This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

Digitized by Google

WETTEREN.
IMPRIMERIE DE J. DE MEESTER ET FILS. 1926.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

FONDÉE PAR A. CAUCHIE ET P. LADEUZE

DIRECTEURS :

A. DE MEYER, R. KOERPERICH,
J. LEBON, CH. TERLINDEN,
E. TOBAC ET L. VAN DER ESSEN

TOME XXII

I. ARTICLES, COMPTES RENDUS ET CHRONIQUE

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

1926

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

BR140
R4
v.22

Digitized by Google

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — T. XXII, N° 1. JANVIER 1926.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

FONDÉE PAR A. CAUCHIE ET P. LADEUZE

DIRECTEURS :

A. DE MEYER, R. KOERPERICH,
J. LEBON, CH. TERLINDEN,
E. TOBAC ET L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE

A. d'Alès. Le schisme mélétien d'Égypte. 5
E. de Moreau. La plus ancienne biographie de S. Amand 27
Ch. Martin. Note sur l'homélie *εἰς τὸν τετραήμερον Λάζαρον* attribuée à S. Hippolyte de Rome. . . 68
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) . . 71
A la mémoire de S. É. le Card. Mercier 156
Chronique. 157
Bibliographie. 5*

Compte chèques-postaux n° 39.421.

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

1926

REVUE TRIMESTRIELLE SUBVENTIONNÉE PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

AVIS IMPORTANT

A partir de 1926, le prix annuel de la REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE est de 80 francs belges pour les pays à change élevé et de 60 francs belges pour les pays à change bas, *payables au début de l'année.* — Prix de la collection complète des 38 volumes parus depuis 1900 jusqu'en 1925 inclusivement, 580 francs, le port en sus.

L'abonnement court indéfiniment.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement au COMITÉ DE RÉDACTION, rue de Namur, 40 LOUVAIN (Belgique).

Dépôt et agence d'abonnement en France, chez M. A. PICARD, éditeur, 82 rue Bonaparte, PARIS (VIe).

COMPTES RENDUS.

F. Pijper. Beknopt handboek tot de geschiedenis d. Christendoms. (P. DEBONGNIE.) 71
R. G. Bandas. The Master-Idea of St Paul's Epistles or the Redemption. (A. LEMONNYER.) 72
J. Coppens. L'imposition des mains et les rites connexes dans le N. T. et dans l'Église ancienne. (P. GALTIER.) . . 75
D. S. Blondheim. Les parlers judéo-romans et la Vetus latina (É. TOBAC.) 79
P. Batiffol. Catholicisme et Papauté. Les difficultés anglicanes et russes. (J. COPPENS.) 84
A. d'Alès. Novatien. (J. FLAMION.) 85
V. Cremers. De verlossingsidee bij Athanasius den Groote. (J. COPPENS.) 87
E. Weigl. Christologie vom Tode d. Athanasius bis z. Ausbruch d. nestorianischen Streites (373-429). (J. LEBON.) . . . 89
U. Chevalier. Étude historique sur la constitution de l'église métropolitaine et primatiale de Vienne en Dauphiné (origines - 1500). T. I-II. (F. BAIX.) 91
J. Braun. Der christliche Altar in seiner geschichtlichen Entwicklung. (R. MAERE.) 93
H. C. Lawlor. The monastery of St. Mochaoi of Nendrum. (L. GOUGAUD.) 100
F. Schneider. Die Entstehung von Burg und Landgemeinde in Italien. (E. JORDAN.) 101
R. Van Doren. Étude sur l'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall. (PH. MOUSSET.) 106

Voir suite p. 3 de la couverture.

Digitized by Google

LE SCHISME MÉLÉTIEN D'ÉGYPTE

Le schisme mélétien d'Égypte fait, depuis des siècles, le tourment des historiens de l'Église. On sait qu'il naquit vers l'an 305, au cours de la grande persécution, Pierre étant évêque d'Alexandrie ; qu'après le martyre de Pierre (311), il éprouva l'épiscopat de ses premiers successeurs Achillas, Alexandre et Athanase ; que le concile de Nicée crut pouvoir accomplir une réconciliation sommaire, sans extirper les germes mauvais déposés dans le sol égyptien par vingt ans de schisme ; que ces germes furent cultivés perfidement par Eusèbe de Nicomédie et les autres chefs de l'arianisme ; que de cette coalition entre ariens et mélétiens, procédèrent les longues épreuves de saint Athanase et la réaction antinicéenne du IVe siècle. Mais on s'accorde plus difficilement sur le caractère personnel de Mélèce et sur la signification originelle de son schisme. Nos deux principales autorités, saint Athanase et saint Épiphane, se trouvent là-dessus en conflit. A écouter seulement saint Athanase (1), on se représente Mélèce comme un apostat de la persécution, jeté dans l'opposition par une faiblesse. A écouter seulement saint Épiphane (2), on se le représente au contraire comme le porte-étendard de l'intransigeance doctrinale et même du rigorisme disciplinaire, insurgé contre la faiblesse de son évêque. Entre ces deux témoignages, le conflit est peut-être moins irréductible qu'il ne semble au premier abord. Avant tout,il faut distinguer les temps.L'exhumation de documents nouveaux qui, à défaut d'une lumière décisive sur les origines du schisme, apportent du moins quelques clartés sur la suite de son développement, nous invite à reprendre l'examen de ce problème historique (3).

Mélèce, évêque de Lycopolis dans la Haute Égypte, devait à l'autorité de son siège une position éminente, qui faisait de lui le

(1) S. ATHANASE, surtout *Apologia contra Arianos*, PG, XXV, 247 410.
(2) S. ÉPIPHANE, *Haer.*, LXVIII, PG, XLII, 183-202.
(3) Abondante bibliographie chez HEFELE-LECLERCQ, *Histoire des Conciles*, t. I, p. 488-503. Paris, 1907.

641113

Digitized by Google

premier personnage ecclésiastique de l'Égypte, après l'évêque d'Alexandrie (1). Sans doute il avait quelque peine à se contenter du second rang. Sa première apparition dans l'histoire se rattache aux empiètements qui lui furent reprochés, probablement au cours de l'année 305, par quatre évêques d'Égypte, captifs pour la foi. La persécution de Dioclétien faisait rage ; les quatre évêques en question s'étaient vu arracher à leurs troupeaux, emprisonner ; Pierre d'Alexandrie, s'il n'était pas lui-même en prison, rencontrait les plus graves obstacles à l'exercice de son ministère pastoral. Mélèce de Lycopolis, demeuré libre, s'était cru qualifié pour entreprendre sur le terrain des évêques absents et même du primat. Non content d'y faire acte d'autorité, il avait pris sur lui de casser les actes de son supérieur hiérarchique. Une ingérence aussi indiscrète provoqua la protestation énergique des quatre évêques captifs, qui adressèrent à Mélèce une lettre collective. Il faut citer *in extenso* ce grave document (2), élément capital pour l'appréciation du caractère de Mélèce.

Hesychius, Pachome, Théodore, Philéas à Mélèce, leur cher collègue dans le Seigneur, salut.

Appréciant en simplicité les vagues rumeurs qui circulaient sur vous, nous apprenons de certains voyageurs des choses contraires à l'ordre divin et à la règle ecclésiastique ; on vous attribue des intentions et des actes dont la nouvelle nous remplit de douleur, tant ils dénotent d'audace et d'étrange témérité. Mais l'arrivée de nombreux témoins, qui confirment et garantissent ces faits, a mis le comble à notre surprise et nous a obligés de vous écrire cette lettre : quelle émotion et quelle tristesse a causée à tous et à chacun en particulier l'ordination que vous avez accomplie en des paroisses où vous n'aviez aucun droit, nous renonçons à le dire. Du moins, nous vous aurons fait de brèves remontrances. Il existe une loi de nos Pères et des Pères de nos Pères, que vous-même connaissez bien, établie selon l'ordre divin et ecclésiastique ; le tout selon le bon plaisir divin et le zèle des meilleurs pasteurs. Ils ont établi et réglé que nul évêque ne pourrait célébrer d'ordination dans des paroisses étrangères : c'est là une loi très importante et très sagement conçue. Car il faut d'abord examiner avec grand soin la conduite et la vie des ordinands ; seul moyen d'éviter la confusion et le trouble : un pasteur a bien assez de régir sa paroisse et de rechercher avec grande sollicitude et force réflexion de dignes ministres,parmi ceux avec lesquels il a vécu toujours et qu'il a formés de ses mains. Mais vous, sans égard à ces

(1) S. ÉPIPHANE, *Haer.*, LXVIII, 1, PG, XLII, 185A : *Ἐδόκει δὲ καὶ ὁ Μελήτιος τῶν κατὰ τὴν Αἴγυπτον προήκων καὶ δευτερεύων τῷ Πέτρῳ κατὰ τὴν ἀρχιεπισκοπήν.*

(2) PG, X, 1565-1568, cfr XVIII, 509-510.

Digitized by Google

décisions, sans songer à l'avenir, ni à la loi traditionnelle de nos bienheureux Pères agréés du Christ, ni à l'honneur de notre grand évêque et Père Pierre, de qui tous nous dépendons selon l'espérance que nous avons dans le Seigneur Jésus-Christ, insensible à nos incarcérations, à nos épreuves, à nos mille affronts de tous les jours, à l'accablement et à la détresse de tous, vous avez entrepris de tout bouleverser. Quelle excuse pourriez-vous encore invoquer ? Vous direz peut-être : la vue de troupeaux dépourvus et désolés, sans pasteur, exposés aux ravages de l'incrédulité, m'a fait faire ce pas. Mais très certainement ils ne sont pas dépourvus ; car il ne manque pas de pasteurs qui circulent et peuvent les visiter. A supposer qu'ils aient manqué à leur devoir, c'était au peuple de recourir à nous et d'exposer ses besoins. Mais ils savaient bien que les ministres ne leur manquaient pas, aussi n'en ont-ils pas demandé. Ils savaient que, saisis de pareilles demandes, nous les écartions ou bien y faisions droit en toute sollicitude : car l'examen se faisait par devant les plaignants et avec une exacte probité. Pour vous, donnant suite rondement à quelques fourberies et à de vaines paroles, vous avez procédé aux ordinations, d'assaut. Si l'on vous faisait violence et si l'on vous pressait, faute de connaître la loi ecclésiastique, vous deviez, selon la règle, nous instruire par lettre ; et nous aurions avisé. Si l'on insistait près de vous, en vous disant que nous étions perdus (vous même saviez à quoi vous en tenir, car il ne manquait pas près de nous d'allants et venants, qui pouvaient faire visite), même dans ce cas vous deviez attendre la décision de notre premier Père et l'autorisation requise. Négligeant tout cela, poursuivant une autre espérance, ou plutôt ne vous souciant point de nous, vous avez donné au peuple des chefs ; et nous savons qu'il s'en est suivi des schismes, car beaucoup ont mal pris votre déraisonnable ordination. Rien n'a pu vous arrêter et vous faire réfléchir, pas même la parole de notre bienheureux guide commun, revêtu du Christ, l'Apôtre Paul, qui, écrivant à son cher fils Timothée, dit : « Ne vous hâtez pas d'imposer les mains et ne vous chargez pas des péchés d'autrui » ; montrant par là et la prévoyance dont il a donné l'exemple au sujet de Timothée, et la loi d'extrême délicatesse et prudence qui doit diriger le choix des ordinands. Nous vous engageons à maintenir désormais les termes sûrs et salutaires de la règle.

L'authenticité de cette pièce n'est pas contestable, et ne semble pas avoir été contestée. Nous ne possédons pas l'original grec ; mais une traduction latine s'est conservée dans un manuscrit du VIIe siècle, à la bibliothèque du chapitre de Vérone (n. 60) ; elle fait partie d'une compilation exploitée pour la première fois en 1738 par Scipion Maffei (1) et depuis, à diverses reprises, par d'autres

(1) SCIPIONE MAFFEI, *Osservazioni letterarie che possono servir di continuazione al giornal de' letterati d'Italia*, 1738. — La compilation de Theodosius Diaconus comprend 27 titres : on en trouvera

Digitized by Google

travailleurs. Le compilateur — diacre Théodose — ajoute que Mélèce ne fit à cette lettre aucune réponse. Il n'essaya point d'entrer en relations avec les quatre évêques ni avec leur chef Pierre d'Alexandrie. Au lieu de déférer à l'avertissement, il alla droit à Alexandrie.Là il rencontra deux clercs en mal d'avancement et désirant trancher du docteur, Isidore et Arius. Par eux, Mélèce connut les prêtres et visiteurs désignés par l'évêque Pierre ; il les écarta et les remplaça par deux hommes de son choix.

Devant une telle usurpation, Pierre d'Alexandrie dut sévir. Il écrivit au peuple d'Alexandrie pour lui défendre de communier avec Mélèce, en annonçant une réunion ecclésiastique pour examiner cette grave affaire. Loin de s'incliner, Mélèce organisa son schisme.

Cependant les quatre évêques signataires de la lettre ne devaient point tarder à couronner par le martyre leur glorieuse carrière (1). Un peu après Pâques de l'année 306, Pierre d'Alexandrie adressait à l'épiscopat égyptien une lettre canonique, pour régler le sort des apostats de la persécution, déterminant la durée de la pénitence requise, d'après la gravité de la chute. Nous en possédons le texte (2), admirable monument de charité pastorale et de prudence. Mélèce, déjà en lutte ouverte avec l'évêque d'Alexandrie pour une autre cause, ne pouvait applaudir à cette lettre ; et la suite des événements montre qu'il en prit occasion pour accuser de laxisme l'évêque, et se poser dès lors en vengeur de la discipline ecclésiastique.

Si nous en croyons saint Athanase,Mélèce n'en avait nullement le droit, ayant lui-même faibli au début de la persécution (3). Mais le personnage de rigoriste, qu'il assuma dès lors, lui valut des sympathies dans le clergé.

Cependant la persécution s'aggravait. Pierre d'Alexandrie fut arrêté, Mélèce le fut aussi, et avec eux plusieurs de leurs clercs. Dans la prison, les discussions se poursuivirent de plus belle. Saint Épiphane (4) raconte qu'un jour Pierre d'Alexandrie, poussé à

l'analyse dans la Dissertation des Ballerini insérée en l'édition de saint Léon, PL, LVI, c. 144-148. La partie concernant les Mélétiens répond au titre 26. Voir Batiffol, *Byzantinische Zeitschrift*, t. X, p. 131 sqq.

(1) Eusèbe, *H. E.*, VIII, 13, PG, XXX, 776B.

(2) PG, XVIII, 467-508.

(3) S. Athanase, *Apol. c. Arian.*, 59, PG, XXV, 356AB : *Πέτρος παρ' ἡμῖν πρὸ μὲν τοῦ διωγμοῦ γέγονεν ἐπίσκοπος, ἐν δὲ τῷ διωγμῷ καὶ ἐμαρτύρησεν. Οὗτος Μελίτιον ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου λεγόμενον ἐπίσκοπον, ἐπὶ πολλαῖς ἐλεγχθέντα παρανομίαις καὶ θυσίᾳ, ἐν κοινῇ συνόδῳ τῶν ἐπισκόπων καθεῖλεν.*

(4) S. Épiphane, *Haer.*, LXVIII, 3, PG, XLII, 188-9.

Digitized by Google

bout, étendit son manteau pour séparer les deux camps et dit : « Que ceux qui sont avec moi passent de ce côté ; ceux qui sont avec Mélèce, de l'autre. » Épiphane ajoute que le très grand nombre, parmi les clercs, se rangea aux côtés de Mélèce. La séparation était consommée. En regard de l'« Église catholique », reconnaissant Pierre comme son chef, le parti de Mélèce s'intitula « Église des martyrs », affichant par cette dénomination sa prétention à une morale plus austère. En Palestine, où il avait été déporté, Mélèce ne fut pas confiné, comme d'autres, aux mines de Phano, mais jouit d'une assez grande liberté : il en profita pour multiplier les ordinations et les fondations d'Églises.

L'édit de tolérance, publié par Galère au printemps de 311, rendit les confesseurs à la liberté. Mais, à l'automne, Maximien ralluma la persécution et une victime illustre entre toutes fut Pierre d'Alexandrie (25 nov. 311). Après Achillas, qui ne fit que passer sur le siège primatial, le nouvel évêque, Alexandre, fut en butte aux haines de la secte. Le concile de Nicée crut éteindre ces haines par une mesure d'indulgence. Il écrivit à l'Église d'Alexandrie (1) :

... La grâce de Dieu a délivré l'Égypte de cette erreur (arienne), de ce blasphème et des personnes qui avaient osé introduire la dissension et le schisme dans le peuple jouissant de la paix d'en haut. Restait la témérité de Mélèce et des clercs par lui ordonnés ; sur quoi nous vous communiquons les décisions du Synode, frères bien-aimés. A l'égard de Mélèce, le Synode, cédant à un mouvement d'indulgence (car à dire vrai, il ne méritait aucun pardon),a décidé qu'il demeurerait dans sa ville, sans pouvoir faire aucune présentation ni ordination ni paraître soit à la campagne soit dans aucune ville à cet effet ; il n'aura que le nom de son ordre. Quant aux clercs par lui constitués, après avoir été confirmés par une imposition des mains plus sainte, ils seront admis à la communion dans les conditions suivantes : ils pourront participer au service de l'autel,mais céderont partout le pas à ceux qui en chaque paroisse et église ont été désignés sous l'obédience de notre vénérable collègue Alexandre et déjà ordonnés ; ils n'auront aucun pouvoir de présenter des hommes de leur choix ni de suggérer un nom ni enfin de rien faire sans le consentement de l'Église catholique et apostolique de l'obédience d'Alexandre. Ceux qui, par la grâce de Dieu et par vos prières, sont demeurés étrangers à tout schisme, irréprochables dans l'Église catholique et apostolique, auront le pouvoir de présenter et d'approuver les noms de personnes qualifiées pour le clergé, en un mot de tout faire selon la loi et le statut ecclésiastique... Si quelqu'un des <clercs> de l'Église vient à mourir, alors ceux qui viennent d'être réconciliés pourront être

(1) Texte conservé par Théodoret, *H. E.*, I, 8, PG, LXXXII, 928D-929C.

Digitized by Google

élevés au rang du mort, pourvu qu'ils soient trouvés dignes et approuvés par le peuple, sauf ratification et confirmation de l'évêque de l'Église catholique d'Alexandrie. Ces concessions ont été faites pour tous les autres ; quant à la personne de Mélèce, on a décidé de l'excepter, à cause de son irrégularité invétérée, de son caractère brouillon et téméraire : on n'a voulu permettre aucune initiative à un homme qui pourrait renouveler les mêmes désordres.

En exécution de cette mesure, Mélèce remit à l'évêque Alexandre la liste de son propre clergé. La pièce nous a été conservée par saint Athanase (1) ; elle porte les noms de 29 évêques,5 prêtres et 3 diacres. Elle doit trouver place ici, d'autant que nous aurons plus d'une fois à nous y référer.

Moi Mélèce à Lycopolis, Lucius à Antinoopolis, Phasileus à Hermopolis, Achille à Cuses, Ammonios à Diospolis.

En Ptolémaïde, Pachyme à Tentyres.

En Maxianopole, Théodore à Coptos.

En Thébaïde, Calès à Hermethès, Colluthos à Cynopolis d'en haut, Pélage à Oxyrhynque, Pierre à Héraclée, Théon à Nilopolis, Isaac à Létopolis, Héraclide à Niciopolis, Isaac à Cléopatris, Mélas en Arsénoite.

En Héliopole, Amos à Léontopolis, Ision à Athribi.

En Pharbethos, Harpocration à Bubaste, Moïse à Phacuses, Callinique à Péluse, Eudémon à Tanis, Ephrem à Thmuis.

En Saïdite, Herméon à Cynopolis et Busiris, Sotérique à Sebennute, Pininuthès à Phenegu, Cronios à Metili, Agathammon dans la campage alexandrine.

A Memphis, Jean, fixé près de l'archevêque par ordre impérial. Voilà pour l'Égypte.

Parmi les clercs d'Alexandrie, Apollonios prêtre, Irénée prêtre, Dioscore prêtre, Tyrannos prêtre. Diacres : Timothée diacre, Antinoos diacre, Héphestion diacre. Enfin Macaire prêtre du camp.

On remarquera que Mélèce prend le titre d'archevêque, et se couvre d'un ordre impérial pour attacher à sa personne, avec le titre d'évêque, Jean, dit Archaph, destiné à lui succéder.

Athanase, racontant cette histoire après vingt-cinq ans, ne peut contenir l'expression de son regret (2). On avait cru éteindre le schisme, on ne fit que le perpétuer. Mélèce mourant confiait la conduite du parti à Jean surnommé Archaph (3), et l'esprit schismatique survécut.

(1) *Apologia c. Arian.* 71, PG, XXV, 376B-377A.

(2) *Apologia c. Arian.*, 71, PG, XXV, 376A : *Μελίτιος ὑπεδέχθη, ὡς μήποτ' ὤφελον.*

(3) Voir sur ce personnage *Apolog. c. Ar.*, 17, 65, 66-70, PG, XX 276, 365, 368-373.

Digitized by Google

Sur cette période primitive, nous possédons les versions contraires de saint Athanase et de saint Épiphane. Le moment est venu de les confronter.

Saint Athanase est un témoin irrécusable quant au fond des choses. Il parle d'événements qu'il connut mieux que personne, étant mêlé à l'administration de l'Église d'Égypte comme confident de l'évêque Alexandre. Nous n'avons pas le droit de suspecter son caractère. Quand il dit que Mélèce a faibli dans la persécution, nous ne pouvons admettre qu'il le calomnie sciemment. D'ailleurs il est homme, et peut-être passionné : il a pu donner aux rumeurs fâcheuses qui couraient sur le compte de Mélèce une interprétation plutôt sévère, et un tour plutôt vif à cette interprétation.

Saint Épiphane, plus jeune d'un demi siècle, étranger à l'Égypte, grand assembleur de documents mais esprit peu critique, n'est pas ici un témoin ; en général, il n'est pas un écho toujours sûr. Ne mettons pas en cause sa loyauté : quand il redit avec insistance que Mélèce n'a point erré dans la foi, il doit avoir pour cela de bonnes raisons, et nous pouvons bien l'en croire. Les fautes de Mélèce furent surtout des fautes de conduite, et si le schisme mélétien se compromit avec l'arianisme, ce fut après la mort de son auteur. Saint Épiphane n'est pas indulgent aux Ariens, ni aux fauteurs des Ariens. Mais il a grand soin de séparer la cause personnelle de Mélèce de la cause de ses disciples posthumes, devenus entre les mains ariennes des instruments trop dociles.

Peut-on rendre compte de la présentation si différente du même personnage, Mélèce, par l'évêque d'Alexandrie et par l'évêque de Chypre? Il semble que oui.

D'abord on n'oubliera pas les origines palestiniennes d'Épiphane et le caractère visiblement palestinien de sa documentation. Nous savons que Mélèce, déporté en Palestine, y multiplia les ordinations et les fondations d'Églises. Éleutheropolis, Gaza, Jérusalem le virent tour à tour ; il y laissa le souvenir d'un zèle actif, sinon discret, car l'esprit d'entreprise ne lui manquait pas. Or Éleutheropolis, l'une des fondations de Mélèce, est justement la patrie d'Épiphane. On s'explique très bien qu'Épiphane, ayant recueilli dès son enfance une version locale toute favorable à Mélèce, n'ait jamais pu s'en détacher, même après que l'étude de l'arianisme lui eut montré dans les intrigues ariennes la main de la deuxième génération mélétienne. Il n'y avait pour lui d'autre issue que de dissocier Mélèce et les Mélétiens.

Quant à la double figure de Mélèce, apostat selon saint Athanase, confesseur de la foi selon saint Épiphane, ce qui précède en fournit

Digitized by Google

une explication plausible. On a vu qu'au début de la persécution, Mélèce trouva moyen d'échapper à toute vexation et de circuler librement dans la Basse Égypte, alors que les évêques étaient en prison. Donc certainement il n'avait pas été héroïque. Qu'avait-il fait au juste pour trouver grâce devant les persécuteurs? Athanase nous dit qu'il avait sacrifié aux idoles. C'est là, évidemment, une accusation fort grave. Elle doit bien reposer sur quelque fondement. Au moins peut-on croire qu'elle représente en haut relief l'attitude peu chrétienne qui fut reprochée à Mélèce.

D'une part, l'étonnante sécurité de Mélèce au sein d'une Église livrée à la persécution ; d'autre part, l'accusation rétrospective d'Athanase ; — deux raisons concordantes de penser que l'évêque de Lycopolis ne devait pas avoir la conscience fort tranquille après cette première phase de la persécution.

La deuxième phase de la persécution nous montre un autre homme : d'une part, il est associé aux confesseurs de la foi ; d'autre part, il se fait le censeur des pasteurs miséricordieux qui craignaient surtout de décourager le repentir.

Les deux attitudes successives ne sont pas irréconciliables ; on peut même dire qu'elles se tiennent par un lien psychologique fort simple, et ce n'est pas la première fois, dans l'histoire de l'Église, qu'on voit un renégat, ou un quasi-renégat, se muer en puritain (1), sous la pression de circonstances nouvelles, pour se refaire une virginité. Ce jeu ne pouvait tromper les yeux clairvoyants des pasteurs Alexandrins,qui avaient suivi toute l'évolution de Mélèce ;et Athanase l'a percé à jour. Au contraire, Épiphane, documenté en Palestine sur le Mélèce d'après la métamorphose, à épousé très naturellement les sympathies de la Palestine où Mélèce a fait figure d'apôtre ; et il pense que l'Égypte ne lui a pas rendu justice.

A tout prendre, il semble bien qu'Athanase a raison, et les actes certains de Mélèce montrent en lui le mauvais génie de l'Église d'Égypte avant Arius. Il commence par profiter de la persécution et du deuil de cette Église, pour intervenir dans le domaine d'autrui et satisfaire une ambition personnelle. Persécuté à son tour, il n'abdique point son ressentiment et ne songe qu'à dresser autel contre autel. Réduit par le concile de Nicée à une soumission humiliante, il se soumet pour la forme et cherche une vengeance posthume

(1) Tel, soixante ans plus tôt, à Rome, Novatien,se terrant durant la persécution et au lendemain de la persécution devenant le champion irréductible de la rigueur envers les *lapsi*. Voir notre *Novatien*, ch. IV. Paris, 1925.

Digitized by Google

en désignant, avant de mourir, un héritier de son esprit schismatique, La fin répond au commencement.

S'il faut en croire Épiphane, la rupture ne fut jamais complète entre Alexandre et Mélèce. Mélèce, installé dans Alexandrie, narguait l'évêque légitime en officiant parmi ses propres fidèles. Il se donna même le mérite de dénoncer à Alexandrie Arius, prêtre de Baucalis, dont la doctrine inspirait de justes inquiétudes. Le fait n'a rien d'absolument impossible : on s'explique très bien que Mélèce ait jugé bon de signaler à l'évêque d'Alexandrie les écarts doctrinaux d'un de ses prêtres : cette vigilance était dans la logique du rôle de censeur qu'il s'était attribué. Toute pensée de zèle mise à part, Mélèce pouvait trouver un malin plaisir à embarrasser son rival par une telle mise en demeure. Si l'intervention de Mélèce s'est réellement produite, Épiphane devait tout naturellement la noter et l'interpréter favorablement.

La préférence que nous avons cru devoir donner, sans balancer, à la version de saint Athanase, est loin d'ôter toute valeur utile à la version très incomplète de saint Épiphane (1). Sans Épiphane, toute une face du caractère de Mélèce nous échapperait. Nous ignorerions l'évolution accomplie par lui, d'une extrême désinvolture vers une extrême austérité. Nous aurions peine à nous expliquer les sympathies qu'il sut conquérir dans le clergé d'Égypte et probablement jusque dans une partie saine du clergé, car le masque de la vertu et du zèle fait aisément illusion. Nous serions enfin encore plus dépourvus que nous ne sommes devant quelques faits nouveaux, qu'une découverte inattendue vient de verser au dossier du schisme mélétien et qu'il faut nécessairement intégrer dans la suite de cette histoire.

On peut croire que le schisme se serait éteint de lui-même, s'il n'avait trouvé dans Eusèbe de Nicomédie, chef de la faction arienne, un maître fourbe, résolu à perdre Athanase. Au lendemain du concile de Nicée, Eusèbe avait dû partir pour l'exil. Après trois ans il en revint, plus puissant que jamais, et s'empara de la confiance impériale. Entre temps, Athanase était devenu évêque d'Alexandrie, et maintenait énergiquement la foi de Nicée. Eusèbe

(1) La plupart des auteurs optent, comme nous, pour saint Athanase. Parmi ceux qui optent, en somme, pour saint Épiphane, il faut citer Ed. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, dans *Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1904, p. 333-356. Il a été suivi par M. l'abbé G. Bardy, dans son *Saint Athanase* (Collection *Les Saints*). Paris, 1914.

Digitized by Google

lui voua une haine implacable, et la poursuivit sans relâche, jusqu'à sa propre mort, arrivée vers la fin de l'année 341.

Nous avons de ces faits deux narrations, consignées par saint Athanase dans l'Apologie contre les Ariens, qu'il écrivit vers l'année 350 : l'une est la lettre synodale adressée à tous les évêques de l'Église catholique par les évêques d'Égypte, assemblés à Alexandrie en l'année 340 ; l'autre,confirmant la précédente et ajoutant de nouveaux détails, est de la plume d'Athanase lui-même. Nous nous attacherons de préférence à la première narration, qui représente une version officielle, sans négliger de la supplémenter par les détails que fournit Athanase en personne.

L'épiscopat égyptien expose à la vue de toute l'Église les épreuves d'Athanase, son chef, rendu à l'Égypte le 23 novembre 337, peu après la mort de l'empereur Constantin, de nouveau exilé par l'empereur Constance le 19 mars 339. De ces épreuves il rend responsables Eusèbe de Nicomédie et les siens, appuyés sur le parti de Mélèce, et fait l'histoire de la campagne de calomnies menée contre Athanase.

L'agression mélétienne semble avoir cherché quelque temps sa voie. On reprocha d'abord à Athanase de prétendues réquisitions exercées au mépris de la loi : il se serait fait livrer indument des tuniques de lin. Trois évêques mélétiens, Ision, Eudémon et Callinique — respectivement évêques d'Athribi, de Tanis et de Péluse, d'après le catalogue de Mélèce, — avaient ourdi cette trame (1). Elle n'eut aucun succès, grâce à deux prêtres d'Athanase, Apis et Macaire, qui se trouvaient près de l'empereur et surent l'éclairer.

Alors entra en scène Jean Archaph,le même qu'on a vu recueillir la succession de Mélèce : par lui fut lancée la fameuse affaire d'Arsène (2). Arsène, ci-devant familier d'Athanase, avait disparu

(1) *Apol. c. Arian.*, 60, PG, XXV, 3576. — Nous retrouvons ces trois noms associés dans une lettre pastorale écrite par Athanase, au temps de Pâques 332, de la cour, où il avait été retenu plusieurs mois. PG, XXVI, 1379BC : ... Hanc epistolam misimus vobis ex comitatu per officialem nobis ab eo concessum qui vere Deum timet, i. e., ab Ablavio praetorii praefecto. Ego vero in comitatu versor, quia ad imperatoris Constantini conspectum vocatus fui. Sed enim qui hic degunt Meletiani pugnant, invident, adversantur nobis apud imperatorem ; attamen ignominia notati pulsique hinc fuerunt, ceu calumniatores, et multis de rebus obiurgati. Pulsi vero nominatim fuerunt Callinicus, Ision, Eudaemon, et Geloeus Hieracammon, qui nominis sui pudens, Eulogium se appellandum curavit. — Le dernier personnage (ce ridicule — γελοῖος — Hiéracammon, qui se fait appeler Euloge), est par ailleurs inconnu.

(2) *Apol. c. Arian.*, 63-65, PG, XXV, 364-65.

Digitized by Google

à la suite d'une affaire compromettante, Athanase lui-même ne l'avait pas vu depuis cinq ou six ans. On l'accusa de l'avoir assassiné. On produisit même une main desséchée, qu'on assurait être celle d'Arsène. L'affaire tourna mal pour ses auteurs. Car la trace d'Arsène était bientôt retrouvée en Thébaïde. La lettre d'un Mélétien, faisant part à Jean Archaph de cette déconvenue, parvint même entre les mains d'Athanase, qui nous l'a conservée ; elle est édifiante (1).

Au cher frère Jean, Pinnès prêtre du monastère Ptemencyrcès, du nome d'Antéopolis, salut.

Je veux porter à votre connaissance qu'Athanase a envoyé en Thébaïde un diacre, pour s'enquérir de ce qui concerne Arsène. Ce diacre rencontra d'abord le prêtre Pécyse, Silvain, le frère Héli, Tapenacérameus, et Paul, moine d'Hypsèlè, lesquels avouèrent qu'Arsène est chez nous. Apprenant cela, nous l'avons aussitôt mis dans une barque et dirigé sur la Basse-Égypte avec le moine Héli. Aussitôt après, le diacre revint avec plusieurs personnes et se présenta à notre monastère,demandant Arsène. Ils ne le trouvèrent pas, puisque nous venions de le diriger, comme je l'ai dit, sur la Basse-Égypte ; mais ils m'emmenèrent, avec le moine Héli qui l'avait accompagné, à Alexandrie, et me présentèrent au duc. Je n'ai pu nier, j'ai dû avouer qu'Arsène vit et n'a pas été assassiné : ce que confirma le moine qui l'avait accompagné. Je porte ce fait à votre connaissance, Père, pour que vous ne vous avisiez pas d'accuser Athanase. J'ai dit qu'Arsène vit, qu'il a été caché chez nous ; la nouvelle s'est répandue dans toute l'Égypte, impossible de la dissimuler...

A quelque temps de là, Arsène était de nouveau signalé, cette fois à Tyr ; des amis d'Athanase, l'ayant reconnu, l'obligeaient de comparaître au tribunal de l'évêque Paul. Tout d'abord, Arsène essaya de nier son identité — il était lié par une promesse faite aux Eusébiens. Mais il ne put longtemps jouer ce rôle. Force lui fut de se reconnaître, et de faire sa paix avec Athanase. Nous possédons encore la lettre qu'il lui écrivit, comme gage de son repentir (2) :

Au bienheureux pape Athanase, Arsène ci-devant évêque des Mélétiens d'Hypsèlè, avec ses prêtres et ses diacres, dans le Seigneur, salut.

Nous aussi, embrassant la paix et l'union à l'Église catholique, à laquelle vous êtes préposé par la grâce de Dieu, résolu de nous soumettre à la règle ecclésiastique selon la forme ancienne,nous vous écrivons, bien-aimé pape, déclarant au nom du Seigneur ne plus vouloir communier avec ceux qui demeurent dans le schisme et n'ont pas encore fait la paix avec l'Église catholique, tant évêques que

(1) *Apol. c. Arian.*, 67, PG, XXV, 368.
(2) *Apol. c. Arian.*, 69, PG, XXV, 372.

Digitized by Google

prêtres ou diacres ; ne plus consentir aux décisions qu'ils prendraient en synode, ni leur adresser ou recevoir d'eux des lettres de paix, ni porter sans votre approbation à vous, évêque de la métropole, aucune sentence sur les évêques ou sur quelque autre point concernant l'ordre ecclésiastique ; mais nous conformer à toutes les règles anciennement portées, à l'exemple des évêques Ammonien, Tyrannos, Plusien,et des autres évêques. En outre, nous prions votre bonté de nous répondre promptement et de certifier à vos collègues dans l'épiscopat ce qui nous concerne, comme quoi nous nous en tenons aux résolutions ci-dessus, ayant fait la paix avec l'Église catholique et repris la communion avec les ordinaires des lieux...

Cependant l'opinion, un moment surprise par l'audace de l'imposture, s'était ressaisie. Alexandre évêque de Thessalonique, généralement tenu pour favorable aux Eusébiens, ayant appris de bonne source qu'Arsène vivait, pénétrait le dessein de Jean Archaph et flétrissait l'impudent sycophante dans une lettre qu'il écrivit à saint Athanase et qui nous est parvenue (1). L'empereur Constantin lui-même, toujours crédule aux accusateurs, se laissait vaincre par l'évidence et rendait à l'évêque d'Alexandrie une justice éclatante ; ce qui ne l'empêchait pas, à la nouvelle que Jean Archaph venait de faire sa paix avec Athanase, de mander près de lui, par une lettre amicale, le fourbe mélétien (2). La rétractation publique de Jean Archaph pouvait sembler un dénouement suffisant ; mais il y eut plus : au concile de Tyr, en 335,Athanase put présenter devant tous les Pères Arsène vivant et pourvu de ses deux mains, prêt à rendre témoignage à la vérité (3). Comment un tel coup de théâtre ne suffit-il pas à retourner l'assemblée en faveur d'Athanase, c'est ce qu'explique seul l'empire tyrannique exercé sur les Pères de Tyr par la faction eusébienne.

Il importe de noter qu'Arsène ne figure ni comme évêque, ni comme prêtre, ni comme diacre, sur le catalogue remis à l'évêque Alexandre par Mélèce, à une date postérieure au concile de Nicée, donc au plus tôt dans la seconde moitié de l'année 325. Cependant il avait disparu, et manifestement depuis des années, avant le début de cette prodigieuse histoire, qui amena la rétractation rapportée ci-dessus, et, après maintes péripéties, trouva son lointain dénouement au concile de Tyr en 335. Combien de temps avait-il fallu à Arsène pour devenir, par la grâce de la secte mélétienne, évêque d'Hypsèlè ? Quelques mois, peut-être. Il faut avoir ces faits présents

(1) *Apol. c. Arian.*, 66, PG, XXV, 368.
(2) *Apol. c. Arian.*, 70, PG, XXV, 373.
(3) *Apol. c. Arian.*, 72, PG, XXV, 377B.

Digitized by Google

à l'esprit pour apprécier à leur juste valeur soit l'épiscopat d'Arsène, soit la fidélité de la secte à l'engagement qui, en stipulant le maintien de ses positions acquises, lui interdisait toute promotion de clercs.

Parallèlement à l'accusation de meurtre, qui aboutit à cet effondrement, s'était élevée une accusation de sacrilège, échafaudée sur la personne d'Ischyras. Ischyras était un pauvre hère du Maréotis, devenu l'instrument des Mélétiens dans cette région où ils n'avaient encore pu faire aucun prosélyte. Ischyras commença de se donner pour clerc. Il n'était ni clerc ni qualifié par ses mœurs pour le devenir. Mais ces prétentions causèrent un certain émoi. Athanase, procédant à la visite des Églises, fut averti par le prêtre du lieu. Il fit mander Ischyras, par ce prêtre et par un autre prêtre, nommé Macaire. Les deux messagers trouvèrent Ischyras malade, dans son lit : ils se contentèrent de parler au père du malade, pour l'engager à veiller sur son fils. Le père d'Ischyras et ses proches, mécontents de son incartade, le tancèrent fortement : au lieu de se rendre à leurs remontrances, il s'enfuit chez les Mélétiens, et l'incident prit des proportions tragiques. On raconta qu'Ischyras avait été interrompu par Macaire durant la célébration de la sainte Eucharistie ; que son autel avait été renversé, son calice brisé, les livres sacrés brûlés. Le récit comportait d'ailleurs des variantes : le premier rôle y était tenu tantôt par Macaire, tantôt par Athanase en personne ; et pour le corser, on racontait en outre le meurtre d'Arsène. Ischyras ne put soutenir longtemps le personnage qui lui avait été imposé par la violence ; cédant aux représentations de ses proches, il vint en larmes trouver Athanase, déclarer qu'il avait été roué de coups par trois évêques mélétiens pour accréditer cette fable, et déposer entre ses mains une rétractation, dont voici le texte (1) :

Au bienheureux pape Athanase, Ischyras, salut dans le Seigneur.

Je suis venu vous trouver, Seigneur évêque, pour être admis dans l'Église, et vous m'avez reproché des propos tenus par moi précédemment, comme si je les avais tenus de mon propre gré. C'est pourquoi je vous remets ce démenti par écrit, afin que vous sachiez qu'on m'a fait violence, que j'ai été frappé par Isaac, Héraclide, Isaac de Léto et leurs compagnons. Je déclare donc devant Dieu, pour démentir cette accusation, savoir que vous n'avez rien fait de ce qu'ont dit ces hommes. Il n'y a eu ni calice brisé, ni sainte table renversée : tout cela, on me l'a imposé de force, on m'a poussé. Je l'ai démenti devant

(1) *Apol. c. Arian.*, 64, PG, XXV, 364-65.

Digitized by Google

vous et vous ai remis déclaration écrite, comme quoi c'est mon désir et ma volonté expresse d'appartenir à votre communion...

Isaac (de Cléopatris), Héraclide (de Niciopolis), Isaac de Létopolis : nous reconnaissons trois des évêques mentionnés dans le catalogue de Mélèce. Ischyras confirma cette déclaration par serment, en présence d'Athanase, de six prêtres et de sept diacres, tant d'Alexandrie que du Maréotis.

Cependant la calomnie avait fait son chemin. Elle parvint aux oreilles de l'empereur. Athanase, mandé à la cour vers la fin de l'année 331, put la démentir, et Constantin en reconnut l'inanité. Elle n'en fut pas moins reprise trois ans plus tard au concile de Tyr, et le pauvre Ischyras, rétractant sa rétractation, redevint, aux mains de la faction dominante, l'instrument docile qu'on avait voulu.

Au lendemain de la soumission d'Arsène, qui constituait pour le parti la plus humiliante défaite, les Mélétiens pouvaient sembler définitivement hors de combat. Et sans doute ils n'eussent pas repris l'offensive, sans la prodigieuse tenacité d'Eusèbe de Nicomédie qui les y ramena, en obtenant de l'empereur la convocation du concile de Tyr (1). Des dispositions militaires furent prises ; une garde, commandée par le comte Denys, devait appuyer les Eusébiens. Le prêtre Macaire, tombé entre leurs mains, était amené prisonnier à Tyr ; Athanase lui-même dut s'y rendre, en accusé. Ariens et Mélétiens se partagèrent les rôles : aux Mélétiens l'accusation, aux Ariens la sentence. On décida de ne tenir nul compte de la défense présentée par les évêques d'Égypte, de Libye et de Pentapole, au nombre de près d'une centaine, tous favorables à l'évêque d'Alexandrie.

Arsène lui-même était là, réduisant à néant la fable construite autour de son nom. L'accusation décida de reprendre l'affaire d'Ischyras. On nomma une commission d'enquête, pour aller instrumenter au Maréotis, mais on eut soin de la composer de purs Ariens : Théognis de Nicée, Maris de Chalcédo ne, Théodore d'Héraclée, Macedonius de Mopsueste, Ursace et Valens évêques de Pannonie : tels furent les commissaires chargés de faire la lumière sur l'histoire du calice brisé. On écarta tous les candidats proposés par les amis d'Athanase ; et tandis que le prêtre Macaire, inculpé dans l'affaire du calice, demeurait à Tyr sous bonne garde, Ischyras était emmené au Maréotis pour documenter l'accusation. Philagre,

(1) *Apolog. c. Arian.*, 71, PG, XXV, 373.

Digitized by Google

préfet d'Égypte, prêta main forte. Les clercs d'Athanase ne furent pas admis à témoigner en faveur de leur évêque ; on fit déposer, par contre, des païens, des juifs, sur les mystères chrétiens ; on fit déposer, par force, des vierges chrétiennes, entre les épées nues, en n'épargnant aucune mesure d'intimidation, ni la flagellation, ni les pires outrages (1). La commission rapporta ce qu'on avait voulu ; et Ischyras, qui ne fut jamais prêtre, n'ayant d'autre ordination que celle qu'avait pu lui conférer un simple prêtre, Colluthos, reçut pour prix de sa complaisance le titre d'évêque, avec l'investiture d'une église construite à son intention (2).

La psychologie de l'empereur Constantin n'est pas le point le moins déconcertant de cette ténébreuse histoire. A la fin de l'année 331, il avait mandé Athanase à la cour et, après l'avoir entendu à Psammathie près Nicomédie, l'avait renvoyé couvert d'éloges, en signifiant à l'Église d'Alexandrie qu'il voulait la paix (3). Au temps même du concile de Tyr, mis au courant, par lettres, du tour que prenaient l'affaire d'Arsène et l'affaire d'Ischyras, il écrivait à Athanase en personne, en termes fort durs pour les Mélétiens (4), « ces hommes dignes de toute malédiction, pervers et injustes,stupides et dépourvus de sens, ne sachant que jalousie, tempête et confusion absurde, en cela montrant l'injustice de leur âme». Après avoir constaté l'inanité des deux chefs d'accusation, il concluait : « Qu'est-ce que cette inconstance, cette versatilité, cette inconséquence..., sinon la preuve, plus claire que le jour, qu'on en veut à votre sagesse?... » Mais si la loyauté de Constantin pouvait toujours promettre un sursaut de généreuse colère, elle n'était pas à l'épreuve de cette guerre d'usure que lui faisait la bande eusébienne. A Tyr, la perte d'Athanase était consommée. N'ayant plus rien à attendre de ses juges, Athanase partit brusquement pour Constantinople et, faute d'avoir pu obtenir audience de l'empereur, l'aborda dans la rue (5). Constantin surpris, affolé, ne crut pouvoir se dispenser d'évoquer les deux partis en sa présence. Il écrivit aux membres de Concile du Tyr une lettre sévère. Immédiatement, les ennemis d'Athanase exécutèrent un changement de front(6). Aban-

(1) *Apolog. c. Arianos*, 14, 15. PG, XXV, 272-3.
(2) *Apolog. c. Arian.*, 16, PG, XXV, 273.
(3) *Apol. c. Arian.*, 61, PG, XXV, 360-1.
(4) *Apol. c. Arian*,.,68, PG, XXV, 369.
(5) *Apol. c. Arian.*, 86, PG, XXV, 404. Lettre de Constantin au concile de Tyr, reproduite par Athanase.
(6) *Apol. c. Arian.*, 87, PG, XXV, 405.

Digitized by Google

donnant leurs anciens griefs, ils accusèrent Athanase d'avoir voulu abuser de son influence sur la population maritime d'Alexandrie pour arrêter le départ des blés égyptiens et affamer la ville impériale. A bout de patience, l'empereur l'exila à Trèves. Dix-huit mois plus tard, Constantin mourait. Son fils Constantin II rendait Athanase aux Alexandrins.

Tel était,hier encore, le dossier fort peu honorable du mouvement ariano-mélétien contre saint Athanase. Aujourd'hui certains documents nouveaux paraissent révéler,dans cette histoire, quelques replis insoupçonnés.

Au cours des années 1922, 1923, l'administration du British Museum acquit plusieurs papyrus, les uns en langue grecque, les autres en langue copte, dont quelques-uns touchent plus ou moins l'histoire mélétienne. Ils sont entrés, avec d'autres papyrus de caractère différent, dans une publication luxueuse qui fait le plus grand honneur à la science paléographique et philologique de l'éditeur, M. H. Idris Bell (1). Deux au moins de ces papyrus présentent, pour l'histoire qui nous occupe, un réel intérêt.

Voici d'abord un acte notarié (papyrus 1913). A une date qui répond au 19 mars 334, un prêtre, Aurelius Pageus, administrateur du monastère Hathor, dans le haut nome de Cynopolis, prend ses dispositions pour se rendre au synode qui vient d'être convoqué à Césarée de Palestine. On connaissait déjà ce synode de Césarée (2), où les Eusébiens s'efforcèrent vainement d'attirer Athanase ; mais la date demeurait discutée. On voit qu'il dut se tenir au printemps de 334. Voici le texte du document :

Sous le consulat de Flavius Optatus patricien et d'Anicius Paulinus clarissimes, 23 Phamenoth. Aurelius Pageus fils d'Horos, du village d'Hippones au nome d'Héracléopolis, prêtre, aux supérieurs du monastère de moines appelé Hathor, situé sur la montagne orientale du haut nome de Cynopolis. Des lettres sacrées impériales ayant été expédiées

(1) *Jews and Christians in Egypt.* The Jewish troubles in Alexandria and the Athanasian Controversy. Illustrated by texts from Greek Papyri in the British Museum, edited by H. Idris Bell, with three coptic texts edited by W. E. Crum. Londres, British Museum, 1924. In-4, xii-142 pages, 5 planches phototypiques. — Le groupe relatif à la question mélétienne comprend les papyrus 1913 à 1922, pages 38 à 99 du volume. Non content d'éditer ces textes avec un soin extrême, M. Idris Bell a pris la peine de relever les dernier vestiges du schisme mélétien, là même où l'on se songerait guère à les chercher, non seulement au ve et au vi^e^ siècles, mais au viie et au viiie. Nous bornerons notre étude aux Mélétiens de la première génération.

(2) Sozomène, *H. E.*, II, 25, PG, LXVII, 1000.

Digitized by Google

par le très pieux empereur Constantin, ordonnant à quelques évêques et prêtres d'Égypte et à beaucoup d'autres et à moi avec eux... de se rendre à Césarée en Syrie de Palestine, pour une enquête en vue de la purification du peuple chrétien, me hâtant de partir pour la dite Césarée en exécution des ordres reçus, j'ai dû désigner un remplaçant jusqu'à mon retour. C'est pourquoi j'ai réuni les moines de notre monastère, par devant Patabeit prêtre d'Hippones, Paphnuce diacre de Paminpesla, Prôus ancien moine, et beaucoup d'autres <personnes>... Et ils ont approuvé d'un commun accord, spontanément et librement, par résolution irrévocable, Aurelius Gerontius mon propre frère comme pouvant tenir ma place jusqu'à mon retour, à titre temporaire ; pourvoir à tous les intérêts du monastère, disposer et administrer.., choisir des administrateurs comme moi, sans qu'aucune innovation puisse être introduite sauf le consentement des supérieurs du monastère, touchant... les moines qui voudraient sortir...

Cet écrit fera foi de la désignation, partout où il sera présenté. A quoi j'ai déclaré expressément consentir. Aurelius Pageus susnommé, j'ai signé.

Les présents... Colluthos et Dioscoride...

Colluthos j'ai signé pour les autres, illettrés... Prôus... Paphnuce.

Ce concile de Césarée, qui mettait en mouvement une partie de l'Égypte ecclésiastique, était un coup monté par les ennemis d'Athanase, et s'il n'est pas rigoureusement prouvé que le prêtre Aurelius Pageus,appelé à ce concile, appartenait à la faction de Mélèce, nous avons les plus fortes raisons de le soupçonner. Le monastère Hathor était d'ailleurs — on le verra, — entouré de Mélétiens. Pour Athanase, il sut éviter cette fois le piège qu'on lui avait tendu, et refusa de se rendre à Césarée. Mais l'année suivante, ses ennemis surent prendre leur revanche, en faisant intervenir l'empereur : Athanase ne put éviter de se rendre à Tyr.

Voici une autre pièce (papyrus 1914), qui nous introduit expressément dans les cercles mélétiens. C'est une lettre écrite de la banlieue d'Alexandrie,peu après le 23 mai (28 Pachon) d'une année qui n'est point désignée par sa date consulaire, mais que les faits permettent de préciser. On voit qu'Athanase est en proie à de grandes perplexités ; il hésite à entreprendre un voyage par mer. En Égypte, il a pris des mesures rigoureuses et obligé sept évêques à quitter leurs sièges. En même temps, il reçoit de Syrie de fâcheuses nouvelles : captivité de Macaire ; arrestation, par un personnage nommé Jean, de certains amis d'Athanase partis pour délivrer le captif. Ces faits répondent à une date très précise. On est à la veille du concile de Tyr, qui se tint de juillet à septembre 335 ; Athanase avait pris la mer le 11 juillet. Dans Macaire, nous reconnaissons le prêtre alexandrin inculpé dans la fameuse affaire d'Ischyras, et

Digitized by Google

qui sera retenu captif à Tyr pendant que les ennemis d'Athanase iront mener une prétendue enquête en Égypte. Dans le puissant personnage nommé Jean, nous reconnaissons Jean Archaph, chef des Mélétiens et adversaire constant d'Athanase.

A cette date se produisent, dans la banlieue alexandrine,les faits qu'un certain Calliste raconte à un prêtre nommé Paièus.

A mon bien aimé frère apa Païèus et à Patabeit, prêtres, Calliste dans le Seigneur Dieu, salut. Nous voulons vous faire savoir les événements de céans. Vous avez appris tout de suite ce que nous avons souffert en cette nuit, dans la maison du greffier Héraclius. Car quelques-uns des frères qui sont allés vers nous étaient avec nous dans cette maison et peuvent rapporter eux mêmes les faits. Après ce jour-là, le 25 Pachon, Isaac, évêque de Léto vint trouver Héraïscos à Alexandrie,et voulut dîner avec l'évêque dans le camp. A cette nouvelle, les partisans d'Athanase vinrent, amenant des soldats du duc et du camp ; ils vinrent ivres, à la neuvième heure, après avoir fermé le camp, pour saisir Héraïscos et les frères. Là-dessus, quelques soldats du camp, ayant au cœur la crainte de Dieu, les enlevèrent et les cachèrent dans les magasins du camp ; ils échappèrent aux recherches. <Les agresseurs>, étant sortis, rencontrèrent trois frères qui entraient au camp : les ayant roués de coups et mis en sang au risque de les tuer, ils les chassèrent de Nicopolis. Cela fait, ils revinrent à la porte du Soleil, à l'hôtellerie où sont hébergés les frères : en ayant saisi là cinq autres, ils les confinèrent dans le camp,le soir,et les retinrent captifs jusqu'à ce que le commandant vint au corps de garde le matin : le commandant, assisté du scribe, les prit et les fit chasser de Nicopolis. L'hôtelier Héraclide fut garrotté, maltraité, gourmandé avec menaces : « Pourquoi as-tu admis les moines Mélétiens à l'hôtellerie ? » Il y avait dans le camp un autre frère, Ammon, qui lui aussi accueillait les frères : ils l'enfermèrent dans le camp, lui interdisant d'accueillir les moines dans sa maison. Il n'y a pas d'autre frère que ces deux à recevoir les frères : les autres ont pris peur. Nous sommes angoissés, entièrement séquestrés par eux. Nous avons la douleur de ne pouvoir parvenir jusqu'au pape Héraïscos et le visiter.La nuit où les frères furent maltraités, le commandant des soldats envoya un message à l'évêque : « J'ai commis une faute ; j'étais ivre, la nuit où je maltraitai les frères. » Il fit les frais d'un repas ce jour-là, lui Gentil, pour expier sa faute.

Athanase est très abattu. Lui-même nous cause des soucis par les lettres et messages qu'il reçoit du dehors, depuis que l'empereur, ayant trouvé Macaire dehors à la cour...

Archelaos et Athanase fils de Capiton étaient partis pour délivrer Macaire. La nouvelle en parvint à apa Jean à Antioche : il vint et s'empara de leurs personnes, sachant qu'ils avaient écrit contre Héraïscos de graves calomnies, et qu'Archelaos lui-même avait porté les lettres hors <d'Égypte>. Ainsi Dieu les a conduits tous trois dehors et les y tient. La nouvelle de l'arrestation d'Archelaos abattit

Digitized by Google

profondément Athanase, Malgré les démarches réitérées faites près de lui, il ne s'est pas encore décidé à partir : on a porté son bagage à la mer comme pour un voyage, il l'a fait retirer de la barque, ne voulant pas partir.

J'ai écrit pour vous faire connaître notre détresse. <Athanase> a emmené un évêque de la basse terre et l'a enfermé au marché ; un prêtre de la même région a été mis pareillement au secret, un diacre dans la grande prison ; jusqu'au 28 Pachon, Héraïscos demeure enfermé dans le camp. Grâce à Dieu, ses blessures ont guéri ; — le 27, <Athanase> a fait partir sept évêques : Emis est du nombre, avec Pierre,fils de Tubeste. Ne nous abandonnez pas, frères ; d'autant que <les proscrits> ont laissé des pains derrière eux à l'intention de l'évêque, afin qu'il n'en soit pas dépourvu.Pour moi,achetant du pain pour notre subsistance, j'ai payé l'artaba de blé 14 talents. Si vous trouvez un homme sûr, envoyez-moi quelques pains. Je salue mon père Prauus et tous les frères qui sont avec lui, Théon le diacre, Saprion, Orion, Paphnuce, apa Sarmate, Paomis, Pior, Eudémon, apa Tryphon, Géronce, apa Hiérax, apa Hélénas, apa Aréus, apa Piam, Cornélis, Pisatis, Colluthos, Joseph et ses enfants, Phines. Ne manquez pas, Pères, d'envoyer à Psais de Téroth pour l'artaba de blé. Faites partir Tuas de Tamuros, quee lui aussi aille à Tamuros pour l'artaba de blé ; le temps est venu de la recevoir. Je salue Paul le lecteur, et apa Elia, Anubas le grand, Anubas le petit, Pamutis, Tituès et ses enfants ; Or de Tumnacon et tous les frères qu'il a avec lui ; Paphnuce et Léonidas son frère ; leur autre frère qui est avec eux.

A apa Paièus et à Patabeit. De Calliste.

Paièus, l'un des destinataires de cette lettre, est encore destinataire des sept lettres suivantes (papyrus 1915-1921), écrites les cinq premières en grec, les deux dernières en copte. A travers les lignes de cette correspondance, on peut glaner quelques données sur sa personne. Son père avait nom Dicaeos (1). Lui-même était prêtre, et confesseur de la foi (2), souvenir de la grande persécution. Il exerçait son ministère probablement dans le haut nome de Cynopolis, non loin de ce monastère d'Hathor auquel se rapportait déjà la pièce précédente(3). Son influence devait s'étendre à un groupe considérable. On lui écrit pour lui recommander un chrétien, marchand de vin, tombé dans la détresse financière et poursuivi par ses créanciers (pap. 1915-16) ; pour réclamer son intercession auprès de Dieu, et peut-être auprès des hommes (1917, 1919) ; pour diverses nécessités temporelles (1918, 1920-21). L'auteur de la présente lettre lui donne abondamment les nouvelles du jour, et compte bien éprouver sa bienfaisance.

(1) Pap. 1921, 32.
(2) Pap. 1920, 28.
(3) Pap. 1920, 2, coll. 1913, 3.

Digitized by Google

Ce témoin de la vie chrétienne au IVe siècle, surgissant inopinément des sables égyptiens, tient un langage énigmatique parfois, mais non toujours. Entre les personnages qu'il met en scène, nous reconnaissons immédiatement un Mélétien authentique : c'est Isaac, évêque de Létopolis, qui figure dans le catalogue remis par Mélèce à l'évêque Alexandre. Peut-être faut-il aussi reconnaître dans l'évêque Pierre, fils de Tubeste, ce Pierre évêque d'Héraclée, qui figure dans le catalogue de Mélèce. L'éditeur, M. Idris Bell, a réalisé ces deux identifications, la première sans hésitation, la seconde avec réserve. Il n'indique pas une troisième identification, qui me paraît bien tentante. La voici. Le lecteur a dû remarquer, dans la lettre de Calliste, un nom qui revient jusqu'à quatre fois (l. 7, 25, 36, 45), celui d'Héraïscos. Héraïscos n'est pas le premier venu : il est qualifié d'évêque (l. 8) et de pape (l. 25). Comment un personnage si notable n'a laissé, par ailleurs, aucune trace dans les annales mélétiennes, c'est ce qu'on a peine à comprendre. Son ascension avait dû être rapide, s'il est vrai qu'en 325 il manquait au catalogue de Mélèce, et qu'en 335 il avait conquis dans la secte cette position éminente. Mais est-il bien sûr qu'Héraïscos manque au catalogue de Mélèce? Ce catalogue mentionne tout à la fin, parmi les clercs d'Alexandrie, Héphestion diacre, et Macaire prêtre du camp : *Ἡφαιστίων διάκονος, καὶ Μακάριος πρεσβύτερος τῆς Παρεμβολῆς*, la lettre de Calliste nous montre Héraïscos exerçant précisément dans le camp son ministère épiscopal ; Isaac est venu le trouver là, *ἐν τῇ Παρεμβολῇ*. Héraïscos ne serait-il pas le même personnage qu'Héphestion? La confusion graphique des deux noms est des plus faciles ; et s'il faut risquer une supposition, l'on supposera que la vraie leçon est celle qui revient jusqu'à quatre fois dans la lettre de Calliste, non celle qui apparaît une fois dans le texte de saint Athanase et ne reparaît nulle part ailleurs. Si notre conjecture est fondée, il n'y a pas d'Héphestion mélétien ; mais Héraïscos, associé comme diacre dès l'année 325 au prêtre Macaire, qui exerçait son ministère dans le camp d'Alexandrie, n'aura pas tardé à lui succéder ; dix ans après, nous le retrouvons au même lieu, exerçant le ministère sacerdotal et même ayant, aux yeux des Mélétiens, rang d'évêque.

Sans vouloir tout relever dans cette lettre, attachons-nous à ce qu'elle offre de plus saillant : l'extrême tension des rapports entre Égyptiens catholiques et Mélétiens, à la veille du concile de Tyr. Il apparaît qu'on se molestait, qu'on se frappait, et que les violen-

Digitized by Google

ces venaient quelquefois des rangs catholiques. Il apparaît en outre qu'en présence de l'effervescence des esprits, Athanase avait pris des mesures énergiques, puisque d'un coup il venait d'arracher à leurs sièges sept évêques. Ces faits nouveaux demandent à être remis en face de ceux que nous connaissons d'ailleurs.

Il est trop certain que, pour les catholiques en général et pour Athanase en particulier, la situation, à la veille du concile de Tyr, devenait intolérable. Les Mélétiens avient trahi tous leurs engagements ; ils ne songeaient qu'à évincer la hiérarchie catholique, représentée par Athanase, et à faire prévaloir l'arianisme sur la foi de Nicée, défendue par Athanase. De la Thébaïde, où il avait pris naissance, le mouvement s'étendait sur la Basse-Égypte. Et la propagande mélétienne échauffait les esprits par des récits tels que l'affaire d'Arsène et l'affaire d'Ischyras.On comprend que beaucoup de catholiques aient vu dans le mélétianisme un danger public, et qu'Athanase se soit vu amené à sévir.

Athanase vient d'arracher à leurs sièges sept évêques d'un coup. Le pouvoir du primat d'Alexandrie suffisait à de telles exécutions. Celle-ci nous étonnera moins si nous réfléchissons à ce qu'était. l'épiscopat issu de Mélèce. On sait déjà ce que valait Jean Archaph, le chef de cet épiscopat. Par ailleurs, on a vu la première accusation contre Athanase, celle des tuniques de lin, lancée par trois évêques mélétiens : Ision d'Athribi, Eudémon de Tanis et Callinique de Péluse : tous trois avaient même fait le voyage de Nicomédie pour porter leur calomnie à la cour, où ils furent éconduits. On a vu l'affaire d'Ischyras lancée par trois autres évêques mélétiens : Isaac de Cléopatris, Héraclide de Niciopolis et Isaac de Létopolis. Nous reconnaissons Isaac de Létopolis : c'est (justement) le héros de l'incident raconté par Calliste, et nous nous demandons ce qu'allait faire ce fourbe dans la banlieue d'Alexandrie. Voilà donc sept hommes capables de tout, sept évêques dont les noms figurent au catalogue de Mélèce.Ne sont-ce pas précisément les sept évêques destitués par Athanase ? Nous nous garderons bien de l'affirmer, mais rien n'empêche de le conjecturer. De tels hommes, Athanase ne pouvait rien attendre de bon, ni pour l'Église ni pour lui-même. S'ils ont siégé à Tyr, ils ne pouvaient que le condamner. On s'explique aisément qu'Athanase ait cru devoir soustraire leurs troupeaux à ces mauvais bergers.

Sans doute, pour porter un jugement éclairé, il nous manque, sur les mêmes faits, un récit parallèle émané de l'autre parti. Re-

Digitized by Google

connaissons d'ailleurs que les Mélétiens ont pu pratiquer certaines vertus, et d'abord l'assistance fraternelle. De ce fait, la correspondance du prêtre Paièus rend distinctement témoignage. Et donc elle met une note claire au tableau, par ailleurs très sombre, des origines mélétiennes.

Paris. Adhémar D'ALÈS.

Digitized by Google

ÉTUDE CRITIQUE

SUR

LA PLUS ANCIENNE BIOGRAPHIE DE SAINT AMAND

Saint Amand, mort, d'après l'opinion commune, peu de temps après 675, est le principal apôtre du nord de la Gaule et il a contribué plus qu'aucun autre à la défaite du paganisme dans ces régions.

On possède plusieurs biographies de ce saint. Mais nous n'examinerons ici que la plus ancienne qui a servi de source presque unique à tous les écrivains postérieurs.

Il existe au sujet de cette œuvre littéraire deux opinions opposées. D'après la première, la plus ancienne biographie a pour auteur un certain Baudemond, le même qui, en 674-675, souscrivit en ces termes à un testament de saint Amand, heureusement conservé : « *Ego Baudemundus, peccator, iubente domno meo Amando, hanc epistolam deliberationis suae scripsi et subscripsi.* » (1) Composée par un contemporain bien informé, et de plus relativement longue, précise et retraçant toute la carrière apostolique de saint Amand, elle occuperait une des meilleures places dans la littérature hagiographique de l'époque mérovingienne. Cet ensemble de conclusions admises jusqu'alors, avec quelques divergences de détails, par tous les historiens (2), fut attaqué, en 1910, par l'érudit allemand, M. Br. Krusch, à qui nous devons tant d'éditions définitives de biographies mérovingiennes et, en particulier, de celle même d'Amand (3). Pour lui, la *Vita prima* n'est pas sortie de la plume de Baudemond ; elle n'a été rédigée qu'à l'époque caro-

(1) MHG, *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. V, p. 485. Nous citerons ainsi : SRM,V, ce volume dans lequel se trouve éditée notamment la *Vita Amandi prima* (= V.A).

(2) Nous nous contenterons de renvoyer ici à L. Van der Essen, *Étude critique et littéraire sur les Vitae de saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, p. 336-49. Louvain, 1907.

(3) SRM, V, p. 395-423 (introduction critique), p. 423-48[illegible] (éditions).

Digitized by Google

lingienne ; elle pourrait avoir pour auteur Gislebert, d'abord moine et abbé à Elnone, ensuite évêque de Noyon-Tournai, et mort en 782 ; elle contient tant d'invraisemblances et d'erreurs, on y remarque tant d'omissions, qu'il est impossible de lui accorder quelque valeur. En rendant compte de cette nouvelle manière de voir, le regretté bollandiste Albert PONCELET, semble l'avoir admise en bonne partie. « Il [M. KRUSCH] est le premier à ne pas faire usage de la Vie *BHL*, 332 [de notre *Vita prima*], laquelle fournit infiniment plus de détails,mais ne mérite pas confiance. L'auteur se donne pour un contemporain et on a cru que c'était Baudemond, le prêtre qui écrivit en 674-675 le testament — bien authentique celui-là — de saint Amand ; mais, en fait, aucun document ancien n'attribue l'ouvrage à Baudemond, et il n'y a à le faire qu'un martyrologe qui semble de basse époque. Par une suite de rapprochements, parfois bien ténus du reste, M. KRUSCH s'efforce de montrer que la *Vita Amandi* est postérieure à la Vie de saint Éloi et antérieure à la Vie de saint Hubert ; le second point nous semble clair ; les preuves apportées pour établir le premier sont un peu minces, mais rendent la chose assez probable. Donc la *Vita Amandi* daterait seulement de l'époque carolingienne. Peut-être la Vie *BHL*, 332, a-t-elle été écrite dans le diocèse de Noyon, du temps et sous l'inspiration de Gislebert, évêque de Noyon et abbé d'Elnone († 782), un siècle environ après la mort d'Amand. Elle a un air fabuleux bien accentué et s'accorde malaisément avec ce que nous savons par les documents authentiques. Il faut donc renoncer désormais à prendre pour argent comptant les faits qu'elle est la première à affirmer, et notamment Amand ne devra plus être considéré comme un évêque de Tongres-Maastricht, mais comme un simple évêque-missionnaire sans diocèse déterminé. Sans doute cela réduit de beaucoup ce qu'on aura désormais à raconter au sujet d'Amand ; mais il n'y perdra pas, semble-t-il, et sa physionomie n'aura plus le caractère incohérent, inquiet, agité, qu'avait mis si vivement en relief M. HAUCK, en racontant d'après le prétendu Baudemond la carrière du saint évêque. » (1) Plus tard, un autre savant belge, mort quelques années après son ami,le P. PONCELET, Godefroid KURTH, se prononçait à son tour. Dans un article où il s'attachait cependant à démontrer l'arbitraire ou la fausseté de certaines assertions de M. KRUSCH par rapport à saint Lambert ou au premier biographe de celui-ci, il ajoutait : « Nous lui devons

(1) *Analecta Bollandiana*, 1910, t. XXIX, p. 448 s.

Digitized by Google

[à la critique de KRUSCH] le dernier mot sur plus d'un texte important ; je citerai notamment ses conclusions relatives à la chronique de Frédegaire, aux Vies de saint Léger, de saint Amand, et de saint Remacle. » (1)

Dans un remarquable article de dictionnaire, Mgr LESNE admet, comme probable, l'époque de composition fixée par M. KRUSCH. Mais il reproche à ce savant de dénier toute valeur à la VA et de reconstituer la vie du saint sans en tenir compte. « Bien que composée probablement un siècle après la mort du saint, écrit-il, elle consigne vraisemblablement les souvenirs traditionnels. » (2)

Notre ambition dans ces pages n'est pas d'arriver à des conclusions nouvelles sur un texte si étudié. Mais ayant pris sur nous de composer une biographie, aussi sérieuse que possible, du grand apôtre de la Belgique (3), nous avons dû mûrement peser les avis en présence. Peut-être le contact prolongé avec cette ancienne biographie nous aura-t-il permis de rejeter certaines hypothèses, d'en fortifier d'autres et d'apporter telle solution intermédiaire. Mais il nous a aussi convaincu de la complexité des problèmes que pose cette *Vita*, de la difficulté d'aboutir à son sujet à un système nettement tranché, qui ne soit pas hypothétique, et du mérite des auteurs qui ont traité la question avant nous.

§ 1. RÉSUMÉ DE LA PLUS ANCIENNE BIOGRAPHIE.

Il y a une différence considérable entre ce que nous racontaient les historiens modernes de saint Amand avant 1910 et ce que d'aucuns se contentent de retenir aujourd'hui de sa vie. Au début d'un article nécessairement assez développé cette comparaison nous paraît indispensable pour le lecteur ; elle mettra sous ses yeux, d'après les sources diplomatiques et les sources littéraires les plus anciennes, — que ces dernières soient ou ne soient pas dignes de confiance — toute la carrière du grand apôtre de la Belgique.

Les historiens qui se passent de la VA nous montrent d'emblée saint Amand à l'œuvre. Sa résidence habituelle, le centre de son activité, se trouve à Elnone, sur la Scarpe, abbaye fondée et déjà

(1) *Études franques*, t. II, p. 331. Bruxelles, 1919.

(2) *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, publié sous la direction de Mgr A. BAUDRILLART, fasc. IX, col. 944. Paris, 1913.

(3) Cette étude fait partie de l'introduction d'une Vie de saint Amand qui est sous presse.

Digitized by Google

comblée de privilèges sous Dagobert I († 639). Amand s'y dépense en compagnie de Jonas de Bobbio, le futur auteur de la *Vita Columbani*, à l'évangélisation des Francs païens de ces régions, pendant les trois années 639 à 642. La construction par le saint d'une église à Anvers ; son apostolat auprès des peuplades du littoral de la mer du nord, en particulier des Frisons, sous la protection de Dagobert I et de Sigisbert III ; ses rapports avec la famille des maires du palais d'Austrasie, et notamment avec sainte Itte et sainte Gertrude, les fondatrices de l'abbaye de Nivelles, entre 640 et 652 ; la signature qu'il apposa en 637 ou 638 au privilège de Rebais ; la réponse qu'il reçut, en 649, du pape saint Martin, pour le dissuader de renoncer à la charge d'évêque-missionnaire (car il n'aurait jamais été évêque de diocèse) et lui demander les avis des évêques d'Austrasie contre l'hérésie monothélite ; la fondation, en 663, d'une filiale d'Elnone, à Barisis-au-Bois, dans l'Aisne ; enfin le testament du saint en 674-675, suivi peu après de sa mort : tels sont les faits qui peuvent être considérés comme acquis à l'histoire.

La VA, elle, suit son héros du berceau à la tombe. Mais les indications chronologiques ne se rencontrent que très rarement dans cette biographie. Le lien logique entre les faits y apparaît souvent si lâche qu'on se demande s'ils se sont toujours succédé dans l'ordre où l'auteur nous les narre. Divers chapitres débutent par des formules vagues de ce genre : *Per idem autem tempus* ; *Non multo post* ; *Paucis transactis diebus* ; *His ita gestis*. Notons encore que les prodiges opérés par Amand intéressent et retiennent le biographe, plus que les autres événements.

Voici successivement le saint en Aquitaine, où il naquit de parents « chrétiens et nobles » ; puis dans l'île d' Yeu, en Vendée, où encore tout jeune il se fit moine ; à Tours,où il reçut la cléricature ; à Bourges, où il vécut en ascète près de quinze ans ; à Rome, où se déclara sur le tombeau du prince des apôtres sa vocation apostolique ; en Gaule, où il se vit contraint par le roi et les évêques à accepter l'épiscopat et où il commença ses labeurs apostoliques. Manifestement le biographe éprouve plus d'embarras pour assigner une place précise aux épisodes prodigieux rappor és alors à propos d'un second voyage à Rome (ch. 10-12). Puis il s'attache à la prédication de saint Amand dans le *pagus* de Gand, sous le roi Dagobert, (622-639) et décrit l'opposition que firent à l'Évangile ces barbares, domptés seulement par un miracle (ch. 13-15). Des rives de l'Escaut on passe au sud du Danube, où l'apôtre tente assez vainement

Digitized by Google

de gagner des Slaves au Christ (ch 16). Exilé pour avoir censuré trop audacieusement l'immoralité du roi, du roi Dagobert toujours, il est rappelé par lui pour conférer le baptême au jeune Sigisbert, né en 630-631 (ch. 17). Le siège de Tongres devenu vacant, l'évêque-missionnaire se voit contraint à l'occuper pendant trois années, mais il y renonce à cause de l'opposition du clergé (ch. 18). Son zèle le porte ensuite au nord, chez les Frisons (ch. 19), puis, au sud, chez les Vascons (ch. 20). Il revient en Belgique et, sans s'interdire toute course apostolique, il réside ordinairement à Elnone (ch. 21). Au règne du roi Childéric II (636-675), le biographe rapporte la fondation d'une abbaye à Nant (ch. 22-25). Enfin, Dieu rappelle à lui son serviteur dont les restes précieux reposent à Elnone (ch. 26).

Ainsi nous connaissons, indépendamment de la VA, et en particulier par certains actes diplomatiques, un nombre restreint de faits qui en général ne sont pas même relatés dans la plus ancienne biographie. D'autre part, celle-ci raconte, en s'attachant autant que possible à l'ordre chronologique, toute la vie mouvementée du prédicateur, et elle permet de saisir, avec l'importance de son rôle comme apôtre, quelques traits de sa physionomie vraiment captivante et extraordinaire.

§ 2. Age de l'ancienne biographie.

Pour tâcher de l'établir, il faudra rechercher de quand date la VA et quel est son auteur. Travail des plus laborieux et qui, en outre, ne sera pas couronné d'un plein succès. On dirait que le biographe, de parti-pris, dissimule sa personnalité et il n'a pas plus tôt commencé à s'inspirer d'un autre écrivain, qu'il se sent déjà tout honteux de paraître à sa remorque.

A. **Age des manuscrits et latin de la VA.**

Nous ne pouvons recourir au premier moyen de fixer l'âge de l'ancienne biographie, à savoir par l'âge des manuscrits qui nous l'ont conservée. Ceux-ci ont été réunis, classés, décrits, avec la maîtrise qui le distingue dans ce genre de travail, par M. Br. Krusch (1). Mais les plus anciens ne remontent qu'au IXe siècle, alors que les érudits ne dépassent jamais les dernières années du VIIIe comme terme extrême assigné à la composition de la VA.

(1) SRM, V, p. 411-423.

Digitized by Google

L'examen de la langue pourra-t-il nous aider davantage?

Le latin de l'ancienne biographie est le latin barbare antérieur à la renaissance carolingienne. Pour nous borner à quelques exemples, le nominatif et l'accusatif remplacent parfois l'ablatif absolu, l'accusatif et l'ablatif sont employés l'un à la place de l'autre, le masculin se rencontre là où grammaticalement il faudrait le féminin, les verbes passifs et actifs sont confondus et les déponents se conjuguent comme les actifs, etc. (1). Mais est-il besoin de rappeler que la renaissance carolingienne ne coïncide pas avec l'avènement des carolingiens ni même avec celui de Charlemagne, et qu'elle s'est produite plus ou moins rapidement d'après les endroits? Une lecture même superficielle des différentes *Vitae* éditées dans les *Scriptores rerum Merovingicarum* prouve que, jusqu'à la fin du VIIIe siècle, beaucoup d'auteurs transgressent les règles les plus élémentaires de la grammaire. Alors ce n'est pas non plus le style de l'ancienne biographie, que M. Krusch a tâché de rétablir dans son état primitif, qui nous permettra de choisir entre les opinions divergentes relativement à l'âge de la VA.

B. **Examen de certaines formules.**

Quelques formules méritent de retenir notre attention. Au moins si elles sont véridiques, elles ne nous autorisent pas à retarder jusqu'à l'époque carolingienne la composition de l'ancienne biographie.

Transcrivons ces formules :

Au ch. 2, le biographe raconte qu'à l'île d' Yeu,où il se fit moine, le saint rencontra un jour un serpent *mirae magnitudinis,sicut hisdem vir Dei narrare consueverat.* Et, plus bas, à propos du miracle qui suivit cette rencontre : « *Hoc initium signorum apud nos multorum fama volitante perlatum est.* »

Au ch. 14, au début d'une histoire qu'il raconte, le biographe s'exprime ainsi :

« Illud etiam operae pretium huic scedulae adnotandum putavimus quod viro venerabili presbytero, nomine Bono, narrante didicimus, qui testabatur se praesens fuisse quando haec gesta res est. »

Il s'agit là d'un fait qui doit se passer sous Dagobert († 639). Au ch. 22, se servant d'une expression de la *Vita Martini,* X,

(1) *Ibidem,* p. 405 s. ; 420 ss.

Digitized by Google

8, il affirme que plusieurs des compagnons d'apostolat d'Amand, sont devenus dans la suite abbés :

« Atque ex eisdem fratribus plures postea abbates vel honorificos vidimus viros. »

Le chapitre 24, rapportant un fait de la fin de la vie d'Amand, débute ainsi :

« Nec illud quoque praetereundum putavi, quod presbytero quodam nomine Erchengesilo, venerabili atque fideli viro, narrante, didici. »

Au ch. 26, se rapprochant dans la forme des Dialogues de saint Grégoire le Grand, il écrit :

« Quantum ad nostras, fidelibus narrantibus viris, perlatum est aures, si omnia cupiam persequi,dies, ut opinor,antequam sermo cessabit ».

D'autres fois, il rapporte des paroles du Saint en ajoutant : « *respondisse fertur* » (ch. 3), « *dixisse fertur* » (ch. 25) (1).

Aucun de ces passages, que nous supposons ici conformes à la vérité, ne révèlent chez le biographe une connaissance personnelle de son héros. Le commencement du premier récit, celui du serpent, pourrait faire croire le contraire (*sicut hisdem vir Dei narrare consueverat*). Mais à la fin du même chapitre, nous apprenons que ce miracle est parvenu aux oreilles du biographe et de son entourage *multorum fama volitante.*

Cependant certaines de ces formules dénotent au moins un biographe assez proche de l'époque d'Amand. La tradition orale qui, comme nous le verrons, est la source unique discernable en son œuvre et qui y reste le plus souvent indéterminée, se précise deux fois par l'addition du nom de l'informateur. Dans le premier cas c'est Bonus. Or, Bonus a été témoin oculaire d'un fait rapporté au règne de Dagobert I (622-639) (2). Ajoutons que l'auteur de la VA a connu plusieurs compagnons d'Amand dans les courses apostoliques de celui-ci, devenus ensuite abbés ou *honorifici viri.* Ces formules ne peuvent aucunement avoir été employées après 750.

A supposer toutefois qu'elles soient conformes à la vérité... En effet, bien des hagiographes feignent d'avoir été contemporains de tel saint ou de se servir de données fournies par des contemporains (3).

(1) *Ibidem*, p. 432, 438, 445, 447, 449.

(2) Dans le second cas c'est Erchangésile. Mais sa présence à Ressons-sur-Matz (Oise), quand s'y produisit la guérison longuement racontée au ch. 24, n'est pas attestée formellement.

(3) Voir par exemple l'étude de M. L. Van der Essen, *Hucbald de Saint-Amand* (c. 840-930), *et sa place dans le mouvement hagiographique médiéval*, dans la RHE, 1923, t. XIX, p. 345.

Digitized by Google

Nous n'ajouterons donc pleinement confiance à ces déclarations que si d'autres indices nous permettent d'avancer l'âge de la VA jusqu'à l'époque mérovingienne et de faire fond sur la sincérité de ce biographe.

C. Sources. Emprunts faits par la VA et à la VA.

Par *sources* (écrites) nous entendons ici les pièces littéraires ou diplomatiques qui ont ou auraient, d'après certains auteurs, fourni au biographe des renseignements sur saint Amand ou en général sur des faits racontés dans la VA. Nous les distinguons des simples *emprunts,* c'est-à-dire des passages plus ou moins longs que l'auteur a pris à d'autres écrits,uniquement pour agrémenter son style.

1. *Sources.*

Il est impossible de découvrir dans la VA la moindre trace d'une source écrite, aujourd'hui conservée, et qui fasse mention de saint Amand. Le narrateur eût pu découper dans la *Vita sanctae Geretrudis* et dans la *Vita sancti Columbani* quelques lignes relatives au Saint ; il eût trouvé dans l'analyse du testament du grand apôtre, la matière d'un beau chapitre ; il eût donné de son héros une idée plus exacte et plus grande encore en résumant la longue et précieuse lettre que lui adressa le pape saint Martin. Mais rien de ces vénérables témoignages en faveur d'Amand n'a passé dans l'ancienne biographie. M. Krusch croit bien qu'il faut faire une exception pour le dernier document que nous venons de citer. Nous apprenons au ch. 18 que l'évêque de Tongres rencontra une vive opposition dans son clergé et donna pour cela sa démission. Voici ce passage :

« Multi etiam, quod dictu nefas est, sacerdotes atque levitae, praedicationem illius respuentes, audire contempserunt ; at ille secundum evangelii praeceptum pulverem de pedibus in testimonium excutiens ad alia properabat loca. »

Or, d'après l'érudit allemand, l'auteur de la VA « s'est servi librement (*licentius*) de la lettre du pape Martin trouvée dans quelque *codex* canonique » (1).

Transcrivons donc aussi les lignes de cette lettre qui auraient pu influencer le passage de la biographie cité plus haut.

« Sed quantum nobis laborum vestrorum operatio magnam gaudii

(1) SRM, p. 405.

Digitized by Google

ubertatem inducit, tantum pro duritia sacerdotum gentis illius conterimur, quod, postpositis salutis suae suffragiis, atque redemptoris nostri contempnendo servitia, vitiorum foederibus (1) ingravantur... Suggestum est namque nobis, eo quod presbyteri seu diaconi aliique sacerdotalis officii post suas ordinationes in lapsum inquinantur, et propterea nimio merore fraternitatem tuam adstringi velleque pastorale obsequium pro eorum inoboedientia deponere... »

Il n'existe d'abord entre ces deux passages aucune ressemblance littérale (2) ; du point de vue des idées, il est simplement affirmé, dans le premier, que les *sacerdotes atque levitae* repoussèrent la prédication d'Amand, refusèrent de l'écouter et, qu'à la suite de cette opposition, l'apôtre gagna un autre champ d'activité ; il est bien précisé, dans le second, que les *presbyteri seu diaconi aliique sacerdotalis officii post suas ordinationes in lapsum inquinantur*, et qu'à cause de cela Amand veut renoncer à l'épiscopat. Il semble donc absolument arbitraire de découvrir une dépendance entre ces deux textes. Bien plus, si le biographe avait eu connaissance de cette lettre d'un pape martyr, de cette lettre si élogieuse pour saint Amand, de cette lettre qui le charge de la lutte contre le monothélisme dans le Nord, il paraît hautement vraisemblable qu'il aurait au moins nommé le pape Martin, l'illustre correspondant de son héros. Tenons-nous donc ferme à la conclusion suivante : l'unique source que l'on peut reconnaître dans la VA, c'est la tradition orale.

2. *Emprunts faits par la Vita Amandi.*

La question des emprunts littéraires doit nous arrêter davantage parce qu'elle est beaucoup plus complexe et parce qu'elle nous permettra de préciser quelque peu l'âge de l'ancienne biographie.

D'une façon générale, les emprunts de la VA sont rares et ils sont courts. Si courts même qu'on peut se demander souvent s'il n'y a pas là seulement des expressions latines retenues de mémoire, de simples réminiscences de quelque lecture. Aussi conviendra-t-il de procéder avec une extrême prudence et de ne pas conclure à une dépendance littéraire du fait de deux ou trois expressions perdues au cours d'un texte étendu. Des textes de quelques lignes offrant entre eux plusieurs ressemblances de fond et de forme nous paraîtront plus concluants.

L'ouvrage le plus familier au biographe est la Vie, toujours si

(1) *Foedus*, au lieu de *Foeditas* (KRUSCH, *ibidem*, p. 453, note 2).
(2) *Ibidem*.

Digitized by Google

populaire, de saint Martin par Sulpice-Sévère (1) ; en second lieu viennent les Dialogues de saint Grégoire, non moins répandus, en particulier le second, consacré à la Vie de saint Benoît (2) ; enfin on retrouve dans la biographie ancienne quelques expressions qu'ont également saint Jérôme (*Vita Pauli, Vita Hilarionis*), la biographie légendaire du pape saint Sylvestre éditée dans le *Sanctuarium* de Mombritius, la Passion de Saint Symphorien, martyr d'Autun, l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours, la lettre de Victor d'Aquitaine au prêtre Hilaire (457) et la correspondance de Sulpice-Sévère (3). Nous n'insistons pas sur ces ressemblances (qui, sans doute, ne sont pas toujours des emprunts), parce qu'elles ne peuvent nullement nous aider à découvrir la date de VA.

Mais, d'après M. Krusch, le biographe carolingien de la VA aurait encore utilisé les Vies de saint Ouen, de saint Éloi et de saint Boniface. Que faut-il penser de ces affirmations ?

A. Vita Audoini.

Au ch. 6 de la VA est raconté le premier voyage du saint à Rome, celui qui décida de sa vocation apostolique. Au ch. 10 de la Vie de saint Ouen, il est aussi question d'un séjour de cet évêque de Rouen dans la Ville éternelle. Ouen avait alors près de 75 ans.

Vita Amandi, c. 6.	*Vita Audoini*, c. 10 (4)
His ita gestis, *caelesti* iterum inflammatus *desiderio*, incidit ei cogitatio (5) *ut ad limina* beatissimorum *apostolorum* Petri et Pauli *properare deberet*... Tandem Romam pervenit, ibique sancto satiatus *desiderio*, praedulcia in liminibus apostolorum *figens oscula*...	Nam cum semper eius mens ob amorem Sanctae Trinitatis in *caelestibus* anhelaret, ardebat *desiderio ut ad* sanctorum *apostolorum limina properare deberet*... Vota complens, *desideria* satisfaciens, monumenta sanctorum visitans et eorum pavimenta corpore prostratus *oscula figens*...

Ces deux passages trahissent manifestement une dépendance. Il est impossible de déterminer d'une manière certaine lequel des deux biographes est le plagiaire. Il y a plus de raisons de croire avec

(1) Pour dix passages indiqués dans l'édition de M. Krusch avec renvoi, dans la marge, au passage correspondant de Sulpice-Sévère
(2) Pour quatre passages.
(3) SRM, V, p. 403 et manchettes.
(4) SRM, V, p. 559 s. E. Vacandard, *Vie de saint Ouen*, p. 244 s. Paris, 1902. Nous soulignons les mots communs aux deux textes.
(5) Cette dernière expression se trouve dans la *Vita Pauli* de saint Jérôme, ch. 7 (PL, t. XXIII, col. 22).

Digitized by Google

MM. Krusch et Levison (1) que c'est celui de saint Amand, qui, au ch. 17, mentionne les relations entre son héros et Ouen ou Dadon, encore haut fonctionnaire à la cour mérovingienne. Saint Ouen est mort le 24 août 684. Sa *Vita prima* a été composée dans les premières années du viiie siècle (2). Nous avons ainsi une donnée sérieuse. La VA n'est pas antérieure à l'année 700, nous pourrions même dire à l'année 710.

B. Vita Eligii.

M. Br. Krusch signale deux passages de la *Vita Amandi* qui lui paraissent dépendre de la *Vita Eligii*. Or celle-ci, dans l'état où nous la possédons, remonte, d'après lui,au début de la période carolingienne, à l'époque de saint Boniface († 754). Transcrivons d'abord le second de ces passages.

Vita Amandi, c. 9.	*Vita Eligii*, l. I, c. 10 (3)
Si quos etiam *captivos* vel pueros transmarinos invenisset, *dato pretio redimebat*, spiritalique eos regenerans lavacro, litteris affatim imbui praecipiebat, praemissaque libertate, per diversas relinquebat ecclesias, pluresque ex his postea episcopos vel presbyteros seu honorificos abbates fuisse audivimus.	... Sane ubicumque venumdandum intellexisset mancipium, magna cum misericordia et festinatione accurrens, mox, *dato pretio*, liberabat *captivum* ; interdum etiam usque ad viginti et triginta seu et quinquaginta numero simul *a captivitate redimebat*... Romanorum scilicet, etc.

L'autre passage inspiré, d'après M. Krusch, de la *Vita Eligii* doit être comparé aussi à la *Vita Hilarii* de Venantius Fortunatus ; en effet, d'après l'érudit allemand, le texte parallèle de la *Vita Eligii* étant plus conforme à la *Vita Hilarii* que celui de la *Vita Amandi*, le biographe de celle-ci a copié la *Vita Hilarii* par l'intermédiaire de la *Vita Eligii* (4).

Vita Hilarii, c. 2 (5)	*Vita Eligii*. Prol. (6).	*Vita Amandi*. Prol.
Sed ne protracta pagina *fastidium* potius *generet* quam provocet auditorem, etsi *cum* mea	At nostra haec si placet *oratio*... *Sed ne prolixa* praefatio prius *fastidium ge-*	Igitur *ne prolixa oratio* horrorem incutiat *generetque*, ut adsolet, legenti *fastidium*, vitam

(1) SRM, V, p. 434 et 544.
(2) Vacandard, *Op. cit.*, p. xiii ; SRM, V, p. 543 et 572.
(3) SRM, IV, p. 677.
(4) *Ibidem*, t. V, p. 403.
(5) MGH, *Auctores antiquissimi*, t. IV, 2, p. 2.
(6) SRM, IV, p. 665.

Digitized by Google

verecundia vobis *quidem obedientiam et illi impendo de quo...*	*neret* quam lector supercilium historiae inclinet, licet *cum verecundia* fratribus *quidem obedientiam et illi impendo de quo...*	sancti Amandi ... *contempta verecundia* tradere curabo.

Faut-il donc admettre d'après cette comparaison que la VA est carolingienne? Il nous semble que non.

Pour le premier texte d'abord, il y a lieu de remarquer que l'une des grandes préoccupations des apôtres mérovingiens fut de racheter des captifs (1) ; que ce sujet est souvent abordé dans leurs biographies ; que la bonne œuvre en question se traduit naturellement par *redimere* ou *liberare captivos* ; que l'expression *dato pretio* est assez courante pour qu'on l'emploie en traitant cette matière sans devoir la chercher chez un autre écrivain. D'ailleurs, si M. Krusch pense que la *Vita Eligii* est carolingienne, dans l'état où nous la possédons, il admet aussi qu'à sa base se trouve une *Vita Eligii* plus ancienne écrite par saint Ouen († 684), et que le passage relatif au rachat des captifs se rencontre précisément dans une partie de la *Vita Eligii* qui a chance de remonter à saint Ouen(2)

Le second passage ne contient qu'une déclaration banale fréquente dans les écrits hagiographiques, et exprimée en termes fort semblables. La *Vita Eligii* a copié directement la *Vita Hilarii*. La VA n'a-t-elle utilisé cette dernière que par le moyen de la *Vita Eligii*? Cela paraît déjà moins sûr, bien que la *prolixa oratio* de la VA ressemble plus à la *Vita Eligii* qu'à la *Vita Hilarii*. Peut-on tabler avec quelque certitude sur un changement si minime, dans un seul passage, et dans un passage si banal?

C. Vita Bonifatii.

Il s'agit de la Vie de saint Boniface († 754), par Willibald, prêtre de Mayence, composée entre 755 et 768 (3). M. Krusch signale trois passages de la VA qui doivent être rapprochés de cette œuvre. Pour deux d'entre eux, il se contente de marquer la ressemblance en note (4). Pour le troisième, relatif au premier voyage de saint Amand à Rome, et à la bénédiction qu'il reçut de saint Pierre, M.

(1) Voir p. ex. E. Loening, *Geschichte des deutschen Kirchenrecht*, t. II, p. 247 s. Strasbourg 1878 et surtout E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. I, p. 357-369, Paris, 1910.

(2) SRM, IV, p. 676, note 5. Cfr p. 651 et Vacandard, *op. cit.*, p. 239.

(3) *Vitae Bonifatii*, ed. W. Levison (Scriptores rerum germanicarum ex Monumentis Germaniae historicis separati). Hanovre 1905.

(4) SRM, V, p. 428, note 7, p. 429, note 1, p. 434, note 2.

Digitized by Google

KRUSCH y insiste davantage et s'exprime ainsi dans son introduction critique :

« Sane benedictionem apostolicae sedis Bonifatius, Romam profectus anno 719, acceperat ad temptandos Germaniae populos, utrum praedicationis semen reciperent annon, atque vel verba Willibaldi (c. 5), in *Vita Amandi* redire videntur,ita ut dubitari nequeat quin locus illi biographo ante oculos obversatus sit. » (1)

Les deux premiers passages en question se trouvent dans le prologue de la VA. Celui-ci, comme le cas se présente fréquemment, contient relativement beaucoup plus d'emprunts que le reste du texte. Les auteurs des biographies donnaient un soin spécial à ces morceaux qui, d'ailleurs, abondent en propositions banales et en formules clichées d'humilité (2). Pour la facilité du lecteur, nous transcrirons ce prologue tout entier dans la première colonne du tableau ci-après et nous publierons en regard des passages parallèles d'autres ouvrages, sur lesquels nous attirons l'attention au cours de cette étude. Dans la seconde colonne le lecteur trouvera quelques extraits du prologue de la Vie de saint Hilarion par saint Jérôme, de la Vie de saint Martin par Sulpice-Sévère, du premier Dialogue du même auteur, enfin de la *Vita Hilarii* de Venantius Fortunatus, passages que rappellent divers endroits du prologue de la VA. Dans la troisième et la quatrième colonne figureront respectivement des extraits de la lettre de Victor d'Aquitaine au prêtre Hilaire (457) et du prologue de la *Vita Bonifatii* ; ils doivent être juxtaposés ; M. KRUSCH a en effet démontré que celui-ci avait pillé celui-là (3). Des chiffres arabes placés en tête des passages

(1) *Ibidem*, p. 403.

(2) Il ne faut pas attendre l'époque carolingienne pour rencontrer de ces prologues ou, d'une façon plus générale, de ces *Vitae*, dans lesquels se découvrent aisément des expressions ou même des passages plus étendus,que l'on retrouve dans des ouvrages plus anciens, comme ceux de Sulpice-Sévère, ceux de Grégoire de Tours, ou des *Vitae* mérovingiennes antérieures comme la *Vita Columbani*. Pour nous borner à deux exemples et ne pas sortir du t. V des *Scriptores rerum merovingicarum* où se lit la VA, la *Vita* A de saint Wandrille, abbé de Fontenelle († avant 672), écrite, d'après MM. LEVISON et KRUSCH,vers 700, utilise dans son prologue seul la *Vita Albini* de Fortunat,les *Moralia* de Grégoire le Grand, la *Vita Columbani* de Jonas de Suse (SRM, V, p. 1-13). Dans la *Vita Germani abbatis Grandisvallensis* († vers 665),écrite peu de temps après la mort du saint,par Bobolène, et très courte, il y a des passages nombreux à rapprocher de la *Vita Columbani*, de la *Vita Silvestri* et de la *Vita Martini* (Ibidem, p. 25-40). Deux de ces dernières sources sont aussi citées par M. KRUSCH comme ayant inspiré la VA.

(8) *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*,

Digitized by Google

parallèles permettront aisément de les comparer. Pour le moment le lecteur s'attachera surtout au rapprochement entre la première colonne et la quatrième, entre la VA et la *Vita Bonifatii*.
La ressemblance entre les deux prologues se borne à deux expressions :

Quatenus et caritati vestrae *debitum* servitutis *impendam* officium... *opus* tam *arduum* atque difficile possim adgredere (VA).	Sed *debitum* obedientiae obsequium vestrae *impendens* sanctitate libenter parui, *arduumque* quod suggessistis exiguis viribus *opus* inchoavi (*Vita Bonifatii*).

Il est indubitable que la *Vita Bonifatii* a copié directement Victor d'Aquitaine (colonne 3). D'autre part la VA, modifiant l'ordre de deux expressions, comme la *Vita Bonifatii*, et employant comme la *Vita Bonifatii* le verbe *impendere* au lieu de *persolvere*, peut paraître dépendre directement de celle-ci. Cependant il s'agit ici d'expressions clichées ; les ressemblances entre les prologues, se bornent à deux expressions ; enfin celles-ci dans la VA sont fort distantes l'une de l'autre. Aussi nous paraîtrait-il bien téméraire d'affirmer que ces expressions ont nécessairement été copiées de la *Vita Bonifatii* ou même de Victor d'Aquitaine. Elles peuvent être de simples formules que le biographe de saint Amand avait retenues de ses lectures (1).

Quant au mot *rumigerulus* que l'auteur de la VA emploie dans son prologue et qui se rencontre également au ch. 5 de la *Vita Bonifatii* dans l'expression *rumigerulis referentibus* (2), il n'est pas nécessaire qu'il ait été le chercher dans l'œuvre de Willibald. Saint Jérôme en particulier s'est servi de ce terme. Or le biographe de saint Amand a pratiqué saint Jérôme (3), dont les œuvres étaient fort répandues au moyen âge, et, comme lui, et à la différence de Willibald, il emploie le mot *rumigerulus* adjectivement (4).

1879 t.IV,p.171. La cinquième colonne est réservée au prologue de la *Vita Hugberti* dont il sera question plus loin.

(1) Comme la Vie de saint Martin, la lettre de Victor d'Aquitaine a rendu bien des services aux hagiographes du moyen âge. Voir p. ex. le prologue de la *Vita sancti Cuthberti* dans les *Acta SS.*, Martii t. III, p. 117, écrite entre 698 et 705 par un moine de Lindisfarne (SRM, VI, p. 181).

(2) Willibald n'a d'ailleurs pas inventé cette expression qu'on trouve p. ex. dans Cuthbert de Cantorbéry († 687) et Adhelm de Malmesbury († 709). Cfr *Vitae Bonifatii*, éd. Levison, p. 18, note 1.

(3) Voir plus haut, p. 36.

(4) P. ex. : Monachum rumigerulum (Epist. L, 1, dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, t. LIV, p. 388. Vienne, 1910) ;

Digitized by Google

Nous l'avons dit, M. Krusch ne signale que dans des notes, et sans y insister, ces deux premières ressemblances. Il n'en est pas de même pour la troisième.

La VA nous raconte donc aux ch. 6 et 7 qu'après avoir vécu en reclus à Bourges pendant une quinzaine d'années, le futur apôtre de la Belgique, enflammé d'un désir céleste, prit la résolution de partir pour la Ville Éternelle. Après un voyage pénible avec un seul compagnon, il arriva enfin à Rome. Le jour, il visitait les églises, la nuit il retournait à Saint-Pierre (1). Or, il arriva qu'un des gardiens de cette basilique le découvrant en prière à une heure tardive, l'expulsa violemment. Tandis que le Saint était assis, dans l'extase, sur les degrés, le prince des apôtres en personne lui apparut et lui donna l'ordre de retourner en Gaule pour y exercer le ministère de la prédication. Cette vision remplit de joie le pèlerin, et, après avoir reçu la bénédiction de l'apôtre Pierre et s'être pourvu de reliques, il retourna heureusement en Gaule.

Willibald, lui, nous retrace avec un grand développement le premier voyage de Winfried (Boniface) à Rome (718). Muni de lettres de recommandation de l'évêque de Winchester, le grand apôtre partit, malgré les efforts de ses frères en religion pour le retenir. Du port de Londres un bâteau le porta directement à Saint-Josse-sur-Mer, à l'embouchure de la Canche. Toute une caravane l'y joignit, missionnaires et pèlerins anglo-saxons. On s'arrêta en route dans beaucoup d'églises célèbres, et, après avoir traversé les Alpes, on arriva à Rome. La première visite du saint et de son escorte fut pour Saint-Pierre, où ils demandèrent le pardon de leurs péchés et présentèrent leurs offrandes. Après quelques jours Winfried fut reçu par le pape Grégoire II, auquel il remit les lettres de l'évêque de Winchester, raconta son voyage et manifesta ses désirs apostoliques. Plusieurs audiences lui furent accordées dans la suite. Enfin, au mois de mai 719, il reçut la bénédiction du pape et fut envoyé par Grégoire II prêcher l'Évangile aux peuples barbares de la Germanie. Il ne voulut pas partir sans s'être muni préalablement de nombreuses reliques (2).

Il y a certainement entre ces deux récits quelques ressemblances

iterum me... malignum, iterum suspiciosum, iterum rumigerulum clamitas (Epist. CXVII, 10, *ibidem*, t. LV, p. 432. Vienne, 1912).

(1) Voir le passage transcrit plus haut, p. 36, inspiré de la Vie de saint Ouen.

(2) Éd. Levison, p. 19-22. Cfr G. Kurth, *Saint Boniface*, p. 19-21, 3e éd. Paris, 1902.

Digitized by Google

de fond et de forme. Mais elles se réduisent à peu de chose et s'expliquent aisément. Ainsi, pour parler d'abord des premières, tous les pèlerins mérovingiens allant à Rome en reviennent avec des reliques (1). Ce détail a d'ailleurs pu être pris à la *Vita Audoini* avec laquelle nous avons dit que la VA présentait un caractère de parenté certain. Sur le point essentiel, la mission apostolique reçue dans la Ville Éternelle, il existe une divergence notable et qui dénote l'ancienneté relative de la VA. Le pape n'est pas même mentionné dans celle-ci,où tout se passe entre saint Amand et saint Pierre. Il est certain que les pièces composées à l'époque carolingienne et après affectionnent particulièremnet ce thème des voyages à Rome et s'appliquent à montrer le saint patron en rapports étroits avec les papes. Ce n'est pas là une raison pour rejeter tout voyage à Rome d'un saint mérovingien, comme l'ont assez prouvé MM. Zettinger et l'abbé Vacandard (2). Pour saint Amand en particulier, il manifesta dans sa carrière un attachement si spécial au Saint-Siège, que M. Krusch lui-même le reconnaît : « Sedem vero romanam tanto studio amplexus est, quantum apud Francos eo aevo vix reperias » (3). Il consacra aux apôtres Pierre et Paul toutes les églises bâties par lui dans le Nord. Il écrivit au pape saint Martin une lettre pour se plaindre du clergé de l'Austrasie et lui confier ses désirs de retraite. Il reçut de lui, dans une réponse fort intime, la mission délicate de faire accepter par les évêques de ces régions les canons contre les monothélites, après s'être entendu sur ce sujet avec le roi. Il ne paraît nullement invraisemblable que cet évêque se soit rendu à Rome et qu'il ait cru y recevoir de saint Pierre la mission de prêcher aux païens du Nord.

Voici maintenant les ressemblances littérales entre ces deux textes, le premier court, le second beaucoup plus développé. Le lecteur se souviendra que le ch. 6 de la VA dépend de la *Vita Audoini* et non de la *Vita Bonifatii* (4).

(1) Voir J. Zettinger. *Die Berichte über Rompilger aus dem Frankenreiche bis zum Jahre* 800, surtout p. 23 ss. (*Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und für Kirchengeschichte*, 11e supplément) Rome, 1900. Dans la *Vita S. Audoini*, utilisée par VA, saint Ouen est dit revenir de Rome avec des reliques (SRM,V, p. 560).

(2) Zettinger, *op. cit.*, passim et Vacandard, *op. cit.*, p. 245 s.

(3) SRM, V, p. 395.

(4) Cfr supra, p. 36.

Digitized by Google

VA, c. 6	*Vita Bonifatii* c. 5 (1)
... His ita gestis, caelesti iterum inflammatus desiderio incidit ei cogitatio ut *ad limina* beatissimorum *apostolorum* Petri et Pauli properare deberet. Adsumptoque secum uno tantummodo comite, squalida atque devia lustrans loca, tandem Romam pervenit, ibique sancto satiatus desiderio, praedulcia in liminibus apostolorum figens oscula, diebus ecclesiarum Dei circuibat loca, nocte vero ad *Sancti Petri* revertebatur *ecclesiam*.	... Tunc litteris etiam commendaticiis a beatae memoriae Danielo Dei plebis speculatore acceptis, *ad limina apostolorum* Romam venire temptavit.....
	... atque *ecclesiam Sancti Petri* principis apostolorum magno cum gaudio ingressi...
c. 7.	
... Sedente autem eo in extasi mentis in gradibus ante fores ecclesiae, subito ei sanctus apparuit Petrus, blande leniterque eum adloquitur et ut in Galliis ad *praedicationem* exercendam reverti deberet, admonuit. De qua visione sanctus vir Amandus hilarior redditus, *accepta benedictione* apostoli atque patrocinia (2), feliciter remeavit in Galliis.	... Cum vero Nisan mensis qui est aprilis praeteriret et Jani, qui et Maius, iam portae patescerent, tum etiam postulata et *accepta benedictione* et litteris, a beatissimo papa, ad inspiciendos immanissimos Germaniae populos directus est, ut, an inculta cordium arva, evangelico arata vomere, *praedicationis* recipere semen voluissent, consideraret.

Ainsi, laissant de côté le chapitre 6 qui dépend de la *Vita Audoini*, nous trouvons trois mots communs dans les deux récits de la VA et de la *Vita Bonifatii* : *praedicatio* et *accepta benedictione* (3). C'est bien peu de chose : aussi le P. Poncelet citant le passage de M. Krusch transcrit plus haut et qui se termine ainsi : « *ita ut dubitari nequeat quin locus ille biographo* [*Amandi*] *ante oculos obversatus sit* », ajoute-t-il : « Le „ut dubitari nequeat" est tout de même un peu fort » (4).

(1) Éd. Levison, p. 18 ss.
(2) C'est-à-dire des reliques.
(3) Bede (*Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, l. V, c. xi, éd. Ch. Plummer, t. I, p. 301. Oxford, 1896), nous parle du premier voyage de saint Willibrord à Rome à la fin du VIIe siècle pour y demander des pouvoirs au pape Sergius et la *bénédiction* de celui-ci. Il n'est pas impossible que les voyages à Rome de saint Willibrord et de saint Boniface aient été connus du biographe de saint Amand et aient exercé même une certaine influence sur sa rédaction. Mais il est impossible de découvrir des dépendances entre les *Vitae* elles-mêmes.
(4) *Analecta Bollandiana*, 1910, t. XXIX, p. 449, note.

Digitized by Google

D. *Continuationes Fredegarii* et *Vita Karoli magni.*

Au ch. 20 de sa composition, le biographe de saint Amand raconte le voyage d'évangélisation de celui-ci chez les Vascons. Des termes employés dans ce récit, M. KRUSCH déduit qu'il date de l'époque carolingienne, même du règne de Charlemagne. En note, il signale, sans y insister d'ailleurs,une ressemblance littérale entre ce ch. 20, d'une part, et la *Continuatio* 3a du pseudo-Frédégaire, pour l'année 763, et la *Vita Karoli* de Éginhard, d'autre part. En guise d'annexe à ce long paragraphe relatif aux emprunts, disons donc quelques mots de cet épisode de la vie d'Amand.

Voici d'abord le texte de la VA :

« Nec multo post ... audivit ... gentem quemdan *quem Vaçeiam appellavit antiquitas, quem nunc vulgo nuncupantur Wascones*, nimio errore deceptam, ita ut auguriis vel omni errore dedita, idola etiam pro Deo coleret. Quae gens transalpinis (1) montibus per aspera atque inaccessibilia diffusa est loca, fretaque agilitate pugnandi, frequenter finibus occupabat Francorum. »

Écoutons ensuite les réflexions de l'éditeur allemand sur ce passage :

« Wascones in omnium ore erant, postquam Karolus magnus a. 778 eorum perfidiam expertus est, et ut biographus eorum et inaccessibilia loca et agilitatem pugnandi commemoravit, ita Einhardus, V. Karoli M., c. 9, eos et levitate armorum et loci adiutos esse scripsit » (2).

L'idée de M. KRUSCH ne nous paraît pas être que la VA a utilisé la *Vita Karoli*, qui, d'après MM. HOLDER-EGGER et HALPHEN (3) ne peut guère être antérieure à 830. Cependant il y a lieu de noter et il note en effet une ressemblance entre ces deux biographies (4).

Il existe également un parallélisme entre le récit en question et le

(1) M. KRUSCH note qu'il faut comprendre par là les Alpes d'Espagne, c'est-à-dire les Pyrénées, et il renvoie à DU CANGE (SRM, V, p. 444, note 1).

(2) *Ibidem*, p. 405.

(3) *Vita Karoli magni*, éd. O. HOLDER-EGGER (Scriptores rerum germanicarum ex Monumentis Germaniae historicis separati), p. XXVII. Hanovre 1911. — L. HALPHEN, *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne*, p. 98-103. Paris 1921. Cfr Fr.-L.GANSHOF, *Notes critiques sur Éginhard, biographe de Charlemagne*, dans la *Revue Belge de philologie et d'histoire*, 1924, t. III, p. 740.

(4) Voici les mots de la *Vita Karoli*, c. 9, cités par M. KRUSCH (SRM, V, p. 444, note 2) : « Adiuvabat in hoc facto Wascones et levitas armorum et loci in quo res gerebatur situs, e contra Francos et armorum gravitas et loci iniquitas per omnia Wasconibus reddidit impares »,

Digitized by Google

passage de la *Continuatio* de Frédégaire (ch.47)relatif aussi aux Vascons, mais pour l'année 763 (1).

« Dum haec ageretur, Waiofarius cum exercitu magno et plurima *Wasconorum* qui ultra Garonna commorantur, *quem antiquitus vocati sunt Vaceti*, super praedicto rege veniens... »

On ne fondera pas sans doute une dépendance littéraire sur les quelques mots soulignés et c'est aussi bien des *Étymologies* de saint Isidore de Séville († 636), ouvrage qui fait déjà autorité alors, que le biographe peut avoir retenu la distinction entre le nom ancien et le nom moderne des Vascons.

« Vacea oppidum fuit iuxta Pyrenaeum a quo sunt cognominati Vaccei... Idem et Vascones » (2).

Mais n'est-il pas nécessaire que le biographe ait eu connaissance, sinon de la *Vita Karoli* et de la continuation de Frédégaire, au moins des événements arrivés en 778 pour caractériser comme il le fait les Vascons : peuple habitant des régions d'accès difficile ; déployant une grande souplesse dans le combat ; s'emparant souvent de territoires appartenant aux Francs? Point du tout.

La chronique du VIIe siècle, dite de Frédégaire, nous raconte les incursions des Vascons en terre mérovingienne et leurs soumissions forcées suivies de nouvelles révoltes. Sans renoncer à leurs mœurs propres, ces peuplades, parties des Pyrénées, gagnent continuellement du terrain, et l'ancienne Aquitaine de César ou Novempopulanie, située au sud de la Garonne, prend, au cours du VIIe siècle, le nom de *Wasconia* (3). Nous ne citerons que deux exemples en attirant spécialement l'attention sur le second.

En 601-602, Theudebert II, roi d'Austrasie, et Thierry II, roi de Bourgogne, partent en guerre contre les Vascons, les battent, les soumettent, leur imposent un tribut et leur donnent pour duc Genialis (4).

En 636-637 est signalée une violente révolte des Vascons. Ils viennent rançonner l'ancien royaume de Toulouse qu'avait gouverné quelques années le frère de Dagobert Ier, Caribert II († 632). Dago-

(1) SRM, II, p. 189. Nous soulignons le passage parallèle.
(2) L. IX, c. II, 107. PL, t. LXXXII, col. 339.
(3) A. Longnon, *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours. Texte explicatif*, p. 43. Paris, 1907. — C. Bayet, C. Pfister et A. Kleinclausz, dans *l'Histoire de France* de E. Lavisse, t. II, 1e partie, p. 151 Paris, 1903.
(4) Frédegaire, IV, 21 (SRM, II, p. 129).

Digitized by Google

bert Ier doit organiser contre eux une expédition en règle. Poursuivis, ils s'enfuient. Citons :

« Cumque priliare cepissent, ut eorum mus est, terga vertentes, dum cernerent se esse superandos, in faucis vallium montebus Perenees latebram dantes se locis tutissimis per rupis eiusdem montium conlocantes latetarint, exercitus postergum eorum cum ducibus insequens, pluremo numero captivorum Wascones superatus, sed et ex his multitudinem interfectis, omnes domus eorum incinsis, paeculies et rebus expoliant ... Ibique sacramentis Wascones firmantes, semul et promittentes, se omni tempore Dagoberto eiusque filios regnumque Francorum esse fedilis ; quod more soleto sicut sepe fecirant, post haec probavit aeventus » (1).

Voilà les régions d'accès difficile, l'agilité, au moins dans la fuite, et les incursions répétées des Vascons !

L'histoire du VIIIe siècle continue, pour ce qui est des Vascons, celle du VIIe. Il ne faut pas attendre le règne de Charlemagne pour trouver de nouveau les Francs aux prises avec ces turbulents voisins (2).

En particulier, vers les temps où écrivit le biographe d'Amand, les Vascons faisaient beaucoup parler d'eux. A la suite d'une sorte d'entente entre leurs tribus et les Aquitains, un duché avait été organisé dans le bassin de la Garonne. En 719, Eudes, duc d'Aquitaine, s'allia aux Neustriens contre Charles-Martel et poussa même son armée jusqu'à Soissons. Il fut bientôt contraint de repasser la Loire, mais la guerre continua entre lui et Charles, devenu le maître de la Neustrie comme de l'Austrasie (3).

3. *Un emprunt fait à la VA.*

Après avoir examiné avec quelque détail les emprunts qu'a faits ou qu'aurait faits, d'après M. Krusch, la VA, à des documents écrits, nous devons signaler, d'autre part, un emprunt qui a été fait à la VA.

Si l'on se rapporte au tableau de la p. 41, on peut y constater que le prologue de la Vie de saint Hubert (colonne 5) offre plusieurs ressemblances avec le prologue de la VA. Et il n'est pas difficile non plus de se rendre compte que c'est le premier qui a copié le second. Cette dépendance a été mise en relief par M. Krusch

(1) *Idem* , IV, p. 78. (*Ibidem*, p. 160 s.).
(2) *Continuationes Fredegarii*, p. ex., c. 25 (*Ibidem*, p.180), c. 28 (p. 181), c. 41 (p. 186 ss.).
(3) *Idem*, c. 10 (p. 174 ss.) et Bayet etc. *op. et vol. cit.*, p. 258 s.

Digitized by Google

et elle a été confirmée par l'autorité de M. LEVISON et celle du P. PONCELET.

La Vie de saint Hubert a été écrite « peu de temps après l'élévation (des restes du saint) faite en 743 » (1). Son auteur était déjà clerc, jeune clerc tout au moins, dans les derniers temps de la vie du saint évêque de Liége, mort en 727.

De cette longue et fastidieuse étude, il ressort donc que la VA, qui paraît bien avoir utilisé la *Vita Audoini*, est postérieure au début du VIIe siècle. D'autre part, comme elle a servi au biographe de saint Hubert, elle doit être antérieure à 750 environ. Nous laissons de côté les autres dépendances signalées par M. KRUSCH, parce qu'il est impossible ou de les établir ou d'en tirer une conclusion un peu ferme.

§ 3. L'AUTEUR DE L'ANCIENNE BIOGRAPHIE.

Deux noms ont été prononcés : celui de Baudemond, scribe du testament de saint Amand, par les partisans de l'ancienne théorie, celui de Gislebert d'Elnone († 782), par M. KRUSCH. Il nous semble qu'on ne peut retenir ni l'un ni l'autre. Commençons par la conjecture de KRUSCH.

A. *Gislebert d'Elnone?*

D'après le chapitre 13 de la VA, Amand, alors évêque-missionnaire, aurait demandé à l'évêque de Noyon-Tournai, Acharius († 640), d'obtenir du roi, des lettres l'autorisant à conférer de force

(1) SRM, V, p. 403 et VI, p. 474. *Analecta Bollandiana*, 1910, t. XXIX, p. 449. M. LEVISON (SRM, VI, p. 474) ajoute plus bas : « Neque dubito quin opusculum haud adeo multo post (elevationem) compositum atque saeculo VIII si non iam medio, at certe posteriori attribuendum sit, atque convenit, quod, monente Br. KRUSCH v. c., auctor in prologo verba nonnulla e prooemio *Vitae Amandi* mutuatus est, ita ut ante medium saeculum scripsisse nequeat. » On le voit, si M. LEVISON retarde la *Vita Hugberti* jusqu'après 750, c'est qu'il croit, d'après M. KRUSCH, que la VA ne peut avoir paru avant cette date.

(2) W. LEVISON dans SRM, VI, p. 473. Le biographe de saint Hubert s'est servi de la Vie de saint Lambert. Celle-ci fut composée entre 718 et 743-750 sans doute beaucoup plus près de 718 que de 743, d'après G. KURTH (*Études franques*, t. II, p. 328 ss.). M. KRUSCH (SRM, VI, p. 648 s.), au contraire, retarde la *Vita 1a* de saint Lambert jusqu'au règne de Pépin le Bref, commencé en 751, à cause surtout de la dépendance où elle se trouve vis-à-vis de la *Vita Eligii*.

Digitized by Google

le baptême aux habitants du *pagus* de Gand ; il aurait sollicité de plus de cet évêque de diocèse sa bénédiction avant de commencer le ministère apostolique dans ces régions (1). M. KRUSCH conclut de ces affirmations que l'auteur doit appartenir au clergé du diocèse de Noyon plutôt qu'à l'abbaye d'Elnone. Gislebert, qui fut abbé d'Elnone et puis évêque de Noyon-Tournai, lui paraît avoir des chances d'être l'auteur en question (2).

Il est probable en effet, comme nous le prouverons plus loin, que l'auteur de la VA fut un membre du clergé de Noyon. Mais il est très improbable que ce fut Gislebert, évêque de Noyon après avoir été moine d'Elnone.

Remarquons d'abord que le prologue de la VA, adressé à une Béatitude, c'est-à-dire à un évêque (3), se sert vis-à-vis de celui-ci de termes qui sont d'un inférieur et non d'un égal.

On ne sait à peu près rien de ce Gislebert qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme du XIe siècle († 1095), auteur d'un *Carmen de incendio sancti Amandi Elnonensis*. Le premier Gislebert, abbé de Saint-Amand ou Elnone, est déjà signalé comme évêque de Noyon-Tournai lors du concile romain de 769 auquel il assista (4). Il mourut le 23 mai 782 et fut enterré à Elnone dans l'Église Saint-Pierre *sub arcu* (5). Alcuin composa son épitaphe. Il nous y apprend que ce prélat pieux, humble, modeste, honnête, construisit l'église consacrée à saint Amand et renouvela les « claustra monasterii » (6). Il semble bien invraisemblable que ce personnage-là ait écrit la VA que nous possédons. En effet, c'est à peine s'il y est question d'Elnone, dont Gislebert avait été abbé ; la première fois que le biographe en parle, au ch. 22, sur 26 que comporte son œuvre, il ne donne pas même le nom du monastère, et l'on conjecture sim-

(1) SRM, p. 437 s.

(2) « Quod si recte coniectari licet » (*Ibidem*, p. 405). Voir aussi, p. 404.

(3) *Ibidem*, p. 428.

(4) *Liber Pontificalis*, éd. L. DUCHESNE, t. I, p. 474. Paris, 1886.

(5) *Annales sancti Amandi breves* (MGH, SS, II, p. 183). — *Annales Elnonenses maiores* (*Ibidem*. V, p. 11). — *Annales S. Amandi. Continuatio altera* (*Ibidem*, I, p.12).

(6) Épitaphe de Gislebert par Alcuin (MGH, *Poetae latini aevi carolini*, éd. E. DUMMLER, t. I, p. 305.

Hic Gislebertus praesul requiescit humatus
Corpus terram tegit, spiritus astra petit.
Vir pietate potens, humilisque, modestus, honestus
Devotus nimium pastor honore Dei.
Hic pius ecclesiam Sancti construxit Amandi,
Cunctaque iam renovans claustra monasterii.

Digitized by Google

plement, d'ailleurs avec une quasi-certitude, qu'il veut parler de lui ; bien plus, il commet au sujet du monastère une erreur en rattachant sa fondation à Childéric (660-676), alors qu'elle remonte à Dagobert I (622-639) ;il ne connaît qu'un épisode de la vie de saint Amand à Elnone, à savoir la guérison par le Saint du prieur du monastère, nommé Chrodobald (ch. 25) ; il mentionne très rapidement au ch. 26 sa mort à Elnone ; il ne fait pas même allusion au testament qui fut signé et était conservé à Elnone ; lui qui parle de deux voyages à Rome, il ne nomme même pas le pape saint Martin, dont cependant on conservait aussi à Elnone la lettre authentique envoyée à l'évêque-missionnaire. Ne sont-ce pas là des indices qui nous permettent d'écarter l'hypothèse de l'attribution de la VA à un ancien moine et abbé d'Elnone?

B. *Baudemond*?

Comme le fait remarquer M. Krusch, le nom de ce prétendu biographe d'Amand n'est mentionné « par aucun manuscrit de la *Vita,* par aucun des plus anciens documents ». Dans un martyrologe d'Elnone, au 6 février, le P. Henschenius, bollandiste, avait trouvé cette annotation : « Baudemundus, qui vitam sancti Amandi scripsit, dicit quemdam Bonum presbyterum sibi narrasse, quod praesens erat quando Amandus Tornaci a iudice non obtinebat furis liberationem, quem suspensum ad vitam revocavit. » L'auteur du martyrologe, racontant ce miracle, rapporté à Bonus comme informateur (ch. 14), ajoute qu'il a eu lieu à Tournai. Il s'est donc servi, continue toujours M. Krusch, d'un *codex* interpolé de la classe B... et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il a vécu à une époque plus récente (*aevo recentiore*). » (1) En effet le passage en question doit avoir été pris d'un martyrologe étendu, peu ancien, aujourd'hui perdu.

A cet argument externe, d'ailleurs excellent, on pourrait en ajouter un autre, interne. L'auteur de cette biographie,nous l'avons dit, ne trahit aucune relation personnelle avec saint Amand et il raconte sa mort en termes très généraux. Sans doute ne se serait-il pas contenté de si peu de chose, alors que d'autres passages sont étendus et précis, ce Baudemond,prêtre, que saint Amand appelle « notre frère » et auquel il demande d'écrire son testament.

(1) SRM, V, p. 403.

Digitized by Google

C. *Un clerc du diocèse de Noyon-Tournai?*

Nous croyons pouvoir retenir cette hypothèse de M. KRUSCH. Mais tandis qu'il n'y insiste pas, nous allons au contraire tâcher de l'étayer.

Le lecteur se souviendra que, d'après les pages précédentes, la VA n'est pas l'œuvre d'un moine d'Elnone. Cependant, il ressort du prologue, que le biographe, comme d'ailleurs ses destinataires, s'intéresse particulièrement à saint Amand. Il s'assignera pour but dans son œuvre de montrer que l'apôtre de la Belgique fut un grand saint. « Nulli est secundus in meritis eorum quorum agnovimus virtutes. » Les chapitres les plus développés et les plus précis raconteront des miracles (1). La plupart des autres seront très courts et ne formeront pour ainsi dire que des traits d'union. Faire connaître une partie au moins des vertus d'un tel homme et des prodiges réalisés par lui c'est un devoir de reconnaissance.

« Indignum enim est ut de tanto viro silere quis audeat, dum pius rerum arbiter talem in ecclesiasticae culturae campo cultorem instituit, per quem agrum ipsius intenta operatione fidei rastro colenti ad centeni numeri redditum Christi seges excresceret. Satis enim sunt sollicita circa humanum genus immensae divinitatis provisura remedia, dum talem ad illuminationem patriae dignatus est dirigere... »

Ce biographe qui n'est pas moine, qui veut glorifier saint Amand, semble de plus appartenir à une collectivité. Tandis qu'il parle en général à la première personne du singulier, il emploie dans quelques cas la première personne du pluriel. Ainsi le miracle du serpent est arrivé dans son milieu « apud nos » grâce à la renommée. D'autre part, nous savons déjà qu'il adresse son écrit à un évêque.

« ... Quatenus et caritati vestrae debitum impendam officium... maximeque vestris fretus suffragiis, ut quod meis meritis obtinere non valeo, orantem pro me Beatitudinem vestram, opus tam arduum... possim adgredere. »

La collectivité qu'il suppose dans quelques passages et l'évêque auquel il s'adresse pourraient bien être le clergé et l'évêque de Noyon-Tournai, deux cités épiscopales réunies pour des siècles dans la main d'un même évêque. Au ch. 13, comme nous l'avons dit plus haut, le biographe nous représente le Saint allant trouver l'évêque de Noyon-Tournai avant de se rendre dans le *pagus* de Gand qui relevait de la juridiction de celui-ci.

« Quo audito,vir sanctus... ad Acharium episcopum,qui tunc Novio-

(1) Ch. 2, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 20, 21, 23, 24, 25.

Digitized by Google

mensi urbi cathedram praesedebat sacerdotalem, adiit eique humiliter postulavit, ut ad regem Dagobertum quantotius pergeret, epistolasque ex iussu illius acciperet, ut si quis non sponte per baptismi lavacrum regenerare voluisset, coactus a rege sacro ablueretur baptismate. Quod ita factum est. Perceptaque a rege potestate vel benedictione a pontifice, illuc vir Domini Amandus perrexit intrepide. »

Ce soin à mentionner la déférence d'Amand vis-à-vis de l'évêque diocésain et la bénédiction avec laquelle il commença ses travaux apostoliques dans une contrée soumise à la juridiction de celui-ci, dénote un clerc de Noyon-Tournai. On sait d'ailleurs que l'abbaye d'Elnone se trouvait elle aussi dans ce diocèse, qu'elle fut le centre de l'apostolat d'Amand, et que les régions voisines de ce monastère formèrent son principal champ d'apostolat.

Pour confirmer cette hypothèse, ajoutons que l'auteur connaît bien le nord-est de la Gaule, la Neustrie, tandis qu'il est beaucoup moins au fait relativement aux autres parties de l'empire franc. Les deux épisodes pour lesquels il cite les noms de ses témoins se passent l'un dans le *pagus* de Gand,l'autre dans un *pagus* immédiatement voisin de l'évêché de Noyon, le *pagus* de Beauvais. Son récit dans ces deux cas est très circonstancié. Il sait que le miracle arrivé dans la région de Beauvais s'est passé en un endroit « cui vocabulum est Rosonto, secus Oronnam fluvium »,c'est-à-dire à Ressons-sur-Matz, sur l'Aronde, affluent de l'Oise, localité qui n'est éloignée de Noyon que de quelque vingt kilomètres (1). Et l'expression qu'il emploie à propos de l'activité d'Amand dans le *pagus* de Gand, « praeter fluenta Scaldi fluvii » (2) est fort exacte. Cette contrée en effet était limitée au sud par la Lys et l'Escaut entre les villes actuelles de Wetteren, à l'Est, et de Deynze, à l'Ouest (3). Cependant,pour lui, ces régions de la Flandre et Calloo, non loin d'Anvers (4), paraissent très éloignées, et il y a lieu de croire qu'il résidait plutôt dans le diocèse de Noyon que dans celui de Tournai.

Au contraire, lorsqu'il parle des autres champs d'apostolat de saint Amand,sa géographie reste dans le vague,ou bien — et il s'agit cependant dans ce cas de l'empire franc —, elle ne paraît guère sûre. Au ch. 23, il nous raconte que le saint obtint du roi

(1) Ch. 24 (SRM, V, p. 447).
(2) Ch. 13 (*Ibidem*, p. 436).
(3) L. VANDERKINDERE, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, t. I, p. 279 s. Bruxelles, 1902. — A. LONGNON, *op. cit.*, *Planches*, n. 5 et *Texte explicatif*, p. 125 s.
(4) VA, c. 19, SRM, p. 443.

Digitized by Google

Childéric II, qui régna depuis 663 sur l'Austrasie, et de 673 à 675 sur tout le royaume, un endroit appelé *Nanto* pour y construire un monastère. L'évêque d'Uzès, Mummolus, fut irrité à ce point de cette donation qu'il chercha à faire disparaître l'apôtre. Or la seule localité appelée *Nantum* qui puisse convenir ici, sans être très éloignée du diocèse d'Uzès, se trouvait cependant dans l'ancien diocèse de Rodez (1).

Le biographe de la VA est donc un clerc du diocèse de Noyon. Il habitait ce diocèse proprement dit et non pas l'ancien diocèse de Tournai, uni alors au diocèse de Noyon. Saint Amand était à ses yeux un personnage illustre du diocèse qui ne pouvait tomber dans l'oubli. Aussi lui consacre-t-il une biographie qu'il dédie tout naturellement à son évêque, le successeur d'Achaire et d'Éloi, et qui est surtout destinée aux prêtres, au clergé de Noyon. Mais à Noyon, le biographe ne disposait sans doute d'aucune source écrite sur saint Amand. Il recueillit donc oralement le plus de récits possible en s'adressant surtout à des personnes qui avaient connu le grand apôtre. Grâce à ces renseignements, assez abondants, parce que le souvenir du Saint était encore vivace dans ces régions, il arriva à reconstituer à peu près la carrière mouvementée de son héros et surtout à émailler son exposé de miracles qui édifieraient les clercs et les convaincraient du grand pouvoir surnaturel d'Amand.

§ 4. Valeur de l'ancienne biographie.

Peut-on se fier à des renseignements qui sont arrivés à l'auteur par la tradition orale et un demi siècle pour le moins après les faits eux-mêmes? Quelle est la valeur historique de la VA? Pour répondre à cette question, soumettons quelques chapitres à l'épreuve, comme l'a fait M. Krusch dans son introduction critique.

A. *Amand et Achaire.*

Dans le récit du ch. 13 deux faits surtout peuvent paraître invraisemblables au lecteur : que saint Amand, évêque-missionnaire, ait demandé l'autorisation et reçu la bénédiction de l'évêque diocésain de Noyon-Tournai pour évangéliser le *pagus* de Gand ; qu'il ait fait solliciter et obtenu du roi Dagobert la permission de conférer de force le baptême aux païens qui le refuseraient (2).

(1) Il sera question de ce chapitre si controversé de la VA dans notre biographie de saint Amand.
(2) SRM, V, p. 403 et 404.

Digitized by Google

Clerc du diocèse de Noyon, le biographe était sans doute porté à mettre en un relief spécial et à exagérer la déférence d'Amand pour Achaire. Cependant son récit reste pour le fond très admissible. D'abord,la tradition d'une rencontre entre Amand et Achaire, au sujet de l'évangélisation des Gantois, pouvait fort bien s'être conservée à Noyon, où écrit le biographe. Mais il faut surtout faire valoir la considération suivante. L'apôtre de la Belgique fut, comme M. Krusch le note avec insistance, un fervent du monachisme irlandais, l'exécuteur, dans le nord surtout, des plans de saint Colomban (1). Or saint Achaire avait été moine à Luxueil, la grande fondation de saint Colomban en Gaule (2). Devenu évêque, — il est signalé comme tel à partir de 626-27,— il s'occupa, conformément aux principes apostoliques des disciples de Colomban, de l'évangélisation de son diocèse, et ce fut lui notamment qui obtint la constitution de l'évêché de Thérouanne en faveur d'un autre moine de Luxueil, saint Omer (3). Il n'est donc pas étonnant que saint Amand ait été en rapports avec Achaire, et ait combiné avec lui, sans doute son aîné, l'évangélisation d'une partie du diocèse de Tournai.

Quant au second fait, il nous paraît devoir être compris de la manière suivante : Amand convaincu qu'il aura affaire à des barbares, à des obstinés, demande au roi une recommandation spéciale de nature à intimider les récalcitrants. Bien qu'il l'ait obtenue, on ne voit pas qu'il en ait fait usage soit pour baptiser de force, soit pour condamner à mort. Et cependant par quelles tribulations ne passa-t-il pas chez les Gantois ! Ajoutons un épisode raconté par le pseudo-Frédegaire et qui mérite d'être comparé à celui-ci. Héraclius, empereur d'Orient, ayant cru, d'après une prophétie, que les Juifs menaçaient son empire, fit baptiser tous ses sujets juifs et pria Dagobert d'en faire autant : *Quod protenus Dagobertus implevit* (4). Ainsi il ne faut pas descendre jusqu'à Charlemagne pour trouver des baptêmes forcés.

B. *Amand et Dagobert.*

Écrivant une cinquantaine d'années après la mort de saint Amand,

(1) *Ibidem*, p. 395.
(2) *Vita Columbani*, II, 8 (SRM, VI, p. 123).
(3) *Vita Audomari*, c. 4 (SRM, V, p. 755). —*Vita Columbani*, loc. cit. Cfr L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. III, p. 103. Paris, 1915.
(4) Frédegaire, IV, 65 (SRM, II, p. 153. Cfr Loening, *op. cit.*, p. 56.

Digitized by Google

ne disposant que de la tradition orale, le biographe de Noyon, qui d'ailleurs ne fait pas preuve de talents critiques bien spéciaux, nous présente, sans arrière-pensée, plusieurs récits manifestement contaminés déjà par la légende. Il n'est pas toujours facile, naturellement, de déterminer jusqu'à quel point ils le sont ni de distinguer les traits déformés de ceux qui sont restés conformes à la réalité.

Les rapports du saint avec le grand roi mérovingien († 639), offraient sans aucun doute à l'imagination populaire un des plus beaux thèmes à développement. Au ch. 17, le biographe nous raconte donc que Dagobert ayant eu un fils, Sigisbert, voulut le faire baptiser par saint Amand. Mais celui-ci,envoyé précédemment en exil par le roi à cause de sa liberté de langage, prêchait l'Évangile aux païens. On le manda à la résidence royale de Clichy. Le saint, auquel le roi fit d'abord ses excuses à genoux, commença par décliner l'honneur qu'on lui offrait et quitta la cour. Dagobert lui envoya alors deux de ses hauts fonctionnaires, Dadon, le futur saint Ouen, et Éloi, encore laïques. Amand finit par accepter et baptisa le jeune prince. Celui-ci n'avait encore que quarante jours de vie. Aussi les assistants furent-ils très surpris de l'entendre répondre distinctement *Amen* à une prière liturgique.

Qu'y a-t-il d'historique en cet épisode? On sera porté à considérer comme spécialement suspects l'attitude humiliée du roi vis-à-vis d'Amand et l'intervention merveilleuse du nouveau-né dans la cérémonie liturgique. Mais d'autres détails encore, par exemple le rôle attribué à Dadon et à Éloi, pourraient bien devoir leur origine au travail légendaire. Voilà évidemment un chapitre dont l'historien doit se défier.

Comme c'est souvent le cas en histoire, on ne peut confronter ce récit avec d'autres sources. Il ne faut cependant pas non plus arguer du silence de celles-ci. Le pseudo-Frédegaire mentionne simplement le baptême de Sigisbert à Orléans (630-631) et note que son parrain fut Charibert (1). Mais cet historien n'avait pas à entretenir ses lecteurs de saint Amand et il lui était fort indifférent que ce baptême ait été conféré par lui ou par un autre.

Des rapports spéciaux ont certainement existé entre saint Amand

(1) *Idem*, IV, p. 62 (*Ibidem*, II, p.151). Il se peut que le biographe de saint Amand se soit trompé sur l'endroit de baptême de Sigisbert III (Clichy au lieu d'Orléans). Cependant il n'écrit pas précisément que l'enfant fut baptisé à Clichy mais que là eut lieu la rencontre entre Dagobert et Amand quelque temps avant ce baptême. Cfr VACANDARD, *op. cit.*, p. 54.

Digitized by Google

d'une part, et le roi Dagobert et son fils Sigisbert III, de l'autre (1). Au premier, le saint est redevable de l'immunité dont jouissait l'abbaye d'Elnone (2). Du second, roi d'Austrasie de 634-656, il tint sans doute sa nomination à l'évêché de Tongres (3). Nous avons déjà parlé et parlerons plus loin ex-professo de la lettre dans laquelle Martin I charge Amand d'obtenir de Sigisbert l'envoi d'évêques austrasiens à Rome.

C. *La fondation d'Elnone.*

Il en est question dans le ch. 22, lequel tient en quelques lignes :

« His ita peractis, isdem vir Domini Amandus in finibus remeavit Francorum elegitque sibi locum praedicationis aptum, in quo cum fratribus, qui cum eo per diversis provinciis multas pro nomine Christi perpessi fuerant passiones, aedificabat coenubium, atque ex eisdem fratribus plures postea abbates vel honorificos vidimus viros. »

Tout le monde admet que le monastère désigné ici est Elnone, cité par son nom aux ch. 25 et 26, et dont il n'a pas encore été question auparavant. Ce récit, vu l'endroit où il se trouve dans l'œuvre du biographe, rapporte la fondation d'Elnone après l'épiscopat d'Amand à Tongres (647-649), et sous le règne, ou peu de temps avant le règne de Childéric (662-675). Celui-ci en effet est nommé au ch. 23. Or, il ressort de documents sûrs que le monastère d'Elnone existait et jouissait déjà de l'immunité sous le roi Dagobert (4).

Le lecteur est trompé par ce passage. Mais on comprend très bien la méprise du biographe à la lumière du testament d'Amand. Voici ce que nous y lisons :

« Proinde omnibus non habetur incognitum, qualiter nos longe lateque per universas provincias seu gentes propter amorem Christi seu verbo Dei adnuntiare vel baptismum tradere discursum habuimus... Sed dum, iam corpore fesso... exitum de hoc mundo in proximo habere speramus, et quia nos Deus in isto locello qui vocatur Elnonis, perducere dignatus est, quem super largitate regia proprio labore visi fuimus construxisse... » (5).

Ainsi Amand, après ses longues courses apostoliques, se retire

(1) Krusch, dans SRM, V, p. 397 et 398.
(2) SRM, V, p. 395.
(3) Voir plus bas, p.59s. On représente souvent saint Amand comme un des éducateurs et des conseillers de Sigisbert III. Voir p. ex. le livre, d'ailleurs peu critique, de M. l'abbé Guise, *Saint Sigisbert, roi d'Austrasie* (630-656) (Les Saints), p. 68-73. Paris, 1920.
(4) Cfr SRM, V, p. 395 et 445.
(5) *Ibidem*, p. 484.

Digitized by Google

à Elnone. Le biographe qui a appris ce fait par la tradition orale et non par le Testament, conclut qu'il s'y établit alors pour la première fois, ou tout au moins, ce qui est peut-être plus vrai, qu'alors seulement il eut le loisir d'y élever un monastère proprement dit. Milon de Saint-Amand († 872), qui, outre l'ancienne biographie, dispose encore d'autres documents, ne voit pas d'opposition entre les données qui s'y trouvent. Elnone a été fondée par Dagobert, affirme-t-il. A la fin de sa vie, ajoute-t-il ailleurs, Amand s'y est retiré et a bâti son monastère (1). Je ne prétends pas que Milon a raison, mais que le mode d'informations de l'ancien biographe explique fort bien le ch. 22 de la VA.

D. *Amand et les Frisons.*

Tandis que l'ancien biographe raconte au ch. 20 l'expédition apostolique de saint Amand chez les Vascons, il ne mentionne pas même sa prédication chez les Frisons. Or, d'après M. Krusch, des « hommes très bien renseignés ont conjecturé qu'il avait porté l'Évangile à ces dernières peuplades avant saint Willibrord. » (2)

Il s'agit, en effet, d'une simple conjecture et rien ne nous permettrait d'affirmer que l'apôtre de la Belgique a parcouru la Frise, comme il a parcouru la Belgique du nord, ni même que dans un de ses voyages il a pénétré fort avant dans ce pays. D'ailleurs, si le biographe ne nomme pas la Frise, il nous montre saint Amand aux portes en ce pays. En cela une fois de plus il est d'accord avec un document diplomatique.

Les Frisons étaient établis dans les îles de la Mer du Nord et occupaient de plus le littoral de celle-ci sur une profondeur fort variable et difficile à déterminer entre le Weser et le Sincfal (Zwin), bras de l'Escaut qui se jetait dans l'Océan au nord de l'Écluse. A l'époque carolingienne la partie la plus occidentale de la Frise portera le nom de *Maritima* et ce *pagus* comprendra la Zélande et la région dite des Quatre-Métiers (3). L'évangélisation du *pagus* de Gand, lequel s'étendait précisément entre les Quatre-Métiers au nord, la Lys et l'Escaut au sud, mit déjà sans aucun doute Amand en rapport avec des populations frisonnes.

Après sa renonciation à l'évêché de Tongres, sa biographie nous le montre choisissant pour son apostolat une petite île *Chanelaus* et y travaillant un peu de temps avec ses confrères. Selon toute

(1) *Ibidem*, p. 471, 451.
(2) *Ibidem*, p. 404.
(3) Vanderkindere, *op. cit.*, t. I, p. 14 et t. II, p. 275.

Digitized by Google

vraisemblance, il s'agit là de Calloo, localité située à l'extrémité de la Flandre orientale, dans le pays de Waes, sur l'Escaut, à quelques kilomètres au nord-ouest d'Anvers (1).Or le testament de Rohingus et de Bebelina (726) cède à saint Willibrord, apôtre des Frisons, une église « quae constructa est intra castrum Antverpis super fluvium Scalde, quam Dominus Amandus pontifex in honorem Sancti Petri et Pauli apostolorum principum vel ceterorum sanctorum construxit (2). » Nous voyons donc dans la biographie, comme dans la charte de Rohingus et de Bebelina, saint Amand travailler dans les îles de l'Escaut et la région d'Anvers, contrées occupées en partie par des Frisons ou en tous les cas peu éloignées d'eux. Dès lors il est à croire que dans ses excursions apostoliques il fut en relations avec les Frisons.

E. *Amand évêque de Tongres.*

Nous avons supposé à diverses reprises que saint Amand avait été évêque de Tongres. Or, c'est là une des affirmations de l'ancienne biographie que M. Krusch rejette catégoriquement (3). Force nous est ici de rencontrer les raisons de ce démenti donné à l'auteur de la VA.

La première difficulté que M. Krusch oppose à la donnée traditionnelle se tire de la prétendue opposition de celle-ci avec le testament de saint Amand. Ici le saint, ainsi que nous le voyions plus haut, se représente lui-même comme ayant couru le monde pour l'évangéliser. Au contraire la VA « renferme Amand dans les limites d'un diocèse déterminé ».

D'après la VA, l'évêque-missionnaire ne resta évêque de Tongres que trois ans. Son diocèse fort vaste s'étendait alors à presque toute la Belgique orientale avec des parties de la Hollande et de la Prusse rhénane. L'apôtre les visita diligemment.

« Coactus igitur a rege vel sacerdotibus, pontificalem suscepit cathedram, sicque per triennium fere vicos vel castra circumiens, verbum Domini constanter omnibus praedicavit » (4).

En dehors de ces trois années, c'est-à-dire pendant près d'un demi-siècle, l'auteur de la VA, sans connaître le Testament, mais en conformité parfaite avec lui, nous montre Amand chez les

(1) Voir SRM, V,p.443,note 3.Il sera question de cette identification dans la biographie.
(2) *Chronicon Echternacense*, l. II (MGH, SS, t.XXIII, p. 63 et 64).
(3) SRM, V, p. 397 et 404.
(4) Ch. 18 (SRM, V, p. 442 s.).

Digitized by Google

Francs et en particulier chez les Gantois, chez les Slaves de la Carinthie, chez les Frisons de la côte, chez les Vascons, dans le pays de Beauvais. Et nous ne parlons ici ni de ses deux voyages à Rome ni des pérégrinations monastiques de sa jeunesse. On ne peut donc dire qu'en le faisant évêque de Tongres, le biographe d'Amand le renferme dans un diocèse.

M. Krusch s'appuie ensuite sur un privilège accordé par l'évêque de Meaux,Faron, à l'abbaye de Rebais,et souscrit par plusieurs évêques, dont saint Amand. Or, tandis que, pour tous les autres prélats, le nom du siège a été ajouté à leur signature, après coup, sans doute, mais par des *homines periti*, il n'en est pas de même pour saint Amand ; sa souscription porte simplement ces mots : *Amandus episcopus subscripsi* (1).

Le privilège de Rebais date de 636-637. Or, personne ne prétend qu'à cette date Amand était évêque de Tongres. Il ne le devint, d'après l'opinion commune, que dix ans plus tard.

Une troisième raison pour rejeter les données de la VA relatives à l'épiscopat de Tongres, c'est que, d'après celle-ci, le saint missionnaire serait devenu évêque sous Dagobert. Or il n'a pu l'être que de 647-649, c'est-à-dire bien des années après la mort de Dagobert (639), sous le fils de celui-ci, Sigisbert III.

Le biographe ne mentionne pas formellement le roi sous lequel Amand devint évêque de Tongres. « Tunc vero rex sanctum arcessivit Amandum... Coactus igitur a rege ». Sans doute le dernier souverain nommé au chapitre précédent est Dagobert. Mais ces deux chapitres se trouvent unis l'un à l'autre, comme le cas se présente souvent dans cette biographie, par un lien chronologique fort lâche (*His ita gestis*), et le premier roi qui intervient ensuite, au ch. 23, est Childéric II (663-675). Il serait donc très naturel de considérer comme ayant eu lieu entre 639 et 663 les faits rapportés du ch. 18 au ch. 23, et de rattacher l'élection à Tongres (ch. 18) au règne de Sigisbert III, fils de Dagobert,dont le baptême est raconté au ch.17.Mais il est très possible que le biographe,ou bien ne sache pas exactement quand Amand devint évêque de Tongres, ou bien croie erronément qu'il le devînt sous Dagobert. La tradition orale lui a fourni sans doute bien peu de précisions chronologiques dont, vu son but, il se souciait d'ailleurs assez peu.

Enfin les historiens ont toujours affirmé jusqu'ici que saint Remacle avait été évêque de Tongres peu après saint Amand,entre les

(1) *Diplomata, chartae, epistolae, leges aliaque instrumenta ad res gallo-francias spectantia*, éd. J.-M. Pardessus, t. II,p.41.Paris, 1849.

Digitized by Google

années 649 et 669. Or, M. KRUSCH s'est attaché à prouver qu'il n'en était rien (1). Saint Amand évêque-missionnaire aura été pris pour un évêque diocésain comme ce fut le cas pour saint Remacle évêque-abbé. M. BAIX s'est complètement rallié à la démonstration de M. KRUSCH (2).

Le cas de saint Remacle est fort différent de celui de saint Amand. Dans des documents de vers 651, de 659 et de 669-670, le premier porte le titre d'*episcopus abba,* alors qu'il devrait être évêque de Tongres. Aucun document ne lui décerne cette dernière appellation avant la seconde moitié du VIIIe siècle. On concevrait fort bien que, ne comprenant pas ce titre d'évêque-abbé, les historiens carolingiens aient pourvu Remacle du siège épiscopal de Tongres. Pour Amand au contraire, les raisons qu'on oppose à son épiscopat sont dépourvues de toute valeur. Son biographe distingue avec beaucoup de netteté ses trois années d'épiscopat à Tongres de ses années d'apostolat comme évêque-missionnaire ; aucune source historique ne le contredit ; enfin, nous allons voir que des indices positifs peuvent être apportés en faveur de la donnée traditionnelle.

Nous renonçons à utiliser ici la liste épiscopale de Tongres sur laquelle figure saint Amand, comme saint Remacle. Ce document est à la base des *Gesta episcoporum Leodiensium* d'Hériger (4), œuvre commencée avant 980. Mais il semble bien résulter des études de l'abbé BALAU (5) et de M. l'abbé PAQUAY (6) que les sources de ces anciennes listes furent des martyrologes du IXe siècle ayant utilisé eux-mêmes des diptyques, et qu'ainsi, à côté d'évêques très authentiques de Tongres, il s'en est glissé d'autres, évêques de diocèses voisins ou simples confesseurs honorés dans nos contrées. La présence sur cette liste d'un personnage du VIIe siècle

(1) SRM, V, p. 94.

(2) FR. BAIX, *L'abbaye et la principauté de Stavelot-Malmédy,* 1e partie : *L'abbaye royale et bénédictine,* p. 167, note 5 et p. 18-20. Paris, 1924.

(3) Dans le dernier de ces actes, à côté de Remacle, évêque-abbé, intervient même Théodard, évêque de Tongres.

(4) MGH, SS, t. VII, p. 164-189.

(5) S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liége au moyen âge,* p. 123-134. (Mémoires couronnés et autres mémoires publiées par l'Académie royale de Belgique, t. LXI). Bruxelles, 1903.

(6) Voir surtout *Les listes épiscopales de Trèves, Cologne, Tongres,* dans *Leodium,* juillet-août 1924, p. 57-64. Cfr du même auteur, *Les prétendues tendances politiques des vies des premiers évêques de Tongres,* dans les *Mélanges Ch. Moeller,* t. I, p. 247 ss. Louvain 1914.

Digitized by Google

n'est pas à elle seule un argument suffisant en faveur de son épiscopat.

Il y a lieu au contraire de se fier ici au témoignage de la VA qui a été écrite dans la première moitié du VIIIe siècle. A cette époque le fait de l'épiscopat de saint Amand à Tongres était de nature à pouvoir être connu aisément par un clerc d'un diocèse voisin comme l'était le diocèse de Noyon-Tournai. Il est d'autant plus vraisemblable, que le biographe ne nous représente pas son héros comme évêque de diocèse dès le début de la carrière apostolique de celui-ci, mais que, conformément à la *vita Columbani* (1), qu'il n'a pas utilisée, il nous le montre d'abord exerçant pendant des années son ministère comme évêque *ad praedicandum*. On ne voit guère pourquoi il aurait inventé ces trois années d'activité diocésaine intercalées dans plus de cinquante années d'activité d'évêque-missionnaire et leur mention seule est une garantie en faveur de l'historicité de la VA.

La raison principale qui nous porte à admettre l'affirmation du biographe est tirée de la lettre du pape saint Martin à saint Amand, à laquelle nous avons déjà fait allusion plus d'une fois (2).

Ce document date de 649. Le souverain pontife a été mis au courant par une lettre et par le messager du grand missionnaire des travaux de celui-ci et aussi des épreuves et des difficultés qu'il rencontrait de la part du clergé de cette nation, c'est-à-dire des Francs. Amand est à ce point découragé qu'il veut donner sa démission. Le pape l'exhorte à rester à son poste. Il l'entretient ensuite longuement de l'erreur des monothélites et de la condamnation de leurs doctrines par le concile qui vient d'avoir lieu à Rome. Martin, futur martyr de sa fermeté et de son intransigeance en matière de foi, charge Amand d'une mission. Il doit faire connaître aux évêques d'Austrasie les décisions du concile et leur demander d'y souscrire. Bien plus, il ira prier le roi Sigisbert III d'Austrasie de vouloir bien envoyer à Rome des évêques de ses États, qui, joints à d'autres, porteront à l'empereur de Constantinople la condamnation solennelle du concile et de l'épiscopat occidental. Enfin le pape termine sa lettre en regrettant de ne pouvoir expédier à saint Amand les livres demandés ; le messager de l'évêque rentrerait au moins avec des reliques.

(1) SRM, IV, p. 62.
(2) Texte, SRM, V, p. 452-456 ; Introduction de M. Krusch, p. 397 s.

Digitized by Google

La première moitié de cette lettre doit être transcrite ici :

Fraternitatis tuae studio pietatis congestam epistolam suscipientes, animos nostros relevare cognoscitur (1), quippe quoniam huius saeculi fluctivagas atque transitorias dispiciens oblectationes, illa quae perpetua et sublimia dona pro Domino Deo nostro obsequiis tribuuntur appetere certa est. Ex relatione igitur iuxta tenorem tuae Fraternitatis epistolae latoris praesentium laborum tuorum certamen cognovimus, ex quibus caelestis patriae ascensum (2) humiliatis mentibus atque contritis corporibus vobis futurorum gaudiorum largienda sunt munera. Nam cum sit nullae omnino comparationi coaequandum quod a Creatore nostro pro bonis servitiis recompensatur, dum brevi atque parvo temporis spatio finiuntur labores, quos pro dilectione ipsius sustinemus, consideratione refrigerii nos oportet libenti animo tollerare praesentis vitae angustias. Sed quantum nobis laborum vestrorum operatio magnam gaudii ubertatem inducit, tantum pro duritia sacerdotum gentis illius conterimur, quod postpositis salutis suae suffragiis, atque Redemptoris nostri contempnendo servitia, vitiorum foederibus (3) ingravantur. Quibus ad praeparandum salutem quandoquidem tanto nos necesse est importunis praedicationibus imminere,quantum nos perfectae negotiationis creditorum nobis talentorum duplicat adsignatio atque dominicae vocis ad suscipiendam ejus requiem persuadit assertio. Suggestum est namque nobis, eo quod presbyteri seu diaconi aliique sacerdotalis officii post suas ordinationes in lapsum inquinantur, et propterea nimio moerore Fraternitatem tuam adstringi velleque pastorale obsequium pro eorum inobœdientia deponere et vacatione ab episcopatus laboribus eligere et silentio atque otio vitam degere, quam in his quae tibi commissa sunt permaneree dicente Domino : « Beatus qui perseveraverit usque ad finem », unde namque beata perseverantia, nisi de virtute patientiae, quia secundum apostolicam praedicationem omnes,qui voluerint in Christo pie vivere, persecutionem patiuntur? Ideoque, frater carissime, non vos afflictionum amaritudo a pio mentis vestrae proposito coartet recedere, considerans quanta pro absolutione nostri et liberatione Creator Dominusque noster pertulerit, quibusve se contumeliis afficiendum tradiderit, ut nos a vinculis potestatis diabolicae liberaret. Propterea nullatenus in huiusmodi peccato delinquentibus ad distructione canonum compassionem exhibeat. Nam qui semel post ordinationem in lapsu ceciderit, deinceps iam depositus erit, nullumque gradum sacerdotii poterit adipiscere ; sed sufficiat ei lamentationibus fletibusque adsiduis, quousque advixerit, in eadem penitentia perdurare, ut commissum delictum divina gratia extinguere valeat. Si enim tales quaerimus ad sacros ordines promovendos quibus nulla ruga nullumque vitae contagium praepediat, quanto magis, si quis post ordinationem suam quispiam in lapso ceciderit et praevaricationis peccato

(1) Scilicet *Fraternitas tua* (KRUSCH).
(2) Id est *ascensio* (idem).
(3) Foedus pro foeditate (idem).

Digitized by Google

depraehendatur obnoxius, omni modo prohibendus est cum manus lutulentas atque pollutas mysterium nostrae salutis tractare? Sitque huiusmodi semper iuxta sacrorum canonum statuta in hac vita depositus, ut ab illo qui mentis interiora scrutatur nullumque de ovibus errare congaudet, dum aspexerit sinceram paenitentiam eius, in terribili iudicio habeat reconciliatum. Ideoque iterum ortamur Caritatem tuam exemplo eius,qui pro nobis pati et mori voluit, promptos vos in cunctis eius servitiis permanere, neque nos pigeat temporales cruciatus pro Christi nomine sustinere, sed emolumenta futurae remunerationis huius saeculi vexationis tolerare persuadeant. Scriptum namque est : « Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi? Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo. » Tantum enim a nobis exigitur, quantum possumus famulatus nostri obsequia commodare.

Ainsi, dans ce long passage, le pape se plaint, comme s'était plaint Amand lui-même,de la *duritia sacerdotum gentis illius*. Il spécifie que les prêtres, les diacres et d'autres ecclésiastiques de ce pays commettent des fautes graves après leur ordination. Il dissuade le saint de déposer la « pastorale obsequium », à cause de cette « désobéissance ». Il exige enfin que les coupables soient traités selon toute la rigueur des canons et qu'ils restent par conséquent déposés de leur office, incapables de monter plus haut, jusqu'à leur mort, pour une seule faute grave et publique commise après leur ordination.

De quels prêtres s'agit-il là? La VA nous parle à divers endroits des collaborateurs ordinaires de saint Amand. Ce sont des « frères spirituels », « des frères qui en sa compagnie, par divers pays, avaient supporté bien des souffrances », en d'autres mots des moines,comme les compagnons de saint Colomban,de saint Augustin de Cantorbéry, de saint Willibrord, de saint Boniface. Ces frères l'accompagnaient et quelques uns d'entre eux étaient laissés dans les églises fondées par lui, où parfois ils recevaient sa visite (1). Sont-ce ces religieux-là dont Amand s'est plaint au pape? Non, manifestement. Martin ne les appellerait pas *sacerdotes gentis illius*. Il s'agit là surtout du clergé séculier franc, en particulier du clergé de l'Austrasie ou d'une portion de l'Austrasie. Car d'après la fin de la lettre, Amand doit réunir « tous nos frères et coévêques de ces régions (*partium illarum*), puis aller demander à Sigisbert III, roi d'Austrasie, d'envoyer à Rome des délégués de corps épiscopal (2). Or, par rapport aux prêtres d'Austrasie ou d'une partie de l'Austrasie, le pape sup-

(1) VA, c. 13, 19, 20, 22.

(2) SRM,V, p. 456. M. Krusch (SRM,V, p. 398) entend bien aussi par les mots « partium illarum » l'Austrasie.

Digitized by Google

pose, chez l'évêque Amand, des pouvoirs que, dans un pays où les diocèses sont organisés, comme en Austrasie à cette époque (1), un simple évêque-missionnaire ne peut avoir. En d'autres termes, l'évêque à qui saint Martin s'adresse et à qui il recommande de traiter les clercs coupables de fautes graves, suivant toute la rigueur des canons, ne peut être qu'un évêque diocésain, se trouvant en face d'un clergé sur lequel il a autorité,qui lui doit obéissance,dont il peut et doit en certains cas déposer les membres.OrTongres est un des diocèses de l'Austrasie et le ch. 18 de la biographie, qui n'a pas utilisé la lettre du pape saint Martin,la complète tout naturellement et confirme ce que nous aurions deviné sans elle, qu'Amand a été, au moins quelque temps, évêque diocésain. Ainsi cet épiscopat, loin d'apparaître comme une invention, semble au contraire, sinon historiquement prouvé, du moins hautement vraisemblable (2).

En résumé, si nous mettons certains chapitres de la VA à l'épreuve, nous constatons qu'il s'y trouve quelques erreurs relativement à l'époque de la fondation d'Elnone ; qu'elle contient un nombre plus grand d'invraisemblances et de déformations légendaires dans les récits de faits extraordinaires. La tradition orale en est responsable. Mais ces erreurs et ces invraisemblances ont été exagérées. Les voyages à Rome, l'autorisation de prêcher à Gand ne sont nullement invraisemblables et l'épiscopat de saint Amand à Tongres se présente comme suffisamment établi d'après les documents. Enfin, les lacunes n'étonneront personne ; des faits comme la

(1) Outre Tongres, Cologne, Trèves, Metz, Toul, Verdun, Worms, etc.

(2) Nous ne reviendrons plus ici sur les voyages de Rome ni sur la fondation de Nant. Dans le premier cas il n'y a pas lieu de parler d'invraisemblance. Dans le second, les données du biographe sont réellement très imprécises. A côté des cinq grands griefs, dont il a été question dans le texte, et que M. Krusch oppose à la biographie ancienne, il en est de secondaires. Ainsi le biographe raconte les miracles « cruentis coloribus » « ut lectorum horridam curiositatem ad indignationem commoveret ». Cela est exact. Il reçoit oralement des faits plus ou moins extraordinaires, déjà grandis par la renommée, et que sans doute il contribue à dramatiser encore davantage.— La raison que l'Aquitaine a été donnée pour patrie à plusieurs « saints douteux ou d'origine douteuse» ne suffit pas à nous faire rejeter l'affirmation du biographe sur le pays natal d'Amand. Cette origine pouvait aisément avoir été retenue, et c'est plus tard qu'on a fait de l'Aquitaine un pays natal classique pour des saints dont on ne connaissait pas l'origine.Quant aux noms des parents du saint : Serenus et Amantia, ils étaient employés en Gaule.Je ne voudrais cependant pas soutenir mordicus qu'ils sont authentiques.

Digitized by Google

fondation d'une église à Anvers, les rapports du saint avec sainte Itte et sainte Gertrude, sa correspondance avec saint Martin, ne nous sont connus que par ailleurs. Mais ces omissions sont bien explicables chez un auteur du moyen âge, et chez un auteur qui ne dispose, semble-t-il, d'aucune source écrite.

Il nous reste à signaler en terminant plusieurs indices qui nous paraissent témoigner en faveur de l'historicité de la VA.

F. *Indices favorables à la VA.*

Ils ont été relevés en partie par les historiens qui attribuaient la VA à Baudemond. Plusieurs d'entre eux ont déjà été touchés dans ces pages.

La VA se distingue de la plupart des *Vitae* composées sans documents écrits, après l'époque mérovingienne,sur des saints de cette période. Elle est sobre de banalités. Chacun de ses vingt-six chapitres constitue, pour ainsi dire, un pas en avant dans la vie de saint Amand ; ou plutôt, nous courons à la suite de l'apôtre dans les pays divers qu'il a évangélisés. Le biographe ne nous laisse un peu de temps que pour admirer quelques miracles. Sauf au chapi- 8, il ne nous attarde pas à de fastidieuses énumérations de vertus.

Plusieurs des épisodes racontés dans la VA se font remarquer par la précision des détails et la vivacité de la narration. Ainsi, au ch. 14, l'histoire du condamné à mort du *pagus* de Gand, que le biographe dit avoir recueilli de la bouche du prêtre Bonus (1). Pas de discours, pas de digressions et peu de textes scripturaires (2). La complication extraordinaire des voyages d'Amand témoignerait à elle seule en faveur de l'antiquité relative de cette biographie et de la sincérité de son auteur. Elle nous invite à placer la VA à une époque où la tradition orale était encore vivace, malgré certaines déformations légendaires.

Le biographe, en dépit du but apologétique qu'il poursuit, n'a pas voulu que son héros apparût heureux en toutes ses entreprises, et que son éloquence réussît toujours, comme par enchantement, à convertir les masses. « Il n'est pas nécessaire d'observer, écrit

(1) Voir à peu près dans le même sens L. VAN DER ESSEN, *op. cit.*, p. 343.

(2) Voir les belles pages consacrées par M. VAN DER ESSEN aux *Vitae* des saints mérovingiens composées après cette époque, dans *Hucbald de Saint-Amand*, RHE, 1923, t. XIX, p. 333 s.

Digitized by Google

HAUCK (1), que cette biographie est d'autant plus digne de foi qu'elle nous relate moins de grands succès ». Et en effet, si, après bien des souffrances, bien des tribulations, le départ même de ses compagnons découragés, Amand opère des conversion snombreuses dans le *pagus* de Gand, il ne réussira ni chez les Slaves (ch. 16), où un petit nombre seulement (*pauci*) fut baptisé ; ni dans son diocèse de Tongres (ch. 18), où les prêtres même ne l'écoutèrent pas ; ni dans l'île de Calloo (ch. 19), où Dieu lui-même dut intervenir pour châtier les contempteurs de sa parole ; ni chez les Vascons qui, après sa prédication, « demeurèrent dans leur aveuglement » (ch. 20).

Enfin, bien que cette œuvre littéraire renferme des inexactitudes que nous ne songeons même pas à nier, elle semble souvent d'accord avec d'autres sources qui nous parlent de saint Amand et que cependant le biographe n'a pas utilisées. Elle connaît bien aussi l'époque à laquelle le saint a vécu et il ne lui échappe pas, notamment quand elle le met en rapport avec des rois, des hauts fonctionnaires, des évêques, de ces anachronismes si fréquents dans les biographies non-contemporaines et reposant sur la tradition orale, lorsque d'aventure elles veulent donner quelque précision.

Ainsi le biographe sait, comme un contemporain, Jonas de Bobbio, que saint Amand a été évêque-missionnaire. Comme le Testament, il nous représente l'apôtre courant partout à la recherche des âmes et échappant à beaucoup de dangers. Comme la lettre de saint Martin, il nous dévoile ce caractère plein de zèle, mais prompt à se décourager et à changer alors de terrain d'apostolat ; et il nous signale la résistance rencontrée par l'évêque de la part de prêtres indignes. La VA nous aide à comprendre le prestige de saint Amand auprès de Sigisbert, prestige dont nous témoigne le pape saint Martin, lorsqu'elle nous raconte que le fils de Dagobert fut baptisé par l'apôtre de la Belgique. Elle nous prépare à admettre cette intimité des relations que suppose toujours le même saint Martin entre le souverain pontife et l'évêque de Tongres, le choix que le premier fit du second pour combattre le monothélisme en Austrasie et pour réunir les évêques de ce pays, enfin le culte spécial de cet apôtre pour les saints Pierre et Paul, lorsqu'elle nous narre les voyages à Rome, l'apparition de saint Pierre, l'appel à porter l'Évangile aux païens, qu'Amand crut entendre sortir de la bouche du prince

(1) *Kirchengeschichte Deutschlands*, 3e et 4e éd., p. 301, n. 3. Leipzig, 1922.

Digitized by Google

des apôtres. Les changements fréquents de cloître pendant la première partie de sa vie, ne sont pas pour étonner chez un moine mérovingien. Ses rapports avec saint Sulpice et saint Outrille, à Bourges, avec Achaire, à Noyon-Tournai, pas plus que le rôle donné à Dadon et à Éloi, où les mentions des rois Dagobert I, Sigisbert III et Childéric II ne soulèvent d'objection chronologique.

Conclusions.

La première biographie de saint Amand, qui est mort peu après 675, n'est pas l'œuvre de Baudemond, dans la seconde moitié du VIIe siècle, ni celle de Gislebert de Saint-Amand, dans la seconde moitié du VIIIe ; mais elle a été composée par un clerc de Noyon, dans la première moitié du VIIIe. Cet auteur n'avait pas connu personnellement l'apôtre de la Belgique et il semble n'avoir pas disposé de sources écrites pour composer son travail. Mais appartenant au diocèse — Noyon, réuni à Tournai —, dans lequel le saint avait passé la plus grande partie de sa vie, il est aisément parvenu à reconstituer son *curriculum vitae* et à réunir des épisodes prouvant sa sainteté.

Un emprunt qu'elle a fait à la *Vita Audoini* prouve qu'elle n'a pas vu le jour avant les premières années du VIIIe siècle. Un emprunt que lui a fait la *Vita Hugberti* nous a permis seulement de conclure que la VA était antérieure à l'année 750 environ. Quelques formules employées par le biographe, et que toute cette étude tend à prouver dignes de foi, autorisent peut-être à remonter plus haut. Une d'entre elles représente l'auteur tenant un récit d'un personnage ayant vécu avec saint Amand, longtemps avant la mort de celui-ci, sous le roi Dagobert I (622-639). Si cette formule est sincère,il est impossible de placer la composition de la VA après 725.

Cette source n'est certainement pas parmi les meilleures. Un si grand apôtre eût mérité une biographie et plus ancienne, et plus complète, et mieux documentée. Un bon nombre de chapitres nous racontent des faits légendaires. Les miracles du saint attirent trop souvent l'attention du biographe, tandis qu'il insiste trop peu sur son activité apostolique proprement dite et sur son caractère. Mais elle ne mérite pas non plus qu'on la rejette tout entière dédaigneusement. Elle relate des données traditionnelles respectables et dont plusieurs résistent à l'épreuve de la critique (1). A côté de ce

(1) Dans le même sens, Mgr Lesne, art. cité, col. 944.

Digitized by Google

que nous apprennent sur saint Amand des *Vitae*, comme la *Vita Geretrudis*, et des documents, comme la lettre de saint Martin, de valeur incontestablement supérieure à celle de la VA, celle-ci nous livre les principaux événements de la vie du saint apôtre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Sans doute le lien chronologique entre ces faits est lâche ; peut-être même certains d'entre eux ne sont-ils pas situés à leur vraie place. Mais on aurait tort de repousser en bloc le témoignage d'un clerc consciencieux, proche de l'époque d'Amand, qui a fait des efforts louables pour se renseigner et dont des indices positifs nous prouvent qu'il n'est ni menteur ni si mal au courant.

Louvain. É. DE MOREAU, S. I.

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

Note sur l'homélie *εἰς τὸν τετραήμερον Λάζαρον* attribuée à saint Hippolyte de Rome.

Achelis a publié sous le nom d'Hippolyte, dans les *Hippolytus Werke* de la collection des *Griechischen christlichen Schriftsteller* (1), une homélie *εἰς τὸν τετραήμερον Λάζαρον*. Il a basé son édition sur une triple recension de la pièce : une recension grecque (2), et deux arméniennes (3). De celles-ci, la plus courte reproduit assez fidèlement la recension grecque, la plus longue s'en écarte davantage. surtout par l'insertion en deux endroits, de textes qui lui sont propres,

Sur l'authenticité de l'homélie, le savant éditeur s'exprimait de la sorte : « Der Hippolytische Ursprung der Predigt ist nach Ansicht des Herausgebers mindestens zweifelhaft » (4). Bonwetsch se rangeait à son avis (5). Mais l'autorité de Harnack, partisan de l'authenticité (6),a incliné plus d'un historien de l'ancienne littérature chrétienne à lui conserver encore une place honorable parmi les œuvres du célèbre écrivain romain (7).

Deux faits nouveaux, qu'on nous permettra d'exposer ici en quelques mots, simplifieront beaucoup ce problème de critique, sans toutefois le résoudre entièrement.

L'homélie, telle qu'elle se présente à nos yeux dans l'édition des *Hippolytus Werke*, se divise en cinq sections, les première, troisième et cinquième étant constituées par les passages conservés à la fois dans l'original grec et dans les versions arméniennes, les deuxième

---

(1) *Hippolytus Werke*, I. Bd, 2. Teil : *Kleinere exegetische und homiletische Schriften*, p. 215-227. Leipzig, 1897.

(2) Déjà éditée sous le nom de S. Jean Chrysostome, MIGNE, *PG*, t. LXII, col. 775-778.

(3) Éditées également dans PITRA, *Analecta sacra* : la version la plus courte, t. II, p. 226-231 (Paris, 1884), et les parties propres à la version la plus longue, t. IV, p. 64-68 (Paris, 1883), toutes deux avec attribution à Hippolyte.

(4) *Op. cit.*, p. 214. Cfr aussi ses *Vorbemerkungen*, p. v-vi.

(5) *Theologische Literaturzeitung*, 1884, t. IX, col. 456.

(6) *Geschichte der altchristlichen Litteratur*, 2e sect. : *Chronologie*, t. II, p. 253-254. Leipzig, 1904.

(7) Cfr par exemple, O. STAEHLIN, *Die altchristliche griechische Litteratur* (dans *W. v. Christs' Geschichte der griechischen Litteratur*), 6e édit., p. 1333. Munich, 1924.

Digitized by Google

et quatrième ne se retrouvant,par contre,que dans la plus longue des versions arméniennes.

Or nous sommes arrivés à identifier ces deux dernières sections. La section II reproduit littéralement un large passage de l'homélie *De Incarnatione* de Sévérien de Gabala (1) et la section IV appartient à l'homélie du Ps.-Chrysostome *πρὸς Ἰουδαίους καὶ Ἕλληνας καὶ αἱρετικούς · καὶ εἰς τό · Ἐκλήθη Ἰησοῦς εἰς γάμον.* Inc. *Οἱ νεοττοὶ τῶν χελιδόνων καθέζονται ἐν τῇ καλιᾷ...* (2).

L'homélie, telle que l'a éditée Achelis se présente donc à nous sous la forme suivante :

Section I, *Hippolytus Werke*, p. 215, l. 1-p. 220, l. 2 = Ps.-Chrysost., *In quatr. Lazarum, PG.*, LXII, col. 775-777, l. 32.

Section II, *Hippolytus Werke*, p. 220, l. 21-p. 224, l. 11 = Sévérien de Gabala, *De Incarnatione*, éd. Aucher, p. 27-37.

Section III, *Hippolytus Werke*, p. 224, l. 12-p. 225, l.17 = Ps.-Chrysost., *In quatr. Lazarum, PG*, LXII, col. 777, l. 32-col.778, l. 11.

Section IV, *Hippolytus Werke*, p. 225, l. 24-p. 226, l. 9 = Ps.-Chrysost.,*Contra Iudaeos..., PG*, XLVIII, col. 1077, l.50 col.1077, l. 77.

Section V, *Hippolytus Werke*, p. 226, l. 10-p. 227, l. 26 = Ps.-Chrysost., *In quatr. Lazarum, PG*, LXII, col. 778, l. 11 - à la fin.

L'attribution de l'homélie *De Incarnatione* à Sévérien de Gabala ne peut faire de doute. Les caractéristiques de cet auteur s'y retrouvent et le témoignage des collections patristiques lui est favorable(3). D'autre part, dans l'homélie *Contra Iudaeos*, on pourrait fort difficilement considérer comme une interpolation, le passage identique à la section IV du Ps.-Hippolyte. De plus, cette homélie *Contra Iudaeos* date, au plus tôt, du milieu du IVe siècle. Des allusions évidentes aux disputes trinitaires du IVe siècle (*ὁμοούσιον, κτίσμα, ποίημα*, col.1079-1080) ne permettent pas de la faire remonter plus haut.

La recension arménienne la plus longue est donc en réalité un assemblage de trois homélies ou extraits d'homélies dont deux pour le moins sont postérieurs à Hippolyte.

Il resterait à savoir si la troisième de ces pièces, celle qui correspond exactement au Ps.-Chrysostome, *In quatriduanum Lazarum* (les sections I, III, V, de la recension arménienne la plus longue), a chance de lui appartenir.

---

(1) Sur cet auteur peu connu, cfr BARDENHEWER, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, III, p. 363 ss. Fribourg, 1912. L'homélie *De Incarnatione* a été éditée (texte arménien et version latine) par Jean-Baptiste AUCHER, *Severiani seu Seberiani Gabalorum episcopi Emesensis homiliae nunc primum editae.* Venise, 1827. Elle est la seconde de la série.

(2) Éditée dans MIGNE, *PG*, t. XLVIII, col. 1075-1080.

(3) Cité dans le *De duabus naturis in Christo* du pape Gélase. Cfr THIEL, *Epistolae Romanorum Pontificum*, t. I, p. 556-557. (AUCHER, p. 27). Autre citation signalée par AUCHER, *op. cit.*, p. 25,

Digitized by Google

Cette question est beaucoup plus délicate à résoudre. Un des arguments autrefois avancés par Harnack, la présence d'allusion aux Théodotiens, tombe à faux, le passage en question appartenant à l'homélie *De Incarnatione* de Sévérien de Gabala.

Quant aux rapprochements verbaux ou autres indices que peut livrer la critique interne, il faut avouer qu'il est fort malaisé de se faire un jugement certain en un problème où la matière d'étude est de si peu d'étendue et si rares aussi les pièces qui peuvent servir de textes de comparaison sûrs (1).

L'avis de Harnack lui-même n'est pas d'ailleurs des plus catégoriques. Il n'y a pas lieu, nous dit-il en substance, de douter de l'authenticité de la pièce, puisque du point de vue de la critique interne rien ne s'y oppose et que le témoignage de la tradition se prononce en sa faveur.

En cette dernière affirmation surtout, nous paraît-il, réside le point délicat. La tradition grecque tout entière ne révèle aucun indice en faveur d'Hippolyte. Les témoignages favorables se réduisent — jusqu'à présent du moins — aux lemmes des deux mss arméniens cités plus haut, et encore, les interpolations de la version arménienne la plus considérable sont-elles bien de nature à maintenir entière la confiance que nous pourrions placer en eux ? C'est bien peu, il faut l'avouer, pour garantir une tradition.

Aussi la position du critique vis-à-vis de l'homélie *εἰς τὸν τετραήμερον Λάζαρον* nous paraît-elle plutôt, à l'encontre de celle de Harnack devoir être la suivante : Il y a lieu, jusqu'à l'apport de nouvelles dreuves, de tenir la pièce pour un *spurium*.

CH. MARTIN, S. I.

---

(1) La comparaison du texte avec celui des commentaires d'Hippolyte ne nous paraît pas pouvoir amener de conclusion décisive. On sait que le style et la composition du commentaire sont d'ordinaire différents de ceux de l'homélie. Et par malheur ce qui nous reste des homélies d'Hippolyte se réduit à bien peu de chose.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

F. Pijper. *Beknopt Handboek tot de Geschiedenis des Christendoms*. La Haye, M. Nijhoff, 1924. In-8, xiv-504 p.

Au début de son manuel, l'A. fait remarquer qu'il n'entreprend pas de faire l'histoire de l'Église, mais celle de la religion chrétienne. C'est-à-dire qu'il exposera, plus rapidement qu'on ne le fait d'ordinaire, l'histoire de l'Église dans les différents pays, celle des fonctions ecclésiastiques, les biographies, pour s'étendre davantage sur les différentes formes de la religion chrétienne, par exemple chez les hérétiques, sur les mouvements spirituels qui travaillent les foules chrétiennes, sur la littérature édifiante et l'art religieux.

Le manuel est divisé en 171 paragraphes, répartis en trois chapitres : L'antiquité chrétienne, le moyen âge, l'époque moderne. L'A. fixe les termes chronologiques de ces époques à Grégoire le Grand et à la Réforme protestante.

L'histoire de la première époque est exposée de façon remarquable. Conformément à son programme, l'A. s'attache principalement à décrire la vie intime de l'Église. Aussi accorde-t-il, et à juste titre, une large place aux écrivains ecclésiastiques, aux mœurs et aux pratiques ascétiques et religieuses. L'origine du culte eucharistique et du culte des saints est étudiée de façon très objective. Sur toutes ces questions, l'A. affectionne de faire parler les documents. Il les présente avec art et c'est avec le plus vif intérêt que le lecteur en prend ou reprend connaissance. L'écrivain se dissimule parfois avec trop de soin ; on aimerait de savoir son avis sur certaines questions controversées.

Quoique, à la réflexion, le plan apparaisse dans sa structure logique, on regrettera peut-être que ce manuel destiné à l'enseignement n'en fasse pas ressortir davantage les lignes maîtresses et la disposition générale. Le lecteur en est un peu déconcerté et son impression va s'aggravant lorsqu'il avance dans les chapitres II et III, qui traitent du moyen âge et de l'époque moderne.

La plupart des manuels et exposés d'histoire générale s'étendent plus longuement à mesure qu'ils traitent de temps plus rapprochés des nôtres ; le présent *Handboek*, au contraire, accorde 254 pages à l'antiquité, 131 au moyen âge et 92 seulement à l'époque moderne. L'intérêt et aussi, force est bien de le dire, la solidité de l'ouvrage vont à proportion.

Impossible de procéder par citations étendues, on le comprend, vu l'abondance des matériaux et le resserrement du cadre. Surtout les jugements de l'A. se ressentent trop souvent de ses opinions protestantes. S'il reconnaît, p. 301, que « la papauté fut autre chose encore qu'une source de calamités », il ne laisse pas, non seulement de la

Digitized by Google

juger avec une sévérité outrée, mais d'accueillir les accusations de ses plus passionnés détracteurs, tels Pierre de Vineis et Pétrarque. Le § 83 est consacré à la pragmatique sanction de S. Louis, quoique l'A. reconnaisse que l'authenticité en est contestée. On admettra difficilement aussi le rapprochement établi au § 110 entre l'humanisme et la Réforme.

Le chapitre III, les temps modernes, s'ouvre par l'exposé de l'hérésie des Vaudois. L'A. ne le dit pas explicitement, mais on comprend qu'il y salue des précurseurs du protestantisme. Luther est longuement étudié, non dans sa biographie antérieure à 1517, mais dans son activité de chef de secte. Les traits caractéristiques du protestantisme français et de l'anglicanisme sont décrits avec soin. Trois paragraphes traitent des martyrologes protestants. Deux seulement concernent l'Église catholique, le § 167, bref aperçu du concile de Trente, et le § 170, où il est question des Jésuites.

On pourrait désirer plus de méthode et d'unité, plus d'ampleur dans l'histoire du moyen âge et de l'époque moderne, une documentation plus abondante et mieux choisie, du moins en ce qui concerne les travaux modernes. Mais le manuel se lit sans fatigue, l'exposé est clair, et le volume, imprimé avec soin et non sans élégance, fait honneur à l'éditeur M. Nijhoff. P. DEBONGNIE.

R. G. BANDAS. *The Master-Idea of Saint Paul's Epistles or the Redemption* : A Study of Biblical Theology. (Univ. Cath. Lovaniensis. Dissertationes theol. Series II, tom. XIII.) Bruges, Desclée, 1925. In-8, XXIX-432 p. Fr. 50.

Touchant la doctrine de S. Paul, il semble bien que l'exégèse catholique s'achemine vers des conclusions unanimes. Les divergences qui peuvent encore subsister et qui, sans doute, ne disparaîtront jamais entièrement, ne portent plus guère que sur des points secondaires ou, s'il s'agit de données plus importantes, se réduisent en somme à des nuances. L'on ne peut que s'en réjouir. Cet accord foncier et croissant témoigne tout ensemble d'un assagissement des esprits qui se laissent difficilement surprendre à la séduction des hypothèses aventureuses et d'un réel progrès, soit en matière d'expérience scientifique, soit dans la compréhension même de la pensée et du milieu pauliniens.

De cette exégèse catholique concordante et sage, nous avons un remarquable et très sympathique exposé dans l'ouvrage de M. l'abbé Bandas (Saint-Paul, Minn., États-Unis), dont le titre se trouve rapporté ci-dessus. Préparée sous la direction spéciale de M. le Professeur E. Tobac, c'est une thèse pour la maîtrise en théologie, qui fait grand honneur au professeur et au disciple. M. Bandas est le premier maître américain de l'université catholique de Louvain. Souhaitons à l'Alma Mater d'en faire beaucoup d'autres de ce mérite.

Digitized by Google

L'ouvrage est bien composé et l'analyse, comme d'ailleurs la lecture, en est facile. D'abord une esquisse synthétique du sujet, en guise de préface, et une bonne bibliographie. Ensuite une première partie intitulée : L'humanité avant la rédemption ou la servitude du péché. Nous y trouvons trois chapitres : I. La conception paulinienne du péché ; II. Les auxiliaires du péché ; III. Le règne du péché. Puis une deuxième partie, dont le titre porte : La rédemption, et qui se divise en deux chapitres : I. La personne du rédempteur ; II. L'œuvre rédemptrice du Christ. Une troisième partie, enfin, consacrée à l'humanité après la rédemption. Trois chapitres la partagent : I. L'appropriation subjective des effets de la rédemption ; II. L'incorporation au Christ ; III. L'ère de l'Esprit.

Parfaitement nets aussi sont la physionomie de l'ouvrage et son caractère. L'auteur nous le donne comme une étude de théologie biblique. Donc, non pas comme un travail d'exégèse. L'exégèse est présupposée. M. B. ne surcharge pas son exposé de discussions de détail. S'il arrive qu'il estime opportun de justifier son interprétation des textes pauliniens, il le fait d'ordinaire en note, sobrement, sans vain étalage d'érudition critique ou bibliographique. Certaines de ces notes au bas des pages n'en sont pas moins très instructives, p. ex. p. 66, 67, 172, 173, 187, 191 s., etc. Surtout, M. B. étudie la pensée de S. Paul en elle-même et pour elle-même. La genèse de cette pensée, ses antécédents, même bibliques, le milieu religieux au sein duquel elle s'est produite, ne retiennent guère son attention. Ce n'est pas, bien entendu, qu'il ignore ces questions ou méconnaisse leur intérêt. Mais pour la mieux remplir, il a voulu limiter sa tâche, et réellement étudier et exposer la propre pensée de S. Paul puisqu' aussi bien c'est d'elle qu'il s'agit. Cela nous change des divagations sans fin à travers les vastes domaines de la vie et de la pensée religieuses contemporaines de l'Apôtre, où l'on nous engage si souvent sous prétexte de nous rendre intelligibles sa « religion » et sa « théologie ». M. B. nous dit simplement l'essentiel sur la première formation intellectuelle, morale et religieuse de S. Paul, qu'il estime avoir été strictement juive et pharisienne. Peut-être même va-t-il un peu loin sur ce point. Il marque pareillement, en quelques pages, la liaison de la foi et de la vie religieuse pauliniennes à celles des premières communautés apostoliques. Enfin il établit que S. Paul avait, de la vie et des enseignements du Christ historique, une connaissance plus étendue qu'on ne le dit parfois et qu'il y prenait le plus grand intérêt. C'est une chimère de vouloir dissocier, si peu que ce soit, le Christ paulinien du Christ historique. Pour le reste, M. B. considère que l'utilisation de la méthode comparative ne convient pas à son dessein particulier et il est évident qu'il est fort éloigné de toute complaisance à l'endroit des théories syncrétistes.

Nous le voyons, en revanche, faire une place assez large dans son exposé, qui cependant n'en est ni ralenti ni obscurci, aux interprétations théologiques proposées par les biblistes non catholiques, particulièrement de langue anglaise. Les pages claires et judicieuses qu'il leur consacre ajoutent, sans aucun doute, à l'utilité pratique de

Digitized by Google

son livre. Certaines, par exemple celles où il critique la conception évolutionniste du péché originel, relèvent , à la vérité, non de l'interprétation de S. Paul mais de la théologie pure ou même de la philosophie religieuse.

L'intention principale de l'auteur est donc de faire œuvre, non seulement d'exposition positive, mais synthétique et constructive. L'ordre historique des épîtres, les conjonctures particulières qui leur ont donné naissance et auxquelles elles demeurent liées, tout ce qu'il y a de successif et de relatif dans l'expression de la pensée paulinienne, sont laissés hors de considération ou peu s'en faut. C'est un sacrifice, évidemment réfléchi, aux exigences de l'exposition synthétique. Peut-être ce sacrifice est-il poussé, par endroits, un peu plus loin qu'il n'était nécessaire. Je me demande, par exemple, s'il était indispensable de traiter de la personne du rédempteur avant d'étudier l'œuvre rédemptrice. Le renversement de l'ordre historique et de la perspective paulinienne sur ce point important me paraît difficile à justifier. M. B., par contre, fait état de l'expérience personnelle de S. Paul. De son expérience de la vie morale et religieuse des Gentils et des Juifs, d'abord. De son expérience propre aussi de la vie sous la Loi. *Rom.* VII, 5, 33, est à interpréter directement, avec S. Jérôme, de l'enfant juif et S. Paul a lui-même connu cet état. M. B. se représente même la vie de Saul sous la Loi et jusqu'à sa conversion comme ayant été assez mouvementée.

C'est assez de remarques générales. Venons-en au détail, sur lequel il est impossible de s'étendre longuement. Très bonne analyse de l'anthropologie ou psychologie paulinienne avec cette conclusion : « Quoique ses idées psychologiques et sa conception de l'homme soient pour le fond celles de la Bible, son langage s'enrichit et se modifia avec le temps et en fonction du milieu où il travaillait », p. 16. Je me demande si l'analyse du péché, d'ailleurs bien conduite, est poussée aussi loin qu'il est possible. Je songe, en particulier, à *Rom.* VII, 24 : « Mais je découvre dans mes membres une autre loi (ce ne peut être que la concupiscence) qui se dresse contre la loi de mon intelligence et m'enchaîne à la loi du péché, qui est (aussi)dans mes membres. » Cela fait, *dans les membres mêmes*, deux lois ou principes, le péché et la convoitise. M. B. semble insinuer leur identité psychologique.

Bonnes pages sur le rôle respectif de la Promesse et de la Loi avant le Christ. Les nuances qui séparent les exégètes catholiques, quand il s'agit de préciser le rôle de la Loi comme pédagogue *εἰς Χριστόν*, me semblent n'avoir qu'une bien minime importance. M. B., qui préfère, à ne considérer que le concept même de pédagogue, l'interprétation stricte et défavorable, est conduit à l'atténuer quand il rencontre un peu plus loin les termes de « tuteurs » et de « gouverneurs ». Il le faut bien d'ailleurs lorsqu'on considère l'intention finale et principale de Dieu. Par contre, la considération des résultats au moins provisoires, à savoir le refus des Juifs de recevoir l'Évangile et le Christ, doit tenir en garde contre une interprétation trop favorable de l'influence pédagogique de la Loi comme préparation à recevoir

Digitized by Google

le Christ. Il y a là une diversité d'aspects et une pluralité ordonnée de plans que S. Paul ne peut traduire que par des formules successives.

Le chapitre consacré à la personnedu rédempteur est solide et d'une particulière richesse documentaire. L'on y souhaiterait, cependant, par endroits quelques nuances et plus d'attention à la progressive explicitation des croyances primitives et à la croissante précision et richesse du vocabulaire. Pour le titre divin *Κυρίος* donné au Christ, M. B. aurait eu profit à utiliser l'étude neuve et suggestive de M. L. Cerfaux dans la *Revue de Sc. Ph. et Th.*, 1922-23, sur ce sujet, Dans le chapitre où il étudie l'œuvre rédemptrice, M. B. insiste avec. raison sur l'idée de « solidarité » entre le Christ et l'humanité. Cette solidarité, analogue quoique non pas identique à celle qui unit les hommes à Adam, explique le puissant réalisme de la sotériologie paulinienne, que M. B. met parfaitement en valeur. Il montre très bien aussi le rôle capital de la résurrection du Christ dans cette sotériologie. L'on doit entendre, à son avis, que la Loi mosaïque, toute entière et y compris ses préceptes moraux, est abolie, comme système et économie de justification et de salut naturellement. Touchant les puissances spirituelles de *Col.* II, 15, M. B. reçoit comme plus probable, l'interprétation que j'ai naguère proposée et à laquelle le R. P. Prat a accordé son suffrage si autorisé.

La troisième partie de l'ouvrage, quoique solidement construite et pleine d'une très riche substance, m'a paru un peu plus sommaire et moins fouillée que les deux premières. La théologie paulinienne du baptême, si importante, est bien traitée. Un peu succinct, l'article : justice et justification est clair, solide et sage. Touchant le rapport de la *δικαιοσύνη Θεοῦ* qualité de l'homme et la *δικαιοσύνη Θεοῦ*, attribut de Dieu, j'incline à penser que S. Paul perçoit non seulement une dépendance d'origine mais une parenté de nature. Il est également permis de maintenir qu'il existe une nuance intéressante, quant à la manière de signifier, entre les termes justifier et sanctifier, que M. B. tend à identifier purement et simplement.

Il m'est agréable de redire, avant de clore ce compte rendu, tout le plaisir que j'ai pris à la lecture de cette très belle thèse, où la doctrine de la rédemption, qui est vraiment la donnée centrale des épîtres pauliniennes, est mise en excellente lumière. A. LEMONNYER, O. P.

J. COPPENS. *L'imposition des mains et les rites connexes dans le Nouveau Testament et dans l'Église ancienne.* Étude de théologie positive. (Univ. cath. Louv. Diss. théol. 2e sér., t. XV.) Wetteren, J. De Meester et fils ; Paris, J. Gabalda, 1925. In-8, XXXII-431 p. Fr. 35.

La collection des thèses de maîtrise de la Faculté de théologie de Louvain s'est accrue d'une étude sur l'imposition des mains dans le Nouveau Testament et dans l'Église ancienne. Le sujet en est vaste ;

Digitized by Google

encore le titre ne dit-il pas que la recherche s'étend aussi à l'Ancien Testament et que la question des origines a fait pousser jusqu'aux pratiques rituelles du paganisme susceptibles d'avoir inspiré celles du christianisme. Comme rites annexes cependant, la thèse n'étudie guère en détail que celui de la chrismation postbaptismale.

La matière est distribuée en cinq parties de longueur, comme d'importance, très inégale : l'imposition des mains 1° comme rite de bénédiction ; 2° comme rite de guérison ; 3° comme rite d'ordination ; 4° comme rite de confirmation ; 5° comme rite de réconciliation. Suivent 14 pages de conclusions et une série de tables très méthodiquement dressées.

Dans chaque partie, les questions sont traitées suivant un même ordre logique : l'histoire du rite ; le sens et le caractère propre du rite ; son origine. Ainsi la deuxième partie étudie-t-elle d'abord l'imposition des mains comme rite de guérison, dans le ministère de Jésus, des apôtres et des premiers missionnaires chrétiens (ch. 1) ; dans les guérisons charismatiques, l'onction des malades, les exorcismes et le catéchuménat aux premiers siècles de l'Église (ch. 2) ; à propos du symbolisme et de l'efficacité du rite ainsi envisagé, elle en recherche ensuite le caractère surnaturel (ch. 3). La comparaison avec les guérisons attribuées aux attouchements soit dans les légendes et les mythes gréco-romains, soit chez les Sémites en général, lui permet enfin (ch. 4) d'en déterminer exactement l'origine et d'en faire ressortir le caractère transcendant.

La troisième partie, consacrée aux rites de l'ordination, s'ouvre par une étude sur la valeur historique des *Actes* et des *Pastorales* d'après la critique indépendante. Cela fait, elle étudie les rites de l'ordination dans les écrits néo-testamentaires — ordination des diacres, des presbytres, de Paul et de Barnabé, de Timothée — et dans les documents liturgiques ou canoniques des premiers siècles ; après quoi, elle recherche si les ordinations juives ont pu servir de modèle aux rites des ordinations chrétiennes.

La cinquième partie reprend la question tant de fois discutée du sens à attacher à la réconciliation des pécheurs et des hérétiques par l'imposition des mains. Les conclusions de l'auteur coïncident très exactement avec celles que s'étaient appliqués à établir quelques articles publiés dans les *Recherches de science religieuse* de 1914 : « Dès l'âge apostolique, l'Église représenta le péché grave comme une extinction et une perte de l'Esprit, et elle interpréta la pénitence comme une communication nouvelle du « Pneuma » divin. Il est par conséquent naturel qu'elle ait employé pour symboliser cette grâce le rite qui signifiait la première venue de l'Esprit. » (p. 392)

Cette dernière partie est, avec la première, la moins développée des cinq. On est étonné d'y voir omise la question du sens et de la portée à attribuer à la réconciliation solennelle des pénitents : lui doit-on reconnaître une valeur sacramentelle ou était-elle d'ordre purement ecclésiastique (1).

---

(1) Qu'il nous soit permis de renvoyer pour ce point à notre *De*

Digitized by Google

C'est la quatrième partie, consacrée aux rites de la confirmation, qui occupe le plus de pages : 200 sur les 407 du texte ; 100 pour l'âge apostolique et 100 pour l'ancienne tradition de l'Église. La question scripturaire est ici longuement traitée. On y trouve exposées diverses hypothèses récentes sur l'historicité du livre des *Actes*, et l'auteur discute les conclusions qu'on a voulu en tirer sur la conception primitive du baptême de l'eau et du baptême de l'Esprit. Il étudie de même les notions d'Esprit, de baptême, de « sceau de l'Esprit » dans saint Paul, et il se croit ainsi « autorisé à conclure que le Seigneur et les apôtres ont prêché l'existence d'un double baptême, successif mais distinct, dont le premier confère la rémission des péchés, et le deuxième assure la communication messianique de l'Esprit. » C'est seulement, « lorsque saint Jean et saint Paul eurent mis en lumière la rémission des péchés comme une communication initiale de l'Esprit, [que] les deux sacrements de l'initiation furent rapprochés » (p. 283). La difficulté qu'on eut plus tard à distinguer leurs effets respectifs tient toute à cette juxtaposition.

L'histoire de la confirmation dans l'ancienne tradition de l'Église pose le problème de son rite essentiel : l'imposition des mains ou l'onction? L'auteur en rappelle les données traditionnelles, et résume les discussions dont il a été l'objet dans ces derniers temps. On a plaisir à lui voir considérer comme acquis certains faits dont la méconnaissance a trop longtemps faussé la théologie de ce sacrement : la consignation proprement dite n'a consisté d'abord qu'en un signe de croix ; l'imposition des mains n'a pas toujours été suivie, comme elle l'est depuis longtemps, d'une onction ; cette onction, dans laquelle, depuis le haut moyen âge, on a fait consister en Occident le rite essentiel de la confirmation, n'est point celle qui, dès le second siècle tout au moins, fait suite à l'ablution baptismale, est l'objet, chez les Pères, des interprétations les plus hautes, et peut seule, en Orient, être considérée comme le rite propre de la confirmation. Mais on s'étonne que, dans son chapitre sur le sens de la chrismation, il ne tire pas plus fermement les conclusions qui ressortent de ces faits. Peut-être est-ce ici surtout qu'il s'est senti débordé par l'étendue de son sujet. Il s'est documenté et il documente abondamment le lecteur. Mais il s'attache plus à faire la somme des arguments pour ou contre les diverses opinions qu'à discerner exactement ceux qui portent.

Ainsi s'applique-t-il à mettre en lumière l'importance des onctions dans les cérémonies de l'initiation chrétienne. On les retrouve partout, et il n'y a pas à douter qu'elles se soient jointes de très bonne heure au rite de l'ablution : Juifs et Grecs ou Romains y avaient recours après leurs bains ; Marcion n'ose pas les retrancher de son baptême ; nulle part elles ne sont plus en évidence que chez les sectes gnostiques. Qu'elle précède ou qu'elle suive l'ablution, l'onction symbolise aux yeux des fidèles l'action de l'Esprit sur les âmes, et l'on

---

paenitentia tract. dogmatico-historicus, n. 142-161 et 258-266 (Paris, 1923).

Digitized by Google

ne saurait s'exagérer la haute idée que s'en est faite l'antiquité chrétienne. Mais suit-il de là qu'on y ait dès l'abord et partout reconnu le rite propre de la communication de l'Esprit réservée aux apôtres et attribuée au sacrement de confirmation?

C'est où il importerait de serrer la question de plus près et de déterminer les points fixes sur lesquels peut s'appuyer une démonstration. M. Coppens nous paraît y avoir la conviction un peu facile ; on lui voudrait ici ou là plus d'égard aux variations de la perspective historique.

Deux faits lui semblent « dominer toute l'évolution : d'une part l'influence de l'Orient, qui rapprocha très tôt le don de l'Esprit de l'onction, et d'autre part l'innovation romaine, qui consista dans le dédoublement de la chrismation. » (p. 355). Or, chacun de ces faits constitue une hypothèse, et tous deux supposent établi un fait qui ne l'est pas, à savoir, que la chrismation postbaptismale ait d'abord été considérée, en Occident, comme le rite propre du don de l'Esprit en question.

Dès les premiers documents, en effet, où se peut saisir le vrai rôle de cette onction, elle apparaît très nettement rattachée à l'ablution et étrangère au rite propre de la confirmation. Ainsi en est-il déjà dans Tertullien et surtout dans saint Cyprien. Celui-ci ne la conçoit pas séparée du baptême. On peut réitérer, comme le veut le pape saint Étienne, ce que saint Cyprien tient pour le rite propre de la tradition de l'Esprit, et renoncer néanmoins à réitérer le baptême ; mais renoncer ainsi à réitérer le baptême c'est renoncer par le fait même à réitérer la chrismation qui le suit. Les deux rites constituent un tout inséparable, et de Rome à Carthage il n'y a point de désaccord sur ce point. La *Tradition apostolique* et les *Canons* dits d'Hippolyte attestent la même conception : dans la célébration normale du baptême, le prêtre qui procède à l'ablution procède aussi à la chrismation et c'est l'évêque ensuite qui procède seul à l'imposition des mains. Il en est donc dès lors comme à la fin du IVe et au commencement du Ve siècle à Rome : le pape Innocent Ier atteste en effet que le prêtre, chaque fois qu'il baptise, soit en l'absence de l'évêque, soit en sa présence, mais sur son invitation, procède à la chrismation ; l'évêque cependant se réserve toujours la tradition de l'Esprit. Tel est aussi l'usage signalé à la même époque par saint Jérôme : prêtres et diacres, lorsqu'ils administrent le baptême, doivent se garder d'y omettre la chrismation ; mais ceux qu'ils ont ainsi baptisés doivent ensuite recevoir l'imposition des mains de l'évêque pour être confirmés. C'est exactement la pratique rappelée et prescrite par le concile d'Orange en 441 : la chrismation est de règle au moment du baptême ; s'il arrivait à un prêtre de l'y omettre, il devrait le faire savoir à l'évêque, quand le baptisé se présenterait à lui pour recevoir la confirmation.

Tels sont quelques-uns des faits incontestables et admis d'ailleurs par M. Coppens, dont il aurait pu mieux montrer la portée (2). S'il

(2) Elle ne lui a pas échappé ; mais c'est un des cas où on lui trouve la réponse trop facile. Si l'administration de la chrismation et de

Digitized by Google

en eût tenu compte, il se fût moins attaché, croyons-nous, à l'hypothèse pour le moins singulière du dédoublement par Rome d'une chrismation primitivement sacramentelle, et sa thèse aurait marqué, comme plusieurs de celles qui la précèdent dans la même collection, un progrès plus grand encore dans l'étude d'une question trop longtemps et trop souvent mal posée. P. GALTIER, S. J.

D. S. BLONDHEIM. *Les parlers judéo-romans et la Vetus latina. Étude sur les rapports entre les traductions bibliques en langue romane des Juifs au moyen âge et les anciennes versions latines*. Paris, Champion, 1925. In-8, CXXXVIII-247 p.

Cet important travail de D. S. Blondheim, professeur de philologie romane à l'université Johns Hopkins, paraît, à première vue, assez déconcertant. Le style n'en est pas toujours clair, la pensée n'en est pas toujours limpide, la méthode n'en est pas toujours apparente, les abréviations et les sigles sont nombreux et compliqués. D'autre part, il ne manque pourtant pas d'unité, révèle une érudition extraordinaire, est très intéressant et très suggestif, aborde un sujet presqu'entièrement nouveau et ouvre la voie à des recherches ultérieures immenses. Nous croyons bien faire en le décrivant d'abord quelque peu du dehors avant d'essayer de pénétrer plus avant dans ses intentions.

La première partie est une longue Introduction traitant en trois chapitres des rapports entre les juifs et le christianisme primitif, de la tradition juive au moyen âge, des éléments communs à la tradition juive et à la Vetus latina. Le dernier chapitre avait déjà paru dans *Romania* (1924, t. L, p. 541-581). La seconde partie com-

---

l'imposition des mains à des jours,en des lieux et par des ministres différents « soulève des difficultés, remarquons que l'onction n'a été confiée aux simples prêtres que moyennant une délégation expresse des évêques et que, suivant le *Liber Pontificalis*, elle tenait lieu de préparation à la confirmation » (p. 353). C'est tout. Les deux ministres se seraient donc partagé les deux éléments du rite sacramentel ! — M. Coppens tient d'ailleurs pour pleinement acquise cette délégation primitive aux simples prêtres du pouvoir de confirmer. Elle l'aide (p. 266) à s'expliquer « l'omission de l'imposition des mains [comme rite de confirmation] dans les lettres pauliniennes... Nous croyons que durant l'âge apostolique les apôtres ont délégué aux simples prêtres la communication de l'Esprit... Au reste, dans l'Église latine cette délégation a toujours été accordée par les souverains pontifes. (*Cod. jur. canon.*, can.781, § 2)». Projection d'histoire bien rétrospective ! On préférerait un exemple bien certain d'une délégation de ce genre, dans l'Église latine, avant saint Grégoire le Grand,... si même alors ! !

Digitized by Google

prend l'Essai d'un vocabulaire comparatif des parlers romans des juifs au moyen âge, également publié par *Romania*, 1923, t. XLIX, et suivi des additions et corrections à l'Essai (*Ib.*, 1924, t.L, p. 582-590). Deux appendices traitent des influences arabes sur les versions bibliques judéo-romanes, et de l'influence des LXX et d'Aquila sur les versions néo-grecques des juifs. Cette dernière étude parut d'abord dans la *Revue des études juives* (1924, p. 1-14). Enfin, les *indices* nombreux des noms de personnes, des mots, des termes grecs, hébreux, arabes, des manuscrits consultés et une table des matières très analytique terminent le volume.

L'ouvrage réunit donc diverses études se rapportant au même sujet, mais ne paraissant pas toutes pour la première fois, et ce fait explique que l'auteur ait été amené à plusieurs reprises à dire ce qu'il voulait et à formuler ses conclusions. Notons dès maintenant qu'il le fait toujours avec beaucoup de réserve et qu'il est loin de leur attribuer un degré de probabilité ou de certitude qu'elles n'ont pas encore. Ce sont plutôt des suggestions et des invitations à poursuivre l'examen d'un problème qui en vaut la peine.

L'Introduction, d'allure plus générale et plus synthétique, s'efforce de mettre en œuvre les matériaux linguistiques contenus dans l'Essai. Celui-ci est une sorte de dictionnaire étymologique de termes empruntés à des textes judéo-romans et provenant principalement de versions plus ou moins complètes de la Bible. Le vocabulaire des traductions bibliques faites au moyen âge par des juifs français, provençaux, espagnols, catalans, portugais, italiens est en accord en grande partie avec le vocabulaire particulier de la Vetus latina. Il renferme aussi un certain nombre d'expressions qui ne se rencontrent pas dans l'ancienne Bible latine mais qui peuvent s'expliquer soit par l'influence des traductions grecques des LXX et d'Aquila, soit par celle du latin vulgaire, soit par celle des versions judéo-arabes antérieures.

Le troisième chapitre de l'introduction est consacré à l'examen des éléments communs aux versions judéo-romanes du moyen âge et à la Vetus latina. L'accord se manifeste surtout dans la méthode de traduction et dans l'emploi de mots populaires. La version voulant être aussi littérale que possible a conduit le traducteur à créer des mots latins imités du grec, à adopter des mots grecs, à rendre le même mot toujours de la même façon, nonobstant les variations du sens, à rechercher des mots latins homophones aux mots grecs, à introduire dans la grammaire beaucoup d'irrégularités et de solécismes. Mais la méthode de traduction n'explique pas toutes les particularités linguistiques communes à la Vieille latine et aux versions juives : il y a encore cet autre phénomène déjà bien connu des anciens, le recours au latin vulgaire, au langage populaire qui cadre si bien avec les habitudes séculaires des juifs jusqu'à l'époque moderne.

Le fait de l'accord entre les traductions bibliques judéo-romanes de moyen âge et l'ancienne version latine étant constaté, et de nouvelles recherches pourraient en élargir considérablement le champ, il reste à en trouver l'explication. C'est à quoi visent spécialement les deux premiers chapitres de l'Introduction. Trois raisons, semble-t-il,

Digitized by Google

pourraient en être données : influence exercée de part et d'autre par la version des LXX et ses revisions ; action chrétienne sur les Juifs ou action juive sur les chrétiens. Il faudra peut-être faire appel aux trois causes à la fois. C'est cependant à l'établissement de la dernière que M. Blondheim consacre ses efforts,et l'objet principal de son travail est précisément de relever les probabilités en faveur d'une influence linguistique de la synagogue sur l'Église latine naissante, surtout à la période des origines de la Vetus latina. La première cause, qui rentre d'ailleurs aussi dans la sphère des influences juives, n'explique pas tout. Quant à la seconde, l'auteur croit bien être parvenu à en restreindre l'action en démontrant l'existence chez les judéo-romans d'une tradition linguistique ininterrompue depuis l'antiquité jusqu'au moyen âge. Le chapitre II de l'Introduction accumule les renseignements, principalement d'ordre historique, capables de justifier l'idée de la continuité de cette tradition juive. Elle a pu se créer de bonne heure, comme le prouve la date des établissements juifs dans les divers pays romans ; elle n'a pas été empruntée à la Vulgate comme l'établit l'examen de ses particularités ; elle a pu se conserver dans les écoles, soit oralement, soit par écrit ; elle présente de nombreuses analogies avec la tradition juive en pays de langue grecque, éthiopienne, persane, arabe, allemande, polonaise ; enfin, sa fixité s'explique par le caractère conservateur par excellence du peuple juif, et par l'isolement religieux et social où il vécut jusqu'aux temps modernes.

Dans cette partie de son étude, M. Blondheim a même le sentiment de quitter le terrain de l'hypothèse pour celui de la certitude (p. CXXXIV), et il a soin de relever quel intérêt cette remarquable continuité entre juifs anciens et juifs médiévaux peut présenter pour l'histoire et la linguistique. Sous ce dernier rapport, la principale question qui se pose est celle-ci : les juifs parlaient-ils une langue spéciale ? Il est peut-être téméraire de juger de la langue parlée par la langue écrite, mais on constate, en tout cas, que celle-ci présenta partout et toujours, avant l'époque moderne, des particularités bien marquées provenant de l'emploi de vulgarismes, d'archaïsmes, d'hébraïsmes, qui justifient abondamment l'expression de parlers judéo-romans. Ces parlers, à l'inverse de ce qui se passe pour le judéo-allemand de l'Europe orientale que les Allemands ne comprennent guère, ne devaient cependant pas être inintelligibles aux autres habitants du pays. Au point de vue de l'histoire, les conclusions ne sont pas moins intéressantes. On savait déjà que la Kabbale dérivait en partie des spéculations mystiques d'Alexandrie, que les juifs arabes possédaient des traductions de Philon et que des Sadducéens attardés ont exercé une influence sur la naissance du Caraïsme. On peut suivre aujourd'hui, d'après les épitaphes juives, le développement graduel qui a transformé les juifs occidentaux de l'antiquité en ceux du moyen âge. La présente étude prétend démontrer que ceux-ci ont conservé, dans plusieurs pays romans, de même qu'en Grèce, des éléments reconnaissables du vocabulaire hellénistique. Plus d'un exemple prouve aussi que l'organisation ancienne des communautés juives

Digitized by Google

a dû se maintenir avec les titres de dignité qu'elles conférait. Enfin, les juifs de langue arabe venus en Europe au VIIIe siècle et plus tard ont exercé une influence considérable sur leurs coreligionnaires d'Espagne et des autres pays occidentaux. Ils ont imprégné d'éléments arabes leurs œuvres érudites, leurs travaux de vulgarisation, même leur langue parlée. C'est probablement à eux qu'on doit le premier essor des études hébraïques chez les juifs d'Europe. Ces influences arabes rentrent d'ailleurs dans la ligne des influences hellénistiques car certaines indications portent à croire que les versions bibliques arabes reposent au moins en partie sur une tradition qui découle des versions grecques.

Nous sommes, jusqu'à présent, moins convaincu que M. Blondheim de l'existence pour la traduction de la Bible, d'une tradition spécifiquement juive remontant du moyen âge à l'antiquité. Les considérations qu'il développe sont ténues et fragmentaires. Peut-être aussi pourraient-elles être mieux présentées, et enfin les limites chronologiques sont vagues, surtout le terminus a quo de cette tradition. Faut-il remonter aux LXX, à la revision d'Aquila ?

Si cette tradition existait antérieurement à la Vetus latina, elle aurait pu exercer une influence sur l'apparition de celle-ci, et elle pourrait servir à expliquer les rapports entre les deux, signalés plus haut. Notons en passant que l'auteur se montre bien renseigné (p. XLII-XLIV) sur la façon dont se pose aujourd'hui la question si complexe des origines et de la date de l'ancienne latine. L'idée d'influences juives sur la première Bible latine avait déjà été suggérée avec plus ou moins de clarté par Deissmann, Traube, Kaulen, Ziegler, etc. Le premier serait disposé à faire au judaïsme la part assez belle dans le développement du christianisme occidental. Traube remarque que le latin des chrétiens a subi une forte influence venue de la Grèce et de l'Orient et n'est pas loin d'admettre que la Bible latine porte l'empreinte des méthodes caractéristiques des juifs hellénisés. Mgr Kaulen explique l'impression étrangement exotique que laisse la Vetus latina par le fait que ses auteurs étaient ou des juifs de naissance ou des descendants de juifs. Ziegler pense à une influence des juifs convertis sur le latin chrétien.

A l'effet de rendre plus vraisemblable une influence linguistique juive sur la Vetus latina, M. Blondheim fait valoir de nombreuses considérations, les unes assez éloignées, les autres plus proches du sujet : influence juive reconnue sur la Vulgate hiéronymienne (Cfr CONDAMIN, *L'influence de la tradition juive sur la version de saint Jérôme*, dans *Recherches de science religieuse*, 1914, t. V, p. 1-21) ; influence juive sur la Vetus latina de l'A. T. déjà constituée, en vue de l'adapter davantage à l'hébreu. Que ces modifications soient le fait de reviseurs judéo-chrétiens, ou qu'elles résultent de discussions entre chrétiens et juifs, elles n'en rendent pas moins plausible la thèse d'une influence juive exercée également aux origines de la version. Le canon chrétien de l'A. T., l'exégèse chrétienne, la liturgie et l'art chrétiens apparaissent tributaires des juifs. N'affirme-t-on pas souvent que la basilique chrétienne n'est qu'une synagogue transformée ?

Digitized by Google

Et M. Strzygowski n'a-t-il pas soutenu que l'art chrétien en général et à ses débuts n'est que l'art hellénistique modifié sous l'influence des juifs d'Alexandrie? L'auteur fait valoir aussi, en se basant surtout sur Schürer, Harnack et Juster, les nombreux indices d'analogies étroites, existant dès l'origine, entre les communautés juives et chrétiennes établies en Italie et en Afrique, sous le rapport de la situation sociale, de la culture littéraire de la langue. Tous ces arguments pris ensemble permettraient de conclure à une influence juive sur l'Église latine assez étendue et assez profonde pour que l'historien n'ait pas le droit de la négliger. Ne faut-il pas expliquer de la même façon les caractères particuliers de la Vetus latina avec sa méthode de traduction et son style inconnus dans le monde littéraire romain?

Par quels moyens l'empreinte juive se serait-elle marquée? Il faut insister avant tout, nous semble-t-il,sur le fait que la Vetus latina dérive de la version judéo-grecque des LXX. Peut-être aussi les premiers traducteurs chrétiens étaient-ils des juifs convertis ou des élèves de maîtres juifs?Mais M. Blondheim voudrait quelque chose de plus, l'action directe sur les traducteurs chrétiens d'une version judéo-latine de la Bible orale ou même écrite.Nous tenons ici la suggestion la plus intéressante de tout le volume ; c'en est aussi, et l'auteur n'en disconvient pas, la plus conjecturale. Les indices épigraphiques et les témoignages rassemblés dans les pages XXXVI-XLII en faveur de l'existence d'une version latine juive orale ou écrite, antérieure ou contemporaine à la Vetus latina, sont rares et maigres et ne permettent pas au critique de se prononcer. Harnack, se basant sur l'argument du silence, nie que les juifs aient eu une version latine écrite de l'A. T. antérieurement à la traduction chrétienne. Deissmann, Théodore Reinach et Samuel Krauss seraient enclins à l'admettre ; Blondheim y est favorable aussi et espère que l'étude plus approfondie des Pères de l'Église ou la découverte de nouveaux textes littéraires et épigraphiques fourniront des précisions plus grandes à cet égard. La démonstration d'une semblable thèse ne serait pas sans importance pour la philologie romane : de la Vetus latina, la Vulgate n'est qu'une revision, et dans des parties aussi essentielles que le Nouveau Testament et le Psautier, une revision superficielle. Or l'influence de la Vulgate, non seulement sur les langues romanes, mais aussi sur toutes les versions bibliques de l'Europe occidentale et par conséquent sur ses langues et ses littératures, n'est pas à nier. Samuel Berger n'a-t-il pas écrit que de la langue de la Vulgate sont sorties pour une grande part les langues romanes et particulièrement la langue française?

Nous avons présenté aussi fidèlement que nous avons pu les hypothèses principales et les conjectures les plus intéressantes de cette étude si riche en aperçus nouveaux. Nous croyons même l'avoir fait dans l'ordre que l'auteur y aurait mis s'il l'avait composée d'une seule venue et non par pièces et morceaux. Il pouvait être utile de les signaler aux philologues et aux historiens des anciennes versions latines. Nous avons déjà loué la vaste érudition de l'auteur qui s'est d'ailleurs constamment renseigné auprès de nombreux spécialistes. Mais n'aurait-il pu tirer un plus grand parti de l'important travail

Digitized by Google

de VOGELS, *Untersuchungen zur Geschichte der lateinische Apokalypse-Uebersetzung* (Dusseldorf, 1920), que nous ne trouvons mentionné rapidement que deux fois dans les Additions et Corrections?

E. TOBAC.

P. BATIFFOL. *Catholicisme et Papauté. Les difficultés anglicanes et russes.* Paris, J. Gabalda, 1925. In-8, 126 p. Fr. 4.

A peine Mgr Batiffol vient-il de terminer son beau travail sur *Le, siège apostolique* que déjà il est obligé de lui donner un complément-en groupant sous le titre suggestif *Catholicisme et Papauté* quels ques articles de revue qui mettent au point les vues développée-par M. Kattenbusch sur la primauté de Pierre et répondent aux difficultés soulevées par Glubokovsky, C. Gore et F. W. Puller.

Analysant une contribution de F. Kattenbusch au volume de mélanges dédié à A. von Harnack (1921), Mgr Batiffol constate avec grande satisfaction qu'un auteur aussi éloigné du catholicisme a eu le courage — le terme est de Kattenbusch lui-même — d'interpréter le « Tu es Petrus » dans un sens ecclésiastique. Certes, le critique n'attribue à Pierre que le rôle très humble de « portier » du collège apostolique, et il ne voit dans la société fondée par Jésus qu'un groupement d'ordre cultuel d'où toute cohésion hiérarchique reste exclue. Mais ces restrictions que Mgr Batiffol rejette à bon droit n'empêchent pas que l' « audacieuse » interprétation marque un pas décisif dans le retour des exégètes indépendants vers l'interprétation traditionnelle.

En Angleterre, Bishop Gore reste l'adversaire résolu de la primauté du Pontife romain. Presque aussi irréductible que Pusey, l'ancien évêque d'Oxford s'attarde aux objections jadis présentées par les Vieux-Catholiques ; il nie que les textes néo-testamentaires impliquent pour Pierre un « leadership » distinct de l'autorité confiée à chacun des Douze, s'appuie sur l'attitude de Cyprien à l'égard de saint Étienne pour contester les droits historiques du siège romain à la primauté de juridiction, et estime que les appels réitérés de l'Orient ne contredisent pas le sentiment d'indépendance qui anima l'épiscopat ancien. Avec un tact pénétré de charité chrétienne et avec une impartialité qui fait honneur à la méthode historique, l'auteur dissipe les malentendus et corrige les conclusions de son érudit contradicteur.

Après une lettre à M. Puller au sujet du livre de ce dernier : *The Primitive Saints and the See of Rome*, Mgr Batiffol nous donne un compte rendu critique des plus récentes publications de M. Glubokovsky. En présence des objections du professeur russe contre l'autorité pontificale, l'auteur reprend brièvement l'argument que l'on est en droit de tirer des recours des Orientaux au siège romain. Nous y remarquons cette sage restriction (p. 81) : « Je ne pense pas que nous devrions tirer parti, nous catholiques romains, des déclarations éloquentes, mais inadéquates, de lettres comme celles de

Digitized by Google

Théodoret, de Flavien, d'Eusèbe de Dorylée.... Ce qui compte, la seule chose qui compte, c'est l'appel... » Au jugement de l'auteur, l'étude du R. P. Bernadakis sur les appels des Orientaux (1905) pourrait être reprise et approfondie.

Quiconque s'intéresse à l'union des Églises sera désireux de se procurer ces quelques articles de l'éminent historien français, et il sera heureux d'assister en quelque sorte à un prolongement des « conversations de Malines ».

J. COPPENS.

A. D'ALÈS. *Novatien. Étude sur la théologie romaine au milieu du* III*e siècle.* (Études de théologie historique, publiées sous la direction des Professeurs de théologie à l'Institut catholique de Paris.) Paris, Beauchesne, 1925. In-8, VI-172 p. Fr. 24.

Après Tertullien, Hippolyte et S.Cyprien, M.d'Alès aborde l'étude d'un « personnage ecclésiastique de second plan, mais d'autant moins négligeable que les données sont plus rares sur l'Église romaine en ce milieu du IIIe siècle. » A lire son volume, on se rend facilement compte qu'il n'y a point donné tout l'effort qu'il avait accompli pour les représentants de la théologie latine que nous venons de citer.Le sujet ne s'y prêtait aucunement. Il y a loin, au point de vue de la valeur du personnage, de Novatien à Cyprien, comme il y a loin pour l'originalité de la pensée de Novatien à Tertullien. L'auteur nous avertit qu'on trouvera avant tout dans ce volume la reproduction d'une série d'études publiées dans les *Recherches de science religieuse* et d'autres Revues.

Il ne faut pas croire cependant que l'ouvrage se réduit à un assemblage quelconque de ces études fragmentaires que le Professeur de l'Institut avait du reste su orienter dans une direction déterminée. Le plan de cette étude est bien dressé et nettement marqué. Tout d'abord, on établit le Corpus de Novatien, ce qui ne va pas sans quelque peine. A. d'Alès revendique pour le théologien romain non seulement des écrits incontestés, comme le *De Trinitate* et les lettres XXX et XXXVI du recueil de S. Cyprien, le *De cibis iudaïcis*, mais aussi d'autres qui lui sont quelque peu contestés, le *De spectaculis* et le *De bono patientiae* que l'on lit dans les œuvres de S. Cyprien! Ces trois derniers écrits «appartiennent vraisemblablement au temps où la persécution de Gallus s'appesantit sur l'Église de Rome » (p. 17). Mais par contre il se refuse à mettre au compte de Novatien des traités comme l'anonyme *Adversus Judaeos*, qu'il ne peut lui attribuer, le *De singularitate clericorum*, autre apocryphe de Cyprien pour lequel, dit-il, l'attribution à Novatien n'est pas prouvée, ni vraisemblable, pas plus que les vingt *Tractatus Origenis de libris SS. Scripturarum*, pour lesquels il se rallie à l'opinion émise par DomWilmart. Dans une note additionnelle, il revendique l'anonyme *Ad Novatianum*

Digitized by Google

et l'*Adversus Judaeos* pour le pape Sixte II, invoquant des raisons personnelles, qui ne sont pas tout à fait celles que Harnack a invoquées pour le premier de ces deux ouvrages.

Le Corpus de Novatien établi, on passe à l'étude de l'écrivain sous un triple point de vue. Tout d'abord au point de vue scripturaire. L'auteur s'étonne à bon droit qu'on n'ait pas accordé au texte biblique reçu à Rome au milieu du IIIe siècle autant d'honneurs qu'au texte reçu dans l'Afrique latine au temps de S. Cyprien. Sans vouloir traiter à fond un sujet qui ne rentre pas directement dans son étude, mais pour attirer l'attention des savants sur le problème et en même temps rassembler des matériaux en vue de l'étude à faire, le professeur de Paris dresse une série de textes purement romains et une série de textes probablement romains où la version latine, appelée par lui *Vetus Romana*, serait reconnaissable. Il lui semble que le texte de la Bible romaine n'est pas identique à celui de la Bible de S. Cyprien. Et pourtant, plus loin, il recherche quelle était « la diffusion de ce texte et dans quelle mesure représente-t-il une version commune dans l'Europe occidentale avant saint Jérôme » (p. 72). Évidemment il ne peut prétendre donner une réponse adéquate à une question de pareille importance, mais à tout le moins son exposé le conduit à ce souhait parfaitement légitime : « L'individualité des textes africains est aujourd'hui bien établie, grâce à des travaux excellents. Souhaitons, dit-il, pareille fortune aux textes romains. » Ce sera le mérite principal de l'ouvrage de d'Alès d'avoir attiré l'attention sur la question. Nous ne pouvons que souscrire à sa brillante démonstration de l'origine singulière du nom d'*Itala*, donné à l'ancienne version latine de la Bible. Il provient à vrai dire d'une faute de copiste dans le fameux passage de S. Augustin, *De doctrina christiana*, II, xv, 22. C'est bien *illa* qu'il faut lire, comme Bentley l'avait déjà proposé. Pour moi, la correction proposée s'impose à qui lit le texte complet sans préjugé ; je me rallie à la lecture proposée par notre auteur.

Après le point de vue scripturaire, vient le point de vue dogmatique. Le Professeur de Paris étudie la théologie de Novatien dans son ouvrage *De Trinitate*, où l'écrivain se propose de commenter la *regula veritatis*, c'est-à-dire la foi de l'Église romaine, formulée dans le symbole baptismal. Après une analyse de l'ouvrage, il étudie particulièrement sa doctrine trinitaire et sa doctrine christologique,s'efforçant de déterminer sa place dans le développement, de définir sa valeur, d' apprécier la richesse de sa dogmatique. En somme, Novatien est bien de son temps et ne présente pas grande originalité. Il ne réalise aucun progrès notable sur ses devanciers ; il se tient « dans le courant général de la théologie anténicéenne, trop peu armée de métaphysique et séduite par des explications de surface » (p.111). « Il nous paraît clair que Novatien appartient à ce stade où l'on tâtonne ». Et la lecture de l'exposé détaillé et consciencieux du Professeur de Paris confirme bien cette impression qu'on ne se trouve pas en présence d'un maître qui renouvelle la matière dont il parle, mais d'un écrivain de second plan qui a bien compris ce que l'on a dit avant lui, s'efforce de nous le faire comprendre, comme il l'a compris lui-

Digitized by Google

même et s'échappe parfois en des aperçus plus brillants que profonds, tandis qu'il passe à côté des questions qui vont se poser et ne se doute pas de la pauvreté relative des formules dont il se contente.

L'auteur finit par l'étude du moraliste, tel qu'il apparaît dans les deux lettres à S. Cyprien, écrites au nom du clergé romain, où il formule les principes rigoristes qu'il professera ouvertement au temps de son schisme? Le Professeur de Paris ne se contente pas d'étudier ces principes ; il nous montre la conduite de Novatien qui ne cadre nullement avec le rigorisme de ses arrêts tranchants, comme il nous fait voir la réaction que cette attitude a provoquée dans l'Église. Étudiant les trois lettres pastorales, *De cibis judaicis*, *De spectaculis*, *De bono patientiae*, qui nous font pénétrer dans la vie du schisme et nous présentent Novatien sous le jour nouveau d'un pasteur qui, à l'exemple de S. Cyprien, veut garder contact avec son troupeau dont la persécution l'a éclipsé, l'auteur trouve que « sa morale est d'une belle œuvre et d'ailleurs assez parée d'évangile pour pouvoir aisément séduire des âmes chrétiennes. Le schismatique doit, semble-t-il, son succès passager à sa séduction personnelle, — et je regrette que notre auteur ait si complètement étudié le théologien qu'il en ait oublié l'homme ; on ne trouve même pas un exposé succinct de sa vie et de ses destinées,— mais aussi à son attachement à la tradition et à l'austérité qui servit d'enseigne à sa secte et dont il fait état avec complaisance. C'est du reste par ce dernier trait qu'elle est restée connue, même lorsqu'elle eut disparu.

Le livre de M. d'Alès sur Novatien ne peut être mis sur le même pied que ses ouvrages précédents sur les théologiens latins du IIIe siècle. Nous l'avons dit, le sujet lui-même ne le permettait guère. Mais on y retrouve le même sens historique, la même documentation, le même souci d'information, la sagacité d'interprétation que ses grands ouvrages avaient montrés. Peut-être est-il à regretter qu'il sacrifie parfois à un souci trop grand d'objectivité qui lui fait présenter les textes eux-mêmes, traduits, je le veux bien, comme pour se dispenser d'une interprétation et d'une mise en œuvre que nous serions désireux de posséder, étant donné la maîtrise de l'auteur. J. FLAMION. (†)

V. CREMERS. *De Verlossingsidee bij Athanasius den Groote. Proeve eener wijsgeerig-theologische Synthese.* (Bijdragen tot de Geschiedenis van het Dogma onder redactie van V. Cremers.) Turnhout, Brepols, s. d. In-8, 232 p.

Le R. P. Cremers, professeur au collège théologique de la Société de Jésus à Louvain, a commencé une série de travaux qui seront spécialement consacrés à l'étude du dogme de la rédemption chez les Pères grecs et latins ; il ouvre lui-même la nouvelle collection en publiant une monographie sur « l'idée de la rédemption dans les écrits de saint Athanase le Grand ». Le sujet abordé n'est pas nouveau, mais il est traité de façon originale.

Digitized by Google

Après avoir donné un aperçu sommaire des ouvrages de saint Athanase (p. 15-22), l'auteur trace le tableau relativement complet et, ce nous semble, exact des principaux courants philosophiques contemporains de l'école catéchétique d'Alexandrie (p. 23-56), et il présente, en regard de ces systèmes, les vues principales de saint Athanase sur la rédemption. Dans cette théologie, le plan de la rédemption et l'économie du salut se développent d'après les perfections immanentes de la nature divine et d'une manière qui n'altère d'aucune façon la transcendance de Dieu (p. 58). L'idée centrale de cette doctrine est celle d'une « participation » ineffable du genre humain aux perfections divines, mais cet aspect métaphysique (ou mystico-physique) de la rédemption se complète nécessairement par ce qu'on est convenu d'appeler les facteurs pédagogique et juridique (p. 56-61).

Ce serait mal comprendre saint Athanase, ajoute le R. P. Cremers, que de lui demander une réponse aux multiples problèmes que la philosophie se pose au sujet des desseins que la Providence a poursuivis. Saint Athanase envisage uniquement l'ordre actuel, historique, et il enseigne avec précision que cet ordre comporta de toute éternité l'élévation de la nature humaine à l'état surnaturel et le décret de l'incarnation du Fils de Dieu (p. 63-80). Cette unité merveilleuse du plan divin réalisa l'ordre de la grâce dès l'acte de la création (p. 81-104), et elle assura à l'humanité les principes d'une éventuelle rédemption (p. 105-110). Dieu réserva à l'humanité un Sauveur et conféra à la nature humaine une vocation surnaturelle appelée à subsister même après le péché de nos premiers parents (p. 105-110). Mais cette unité du plan divin n'entraîne-t-elle pas la négation de toute distinction entre l'ordre de la nature et l'ordre de la grâce? Le R. P. Cremers n'hésite pas à aborder cette difficile question ; il revendique pour saint Athanase une interprétation originale de l'expression « selon la nature », mais y retrouve, sinon la terminologie commune, au moins la doctrine de l'Église sur le caractère transcendant de l'ordre surnaturel (p. 111-137).

La préhistoire de la rédemption établie, l'auteur expose à partir du chapitre sixième l'économie du salut. Il montre avec beaucoup de vigueur et de clarté que les historiens du dogme se trompent en rapportant à l'incarnation seule toute l'œuvre salutaire du Christ ou bien en restreignant l'incarnation à l'acte d'union des deux natures dans la personne du Verbe divin (p. 150 et 180). Au contraire, nous sommes unis à tous les actes du Verbe incarné, d'une manière purement idéale d'abord, puis réellement par l'action du Saint-Esprit que le Seigneur ressuscité nous envoie incessamment. « L'acte d'existence de notre être idéal étant l'acte d'existence de l'être réel du Christ, comme l'agir suit l'être, nous agissons en idée chaque fois que le Christ agit dans l'ordre réel » (p. 140 et 188). Cette interprétation de la doctrine athanasienne qui peut-être effrayera ceux qui ne sont pas habitués aux subtilités des distinctions philosophiques, nous paraît traduire exactement la pensée du saint évêque (p. 139-192). Mais il faut que notre union avec le Verbe incarné devienne réelle et personnelle ; il faut que le péché, qui s'y oppose, soit écarté, et

Digitized by Google

que les individus s'assimilent les fruits de la rédemption. Ici se rejoignent dans l'œuvre de la rédemption les facteurs pédagogique et juridique : la mort expiatoire de Jésus satisfait pour le péché (p. 201-227), et la connaissance amoureuse du drame de la passion confère aux croyants l'acquisition personnelle des mystères du salut (p. 191-200). Il semble donc que saint Athanase ait retenu les trois aspects essentiels de la rédemption. Cette fidélité à l'ancienne tradition est d'autant plus remarquable qu'à la suite de sa théorie philosophique sur la « participation », il était disposé à négliger les présupposés juridiques de notre salut et par conséquent à diminuer l'importance de la mort expiatoire de Jésus.

Rédigée dans une langue châtiée dont le vocabulaire théologique continue les belles traditions littéraires de Hadewijch et de Ruysbroeck qui les premiers réussirent à harmoniser en néerlandais l'exactitude de la doctrine et la correction de la forme, la monographie du R. P. Cremers ouvre très dignement la nouvelle collection. Nous regrettons seulement que l'auteur joigne trop souvent à son exposé des considérations philosophiques ou théologiques personnelles, et qu'il oublie de retrancher des œuvres authentiques de saint Athanase certains écrits, comme la *IV Oratio contra Arianos*, qui ont été dûment reconnus comme apocryphes. Heureusement les conclusions de l'auteur ne s'appuient pas sur des citations empruntées à ces ouvrages. Bref, nous souhaitons à l'étude du R. P. Cremers et à sa collection le plus vif succès. J. COPPENS.

E. WEIGL. *Christologie vom Tode des Athanasius bis zum Ausbruch des nestorianischen Streites* (373-429). (Münchener Studien zur historischen Theologie. Fasc. 4.) Munich, Kösel et Pustet, 1925. In-8, VIII-216 p. M. 4,50.

Ce travail fait suite aux *Untersuchungen* sur la christologie de saint Athanase, publiées par l'auteur en 1914. Comme précédemment, c'est la christologie alexandrine qui est visée en ordre principal. Néanmoins, on ne pouvait se dispenser d'examiner, pour la période choisie, l'état de cette même doctrine dans les cercles non alexandrins ; on l'a donc fait, mais assez brièvement, dans une première partie, tandis que la seconde a été surtout consacrée, comme il fallait s'y attendre, à l'étude de la christologie de saint Cyrille. Bien que le titre n'indique pas cette restriction, on s'en est tenu à l'Orient, sur lequel les auteurs occidentaux n'ont exercé, à cette époque, aucune influence.

Le champ à parcourir et à explorer restait très vaste et les matériaux qu'y recueillait une enquête éclairée et minutieuse étaient très abondants, trop abondants peut-être pour pouvoir être convenablement et complètement mis en œuvre. Dans toutes ces petites monographies, qui composent la première partie et la première section de la seconde, et où l'on voit défiler successivement les Ariens, les Apollinaristes, les Antiochiens radicaux et modérés, les Syriens, les

Digitized by Google

Cappadociens, Didyme, Pierre II et Théophile d'Alexandrie, on a souvent l'impression d'être pressé et quelque peu encombré par la masse d'éléments que l'érudition de l'auteur accumule. A qui voudrait reprendre l'étude détaillée de la christologie de l'un ou l'autre de ces auteurs, le travail de M. Weigl serait une riche mine de références et d'indications très utiles. Il va sans dire que, touchant à la fois à l'histoire des dogmes, à la théologie systématique et à la patristique, M. Weigl ne doit pas s'attendre à voir tous ses avis et jugements également partagés par tous ses lecteurs. Du point de vue de la critique littéraire, par exemple, certains détails seront contestés, comme l'attestation d'origine athanasienne pour l'*Oratio IV contra Arianos* dès le milieu du VIe siècle (p. 13, n. 1), et l'attribution de l'homélie *Sur la perle* à saint Éphrem le Syrien (p. 42). Cependant, l'auteur sait aussi exercer en ce domaine une critique avertie et personnelle ; il le prouve en substituant ses arguments à ceux que J . Mahé avait apportés pour établir que le commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie sur l'évangile de S. Jean est antérieur à 429. Ces nouvelles raisons confirment solidement une opinion qui paraît définitivement établie ; j'ajouterai même qu'il en existe, et non sans valeur, pour incliner à placer chronologiquement cet écrit en tête de toutes les œuvres exégétiques du docteur alexandrin.

La partie consacrée à la christologie de saint Cyrille d'Alexandrie mérite une attention spéciale, comme mettant en un relief plus marqué les qualités qui distinguent l'étude de M. Weigl et les imperfections qu'on croit devoir, en toute loyauté, y signaler. L'analyse des sources a été faite d'une manière consciencieuse et minutieuse ; les références sont abondantes, variées et précises. Du point de vue systématique, qui semble commander la division, toutes les principales questions de la dogmatique christologique sont examinées dans un ordre logique. Mais on peut se demander si c'était à ce point de vue qu'il valait le mieux se placer pour faire la synthèse et ordonner l'exposé. Dans des questions et des controverses où la terminologie joue un si grand rôle, il semble préférable de se garder autant que possible à l'abri de l'influence du langage théologique postérieur et d'étudier, dans un auteur, les termes, les expressions, les formules pour n'en venir qu'ensuite à l'exposé systématique des doctrines. Les monophysites m'ont fourni naguère l'occasion d'appliquer cette méthode, dans un travail que M. Weigl semble ignorer, et d'exposer, par comparaison, au sujet de la christologie de saint Cyrille, certaines vues que je ne crois pas encore devoir abandonner. Dans la terminologie christologique de saint Cyrille, le terme *φύσις* n'a pas le sens abstrait ; il marque, comme *ὑπόστασις*, l'être concret, individuel. Le fait indéniable que le saint docteur reconnaît, dans le Christ, la divinité et l'humanité parfaites, sans mélange ni confusion aussi bien que sans séparation, n'autorise pas à lui prêter la *formule* des deux natures après l'union, ni à parler simplement, et sans écarter l'équivoque d'un tel langage, des deux *natures* dans sa christologie. Il importe également au plus haut point de se rendre un compte exact du sens précis de la formule *ἐκ δύο φύσεων*, et de la valeur de l'admission des *δύο*

Digitized by Google

φύσεις « en théorie » ou « en de pures imaginations » ou selon la « contemplation logique ». Il est vrai que M. Weigl ne paraît pas avoir été frappé par ces éléments, pourtant capitaux, de la dogmatique cyrillienne ; on ne le voit pas s'y arrêter dans son étude, et l'on cherche en vain les termes *θεωρία*, *ἔννοια* dans la table détaillée qui clôt le volume. La notion de *composition* (*σύνθεσις*), appliquée à l'union de l'incarnation, comporte aussi un sens spécial qu'il aurait été utile d'exposer clairement et l'on souhaiterait voir appuyer de références l'attribution à saint Cyrille de la formule *μία φύσις σύνθετος* (p.157).

Je suis aussi porté que M. Weigl à admettre et à soutenir l'unité de doctrine de saint Cyrille durant toute sa carrière ; mais cette doctrine unique a pris divers aspects, grâce surtout au développement de la terminologie dogmatique sous l'influence des circonstances ; dans ce développement, si la date de 429 marque une étape, la date de 433 en marque une autre, aussi très importante. On me permettra encore d'observer que Duchesne, à l'endroit cité p.121, n. 2, ne parle pas d'un « double Christ chez Cyrille », mais de « deux Cyrilles, le Cyrille intime, naturel... et le Cyrille diplomate, celui des précautions et des concessions forcées » : ceci, par souci d'exactitude et sans prendre parti pour l'opinion citée.

Je voudrais que les remarques que j'ai faites soient considérées comme exprimant des desiderata en vue de ce qui reste à faire, plutôt que des critiques de ce qui a été fait ; je répète que le travail très documenté de M. Weigl mérite des éloges et pourra rendre de bons services, et je souhaite voir bientôt l'étude poussée jusqu'en 451. Cette nouvelle période ne sera pas la moins intéressante.

J. LEBON.

U. CHEVALIER. *Étude historique sur la constitution de l'église métropolitaine et primitiale de Vienne en Dauphiné* (*origines*-1500). T. I-II. Vienne (France), H. Martin, 1922-1923. In-8, IV-331 et 305 p.

La ville de Vienne en Dauphiné, — la *pulchra Vienna* que le poète Martial a chantée —,compta parmi les plus florissantes des colonies romaines, dès le milieu du Ier siècle de notre ère : *Ornatissima ecce colonia valentissimaque Viennensium*, disait l'empereur Claude dans un discours prononcé au Sénat, en l'an 40.

L'église de Vienne nous est connue à sa naissance ; elle eut des martyrs en l'année 177. Ainsi, une prédication antérieure y avait fait naître des chrétiens, et les évêques apparaissent à la fin du IIIe siècle : « il est permis de remonter plus haut, au gré de ses préférences, mais on ne peut se reposer sur aucune preuve. »

Les évêques ne tardent pas à jouer un grand rôle, soit qu'ils luttent — contre Arles — pendant des siècles, pour leurs droits métropolitains, soit qu'ils jettent un vif éclat dans les lettres,comme saint Avit, ou qu'ils participent aux affaires publiques, comme Ottramme et saint Barnard.

Digitized by Google

Feu le chanoine Ulysse Chevalier a entrepris, dans le dernier venu de ses nombreux travaux, une étude historique sur la constitution de cette célèbre église de Vienne. Ainsi qu'il l'annonce dans l'*Avertissement*, rédigé en août 1922, il avait divisé son ouvrage en quatre parties : la première ayant trait au personnel, la seconde à la vie religieuse, la troisième au pouvoir spirituel et temporel, la quatrième aux revenus et aux moyens d'existence. En réalité, la quatrième partie nous fait défaut ; le lecteur, écrivait le vénérable savant, « excusera les traces d'une certaine hâte, car à mon âge les longs espoirs ne sont plus permis et il faut moissonner sans délai ce qu'il nous fut encore permis de semer. » Voilà qui explique et la lacune signalée et un certain flottement dans la mise en œuvre des matériaux recueillis.

Cependant, il n'est aucun aspect — dans le cadre indiqué — de la vie de l'ancien clergé de Vienne, des origines au XVIe siècle, qui n'ait été mis abondamment en lumière. Mais telle est la multiplicité des questions envisagées que l'on doit se borner ici à une énumérations très sommaire.

L'auteur, dans la première partie (t. I, p. 1-126), examine leorigines et la composition du chapitre ; il passe en revue les dignitaires de l'église de Vienne et explique, pour chacun, le rang, le mode de recrutement et les principales attributions ; il traite les nominations des chanoines, des prêtres et des clercs ; il donne une idée complète des constructions ayant existé autour de la cathédrale de Saint-Maurice : cloîtres, locaux communs, maisons du chapitre ; et il nous parle des assemblées capitulaires ainsi que de leurs statuts.

La deuxième partie de l'ouvrage (t. I, p. 127-331) est consacrée à étudier la vie quotidienne du chapitre de Vienne au point de vue du service religieux : la résidence, le chœur, les heures de l'office, les règles pour la célébration de l'office, l'organisation du service religieux, les grandes cérémonies et les processions, les cérémonies commémoratives des défunts et les fondations, l'historique des chapelles et des chapellenies, les autels, diverses cérémonies pieuses ou bouffonnes et le calendrier de Vienne.

Enfin, la troisième partie, englobant le second volume en entier, envisage les pouvoirs de l'archevêque de Vienne, au spirituel et au temporel. Au spirituel : il occupe, dès les débuts, à part une interruption théorique de cinquante ans (400-450), le rang de métropolitain dans la Viennoise ; il aspire à la primatie des Gaules, en s'aidant de privilèges apocryphes, fabriqués en plusieurs séries durant les IXe, Xe et XIIe siècles, et il obtient du Saint-Siège la réalisation de ses rêves de grandeur par une bulle du 28 juin 1119. Au temporel : l'archevêque Burchard reçut du roi Rodolphe III, au nom de saint Maurice, patron de son église, le comté de Vienne et ses dépendances, le 14 septembre 1023 ; mais cette concession n'eut pas de conséquences. Néanmoins, il y a les nombreux fiefs de l'église de Vienne, et on peut les classer de diverses manières : les fiefs domaniaux, directement administrés par l'église et par des officiers à sa nomination ; en second lieu, les fiefs hommagés, c'est-à-dire possédés par des nobles qui en

Digitized by Google

font hommage à l'église. On distingue dans cette dernière catégorie les fiefs avec château et mandement, et les fiefs moindres. En outre, au-dessous des fiefs, il y a de simples tenures.

L'auteur, qui connaissait admirablement les sources de l'histoire Dauphinoise, a rempli son but : rendre familières des institutions d'un caractère régional si tranché, en montrant, en théorie et en action, les lois qui régissaient la plus importante d'entre elles.

F. Baix.

J. Braun, S. J. *Der christliche Altar in seiner geschichtlichen Entwicklung.* Munich, Guenther Koch et Cie, 1924. 2 vol. in-4, xxiii-756 et xvi-704 p., fig. dans le texte et 371 planches. M. 175.

Le R. P. J. Braun n'est pas un inconnu dans le domaine de l'archéologie chrétienne. De remarquables publications, sur les églises des Jésuites en Allemagne, en Belgique, en Espagne, et plus encore sur les vêtements liturgiques, lui ont acquis une réputation que son monumental ouvrage sur l'autel chrétien ne pourra que faire croître. Avec les travaux de Mgr Wilpert et le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* de dom Cabrol et dom Leclercq, cet ouvrage mérite d'être cité en tête des publications d'archéologie chrétienne parues en ces dernières années. Celles de Rohault de Fleury sur la messe, et de Münzenberger et Beissel sur les autels de l'Allemagne, sont désormais dépassées de loin et remplacées en partie.

Toutes les questions qui concernent l'autel de quelque manière que ce soit, sont examinées dans *Der christliche Altar*, sous tous leurs aspects et avec une étonnante richesse d'information ; car l'auteur a compulsé un nombre considérable de documents écrits et il connaît, souvent pour les avoir examinés par lui-même, la plupart des autels remarquables des divers pays de l'Occident. On peut ajouter qu'il en sait plus long que tout autre sur les autels de l'Orient, qui sont d'ailleurs beaucoup moins connus.

Huit cents clichés, en grande partie inédits, illustrent l'ouvrage ; mais le nombre des descriptions de monuments est encore bien plus considérable, et plusieurs d'entre elles sont détaillées à l'égal de courtes monographies. L'auteur a visé à être complet pour les monuments antérieurs au xive siècle ; mais à partir de la fin du moyen âge il a dû forcément se résoudre à un choix.

Le premier volume est consacré à tout ce qui concerne l'autel lui-même, soit fixe, soit portatif, tandis que le second s'occupe des parements, du ciborium, du retable, du tabernacle, des clôtures, en un mot des éléments qui appartiennent principalement à l'ornementation de l'autel. L'un et l'autre volume renouvellent, peut-on dire, le sujet et le traitent d'une manière qui paraît définitive à plusieurs égards.

L'un et l'autre volume aussi, mais le premier surtout, comprennent un aperçu intéressant des sources écrites et monumentales et des principaux travaux modernes qui concernent la matière. Parmi les

Digitized by Google

sources, les dispositions du droit ecclésiastique figurent en bon ordre et à l'occasion l'auteur examine, dans le cours de l'ouvrage, les décrets anciens, vrais ou supposés, se rapportant à l'autel, et les dispositions encore en vigueur aujourd'hui. Il n'est pas inutile de rappeler ces dernières, moins nombreuses d'ailleurs qu'on ne le prétend parfois.

En étudiant les sources écrites, l'auteur relève avec soin la terminologie. Les chapitres ou les paragraphes qu'il consacre dans le cours de son ouvrage aux termes employés pour désigner l'autel, son parement, le retable,etc., seront fort utiles aux archéologues, grâce surtout à l'excellente table alphabétique des matières qui termine le second volume.

L'auteur distingue les autels d'après leur forme : l'autel-table, le plus ancien, porté généralement sur un ou sur plusieurs supports isolés ; l'autel-armoire, avec un support massif, mais évidé, dans lequel on peut introduire à volonté des reliques et des objets de culte ; l'autel-bloc avec support massif et fermé de toute part, fort à la mode notamment au moyen âge ; enfin l'autel-sarcophage,plus récent, fort répandu en dehors de l'Italie, à l'époque du style baroque. En effet, ces différents types d'autel ont eu une vogue variable d'après les temps et les contrées.

De tous les temps la *mensa* ou table d'autel a eu régulièrement la forme d'un rectangle allongé, mais on peut constater que, jusqu'à la fin du moyen âge, sa longueur a une tendance à croître. De telle manière que, pour le maître-autel, elle finit par avoir le double de la longueur du début, alors que la largeur demeure à peu près immuable. Avant l'an mille la majorité des tables d'autels sont taillées en creux avec rebord, mais des changements de rites et d'usages font universellement adopter dans la suite des tables complètement planes au-dessus.

Parmi les autres questions relatives à la *mensa* : profils, décor, conditions d'intégrité, on remarquera spécialement celle des croix de consécration, dont la pierre d'autel est souvent pourvue, mais qui ne furent jamais requises par des lois générales.

Jusqu'à la Renaissance ou même jusqu'à l'époque du style baroque, l'*antependium* formait un décor adventice pour la plupart des autels. Toutefois il nous est resté un nombre respectable d'anciens autels avec *stipes* ornée. Le P. Braun les divise en de nombreuses catégories. Signalons les autels ornés sur le devant de panneaux rectangulaires, beaucoup en vogue à l'époque romane ; avec suite d'arcatures, fort répandus à l'époque gothique ; avec incrustations de mosaïques cosmatesques ; avec revêtement de carreaux émaillés d'origine arabe, et surtout avec sculptures. Ces derniers peuvent se retrouver à toutes les époques, mais sont le plus fréquents dans la Renaissance italienne.

Fort intéressante est l'enquête sur la multiplication des autels et les nombreuses causes qui l'ont provoquée ; sur l'emplacement des autels ; sur l'autel de la Ste Croix, etc. Elle nous apprend que l'autel cesse d'abord d'être unique dans les églises de l'Occident vers la fin du ve siècle ; mais la multiplication des autels fut particulièrement en honneur,et à l'époque carolingienne, et à la fin du moyen âge, à partir

Digitized by Google

du XIIIe siècle. Il est difficile de déterminer si avant l'époque carolingienne l'usage de célébrer, face tournée au peuple, était prépondérant. Quoi qu'il en soit, on y renonça dans la plupart des cas à partir du IXe siècle, et cela pour des raisons excellentes, qui existent encore aujourd'hui.

L'autel portatif est destiné à suppléer l'autel fixe. Les pages consacrées à l'autel de S. Cuthbert († 687), à Durham, en bois et dépourvu de reliques, contribueront à faire connaître les autels portatifs antérieurs à l'an mille. Après cette date une petite pierre d'autel fut requise, mais le moyen âge considérait aussi comme consacré l'ais de bois dans lequel elle se trouvait encastrée. L'auteur connaît dans le détail tous les beaux autels portatifs des XIe-XIIIe siècles, âge d'or pour cet objet du mobilier religieux. Il distingue le portatif en forme de table, le plus simple, de deux autres types plus riches : en forme de cassette ouvrante et en forme d'autel : comprenant le socle, le support et la *mensa*, à l'instar de l'autel fixe.

En Orient, l'*antimension*, tissu de coupe rectangulaire, pourvu d'une bourse à reliques, fera souvent office d'autel portatif. Son origine peut se poursuivre jusque vers 800.

Déjà au IVe siècle, l'autel devint une sorte de tombeau aux reliques. En effet, les dépouilles des martyrs ne restèrent pas confinées dans les seules *memoriae* ou chapelles commémoratives. Les églises de la communauté chrétienne allaient aussi s'en enrichir. En Orient, on se contenta souvent de les introduire dans l'église ; en Occident, elles furent d'une manière plus générale unies à l'autel même.

De nombreux documents antérieurs au VIIIe siècle attestent l'existence du sépulcre d'autel. Dès 800, son usage est fort généralisé, excepté pour les autels portatifs, qui souvent en demeurent encore dépourvus à la fin du moyen âge et jusqu'à la mise en vigueur du Pontifical romain de 1596.

Mais, si le sépulcre d'autel se retrouve de tous les temps, il est loin d'avoir eu toujours la même forme. Sous ce rapport, on peut distinguer trois types : le sépulcre souterrain, parfois avec *confessio*, sorte d'antichambre du tombeau vénéré. Celle-ci donna lieu à des dispositions fort diverses : le précieux *paleotto* de St-Ambroise à Milan n'est pas autre chose qu'une sorte de « confession », située entre le tombeau et la table d'autel. D'autre part les cryptes semi-annulaires ont leur origine dans les « confessions » du VIIIe siècle. Un second type est le sépulcre du soubassement de l'autel, connu depuis le VIe siècle, et préféré durant le moyen âge. Il fut remplacé à son tour par le sépulcre de la *mensa*, ménagé dans la table d'autel, et déjà connu d'ailleurs depuis l'antiquité chrétienne.

Le P. Braun connaît de curieux détails sur la manière de clôturer le sépulcre et sur les reliques et autres objets que l'on y enfermait. Rappelons seulement l'étrange usage de placer dans le sépulcre d'autel trois hosties consacrées. Il se retrouve au IXe siècle et se répandit dans tout l'Occident. Au XIIIe siècle seulement on commence à le trouver moins recommandable.

La dernière partie du Ier volume est une étude liturgique sur les

Digitized by Google

cérémonies de la consécration de l'autel. Très tôt réservée aux évêques,la consécration de l'autel est connue dès le IVe siècle ; elle devint obligatoire dès le VIe. On possède de nombreux renseignements fragmentaires sur les rites en usage avant l'époque carolingienne. A cette époque même, il existe deux rites principaux : le rite de type gallican, qui a beaucoup influencé le rite encore en usage aujourd'hui,et le rite de type romain qui attache une importance prépondérante à la mise au sépulcre des reliques. Dans la suite les deux types s'entremêlent. Pour décrire l'évolution avec plus de clarté l'auteur examine, l'une après l'autre, les diverses parties dont se compose les cérémonies de la consécration de l'autel. Il rappelle des détails intéressants relatifs aux inscriptions qui relatent certaines consécrations et aux vocables par lesquels, aux diverses époques, on désignait les autels.

La consécration de l'autel portatif n'avait été jugée nécessaire qu'à partir du VIe siècle. A l'époque carolingienne, elle consiste uniquement en quelques oraisons et une préface, mais elle se développe dans la suite. Des six types en usage durant le moyen âge, les deux derniers se retrouvent à partir du XIIe siècle. Le cinquième ajoute notamment aux cérémonies déjà adoptées la mise au sépulcre des reliques. Le sixième reprend pour l'autel portatif les rites en usage pour la consécration de l'autel fixe, excepté cette même mise au sépulcre. Le rite prescrit aujourd'hui par le Pontifical romain est né de la fusion des deux précédents.

Parmi les plus anciens accessoires de l'autel, dont il est question au volume II, on peut compter le parement ou *antependium*. Quoique l'autel fût parfois recouvert de tissus dès le IVe siècle, il faut attendre l'époque carolingienne pour être vraiment documenté sur l'*antependium*. L'usage s'en répandit avec la vogue de l'autel-bloc au moyen âge. Au XVIe et au XVIIe siècle il fut parfois l'objet de dispositions canoniques, mais dans la suite il cessa de plus en plus d'être employé.

Les parements d'autel se divisent principalement d'après la matière dans laquelle ils sont exécutés. Aux *antependia* relevant des arts textiles, on en peut rattacher certains autres : en cuir (XVIIe s.), en papier (XIXe s.) etc. L'*antependium* de Rupertsberg, en soie rouge brodée d'or et d'argent, est le plus ancien de l'espèce qui soit intégralement conservé (débuts du XIIIe s.), celui de la Toison d'or (vers 1450) est le plus richement brodé de figures. Divers modes d'attache étaient en usage avant que le tissu ne finit pas être fixé, comme il l'est le plus souvent durant les temps modernes, sur un encadrement en bois. Très intéressante est l'évolution des garnitures de l'*antependium* et plus spécialement de son rebord, qui appartenait à la nappe avant d'être un accessoire du devant d'autel.

Les parements d'autel en métal ne sont guère mentionnés explicitement avant le VIIIe siècle. Ils furent le plus en usage pendant l'époque qui va du Xe au XIIIe siècle. Depuis lors on attacha plus de prix au beau retable sculpté qu'à l'*antependium* d'orfèvrerie.

On ne possède guère de renseignemnets antérieurs à l'an mille sur les *antependia* en bois. Mais depuis lors, et jusqu'à la fin du moyen âge, il s'en rencontre un bon nombre. Le nord de l'Espagne

Digitized by Google

(Vich) et la Norvège (Bergen) en conservent de remarquables, quoique d'un art peu développé. L'*antependium* en ivoire de Salerne est une œuvre unique en son genre.

Il n'est pas rare de rencontrer, dans les documents et parfois dans les miniatures, des renseignements sur les voiles d'autel. Ici encore le P. Braun publie les résultats de la vaste enquête qu'il a instituée. Ainsi il fait connaître le *tetravelum* du *ciborium* ; les *alae* de l'autel, en usage depuis le VIIIe jusqu'au XVIe siècle, parfois même jusqu'à l'époque moderne ; le voile de carême, employé depuis le IXe siècle, et qui n'a pas disparu partout ; les voiles d'autel, qu'on retrouve dans les églises orientales.

Depuis la fin du XIe siècle seulement, des lumières sont placées sur l'autel. La *predella*, qui apparaît au XVe siècle, n'est d'abord que le soubassement du retable. A l'époque du style baroque seulement apparaît en outre le banc pour luminaire. De même les degrés de l'autel,comme les connaît la pratique actuelle, sont d'origine relativement récente. Ils se rencontrent rarement avant le XIe siècle et leur nombre n'a une tendance à se fixer que depuis le XVIe siècle.

Dès l'époque constantinienne, la dignité de l'autel était parfois relevée par un dai sur colonnes,désigné dans les documents d'un nom *ciborium*, qui peut prêter à confusion. Avec sa diligence habituelle, le P. Braun a recueilli tous les renseignements qui concernent les ciboria antérieurs aux temps carolingiens et il décrit avec soin tous les ciboria, souvent précieux, de l'époque carolo-ottonienne. Après l'an mille, le moyen âge occidental semble renoncer au ciborium à coupole, mais il emploie, surtout en Italie, sur les rives orientales de l'Adriatique et dans les pays allemands, au moins sept types de ciboria, différents par leur superstructure. A partir de la Renaissance, l'histoire de ce meuble d'église sera d'un moindre intérêt. Le ciborium à coupole rentre en faveur, et le Bernin crée un type nouveau, par la construction de son ciborium-baldaquin à St-Pierre-de Rome. Des couronnements d'autel,offrant de l'analogie avec le ciborium sont : le demi-ciborium, recouvrant l'autel exclusivement, et encastré d'un côté dans une paroi,—l'Italie en fit grand usage depuis la fin de l'époque gothique ; — le ciborium-niche, né du goût de décorer la niche dans laquelle l'autel se trouvait placé ; puis encore le ciborium-ambon et le ciborium-jubé. De ce dernier nom on peut désigner les jubés qui abritent des autels, que ceux-ci soient disposés sous les arcades, ou sous un avant-corps du jubé, ou encore sous une avancée en encorbellement. Un type de ciborium, autrefois répandu à Rome,est le ciborium avec chambre à reliques, comme il en est demeuré un exemplaire à St-Jean de Latran.

Le ciborium est né du désir de relever la majesté de l'autel ; par contre, la raison d'être du baldaquin suspendu paraît être en premier lieu un but de protection, comme le spécifient certains conciles provinciaux, encore au XVIIe siècle. Ici également les artistes créèrent des types divers, en employant tantôt le bois, tantôt des étoffes.

L'habitude, fort lente à disparaître, de ne placer sur l'autel que la pyxide, le calice et le livre des évangiles, fut sans doute la cause de

Digitized by Google

l'origine tardive du retable : l'accessoire de l'autel appelé au plus magnifique développement artistique. Nous ne possédons pas à son sujet de renseignements sûrs antérieurs au XIe siècle. Au XIIe, il est question notamment du retable en argent de Waulsort, mais, depuis 1350 seulement, l'usage des retables devient fréquent ; il est généralisé au XVe siècle. Même alors on se contentait fréquemment, notamment en France et en Angleterre, d'orner d'une peinture, généralement un Calvaire, la paroi contre laquelle l'autel était adossé, ou d'appendre derrière celui-ci quelque riche tenture. L'un ou l'autre tissu précieux, conservé sous le nom d'antependium, n'a peut-être pas d'autre origine. Il existait des retables, surtout parmi les plus anciens, exécutés en orfèvrerie, tels les trois retables commandés par Wibald de Stavelot au XIIe siècle, mais dès le XIVe et le XVe siècle, les retables peints et dorés les remplacent de plus en plus. Le moyen âge nous a laissé aussi quelques retables en ivoire, mais il nous a laissé surtout, au nombre de plusieurs milliers, des retables en bois, peints ou sculptés, et des retables en pierre. Tantôt prévalent comme en Italie, les retables peints, tantôt comme en Allemagne, les retables sculptés, tantôt, comme en Espagne, on préfère placer une statue au centre d'un retable peint, tantôt, comme en France, le retable en pierre est fréquent ou bien encore, un pays, l'Angleterre, se fait une spécialité du retable en albâtre. On distingue au moyen âge trois types principaux de retables : le premier, en forme de panneau, est fréquent en France et en Italie ; le second, à motifs architecturaux développés, est recherché en Italie à la fin du moyen âge ; le troisième, retable à volets, est fort en usage en Allemagne, dans les Pays-Bas et en Scandinavie. Des formes nouvelles, dans lesquelles l'architecture prend une importance marquée sont adoptées par la Renaissance, et ici encore les variétés régionales sont nombreuses. Cependant, c'est principalement dans les retables gigantesques de style baroque, qu'une architecture de grande échelle et parfois fantaisiste, absorbe l'intérêt, réduit l'importance des figures, et détourne l'attention de l'autel même.

Après avoir exposé l'évolution de la forme du retable avec une érudition qui ne se relâche pour aucun pays ni pour aucune époque, l'auteur examine d'autres sujets intéressants : la polychromie du retable ; la distribution des groupes et des figures ; les inscriptions des retables : explicatives, historiques, édifiantes, et enfin son iconographie. Celle-ci est spécialement riche de 1350 à 1550 et l'étude en constitue, peut-on dire, un traité complet d'iconographie pour la fin du moyen âge. Après cette époque, excepté en Espagne, où l'on conserve longtemps d'immenses retables à scènes multiples, les sujets représentés sont moins nombreux et moins riches. En effet, à partir de la Renaissance, les scènes et figures accessoires sont supprimées de plus en plus, le sujet principal augmente en importance, le retable à sujet unique est plus généralement adopté. La disparition du retable à volets, répudiés par le style baroque, diminue d'autant l'espace réservé à la représentation figurée.

Vers la fin du volume une centaine de pages sont consacrées à

Digitized by Google

l'autel aux reliques et à l'autel du Saint-Sacrement. Elles précèdent les deux derniers chapitres de l'ouvrage, où il est question des clôtures d'autel. Celles-ci sont d'ailleurs l'objet d'une étude beaucoup moins développée (p. 649-670) et moins définitive.

L'autel à reliques est propre à l'Occident. Il ne possède pas seulement son sépulcre, mais il présente en outre une disposition spéciale pour le culte des reliques. On le rencontre déjà dès le VIe ou VIIe siècle : l'autel est alors établi en plusieurs endroits devant une tombe sainte, indépendante du sépulcre d'autel proprement dit. Cette tombe devient, à l'époque carolingienne, un cénotaphe élevé au-dessus du sol. Depuis lors les reliques sont parfois placées sur l'autel même et ceci est devenu une pratique courante au XIe siècle. A cet effet on emploiera dans la suite du moyen âge : des châsses d'orfèvrerie dans les pays du nord des Alpes, des châsses en pierre en Italie. Les petites châsses pourront, comme à Stavelot, être encadrées dans un retable, et des reliquaires occuperont parfois des niches réservées dans celui-ci. A la fin du moyen âge les niches aux reliques seront souvent aménagées dans la *predella* et de préférence au milieu de celle-ci, tandis que,durant les temps modernes, les reliques seront tantôt exposées entre les chandeliers, tantôt incrustées dans les socles des architectures du retable, tantôt conservées dans une statue de cire couchée sous l'autel. Parfois l'autel avec armoire aménagée dans la stipes était utilisé également comme autel à reliques.

Nous savons que dès l'antiquité les chrétiens conservaient les Saintes Espèces, soit dans les demeures, soit dans les *pastophoria* et les *secretaria* des églises ; mais il faut attendre l'époque carolingienne ou le moyen âge plus avancé pour apprendre quelque chose sur la conservation de la S. Eucharistie sur l'autel même. Encore ne s'agit-il en bien des cas que de conservation occasionnelle et transitoire.Bien souvent jusqu'au XIIIe siècle les sacristies restent l'endroit où l'Eucharistie est conservée. Les tabernacles en forme d'armoire-murale, puis en forme de tourelle, ne se multiplient que depuis le XIVe et le XVe siècle. Toutefois en Espagne une petite pièce située derrière le retable de l'autel majeur les remplace souvent. Au XVIe siècle seulement un mouvement se dessine en Italie en faveur du tabernacle d'autel et prévaut, grâce notamment à l'influence de S. Charles Borromée. Dans les pays du nord des Alpes il sera adopté seulement dans le courant du XVIIe ou même du XVIIIe siècle (Allemagne).

Dès la fin du Xe siècle les réserves eucharistiques sont parfois suspendues au-dessus de l'autel. Elles seront fixées dans la suite, soit à la volute d'une croisée, soit à une attache fixée au retable, soit à la voûte même de l'église. De là les pyxides avec anneaux de suspension et les colombes eucharistiques, multipliées par l'émaillerie limousine du XIIe et surtout du XIIIe siècle, qui se rencontrent dans les musées et dans les trésors d'églises. La France surtout eut recours, parfois même jusqu'à l'époque contemporaine, à cette disposition, mais la colombe eucharistique n'a jamais été d'un usage général.

Quant au tabernacle fixé sur l'autel, soit dans le retable, soit dans la prédelle, on en trouve quelques exemples en Allemagne depuis

Digitized by Google

le début du xve siècle. En Espagne le tabernacle fixé derrière l'autel est parfois visible par une ouverture percée au centre du retable L'auteur décrit aussi, en citant comme toujours de nombreux exemples, les diverses dispositions adoptées pour le tabernacle durant les temps modernes. La pratique de la communion fréquente et les instructions de saint Charles Borromée eurent en la matière une influence prépondérante.

Ce serait tenter une œuvre impossible que de vouloir donner en quelques pages un aperçu quelque peu complet de l'ouvrage si richement documenté du P. Braun.Ce que nous en avons dit est fort insuffisant pour donner une idée de tous les renseignements qu'il contient. Sans aucun doute on pourra relever des lacunes et des inexactitudes de détail dans une œuvre de cette envergure. Ainsi, pour la Belgique, les autels du Luxembourg, avec support repris à l'antiquité classique, l'autel carolingien de Wals-Wezeren, le beau retable d'Haekendover ne sont pas cités. Waulsort, Lobbes, Stavelot et l'orfèvrerie mosane sont parfois attribués à l'Allemagne. Mais il existe aussi des taches au soleil, qui pourtant n'en obscurcissent pas l'éclat !

Souhaitons en terminant que le P. Braun trouve le temps et les forces pour couronner le monument d'érudition qu'il a élevé, en publiant l'ouvrage qu'il prépare sur les vases sacrés, la croix,le luminaire et le linge d'autel.

R. MAERE.

H. C. LAWLOR. *The Monastery of Saint Mochaoi of Nendrum* avec une préface du Professeur R. A. S. Macalister, (The Belfast Natural History and Philosophical Society.) Belfast, 1925. In-8, xxviii-187 p. Prix : 10 s. 6.

La Revue a signalé à ses lecteurs les premiers résultats des fouilles entreprises en 1922 à l'île Mahee, dans le Strangford Lough (comté de Down, Irlande) par la section archéologique de la *Natural History and Philosophical Society* de Belfast (Voir RHE, 1923, t. XIX, p. 114-115). Ces fouilles, poursuivies en 1923 et 1924 sous l'habile direction de M. H. C. Lawlor, frère du distingué professeur d'histoire ecclésiastique de Trinity College de Dublin, ont amené des découvertes très importantes. Le livre que nous annonçons, publié sous les auspices de la susdite société, expose et coordonne les résultats des fouilles de la manière la plus heureuse. M. Lawlor retrace d'abord, autant que cela est possible, l'histoire de Nendrum avant l'introduction du christianisme, puis celle du monastère fondé dans l'île Mahee au ve siècle jusqu'à 974, date du pillage et de la suppression de cet établissement par les Danois. Finalement, il donne un aperçu des événements qui suivirent la conquête de la région N.-E. de l'Irlande connue sous le nom d'Uladh par Jean de Courcy, dans le dernier quart du xiiie siècle. Le nom de Mahee donné à l'île du Strangford Lough, est une corruption de celui du premier abbé de Nendrum, S. Mochaoi, personnage converti par S. Patrice au ve siècle. Longtemps on n'arriva

Digitized by Google

pas à localiser Nendrum, nom géographique mentionné dans les Annales et d'autres anciens documents irlandais ; ce n'est qu'en 1844 que William Reeves réussit à identifier ce lieu avec l'île Mahee. Avant l'ère chrétienne, cette région du N.-E. de l'Irlande fut occupée par les Cruithni ou Pictes d'Irlande, qui y ont laissé un certain nombre de *cashels* ou enceintes cyclopéennes de pierres sèches à l'intérieur desquelles on trouve assez souvent un souterrain. Nendrum présente trois de ces *cashels* concentriques de forme à peu près ovale, les plus beaux vestiges que l'on connaisse de ces constructions. S. Mochaoi établit son monastère dans l'enceinte intérieure. Fort différents des monastères continentaux étaient ces cités monastiques irlandaises. M. L. consacre un chapitre (Ch. II, p. 10-28) à décrire l'établissement de S. S. Mochaoi à Nendrum, dont les fouilles ont mis à jour une partie des substructions. Il complète les données de l'archéologie par celles que fournissent les anciens textes et particulièrement la Vie de S. Columba d'Iona par Adamnan. On est arrivé à reconnaître l'emplacement de l'église, de quelques cellules détachées, de l'école, et on a dégagé la base d'une tour ronde. Tous ces vestiges architecturaux, ainsi que les nombreux objets découverts dans le sol, notamment une clochette du type celtique bien connu, maintenant conservée au musée municipal de Belfast, sont décrits avec soin et reproduits dans un grand nombre de planches. Devenu maître du pays, Jean de Courcy implanta des Bénédictins dans l'île Mahee, où les Scandinaves n'avaient laissé que des ruines. Le petit prieuré bénédictin ne subsista pas longtemps, une vingtaine d'années seulement, de 1180 environ à 1204. L'insuccès des fondations bénédictines en Irlande est un fait qui a été souvent constaté. On en a proposé diverses explications. La suivante ne serait-elle pas la meilleure? Amenés, si j'ose dire, dans les fourgons des conquérants, et Anglo-Normands eux-mêmes, les moines noirs furent considérés comme des intrus et partant peu populaires. L'unique établissement bénédictin qui subsistât en Irlande, fondation de l'abbaye anglaise de Downside, a dû fermer ses portes en 1925.

Suivant M. L., l'Église d'Irlande, du ve au VIIIe siècle, était « complètement indépendante de Rome » (p. 11-12), assertion surprenante sous une plume en général si bien informée. La lettre d'Honorius, qui fut pape de 625 à 638, ne peut avoir été écrite en 640 (p. 22 et 64). Par ailleurs, tout nous paraît devoir être loué sans réserve dans cette excellente monographie, qui montre fort bien comment les données archéologiques et les données littéraires se complètent mutuellement.

L. GOUGAUD, O. S. B.

FEDOR SCHNEIDER. *Die Entstehung von Burg und Landgemeinde in Italien. Studien zur historischen Geographie, Verfassungs- und Sozialgeschichte.* (Abhandlungen zur mittleren

Digitized by Google

TO VIAL
ALMONIJAC

und neueren Geschichte. Fasc. 68.) Berlin, Grunewald, W. Rothschild, 1924. In-8, XVIII-326 p.

M. Schneider a été conduit par deux voies différentes vers les problèmes à l'étude desquels est consacré le présent volume. D'une part, il s'agissait pour lui de compléter ses belles recherches sur l'administration impériale en Toscane. D'autre part, chargé de continuer la publication des Annales de Frédéric Barberousse, restée en souffrance par la mort de Simonsfeld, il se trouvait en présence de l'œuvre de restauration impériale entreprise par ce prince ; sous peine de répéter de vagues et incertaines banalités, il fallait en préciser, bien plus qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, les origines et le caractère.

Son livre a d'assez graves défauts de forme ; il est de lecture pénible ; le plan n'est pas toujours clair ; on voudrait trouver plus souvent un résumé d'ensemble des résultats acquis par une foule de discussions de détail ; l'absence d'un index des noms propres est une lacune que le caractère de l'ouvrage rend particulièrement gênante. Ces réserves faites, il s'agit d'un travail extrêmement instructif. Il constitue, comme le dit le sous-titre, une contribution — et très importante — à la géographie historique et à l'histoire administrative et sociale de la péninsule italienne.

L'idée fondamentale sur laquelle l'auteur insiste à diverses reprises avec beaucoup de force — quitte, nous le verrons, à la contredire quelquefois — c'est que pour comprendre cette géographie historique et administrative, il faut remonter à l'époque romaine. A cette date, dans l'Italie septentrionale et centrale (M. Schneider laisse de côté le midi), l'unité administrative était en principe la *civitas* ; les territoires (*territoria, fines*) des cités couvraient presque tout le pays. Même alors, cependant, il y avait des exceptions. On trouve à l'époque lombarde un assez grand nombre de circonscriptions qui ne dépendent directement d'aucune cité. Presque toutes sont situées sur le pourtour du royaume lombard, notamment dans les montagnes. Quand on fait l'histoire de chacune d'elles, on constate presque toujours — assez souvent pour qu'on puisse étendre la remarque même aux cas où les documents font défaut — qu'elles ont pour centre un point fortifié, un château fort ou *castrum*, parfois d'origine romaine (ainsi dans les vallées alpestres auxquelles l'empire romain avait donné un régime particulier), souvent d'origine byzantine (ainsi les fronts successifs de la résistance des Byzantins contre les Lombards sont jalonnés de *castra*). Les Lombards ont hérité de cette organisation, et l'ont conservée ou imitée, opposant aux Byzantins leur propre méthode. A l'époque lombarde, on ne voit pas toujours clairement quelles étaient les relations administratives du *castrum* et de la *civitas*. A l'époque carolingienne, sans que ce fût une règle générale, on tendit à subordonner le premier à la seconde. Le territoire du *castrum* fait partie, mais toujours à l'état de subdivision distincte, de ce qu'on appelle désormais le *comté* de la ville. A l'époque des rois nationaux, puis des empereurs allemands, une évolution contraire se produit : les châtellenies se séparent et forment des comtés distincts de ceux des

Digitized by Google

villes. Il en est que les souverains revendiquent et retiennent dans leur domaine direct ; d'autres leur échappent par la concession qui en est faite à des seigneurs ecclésiastiques ou laïques.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Schneider, comprenant les chapitres II et III,est consacrée à l'étude des origines des communes rurales libres de l'Italie lombarde.

Par l'effet de la conquête, les princes lombards se trouvèrent en possession de biens domaniaux considérables : anciens domaines du fisc impérial, terres vacantes par la fuite ou l'expulsion de leurs propriétaires, biens communaux des *civitates* ; ceux-ci d'ailleurs furent d'ordinaire abandonnés, quant à la jouissance, aux habitants des villes, contre des redevances, payées d'abord à la royauté, puis en beaucoup d'endroits aux évêques, quand ceux-ci en eurent reçu des rois la concession ; dans la suite la prétention des villes de s'en affranchir fut l'un des objets de leurs querelles avec leurs évêques. Les rois lombards ont fait de ces grands biens un usage intelligent et conforme aux intérêts de l'État. Ils s'en sont servi pour promouvoir une espèce de colonisation d'État destinée à maintenir la classe des hommes libres astreints au service militaire ou *arimanni*.Tandis que le mode ordinaire de l'installation des Lombards, *in fara*, les dispersait sur tout le territoire,bon nombre de ces *arimanni* furent fixés par groupes compacts sur des terres fiscales, qu'on leur abandonnait moyennant redevances et service militaire héréditaire. Peu à peu le nom d'*arimanni*(on trouve aussi le synonyme *facticii*) leur fut réservé de préférence, puis exclusivement ; ils le perpétuèrent longtemps. Et le mot d'*arimannia*, qui en dérive, finit par avoir un double sens, et par désigner, d'une part, l'ensemble des charges caractéristiques qui pesaient sur les hommes de cette classe sociale, d'autre part les terres où ils étaient établis.

Un savant italien, M. Checchini, avait montré que celles-ci étaient ordinairement situées dans le voisinage immédiat des *castra* ou forteresses des frontières ; et que la condition des *arimanni* (au sens étroit) rappelle tout à fait celle des *milites limitanei, riparienses, castriciani* romains ou byzantins. Il n'est pas douteux que c'est aux Byzantins leurs adversaires que les Lombards ont emprunté sans y rien changer toute leur organisation de confins militaires : non seulement le système des forteresses s'appuyant les unes les autres, mais celui des colons-soldats chargés de les défendre éventuellement. — M. Schneider complète la démonstration par un relevé aussi complet que possible des *arimanniae* connues par les textes (la seule distribution géographique en démontre le rôle stratégique ; il est cependant remarquable qu'on en trouve fort peu en Toscane), ainsi que par une étude sur le sens des mots *sculdahis* ou *sculdasius* (synonyme latin : *centenarius*) et *sculdasia* (en latin *centena*). Il ne s'agit pas de subdivisions territoriales couvrant tout le pays ; on ne constate de *sculdasiae* que dans les régions où se rencontrent les *castra* et les *arimanniae*. La *sculdasia* est l'*arimannia* envisagée comme circonscription territoriale, et le *sculdahis* le chef des *arimanni*.

Des *arimanniae* on peut rapprocher une institution analogue quoi-

Digitized by Google

que un peu différente : les colonies d'alliés, Bulgares, Gépides, Sarmetes, Suèves, venus en Italie avec les Lombards, et cantonnés dans pays par *vici*, en groupes compacts ; peut-être les rois lombards voyaient-ils dans ces auxiliaires étrangers une espèce de garde personnelle plus sûre que leurs propres sujets, et qu'ils entretenaient par des dotations en terres. La toponymie italienne en a conservé le souvenir (cfr les noms de Bulgaro Grasso, Bulgari, Bolghere, Sarmazze, Sarmede, Sarmato, Zevio, Zebedasco, Soave, et bien d'autres).

L'institution de l'*arimannia* a d'ailleurs évolué. Si beaucoup d'*arimanniae* sont sorties de l'immédiateté royale pour être inféodées aux comtes ou aux évêques, si bon nombre d'*arimanni* ont pu être peu à peu réduits en servage, d'autres ont réussi au contraire à conquérir des situations sociales plus élevées. Par une étude chronologique des plus anciens privilèges antérieurs à l'époque souabe, M. Schneider établit que les communes rurales libres et privilégiées, qui apparaissent à cette époque, bien avant les villes privilégiées, sont des localités nées sur des terres du domaine royal, relevant directement de la couronne, et pour lesquelles des témoignages directs ou la situation géographique permettent d'affirmer ou de soupçonner qu'elles ont été des *arimanniae*. Le fondement de l'autonomie communale est la *comunia* ou les biens communaux. Dans la suite, la politique des Hohenstaufen a ordinairement consisté à protéger ces petites localités libres contre les abus de pouvoir des seigneurs ecclésiastiques ou laïques, puis des villes ; et à se les rattacher plus étroitement, en s'appuyant sur le souvenir non effacé de leur appartenance immédiate à la couronne. C'est ce que confirme une étude — cette fois dans l'ordre topographique — de toutes les petites communes immédiates dont l'existence est constatée pour l'époque souabe seulement. Si faute de documents l'origine arimannique en échappe souvent (notamment en ce qui concerne la Toscane), le raisonnement par analogie la rend très vraisemblable.

Ainsi convergent pour ainsi dire pour s'étayer mutuellement les trois premiers chapitres du livre de M. Schneider : colonisation d'État, confins militaires, domaines royaux, arimannie, commune rurale privilégiée ; un rapport étroit réunit toutes ces choses.

Une nouvelle couche de localités à régime spécial et privilégié surgit après l'époque carolingienne, par un effet de l'insécurité générale et notamment des invasions hongroises du xe siècle : ce sont les châtellenies ou *castra* du second type, à bien distinguer des postes fortifiés de l'ancien *limes* romano-byzantin. Dès l'époque carolingienne, l'érection de forteresses paraît avoir été considérée, par une tradition romaine, comme un droit régalien Il a bien entendu été usurpé parfois, moins souvent, d'après M. Schneider, qu'on ne le croit d'ordinaire. Mais il a surtout été concédé par de nombreux privilèges royaux généraux ou particuliers (dont la contre-partie est dans les ordres de démantèlement, qui ne sont pas rares). Il y a d'ailleurs deux types de châteaux forts. Les uns résultent de la mise en état de défense de l'habitation de quelque seigneur grand ou petit ; ils sont en général de peu d'importance. D'autres — et ce sont ceux qui ont

Digitized by Google

souvent donné naissance à des petites villes très vivantes et dont le rôle a été considérable — furent dès le début un lieu de refuge et de résidence pour un grand nombre d'hommes libres qui y affluaient attirés par la sécurité ou par des raisons économiques. M. Schneider donne des détails intéressants sur ce qu'on pourrait appeler la technique de ces fondations. Le propriétaire du sol, fondateur, après avoir obtenu le privilège nécessaire du souverain,ou du seigneur à qui le droit régalien de fortification avait été concédé, traitait avec les futurs habitants, auxquels il assignait des lots de terrain, avec obligation d'y bâtir et d'y résider, de payer un cens très léger, mais de construire et d'entretenir la forteresse,ainsi élevée par ceux -mêmes qui devaient s'y fixer. Tantôt on procédait par des contrats individuels,tantôt par un contrat collectif. De toute manière, les *habitatores* ou *castellani* (ce dernier mot a deux sens différents ; il peut désigner le représentant du seigneur, le châtelain, ou bien les habitants) forment une communauté dont la condition est réglée par une espèce de charte. L'établissement d'un marché accompagne souvent la création d'un château, de même la collation de l'immunité. Toute l'institution relève du droit public et non du droit privé.

Malgré la différence des dates, il y a une certaine analogie de fond entre les *castra* de la première et de la seconde période, ceux qui se rattachent au *limes* romano-byzantin, et ceux qui furent fondés à partir du xe siècle ; comme entre les *arimanni* et les *habitatores* des *castra* plus récents. Il est même probable que c'est souvent à l'occasion de la construction d'un château nouveau-type que les groupes d'*arimanni* ont reçu les chartes qui ont fait d'eux des communautés privilégiées. Ainsi les deux institutions se rejoignent en quelque sorte.

Tel est dans ses grandes lignes le remarquable livre de M. Schneider. Il nous paraît avoir dans l'ensemble bien résolu le problème qu'il s'est posé de l'origine des libertés communales en Italie ; peut-être pourra-t-on sur certains points compléter ses vues — le moyen âge est si complexe qu'aucune formule n'embrasse la réalité tout entière — ; nous ne croyons pas qu'on ait à les modifier sérieusement.

En terminant nous ferons seulement une réserve. Nous disions plus haut qu'il arrive à M. Schneider de se contredire. Voici en quoi. Il attribue au « matériel humain de grande valeur » qu'étaient les Lombards, au sens de la liberté qu'apportaient avec eux les Germains, le mérite d'avoir décidé des destinées de l'Italie en suscitant les communes rurales puis les villes libres ; c'est le « sang germanique qui a rafraîchi la race italienne. » Comment peut-il dire cela après avoir si bien montré que les communes libres sont sorties d'une institution romano-byzantine que les Lombards ont purement et simplement adoptée ? S'il est très vrai que l'Italie du Sud n'a pas connu de véritables communes ni de classe bourgeoise, est-ce seulement parce qu'elle n'a pas subi l'influence lombarde ? D'abord les Lombards sont tout de même descendus fort au Sud de la région à laquelle M. Schneider a limité ses recherches. Puis il a constaté lui-même que la politique romaine n'avait pas été du tout la même dans le Nord et dans le Sud de l'Italie, en sorte que déjà au moment de l'invasion

Digitized by Google

lombarde les conditions économiques et sociales des deux moitiés de la péninsule étaient très différentes. « Le facteur germanique de la commune rurale n'a pas pu [dans le Sud] chasser l'atmosphère méphitique du *latifundium* romain. » Aurait-il été capable de le faire? On n'en sait rien ; il n'a pas eu à le faire dans le Nord. Est-ce vraiment faute d'avoir été colonisé par les Lombards — M. Schneider le dit presque en propres termes — que le Midi est dévasté par la *malaria*? Tout ce développement sur l'influence germanique fait l'effet d'un placage qui jure avec le reste du livre. En réalité, sans contester que les qualités de la race conquérante aient pu être pour quelque chose dans l'évolution sociale de l'Italie du Nord, nous croyons qu'il faut faire la part bien plus grande encore aux conditions géographiques et aux circonstances historiques. Qui peut dire dans quel sens aurait évolué le Midi sans les incursions arabes, sans l'accident de la conquête normande, sans l'établissement de la monarchie normanno-souabe, si hostile à toutes les franchises? E. JORDAN.

R. VAN DOREN, O. S. B. *Étude sur l'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall* (VIIIe *au* XIe *siècle*). (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie. 2e série. fasc. 6.) Louvain, Librairie Universitaire, Uystpruyst, 1925. In-8, 159 p. et 3 ill.

Cet ouvrage a été présenté par l'auteur pour l'obtention du grade de docteur en sciences morales et historiques. Dom Van Doren entreprend d'y démontrer que, contrairement à l'opinion généralement admise par les musicologues, l'abbaye de Saint-Gall ne fut pas, du VIIIe au XIe siècle, le centre d'études musicales et ne joua pas le rôle important dans la diffusion de l'art religieux, que maints auteurs se plurent à magnifier.

Dans le premier livre, l'auteur traite de la diffusion, dans les pays occidentaux, du chant romain et, partant de ses origines, nous fait assister aux différentes péripéties de sa pénétration. Les titres des chapitres suivants montrent clairement tous les points qui ont été envisagés :la mission du chantre Jean en Angleterre ; la réforme du chant en Gaule sous Pépin le Bref ; Charlemagne et le chant en Gaule ; l'école de Metz ; Charlemagne et le chant milanais. Chacun de ces points est examiné avec une érudition sûre et scrupuleuse, contrôlée par des documents dont l'interprétation décèle un sens critique et une justesse de vue remarquable.

La conclusion de ce premier livre est que, si Pépin le Bref et Charlemagne parvinrent à réaliser en Gaule l'unité avec Rome par une seule pratique musicale liturgique, c'est grâce aux évêques de Metz, où se trouvait le grand centre d'études musicales du Nord, qu'ils purent mener leur œuvre à terme.

Le second livre est, proprement, la démonstration de la thèse.

Digitized by Google

Après avoir établi les stades successifs de la prospérité matérielle de l'abbaye depuis le début de son établissement, l'auteur prouve, à l'aide de sources d'une authenticité indiscutable, que ce n'est qu'à partir du IXe siècle qu'on peut y signaler une école dont rien ne permet de supposer que sa physionomie, sa vie interne, sa méthode d'éducation furent autres que celles des écoles carolingiennes. Rien, non plus, ne permet de déduire qu'une *Schola exterior* y existât déjà.

Parlant de Notker le Bègue, un des importants écolâtres de l'abbaye au IXe siècle, qui fut, sinon l'inventeur, du moins un des premiers et des principaux auteurs de *séquences*, dom Van Doren s'attache à démontrer par la liste de ses ouvrages, par des textes pris dans ses écrits, par l'absence presque complète d'allusion à la musique, que rien ne justifie le titre de musicien célèbre qu'on lui a attribué. Il est fort probable que Notker a été, plutôt qu'un compositeur, un arrangeur et un adapteur littéraire, les thèmes de développement des *séquences* étant pris dans le répertoire ecclésiastique et aussi dans des mélodies d'origines diverses. Sa réputation de musicien aurait pris naissance par suite de la confusion faite entre Notker le Bègue et Notker le Lippu,auteur d'un traité de musique écrit en langue allemande, souvent attribué, à tort, à son homonyme.

Les « *litterae significativae* », sur lesquelles les musicologues exercent depuis longtemps leur sagacité, ne sont pas un apanage exclusif de Saint-Gall,mais un bien commun à toute l'Allemagne des bords du Rhin, ainsi que l'auteur n'a aucune peine à le montrer. La « Lettre » attribuée par un manuscrit de Saint-Gall à Notker, et qui prétend donner l'explication du mystérieux alphabet, ne serait, d'après la critique serrée des documents, qu'un traité anonyme d'origine allemande.

Au passage, l'historien démolit de main de maître et, croyons-nous, de façon définitive, la légende qui fait remonter à un chantre romain, Romanus, envoyé par le pape Adrien à Charlemagne, mais obligé par la maladie de rester à Saint-Gall, la formation des musiciens sangalliens.

Enfin, s'appuyant sur les écrits des historiens contemporains de l'abbaye de Saint-Gall, l'auteur nous montre qu'à la fin du IXe siècle, la bibliothèque ne contenait que six ouvrages musicaux : trois *antiphonaires* et trois *hymnaires* ; encore ne croit-on pas que ces manuscrits étaient notés. Au Xe siècle, « siècle des lumières » pour les successeurs des moines de cette époque, il en était de même, tandis qu'au XIe ce nombre était porté à treize et descendait à huit au XIIe. Quant à l'*Antiphonaire authentique*, l'écrivain, s'appuyant sur les caractères de l'écriture et l'opinion de Scherrer et de Bannister,peut affirmer qu'il n'est pas du VIIIe mais bien du Xe siècle.

L'auteur formule ainsi ses conclusions, auxquelles souscriront tous ceux qui auront attentivement lu son étude : Les documents historiques analysés ne permettent pas d'affirmer que Saint-Gall ait été un centre musical bien fermé, ayant sa méthode à lui, dépositaire fidèle et quasi exclusif de la tradition musicale romaine. D'autre part, on n'a aucune preuve historique pour établir que des

Digitized by Google

documents, venus directement de Rome, aient servi de modèles aux nombreuses transcriptions de manuscrits musicaux opérées à Saint-Gall aux xe et xie siècles. C'est à l'empire carolingien du ixe siècle que Saint-Gall doit son développement économique ; c'est à lui aussi qu'il faut rattacher son dévelopement musical. L'apparition des premiers volumes de manuscrits musicaux, à cet endroit, date du xe siècle.

En terminant, dom Van Doren croit devoir émettre un doute sur la solidité de son argumentation, en affirmant n'avoir fait que poser le problème et en attendant la solution définitive de l'étude paléographique. C'est là un trait de modestie fort estimable mais qui n'enlève rien à la valeur de son ouvrage, lequel n'est pas seulement un modèle d'érudition et de science critique, mais apporte à l'histoire de la musique médiévale une contribution dont on ne saurait exagérer l'importance (1). PHILIPPE MOUSSET.

G. LINDBERG, *Die schwedischen Missalien des Mittelalters*. Upsala, Almquist et Winksells, 1923. In-8, xxiv-439 p. et 3 planches.

Depuis quelques années, des savants suédois nous ont donné des travaux considérables sur l'histoire de la liturgie en Suède. Ainsi E. Lizell (1911) et Eric Erskilden Velverton (1920) ont fait connaître l'évolution de la messe suédoise, le premier depuis 1614, le second, depuis 1531 ; d'autre part, Beeckmann (1917) et Lindhagen (1914, 1918, 1922) ont publié des études très consciencieuses sur les calendriers suédois. L'ouvrage de Lindberg dépasse les travaux de Beckmann et de Lindhagen et complète, en poussant son enquête plus haut dans le passé, ceux de Lizell et de Velverton.

Deux chapitres d'introduction exposent l'origine et le développement du missel plénier (p. 10-20) ainsi que l'importance des sacramentaires pour l'histoire du missel au moyen âge (p. 21-26). Puis l'auteur dresse le catalogue des sources se rapportant à la liturgie suédoise (p. 27-63). Cette liste est suivie d'une vue d'ensemble qui permet de comparer entre eux les matériaux et de les classer. Il procède ensuite à l'étude des missels suédois, en les rapprochant d'abord les uns des autres, puis en les comparant à d'autres sources. Signalons, dans cette partie de l'ouvrage, les tableaux des calendriers suédois (p. 150 suiv.) et ceux des missels des dominicains (p. 231 suiv.).

A la fin du volume, L. résume bien les conclusions qui se dégagent de son étude quant à l'histoire générale du catholicisme en Suède.

---

(1) Une erreur typographique, sans doute, fait naître Notker en 840, alors que l'auteur fait remonter ses premières séquences « à une date un peu postérieure à 852 ». Gastoué dit que Notker fut «offert» à cette date à l'abbaye de Saint-Gall ; Riemann place la date de sa naissance en 830.

Digitized by Google

La première influence chrétienne qui s'y est fait sentir, venait d'Angleterre, aux XIe-XIIe siècles. Plus tard, aux XIIIe-XIVe siècles, deux centres importants, Hambourg-Brême et la France, y faisaient pénétrer leurs idées et leurs institutions religieuses. Cette double influence fut longtemps en conflit. La France finit cependant par l'emporter grâce au concours que lui prêtaient à cette époque les ordres mendiants, grâce aussi à l'université de Paris dont la renommée scientifique attirait les intellectuels suédois. Au dire de M. Lindberg, ces multiples et longues influences n'ont cependant pas détruit « l'esprit » national suédois qui se révèle très nettement dans ces vieux livres liturgiques. C. MOHLBERG.

J. CALMETTE. *La société féodale.* Paris, A. Colin, 1923, In-12, 214 p. Fr. 5.

C'est une entreprise bien difficile que de vouloir tracer, en 200 pages, un aperçu de la féodalité. Disons-le de suite : M. Calmette s'en est acquitté avec une véritable maîtrise.

Il prouve d'abord — et c'est là une des parties les plus belles de son livre — qu'en dernière analyse la féodalité provient d'un démembrement de la propriété et de la souveraineté, double phénomène provoqué par la compénétration de deux mondes jusqu'alors juxtaposés : le milieu impérial et le milieu barbare. Ensuite il fait passer devant nos yeux la société féodale, en la présentant sous ses multiples aspects : il décrit les classes sociales dont elle se compose, les rapports qui existent entre les différentes personnes et leur manière de vivre. Enfin, il termine son travail par un chapitre sur le monde féodal considéré géographiquement.

Tous ces tableaux, évoqués par l'auteur, sont remplis de vie et peints d'une façon remarquable. Signalons ceux où il fait connaître les droits seigneuriaux, l'Église et sa justice, la succession des biens, la vie ecclésiastique, qui se distinguent particulièrement par leur lucidité et leur vérité.

M. Calmette marque aussi les points qui restent à résoudre. Ainsi, p. 44, il demande un examen complet sur l'aide féodale ; p. 109, il avoue franchement que l'étude de la classe libre n'a jamais été entreprise méthodiquement.

P. 161, l'auteur se prononce catégoriquement sur l'origine des villes qu'il rattache à une nécessité stratégique ou financière. Cette opinion me paraît trop absolue. Ne parle-t-on pas, dans les *Gesta abbatum Trudoniensium* (t. I, p. 18), d'un « oppidum sine omni valle et munitione » ? D'ailleurs M. Desmarez a montré (*Festschrift H. Brunner*, 1910) que la ville est appelée ainsi le jour où la localité est affranchie par le droit urbain. En outre, je crois qu'il y a plusieurs cas où la fondation des villes est due à des influences religieuses. Citons, p. ex., la ville de Louvain. J. CALBRECHT.

Digitized by Google

ANTON MICHEL. *Humbert und Kerullarios. Studien.* Erster Teil. (Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte in Verbindung mit ihrem historischen Institut zu Rom hrsg. von der Görres-Gesellschaft. Fasc. 21.) Paderborn, F. Schöningh, 1925. In-8, VIII-139 p. et 1 pl. M. 9.

Le livre de M. Michel apporte une contribution fort intéressante à l'histoire du schisme oriental du XIe siècle. S'il ne renouvelle pas l'ensemble du sujet, ce qui eût été difficile après les excellents travaux dont il a été l'objet, notamment après la thèse remarquable de M. Louis Bréhier, il a le grand mérite d'être original sur un point, en déterminant sous un aspect nouveau le rôle respectif des personnages mêlés à cette grave affaire. M. Michel a réussi à démontrer que Léon IX s'était entièrement déchargé de la direction des affaires orientales sur le cardinal Humbert de Moyenmoutier, qui a exercé auprès de lui la fonction d'un véritable secrétaire d'État et rédigé en son nom tous les documents essentiels, en particulier la fameuse lettre à Michel Cérulaire où le pape oppose avec tant de force aux prétentions byzantines la thèse romaine.

Une telle opinion n'était pas faite pour nous surprendre. Nous avons eu l'occasion de montrer, en étudiant la formation des idées grégoriennes,— et M. Michel veut bien se rallier à notre avis —, quelle place de premier plan le cardinal Humbert avait occupée à Rome depuis le début du pontificat de Léon IX jusqu'à la fin de celui de Nicolas II. Nous ne croyons pas toutefois qu'il ait été, comme semble l'insinuer M. Michel, l'artisan de toute la politique de Léon IX dont les rapports avec Henri III, par exemple, ne portent pas le reflet des idées intransigeantes du réformateur lorrain ; mais, en ce qui concerne les affaires byzantines, M. Michel nous paraît avoir pleinement raison. Sans doute ses arguments n'ont-ils pas tous la même valeur ; mais, si quelques-uns d'entre eux ne sont pas pleinement convaincants, il en est d'autres, tout à fait décisifs, qui méritent de retenir l'attention. Nous garderons par exemple celui qui est tiré du rapprochement de la lettre de Léon IX avec les autres œuvres du cardinal Humbert : on retrouve dans la bulle la trace évidente de la lettre du cardinal à Eusèbe d'Angers, on y relève plus généralement ses tendances doctrinales, les expressions et les formules qui lui sont chères,les citations qui reviennent habituellement sous sa plume. C'est également avec raison que M. Michel remarque que Léon IX, peu familier avec les affaires orientales, n'a pu avoir le temps de les étudier à fond ni de compulser tous les textes nécessaires à la réfutation des erreurs de Michel Cérulaire ; un seul homme, le cardinal Humbert, était capable d'assumer cette tâche lourde et délicate tout à la fois. A cela rien de surprenant. Comme le constate très justement M. Michel, les papes n'ont pas rédigé eux-mêmes toutes les bulles qu'ils ont expédiées et l'auteur aurait pu invoquer à l'appui de sa thèse un argument tiré des études de M. Blaul sur le registre de Grégoire VII. M. Blaul a prouvé que parmi les bulles de Grégoire VII les unes ont été dictées par le pape ou tout au moins écrites sous son

Digitized by Google

inspiration immédiate, les autres rédigées dans sa chancellerie. Ce qui est vrai de Grégoire VII l'est certainement aussi de ses prédécesseurs et il est tout naturel que Léon IX, qui connaissait la compétence toute spéciale dans les affaires grecques du cardinal Humbert qu'il avait lui-même fait venir à Rome, ait songé à l'utiliser, d'autant mieux qu'il avait en lui la plus entière confiance. L'affirmation du principal biographe de Léon IX, Guibert, *gloriosus apostolicus libellum composuit adversus iam dictas praesumptiones*, reproduite par d'autres chroniqueurs, ne saurait donc être une présomption contre la thèse de M. Michel. Léon IX a accepté la paternité de la bulle, qui a pris place parmi les pièces officielles de son pontificat, il en a endossé la responsabilité, mais il n'est pas fatal qu'il l'ait pour cela lui-même rédigée ou qu'il en ait suggéré les idées essentielles ; seul le pape avait l'autorité suffisante pour énoncer la thèse romaine que le cardinal Humbert, qui en était pénétré, avait reçu la mission de défendre et de faire triompher.

Les deux derniers chapitres du livre de M. Michel sont consacrés l'un à attirer l'attention sur une œuvre du cardinal Humbert relative aux affaires orientales, les *rationes de sancti Spiritus processione a Patre et Filio contra Michaelem Constantinopolitanum patriarcham errantem de Spiritu Sancto*, dont on trouvera ici la première édition, l'autre à démontrer l'influence de Grégoire le Grand sur les théories de Humbert. Ce dernier chapitre est particulièrement intéressant : M. Michel a mis en regard plusieurs passages tirés des dialogues, homélies ou lettres de saint Grégoire et d'autres passages empruntés aux œuvres du cardinal. La filiation n'est pas douteuse et il faut voir là un exemple, entre tant d'autres, de la prodigieuse influence exercée par Grégoire le Grand sur les écrivains du milieu du XIe siècle.

A cette étude très serrée et très minutieuse des rapports du cardinal Humbert avec Michel Cérulaire, M. Michel a cru devoir joindre un chapitre d'introduction qui concerne les causes et les antécédents du schisme oriental. Cette partie de son travail ne nous paraît pas avoir la riche valeur que nous nous plaisons à reconnaître aux autres chapitres. L'auteur n'apporte que de faibles arguments contre les idées de M. Bréhier qu'il combat le plus souvent et il accorde, à notre avis, trop de crédit à des sources tardives ou d'une médiocre autorité, telles que Liutprand de Crémone, dont le témoignage demanderait à être discuté, ou à certains polémistes du temps de Grégoire VII, comme Benzon d'Albe, fort peu qualifiés pour être bien renseignés.

AUGUSTIN FLICHE.

A. FLICHE. *La réforme grégorienne.* T. I : *La formation des idées grégoriennes.* (Spicilegium sacrum Lovaniense, Fasc. 6.) Louvain, Bureau du Spicilegium et Paris, Champion, 1924. In-8, XII-425 p. Fr. 25.

Nous regrettons vivement — et nous nous en excusons — de pré-

Digitized by Google

senter aujourd'hui seulement, dans la RHE, le remarquable travail dont M. Fliche a enrichi, il y a bientôt deux ans, la collection du *Spicilegium Sacrum Lovaniense*. Cet ouvrage n'a pu passer inaperçu et sans doute bon nombre de nos lecteurs le connaissent déjà. Plusieurs auront pu l'apprécier par eux-mêmes ; d'autres en auront appris l'importance et la valeur par les comptes rendus très élogieux qu'en ont donnés des Revues. A ces éloges, nous voudrions ajouter le faible appoint de notre suffrage ; et pour le motiver, nous donnerons un aperçu aussi substantiel que possible de cette belle étude, ce qui, nous l'espérons, rendra encore service à nos lecteurs. Au fait, le seul nom de l'auteur est déjà une sérieuse garantie de la valeur de cette publication. Par de nombreux travaux spéciaux sur l'histoire de l'Église au XIe siècle, et spécialement par ses études sur la polémique religieuse au temps de Grégoire VII, M. Fliche a attiré sur lui l'attention des historiens et des canonistes et brillamment affirmé sa maîtrise en ce domaine. On peut dire aujourd'hui que le savant professeur de Montpellier est l'historien de Grégoire VII et de la réforme grégorienne. Ce n'est pas qu'avant lui l'un et l'autre n'aient été l'objet de nombreuses et importantes études. Cependant beaucoup de problèmes restaient encore en suspens ; et la méthode suivie par la plupart des auteurs antérieurs avait occasionné dans leurs travaux de regrettables lacunes ou les avait amenés à des conclusions discutables. Il y avait donc place encore pour un nouvel examen des idées et des faits. Les circonstances d'autre part y invitaient ; car les travaux de M. Paul Fournier venaient de mettre en lumière l'importance du pontificat de Grégoire VII pour l'histoire du droit canonique ; le R. P. Peitz et M. Blaul avaient démontré la valeur primordiale du registre de Grégoire VII. M. Fliche reprit donc l'examen de ces questions et le mena à bonne fin, non sans heurter et renverser plus d'une opinion ou d'un préjugé accrédités par ses devanciers. Il s'attacha d'abord, notamment dans ses *Prégrégoriens* (1916), à démêler les origines des idées grégoriennes dont Hildebrand ne fut pas l'inventeur ; puis il remonta plus haut encore dans ses investigations sur les théories, tandis qu'il faisait une étude critique des sources narratives.

Ainsi préparé, M. Fliche publia en 1920, dans la collection « Les Saints »,la vie de *Saint Grégoire VII*, où nous trouvons énoncées les principales conclusions auxquelles l'avaient amené ses études. Elles ont trait surtout à la nature et à l'efficacité de l'action de Grégoire VII pour la réforme de l'Église. Trop souvent, on n'a voulu voir dans l'activité de Grégoire VII que l'effort d'un ambitieux pour parvenir à la domination politique sur les princes de son temps. C'est là, dit M. Fliche, méconnaître son caractère et dénaturer sa pensée. Sans doute, ses efforts pour aboutir à une réforme ont dû porter avant tout sur l'extirpation des causes de désordre ; et ces causes n'étant autres, après tout, que l'ingérence du prince et des seigneurs dans les nominations ecclésiastiques, c'est cette ingérence même qu'il fallait combattre et faire disparaître ; d'où des conflits et des récriminations dont les œuvres polémiques de l'époque nous renvoient les échos. Mais en réalité la réforme grégorienne fut avant tout une réforme religieuse,

Digitized by Google

opérée au nom de la doctrine et de la discipline traditionnelles de l'Église. Quant à l'efficacité de l'action de Grégoire VII, on serait peut-être tenté de la mettre en doute en voyant la crise que traverse l'Église au lendemain de sa mort. Mais, remarque M. Fliche, ce serait exprimer un jugement aussi hâtif qu'incomplet que d'admettre ainsi l'échec de la réforme grégorienne sans essayer d'élargir l'horizon et de regarder par-delà le pontificat de Victor III. Il est rare, en effet, qu'un effort aussi gigantesque et aussi universel porte immédiatement ses fruits,surtout lorsqu'il est dirigé contre les instincts et les penchants les plus puissants de la nature humaine ;mais si l'on jette un coup d'œil sur la physionomie du monde chrétien aux XIIe et XIIIe siècles, on constate l'éclatant triomphe de la plupart des idées grégoriennes.L'auteur aurait voulu étayer ses conclusions par de nombreuses références aux sources et par des discussions de textes et d'idées. Mais le caractère de la collection dont fait partie cet ouvrage l'avait obligé à éliminer tout appareil scientifique. Dans son Avant-Propos, M. Fliche s'en excusait et demandait aux érudits de lui faire crédit en attendant qu'il pût dans une œuvre plus importante, justifier plus amplement ses idées personnelles. En 1924,M. Fliche dégageait sa promesse en commençant la publication de la *Réforme grégorienne* dont nous présentons le premier volume : *La Formation des idées grégoriennes.*

Nous l'avons dit plus haut, M. Fliche a conclu de ses études que Grégoire VII n'est nullement l'inventeur de ce qu'on appelle les idées grégoriennes et que l'effort de réforme déployé par ce grand pontife repose tout entier sur le rappel à la tradition ecclésiastique. Le présent ouvrage n'a d'autre but que de mettre mieux en lumière ces conclusions et de les appuyer sur une documentation plus complète, reprenant ainsi et parachevant la preuve ébauchée dans les Prégrégoriens. L'auteur se propose, en effet, de montrer comment est né le programme grégorien, comment il s'est développé et transformé, comment il s'est réalisé en partie dans la première moitié du XIIe siècle. Le tome I, que nous allons analyser, nous retrace ce mouvement d'idées depuis le Xe siècle, où il plonge ses racines, jusqu'au pontificat de Grégoire VII (1073). L'*Introduction* est un tableau saisissant de la crise religieuse du Xe siècle : ruine de l'institution pontificale et affaiblissement de la hiérarchie ; mainmise des rois et des seigneurs sur les évêchés et les abbayes ; vente des dignités ecclésiastiques et des saints ordres ; dépravation des mœurs cléricales. Rien ne manque à ce sinistre tableau où se rencontrent tous les symptômes avant-coureurs de la mort. Et cependant, un espoir persiste : la corruption des mœurs n'a pas encore entraîné celle des doctrines et des principes. Les recueils canoniques de l'époque maintiennent fermement les anciennes règles de la discipline ecclésiastique et condamnent très sévèrement l'investiture laïque, la simonie et le nicolaïsme. Il suffira de faire revivre pratiquement les prescriptions qu'ils renferment pour que l'ordre renaisse dans la maison de Dieu.Et voici qu'en fait, dès le Xe siècle, quelques âmes d'élite entreprennent cette grande œuvre de rénovation. Ce sont ces généreux efforts de réforme que

Digitized by Google

nous retrace M. Fliche dans le chap. I, l'*Esprit de réforme avant le pontificat de Léon IX*. Réforme clunisienne d'abord, dont les principaux coryphées sont S. Odon de Cluny et Abbon de Fleury. Puis réforme épiscopale, avec sa double tendance, italienne et lorraine : la première poursuivant la réforme morale des individus, et dont le plus illustre représentant est Atton de Verceil ; la seconde s'attachant en outre à extirper la cause des désordres, à savoir, l'emprise laïque sur l'Église, et dont les porte-voix furent Rathier de Liége, évêque de Vérone et Wazon de Liége. Enfin, réforme impériale, les empereurs et les rois eux-mêmes s'étant employés à un certain moment, à soutenir et à coordonner les efforts des évêques. En somme, toutes ces tentatives de réforme eurent peu de succès, soit parce que la plupart n'attaquaient pas le mal dans sa cause, soit surtout parce qu'elles étaient trop limitées dans le temps et dans l'espace pour aboutir à un résultat universel et durable. — L'avènement de Léon IX (1048) marque un pas en avant dans l'histoire de la réforme grégorienne : c'est l'*Entrée en scène de la Papauté*, à laquelle est consacré le chap. II. Léon IX est, en effet, le premier pape qui ait non seulement voulu la réforme, mais aussi essayé de mettre en œuvre quelques-uns des moyens propres à en assurer le succès. Il eut le grand mérite de prendre la tête du mouvement, de coordonner les efforts isolés et impuissants de quelques évêques perdus dans la masse, de restaurer la primauté romaine et de permettre ainsi à la papauté de reprendre son rôle traditionnel de « Mère de toutes les églises ». Désormais la réforme n'est plus locale, clunisienne, épiscopale ou impériale ; elle est romaine et par conséquent universelle. Malheureusement, quoique lorrain d'origine, Léon IX n'osa jamais réaliser l'article essentiel du programme lorrain : l'affranchissement de la papauté de la domination impériale. Victor II (1055-1057) ne changea rien aux directives données à l'Église par Léon IX ; Étienne IX (1057-1058), au contraire semble avoir esquissé quelques tentatives d'affranchir l'Église de la tutelle laïque. — Pendant que les Papes travaillent ainsi à la réforme pratique de l'Église, il se produit, sous l'influence des circonstances et l'impulsion des Pontifes romains, une renaissance théologique et canonique où les théories réformatrices se développent, se croisent et s'entrechoquent, jusqu'à ce qu'elles se traduisent dans les décrets de Nicolas II. Ce mouvement d'idées que l'on appelle *le mouvement prégrégorien*, a pris depuis Léon IX une large envergure, aussi bien sous la forme italienne, incarnée en *S. Pierre Damien*, que sous la forme lorraine représentée avec éclat par le *Cardinal Humbert* de Moyenmoutier. M. Fliche leur consacre respectivement les chap. III et IV de son étude. Nous y trouvons une biographie critique de ces deux grands personnages et une analyse minutieuse de leurs écrits, qui nous permet de déterminer la part qu'eut chacun d'eux dans l'élaboration des idées grégoriennes. S. Pierre Damien se confine dans un effort de prédication ; il poursuit avant tout une réforme morale des individus. En fait, il a créé ainsi autour de lui une atmosphère de pureté morale qui, peu à peu ,enveloppera le clergé séculier et même la société

Digitized by Google

laïque. Par là il a préparé les voies à Grégoire VII. Malheureusement, S. Pierre Damien semble n'avoir pas saisi les sources du mal dont souffrait la chrétienté, et il conserva toujours une aveugle confiance en l'institution impériale,complice des abus qu'il déplore. Il ne songe pas à condamner l'intervention du pouvoir temporel dans les nominations épiscopales ; il veut seulement la régulariser et la rendre exempte de tout commerce simoniaque. Le cardinal Humbert plus fin observateur, pénètre davantage au fond des choses et saisit mieux la complexité des problèmes. Derrière le nicolaïsme, il aperçoit la simonie corruptrice ; il devine que la simonie provient de l'investiture laïque, réclame le retour à la vieille règle d'élection par le clergé et le peuple, entrevoit la nécessité de mieux subordonner à Rome les métropolitains qui seront en quelque sorte les canaux de la réforme ; enfin, moins confiant que Pierre Damien, dans l'institution impériale, il comprend que pour réaliser son programme, la papauté doit être supérieure à tout pouvoir temporel et qu'elle doit imposer aux princes laïques une ligne de conduite conforme aux lois de la morale chrétienne. Telles sont les théories de ces deux grands prégrégoriens. Il est aisé de constater que Grégoire VII, s'il a tenté le même effort de prédication que Pierre Damien, a surtout emprunté ses idées politiques à Humbert de Moyenmoutier. — Le mouvement prégrégorien aboutit aux *décrets de Nicolas II* qui font l'objet du chap. V. Nicolas II (1059-1061), inaugure pratiquement la réforme grégorienne, et cela par une série de décrets qui prouvent qu'il a subi tout à la fois l'influence italienne et l'influence lorraine. Dans les conciles de 1059 et 1060, il promulgua de graves sanctions contre le nicolaïsme, la simonie et l'investiture laïque ; mais le plus important, sans contredit, des décrets de Nicolas II est celui qui soustrait l'élection pontificale à toute influence impériale. Rendu d'abord en 1059, il réserve la désignation du pontife romain aux cardinaux, sauf approbation du clergé inférieur et du peuple romain ; renouvelé au concile de 1060, il ne mentionne même plus l'intervention du peuple romain. Ces brèves indications montrent assez avec combien de raison M. Fliche conclut que le trop court pontificat de Nicolas II apparaît comme la préface de celui de Grégoire VII. Malheureusement, entre les deux,vient s'intercaler *le pontificat d'Alexandre II* (1061-1073), auquel est consacré la majeure partie du VIe et dernier Chap. Sans doute, Alexandre II poursuivit la réforme de l'Église entreprise par son prédécessseur ; mais il en abandonna le point essentiel. Ayant lui-même sollicité l'appui du roi de Germanie pour faire triompher son élection, d'ailleurs la seule légitime, il avait par là-même abdiqué son indépendance et, vis-à-vis de ce prince du moins, il s'était pratiquement dépouillé du droit de nommer librement les évêques, ou d'exiger l'observation des règles disciplinaires à ce sujet ; aussi, de 1061 à 1073, il n'est aucun évêque allemand qui n'ait été nommé par le roi. Ainsi, l'Église affranchie par Nicolas II est retombée sous la domination laïque ; et du même coup, malgré les efforts du pape secondé par Pierre Damien et Hildebrand, la simonie a repris son libre essor et avec elle le nicolaïsme. Voilà,

Digitized by Google

où en est la réforme de l'Église au moment où Hildebrand va monter sur le siège de S. Pierre sous le nom de Grégoire VII. L'histoire de ce pontificat fera l'objet du second volume ; mais nous trouvons à la fin du premier une brève notice sur Hildebrand, c.-à-d. Grégoire VII avant son Pontificat : sa biographie et ses sources ainsi que la détermination et l'appréciation de son activité réformatrice sous les pontificats précédents. Ici encore, M. Fliche redresse certaines erreurs longtemps accréditées. Il nous montre notamment que, malgré son influence réelle, considérable même, Hildebrand est loin pourtant d'avoir été l'âme du gouvernement de l'Église de 1048 à 1073 ; que Hildebrand n'était pas personnellement un théoricien et qu'il a emprunté ses idées aux prégrégoriens ; enfin qu'en politique, loin d'être l'homme intransigeant que l'on se plaît à nous dépeindre, Hildebrand, avant son pontificat, comme encore pendant les premières années de son règne, se montra très modéré à la manière de S. Pierre Damien plutôt qu'un fougueux disciple du cardinal Humbert.

Nous croyons avoir ainsi fidèlement résumé le travail de M. Fliche ; au début de ce compte rendu, nous avons dit comment il s'était préparé à le composer : cela suffit amplement pour convaincre nos lecteurs de l'importance et du sérieux de cette étude. Ils se réjouiront avec nous de la récente apparition du second volume qui certainement ne sera pas inférieur au premier. A. MONIN.

MARC BLOCH. *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre.* (Publications de la Faculté des Lettres de l'université de Strasbourg. Fasc. 19.) Strasbourg, Istra, 1923. In-8, VII-542 p. Fr. 30.

Ce beau livre de M. Bloch est d'une lecture vraiment passionnante. L'intérêt du sujet, le style simple et limpide, la logique claire et pénétrante, tout y entraîne et maîtrise le lecteur. Arrivé à la fin, il se rend au verdict de M. Bloch que les prétendus miracles des rois de France et d'Angleterre n'ont jamais existé que dans l'imagination du peuple et dans les calculs des potentats.

En réalité, nos ancêtres se sont fait de la royauté une image bien différente de la nôtre. Ils ont cru que les rois étaient des personnages quasi divins, ayant le pouvoir de faire des guérisons soit par le simple toucher de leurs mains, comme en France et en Angleterre, soit par la remise d'anneaux comme cela se pratiquait aussi à la cour d'Angleterre. Là les rois guérissaient, croyait-on, les « écrouelles », le « mal du roi », le « King's Evil » ; ici ils délivraient en outre les épileptiques de leurs souffrances.

Dans le présent ouvrage, M. Bloch s'est proposé d'étudier ces rites guérisseurs en vue d'en dégager la conception de la royauté qui s'exprimait en eux. Il y examine successivement trois questions : 1) à quelle époque les rois commencèrent-ils à exercer prétendument

Digitized by Google

ce miraculeux pouvoir ? 2) Comment furent-ils amenés à le revendiquer ? 3) Comment leurs peuples furent-ils conduits à le reconnaître ?

Au témoignage du moine Helgaud et de Guibert de Nogent, ce fut Robert le Pieux qui, le premier, eut le pouvoir de guérir les corps ; son petit-fils, Philippe Ier (1060-1108) se spécialisa déjà dans la guérison des écrouelles. En Angleterre, au dire du même Guibert et de Guillaume de Malmesbury, Henri II exerça le pouvoir mystérieux ; très probablement, avant lui, Henri Ier se l'était déjà arrogé.

C'est dans le caractère sacré de la royauté qu'il faut chercher l'explication de cette attribution du pouvoir guérisseur aux rois. Déjà chez les païens, les rois possédaient, aux yeux de leurs sujets, un caractère divin. Chez les chrétiens, à partir des Carolingiens, la monarchie, par l'onction des rois, semblait marqué du sceau divin. Les souverains étant sacrés par les saintes huiles, d'aucuns, comme Pierre de Blois, en conclurent qu'ils pouvaient faire des miracles. Le peuple, enclin à attribuer des forces occultes et surnaturelles à tout ce qui touchait au culte, accepta de plein gré cette conclusion.

Cependant, ce rapport entre l'onction et le pouvoir guérisseur ne parut pas dès l'abord. D'autres circonstances durent intervenir pour le mettre en évidence. Remarquons qu'en France ce pouvoir est d'abord réclamé par Robert le Pieux, le second représentant de la nouvelle dynastie des Capétiens. Il n'est pas invraisemblable de supposer que le roi ait eu recours à quelque manifestation inédite jusqu'alors pour rehausser l'éclat de son nom et se faire un titre de légitimité. La grande réputation de piété dont il jouissait, aura fait accepter plus facilement ce nouveau titre de thaumaturge. Et ses descendants n'auront pas manqué de tirer parti du miracle royal pour le plus grand bien de la monarchie. En Angleterre, le premier roi médecin apparaît seulement soixante-neuf ans après la mort de Robert II. Fort probablement qu'ici on se sera inspiré de l'exemple des rois de France. En effet, comme ceux-ci, les rois d'Angleterre guérissent les écrouelles, en suivant à peu près les procédés en usage en France. Henri Ier aura été vraisemblablement amené à revendiquer ce pouvoir pour résister aux objections que Rome souleva, pendant son règne, contre les privilèges sacerdotaux des rois d'Angleterre. Il fut aidé très efficacement dans cette entreprise par les nombreux clercs qui exaltaient le caractère sacerdotal et quasi divin de la royauté.

Dans la deuxième partie de son ouvrage, M. Bloch traite de la grandeur et des vicissitudes du pouvoir guérisseur des rois thaumaturges. D'abord, en ce qui concerne les rites, ils sont très simples. En France comme en Angleterre, les rois posent la main sur les malades ou sur leurs plaies, puis font le signe de croix sur la place touchée Mais peu à peu ces rites se développent jusqu'à prendre place parmi les grandes cérémonies réglées dont s'entourent les monarques absolus. A partir du XVIe siècle, les rois de France usent, pendant l'acte guérisseur, d'une formule consacrée : « Le roi te touche, Dieu te guérit ». De plus, on arrive à déterminer l'époque pendant laquelle le roi opère prétendument les miracles,

Digitized by Google

Pour la France, on peut encore constater dans les livres des comptes où l'on annotait soigneusement les aumônes données aux malades « touchés », la popularité du pouvoir guérisseur des rois. Des centaines de personnes, appartenant à toutes les classes sociales, vinrent chaque année de toutes les parties du pays, demander leur guérison aux rois. Même pendant les XIVe et XVe siècles (période dont on n'a pas conservé des livres de comptes), la foi au miracle royal survivait victorieusement aux tourmentes politiques et à la crise des monarchies française et anglaise. Pendant cette époque, des médecins, p. ex. celui de Philippe le Bel, contribuèrent par leurs attestations à accréditer la croyance au pouvoir surnaturel des rois. D'autre part, si l'on excepte Guibert de Nogent, Pierre de Blois et quelques rares amis des rois, les auteurs ecclésiastiques n'ont guère parlé du miracle royal. Leur silence s'explique par l'influence qu'avaient exercée sur les milieux ecclésiastiques les doctrines politiques de Grégoire VII. Celui-ci, en effet, avait dénié aux rois le pouvoir de faire des miracles et l'on sait que pendant deux siècles ses théories avaient été communément admises. A partir de Philippe le Bel, les ecclésiastiques de France se laissèrent entraîner par les nouvelles idées politiques. Comme les publicistes et les historiens, les prédicateurs parlaient du « miracle royal ». Quelques années plus tard, sous Charles V, ils furent même obligés, comme tout le monde, de faire l'éloge des guérisons opérées prétendument par le roi. Ils se rendaient d'ailleurs volontiers à cette obligation, car il semble bien qu'au début du XIVe siècle, ils partageaient la foi qui existait presque générale en France et en Angleterre, au pouvoir surnaturel des rois thaumaturges. Dans ces deux pays, le miracle royal avait triomphé de l'hostilité religieuse comme des rivalités politiques.

Il n'en était pas ainsi dans d'autres pays de l'Europe, p. ex. en Hongrie, où sous l'inspiration des différentes cours, on tenta vainement de faire admettre le pouvoir guérisseur des rois. Le bon temps était passé pour exploiter le caractère sacré des gouvernants. Dans tous ces pays, ces efforts se butaient aux théories ecclésiastiques.

Comme nous l'avons déjà dit, les rois d'Angleterre s'arrogeaient le pouvoir de guérir non seulement les écrouelles mais encore l'épilepsie. Cette dernière guérison fut prétendument opérée par la remise de « cramps-rings », anneaux fabriqués au moyen de l'or que le roi avait offert le vendredi saint, après l'adoration de la Croix. Au commencement, elle fut attribuée à la vertu de la croix ; mais bientôt on s'imagina qu'elle pouvait bien venir des mains royales et, dès 1311, la pratique fut incorporée au cérémonial immuable de la maison royale. C'est probablement sous Édouard II que cette transformation s'est faite, pour affermir le trône.

Tous ces rites ont continué pendant le moyen âge, parce que l'idée du sacerdoce royal persistait. Au XVe siècle, la Réforme porta une atteinte très rude aux guérisons royales et détruisit l'idée du caractère sacré des rois. En Angleterre, l'onction royale ne fut plus guère pratiquée après le XVIe siècle, mais le « toucher » fut conservé, quoiqu'avec quelque hésitation, par la High Church. En France, mal-

Digitized by Google

gré les attaques des Encyclopédistes, les rites ont persisté jusqu'au XIXe siècle. Charles X « toucha » encore le 31 mars 1825.

Dans ce même livre II, M. Bloch traite incidemment de quelques confusions qui ont existé en France au sujet du miracle royal. Comme S. Marcoul y fut également invoqué pour la guérison des écrouelles, certains, parmi lesquels les moines de Corbeny, prétendaient que les miracles des rois s'obtenaient par l'intercession du saint. La visite que tous les rois de France faisaient, à partir de Louis X, au sanctuaire de S. Marcoul pour y faire leur première imposition des mains, pouvait donner à cette thèse une certaine vraisemblance. Mais les défenseurs de l'absolutisme royal ont, malgré tout, continué à présenter le sacre comme la source du pouvoir guérisseur des rois. Les septièmes fils ont aussi été mêlés à ces miracles et, dans l'esprit du peuple, ils passaient pour les fondés de pouvoir de S. Marcoul et des rois.

Dans le troisième livre, M. Bloch examine les différentes interprétations du miracle royal. La plus acceptable à ses yeux, est celle qui nie l'existence de ces miracles. Elle suppose évidemment une erreur collective, longtemps et largement répandue. Mais celle-ci s'explique par la nature des maladies prétendument guéries et aussi par le manque ou l'insuffisance de contrôle exercé sur les faits.

Plusieurs appendices complètent ce remarquable volume : 1) un inventaire des archives d'Angleterre et de France contenant des renseignements sur le miracle royal ; 2) un « dossier iconographique », c'est-à-dire une description des œuvres d'art du moyen âge et des temps modernes qui ont rapport au même sujet ; 3) un aperçu historique sur les débuts de l'onction royale chez les différents peuples ; 4)une analyse et des extraits du traité intitulé « Du sacre » composé en 1372 par Jean de Golein pour Charles V ; 5) quelques notes relatives aux dévotions des rois de France à S. Marcoul. Enfin,le livre se termine par un bon index alphabétique et une liste bibliographique très complète.

Au cours de la lecture de cet ouvrage, nous avons rencontré quelques inexactitudes ou quelques rares expressions moins heureuses ; nous nous permettons d'en signaler quelques-unes à l'auteur : p. 143-144,le déterminisme de Thomas Bradwardine ne mérite certainement pas l'épithète de « très orthodoxe » ; p. 195 et 296, n. 3, il y a une confusion entre les différentes significations du mot « sacrement » ; p. 209, les laïques n'ont jamais administré l'absolution ; enfin, p. 109, les portraits de Boniface VIII et de Philippe le Bel semblent moins conformes à la réalité. J. CALBRECHT.

M. MITTERER. *Geschichte des Ehehindernisses der Entführung im kanonischen Recht seit Gratian.* Paderborn, Schöningh, 1924. In-8, x-128 p.

D'après la notion fixée par le concile de Trente et récemment renouvelée par le code de droit canonique, le rapt, en tant qu'em-

Digitized by Google

pêchement dirimant du mariage, est constitué par le seul *raptus violentiae*, c'est-à-dire par l'acte de transférer ou de maintenir par la violence une femme dans un endroit, où, privée de liberté, elle est gardée sous la puissance de son ravisseur, dans un but de mariage. Ce concept juridique est le résultat d'une longue évolution, dont M. M. s'est proposé de retracer les phases principales. L'ouvrage est une dissertation doctorale présentée à l'université de Munich. Il y a lieu de remarquer que le contenu de l'ouvrage est plus considérable que le titre ne semble l'indiquer : il étudie également, au moins dans leurs grandes lignes, les principaux faits et monuments législatifs antérieurs au décret de Gratien.

Le sujet était déjà en grande partie défriché par des études antérieures. Sans compter les travaux généraux consacrés à l'histoire du mariage, Kaiser en 1858, Colberg en 1869, Köstler en 1908 ont publié sur la même matière des ouvrages spéciaux ou des articles de revue. Un nouvel examen se justifiait par l'utilité de recourir à des sources ou à des commentaires dont les auteurs précédents n'avaient pu profiter.

C'est Justinien qui, le premier, fit du rapt un empêchement dirimant du mariage. Il considère comme rapt toute *abductio mulieris* faite dans un but de mariage ou de luxure. Cette *abductio* est, par présomption, toujours imputée à la violence, même si la femme y a consenti. C'est dire que, pour Justinien, le fondement de l'empêchement est moins la sauvegarde de la liberté de la femme, que le respect dû à la volonté des parents. D'autre part, contrairement à l'opinion de Köstler, le simple défaut de consentement des parents ne constitue pas par lui-même, en droit romain, une forme du rapt. Il est considéré comme un empêchement distinct.

Dans l'ancien droit germanique, c'est également la méconnaissance de la puissance paternelle, qui est le motif principal de l'empêchement. Mais, à l'inverse du droit romain, il ne faut pas d'*abductio* pour qu'il y ait rapt. Tout mariage conclu contre la volonté des parents, ou à leur insu, est considéré comme un rapt de séduction. A partir du VIe siècle, les capitulaires des rois francs, ainsi que les conciles tenus sous leur patronage, tendirent à frapper d'invalidité tout mariage conclu sans le consentement des parents. Quant au rapt de violence, il était très sévèrement puni. Plusieurs auteurs affirment même que le ravisseur était frappé d'une incapacité générale de conclure n'importe quel mariage. M. M. estime que cette assertion, basée sur un seul texte peu clair, est pour le moins exagérée. Cette conception sévère s'adoucit peu à peu sous l'influence des décisions des papes, soucieux de baser avant tout l'empêchement du rapt sur la sauvegarde de la liberté de la femme. L'auteur examine ici surtout les célèbres interventions du pape Nicolas Ier, dans sa réponse aux Bulgares et dans sa lettre au roi Charles le Chauve, dont la fille Judith avait été enlevée par le premier comte de Flandre, Baudouin-Bras-de-Fer. Il s'agissait d'un rapt de séduction ; Judith avait consenti à l'enlèvement, contre la volonté de ses parents. L'auteur ne se prononce pas sur la question de savoir si tel délit était considéré par le pape comme un empêche-

Digitized by Google

ment dirimant ou simplement prohibitif. Il semble qu'étant donné d'une part le droit franc et d'autre part l'absence d'un droit ecclésiastique universellement obligatoire en cette matière, il faille conclure à l'existence de l'empêchement dirimant. Toutefois, le droit pontifical, comme tel, n'a jamais attaché cet effet au seul défaut de consentement des parents.

Gratien ne pouvait faire autrement que de constater et commenter le droit pontifical ; plusieurs chapitres et plusieurs *dicta* de son *Decretum* sont consacrés à établir que le défaut de consentement des parents n'affecte pas la validité du mariage. Néanmoins la divergence entre les décrétales et les décisions inspirées du droit germanique mettent Gratien dans l'embarras ; il tâche de les concilier ; d'après lui, le *raptus in parentes* invaliderait le mariage, quand il serait joint à certains actes particulièrement dommageables ou injurieux pour les parents. Conception équivoque et peu logique, que la pratique de l'Église rejeta et que les Décrétistes n'adoptèrent pas. La collection authentique promulguée en 1234 par Grégoire IX marque le terme final de la réaction contre la conception germanique. Deux décrétales y traitent du rapt. L'une, due à Lucius III, dénie formellement au *raptus in parentes* le caractère d'empêchement. L'autre, qui a pour auteur Innocent III, fait dépendre la cessation de l'empêchement du rapt du consentement librement donné par la femme. Notons que, dans la longue analyse qu'il fait de ces décrétales, M. M. s'aide uniquement des travaux des écrivains de langue allemande.

Le concile de Trente rendit la législation plus sévère et plus précise. Sous le régime des Décrétales, l'empêchement du rapt se distinguait à peine, dans la pratique, du vice de consentement, puisqu'il cessait par le seul fait du consentement librement donné par la femme,même si celle-ci était encore maintenue dans la dépendance de son ravisseur. Le concile voulut entourer de plus de garanties l'entière liberté de la femme. En conséquence, de par une présomption de droit qui n'admet pas de preuve contraire, la femme, victime du rapt, est censée ne pouvoir donner de consentement valable, aussi longtemps que les liens de dépendance vis-à-vis de son ravisseur ne sont pas brisés. Cette conception est encore celle du code canonique, promulgué en 1917 par Benoît XV. A cette occasion, M. M. examine minutieusement deux questions qui relèvent plutôt de la casuistique juridique que de l'évolution du droit : d'abord les tentatives faites après le concile de Trente pour réintroduire, à la faveur de circonstances particulières, une espèce de rapt de séduction ; ensuite les conditions requises pour que la ruse ou le dol (*artes dolosae*) puisse être assimilé au rapt de violence.

M. M. a fait une étude claire, détaillée et complète. Il connaît et utilise les éditions récentes des travaux des canonistes anciens ; à l'occasion il recourt aux sources encore manuscrites. Dans l'ensemble il néglige trop les auteurs, souvent très bons, qui ne sont pas allemands.

F. CLAEYS BOUUAERT.

Digitized by Google

G. Bondatti, O. F. M. *Gioachinismo e Francescanesimo nel Dugento.* S. Maria degli Angeli (Assise), Tip. Porziuncola, 1924. In-8, xi-164 p. L. 12.

L'énigmatique figure de Joachim de Flore et l'influence de ses idées sont une partie intégrante de l'histoire religieuse et intellectuelle du moyen âge. Aussi, depuis la renaissance des études médiévales, des savants de renom s'en sont-ils occupés longuement, et qui veut de nos jours s'initier au Joachimisme, voit aussitôt se dérouler devant lui une bibliographie imposante, où émergent, dans la littérature historique, les noms de Renan et de Gebhart, et dans le domaine de l'érudition, ceux de Preger, Denifle, Tocco et Fournier.

A leur suite, le P.G.Bondatti s'est arrêté à l'un des aspects les plus intéressants du Joachimisme : celui de ses relations avec l'ordre franciscain au xiiie siècle. Après une brève esquisse biographique de Joachim de Flore, l'auteur passe ses écrits en revue et s'efforce d'en dégager la doctrine personnelle du prophète de Calabre. Ensuite il décrit l'éveil du Joachimisme dans les différentes provinces de l'ordre franciscain. Ce sont les chapitres préparatoires à ce qui forme, dans la pensée de l'auteur, le point culminant de la crise joachimite chez les frères-mineurs au xiiie siècle : l'interprétation des doctrines joachimites faites par Gérard de Borgo San Donnino O. F. M. dans son livre fameux de l'*Introduction à l'Évangile éternel*, sa condamnation et ses rapports avec la dispute entre les professeurs séculiers de Paris et les ordres mendiants (1254-1272). Quelques notes sur le Joachimisme dans l'art terminent l'ouvrage.

Sans contredit, l'auteur en a tracé le plan d'une main sûre. Mais l'on peut se demander s'il n'a pas manqué de coup d'œil dans la critique et de cohérence dans la mise en œuvre. Les études de mouvements d'idées et d'aspirations idéalistes sont subtiles et délicates entre toutes, et qui les aborde avec trop de hâte ou trop d'assurance, risque d'en perdre ou d'en rompre le fil. Si l'auteur s'en était souvenu davantage, les affirmations risquées ou contradictoires, les paroles tranchantes ou indécises, se rencontreraient sans-doute moins nombreuses sous sa plume.

Libre à lui de soutenir, contre P. Fournier, que l'attribution du *Liber de vera philosophia* à Joachim de Flore est douteuse (p. 12). Mais, pour le prouver, il ne suffit pas d'affirmer que ce traité pourrait n'être qu'une imitation des écrits du prophète calabrais. Terminer une citation d'auteurs par un vague renvoi « à d'autres, qui pour le moment ne sont pas à ma connaissance » (p. 23), est d'une désinvolture fort peu académique. Quant au fond même du livre, il nous semble que les théories joachimites sont appréciées trop exclusivement d'après leur interprétation extrême et leur application immédiate. Peut-être ces théories nous apparaîtraient-elles moins extraordinaires, si, au lieu de les isoler, on les mettait à leur place dans l'abondante littérature apocalyptique, et si on les rattachait à la lourde chaîne des préoccupations que le problème des fins dernières a inspirées à l'homme dans tous les milieux et dans tous les siècles. Non seu-

Digitized by Google

lement des exaltés, mais aussi des docteurs éminents firent crédit à Joachim de Flore, comme le P. B. le reconnaît dans une phrase peu élégamment tournée (p. 36). Cela vient de ce que, sans prétentions doctrinales, il laissait entrevoir un avenir où l'esprit, c'est-à-dire le sens le plus haut et le plus pur des Saintes Écritures, gouvernerait le monde. Même aujourd'hui, une perspective aussi belle séduirait des cœurs nobles et des intelligences d'élite.

Au sujet de Gérard de Borgo San Donnino et de son *Introductorius in Evangelium aeternum*, l'auteur émet des opinions divergentes. Ne possédant pas le texte de l'*Introductorius*, nous n'en connaissons la doctrine que par le rapport de la Commission d'Anagni chargée de l'examiner (1255),et par les trente et une propositions que dénoncèrent les maîtres de Paris dès l'apparition du livre (1254). Le P. B. commence par accuser le joachimite franciscain de n'avoir rien compris aux idées de son maître et d'être la cause de la déconsidération qui les entoure (p. 73). Puis il laisse entendre que la Commission d'Anagni n'a pas exposé fidèlement l'*Introduction à l'Évangile éternel* (p. 76), relève le contraste entre le rapport de cette Commission et les trente et une propositions (p. 80), et conclut en affirmant que l'auteur de tout le mal est Guillaume de Saint-Amour (p. 94). Plus impartial que les professeurs de Paris, Alexandre IV semble n'avoir découvert aucune hérésie dans le livre du Fr. Gérard (p. 125), et dans tous les cas, ce dernier est le seul religieux mendiant qui ait donné prise à l'accusation de Joachimisme (p. 146) : conclusion de chapitre fort inattendue.

A raison, l'auteur met en relief l'aspect universitaire de la controverse de l'*Introductorius*. Mais ce serait la diminuer que d'en faire un simple épisode du conflit entre les maîtres séculiers de Paris et les ordres mendiants. Sans doute, Guillaume de Saint-Amour et ses collègues s'efforcèrent de l'exploiter à leurs fins, sans y réussir. Mais aussi bien dans leur origine que dans une partie de leur développement, le Joachimisme franciscain et le conflit universitaire sont deux questions distinctes, dont l'une a été soulevée indépendamment de l'autre. Le P. B. nous concèdera sans doute qu'après avoir présenté Guillaume de Saint-Amour comme le plus convaincu des joachimites parce qu'il divise l'histoire du monde en trois époques (p. 117), il commet au moins une contradiction dans les termes en affirmant, trente pages plus loin, que les théories du docteur parisien sont aux antipodes de celles du voyant calabrais (p. 146). Il aurait pu s'abstenir aussi d'enchérir,sans aucune preuve à l'appui, sur une insinuation discutable du P. René de Nantes O. M. Cap. (1), au sujet du procès intenté au B. Jean de Parme sous le généralat de S. Bonaventure : « que ce procès n'est certes pas une belle page pour la mémoire du docteur séraphique » (p. 110). Nous renvoyons le P. B. à l'appréciation sereine du P. Van Ortroy (*Analecta Bollandiana*, t. XXXI, p. 372 sv.).

---

(1) *Histoire des Spirituels dans l'ordre de Saint François*, p. 204, Paris, 1909.

Digitized by Google

A ce propos nous maintenons, à l'encontre de l'auteur (p. 139), ce que nous affirmions dans notre *Étude sur Ubertin de Casale*, p. 9 et 131 : Jean de Parme confia entre autres choses à Ubertin de Casale que l'époque du sixième signet avait commencé avec S. François et son ordre. L'auteur aurait pu s'en convaincre si, au lieu de répéter une critique inexacte du P. M. Bihl O. F. M. (*Arch. Franc. Hist.*, t. IV, p. 498), il avait consulté directement l'*Arbor Vitae*, (livre V, chap. III, col. 2-3. Venise, 1485).

Quant aux notes concernant l'influence du Joachimisme dans l'art, nous avouons que la plupart des exemples allégués nous ont laissé sceptique. De ce que une tradition postérieure, et évidemment fantaisiste, attribue à Joachim de Flore le dessin ou l'invention des deux mosaïques de St-Marc de Venise, représentant, avant qu'ils fussent venus au monde, S. François et S. Dominique, il faut conclure, non pas à l'influence artistique du Joachimisme, puisqu'on sait bien qu'en l'occurrence Joachim et les siens n'ont rien dessiné ni inventé du tout, mais uniquement à l'éclosion d'une légende iconographique. De même, les anges *stigmatisés*, aux intersections des fresques de Giotto à l'église du S. Convento, encadrant S. François *stigmatisé*, peuvent s'expliquer en dehors de toute glose joachimite. Depuis S. Bonaventure, les stigmates, parachèvement de la ressemblance du Pauvre d'Assise avec le Christ, forment le point culminant de l'épopée franciscaine et inspirent de plus en plus l'art et la littérature. Il est bien possible que Giotto ait obéi à quelque réminiscence apocalyptique en marquant certains anges du signe du Dieu vivant (1). Mais en réalité ces stigmates ne sont que le reflet du sceau d'amour qu'un séraphin, envoyé par le Christ, imprima dans le corps de S. François. Le milieu même où travaillait Giotto,le grand couvent d'Assise, hostile à l'avènement du règne de l'esprit, aurait dû mettre l'auteur en garde contre toute interprétation joachimite.

Nous pourrions relever encore d'autres inexactitudes, comme celle où Panigarola est rangé parmi les bienheureux (p. 157), les répétitions, p. e., p. 139-159, les nombreuses fautes d'impression, comme p. 73, 75, 133, 139, 146, 148, 152, 161, 163, etc. Mais nous préférons féliciter l'auteur de la clarté avec laquelle il a retracé la vie, la doctrine et les premiers vestiges de l'influence de Joachim de Flore, dans les quatre premiers chapitres, où se rencontrent aussi des données nouvelles, comme celles sur la pénétration du Joachimisme en Allemagne. Le chapitre VIII, destiné à montrer la place du Joachimisme dans la lutte entre les maîtres séculiers de Paris et les ordres mendiants, est intéressant en lui-même. Mais c'est un hors-d'œuvre dans lequel le Joachimisme n'occupe qu'une place secondaire. Somme toute, l'auteur ayant voulu prouver une thèse,il n'est pas étonnant que les matériaux accumulés dans ce but n'aient pas toujours répondu à son attente. L'*Introduction à l'Évangile éternel* du Fr. Gérard de Borgo San Donnino est le premier symptôme grave, et non pas, com-

(1) *Apocalypse*, VII, 2.

Digitized by Google

me l'auteur semble le croire,la manifestation capitale de la crise joachimite dans l'ordre franciscain. Le mysticisme joachimite n'atteignit toute sa vogue et toute sa force dans les milieux spirituels de cet ordre qu'à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècle.

Ces quelques remarques n'enlèvent rien à la valeur du livre, et l'on saura gré à l'auteur des pages instructives consacrées à un sujet obscur et complexe, qui intéresse au premier chef le mouvement des idées dans l'Église au moyen âge.

P. FRÉDÉGAND CALLAEY O. M. Cap.

R. HAMANN ET K. W. KAESTNER. *Die Elisabeth-Kirche zu Marburg und ihre künstleriche Nachfolge.* T. I : K. W. KAESTNER. *Die Architektur.* Francfort s.-M., Rütten et Loening, 1924. In-4, XII-304 p., 205 fig. M. 22.

L'église de sainte Élisabeth à Marbourg fut commencée en 1235, peu après la canonisation de la sainte reine de Hongrie, dont elle devait conserver les ossements. Elle était achevée, à part les étages de ses tours de façade, un demi siècle plus tard. Elle date donc de l'époque où le style gothique, arrivé en France à sa maturité, pénétrait dans les pays voisins, notamment en Allemagne, et y traversait une période d'assimilation. Alors que Notre-Dame de Trèves, déjà en construction en 1243, et surtout la cathédrale de Cologne, commencée en 1248, manifestent un caractère très français, Ste-Élisabeth est la première église gothique dans laquelle le génie allemand s'accuse avec netteté. Par elle la *Hallenkirche*, d'origine westphalienne et poitevine, appelée à une vogue considérable en pays allemands, s'adapte tout d'abord au style nouveau.De ce fait,elle exerça sur l'architecture germanique du moyen âge une grande influence.

C'est ce caractère de Sainte-Élisabeth et cette influence que MM. R. Hamann et K. W. Kästner se sont attachés à mettre en relief. Dans l'œuvre commune, le premier s'est réservé le volume relatif à la sculpture de l'édifice, le second a étudié son architecture.

La méthode du professeur de Marbourg nous est connue par son *Deutsche und französische Kunst im Mittelalter* (voir RHE, 1924, t. XX, p. 538), ouvrage qui creuse de larges sillons à travers le domaine de l'architecture germanique de l'époque romane et de transition. M. Kästner a repris la méthode de son maître. A son exemple il recherche l'œuvre des ateliers et des architectes qui ont travaillé aux édifices apparentés à Sainte-Élisabeth de Marbourg, et il essaie de préciser à quelles écoles ils appartiennent et quelles influences ils ont subies.

L'église Sainte-Élisabeth adopte les deux étages de fenêtres de Saint-Léger à Soissons,le type de ses fenêtres dérive de la cathédrale de Reims, sa sculpture et sa mouluration rappellentReims et Amiens, tandis que sa façade ouest paraît dépendre de la cathédrale de Cologne. Pour ce qui concerne le plan, les trois nefs de même hauteur

Digitized by Google

seraient l'œuvre d'un maître qui renonça au plan basilical projeté d'abord, pour s'inspirer de l'œuvre de westphaliens travaillant dans la Hesse, peut-être à Wetzlar. Le plan tréflé des parties est de l'église se retrouvait à Plettenberg, sur la route de Cologne ; mais M. Kästner préfère y retrouver une influence colonaise indirecte, venue par la voie de Tournai et de Noyon. En vérité, rien ne prouve l'origine colonaise du transept aux extrémités arrondies des églises de ce groupe. Jusqu'à preuve du contraire, il est permis de songer plutôt à des traditions antiques, transmises par l'art carolingien.

L'auteur cite, à Marbourg même, à Wetzlar, à Frankenberg et à Paderborn, quelques rares édifices hessois et westphaliens qui reprennent à Sainte-Élisabeth son plan tréflé. Deux autres : à Treysa et à Alsfeld en dépendent, tout en adoptant le plan basilical, prévu d'abord pour la nef. Mais la célèbre église marbourgeoise eut surtout de l'influence par sa halle, à trois nefs sveltes et d'égale hauteur, à nef centrale aux travées barlongues, à nefs latérales étroites avec doubleaux très surhaussés.

La *Hallenkirche* s'est particulièrement bien acclimatée en Westphalie. Elle y pénètre en même temps que le style gothique et y crée, durant la première moitié du XIIIe siècle, des types variés, représentés par de nombreuses églises et caractérisés généralement par les supports espacés, les voûtes domicales, les proportions trapues, la tendance vers une largeur équivalente à la longueur du vaisseaux. Il est regrettable que l'auteur, dont l'ouvrage est richement illustré d'intéressantes photographies, n'ait reproduit aucun spécimen d'églises purement westphaliennes. Au reste l'illustration de l'ouvrage tout entier aurait gagné à être complétée par quelques plans terriers et quelques relevés de moulures, eussent-ils simplement été repris aux inventaires déjà parus des monuments allemands, que tout le monde ne trouve pas facilement à sa portée.

La série des *Hallenkirchen* de la seconde moitié du XIIIe siècle, dépendantes de Ste-Élisabeth, s'ouvre par les monuments hessois dans lesquels s'accusent en même temps des influences westphaliennes : à Wetzlar, à Haina, à Wetter et à Fritzlar. Ils sont suivis par les églises westphaliennes : à Obermarsberg, à Volkmarsen, à Wolfhagen, à Minden, etc., qui reprennent à Sainte-Élisabeth de Marbourg des éléments par lesquels la halle s'achemine de plus en plus vers sa forme gothique : on y retrouve le plus souvent le support cylindrique à quatre colonnettes engagées, comme à Marbourg, fréquemment aussi, comme en Westphalie, les tores annelés, les terminaisons en culots, la tour occidentale sans portail, sans compter le caractère de la sculpture ornementale et de la statuaire, et les portails, où l'arc trilobé est fréquent. Ce sont avant tout les églises westphaliennes du type de la *Hohne-Kirche* de Soest qui subissent l'influence de Sainte-Élisabeth, jusqu'à ce que la *Wiesenkirche*, à Soest également, avec ses deux tours occidentales, marque, par son style gothique secondaire, l'évolution dernière du type, et ne présente plus rien de commun avec Sainte-Élisabeth.

Par Essen, aux confins de la Westphalie, l'influence hessoise pénè-

Digitized by Google

tre dans les provinces rhénanes et, au XIVe siècle, y apparaît un type de *Hallenkirche*, à nef centrale surélevée, dépendant des tendances françaises, fort vivaces dans l'architecture rhénane.

Par contre, dans la Saxe, à part l'église de Nienbourg, et dans le Brunswick, c'est la cathédrale westphalienne de Minden, postérieure à Sainte-Élisabeth de Marbourg, qui servira de type aux églises à nef centrale sans fenêtres.

Au XIVe siècle l'influence rhénane, qui se manifestait déjà dans la façade de Sainte-Élisabeth de Marbourg, devient de plus en plus sensible dans la Hesse. Toutefois l'architecture de la région continue à trouver ses adhérents : à Frankenberg, où les nefs de Marbourg sont imitées de très près ; à Sainte-Marie de Marbourg et à Homberg, où la largeur de la halle westphalienne s'accuse davantage et où le transept tend à s'effacer ; dans certaines églises conventuelles, à une nef principale et une autre accessoire, enfin dans quelques églises de la Haute-Hesse, où l'apport du Rhin moyen est plus sensible.

Par ailleurs, dans la région du Rhin moyen, Mayence fut la porte par laquelle pénétra le type de la halle hessoise. Son idée obscurcie se retrouve jusque dans l'église Saint-Thomas de Strasbourg, par laquelle la *Hallenkirche* gagna à son tour la Souabe et la Bohême.

Notre-Dame de Friedberg dans la Hesse, qui dans sa forme actuelle date en grande partie du XIVe siècle, marque la fin du développement spécial de la halle hessoise, le moment où son vaisseau long et élancé, aux bas côtés étroits, disparaît définitivement, pour faire place à un autre où le régionalisme ne s'accuse plus : ample salle, encore allongée à Friedberg, aux supports en faisceaux moulurés, de hauteur bien proportionnée. Le transept, qui a disparu complètement à Notre-Dame de Mayence, s'y accuse à peine et une abside polygonale vient se greffer directement sur celui-ci, sans l'intermédiaire d'une travée en rectangle.

En somme, le terme de l'évolution est la création de la *Hallenkirche* gothique et allemande qui a hérité de Sainte-Élisabeth de Marbourg un fond de logique constructive et de sveltesse gothique, et qui doit à la *Hallenkirche* westphalienne de la transition, au vaisseau ample, présentant quelque chose de trapu et de provincial, la large ouverture de ses arcades et le dégagement de son intérieur.

Ce n'est pas sans profit que l'on poursuit cette évolution dans le savant ouvrage de M. Kästner. Parfois cependant l'on hésite sur les hypothèses qui s'y trouvent multipliées à loisir, ou l'on demeure perplexe sur certains croisements d'influences qui semblent inextricables. Ajoutons que les analogies, cherchées en France et en Italie, sont parfois empruntées à des zones fort distantes les unes des autres et peu en rapport avec la Hesse. D'autre part, on voudrait parfois être renseigné d'une manière plus systématique sur l'histoire des monuments, sur leur état de conservation, ainsi que sur les divisions politiques et religieuses, et les causes économiques (provenance des matériaux) qui ont pu déterminer les influences (1). R. MAERE.

---

(1) On pourrait ajouter à la liste bibliographique de l'auteur l'étude

Digitized by Google

E. HOCEDEZ, S. J. *Richard de Middleton. Sa vie, ses œuvres, sa doctrine.* (Spicilegium sacrum lovaniense. Fasc. 7.) Louvain, 40, rue de Namur ; Paris, Champion, 1925. In-8, XVI-555 p.

« Richard de Middleton est trop peu connu et... son œuvre est presque ignorée de nos jours » : ces paroles,par lesquelles débute l'avant-propos de cet ouvrage, n'ont, avec le lieu commun familier aux auteurs en mal de composition, qu'une parenté absolument extérieure et il faut avouer qu'elles contiennent, cette fois-ci, une incontestable vérité. Les historiens de la philosophie et de la théologie connaissent sans doute Richard de Middleton et ils ont soin de réserver au *doctor solidus* une place assurément honorable, mais, cette politesse accomplie, les érudits ne se mettent généralement pas en peine de scruter la pensée du vieux docteur et ils passent sans transition à des noms plus célèbres et plus brillants. C'est qu'en effet, Richard a connu cette étrange fortune de vivre à une époque où le génie semblait se prodiguer et saint Bonaventure ainsi que saint Thomas qui le précèdent, d'une part, Duns Scot, qui le suit de tout près, d'autre part, ont fait pâlir bien fort son auréole.

C'est donc une tâche méritoire et judicieuse qu'a entreprise le P. Hocedez en s'attachant à faire revivre devant nous le *doctor solidus* et en exhumant de ses vieux commentaires la captivante pensée de ce théologien. Rien, dans le travail qu'il nous offre, ne sent l'improvisation facile ou l'imprudente généralisation et on éprouve, à le suivre, la sécurité d'un homme conduit par un guide avisé, dans lequel se fondent, à un remarquable degré, la prudence et la hardiesse.

Sans nous attarder à l'introduction critique qui ouvre le volume, détaillons sommairement le contenu de l'ouvrage. Deux livres se le partagent dont le premier est consacré à la vie de Richard, le second à sa doctrine.

La biographie de Richard est fort peu connue ; sur sa naissance, sa jeunesse et la date de son entrée dans l'ordre des franciscains, nous n'avons que des renseignements tout à fait imprécis. On peut simplement présumer qu'il naquit vers 1249. Quelle était sa patrie, quel était même son nom ? Nous ne le savons point. Était-il anglais, comme on s'accorde aujourd'hui à le dire, et cette appellation de Mediavilla qui est celle des anciens textes se traduit-elle correctement par ce nom de Middleton sous lequel il est connu ? Problèmes qu'il n'est pas possible de résoudre de façon certaine. Ce qui paraît incontestable, en tout cas, c'est qu'il ne fut jamais docteur d'Oxford et qu'il n'y enseigna jamais ; en revanche, il est probable qu'il y fit ses études entre les années 1268 et 1278. En 1283, il est certainement à Paris et c'est là que commence sa célébrité. Il y conquiert la maîtrise entre

---

de M. E. LEFÈVRE-PONTALIS dans le *Bulletin monumental*, 1922, t. LXXXI, p. 257-309 : *Les nefs sans fenêtres dans les églises romanes et gothiques.*

Digitized by Google

1283 et 1285, sans doute en 1284, et y tient son premier quodlibet en l'année scolaire 1284-1285. Quelle fut l'appréciation portée par les contemporains sur le professeur franciscain? Il faut avouer que, dans les œuvres de l'époque, rien ne montre le prestige de Richard. La célébrité ne lui vint que tardive, vers 1294-1295, sans doute avec la publication de ses commentaires et surtout du quatrième livre des Sentences ; il est certain, en tout cas, que, dès 1403, son commentaire sur les Sentences était classique. A la fin de l'année scolaire 1286-1287, Richard avait cessé de professer. Pas plus que la date de sa naissance, la date de sa mort ne nous est parvenue et il faut se borner à la situer à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle.

Ces jalons solidement posés, l'auteur consacre le second livre de son ouvrage à la doctrine du docteur franciscain : une première section est employée à l'étude de la philosophie de Richard, une seconde, à l'étude de sa théologie.

En philosophie, Richard est péripatéticien à la manière de saint Bonaventure et de l'ancienne école franciscaine : c'est dire que, sans mépriser Aristote, il est surtout attaché à la doctrine augustinienne. Il sait d'ailleurs, plus que saint Bonaventure lui-même, combattre les thèses fondamentales du Stagirite et il fraye la voie à Duns Scot en soumettant les arguments du philosophe antique à une acerbe critique. Un des points les plus attachants de la philosophie de Richard se trouve dans les études physiques de notre docteur. Ami fervent des recherches expérimentales, comme on l'était alors dans l'école anglaise, il critique la physique d'Aristote et devient de cette façon un véritable initiateur de la physique moderne. Ses études sur la chute des graves, sur le mouvement des projectiles, sur la suggestion et même sur la télépathie témoignent d'un esprit très observateur et très averti.

Quant à la doctrine théologique du *doctor solidus*, elle est conçue comme on la concevait alors au sein de l'école franciscaine : c'est une vraie science, et la plus noble de toutes les sciences, dont l'objet propre est l'étude du révélé mais, — conséquence d'une thèse, chère à Richard, sur le primat de la volonté, — c'est une science plus pratique que spéculative. Si le mystère de la Trinité est absolument inaccessible à la raison naturelle, on peut cependant déduire la pluralité de la perfection même de l'être divin. La création *ab aeterno* est impossible, car elle implique deux notions contradictoires. Quant à la Vierge, qui est vraiment mère de Dieu, Middleton l'exalte, sans défendre, pour autant, le privilège de son Immaculée Conception. D'accord avec l'ancienne école franciscaine, Richard n'admet pas que les sacrements soient des causes efficientes instrumentales de la grâce ; mais il croit que la grâce, d'après l'institution du Christ, est immédiatement accordée à l'occasion des sacrements. La béatitude consiste principalement dans l'acte de volonté car c'est par sa volonté que l'homme tend surtout vers sa fin et, de plus, c'est la charité qui est la plus noble des vertus.

Deux influences essentielles, — on l'aura constaté à la lecture des thèses philosopiques et théologiques que nous avons sommairement

Digitized by Google

énoncées, — se partagent la pensée du *doctor solidus* : la tradition franciscaine, sans doute, mais aussi l'école de saint Thomas d'Aquin. L'emprise de cette dernière n'est pas sans étonner : c'est qu'en effet Richard acquit sa formation à l'époque où le thomisme était battu en brèche et venait d'être condamné aussi bien à Paris qu'à Cantorbery. Quelle est donc la raison de ce compromis? Il semble qu'il faille la chercher dans le tempérament intellectuel et moral de Richard : âme délicate, Middleton était enclin au tutiorisme et professait une grande défiance pour toutes les thèses brillantes et subtiles. Il constitue de la sorte le type accompli du théologien qui veut être conservateur sans devenir cependant ennemi du progrès : augustinien par tradition franciscaine, il cherche à intégrer dans sa synthèse tout ce que le thomisme lui paraît contenir d'éléments de valeur. C'est ainsi qu'il admettra en philosophie non la conception mystique de saint Bonaventure, mais celle plus rationaliste de saint Thomas ; c'est ainsi encore qu'il comprendra la connaissance non d'après la noétique séraphique mais d'après les théories aristotéliciennes.

Il est temps de conclure cette longue recension. La synthèse du P. Hocedez, dont nous nous sommes borné à résumer *quelques* élément essentiels, est précédée d'une *Introduction critique* où le savant auteur nous renseigne sur les sources qu'il a utilisées pour mener à terme son étude : nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur désireux de connaître d'un peu près les questions d'histoire littéraire qui se posent au sujet de l'œuvre philosophique et théologique du *doctor solidus*. Il y verra, — ainsi que dans les cent pages d'*Appendices* sur lesquelles se clôt le volume, — quelles minutieuses enquêtes présuppose l'étude sérieuse d'un sujet comme celui-ci.

Nous ne reprocherons point à l'auteur d'avoir négligé en Richard certains côtés intéressants : un historien est maître de son plan et sait mieux que quiconque ce qu'il convient d'élaguer. Le P. Hocedez a voulu créer une synthèse théologique : il était donc fondé à ne pas se préoccuper de l'érudit juriste que fut Richard. Peut-être cependant eût-il pu nous ouvrir, çà et là,une rapide perspective dans cette direction : il nous parle de Richard physicien, il eût pu, croyons-nous, sans trop de difficulté, insister parfois sur Richard canoniste.

Cette simple remarque n'enlève rien au mérite de l'œuvre et *Richard de Middleton* est digne d'occuper une place des plus estimables dans la série des fascicules publiés sous les auspices du *Spicilegium sacrum lovaniense*. Celui qui prendra la peine de lire ce volume y trouvera beaucoup d'érudition, nous l'avons déjà dit ; il y trouvera de l'ordre et de la clarté, car la langue du P. Hocedez est limpide à souhait ; il y trouvera aussi une rare intelligence de la pensée d'un théologien digne d'être plus connu et plus apprécié. R. MICHEL.

Regesta Habsburgica. Regesten der Grafen von Habsburg und der Herzoge von Oesterreich aus dem Hause Habsburg. III. Abt. *Die Regesten der Herzoge von Oesterreich sowie*

Digitized by Google

Friedrichs des Schönen als deutschen Königs von 1314-1330, bearb. v. L. Gross. (Publikationen des österr. Instituts für Geschichtsforschung.) Innsbruck, Wagner, 1922-1924. In-4, IV-252 p. M. 14.

Jusqu'à présent, cette monumentale collection des *Regesta Habsburgica* ne comprend que deux volumes : le premier, publié en 1905 par H. Steinacker, fait connaître les regestes de la maison des Habsbourg jusqu'en 1281 ; le troisième, que nous présentons ici, couvre la période de 1314 à 1330, pendant laquelle Frédéric le Bel exerça le pouvoir royal au moins sur une partie de l'Allemagne. Le deuxième volume, qui s'étendra aux années 1281 à 1314, est depuis longtemps en préparation et sera publié bientôt par H. Steinacker et O. Stowasser.

Les années 1314 à 1330 furent caractérisées par le conflit entre Frédéric le Bel et Louis de Bavière qui se disputaient en Allemagne le pouvoir souverain. Les graves événements qui accompagnèrent cette longue lutte, ont eu leur répercussion sur la politique générale de Frédéric le Bel. Dès le début de son règne, on le voit, en quête d'alliances, distribuer des bénéfices, et soucieux de faire reconnaître son élection par le pape et les autres princes étrangers, multiplier les démarches diplomatiques à Avignon, à Paris et à Londres. Son beau-père, Jayme II d'Aragon, lui rendit, surtout à la cour pontificale d'appréciables services. (Voir p. ex. nos 77, 101-106, 174, 186, 213-219, 384, 513-514, etc.). Plus tard, après sa défaite à la bataille de Mühldorf (1522), il dut négocier avec son rival et souscrire aux conditions assez dures que celui-ci lui imposa (nos 1510-1586 pass.). Heureusement pour lui, le pape Jean XXII lui resta fidèle dans son malheur, à cause surtout de l'attitude intransigeante de Louis. Pendant ces dernières années cependant, son activité diplomatique suivit le déclin de sa puissance politique. Pour cette période de seize à dix-sept ans, M. Gross signale 2033 pièces, auxquelles il en ajoute 30, dans les *Nachträge*, d'après la publication de Finke, *Acta Aragonensia*, t. III. Il y recueille les indications non seulement touchant les actes sortis de la chancellerie des Habsbourg, mais aussi concernant ceux qui lui ont été adressés, notamment par Jayme II d'Aragon et le pape Jean XXII.

Cette publication suppose un travail de recherche des plus considérables. Elle a nécessité d'abord le dépouillement systématique et consciencieux de toutes les sources littéraires concernant l'histoire de l'empire allemand à cette époque ; elle a demandé ensuite l'inventaire des principaux dépôts d'archives des pays de l'Europe occidentale et celui de presque tous les dépôts d'Allemagne et d'Autriche. Ce travail immense a été poussé très loin grâce aux patientes études de M. Gross lui-même et au concours dévoué de plusieurs de ses collègues. Aussi ces auteurs ont-ils bien mérité de la science et tous les historiens leur seront reconnaissants d'avoir fourni une mine si riche de renseignements pour une période importante de l'histoire du moyen âge.

A. De Meyer.

Digitized by Google

PH. VAN ISACKER ET U. BERLIÈRE. *Lettres de Clément VI* (1342-1352). T. I (1342-1346). *Textes et analyses.* (Analecta Vaticano-Belgica. Documents relatifs aux anciens diocèses de Cambrai, Liége, Thérouanne et Tournai publiés par l'Institut historique belge de Rome. T. VI.) Rome, Institut historique belge ; Bruxelles, P. Imbreghts, 1924. In-8, VIII-863 p. F. 30.

La publication des registres de Benoît XII par M. J. M. Vidal (1) avait permis de vérifier les assertions des chroniqueurs sur certains points. On constata qu'après avoir préconisé de sages réformes, le pape les avait réalisées ; c'est ainsi que la réduction des grâces expectatives fut ponctuellement exécutée. Pour la seule Belgique, M. Fierens (2) montra que le nombre de ces grâces, qui était de 79 pendant la première année du pontificat, tomba à 2 durant la dernière. Le même auteur établit que les vacances des bénéfices eurent une durée extraordinaire et qu'elles varièrent de 10 à 12 mois (3). On conçoit que dans de telles conditions les contemporains, avides de faveurs, aient murmuré et que, par esprit de vengeance, ils aient taxé le pape réformateur d'avarice, de dureté de cœur. L'un d'eux s'égara jusqu'à le traiter de « vipère pour le clergé ! » (4)

Autant les chroniqueurs ont vilipendé la mémoire de Benoît XII, autant ils ont chanté les louanges de son successeur en matières bénéficiales. Ils ont vanté sa générosité qui ne savait rien refuser et qui lui fit répandre un flot de grâces expectatives sur la chrétienté (5). Le livre de MM. Van Isacker et Berlière fournit une preuve manifeste qu'il n'y a pas eu exagération de leur part. Voici pour les quatre premières années de Benoît XII et de Clément VI le tableau comparatif des bulles expédiées par la chancellerie apostolique à destination de la Belgique.

Benoît XII			Clément VI		
1e	année	232	1e	année	878
2e	»	126	2e	»	351
3e	»	124	3e	»	439
4e	»	170	4e	»	318

Si, par ailleurs, l'on feuillette attentivement le recueil belge, on s'aperçoit que la plupart des bulles octroient des grâces expectatives. Les projets de réforme de Benoît XII sont donc abandonnés complètement sur un point de première importance.

Les *Lettres de Clément VI* autorisent à faire une autre constatation

(1) *Lettres communes de Benoît XII*, Paris, 1903-1911. 3 vol.

(2) *Lettres de Benoit XII*, p. XLIV. Rome, Bruxelles et Paris, 1910.

(3) *Ibidem*, p. XLVI.

(4) BALUZE-MOLLAT, *Vitae paparum Avenionensium*, t. I, p. 234. Paris, 1917.

(5) *Ibidem*, t. I, p. 260, 276, 277, 298, 299.

Digitized by Google

intéressante. On pouvait se demander dans quelle proportion les suppliques, préalables à l'obtention des bulles, étaient enregistrées dans les registres dits des suppliques. Il découle de la comparaison établie avec les *Suppliques de Clément VI* (1) qu'un grand nombre d'entre elles ne le furent pas. De plus, les solliciteurs se targuaient de recommandations et de mérites abondants dans les suppliques présentées au pape, ceux-ci et celles-là sont passés sous silençe. Est-ce à dire qu'ils aient fardé la vérité? Dans certains cas peut-être ; mais le silence des bulles provient d'une autre source. Des règles de chancellerie très précises existaient. Le nom des protecteurs de rang médiocre n'était pas exprimé et l'on taisait les louanges des bénéficiaires. C'était prudence, car si leurs mérites n'eussent pas été réels, quelque rival chicaneur eût pu attaquer la validité des concessions pontificales et argué de subreption pour entamer un procès long et coûteux contre eux.

On voit par ces quelques aperçus quels services la publication de l'institut historique belge est appelée à rendre, d'autant que l'école française de Rome n'a jusqu'ici travaillé qu'aux lettres secrètes et curiales de Clément VI. G. MOLLAT.

SIR WILLIAM ST JOHN HOPE. *The History of the London Charterhouse from its foundation until the suppression of the Monastery.* Londres, SPCK, 1925. XI-203. Prix : 25. Sh.

Sous les murs de la cité de Londres et tout près du lieu dit le Cimetière du Pardon, qui avait été ouvert en 1349 pour recevoir les corps des nombreuses victimes de la grande peste de 1348-49 connue sous le nom de Black Death, la Chartreuse de la Salutation de Mère Dieu fut fondée par Sir Walter Mawny, *vir probatus et per omnia laudabilis*, et Michel de Northburgh, évêque de Londres, en 1371. Trois autres chartreuses avaient été établies sur le sol anglais avant celle-ci, celle de Witham (Somerset), en 1178, celle d'Hinton, également dans le Somerset, en 1227, et celle de Beauvale dans le comté de Nottingham, en 1343. Parmi les fondations qui suivirent, il faut rappeler, comme particulièrement célèbre, celle de Sheen, près de Londres, dans le Middlesex, qui date de 1414.

Il y a quelques années, Sir William St John Hope découvrit, à la suite de pièces concernant les terres de la chartreuse de Londres, maintenant conservées au Public Record Office, un document d'une haute valeur historique, le cartulaire de ladite chartreuse composé au XVIe siècle. Il avait échappé à l'attention des anciens historiens de la chartreuse, trompés qu'ils furent par le titre incomplet du recueil qui ne s'applique qu'aux pièces du début. C'est la mise en valeur de ce do-

---

(1) U. BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI* (1342-1352). Rome, Bruxelles et Paris, 1906.

Digitized by Google

cument qui constitue l'intérêt de la belle publication posthume due au regretté Sir William St John Hope. Le texte latin du cartulaire est reproduit ; il est accompagné d'une traduction anglaise et de tous les éclaircissements désirables, ainsi que d'une série d'illustrations bien choisies. A la vérité, le Dr Gerald S. Davies, auteur de *Charterhouse in London, Monastery, Mansion, Hospital, School* (1921), avait connu par Sir William et utilisé le document en question, mais sans en tirer un bon parti. Certaines pages négligées par ce dernier nous éclairent sur la vie intérieure du cloître. On y voit que les premiers chartreux eurent à souffrir de la populace du voisinage et qu'ils durent tolérer, pendant assez longtemps, l'entrée des femmes dans leur église (p. 49). Le passage relatif à Dom Jean Homersley, entré en chartreuse en l'année 1393, d'une saveur bien cartusienne, nous paraît mériter d'être cité ici en partie. « *Erat vero iste venerabilis pater dominus Johannes Homersley*, écrit le narrateur, *vir valde simplex et mansuetus in via mandatorum dei ac observanciarum ordinis Cartusiensis incedens sine querela. Diligebat enim cellam et solitudinem ; os suum clausit a malis, et ne delinqueret in lingua sua raro et breviter loquebatur de bonis. Verbum tamen dei manibus predicabat, nam sacros libros pro ecclesia, pro refectorio et pro cella incessanter scribebat. Scriptos ad cellam prioris portans, non procurabat ut alicui accomodarentur nec ut alicubi ponerentur, sed ibi eos cum priore relinquens cum silencio ad cellam redibat. Cum victu et vestitu ordinis sobrie contentus, cunctarum labencium rerum cupiditatem a se procul pellebat. Nec leviter sed quasi coactus recipiebat munera, et si aliquando nimia offerentis importunitate denarium vel tale quid recepisset, statim ad cellam ibat prioris et ipsi commisit ; quod si priorem non invenisset, pecuniam deposuit super terram juxta cellam prioris posita desuper tegula si inveniebatur, amplius de ea curam non habens.* » (p. 82)

L'ouvrage se termine par un bon index et par un plan détaillé, qui montre la position probable des bâtiments de la chartreuse de Londres avant sa suppression en 1438. L. Gougaud, O. S. B.

Hanns Bohatta. *Bibliographie des Livres d'heures (Horae B. M. V.) Officia, Hortuli animae, Coronae B. M. V., Rosaria und Cursus B. M. V. des* xv. *und* xvi. *Jahrhunderts.* 2e édit. Vienne, Gilhofer et Ranschburg, 1924. In-4, v-92 p.

Ce répertoire constitue un précieux instrument de travail. Il compulse, en effet, tout ce que l'on peut trouver sur l'édition, aux xve-xvie siècles, des principaux livres de piété dans de nombreuses bibliographies nationales et spéciales et dans des catalogues de bibliothèques privées et de librairies. Il énumère plus de 2.000 éditions : 1582 éditions de livres d'heures, classés d'après les diocèses ou les congrégations religieuses auxquels ils étaient destinés, et environ 450 éditions d'autres ouvrages de piété, signalés dans le titre.

Malgré leur étendue, ces listes sont loin d'être complètes. D'abord,

Digitized by Google

au point de vue géographique, elles ne comprennent que les diocèses de France, des Pays-Bas, de Suisse, de Rhénanie et de Rome. Elles ne parlent ni des diocèses d'Espagne et d'Autriche, ni de la plupart des diocèses d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie. Ensuite, au point de vue chronologique, elles énumèrent bien plus d'éditions du xve et du commencement du xvie siècle que des années postérieures. Quelque regrettables que soient ces lacunes, on ne peut en faire un grief à l'auteur. D'abord, comme il le déclare dans sa préface, il a voulu restreindre son enquête aux pays indiqués plus haut. Ensuite, sa bibliographie, composée d'après les répertoires imprimés, ne pouvait évidemment dépasser ceux-ci. Or, on le sait, si l'inventorisation des incunables et des postincunables est en général assez avancée, il n'en est pas ainsi des livres publiés après 1540.

Cette bibliographie permet de constater la diffusion qu'avait déjà prise à cette époque l'office romain. Les éditions (n°s 400-1318) signalées sous le nom Rome n'étaient pas seulement destinées au diocèse de Rome, comme le titre assez mal choisi de ce chapitre (*für Diozesen gedruckt : Rom*) pourrait le faire supposer ; comme l'indiquent les noms variés des éditeurs et des lieux d'édition, elles étaient répandues dans presque tous les diocèses de France et des Pays-Bas.

Pour faciliter les recherches, l'auteur a dressé une table des imprimeurs et des éditeurs et celle des dates de publication. Dans la liste des imprimeurs, l'identification des noms n'est pas toujours faite. Ainsi Th. Martens est mentionné sous ce nom et sous celui de Th.Martinus. Remarquons enfin que Windesheim est à tort signalé parmi les diocèses, alors qu'il devrait figurer dans la liste des ordres religieux.

A. De meyer.

A. Hyma. *The Christian Renaissance. A History of the «Devotio moderna »*. Grands Rapid, Michigan, The reformed Press, 1925. In-8, xviii-501 p. et fac-similés.

Dans ce copieux et bel ouvrage, fruit de consciencieuses recherches, l'A. entreprend de retracer l'histoire générale de la Renaissance chrétienne ou « Dévotion moderne ». Ce mouvement prend son origine dans les Pays-Bas bourguignons, plus spécialement dans la vallée de l' Yssel. Gérard Groot groupe autour de lui et imprègne de sa piété sincère et active un certain nombre de jeunes gens. Ils formeront la communauté des Frères de la vie commune et la congrégation régulière de Windesheim. C'est dans ce milieu que Thomas a Kempis compose l'*Imitation*, où il a inséré des fragments étendus de traités spirituels de la même école. Wessel Gansfort, en qui Luther saluait un précurseur, appartient lui aussi à la « Dévotion moderne ». Jean Standonck et Mombaer répandent le même esprit en France. Il gagne l'Espagne par Garcia de Cisneros, il contribue à former saint Ignace de Loyola. D'autre part, Calvin en subit l'influence. Le dernier chapitre donne une synthèse sur l'essence de la renaissance chrétienne et son influence sur la réforme protestante.

Digitized by Google

Pourquoi M. H. a-t-il doublé l'expression « Moderna devotio », qui est traditionnelle et contemporaine du mouvement qu'elle désigne, de cette autre, imprécise et générale, « Renaissance chrétienne »? A s'en tenir à l'appellation usuelle, il aurait peut-être évité de fâcheuses confusions. La « Dévotion moderne » n'est pas une école théologique, qui se détourne des disputes des docteurs, mais un courant ascétique et spirituel. Gérard Groot est le type du réformateur catholique, en aucune manière le précurseur, même lointain, de Calvin ou de Luther. Wessel Gansfort, théologien aventureux, appartient sans doute, par ses origines, au groupe des disciples de Gérard Groot, mais c'en est l'enfant prodigue. Il y revient sur le tard, et c'est alors qu'il compose, sous les yeux des chanoines de l'Agnetenberg, la *Scala meditatoria*, le seul ouvrage où il représente vraiment l'école de Windesheim. M. H. a malheureusement négligé ce traité comme naguère, M. Van Rhijn (*Wessel Gansfort*. La Haye, 1917). Le succès de cette *Echelle* fut très vif dans les cercles de la « Dévotion moderne », tandis que les opinions audacieuses du théologien n'y trouvèrent aucun partisan. Rien ne fait que Jean Calvin ait passé au collège de Montaigu. Ce n'est pas le seul exemple d'un chef de secte nourri dans un établissement catholique. Aussi bien, Ignace de Loyola, adversaire assez net du réformateur français, s'est assis sur les mêmes bancs. M. H. en fait à meilleur titre l'héritier de la « Dévotion moderne », encore qu'il ait attribué une influence trop grande à Cisneros et aux règlements de Standonck sur les *Exercices* et sur l'institut des Jésuites.

Le livre se termine par des notes et des appendices, illustrés de fac-similés. On y trouve la règle des Frères de la vie commune de Deventer, une liste des œuvres de Gérard Groot et une bibliographie du sujet. Celle-ci pourrait être complétée.

Cette histoire de la « Dévotion moderne » rendra de précieux services. Elle permettra de prendre une vue d'ensemble, en général exacte, de ce mouvement spirituel si profond que son influence est loin encore d'être épuisée. P. DEBONGNIE.

L. VON PASTOR. *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*. T. III : *Geschichte der Päpste im Zeitalter der Renaissance von der Wahl Innozenz' VIII. bis zum Tode Julius II*. 5e-7e édit. Fribourg, Herder et Cie, 1924. 2 vol. in-8, LXX-658 p. et p. XVII-659 à 1166.

La quatrième édition du troisième volume de l'*Histoire des papes* avait paru en 1899. La suivante, commencée dès 1916, n'a pu voir le jour plus tôt à cause de la guerre mondiale et des difficultés inouïes qu'ont encore les auteurs à se procurer les ouvrages étrangers les plus indispensables. Les remaniements et additions ont crû à ce point qu'il a fallu diviser le troisième volume en deux tomes, dans lesquels presqu'aucune page ne se présente sans quelque amélioration, soit au texte soit aux notes. Les chapitres les plus retravaillés sont, outre

Digitized by Google

l'introduction générale sur la situation religieuse et morale de l'Italie à l'époque de la Renaissance (p. 1-203), pour Alexandre VI : l'élection et la première activité de ce pontife (p. 339-380), Savonarole et Alexandre VI (p. 467-518), Alexandre VI, la science et l'art (p. 624-656) ; pour Jules II, l'élection (p. 659-701), la lutte avec la France (p. 746-845), le cinquième concile de Latran (p. 846-895), enfin les trois remarquables chapitres sur Jules II comme mécène (p. 896-1041). Ajoutons que les cent dernières pages du second tome sont occupées par la transcription de pièces inédites. Parmi celles-ci on s'arrêtera surtout à quarante-quatre lettres publiées sous le n° 56 et provenant des archives secrètes des papes. Ce sont des fragments de la correspondance privée d'Alexandre VI, des années 1493 et 1494 ; on y relève par exemple trois lettres, alors qu'on n'en possédait aucune jusqu'ici, de Vannozza de Cataneis à Alexandre VI, lettres d'ailleurs non datées, très courtes et peu significatives.

Le grand historien des Papes n'a dû changer aucune de ses conceptions fondamentales. Ainsi se montre-t-il toujours fort sévère pour Savonarole, dont il reconnaît cependant les qualités naturelles, la séduction extraordinaire et l'orthodoxie. Sur la valeur morale d'Alexandre VI, les recherches faites en vue de cette édition ont confirmé absolument le jugement de M. Pastor ; les nouveaux efforts faits récemment en Italie et en Espagne pour blanchir Rodrigue Borgia ne valent pas mieux, à son avis,que les tentatives, de 1870 et de 1873, des Ollivier et des Leonetti. Bien au contraire, il croit que les documents publiés par lui rendent impossible de telles apologies. On regrettera qu'il n'ait pu recevoir à temps et utiliser la plus volumineuse de toutes, celle de Mgr de Roo (*Material for a history of Pope Alexander VI, his relatives and his times.* 5 vol. Bruges), pour laquelle l'auteur a fait de laborieuses recherches aux archives vaticanes. Mais nous pensons que tout en amenant M. Pastor à modifier peut-être certaines pages de son troisième volume, les travaux de Mgr de Roo ne le feront pas changer de jugement sur l'immoralité de Rodrigue Borgia.

A diverses reprises déjà des historiens avaient publié des pièces relatives aux rapports coupables qui existèrent entre lui et Julia Farnèse (*La Bella*). Parmi les documents qui, d'après lui, ne laissent subsister aucun doute à cet égard, M. Pastor cite deux lettres qu'il a découvertes : l'une de Julia au pape (10 juin 1494),l'autre du pape à Julia (fin de juin 1494) (n° 566 $^{6-10}$, p. 1084-1085, et 1087-1088 ; cfr p. 379, n. 1 et 1079). Elles sont en effet extrêmement galantes et de nature à faire naître les soupçons. Mais on peut se demander si, par elles-mêmes, elles pourraient suffire à baser une accusation. Ne sommes-nous pas à l'époque de la Renaissance, où l'on ne garde pas plus de mesure dans les compliments que dans les injures? Et le fait que le pape agit amicalement avec Julia comme par exemple avec Lucrèce, sa fille, et avec Adriana Mila, sa nièce (lettres 9 et 10. p. 1086-1088) n'aide-t-il pas aussi un peu à comprendre le ton de leur correspondance?

Quoi qu'il en soit, il paraît impossible d'échapper à la preuve principale qui existe contre Alexandre VI : les lettres de légitimation de

Digitized by Google

ses enfants, nés pendant son cardinalat ou après. Le vol. 105 des registres de Léon X, fol. 107-109, nous transcrit un bref daté du 15 août 1515, accordant en commende à un certain Rodrigue Borgia, « scolari romano, familiari nostro », le monastère de Sainte-Marie de Vietro. Or, à la fin de l'acte, la dispense lui est donnée parce que « ut asseris, in duodecimo vel circa tuae aetatis anno constitutus existis, ac defectum natalium pateris, de romano pontifice genitus et soluta » (p. 597, note). Rodrigue avait 12 ans en 1515 et Alexandre VI était mort en 1503 ! C'est donc jusqu'à la fin que ce dernier vécut dans le péché !

Dans les archives secrètes encore, M. Pastor a trouvé la lettre de légitimation de Jofré par Alexandre VI lui-même, datée de 1493 : « Attendentes igitur quod sicut habet fide dignorum assertio nosque etiam novimus tu, qui defectum natalium pateris de nobis tunc episcopo Portuensi S. R. E. vicecancellario genitus et de muliere vidua, defectum huiusmodi honestate morum et vite... meritis... recompensas » (p. 1057).

Enfin, car il faut nous borner, pour Juan, le duc de Nepi, il existe deux bulles aux archives de l'État à Modène : la première est un double, la seconde un original. Une autre expédition originale de la seconde se trouve dans les archives du duc d'Ossuna à Madrid ; enfin les deux actes ont été transcrits aux archives secrètes des papes dans les registres officiels d'Alexandre. Et que portent ces deux documents du 1er septembre 1501 ? L'un légitime Juan comme fils naturel de César (fils lui-même, on le sait, du pape), l'autre le légitime au contraire comme fils du pape. Le second était destiné à rester autant que possible secret et il le resta en effet encore après la mort d'Alexandre VI.

Ainsi, il n'est plus permis d'affirmer que les lettres de légitimation des enfants d'Alexandre VI ne se trouvent que dans les archives du duc d'Ossuna, où elles pourraient avoir été l'œuvre de quelque faussaire. Et si la critique moderne a sur bien des points innocenté le pape Borgia, il est infiniment probable qu'elle ne parviendra pas à le laver complètement. E. DE MOREAU, S. J.

H. BORNKAMM. *Luther und Böhme.* (Arbeiten zur Kirchengeschichte hrsg. von K. Holl und H. Lietzmann. Fasc. 2.) Bonn, Marcus et Weber, 1925. In-8, VIII-300 p. M. 11.

Ce livre, écrit à l'occasion du troisième centenaire de Böhme, veut préparer une nouvelle enquête scientifique sur le philosophe trop oublié aujourd'hui (on ne s'occupe plus guère que du mystique et du théosophe) et qui a eu une influence si considérable sur les romantiques allemands comme Tieck et Novalis, sur les chefs du grand mouvement philosophique comme Hegel, Schelling, Baader, et sur des historiens du dogme comme Ferd. Ch. Baur. C'est à la fois un exposé du système du *philosophus teutonicus* et une étude sur les sources de sa pensée. Ce que l'auteur recherche principalement,— le titre de

Digitized by Google

l'ouvrage suffirait à l'indiquer—, ce sont les bases luthériennes de la doctrine du cordonnier de Görlitz. C'est par là que son étude, qui peut s'adresser aussi aux historiens de la philosophie et à ceux de la mystique, rendra de très utiles services à ceux qu'intéresse le développement intérieur du luthéranisme.

Quels que soient les emprunts faits à la mystique allemande, les idées prises à maître Eckart et à la *Théologie germanique*, aux alchimistes et à Paracelse, à Schwenkfeld et à Weigel, en dépit des persécutions qu'il a subies de la part du luthéranisme orthodoxe, Böhme procède essentiellement de Luther. Comme le disait déjà H. Martensen, « la contemplation de Böhme ne pouvait exister que sur le sol protestant, et elle a été fécondée par le principe de la Réforme » (*Meister Eckart*, p. 120. Hambourg, 1842). Le mot de R. Otto est peut-être plus juste encore : « Böhme est un héritier de Luther » (*Der Heilige*, 7e édit., p. 129. Breslau, 1922).

Böhme évidemment n'a pas compris tout Luther et des oppositions nettes existent entre leurs doctrines. Leurs mentalités d'ailleurs étaient fort différentes. Luther se défiait des « vana studia » des philosophes, et la métaphysique partagea toujours le dédain qu'il eut pour Aristote. Mais quelques-unes des idées essentielles du savetier métaphysicien lui viennent incontestablement du fondateur de la Réforme, bien que,par sa spéculation personnelle, il les ait déformées, et que, sur plus d'un point, il ait abouti à d'autres résultats. C'est à Luther qu'il a pris sa conception de la toute-puissance de Dieu, encore qu'il n'ait point admis les conclusions radicales du *De servo arbitrio* et qu'il ait tenté une solution rationnelle du problème de la toute-puissance et de la liberté.

Le dualisme est la loi fondamentale de sa métaphysique. Les deux problèmes principaux qu'il a cherché à résoudre,ç'a été de « rétablir l'union entre Dieu et la nature, et de venir à bout du mal qui perpétuellement se met à la traverse » (p. 15). C'est avec raison qu'on a défini récemment la doctrine de Böhme « un effort pour accorder avec la réalité de Dieu comme principe absolu la réalité de la nature et l'existence du mal » (V. Delbos, *Le Mysticisme allemand*, dans les *Cahiers de la Nouvelle Journée*, 3e cahier de 1925, *Qu'est-ce que la Mystique*, p. 120). Toute la nature lui apparaissait comme une lutte entre les contraires, entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres. C'est de cette lutte que sort la vie, le mouvement, la différenciation, aussi bien dans le monde des esprits que dans celui des corps.Cette théorie doit bien quelque chose à Luther qui considère le mal comme une force réelle et qui confronte de façon si vive les deux royaumes, le royaume de Dieu ou du bien et le royaume du démon ou du mal. L'opposition luthérienne entre l'amour et la colère de Dieu est entrée dans le système de Böhme et y a pris une extension considérable. Le volontarisme très accentué de la philosophie comme de la mystique de Böhme est aussi en grande partie un héritage luthérien.

On en pourrait dire autant de ses idées proprement religieuses. L'influence de Luther est prépondérante, mais il n'y a guère d'emprunt qui ne soit accompagné d'une déviation. Sa conception de la

Digitized by Google

foi est tout à fait luthérienne ; mais, quand il proclame que la science la plus dangereuse est celle de la satisfaction du Christ, avec laquelle nous tranquillisons nos consciences, que la confiance en l'œuvre du Christ est une des inspirations du diable, que si le sacrifice du Christ suffisait par lui-même, nous en serions encore à l'étage du judaïsme, bref qu'il ne faut pas de justice imputée, s'il s'attaque surtout à la doctrine de Mélanchton sur l'imputation, il est facile de voir combien il est loin de Luther. M. VILLER.

PL. LEFÈVRE, O. Praem. *L'abbaye norbertine d'Averbode pendant l'époque moderne.* T.I : *L'organisation constitutionnelle et la vie religieuse.* (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie. 2e série, fasc. 4.) Louvain, A. Uystpruyst, 1924. In-8, XXIII-240 p.

L'auteur de cet ouvrage annonce deux autres tomes : l'un, consacré à l'étude du domaine et des finances, l'autre, à la description archéologique de l'église abbatiale et des édifices conventuels.

Un double intérêt me paraît s'attacher à la première partie de l'étude de M. le chanoine Lefèvre. Au lieu d'en faire simplement l'histoire banale des prélats et des religieux pendant deux siècles, il a voulu montrer en quoi une abbaye moderne différait d'une abbaye au moyen âge, ou plus exactement,en quoi l'abbaye d'Averbode, après sa reconstitution au début du XVIIe siècle, différait de l'abbaye d'Averbode fondée en 1135. En effet, la vie norbertine, telle qu'on la trouve concrétisée à Averbode, tout en continuant durant les temps modernes les traditions du moyen âge, se présente désormais avec des cadres élargis. « Les rouages de l'administration centrale ont été modifiés par la création des chapitres provinciaux et des visiteurs annuels... Les chapitres généraux ne sont plus si fréquents qu'au début de l'Ordre, mais, conçus avec plus de méthode, ils sont mieux suivis et ont une influence plus durable. Le pouvoir du Général de Prémontré gagne en étendue, par suite de l'influence qu'exercent sur le monde ecclésiastique les théories de la monarchie absolue. Mais, dans nos provinces, il fut battu en brèche par les tendances nationalistes de l'empereur Joseph II. L'autorité de l'abbé local se modifie également dans le sens absolutiste. Durant l'époque moderne plus que jamais, l'abbé est, dans l'ordre de Prémontré, le pivot de la vie religieuse. Toutes les prescriptions statutaires — hormis celles empruntées à l'essence des vœux ou à des injonctions explicites des papes — sont laissées à sa merci. L'abbé jouit de droits juridictionnels très étendus ; il porte la croix et la mitre, et,par le rôle politique qu'il joue en dehors de son monastère, passe pour un personnage important dans la société ecclésiastique et civile.

« La communauté des chanoines garde des prérogatives bien défi-

Digitized by Google

nies, pour le maintien desquelles elle sait, à l'occasion, faire agir de puissantes interventions. Régulièrement, elle entend être consultée pour l'admission des nouvelles recrues et pour les opérations financières à effectuer.

«Un groupement qui tend à disparaître est celui des convers et des donats, ou religieux non destinés à la prêtrise. Ce fait est en relation directe avec l'organisation du travail manuel, confié quasi totalement à des salariés laïcs » (p. 215-216).

Plusieurs travaux avaient déjà paru dans le recueil des travaux de Louvain sur des abbayes du moyen âge. Celui-ci complète tout naturellement ceux-là et nous ne pourrions assez féliciter M. Lefèvre sur la façon dont il l'a conçu et exécuté.

Voici maintenant le second mérite de cette étude. Elle est une contribution à l'histoire de la contre-réforme, de la restauration religieuse, dans les Pays-Bas catholiques après le concile de Trente. Trop souvent l'attention s'attache presqu'exclusivement, dans l'histoire monastique, aux premiers temps d'une fondation. Or Averbode, grâce surtout à l'activité intelligente, à la volonté tenace,des prélats Mathias Valentijns (1591-1635) et Nicolas Ambrosi (1635-1647), a vécu, à l'époque moderne, des siècles aussi fervents qu'après 1135. Le déclin ne se manifeste que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, et les grands responsables n'en sont pas les abbés et les chanoines, mais le pouvoir politique, Joseph II surtout. On admire dans les paragraphes consacrés à la communauté de vie et de biens, à la clôture, aux mortifications corporelles, au silence et au recueillement, à l'ascèse et à la spiritualité, aux sanctions pénales, les efforts de ces religieux et de leurs supérieurs pour être à la hauteur de leur vocation, pour se défendre, par des prescriptions nouvelles, par une vie religieuse mieux organisée, par des exercices spirituels plus multipliés, contre l'esprit du siècle. Comme le dit fort bien l'auteur, « l'histoire de l'abbaye d'Averbode offre... un exemple concret qui permet de saisir sur le vif les forces déployées et les résultats atteints », à la suite de la grande campagne de rénovation entreprise par le concile de Trente (p. XIII).

Il est, d'ailleurs, encore dans ce travail, bien d'autres points qui mériteraient d'être signalés. Ainsi, les juridictions laïques dont ressortissait Averbode, à l'époque moderne, étaient celles des Pays-Bas espagnols, ou autrichiens et du prince-évêque de Liége ; la ligne de démarcation des deux territoires passait à travers l'ensemble des constructions monastiques et les séparait en deux tronçons : le premier, comprenant les bâtiments conventuels, se rattachait à la principauté de Liége, le second, formé par le quartier de l'abbé, relevait du Brabant. Cette situation donna lieu à bien des conflits, mais elle permit aussi aux chanoines d'échapper à des taxations et aux mesures vexatoires du gouvernement espagnol et surtout du gouvernement autrichien, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Le style de l'ouvrage est malheureusement négligé ; on a également omis de corriger de grosses fautes d'impression.

E. DE MOREAU, S. J.

Digitized by Google

F. Rocquain. *La France et Rome pendant les guerres de religion*. Paris, Champion, 1924. In-8, xx-554 p.

L'auteur de l'importante monographie que nous présentons ici aux lecteurs de la RHE est loin d'être un inconnu pour eux. Plus d'un demi-siècle s'est écoulé, en effet, depuis le jour où il a commencé ses érudites publications : c'est dire que son œuvre aujourd'hui s'offre à nous avec toutes les garanties souhaitables de maturité et de réflexion.

Les guerres de religion : sujet peu neuf, assurément, et sujet sur lequel on croirait volontiers que tout a été dit et redit. Tant et si bien que l'on s'est demandé souvent s'il valait la peine de rouvrir un vieux débat et de feuilleter à nouveau un dossier aussi volumineux que complexe.Quoi qu'il en soit de ces réflexions, elles ne peuvent s'appliquer à l'œuvre de M. Rocquain puisque, bien plus que les guerres de religion, c'est la politique des cours de Rome et de Paris qu'il a voulu esquisser dans son nouveau volume. Et ce sujet là, sans conteste possible, il valait la peine qu'on le traitât sérieusement.

De 1559, date de l'avènement de François II, à 1598, date de l'abjuration de Henri IV, que de chemin parcouru dans l'évolution des idées en ce royaume de France où le protestantisme devait connaître une si singulière fortune. Que les événements d'une époque n'acquièrent leur signification exacte que replacés dans le cadre où ils se sont produits : vérité élémentaire à laquelle souscrivent tous ceux qui font profession de s'entendre à la méthode historique, mais à laquelle maints auteurs de monographies et de synthèses manquent sans scrupule ni remords. M. Rocquain, rendons-lui cet hommage, a su voir avec les yeux des contemporains et c'est avec leurs propres pensées qu'il a entrepris de lire les documents du temps. Au XVIe siècle, en effet, les protestants avaient figure non seulement de novateurs religieux, mais aussi de révolutionnaires politiques et cette simple vérité éclaire beaucoup de choses. C'est pour ce motif que Pie V, par exemple,a vu en eux les destructeurs de toute société et il n'eut point tort puisqu'à cette époque l'état politique était en union étroite avec l'état religieux. « Aussitôt que les deux religions entrèrent en conflit, — écrit fort justement M. Rocquain (p. VI), — elles se transformèrent en partis politiques, dont chacun voulut prévaloir à l'exclusion de l'autre. Des deux côtés, on s'attaqua par les armes, par les mensonges, les calomnies. Plus d'une fois, les protestants furent les agresseurs. La Saint-Barthélémy, qu'encore aujourd'hui quelques historiens attribuent aux haines religieuses, fut uniquement un crime politique. Les protestants eurent aussi leurs crimes ; et si celui de la Saint-Barthélémy est seul resté dans la mémoire des hommes, c'est qu'il a dépassé les autres par le nombre des victimes. »

Cette interaction et cette compénétration continues du temporel et du spirituel donnent en effet la clef de la plupart des événements de ce siècle : elles expliquent notamment pourquoi Sixte-Quint refusa de couvrir de son autorité la Ligue en qui il voyait un instrument

Digitized by Google

plus politique que religieux ; elles expliquent aussi pourquoi Henri de Navarre, resté au-dessus des partis, parvint à réunir autour de sa personne tant de sympathies et comment la cour de Rome se rallia finalement à lui.

L'exposé de M. Rocquain est d'une ordonnance agréable et d'une belle venue. Le style est tel qu'il convenait qu'il fût : clair, simple et uni. Les sources utilisées par l'auteur sont les mémoires contemporains et surtout les correspondances des personnages qui occupèrent à cette époque les rôles de premier plan. Cette documentation est évidemment excellente, mais il est bien regrettable que l'auteur ne l'ait point mise en valeur au moyen d'une introduction critique et que les citations qu'il en tire soient trop peu explicites pour permettre un contrôle efficace.

R. MICHEL.

C. WESSELS, S. J. *Early Jesuit Traveller in Central Asia, 1603-1721.* La Haye, Nijhoff, 1924. Avec carte, planche et fac-similés. In-8, XVI-344 p. Fl. 12.

Jusqu'aux récentes explorations de Waddell, Jounghusband, Sven Hedin et autres, le Thibet, centre mystérieux de l'Asie, défendu tout à la fois par l'effrayante altitude de ses montagnes et la xénophobie de ses habitants, passait pour totalement inconnu au reste du monde. Sans vouloir diminuer le mérite des hardis voyageurs contemporains, le R. P. W. a cru faire œuvre juste et utile en rappelant que d'autres les avaient précédés sur ces plateaux glacés. Il publie dans cet ouvrage le récit des voyages plus audacieux encore accomplis aux XVIIe et XVIIIe siècles par des missionnaires. Œuvre nécessaire aussi. Il importe de rendre à ces héros oubliés l'hommage que méritent leur courage, leur religieux désintéressement, la patiente exactitude de leurs observations.

On ne trouvera pas ici une histoire générale de ces expéditions. Sept chapitres racontent successivement autant de voyages d'exploration entrepris par les missionnaires.

Bento de Goes, né aux Açores en 1562, avait servi aux Indes avant d'être admis au noviciat de Goa. Il fit profession dans les rangs des coadjuteurs et bientôt, en 1595, accompagna les pères envoyés, sur sa requête, auprès du Grand Mongol Akbar. C'est là que se posa, avec une actualité nouvelle, la question du Cathay, de ce pays mystérieux qu'on disait peuplé en grande partie de chrétiens. Matthieu Ricci identifiait ce pays avec la Chine. On résolut d'en avoir le cœur net, il fallait secourir ces chrétientés. Bento de Goes, habile et robuste, fut chargé d'aller à la découverte. Il partit d'Agra le 29 octobre 1602, et se dirigea d'abord sur Lahore où, laissant l'escorte qu'on lui avait donnée, il s'adjoignit un Arménien, Isaac,dont l'inébranlable fidélité, au milieu de tant d'épreuves et de dangers, fait honneur autant à celui qui l'a conquise qu'à celui qui l'a montrée. Arrivés à Kaboul,nos explorateurs remontèrent vers le nord, puis infléchirent vers l'est

Digitized by Google

et le plateau de Pamir . Après quoi ils gagnèrent Yarkand et remontant un peu vers le nord-est, dessinèrent une large courbe qui les amena, par Ak-Sou, Turfan, Chami, jusqu'à Sou-Tchéou, aux portes de la Chine. Maintes fois, le voyageur chrétien avait couru les plus grands dangers de la part des Musulmans. Il succomba ici, le 11 avril 1607, au terme de sa mission, ayant parcouru 4.000 kilomètres. Ses notes furent détruites par les Musulmans, mais le fidèle Isaac put faire le récit du voyage au P. Ricci, qui le consigna par écrit. L'explorateur n'avait pas trouvé de chrétiens ; Cathay devait être identifié avec la Chine, comme le P. Ricci l'avait conjecturé.

Antonio de Andrade, à qui les chapitres II et III sont consacrés, naquit en 1580 à Obiros, au Portugal. Envoyé à la recherche de ces chrétientés mystérieuses, il partit en exploration pour le Thibet, en 1624 et pénétra dans Chaparange. Il découvrit une des sources du Gange, mais ne trouva pas de chrétiens. Certaines ressemblances superficielles avaient fait passer pour tels, aux yeux de voyageurs pressés, des moines bouddhistes nombreux dans ces parages. Ce qui n'était que légende et illusion, Andrade en fit une réalité ; avec l'assentiment du roi du Thibet, il prêcha, organisa des églises, bâtit même une cathédrale. Après sa mort, qui survint en 1634, la mission fut abandonnée.

Le chapitre IV raconte l'expédition tout à fait oubliée de François de Azevedo (1578-1660), portugais lui aussi. Il avait en 1631 rejoint le P. Andrade à Chaparange. Ce fut l'occasion d'un voyage qui le conduisit, à travers les monts de l'Himalaya, jusqu'en Kashmir. Il atteignit, en 1631, Leh, sur l'Indus. Il en revint par Nogar et Patiala.

Sur les indications recueillies et transmises par Andrade, Étienne Cacella (1585-1630) et Jean Cabral (1599-1669) allèrent à la découverte de l'Utsong ou Dzang (chap. V). Ils partirent de Hougli (Bengale), et se dirigèrent d'abord vers le nord-est. Arrivés à Hajo sur le Brahmaputra, ils se rabattirent vers l'ouest pour remonter ensuite droit au nord, à travers les redoutables massifs de l'Himalaya. Au bout de vingt mois de voyage, Chigatsee fut atteint, en janvier 1628. Après un an de séjour, ils revinrent sur le versant sud des montagnes, à Cook-Behar. Mais en 1631, nonobstant la mort de son compagnon, Cabral entreprit à nouveau la traversée de l'Himalaya. Il se retrouvait à Chigatsee en juin. Une année après, il revint au Bengale, mais cette fois par l'ouest. Sa route le conduisit à Tingri, au pied du mont Everest ; contournant par l'ouest l'énorme massif, il gagna Katmandou, Patna au sud et descendit le Gange. Pour prix de leurs travaux, les jésuites avaient réussi à fonder là-bas une mission. Les difficultés contraignirent bientôt à l'abandonner.

Plus extraordinaire encore (chap. VI) est le voyage des Pères Jean Grueber (1623-1680) et Albert d'Orville (1621-1661). Ce ne sont pas, à ce coup, des Portugais : Grueber était né à Linz sur le Danube, son compagnon était Bruxellois. Tous deux, missionnaires en Chine. C'est de Péking qu'ils se mirent en route, le 13 avril 1661. Le voyage fut rapide. Le 8 octobre, les deux jésuites entraient à Lhassa, les premiers Européens à l'époque moderne. De Lhassa nos voyageurs

Digitized by Google

se rendirent à Chigatsee, et suivant la route tracée par Cabral en 1632, ils touchèrent Patna pour remonter de là vers Agra. Ce terme fut atteint en mars 1662. D'Orville y mourut bientôt.Son intrépide compagnon continua sa route, par voie de terre, jusqu'en Europe. Parti d'Agra, probablement en avril 1664, il était à Florence en janvier 1666.

Au chapitre VII, l'A. raconte les voyages du P. Hippolyte Desideri. C'était un Italien, né à Pistoie (1684-1733). Il fut envoyé au Thibet pour y réorganiser la mission abandonnée. Cependant les Capucins s'y étaient établis. D'où conflit. Porté devant le dicastère compétent de Rome, il fut tranché en faveur des Cordeliers (1732). Desideri accomplit un énorme détour pour gagner la mission qui lui était confiée. Il contourna par l'ouest le massif de l'Himalaya. Parti de Dehli en septembre 1714, il atteignit Srinagar en novembre. Il quitta cette ville en mai 1715 et se dirigea vers Leh, d'où,par les vallées de l'Indus et du Tsan-Po, il poursuivit sa route vers Lhassa. Son séjour au Thibet dura de 1716 à 1721. Il le mit à profit pour visiter le fameux couvent de Samoué, apprendre à fond l'écriture et la langue thibétaines. Il put ainsi composer des traités d'apologétique chrétienne dont les manuscrits sont conservés. Le P. Wessels en reproduit photographiquement quelques pages. Il rentra aux Indes par Nilam et Katmandou en 1721-1722.

Cette rapide nomenclature ne donne pas l'idée de l'intérêt qu'on éprouve à lire le bel ouvrage du P. Wessels. Sa valeur scientifique n'est pas moindre. Au prix de recherches minutieuses, l'A. a découvert de nombreux documents inédits, spécialement les rapports des missionnaires à leurs supérieurs. Très au courant des dernières explorations,il confronte à chaque pas les récits et descriptions des missionnaires du XVIIe siècle avec ceux des voyageurs contemporains, éclaire et confirme les uns par les autres. L'historien apprécie à leur juste valeur les documents qu'il utilise, il procède avec prudence et met le lecteur en mesure de juger à son tour. La géographie historique de ces lointaines contrées et l'histoire des missions auront beaucoup à tirer de ce travail.

Une carte, de lecture facile, permet de suivre la route des explorateurs jésuites. Le P. W. a illustré son livre de gravures et de reproductions des manuscrits italiens et thibétains du P. Desideri. La présentation du volume est très belle et fait honneur à l'éditeur Nijhoff. Cependant tout le soin des typographes hollandais n'a pas empêché qu'il se glissât certaines incorrections d'orthographe.

P. DEBONGNIE.

The Statutes governing the Cathedral Church of Winchester, édités par ARTHUR WORTHINGTON GOODMAN et WILLIAM HOLDEN HUTTON. Oxford, Clarendon Press, 1924. In-4, XV-131 p. et 2 fac-similés. Prix : 15 s.

La cathédrale de Winchester est régie par des statuts qui datent

Digitized by Google

du règne de Charles Ier et qui sont l'œuvre de Laud. Les lettres patentes par lesquelles ils furent communiqués par ordre du roi portent la date du 24 octobre 1638. Jusqu'à cette date les statuts donnés à la cathédrale par lettres patentes du 28 mars 1541 étaient restés en vigueur. Les statuts de Charles Ier ont une grande valeur historique. Ils avaient été l'objet d'une publication privée en 1876, mais le texte en avait été édité d'une manière défectueuse. La présente publication, au contraire, due au chanoine A. W. Goodman, a été préparée avec le plus grand soin. Le texte latin est accompagné d'une traduction anglaise, œuvre du même érudit, et de notes fort instructives. A la suite du texte original et de la traduction, on trouve six appendices. Le premier reproduit les lettres patertes de Henry VIII du 28 mars 1541 (p. 85-89). Le second contient trois extraits du journal du doyen John Young, document découvert en 1918 (p. 90-97). Young était en fonction au moment de l'application des statuts de Charles Ier. L'appendice IV est relatif à la prédication (p. 98). On trouvera dans l'appendice V (p. 99) la liste des doyens du chapitre de Winchester depuis 1541 jusqu'à nos jours. L'appendice VI rédigé par le doyen actuel, le Dr William Holden Hutton, est intitulé *La Cathédrale de nos jours*. Le rôle de la cathédrale et de son clergé dans le temps présent, ainsi que les problèmes nouveaux relatifs à son administration y sont exposés et discutés avec beaucoup de clarté de vue et de talent en 25 pages, qui mériteraient d'être publiées à part.

L. Gougaud, O. S. B.

Paul Wernle. *Der schweizerische Protestantismus im* XVIII *Jahrhundert*. Tubingue, Mohr, 1922-1925. Fascicules 1-20. In-8.

Les synthèses critiques embrassant l'histoire générale du protestantisme nous font totalement défaut. Cette carence durera aussi longtemps que n'auront pas été menés à bonne fin les travaux d'approche indispensables. Des études particulières s'imposent au préalable pour chaque région protestante et pour chaque siècle.

L'histoire de la Suisse, cette héritière des plus chères pensées de Zwingle et de Calvin, n'est certes pas plus avancée que celle de l'Allemagne luthérienne. Un travail comme celui qui paraît en fascicules depuis 1922 et est dû à la plume du savant professeur bâlois Paul Wernle, ne peut être que très bienvenu. Le titre de l'ouvrage nous apprend que l'auteur s'est proposé l'étude du protestantisme suisse au XVIIIe siècle. Quel plan l'éminent professeur s'est-il choisi ? A vrai dire la lecture attentive des six premiers fascicules parus (p. 1-608) met notre curiosité devant une sorte d'énigme. Aucune introduction, aucun plan général, rien qui permette de deviner les projets de l'auteur. Le lecteur ignore les grandes lignes de l'ouvrage et il ne peut pressentir les conclusions qui vont se dégager de cette étude, dont l'étendue réelle lui est problématique. Dès la première page,

Digitized by Google

M. P. Wernle nous entraîne à sa suite, sans nous préciser ni le terme ni la durée de ce voyage, dans la Suisse d'autrefois et par des chemins à lui seul connus. Le procédé reste en vigueur jusqu'à la septième livraison qui termine le premier des quatre volumes à paraître. Parvenu à la p. 689, le lecteur qui, grâce à l'intérêt des renseignements rencontrés, grâce aussi au charme du style, ne s'est pas découragé, trouve enfin les quelques pages d'introduction où l'auteur consent à dévoiler l'objet précis de son ouvrage, le dessein et la méthode de son exposé. N'est-il pas regrettable que des nécessités typographiques aient seules fait rejeter si loin ces pages qu'il faut absolument lire avant d'entamer le texte même de cet exposé aussi volumineux que bien documenté ?

L'idée exprimée dans le titre n'est pas identique à celle qui, après avoir présidé à la naissance des recherches, continue à exercer son influence sur le choix des éléments et sur la composition de la synthèse. Ce n'est pas du tout le protestantisme du XVIIIe siècle que l'auteur a voulu étudier de prime abord. Cherchant l'explication historique de la situation religieuse actuelle, propre à la Suisse réformée, le professeur de Bâle caressa longtemps le projet d'écrire l'histoire du protestantisme helvétique durant le XIXe siècle. Le point de départ se plaçait aux jours de la Révolution française. Quand il fallut faire la mise au point des recherches critiques, l'historien se vit acculé à une impossibilité. Comment faire comprendre la période révolutionnaire et les changements religieux qu'elle amena, sans décrire premièrement l'ancien régime, sa mentalité et ses institutions ecclésiastiques ? Peu à peu l'introduction à l'histoire du XIXe siècle est devenue elle-même une étude qui comprendra quatre forts volumes consacrés au XVIIIe siècle. Seulement l'auteur ne dépeint celui-ci que comme une préparation ou mieux en fonction du XIXe siècle, objet principalement envisagé, depuis dix ans, par ses patientes recherches.

Comme prélude au XIXe siècle, l'auteur entendait s'occuper uniquement des décades qui marquent le déclin du XVIIIe. Il voulait y considérer trois choses : d'abord, les institutions de l'Église nationale réformée de Suisse avant la Révolution ; ensuite, les courants d'idées qui ont amené celle-ci, surtout le philosophisme de l'Aufklärung ; enfin, les réactions religieuses qui lui ont barré la route ou du moins ont retardé le cataclysme. En fait, l'économie de cette triple enquête a presque toujours entraîné l'auteur à remonter beaucoup plus haut. Ces retours en arrière l'auteur ne les a consentis qu'à son corps défendant. Ne cherchons pas ailleurs l'explication d'un réel manque de proportions qui n'est que trop perceptible et dont l'historien ne fait pas mystère. Dans les travaux de première main surtout il est quelquefois bien difficile au savant de conserver les proportions fixées d'avance à chaque partie de son œuvre. Au cours de ses recherches, il lui arrive de faire des trouvailles dans des sources inexploitées. Cette veine échut maintes fois à M. Wernle et il n'a pu résister au plaisir de faire, dans son livre, une place à ses découvertes. On doit lui en savoir gré.

Digitized by Google

Le premier volume étudie l'Église réformée officielle et les mouvements dissidents, le piétisme et l'orthodoxie éclairée (*Vernünftige Orthodoxie*). Nous n'avons pas ici une histoire ecclésiastique au sens étroit que l'on pourrait donner à ce mot. L'auteur a bien plutôt écrit une histoire de l'esprit au XVIIIe siècle, mais du point de vue religieux. Il s'intéresse visiblement à tous les domaines apparentés de la philosophie, la littérature, la pédagogie et la politique. Si l'élément ecclésiastique fournit le cadre extérieur, l'intérêt capital consiste à suivre les courants d'idées et les œuvres créées par les personnalités dirigeantes. A celles-ci la parole est souvent donnée et l'on nous met sous les yeux des citations empruntées à leurs lettres et autres écrits. Au vrai, on y trouve mieux son compte que dans les listes de noms et dans les catalogues bibliographiques dont on nous accable quelquefois Si l'auteur n'abuse pas de considérations abstraites, on voudrait croire qu'il n'égare jamais le lecteur dans la multiplicité des détails concrets et des citations qui pourraient bien çà et là nuire à la vue d'ensemble. Cette imperfection se pardonne facilement à raison des précieux renseignements toujours inédits et souvent très typiques que l'on chercherait vainement ailleurs. Le point de vue religieux est au XVIIIe siècle tellement central dans la vie suisse que négliger l'élément chrétien serait se condamner à ne rien comprendre à l'histoire helvétique. Sous l'écorce extérieure des institutions ecclésiastiques plus ou moins vivantes et hiérarchisées de l'établissement officiel, il y a le vieil esprit réformé aux passions et aux énergies assoupies sinon paralysées dans une orthodoxie léthargique. Il y a surtout ceux qui ont secoué le joug soit pour passer au sentimentalisme piétiste, soit pour chercher des accommodements avec le mouvement rationaliste. La réaction piétiste n'est pas étudiée dans son ensemble. Toutefois une place spéciale est faite à l'œuvre accomplie en Suisse par Zinzendorf et par ses disciples de Herrnhut. Ces développements imprévus sont dus à la présence à Zurich, pendant la guerre, des archives apportées d'Allemagne. M. Wernle en a largement profité. Il exploite aussi abondamment la correspondance des piétistes suisses avec Annoni et l'école de Madame Guyon. Le piétisme suisse est conduit jusqu'à la mort de Zinzendorf. Le mouvement de réaction conciliatrice, que l'auteur nomme l'orthodoxie éclairée, agit en marge de l'Église officielle et du piétisme. Il met la valeur de la vie religieuse sur les œuvres qu'elle produit. Tout en conservant plusieurs institutions réformées, ce mouvement fait un pas vers le rationalisme qu'il essaie de gagner à force de concessions dans le domaine hiérarchique, scripturaire, liturgique et catéchétique. Il a des affinités avec le latitudinarisme anglican.

Le second volume passe en revue les diverses formes que revêtit en Suisse l'Aufklärung. La poussée rationaliste y subit l'influence du déisme anglais, du philosophisme français et du naturalisme allemand, mais elle eut aussi ses représentants autochtones bien avant Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Fort ancien, ce mouvement suisse fut aussi général et profond Il imprégna toute la vie intellectuelle, affaiblit la théologie et les organismes ecclésiastiques et provoqua

Digitized by Google

un notable relâchement des mœurs publiques et privées. La population s'émancipait de plus en plus de l'austérité calviniste tournée en dérision.

Nous ne pousserons pas plus loin, pour le moment, le compte rendu de cette intéressante étude. Il est prématuré de vouloir l'apprécier dans son ensemble : un gros tiers reste à paraître : une partie du troisième volume et tout le quatrième. Les fascicules publiés jusqu'ici font bien augurer de l'entreprise et l'on ne peut que souhaiter la bienvenue aux travaux qui nous documenteraient aussi copieusement sur la vie protestante des autres pays réformés à cette époque toujours si mal connue. M. PIETTE. O. F. M.

W. A. DUNNING. *A History of Political Theories from Rousseau to Spencer*. New-York, Macmillan, 1920. In-8, IX-446 p.

Par bien des côtés, les théories politiques touchent à l'histoire ecclésiastique. Sans l'analyser dans le détail, il faut signaler l'ouvrage que vient d'achever M. Dunning et dont la *Revue* a fait connaître le premier volume, *A History of Political Theories ancient and medieval* (RHE, 1904, t. V, p. 848 sv.). Le second embrassait la période comprise entre Luther et Montesquieu. Dans celui-ci, le lecteur retrouvera les qualités que nous avons louées chez l'auteur : une riche abondance d'information, le talent d'animer une énumération fort longue, en montrant les liens de filiation qui rattachent entre elles les diverses écoles, et un esprit de synthèse qui s'applique à suivre et à mettre en relief les grands problèmes. L'époque dite « contemporaine » s'éclaire ainsi et prend corps ; comme il convenait, Rousseau occupe le premier chapitre ; son système est analysé et critiqué de manière très pénétrante. Parallèlement se développaient les progrès de l'école physiocrate et juridique (chap. II). Et de ce double mouvement naquit, sur le terrain des faits, la Révolution, en Amérique d'abord, puis en France. De leur côté, les philosophes allemands adaptaient à leur mentalité les doctrines nouvelles de l'individualisme (chap. IV). En réaction contre elles, Burke en Angleterre et, sur le continent, Bonald, Maistre et Haller remettaient en honneur les idées conservatrices (chap. V). Et tandis que le conflit semblait s'apaiser avec les gouvernements constitutionnels (chap. VII), les principes rousseauistes étendus aux collectivités déclenchaient le mouvement nationalitaire (chap. VIII) ; d'autre part, les nécessités économiques, étudiées par les utilitariens anglais (chap. VI), envahissaient le domaine politique avec les théoriciens du socialisme (chap. IX). L'auteur s'arrête aux environs de l'année 1880.

On voit par cette énumération que, sauf pour la question nationalitaire, l'auteur ne touche guère la politique internationale ; ses préférences vont à l'État comme tel ; les relations des États entre eux et l'évolution du droit international, non plus que les relations de l'État avec les organismes religieux et sociaux n'occupent ici une

Digitized by Google

place appréciable ; il est question, par exemple,de la Sainte-Alliance et de la politique des congrès, mais en fonction du principe des nationalités. L'auteur était libre de limiter son horizon. Déjà celui qu'il embrasse dans ces trois volumes lui vaudra la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent des théories politiques ; leur lecture devrait être recommandée à bien des esprits, qui dogmatisent in abstracto sur la politique sans tenir compte des expériences antérieures de l'humanité. Il faut avouer que ces expériences, que M. Dunning résume en terminant son enquête sur les formes de gouvernement de vingt-trois siècles, n'ont guère fait progresser l'homme dans l'art de gouverner les hommes ; sa conclusion découragée fait songer à Polybe et à son « anacyclose ». Est-il nécessaire d'ajouter qu'en un si vaste travail on pourrait relever quelques erreurs de détail et signaler des omissions d'ailleurs peu importantes ? L. WILLAERT, S. J.

LOUIS KERBIRIOU. *Jean-François de la Marche, évêque-comte de Léon* (1729-1806). *Étude sur un diocèse breton et sur l'émigration.* Quimper, Le Goaziou ; Paris, Aug. Picard, 1924. In-8, XXIV-626 p.

A lire le titre principal de ce volume, on s'attend à un récit biographique, et l'on ne sera pas trompé. Mais la biographie ici n'est pas le tout ; elle sert de point de départ et de canevas à deux études, à deux tableaux, d'un intérêt plus général. Le sous-titre nous annonce, en effet, l'esquisse de l'administration d'un diocèse de Bretagne sous l'ancien régime, et une contribution à l'histoire politique et religieuse de l'émigration en Angleterre.

Né gentilhomme breton, Jean-François de la Marche embrassa tout jeune la carrière des armes. A l'âge de 16 ans, il était lieutenant de dragons. Il prit part à la sanglante bataille de Plaisance et y reçut plusieurs blessures. Promu au grade de capitaine, il donna bientôt sa démission, pour entrer dans les ordres. Après avoir étudié la philosophie et la théologie à Saint-Sulpice et au collège de Navarre, il fut ordonné prêtre en 1756. Successivement chanoine de la cathédrale de Tréguier, vicaire général, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, il dut, en cette dernière qualité,siéger avec voix délibérative aux assemblées de la province, et il se trouva ainsi, à partir de 1764, impliqué dans les trop fréquents démêlés du pouvoir central avec les États provinciaux et les Parlements. Nommé en 1772 à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon, il se consacra tout entier aux devoirs de sa charge épiscopale, observant fidèlement la résidence, visitant régulièrement toutes les paroisses de son diocèse, très appliqué à la formation et à la sanctification du clergé, ne négligeant ni la surveillance du patrimoine ecclésiastique, ni les mesures opportunes pour assurer à ses prêtres les ressources suffisantes, ni même le soin du bien-être temporel de tous ses diocésains ; de là une enquête prescrite aux recteurs sur la mendicité, ses causes et ses remèdes ; de là

Digitized by Google

des efforts pour répandre la culture de la pomme de terre. Mais une de ses préoccupations dominantes se portait aux œuvres d'enseignement et d'éducation. On en vit la preuve dans une intelligente réorganisation du collège de Léon et dans l'adjonction au collège d'un petit séminaire, sans parler de l'impulsion donnée aux établissements d'instruction plus développée pour les jeunes filles. Tous ces travaux ne l'empêchaient pas d'assister très ponctuellement aux réunions des États de Bretagne, où ses lumières étaient appréciées et ses interventions marquées au coin d'une sage modération et du plus pur souci du bien général. Lorsque la Révolution éclata, l'évêque de Léon fut un des premiers à protester publiquement contre les décrets relatifs à la Constitution civile du clergé et contre le serment dont on voulait leur faire une garantie ; il alla plus loin et s'empressa de les signaler au pape Pie VI, en insistant sur leur caractère sacrilègement et cyniquement usurpateur. Dénoncé de ce chef à l'Assemblée nationale, mandé à Paris, poursuivi même par la maréchaussée, il n'eut finalement, dans les premiers mois de 1791, d'autre ressource que de se réfugier en Angleterre. C'est de là qu'il continua désormais, autant qu'il le put, à gouverner par lettres son diocèse et ses diocésains jusqu'en 1801, c'est-à-dire jusqu'à la suppression de son siège. D'ailleurs, établi à Londres, il songea aussitôt à tirer parti de ses hautes et nombreuses relations en faveur de ses compagnons d'exil. Grâce à son habileté, jointe à une activité extraordinaire, il parvint à instituer, à soutenir au prix d'efforts héroïques et à diriger durant près de dix ans un comité de secours aux émigrés, tant laïques qu'ecclésiastiques ; et il eut l'art d'intéresser à cette œuvre si nécessaire le clergé anglican et le gouvernement anglais. Il mérita ainsi le glorieux surnom de Vincent de Paul de l'émigration. On regrette de devoir ajouter que Mgr de la Marche fut du nombre des évêques qui, après le Concordat, refusèrent obstinément de donner leur démission. Cette attitude malheureuse s'explique en partie,chez lui comme chez beaucoup d'autres, par les préjugés d'un gallicanisme, alors trop répandu, qui, sous prétexte que chaque évêque recevrait son pouvoir directement de Dieu, conduisait à méconnaître les droits de la suprématie pontificale. Je parle d'explication *partielle* ; car comment ne pas croire, d'autre part, à l'influence prépondérante d'un entêtement et d'un aveuglement poussés jusqu'à la flagrante contradiction, quand on lit, dans une lettre du 30 mai 1801, présentée comme un « testament spirituel », ces lignes du prélat protestataire : « Je déclare que je reconnais comme un article de foi la primauté d'honneur et de juridiction du Pape sur toute l'Église, sur les évêques comme sur les fidèles » ?

J'ai indiqué en commençant le triple objectif que M. Kerbiriou s'est proposé et qu'il poursuit dans les trois parties de son livre. Pour exécuter loyalement ce plan complexe, il a multiplié les recherches, au point de ne rien négliger, semble-t-il, de ce qui pouvait éclairer l'un ou l'autre aspect de son sujet. Les écrits de Mgr de la Marche étaient naturellement la première collection à consulter, et le lecteur en trouvera d'intéressants extraits dans l'*Appendice* du pré-

Digitized by Google

sent volume. Mais, de plus, de patientes et intelligentes explorations ont été entreprises dans les bibliothèques et autres grands dépôts de la Bretagne, de Paris, de l'Angleterre ; les archives nationales, celles du département du Finistère, les archives municipales de Saint-Pol-de-Léon, les archives des presbytères, etc., ont été mises à contribution. En présence de la riche documentation que ces sources ont fournie et de l'intérêt qui s'attache à des renseignements si précis, si sûrs, si vivants, on ne peut que féliciter l'auteur d'une vaste étude menée avec autant de conscience que de laborieuse persévérance. Devant cette opulente solidité du fond et cette beauté de l'ensemble, on ne songera guère, je pense, à se demander si tel ou tel point particulier n'aurait pas été avantageusement soit un peu plus développé, soit légèrement condensé, si tel détail n'aurait pas pu être mieux placé ou mieux éclairé, et telle courte redite, évitée. J. FORGET.

MGR LAVEILLE ET CHARLES COLLIN. *Gabriel Deshayes et ses familles religieuses*, d'après des documents inédits. Paris, Téqui, 1924. In-8°, 584 p.

Au nombre déjà considérable des biographies que nous devons à sa plume élégante et facile, Mgr Laveille vient d'ajouter une importante unité. Mais cette fois il s'est adjoint, spécialement pour les recherches documentaires, M. l'abbé C. Collin, « un prêtre que distinguent son aptitude aux plus courageux labeurs et son sens historique très avisé ». Il reste d'ailleurs fidèle à son cadre préféré, à ce qu'on pourrait appeler sa spécialité, qui est l'histoire des fondateurs et organisateurs d'œuvres ou d'institutions.

Fondateur et organisateur, Gabriel Deshayes le fut assurément ; il le fut même à un degré extraordinaire, étonnant. La multiplicité et la hardiesse de ses initiatives n'eurent d'égales que l'ardeur de son zèle et son absolue confiance en Dieu. Il était né en 1767 dans le diocès de Saint-Malo, en Bretagne. Diacre et prêt à recevoir la prêtrise en 1792, au moment où les premiers pasteurs ont dû fuir, il n'hésite pas un instant à traverser la mer pour se faire ordonner par un évêque non assermenté ; et prêtre, il s'empresse de revenir en France, au plus fort de la tourmente, pour s'y livrer en cachette au ministère des âmes. Ce ministère, il l'exercera de cette façon durant dix ans, toujours pourchassé, toujours traqué, mais échappant à des dangers quotidiens, à force d'audace et de sang-froid, grâce à une ingénieuse habileté qui n'est jamais à bout de ressources. Il donnait ainsi la mesure de ce dont il était capable. En 1805, nommé curé à Auray, dans un milieu et à une heure où tout était à refaire, non seulement il ouvre sans tarder une école de religieuses pour les jeunes filles, et une autre pour les garçons, mais il se remue tant et si bien qu'il remet sur pied le petit collège local, qui ne comptait plus qu'une poignée d'élèves. En même temps, il créait un « Bureau de charité », pour l'assistance aux pauvres, aux prisonniers et aux malades. Bientôt son regard se porte au delà du cercle des nécessités et des œuvres parois-

Digitized by Google

siales, et il fait surgir, aux portes mêmes d'Auray, le petit séminaire de Sainte-Anne. Ensuite, il crée presque à la fois l'Institut des Sœurs de l'instruction chrétienne de Saint-Gildas, qui devait prendre une rapide extension, et celui des Frères de l'instruction chrétienne, dont le premier noyau, fondu avec un noyau semblable de Jean-Marie de Lamennais, allait produire l'Institut des Frères de Ploërmel, répandu aujourd'hui dans toute la Bretagne et dans la plupart des colonies françaises. Dès lors, comme dans la suite de ses entreprises,ce « releveur de ruines » suivait un procédé où il voyait double avantage : il rachetait, à des conditions généralement peu onéreuses, d'anciens couvents veufs de leurs hôtes et installait sous leurs toits profanés de jeunes institutions catholiques.

En 1821, M. Deshayes quitte sa paroisse et la terre bretonne pour la Vendée. On a fait appel à son dévouement et à son expérience en faveur des trois communautés fondées jadis par le bienheureux Grignion de Montfort, et il a accepté de devenir leur supérieur général. Comme tel, il imprime rapidement un nouvel élan à la congrégation des *Filles de la Sagesse*, qui avait des maisons jusque dans le midi de la France , et il rend vigueur aux missionnaires de la *Compagnie de Marie* et au groupe des *Frères du Saint-Esprit*, en assurant le recrutement des uns et des autres et en rétablissant les vœux qui étaient tombés en désuétude. Quelques années après, il obtenait de Rome l'approbation de la règle des missionnaires et de celle des religieuses. Cependant il n'avait pas abandonné à elles-mêmes les Sœurs de Saint-Gildas et continuait à les diriger de loin ; il ne se désintéressait pas non plus des Frères de Ploërmel, bien qu'il en laissât le gouvernement à M. de la Mennais. Mais ni les soins constants dont il entourait l'enseignement et le personnel enseignant, ni les travaux de la prédication auxquels il prenait part avec ses missionnaires, ne l'empêchèrent de s'occuper fructueusement d'une autre œuvre admirable, celle de l'éducation des sourds-muets. Il avait tourné son attention de ce côté dès 1810, et le chapitre consacré ici à ses efforts et à ses succès dans ce domaine est un des plus instructifs et des plus touchants du volume. Si maintenant à cette esquisse, nécessairement incomplète, des créations, institutions et entreprises de M. Deshayes on ajoute qu'il a aidé à naître ou à ne point mourir quatre ou cinq autres communautés, notamment les Sœurs de l'Ange Gardien, la congrégation de Saint-Jacut, les religieuses de Saint-Joseph de Beaupréau, les Sœurs de Sainte-Philomène, en leur cédant généreusement ou en leur prêtant quelques-uns de ses meilleurs sujets, on aura une idée de l'activité prodigieuse déployée par lui. Si multiples, si diverses, parfois si disparates à première vue, ou si osées en furent les manifestations qu'on serait souvent tenté de les taxer de témérité,voire d'extravagance, n'étaient les vertus trop évidentes de l'ouvrier, sa modestie en particulier, et les bénédictions manifestes dont Dieu a couronné ses travaux.

Ce livre de Mgr Laveille nous trace de cette féconde existence un tableau aussi attachant qu'édifiant. Mais était-il bien nécessaire de tant insister sur la paternité du bienheureux Grignion de Montfort

Digitized by Google

à l'égard de la communauté entière des Frères du Saint-Esprit? Certains lecteurs, je le crains, trouveront le plaidoyer un peu long. Chacun constatera du reste avec plaisir, comme sans étonnement, que M. Deshayes ne s'est jamais attribué en ceci d'autre rôle que celui de continuateur. J. FORGET.

NIKOLAUS SCHEID, S. J. *Pater Moritz Meschler*. Fribourg en Br., Herder, 1925. In-8, 220 p. M. 5.

Parmi les Jésuites allemands de la seconde moitié du XIXe siècle et du commencement du XXe, le P. Maurice Meschler nous apparaît comme une des plus marquantes et des plus sympathiques figures. Il méritait bien qu'un de ses disciples prît la plume pour retracer pieusement autant que fidèlement et élégamment les traits du maître disparu. Ce récit est sans doute destiné d'abord aux religieux de la Compagnie de Jésus ; ce sont eux surtout qui prendront plaisir, avec le P. Nicolas Scheid, à suivre pas à pas leur éminent confrère dans toutes les phases de son existence, depuis le collège de Brig, le noviciat de Munster, les cours de rhétorique, de philosophie et de théologie, suivis à Paderborn, à Bonn, à Maria Laach, les débuts du professorat à Gorheim, puis à Feldkirch, jusqu'aux diverses résidences, en Allemagne, en Hollande et en Italie, du Maître des novices, du Recteur, du Provincial, de l'Assistant du R. P. Général. Mais le côté intéressant et instructif de cette biographie ne s'affirme pas seulement pour une étroite catégorie de lecteurs. Outre que nous y trouvons tous un éloquent exemple de fortes vertus chrétiennes et de féconds labeurs, la relation biographique ne va pas sans un bref aperçu sur une activité littéraire qui a été considérable. Nombreux sont, en effet, les volumes — une vingtaine environ. — et les articles de revues que le P. Meschler a publiés sur des sujets d'ascétique et d'hagiographie ; et ses travaux dans le premier de ces deux domaines sont d'autant plus remarquables qu'ennemi d'une aveugle routine, il s'applique partout à rattacher les règles de l'ascétisme à leurs fondements rationnels et théologiques. Ajoutons que, dans la vie ballottée de ce jésuite, nous avons comme un reflet et un échantillon de l'histoire de son Ordre durant cinquante ou soixante ans. Né à Brig, dans le Valais, en 1830, le jeune Maurice Meschler sollicite son admission dans la Compagnie de Jésus en 1850, à un moment où celle-ci vient d'être bannie de la Suisse. Exilé, dès lors en Allemagne, par le fait même de sa vocation, il se voit, en 1872, alors qu'il est recteur d'une importante communauté, contraint d'aller chercher, pour lui et pour les siens, un nouveau refuge en Hollande et de s'y établir tant bien que mal dans des abris de fortune. Et lorsque la persécution se généralisant lui amène aussi des épaves de France, du Portugal, etc., il peut écrire, avec ce grain d'humour qui ne le quitte presque jamais, qu'il est obligé de pourvoir aux besoins d'une multitude bigarrée où toutes les nationalités, toutes les langues, toutes les couleurs même sont re-

Digitized by Google

présentées. C'est dans une de ces stations hollandaises qu'il ira mourir octogénaire en 1912.

Un des principaux charmes de ce volume lui vient de ce qu'il cite souvent, d'après sa correspondance et son livre *Die Gesellschaft Jesu*, le P. Meschler lui-même, dont le style vif, pittoresque et volontiers enjoué, révèle un rare talent d'écrivain, voire une âme de poète. Et, de fait, le pieux jésuite, dans sa jeunesse, avait cultivé les muses non sans succès, et, dans son âge mûr, il aimait encore chercher de ce côté un moment de diversion à des occupations plus austères.

J. Forget.

Digitized by Google

✠

SON ÉMINENCE

Le Cardinal Désiré Joseph MERCIER.

L'Université de Louvain vient de perdre un Chef très vénéré et la Revue d'histoire ecclésiastique, un Protecteur bien dévoué. Son Éminence le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines et Primat de Belgique, s'est endormi pieusement dans le Seigneur, à Bruxelles, le 23 janvier 1926, dans la 75e année de son âge, après quelques semaines de souffrances supportées avec une sérénité étonnante, une admirable et constante résignation à la volonté divine. D'autres rediront la gloire de sa vie et la sainteté de sa mort.

Savant professeur et profond philosophe, auteur d'ouvrages nombreux et marquants, rénovateur des études thomistes et fondateur d'école, maître de la vie spirituelle et évêque d'une prodigieuse et universelle activité, Belge au cœur vaillant et soutien de son peuple aux jours de la grande épreuve, le Cardinal Mercier s'était acquis, à tous ces titres, un prestige mondial incomparable. A la Revue d'histoire ecclésiastique, sa douce et sainte mémoire sera en bénédiction. Et comment ne pas rappeler à son sujet la béatitude proclamée dans l'Apocalypse (XIV, 13) :

« Heureux, dès maintenant, les morts qui meurent dans le Seigneur !

Oui, dit l'Esprit, qu'ils se reposent de leurs labeurs, car leurs œuvres les suivent ! »

LE COMITÉ.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne

Le *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*, Bd I. (Albano-Alexius) (Leipzig, K. W. Hiersemann, 1925. In-4, LXIII p. et 682 col.),qui vient de paraître, laisse déjà entrevoir les soins extrêmes que les auteurs et l'éditeur ont apportés à cette entreprise. Une introduction précise le champ des recherches et le mode de publication (voir RHE, 1925, t. XXI, p. 665). Suivent deux listes : celle des bibliographies utilisées par les auteurs, et celle des bibliothèques et dépôts d'archives dont les incunables ont été inventoriés. Le catalogue contient la description détaillée de 1256 incunables. Tout y est disposé de façon à faciliter les recherches : les divers renseignements sont imprimés en caractères différents, et bien souvent, pour les notices plus longues, une table précède l'exposé (voir p. ex. Albertus Magnus). A. D. M.

— La sixième édition, nouvellement parue, du *Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte* du cardinal J. HERGENROETHER (4 vol. Fribourg, Herder, 1925) reproduit exactement le texte de l'édition antérieure, publiée de 1913 à 1917. Toutefois l'éditeur, Mgr J. P. KIRSCH, a tenu à compléter les précieuses notices bibliographiques qui précèdent chaque paragraphe et à ajouter, pour l'histoire contemporaine, quelques pages sur le gouvernement de Benoît XV et la situation religieuse des pays catholiques pendant et après la guerre. Ces *Nachträge und Ergänzungen* rendront de réels services parce qu'ils constituent en grande partie un répertoire méthodique, où sont renseignés les principaux ouvrages et articles parus depuis dix ans sur les problèmes les plus importants de l'histoire ecclésiastique. La maison Herder a eu la bonne idée de les publier aussi séparément (Fribourg, 1925. In-8, 87 p. M. 3). A. D. M.

— Le professeur CARL CLEMEN a consacré plusieurs travaux à l'étude des rapports du christianisme primitif avec les religions autres que le judaïsme : *Die religionsgeschichtliche Methode in der Theologie*, 1904 ; *Religionsgeschichtliche Erklärung des Neuen Testaments*, 1909 ; *Der Einfluss der Mysterienreligionen auf das älteste Christentum*, 1913 ; *Die Reste der primitiven Religion im ältesten Christentum*, 1916, etc. Il vient de rééditer, en le remaniant considérablement, le

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, LOUVAIN) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* CHRONIQUE, *soit dans la* BIBLIOGRAPHIE *de la* REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Digitized by Google

second de ces ouvrages (*Religionsgeschichtliche Erklärung des Neuen Testaments.* Die Abhängigkeit des ältesten Christentums von nichtjüdischen Religionen und philosophischen Systemen. Giessen, Töpelmann, 1924. In-8, IV-440 p. M. 13,50), et cette dernière étude est destinée à remplacer toutes les précédentes. La RHE a rendu compte de la première édition (1910, t. XI, p. 536-537). Le titre est resté le même, le plan a peu changé, les opinions de l'auteur dans les questions importantes se sont peu modifiées. Cependant les différentes parties ont été sérieusement retravaillées et mises à jour. M. Clemen a étendu ses lectures et ses recherches personnelles. Il regrette de n'avoir pu consulter, comme il l'aurait voulu, la littérature étrangère à l'Allemagne, mais se console pourtant en se disant que les savants allemands ont fourni les contributions les plus importantes dans ce domaine et que les travailleurs étrangers s'en inspirent. Le volume s'est accru de 140 pages dont 26 pour la seule introduction. S'il n'a pas pris des dimensions plus vastes encore, c'est grâce à une meilleure disposition du texte et à l'omission de certaines dissertations particulières qui n'ont plus la même raison d'actualité, comme la réfutation du système de Jensen. Les planches qui illustraient la première édition ont également disparu. Rappelons en quelques mots la disposition générale de l'ouvrage. L'introduction retrace brièvement l'histoire de tout ce mouvement qui a voulu chercher les origines du christianisme dans les religions païennes ; elle indique la méthode qui s'impose si l'on ne veut accepter comme des emprunts les plus lointaines analogies ; elle énumère enfin les sources d'emprunts ordinairement alléguées. Une partie générale, d'allure plus synthétique, est consacrée ensuite à l'étude des conceptions et des institutions du christianisme primitif au sujet desquelles la question de dépendance se pose ou pourrait se poser : les vues sur Dieu et les êtres divins, les considérations morales sur la justice et le péché, les fins dernières, le culte et la constitution de la communauté, le baptême, la cène. Dans la partie spéciale, plus analytique, on passe en revue les différents écrits du N. T., pour y surprendre et y discuter les traces d'emprunts. Cette marche amène nécessairement des répétitions et des redites. Nous n'en avons pas moins un utile et précieux répertoire, commode et complet, de tout ce qu'on a allégué en ces derniers temps.

M. Clemen vise avant tout à dresser le bilan des influences réelles, il s'applique non seulement à établir celles qu'il croit véritables, mais aussi à démolir celles qu'il juge erronées. Pour le christianisme primitif, il limite ses investigations au Nouveau Testament et à ses doctrines seulement. La langue, le style, la forme littéraire n'entrent pas en ligne de compte. Seules quelques expressions importantes sont examinées et l'on ne confond pas la pensée et l'expression qui, en passant du paganisme au christianisme, a pu prendre un sens nouveau. Nous avons d'ailleurs affaire à un historien averti et généralement prudent. Les religionnistes ne lui ont-ils pas souvent reproché cette modération ? Il ne recourt pas au paganisme quand l'évolution du judaïsme suffit à expliquer une conception néo-testamentaire, quitte cependant à se demander si, par le moyen de la religion israélite et juive, des influences

Digitized by Google

étrangères n'ont pas atteint le christianisme. Il ne conclut pas immédiatement de l'analogie et du rapprochement à la dépendance ou à la source commune. Mais quand l'emprunt est constaté, il y a encore lieu de rechercher dans quel sens et dans quelle direction il s'est fait. Et ici on ne sera pas toujours de l'avis de M. Clemen ; le christianisme n'est pas toujours l'emprunteur. Enfin, on n'oubliera pas non plus que l'auteur n'explique jamais le christianisme par ses causes et ses origines surnaturelles. E. T.

— Dans un fascicule compact et très étudié de la collection *Beiträge zur Förderung christlicher Theologie* (t. XXIX, fasc. 3), M. Froevig recherche de quelle source découlait en Jésus la conscience de la messianité (*Das Sendungsbewusstsein Jesu und der Geist.* Gütersloh, Bertelsmann, 1924. In-8, 247 p. M. 6). Il estime défectueuse la méthode généralement suivie d'après laquelle la messianité serait une conséquence de la filiation divine. De celle-ci dérivent sans doute des vérités religieuses importantes. Si Jésus est le Fils de Dieu, sa mission principale consistera à faire partager cette conviction par ses frères, à les persuader du grand dogme de la paternité divine et de la fraternité humaine, mais ce n'est pas là un rôle proprement messianique. Le concept de messianité doit être déterminé par l'étude de l'Ancien Testament et des aspirations du judaïsme contemporain du Nouveau Testament. Si Jésus s'est cru et s'est proclamé Messie, ce fut dans un sens en quelque sorte technique et bien défini, auquel ne conduit nullement la conviction d'être le Fils de Dieu. Aussi a-t-on vu nombre de théologiens libéraux s'efforcer de spiritualiser la messianité de Jésus. Jésus ne fut pas le Messie qu'attendaient les Juifs ; d'une certaine façon même, il ne fut pas Messie. Il fut Messie dans un sens supérieur et n'exprima le contenu de sa conscience sous la forme traditionnelle que pour se faire accepter plus facilement par ses concitoyens. Dans les derniers temps, on en vint à nier tout simplement la conscience messianique de Jésus. M. Frövig croit que Jésus voulut être véritablement le Messie Sauveur et Juge. Cette mission ne dérive pas de la filiation divine, mais de la possession de l'Esprit. A l'exemple des prophètes de l'Ancien Testament et des grands réformateurs religieux, Jésus eut la persuasion intime d'être l'envoyé de Dieu, le messager de l'Esprit : c'est l'Esprit de Dieu qui le poussait vers son rôle messianique. Cela ressort de la tradition néo-testamentaire, de l'étude de la prédication, des miracles et des révélations de Jésus, de l'examen surtout de la scène du baptême et de la péricope de Beelzebub que nous racontent les Synoptiques. L'auteur s'attache à démontrer l'historicité de cette tradition qui ne peut être considérée comme une création des premières communautés chrétiennes. Voici les grandes divisions de l'ouvrage : après une introduction où est défini le point de vue de l'auteur et indiquée la méthode, il traite en quatre chapitres de la conscience de leur mission chez les principaux fondateurs de religions, de la possession de l'Esprit, source de la mission de Jésus d'après la tradition néo-testamentaire et de la valeur historique de cette tradition, des relations entre l'Esprit qui agissait en Jésus et la messianité.

Digitized by Google

L'Esprit constitue ainsi la synthèse fondamentale et l'unité supérieure d'où dérive toute la mission prophétique et messianique du Christ. E. T.

— La petite Introduction au Nouveau Testament du Professeur SICKENBERGER (*Kurzgefasste Einleitung in das Neue Testament*, 3e édit. Fribourg, Herder, 1925. In-12, XIV-148 p., M. 2,30) en est à sa 3e édition depuis 1916. Ce succès est mérité. Elle détermine bien l'état de la question et pose clairement les problèmes suscités par l'histoire du texte, du canon et des livres du Nouveau Testament. Elle indique d'ordinaire la voie à suivre pour leur solution et renseigne sobrement l'étudiant sur la littérature du sujet. C'est un excellent manuel, bien tenu à jour, à l'usage des commençants. E. T.

— Dans le fascicule précédent de la RHE (1925, t. XXI, p. 653), nous avons signalé le premier volume du *De Ecclesia* du P. DIECKMANN. Nous en avons indiqué le point de vue et la méthode et vanté la richesse et la clarté. Le premier volume contenait les traités du règne de Dieu et de la constitution de l'Église. Le second est tout entier consacré au magistère ecclésiastique (Fribourg, Herder, 1925. In-8, XII-308 p. M. 10), dont il établit l'existence et l'infaillibilité, l'organe, l'objet et les sources. Nous y avons rencontré les mêmes soucis d'exactitude et d'information, les mêmes préoccupations de critique et d'actualité. A relever spécialement le scholion sur le concept de tradition (p. 27-34) et celui sur l'attente de la parousie prochaine dans les écrits apostoliques du N. T. (p. 47-57). La méthode suivie jusqu'ici est strictement historique ; on fait appel à l'Écriture et à la Tradition comme à des documents historiques ; mais l'Église est en même temps objet de foi, dogme de foi : « Credo sanctam Ecclesiam catholicam... », et le traité *De Ecclesia* est non seulement apologétique mais aussi théologique. Ce second aspect est brièvement envisagé dans un *Conspectus dogmaticus* (p. 206-258), qui met en lumière les relations de l'Église avec le Christ, le Père, l'Esprit, la Sainte Trinité, et étudie la nature et les propriétés de l'Église. L'encyclique de Léon XIII, *De Unitate Ecclesiae* (28 juin 1896), termine ce beau volume, comme le précédent abondamment annoté et muni d'un index scripturaire et d'une table alphabétique des noms d'auteurs et des matières principales. É. TOBAC.

— L'article de M. F. LAUN, *Die beiden Regeln des Basilius, ihre Echtheit und Entstehung* (dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1925, t. XLIV, p. 1-61) est une étude de critique remarquable, mais qui s'appuie d'une manière trop exclusive sur ce que le hasard a vulgarisé des règles basiliennes. Il soutient l'authenticité non seulement de ce que la traduction de Rufin nous a livré de ces règles, mais aussi de ces compléments qu'une tradition, autre que celle que représente Rufin, attribue à S. Basile. Pour établir cette dernière opinion, Laun a recours à la critique interne. Quant à l'origine de ces deux règles, il prétend que la *Regula brevis* est plus ancienne et plus originale que la « *forma longior* », qui présente un texte composite. Les deux ont

Digitized by Google

cependant une origine indépendante. Nous doutons que ces conclusions de M. Laun emportent la conviction de tous les spécialistes. Elles reposent sur des données trop fragiles ou certainement trop peu sûres pour qu'elles puissent s'imposer. L'auteur aurait dû commencer par réunir systématiquement tous les matériaux ou tout au moins par s'assurer que les textes inédits ne modifient pas notablement la position du problème. On sait, en effet, que les règles monastiques pratiquées ont été exposées au cours des temps non seulement à ce qu'on pourrait appeler des accidents littéraires, mais à des retouches et des mises au point successives, attribuées, avec le reste, à l'auteur originel ou censé tel. De plus, pour établir l'origine des règles basiliennes, on ne peut oublier que leur première rédaction s'est faite alors que depuis plus d'un siècle existait déjà une série de règles monastiques. On sait aussi que les auteurs de ces règles ne visaient pas à faire de l'original et ne voyaient aucun inconvénient à reprendre pour leur compte, même textuellement, le résultat des expériences de leurs devanciers. Il est donc dangereux de vouloir décrire l'origine de la règle basilienne en ignorant systématiquement les règles monastiques antérieures. Enfin, la traduction de Rufin constitue sans aucun doute un jalon important et sûr dans la tradition du texte ; mais, considérée toute seule, elle suffit d'autant moins à reconstituer le contenu originel des règles basiliennes qu'elle n'en descend pas elle-même en ligne directe.

L. M.

— L'élection épiscopale de Noyon, en 879, et celle de Beauvais, en 881, ont provoqué, entre le roi Louis III et son chancelier Hincmar de Reims, un conflit très aigu qui, par le triomphe qu'il assura à ce dernier, marqua un point d'aboutissement dans la lutte plus longue qui exista, au IXe siècle, entre les deux pouvoirs. C'est ce que montre M. G. EHRENFORTH dans son article : *Hinkmar von Reims und Ludwig III. von Westfranken* (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1925, t. XLIV, p. 65-98). D'après cet auteur, l'Église, au cours de ce siècle, aurait notablement amplifié son pouvoir au point même de se rendre presque complètement indépendante de l'autorité civile. Les élections épiscopales, l'acquisition et la possession des biens ecclésiastiques, la convocation et la célébration des synodes, l'immunité judiciaire du clergé, le couronnement des rois : toutes ces questions étaient réglées par l'Église à son profit et soustraites en grande partie à l'intervention de l'État.

A. D. M.

— Dans le *Neues Archiv* 1925, t. XLIV, p. 53-84, P. KEHR (*Zur Geschichte Victors IV.*) publie, d'après l'original retrouvé aux archives de la cathédrale de Barcelone, une lettre adressée par le pape Victor IV, le 17 nov. 1161, au comte Raymond de Provence et à sa femme, que le pape appelle « sa parente ». Victor IV y rapporte les agissements de son adversaire, l'antipape Alexandre III, pendant le concile de Lodi, ainsi que les échecs qu'il subit dans ses négociations avec Pise et Gênes. Kehr donne un excellent commentaire de cette lettre, en retraçant les événements qu'elle suppose. Il fixe aussi la parenté, peu

Digitized by Google

ou pas connue, de Victor IV, qu'il fait descendre de la famille de Monticelli. A. D. M.

— L'histoire de la théorie de la connaissance, connue sous le nom de théorie de l'illumination, a tenté la plume alerte de l'éminent historien des doctrines médiévales, Mgr Grabmann. Dans une brochure qui constitue le fasc. 4 des *Veröffentlichungen des katholischen Instituts für Philosophie, Albertus Magnus-Akademie zu Köln*, et qui a pour titre : *Der göttliche Grund menschlicher Wahrheitserkenntnis nach Augustin und Thomas von Aquin* (Munster, Aschendorff, 1924. In-8, 96 p.), il expose d'abord les grandes lignes de cette théorie suivant saint Augustin, et retrace ensuite l'évolution de cette doctrine dans les écoles du moyen âge, en utilisant, suivant sa coutume, des documents inédits. Il s'est appliqué surtout à mettre en lumière la position prise par saint Thomas et par quelques-uns de ses premiers disciples. Nous attirons l'attention du lecteur sur le chapitre intitulé : *Die Synthese von Augustin und Aristoteles in der thomistischen Erkenntnislehre* (Cfr RHE, 1924, t. XX, p. 587). Il nous a paru que Mgr Grabmann est devenu plus sympathique à l'idée que l'Ange de l'École, dans l'élaboration de la théorie de la connaissance qui lui est personnelle, n'a pas trop mal réussi à harmoniser saint Augustin avec Aristote. Plusieurs pages de cette brochure très documentée, très actuelle, même celles où l'auteur expose la pensée de saint Thomas, ne sont pas à l'abri de toute critique. Néanmoins ce travail oriente parfaitement le lecteur qui voudrait s'intéresser à l'un des plus difficiles problèmes du traité de la connaissance. R. M. Martin, O. P.

— Le professeur Cl. Baeumker est mort le 7 octobre 1924. Le 16 septembre 1923, il avait atteint sa 70e année. A l'occasion de cet annniversaire, ses collègues, ses amis et ses élèves lui offrirent en signe d'hommage de vénération et de gratitude un volume de Mélanges : *Abhandlungen zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters* (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des M. A. *Supplementband* II. Munster, Aschendorff, 1923. In-8, vii-269 p.). Les travaux que renferme ce beau volume retiennent l'attention par l'excellence de la méthode, l'importance des conclusions, l'ampleur et la richesse de la documentation. Ils s'étendent sur un champ de l'histoire qui va de la philosophie grecque (première période) à la fin du xve siècle. La plupart cependant se rattachent à la période de la scolastique. Nous y distinguons des travaux de base et d'approche : Cardinal Ehrle, *Nicolaus Trivet, sein Leben, seine Quodlibet, und Quaestiones ordinariae*, p. 1-63 ; des aperçus systématiques : A. Schneider, *Der Gedanke der Erkenntnis des Gleichen durch Gleiches in antiker und patristischer Zeit*, p. 65-77 ; des études d'introduction : J. Geyser, *Zur Einführung in das Problem der Evidenz in der Scholastik*, p. 161-182 ; H. Spettmann, *Der Ethikkommentar des Joh. Pecham*, p. 221-242 ; des monographies d'auteurs : B. Jansen, *Petrus de Trabibus, seine speculative Eigenart oder sein Verhältnis zu Olivi*, p. 243-254 ; des exposés analytiques : G. Heidingsfelder, *Das Opusculum « de passionibus animae » Dionys des Kartäusers*, p. 255-269 ; des études sur une question spéciale : M. Wittmann, *Stellung und Bedeutung des Voluntarium*

Digitized by Google

in der Ethik des hl. Thomas von Aquin, p. 183-196 ; A. DYROFF, *Zur allgemeinen Kunstlehre des hl. Thomas*, p. 197-219 ; R. KLINGSEIS, *Eine metaphysische Frage zur differentiellen Psychologie bei den mittelalterlichen Scholastikern*, p. 147-159. Dans l'étude du P. PELSTER, *Die griechisch-lateinischen Metaphysikübersetzungen des M. A.*, p. 89-118, il faut souligner principalement cette conclusion toute neuve : il existait au moyen âge, vers 1270, une traduction gréco-latine en 13 livres de la Métaphysique d'Aristote, distincte de la *Metaphysica vetus* et de la traduction de Guillaume de Moerbeke. *Last not least*, nous aimons à mettre en relief le travail de MGR GRABMANN, *Die logischen Schriften des Nicolaus von Paris und ihre Stellung in der aristotelischen Bewegung des* 13. *Jahrhunderts*, p. 119-146. En dehors de la technique propre aux commentaires de ce professeur de la faculté des arts de Paris, tombés dans l'oubli, il nous révèle toute l'importance qu'un précurseur d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin attachait à l'étude de la dialectique et l'influence de cette discipline sur l'évolution et la constitution définitive du corps doctrinal philosophique et théologique du moyen âge. R. M. MARTIN, O. P.

— Dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Rom. Abt.* 1925, t. XLV, p. 1-16, les spécialistes consulteront avec fruit le tableau des abréviations qu'on rencontre au moyen âge dans les mss juridiques, dressé par le regretté Dr EM. SECKEL : *Paläographie der juristischen Handschriften des* 12. *bis* 15. *und der juristischen Drucke des* 15. *und* 16. *Jahrhunderts*. H. NELIS.

— Le travail du Dr J. JUNCKER, de Leipzig : *Summen und Glossen. Beiträge zur Literaturgeschichte des Kanonischen Rechts im zwölften Jahrhundert* (*Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Kan. Abt.*,1925, t. XIV, p. 384-474), met en lumière, au moyen de la critique textuelle, la manière de travailler propre aux summistes et aux glossateurs du XIIe siècle. Ce sont deux conceptions différentes, l'une d'analyse, l'autre de synthèse, bien que la somme et la glose se touchent par endroits. Toutefois, il n'est pas douteux que celle-ci soit antérieure à celle-là. Une étude analogue mais beaucoup plus courte a été faite pour les juristes du droit romain par EM. SECKEL : *Die Anfängen europäischen Jurisprudenz im* 11. *und* 12. *Jahrhundert* (*unter Ausschluss der Kanonistik*) (*Ibid.*, *Rom. Abt.* 1925, t. XLV, p. 391-395). H. N.

— La *Römische Quartalschrift*, 1924, t. XXXII, renferme deux articles d'intérêt général. P. 37-81, Mgr P. BAUMGARTEN : *Miscellanea Diplomatica III*, examine une série de questions de diplomatique pontificale, de 1227 à 1241 ; on y trouvera, entre autres, une liste de cardinaux et d'employés, qui complète et corrige la *Hierarchia pontificia* du P. Eubel, de *curiales* et de *familiares* et d'attachés à la chancellerie et à la Chambre apostolique. L'étude diplomatique proprement dite concerne les bulles, la date et le mode de leur expédition, les clauses canoniques qu'elles renferment, leur enregistrement, etc. — P. 82-147, EM. GOELLER : *Aus der Camera apostolica der Schismapäpste*, donne la première partie d'une étude plus étendue sur les

Digitized by Google

ressources financières des papes à l'époque du Grand Schisme. Ces notes forment le complément du *Repertorium Germanicum* du même auteur (1915) et examinent, pour le pontificat de Boniface IX (1389-1404), le système de paiement des évêques et des abbés de la Germanie, connu sous le nom d'*obligationes* et de *solutiones*. On remarquera surtout la partie documentaire (p. 105-147), c'est-à-dire la liste de ce qui, de ce chef, a été payé par des prélats allemands pour droit de nomination. La table fait défaut. H. N.

— Dans les *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, 1925, t. XLIX, p. 268-355, G. Baeseke étudie *Die altdeutschen Beichten*, c'est-à-dire les formules de confession, rédigées en vieux allemand, qui ont été conservées en grand nombre. En se basant sur les parentés littéraires et linguistiques qu'elles révèlent, il prétend que toutes dérivent d'un seul texte qui remonterait à l'époque de Charlemagne et qui aurait été composé sur son ordre, dans le but de rendre la pratique de la confession plus uniforme. B. prétend aussi pouvoir déterminer la marche de ce texte à travers les différentes parties de l'Allemagne, ainsi que les principaux centres qui auraient le plus contribué à sa diffusion et, plus tard, à son développement. Parmi ceux-ci, il note spécialement Lorsch, Fulda et Ratisbonne. A. D. M.

— Dans les *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache une Literatur*, 1926, t.L, p. 18-60, K. Polheim publie, d'après des mss de la bibliothèque de Schlagl, des *Schlägler Bruchstücke altdeutscher Predigten*, c'est-à-dire des fragments de seize sermons, composés en vieux allemand et datant de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle. Il en reconstitue le texte et cherche à en déterminer les sources et à retrouver les recueils auxquels ils ont appartenu. Cette étude littéraire peut être continuée du point de vue de l'histoire de la liturgie et de la théologie. A. D. M.

— Si l'histoire du concile de Trente et celle de la politique religieuse de Charles-Quint sont depuis longtemps connues dans leurs grandes lignes, elles méritent d'être revisées aujourd'hui pour le détail, après les nombreuses publications de *Nuntiaturberichte aus Deutschland* et de la collection du *Concilium Tridentinum* de la Görresgesellschaft. Dans un long article intitulé : *Die Politik Kaiser Karls V. am Trienter Konzil im Jahre* 1545 (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1925, t. XLIV, p. 225-275, 338-427), J. Mueller se base sur ces sources pour déterminer les buts poursuivis par l'empereur dans sa politique conciliaire pendant les années 1544-45. Dès 1543, Charles décida de ramener les protestants même, s'il le fallait, par la force. Mais seule l'autorité d'un concile général pouvait justifier les mesures de rigueur qu'il comptait prendre. D'autre part, l'idée d'une assemblée générale effrayait toujours le pape Paul III, qui s'éloignait d'ailleurs de plus en plus de l'empereur pour se rapprocher davantage du roi de France. Pendant les années 1544-45, Charles exigea plus instamment que jamais la convocation du concile et pour intimider le pape et pour menacer les protestants. A. D. M.

Digitized by Google

— Le Dr G. HOFFMANN publie une bonne monographie sur la communauté grecque orthodoxe fixée à Breslau, pendant une quarantaine d'années, sous le règne de Frédéric II (*Die griechisch-katholische Gemeinde in Breslau unter Friedrich d. Gr.* Breslau, Korn, 1925. 107 p. M. 3.50). Sitôt la Silésie conquise par le roi de Prusse au début de la guerre de Succession d'Autriche, Frédéric se propose d'attirer à Breslau des commerçants grecs. Un premier plan échoue. On est plus heureux une seconde fois, et un acte du 13 décembre 1743 stipule les importants privilèges accordés aux Grecs par le roi. Ceux-ci obtiennent le droit, — contraire pourtant aux clauses du traité de Westphalie, — de faire célébrer leur culte par des prêtres de leur nation. L'auteur rassemble en quelques chapitres les renseignements que lui ont fournis les documents contemporains sur la vie, toujours très précaire, de la jeune communauté. Bref, excellent travail dans lequel le Dr H. a réussi à fixer des points intéressants d'histoire locale.

R. DRAGUET.

— *Abhandlungen aus dem Gebiete der mittleren und neueren Geschichte und ihre Hilfswissenschaften. Ein Festgabe zum 70. Geburtstag Prof. Dr H. Finke gewidmet.* (Vorreformationsgeschichtliche Forschungen. Supplementband.) Munster, Aschendorff, 1925. In-8, XI-517 p. M. 21. — Ce beau volume, offert par des savants allemands et espagnols au Dr H. Finke, constitue un hommage bien mérité au célèbre historien. Il contient 31 études qui se rapportent presque toutes au domaine, très exploré par le Dr Finke lui-même, de l'histoire religieuse à la fin du moyen âge, particulièrement en Espagne. Nous avons déjà signalé, dans la bibliographie de la RHE, les titres de ces différentes études. Nous résumerons ici les principales d'entre elles, en marquant les conclusions nouvelles qu'elles apportent. A. EITEL, *Die spanische Kirche in vorgermanischer Zeit* (p. 1-22) : cet article servira d'introduction à un ouvrage que E. publiera sur l'*Eigenkirchenwesen* d'Espagne ; il expose ce que nous connaissons de l'organisation ecclésiastique dans ce pays avant l'invasion des Visigoths : à cette époque notamment, on ne retrouve pas encore de « *Eigenkirche* » ; celles-ci ne se constitueront que plus tard sous l'influence du droit germanique. — L. SANTIFALLER, *Ueber die Verwendung des Liber diurnus in der päpstlichen Kanzlei von der Mitte des 8. bis in die Mitte des 11. Jh.* (p. 23-35), prétend que le formulaire dont se servait la chancellerie pontificale a subi des modifications notables à partir de la seconde moitié du IXe siècle ; il présentait un tout autre aspect que le Liber diurnus, au moins dans la forme sous laquelle celui-ci nous a été transmis ; on y retrouve cependant 19 formules empruntées au Liber diurnus. — F. SCHNEIDER, *Eine antipäpstliche Fälschung des Investiturstreites und Verwandtes* (p. 84-122), prouve que la « Cessio donationum », accordée prétendument par le pape Léon VIII à l'empereur Othon le Grand, est un faux fabriqué par le célèbre polémiste Petrus Crassus pour appuyer les prétentions de l'empereur Henri IV et de l'archevêque de Ravenne. — J. REST, *Illuminierte Ablassurkunden aus Rom und Avignon aus der Zeit von* 1282-1364 (p. 147-168 et 3 pl.), examine au point de vue paléo-

Digitized by Google

graphique et artistique une catégorie intéressante de lettres d'indulgences, qui se distinguent par l'enluminure et par le fait qu'elles sont rédigées au nom de plusieurs évêques. Elles paraissent tout à coup en 1282, puis disparaissent en 1364. — S. BRETTLE, *Ein Traktat des Königs Robert von Neapel « De evangelica paupertate »* (p. 200-208), décrit les circonstances de composition de ce traité, qui se rattache aux grandes controverses des XIIIe-XIVe siècles, et doit avoir été rédigé entre 1320 et 1322. Il est conservé dans un ms. du XIVe siècle de la Bibliothèque nationale de Paris (Fonds lat. 4046). — J. M. BARTOS, *Tetragonus Aristotelis* (p. 233-239) : cette collection anonyme, qui propose de mettre fin au grand schisme par un concile général, a été composée en 1381 par Adalbert Ranconio di Ericinio, docteur en théologie de Paris et chanoine de St-Vit à Prague. — H. LANDMANN, *Predigten und Predigtwerke in den Händen der Wiener Weltgeistlichkeit der 15. Jh.* (p. 288-307), établit, d'après Gottlieb, la liste des ouvrages et recueils de sermons déposés dans les bibliothèques de la cathédrale St-Étienne, de l'hôpital, de l'université etc. — M. GÖLLER, *Hadrian VI. und der Aemterkauf an der päpstlichen Kurie* (p. 375-407), examine, en se basant sur les archives du Vatican, la pratique bénéficiale immédiatement antérieure à l'avènement d'Adrien VI et les mesures prises par ce pape pour combattre les abus.

A. D. M.

— L'autobiographie du R. P. Albert M. WEISS, O. P. (*Lebensweg und Lebenswerk*. Fribourg, Herder, 1925. XIV-530 p. M. 8) n'intéresse pas seulement l'histoire de l'apologétique catholique, dans laquelle l'auteur a joué un rôle si remarquable. Elle donne aussi des descriptions très vivantes de la situation politique et religieuse de l'Allemagne pendant la seconde moitié du XIXe siècle. Les chapitres consacrés aux polémiques provoquées par le concile du Vatican et à l'activité sociale de l'auteur méritent particulièrement d'attirer l'attention.

A. D. M.

— L'écrivain Mme Hanny Brentano a eu une existence assez mouvementée. Née et élevée dans le protestantisme, orpheline à l'âge de 12 ans, elle quitta, en 1900, sa ville natale, Libau en Courlande, pour aller se fixer à Vienne où elle connaissait un jeune ingénieur catholique, Max Brentano, à qui elle s'unit bientôt définitivement par le mariage. Son bonheur conjugal fut très éphémère : après quelques années,elle perdit son mari et restait veuve sans enfant.C'est à cette époque qu'elle commence à sentir s'éveiller en elle d'ardentes aspirations religieuses qui la poussent à se convertir, en 1908, au catholicisme. Depuis lors, elle se consacre aux œuvres de bienfaisance en même temps qu'à sa perfection intérieure. Après bien des luttes, elle se décide, après la guerre, à se retirer au couvent des bénédictines à Salzbourg. Pour répondre au vœu de ses supérieurs, elle vient d'écrire sa propre vie (M. R. BRENTANO, O. S. B. *Wie Gott mich rief. Mein Weg vom Protestantismus in die Schule St. Benedikts*. Fribourg en Br., Herder, 1925. In-8, XI-345 p. M. 6.50). En un récit simple, quelquefois même naïf, d'une lecture agréable quoique prolixe, elle raconte les étapes successives de sa conversion et de sa vocation religieuse. Sans doute, ses expériences ne sont pas toutes extraordinaires, et

Digitized by Google

elles n'intéresseront que fort peu les spécialistes en philosophie religieuse. Mais son histoire pourra édifier et fortifier bien des âmes, travaillées comme la sienne par le doute et en quête de vérité et de paix. A. D. M.

— Les historiens de l'art devaient à la collaboration de MM. G. Dehio, jusqu'en 1918 professeur à Strasbourg, et G. von Bezold, directeur du musée germanique à Nuremberg, deux ouvrages fondamentaux : *Geschichte der Baukunst des Abendlandes*, paru en 1892-1901, et *Denkmäler der deutschen Bildhauerkunst*, commencés en 1905. M. Dehio a entrepris en outre à lui seul un troisième travail considérable : *Geschichte der deutschen Kunst*. Le premier volume parut en 1916 et le troisième et dernier sortit de presse en 1924-1925 (Berlin, W. De Gruyter. In-8, IV-424 p. [texte] et 554 p. d'ill. : 683 fig.). Cette histoire de l'art allemand remplace celle, vieillie aujourd'hui, mais fort répandue en son temps, de Dohme, von Falke, etc., où l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure et les arts industriels sont traités par cinq spécialistes, en autant de volumes différents.

A cette division par matières, Dehio a préféré l'ordre chronologique. Ses trois volumes sont consacrés équivalemment à l'art préroman, roman et de transition, à l'art gothique, et à l'art des temps modernes : Renaissance, style baroque, etc. L'auteur y passe en revue, avec une science dont on admire la sûreté, le passé des divers arts. Pour chaque période, l'illustration, très riche au surplus, a été réunie dans un volume indépendant du volume de texte. Le troisième volume débute par un long chapitre consacré à Dürer, Grünewald, Holbein et les sculpteurs contemporains. On y trouve ensuite, en une centaine de pages, une étude sur l'art de la Renaissance postérieur à la Réforme. La dernière partie du volume fait valoir les monuments de style baroque, extraordinairement riches et nombreux dans les pays de langue allemande. R. M.

— Le *Kirchliches Handbuch für das katholische Deutschland*, publié par H. A. Krose, S. J. et J. Sauren (Fribourg, Herder, 1925. In-8, XXIV-580 p.), renferme, sur la situation actuelle du catholicisme en Allemagne, des informations d'une richesse et d'une précision remarquables. Il fait connaître tous les documents officiels du Saint-Siège et de l'État allemand relatifs aux questions religieuses ; il décrit minutieusement la multiple activité des missionnaires, des religieux et du clergé séculier, en donnant des statistiques très complètes sur les différentes entreprises des catholiques allemands : institutions charitables, établissements d'enseignement, œuvres sociales, organisations paroissiales. Il relève soigneusement, pour tous les diocèses allemands, le progrès et le recul du catholicisme en général et du recrutement du clergé séculier et régulier.

Des différents tableaux statistiques, les auteurs cherchent à dégager des leçons. On remarquera qu'en Allemagne, aussi bien que dans les autres pays de l'Europe, le catholicisme doit lutter actuellement contre des ennemis multiples et dangereux. Mais on remarquera aussi que le clergé et les catholiques allemands font des efforts admirables en vue de maintenir, voire même d'étendre, leurs positions.

A. D. M.

Digitized by Google

— A partir de 1925, paraît, chez Oldenbourg à Munich, une revue consacrée à l'étude de la toponymie indo-germanique : *Zeitschrift für Ortsnamenforschung* (Prix de l'abonn. : 13.50 M.). Chaque année trois fascicules seront publiés. Les articles seront rédigés soit en allemand, soit en anglais, soit en français. A. D. M.

Angleterre, Écosse, Irlande

— Le *Subject Index to Periodicals*. 1922. *B.-E. Historical, Political and Economic Sciences* (Londres, The Library Association, 1925. In-4, 202 col. £.1, 1s.) inventorie, entre autres, les articles d'histoire générale qui ont paru, sauf de rares exceptions, en 1922, dans la plupart des revues anglaises et dans quelques revues du continent. En principe, les études d'histoire religieuse ne sont pas mentionnées dans cette section. A. D. M.

— Le Dr Harold Smith s'est assigné la tâche de rassembler et de rapprocher les passages des auteurs ecclésiastiques grecs et latins anténicéens qui ont fait l'exégèse de l'Évangile : *Ante-Nicene Exegesis of the Gospels* (T. I. Londres, SPCK, 1925. viii-351 p. Prix : 7 s. 6). Généralement il traduit littéralement. Il a cru bon cependant de comprimer parfois le texte original ; c'est notamment ce qu'il fait dans le cas de certains développements particulièrement prolixes d'Origène et d'Eusèbe. Le présent volume est un florilège de l'exégèse anténicéenne sur les premiers chapitres de l'Évangile, depuis le prologue de S. Jean jusqu'au témoignage de Jean-Baptiste (Joan. I, 19-34). Le rôle théorique et l'utilité pratique d'un tel recueil n'échapperont à personne. Ajoutons que l'ouvrage débute par une introduction de 130 pages où l'on trouve tous les renseignements désirables sur les commentateurs mis à contribution ainsi que sur les différentes écoles ou sectes auxquelles ils ont appartenu. L. G.

— Le Dr A. Mingana, conservateur des manuscrits à la John Rylands Library de Manchester et lecteur d'arabe à l'université de cette ville, a publié une importante étude sur la diffusion primitive du christianisme dans l'Asie centrale et en Extrême-Orient, *The early Spread of Christianity in Central Asia and the Far East* (*Bulletin of the John Rylands Library*, 1925, t. IX, p. 297-371). Il verse au dossier, entre autres documents, un texte syriaque inédit (Ms. syr. 59 de la Bibl. John Rylands), lequel contient une lettre de Philoxène à Abu 'Afr transcrite en 1909 par le diacre Matti sur un manuscrit de parchemin du xie siècle. Il donne le texte original de cette lettre avec une traduction anglaise. L. G.

— Anicius Manlius Severinus Boethius (475-524), homme d'État et philosophe, le dernier des Romains et le premier des scolastiques, selon l'heureuse expression de Mgr Grabmann, jouit dans tout le moyen âge d'une autorité considérable et exerça sur la philosophie de l'époque une influence extraordinaire. Jusqu'à la fin du xiie siècle, il fut la principale source de l'aristotélisme et on le considéra comme égal, même comme supérieur à Aristote. Il mit d'ailleurs aussi dans

Digitized by Google

la circulation bon nombre d'idées platoniciennes, pythagoriciennes, stoïciennes, augustiniennes. Bref, dit M. De Wulf, Boèce fut le canal qui transmit aux scolastiques les éléments les plus divers que l'on rencontre plus tard, triés par l'éclectisme, dans les synthèses du XIIIe siècle. Sa traduction de l'*Isagoge* de Porphyre fut le manuel de logique du moyen âge. Ses ouvrages sur la mathématique et la musique n'eurent pas un succès moindre, mais l'on vanta surtout le célèbre traité en cinq livres *De Consolatione Philosophiae*, que Boèce, disgracié pour des raisons politiques,écrivit dans sa *custodia* de Pavie. Dès le IXe siècle, on en trouve une version anglo-saxonne et dès le XIe, une version allemande ; viennent ensuite des traductions française, provençale, italienne, espagnole, grecque, voire même hébraïque. Boèce est aujourd'hui bien oublié ! M. Adrien FORTESCUE voulait nous réapprendre à le connaître et à l'aimer. Il prépara à cet effet une nouvelle édition critique, élégante, pratique et abondamment annotée du *De Consolatione*. L'œuvre, inachevée à la mort de l'auteur (11 février 1923), vient d'être complétée et éditée par Georges SMITH (A. M. S. BOETHII, *De Consolatione philosophiae libri quinque*. Londres, Burns Oates et Washbourne, 1925. In-8, XLVIII-223 p. Prix : 12 s. 6 d.). A. Fortescue a pu lui-même établir le texte et rédiger les notes. Le texte est celui de l'édition de Peiper (1871), mais avec les corrections que Engelbrecht a cru devoir y apporter (1902) en se basant sur les collations de mss faites par Peiper, Schepss et lui-même. Les seules variantes indiquées sont celles que présentent les principales éditions antérieures de Vallinus (1656), d'Obbarius (1843) et de Peiper. Les annotations très riches et très intéressantes qui courent au bas des pages, ont principalement pour but de fixer la place qu'occupe Boèce dans la série des philosophes,en indiquant minutieusement les sources utilisées et les influences exercées sur les écrivains postérieurs. Là se termine le travail de l'auteur. Mais à l'aide des matériaux abondants laissés par lui, l'éditeur a pu rédiger la dissertation préliminaire (XI-XLVIII) et les nombreux appendices et tables qui s'étendent de la page 165 à la page 223. Vraiment, rien n'est omis de tout ce qui pouvait intéresser et instruire le lecteur désireux de faire connaissance avec Boèce.

Les appendices sont consacrés à l'examen de la doctrine de Boèce sur la Providence et le Fatum (I), sur l'éternité du monde (II), à la revue des appréciations émises au sujet de Boèce,depuis les jugements de ses contemporains jusqu'au décret de Léon XIII, du 15 décembre 1883, approuvant le culte rendu de temps immémorial dans le diocèse de Pavie à Boèce philosophe et martyr (III), enfin à la bibliographie boéthienne, qu'il s'agisse de la vie, de la religion et de la philosophie de Boèce, de la composition du *De Consolatione*, de ses éditions, de ses versions ou de ses imitations (IV). Des tables des citations dantesques (on sait que le divin poète a fait de fréquents emprunts à notre philosophe), des références scripturaires (aucune ne nous a paru suffisamment établie), des sigles des auteurs cités, des choses importantes, terminent ce précieux travail.

La dissertation préliminaire traite de la vie de Boèce et de sa religion. Le premier chapitre étudie surtout les causes de sa disgrâce

Digitized by Google

et de sa mort, et montre le peu de fondement des accusations portées contre lui. Le second examine à fond la question si discutée du christianisme de Boèce. Il est à noter que la position du problème s'est considérablement modifiée depuis la publication par Usener, en 1877, de l'*Anecdoton Holderi*, où Cassiodore, contemporain de Boèce, lui attribue catégoriquement certains opuscules théologiques, un traité sur la Trinité, un livre contre Nestorius et « capita quaedam dogmatica ». Avant cette publication, l'authenticité de tous les ouvrages théologiques qui nous sont parvenus sous le nom de Boèce restait douteuse, aucun texte n'en faisant mention antérieurement au VIIIe siècle, et son œuvre certaine restait purement philosophique. Aussi, depuis le XVIIIe siècle, plusieurs critiques, comme Arnold, Hand, Obbarius, Nitzsch, Jourdain, ont-ils pu douter ou nier que Boèce fût chrétien. Il n'est plus guère possible de contester aujourd'hui que Boèce ait professé la foi chrétienne au moins à l'époque où il écrivait ses opuscules théologiques. Mais peut-être ne fut-il chrétien que de nom, ou abandonna-t-il le Christ vers la fin de sa vie pour retourner à la philosophie.

Déjà au Xe siècle, Bruno Corbeiensis s'étonnait que le *De Consolatione* ne contînt rien de chrétien et avançât même certaines propositions qui paraissent contraires à la foi catholique. Comment Boèce, à la fin de sa vie, au moment de comparaître devant Dieu, pouvait-il chercher la consolation et la force dans la philosophie au lieu de faire appel à sa foi? Comment a-t-il pu alors écrire un livre où la révélation ne tient aucune place, où aucune doctrine spécifiquement chrétienne n'est mentionnée, où ses préférences vont au contraire au panthéisme et au dualisme, à l'éternité du monde et à la préexistence de l'âme? On n'a pas de peine à montrer que Boèce ne contredit aucun dogme chrétien clairement connu de son temps. Reste donc seulement qu'il écrivit à la fin de sa vie un ouvrage purement philosophique. Rien cependant ne nous oblige à croire que ce fut là sa préparation à la mort. Le cas de Boèce nous paraît assez analogue à celui de S. Augustin composant, quelques semaines après sa conversion, les dialogues philosophiques de Cassiciacum. Comme l'observe Gaston Boissier, ce qu'Augustin voulut tenter alors, Boèce le fit toute sa vie. Les disciplines philosophique et théologique suivent des méthodes absolument différentes : voulant philosopher, Boèce ne pouvait pas faire intervenir la révélation. Or, tout le portait à philosopher, son éducation, ses goûts,les mœurs du temps. Et il n'est pas si extraordinaire qu'il se soit encore livré à ce jeu innocent même à la fin de sa vie et lorsqu'il était déjà sous le coup d'une accusation grave.

Nous le répétons, si l'authenticité de l'*Anecdoton Holderi* n'est pas douteuse, celle de certains opuscules théologiques de Boèce ne l'est pas non plus, et son christianisme ne l'est pas davantage. Nous avons d'ailleurs en sa faveur le témoignage constant d'une tradition séculaire.

É. TOBAC.

— Dans *The Bulletin of the John Rylands Library* (vol. IX, n° 1, Janvier 1925), M. J. RENDEL HARRIS a consacré quelques pages à un sujet assez en faveur à l'heure actuelle : *The sources of Barlaam and*

Digitized by Google

Joasaph. Des comparaisons qu'il établit entre cette pièce et la littérature apparentée, du point de vue des origines, il tire les conclusions suivantes : le même prétendu Jean de Damas porte la responsabilité des Actes de sainte Catherine, du roman de Barlaam et Joasaph et de la section apologétique des actes d'un saint martyr Eustratius, mentionné par le calendrier grec à une date assez rapprochée de celle qui est assignée à sainte Catherine. L'atelier où furent forgées toutes ces légendes est le monastère de saint Saba, près de la Mer morte ; les écrits utilisés (Aristide, Quadratus (?), une collection d'histoires orientales, les discours de saint Grégoire de Nazianze, les instructions d'Agapetus) se trouvaient dans la bibliothèque du couvent susdit ; mais on ne trouve plus actuellement aucun des écrits apologétiques ni à Saint-Saba, ni parmi les livres qui ont été transportés de là à Jérusalem. — Dans une note complémentaire, M. R. Harris fait valoir de nouvelles raisons pour maintenir, à l'encontre des critiques dont elle a été l'objet, son opinion touchant la présence de fragments d'une apologie chrétienne du IIe siècle dans les Actes de sainte Catherine d'Alexandrie. J. LEBON.

— Le Dr A. MINGANA a reproduit en brochure séparée, avec des corrections et additions, l'étude qu'il avait publiée dans *The Bulletin of the John Rylands Library* (vol. IX, Janvier 1925) sur une ancienne version syriaque du texte du Coran : *An ancient syriac Translation of the Kur'an exhibiting new verses and variants* (Manchester, University press, 1925. In-8, 50 p. et fac-similés. Prix : 2 s.). Le métropolite syrien Denys Barsalibi a inséré, dans son traité contre les Mahométans (chap. 25-30), toute une collection de citations du Coran alléguées en syriaque. Le Dr Mingana a reproduit, en superbes fac-similés, ces textes coraniques, d'après un manuscrit écrit vers 1150 et qu'il a apporté lui-même de l'Orient. Les textes y occupent la première colonne, tandis que la seconde est prise par l'œuvre personnelle de Barsalibi. Dans les citations, qu'il a traduites complètement et littéralement, M. Mingana remarque quatre versets qui ne sont point connus par ailleurs, tandis que quatre autres, bien que ne se rencontrant pas dans le texte actuel et officiel du Coran, sont attestés par la tradition comme provenant réellement du Prophète. Le problème de l'origine du texte syriaque est compliqué et difficile : l'auteur ne se risque à proposer une opinion qu'avec une extrême prudence et sous toutes réserves. Il ne croit pas que Barsalibi ait lui-même traduit de l'arabe les passages cités, mais s'il incline à replacer la composition de cette version syriaque entre les années 684 et 704, il laisse ouverte, jusqu'à plus ample informé, la question de la date exacte de son élaboration. L'étude du Dr Mingana, qui se complète par une comparaison de son manuscrit avec un manuscrit semblable de Harvard University, intéressera encore par d'autres renseignements tous ceux qui se consacrent aux recherches touchant le livre sacré de l'Islam.
J. LEBON.

— *Saint Radegund, Patroness of Jesus College Cambridge* (Cambridge, Bowes and Bowes, 1925. 88 p. Prix : 3 s. 6), petit livre composé par M. F. BRITTAIN, M. A., dans le dessein de raviver le souvenir de sainte

Digitized by Google

Radegonde principalement à Cambridge, où elle est la patronne d'un collège, est agréable à lire. Cependant l'auteur ne paraît pas très expérimenté en matière de recherches historiques. Il cite, il est vrai, de temps en temps Venance Fortunat, Grégoire de Tours et Baudonivia ; mais généralement il s'appuie sur des auteurs français modernes, dont il reproduit religieusement en notes les plus beaux passages, en sorte que le livre a plutôt l'air d'un panégyrique que d'une biographie critique. A la bibliographie de la fin du volume, on trouve indiqués deux ouvrages de M. Aigrain. Dans le corps de son opuscule, M. Brittain ne nous permet pas de reconnaître auquel de ces deux ouvrages sont empruntées les citations qu'il en fait. Il se réfère aussi plusieurs fois au *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*. Pourquoi ne pas indiquer les titres des articles qu'il cite et les noms de leurs auteurs (E. Renoir, Dom H. Dumaine), puisque les articles en question sont signés ? De plus, ce dictionnaire est numéroté non par pages, mais par colonnes. La seconde partie du livre est la meilleure. Elle est consacrée au culte de sainte Radegonde en France et à l'étranger. Les pages sur le culte de la sainte en Angleterre seront lues avec un intérêt spécial. L. G.

— L'Irlandais S. Ciaran fonda, vers 545, sur la rive gauche du Shannon (King's County), le monastère de Clonmacnois, qui devint l'un des principaux centres intellectuels de l'Irlande, avant l'ère des invasions danoises. Ce qui reste des églises de Clonmacnois, de ses tours rondes, de ses grandes croix de pierre et des pierres tombales de son cimetière offre un grand intérêt archéologique (Voir l'art. *Clonmacnois* dans le *Dict. d'archéol. chrét. et de liturgie* de F. Cabrol et H. Leclercq). Dans *The Latin and Irish Lives of Ciaran* (Londres, SPCK, 1925, 190 p. Prix : 10 s.), le Professeur R. A. Stewart Macalister nous donne la traduction anglaise de quatre Vies anciennes de S. Ciaran, trois latines et une gaélique. Il a, de plus, reproduit le texte de la seconde des Vies latines. L'introduction et les notes décèlent un critique et un archéologue exercés. L. G.

— A propos d'une strophe de l'*Altus prosator*, hymne attribué à S. Columba, abbé d'Iona († 597) (Éd. Bernard et Atkinson, *Irish Liber Hymnorum*, t. I, p. 66-83), le professeur W. M. Lindsay émet quelques remarques sur la langue hispérique de cette pièce qu'il rapproche de la langue de S. Aldhelm et celle d'Aethicus Ister. Ce dernier, selon lui, pourrait bien être d'origine irlandaise (*Columba's Altus and the Abstrusa Glossary*, dans le *Classical Quarterly*, 1923, t. XVII, p. 197-199). L. G.

— M. J. S. Fletcher a donné, il y a quelques mois, une lecture sur *The Life and Work of St Wilfrid of Ripon*. Critiqué, dans *Theology* (1925, t. XI, p. 119), par M. C. B. Moss, qui l'accuse d'avoir dénaturé les faits en présentant les résultats obtenus par Wilfrid au synode de Whitby (664) comme impliquant l'acceptation par le saint de la suprématie du siège de Pierre, M. Fletcher réplique (*The real Question at the Synod of Whitby*, même revue, p. 230-231) qu'en émettant cette opinion il est en plein accord avec d'éminents historiens modernes,

Digitized by Google

avec Hunt, Gwatkin, Bright, Creighton et Lightfoot. Mais, au lieu de se référer à ces modernes, que ne renvoie-t-il directement son contradicteur à l'unique source qui importe et qui est tout à fait propre à dirimer le débat en sa faveur, à Bède, qui met les paroles suivantes dans la bouche de Wilfrid : « *Et si sanctus erat ac potens virtutibus ille Columba vester, immo et noster, si Christi erat, num praeferri potuit beatissimo apostolorum principi, cui Dominus ait : Tu es Petrus, etc.* »? L. G.

— M. J. F. Mountford dresse, d'après les glossaires en usage au moyen âge, des listes de noms de mois dans les différentes langues anciennes, en hébreu, en syriaque, en cappadocien, dans les idiomes parlés en Égypte, en Étrurie, par les Athéniens, les Macédoniens, les Bithyniens, les Périnthiens, les Byzantins et les Grecs. Après quoi il édite (p. 114-116) un petit traité *De temporum ratione* tiré d'un manuscrit lyonnais du viiie siècle, maintenant conservé à la Vallicellane de Rome (E. 26, fol. 136^v-137^v). L'éditeur montre que ce traité, en marge duquel un scribe a écrit : *Libellus Bedae de anno*, mais qui ne figure pas dans les éditions des œuvres du Vénérable Bède, ne peut pas lui être attribué : *De mensium nominibus* (*Journal of Hellenic Studies*, 1923, t. XLIII, p. 102-116). L. G.

— M. M. L. W. Laister, M. A., lecteur d'histoire ancienne à l'université de Londres, présente quelques remarques sur les rapports de dépendance qui existent entre les différents commentateurs de Martianus Capella, Dunchad, Jean Scot et Remi d'Auxerre : *Martianus Capella and his ninth Century Commentators* (*Bulletin of the John Rylands Library*, 1925, t. XI, p. 130-138). L. G.

— L'ouvrage de Mrs Alice Stopford Green, *History of the Irish State to* 1014 (Londres, Macmillan, 1925. ix-437 p. Prix : 12 s. 6) renferme d'excellents chapitres sur l'état politique et social de l'Irlande pendant le haut moyen âge, surtout sur l'organisation judiciaire et l'ancien droit du pays, lesquels présentent une grande originalité. Mais, dans cette revue, nous devons spécialement accorder notre attention à ce qui concerne l'histoire ecclésiastique. L'auteur consacre une bonne partie du livre à l'étude de l'Église primitive d'Irlande, aux travaux de S. Patrice, aux monastères et au savoir qui y était en honneur et qui fit leur renom. Mrs Green est parfaitement informée, et les diverses parties d'un sujet fort complexe sont bien équilibrées. Nous souhaitons à ce livre une vaste diffusion. L. G.

— Dans l'étude du Dr H. H. E. Craster, *Some Anglo-Saxon Records of the See of Durham* (*Archaeologia Aeliana*, 4e série, t. I, 1925. Extrait. 10 p.), nous relevons d'intéressants détails sur l'usage de copier les actes de manumission dans un évangéliaire aux xe et xie siècles. Le Dr Craster identifie un certain maître Aelfred, mentionné dans le second des documents étudiés par lui, avec le bisaïeul d'Ailred, abbé de Rievaulx († 1167). L. G.

— Le moine Marc, né en Irlande, composa la *Visio Tungdali* à Ratisbonne en 1149. Prenant pour base de ses investigations l'édition

Digitized by Google

de la *Visio* publiée à Erlangen en 1882 par Albrecht Wagner, le Dr H. J. LAWLOR s'est appliqué à rechercher à quelles versions de la Bible appartenaient les textes scripturaires cités ou paraphrasés par le moine Marc : *The Biblical Text in Tundal's Vision* (*Proceedings of the Royal Irish Academy*, 1924, t. XXXVI, sect. C. N° 19, p. 351-375). Il en arrive à constater que Marc cite les Évangiles et l'Apocalypse d'après une vieille version latine, et de même l'Épître de S. Jacques et la *Prima Petri*. Il semble qu'il se soit servi d'un texte mélangé des Épîtres de S. Paul. Quant aux psaumes, — le seul livre de l'Ancien Testament sur lequel il soit possible d'arriver ici à une conclusion ferme,— il les apprit dans un texte de la Vulgate mélangé de restes de l'ancienne version. L. G

— Les phénomènes psychologiques qui accompagnèrent la conversion du fils de Bernardone d'Assise sont étudiés avec ingéniosité par M. G. J. INGILS, auteur de l'article suivant : *The Conversion of St Francis of Assisi* (*Theology*, 1925, t. XI, p. 214-223). L. G.

— Le *Tablet* du 6 juin 1925 (t. CXLV, p. 736-737) a publié un article du Dr W. H. GRATTAN FLOOD sur *The Corpus Christi Dance in Seville Cathedral*. Il s'agit de la danse célèbre exécutée pendant la bénédiction du Saint-Sacrement le jour de la solennité du Saint-Sacrement, non pas comme on l'a dit devant l'autel majeur de la cathédrale, mais devant un autel érigé pour la circonstance près du portail oriental. L'auteur mentionne les danses similaires exécutées, l'une le jeudi-saint, les petits danseurs étant habillés en rouge et blanc, l'autre à la fête de l'Immaculée-Conception, les danseurs étant vêtus de bleu. Quant à la première danse, elle remonterait à l'institution de la fête du Saint-Sacrement à Séville, en 1264. Cette danse était exécutée primitivement par six enfants (los seises). Le nombre des danseurs a été ensuite porté à huit et même à dix. M. Grattan Flood fait erreur quand il écrit que la mélodie de la musique qui accompagne la danse n'a été publié que par John Fallon. Les pages 243-244 du tome XV de la RHE (1914) pourront modifier ses idées sur ce point et sur quelques autres. L. G.

— *The Literary Work of a Benedictine Monk at Leominster in the Thirteenth Century*, contribution de M. F. MADAN au *Bodleian Quarterly Record* (1924, t. IV, p. 168-170), contient la liste des livres transcrits par le scribe W... de Wycombe pendant les quatre années qu'il passa à Leominster, *cella* de l'abbaye de Reading située dans le Herefordshire. Cette liste, qui fut dressée dans la seconde moitié du XIIIe siècle, se trouve au fol. 98v-99r du Ms. Bodl. 125 (S. C. 1988). Elle renferme les titres des livres liturgiques suivants : 1° *Librum ad opus precentoris scilicet troparium et processionale simul* ; 2° *Librum ad missam de sancta Maria* ; 3° *Compotum optimum cum quodam tractatu de musica* : ; 4° *Compotum versificatum* ; 5° *Librum diurnalem* ; 6° *Psalterium in laude crucis cum quibusdam orationibus de cruce et beata virgine* ; 7° *Notam cantus* ; 8° *Duas rotulas, unam continentem triplices cantus organi numero, aliam continentem duplices cantus numero.* L. G.

Digitized by Google

— M. G. K. Chesterton ayant prétendu que S. Thomas d'Aquin n'avait pas condamné la danse dans l'*Expositio in Isaiam III* (*Opera*, Parme, 1863, t. XIV, p. 445) comme la condamnèrent les puritains d'Écosse et d'Angleterre quelques siècles plus tard, M. G. G. Coulton, toujours avide de controverse, s'évertue à montrer que G. K. Chesterton a mal lu S. Thomas. Le grand théologien tient la danse pour mauvaise et défendue sauf dans quatre cas bien définis. Et de S. Thomas M. Coulton rapproche son maître, Albert le Grand (*In libr. IV Sent. Dist.* 16), S. Antonin de Florence, S. Bernardin de Sienne, d'autres encore, mais surtout le dominicain Guillaume Pépin qui, au début du XVIe siècle, s'éleva véhémentement contre la danse qu'il autorisa cependant sous cinq conditions. Les pages de M. Coulton, intitulées *Mediaeval Dance*, ont paru dans la *Review of the Churches* (Nouv. série, t. II, 1925, p. 451-462). La discussion avait commencé par un échange de lettres dans la *Cambridge Review*. M. Chesterton a reproduit cette correspondance dans un livre récent, *The Superstitions of the Sceptic* (Londres, 1925, p. 21-50). «Diabolus est choreizancium et danciarum inventor », a dit Étienne de Bourbon. L. G.

— Edmund Bishop devint acquéreur en 1871 d'un Pontifical manuscrit en parchemin, écriture gothique du XIVe siècle et enluminures. Ce manuscrit appartient maintenant à la bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Downside à laquelle l'a légué son ancien propriétaire. Ce pontifical, qui doit être identifié avec le *Lugdunensis ecclesiae pontificale* dont parle Martène (*De antiq. Eccl. ritibus*, édit.d'Anvers-Venise, 1763, t. I, p. XXI), fut originairement écrit pour l'Église de Lyon, au XIVe siècle, mais il devint ensuite la propriété de l'Église de Tarentaise. La *Downside Review* publie une note rédigée par E. Bishop lui-même sur ce pontifical : *A Lyons-Tarentaise Ms. Pontifical* (1925, t. XLIV, p. 135-142). L. G.

— « *Validiora sunt exempla quam verba et plus est opere docere quam voce* » (Migne, PL, LIV, 435). Partant de ce principe énoncé par S. Léon, par S. Grégoire le Grand et par bien d'autres moralistes chrétiens, les prédicateurs du moyen âge et ceux qui s'appliquèrent à collectionner des matériaux pour eux ont exploité à satiété le genre parénétique qui consistait à instruire par l'anecdote pieuse. Dans une thèse intitulée : *Studies in the use of Exempla* (Londres, University Press, 1923. 130 p.), Miss Margaret D. Howie commence par retracer la plus ancienne histoire de l'*exemplum*, qu'on peut dire contemporain de l'humanité. Ayant montré l'usage qu'en ont fait les Pères latins, notamment S. Grégoire, et les collectionneurs du moyen âge, elle étudie l'*exemplum* dans la littérature du moyen haut allemand. La seconde partie de la thèse est consacrée à l'étude comparative des différentes versions, tant latines que vulgaires, de la légende de la Vierge qui se substitue à un chevalier dans un tournoi, légende qui se rencontre déjà à l'état embryonnaire chez Walter Map (*De nugis curialium*, I, xx). Le livre se termine par quatre pages de bibliographie. L. G.

— Le volume distribué, cette année, par la *Henry Bradshaw Society*

Digitized by Google

à ses souscripteurs est un recueil de litanies irlandaises, *Irish Litanies* (Londres, 1925. 62e volume de la collection. XXIX-140 p.). Ces treize anciennes litanies en langue irlandaise, tirées de sept manuscrits différents, sont éditées et traduites par un savant dont l'éloge n'est plus à faire, le Rev. CHARLES PLUMMER, de Corpus Christi College, Oxford. L. G.

— *An Anthology of Medieval Latin*, recueil de 45 pièces habilement compilé par M. STEPHEN GASLEE, *Fellow* de Magdalene College de Cambridge et bibliothécaire-archiviste du Foreign Office (Londres, Macmillan, 1925. XII-139 pages. Prix : 7 s. 6), donne plus que son titre ne promet, puisque les premières pages reproduisent quelques graffites de Pompéi et les dernières une lettre adressée, le 30 juillet 1916, au Cardinal Gasquet par l'abbé d'Einsiedeln en faveur de la Maison Benzinger, qui, à la suite d'une imprudence, s'était vu refuser par les consuls d'Angleterre les permis d'exportation sans lesquels le transit de ses marchandises à travers les pays alliés était impossible. Notons, en passant, que M.Gaslee a eu tort de germaniser le nom dudit abbé (p. 133) : il ne s'appelait pas *Bossach*, mais *Bossard*. Grâce à la variété des morceaux choisis, l'anthologie donne une idée assez juste des divers aspects de la vie médiévale, surtout cléricale. Les facéties voisinent avec les poésies liturgiques, les passages d'auteurs ecclésiastiques avec les pièces de chancellerie ; les poèmes d'amour et les satires des Goliards sont suivis d'extraits de sermons d'Olivier Maillard et de Michel Menot ou bien d'anecdotes tirées de Poggio, Bebel, Melander ou des *Epistolae obscurorum virorum*. Chaque extrait est précédé d'une introduction courte, mais pertinente et sagace, comme l'est aussi la préface du recueil. L'exécution typographique est une œuvre de goût qui plaira aux délicats. L. G.

— En donnant une liste d'un certain nombre de manuscrits conservés à la Bibliothèque Bodléienne dont on peut indiquer avec certitude la provenance, M. H. H. E. C[RASTER] pose les premiers jalons d'une étude sur les *scriptoria* monastiques d'Angleterre. Il donne la date de chaque manuscrit, le nom du scribe quand il est connu et le numéro d'ordre du *Summary Catalogue of Western Manuscripts* de la Bodléienne : *English Monastic Scriptoria* (*Bodleian Quarterly Record*, 1924, t. IV, p. 137-138). L. G.

— A l'occasion du retour aux Franciscains irlandais du collège Saint-Antoine de Louvain, qui fut fondé, au début du XVIIe siècle, pour former des missionnaires destinés à l'Irlande, le P. BRENDAN JENNIGS, O.F. M., rappelle les services rendus à la science historique et à l'hagiographie irlandaise par les religieux qui rendirent ce collège célèbre au XVIIe siècle, Hugh Ward († 1635), Michael O'Clery, simple frère convers et l'un des Quatre Maîtres, Patrick Fleming († 1631), John Colgan († 1658) : *The Return of the Irish Franciscans to Louvain* (*Studies*, 1925, t. XIV, p. 451-458). Des maîtres et des étudiants de Saint-Antoine essaimèrent dans les autres collèges irlandais de Saint-Isidore à Rome et de Prague, fondés, le premier en 1625, le second en 1629. Les archives de Saint-Antoine renfermaient une riche

Digitized by Google

collection de manuscrits irlandais, qui sont maintenant conservés au couvent franciscain de Merchant's Quay à Dublin. L. G.

— Deux terribles calamités désolèrent la ville de Londres dans le troisième quart du XVIIe siècle, la grande épidémie de peste de 1665 et le grand incendie qui, l'année suivante, réduisit en ruines la presque totalité de la ville sur la rive gauche de la Tamise. Un écrivain qui s'est acquis une indiscutable autorité comme historien de la ville de Londres, M. WALTER GEORGE BELL, a consacré deux ouvrages remarquables à ces événements. *The great Fire of London in* 1666, publié en 1920, a été réimprimé dès 1920. On vient d'en donner une édition populaire (Londres, John Lane, 1923, XIV-387 p. Prix : 10 s. 6). Le même auteur a publié en 1924 chez le même éditeur *The great Plague in London in* 1665 (XII-374 p. Prix : 27 s.). Ces deux ouvrages sont basés sur une information de première main (récits du temps, pièces d'archives, etc.), et ils sont abondamment pourvus de plans, de reproductions d'estampes et autres images anciennes. L. G.

— On sait que, parmi tous les comtés d'Angleterre, celui de Lancaster s'est toujours très particulièrement distingué pour son attachement à la foi catholique. Dans un livre dont la documentation a été recueillie sur place et qui se recommande par le caractère vivant des récits, *Old Catholic Lancashire* (Londres, Burns, Oates et Washbourne, 1925. XVI-192 p. Prix : 5 s.), Dom F. O. BLUNDELL, O.S.B., retrace les efforts et l'héroïque activité déployés par le clergé tant régulier que séculier et par les laïques pour sauvegarder la religion catholique dans cette région. Il décrit aussi l'exercice du culte pendant les temps de persécution sur divers points du Lancashire, à Birchley, Towneley Hall, Burnley, Little Crosby, Liverpool, Gillmoss, Woolton, Broughton, Lytham, Brindle, Claughton et Pleasington. L'ouvrage est copieusement illustré ; mais la présentation littéraire laisse quelque peu à désirer. L. G.

— Le livret n° 64 publié par l'*Historical Association* en octobre 1925 a pour titre *The Scottish Parliament*. Il est l'œuvre de l'historiographe royal d'Écosse, le Dr ROBERT S. RAIT (16 pages). L. G.

— M. E. W. LYNAM donne un aperçu de l'histoire des caractères d'imprimerie irlandais de 1571 à 1923 avec 21 fac-similés de textes ainsi imprimés (*The Irish Character in Print*, dans *The Library* (1924, t. IV, p. 286-325). La plus ancienne presse imprimant avec des caractères gaéliques fut établie à Dublin en 1571 par ordre d'Élisabeth, reine d'Angleterre. Une presse du même genre fut installée à Anvers par les exilés irlandais vers 1611. Elle fut transférée en 1616 au collège franciscain de Saint-Antoine à Louvain. En 1676 une autre presse gaélique fut établie à Rome pour les besoins de la Congrégation de la Propagande. L. G.

— Après Dom H. Quentin (*Analecta Bollandiana*, 1924, t. XLIII, p. 387-406), Dom G. Godu (*La Vie et les Arts liturgiques*, Juin 1925, p. 399-361) et d'autres, le P. H. THURSTON montre les imperfections de la *prima post typicam editio* du Martyrologe romain, publiée en

Digitized by Google

1922, et, à propos de la publication du *Biographical Dictionary of Saints* de Mgr Holweck (St Louis et Londres, 1924), il ajoute de judicieuses remarques sur les difficultés que rencontrent les travailleurs modernes qui cherchent à faire la part de l'histoire et celle de la légende dans le domaine broussailleux de l'hagiographie : *Facts and Legends in Hagiography* (*Studies*, 1925, t. XIV, p. 389-402). L. G.

— Le *Bulletin of the Institute of historical Research* publie les résultats de l'enquête entreprise sous les auspices du comité de coopération intellectuelle de la Société des Nations et actuellement en cours d'exécution sur les conditions d'accès aux archives des différents états faisant ou non partie de la Société des Nations. Le *Bulletin* donne (t. III, n° 7, 1925, p. 1-12) les résultats de l'enquête sur les archives de l'Autriche et de la Pologne. L. G.

— M. Gordon Home édite une collection de guides des plus importantes églises d'Angleterre (*Cathedrals, Abbeys and famous Churches*. Londres. Dent. In-16. Chaque livre compte environ 200 p. avec ill. Prix : 2 s. 6). Plusieurs volumes ont paru en 1925 ; ils sont écrits par divers collaborateurs : B. Home, E. Foord, C. Hfadlam, G. Home, et concernent les églises de Westminster, Manchester, Liverpool, Hereford, Oxford, Winchester, Salisbury, Gloucester, etc. Un plan identique a été adopté pour la série. Après avoir donné, en une rapide introduction, quelques éclaircissements sur les origines de la cité, l'auteur aborde la description archéologique des monuments, insistant sur les parties architecturales et sculpturales importantes. L'étude est émaillée de notes biographiques sur les architectes, les artistes, les restaurateurs des édifices, également sur les bienfaiteurs, les personnages enterrés dans les églises. Des détails sur les événements historiques qui s'y sont déroulés ne sont pas omis. Les caractères propres de chaque monument sont dégagés avec soin. L'illustration est abondante et bien choisie ; chaque volume se termine par d'excellentes tables synchroniques et alphabétiques.

J. Lavalleye.

— La compagnie de chemins de fer du Great Western a publié un admirable guide des anciennes abbayes de son réseau, *Abbeys* (Londres, Great Western, Paddington Station, 1925. x-154 pages. Prix : 5 s.), qui contient une centaine de belles illustrations, des plans, sept planches en couleur et une carte coloriée de la partie du pays où se trouvent lesdites abbayes. Nombre de monastères renommés s'élevaient autrefois sur le territoire du Great Western. Rappelons Glastonbury, Malmesbury, Sherborn, Reading, Tintern. Leurs ruines attirent, chaque été, de nombreux touristes et quelques archéologues. M.M.R. James, prévôt d'Eton College, a rédigé le texte du livre avec la conscience et le talent qu'on pouvait attendre de lui. Dans une dizaine de pages formant introduction, le Dr A. Hamilton Thompson, professeur d'histoire du moyen âge à l'université de Leeds, a bien résumé l'histoire du développement des ordres monastiques en Grande Bretagne. L. G.

Digitized by Google

—Plusieurs des mémoires lus à la *Bibliographical Society* et publiés dans *The Library*, organe de cette société, sont à signaler ici : 1° Celui de M. P. S. ALLEN, lu le 17 décembre 1923, a pour titre : *Early Documents connected with the Library of Merton College* (*Library*, 1924, t. IV, p. 249-276) ; 2° *The Building up of the British Museum Collection of Incunabula*, lu le 20 octobre 1924, par M. ALFRED W. POLLARD (1924, t. V, p. 193-214) ; 3° *The lost Literature of Medieval England*, lu le 15 décembre 1924, par M. R. W. CHAMBERS (1925, t. V, p. 293-321). L. G.

— La commission des monuments et constructions historiques de Grande Bretagne,dont le but est de dresser des inventaires des richesses artistiques et archéologiques, mobilières ou immobilières, sacrées et profanes du pays, se subdivise en quatre branches : 1° Monuments et constructions du Pays de Galles et du Comté de Monmouth ; Cinq volumes publiés : I. Montgomery (1911), II. Flint (1912), III. Radnor (1913), IV. Denbigh (1914), V. Merioneth (1921) (Voir RHE, t. XVIII, 1922, p. 594-595) ; 2° Monuments et constructions d'Écosse ; huit volumes publiés : I. Comté de Berwick (1909), II. Sutherland (1911), III. Caithness (1911), IV. Wigtown (1912), V. Kircudbright (1914), VI. Berwick, revision de la première édition (1915), VII. Dunfries (1920), VIII. East Lothian (1924) ; 3° Monuments d'Angleterre ; sept volumes publiés : t. I, Hertfordshire (1910), t. II et III, Buckinghamshire (1912, 1913), t. IV-VII, Essex (1916-1923) ; 4° Inventaire des monuments historiques de Londres : t. I, *Westminster Abbey* (Londres, His Majesty's Stationery, 1924. xvii-142 p. Très nombreuses illustrations et plan. Prix : £. 1.). La *Royal Commission on the Ancient and Historical Monuments and Constructions of England* a publié,en novembre 1925, son neuvième rapport (*Palimentary Paper* Cmd. 2537. Prix : 3 s.) sur 259 monuments de l'Ouest de Londres, à l'exception de Westminster Abbey. L. G.

— La *Catholic Record Society*, qui édite depuis 1904 des documents pouvant servir à l'histoire du catholicisme en Angleterre et dans le pays de Galles depuis la Réforme, a publié en 1925 son 25e volume. Le t. XXIV, qui porte la date de 1922 au-bas de la page du titre et celle de 1923 sur le dos de la reliure, comprenait des documents concernant les religieuses de l'ordre de S. François de 1619 à 1821 et les Frères Mineurs de 1618 à 1761. Le t. XXV est un recueil de *Dominicana*.On y trouve : 1° 82 lettres ou autres pièces de Philippe Howard, en religion Frère Thomas O. P., plus tard cardinal Norfolk (1645-1694), édités par le V. Rev. BEDE JARRETT, O. P. (p. 1-97 et 258-279) ; 2° Une série de 16 pièces relatives aux dominicains anglais éditées par le V. Rev. ROBERT BRACEY,O. P. (p. 25-136) ; 3° Une autre série de documents éditée par le V. Rev. BEDE JARRETT, O. P. (p.137-175) ; 4° des documents concernant les religieuses du second ordre édités par la Prieure de la communauté de Carisbrooke (Ile de Wight) (p. 176-241) ; 5° une lettre de Robert Fisher à Christopher Bagshawe, de 1597 ou 1598, sur le P. William Lister,O. P., éditée par le V. Rev. BEDE JARRETT,O. P. (p. 242-245) ; 6° un registre de baptêmes et d'admission dans la confraternité du rosaire,tenu par le P. James Dominic

Digitized by Google

Darbyshire, O. P., rédigé en flamand (1728-1755), édité par le V. Rev. BEDE JARRETT (p. 247-252) ; 7° le registre d'Aston-Flamville (Leicestershire), de 1759 à 1767, édité par le Rev. EDWIN HENSON (p. 253-256) ; 8° une liste des baptêmes administrés à Carshalton (Surrey) de 1798 à 1799, tenue par le P. John Ambrose Woods, O. P. (p. 257).

La *Catholic Record Society* compte actuellement 337 membres. Ses volumes, imprimés avec luxe sur très bon papier, peuvent rendre jalouses tant d'autres sociétés savantes qui végètent. L. G.

— Dans son dix-neuvième rapport annuel (1er juillet 1924- 30 juin 1925), l'*Historical Association* donne la liste des lectures faites dans les divers groupements de l'Association pendant cet espace de temps. Nous allons indiquer celles dont les sujets se rapportent à l'étude ou à l'enseignement de l'histoire ecclésiastique : à Bristol, *Gloucester Cathedral*, par le Professeur A. HAMILTON THOMPSON ; à Burton-on-Trent, *Joan of Arc* (Sir REGINALD HARDY) ; à Bury (Lancs), *Erasmus* (Rev. M. E. BAYLIS) ; à Cantorbéry, *The Russian Orthodox Church*, 1917-1924 (V. Rev. G. K. A. BELL, doyen de Cantorbéry) ; à Chester, *Giraldus Cambrensis* (Prof. LLOYD, de l'Université de Galles) ; dans le Cornwall, *The Coming of the Friars Minor* (Dr FRERE, évêque de Truro) ; à Coventry, *Mediaeval Friars in England* (A. G. LITTLE), *Mediaeval Wills* (Dr SKEEL) ; à Darlington, *A Mediaeval Bishop and his Household* (Professeur A. HAMILTON THOMPSON) ; à Durham, *The Mediaeval Cathedral and the Mediaeval Mind* (Miss PYBUS) ; *Gibbon* (Professeur BLACK) ; à Exeter, *Athelstan* (J. J. ALEXANDER) ; à Huddersfield, *Place Names and History* (Professeur MAWER), *Life in a Mediaeval Monastery* (Professeur A. HAMILTON THOMPSON) ; dans le West Kent, *Some Sidelights on the Causes of the Reformation* (Rev. E. H. RYCROFT), *The Care and Study of Parish Records* (GUY EWING) ; à Leicester, *Saint Joan* (F. W. BUCKLER) ; à Lincoln, *Barndney Abbey* (T. E. CROWDER), *The Provenance of the Lincoln Magna Carta* (F. W. BROOKS) ; à la section de Londres (Nord), *The Civilisation of the Middle Ages* (G. G. COULTON) ; à Manchester, *Voltaire as an Historian* (Professeur BLACK) ; à la section des comtés du Nord-Est, *Mediaeval Sculpture* (J. M. W. REID), *Symbolism in Art in the Middle Ages* (Miss H. J. PYBUS) ; à Plymouth, *Joan of Arc* (Miss G. JONES), *Erasmus and the New Learning* (Rev. L. ELLIOTT), *The Relations of Cornwall and Devon*. A. D. 900-1800, *based on original research* (C. G. HENDERON) ; à Reading, *The Vikings* (Professeur ALLEN MAWER) ; à Sheffield, *The Recent Excavations at Beauchief Abbey* (W. H. ELGAR), *Mediaeval Ghost Stories* (Prof. HAMILTON THOMPSON) ; à Southampton, *The Concept and Teaching of History* (Professeur A. A. COCK), *Saint Joan* (V. T. HARLOW) ; dans le N. du Staffordshire, *Schools of the Early Middle Ages* (Miss M. DEANESLY) ; à Stockton, *Ancient Stone Crosses* (ALLAN) ; à Torquay, *St Thomas of Canterbury* (E. C. BUTLAN), *The English Miracle Play* (Miss F. M. PUGH).

L. G.

— Le fascicule A du *Subject Index to Periodicals* (1922) comprenant la théologie, la philosophie et le folk-lore (Londres, Library Association, 51, Great Russell Street W. C. 1. In-fol. de 82 colonnes), paru en 1925,

Digitized by Google

annonce que trois nouveaux périodiques ont été dépouillés par les bibliographes de l'Association. Ces périodiques sont l'*Archiv für Religionswissenschaft* (depuis 1915), la *Revue d'histoire des religions* (depuis 1920), la *Revue d'histoire ecclésiastique* (depuis 1921). Prix du fascicule : 6 sh. net. L. G.

—L'*Irish Ecclesiastical Record* a publié un grand nombre d'articles sur l'histoire ecclésiastique et spécialement sur celle d'Irlande dans les 80 volumes parus de 1865 à 1922. M. Thomas D. Shaw vient de compiler la table de ces 80 volumes (117 pages ; en vente à Londres chez Burns, Oates et Washbourne, 1925). L. G.

— Il faut signaler aux lecteurs de cette revue l'Annuaire qui porte pour titre *The Year-Book of the Scientific and Learned Societies of Great-Brittain and Ireland, a Record of the Work done in Science, Literature and Art during the Session* 1923-1924 (Londres, Charles Griffin, 1924), 45e année. La treizième section comprend les sociétés d'archéologie et la onzième les sociétés littéraires et historiques. Je ne m'explique pas que la *Catholic Record Society*, qui est une des plus actives sociétés historiques de Grande-Bretagne, ne soit pas mentionnée dans cet annuaire. L. G.

— Une nouvelle revue trimestrielle de philologie anglaise, la *Review of English Studies*, vient de se fonder. Son directeur est R. B. Mc Kerrow, Litt. D. Publiée par Sidgwick et Jackson (3, Adam street, Adelphi, Londres W. C. 2), elle se vend 2 shillings le numéro. L'abonnement annuel pour l'étranger comme pour les Iles Britanniques coûte 10 sh. 6. Signalons, dans le premier fascicule, paru en janvier 1925, les deux articles suivants : 1° *Recent Research upon the Ancren Riwle*, par le Professeur R. W. Chambers (p. 4-23) ; 2° *Shakespeare and Sir Thomas More*, par le Professeur L. L. Schueckling (p. 40-59). L. G.

— En vertu d'une loi récente, la bibliothèque des Avocats d'Édimbourg, riche en volumes rares et en manuscrits importants pour l'histoire d'Écosse, est devenue, le 26 octobre 1925, la *National Library of Scotland*. Fondée en 1689 par Sir George Mackenzie, elle possède actuellement 750.000 ouvrages imprimés, non compris les cartes et la musique. L. G.

— Un collaborateur anonyme de l'*Irish Rosary* (1925, t. XXIX, p. 790-794) montre, dans un article intitulé *Have we any Scholars?*, ce qu'il reste à faire en Irlande pour former des historiens et des philologues catholiques capables d'entreprendre des recherches semblables à celles qu'ont entreprises les savants protestants et de les mener à bonne fin. L. G.

— Sur certains aspects de la pensée philosophique et théologique de feu Friedrich von Hügel († 27 janvier 1925), dont le décès a été annoncé ici en avril (p. 360), sur son rôle dans la crise moderniste et ses rapports avec George Tyrrell,on lira avec intérêt les pages données à l'*Hibbert Journal* par Miss M. D. Petre, intitulées *Friedrich von Hügel, personal Thoughts and Reminiscences* (1925, t. XXIV, p. 77-87). L. G.

Digitized by Google

— *Nominations.* — En octobre 1924, M. P. S. ALLEN, l'éditeur bien connu de la correspondance d'Érasme, a été élu président de Corpus Christi College d'Oxford.

En septembre 1924, M. HENRY BEAUCHAMP WALTERS a été nommé conservateur des antiquités grecques et romaines du British Museum, en remplacement de M. A. H. Smith, et le Dr LIONEL GILES, conservateur assistant des imprimés et manuscrits orientaux du British Museum. L. G.

— *Décès.* — Le 20 août 1925 le Dr HERBERT EDWARD RYLE, doyen de Westminster Abbey. Né le 25 mai 1856, il fut successivement évêque d'Exeter et de Winchester. En 1910, il succéda au Dr Armitage Robinson comme doyen de Westminster. Il s'est principalement occupé de l'étude du Nouveau Testament, sujet sur lequel il a beaucoup écrit. Notons, par ailleurs : *Philo and Holy Scripture* (1895), *On Holy Scripture and Criticism* (1904), *Remember the Days of Old*, sermon donné à Westminster Abbey aux membres du congrès international d'histoire (6 avril 1913).

Le 6 octobre 1925, le Dr ISRAEL ABRAHAMS, *reader* en littérature talmudique et rabbinique à l'université de Cambridge, depuis 1902. Il était âgé de 86 ans. Il fut nommé curateur de la section des littératures orientales à la bibliothèque de l'Université de Cambridge, en 1906. Élu président de la *Theological Society*, de l'Université de Glasgow, en 1907, il fut, à deux reprises, président de la *Society of historical Theology* d'Oxford, et aussi président de la *Jewish historical Society* d'Angleterre. De 1889 à 1908, il partagea avec M. Claude Montefiore, la direction de la *Jewish Quarterly Review*. Parmi les nombreux ouvrages sortis de sa plume, signalons : *Chapters on Jewish Literature* (1899), *Short History of Jewish Literature* (1906), *Studies in Pharisaism* (2 vol., 1917-1924).

Le 26 octobre, le Dr ERNEST GEORGE HARDY, principal de Jesus College (Oxford) depuis janvier 1921. Il était âgé de 73 ans. Il a publié diverses études dans l'*English Historical Review*, le *Journal of Philology*, le *Journal of Roman Studies*, et en outre : *Christianity and the Roman Government, a Study in Imperial Administration* (1894), *Jesus College* (1899).

Le 27 novembre, le Rev. H. F. WESTLAKE, chanoine et custode de Westminster Abbey, à l'âge de 46 ans. Son *History of Westminster Abbey*, publiée en 1924, est un ouvrage fort remarquable.

Le 13 décembre, le Dr EDWIN HUBERT BURTON, chanoine de la cathédrale de Westminster, à Londres. Il était né en 1870. Il devint président de St Edmund's College, Old Hall, en 1916. En 1918, il dut donner sa démission pour raison de santé. Le chanoine Burton était un historien scrupuleux. Son principal ouvrage est *The Life and Times of Bishop Challoner* (1909). Il était membre de la *Royal Historical Society* et de la *Catholic Record Society*. Il fut nommé, en 1919, archiviste du diocèse de Westminster. Dans notre dernière chronique, nous mentionnions une série d'articles écrits par lui sur ces archives (RHE, 1925, XXI, p. 669).

Le 19 décembre, à Paris, Sir P. VINOGRADOFF, professeur de jurisprudence à Oxford. Il était né en 1854 à Kostroma, sur la Volga.

Digitized by Google

En 1903, il obtint le poste qu'il occupa depuis lors à Oxford, succédant dans cette chaire à Sir Frederick Pollock. Sa spécialité était l'histoire du droit et des institutions du moyen âge. Citons, parmi ses ouvrages : *The Growth of the Manor* (1905), *English Society in the Eleventh Century* (1908), *Roman Law in Mediaeval Europe* (1909).

L. GOUGAUD, O. S. B.

Belgique

— Après avoir exposé les fondements de la croyance *catholique* (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 362), M. P. BUYSSE examine, dans un nouvel ouvrage, les raisons qui se trouvent à la base de la foi *chrétienne* (*Jésus devant la critique. Son existence, sa mission, sa personnalité.* Bruges, Ch. Beyaert, 1925. 496 p.). Il y traite successivement de l'existence personnelle de Jésus, de la valeur historique des sources, de la mission et de la personnalité de Jésus. Comme dans son ouvrage précédent, l'auteur n'a nullement l'intention de livrer ici une étude originale et il se contente de résumer les conclusions des spécialistes. On lui reconnaîtra volontiers, dans ce nouveau livre, les qualités que nous avons déjà signalées : une érudition abondante, un jugement pondéré et un style clair, agréable et entraînant. A. D. M.

— Sous le titre : *Les recueils antiques de miracles des saints* (*An. Bolland.*, 1925, t. XLIII, p. 5-85, 305-325), le R. P. H. DELEHAYE étudie le genre littéraire et historique des collections originales, composées avant le VIIIe siècle, qui relatent les miracles des saints honorés dans les grands centres du culte en Orient et en Occident. Ce n'est point la langue, grecque ou latine, c'est l'esprit même de ces récits qui distingue nettement le groupe oriental du groupe occidental. Les recueils grecs comprennent les miracles des saints Cosme et Damien, des saints Cyr et Jean, de S. Artémius, de S. Thérapion, du prophète Isaïe, de S. Théodore, de S. Ménas, de Ste Thècle et de S. Démétrius. S'ils nous relatent, à des époques différentes, les miracles opérés dans des sanctuaires très distants, tous cependant « appartiennent à un même genre de littérature, et en tenant compte des nuances, il est permis de dire qu'ils sont sortis de la même intention » (p. 64). Les mêmes faits merveilleux y sont racontés à un public populaire identique, par des auteurs dépourvus de tout sens critique. Sans doute aurait-on tort de reléguer au rang des fables tout ce qui est rapporté par ces hagiographes, car leurs récits, d'inspiration païenne dans leur ensemble, contiennent des éléments précieux pour l'histoire.

Les recueils latins sont moins variés que les recueils grecs et se rapportent à un nombre plus restreint de saints et de sanctuaires. Au point de vue historique, ils leur sont aussi très supérieurs. Les miracles de S. Étienne par S. Augustin, et les miracles de S. Julien et de S. Martin par Grégoire de Tours, sont d'une inspiration toute différente de celle des recueils orientaux. Si Grégoire de Tours « ne voyait pas, comme Augustin, la nécessité d'entourer de garanties spéciales la constatation du miracle » (p. 325), il avait cependant la même sin-

Digitized by Google

cérité, le même souci de la documentation et, en général, la même sobriété d'expression. Malgré les lacunes qu'ils présentent dans leur documentation, et qui déprécient leur valeur aux yeux de la critique moderne, si défiante à l'égard de récits relatant des miracles, ces recueils restent un monument imposant de la confiance des chrétiens dans l'intercession de saints, confiance qu'une saine critique n'oserait expliquer par de pures illusions. E. SPAEY.

— Dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1924, t. II, p. 725-758, M. FR. L. GANSHOF publie des *Notes critiques sur Éginhard, biographe de Charlemagne*, qui constituent une mise au point de la thèse, soutenue récemment par M. Halphen, sur la valeur historique de la *Vita Karoli* (Voir RHE, 1923, t. XIX, p. 66-70 ; 1925, t. XXI, p. 90-91). Il y examine notamment, à nouveau, les relations d'Éginhard avec la cour de Charlemagne, les sources dont il disposa pour composer son œuvre, enfin la manière dont il procéda dans l'utilisation de ces sources et le but qu'il poursuivit dans la composition de son ouvrage. Au cours de cet examen, M. Ganshof arrive en général à rejeter ou au moins à adoucir notablement les affirmations de M. Halphen. Sa critique érudite autant que pénétrante rétablit ainsi, et avec raison nous semble-t-il, l'autorité historique de la *Vita Karoli*.

A. D. M.

— A l'Académie royale flamande, le R. P. J. VAN MIERLO jun., S. J., a présenté une étude très documentée sur le sobriquet de Lambert Li Beges et la signification première du mot *beguine* (*De Bijnaam van Lambertus Li Beges en de vroegste beteekenis van het woord Begijn*. Gand, Siffer, 1925. In-8, 45 p.). Il y expose d'une façon ingénieuse les preuves qui tendent à démontrer que *Li Beges* ne signifie pas *le bègue* ,comme on l'admettait généralement jusqu'ici sur la foi de Gilles d'Orval, mais bien *l'hérétique* (p. 6-11). D'après le R. P., Lambert aurait été accusé d'être Albigeois. D'autre part, le mot *béguine* ne peut provenir de *Li Beges*, mais l'un et l'autre trouveraient une origine commune dans le mot *Albigeois*. En effet, le mot « beggini » se rencontre pour la première fois dans les *Continuationes* de la *Chronica Regia Coloniensis*, où il est employé comme synonyme d'Albigeois aux années 1209-1213 (éd. G. Waitz, p. 185, 187, 229, 233 et sv. Hanovre, 1880).

Cette hypothèse n'est pas aussi neuve que le croit l'auteur. Avant de savoir que B. Huydecoper y avait fait allusion dans sa *Rijmkronijk van Melis Stoke* (3e partie, p. 449. Leyde, 1772), nous l'avons avancée nous-même au Congrès flamand de philologie, tenu à Gand en 1913 (*Handelingen*, p. 33), et dans un article : *De Nederlandsche Begaarden in St. Franciscus' Derde Orde en de Weefnijverheid tijdens de Middeleeuwen*, paru dans *Neerlandia Franciscana*, 1914, t. I, p. 13-14. Mais le P. v. M. a le mérite d'avoir réuni tous les arguments qui plaident en faveur de cette étymologie du mot béguine, sans se laisser arrêter par les scrupules d'ordre philologique qui ne nous avaient pas permis d'y trop insister.

Nous reconnaissons volontiers l'habileté avec laquelle l'auteur s'efforce de présenter comme certaine l'opinion qui lui est chère. Néanmoins, pour avoir voulu trop prouver peut-être, son argumen-

Digitized by Google

tation ne nous a pas convaincu. Le mot béguin a servi dès le début à désigner des gens dont la vie religieuse était suspecte ou singulière, et par conséquent aussi des hérétiques de toute espèce, des Albigeois comme des Frères de la vie pauvre et des Frères du libre esprit. Il ne faudrait donc pas le mettre en relation trop exclusive avec l'albigéisme.

Mais ce qui nous semble le plus sujet à caution, c'est le raisonnement du R.P. à propos de Lambert Li Beges. D'après lui, un orateur aussi éloquent ne pouvait pas avoir de défaut de langue, et il est donc impossible qu'on lui ait donné le surnom de Bègue. Mais le R. P. ignore-t-il que plus d'un orateur, hésitant et bégayant dans la conversation privée, est parfaitement maître de sa langue quand il parle en public. Lambert fut accusé d'hérésie, il est vrai ; mais il fut aussi réhabilité, avant sa mort, par le pape Callixte III. Cette réhabilitation pontificale, faite vers 1178 à Troyes en Champagne, serait-elle restée inconnue à Liége? Le fait que Lambert n'a pas fondé de béguinage ne prouve nullement que son nom ne doive pas être mis en relation avec les origines d'un mouvement religieux populaire qui a donné naissance aux béguines. A ce propos, nous trouvons quelque peu contradictoires les allégations du R.P. au sujet de la science théologique éminente, du talent oratoire irrésistible et du zèle religieux débordant de Lambert (p. 7 sv.), mises en rapport avec l'action spirituelle insignifiante qu'il aurait exercée à Liége (p. 16-18).

Enfin, les preuves avancées par le R. P. pour prouver l'influence de Marie d'Oignies sur Jean de Nivelles, ne nous semblent pas plus solides que celles de M. J. Greven dans *Der Ursprung des Beginenwesens* (Munster, 1914). Le fait qu'il est né à Nivelles ne prouve pas qu'il y résida étant prêtre, ni qu'il appartint au cercle pieux dirigé en cette ville par Marie d'Oignies. De plus, en tirant argument de la liaison de Jean de Nivelles avec deux futurs admirateurs de la bienheureuse brabançonne, Foulques de Neuilly et Jean de Lierre, il nous paraît que l'auteur embrouille légèrement l'ordre chronologique. En effet, Jean de Nivelles était le disciple de Foulques de Neuilly et l'ami de Jean de Lierre, à Paris, *avant* 1199, puisqu'il alla habiter Liége cette année. La dédicace de la *Vita b. Mariae Ogniacensis* par Jacques de Vitry à Foulques de Neuilly date de 1215 environ ; quant à Jean de Lierre, il ne lia connaissance avec Marie d'Oignies qu'à une époque où il avait déjà quitté Jean de Nivelles, après avoir terminé ses études à Paris. On ignore donc si, dès avant 1199, ils nourrissaient à l'égard de Marie d'Oignies les sentiments de vénération qu'ils manifestèrent dix à quinze ans plus tard.

C'est pourquoi l'argumentation du P. v. M., pour serrée qu'elle soit, ne nous fait pas oublier que Jean de Nivelles a érigé, peu après 1207, un béguinage à l'endroit même où trente ans auparavant s'était formé, sous la direction de Lambert le Bègue, un groupe de pieuses femmes qui observaient dans le monde les conseils évangéliques : autour de l'hôpital de Saint-Christophe à Liége.

P. Fr. Callaey, O. M. Cap.

Digitized by Google

— L'étude de G. Théry, O. P. : *Autour du Décret de 1210 : I. David de Dinant. Étude sur son panthéisme matérialiste* (*Bibliothèque thomiste*, Fasc. 6. Le Saulchoir [Kain], 1925. In-8, 160 p.), constitue une contribution importante à l'histoire de la philosophie médiévale, et en particulier à celle des luttes qui ont été engagées autour de l'aristotélisme au XIIIe siècle. Aux trois chapitres qu'il avait déjà fait paraître en 1923 dans les *Mélanges thomistes*, l'auteur en a ajouté deux, traitant respectivement des influences philosophiques subies par David de Dinant, et de la réfutation du système de celui-ci par Albert le Grand. Les pages concernant la question des sources de David nous semblent les plus dignes d'attention : écartant l'influence néoplatonicienne, et même, malgré Albert le Grand, celle d'Alexandre d'Aphrodise, le P. Théry cherche plutôt dans une mauvaise interprétation d'Aristote et dans la dépendance à l'égard d'anciens philosophes matérialistes connus par l'intermédiaire de ce dernier, l'explication génétique du système métaphysique de David. Si l'auteur n'a pas résolu complètement ce problème,— ce dont il est le premier à convenir, — il a eu au moins le grand mérite de le poser avec toute la clarté désirable et même d'y apporter quelques éléments de solution qui paraissent définitifs.

En appendice, le P. Théry a eu l'audace d'essayer, au moyen des citations qui nous ont été conservées, ce qu'il appelle une reconstitution de l'ouvrage de maître David. Nous préférerions dire qu'il a réussi à grouper les citations dans un ordre logique qui a quelque chance de se rapprocher de celui de l'original. Nous souhaitons que l'auteur n'ait guère à modifier ses conclusions, le jour où un heureux hasard ferait découvrir les écrits mêmes de David : ce serait là le meilleur témoignage de la valeur de cette remarquable étude qui a certainement réussi, autant que l'état des documents le permettait, à jeter un peu de lumière sur un philosophe médiéval fort intéressant.

Al. Van Hove.

— L'étude M. H. Van Werveke : *Het bisdom Terwaan van den oorsprong tot het begin der veertiende eeuw* (Université de Gand. Recueil de travaux publiés par la faculté de phil. et lettres. Fasc. 52. Gand, Van Rysselberghe et Rombaut,1924. In-8, 164 p.), compte 118 p. sans les annexes. Elle est bâtie presque entièrement sur le *Cartulaire de l'abbaye de St-Bertin*, édité par B. Guérard, et sur les *Cartulaires de l'église de Thérouanne*, publiés par Th. Duchet et A. Giry. Les cinq premiers chapitres nous donnent la nomenclature des évêques de Thérouanne du VIIe à la fin du XIIIe siècle. Ce n'est pas un exposé suivi et cohérent, mais une rapide énumération de noms, de dates et de détails glanés de-ci de-là. La lecture de ces premiers chapitres aurait été beaucoup facilitée si l'auteur avait mieux cherché à rattacher son étude à l'histoire générale de l'époque.

Les quatre derniers chapitres sont plus intéressants. Ils nous fournissent de nombreux renseignements sur l'organisation intérieure, religieuse, juridique, temporelle, féodale et économique du diocèse. Ils pourront être d'un précieux appoint pour l'histoire des institutions ecclésiastiques de cette époque, en dispensant les historiens de longues

Digitized by Google

recherches dans les sources. Remarquons cependant qu'ici encore l'auteur a trop limité le champ de ses recherches. En outre, les renseignements qu'il fournit ne sont pas également abondants pour tous les points.

M. Van Werveke nous semble avoir été trop pressé de livrer au public le produit de ses recherches ; la multiplicité un peu disparate des annexes, l'absence complète et certes déconcertante de toute introduction, le laconisme regrettable des références, ne font que corroborer cette impression. F. WILLOCX.

— M. TH. PLOEGAERTS (*Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays de Brabant.* 2e partie : *Histoire de l'abbaye de la Ramée.* 3e partie : *Histoire de l'abbaye de Florival.* Bruxelles, Action Catholique, 1925. 166 et 157 p. Fr. 10 le vol.) continue, suivant le plan qu'il a adopté dans l'histoire de l'abbaye d'Aywières, de décrire par le menu l'existence parfois mouvementée, parfois même tragique, de deux abbayes brabançonnes de moniales cisterciennes. La Ramée (Rameia), située sur le territoire de la commune de Jauchelette, demeure jusqu'au xve siècle fidèle aux observances monastiques primitives. Puis, après une réforme devenue nécessaire, elle voit s'ouvrir, dans la première moitié du xvie siècle, une ère de régularité et même de sainteté qui peut être comparée à la période de ferveur du xiiie siècle. Avec les troubles religieux du règne de Philippe II, les malheurs fondent sans relâche sur le monastère. A peine les moniales sont-elles revenues d'exil que le xviie siècle les disperse à nouveau tout en les accablant de ruines de tout genre. Après une période de calme sous le règne bienfaisant de Marie-Thérèse, les religieuses s'efforcent de tenir tête à la tourmente révolutionnaire. Aucune, malgré le décret de prairial an III, n'a voulu quitter le couvent, aucune non plus n'accepte le « bon » que lui présente le commissaire Barbare. Ce fut alors la dispersion définitive.

L'abbaye de Florival (Vallis-Florida) à Archennes, plus riche, fut, sauf à ses débuts, beaucoup moins fidèle aux observances. La décadence, à certaines époques, est très marquée, et le xviiie siècle fut loin d'être édifiant. A l'arrivée des Français, les moniales montrèrent peu de dignité et les éloges dithyrambiques qu'elles adressèrent aux « héros », ne les empêchèrent pas d'être bientôt dispersées et de voir leurs biens vendus à l'encan. L. ANTHEUNIS.

— L'article de M. AMBR. ERENS, O. Praem. : *Thierry van Tuldel et la commende en Brabant*, 1470-1490, (*Analecta Praemonstratensia*, 1925, t. I, p. 321-356), constitue un excellent chapitre anecdotique de l'histoire de la commende en Belgique, dont dom U. Berlière a fixé, dans les *Mélanges G. Kurth* (1918), les points essentiels. Bien que réprouvée par le concile de Constance et rejetée théoriquement par la papauté du xve siècle, la pratique de la commende continua néanmoins d'exister là où de gros revenus abbatiaux pouvaient être convoités. M. Erens nous fait assister à la lutte que mena pendant une vingtaine d'années Thierry van Tuldel, abbé du Parc-lez-Louvain, au nom de ses confrères brabançons, contre les prétentions de la curie romaine et plus spécialement contre les revendications du légat

Digitized by Google

Luc de Tollentis, bien connu par ailleurs, et abbé commendataire de St-Michel à Anvers et de Tongerloo. Pendant cette lutte, à laquelle la curie romaine, les princes régnants et les abbés brabançons furent mêlés, on vit des faveurs tantôt accordées,tantôt annulées ou atténuées. Finalement, la curie l'emporta et il fallut attendre des jours meilleurs pour voir disparaître chez nous la commende. Ce travail demande quelques corrections : p. 323, Bethléem-Hérent était un prieuré de St-Augustin non un couvent de carmes ; p. 328, Pierre de Rivo est parfaitement connu (voir J. LAMINNE. *La controverse sur les futurs contingents* dans le *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 1906, p. 382-438) ; sur l'abbé du Parc van Tuldel, il y avait lieu de citer au moins la monographie de R. van Waefelghem dans les *Mélanges Ch. Moeller*, I, p. 671-682, et d'une manière générale les recueils mss du xve siècle sur la commende, existant à l'abbaye du Parc. H. NELIS.

— Le R. P. J. POUKENS, S.J., a bien mis en relief, dans le *Limburg. Maandschrift* (Hasselt) (1925, t. VI, p. 241-251, 271-278 ; t. VII, p. 7-15 : *Een groot limburger, Cornelis Cornelissen van den Steen*), une figure sympathique de pieux exégète belge du début du xviie siècle. Le P.van den Steen (mieux connu sous le nom de *a Lapide*) naquit à Bocholt(Limbourg), le 18 déc. 1567, et mourut à Rome,le 12 mars 1637. Entré jeune dans la Compagnie de Jésus, il prit le bonnet de docteur ès arts à Cologne ; il enseigna l'écriture sainte d'abord, pendant vingt ans, au collège de Louvain, puis, jusqu'à sa mort, au collège romain. En Belgique, il joua en outre un rôle important comme confesseur et fut favorisé par l'archevêque de Malines Hovius et par le vicaire général de celui-ci. Ce n'est que sur les injonctions de ses supérieurs que le P.v. d. Steen a publié son vaste commentaire (10 vol. in-fol.) qui comprend à la fois l'A. et le N. T. Malgré les progrès que la philologie et la critique ont apportés à l'exégèse, les travaux du P. v. d. Steen conservent encore une grande valeur documentaire. La notice du P. Poukens constitue une excellente contribution à notre histoire nationale. H. N.

— Sous le titre : *Un aspect du régime calviniste à Bruxelles au* xvie *siècle. La question de la bienfaisance* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1925, t. LXXXIX, p. 265-358), M. P. BONENFANT publie une série de documents, datés de 1580 à 1582, provenant des archives de la Table du St-Esprit de la paroisse Ste-Gudule à Bruxelles. Ces documents sont, pour la plupart, des requêtes adressées par les calvinistes aux magistrats de Bruxelles en vue d'obtenir une part dans l'administration de la bienfaisance. Dans l'introduction, M. B. commente ce dossier et il montre comment les calvinistes parvinrent à conquérir une bonne place dans l'administration et dans la distribution des biens des pauvres. Cette étude est d'autant plus intéressante qu'elle nous fait connaître un aspect presque totalement inconnu de l'activité des calvinistes aux Pays-Bas espagnols.

A. D. M.

— Le *Verslag over het Stadsarchief der stad Mechelen*, 1923, publié par l'archiviste M. H. DIERICKX (Malines, H. Dierickx, 1925. In-8, 26 p.) signale, entre autres, l'acquisition d'un intéressant recueil

Digitized by Google

d'anagrammes et de pamphlets dirigés contre Quesnel et les Jansénistes, dont quelques-uns furent composés à Malines en 1723 à l'occasion de la Joyeuse-Entrée du cardinal Thomas-Philippe d'Alsace.
H. N.

— Dans ses *Notes d'épistémologie thomiste* (Louvain, Institut supérieur de philosophie, 1925. In-8, VII-243 p. Fr. 9), M. le professeur L.Noël a rassemblé plusieurs études dont la plupart ont été publiées de divers côtés, mais qui toutes ont un même objet : essayer d'indiquer comment on pourrait, en s'inspirant de la tradition thomiste, aborder le problème moderne de la connaissance. En voici les titres : L'actualité du thomisme. Le problème de la connaissance. Le Cogito. Le réalisme immédiat. Exégèse. Le réel et l'intelligence. Le problème kantien. La chose en soi. La théorie de la connaissance selon l'école de Louvain. Comment poser le problème de la connaissance. E. T.

— Le R. P. M. de Meulemeester, auquel on doit plusieurs monographies d'églises et de congrégations religieuses, fait paraître l'histoire d'un modeste sanctuaire des environs de Ninove, qui possède une Vierge vénérée de la fin du moyen âge (*De Kapel van O.L.V. van Bevingen te Neyghem.* Bruxelles, 1925. In-8, 127 p. et fig.). L'auteur poursuit le passé de la chapelle de Bevingen jusque dans le courant du XIIe siècle. Il trouve même quelques indices qui rattachent la localité à sainte Berlinde, morte vers 700. Il essaie de reconstituer la chapelle primitive, dont le chœur seul est demeuré debout, et publie quelques documents intéressants, puisés en majeure partie dans les archives du Royaume à Bruxelles. R. M.

— M. Hulin de Loo signale un document catalan des archives de Valence, qui permet d'ajouter une unité à la série des tableaux attribués à Jean Van Eyck : un panneau représentant S. Georges, exécuté en 1444. Cette œuvre semble perdue aujourd'hui. L'auteur reproduit le texte de ce document, déjà édité en 1914 en Espagne. Il ne fait pas besogne inutile, cette source ayant passé inaperçue pour des auteurs comme Friedlaender, Sir Martin Conway et pour d'autres qui n'y font pas allusion (*Quelques notes de voyage*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (classe des Beaux-Arts), 1925, t. VII, p. 100-104.) J. Lavalleye.

— *Les Heures dites da Costa*, manuscrit de l'école ganto-brugeoise du premier tiers du XVIe siècle, n'ont jamais appartenu au cardinal Georges da Costa, décédé en 1508, auquel elles ont parfois été attribuées. MM. J. Destrée et P. Bautier les ont étudiées et décrites avec soin en distinguant les diverses mains qui ont contribué à leur illustration. Le propriétaire actuel du manuscrit, M. R. Goldschmidt, a été bien inspiré en faisant publier leur travail, accompagné de planches qui reproduisent la plupart des miniatures de cette œuvre, sans doute de second ordre, mais néanmoins fort intéressante (Bruxelles, Ve Monnom, 1924. In-4, 27 p. 32 pl.). R. M.

— Depuis le 25 décembre dernier paraît à Bruxelles, 11, rue E. Discailles, en fascicules de 32 pages, la revue mensuelle : *Paginae*

Digitized by Google

Bibliographicae, qui se charge de dépouiller méthodiquement tous les périodiques belges consacrés à l'étude de la littérature, de la philologie, de l'histoire, de la géographie et des beaux-arts. Chaque article inventorié pourra faire l'objetd'un court résumé. Les *Paginae Bibliographicae* sont dirigés par MM. L. Lebeer, Fr. Lyna, J. Lyna, A. Pols, M. Styns et W. van Eeghem, aidés de nombreux collaborateurs (Prix de l'abonnement : 30 fr. pour la Belgique et 40 fr. pour l'étranger). H. N.

— *Nomination.* — M. R. Draguet, Docteur et Maître en théologie, a été nommé maître de conférences à l'université de Louvain. Il y donne, à la faculté de théologie, un cours sur la théologie des Églises orthodoxes.

— *Décès.* — Le 28 novembre dernier est mort à Arlon M. le chanoine Joseph Flamion, inspecteur principal de l'enseignement primaire dans la province de Luxembourg et président de l'Association Alfred Cauchie des anciens membres du Séminaire historique de l'université catholique de Louvain. En lui, les sciences historiques perdent un de leurs adeptes les plus fervents et la *Revue d'histoire ecclésiastique* un de ses collaborateurs les plus fidèles et les plus dévoués. Né en 1870, ordonné prêtre en 1893, il passa d'abord deux années dans le ministère paroissial. Puis il fut envoyé pour continuer ses études à l'université de Louvain où il reçut, en 1899, le grade de Docteur en théologie. Il devint alors professeur au petit séminaire de Bastogne, où il fut titulaire de la chaire de philosophie de 1901 à 1912. Cette même année il fut nommé inspecteur principal de l'enseignement primaire dans la province de Luxembourg. Malgré les lourds devoirs et les occupations absorbantes des différentes charges qu'il eut à remplir, il n'abandonna jamais ses études historiques. Il s'était spécialement attaché à l'histoire des origines de l'Église et des anciennes littératures chrétiennes. Il donna successivement dans la RHE plusieurs études très remarquées : *Les anciennes listes épiscopales des quatre grands sièges* (t. I, 1900 et t. II, 1901) ; les *Actes apocryphes de Pierre* (t. IX, 1908 ; t. X, 1909 ; t. XI, 1910 et t. XII, 1911) ; *S. Pierre à Rome. Examen de la thèse et de la méthode de M. Guignebert* (t. XIV, 1913). En 1911, il publia *Les actes apocryphes de l'Apôtre André.* (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain. Fasc. 33. In-8, xvi-330 p.). Il avait aussi donné, à la *Revue Générale* (t. LXXXVI, 1907), un article sur l'*Histoire de la Révolution française. Taine et la nouvelle école.* A ces travaux, ajoutons encore de nombreux comptes rendus et de nombreuses chroniques publiées chaque année dans la RHE. D'autre part, en ces dernières années, M. le chanoine Flamion s'occupait également de l'histoire religieuse de la Belgique pendant l'occupation allemande 1914-1918. Ce court aperçu, où nous n'avons pas parlé des travaux pédagogiques publiés par M. Flamion, suffit à faire apprécier l'activité scientifique de celui dont la perte prématurée sera vivement ressentie par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire ancienne de l'Église, et spécialement par la RHE.

A. Monin.

Digitized by Google

Le 15 décembre dernier est décédé à Gand, où il était né le 31 mars 1852, M. Joseph CASIER. Le défunt avait repris, et dirigeait avec compétence, l'atelier de peinture sur verre fondé par le baron Béthune, rénovateur de l'art chrétien en Belgique, et dirigé ensuite par M. Arthur Verhaegen. M. Casier était un archéologue averti et actif. On lui doit en grande partie le succès de la belle exposition des Arts anciens de la Flandre en 1913, ainsi que la conservation et la bonne restauration de divers monuments et œuvres d'art de la ville de Gand. Citons les fresques de la Byloke qu'il publia dans *Gand artistique*, en 1924. Il donna de nombreuses contributions à l'Académie royale d'archéologie de Belgique (Anvers) et à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. Durant de longues années il fut, avec le baron Joseph de Béthune, la cheville ouvrière du *Bulletin de la Gilde de S. Thomas et de S. Luc*, dont la précieuse illustration est en partie son œuvre. Ses publications principales, qui conserveront leur valeur, sont : *Les orfèvres flamands et leurs poinçons* (Bruxelles, Van Oest, 1918. In-fol. 14 pl. et notice) et surtout : *L'Art ancien dans les Flandres*, mémorial de l'exposition rétrospective organisée à Gand en 1913, qu'il publia en collaboration avec M. P. BERGMANS (Bruxelles, Van Oest. 3 vol. in-fol. 1914-1922). (Voir RHE, 1922, p. 601). R. M.

Danemark

— ELLEN JOERGENSEN. *Catalogus codicum latinorum medii aevi bibliothecae regiae Hafniensis.* Fasc. 1. Copenhague, Gyldendal, 1923. In-8, 240 p. — Nous avons un double motif d'être reconnaissant à M. H.O. Lange, qui a entrepris l'édition du catalogue des manuscrits latins du moyen âge se trouvant à la bibliothèque royale de Copenhague et dont l'importance primordiale n'est inconnue d'aucun médiéviste : c'est tout d'abord, de n'avoir pas attendu l'achèvement, nécessairement de longue durée, de l'œuvre projetée, pour nous en donner les premières feuilles ; c'est ensuite d'avoir confié le soin de la rédaction à Mme Ellen Jörgensen, si favorablement connue par ses travaux sur le moyen âge. Ce premier fascicule nous présente donc la description des manuscrits théologiques latins, dans l'ordre suivant : Bibles, Pères latins, Pères grecs, théologiens du moyen âge, sermons, écrits d'objets divers, histoire ecclésiastique, hagiographie, liturgie. On pourrait peut-être s'étonner de ne voir aucune numérotation nouvelle, — que la rédaction d'un catalogue nouveau semblait nécessiter, — mettre quelque ordre réel dans les manuscrits portant seulement la marque des vieux fonds, dont ils sont originaires. Il y a pourtant tout lieu d'espérer que les tables, qui paraîtront, ainsi que nous l'annonce l'éditeur, dans le second et dernier fascicule consacré aux manuscrits latins, remédieront à ce léger inconvénient. Au reste, la description des manuscrits est faite avec grand soin et de nombreuses références y sont de nature à faciliter le travail de collationnement et d'identification ainsi que la détermination du pays d'origine des numéros décrits. É. VAN CAUWENBERGH.

Digitized by Google

Espagne.

—A l'occasion du sixième centenaire de la canonisation de S.Thomas, les *Estudis Franciscans* ont publié un beau volume de *Miscellania Tomista* (Barcelone, Couv. des PP Capucins, 1924. In-8, 512 p.), qui contient plusieurs études se rapportant à l'histoire de l'organisation scolaire, de la philosophie et de la théologie scolastiques. Comme tous les articles historiques ont été signalés dans notre bibliographie, nous nous contentons ici de résumer les conclusions des plus importants d'entre eux. P. 38-58, le R. P. V. Beltran de Heredia, O. P., décrit l'organisation par les dominicains de l'enseignement de la théologie en Catalogne et donne la liste des Frères-Prêcheurs qui ont enseigné la théologie dans les différentes chaires du xiiie au xviiie siècle. — P. 81-96, étude originale du R. P. B. Xiberta, O. Carm., sur un des plus grands théologiens de l'ordre des Carmes en Catalogne, au commencement du xive siècle, le P. Guy Terré. — P. 257-277, Mgr Grabmann publie, d'après un ms. de Florence, le texte inédit d'un traité «*De uno esse in Christo* », composé par le dominicain fr. Remigius Florentinus, disciple de S. Thomas et maître du Dante. — P. 278-301 : documents, édités par M. Ramon d'Alos, relatifs à une relique de S. Thomas transférée, en 1638, de Toulouse à Barcelone. — P. 302-325, le R. P. Am. Teetaert, O. Cap., nous expose, d'après une étude directe sur les sources, la doctrine de S.Thomas sur le sacrement de pénitence et la confession aux laïques. — P. 361-390 : notice bio-bibliographique,par le R. P. Samuel d'Algaida,O.Cap., sur Maître Pierre Correger, O. P., († 1405), un des grands théologiens catalans du xive siècle. — P. 391-412, le P. Bres Carreras s'efforce de reconstituer, au moyen de sources d'archives, la biographie de Maître Tomas de Vallgornera, dominicain catalan du xviie siècle, auteur d'un ouvrage célèbre : *Mystica theologia Divi Thomae.* — P. 413-427, on trouve reproduit, d'après le ms. 288 de la cathédrale de Valence, le texte d'un sermon catalan composé par S. Vincent Ferrier à l'occasion de la fête de S. Thomas. A. D. M.

— Les *Analecta sacra Tarraconensia.* Anuari de la Biblioteca Balmès.T.I (Barcelone, Bibl. Balmès, 1925. In-8, 550 p.) constituent une publication remarquable à cause de la grande variété et de la tenue scientifique des articles qu'elle contient. La RHE en a déjà signalé, dans sa bibliographie, toutes les études qui se rapportent à l'écriture sainte et à l'histoire ecclésiastique. Nous voulons, dans cette notice, attirer brièvement l'attention sur les conclusions les plus originales qui s'en dégagent pour l'histoire religieuse d'Espagne. P.295-300,M. H. Finke expose quelles furent, aux xiiie et xive siècles, les relations entre la papauté et l'Église catalane, entre celle-ci et la royauté. Il relève en passant la richesse incomparable des documents qui nous ont été conservés sur ce sujet. — P. 301-329, le conservateur du musée épiscopal de Vich, M. J. Gudiol, fait connaître les premières manifestations de l'art chrétien en Catalogne, antérieures au vie siècle : ce sont des sarcophages des ive-ve siècles, dont quelques-uns sont conservés intacts, d'autres nous sont parvenus très mutilés.—

Digitized by Google

P. 331-352 (avec reprod.), le P. PUJOL nous donne une description de la construction, au XVIe s., de l'église N.-D. d'Urgell et des beaux retables qu'elle contient. Deux de ces retables sont l'œuvre de J. Xanxo (1549) et représentent, l'un les apôtres devant le tombeau de la Vierge, l'autre, N.-D. des Douleurs, patronne de l'église, et des scènes de la vie du Christ.—P. 353-380, l'archiviste de l'évêché de Lleyda, le Dr J. ALTISENT Y JOVE, édite le « *Speculum prioris* » de la confrérie du S. Sauveur de Lleyda, rédigé en 1483. Cette confrérie avait été fondée en 1318, dans le but d'assurer un asile aux clercs pauvres et malades. Les statuts de cette confrérie, contenus dans le *speculum prioris*, révèlent plusieurs particularités sur l'organisation de l'hôpital.—P. 397-411, intéressante publication de M. J. RUIS SERRA, Scriptor de la Bibliothèque Vaticane, sur les dîmes perçues au XIIIe siècle par les collecteurs pontificaux dans le diocèse de Vich. Les listes des contributions, reproduites ici, ont été dressées d'après les archives vaticanes.

A. D. M.

— J. BALMÈS, *El Protestantismo comparado con el Catolicismo*. T. I. (Obras completas del J. Balmès. Primiera ed. crit. por el P. Ign. Casanovas, S. J. T. V.) Barcelone, Bibl. Balmès, 1925. 338 p.— On sait que cet ouvrage du grand penseur espagnol est moins un livre d'histoire qu'une étude de philosophie de l'histoire. Reprenant les conclusions de quelques historiens, notamment de Bossuet, il donne sur les origines du protestantisme, ses caractéristiques et son influence, des considérations pénétrantes et souvent originales, dont la plupart conservent encore actuellement leur valeur, malgré l'immense progrès réalisé depuis un siècle dans les recherches historiques. Le P. Casanovas reproduit ici le texte de la deuxième édition, parue en 1842.

A. D. M.

États-Unis d'Amérique

— P. GUILDAY. *An Introduction to Church History*. St Louis et Londres, Herder, 1925. In-8, VI-350 p. Doll. 2.— Si le Dr Guilday est connu comme l'auteur de publications nombreuses et estimées sur le passé de l'Église catholique aux États-Unis, et comme l'une des têtes, l'un des plus actifs promoteurs des sociétés scientifiques qui ont nom *American Catholic Historical Society* et *American Catholic Historical Association*, le présent volume montre en lui un maître averti, conscient des devoirs de sa charge professorale et plein de sollicitude et de dévouement pour la formation de ses disciples. En effet, ce livre, que l'auteur appelle modestement *A Book for beginners*, est dû à des considérations d'ordre professionnel et pratique ; il reproduit les leçons de méthode historique données aux débutants, et veut leur fournir, ainsi qu'à tous ceux que les circonstances obligent à s'orienter eux-mêmes dans l'étude de l'histoire ecclésiastique, une première mais solide initiation à la tâche. Le plan et la facture même de l'ouvrage correspondent bien au but poursuivi et au public visé et manifestent chez l'auteur un sens psychologique et pédagogique très éveillé. Ce public se laisserait, sans doute, aisément rebuter par

Digitized by Google

la sécheresse, l'aridité, dont une technique trop poussée afflige la plupart de nos manuels européens. M. Guilday a réussi à donner à son livre de l'intérêt et de la vie, qui le font lire sans effort, soutiennent l'attention et charment en instruisant. Cet heureux résultat est dû à l'originalité qui caractérise tout à la fois la disposition des matières traitées et la forme adoptée pour la présentation des sujets. Toutes les questions qui demandent examen dans un ouvrage de cette nature trouvent ici leur place, mais l'exposé ne s'emprisonne pas dans les cadres habituels. La discussion du concept et des divisions de l'histoire est assez serrée (ch.I), mais le lecteur est immédiatement rafraîchi et emporté par un souffle d'enthousiasme, qui traverse et anime le tableau représentant, à traits larges et pourtant caractéristiques, les vicissitudes du sort de l'Église au cours de ses vingt siècles d'existence (ch. II), et l'éloquent plaidoyer qui démontre la valeur, la nécessité de la connaissance de l'histoire ecclésiastique pour tous, prêtres et laïques instruits (ch. III). Viennent ensuite de judicieux conseils touchant la manière de se choisir un sujet de travail et de se préparer à le traiter ; ils sont rendus bien concrets et clairs par l'application qui en est faite à l'étude d'une question précise, la suppression des Templiers (ch. IV). D'un aspect plus technique, le ch. V condense les notions qui ont trait aux diverses opérations et aux stades successifs du travail historique : recherches, critique et composition, ainsi qu'à ces puissants et indispensables secours de l'historien, que l'on appelle les sciences auxiliaires de l'histoire. On aurait pu, en quelques lignes, attirer l'attention des étudiants sur les avantages qu'assure, pour l'étude de diverses sections de l'histoire ancienne de l'Église, la connaissance, malheureusement trop peu répandue, des langues orientales. En exaltant la noblesse et la fécondité de la mission de l'historien catholique, le ch. VI fait un tableau succinct de l'historiographie ecclésiastique. Enfin, le septième et dernier chapitre fournit la documentation essentielle touchant la littérature qui concerne l'histoire de l'Église.

Dans tout le cours de son exposé, M. Guilday manifeste le souci de se tenir en contact étroit avec ses devanciers et ses contemporains dans l'étude de l'histoire ecclésiastique et de la méthode historique. Il les cite souvent, pour s'autoriser de leurs déclarations ou pour discuter leurs avis, et ces citations nombreuses et variées coupent agréablement l'exposé didactique sans rompre le fil de la pensée. Elles auront encore l'avantage de faire connaître bon nombre d'auteurs à un public qui serait moins familiarisé avec les publications de langue anglaise. Car ce manuel d'introduction trouvera certainement aussi des lecteurs sur le continent européen ; il le mérite, en tout cas, et il leur rendra service. Pour nous, faut-il le dire, nous l'avons parcouru avec une vive satisfaction. On trouvera, dans ce genre, des ouvrages plus étendus et plus complets ; le but de M. Guilday n'a pas été de les supplanter. Il a réalisé son dessein de rendre possible et attrayant à ceux qui en ont le goût l'accès du travail historique, en faisant passer dans son livre quelque chose de la haute probité, de la scrupuleuse conscience, de l'amour de l'Église et de la vérité avec lesquels il se livre à ses chères études. Et ce nous a été un charme de plus de re-

Digitized by Google

trouver à plus d'une page le nom vénéré, et partout l'écho des enseignements d'un maître regretté à qui une pieuse et reconnaissante pensée a fait dédier ce beau et bon manuel d'introduction, auquel nous ne pouvons que souhaiter grand succès. J. LEBON.

— *Décès.* — Le Dr HENRY JONES FORD, président de l'*American catholic historical Association*, autrefois professeur à Princeton University, est décédé à l'âge de 74 ans.

France

— L'éditeur Letouzey a fait paraître deux fascicules du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* (*Argaiz-Arnauld*). (Paris, 1925. T. IV, col. 1-448). Parmi les notices consacrées aux fondations religieuses, celle qu'a écrite M. André LESORT sur *Argenteuil* attire spécialement l'attention. Il ressort de l'examen minutieux des textes que deux établissements monastiques durent exister à Argenteuil : l'un de femmes, l'autre d'hommes. Comment le premier devint-il une dépendance de l'abbaye de Saint-Denis ? Sur ce point nous ne savons rien de certain. Constatons seulement que tous les documents connus, sauf un, se taisent jusqu'au XIIe siècle sur les droits prétendus de l'abbaye et qu'en 1129, le synode tenu à Saint-Germain-des-Prés décida l'expulsion des religieuses et leur remplacement par des moines de Saint-Denis. La question de l'authenticité de la sainte tunique que possède l'église paroissiale actuelle, héritière de l'ancien prieuré, soulève, elle aussi, de graves difficultés. M. Lesort fait observer que la relique est faite de laine fine, en tout semblable à celle des tissus coptes trouvés dans les tombeaux chrétiens des IIe et IIIe siècles de l'ère chrétienne. Dès lors il ne peut s'agir de la tunique que porta le Sauveur sur sa chair et qui, suivant les usages hébraïques, devait être de lin ou de coton. Le premier document qui atteste la présence d'une tunique à Argenteuil remonte à l'année 1156. Il la désigne par le mot *cappa*, c'est-à-dire chappe ou manteau de dessus, expression également employée par divers chroniqueurs. Ainsi se concilierait l'opinion des ecclésiastiques de Trèves avec celle du clergé d'Argenteuil : la vraie tunique du Christ existerait en Allemagne et son manteau en France. Mais le document de 1156 n'est pas à l'abri de tout soupçon. Des diplomatistes réputés, tels que Giry et Delisle, ont signalé les anachronismes et les singularités de style qu'il contient. On ne le peut tenir pour vraiment authentique, ce qui est important car, dans cette hypothèse, le premier document incontesté qui mentionne la sainte tunique ne remonte qu'à 1486 ! Quoi qu'il en soit, la tunique d'Argenteuil n'a cessé d'être, depuis le XVe siècle, l'objet d'une dévotion que l'autorité ecclésiastique a autorisée. — M. A. PREVOST a dressé de façon pratique la liste des abbés de l'*Arivour*, en citant les sources qu'il a utilisées. Son exemple devrait être suivi par les autres collaborateurs du *Dictionnaire*, car il ne sert de rien de posséder des listes abbatiales ou épiscopales si on ignore sur quels documents elles reposent. — La fondation de l'abbaye bénédictine d'*Arlanza* est entourée de légendes. M. LAMBERT n'a pas de peine à dé-

Digitized by Google

montrer que la charte par laquelle le comte Fernan Gonzalez aurait fondé le monastère sous le règne du roi de Léon Garcia, à la fin du xe siècle, est un faux dont le préambule a été emprunté à des formulaires du xie. — Les faussaires font toujours des victimes, même parmi les doctes ; témoin ce bénédictin espagnol *Argaiz* pour lequel un archiviste de la cathédrale de Burgos eut la perfide idée de fabriquer des chroniques. — Le P. Schaff a écrit une bonne biographie d'*Armand de Bellevue*, sans se douter que le personnage, que l'on croyait provençal, n'a pas porté ce nom. Il faut écrire Belvézer. — Les notices rédigées par M. Audollent sont toujours agréables à lire. Elles ont pour qualités d'être neuves et de trancher des questions obscures. Contrairement à l'opinion de M. Monceaux, M. Audollent admet qu'il y a lieu d'inscrire sur la liste des évêques de Lamiggiga, en Afrique, le nom de deux *Argentius* ; l'un, donatiste, qui vécut au début du ve siècle, l'autre, suspect seulement de sympathie pour l'hérésie, qui exerça ses fonctions à la fin du vie. — Longtemps on crut perdue l'Apologie que, suivant le témoignage d'Eusèbe de Césarée, le grec *Aristide* composa. M. de Labriolle raconte longuement comment elle fut découverte au xixe siècle. Le plus piquant est qu'elle existait déjà imprimée dans le corps des œuvres de saint Jean Damascène ! On la pensait, sur la foi d'Eusèbe, dédiée à l'empereur Hadrien (117-138). La dédicace, conservée entièrement dans la version syriaque, détruit cette légende. L'Apologie s'adresse à l'empereur Antonin (138-161) et a été composée avant le 9 décembre 147, peut-être vers 140. — Les erreurs ont été aussi accumulées sur le compte du cardinal Georges d'*Armagnac*. Le doute n'est plus permis actuellement. Georges naquit illégitimement de Pierre d'Armagnac, baron de Caussade, et de Fleurette de Luppé, vers 1500. Ses père et mère régularisèrent, à une époque inconnue, leur union, et Georges hérita d'eux sans difficulté. D'ailleurs on le considéra toujours comme issu d'une famille princière apparentée au sang royal. Ce fut un diplomate consommé et un administrateur hors pair, qui s'acquitta avec succès des diverses missions qui lui furent confiées. Il fit preuve d'une modération singulière à l'époque des grandes crises religieuses que subit la France et ne se montra pas, quoi qu'on ait dit, un ennemi farouche de la Réforme. Ce fut, suivant l'heureuse expression de M. Samaran, « un prélat casqué, mais à qui le casque pèse ». — M. Rouquette la montré que les auteurs de la *Gallia christiana* avaient faussement fixé les dates de l'épiscopat d'Arnaud à Maguelonne entre les années 1030 et 1060. Il convient de lire 1029 et 1059. — Le siège épiscopal d'*Arles* méritait de longues pages. M. Royer les a écrites avec soin. Il se contente d'affirmer que ce fut un des premiers établis en Gaule et qu'une communauté chrétienne organisée existait au iiie siècle. Très intéressant est le chapitre relatif à la constitution d'Arles comme métropole de la Gaule. — L'article *Armagh*, de l'aveu de son auteur, n'est guère qu'une traduction de celui qui parut dans *The Catholic Encyclopaedia*. On le regrettera, car il ne fournit aucune bibliographie au lecteur désireux de s'instruire et qui n'a pas sous la main l'ouvrage américain. — Où était situé l'ancien évêché d'*Arisitum* ? Là-dessus les opinions varient à l'envi. Il semble toutefois possible de convenir

Digitized by Google

que le pays d'Arisitum correspond au territoire de la baronnie d'Hierle (Gard), sauf certaines modifications territoriales. En effet, au moyen âge l'archiprêtré du Vigan était ainsi désigné : *archipresbyteratus Arisitii*. L'incertitude la plus grande règne encore au sujet des dates de fondation et de suppression de l'évêché. — L'*Argentine*, suivant le P. PALMIERI, est appelée à devenir « une grande nation foncièrement catholique », quoique la constitution ait proclamé la liberté des cultes. La religion s'implanta rapidement dans le pays grâce aux missionnaires qui l'évangélisèrent et dont les plus actifs furent les Jésuites jusqu'à la suppression de l'ordre. Et pourtant que d'obstacles surgirent ! Évêques et clergé régulier, Franciscains et Jésuites ne vécurent pas en bon accord ; le régalisme entrava plus d'une fois l'activité épiscopale. Au XIXe siècle, le catholicisme subit des vicissitudes encore plus grandes, bien que le clergé ait applaudi à la révolution qui aboutit à l'indépendance de l'Argentine. Il connut la persécution pendant près de cinquante ans. En dépit de lois hostiles à l'Église romaine, il prospère actuellement. Le protestantisme américain a jusqu'ici échoué dans ses tentatives d'évangélisation. — Le P. TOURNEBIZE était tout désigné pour rédiger l'article *Arménie* ; on connaît du reste ses belles études sur ce pays. Cent colonnes en résument l'histoire. Le lecteur lira avec intérêt les lignes relatives aux années 1895-1924. Le récit des massacres exécutés en 1915-1920 causera de l'angoisse. Sur 92.000 Arméniens catholiques, 31.000 ont trouvé la mort ! Le clergé, en particulier, paraît avoir été décimé méthodiquement. Beaucoup de victimes ont subi le martyre, car elles n'ont été suppliciées la plupart du temps qu'à la suite du refus d'apostasier. Il appert des pages émouvantes écrites par le P. Tournebize que la nation arménienne est vouée à la destruction et qu'en tout cas, elle ne renaîtra qu'à la condition de se reconstituer hors de la Turquie.

G. MOLLAT.

— Signalons rapidement les principaux articles historiques que contiennent les fasc. LXV-LXIX (t. VIII, 2e partie), récemment parus, du *Dictionnaire de théologie catholique* (Paris, Letouzey et Ané, 1925). E. JORDAN, *Joachim de Flore* (c. 1425-1458) : étude remarquable où l'on trouve décrites la vie du prophète, ses œuvres, sa doctrine, son influence posthume. — J. RIVIÈRE, *Jugement* (c. 1721-1828), donne, à côté de la synthèse théologique, toute l'évolution de l'idée de jugement dans l'Écriture et dans la tradition chrétienne. — F. VERNET, *Juifs* (Controverses avec les) (c. 1870-1914) : histoire de la littérature polémique, dirigée par les chrétiens contre les juifs, depuis le Ier jusqu'au XXe siècle. — R. DRAGUET, *Julien d'Halicarnasse* (c. 1931-1940), résume les conclusions nouvelles qu'il a défendues au sujet du Julianisme dans son ouvrage analysé dans la RHE. 1925, t. XXV, p. 293-296. — J. VITEAU, *Julien l'Apostat* (c. 1942-1971), analyse les œuvres de Julien et expose sa politique religieuse particulièrement à l'égard du christianisme. — J. RIVIÈRE, *Justification* (c. 2042-2227), suit cette doctrine dans l'Écriture, à l'époque patristique, chez les scolastiques, aux temps de la Réforme, au concile de Trente et chez les théologiens catholiques modernes. — G. BARDY,

Digitized by Google

Justin (c. 2228-2277) : article fouillé sur la vie, les œuvres et les doctrines de ce saint. — H. D. Noble, *Lacordaire* (c. 2394-2424) et A. Fonck, *Lamennais* (c. 2373-2526) : études fort intéressantes sur deux grandes figures du xixe siècle en France. — Enfin, F. Vernet, *Latran* (c.2628-2686) : expose l'histoire des cinq conciles œcuméniques célébrés au Latran. A. D. M.

— Le premier fascicule du tome XXXVI de l'*Histoire littéraire de la France* (Paris, Imprimerie nationale, 1924. In-4, 312 p.) contient bon nombre d'articles consacrés à des auteurs ecclésiastiques. M. Omont (p. 100-109) a fait connaître les ressources que présente pour l'histoire des élections abbatiales un formulaire de l'abbaye du Bec rédigé peu après l'élection de Gilbert de Saint Étienne (1304) et conservé parmi les manuscrits du British Museum. Ce formulaire constitue comme une sorte de code des mesures à prendre dès le jour même du décès d'un abbé et des formalités qu'occasionnait une nouvelle élection. — *Raoul Renaud, dit le Breton*, fut proviseur de Sorbonne (p. 169-180). Philosophe assez peu réputé, il a passablement intrigué les historiens. M. Paul Fournier pense qu'il faut le ranger parmi les disciples de saint Thomas et les adversaires de Duns Scot. — *Pierre de Baume* (p. 180-190), frère prêcheur, n'a pas été flatté. Ses commentaires moraux sur l'Écriture sainte lui font peu honneur, car ils sont le fruit d'une méthode définie en ces termes : « Prendre les textes évangéliques ; apparemment, n'y rien comprendre ; mais accrocher, de temps en temps, à une phrase ou à un mot, qui tire l'œil, des considérations morales sous forme d'allégories ». — M. Langlois ne parle pas avec moins de sévérité de *Bertrand de la Tour* (p. 190-203) et de *Guiral Ot* (*Geraldus Odonis*), frères mineurs (p. 203-225), à juste raison. Il estime mieux le Prêcheur *Dominique Grima* (p. 254-265) et les Mineurs *Vidal du Four* (p. 295-305), *François de Meyronnes* (p. 305-312), encore que ces religieux n'aient rien produit d'original ni d'intéressant. — *Armand de Belvézer* (p. 265-295) est plus digne de retenir l'attention. Tout d'abord il faut cesser de l'appeler, comme on l'a trop souvent fait, Armand de Beauvoir ou de Bellevue. Armand naquit aux environs de Millau, peut-être dans la commune de Saint-Léons (Aveyron). Il n'est donc pas provençal, ainsi qu'on l'avait admis depuis Baluze. Jusqu'ici l'histoire de la littérature avait conservé son souvenir en raison de ses œuvres philosophiques et théologiques ; M. Langlois démontre l'importance de ses sermons, non pas tant au point de vue doctrinal qu'au point de vue de la couleur locale. Armand a su puiser à pleines mains dans les menus faits de la vie sociale de la France méridionale. Il a regardé autour de lui les gens se mouvoir et les a peints tels qu'ils furent. Ainsi, à Lunel, indignement volé par son aubergiste, un client demande : « Combien donnerons-nous pour la lumière et pour la fumée ? » En Camargue, les chiens mordent à belles dents les passants, parce qu'ils savent qu'on y chercherait en vain des pierres pour les leur jeter. A Narbonne, les dévotes cachent la nudidité d'une statue représentant l'Enfant Dieu durant l'hiver. Armand de Belvézer est dur pour le clergé tant régulier que séculier. Les Mendiants sont, d'après lui, toujours en quête des jeunes

Digitized by Google

gens riches. Dès qu'ils en ont découvert un, ils vont trouver les parents et les « prêchent » de si belle manière que l'enfant leur est abandonné et se fait moine. Quant aux séculiers, ils pratiquent de façon éhontée le cumul des bénéfices. Armand de Belvézer n'est pas le seul à vitupérer contre le clergé. Le Prêcheur Pierre de Baume lui fait écho. Il se plaint que les évêchés soient réservés aux nobles,-- ce qui n'est pas très exact, -- et que les qualités qu'on requiert de certains évêques soient celles-ci : avoir un gros appétit, se montrer grand batailleur. Cependant Pierre semble se contredire, puisqu'il stigmatise les « papelards » qui simulent la sainteté afin de mériter les faveurs. En tout cas il flagelle les religieux de basse extraction qui, une fois revêtus du froc, pratiquent le luxe. Ne visait-il pas, en la circonstance, quelques cardinaux appartenant à l'ordre des Mineurs et grands chasseurs de bénéfices, comme Bertrand de la Tour et Vidal du Four?

G. M.

— L. DE LA VALLÉE-POUSSIN. *Nirvana*. Étude sur l'histoire des religions. Paris, Beauchesne, 1925. In-8, XXIV-194 p. — Étude très consciencieuse, où s'affirme une fois de plus une compétence incontestée, et dont le sujet, débattu depuis longtemps entre spécialistes, intéresse toujours. Tout nous défend de nous y arrêter longuement : le problème est proprement philosophique et religieux, non historique ; de plus, les sources ne sont directement abordables qu'aux indianistes. Notons pourtant que le petit volume s'apparente à l'histoire par plus d'un trait, notamment par un sérieux effort pour remonter aux origines et par sa méthode. L'auteur part de cette conviction, que les défenseurs du Nirvâna-anéantissement insistent trop sur quelques principes attribués par eux aux vieilles écoles bouddhiques et qu'ils ont tort de prêter aux Hindous notre rigueur de logique et de déduction. Pour lui, ce qu'il voit dans le bouddhisme, c'est moins une théorie scientifique ou métaphysique, un système d'idées cohérentes, qu'une grande institution ascétique et mystique, la discipline immémoriale de l'Inde, le *Yoga*. En conséquence, il tient large compte des coutumes des bouddhistes, de leurs opinions courantes et des écrits de dates diverses qui reflètent les unes et les autres. Il arrive ainsi à conclure que *bouddhisme* n'est pas synonyme de *positivisme*, de *nihilisme*, comme on le croit souvent, et que le terme de *nirvana* peut donc désigner une réalité transcendante. Il reconnaît d'ailleurs que le sentiment contraire « de juges excellents, Burnouf, Barth, Oldenberg, n'est pas sans impressionner ». Il va plus loin : il rappelle,—et cette évocation lui fait grand honneur, — que lui-même naguère a défendu leur manière de voir « dans divers articles, les plus récents n'étant pas les moins mauvais ». Si, aujourd'hui, il a changé d'opinion, c'est assurément que, pour lui, le souci de la vérité prime tout. J. FORGET.

— Dans la collection des Universités de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, M. Pierre DE LABRIOLLE a entrepris l'édition critique et la traduction des *Confessions de S. Augustin*. Nous venons de recevoir le tome I contenant les huit premiers livres des *Confessions* (Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres ». 1925. In-8, XXXI-402 p. Fr.18). Pour l'établissement du texte,

Digitized by Google

M. de Labriolle suit d'ordinaire l'édition des Bénédictins de St-Maur (1679), qu'il estime de loin supérieure à celle de Knoll dans le CSEL de Vienne (1896). Il apparaît avec évidence que le texte des *Confessions* tel que les Bénédictins l'ont établi, quoique susceptible d'être amélioré dans le détail, reflète la pensée de saint Augustin avec une très suffisante fidélité. Guidés par un instinct presque toujours sûr et par la connaissance parfaite qu'ils avaient de leur auteur, ils ont évité des fautes et des partis-pris dont une science mieux armée, une expérience philologique plus riche, n'ont nullement préservé le dernier éditeur des *Confessions* (p. xxv). Rien que pour les huit premiers livres, on a dû, en plus de 180 passages, faire choix de leçons différentes de celles auxquelles Knoll, qui s'est certainement mépris sur la valeur du *Sessorianus*, a donné la préférence. Les leçons ainsi retenues sont souvent celles que les Bénédictins avaient adoptées. Tant il est vrai qu'en dépit de leurs méthodes insuffisamment rigoureuses, et de quelques maladresses, dom Blampin et ses collaborateurs, exempts de tout esprit de système, ont vu plus juste que le docte éditeur du *Corpus* de Vienne (p. xxx).

Pour la traduction, qui nous a paru exacte, élégante, expressive, l'auteur s'est efforcé de serrer au plus juste le texte augustinien, sans en rien esquiver. Tâche délicate si l'on veut en même temps y garder au style d'Augustin sa rhétorique, sa couleur et sa vie. Il a voulu faciliter aussi la lecture de l'œuvre en multipliant les paragraphes et les sous-titres pour marquer la structure, le mouvement et le progrès de la pensée. Le texte français est illustré de quelques notes qu'on souhaiterait plus nombreuses, tandis que la marge inférieure du texte latin contient les références et l'apparat critique.

Enfin l'Introduction, en dehors de l'examen des éditions et des traductions françaises antérieures des *Confessions*, traite aussi brièvement mais clairement de la date, qu'on fixe à la fin de l'année 397 ou au commencement de 398, de la place éminente qu'occupe Augustin dans l'autobiographie, du but et du sens des *Confessions* et de leur valeur historique.

La confession ne s'entend pas seulement de l'aveu des fautes, elle s'entend aussi de la louange. Les *Confessions* de saint Augustin sont une longue prière de gratitude et d'amour. « Une pensée de charité, une pensée d'humilité, peut-être aussi une pensée d'apologie personnelle, voilà de quelles pensées les *Confessions* sont sorties. » (p. xi) C'est Érasme qui a posé la question de savoir si Augustin n'aurait pas eu aussi en écrivant les *Confessions* quelque désir de se défendre contre les détracteurs de son passé, qui cherchaient à disqualifier l'homme de plaisir, le manichéen qu'il avait été. Et M. de Labriolle ne trouve pas invraisemblable qu'Augustin ait voulu, par ses aveux circonstanciés, mettre au point des racontars souvent ineptes qui eussent risqué de compromettre l'efficacité de son apostolat. On pourrait, nous semble-t-il, être plus affirmatif touchant ce caractère d'apologie personnelle contre les Donatistes que revêtent les *Confessions*, surtout après l'article si suggestif de Wundt, *Augustins Konfessionen*, publié en 1923 dans la *Zeitschrift für die neutest. Wissenschaft und die Kunde der älteren Kirche*, t. XXII. p. 161-205 (Voir RHE. 1924, t. XX, p. 585).

Digitized by Google

Depuis Gaston Boissier, la valeur historique des *Confessions* fut révoquée en doute, à des degrés divers, par Harnack, Loofs, Becker, Thimme en Allemagne, Gourdon et Alfaric en France. Mais déjà une réaction s'esquisse plus favorable à l'historicité des *Confessions* avec Batiffol, Monceaux et Loisy en France, Norregaard et surtout Karl Holl en Allemagne. Il s'agit de savoir si Augustin, écrivant ses *Confessions* une dizaine d'années après sa conversion, laquelle date de juillet 386, a pu avec une entière bonne foi commettre des confusions et des erreurs, s'il a pu traduire ses états d'âme et de pensée avec une complète objectivité sans y rien mêler de sa mentalité et de ses préoccupations actuelles, s'il a pu décrire enfin le passé sans y projeter la lumière du présent. N'avoue-t-il pas lui-même (III, XII, 21) que plus d'un détail de sa propre histoire se dérobe à lui? Il s'agit en particulier de savoir s'il y a moyen de concilier les différences si réelles d'accent et de jugement qu'on remarque entre les *Confessions*, surtout dans les derniers chapitres du livre VIII, où est racontée la crise finale, et les *Dialogues* tout philosophiques qui se déroulaient quelques semaines après la conversion, dans la banlieue de Milan, à Cassiciacum.

Sans opposer à la critique une fin de non-recevoir, tout en lui concédant même que, quant au détail, plusieurs affirmations d'Augustin appelleraient contrôle et mise au point, M. de Labriolle n'a pas de peine à montrer qu'il n'y a pas de contradiction réelle entre les *Dialogues* et les *Confessions*, que celles-ci n'ont pas antidaté la conversion véritable pour la placer à un moment où Augustin, n'était encore en fait, comme nous le révèlent les *Dialogues*, qu'un philosophe frotté de christianisme. Nous avons goûté un charme spécial à lire cette démonstration si sensée, si fine, si pénétrante (p. XII-XXII), qui nous a rappelé la conférence remarquable donnée naguère à Louvain sur le même sujet par le très distingué professeur de l'université de Poitiers.

É. TOBAC.

— Pour le doctorat ès lettres, le R. P. MARIÈS, S. J., a présenté à la faculté des lettres de l'université de Paris, non seulement son travail original sur l'œuvre arménienne d'Eznik connue jusqu'à présent sous le titre de *Contre les Sectes* et maintenant baptisée *De Deo*, mais encore une thèse complémentaire qu'il est tout naturel de présenter à nos lecteurs. Notre bibliographie en a noté la publication dans la *Revue de l'Orient chrétien* ; on peut se la procurer en fascicule séparé : *Le commentaire de Diodore de Tarse sur les psaumes* (Paris, Picard, 1924. In-8, v-127 p. F. 7,50). L'auteur s'y est appliqué à une question que l'on peut appeler *son* sujet ; depuis longtemps il a annoncé aux spécialistes qu'il avait retrouvé cette œuvre de l'évêque de Tarse, et des publications successives et de plus en plus précises ont rallié à sa thèse les autorités les plus sérieuses. Cependant, on n'en est pas encore à l'édition tant désirée. Ce que le R. P. nous donne à présent, c'est, comme il le dit lui-même, un « examen sommaire et classement provisoire des éléments de la tradition manuscrite ». L'étude est d'un genre tellement spécial qu'on a bien de la peine à en rendre compte à qui ne l'a pas sous les yeux ; quatre-vingt et un manuscrits sont successivement présentés selon un plan invariable :

Digitized by Google

description, nombre de fragments signés Diodore et remarques sur l'importance du manuscrit ; des séries spéciales distinguent les témoins de la tradition portant expressément le nom ou le sigle de Diodore, de la tradition qui nomme Anastase et de la tradition anonyme. Les descriptions représentent une somme énorme de travail de patientes recherches, bien que l'auteur n'ait pas vu par lui-même tous les manuscrits, comme il le déclare avec une parfaite loyauté. Le classement des principaux éléments de la tradition manuscrite est également provisoire et aboutit à un schéma qui n'en dissimule pas les incertitudes. Les appendices donnent une liste, par ordre des psaumes, des fragments marqués du nom de Diodore dans quatre manuscrits grecs de Paris, une liste des chaînes qui renferment à la fois des fragments du commentaire signés Diodore et signés Anastase, et enfin une note sur les manuscrits utilisés par Corderius pour la compilation de son *Expositio in Psalmos*. On sera aisément d'accord avec le R. P. Mariès pour reconnaître que le travail qui reste à faire est énorme, si l'on veut aboutir à une édition aussi parfaite que possible. L'ambition de ne donner que du parfait et du définitif est sans doute très noble et très louable ; néanmoins, il est peut-être permis de penser et de dire que, vu notre pauvreté actuelle en textes publiés du commentaire du grand Antiochien, les scrupules excessifs ne sont pas tout à fait de mise. Il faut aller à l'édition définitive par des travaux d'approche et par des collaborations, si la tâche est trop longue et trop lourde pour en pouvoir espérer l'accomplissement du labeur d'un seul homme. Pour notre part, nous serions déjà très reconnaissant au R. P. Mariès s'il consentait à « publier simplement le Commentaire médian du Paris-Coislin. gr. 275 en l'accompagnant d'une collation des principaux manuscrits : Paris, gr. 168, Laura H 70, Vindob. 8 (10) ». Une fois commencée, la tâche serait continuée ; en outre, il deviendrait possible et plus aisé de vérifier s'il ne se cache pas du Diodore dans certaines versions orientales. Mais si celui qui est, à l'heure actuelle, le connaisseur le plus averti de la question, ne nous donne pas des textes que sa compétence épurerait déjà, il est bien à craindre que nous ne devions déposer toute espérance. J. LEBON.

— Après avoir composé, en 1331, ses *Postillae*, Nicolas de Lyre remania, probablement vers 1334, un traité qu'il avait dirigé en 1309 contre les rabbins, intitulé : *Utrum ex scripturis receptis a Judaeis possit efficaciter probari salvatorem nostrum fuisse Deum et hominem*? Au cours de cet ouvrage, il reprend et réfute les arguments exposés dans « *quidam libellus hebraice scriptus* ». Quel est cet écrit et qui en a été l'auteur ? Cette question est soulevée par M. CH. V. LANGLOIS (dans le *Bulletin de l'Acad. des Inscr. et Belles Lettres*, 1925, p. 71-79) en vue de l'impression du t. XXXVI de l'*Hist. litt. de la France* où figurera la notice sur Nicolas de Lyre. H. N

— A la suite du travail de M. Jos. Nève sur les sermons de Michel Menot (Voir RHE. 1924, t. XX, p. 331), M. ÉT. GILSON publie, dans la *Revue d'histoire franciscaine* (1925, t. II, p. 301-360), un article sur *Michel Menot* [1508-1518] *et la technique du sermon médiéval*. Il en

Digitized by Google

résume lui-même l'idée maîtresse comme suit : « Qu'on interprète [le sermon médiéval] en fonction de sa propre fin et l'on verra, par une logique *sui generis*, son thème scripturaire se diviser en parties, les parties se subdiviser et se distinguer, les subdivisions se développer, se nourrir d'exemples, se peupler de métaphores, s'animer de récits qui n'ont pas d'autre raison d'être que de rendre sensibles au public les enseignements moraux et religieux impliqués dans le texte sacré » (p. 346). En s'appuyant surtout sur le *de arte praedicatoria* d'Alain de Lille, M. Gilson analyse la texture du sermon médiéval : le *thema*, le *prothema* et son lien avec le premier, puis les *exempla*. Bien que ces différentes parties s'enchevêtrent quelque peu au hasard,un prédicateur avisé parvient à en tirer des effets saisissants. Le grand mérite du travail de M. Gilson est de montrer à la fois et la théorie et la pratique, à travers des discussions scolastiques assez difficiles à comprendre aujourd'hui. En annexe il y a une *Note pour l'explication de quelques raisonnements scripturaires usités au moyen âge* (p. 350-360) : *interprétation des mots hébreux et des mots latins.* H. N.

— Dom Heurtebize continue la publication de *La vie des justes* de Dom Martène (T. II. Archives de la France monastique. Vol. XXVIII. Ligugé, Abbaye Saint-Martin ; Paris, Picard, 1925. In-8, 171 p.) (Voir RHE. 1925, t. XXI, p. 381). On trouvera, dans ce nouveau volume, 110 notices biographiques de moines ayant appartenu, au xviie siècle, à la congrégation de St-Maur. Dans l'idée de Dom Martène, ces notices étaient uniquement destinées à conserver le souvenir des faits édifiants accomplis par ses confrères. Quoique plusieurs d'entre elles se rapportent à des noms célèbres (voir, p. ex., Luc d'Achéry, p. 71-72), elles mentionnent à peine les titres de gloire littéraire et d'activité scientifique que ces auteurs s'étaient acquis. En général, elles ne parlent pas non plus de l'attitude prise par les moines dans la controverse janséniste. Dom Heurtebize a ajouté au texte des notes bibliographiques précieuses. A. D. M.

— Nous avons signalé en son temps le premier volume du *Dix-huitième siècle littéraire* par le R. P. A. Brou, S. J. (Cfr RHE, 1924, t. XX, p. 624 s.). Le deuxième volume vient de paraître (Paris, Téqui-1925. In-12, 430 p. Fr. 10). Il s'ouvre par un tableau rapide de la société française vers 1750, au moment où « le personnel littéraire se renouvelle à fond » (p. 3), où Voltaire subit l'influence de Frédéric II. Le corps de l'ouvrage est consacré en majeure partie à l'*Encyclopédie* et à son principal auteur, Diderot, et, comme il s'impose, aux œuvres multiples et à l'influence triomphante du « Roi-Voltaire». En terminant l'A. dose fort justement la part du patriarche de Ferney dans l'œuvre de la Révolution française. On goûtera dans ce volume la même narration alerte, mais appuyée toujours sur une connaissance approfondie du sujet, la même sereine vigueur dans les jugements que dans le premier. P. Debongnie.

— M. Ferd. Brunot étudie la question de l'usage du français comme langue officielle de l'Église gallicane(*Le culte catholique en français sous la Révolution*, dans *Annales historiques de la Révolution*

Digitized by Google

française, 1925, t. II, p. 209-227, 325-344). Il montre comment, lors du concile national, la congrégation de liturgie mit ce problème à l'ordre du jour. Il examine ensuite l'application des décrets admis par cette assemblée, et insiste sur le « *Sacramentaire français* » rédigé par Pousignon, vicaire épiscopal de Versailles, qu'il vient de découvrir dans les documents manuscrits, non classés, de la bibliothèque des Amis de Port-Royal. Ce livre rencontra une forte opposition, le clergé assermenté refusant de rompre avec la tradition au sujet de l'emploi du latin. J. LAVALLEYE.

— Dans une communication faite à l'Académie des sciences morales et politiques et publiée sous le titre : *Le Journal du ministre Chamillart ou les Mémoires attribuées au marquis de Sourches* (Paris, Alcan, 1925. 34 p.), M. Marcel LANGLOIS montre, d'une façon péremptoire, que les Mémoires, édités sous le nom du marquis de Sourches, ont pour auteur Chamillart, ministre de Louis XIV. Ils contiennent, en effet, plusieurs lettres adressées à l'auteur par des personnages très illustres, entre autres par le duc de Vendôme.Or M. Langlois vient de retrouver les autographes de ces lettres qui portent toutes l'adresse de M. Chamillart. En outre, l'attribution de ces mémoires au marquis de Sourches explique difficilement les détails qui y sont rapportés sur la cour de Louis XIV,de Sourches n'ayant résidé que rarement à Versailles ; au contraire, pendant son ministère, Chamillart était bien placé pour observer les faits qu'il a racontés. Chamillart a choisi l'anonymat.probablement pour garder une plus grande liberté dans la composition de son journal. Comment celui-ci a-t-il été attribué dans la suite à de Sourches ? C'est un problème qui n'a pas encore reçu de réponse définitive. A. D. M.

— *A travers l'histoire de France*, par le R. P. JACQUIN, O. P., (Paris-Bruges, Desclée,1925), est une série de courtes études dépourvues de tout appareil d'érudition, écrites dans un style charmant, et dans lesquelles le savant professeur à l'université de Fribourg fait ressortir quelques aspects du génie français. Le goût des études et des lettres, encouragé par *Charlemagne*, se manifeste chez *Alcuin*, *Éginhard* et *Loup de Ferrières*, humaniste délicat égaré au milieu d'une société barbare, et plus directement encore dans *un exercice scolaire au moyen âge*, où saint Thomas d'Aquin soutient l'assaut véhément de ses contradicteurs devant une assistance passionnée et colorée. Puis c'est sainte Jeanne d'Arc, dont la noble simplicité et la droiture contrastent avec la nature complexe de Catherine de Médicis, qui se laisse guider par son ambition personnelle et son amour maternel. Enfin, des épisodes empruntés aux *fastes militaires*, Jemappes, Waterloo et l'existence des poilus qui tiennent dans les tranchées, terminent ce petit livre qui instruit sans en avoir l'air. C. LECLÈRE.

— Sous le titre : *L'apostolat missionnaire de la France* (Paris, P. Téqui, 1924. XXII-310 p.) se trouvent réunies dix conférences données à l'Institut catholique de Paris, en 1923-1924, en faveur des missions étrangères. N'affichant aucune prétention scientifique, poursuivant plutôt un but apologétique, les conférenciers missionnaires n'en ont

Digitized by Google

pas moins retracé une des pages les plus glorieuses de l'histoire contemporaine de l'Église de France. En un récit simple et captivant, ils nous font assister à leurs immenses labeurs et nous apprennent leurs revers et leurs succès, leurs craintes et leurs espérances. Les nombreuses statistiques citées au cours de leur exposé permettent d'évaluer approximativement les forces du catholicisme dans plusieurs pays d'Asie et d'Afrique. A. D. M.

— Il appartenait à la plume féconde de dom H. LECLERCQ de publier, dans la collection *Les Grands Pèlerinages de France*, une monographie succincte de la célèbre abbaye de Fleury, qui possède depuis 703 les reliques de S. Benoît (*Saint Benoît-sur-Loire. Les reliques. Le monastère. L'église.* Paris, Letouzey et Ané, 1925. In-12, 159 p. et planches). L'ouvrage débute par quelques notions sur la vie monastique en Gaule avant saint Benoît et par l'arrivée des reliques à Fleury. Il raconte les vicissitudes de l'abbaye durant le cours de sa longue et souvent glorieuse existence. Il se termine par quelques pages sur la ville moderne de Fleury-Saint-Benoît et sur son pèlerinage restauré.

L'auteur a consacré une bonne partie de son texte à la belle église abbatiale de S. Benoît-sur-Loire. Sa description ne reprend pas en tous points la méthode qu'adoptent en France les archéologues médiévistes, non plus que leur terminologie et leur manière d'apprécier les monuments. Mais personne n'en tiendra rigueur au savant écrivain. R. M.

— M. H. CHÉRAMY réunit en un volume ses trois articles relatifs à la basilique de St-Sébastien, à la catacombe et aux souvenirs apostoliques qui s'y rattachent (*Saint-Sébastien hors les Murs. Le Souvenir apostolique. Le cimetière « ad catacumbas »*. Paris, Bonne Presse, 1925. In-8, 87 p., 38 fig.). Comme on sait, les fouilles, commencées en 1915, ont amené à St-Sébastien la découverte de tombes remontant au Ier siècle, d'inscriptions, de sarcophages et de galeries catacombales. Elles ont révélé l'importance et l'antiquité de ce cimetière chrétien et paraissent confirmer l'hypothèse qu'en 258 les corps des apôtres Pierre et Paul y auraient été déposés (Cfr RHE. 1923, t. XIX, p. 317-321). R. M.

— M. A. MUNIER, professeur au séminaire de Bosserville (Nancy), vient de publier le premier volume d'un ouvrage destiné à renouveler le *Traité pratique de la conservation, de l'ameublement et de la décoration des églises* par Mgr BARBIER DE MONTAULT. Dans le volume déjà paru, l'auteur étudie l'histoire de l'architecture chrétienne, depuis les origines jusqu'à nos jours (*Construction, Décoration, Ameublement des églises.* I. *L'église dans les siècles passés.* Lille-Bruges, Desclée-De Brouwer, 1925. In-8, 242 p. 248 fig. Fr. 15). Il se propose de traiter dans un second volume de la construction, et dans un troisième de la décoration et de l'ameublement de l'église actuelle. Une histoire sommaire du mobilier sera jointe à celui-ci.

M. Munier a réussi à condenser, en un volume de proportions modestes et dûment illustré, des notions techniques et historiques fort complètes sur les belles églises des diverses périodes de l'histoire

Digitized by Google

de l'art. Son manuel mérite d'être recommandé comme l'un des meilleurs. Toutefois il s'en tient presqu'exclusivement à l'art français et par là même il est moins approprié à l'enseignement dans les autres pays. Les inexactitudes de détail qui ont échappé à l'auteur disparaîtront sans aucun doute dans les éditions subséquentes. R. M.

— Les grands albums consacrés aux anciens monuments d'architecture, publiés par Morancé à Paris, étaient demeurés en partie inachevés depuis 1914. Après la mort de M. C. Martin, l'éditeur confia la direction scientifique des publications en cours à M. C. ENLART. Celui-ci a déjà présidé à l'achèvement du IIe volume de l'art roman en Italie. Aujourd'hui il termine aussi la publication du IIe volume de *L'Art gothique en France. L'architecture et la décoration.* (Paris, [1925]. In-fol., 18 p., LXVI pl. Fr. 200). Le choix des superbes planches de cette seconde série n'a pas été fait par le savant conservateur du musée de sculpture comparée, mais le texte, commentaire explicatif des planches, est son œuvre. R. M.

— Nous avons déjà signalé les *Albums de la cathédrale de Bourges*, dans lesquels M. S. MUTÉ réunit un riche ensemble d'illustrations. M. J. VILLEPELET s'est assigné une tâche plus modeste dans sa brochure : *Une visite à la cathédrale de Bourges* (Bourges, 1925. In-8, 67 p., VIII pl. Fr. 2). Il conduit le visiteur avec méthode tout autour du monument et signale au passage tout ce qui mérite l'attention. Il a écrit un guide succinct et complet, tel que le touriste cultivé en voudrait trouver pour tous les monuments qu'il visite. R. M.

— Durant l'été dernier une riche *Exposition d'art roumain ancien et moderne* a été ouverte à Paris. On y pouvait voir de grandes fresques notamment de l'église princière de Curtea de Arges, des icones, notamment du célèbre monastère de Puthna auquel M. O. Tafrali vient de consacrer un important ouvrage, des portes d'église sculptées, un iconostase, des tissus liturgiques, des couvertures de tombeaux, des objets d'orfèvrerie, parmi lesquels la précieuse boucle de ceinture (XIVe s.) et les bagues découvertes à Curtea de Arges. Le *Catalogue des objets* exposés (Paris, G. Petit, 1925. In-8, 88 p. nombreuses planches) sera un souvenir durable de cette exposition peu commune. M. G. BALS y a inséré un aperçu sommaire sur l'art et l'histoire de Roumanie (p. 17-41). R. M.

— Du 2 au 4 juin dernier, la *Société d'histoire du droit* a tenu à Paris trois « journées d'histoire » réunissant des spécialistes de langue française. Notre collaborateur M. G. MOLLAT, y fit une communication : *A propos de la Practica Inquisitionis de Bernard Guy.* Ce travail célèbre se compose, suivant l'auteur, de trois parties : 1) de formules à l'usage de l'inquisiteur, datant de 1322 ; 2) de textes concernant la pratique inquisitoriale, du 20 avril 1314 au 7 août 1316 ; 3) de documents touchant des hérétiques d'avant 1325. Il aurait été achevé avant janvier 1324. — La lecture de M. V. CARRÈRE avait trait à l'histoire religieuse du XVIe siècle : *L'aliénation des biens d'église et les gens de justice sous Charles IX.* Sur ce même sujet M. Carrère a publié un article très érudit et suggestif dans la *Revue d'histoire de*

Digitized by Google

l'Église de France (1925, t. XI, p. 167-201 ; 332-362). Il y attire l'attention sur la nécessité de refaire, au moyen des sources d'archives, l'histoire des guerres de religion en France au XVIe siècle. Il indique en particulier plusieurs sujets d'histoire diocésaine se rapportant au saccagement des églises et à l'aliénation des biens ecclésiastiques.
H. N.

— La *Société bibliographique d'histoire de Normandie*, récemment fondée, publie un *Bulletin bibliographique et critique d'histoire de la Normandie* (Caen, éd. L. Jouan Ab. : 20 fr.). G. M.

— La maison Bloud et Gay entreprend la publication d'une collection d'ouvrages de haute vulgarisation scientifique sous le titre de *Bibliothèque catholique des Sciences*. Chaque volume comprendra environ 200 pages du format in-16 et fournira une large synthèse des résultats acquis dans le domaine des sciences humaines. L'histoire sera traitée dans un nombre imposant d'ouvrages. G. M.

— La maison Aubanel, à Avignon, annonce la mise en vente prochaine d'une collection de livres consacrés à *La Prière et la vie liturgiques*.
G. M

— Sous le titre : *Les Grands ordres monastiques*, M. E. SCHNEIDER a inauguré chez l'éditeur Bernard Grasset une collection dont chaque volume sera consacré à un ordre au point de vue historique, psychologique et spirituel. G. M.

Sous le patronage des *Amis des Missions* a paru le premier volume d'une série d'ouvrages qui a été inaugurée sous le titre de *Bibliothèque des Missions*. Cette bibliothèque s'appliquera à faire connaître l'histoire des hauts faits accomplis jadis par les missionnaires. Le premier volume est dû à MM. GOYAU et RIGAULT. Il traite des *Martyrs de la Nouvelle France* (1 vol. in-16, éditions Spes, Paris). G. M

— Trois salles ont été consacrées aux collections de tableaux et d'objets d'art offerts par la baronne du Teil Chaix d'Est Ange au musée communal de Saint-Omer. On y remarquera surtout des œuvres de caractère religieux : des primitifs de l'école flamande (XVe siècle), des toiles de l'école de Gérard David et de celle de Claude Lorrain, des compositions italiennes du XVIIe siècle et des françaises du XVIIIe.
G. M.

— A la Bibliothèque Nationale une exposition du moyen âge sera inaugurée le 28 janvier. Elle comprendra des miniatures, des bois en couleurs des XIVe et XVe siècles, des pièces d'orfèvrerie et des médailles. G. M.

— *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — Le 12 juin, le P. DELEHAYE fournit des détails inédits sur la vie de saint Jean l'Aumônier d'après deux de ses biographes, Léonce de Neapolis et surtout Sophrone qui fut un de ses confidents. Le saint se signala par son zèle à combattre les hérétiques et à construire des églises.

Le 19 juin, M. Salomon REINACH identifie avec la chartreuse de

Digitized by Google

Miraflorès, près de Burgos, le couvent que le général Thiébault, dans ses Mémoires, prétendit avoir été acheté par le général Darmagnac à l'époque napoléonienne.

Le 10 juillet, M. Ch.V. Langlois montre tout un ensemble de photographies relatives à des livres d'heures français du xve siècle réunis à Leningrad, au siège de la concentration des bibliothèques privées. Les miniaturistes appartiendraient à l'école lotharingienne du premier tiers du xve siècle, d'après M. le comte Durrieu.

Le 7 août, M. Paul Monceaux retrace l'histoire de Chalcis ad Belum (au S. E. d'Alep), lieu sis à proximité du désert où saint Jerôme mena quelque temps la vie d'anachorète.

Le 28 août, M. René Dussaud caractérise la civilisation israélite au temps d'Achab, d'après les dernières fouilles exécutées à Samarie. Cette civilisation a été méconnue jusqu'ici ; en réalité, elle fut assez poussée pour que le roi tînt tête à celui de Damas et eût avec les royaumes de Tyr et de Sidon des relations qui occasionnèrent le développement de la richesse en Israël. D'autre part, l'écriture israélite se fixa sous Achab.

Le 4 septembre, M. Salomon Reinach parle longuement des relations qui existèrent entre Siger de Brabant et Dante.

Le 2 octobre, M. Monceaux lit le texte d'une inscription chrétienne découverte par M. Albertini à Berrouaghia, en Algérie, et qui daterait de 474. G. M.

— *Académie des sciences morales et politiques.* — Les 22 et 29 août, M. E. Bourgeois lit un mémoire sur *Les Origines de la Triple Alliance et la Question romaine.*

Le 31 octobre, M. E. Rodocanachi montre, que pour comprendre le caractère d'Alexandre VI, il faut tenir compte de ses antécédents. Ce fut un espagnol de cœur et d'esprit.

Le 12 septembre, M. l'abbé Langlois entretient la compagnie du nonce Gualterio (1700-1710), d'après des manuscrits londoniens.

Le 10 octobre, M. Cohen étudie les rapports existant entre Spinoza et les libertins français de 1665 à 1678. G. M.

— *Société nationale des antiquaires de France.* — Le 29 octobre, M. Vallery-Radot a parlé des vestiges qui existent à Valmont (Seine-Inférieure) de l'église fondée en 1169, et M. Huard d'une boiserie du xvie siècle conservée au musée de Cluny, qui provient de la Sainte-Chapelle. G. M.

— *Prix et Concours.* — Académie française. Prix Montyon : MM. Jean Baruzi, *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique* (2.000 fr.) ; L. Chauveau, *Le Roman de Renard* (500 fr.) ; Bonnenfant, *L'église Saint-Nicolas de Beaumont-le-Roger* (500 fr.)

Prix Juteau-Duvigneaux : MM. l'abbé Desgranges, *Vingt ans de conférences contradictoires* (1.000 fr.) ; Bouissonie, *Batailles d'idées* (1.000 fr.) ; J. de Whitte, *Monseigneur Augouard* (500 fr.) ; Ch. Comte, *Le cardinal Mermillod d'après sa correspondance* (500 fr.).

Prix Sobrié-Arnould : M. G. Meunier, *Dom Leduc et les Servantes des pauvres* (1.000 fr.).

Digitized by Google

Prix l'Abien : Mgr Grouard, *Souvenirs de mes 60 ans d'apostolat dans l'Atabaska Mac Kensie* (1.000 fr.).

Prix Dodo : M. J. Dumont, *Vingt ans de patronage dans le centre de la France* (600 fr.).

Prix de l'Académie : M. Trahard, *Livre d'or du clergé et des congrégations* (1914-1922) (1.000 fr.).

Prix de langue française : M. C. Roy, *Nos origines littéraires, A l'ombre des érables, Nouveaux essais sur la littérature canadienne* (médaille d'or) : M. A. Noblet, *La poésie lyrique en France, des origines à* 1914 (médaille de vermeil) ; R. P. Chardavoine, *Annuaire pontifical* (idem).

Académie des sciences morales et politiques. — Prix Paul-Michel Perret : M. Baix, *L'abbaye et principauté de Stavelot-Malmédy* (mention).

Le prix Augustin Sicard, décerné par l'Institut Catholique de Paris, a été obtenu par M. Carton pour l'ensemble de ses travaux sur *Roger Bacon.*

—*Nominations.*— M. Thureau-Dangin a été nommé conservateur du département des antiquités orientales au musée du Louvre, en remplacement de M. Pottier, admis à la retraite.

A l'Institut catholique de Lille ont été nommés : M. Dutoit vice-recteur, M. Thamiry, doyen de la faculté de théologie, M. Looten, doyen de la faculté des lettres. G. M.

M. l'abbé Podechard, professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Lyon, a été nommé doyen de la faculté de théologie.

Au même institut, M. A. Rivet a été nommé vice-doyen de la faculté de droit.

M. l'abbé Moyse a été nommé membre de l'École archéologique française du Caire.

M. Terracher, professeur à la faculté des lettres de Strasbourg, a été nommé recteur de l'Académie de Dijon.

M. Moreau-Nélaton a été élu membre de l'académie des Beaux-Arts.

M. E. Michon, conservateur au musée du Louvre, a été nommé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. G. M.

—*Décès.* —M. l'abbé Tixeront, doyen de la faculté de théologie à l'Institut catholique de Lyon, qui publia une série de livres fort estimés : *Recherches sur les origines de l'Église d'Édesse et la légende d'Abgar* (Paris, 1888) ; *Conférences apologétiques* (Paris, 1909) ; *Précis de patrologie* (Paris, 1918) ; *Mélanges de patrologie et d'histoire des dogmes* ; *L'ordre et les ordinations* (Paris, 1924). Mais sa grande œuvre, devenue classique, est l'*Histoire des dogmes,* parue à Paris en 1905-1912, en trois volumes.

M. le chanoine B. Gaudeau, ancien professeur aux Instituts catholiques de Toulouse et de Paris, auteur de divers ouvrages : *Étude sur Fray Gerundio et sur son auteur le P. José Francisco de Isla* (Paris, 1890) ; *L'Église et l'État laïque* (Paris, 1905) ; *Le Péril extérieur de l'Église* (Paris, 1914) ; *Le Drapeau national du Sacré-Cœur. Histoire, doctrine, ennemis* (Paris, 1918).

Digitized by Google

M. Claude Maître, directeur de l'école française d'Extrême-Orient et conservateur-adjoint au musée Guimet.

M. Jean Vic, attaché à la Bibliothèque nationale de Paris.

M. Ernest Meininger, archiviste de la ville de Mulhouse, auteur d'ouvrages d'histoire locale tels que : *L'église de l'ancienne commanderie de Malte à Mulhouse* (Mulhouse, 1890) ; *Rapport sur le cartulaire de Mulhouse, par Louis Schoenhaupt* (Mulhouse, 1892).

M. Louis-Auguste Gasser qui écrivit un livre sur *les Relations de l'Église et de l'État* (Gray, 1925).

M. Louis-Marie-Joseph Delaporte, conservateur du musée indochinois du Trocadéro.

M. le comte P. Durrieu, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ancien conservateur au musée du Louvre. Sa compétence remarquable en matière de peinture médiévale lui valut un renom mérité, surtout en raison de ses nombreux travaux sur l'art des xive et xve siècles. On lui doit les ouvrages suivants : *Le royaume d'Adria* (Paris, 1880) ; *Les Gascons en Italie* (Auch, 1885) ; *Les Archives angevines de Naples* (Paris, 1886-1887) ;*Les très riches heures de Jean de France, duc de Berry* (Paris, 1904) ; *Les Antiquités judaïques et le peintre Jean Foucquet* (Paris, 1908) ; *Les très belles heures de Notre-Dame du duc Jean de Berry* (Paris, 1922).

M. E. Lelong, professeur honoraire à l'École des Chartes et ancien archiviste aux Archives nationales.

Mgr Chapon, évêque de Nice, dont le dernier livre : *L'Église de France et la loi de* 1905 (Paris, 1922) eut un grand retentissement.

G. Mollat.

Le 13 décembre 1925 est mort à Paris M. André Michel. Né à Montpellier en 1853, il avait succédé à Louis Courajod comme conservateur et professeur au département de la sculpture du musée du Louvre, mais depuis 1918 l'état de sa santé l'avait forcé de résigner ces fonctions. Dans la suite il put occuper encore durant quelque temps la chaire d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France, mais finalement son activité s'était trouvée réduite à la collaboration au *Journal des Débats*, dont il était le correspondant artistique depuis 1886. De 1899 à 1903 il publia avec H. Lemonnier les *Leçons professées à l'École de Louvre* par son maître Courajod. En 1905 il commença, avec une série de collaborateurs éminents, l'*Histoire de l'Art* qui porte son nom et dont les huit volumes, de près de 1000 pages chacun, auront fini de paraître cette année.

R. M.

M. Pierre Imbart de la Tour, membre de l'Académie des sciences morales, est décédé le 18 décembre, à l'âge de 66 ans. Il laisse plusieurs ouvrages très appréciés, où il révèle de remarquables talents d'écrivain et de critique. Citons, parmi les plus connus : *Les élections épiscopales dans l'Église de France du* ixe *au* xiie *siècle* ; *Les origines religieuses de la France : les paroisses rurales* ; *Les origines de la Réforme* (3 vol. 1905-1910) ; enfin, dans l'*Histoire de France* de G. Hanotaux, le volume consacré à la période qui va des origines à la Renaissance.

Pendant la guerre, il eût la généreuse pensée d'associer les académies et corps savants du monde entier à la restauration de la biblio-

Digitized by Google

thèque de l'université de Louvain. Sous les auspices de l'Institut de France, multipliant les démarches et sollicitant les collaborations, il a été pendant plusieurs années l'âme de cette grande œuvre de solidarité internationale. Aussi l'université de Louvain lui conservera-t-elle un souvenir éternellement reconnaissant. A. D. M.

M. J. A. Brutails, né à Vivier (Aveyron) le 20 décembre 1859, est mort à Bordeaux le 2 janvier 1926. D'abord archiviste des Pyrénées Orientales et juge au tribunal d'Andorre, il publia la *Coutume d'Andorre*, en 1904. Il devint ensuite archiviste de la Gironde. Il laisse des travaux d'archéologie clairs et méthodiques, parmi lesquels certains sont fort connus, tels : *Précis d'archéologie du moyen âge* ; *Pour comprendre les monuments de la France*, etc. Signalons aussi l'*Archéologie du moyen age et ses méthodes* (RHE. 1901, t. II, p. 343 et suiv.) et *Les églises de la Gironde* (1912), ouvrage qui valut à son auteur le grand prix Gobert. Personne ne connaissait comme lui les monuments du sud-ouest de la France. R. M.

Grèce

— Le professeur P. Bratsiotis, de l'université d'Athènes, a soumis à un nouvel examen la question de l'influence exercée par la version des LXX sur les épîtres de saint Paul (Th., 1925, t. III, p. 190-216). Se plaçant surtout, dans son travail, au point de vue philologique, l'auteur en arrive à une conclusion pratique, qui ne diffère pas de celle que A. Deissmann a formulée naguère en déclarant que, si l'on ne connaît pas l'Ancien Testament, et surtout la version des LXX, on ne saurait pas comprendre saint Paul. A. Palmieri.

— L'Église grecque orthodoxe est pauvre en manuels de théologie et en catéchismes. L'archimandrite grec de Manchester, C. Kallinicos, comble donc une lacune en publiant un cours complet de doctrine chrétienne orthodoxe intitulé : *Les fondements de la foi* (Alexandrie, 1924. xvi-402 et 6 p.). Il y groupe l'enseignement théologique autour des trois personnes divines ; les questions de l'Église, de la sainte Écriture, des notes de l'Église et des sacrements, qui nous intéressent particulièrement, sont traitées dans la troisième section, consacrée au Saint-Esprit. A. P.

— L'annuaire scientifique (*ἐπιστημονικὴ ἐπετηρίς*) de la faculté théologique d'Athènes a publié, et nous avons reçu en brochure séparée, une étude très intéressante de Mgr Chr. Papadopoulos sur le symbole dit de Nicée-Constantinople (*Τὸ σύμβολον τῆς Β οἰκουμενικῆς συνόδου. Ἱστορικὴ καὶ κριτικὴ μελέτη.* Athènes, Macris, 1924. In-8, 73 p.). Le premier chapitre passe en revue les diverses hypothèses émises au sujet de l'origine de ce symbole depuis que l'authenticité en fut mise en doute et niée ; il s'attache surtout à l'exposé de l'opinion à laquelle l'autorité de A. Harnack a valu une si grande vogue et tant d'adhésions. Le savant archevêque réagit énergiquement, dans les chapitres suivants, contre les théories et les raisons des adversaires de l'authenticité. Le symbole de Nicée-Constantinople n'est ni celui

Digitized by Google

de saint Cyrille de Jérusalem, ni l'un des deux symboles conservés par saint Épiphane. En raison des hérésies nées après le synode de Nicée, le second concile œcuménique dut exposer plus clairement la foi ; un symbole y fut élaboré, très probablement par le président, saint Grégoire de Nysse, et ce symbole resta le même que celui de Nicée, avec les indispensables changements et additions que comportaient les questions dogmatiques traitées au concile. Le contenu du symbole et sa teneur générale répondent parfaitement aux circonstances historiques du concile de CP ; à l'égard du symbole de Nicée, toutes les différences de termes et de phrases, toutes les suppressions et additions qui se remarquent dans la pièce en question, témoignent qu'elle peut parfaitement avoir été composée au deuxième concile œcuménique. Et cette opinion, ajoute l'auteur, est confirmée par d'abondants témoignages externes, à l'encontre de l'affirmation qui prétend que, les actes de Chalcédoine mis à part, on ignore, jusqu'au VIe siècle, un symbole du concile de CP. Même ceux qui ne croiront pas devoir se ranger à l'avis de Mgr Chrysostome ne pourront manquer de reconnaître les qualités de son étude, qui se distingue par une ampleur d'information et une sûreté de méthode comparables à celles des travaux des savants occidentaux. J. LEBON.

— Un manuscrit grec du XIVe siècle, conservé au monastère de Myrtias d'Acarnanie, renferme, outre plusieurs homélies des Pères sur les fêtes de l'année, deux apocryphes attribués à saint Jean l'évangéliste, à savoir, une homélie sur la dormition de la Vierge et une seconde Apocalypse. Le compilateur du *Pidalion*, Nicodème Haghiorites, avait remarqué que cette Apocalypse est aussi attribuée, dans d'autres mss, à Jean de Thessalonique (VIIe s.). L'archimandrite S. PAPAKYRIAKOS a publié ce texte curieux (Th., 1925, t. III, p. 217-223). Des allusions aux iconoclastes et à la question des images datent l'écrit du VIIe ou du VIIIe siècle. — Dans la même livraison de cette revue, CHR. PAPAJOANNES décrit un manuscrit du monastère d'Hydras contenant une copie du mémoire de Théophylacte de Bulgarie sur les quatre Évangiles. A. P.

— Mgr CHR. PAPADOPOULOS, archevêque orthodoxe d'Athènes, poursuit son étude intéressante sur les *Relations entre Orthodoxes et Latins au* XVIe *siècle* (Th. 1925, t. III, p. 256-272). Il traite sommairement des efforts de la propagande catholique à Constantinople, et fournit beaucoup de renseignements sur l'opposition grecque au calendrier grégorien, sur la politique religieuse de Venise, sur la polémique orthodoxe en Orient et sur l'union des églises en Pologne. Cette dernière partie paraît plutôt faible ; dans ses notes, le savant prélat cite Tolstoï et Pickler, mais oublie les grands historiens catholiques de l'union de Brest, Pelesz et Likowski. A. P.

— Les *Notes historiques* (*Ἱστορικὰ σημειώματα*), publiées à Athènes, en 1924, par B. ANNINOS, contiennent un récit de l'expédition organisée, au XVIIIe siècle, contre les Turcs par Timothée, archevêque de Zante. On y apprend qu'un certain nombre de prêtres grecs avaient été alors enrôlés parmi les soldats. A. P.

Digitized by Google

—Signalons rapidement dès maintenant le nouvel ouvrage, paru à Jérusalem, en 1925 ,de Mgr CHR. PAPADOPOULOS sur *La question de la validité des ordinations anglicanes* (*τὸ ζήτημα περὶ τοῦ κύρους τῶν ἀγγλικανικῶν χειροτονιῶν*). Ce livre est de grande actualité, car cette question est intimement liée à la possibilité d'un rapprochement entre Grecs et Anglicans. La première partie de l'ouvrage fait l'historique de la question dans l'Église romaine ; la seconde retrace les efforts des Anglicans pour amener les Orientaux à reconnaître la validité de leurs ordinations. Le savant auteur utilise les bons travaux des russes B. A. Sokolov, J.P. Sokolov et A. Bulgakov et de l'anglican J. Douglas. On sait que la validité a été reconnue par les églises de Constantinople, de Jérusalem et de Chypre ; mais il faudrait la décision d'un concile œcuménique orthodoxe pour rendre cette résolution efficace. A. PALMIERI.

Italie

— Il est rare de trouver un *Thesaurus anecdotorum* comparable aux *Miscellanea Francesco Ehrle*, offerts à l'illustrissime historien à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance : *Scritti di storia e paleographia* (Rome, Biblioteca Vaticana, 1924. 5 vol.) Ils renferment, sous la signature de noms qui tous font autorité, une ample variété de sujets, traités avec le plus grand souci d'érudition, d'information et de méthode critique. Conformément au programme dressé par le Comité de publication, ces sujets rentrent dans le cadre, largement compris, des études auxquelles s'est consacré le Card. Ehrle pendant une carrière scientifique de près d'un demi siècle. Le 1er volume donne des travaux sur l'histoire de la philosophie et de la théologie au moyen âge : Witelo, Siger de Brabant (cfr RHE, 1925, p. 339), Gauthier de Bruges, Durand de Saint-Pourçain, Henri de Harclay, Pierre Calego, nous sont présentés, après S. Augustin, Julien de Tolède, Pierre le Vénérable, dans un jour nouveau qui illustre leur personne et leur œuvre. L'histoire de Rome et des Papes fait l'objet du IIe volume. La grandeur de la Rome antique, suite du régime familial et impérial, les monuments de la liturgie romaine, personnes et gestes de souverains pontifes, églises, palais et trésors qu'ils gardent, passent successivement sous les yeux du lecteur. Dans le IIIe volume ont trouvé place des études d'histoire ecclésiastique et civile ; elles vont du XIIIe au XVIIIe siècle. Divers auteurs ont arrêté leur choix à un détail de l'histoire de l'ordre franciscain, de l'université de Prague, des papes Boniface VIII et Jean XXIII, du schisme d'Occident, du concile de Trente ; d'autres ont fourni des contributions à l'histoire politique du Tyrol et du Wurtemberg ; près de 150 pages ont été consacrées à l'apostolat religieux considéré principalement dans les missions. Avec le volume IV nous passons au domaine de la paléographie et de la diplomatique. Des travaux spéciaux s'occupent de l'écriture dans les manuscrits arabes, grecs et latins, de ses caractéristiques, de son évolution ; parmi eux émerge une vaste étude sur les signatures des papes et des cardinaux dans les bulles majeures du XIe au XVe siècle. Le Ve et dernier volume constitue un opulent étalage de ma-

Digitized by Google

nuscrits (arabes, coptes, latins) et d'archives inventoriés dans différentes bibliothèques. Nous y remarquons aussi l'article très fouillé où le R. P. de Ghellinck nous livre les réflexions que lui a inspirées l'examen des catalogues de bibliothèques médiévales. M. P. Lehmann expose comment l'amour et le culte des livres se sont fait jour et développés dans l'ordre des Chartreux.

Ces quelques notes ne peuvent tout au plus que faire soupçonner très légèrement la richesse de la moisson littéraire recueillie dans ces Mélanges. C'est bien le cas où il faut redire avec insistance : *tolle, lege* ; *inter folia fructus* !

Un *Album* accompagne ces cinq beaux volumes. Nous y distinguons le portrait de son Ém. le Card. Ehrle, une esquisse biographique, et la liste,— dans l'ordre chronologique,— de ses nombreux et savants travaux. R. M. MARTIN, O. P.

— La belle biographie de Ste Élisabeth de Hongrie par E. HORN vient d'être traduite en italien par B. FACHINETTI : *S. Elisabetta d' Ungheria* (Profili di santi. Fasc. 5. Milan, « Vita e Pensiero », 1924. 316 p. L. 8). Destinée à répandre dans le grand public le culte de cette admirable sainte, elle a été conçue bien plus comme travail de haute vulgarisation que comme œuvre purement scientifique. On y chercherait vainement des notes critiques sur les sources ou un grand étalage d'érudition. L'auteur se contente de citer quelques auteurs modernes et encore ces citations ne sont-elles pas toujours rigoureuses. Par contre, on y trouvera un récit vrai, plein de vie et souvent très captivant de la vie et des vertus de la grande sainte. A. D. M.

— La plaquette de M. A. PALMIERI : *L'Argentina religiosa* (Publicazioni dell' Istituto Cristoforo Colombo. N. 16. Rome, Frat. Treves, 1925. In-8, 64 p. L. 6) expose rapidement l'histoire de la diffusion et de l'organisation du catholicisme en Argentine. Elle relève, en particulier, les mérites qu'ont eus dans l'évangélisation de ce pays les différents ordres religieux et l'influence qu'ils ont exercée sur le développement intellectuel et culturel de la population. Elle fait connaître aussi l'action du clergé séculier, ses rapports avec le pouvoir civil et avec les réguliers, son attitude lors des grands événements politiques. Enfin, elle fournit une bonne bibliographie sommaire et des statistiques sur la situation actuelle du catholicisme en Argentine. A. D. M.

— Dans son ouvrage : *Il Revelatore* (Pubbl. d. Univ. catt. di acro Cuore. 7e sér. t. III. Milan, « Vita e Pensiero », [1925]. In-8, 483 p. L. 20), le R. P. M. CORDOVANI, O. Pr., examine successivement, en trois parties, toutes les objections qui ont été soulevées pendant les cinquante dernières années contre la conception catholique de la révélation chrétienne au nom de la philosophie, de l'historiographie et des doctrines politiques modernes. En ce qui concerne plus particulièrement les critiques formulées par les historiens du protestantisme libéral et du modernisme, il expose longuement (p. 141-375) les théories des principaux représentants de ces écoles. Cet exposé est très consciencieux, fort clair, mais souvent trop prolixe. D'autre part, l'auteur ne semble pas fort au courant de la littérature allemande et il néglige de traiter des plus récentes hypothèses sur la formation et

Digitized by Google

l'historicité des évangiles. En résumé, ce travail rendra de réels services aux théologiens catholiques qui veulent rapidement s'informer des différentes conceptions modernes du christianisme. A. D M.

—*Nomination.*— A l'université de Rome, M. A. PINCHERLÉ donne depuis octobre 1925, un cours libre sur l'histoire du christianisme.

Norvège

— A l'occasion du centenaire de la fondation du musée de Bergen, quelques professeurs viennent de publier un volume richement illustré : *Bergens Museum* 1925. En historik fremstilling (Bergen, J. Grieg, 1925. In-8, 528 p.). Ils y font connaître l'histoire et l'état actuel des nombreuses collections que possède ce musée. Remarquons surtout que, durant ces dernières années, la bibliothèque (p. 139-185) et les collections d'art (p. 365-388) se sont considérablement enrichies.

A. D. M.

Pays-Bas

— M. L. KNAPPERT, professeur à l'université de Leyde, vient de publier une introduction bibliographique à l'étude de l'histoire ecclésiastique : *Bibliographische Inleiding tot de Theologie. Een beredeneerde boekenlijst samengesteld ten dienste van predikanten, theologische studenten, openbare leeszalen en bibliotheken* (Leyde, A. W. Sijthoff, s. d. [1924]. In-8, 149 p.). Cet ouvrage contient quelques leçons données aux aspirants-directeurs des bibliothèques publiques. Il renvoie presque uniquement aux publications protestantes et signale surtout les travaux d'ensemble et les livres de haute vulgarisation. Les éditions de sources et les instruments de travail ne sont pas indiqués. Malgré ces lacunes, le nouveau manuel de bibliographie sera assurément le bienvenu ; il initiera aux travaux de théologie positive publiés en langue néerlandaise,et il sera un conseiller très sûr pour l'histoire des Églises réformées aux Pays-Bas. J. COPPENS.

— Depuis une dizaine d'années l'attention est attirée, aux Pays-Bas, sur les archives des églises protestantes et sur leur état de conservation. Un grand travail de centralisation et d'inventaire s'accomplit sous la direction de M. L. LASONDER, archiviste de la *Nederlandsche Hervormde Kerk* , à La Haye. L'activité des années 1923 et 1924 a été décrite par celui-ci dans un précieux rapport intitulé : *Verslagen omtrent de kerkelijke archieven.* II : 1923 *en* 1924 (La Haye, L. Smits 1925. In-8, 26 p.). On y trouvera d'excellents renseignements sur l'état de conservation des archives paroissiales, synodales ou appartenant à d'autres groupements confessionnels, ainsi que sur leur inventaire. A La Haye même sont centralisés tous les répertoires manuscrits, dont le total doit dépasser le chiffre de 500. Ces enquêtes seront de la plus haute utilité pour l'histoire religieuse du pays.

H. N.

— Dans la collection : *Werken uitgegeven door het Historisch Ge-*

Digitized by Google

nootschap te Utrecht (3e sér., fasc. 46), le Dr H. J. Smit a publié *De Rekeningen der Graven en Gravinnen uit het Henegouwsche Huis* (Amsterdam, J. Müller, 1924. In-8, xvi-680 p.). Ce premier tome doit être considéré comme la continuation des cinq volumes édités par H. G. Hamacker (Utrecht 1875-1880). Il contient les comptes de Jean II et Philippine de Luxembourg (1299-1304), de Jeanne de Valois (1319-1336) et de Guillaume IV (1332-1333). Les documents publiés reposent aux archives départementales du Nord à Lille, Chambre des comptes. Le second tome contiendra les comptes des employés comtaux en Hollande et Zélande, dont les registres se trouvent aux archives du Royaume à La Haye. L'auteur y ajoutera une introduction générale et des tables. A. Viaene.

— Dans la même collection (3e série, fasc. 48), le Dr H. A. Enno van Gelder donne une nouvelle édition des *Memorien en Adviezen van Cornelius Pietersz. Hooft* (T. II. Utrecht, Kenink, 1925. In-8, xxv-479 p.), où il reproduit tous les mss de l'illustre bourgmestre, conservés à la bibliothèque de l'université et aux archives communales d'Amsterdam. Cette publication remplacera avantageusement l'édition antérieure où l'on s'était attaché trop exclusivement au côté politique de l'activité de Hooft et où l'on avait négligé tout ce qu'il avait écrit avant 1610. Entre autres, elle met bien en lumière les tendances et préoccupations religieuses de cette forte personnalité. Elle contient des tables détaillées qui facilitent la consultation.

A. Viaene.

— Un nouveau livre vient de s'inscrire dans la bibliographie missiologique : Th. Grentrup, S.V. D., *Jus missionarium*. T. I. Steyl (Hollande), 1925. In-8, xvi-544 p. Fl. 11. Les canonistes surtout se réjouiront de la publication de ce manuel du droit des missions, car pareil manuel manquait jusqu'à présent. Toutefois les historiens pourront aussi y glaner nombre de renseignements utiles, historiques et bibliographiques, et c'est à ce titre que nous nous plaisons à le signaler ici. Dans les prolégomènes, §. 6, on trouvera un excellent abrégé de l'histoire du droit des missions ; puis, dans le cours du volume, des aperçus plus développés et bien documentés, sur l'histoire, au cours des âges, des relations entre les missions et les états non-chrétiens ou chrétiens, catholiques ou dissidents, soit dans la mère-patrie, soit dans les colonies. Il y est aussi question des conventions intervenues au sujet des missions entre des nations chrétiennes et des nations non chrétiennes ou entre des nations chrétiennes : capitulation, concordats, etc, sans oublier le Traité de Versailles. Le volume contient en appendice 40 pages de documents et se termine par deux Index, des personnes et des choses, qui rendent la consultation de l'ouvrage très aisée et très expéditive. A. Monin.

Pologne

— La nouvelle revue éditée par les PP. Basiliens de Pologne : *Analecta ordinis sancti Basilii Magni*, s'adresse spécialement au clergé

Digitized by Google

ukranien. Elle publiera des études se rapportant aux sciences religieuses et à la liturgie. Dans le premier numéro (*Zapiski tchina Sv. Vasilija Vielikogo*. Jovkna, 1924), on trouve, outre des articles sur S. Basile, des éditions de textes concernant les règles basiliennes et la reconnaissance des reliques de S. Josaphat.

J. LAVALLEYE.

Suède

— En 1913-14, M. L. WEIBULL fit paraître plusieurs études critiques sur le plus ancien ms. des Pays Scandinaves, le *Necrologium Lundense* (dans le *Historisk Tidskrift for Skaneland*, t. IV-V). Il vient maintenant d'en publier le texte dans les *Monumenta Scaniae historica* (*Necrologium Lundense. Lunds Domkyrkas Necrologium*. Lund, Berlinska Boktrickeriet, 1923. In-4, CII-213 p.). La partie la plus ancienne de ce nécrologe, le *Memoriale fratrum*, doit avoir été rédigée vers 1123, d'après un nécrologe antérieur, aujourd'hui perdu, composé entre 1080-1090. Cette rédaction de 1123 fut continuée, une première fois, jusque vers 1145. Le *Memoriale fratrum* servit de modèle et de source à la composition du *Liber daticus*, nouveau nécrologe commencé le 1er sept. 1145. Il reçut encore plusieurs additions dans la suite, en 1170 d'après les notices du *Liber daticus*, en 1241 et en 1316. Plus tard encore on y a, à plusieurs reprises, complété la liste des archevêques de Lund (jusqu'au XVIe siècle) et celle des évêques, sortis des membres du chapitre. D'autre part, à ce ms. primitif du *Memoriale* on a réuni autrefois un autre ms. qui nous a conservé des textes intéressants, parmi lesquels les *Consuetudines Canonice* de Lund.

A. D. M.

Suisse

— L'*Index bibliographicus* (Répertoire international des sources de bibliographie courante <périodiques et institutions>. Genève, Commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations, 1925. In-8, VIII-223 p.), publié sous la direction de M. Marcel GODET, contient 1002 titres de périodiques et d'institutions, classés d'abord systématiquement par sciences, puis géographiquement, par pays. Sous les rubriques « religion, théologie » et « histoire », il signale 42 et 61 revues.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'entreprise de M. Godet et de ses collaborateurs, qui est appelée à rendre les plus grands services aux travailleurs. Tel qu'il se présente, l'*Index* groupe de nombreux renseignements éparpillés dans plusieurs catalogues et il en apporte aussi pas mal de nouveaux qu'on chercherait vainement ailleurs. Nous nous permettons cependant de signaler à M. Godet quelques desiderata : 1) l'*Index* devrait mentionner pour chaque revue la date de fondation et le nombre de volumes publiés par an. Ces renseignements rendent les plus grands services aux bibliothécaires. 2) A l'intérieur de chaque division, les périodiques devraient être classés par ordre alphabétique : ceci pour faciliter les recherches. 3) Dans l'introduction, M. Godet reconnaît que tous les collaborateurs n'ont pas compris de la même façon les questions et les instructions qui leur ont été adressées.

Digitized by Google

Ce manque d'uniformité se révèle très nettement dans la liste des périodiques mentionnés sous les titres « religion, théologie ». Aussi, si l'on ne veut pas en arriver à signaler simplement *toutes* les revues, un choix plus judicieux s'imposerait et plusieurs titres devraient être écartés. C'est ce manque d'uniformité qui est probablement cause de certaines omissions. Ainsi, on s'étonne de ne pas trouver signalée, à côté de la *Revue Mabillon*, la *Revue bénédictine* de Maredsous, qui donne, depuis plusieurs années, le remarquable bulletin d'histoire bénédictine rédigé par dom U. Berlière. Enfin, dans une prochaine édition, quelques erreurs de détail pourront être corrigées. Ainsi, p. ex., les nos 225-226 portent « mensuel » au lieu de « trimestriel ».

A. D. M.

Tchéco-Slovaquie

— Dans son article : *L'histoire des Vaudois de Bohême avant le mouvement hussite* (*Cesky casopis historicky*, Prague, 1925, p. 368-382), M. Chaloupecky ne fait que résumer les conclusions des recherches historiques qui ont été faites jusqu'à présent sur cette question. En voici les principales : 1) Les Vaudois de Bohême étaient pour la plupart des colons allemands, qui vivaient en rapports continuels avec leurs coréligionnaires d'Autriche et de Bavière. Ils se recrutaient cependant aussi parmi les Tchèques. 2) Leur nombre dut être assez considérable. En effet, l'évêque vaudois, brûlé en 1315 en Autriche, avoua qu'il comptait de très nombreux partisans en Bohême et en Moravie. Plus tard, en 1395, mille Vaudois de Bohême se convertirent à la foi catholique. 3) Vers 1315, les Vaudois de Bohême avaient leur organisation ecclésiastique propre. Ils avaient à leur tête un archevêque et sept évêques. Plusieurs de leurs prédicateurs avaient étudié en Italie. 4) Du point de vue dogmatique, ils ne se distinguaient guère des Vaudois austro-bavarois.

Notons aussi l'opinion de M. Ch. touchant l'influence que les Vaudois auraient exercée sur les origines du mouvement hussite. Constatons que les hussites-radicaux, les Taborites, ont pris naissance justement dans le midi de la Bohême, qui fut depuis longtemps le centre des Vaudois, et que plusieurs de leurs doctrines présentent de grandes ressemblances avec celles des Vaudois. M. Ch. se rallie à la thèse de M. Pekar, professeur à l'université de Prague, et prétend que le mouvement hussite a été fortement influencé, voire même provoqué, par les Vaudois allemands de Bohême. Cette explication va à l'encontre de l'opinion générale des historiens tchèques qui ont diminué autant que possible l'importance et l'influence des Vaudois pour rehausser par là l'originalité du mouvement hussite. A. Neumann.

—Les *Quelques documents pour servir à l'histoire de la Moravie après la bataille du Mont Blanc* (*Casopis Matice moravské*, 1924, t. XLVIII p. 63-124), que publie M. Prokes, se rapportent aux mesures de rigueur prises par l'empereur Ferdinand II contre la noblesse rebelle. Le commentaire qu'en donne l'éditeur n'est pas toujours exempt de tendances anticatholiques ni même de contradictions. En parti-

Digitized by Google

culier, le rôle joué par le cardinal Dietrichstein est dépeint d'une façon peu conforme à la réalité. A. NEUMANN.

— On sait que certains historiens tchécoslovaques prétendent que les protestants slovaques ont été les premiers et pendant longtemps les seuls à se servir de la langue tchèque. Ce n'est pas l'avis de M. J. GREGOV-TAIOVSKY. Dans un article *Slovaci a certina* [Les Slovaques et le tchèque] (*Prudy*, 1924, t. VIII, p. 323-337), il énumère les livres répandus par les catholiques en langue tchèque : bibles, ouvrages de piété et recueils de cantiques ; il insiste sur l'importance du livre des cantiques, édité à Trnava, plus considérable que n'importe quel recueil protestant ; enfin, il montre que la langue tchèque est restée en usage chez les catholiques, même après l'introduction officielle de la langue slovaque, en 1860.

A. NEUMANN.

— Dans l'antique Vehlerad s'est tenu, du 31 juillet au 3 août 1924, le quatrième congrès pour l'union des Églises. Mgr Precan, archevêque d'Olomouc, qui avait organisé ce congrès, en a publié les Actes (*Acta IV Conventus Velehradensis*. Velehrad, 1925. In-8, 382 p. avec ill.). Les questions délicates comme celles du bi-ritualisme, des uniates, et en général celles qui ont trop d'attaches politiques,ne furent pas abordées. Parmi les rapports présentés au congrès nous signalons ceux du P. Verchovski (autorité des patriarcats), du Dr Hadsega (doctrine de l'Orient séparé sur la constitution de l'Église), de Mgr Przesdiecki (les obstacles qui entravent l'union), du P. Sakac (autorité du concile *in Trullo*). Ceux qui s'intéressent au problème de la réunion des schismatiques avec l'Église catholique trouveront dans ces Actes de précieux renseignements. Il a été décidé à Vehlerad que les congrès pour l'union s'y tiendraient tous les trois ans ;en outre, que des « cours » de théologie orientale seraient donnés chaque année en diverses régions : à Liubliana (Yougo-slavie) en 1925, et probablement en Pologne en 1926.

AL. JANSSENS.

Digitized by Google

Digitized by Google

G. Lindberg. Die schwedischen Missalien des Mittelalters (C. Mohlberg.) 108
J. Calmette. La société féodale. (J. Calbrecht.) 109
A. Michel. Humbert und Kerullarios. (A. Fliche.) . . . 110
A. Fliche. La réforme grégorienne. T. I : La formation des idées grégoriennes. (A. Monin.) 111
M. Bloch. Les rois thaumaturges. (J. Calbrecht.) 116
M. Mitterer. Geschichte des Ehehindernisses der Entführung im Kanonischen Recht seit Gratien. (F. Claeys-Bouuaert) 119
G. Bondatti. Gioachianismo e Francescanesimo nel Dugento. (Fr. Callaeij.) 122
R. Hamann et **C. W. Kaestner.** Die Elisabeth-Kirche zu Marburg und ihre kunstlerische Nachfolge. T. I. (R. Maere.) . 125
E. Hocedez. Richard de Middleton. (R. Michel.) 128
Regesta Habsburgica. III. Abt. : Die Regesten der Herzoge v. Oesterreich sowie Friedrichs des Schönen als Deutschen Königs von 1314-1330, bearb. v. L. Gross. (A. De Meyer.) 130
Ph. Van Isacker et **M. Berlière.** Lettres de Clément VI (1342-1352). T. I (1342-1346). (G. Mollat.) 132
Sir W. St John Hope. The History of the London Charterhouse. (L. Gougaud.) 133
H. Bohatta. Bibliographie des Livres d'heures d. xv. et xvi. Jh. (A. De Meyer.) 134
A. Hyma. The Christian Renaissance. A History of the « Devotio moderna ». (P. Debongnie.) 135
L. v. Pastor. Geschichte d. Päpste. T. III. (É. de Moreau). . 136
H. Bornkamm. Luther und Böhme (M. Viller.) 138
Pl. Lefèvre. L'abbaye norbertine d'Averbode pendant l'époque moderne. T. I. (É. de Moreau.) 140
F. Rocquain. La France et Rome pendant les guerres de religion. (R. Michel.) 142
C. Wessels. Early Jesuit Traveller in Central Asia 1603-1721. (P. Debongnie.) 143
A. Worthington Goodman et **W. Holden Hutton.** The Statutes governing the Cathedral Church of Winchester. (L. Gougaud.) 145
P. Wernle. Der Schweizerische Protestantismus im xviii. Jh. Fasc. 1-20. (M. Piette.) 146
W. A. Dunning. A History of Political Theories from Rousseau to Spencer. (L. Willaert.) 149
L. Kerbiriou. Jean-François de la Marche, évêque-comte de Léon (1729-1806). (J. Forget.) 150
Mgr Laveille et **Ch. Collin.** Gabriel Deshayes et ses familles religieuses . (J. Forget.) 152
N. Scheid. Pater Moritz Meschler. (J. Forget.) 154

Digitized by Google

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

Recueil de Travaux

publiés par les

Membres des Conférences d'histoire et de Philologie.

(Éditeur : A. Uystpruyst, 10-12, rue de la Monnaie, LOUVAIN.)

ONT PARU EN 1925 :

A. Pasture. La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les Archiducs Albert et Isabelle (1596-1633). In-8 de XXXII-378 p. Prix : 30 fr.

Étude originale très fouillée qui retrace, principalement d'après les archives vaticanes, l'action réformatrice du gouvernement central, les efforts du clergé séculier et régulier en faveur de la restauration religieuse, enfin les effets obtenus par les réformes dans le peuple.

J. A. Goris. Étude sur les colonies marchandes méridionales (Portugais, Espagnols, Italiens) à Anvers de 1488 à 1567. In-8 de XIII-704 p. et 9 pl. Prix : 60 fr.

De ce beau volume, M. CLIVE DAY dit, dans l'*American Historical Review*, 1925, oct. p. 165 :

« In view, however, of the importance of that branche of trade in the early part of the sixteenth century, and because of the abundance of pertinent details with which the work is illuminated, the author sould be credited with the most important contribution yet made to an understanding of European commerce as a whole in this critical period of its development. »

R. Van Doren. Étude sur l'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall. In-8 de 160 p. Prix : 15 fr.

L'auteur soumet à un examen pénétrant les textes relatifs au rôle que joua l'abbaye de Saint-Gall dans la diffusion du chant grégorien. Il montre ainsi la faiblesse des différentes opinions qui ont été émises jusqu' à présent sur ce sujet.

Fr. J. Zwierlein. The Life and Letters of Bishop MacQuaid. Vol. I. In-8 de XII-368 p. et nombr. illustr.

Biographie circonstanciée du grand évêque de Rochester, qui résume, peut-on dire, l'histoire du Catholicisme aux États-Unis pendant ces cinquante dernières années.

IMPRIMERIE DE JULES DE MEESTER ET FILS. WETTEREN (Belgique).

Digitized by Google

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — T. XXII, N° 2. AVRIL 1926

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

FONDÉE PAR A. CAUCHIE ET P. LADEUZE

DIRECTEURS :

A. DE MEYER, R. KOERPERICH,
J. LEBON, CH. TERLINDEN,
E. TOBAC ET L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE

G. Bardy. Astérius le sophiste 221
M. Dubruel. Les congrégations des Affaires de France sous le pape Innocent XI 273
E. Tobac. Notes sur le IVe évangile 312
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) . . 337
Chronique 416
Bibliographie 125*

Compte chèques-postaux n° 39.421

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

1926

REVUE TRIMESTRIELLE SUBVENTIONNÉE PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

A partir de 1926, le prix annuel de la REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE est de 80 francs belges pour les pays à change élevé et de 60 francs belges pour les pays à change bas, *payables au début de l'année.* — Prix de la collection complète des 38 volumes parus depuis 1900 jusqu'en 1925 inclusivement, 580 francs, le port en sus.

L'abonnement court indéfiniment.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement au COMITÉ DE RÉDACTION, rue de Namur, 40 LOUVAIN (Belgique).

Dépôt et agence d'abonnement en France, chez M. A. PICARD, éditeur, 82 rue Bonaparte, PARIS (VIe).

COMPTES RENDUS.

S. Eustratiades et Arcadios. Catalogue of the greek Manuscripts in the library of the monastery of Vatopedi on Mt. Athos (L. TH. LEFORT) 337
M. Chaine. La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie. (L. TH. LEFORT.) 338
F. Mourret, — J. Carreyre. Précis de l'histoire de l'Église. (V. SEMPELS.) 339
W. O. E. Oesterley. The jewish background of the christian liturgy (J. DE WIT.) 341
I. de Vuippens. Le paradis terrestre au troisième ciel. (J. DE WIT.) 343
H. G. Holweck. A biographical Dictionary of the Saints. (É. DE MOREAU.) 344
D. Plooij. A further study of the Liége Diatessaron. (R. DRAGUET.) 347
W. Scott. Hermetica. T. I-II. (J. COPPENS.) 348
C. Schmidt. Pistis Sophia, hrsg. (L. TH. LEFORT.) . . . 352
C. Schmidt. Pistis Sophia, aus d. Kopt. übers. (L. TH. LEFORT.) 352
C. Schmidt. Die Urschrift der Pistis Sophia. (L. Th. LEFORT) 352

Voir suite p. 3 de la couverture.

Digitized by Google

ASTÉRIUS LE SOPHISTE

Parmi les personnages qui semblent avoir exercé la plus grande influence sur la formation et l'expression de la théologie arienne, il faut citer en première ligne Astérius le Sophiste. Marcel d'Ancyre se crut obligé de réfuter ses écrits ; et lorsque saint Athanase voulut à son tour, dans les *Orationes contra Arianos* et dans le *De Synodis*, exposer la doctrine authentique des Ariens de la première génération, ce fut surtout à Astérius, qualifié par lui de porte-parole ou d'avocat, *συνήγορος*, de l'arianisme (1), qu'il emprunta des arguments et des formules.

Astérius cependant est peu connu. De bonne heure ses ouvrages disparurent de la circulation. Son histoire tomba dans l'oubli. On le confondit avec d'autres personnages du même nom, soit avec un évêque arien que saint Julien Sabbas fit mourir par sa prière vers 372 à Tyr (2), soit avec Astérius d'Amasée. Au temps de Photius, on se demandait combien il y avait eu d'Astérius, et le savant polygraphe n'était pas à même de répondre exactement à cette question (3).

Les érudits contemporains ne se sont guère occupés du sophiste autrement que par voie d'allusions rapides. Les quelques pages que Th. Zahn lui a naguère consacrées dans son livre sur Marcel d'Ancyre (4), restent encore ce que nous avons de meilleur à ce sujet. Mais on réclame autre chose : F. Kattenbusch entre autres n'a-t-il pas écrit : « La personne et la théologie d'Astérius mérite

(1) Athanase, *Contr. Arian.*, I, 30, PG, XXVI, 76A ; III, 2 ; 324C ; III, 60, 449B ; *De synod.*, 20, 716C-D.

(2) Cette confusion pourrait avoir été faite par Photius, *Quaest. ad Amphil.*, 312 ; PG., CI, 1161. Elle a été en tout cas commise par Baronius, *Annal. ecclesiast.*, ad annum 370, § 83. Sur ce personnage, cfr Théodoret, *Relig. histor.*, 2 ; PG, LXXXII, 1321D-1324A.

(3) Photius, *Quaest. ad Amphil.*, 312 ; PG, CI, 1161, ne distingue que deux Astérius, l'évêque arien et Astérius d'Amasée ; cfr *Biblioth.*, cod. 271, PG, CIV, 217.

(4) Th. Zahn, *Marcellus von Ancyra*, p. 38-41. Gotha, 1867.

Digitized by Google

raient une bonne fois une étude spéciale et approfondie (1)? » C'est cette étude que l'on voudrait essayer dans les pages qui suivent. Je ne méconnais pas la difficulté du sujet : sur la vie d'Astérius nous n'avons que des renseignements fragmentaires ; de ses ouvrages nous ne possédons que des morceaux épars. Ces *membra disiecta* ne sauraient évidemment nous permettre de reconstituer une image complète. Du moins y a-t-il lieu d'espérer qu'on donnera du sophiste et de son activité une esquisse assez fidèle pour être utile. Nous connaissons trop mal la vraie doctrine d'Arius et de ses compagnons de l'école de Lucien, pour ne pas essayer tout au moins de jeter quelques clartés sur l'un des plus entreprenants et des plus actifs parmi ces Ariens de la première heure.

I. La vie d'Astérius

La notice la plus complète que nous ayons sur la vie d'Astérius nous est fournie par saint Athanase dans le *De Synodis* (2). Cet ouvrage contient de nombreux renseignements sur les origines de l'arianisme ; et bien que l'évêque d'Alexandrie n'ait pas eu à sa disposition au moment où il l'écrivait tous les documents dont il aurait eu besoin (3) ; bien qu'il se soit mépris parfois sur le sens des textes auxquels il fait appel (4), on peut tenir pour exacts les renseignements fournis par lui sur Astérius, d'autant plus qu'ils sont confirmés par d'autres témoignages.

Il faut sans doute regretter la perte de l'ouvrage que Marcel d'Ancyre avait spécialement rédigé contre le sophiste : nous savons en effet que dans ce livre Marcel racontait longuement les voyages d'Astérius, disant où il était allé, chez qui, à quel moment (5) ; et ces voyages, déjà connus par les allusions de saint Athanase, se rat-

(1) F. KATTENBUSCH, *Das Apostolische Symbol*, t. I, p. 257, n. 11. Leipzig, 1897.

(2) ATHANASE, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713B.

(3) ATHANASE, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713A : « *καὶ τὰς μὲν ἐπιστολὰς αὐτῶν οὐκ ἔσχον ἐν ἑτοίμῳ, ὥστε καὶ ἀποστεῖλαι. Εἰ δ'οὖν καὶ ἀντίγραφα καὶ αὐτῶν ὑμῖν ἔπεμψα ἄν.* »

(4) On se rappelle en particulier l'interprétation inexacte donnée par lui de la lettre des homéousiens et de la condamnation de l'*ὁμοούσιος* au concile d'Antioche. Il avoue, il est vrai, qu'il n'a pas cette lettre à sa disposition, *De synod.*, 43 ; PG, XXVI, 768C.

(5) EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 48 ; édit. KLOSTERMANN, p. 28, 3. Leipzig, 1906 ; PG, XXIV, 769B.

Digitized by Google

tachent à l'histoire, trop incomplètement saisissable, de la propagande arienne, à la veille et au lendemain du concile de Nicée.

Saint Épiphane qui se borne à reproduire quelques unes des données d'Athanase (1) ; Socrate, qui copie plus fidèlement le récit du *De Synodis* (2), ne nous apprennent rien de nouveau. Philostorge ajoute quelques détails sur les relations d'Astérius avec Lucien d'Antioche (3) : peut-être est-il suspect de partialité quand il accuse le sophiste d'avoir modifié la doctrine de son maître (4) ; mais il est digne de créance lorsqu'il range Astérius parmi les collucianistes.

Voici, d'après ces auteurs, ce que nous savons de l'existence d'Astérius. Il était né en Cappadoce (5), dans ce pays d'où sortirent également tant d'autres Ariens célèbres, en particulier Grégoire et Georges qui furent opposés à saint Athanase sur le siège d'Alexandrie. Et, à ce qu'il semble, il passa dans le paganisme la première partie de sa vie (6). Il exerça le métier de sophiste (7), c'est-à-dire de rhéteur ou de philosophe, suivant le sens ordinaire qui s'attachait alors à ce mot (8). Même lorsqu'il eut embrassé le christianisme, il conserva le titre de sophiste(9),par où il faut peut-être entendre qu'il continua l'exercice de sa profession (10).

Nous ne savons rien des circonstances de sa conversion. Philo-

(1) ÉPIPHANE, *Haeres.*, LXXVI, 3 ; PG, XLII, 520D.

(2) SOCRATE, *H. E.*, I, 36 ; PG, LXVII, 172B. Cfr E. SCHWARTZ, *Zur Geschichte des Athanasius, VIII*, dans les *Nachrichten der Kgl. Akad. der Wissenschaften zu Göttingen, Phil. histor. Kl.*, 1911, p. 403, n. 1.

(3) PHILOSTORGE, *H. E.*, II, 14 ; édit. BIDEZ, p. 25. Leipzig, 1913.

(4) PHILOSTORGE, *H. E.*, II, 15 ; édit. BIDEZ, p. 25 ; cfr F. LOOFS, *Das Bekenntnis Lucians des Märtyrers*, dans les *Sitzungsberichte der Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1915, t. II, p. 600.

(5) ATHANASE, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713B ; SOCRATE, *H. E.*, I, 36 ; PG, LXVII, 172B ; SOZOMÈNE, *H. E.*, II, 33 ; PG, LXVII, 1029B.

(6) SOCRATE, *H. E.*, I, 36 ; PG, LXVII, 172B.

(7) ATHANASE, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713B. ÉPIPHANE, *Haeres.*, LXXVI, 3 ; PG, XLII, 520D.

(8) Cfr EUSÈBE, *H. E.*, VII, 29, 2 ; édit. SCHWARTZ, p. 704, 11, Leipzig 1908 ; *PG.*, XX, 708C.

(9) ATHANASE, *De decret. nicaenae synod.*, 20 ; *PG*, XXV, 452A : « ὁ λεγόμενος σοφιστής », *Contr. Arian.*, III, 2 ; PG, XXVI, 325A : « ὁ καλούμενος σοφιστής. »

(10) SOCRATE, *H.E.*, I, 36 ; PG, LXVII,172B, assure cependant qu' Astérius abandonna la sophistique en devenant chrétien. TILLEMONT, *Mémoires*, t. VI, p. 291. Paris, 1699, adopte l'opinion de Socrate.

Digitized by Google

storge le range au nombre des disciples de saint Lucien d'Antioche, sans dire d'ailleurs que celui-ci ait rien fait pour le conduire à l'Église (1). Lors de la grande persécution, Astérius eut la faiblesse de sacrifier aux idoles (2). Un autre disciple de Lucien, Alexandre, dont nous ne connaissons rien autre chose, tomba comme lui. Philostorge essaie vaguement de les excuser l'un et l'autre en disant qu'ils furent vaincus par la violence des tyrans (3). Cette chute arriva, au témoignage d'Athanase lors de la première persécution, *ἐν τῷ προτέρῳ διωγμῷ*, celle qui eut lieu sous le règne de l'aïeul de Constance (4), Maximien Hercule.

C'est encore Philostorge qui nous apprend que le sophiste fit pénitence de sa faute, grâce aux bons offices de son maître Lucien (5). Le relèvement d'Astérius n'est pas moins assuré que sa chute ; et, comme l'écrit Tillemont, « l'Église tira au moins cet avantage, de son apostasie, que les Eusébiens n'osèrent l'élever à l'état ecclésiastique, quoiqu'il fust toujours autour d'eux, comme le plus zélé de leurs disciples, et qu'il se trouvast dans toutes les assemblées d'évesques, avec grande dévotion de l'estre » (6).

L'histoire perd complètement de vue Astérius pendant les années, assez obscures d'ailleurs, qui séparent la fin de la persécution des débuts de l'arianisme. Lorsque nous retrouvons le sophiste, il apparaît dans l'intimité des collucianistes. A plusieurs reprises, Marcel d'Ancyre parle de Paulin de Tyr comme du père d'Astérius (7), ce qui suppose des relations assez étroites entre les deux personna-

(1) Philostorge, *H. E.*, II, 14 ; édit. Bidez, p. 25.

(2) Athanase, *De decret. nicaenae synodi*, 8 ; PG, XXV, 437A ; *Contr. Arian.*, II, 24, PG, XXVI, 200A ; *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713B ; Épiphane, *Haeres.*, LXXVI, 3 ; PG, XLII, 520D ; Socrate, *H. E.*, I, 36 ; PG, LXVII, 172B ; Philostorge, *H. E.*, II, 14 ; édit. Bidez, p. 25.

(3) Philostorge, *H. E.*, II, 14 ; édit. Bidez, p. 25.

(4) Athanase, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713B. Épiphane, *Haeres.*, LXXVI, 3 ; PG, XLII, 520D parle de la persécution de Maximien. Je ne sais pourquoi O. Bardenhewer, GAKL, t. III, p. 122. Fribourg, 1912, écrit qu'Astérius apostasia dans la persécution de Maximin, dans laquelle son maître Lucien reçut la couronne du martyre.

(5) Philostorge, *H. E.*, II, 14 ; édit. Bidez, p. 25.

(6) Tillemont, *Mémoires*, t. VI, p. 292.

(7) Marcel, *Fragm.*, 40 ; édit. Klostermann, p. 191, 29 ; *fragm.* 84 ; p. 203,20.

Digitized by Google

ges et nous savons qu'Astérius eut à cœur de défendre une lettre adressée à Paulin par Eusèbe de Nicomédie (1).

La chronologie des événements est au reste très difficile à établir. Selon les vraisemblances, la crise arienne, éclata tout d'un coup à Alexandrie et se répandit avec rapidité en Syrie, où les disciples de Lucien étaient admirablement préparés à accueillir les théories d'Arius. En un passage du *De decretis nicaenae synodi*, saint Athanase, après avoir cité quelques mots d'Astérius, ajoute : « Voilà ce qu'Astérius l'apostat a écrit, Arius l'a copié pour le donner auxsiens (2) ». Comme la *Thalie* d'Arius, le seul ouvrage que nous connaissions de l'hérésiarque, en dehors de ses lettres, est antérieure au concile de Nicée (3), il faudrait conclure de là que dès avant 325 Astérius avait inauguré son activité littéraire, et peut-être même que le sophiste aurait été le vrai créateur de la doctrine arienne. Il est vrai qu'ailleurs, après avoir rappelé les sophismes par lesquels les Eusébiens avaient essayé d'esquiver les définitions du grand concile, saint Athanase s'exprime ainsi : « Voilà ce qu'Astérius, qu'on appelle le sophiste, a écrit pour l'avoir appris d'eux, (des Eusébiens) ; et avant lui, Arius, l'ayant appris, comme il a été dit » (4). Le sage Tillemont remarque avec raison que ce texte « ne fait point de sens. Il faut oster *μαθὼν* comme répété de la ligne d'au dessus ; et en effet le traducteur ne le met point ; ou mettre *παρ' αὐτοῦ* au lieu de *πρὸ αὐτοῦ*, et cela se peut confirmer par ce que saint Athanase ajoute : comme je l'ay déjà dit. Il est aisé qu'Arius ait dit quelques blasphèmes avant Astère, et qu'il en ait pris d'autres de luy » (5).

A lire attentivement saint Athanase, qui reste notre principal informateur, on a l'impression très nette que celui-ci place l'entrée en scène d'Astérius avant le concile de Nicée. Il écrit en effet :

(1) MARCEL, *fragm.* 87 ; édit. KLOSTERMANN, p.204, 1 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 17 ; p.20, 32 s.) ; cfr MARCEL, *fragm.* 34 ; p.190, 17 et *fragm.* 35 ; p.190, 23 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 10-11, p. 19). Cette lettre d'Eusèbe à Paulin, écrite avant le concile de Nicée, nous a été conservée par THÉODORET, *H. E.*, I, 6 ; édit. PARMENTIER, p 27-29. Leipzig, 1911 ; PG, LXXXII, 913-916.

(2) ATHANASE, *De decret. nicaenae synod.*, 8 ; PG, XXVI, 437A : *καὶ τοῦτο γὰρ ὁ Ἀστέριος ὁ θύσας ἔγραψεν · ὁ δὲ Ἄρειος μεταγράψας δέδωκε τοῖς ἰδίοις.* »

(3) O. BARDENHEWER, GAKL, t. III, p. 41.

(4) ATHANASE, *De decret. nicaenae synod.*, 20 ; PG, XXV, 452A : « *Τοιαῦτα γὰρ καὶ Ἀστέριος ὁ λεγόμενος σοφιστής παρ' αὐτῶν μαθὼν ἔγραψε καὶ πρὸ αὐτοῦ δὲ Ἄρειος μαθὼν, ὥσπερ εἴρηται.* »

(5) TILLEMONT, *Mémoires*, t. VI, p. 751 ; note 21 ; Paris, 1699

Digitized by Google

« Avant qu'eût lieu le concile de Nicée, les compagnons d'Eusèbe, de Narcisse, de Patrophile, de Maris, de Paulin, de Théodote, d'Athanase d'Anazarbe, composèrent des écrits semblables à celui-là, (la profession de foi d'Arius) » (1). Et il cite des extraits des lettres d'Eusèbe de Nicomédie (2) à Arius, d'Eusèbe de Césarée à Euphration (3), d'Athanase d'Anazarbe à Alexandre d'Alexandrie, de Georges, prêtre d'Alexandrie en résidence à Antioche, à Alexandre et aux Ariens. Après quoi il ajoute : « Un certain Astérius de Cappadoce, sophiste à plusieurs têtes, un des Eusébiens qui avaient sacrifié lors de la précédente persécution sous l'ancêtre de Constance, ne pouvait être agréé par eux dans le clergé. Il fit, sur l'avis des Eusébiens, un opuscule (*συνταγμάτιον*), tel qu'ils le voulaient, égal à l'audace de son sacrifice : dans ce livret en effet, il compare au Christ le criquet et la sauterelle ; il les lui préfère même, il dit qu'il y a en Dieu une sagesse autre que le Christ, et qui a fait le Christ et le monde. Il parcourait les Églises de Syrie et les autres, selon et avec la recommandation des Eusébiens ; après avoir une fois renié le Christ, il se faisait de même audacieux contre la vérité. Cet homme, qui avait tous les courages, allait dans les endroits où il ne lui était pas permis, et, s'asseyant dans les rangs du clergé, il lisait en public son opuscule, bien que les autres le supportassent avec impatience. Cet opuscule comprend beaucoup de choses.. ». (4) Tout cela se suit : la campagne épistolaire menée par les collucianistes et l'opuscule rédigé par Astérius en faveur des doctrines ariennes font partie du même plan de bataille. Dès que la controverse a été soulevée à Alexandrie, les disciples de Lucien se dressent contre la théologie d'Alexandre ; et naturellement ils choisissent, pour exposer leurs idées celui qui, par son habileté sophistique, leur semble le plus capable de troubler la foi des simples (5).

On peut rapprocher les lectures et les conférences d'Astérius dans les églises de Syrie des prédications faites jadis par Origène dans ces mêmes églises, alors qu'il n'était encore que simple laïque (6). Il est mieux de noter que la règle, qui réserve aux évêques et aux prêtres

(1) Athanase, *De synod.*, 17 ; PG, XXVI, 712a.

(2) A ce moment, Eusèbe était encore évêque de Béryte. Cfr Athanase, *Apol. contr. Arian.*, 6 ; PG, XXV, 260b.

(3) Sans doute l'évêque de Balanée ; cfr Athanase, *Apol. de fuga*, 3 ; PG, XXV, 648b.

(4) Athanase, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713bc.

(5) Cfr Athanase, *De synod.*, 20 ; PG, XXVI, 716cd.

(6) Eusèbe, *H. E.*, VI, 19, 16 ; édit. Schwartz, t. II, p. 564

Digitized by Google

l'enseignement officiel dans la chaire des églises, souffre des exceptions en Syrie, tandis qu'elle est déjà fortement établie à Alexandrie.

Si nous plaçons, avec Tillemont (1), la composition du *συνταγμάτιον* d'Astérius avant le concile de Nicée, nous ne croyons pas d'ailleurs que le sophiste ait pu renoncer à la lutte après la condamnation d'Arius et de ses partisans. Les années, qui suivirent le concile, virent se poursuivre et se développer les discussions théologiques. Eustathe d'Antioche et Marcel d'Ancyre, dans le camp des orthodoxes, Eusèbe de Césarée, dans celui des Eusébiens, écrivirent beaucoup à ce moment-là. Au dire de saint Jérôme, Astérius aurait composé un ouvrage contre Marcel, pour l'accuser d'enseigner le sabellianisme (2) : cet ouvrage, s'il a vraiment existé, ne peut être que d'une époque postérieure au concile (3).

Nous n'avons pas en effet d'autre témoignage que celui de saint Jérôme en faveur d'un écrit d'Astérius contre Marcel. Du moins savons-nous que Marcel lui-même, dans son livre *Sur la soumission du Christ*, rédigé en 335 (4), prenait fort à parti le fameux sophiste. A ce moment, Astérius était encore en vie (5) ; et sans doute n'y avait-il pas très longtemps qu'il avait composé l'ouvrage réfuté par Marcel, car l'évêque d'Ancyre n'aurait pas daigné s'occuper d'un livre déjà ancien. E. Schwartz essaie même de préciser ce point de

(1) TILLEMONT, *Mémoires*, t. VI, p. 292. O. BARDENHEWER, GAKL, t. III, p. 122, dit que le *συνταγμάτιον* fut écrit après Nicée, mais, il n'en apporte pas de preuves. H. M. GWATKIN, *Studies of Arianism*, 2e édit., p. 76, n. 2, Londres, 1900, est en faveur de la date la plus ancienne.

(2) JÉRÔME, *De vir. inlustr.*, 86 ; édit. RICHARDSON, p. 44 ; Leipzig, 1896 : « Feruntur contra hunc (Marcellum) Asterii et Apollinarii libri sabellianae eum haeresis arguentes. Porro ille se defendit non esse dogmatis cuius accusatur, sed communione Iulii et Athanasii Romanae et Alexandrinae urbis pontificum se esse munitum. »

(3) Cfr F. LOOFS, *Das Bekenntnis Lucians des Märtyrers*, dans les *Sitzungsberichte* de Berlin, 1915, t. II, p. 600, n. 1. Le témoignage de saint Jérôme n'est pas toujours assuré lorsqu'il s'agit des écrivains orientaux. Jérôme aura pu conclure à l'existence d'un livre d'Astérius contre Marcel du fait que Marcel combat Astérius dans son ouvrage. Mais Marcel ne dit nulle part qu'il réfute un réquisitoire dirigé contre lui.

(4) Cfr O. BARDENHEWER, GAKL, t. III, p. 118.

(5) EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 48 ; édit. KLOSTERMANN, p. 28, 3 ; PG, XXIV, 969B : « *μεταβὰς δ' ἐκ τούτων Ἀστέριον αὖθις τραγῳδεῖ, μάκραν ἀποτείνων καὶ περὶ αὐτοῦ διήγησιν, ὅπως τε ἀποδημεῖ, καὶ ποῖ καὶ πότε καὶ πρὸς τίνας.* » Cfr. TH. ZAHN, *Marcellus von Ancyra*, p. 41.

Digitized by Google

chronologie : selon lui, l'écrit visé dans le *De subiectione* de Marcel n'aurait été qu'une lettre d'Astérius, lettre destinée à expliquer et à défendre la fameuse lettre écrite par Eusèbe de Nicomédie à Paulin de Tyr (1). Cette lettre d'Eusèbe, écrite avant Nicée, avait surtout besoin d'une apologie lorsque son auteur était en exil ; c'est à dire entre 325 et 328. Comme d'autre part Astérius qualifie Paulin du titre de bienheureux, *μακάριος*, qui convient spécialement à des morts (2), E. Schwartz conclut que la lettre du sophiste, antérieure à l'année 327 ou 328, a dû suivre la déposition d'Eustathe d'Antioche et la mort de Paulin (3). Cette conclusion n'est pas admissible. Nous pensons en effet que ces derniers événements ne trouvent leur vraie place qu'en 330-331 (4). C'est donc après cette date qu'il faut reporter l'écrit d'Astérius. Même lorsqu'Eusèbe de Nicomédie eût retrouvé toutes les faveurs de Constantin, il pouvait y avoir lieu de prendre sa défense et de commenter les termes un peu rudes d'une lettre déjà ancienne, écrite dans toute l'âpreté des premières controverses. L'évêque ne devait pas tenir beaucoup à être compromis parmi les fauteurs de l'arianisme intransigeant ; et le sophiste, en expliquant la conduite de son protecteur, faisait coup double : il flattait un homme au pouvoir ; peut-être aussi corrigeait-il son propre *συνταγμάτιον*, le premier bréviaire des ariens authentiques, dont la franchise n'était plus faite pour plaire à personne. Nous pensons donc que l'ouvrage d'Astérius, réfuté par Marcel, fut rédigé entre 331 et 335 et qu'il ne doit pas être confondu avec le *συνταγμάτιον* cité abondamment par saint Athanase (5).

(1) Cfr *supra*, p. 225. Marcel écrit en effet : « *συνηγορῆσαι γὰρ βουληθεὶς τῷ τὴν ἐπιστολὴν κακῶς γράψαντι Εὐσεβίῳ*, etc. », Ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 17 ; édit. KLOSTERMANN, p. 20, 32.

(2) ASTÉRIUS, cité par Marcel ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 17 ; édit. KLOSTERMANN, p. 20 : « *οὐ γὰρ πρὸς τὴν ἐκκλησίαν οὐδὲ πρὸς ἀγνοοῦντας ἐγίνετο τὸ γράμμα, ἀλλὰ πρὸς τὸν μακάριον Παυλῖνον.* » Il faut noter d'ailleurs que le terme *μακάριος* convient également à des vivants : ainsi Arius écrivant à Alexandre d'Alexandrie l'appellera *μακάριε πάπα*, ap. ATHANASE, *De synod.*, 16 ; PG, XXVI, 708D ; et Marcel d'Ancyre explique l'emploi de cet adjectif par Astérius en disant que le sophiste veut montrer son accord avec Paulin.

(3) E. SCHWARTZ, *Zur Geschichte des Athanasius*, VIII, dans le *Nachrichten* de Göttingue, 1911, p. 403, n. 1.

(4) Cfr G. BARDY, *Sur Paulin de Tyr*, dans la *Revue des Sciences Religieuses*, 1922, t. II, p. 35-45.

(5) Cfr A. HARNACK, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 3e édit., t. II, p. 198, n. 2. Fribourg en Br., 1894. « Gegen die Hauptschrift des Asterius hat Marcell von Ancyra geschrieben. Gegen ein *συνταγμάτιον* von ihm polemisirt Athanasius. »

Digitized by Google

A ce moment, le sophiste continuait de mener la vie errante qu'il avait déjà avant le concile de Nicée.Marcel d'Ancyre ne manqua pas, au témoignage d'Eusèbe, de railler cette existence de nomade (1). Dans son *De subiectione Domini,* il racontait en détail les voyages d'Astérius, disant où il était allé, chez qui, à quel moment. Il est vraiment dommage qu'Eusèbe ne nous ait rien conservé de ces récits; d'autant plus que les prédications d'Astérius paraissent avoir obtenu certain succès : nous savons encore par Marcel que plusieurs évêques s'étaient laissé gagner et auraient eu l'audace d'écrire et d'enseigner les doctrines profanes du novateur. (2).

Ce que nous savons par l'intermédiaire d'Eusèbe, nous permet cependant de vérifier du moins en gros, l'exactitude des renseignements fournis par Socrate sur l'activité d'Astérius. L'historien en effet nous représente le sophiste s'attachant aux évêques ariens, parcourant les églises, fréquentant les synodes, et mettant tout en œuvre pour obtenir l'épiscopat (3). Cette suprême ambition ne devait pas être réalisée. Malgré les services qu'Astérius avait rendus, comme écrivain, à la cause des Eusébiens, il était impossisble d'oublier son apostasie passagère, au temps de la persécution ; en sacrifiant aux idoles, Astérius s'était à jamais rendu indigne du sacerdoce. Les évêques qui le défendaient n'osèrent jamais violer la règle qui interdisait l'ordination des faillis.

Socrate ajoute que les évêques réunis à Jérusalem en 335 ne tinrent pas compte d'Astérius parce qu'il ne figurait pas sur la liste des prêtres, tandis qu'ils demandèrent raison à Marcel du livre qu'il avait écrit, puisqu'il était leur collègue (4). Si ces données sont exactes, on peut croire qu'Astérius était présent à Jérusalem au moment du concile tenu en cette ville, et même qu'il essaya de s'y faire admettre pour présenter l'accusation de Marcel. L'hypothèse est vraisemblable, mais on n'en peut rien dire d'autre. Elle s'accorde assez bien cependant avec le tableau que devait faire Marcel lui-même de ce sophiste ambulant, toujours en route pour visiter les

(1) Eusèbe, *Contr. Marcel.*, I, 4, 48 ; édit. Klostermann, p. 28, 3 ss.
(2) Marcel, ap. Eusèbe, *Contr. Marcel.*, I, 4, 38 ; p. 25, 31 ss.
(3) Socrate, *H. E.*, I, 36 ; PG, LXVII, 172B. Socrate est sans doute un adversaire et son témoignage doit être interprété avec prudence, mais l'ambition d'Astérius est très vraisemblable ; on peut comparer son cas à celui d'Aétius.
(4) Socrate, *loc. cit.*

Digitized by Google

évêques, allant de droite et de gauche sans parvenir à se fixer nulle part (1).

Tel avait été Astérius pendant les années qui avaient précédé Nicée, tel il resta jusqu'à la fin de ses jours. Il écrivit pourtant de nombreux ouvrages, dont la liste nous a été conservée par saint Jérôme, et particulier des commentaires sur divers livres de l'Écriture Sainte, se conformant en cela à l'exemple de plusieurs de ses coreligionnaires (2).

Le dernier renseignement que nous possédions sur l'activité d'Astérius est dû au *Libellus synodicus*. Nous apprenons par cet ouvrage qu'Astérius le philosophe cappadocien figurait au concile de la Dédicace à Antioche, en 341, dans la compagnie de Dianius, l'évêque de Césarée de Cappadoce (3). Si faible que soit en général l'autorité du *Libellus synodicus*, son témoignage semble ici recevable. Nous connaissons par ailleurs la présence de Dianius au synode *in encaeniis* (4) ; et ce nom, assez peu répandu, aurait été difficilement inventé par l'auteur du *Libellus*. Il n'est pas étonnant non plus que le sophiste vieilli ait rejoint sa province d'origine et se soit attaché au métropolitain de Cappadoce. Enfin l'assistance d'Astérius au concile nous explique peut-être, du moins en partie, comment les évêques réunis pour la Dédicace de l'Église d' or ont été amenés à adopter la formule de foi de Lucien d'Antioche (4). Eusèbe de Constantinople restait alors avec Astérius un des seuls représentants de l'école lucianique. Ces deux personnages, et tout particulièrement le sophiste qui, pendant de si longues années, avait été le porte-parole de cette école, étaient tout indiqués pour orienter les évêques, à la recherche d'un symbole, vers celui du martyr que vénéraient également nicéens en antinicéens. La formule de Nicée était inacceptable : n'était-ce pas une habileté digne d'un sophiste que de la remplacer par une formule plus ancienne et consacrée par l'autorité d'un martyr ? Aussi sommes nous amenés à croire qu'Astérius a réellement pris part au synode de 341, et y a même joué un rôle actif (5).

(1) MARCEL, ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 48 ; édit. KLOSTERMANN, p. 28, 3.

(2) Qu'on se rappelle surtout l'exemple d'Aétius, lui aussi sophiste ambulant, et expliquant l'Écriture chez les évêques disciples de Lucien. PHILOSTORGE, *H. E.*, III, 15 ; édit. BIDEZ, p. 46, 1-12.

(3) *Libel. synod.* ; MANSI, *Concil.*, II, 1350 : « ... *καὶ Καισαρείας Καππαδοκίας Διάνιος, Ἀστέριον ἔχων, τὸν καππαδόκιον φιλόσοφον.* »

(4) SOZOMÈNE, *H.E.*, III, 5, 10 ; PG, LXVII, 1044c.

(5) Cfr F. LOOFS, *Das Bekenntnis Lucians des Märtyrers*, dans les

Digitized by Google

Après le concile de la Dédicace, nous perdons complètement Astérius de vue. Sans doute le sophiste ne dut-il pas tarder à mourir. Il avait déjà un certain âge au temps de la grande persécution, lorsqu'il sacrifia aux idoles. On peut, sans crainte d'erreur, faire de lui un homme de la même génération que les deux Eusèbes, celui de Césarée et celui de Constantinople. Les collucianistes penchaient déjà vers la vieillesse au temps du concile de Nicée. Ils disparaissent de l'histoire aux environs de 340 (1). Il est peu vraisemblable qu'Astérius ait longuement survécu à ses camarades d'école.

Comme on le voit, nous ne savons pas grand chose de la vie d'Astérius le Sophiste. Né en Cappadoce, il n'entre dans l'histoire qu'à son âge mûr, vers le temps de la grande persécution où il sacrifie aux idoles. Nous le retrouvons, mêlé ardemment aux controverses ariennes, dans lesquelles il fait figure de porte-parole des hérétiques ; mais les détails de son activité nous échappent en grande partie. Il disparaît enfin après le concile de la Dédicace. Seules ses œuvres entretiendront pendant quelque temps son souvenir : l'historien Socrate assure que de son temps elles étaient encore en circulation (2). Nous-mêmes n'en possédons plus que de rares fragments : ce sont ces témoins de l'activité littéraire d'Astérius que nous devons maintenant étudier.

II. Les Écrits d'Astérius

Saint Jérôme, dans le *De viris inlustribus*, consacre à Astérius la notice suivante :

« Asterius, arianae philosophus fractionis, scripsit, regnante Constantino, in epistolam ad Romanos et in Evangelia et in psalmos commentarios, et multa alia quae a suae partis hominibus studiosissime leguntur (3). »

Sitzungsberichte de Berlin, 1915, t. II, p. 600 ; H. M. Gwatkin, *Studies of Arianism*, 2e édit., p. 76, n. 2. Londres, 1900.

(1) Arius mourut en 336 ; cfr Athanase, *De morte Arii*, PG, XXV, 685-690 ; E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius, VIII*, dans les *Nachrichten* de Göttingue, 1911, p. 421. Eusèbe de Constantinople disparaît vers 341.

(2) Socrate, *H. E.*, I, 36 ; PG, LXVII, 172B : « *Ἐπέχειρε δὲ καὶ λόγους συγγράφειν, οἳ μέχρι νῦν φέρονται, δι' ὧν τὸ Ἀρείου συνίστη δόγμα.* »

(3) Jérôme, *De viris inlustr.*, 94 ; édit. Richardson [TU, XIV, 1], p. 46. Leipzig, 1896.

Digitized by Google

Cette brève notice nous étonne assurément. Nous n'y trouvons pas expressément mentionnés les ouvrages théologiques auxquels saint Athanase et Marcel d'Ancyre avaient naguère attaché tant d'importance ; et nous y lisons par contre les titres de commentaires scripturaires que nous ignorions jusqu'ici. Nous n'avons pourtant pas de motifs pour croire que saint Jérôme ait en vue un autre personnage que notre sophiste : le terme de philosophe lui convient assez bien ; et le règne de Constantin, qui est indiqué comme l'époque de l'activité littéraire d'Astérius, est aussi le temps de la grande influence du Cappadocien. Celui-ci par ailleurs a dû s'intéresser à l'Écriture comme l'avait fait son maître Lucien, comme l'ont fait plusieurs des Eusébiens célèbres, Aétius (1), Théodore d'Héraclée (2), Eusèbe d'Émèse (3). Saint Jérôme, selon les tendances de son esprit, était plus porté à signaler les exégètes que les théologiens. On peut ajouter encore que l'auteur du *De viris* ne semble pas avoir eu une connaissance personnelle des commentaires d'Astérius : il se contente d'écrire qu'on les lit avec beaucoup de zèle dans les milieux ariens, ce qui peut-être permet de supposer que l'arianisme y était plus expressément formulé que dans les ouvrages analogues de Théodore d'Héraclée et d'Eusèbe d'Emèse (4).

Le nom d'Astérius se trouve encore ailleurs dans les œuvres de saint Jérôme. Nous avons déjà signalé que la notice relative à Marcel d'Ancyre mentionne l'existence d'un ouvrage d'Astérius contre Marcel (5). Cet ouvrage, que saint Jérôme n'a pas lu, et dont il introduit la mention par le terme vague : *feruntur*, risque bien d'être une création de l'esprit du savant biographe (6).

Ce qui nous étonne davantage, c'est l'apparition, en deux passages des lettres de saint Jérôme, d'un certain *Asterius Scythopolitanus*, qui est présenté tantôt comme un célèbre écrivain ecclésiastique (7), tantôt comme l'auteur d'innombrables commentaires sur

(1) PHILOSTORGE, *H. E.*, III, 15 ; édit. BIDEZ, p. 46.

(2) JÉRÔME, *De vir. inlustr.*, 90 ; édit. RICHARDSON, p. 15.

(3) JÉRÔME, *De vir. inlustr.*, 91 ; édit. RICHARDSON, p. 45-46.

(4) C. H. TURNER, *Patristic commentaries on the pauline epistles*, dans HASTINGS, *A dictionary of the Bible*, t. V, c. 498B. Cambridge, 1904.

(5) JÉRÔME, *De vir. inlustr.*, 86 ; édit. RICHARDSON, p. 44.

(6) Cfr. *supra*, p. 227, n. 2.

(7) JÉRÔME, *Epist.* 70, 4 ; PL, XXII, 667 : « Exstant (libri)... Eusebii quoque Emiseni et Triphilii Cyprii, et Asterii Scythopolitani, et Serapionis confessoris. »

Digitized by Google

les Psaumes (1). Fabricius a voulu naguère distinguer le Scythopolitain du sophiste, sans apporter d'autre argument que ces deux textes de saint Jérôme (2). Vallarsi par contre s'est prononcé en faveur d'un seul et unique personnage (3) : il pourrait bien avoir raison ; auquel cas on conclurait que le surnom de Scythopolitain a été donné à Astérius le sophiste à la suite de ses longs séjours en Palestine.

Nous ne saurions nous arrêter ici sur l'étude des œuvres exégétiques d'Astérius. Les commentaires de l'Épître aux Romains et des Évangiles ont complètement disparu. Les chaînes du Nouveau Testament, au témoignage de ceux qui les ont étudiées le plus près, ne renferment aucun fragment du sophiste (4) ; et tous les passages qu'elles citent sous le nom d'Astérius proviennent en réalité d'Astérius d'Amasée(5). C'est au plus si nous pouvons enregistrer un ou deux textes d'auteurs anciens qui mentionnent le commentaire sur saint Jean. Le premier, d'ailleurs incertain, figure dans le traité *περὶ τῆς ἁγίας ἐκκλησίας* attribué à Anthime de Nicomédie, qu' a publié naguère Mgr Mercati. L'écrivain signale la mauvaise influence d'Hermès Trismégiste et explique par elle l'introduction de la variante *Θεὸς* au verset 18 du premier chapitre de saint Jean ; cette variante est faite, ajoute-t-il, pour obtenir un second Dieu ; c'est pourquoi le Dieu monogène s'est insinué chez Astérius à l'encontre du divin Jean qui parle du Fils monogène (6).

(1) JÉRÔME, *Epist.*, 112, 20 ; PL, XXII, 929A : « ... maxime in explanatione psalmorum, quos apud Graecos interpretati sunt multis voluminibus primus Origenes, secundus Eusebius Caesariensis, tertius Theodorus Heracleotes, quartus Asterius Scythopolitanus, quintus Apollinarius Laodicenus, sextus Didymus Alexandrinus. Feruntur et diversorum in paucos psalmos opuscula. Sed nunc de integro psalmorum corpore dicimus. »

(2) FABRICIUS HARLES, *Bibliotheca graeca*, t. IX, p. 520.

(3) VALLARSI, *In Hieronym. De vir. inlustr.*, 94 ; PL, XXII, 697c.

(4) Cfr C. H. TURNER, *loc. cit.*

(5) A. BRETZ, *Studien und Texte zu Asterios von Amasea* [TU, XL, 1], p.24. Leipzig, 1914. Selon A. Bretz, un seul fragment conservé dans la chaine de Nicétas sur saint Matthieu pourrait être douteux. Cfr J. SICKENBERGER, *Die Lukas-Katene des Niketas von Herakleia untersucht*, [TU, XXII, 4], p. 90. Leipzig, 1902.

(6) G. MERCATI, *Anthimi Nicomediensis episcopi et martyris de sancta ecclesia*, dans les *Studi e Testi*, t. V, p. 97. Rome, 1901 : « ... *ὅθεν αὐτῷ* (Astérius) *καὶ ὁ μονογενὴς Θεὸς παρὰ τὸν θεῖον Ἰωάννην λέγοντα υἱὸν μονογενῆ προσερρύη.* » L'auteur ne parle pas d'un commentaire et Astérius a sûrement introduit cette variante dans un

Digitized by Google

Une mention beaucoup plus assurée du commentaire sur saint Jean se trouve chez Théodore de Mopsueste : celui-ci écrit dans la préface de son propre commentaire sur le quatrième Évangile :

« Non enim invidemus Asterio sophistae, neque imitabimur virum illum. Nam opere quod circa hunc librum composuit, videtur magis quaesiisse gloriam quam aedificationem. Quatenus volumen diffusum circa hoc subiectum ab eo conscriptum, efficit ut legens nihil capiat utile ad veram Evangelii intelligentiam ; quia immoratur tantum in iis quae evidentia sunt atque haec multis verbis dolose conatur dicere (1). »

Théodore avait donc lu le commentaire d'Astérius ; mais il porte sur lui un jugement si sévère que nous n'avons peut-être pas à regretter beaucoup la perte de l'œuvre du sophiste : longueurs, bavardage, vanité insupportable. Vraiment si Astérius n'a pas mieux expliqué le quatrième Évangile, son livre ne devait pas être un chef-d'œuvre.

Il semble que nous soyons mieux documentés en ce qui regarde les commentaires sur les Psaumes, et que nous en ayons conservé du moins quelques fragments. Plusieurs chaînes en effet donnent, sous le nom d'Astérius des morceaux plus ou moins considérables (2), parmi lesquels un certain nombre peuvent appartenir au sophiste. Cette appartenance est surtout vraisemblable pour les textes où le nom *Ἀστερίου* est suivi de l'épithète *Ἀρειάνου* qui constitue une importante précision : suivant A. Bretz, le manuscrit *Vatican. graec.* 1789, du xe siècle, serait un de ceux où l'on rencontre cette mention (3).

Il y a lieu toutefois de faire une critique attentive des fragments cités par les chaînes. A. Bretz avait cru naguère pouvoir affirmer que le lemme *Ἀδριανοῦ*, qui figure en particulier dans la chaîne, des psaumes représentée par le manuscrit *Coislin.* 10, du xe siècle, à la Bibliothèque Nationale de Paris, était une fausse lecture pour

de ses écrits théologiques ; il est donc loin d'être certain que le Commentaire sur saint Jean soit visé ici. Cfr la formule *μονογενὴς Θεὸς* dans un fragment cité par MARCEL, *fragm.* 65, édit. KLOSTERMANN, p. 197.

(1) THÉODORE DE MOPSUESTE, *Comment. in Evang. Ioan.*, praefat., trad. VOSTÉ, dans la *Revue Biblique*, 1923, p. 550. Théodore cite encore Astérius un peu plus loin, *In Ioan.*, X, 20.

(2) G. KARO et I. LIETZMANN, *Catalogus catenarum graecarum*, dans les *Nachrichten* de Göttingue, 1902, p. 21, 24, 25, 28, 29, 35, 38, 43, 47, 53, 65.

(3) A. BRETZ, *Studien und Texte zu Asterios von Amasea*, p. 23, n. 2.

Digitized by Google

Ἀρειάνου et devait en réalité désigner Astérius (1). Cette hypothèse toute gratuite a été magistralement réfutée par Mgr Mercati qui a revendiqué, à bon droit, les lemmes au nom d'Adrien pour un exégète de l'école d'Antioche, qui paraît avoir vécu au ve siècle, et que nous connaissons d'ailleurs comme l'auteur d'une *Isagoge ad sacras Scripturas* (2).

D'autre part plusieurs des fragments cités dans les chaînes sous le nom d'Astérius proviennent d'homélies sur les Psaumes que l'on rencontre parfois dans la tradition manuscrite parmi les œuvres de saint Jean Chrysostome (3). Cotelier, qui a le premier publié ces homélies, les a présentées comme l'œuvre d'Astérius d'Amasée (4) ; et c'est avec ce nom qu'elles ont été réimprimées dans la Patrologie de Migne (5). A. Bretz met en doute l'attribution des homélies à Astérius d'Amasée, et essaie de les restituer à notre sophiste(6).Son hypothèse est d'autant moins acceptable qu'Astérius l'Arien a dû écrire un commentaire suivi et que des homélies ont toutes les chances d'avoir été composées par un évêque, tel que celui d'Amasée.

Un excellent spécimen de l'exégèse d'Astérius sur les psaumes nous est peut-être fourni par une explication du psaume IV, que Montfaucon a trouvée dans un manuscrit de saint Taurin d'Évreux (7), au milieu de commentaires dûs à Eusèbe de Césarée,

(1) A. Bretz, *op. cit.*, p. 23, n. 2.

(2) G. Mercati, *Pro Hadriano*, dans la *Revue Biblique*, 1914, p. 246-255. Sur l'exégète Hadrien et son œuvre, on peut voir la notice que lui consacre O. Bardenhewer, GAKL, t. IV, p. 254-255. Fribourg-en-Br , 1924.

(3) Cfr Montfaucon, *Praefat. ad opera S Ioann. Chrysost.*, t. V, p. xviii. Ces homélies figurent sous le nom de S. Chrysostome, en particulier dans le manuscrit *Parisin. graec.* 654, du Xe s.

(4) Cotelier, *Monument graec. Eccles.*, t. II, p. 516. Paris, 1861. Le manuscrit employé par Cotelier était le *cod. Reg.* 2402, aujourd'hui *Parisin. Graec.* 915.

(5) Voir PG, XL, 390-477.

(6) A. Bretz, *op. cit.*, p. 23. Cfr Fabricius-Harles, *Bibliotheca graeca*, t. IX, p. 517 : « Incertum num harum in Psalmos homiliarum, ex quibus catenae graecorum Patrum in Psalmos subinde nonnulla iam sub Asterii iam sub Didymi nomine citant, auctor est Asterius Amasenus, an vero Asterius Scythopolita vel Cappadox. »

(7) Ce manuscrit est aujourd'hui le *Parisin. suppl. graec.* 773 du XVIe siècle. Cfr H. Omont, *Inventaire sommaire des mss. grecs de la Bibliothèque nationale*, t. III, p. 310. Paris 1888. La même explication du psaume 4 par Astérius figure encore dans d'autres manuscrits en particulier dans les codices *Vatic. graec.* 398, 1235, 1662 et *Ottobon. graec.* 47. Cfr R. Devreesse, *La chaîne sur les psaumes de Daniele Barbaro*, dans la *Revue Biblique*, 1924, p. 71.

Digitized by Google

et qu'il a imprimée avec ces commentaires (1). Cette explication est introduite par le titre suivant : « *Ἀστέριος δὲ ὁ ἀρειανὸς οὕτως τὸν ψαλμὸν ἐξηγήσατο.* » L'exégète s'attache surtout à déterminer le sens littéral et historique du texte. Le titre lui-même, *εἰς τὸ τέλος*, est interprété d'après les circonstances de la vie de David : il signifie soit que l'auteur a bien commencé et bien fini sa vie ; soit qu'après l'avoir mal commencée, en regardant la femme d'Uri se baigner et en commettant l'adultère, il l'a bien finie par la pénitence. La suite du commentaire rappelle la révolte d'Absalon et la fuite de David. Les applications morales ne sont pourtant pas absentes : c'est le Christ par exemple qui crie aux Juifs : « Fils des hommes, jusqu'à quand avez-vous le cœur lourd? Regardez la création qui souffre avec le créateur. Si vous n'avez pas cru en voyant Lazare sortir en courant du tombeau après quatre jours, maintenant du moins adorez la puissance du crucifié. Le tremblement de terre a ressuscité les morts, et vous dormez dans l'incrédulité (2). »

Nous ne pouvons insister davantage sur les commentaires bibliques d'Astérius. Il est vraisemblable que des recherches dans les chaînes des Psaumes fourniraient un certain nombre de fragments (3) ; mais il l'est également que ces fragments ne nous apprendraient pas grand' chose sur la doctrine d'Astérius qui seule nous intéresse actuellement. Voilà pourquoi nous pouvons dès maintenant passer à l'examen des ouvrages théologiques du sophiste.

La notice de saint Jérôme est ici lamentablement vague. Les *multa alia,* dont parle le *De viris* ne servent peut-être qu'à cacher l'ignorance de l'historien ; et nous sommes réduits à demander à saint Athanase et à Marcel d'Ancyre les éclaircissements dont nous avons besoin. Ceux-ci citent l'un et l'autre de nombreux passages dogmatiques d'Astérius ; nous regrettons seulement qu'ils ne s'expliquent pas avec plus de clarté sur les livres d'où sont extraits ces passages. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, il semble impossible que Marcel et Athanase visent un seul et même écrit d'Astérius. Non seu-

(1) Eusèbe de Césarée, *Comment. in Psalm.*, PG, XXIII, 112 s.

(2) *Loc. cit.* : « *Αὐτὸς καὶ πρὸς τοὺς Ἰουδαίους βοήσεται· υἱοὶ ἀνθρώπων, ἕως ποτὲ βραδυκάρδιοι; θεάσασθε τὴν κτίσιν τῷ κτίστῃ συμπάσχουσαν. Εἰ τὸν Λάζαρον τετραήμερον ἀπὸ τοῦ τάφου τρέχοντα ἰδόντες οὐκ ἐπιστεύσατε, νῦν γοῦν προσκυνήσατε τοῦ σταυρωθέντος τὴν δύναμιν· νεκροὺς ὁ σεισμὸς ἀνέστησεν, καὶ ὑμεῖς τῇ ἀπιστίᾳ καθεύδετε.* »

(3) Quatre citations, sous le nom d'Astérius, figurent en particulier dans le ms. *Coislin*, 80, ff^{os}. 15, 21, 38, 49*v*. Sont-elles bien de notre sophiste ?

Digitized by Google

lement, ils ne donnent aucune citation commune, — un fragment relatif à Io., x, 30 cité par Marcel (1) exprime pourtant des idées analogues à celle d'un morceau reproduit par saint Athanase et qui commente le même passage (2) — mais le ton général et l'ensemble des idées exprimées dans les deux catégorries de fragments paraissent exiger une provenance différente.

L'ouvrage cité par saint Athanase est un *συνταγμάτιον* (3) : ce nom désigne un écrit de peu d'étendue, un résumé, mais aussi une sorte d'exposé systématique. Saint Épiphane désigne également sous le nom de *σύνταγμα* ou de *συνταγμάτιον* l'ouvrage d'Aétius (4) qu'il cite pour nous faire connaître la doctrine de l'hérétique. Le *συνταγμάτιον* d'Astérius, rédigé à la demande des Eusébiens (5), contenait sans doute la synthèse de l'enseignement arien. L'auteur y montrait par des témoignages empruntés à l'Écriture,que le Fils de Dieu est inférieur à son Père : il ne mérite pas d'une manière exclusive le titre de Puissance,puisque le criquet et la sauterelle ont été appelés par les prophètes grande puissance de Dieu et que les Anges ont reçu le même titre (6). Le Fils n'est que la première des créatures (7), créée par Dieu pour l'aider à faire l'univers, (8) produite en vertu de la volonté du Père (9), et restant un avec lui par le seul accord de la volonté (10). A un moment donné Astérius s'adressait aux païens, pour leur montrer sans doute que ses théories n'aboutissaient pas au paganisme et que le Fils de Dieu méritait d'une manière

(1) MARCEL, *fragm.* 72 ; ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 55, édit. KLOSTERMANN, p. 29, 8 ; PG, XXIV, 772A.

(2) ATHANASE, *Contr. Arian.*, III, 10 ; PG, XXVI, 341A. Encore faut-il remarquer que saint Athanase ne désigne pas Astérius comme l'auteur de ce fragment. Il l'attribue aux Ariens. D'ailleurs il fait une citation littérale, ce qui est confirmé par la remarque qui suit : «*ταῦτα γὰρ οὐ μόνον εἰπεῖν, ἀλλὰ καὶ γράψαι τινὲς ἐξ αὐτῶν τετολμήκασιν.*» Comme la plupart des citations faites en cet endroit par Athanase proviennent d'Astérius, le *συνήγορος* des Ariens, il y a du moins des chances pour que celle-ci provienne du même auteur.

(3) ATHANASE, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713C ; *Contr. Arian.*, I, 30 ; PG, XXVI, 76A.

(4) ÉPIPHANE, *Haeres.*, LXXVI, 10 ; PG, XLII, 533BC.

(5) ATHANASE, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713C.

(6) ATHANASE, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713-716.

(7) ATHANASE, *De synod.*, 19 ; PG, XXVI, 716.

(8) ATHANASE, *Contr. Arian.*, II, 24 ; PG, XXVI, 200.

(9) ATHANASE, *Contr. Arian.*, III, 60 ; PG, XXVI, 449.

(10) ATHANASE, *Contr. Arian.*, III, 10 ; PG, XXVI, 341A.

Digitized by Google

toute spéciale les noms de erbe et de Sagesse que lui donne l'Écriture (1).

Marcel d'Ancyre s'occupe surtout d'une lettre d'Astérius, lettre adressée « à chacun de ceux qui ont écrit contre la foi (2). » Il n'est même pas probable qu'il cite des fragments d'un autre ouvrage. Le but premier de cette lettre, était, semble-t-il, de prendre la défense d'Eusèbe de Nicomédie, et plus spécialement d'expliquer la lettre que celui-ci avait envoyée naguère à Paulin de Tyr (3). Les adversaires d'Eusèbe faisaient grand usage de cette lettre, un des plus importants documents des premières phases de la controverse arienne : afin de les réduire au silence, Astérius commençait par rappeler que la lettre à Paulin n'était pas une lettre officielle ; qu'Eusèbe n'avait pas eu la prétention d'enseigner doctoralement, *διδασκαλικῶς* ; qu'il ne s'adressait ni à l'Église ni aux ignorants,mais au bienheureux Paulin (4), qui savait sans nul doute à quoi s'en tenir sur les questions de doctrine. Il ajoutait que le but de la lettre d'Eusèbe, son objet principal,était de montrer que la naissance du Fils de Dieu avait été voulue par le Père et qu'elle s'était opérée sans aucune souffrance. Astérius citait ensuite les témoignages des plus savants et des plus sages des Pères, qui ont apporté le même enseignement dans leurs propres écrits, et qui se sont bien gardés de tomber dans l'erreur impie des hérétiques qui ont attribué à Dieu une génération corporelle,sous le couvert de l'émanation (*προβολή*) (5). Somme toute, concluait le sophiste, la lettre d'Eusèbe était rédigée de telle manière qu'elle mettait en relief la profondeur de l'intelligence de son auteur,et que, si elle avait été mal comprise c'était seulement à cause de la brièveté et de la concision de son style (6).

Astérius profitait encore de l'occasion pour exposer sa propre doctrine. Il croyait, disait-il, en Dieu le Père tout-puissant et en son Fils, le Dieu monogène, Notre Seigneur Jésus-Christ, et au Saint-Esprit. Il avait reçu cette foi des Écritures divines (7). Il faut croire,

(1) ATHANASE, *Contr. Arian.*, II, 40 ; PG, XXVI, 232A.
(2) MARCEL, *fragm.* 65 : édit. KLOSTERMANN, p. 197, 9 ss.
(3) MARCEL, *fragm.* 87 ; p. 204, 1 ss. ; *fragm.* 34 ; p. 190, 17 ss. Le texte de cette lettre d'Eusèbe à Paulin nous a été conservé par THÉODORET, *H. E.*, I, 6 ; édit. PARMENTIER, p. 27 ss.
(4) MARCEL, *fragm.* 87, p. 204, 1 ss.
(5) MARCEL, *fragm.* 34 ; p. 190, 17 ss.
(6) MARCEL, *fragm.* 35 ; p. 190, 23 s.
(7) MARCEL, *fragm.* 65 ; p. 197, 9 ss.

Digitized by Google

disait-il encore, que le Père est véritablement Père, le Fils véritablement Fils et le Saint-Esprit véritablement Saint-Esprit (1). Autre en effet est le Père qui a engendré de lui-même le Verbe monogène et premier-né de toute créature (2) ; qui unique a engendré un unique ; parfait un parfait ; roi un roi,Seigneur un Seigneur,Dieu un Dieu, une image inséparable de l'essence, de la volonté, de la vertu et de la gloire divines (3). Et autre est celui qui a été engendré par lui, qui est l'image du Dieu invisible (4). Le Verbe a été engendré avant les siècles (5), ce que prouve le verset du psaume CIX : *ἐκ γαστρὸς,πρὸ ἑωσφόρου ἐξεγέννησά σε*(6). Il est d'ailleurs impossible de confondre le Père et le Fils,et l'on doit parler de trois hypostases et de trois personnes dans la Trinité (7).

Tout ou partie de cet exposé provenait peut-être d'une formule de foi, dans laquelle Astérius aurait jugé à propos de résumer ses croyances personnelles. Cette formule pouvait même avoir une origine plus ancienne et plus vénérable et provenir du maître d'Astérius, Lucien d'Antioche. Tout au moins est-il assuré que le symbole de Lucien, adopté par le concile des Encaenies, présente de grandes ressemblances avec le résumé des croyances d'Astérius.

La lettre réfutée par Marcel d'Ancyre n'était pas la seule qu'eût écrite le sophiste. Philostorge nous parle en effet des lettres d'Astérius, dans lesquelles Eudoxe de Germanicie trouva la doctrine de l'*ὅμοιος κατ' οὐσιάν* (8). Mais nous ne savons rien de plus de ces lettres, qui ont pu être groupées, et trouver pendant quelque temps des lecteurs dans les cercles ariens.

Toutes les circonstances condamnaient les ouvrages d'Astérius à une disparition rapide. Les livres des hérétiques, spécialement ceux des Ariens, furent de bonne heure l'objet des poursuites ordonnées par l'autorité impériale (9). D'autre part la personne d'Astérius

(1) MARCEL, *fragm.* 65 ; p. 197.
(2) MARCEL, *fragm.* 3 ; p. 186, 4 ss.
(3) MARCEL, *fragm.* 96 ; p. 205, 27 ss. Cfr ACACE, cité par ÉPIPHANE *Haeres.*, LXXII, 6 ; PG, XLII, 389B. Acace cite le même fragment d'Astérius.
(4) MARCEL, *fragm.* 90 ; p. 204, 28.
(5) MARCEL, *fragm.* 18, p. 188, 4.
(6) MARCEL, *fragm.* 28, p. 189, 16.
(7) MARCEL, *fragm.* 63 ; p. 196, 28 s. ; *fragm.* 67, p.198, 7 ; *fragm.* 69, p. 198, 15.
(8) PHILOSTORGE, *H. E.*, IV, 4 ; édit. BIDEZ, p. 60, 14-15.
(9) SOCRATE, *H. E.*, I, 9 ; PG, LXVII, 88 ; SOZOMÈNE, *H. E.*, I, 21 ; PG, LXVII, 924.

Digitized by Google

n'avait rien de spécialement recommandable, et les Ariens eux-mêmes qui avaient mis à profit son habileté sophistique ne devaient pas tenir beaucoup à se couvrir du patronage d'un renégat. Les plus ardents d'entre eux, dès la fin du IVe siècle, pouvaient d'ailleurs trouver que le sophiste n'avait pas été assez loin dans la voie de la négation : Philostorge l'accuse d'avoir modifié l'enseignement de Lucien regardé dès lors comme la plus haute autorité doctrinale de la secte (1), et il regrette qu'il ait amené Eudoxe à enseigner une théorie mitigée (2). Il ne semble pas qu'on ait encore lu les ouvrages d'Astérius après le milieu du Ve siècle : Théodore de Mopsueste et l'historien Socrate sont les plus récents témoins de leur existence.

Tout ce que nous pouvons faire aujourd'hui, c'est de rassembler les fragments conservés par Athanase et par Marcel d'Ancyre. L'édition de ces fragments est depuis longtemps désirée (3). Le recueil que nous en présentons ici est du moins un essai de satisfaction donné à ce légitime désir des historiens.

III. Les Fragments d'Astérius.

Nous donnons d'abord les morceaux du *συνταγμάτιον* quenous a conservés saint Athanase. Plusieurs de ces morceaux sont présentés comme des citations textuelles ; ils ne font donc aucune difficulté. Dans quelques cas, saint Athanase donne simplement les Ariens, comme source de ses renseignements : j'ai cru devoir accueillir ces témoignages lorsqu'il ajoute qu'il s'agit de témoignages écrits et qu'Astérius a enseigné de la sorte ; ou même lorsque nous savons par ailleurs que le sophiste a en effet exposé les opinions dont l'évêque d'Alexandrie nous donne la formule précise. Il arrive enfin que saint Athanase, ne cite littéralement aucun texte : lorsqu'il raconte par exemple les sophismes des Ariens au concile de Nicée (4) ; mais ces sophismes n'avaient pas été formulées à Nicée pour la première fois, et, après le concile, ils restèrent populaires dans les milieux ariens. L'évêque d'Alexandrie déclare que c'était là l'argumentation d'Astérius ; et, de fait, tel ou tel trait de détail

(1) Philostorge, *H. E.*, II, 15, édit. Bidez, p. 25.

(2) Philostorge, *H. E.*, IV, 4, édit. Bidez, p. 60.

(3) Cfr E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, VIII, dans les *Nachrichten* de Göttingue, 1911, p. 403, n. 1.

(4) Athanase, *De decret. Nicaenae synodi*, 20, PG, XXV, 452A ; cfr *Epist. ad Afros*, 5 : PG, XXVI, 1037-1040.

Digitized by Google

figure dans les citations textuelles du sophiste. Il a semblé utile d'accueillir aussi les témoignages de ce genre. On ne les confondra pas sans doute avec des fragments authentiques ; mais on pourra les utiliser lorsqu'on essayera de reconstituer le système théologique d'Astérius.

On pourrait même aller plus loin.Après avoir cité au paragraphe 17 du *De synodis* quelques extraits des lettres d'Eusèbe de Césarée à Euphration de Balanée, d'Athanase d'Anazarbe à Alexandre d'Alexandrie, de Georges de Laodicée au même Alexandre, saint Athanase ajoute : « Je n'avais pas ces lettres sous la main, de manière à vous les envoyer, autrement je vous en aurais expédié les copies, ce que je ferai et à quoi je pourvoirai si le Seigneur le permet (1) ». Comme on sait qu'Astérius, dans la lettre réfutée par Marcel, expliquait la lettre d'Eusèbe à Paulin et peut-être d'autres encore, on serait tenté de croire qu'Athanase emprunte au *Syntagmation* les citations qu'il donne des lettres des ariens. L'hypothèse à vrai dire est indémontrable, mais elle est assez séduisante pour être proposée.

L'édition des passages conservés par Marcel n'offre pas les mêmes difficultés, car Marcel cite plus exactement ses sources. Seulement nous ne possédons plus que des fragments du grand ouvrage de l'évêque d'Ancyre ; et, c'est dans ces fragments que nous avons à retrouver les extraits d'Astérius : extraits ténus, réduits parfois à deux ou trois mots isolés de tout contexte, et dont il est difficile de faire grand usage. Il est assez curieux qu'Eusèbe n'ait pas cherché, sur ce point,à compléter ou à préciser sa documentation. On a même remarqué que, s'il critiquait les théories de Marcel, il ne prenait pas la défense de celles d'Astérius, sans doute, ajoute-t-on, parce que le sophiste arianisait trop à son gré (2). Ce dernier point n'est pas sûr ; mais il est certain qu'Eusèbe, qui fait un splendide éloge de Paulin de Tyr, laisse tomber Astérius : la personnalité du sophiste ne valait décidément pas la peine d'être défendue par des évêques.

Il n'est pas besoin, à ce qu'il paraît, de démontrer l'authenticité des fragments d'Astérius. Les dossiers de saint Athanase, aussi bien ses dossiers doctrinaux que ses dossiers historiques, étaient composés de pièces de bon aloi : l'évêque d'Alexandrie n'était pas homme

(1) ATHANASE, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713A.

(2) E. SCHWARTZ, *Zur Geschichte des Athanasius*, VIII, dans les *Nachrichten* de Goettingue, 1911 ; p. 403, n. 1.

Digitized by Google

à se contenter de faux, moins encore à les fabriquer (1). Il faut en dire autant de Marcel qui, de plus écrivant à une date très rapprochée des événements, n'aurait pas pu employer des textes sans valeur.

1. *Fragments du Syntagmation d'Astérius.*

I. ATHANASE, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 713c-716A. (Le même fragment est cité moins complètement *Orat. contr. Arian.*, I, 32 ; PG, XXVI, 77A ; *Orat. contr. Arian.*, II, 37 ; PG, XXVI, 225B).

Καὶ τὸ μὲν συνταγμάτιον διὰ πολλῶν ἐστι γεγραμμένον. Μέρη δὲ αὐτοῦ ἐστι ταῦτα ·

Οὐ γὰρ[1] *εἶπεν ὁ μακάριος Παῦλος Χριστὸν κυρύσσειν τὴν ἰδίαν*[2] *αὐτοῦ*[3] *δύναμιν ἢ τὴν σοφίαν αὐτοῦ*[4], *[τουτέστι τοῦ Θεοῦ]*[5], *ἀλλὰ δίχα τῆς προσθήκης*[7] *δύναμιν Θεοῦ καὶ Θεοῦ σοφίαν*[a] *· ἄλλην μὲν εἶναι τὴν ἰδίαν αὐτοῦ τοῦ Θεοῦ δύναμιν, τὴν ἔμφυτον αὐτῷ*[6] *καὶ συνυπάρχουσαν αὐτῷ ἀγενήτως*[8], *κυηρύσσων*[9] *· γεννητικὴν μὲν οὖσαν, δηλονότι τοῦ Χριστοῦ, δημιουργικὴν δὲ τοῦ παντὸς κόσμου · περὶ ἧς ἐν τῇ πρὸς Ῥωμαίους ἐπιστολῇ διδάσκων ἔλεγε*[10] *· τὰ μὲν*[11] *ἀόρατα αὐτοῦ ἀπὸ κτίσεως κόσμου τοῖς ποιήμασι νοούμενα καθορᾶται, ἥ τε ἀΐδιος αὐτοῦ δύναμις καὶ θειότης*[b]. *Ὥσπερ γὰρ τὴν εἰρημένην ἐνταυθοῖ θεότητα*[12] *οὐκ ἄν τις φαίη Χριστὸν εἶναι, ἀλλ' αὐτὸν ὑπάρχειν τὸν πατέρα · οὕτως, οἶμαι, καὶ ἡ ἀΐδιος αὐτοῦ δύναμις*[13] *οὐχ ὁ μονογενὴς Θεὸς*[14] [c], *ἀλλ' ὁ γεννήσας ὑπάρχει πατήρ. Ἄλλην δὲ δύναμιν καὶ σοφίαν διδάσκει Θεοῦ*[15], *τὴν*[16] *διὰ τοῦ*[17] *Χριστοῦ δεικνυμένην*[18] *δηλονότι, καὶ διὰ τῶν ἔργων αὐτῶν τῆς διακονίας αὐτοῦ γνωριζομένην.*

a) *I Cor.*, I, 24. — b) *Rom.*, I, 20. — c) Ioan., I, 18.

[1] *γάρ* om. *Contr. Ar.*, I, 32 et II, 37. — [2] *ἰδίαν* om. *Contr. Ar.*, I, 32 et II, 37 — [3] *αὐτοῦ : τοῦ Θεοῦ Contr. Ar.*, I, 32 et II, 37. — [4] *αὐτοῦ : τοῦ Θεοῦ Contr. Ar.*, I, 32 et II, 37. — [5] *τουτέστι τοῦ Θεοῦ :* add. Athan., om. *Contr. Ar.*, I, 32 et II, 37. — [6] *τῆς τοῦ ἄρθρου προσθήκης, Contr. Ar.*, II, 37. — [7] *αὐτῷ : αὐτοῦ, Contr. Ar.*, I, 32. — [8] *ἀγενήτως : ἀγεννήτως, Contr. Ar.*, II, 37, forsan recte. — [9] *κυρύσσων :* hucusque *Contr. Ar.*, I, 32. — [10] *ἔλεγε : λέγει, Contr.*

(1) O. SEECK, *Untersuchungen zur Geschichte des nicänischen Konzils* dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XVII, 1896 p. 1-71.

Digitized by Google

Ar., II, 37. — [11] *μὲν : γὰρ, ibid.* — [12] *θεότητα : θειότητα, ibid.* — [13] *δύναμις :* add. *καὶ θειότης ibid.*, — [14] *θεὸς : υἱὸς, ibid.*— [15] *Θεοῦ :* add. *εἶναι, ibid.* — [16] *τὴν :* om. *ibid.* — [17] *τοῦ :* om. *ibid.* — [18] *δεικνυμένην :* hucusque *Contr. Ar.*, II, 37.

IIa. ATHANASE, *De synod.*, 18 ; PG, XXVI, 716A. (Le même fragment est cité en partie. *Orat. contr. Arian.*, I,32 ; PG, XXVI, 77B ; *Orat. contr. Arian.*, II, 37 ; PG, XXVI, 225C-228A).

Καὶ πάλιν ·

Καίτοιγε ἡ μὲν ἀΐδιος αὐτοῦ δύναμις καὶ σοφία, ἣν ἄναρχόν τε καὶ ἀγέννητον [1] *οἱ τῆς ἀληθείας ἀποφαίνονται λογισμοὶ, μία ἂν εἴη δήπουθεν καὶ ἡ αὐτή* [2] *· πολλαὶ δὲ αἱ καθ' ἕκαστον ὑπ' αὐτοῦ κτισθεῖσαι, ὧν πρωτότοκος καὶ μονογενὴς ὁ Χριστός · πᾶσαί γε μὴν ὁμοίως, εἰς τὸν κεκτημένον ἀνήρτηνται, καὶ πᾶσαι αἱ* [3] *δυνάμεις αὐτοῦ τοῦ κτίσαντος καὶ χρωμένου καλοῦνται δικαίως · οἷον ὁ μὲν προφήτης τὴν ἀκρίδα δίκην τῶν ἀνθρωπίνων ἁμαρτημάτων θεήλατον γινομένην οὐ δύναμιν μόνον Θεοῦ* [4]*, ἀλλὰ καὶ μεγάλην* [a]) *φησὶν ὑπ' αὐτοῦ προσαγορεύεσθαι τοῦ Θεοῦ · ὁ δέ γε μακάριος Δαβὶδ ἐν πλείοσι τῶν ψαλμῶν* [b]) *οὐκ ἀγγέλοις μόνον, ἀλλὰ καὶ δυνάμεσιν αἰνεῖν παρακελεύεται τὸν Θεὸν* [5] *· καὶ πάσας γε ἐπὶ τὸν ὕμνον παρακαλῶν, καὶ τὸ πλῆθος παρίστησι, καὶ λειτουργοὺς Θεοῦ καλεῖν οὐ παραιτεῖται, καὶ ποιεῖν αὐτοῦ τὸ θέλημα διδάσκει.*

a) Cfr IOEL, II, 25. — b) Cfr *Psalm.*, CII, 21.

[1] *ἀγέννητον : ἀγένητον, Contr. Ar.*,I, 32. — [2] *ἡ αὐτὴ :* om. *ἡ ibid.* Hucusque *Contr. Ar.*, I, 32. — [3] *αἱ :* om. *Contr. Ar.*,II, 37.— [4] *Θεοῦ :* om. *ibid.* — [5] *τὸν Θεὸν :* hucusque *Contr. Ar.*, II, 37.

IIb. La même doctrine se retrouve dans un autre fragment arien cité par Athanase, *Contr. Arian.*, I, 5 ; PG, XXVI, 21BC. Bien que ce fragment ne soit pas d'Astérius, il peut être bon de le citer ici :

Ἔστι δὲ καὶ τοῦτο τῆς αἱρέσεως αὐτῶν ἴδιον φρόνημα, δηλούμενον ἐν ἑτέροις αὐτῶν συγγράμμασιν, ὅτι ·

πολλαὶ δυνάμεις εἰσὶ, καὶ ἡ μὲν μία τοῦ Θεοῦ ἐστιν ἰδία φύσει καὶ ἀΐδιος · ὁ δὲ Χριστὸς πάλιν οὐκ ἔστιν ἀληθινὴ δύναμις τοῦ Θεοῦ, ἀλλὰ μία τῶν λεγομένων δυνάμεών ἐστι καὶ αὐτὸς, ὧν μία καὶ ἡ ἀκρὶς καὶ ἡ κάμπη οὐ δύναμις μόνον, ἀλλὰ καὶ μεγάλη προσαγορεύεται · αἱ

Digitized by Google

δ' ἄλλαι πολλαὶ καὶ ὅμοιαί εἰσι τῷ υἱῷ, περὶ ὧν καὶ Δαυὶδ ψάλλει λέγων · κύριος τῶν δυνάμεων, καὶ τῇ μὲν φύσει, ὥσπερ πάντες, οὕτω καὶ αὐτὸς ὁ λόγος ἐστὶ τρεπτός, τῷ δὲ ἰδίῳ αὐτεξουσίῳ, ἕως βούλεται, μένει καλός · ὅτε μέντοι θέλει, δύναται τρέπεσθαι, καὶ αὐτὸς ὥσπερ καὶ ἡμεῖς, τρεπτῆς ὢν φύσεως.

III. ATHANASE, *De synod.*, 19 ; PG, 716B.

Τοιαῦτα τολμήσας κατὰ τοῦ Σωτῆρος οὐκ ἠρκέσθη, ἀλλὰ καὶ πλέον ἐπεκτείνει τὰς βλασφημίας αὐτοῦ, λέγων ὅτι εἷς τῶν πάντων ἐστὶν ὁ υἱός ·

Πρῶτον γάρ ἐστι τῶν γενητῶν, καὶ εἷς τῶν νοητῶν φύσεών ἐστι · καὶ ὥσπερ ἥλιος ἐν τοῖς βλεπομένοις εἷς μέν ἐστι τῶν φαινομένων, λάμπει δὲ παντὶ τῷ κόσμῳ κατὰ πρόσταξιν τοῦ πεποιηκότος · οὕτως ὁ υἱός, εἷς ὢν τῶν νοητῶν φύσεων, φωτίζει καὶ λάμπει καὶ αὐτὸς πᾶσι τοῖς ἐν τῷ νοητῷ κόσμῳ.

IV. ATHANASE, *De synod.*, 19 ; PG, XXVI, 716B.

Πάλιν τέ φησιν · ἦν ποτε ὅτε οὐκ ἦν [1]) *οὕτω γράφων ·*

Καὶ πρὶν τῆς γενέσεως [2] *τοῦ υἱοῦ ὁ πατὴρ προϋπάρχουσαν εἶχε τὴν τοῦ γεννᾶν ἐπιστήμην · ἐπεὶ καὶ ἰατρὸς πρὸ τοῦ ἰατρεύειν εἶχε τὴν τοῦ ἰατρεύειν ἐπιστήμην.*

[1] Athanasius hic memorat verba Arii in *Thalia* ; cfr *Orat. contr. Arian.*, I, 5 ; PG, XXVI, 21A. — [2] *γενέσεως :* forte *γεννήσεως.*

V. ATHANASE, *De synod.*, 19 ; PG, XXVI, 716 B-C.

Καὶ πάλιν φησίν ·

Εὐεργετικῇ φιλοτιμίᾳ ἐκτίσθη ὁ υἱός, καὶ περιουσίᾳ δυνάμεως ἐποίησεν αὐτὸν ὁ πατήρ.

VI. ATHANASE, *De synod.*, 19 ; PG, XXVI, 716C.

Καὶ πάλιν ·

Εἰ τὸ θέλειν τοῦ Θεοῦ διὰ πάντων ἐφεξῆς τῶν ποιημάτων διελήλυθε, δηλονότι καὶ ὁ υἱός, ποίημα ὤν, βουλήσει γέγονε καὶ πεποίηται.

Digitized by Google

VII. ATHANASE, *Orat. contr. Arian.*, I, 30 ; PG, XXVI, 76A.

Προσέθηκε δὲ καὶ ὁ πανοῦργος σοφιστὴς Ἀστέριος, ὁ καὶ τῆς αἱρέσεως συνήγορος, ἐν τῷ ἰδίῳ συνταγματίῳ λέγων.

ἀγένητον [1] *εἶναι τὸ μὴ ποιηθὲν, ἀλλ' ἀεὶ ὄν* [2].

[1] *ἀγέννητον*, Seguer., Gobler., Feclkm. 1 : *ἀγέννητον*. al. — *ἀεὶ ὄν*, al. : *ἀΐδιον* Seguer., Gobler., Felckm. 1 (1).

VIII. ATHANASE, *Orat. contr. Arian.*, II, 24 ; PG, XXVI,200A.

Φασὶ δὲ ὅμως περὶ τούτου, ὡς ἄρα ·

Θέλων ὁ Θεὸς τὴν γενητὴν κτίσαι φύσιν, ἐπειδὴ ἑώρα μὴ δυναμένην αὐτὴν μετασχεῖν τῆς τοῦ πατρὸς ἀκράτου χειρὸς, καὶ τῆς παρ' αὐτοῦ δημιουργίας, ποιεῖ καὶ κτίζει πρώτως μόνος μόνον ἕνα, καὶ καλεῖ τοῦτον υἱὸν καὶ λόγον, ἵνα, τούτου μέσου γενομένου, οὕτω λοιπὸν καὶ τὰ πάντα δι' αὐτοῦ γενέσθαι δυνηθῇ.

Ταῦτα οὐ μόνον εἰρήκασιν, ἀλλὰ καὶ γράψαι τετολμήκασιν Εὐσέβιος καὶ Ἄρειος, καὶ ὁ θύσας Ἀστέριος.

Cfr *De decret. nicaenae syn.*, 8 ; PG, XXV, 437A.

Εἰ δὲ ὅτι μὴ ἐδύνατο τὰ λοιπὰ κτίσματα τῆς ἀκράτου χειρὸς τοῦ ἀγενήτου τὴν ἐργασίαν βαστάξαι, μόνος ὁ υἱὸς ὑπὸ μόνου τοῦ θεοῦ γέγονε, τὰ δ' ἄλλα, ὡς δι' ὑπουργοῦ καὶ βοηθοῦ τοῦ υἱοῦ γέγονε. Καὶ τοῦτο γὰρ ὁ Ἀστέριος ὁ θύσας ἔγραψεν · ὁ δὲ Ἄρειος μεταγράψας, δέδωκε τοῖς ἰδίοις. — De verbis *μόνος μόνον*, cfr Astérius, ap. MARCEL, fr. 96 ; édit. KLOSTERMANN, p. 205, 27 ss.

IX. ATHANASE, *Orat. contr. Arian.*, II, 28 ; PG, XXVI, 205c.

Ἀλλ' εἰρήκασι ·

κτίσμα μέν ἐστι καὶ τῶν γενητῶν · ὡς δὲ παρὰ διδασκάλου καὶ τεχνίτου μεμάθηκε τὸ δημιουργεῖν, καὶ οὕτως ὑπηρέτησε τῷ διδάξαντι Θεῷ.

Ταῦτα γὰρ καὶ Ἀστέριος ὁ σοφιστὴς, ὡς μαθὼν ἀρνεῖσθαι τὸν κύριον, γράψαι τετόλμηκεν, οὐ συνορῶν τὴν ἐκ τούτων ἀλογίαν.

(1) Les variantes sont citées d'après l'édition de Montfaucon, de même que les sigles des manuscrits.

Digitized by Google

X. Athanase, *Orat. contr. Arian.*, II, 38 ; PG, XXVI, 228 a-b.

a *Εἰ γὰρ, ὡς αὐτοὶ νομίζουσιν,*

οὐ διὰ τὴν ἐκ πατρὸς γέννησιν καὶ τὸ ἴδιον τῆς οὐσίας υἱός ἐστιν, ἀλλὰ διὰ τὰ λογικὰ λόγος, καὶ διὰ τὰ σοφιζόμενα σοφία, καὶ διὰ τὰ δυναμούμενα δύναμις λέγεται, πάντως που καὶ διὰ τοὺς υἱοποιουμένους υἱὸς ἐκλήθη...

b *Πῶς δὲ οὐ τερατολογία αὐτῶν καὶ ταῦτα λέγειν μὲν*

σοφίαν συνυπάρχουσαν τῷ πατρὶ,

c *Μὴ λέγειν δὲ ταύτην εἶναι τὸν Χριστὸν, ἀλλὰ*

πολλὰς κτιστὰς δυνάμεις καὶ σοφίας εἶναι, τούτων δὲ μίαν εἶναι τὸν κύριον [1]*, τὸν καὶ τῇ κάμπῃ καὶ τῇ ἀκρίδι παραβαλλόμενον.*

[1] Cfr *De synod.*, 36 ; PG, XXVI, 757b. *Ἐκ ποίας δὲ γραφῆς καὶ αὐτοὶ εὑρόντες...*
Ἡ μὲν σοφία τοῦ Θεοῦ ἀγέννητος καὶ ἄναρχός ἐστιν, πολλαὶ δέ εἰσιν αἱ κτισθεῖσαι δυνάμεις, ὧν μία ἐστὶν ὁ Χριστός.

Asterius ab Athanasio non nominatur, videtur tamen alludi, cum eius verba in praecedenti paragrapho citantur, et paulo post rursum afferuntur, sequenti modo :

XI. Athanase, *Orat. contr. Arian.*, II, 40 ; PG, XXVI, 232a.

Καὶ γὰρ καὶ αὐτὸς Ἀστέριος, ὥσπερ ἐπιλαθόμενος ὧν πρότερον ἔγραψεν, ὕστερον κατὰ τὸν Καιάφαν [a] *ἄκων, καὶ αὐτός πρὸς Ἕλληνας ἐνιστάμενος, οὐκέτι μὲν πολλὰς σοφίας, οὐδὲ τὴν κάμπην ὀνομάζει, μίαν δὲ λοιπὸν ὁμολογεῖ, γράφων οὕτως ·*

Εἷς μὲν ὁ Θεὸς [1] *λόγος, πολλὰ δὲ τὰ λογικὰ* [2] *· καὶ μία μὲν τῆς* [3] *σοφίας οὐσία* [4] *τε καὶ φύσις, πολλὰ δὲ τὰ σοφὰ καὶ καλά.*

a Cfr Ioan., xi, 49-51.

[1] *ὁ Θεὸς :* om. *ὁ* Seguer. — [2] *λογικά : λογία* Reg., Felckm. 5. — [3] *μὲν τῆς : μὲν ἡ τῆς* Seguer. — [4] *οὐσία τε καὶ :* om. *τε* Felckm. 4.

XII. Athanase, *ibid.*

Καὶ μετ' ὀλίγα πάλιν λέγει ·

τίνες ἂν εἶεν οὓς παῖδας Θεοῦ προσαγορεύειν ἀξιοῦσιν ; οὐ γὰρ

Digitized by Google

δὴ λόγους τε καὶ τούτους ὑπάρχειν φήσουσιν, οὐδὲ σοφίας εἶναι πλείονας ἐροῦσιν. Οὐ γὰρ δύνατον, ἑνὸς ὄντος τοῦ λόγου καὶ μιᾶς ἀποδειχθείσης τῆς σοφίας, τῷ πλήθει τῶν παίδων τοῦ λόγου τὴν οὐσίαν ἐπινέμειν, καὶ τῆς σοφίας χαρίζεσθαι τὴν ἐπωνυμίαν.

XIII. Athanase, *Orat. contr. Arian.*, III, 2 ; PG, XVXI, 324c-325a.

Ἴδωμεν δὲ καὶ τὰ τοῦ συνηγόρου τῆς αἱρέσεως Ἀστερίου τοῦ σοφιστοῦ · γέγραφε γὰρ καὶ αὐτός, εἰς τοῦτο ζηλώσας τοὺς Ἰουδαίους, ταῦτα ·

Εὔδηλον γὰρ ὅτι διὰ τοῦτο εἴρηκεν ἑαυτὸν μὲν ἐν τῷ πατρὶ ἐν ἑαυτῷ δὲ πάλιν τὸν πατέρα, ἐπεὶ μήτε τὸν λόγον, ὃν ιεξήρχετο, ἑαυτοῦ φησιν εἶναι,ἀλλὰ τοῦ πατρὸς, μήτε οἰκεῖα τὰ ἔργα, ἀλλὰ τοῦ πατρὸς δεδωκότος τὴν δύναμιν.

a) Cfr Ioan., xiv, 10.

XIV. Athanase, *Orat. contr. Arian.*, III, 10 ; PG, XXVI, 341a.

Φασὶ γάρ ·

Ἐπεὶ ἃ θέλει ὁ πατὴρ ταῦτα θέλει καὶ ὁ υἱὸς, καὶ οὔτε τοῖς νοήμασιν οὔτε τοῖς κρίμασιν ἀντίκειται, ἀλλ' ἐν πᾶσίν ἐστι σύμφωνος αὐτῷ, τὴν ταυτότητα τῶν δογμάτων καὶ τὸν ἀκόλουθον καὶ συνηρτημένον τῇ τοῦ πατρὸς διδασκαλίᾳ ἀποδιδοὺς λόγον · διὰ τοῦτο αὐτὸς καὶ ὁ πατὴρ ἕν εἰσι .

Ταῦτα γὰρ οὐ μόνον εἰπεῖν, ἀλλὰ καὶ γράψαι τινὰς ἐξ αὐτῶν τετολμήκασι.

a) Cfr Ioan., x, 30. — Forsan hic citantur Asterii verba ; eadem opinio saltem Asterio tribuitur a Marcello Ancyrano, ap. Eusebium, *Contr. Marcel.*, I, 4 , 55 (*infra*, fr. XXXII).

XV. Athanase, *Orat. contr. Arian.*, III, 60 ; PG, XXVI, 449b-c.

Καὶ Ἀστέριος δὲ ὁ συνήγορος τῆς αἱρέσεως, τοῦτο συντιθέμενος, οὕτως γράφει ·

Εἴτε γὰρ ἀνάξιον τοῦ δημιουργοῦ τὸ θέλοντα ποιεῖν, ἐπὶ πάντων ὁμοίως ἀνῃρήσθω τὸ θέλειν, ἵνα ἀκέραιον αὐτῷ σώζηται τὸ ἀξίωμα · εἴτε προσῆκον τῷ Θεῷ τὸ βούλεσθαι, καὶ ἐπὶ τοῦ πρώτου

Digitized by Google

γεννήματος ὑπαρχέτω τὸ κρεῖττον. Οὐ γὰρ δὴ δύνατον ἑνί τε καὶ τῷ αὐτῷ Θεῷ τὸ θέλειν ἐπὶ τῶν ποιουμένων ἁρμόττειν, καὶ τὸ μὴ βούλεσθαι προσήκειν.

Πλείστην δσην ἀσέβειαν ἐν τοῖς ῥήμασιν ἑαυτοῦ συνθεὶς ὁ σοφιστὴς δτι τε τὸ γέννημα καὶ τὸ ποίημα ταὐτόν ἐστι, καὶ εἷς ἐκ πάντων τῶν δντων γεννημάτων ἐστὶν ὁ υἱός, εἰς τοῦτο συνέκλεισεν, δτι τὰ ποιήματα βουλήματι καὶ θελήματι προσήκει λέγειν.

XVI. ATHANASE, *De decret. nicaenae synodi*, 20 ; PG, XXV, 452A.

τὸ μὲν δμοιον, δτι καὶ περὶ ἡμῶν ἐγράφη· εἰκών ἐστιν ὁ ἄνθρωπος καὶ δόξα Θεοῦ ὑπάρχει[a]*· τὸ δὲ ἀεί, δτι γέγραπται· ἀεὶ γὰρ ἡμεῖς οἱ ζῶντες*[b]*· τὸ δὲ ἐν αὐτῷ, δτι· ἐν αὐτῷ ζῶμεν καὶ κινούμεθα καὶ ἐσμεν*[c]*· καὶ τὸ ἄτρεπτον δὲ δτι γέγραπται· οὐδὲν ἡμᾶς χωρίσει ἀπὸ τῆς ἀγάπης του Χριστοῦ*[d]*. Περὶ δὲ τῆς δυνάμεως δτι καὶ ἡ κάμπη, καὶ ὁ βροῦχος μὲν λέγονται δύναμις καὶ δύναμις μεγάλη*[e]*, πολλάκις δὲ περὶ τοῦ λαοῦ γέγραπται ὥσπερ. ἐξῆλθε πᾶσα ἡ δύναμις κυρίου ἐκ γῆς Αἰγύπτου*[f]*· καὶ ἄλλαι δὲ οὐρανίοι δυνάμεις εἰσί· κύριος γάρ, φησί, τῶν δυναμέων μεθ' ἡμῶν· ἀντιλήπτωρ ἡμῶν ὁ Θεὸς Ἰακώβ*[g].

Τοιαῦτα γὰρ καὶ Ἀστέριος ὁ λεγόμενος σοφιστὴς, παρ' αὐτῶν μαθὼν ἔγραψε, καὶ πρὸ αὐτοῦ δὲ Ἄρειος [μαθὼν], ὥσπερ εἴρηται.

a) *I Cor.*, XI, 7. — — b) *II Cor.* IV, 11. — c) *Act. Ap.*, XVII, 28. — d) *Rom.*, VIII, 35. — e) Cfr IOEL, II, 25. — f) *Exod.*, XII, 44. — g) *Psalm.*, XLV, 8.

A comparer *Epist. ad Afros*, 5 ; PG, XXVI, 1037D-1040A :

Οἱ περὶ Εὐσέβιον διανεύοντες ἀλλήλοις, δτι καὶ ταῦτα φθάνει καὶ εἰς ἡμᾶς· καὶ γὰρ καὶ ἡμεῖς καὶ εἰκὼν καὶ δόξα Θεοῦ λεγόμεθα, καὶ περὶ ἡμῶν εἴρηται· ἀεὶ γὰρ ἡμεῖς οἱ ζῶντες[a]*. Καὶ δυνάμεις πολλαί εἰσι· καὶ ἐξῆλθε μὲν πᾶσα ἡ δύναμις κυρίου ἐκ γῆς Αἰγύπτου*[b]*. Ἡ δὲ κάμπη καὶ ἡ ἀκρὶς λέγεται δύναμις μεγάλη*[c]*. Καὶ· κύριος τῶν δυνάμεων μεθ' ἡμῶν, ἀντιλήπτωρ ἡμῶν ὁ Θεὸς Ἰακώβ*[d]*. Ἀλλὰ καὶ τὸ ἰδίους ἡμᾶς εἶναι τοῦ Θεοῦ ἔχομεν, οὐχ ἁπλῶς, ἀλλ' δτι καὶ ἀδελφοὺς ἡμᾶς ἐκάλεσεν. Εἰ δὲ καὶ θεὸν ἀληθινὸν λέγουσι τὸν υἱόν, οὐ λυπεῖ ἡμᾶς· γενόμενος γὰρ, ἀληθινός ἐστιν.*

a) II *Cor.*, IV,11. — b) *Exod.*, XII, 44. — c) Cfr IOEL, II 25. — d) *Psalm.* XLV, 8.

Digitized by Google

2. *Fragments conservés par Marcel d'Ancyre.*

XVII. MARCEL, *fragm.* 87 ; édit. KLOSTERMANN, p. 204. (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 17 ; p. 20, 32 ; PG, XXIV, 757A-B) :

συνηγορῆσαι γὰρ βουληθεὶς τῷ τὴν ἐπιστολὴν κακῶς γράψαντι Εὐσεβίῳ

πρῶτον μὲν οὐ διδασκαλικῶς ἀναπτύξας, ἔφη, τὸ δόγμα τὴν ἐπιστολὴν συνέταξεν, οὐ γὰρ πρὸς τὴν ἐκκλησίαν οὐδὲ πρὸς τοὺς ἀγνοοῦντας ἐγίγνετο τὸ γράμμα,ἀλλὰ πρὸς τὸν μακάριον Παυλῖνον,

Μακάριον αὐτὸν διὰ τοῦτο εἰπὼν, ὅτι τὴν αὐτὴν εἶχεν Ἀστερίῳ δόξαν. οὐκοῦν ἐπειδήπερ τοὺς σοφωτάτους πατέρας Ἀστερίου μεμάθηκεν, ἀκολοῦθον ἡγοῦμαι λέγειν καὶ τὸν Παυλίνου τε καὶ τῶν ἄλλων γενόμενον διδάσκαλον.

XVIII. MARCEL, *fragm.* 34 ; édit. KLOSTERMANN, p. 190, 17 ss. (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel*, I, 4, 10 ; p 19, 13 ss. ; PG, XXIV, 756A).

Γέγραφεν γὰρ αὐταῖς λέξεσιν οὕτως ·

Τὸ γὰρ κεφάλαιον εἶναι τῆς ἐπιστολῆς ἐπὶ τὴν βουλὴν τοῦ πατρὸς ἀνενεγκεῖν τοῦ υἱοῦ τὴν γένεσιν, καὶ μὴ πάθος ἀποφῆναι τοῦ Θεοῦ τὴν γονήν · ὅπερ οἱ σοφώτατοι τῶν πατέρων ἐν τοῖς οἰκείοις συντάγμασιν ἀπεφήναντο, φυλαξάμενοι τῶν αἱρετικῶν τὴν ἀσέβειαν, οἳ σωματικήν τινα καὶ παθητικὴν κατεψεύσαντο τοῦ Θεοῦ τὴν τεκνογονίαν, τὰς προβολὰς δογματίζοντες.

A comparer MARCEL, *fragm.* 86 ; édit. KLOSTERMANN. p. 203, 28 ss (ap. EUSÈBE. *Contr. Marcel.*, I, 4, 14 ; p. 20, 15 ; PG, XXIV, 756C) :

Ἐπὶ τοὺς σοφωτάτους... ἀνατρέχει πατέρας, φάσκων ·

ὅπερ οἱ σοφώτατοι τῶν πατέρων ἐν τοῖς οἰκείοις συντάγμασιν ἀπεφήναντο.

XIX. MARCEL, *fragm.* 35 ; édit. KLOSTERMANN. p. 190, 23 ss. (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 11 ; p 19, 23 ; PG, XXIV, 756A).

ὥστε συνηγορῆσαι Εὐσεβίῳ κακῶς γράψαντι βουλόμενος Ἀστέριος,

Digitized by Google

φύσεως τε πατρὸς καὶ φύσεως γεννητοῦ μνημονεύσας αὐτὸς ἑαυτοῦ κατήγορος γέγονεν. πολὺ γὰρ βέλτιον ἦν τὸ βάθος τοῦ νοήματος Εὐσεβίου, ὡς αὐτὸς γέγραφεν, ἐν βραχυλογίᾳ κείμενον ἀνεξέταστον καταλιπεῖν.

XX. MARCEL, *fragm.* 65 ; édit. KLOSTERMANN, p. 197, 9 ss. (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 4 ; p. 18, 14 ss. ; PG, XXIV, 752B-753A).

a *ἄρξομαι τοίνυν ἀπὸ τῆς ὑπ' αὐτοῦ (Ἀστερίου) γραφείσης ἐπιστολῆς πρὸς ἕκαστον τῶν μὴ ὀρθῶς γραφέντων ἀντιλέγειν. γέγραφεν*

πιστεύειν εἰς πατέρα, θεὸν παντοκράτορα καὶ εἰς τὸν υἱὸν αὐτοῦ τὸν μονογενῆ Θεόν, τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, καὶ εἰς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον.

b *Καὶ φησίν ·*

ἐκ τῶν θείων γραφῶν μεμαθηκέναι τοῦτον τῆς θεοσεβείας τρόπον.

c *Ἐγὼ δὲ ὅταν μὲν τοῦτο λέγῃ ἀποδέχομαι σφόδρα τὰ λεγόμενα, κοινὸς γὰρ οὗτος ἁπάντων ἡμῶν τῆς θεοσεβείας ὁ τρόπος, πιστεύειν εἰς πατέρα καὶ υἱὸν καὶ ἅγιον πνεῦμα... διὰ γὰρ τῆς τοιαύτης θεωρίας τὴν νῦν αὐτοῖς ἐπινοουμένην αἱρεσιν αὐξάνεσθαι συμβαίνει, ὅπερ σαφῶς ἐπιδεῖξαι ῥᾴδιον οἶμαι ἐκ τῶν αὐτοῦ λόγων · ἔφη γὰρ*

τὸν μὲν πατέρα δεῖν ἀληθῶς πατέρα εἶναι νομίζειν, καὶ τὸν υἱὸν ἀληθῶς υἱόν, καὶ τὸ ἅγιον πνεῦμα ὡσαύτως.

XXI. MARCEL, *fragm.* 96 ; édit. KLOSTERMANN, p. 205, 27 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 33 ; p. 25, 4 ss. ; PG, XXIV, 764B).

a) *Ἄλλος μὲν γάρ, φησὶν (Ἀστέριος), ἐστιν ὁ πατὴρ ὁ γεννήσας ἐξ αὐτοῦ τὸν μονογενῆ λόγον καὶ πρωτότοκον ἁπάσης κτίσεως, μόνος μόνον, τέλειος τέλειον, βασιλεὺς βασιλέα, κύριος κύριον, θεὸς θεόν, οὐσίας τε καὶ βουλῆς καὶ δόξης καὶ δυνάμεως ἀπαράλλακτον εἰκόνα.*

Habetur idem fragmentum, eisdem verbis apud ACACIUM, *Contra Marcellum*, cuius testimonium affert Epiphanius, *Haeres.*, LXXII, 6 ; PG, XLII, 389B.

Digitized by Google

b. MARCEL, *fragm.* 3 ; édit. KLOSTERMANN, p.186, 4 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 12 ; p. 19, 30 ss. ; PG, XXIV 756B).

νυνὶ δὲ ἐξετάσωμεν ἔν τι ῥητὸν τῶν ὑπὸ Ἀστερίου γραφέντων· ἔφη γὰρ οὗτος·

ἄλλος μὲν γάρ ἐστιν ὁ πατήρ, ὁ γεννήσας ἐξ αὐτοῦ τὸν μονογενῆ λόγον καὶ πρωτότοκον πάσης κτίσεως[a].

ἀμφότερα συνάψας γέγραφεν μονογενῆ καὶ πρωτότοκον, πολλῆς ἐναντιότητος ἐν τοῖς ὀνόμασιν οὔσης τούτοις.

a) Cfr *Colos.*, I, 15.

XXII. MARCEL, *fragm.* 90 ; édit. KLOSTERMANN, p. 204, 28 ss. (ap EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 30 ; p. 24, 12 ; PG, XXIV, 761C.).

γέγραφεν γὰρ (Ἀστέριος)

ἄλλος δέ ἐστιν ὁ ἐξ αὐτοῦ γεννηθείς, ὅς ἐστιν εἰκὼν τοῦ Θεοῦ τοῦ ἀοράτου[a].

a) *Colos.*, I, 15.

A comparer : MARCEL, *fragm.* 93 ; édit. KLOSTERMANN, p. 205, 4-5 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, II, 3, 24 ; p. 48, 33 ; PG, XXIV, 805B) :

πῶς οὖν εἰκόνα τοῦ ἀοράτου Θεοῦ τὸν τοῦ Θεοῦ λόγον Ἀστέριος εἶναι γέγραφεν,

XXIII. MARCEL, *fragm.* 18 ; édit. KLOSTERMANN, p. 188, 5 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 28 ; p. 23, 25 ; PG, XXIV, 761B).

Ἀστερίου γὰρ εἰρηκότος

πρὸ τῶν αἰώνων γεγεννῆσθαι τὸν λόγον.

A comparer : MARCEL, *fragm.* 36 ; p. 190, 29 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, II, 2, 7 ; p. 36, 2 ; PG, XXIV, 784D) :

τὸ μὲν οὖν πρὸ τῶν αἰώνων αὐτὸν γεγεννῆσθαι φῆσαι

Digitized by Google

XXIV. MARCEL, *fragm.* 28 ; édit. KLOSTERMANN, p. 189, 16, (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 2, 21 ; p. 12, 12 s. ; PG, XXIV, 740A).

Διὰ τοῦτο τοίνυν δοκεῖ μοι καλῶς ἔχειν ἔτι περὶ ὧν μηδέπω πρότερον διῆλθον νυνὶ διελθεῖν. Τὰ γὰρ πλεῖστα τῶν ὑπ' αὐτοῦ ('Αστερίου) γραφέντων ἐκ τῶν ἤδη προειρημένων ἡμῖν γέγονεν δῆλα. ἐκ γαστρὸς, φησὶν, πρὸ ἑωσφόρου ἐξεγέννησά σε[a]*. ᾤετο γὰρ πάντως που τῇν ἐξ πρόθεσιν κλαπεῖσαν συνδραμεῖσθαι τῇ τῆς αἱρέσεως γνώμῃ. διὸ τὸ κυριώτατον τῆς συλλαβῆς ἐξελὼν τὴν ἀρχαίαν αὐτοῦ ἀναγέννησιν σημῆναι ἐβουλήθη.*

a) *Psalm.*, CIX, 3.

A comparer : MARCEL, *fragm.* 29 ; p. 189, 22 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 32 ; p. 24, 31 ; PG, XXIV, 764B) :

πῶς οὖν οἱ πληρεῖς δόλου καὶ ῥᾳδιουργίας,[a] *ἀποστολικῶς εἰπεῖν, μεταφέρουσιν τὸ ῥητὸν*[b]*, εἰς τὴν πρώτην αὐτοῦ ὡς οἴονται, κτίσιν, καὶ ταῦτα τοῦ Δαυὶδ περὶ τῆς κατὰ σάρκα αὐτοῦ γενέσεως σαφῶς εἰρηκότος.*

a) Cfr *Act. Apost.*, XIII, 10. — b) *τὸ ῥητὸν* id est *Psalm.* CIX, 3.

XXV. MARCEL, *fragm.* 36 ; édit. KLOSTERMANN, p. 190, 31 s. (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, II, 2, 8 ; p. 36, 5 s. ; PG, XXIV, 785A.)

τὸ γὰρ μὴ λόγον εἶναι φῆσαι τὸν ἐξ αὐτοῦ προελθόντα, καὶ τοῦτον εἶναι τὸν τῆς γεννήσεως ἀληθῆ τρόπον, ἀλλ' ἁπλῶς υἱὸν μόνον, ἔμφασίν τινα τοῖς ἀκούουσιν ἀνθρωπίνης ὄψεως παρέχειν εἴωθεν.

XXVI. MARCEL, *fragm.* 48 ; édit. KLOSTERMANN, p. 193, 24 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, II, 2, 1 ; p. 35, 2 ; PG, XXIV, 784A.)

ἐπεὶ τί ἕτερον ἦν πρὸ τοῦ τὴν ἀνθρωπίνην ἀναλαβεῖν σάρκα τὸ κατελθὸν ἐπ' ἐσχάτων τῶν ἡμερῶν[a] *ὡς καὶ αὐτὸς γέγραφεν, καὶ γεννηθὲν ἐκ τῆς παρθένου οὐδὲν ἕτερον ἦν ἢ λόγος*

a) Cfr *Hebr.* I, 2.

A comparer : MARCEL, *fragm.* 54 ; p. 194, 22 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, II, 2, 4 ; p. 35, 21 ;PG, XXIV, 784B) :

τί τοίνυν ἦν τὸ κατελθὸν τοῦτο πρὸ τοῦ ἐνανθρωπῆσαι ;

Digitized by Google

XXVII. MARCEL, *fragm.* 63 ; édit. KLOSTERMANN, p. 196, 28 (ap. EUSÈBE, *De eccles. theolog.*, II, 19,1 ; p.123, 7 s. ; PG, XXIV,944A).

τίνα τοίνυν τὸν · ἐγώ εἰμι ὁ ὢν [a] *λέγοντα Ἀστέριος εἶναι οἴεται, τὸν υἱὸν ἢ τὸν πατέρα ; δύο γὰρ ὑποστάσεις εἰς τὴν ἀνθρωπίνην ἣν ὁ τοῦ Θεοῦ λόγος ἀνείληφεν σάρκα ἀφορῶν καὶ δι' αὐτὴν φανταζόμενος, πατρός τε καὶ υἱοῦ ἔφησεν εἶναι, οὕτω τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ χωρίζων τοῦ πατρός*

a) *Exod.*, III, 14.

XXVIII. MARCEL, *fragm.* 67 ; édit. KLOSTERMANN, p. 198, 7 (ap. EUSÈBE, *De eccles. theolog.*, III, 4, 4 ; p. 158, 20 ; PG, XXIV,1004C).

ἀνάγκη γάρ, εἰ δύο διαιρούμενα, ὡς Ἀστέριος ἔφη, πρόσωπα εἴη

XXIX. MARCEL, *fragm.* 69, édit. KLOSTERMANN, p. 198, 15 (ap. EUSÈBE, *De eccles. theolog.*, III, 4, 5 ; p. 158, 34 ; PG, XXIV, 1004D-1005A).

οὐκ ὀρθῶς οὖν οὐδὲ προσηκόντως εἴρηκεν τρεῖς ὑποστάσεις εἶναι, φήσας οὐχ ἅπαξ ἀλλὰ καὶ δεύτερον.

XXX. MARCEL, *fragm.* 76 ; édit. KLOSTERMANN, p. 200, 30 (ap. EUSÈBE, *De eccles. theolog.*, II, 19,16 ; p. 126, 9 ; PG, XXIV, 948B).

Εἰ ὑποστάσει διῃρημένον τὸν υἱὸν τοῦ πατρὸς ὡς υἱὸν ἀνθρώπου Ἀστέριος εἶναι οἴεται, ἀπὸ τῆς ἀνθρωπίνης σαρκὸς ἣν δι' ἡμᾶς ἀνέλαβεν σκανδαλιζόμενος...

XXXI. MARCEL, *fragm.* 67 ; édit. KLOSTERMANN, p. 197, 28 (ap. EUSÈBE, *De eccles. theolog.*, III, 4, 2 ; p. 158, 3 ; PG, XXIV, 1004A).

... τὸ δὲ πνεῦμα τὸ ἅγιον ὡς καὶ Ἀστέριος ὡμολόγησεν, παρὰ τοῦ πατρὸς ἐκπορεύεται.

Digitized by Google

XXXII. MARCEL, *fragm.* 72 ; édit. KLOSTERMANN, p. 198, 23 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 55 ; p. 29, 8 ; PG, XXIV, 772A).

ἓν γὰρ εἶναι καὶ ταὐτὸν Ἀστέριος κατὰ τοῦτο ἀπεφήνατο μόνον τὸν πατέρα καὶ τὸν υἱὸν καθ' ὃ ἐν πᾶσιν συμφωνοῦσιν. οὕτω γὰρ ἔφη · καὶ δία τὴν ἐν πᾶσιν λόγοις τε καὶ ἔργοις ἀκριβῆ συμφωνίαν · ἐγω καὶ ὁ πατὴρ ἕν ἐσμεν[a].

a) IOAN., x, 30.

Idem fragmentum saepe a Marcello citatur ; cfr *fragm.* 73, p.198, 32 - 199, 2 ; *ibid.*, p. 199, 16 ; *fragm.* 74, p. 199, 35 - 200, 1 ; *fragm.* 74, p. 200, 13.

XXXIII. MARCEL, *fragm.* 104 ; édit. KLOSTERMANN, p. 208, 1 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, II, 2, 28 ; p. 40, 5 ; PG, XXIV,792A).

τὴν δοθεῖσαν αὐτῷ ἐξουσίαν Ἀστέριος δόξαν ὀνομάζει, καὶ οὐ δόξαν μόνον ἀλλὰ καὶ προκόσμιον δόξαν οὐκ ἐννοῶν ὅτι μήπω τοῦ κόσμου γεγονότος οὐδὲν ἕτερον ἦν πλὴν Θεοῦ μόνου.

XXXIV. MARCEL, *fragm.* 76 ; édit. KLOSTERMANN, p. 201, 11 (ap. EUSÈBE, *De eccles. theolog.*, II, 19, 20 ; p. 126, 31s. ; PG, XXIV, 949A).

ἀλλὰ τὸν Δαυὶδ φήσει που Ἀστέριος μηδὲν εἰρηκέναι περὶ τούτου, καίτοι πρεσβύτατον παρὰ Μωσέα τῶν ἄλλων προφητῶν ὄντα, καὶ διὰ τοῦτο ἀμφιγνοεῖν εἴτε δύο θεοὺς ὑποστάσει διῃρημένους νομίζειν εἶναι προσήκει, εἴτε καὶ μή.

XXXV. MARCEL, *fragm.* 103 ; édit. KLOSTERMANN, p. 207, 26 (ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, II, 2, 26 ; p. 39, 30 ; PG, XXIV, 789D).

εἰ γὰρ ποιητὴν ἁπάντων τὸν Θεὸν ὁ Ἀστέριος πεπίστευκεν εἶναι....

XXXVI. MARCEL, *fragm.* 43 ; édit. KLOSTERMANN, p. 192, 19 s. (ap. EUSÈBE, *De eccles. theolog.*, I 18, 1 ; p. 79,4 s. ; PG,XXIV, 861A):

ἐπειδὴ ... μετὰ τὴν τῆς σαρκὸς ἀνάληψιν Χριστός τε καὶ Ἰησοῦς

Digitized by Google

κρύπτεται ζωή τε καὶ ὁδὸς καὶ ἡμέρα καὶ ἀνάστασις καὶ θύρα καὶ ἄρτος καὶ εἴ τι ἕτερον ὑπὸ τῶν θείων ὠνομάζετο γραφῶν

Haec verba non tribuuntur Asterio ; conici tamen potest Marcellum enumerationem talem ab Asterio petiisse, qui illam ex symbolo Luciani Antiocheni hausit.

A comparer : ATHANASE, *Contr. Arian.*, II, 37 ; PG, XXIV, 225A : *ἄλλον μὲν εἶναι τὸν ἴδιον καὶ φύσει λόγον τοῦ πατρὸς λέγουσιν, ἐν ᾧ καὶ τὸν υἱὸν πεποίηκε, τὸν δὲ ἀληθῶς υἱὸν κατ' ἐπίνοιαν μόνον λέγεσθαι λόγον, ὡς ἄμπελον, καὶ ὁδὸν καὶ θύραν καὶ ξύλον ζωῆς.*

IV. LA THÉOLOGIE D'ASTÉRIUS.

Il nous reste maintenant, et c'est la partie la plus importante de notre tâche, à exposer la doctrine d'Astérius. Cette doctrine devait former un tout cohérent : à la différence d'Arius et de ses amis qui n'étaient pas des esprits systématiques, et qui ne trouvèrent ni le temps ni l'occasion de formuler leurs théories en un traité didactique, Astérius eut à se préoccuper de donner à l'arianisme la Somme théologique, si l'on peut ainsi parler, dont il avait besoin. Il fut, avant Aèce et Eunome, le docteur de la secte (1), et ce n'est pas sans raison que saint Athanase le désigne comme son *συνήγορος*, son avocat ,son porte parole. Les fragments que nous avons réunis nous permettent de nous faire une idée de l'enseignement du sophiste ; ils sont malheureusement trop incomplets pour que nous puissions le saisir dans toute son ampleur.

Les sources de la doctrine d'Astérius sont avant tout l'Écriture et la tradition des saints Pères. L'Écriture d'abord. « C'est, dit le sophiste, des Écritures inspirées que nous avons appris ce mode d'adoration, *τοῦτον τῆς θεοσεβείας τρόπον* », par où il entend le symbole et la profession de foi trinitaire (fr.20B) (2). Eusèbe de Nicomédie, dans sa lettre à Paulin de Tyr, affirme la même chose : « Et ces choses, nous ne les disons pas comme des suppositions tirées de

(1) A. HARNACK, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 3e édit., Fribourg, 1894, t. II, p. 198.

(2) MARCEL, ap. EUSÈBE, *De eccles. theol.*, II, 19 ; édit. KLOSTERMANN, p. 125, 12, PG, XXIV. 945D affirme expressément l'attachement d'Astérius aux Écritures : « *ταῖς ἁγίαις γραφαῖς ἁπλῶς καὶ ἐμφόβως ἀκολουθεῖν προσποιούμενος.* »

Digitized by Google

nos propres raisonnements, mais pour les avoir apprises de la Sainte Écriture » (1) ; et de même le symbole des Encaenies : « Nous croyons selon la tradition évangélique et apostolique (2). »

Les Pères confirment l'Écriture. Après avoir résumé la lettre d'Eusèbe, Astérius ajoute : « C'est là ce qu'ont démontré les plus savants des Pères dans leurs propres traités, se gardant bien de l'impiété des hérétiques (fr. 18). » Marcel d'Ancyre trouvera sans doute moyen de critiquer cette formule : c'est dira-t-il, parce qu'Astérius ne peut prouver ses théories par l'Écriture qu'il a recours aux Pères ; les termes mêmes de démonstrations, *ἀπόφασις*, d'opinion, *δόγμα*, seront spécialement l'objet de ses réserves (3). Mais Astérius n'est pas le seul à invoquer la tradition. Arius fait tout comme lui : « Voici notre foi, écrit-il à Alexandre, celle que nous avons apprise de nos ancêtres, et de toi aussi, bienheureux pape (4). » Et Paulin de Tyr invoque également les lectures qu'il a faites chez les anciens auteurs, en particulier chez Origène (5). Il va sans dire que nous ne signalons ici que les contemporains d'Astérius et ses compagnons d'hérésie.

L'interprétation que le sophiste donne des livres saints s'appuie sur le sens littéral. Nous sommes loin avec lui des fantaisies allégoriques de l'école d'Alexandrie. Deux seulement de ses variantes scripturaires nous sont connues. Au verset 3 du psaume 109, il lisait *ἐγέννησά σε* au lieu de *ἐξεγέννησά σε*, de manière à appliquer ce texte à la naissance éternelle, ou mieux à la première création du Fils de Dieu (fr. 24) ; et en saint Jean, au verset 18 du prologue, il préférait la leçon *ὁ μονογενὴς θεὸς* à la lecture d'Alexandre d'Alexandrie *ὁ μονογενὴς υἱὸς* (fr. 20A, cf. fr. 1) (6), mais il s'accordait en

(1) Eusèbe, ap. Théodoret, *H.E.*, I, 6 ; édit. Parmentier, p. 28 : « *καὶ ταῦτα οὐχὶ λογισμοὺς ἑαυτῶν ὑποθέμενοι, ἀλλ' ἀπὸ τῆς ἁγίας γραφῆς μεμαθηκότες λέγομεν.* »

(2) Athanase, *De synod.*, 23 ; PG, XXVI, 721B : « *πιστεύομεν ἀκολούθως τῇ εὐαγγελικῇ καὶ ἀποστολικῇ παραδόσει...* »

(3) Marcel, ap. Eusèbe, *Contr. Marcel.*, I, 4, 14 ; édit. Klostermann, p. 20, 15 ss. ; PG, XXIV, 756C.

(4) Arius, ap. Athanase, *De synod.*, 16 ; PG, XXVI, 708D : « *ἡ πίστις ἡμῶν ἡ ἐκ προγόνων, ἣν καὶ ἀπὸ σοῦ μεμαθήκαμεν, μακάριε πάπα, ἔστιν αὕτη.* »

(5) Marcel, ap. Eusèbe, *Contr. Marcel.*, I, 4, 18 ; édit. Klostermann, p. 21, 9 ss.

(6) Alexandre d'Alexandrie, *Epist. Encycl.*, ap. Socrate,

Digitized by Google

cela avec le symbole des Encaenies (1) et avec Arius lui-même.

Selon lui, les formules de l'Écriture sont à prendre à la lettre. Si saint Paul en disant du Christ qu'il est sagesse et force de Dieu n'emploie pas l'article, c'est que le Seigneur n'est pas la Sagesse et la Force immanentes en Dieu, mais seulement une sagesse et une force participées (fr. 1). Comment d'ailleurs pourrait-on donner au terme *δύναμις* une signification spéciale lorsqu'il est appliqué au Christ, puisque le prophète parle du criquet de la sauterelle en les appelant de grandes forces de Dieu, et que le psalmiste invite toutes les forces des cieux à louer le Seigneur (fr. 2, cf. fr. 10 ; fr. 16) ? Et ainsi de suite. Ces explications scandalisaient fort les orthodoxes : le concile de Nicée dut prendre les précautions les plus minutieuses, pour échapper aux pièges ainsi tendus par les Eusébiens (2), et saint Athanase se donna beaucoup de mal pour réfuter Astérius (3) ; mais elles étaient tout à fait dans l'esprit des premiers ariens : la lettre d'Eusèbe à Paulin, celle d'Arius à Alexandre, celles de Georges à Alexandre et aux Ariens par exemple montrent assez que les amis d'Astérius ne se mettaient pas plus en peine que lui de comprendre le sens profond des livres Saints.

Il va sans dire que le symbole d'Astérius exprimait très nettement sa foi à la Trinité : il n'est personne qui, au temps de la controverse arienne, n'aurait commencé par confesser les trois personnes divines. De fait le sophiste déclarait croire en Dieu le Père tout puissant et en son Fils le Dieu monogène, Notre Seigneur Jésus-Christ et au Saint Esprit (fr. 20A). Il ajoutait qu'il fallait penser que le Père est véritablement Père, le Fils véritablement Fils, le Saint-Esprit de même véritablement Saint-Esprit. (fr. 20C) (4). Cette addition inquiétait Marcel d'Ancyre, et peut-être était ce à juste titre ; car le sophiste voulait par là marquer très nettement la distinction des trois personnes divines.

H.E., I, 6 ; PG, LXVII, 48B ; *Epist. ad Alex. Byz.* ap. THÉODORET, *H.E.*, I, 4 ; 15, édit. PARMENTIER, p. 12, 10 ; cependant un peu plus loin, Alexandre, *id.*, *ibid.*, p. 13, 10 parle de « *ἡ τοῦ μονογένοῦς Θεοῦ ἀνεκδιήγητος ὑπόστασις* ».

(1) ATHANASE, *De synod.*, 23 ; PG, XXVI, 721B. De même ARIUS, ap. ATHANASE, *De synod.* 15, PG, XXVI, 708A.

(2) Cf. ATHANASE, *De decret. nicaenae syn.* 20 ; PG, XXV, 452 ; *Epist. ad Afros*, 5 ; PG, XXVI, 1037-1040.

(3) ATHANASE, *Contr. Arian.*, I, 32 ; PG, XXVI, 77 ; *Contr. Arian.*, II, 37 ; PG, XXVI, 225.

(4) Cf. EUSÈBE DE CÉSARÉE, ap. THÉODORET, *H.E.*, 12, 5 ; édit. PARMENTIER, p. 49.

Digitized by Google

Il insistait ailleurs sur cette distinction en déclarant que le Père et le Fils étaient deux hypostases (fr. 27), deux personnes séparées (fr. 28) ; qu'il y avait trois hypostases dans la Trinité (fr. 29), que le Fils était séparé en hypostase du Père (fr. 30, cf. fr. 34). Ce langage était celui d'Arius qui affirmait aussi l'existence des trois hypostases (1) ; il était celui du symbole des Encaenies qui déclarait que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois en hypostase (2) ; mais il n'était pas, surtout au moment où écrivait Astérius, celui des défenseurs du concile de Nicée, qui redoutaient le trithéisme plus que toute autre chose.

Astérius n'était pas trithéiste ; mais il affirmait sans ambage la supériorité du Père sur le Fils. Prenant comme point de départ la formule de saint Paul qui proclame le Christ force de Dieu et sagesse de Dieu, il écrivait : Autre est la propre force de Dieu, celle qui lui est naturelle et qui subsiste en lui sans commencement ; c'est cette force qui engendre le Christ et qui crée l'univers ; c'est de cette force encore que parle saint Paul dans l'Épître aux Romains lorsqu'il écrit : sa force et sa divinité éternelle.Et autre est la force et la sagesse de Dieu, manifestée par le Christ et révélée par les œuvres de son ministère (fr.1). La première de ces forces, sans principe et sans naissance (3), est incommunicable. A côté d'elle, il y a beaucoup de forces créées, et parmi elles le premier-né et le monogène, le Christ. Toutes méritent également le nom de forces ; c'est pourquoi Joël en parlant du criquet et de la sauterelle les appelle grande force de Dieu ; c'est pourquoi David invite les forces du ciel à louer le Seigneur (fr. 2 ; cfr fr. 10c).

Autre par conséquent est le Père qui a engendré de lui le Verbe monogène et premier-né de toute créature (fr. 21) et autre celui qui est engendré de lui, qui est l'image du Dieu invisible (fr. 22). Ces expressions semblaient contradictoires à Marcel d'Ancyre (4) ; elles n'en étaient pas moins habilement choisies, puisqu'elles provenaient de l'Écriture et étaient ainsi inattaquables (5).

(1) Arius, ap. Athanase, *De synod.*, 16 ; PG, XXVI, 709B : « *ὥστε τρεῖς εἰσιν ὑποστάσεις.* »

(2) Athanase, *De synod.*, 23 ; PG, XXVI 724B : « *ὡς εἶναι τῇ μὲν ὑποστάσει τρία...* »

(3) Cf. Arius, ap. Athanase, *De synod.*, 16 ; PG, XXVI, 708D : « *...ἕνα Θεὸν μόνον ἀγέννητον, ...μόνον ἄναρχον.*

(4) Marcel, fragm. 3 ; édit. Klostermann, p. 186, 4 ; ap. Eusèbe, *Contr. Marcel.*, I, 4, 12 ; p. 19, 30 ; PG, XXIV, 756B.

(5) On les retrouve dans le symbole des Encaenies, ap. Athanase, *De synod.*, 23 ; PG, XXVI, 721.

Digitized by Google

Le Fils de Dieu est donc une des créatures, la première parmi les natures intelligibles : de même que le soleil, qui est une des choses visibles, brille sur le monde entier selon l'ordre du Créateur, de même le Fils, qui est une des natures intelligibles, illumine l'univers intelligible (fr. 3). Il y eut un temps où le Fils n'existait pas (1) : avant d'engendrer, le Père avait la puissance d'engendrer, comme avant de guérir le médecin a la puissance de guérir (fr. 6).

La génération du Fils est de la part du Père une œuvre de volonté (2) : c'est là un des points sur lesquels Astérius revient avec le plus de complaisance. Pour lui Dieu est essentiellement libre, et il n'y a en lui aucune nécessité. Dès le début, semble-t-il, de son apologie de la lettre d'Eusèbe, il indiquait que le point capital de cette lettre était de montrer que la génération du Fils se produit par la volonté du Père (fr. 18) (3). Le même problème est longuement traité dans le *Syntagmation*. Si Dieu, déclare le sophiste, a voulu créer tout ce qu'il a fait, il est évident que le Fils, étant une créature, a été fait par un acte de volonté (fr. 6). Un argument en forme doit rendre plus évidente cette vérité : « S'il est indigne du Créateur d'agir librement, que la volonté libre lui soit refusée dans tous ses actes, afin que sa dignité soit sauvegardée (4) ; si au contraire la volonté convient à Dieu, qu'on l'admette également pour sa première créature. Car il n'est pas possible qu'à un seul et même Dieu convienne la volonté à l'égard des créatures et que convienne en même temps le non vouloir (fr. 15). » A ce beau raisonnement, il devait sembler à Astérius qu'on ne saurait jamais rien répondre.

(1) Cf. ARIUS, ap. ATHANASE, *De synod.*, 14 ; PG, XXVI, 705c.

(2) Cf. ARIUS, ap. ATHANASE, *De synod.*, 15 ; PG, XXVI, 708B : « *ἡ σοφία σοφία ὑπῆρξε σοφοῦ Θεοῦ θελήσει. Id., ibid.*, 16 ; 709A : « *ὑποστήσαντα ἰδίῳ θελήματι.* »

(3) Cf. EUSÈBE, ap. THÉODORET, *H.E.*, I,6, édit. PARMENTIER, p. 29 : « *οὐ τὴν φύσιν ἐκ τῆς φύσεως διηγούμενος, ἀλλὰ τὴν ἐφ' ἑκάστῳ τῶν γενομένων ἐκ τοῦ βουλήματος αὐτοῦ γένεσιν. οὐδὲν γάρ ἐστι ἐκ τῆς οὐσίας αὐτοῦ, πάντα δὲ βουλήματι αὐτοῦ γενόμενα, ἕκαστον ὡς καὶ ἐγένετό ἐστιν.* »

(4) Cette préoccupation de sauvegarder la dignité d de Dieu est remarquable. On la trouve dans les fragments de Paul de Samosate : « *τὸ ἀξίωμα τῆς σοφίας μὴ καθέλωμεν* » ; ap. LÉONCE DE BYZANCE, *Contr. Nestor.*, PG, LXXXVI, 1 ; 1392B ; cfr PIERRE DIACRE, *De incarn. et grat.*, PL, LXII, 85, Cfr aussi EUSTATHE D'ANTIOCHE, citépar GÉLASE, *De duabus natur.*, 32 ; édit. THIEL, *Epp. Pont.*, I, p. 553 ; PG, XVIII, 694.

Digitized by Google

C'est essentiellement en vue de la création que le Fils a été fait. Dans la pensée d'Astérius, il joue le rôle de démiurge, que Dieu n'aurait pas pu remplir par lui-même, et sur ce point le sophiste est encore en parfaite harmonie avec Arius (1) et ses compagnons. Il écrit que ce qui n'a pas été fait est sans commencement, mais existe toujours (fr. 7), comme Eusèbe de Nicomédie dans sa lettre à Arius (2). Et il déclare : Dieu voulant créer la nature produite, lorsqu'il vit qu'elle ne pourrait pas participer de la main très pure du Père et de sa propre création, il fit et créa d'abord seul le seul et unique, et il l'appela Fils et Verbe, afin que, celui-ci étant devenu médiateur, tout le reste pût être fait par lui (fr.8). Ainsi la grande raison d'être du Verbe, c'est la création du monde. Si Dieu n'avait pas voulu créer l'univers, sans doute n'eut-il jamais engendré de Fils. Un fragment, attribué aux Ariens en général, mais dans lequel saint Athanase nous invite à retrouver tout au moins la pensée d'Astérius, précise encore que le Fils est une créature, de l'ordre des choses faites ; et qu'il a appris à créer comme auprès d'un maître et d'un artiste : c'est ainsi qu'il a été soumis à Dieu qui l'a instruit (fr. 9).

Après cela, Astérius peut bien ajouter que la génération du Fils n'est pas comparable à celle des êtres créés : c'est une génération sans douleur et par suite il faut rejeter l'impiété des hérétiques qui se trompent en attribuant à Dieu une génération corporelle et douloureuse, et en enseignant la doctrine des émanations (fr. 18). Ce passage est à rapprocher de la lettre d'Arius à Alexandre : « Le Fils, écrit Arius, est engendré mais non comme un des êtres engendrés, ni selon l'opinion de Valentin, comme une émanation du Père (3). » Eusèbe de Nicomédie écrit semblablement à Paulin : « Nous n'avons pas appris qu'il y a deux inengendrés, ni un seul qui se serait divisé en deux, ou qui aurait souffert quelque passion corporelle (4). » Et

(1) Arius, ap. Athanase, *De synod.*, 16 ; PG, XXVI, 709a : « *δι' οὗ καὶ τοὺς αἰῶνας καὶ τὰ ὅλα πεποίηκε.* »

(2) Eusèbe de Nicomédie, ap. Athanase, *De synod.*, 17 ; PG, XXVI, 712a : « *τὸ πεποιημένον οὐκ ἦν πρὶν γενέσθαι. τὸ γενόμενον δὲ ἀρχὴν ἔχει τοῦ εἶναι.* »

(3) Arius, ap. Athanase, *De synod.*, 16 ; PG, XXVI, 709a : « *γέννημα ἀλλ' οὐχ' ὡς ἓν τῶν γεγεννημένων, οὐδ' ὡς Οὐαλεντῖνος προβολὴν τὸ γέννημα τοῦ πατρὸς ἐδογμάτισεν.* » Les deux auteurs emploient pour désigner la doctrine de la *προβολή* le mot *δογματίζω*. Est-ce une rencontre de hasard ?

(4) Eusèbe, ap. Théodoret, *H.E.*, I, 6 ; édit. Parmentier, p. 28 : « *Ὅτι γὰρ οὔτε δύο ἀγέννητα ἀκηκόαμεν οὔτε ἓν εἰς δύο διῃρημένον οὐδὲ σωματικόν τι πεπονθὸς μεμαθήκαμεν.* »

Digitized by Google

un peu plus loin, il repousse l'opinion selon laquelle le Fils procéderait de Dieu *ὡς μέρος αὐτοῦ ἢ ἐξ ἀπορροίας* (1). On voit que le sophiste expose ici encore la doctrine arienne la plus authentique.

Le fils de Dieu ne se distingue pas seulement des autres créatures par son mode de génération. Il est seul à avoir été créé par le Père seul (fr. 8 ; cf. fr. 21 et 25). Tous les autres choses ont été faites par l'intermédiaire du Fils, mais lui vient directement du Père. Eunomius plus tard reprendra cette théorie et expliquera longuement la formule *μόνος ὑπὸ* ou *παρὰ μόνου* (2) ;mais la doctrine fait partie de l'arianisme primitif (3), et l'on ne s'étonne pas de la retrouver chez Astérius. D'autre part, le Fils est, on l'a déjà vu, la première d'entre les créatures, et il a été engendré avant tous les siècles (fr. 23). Bien plus, Astérius écrit : « Autre est le père qui a engendré de lui le Verbe monogène et premier-né de toute création, seul un unique, parfait un parfait, roi un roi, Seigneur un Seigneur, Dieu un Dieu, image inséparable de sa substance, de sa volonté, de sa gloire, de sa puissance ; autre est celui qui est né de lui, qui est l'image du Dieu invisible (fr. 21 et 22). » On retrouve dans ce passage l'affirmation très nette de la distinction du Père et du Fils ; mais on y trouve également l'idée que le Fils ne saurait être comparé au reste du monde ; il est unique, parfait, roi, Seigneur, Dieu. Il est encore l'image du Père invisible. Cette dernière expression est d'origine scripturaire, puisqu'on la trouve d'abord dans l'Épître aux Colossiens, et les orthodoxes en faisaient un fréquent usage. Saint Alexandre d'Alexandrie écrivait par exemple, à propos de la parole du Sauveur : Moi et le Père nous sommes un : « *ὅπερ φησὶν ὁ κύριος οὐ πατέρα ἑαυτὸν ἀναγορεύων οὐδὲ τὰς τῇ ὑποστάσει δύο φύσεις μίαν εἶναι σαφηνίζων, ἀλλ' ὅτι τὴν πατρικὴν ἐμφέρειαν ἀκριβῶς πέφυκε σώζειν ὁ υἱὸς τοῦ πατρὸς, τὴν κατὰ πάντα ὁμοιότητα αὐτοῦ ἐκ φύσεως ἀπομαξάμενος καὶ ἀπαράλλακτος εἰκὼν τοῦ πατρὸς τυγχάνων καὶ τοῦ πρωτοτύπου ἔκτυπος χαρακτήρ* (4). » Les Ariens disaient eux aussi

(1) Id., *ibid.*,

(2) Cfr Basile, *Contr. Eunom.*, II, 21 ; PG, XXIX, 617.

(3) Athanase, *De decret. nicaenae synodi*, 7 ; PG, XXV, 436b.

(4) Alexandre d'Alexandrie, *Epist. ad Alex.*, ap. Théodoret, *H.E.*, I, 4, 38 ; édit. Parmentier, p. 18. On trouve déjà dans Origène cette idée que le Fils est l'image du Père ; cfr p. ex. *In Ioan.*, xiii, 36 ; édit. Preuschen, p. 261 ; on la retrouve encore à plusieurs reprises chez saint Athanase ; cfr *Contr. Arian.*, I, 26 ; PG, XXVI, 65b : « *ἴδιον τῆς οὐσίας καὶ ἀπαράλλακτον ἔσχεν εἰκόνα,* » *Contr. Arian.*, II, 33 ; PG, XXVI, 217b : « *τὸν δὲ χαρακτῆρα τῆς ὑ-*

Digitized by Google

que le Fils est l'image du Père. C'est ainsi qu'Arius s'exprime de la manière suivante : « On voit par mille arguments qu'il est Esprit, force, sagesse, gloire de Dieu, vérité et image et Verbe (1). » Le symbole des Encaenies emploie les expressions mêmes d'Astérius : « Dieu de Dieu, tout de tout, unique d'unique, parfait de parfait, roi de roi, Seigneur de Seigneur, Verbe vivant, sagesse vivante, lumière véritable, image inséparable de la divinité, de la substance, de la volonté, de la puissance et de la gloire du Père (2). » Et saint Athanase attribue ces formules aux partisans d'Eusèbe et d'Acace : « Pourquoi, dit-il, lors de ce qu'ils appellent les Encaenies, les compagnons d'Eusèbe et d'Acace ont-ils employé des formules non scripturaires en disant que le premier-né de la création était l'image inséparable de la substance, de la puissance, de la volonté et de la gloire du Père ? (3) » Nous savons d'ailleurs par saint Épiphane qu'Acace, dans son ouvrage contre Marcel d'Ancyre, se faisait le défenseur de la formule d'Astérius, dans laquelle il voyait une expression tout à fait correcte de la vérité (4).

Il faut avouer cependant que l'insistance d'Astérius nous étonne. La longue formule à laquelle il tient et que canonise en quelque sorte le symbole des Encaenies ne rend pas le son de ce que nous regardons comme l'arianisme authentique. Avec un peu de bonne volonté elle peut être entendue dans un sens orthodoxe : saint Hilaire et saint Athanase, dans leurs ouvrages Sur les synodes, y sont revenus à plusieurs reprises, et se sont efforcés de prouver que le consusbstantiel nicéen pouvait s'accorder avec l'image inséparable de la gloire, de la puissance, de la volonté du Père, qu'avaient affirmée les Pères

ποστάσεως ἀεὶ ὄντα, ἐμφέρειάν τε καὶ εἰκόνα ἀπαράλλακτον σώζοντα πρὸς τὸν πατέρα » ; *Contr. Arian.*, III, 5 ; PG, XXVI, 332A : « *ἀπαράλλακτος γάρ ἐστιν ἡ ἐν τῇ εἰκόνι τοῦ βασιλέως ὁμοιότης.* » Cfr H. M. Gwatkin, *Studies of arianism*, 2e édit., p. 121.

(1) Arius, ap. Athanase, *De synod.*, 15 ; PG, XXVI, 708B : « *Ἐπινοεῖται γοῦν μυρίαις ὅσαις ἐπινοίαις πνεῦμα, δύναμις, σοφία, δόξα Θεοῦ ἀλήθειά τε καὶ εἰκὼν, καὶ λόγος οὗτος.* »

(2) Athanase, *De synod.*, 23 ; PG, XXVI, 721BC : « *Θεὸν ἐκ Θεοῦ, ὅλον ἐξ ὅλου, μόνον ἐκ μόνου, τέλειον ἐκ τελείου, βασιλέα ἐκ βασιλέως, κύριον ἀπὸ κυρίου, λόγον ζῶντα, σοφίαν ζῶσαν, φῶς ἀληθινὸν, ἄτρεπτόν τε καὶ ἀναλλοίωτον, τῆς θεότητος οὐσίας τε καὶ βουλῆς καὶ δυνάμεως καὶ δόξης τοῦ πατρὸς ἀπαράλλακτον εἰκόνα, τὸν πρωτότοκον πάσης κτίσεως.* »

(3) Athanase, *De synod.*, 36 ; PG, XXVI, 757B.

(4) Acace, ap. Épiphane, *Haeres.*, LXXII, 8 ; PG, XLII, 393A.

Digitized by Google

d'Antioche (1). Notre étonnement n'est pas nouveau. L'historien Philostorge l'exprimait déjà, lorsqu'il accusait Astérius d'avoir modifié l'enseignement du martyr Lucien, en enseignant, dans ses discours et dans ses écrits, que le Fils était l'image inséprarable de la substance du Père (2). Il n'est pas très sûr que l'accusation de Philostorge soit fondée : cet arien farouche s'intéressait assez peu aux problèmes posés par l'histoire des dogmes, et il n'était pas toujours très bien renseigné en ce qui regarde les hommes de la première génération arienne (3). De Lucien, il savait surtout qu'il avait été le grand précurseur de la secte, qu'il restait son martyr, son saint, et qu'il n'avait pas pu dès lors s'écarter de la vérité (4). Astérius par contre pouvait être abandonné ; et ses affirmations touchant le Fils, inséparable image de la substance du Père, ne rendaient pas un son bien orthodoxe pour des oreilles attachées à l'anoméisme le plus intransigeant. Les anoméens du ve siècle estimaient donc que le sophiste avait trahi la pure doctrine arienne.

Il n'est pas sûr qu'ils aient eu raison. A première vue, les témoignages de saint Athanase et de Marcel d'Ancyre sont déjà suffisants pour nous faire voir que ses contemporains considéraient Astérius comme une des premières autorités doctrinales de l'arianisme : ces deux hommes auraient-ils pris tant de peine pour le citer et pour le réfuter s'il n'avait pas exprimé correctement la pensée des Ariens? Il est vrai que saint Athanase ne nous a pas conservé, et peut-être n'a pas lu dans les écrits du sophiste, le passage relatif à l'image du Dieu invisible ; et que, lorsqu'il trouve ce même passage dans le symbole des Encaenies, il l'explique en un sens orthodoxe. Mais le *De synodis*, où figure cette explication, est un livre irénique, un message de réconciliation et de concorde, et l'évêque d'Alexandrie au moment où il l'écrivait, était porté à insister sur les points de contact possibles entre nicéens et homéousiens. Marcel d'Ancyre, qui n'avait pas les mêmes motifs d'indulgence, n'hésite pas par contre

(1) ATHANASE, *De synod.*, 38 ; PG, XXVI, 760BC : « *Εἰ γὰρ, ὦ Ἀκάκιε καὶ Εὐδόξιε, οὐ φεύγετε τὴν ἐκτεθεῖσαν ἐν τοῖς Ἐγκαινίοις πίστιν, ἐν αὐτῇ δὲ γέγραπται · οὐσίας ἀπαράλλακτος εἰκὼν ὁ υἱὸς, πῶς ἐν τῇ Ἰσαυρίᾳ γράφετε · ἐκβάλλομεν τὸ ὁμοούσιον. Εἰ γὰρ οὐκ ἔστι κατ' οὐσίαν ὅμοιος ὁ υἱὸς τῷ Πατρὶ, πῶς ἀπαράλλακτος τῆς οὐσίας εἰκών ἐστιν* ; » Cfr HILAIRE, *De synod.*, 32 s. ; PL, X, 504-506.

(2) PHILOSTORGE, *H.E.*, II, 15 ; édit. BIDEZ, p. 25-27.

(3) Cfr par exemple ce qu'il dit *H. E.*, I, 9 ; édit. BIDEZ, p. 10,6.

(4) Cfr F. LOOFS, *Das Bekenntnis Lucians des Märtyrers*, dans les *Sitzungsberichte* de Berlin, 1915, t. II, p. 602.

Digitized by Google

à condamner la formule d'Astérius (1) : quelles que soient les critiques que l'on doive adresser à la théologie de Marcel, on ne peut douter qu'il connaissait bien l'arianisme et savait comprendre la portée de ses arguments.

Peut-être y avait-il au fond dans la doctrine d'Astérius, et également dans celle d'Arius une contradiction dont les hérétiques n'étaient pas entièrement responsables. Fermement attachés au témoignage de l'Écriture qu'ils voulaient interpréter dans son sens le plus littéral, ils y voyaient d'une part des textes comme celui des Proverbes : « Le Seigneur m'a créée principe de ses voies (2). » et d'autre part des expressions comme celles de l'Épître aux Colossiens : « Il est l'image du Dieu invisibible, le premier-né de toute création. Car en lui tout a été créé dans les cieux et sur la terre, les êtres visibles et les invisibles (3)» Il leur était d'autant plus difficile de concilier ces formules qu'ils tenaient aussi bien à sauvegarder la transscendance absolue du Dieu unique qu'à affirmer le caractère spécial de la génération du Fils, première des créatures, il est vrai, mais démiurge et image du Père. On ne saurait insister ici sur ces idées qui appelleraient de longs développements, et qui, surtout, ne sauraient être convenablement exposées que dans le cadre d'une histoire générale de la controverse arienne. Du moins fallait-il montrer qu'Astérius avait correctement exprimé la pensée d'Arius et des autres collucianistes en faisant du Fils l'inséparable image de la substance du Père et en mettant en relief ses attributs incommunicables.

Parmi les noms qui conviennent au Fils de Dieu se trouvent ceux de Verbe et de Sagesse. On a vu tout à l'heure qu'Astérius ne craignait pas de distinguer entre la Sagesse immanente de Dieu et les sagesses créées (fr. 1 ; cfr fr. 10A) parmi lesquelles se trouve le Fils lui-même (fr.10c). Mais il ajoutait : « Unique est le Dieu Verbe,et il y a beaucoup d'êtres raisonnables ; une est la substance et la nature de la sagesse, et il y a beaucoup d'êtres sages et beaux (fr. 11). » Un peu plus loin, il disait encore : « Quels seraient ceux qui seront dignes d'être appelés enfants de Dieu ? On ne dira pas qu'ils sont des Verbes ; on n'affirmera pas qu'il y a plusieurs sagesses. Car il n'est

(1) MARCEL, *fragm.* 96, édit. KLOSTERMANN, p. 205, 27 ; ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.*, I, 4, 33 ; p. 25 ; cfr ÉPIPHANE, *Haeres.* LXXII, 6 ; PG, XLII, 389B.

(2) *Prov.* VIII, 22.

(3) *Colos.* I, 15-16.

Digitized by Google

pas possible, unique étant le Verbe, unique se manifestant la Sagesse, d'attribuer à la foule des enfants la substance du Verbe et de leur accorder le nom de la sagesse (fr. 12). » Naturellement saint Athanase, à qui nous devons la connaissance de ces deux fragments trouve qu'Astérius tombe dans la contradiction : « Il n'y a rien d'étonnant, s'écrie-t-il, si les Ariens luttent contre la vérité, puisqu'ils se heurtent à leurs propres ensignements et tombent les uns sur les autres, tantôt disant qu'il y a beaucoup de sagesses, tantôt n'en découvrant qu'une seule ; tantôt plaçant la sagesse à côté de la sauterelle, tantôt déclarant qu'elle coexiste au Père et est sa propre sagesse (1). » Nous croyons que ce reproche n'est pas fondé, et que le sophiste était trop bon disputeur pour s'être ainsi enferré. Saint Athanase a soin de nous prévenir qu'en ces passages Astérius discute avec les Grecs : il faut donc qu'il écarte tout reproche de polythéisme. Mais la Sagesse divine dont il parle ici n'est pas la Sagesse personnelle ; c'est toujours la Sagesse immanente et incréée. Il est vrai que le Fils est verbe et sagesse à un degré suréminent lorsqu'on le compare aux autres créatures ; sur ce point comme sur les autres, il n'y a pourtant pas de différence essentielle entre lui et elles.

Un point particulièrement délicat pour les Ariens et pour Astérius en particulier, c'est l'explication des passages évangéliques qui affirment l'unité du Père et du Fils. Comment interpréter, dans leur théorie, des textes aussi clairs que ceux-ci : Je suis dans le Père et le Père est en moi (Ioan., xiv, 10), ou encore : Le Père et moi, nous sommes un (Ioan., x, 30) ? Astérius n'esquive pas la difficulté. « Il est bien évident, déclare-t-il sur le premier de ces textes, qu'il a dit qu'il était dans le Père et que le Père était en lui parce qu'il déclare que même la parole qu'il profère n'est pas la sienne, mais celle du Père, que ses œuvres ne sont pas ses œuvres propres, mais celles du Père qui lui a donné la puissance (fr. 13) (2). » De même, pour com-

(1) Athanase, *Contr. Arian.*, II, 40 ; PG, XXVI, 232b.

(2) Après avoir rapporté ce passage, saint Athanase ajoute : En vérité, si un petit enfant parlait avec une telle simplicité, on lui pardonnerait à cause de son âge. Mais celui qui a écrit ces choses, c'est celui qu'on appelle sophiste, qui déclare tout savoir : de quel pardon est digne un tel homme ? Comment ne se montre-t-il pas étranger à l'apôtre, en se glorifiant des discours persuasifs de sagesse, et en croyant tromper les autres par de telles paroles ? il ne comprend pas lui-même ce qu'il dit, ni de quoi il s'agit. » *Contr. Arian.*, III, 2, PG, XXVI, 325a. L'explication d'Astérius trouve son

Digitized by Google

menter l'affirmation du Sauveur : Moi et le Père nous sommes un : « Si tout ce que veut le Père, le Fils le veut aussi : s'il ne s'oppose à lui ni par les pensées, ni par les jugements, mais s'il est d'accord en tout avec lui, en manifestant l'identité des opinions et en exprimant une doctrine conforme exactement à l'enseignement du Père, c'est pour cela que lui et le Père sont un (fr. 14). » Ailleurs, il revient sur la même pensée : « C'est à cause de l'accord exact qui existe dans tous ses discours et dans toutes ses œuvres que le Sauveur déclare : Moi et le Père nous sommes un (fr. 32). » Ainsi, d'après Astérius, le Père et le Fils sont toujours unis par la pensée et par les sentiments ; ils ne se contredisent jamais ; ils agissent en pleine conformité l'un avec l'autre. Cette union fait toute leur unité. C'est la conséquence naturelle de la doctrine des deux hypostases. Du moment où le Fils et le Père diffèrent en hypostase et en personne (fr. 27, 28, 29, 30), il ne peut être question entre eux que d'une unité morale. Ce qu'enseigne ici Astérius est la doctrine des autres collucianistes ; et le symbole des Encaenies traduit une pensée commune lorsqu'il s'exprime ainsi : « Ils sont trois en hypostase et un seul par l'accord des volontés (1). »

A côté du Père et du Fils, le Saint-Esprit n'apparaît que rarement dans les fragments que nous avons conservés d'Astérius, et sans doute le sophiste ne se préoccupait-il pas beaucoup de lui. Il est mentionné, comme il convient, dans le symbole (fr. 20A), et Astérius ajoute que, pour lui, le Saint Esprit est véritablement Saint Esprit (fr. 20c) ; aussi est-il une des trois hypostases (fr. 29) de la Trinité. Ce que nous savons de plus clair à son sujet, c'est qu'il procède du Père (fr. 31), mais aucun renseignement plus précis n'est fourni sur cette procession.

Nos fragments ne nous éclairent pas davantage sur l'incarnation. Dans sa réfutation, Marcel d'Ancyre devait prendre à parti un certain nombre de formules du sophiste, et montrer qu'elles contredisaient l'enseignement orthodoxe sur le Verbe incarné. Mais les textes de Marcel, tels qu'Eusèbe nous les a transmis dans sa mosaïque, sont trop brefs pour qu'on puisse en retirer grand profit. L'évêque d'Ancyre se demande par exemple : « Qu'était donc, avant de prendre la chair humaine,celui qui est descendu aux derniers jours,

point de départ chez Origène, *Contr. Cels.*, VIII, 12 ; édit. KOETSCHAU, t. II, p. 229 : « *θρησκεύομεν οὖν τὸν πατέρα τῆς ἀληθείας καὶ τὸν υἱὸν τὴν ἀλήθειαν, ὄντα δύο τῇ ὑποστάσει πράγματα, ἓν δὲ τῇ ὁμονοίᾳ καὶ τῇ συμφωνίᾳ καὶ τῇ ταυτότητι τοῦ βουλήματος.* »

(1) ATHANASE, *De synod.*, 23 ; PG, XXVI, 724B.

Digitized by Google

pour employer sa formule, (celle d'Astérius) et qui est né de la Vierge? Il n'était rien autre que le Verbe (fr. 26). » Par où nous voyons qu'Astérius, tout comme le symbole des Encaenies, employait l'expression : descendu aux derniers jours, né de la Vierge (1), pour parler du Fils de Dieu fait chair. Ailleurs Marcel écrit : « Qui donc, selon Astérius, le Fils de Dieu ou le Père, a dit : Je suis celui qui suis? Car, considérant la chair humaine qu'a prise le Verbe de Dieu et illusionné par elle, il a dit qu'il y avait deux hypostases du Père et du Fils, séparant ainsi du Père le Fils de Dieu (2). » Mais l'explication de Marcel semble fausse : selon lui, Astérius n'aurait parlé de deux hypostases qu'en considération de l'incarnation, comme si le Fils de Dieu n'avait pas eu son existence personnelle avant l'incarnation ou en dehors d'elle. Or nous savons qu'Astérius, comme les autres collucianistes, enseignait nécessairement deux hypostases du moment où il faisait du Fils une créature ; mais l'incarnation n'a rien à voir ici. N'est-ce pas une forme de sabellianisme que Marcel veut ici exposer? et n'invente-t-il pas une objection pour se donner le facile plaisir de la réduire à néant?

Les données trop incomplètes, que nous avons essayé de rassembler et de commenter, suffisent pourtant à nous faire une idée de l'enseignement d'Astérius, et nous permettent de donner à cet enseignement sa véritable place dans l'histoire de la controverse arienne. Si nous ne nous trompons pas, le sophiste de Cappadoce est un arien, au sens le plus strict de ce mot, et nous devons, sans hésiter, lui faire prendre rang à côté d'Arius, d'Eusèbe de Nicomédie, d'Athanase d'Anazarbe, de Georges de Laodicée (3). De ces deux derniers, nous n'avons plus que des fragments trop brefs. Nous sommes mieux à même de connaître la doctrine d'Arius et d'Eusèbe : elle ne diffère pas de celle d'Astérius lui-même. Ce qui a pu quelquefois donner le change, c'est l'affirmation de Philostorge suivant laquelle Astérius aurait modifié l'enseignement de Lucien, en parlant du Fils comme d'une image inséparable de la substance du Père (4). Nous avons vu ce qu'il fallait penser de cette affirmation. Il est vrai qu'Astérius emploie la formule que lui reproche l'historien ; et il est vrai également que les disciples d'Eunome ne l'auraient pas employée. Mais ceux-ci allaient beaucoup plus loin que les Ariens de la première génération dans la voie des

(1) ATHANASE *De synod.*, 23 ; PG, XXVI, 721 c.
(2) MARCEL, *fragm.* 63 ; édit. KLOSTERMANN, p. 196, 28.
(3) ATHANASE, *De synod.*, 17 ; PG, XXVI, 712.
(4) PHILOSTORGE, *H.E.*, II, 15 ; édit. BIDEZ, p. 25, 27.

Digitized by Google

négations. Ils s'étaient laissé entraîner jusqu'à dire que le Fils n'avait plus rien de commun avec le Père, qu'il lui était en tout dissemblable. Arius lui-même n'aurait pas souscrit à ces formules. Il lui suffisait d'enseigner que le Fils était une créature, qu'il y avait en un temps où il n'existait pas, que le Père l'avait engendré sans douleur par un acte de sa volonté, et qu'il s'était servi de lui pour faire le monde. Tout cela, Astérius l'enseignait aussi, quitte à ajouter que le Fils était parfait, roi, Seigneur, et Dieu (fr. 21). Mais ces termes n'étaient pas exclusifs du pur arianisme, et saint Athanase ne se trompait pas en cherchant dans le *Syntagmation* du sophiste l'exposé le plus exact et le plus complet de l'hérésie.

Un dernier problème nous reste à examiner, qui est de la plus haute importance pour l'histoire des origines de l'arianisme : il s'agit en effet de savoir à quel maître Astérius doit les doctrines qu'il expose. A plusieurs reprises dans les pages qui précèdent nous avons été amené à rapprocher les fragments d'Astérius du symbole des Encaenies. Ce rapprochement significatif doit être poursuivi ; et il est facile à la suite de M. Loofs (1) de comparer point par point les articles du symbole et les affirmations d'Astérius. La colonne de gauche donnera le texte adopté à Antioche par les évêques ; celle de droite citera les formules d'Astérius.

Symb. *πιστεύομεν... εἰς ἕνα θεὸν πατέρα παντοκράτορα...*	fragm. XX. (*γέγραφεν*) *πιστεύειν εἰς πατέρα Θεὸν παντοκράτορα.*
καὶ εἰς ἕνα κύριον Ἰησοῦν Χριστὸν, τὸν υἱὸν αὐτοῦ, τὸν μονογενῆ Θεὸν...	fragm. XX. *καὶ εἰς τὸν υἱὸν αὐτοῦ, τὸν μονογενῆ Θεὸν, τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν.*
τὸν γεννηθέντα πρὸ τῶν αἰώνων...	fragm. XXIII. *πρὸ τῶν αἰώνων γεγεννῆσθαι τὸν λόγον.*
Θεὸν ἐκ Θεοῦ, ὅλον ἐξ ὅλου, μόνον ἐκ μόνου, τέλειον ἐκ τελείου, βασιλέα ἐκ βασιλέως, κύριον ἀπὸ κυρίου, λόγον ζῶντα, σοφίαν ζῶσαν... τῆς θεότητος οὐσίας τε καὶ βουλῆς καὶ δυνάμεως καὶ δόξῆς τοῦ πατρὸς	fragm. XXIa. *ἄλλος μὲν γὰρ, φησὶν, ἔστιν ὁ πατὴρ ὁ γεννήσας ἐξ αὐτοῦ τὸν μονογενῆ λόγον καὶ πρωτότοκον ἁπάσης κτίσεως, μόνος μόνον, τέλειος τέλειον, βασιλεὺς βασιλέα, κύριος κύριον, Θεὸς Θεὸν, οὐσίας*

(1) Cfr F. Loofs, *Das Bekenntnis Lucians des Märtyrers*, dans les *Sitzungsberichte* de Berlin, 1915, t. II, p. 600.

Digitized by Google

ἀπαράλλακτον εἰκόνα, τὸν πρωτότοκον πάσης κτίσεως.	τε καὶ βουλῆς καὶ δόξης καὶ δυνάμεως ἀπαράλλακτον εἰκονα (1).
φῶς ἀληθινόν, ὁδόν, ἀλήθειαν, ἀνάστασιν, ποιμένα, θύραν	fragm. XXXVI. ζωή τε καὶ ὁδὸς καὶ ἡμέρα καὶ ἀνάστασις καὶ θύρα καὶ ἄρτος, καὶ εἴ τι ἕτερον ὑπὸ τῶν θείων ὠνομάζετο γραφῶν (2).
τὸν ἐπ' ἐσχάτων ἡμερῶν κατελθόντα ἄνωθεν καὶ γεννηθέντα ἐκ παρθένου κατὰ τὰς γραφάς.	fragm. XXVI. (τί ἕτερον ἦν)... τὸ κατελθὸν ἐπ' ἐσχάτων τῶν ἡμερῶν (ὡς καὶ αὐτὸς γέγραφεν) καὶ γεννηθὲν ἐκ τῆς παρθένου ;
καὶ εἰς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον	fragm. XX. καὶ εἰς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον.
δηλονότι πατρὸς ἀληθῶς πατρὸς ὄντος, υἱοῦ δὲ ἀληθῶς υἱοῦ ὄντος, τοῦ δὲ ἁγίου πνεύματος ἀληθῶς ἁγίου πνεύματος ὄντος.	fragm. XX. τὸν μὲν πατέρα δεῖν ἀληθῶς πατέρα εἶναι νομίζειν, καὶ τὸν υἱὸν ἀληθῶς υἱὸν καὶ τὸ ἅγιον πνεῦμα ὡσαύτως.
ὡς εἶναι τῇ μὲν ὑποστάσει τρία.	fragm. XXIX. τρεῖς ὑποστάσεις εἶναι (φήσας).
	fragm. XXX. ὑποστάσει διῃρημένον τὸν υἱὸν τοῦ πατρὸς (Ἀστέριος εἶναι οἴεται).
τῇ δὲ συμφωνίᾳ ἕν	fragm. XXXII. καὶ διὰ τὴν ἐν πᾶσιν λόγοις τε καὶ ἔργοις ἀκριβῆ συμφωνίαν · ἐγὼ καὶ ὁ πατὴρ ἕν ἐσμεν.

(1) Astérius n'a pas, dans le passage cité par Marcel les mots *ζῶσα σοφία*, mais ces termes figurent chez Acace, cité par saint ÉPIPHANE, *Haeres.*, LXXII, 7 ; PG, XLII, 389.

(2) Ces expressions ne sont pas données par Marcel comme provenant de l'ouvrage d'Astérius. Il est pourtant vraisemblable qu'elles ont été suggérées à Marcel par la lecture d'Astérius, qui les aurait empruntées à la formule de Lucien. Cette remarque,faite par Loofs, a toutes chances d'être exacte. On peut cependant rapprocher un passage parallèle de saint ATHANASE, *Contr. Gent.*, 47 ; PG, XXV, 93c : « ... *οὕτω καὶ γίνεται... αὐτοαγιασμὸς καὶ αὐτοζωὴ καὶ θύρα καὶ ποιμὴν καὶ ὁδὸς, καὶ βασιλεὺς καὶ ἡγεμὼν καὶ ἐπὶ πᾶσι σωτὴρ καὶ ζωοποιὸς καὶ φῶς καὶ προνοία τῶν πάντων.* »

Digitized by Google

Des ressemblances aussi nombreuses et aussi caractéristiques ne sauraient être l'effet du hasard ; et nous devons admettre soit que la formule des Encaenies a été proposée et rédigée par Astérius soit que le sophiste ait adopté et professé le symbole même que devait promulguer le concile de 341. La première hypothèse est peu vraisemblable. Nous savons — ou nous croyons savoir — qu'Astérius a pris part aux côtés de Dianius de Césarée, au synode de la Dédicace. Mais nous savons aussi que les évêques réunis à Antioche se défendaient d'avoir rien de commun avec Arius, et refusaient de se laisser guider par un simple prêtre : « Nous ne sommes pas, disaient-ils, des sectateurs d'Arius : comment nous qui sommes évêques suivrions-nous un prêtre ? Nous ne recevons pas une autre foi que celle qui a été transmise dès le commencement (1). » L'autorité du sophiste n'avait jamais été ,très grande auprès des évêques qui ne l'avaient pas inscrit dans les rangs du clergé : elle n'était sans doute pas accrue auprès d'une assemblée, dont le premier souci était d'éviter les formules trop évidemment ariennes.

Reste donc qu'Astérius, dès avant 341, ait professé le symbole, adopté cette année-là par le concile des Encaenies. Marcel d'Ancyre, en citant le témoignage du sophiste, semble bien rappeler une formule de foi : « Il écrit, dit-il, qu'il croit en Dieu le Père tout-puissant et en son fils le Dieu monogène Jésus-Christ Notre Seigneur et au Saint-Esprit (2). » N'y a-t-il pas là une citation d'un symbole ? Or nous savons que le symbole des Encaenies n'est autre que celui de Lucien d'Antioche (3) : c'est la foi de Lucien que le concile a voulu canoniser (4). C'est la foi de Lucien que plus tard affirment le concile de Séleucie (5), de nombreux conciles sous Julien (6), un concile de Carie en 367 (7), lorsqu'ils adoptent à leur tour la formule d'Antioche.

(1) ATHANASE, *De synod.*, 22 ; PG, XXVI, 720CD.

(2) MARCEL, ap. EUSÈBE, *Contr. Marcel.* I, 4, 4 ; édit. KLOSTERMANN, p. 18, 14 ss.

(3) G. BARDY, *Le symbole de Lucien d'Antioche et les formules du synode in encaeniis* (341), dans les *Recherches de science religieuse*, t. III, 1912, p. 139-155 ; F. LOOFS, *Das Bekenntnis Lucians des Märtyrers*, dans les *Sitzungsberichte* de Berlin, 1915, t.II, p.576-603.

(4) SOZOMÈNE, *H.E.*, III, 5 ; PG, LXVII, 1044B.

(5) SOZOMÈNE, *H.E.*, IV, 22 ; PG, LXVII, 1180 ; SOCRATE, *H.E.*, II 39-40 ; PG., LXVII, 335 s.

(6) SOCRATE, *H.E.*, III, 10 ; PG, LXVII, 408.

(7) SOZOMÈNE, *H.E.*, VI, 12 ; PG, LXVII, 1324B.

Digitized by Google

Il est possible qu'au synode de 341, Astérius ait lui-même proposé cette formule comme étant celle qui avait le plus de chances d'être favorablement accueillie. Elle pouvait se recommander du grand martyr Lucien, dont l'autorité était d'autant plus respectée qu'elle n'était pas encore accaparée par les Ariens. Faite pour plaire aux Eusébiens qui se rattachaient à l'école de Lucien, elle n'était pas pour déplaire aux catholiques qui vénéraient dans le prêtre d'Antioche une des plus glorieuses victimes de la persécution. Le sophiste avait le sens des réalités ; il n'est pas défendu de croire que ce fut lui qui songea le premier à la foi de Lucien.

Mais cette hypothèse invérifiable n'est pas nécessaire. Les lucianistes ne manquaient pas au concile d'Antioche. La chose qui nous intéresse, et qui paraît certaine, c'est qu'Astérius lui-même a gardé la foi de Lucien telle qu'il l'avait reçue de son maître. Sans doute Philostorge affirme le contraire, mais nous avons déjà vu que nous devons nous défier du témoignage de l'historien sur ce point précis. Il était trop intéressé à faire croire que Lucien était l'ancêtre doctrinal d'Eunomius pour que nous puissions le croire sans réserve.

Les rapports entre le symbole de Lucien et la théologie d'Astérius sont les seuls que nous puissions directement atteindre. Nous ne connaissons pas d'autre écrit doctrinal du prêtre d'Antioche que cette formule de foi ; et pour le reste, nous sommes obligés de recourir à des témoignages indirects. Mais ceux-ci sont nombreux et importants. A plusieurs reprises, en étudiant la théologie d'Astérius, nous avons eu l'occasion de la rapprocher de celle d'Eusèbe de Nicomédie, d'Arius, d'Athanase d'Anazarbe. Tous ceux-là sont les collucianistes, dont nous n'avons pas le droit de supposer qu'ils ont été infidèles à l'enseignement de leur maître. Nous avons ainsi atteint l'enseignement d'un groupe, dont Astérius semble bien avoir été le porte-parole le plus écouté, bien qu'il ne se soit jamais élevé aux charges et aux dignités ecclésiastiques. Le sort du sophiste ressemble assez à celui d'autres personnages notoires de l'arianisme, d'Aèce par exemple, qui mena comme lui une vie errante et resta en marge de la hiérarchie, tout en étant le théologien à gages de son parti.

Dans ce groupe des collucianistes, il y a lieu sans doute de tenir compte des particularités individuelles. On peut distinguer une droite et une gauche ; on peut aussi, si l'on veut, dire qu'Astérius appartenait plutôt à la droite qu'à la gauche. Mais on ne saurait pleinement juger le sophiste en omettant par exemple le témoignage de saint Athanase, pour ne tenir compte que de celui de Marcel

Digitized by Google

d'Ancyre. Il est assez remarquable qu'Eusèbe de Césarée n'a pas jugé à propos, du moins la plupart du temps, de prendre la défense d'Astérius : ce n'était pas son affaire, puisqu'il se proposait seulement d'attaquer Marcel, mais peut-être aussi trouvait-il qu'Astérius était trop compromis dans l'arianisme pour qu'il fût bon de s'en faire l'apologiste.

A le juger dans son ensemble, d'après les trop rares fragments que nous possédons, l'enseignement d'Astérius est franchement arien. Mais ce dernier terme est à corriger : il faut le remplacer par celui de lucianiste ; et en dernière analyse c'est bien le prêtre d'Antioche qui nous apparaît responsable de l'arianisme. C'est de lui que se recommandent Arius et Eusèbe de Nicomédie ; c'est lui dont Astérius conserve fidèlement le symbole. Lucien lui-même dut à d'autres, et tout spécialement à Origène sa théologie : on pourrait dire que l'arianisme est un origénisme poussé sur le sol d'Antioche, sol dur et pierreux, que ne fécondaient pas le mysticisme et l'allégorie d'Alexandrie. Mais tout cela nous entraînerait trop loin si nous voulions le développer. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'avoir mieux fait connaître la personnalité d'Astérius le Cappadocien.

Paris. GUSTAVE BARDY.

Digitized by Google

LES CONGRÉGATIONS DES AFFAIRES DE FRANCE SOUS LE PAPE INNOCENT XI.

Au cours de la querelle où s'affrontèrent sous Louis XIV les doctrines gallicanes et les doctrines romaines, diverses congrégations extraordinaires furent établies pour l'étude des affaires de France.

Elles n'ont pas laissé d'archives particulières, mais une série de découvertes heureuses a permis de reconstituer un tableau presque complet de leur activité sous les pontificats d'Innocent XI, d'Alexandre VIII et d'Innocent XII.

***

L'extension du droit de *Régale* à tous les évêchés de France fut la cause de leur création.

Curieuse influence d'un vocable sur l'évolution d'une institution : à cause de ce nom pompeux de *Régale*, un vieux droit *féodal* (en vertu duquel le domaine temporel des évêques *vassaux directs* du roi capétien revenait au suzerain quand la mort du titulaire mettait le fief *hors d'état* d'une part de *rendre le service*, et d'autre part d'être défendu et *gardé* par un autre que par lui) avait été transformé peu à peu par les légistes en un droit *régal* affirmant, non pas la *suzeraineté* immédiate du prince sur certains fiefs de sa mouvance, mais sa *souveraineté* sur la France entière. La couronne est ronde, disaient-ils, et le droit éminent entre tous qui a mérité le nom de *Régale* doit être exercé également partout. On sait d'ailleurs que nos juristes tendaient à confondre au bénéfice du roi les notions pourtant distinctes de suzeraineté et de souveraineté.

D'autre part en vertu de l'accord qui mit fin au XIIe siècle à la querelle du Sacerdoce et de l'Empire, les évêques devaient, avant de prendre possession de leur temporel, prêter serment de fidélité au souverain et en recevoir de lui l'investiture. La Chambre des Comptes de Paris prétendait, à l'encontre des autres Chambres du royaume, avoir le privilège exclusif de conserver et de défendre les titres relatifs au domaine royal : elle exigeait donc que tous les évêques soumis à la Régale fissent enregistrer chez elle, et non

Digitized by Google

ailleurs, leur serment de fidélité. Les officiers du roi qui exerçaient sur place la *garde royale* du domaine ecclésiastique ne pouvaient en donner main levée au nouvel évêque que sur la vue d'une attache attestant cet enregistrement.

Jusqu'à cette présentation, la Régale, suivant le terme consacré, demeurait ouverte et le roi percevait les revenus du temporel épiscopal, quitte à les employer en bonne œuvre : durant longtemps les chanoines de la Ste Chapelle du Palais en profitèrent, depuis Louis XIII on les remettait à l'évêque successeur. Mais comme la collation des bénéfices simples, c'est-à-dire sans charge d'âmes, était regardée comme un fruit temporel, si une prébende de cette sorte devenait disponible avant que la Régale ne fût close, le roi la conférait à son gré.

Contre la théorie des légistes et la prétention de la Chambre des Comptes de Paris, les évêques du Sud de la Loire faisaient valoir d'abord que leurs provinces s'étaient unies à la France en réservant expressément la sauvegarde de leurs libertés naturelles. Les rois avaient juré de les respecter. De ce nombre était l'exemption de la Régale pour les terres de leurs évêchés. Celles-ci n'étant pas de la mouvance directe du roi échappaient à la juridiction de la Cour des Comptes de Paris : les prélats étaient en possession de n'y pas faire enregistrer leur serment de fidélité.

Par ailleurs, ils invoquaient un canon du concile général de Lyon, observé sans contestation pendant des siècles, qui défendait aux seigneurs d'étendre aux églises jusqu'alors exemptes ces servitudes, impôts, péages, saisies, désignés sous le nom pluriel neutre de *regalia.* A quoi les légistes répondaient d'abord que ce canon était inséré dans le *Sexte* par Boniface VIII et que ce recueil canonique, en haine de ce pape, n'avait jamais été reçu comme loi dans le royaume et ensuite qu'il ne fallait pas confondre le roi avec les seigneurs non souverains, ni les droits désignés par le pluriel neutre *regalia* avec le droit suprême défini par le substantif féminin *Regalia, Regaliae,* la Régale.

Les évêques avaient fait révoquer un édit de Henri IV violant leur liberté, mais comme ils ne cessaient pas d'être molestés par le Parlement de Paris, gardien jaloux de prérogatives royales et champion de l'*uniformité* française, les *Assemblées du Clergé* firent évoquer au *Conseil du Roi,* défenseur-né des privilèges et diversités personnelles et locales, d'abord les instances particulières des bénéficiers troublés par des régalistes, puis le fond même, la question de principe, en un mot ce qu'on appela l'*instance générale* de la Régale.

Digitized by Google

Le procès dura soixante ans (1) et ne fut perdu par le Clergé qu'au jour où les théories des légistes envahirent le tribunal suprême auquel les Assemblées avaient eu recours : en 1673 et 1675 deux déclarations royales établirent que la Régale appartenait au roi, en vertu de sa couronne dans tous les évêchés du royaume indistinctement et prescrivait aux évêques de clore la Régale dans leur domaine en faisant enregistrer leur serment de fidélité à la Chambre des Comptes de Paris.

Tous se soumirent, sauf deux vétérans des luttes contre le *Formulaire* portant condamnation de Jansénius, Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, et François Étienne de Caulet, évêque de Pamiers : ils déniaient aux Assemblées du Clergé, avec raison, qualité pour déférer à un tribunal quelconque, sans délégation expresse de chaque évêque, les causes d'un diocèse particulier, et à un tribunal laïc la compétence nécessaire pour interpréter un canon de concile.

La Cour de France commit la maladresse de ne pas attendre la mort de ces deux réfractaires et d'urger l'effet rétroactif imprudemment inscrit dans les déclarations : le roi distribua des prébendes déjà pourvues par les deux évêques. Ceux-ci excommunièrent les intrus. Leurs sentences, il est vrai, devaient être cassées par des métropolitains complaisants : le cardinal de Bonzy, archevêque de Narbonne, et Joseph de Montpezat de Carbon, archevêque de Toulouse (2).

Mais Pavillon et Caulet avaient envoyé à Rome l'abbé de Pontchâteau chargé de remettre au pape et à son conseil un savant mémoire historique, juridique et canonique rédigé par Louis de Vaucel, théologal d'Alet. C'était l'esquisse de son fameux *Traité général de la Régale*. En outre les prélats en appelèrent au pape des ordonnances de Narbonne et de Toulouse.

Sur ces entrefaites, Pavillon mourut. Louis XIV crut pouvoir réduire Caulet par la force et fit saisir ses revenus.

(1) Voir sur ce procès M. Dubruel, *La querelle de la Régale. Soixante ans de procès au conseil du Roi* (1606-1673), dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique* (Toulouse), 1917.

(2) M. Dubruel, *Un procès canonique en Languedoc à la fin du* XVII*e siècle*, dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique* (Toulouse), 1923.

Digitized by Google

I

La Congrégation de la Régale avant la Déclaration de 1682. — Les Brefs du Roi.

Ce fut en ces conjonctures qu'Innocent XI créa la Congrégation particulière de la Régale.

On le remarquera dès l'abord : les théologiens romains se placent sur un plan tout différent de celui sur lequel se mouvait la pensée des juristes et des politiques français. L'effort unificateur de la monarchie capétienne, fatal aux libertés et diversités provinciales, mais fécond en bienfaits pour la paix, l'ordre, la prospérité, et la puissance française, ne leur apparaît que sous les espèces d'attentats contre des droits consacrés par le respect des siècles,et spécialement d'attentats contre le droit de l'Église.

La Curie simplifie le problème et ignore délibérement et les théories de droit public et les prérogatives dont la sauvegarde était le grand souci du roi et de ses conseillers et dont la considération obscurcissait leur regard.

Sur le fond,comme sur les détails odieux de la persécution infligée aux deux prélats, Rome avait manifestement raison ; mais il lui était quasi impossible de le faire comprendre à une cour qui se plaçait à un tout autre point de vue : tous les efforts de la Congrégation de la Régale étaient à l'avance voués à l'échec.

§ 1. — *Les membres de la Congrégation de la Régale : Les premières réunions.*

Le 5 janvier 1678 la secrétairerie d'État prévenait Mgr Varese, nonce à Paris, que le pape avait créé une Congrégation spéciale pour l'affaire de la Régale (1) ; le duc d'Estrées, ambassadeur de France en fut lui-même instruit par Innocent XI en personne et manda au roi le 18 janvier : « Le pape me dit que pour être bien informé de cette affaire, il avait fait députer une congrégation, mais qu'elle ne s'était point encore assemblée et il m'assurait qu'il ne se passerait rien du tout dont je ne fusse ponctuellement averti, ce qui me fut confirmé par M. le Cardinal (Cybo) (2 . »

(1) *Archivio Segreto Vaticano,* Nunziatura di Francia, t. CLVII, p. I, 1er chiffre.

(2) *Archives des Affaires Étrangères, Paris.* Corr. de Rome, t. CLCX, lettre du 18 janvier.

Digitized by Google

La Congrégation de la Régale fut en effet convoquée pour la première fois le soir même du 18 janvier 1678 à 21 heures. (1) Elle comprenait,en plus du cardinal Cybo, secrétaire d'État, les cardinaux Ottoboni, Carpegna et Albrizzi, assistés des prélats de Augustinis, Slusius, de Luca et Michel-Ange ıicci, avec Agostino Favoriti comme secrétaire. Rarement conseil avait présenté pareil ensemble d'hommes tout à fait supérieurs. Le plus remarquable était sans contredit le cardinal vénitien Pierre Ottoboni, le futur Alexandre VIII : il avait 68 ans d'âge, quarante huit ans de pratique de la Curie comme gouverneur de villes, auditeur de rote, évêque, cardinal protecteur de sa patrie, etc..., « le plus grand homme qu'ait vu Rome depuis bien des années et auquel il ne manquait rien, ni science profane, ni science sacrée, ni expérience, ni facilité, ni gentillesse. » Les éloges très mérités qu'on faisait du cardinal Gaspard Carpegna, vicaire de Rome, n'allaient pas sans quelques réserves : cette Éminence, plus jeune de quinze ans qu'Ottoboni, était infiniment moins aimable, elle était raide, âpre, d'un caractère raboteux (rozzo) disait un informateur ; ce cardinal eût volontiers transformé la hiérarchie en monarchie. D'aucuns le disaient français de cœur parce qu'il aimait à correspondre avec les savants de notre pays ; d'autres, au contraire, affirmaient qu'il était autrichien ; en réalité il était cardinal romain, sans plus. On reconnaissait que pour les matières de droit canonique et de pratique, seul Ottoboni pouvait lui être comparé. Mario Albrizzi avait fait une brillante carrière de gouverneur de province et de diplomate, il ne donna pas sa mesure comme cardinal étant mort trop tôt, à peine âgé de 57 ans. Par une coïncidence curieuse les simples prélats appelés à la Congrégation de la Régale allaient disparaître prématurément : tous, sauf Favoriti, seront revêtus de la pourpre : de Augustinis, dataire, avait dépassé la soixantaine ; c'était un spécialiste, docteur de Bologne, ancien secrétaire des mémoriaux ; le liégeois Jean Galtier de Sluze était au contraire un homme universel, un nouveau S. Jérôme, disait-on, lisant tout et retenant tout ; au reste vivant très retiré, d'âme très bonne et pitoyable aux pauvres. De mémoire d'homme, dira-t-on au moment de sa promotion,on n'avait vu prélat plus digne de la pourpre. Jean-Baptiste de Luca est l'avocat célèbre dont

(1) Le récit s'en trouve dans les papiers du secrétaire MgrAgostino Favoriti. *Arch. seg. Vat.*, Francia, t. CCCXVII, B. Sauf indication contraire tout ce qui concerne la Congrégation de la Régale est tiré de ce recueil qui contient les notes de Favoriti sur chaque réunion.

Digitized by Google

les traités canoniques font encore autorité : il était auditeur du pape et alors très en faveur ; l'affaire de la Régale lui fera perdre les bonnes grâces de son souverain et il ne pourra pas survivre à ce mécompte. La même disgrâce et pour la même cause atteindra Ricci, il mourra bientôt après. Tout de suite après sa mort on songea très sérieusement à entamer son procès de béatification. Cet enfant du peuple que l'éclat de ses talents et de sa vertu porta au premier rang, était un théologien érudit et pénétrant et aussi un ami du physicien Torricelli ; dans ses loisirs il composa des ouvrages de mathématiques estimés. Agostino Favoriti, secrétaire de la Congrégation, était cet orateur distingué, ce littérateur délicat, membre de la Pléiade romaine, ce mystique, ami de Molinos et de l'évêque d'Iesi, dont il va falloir étudier de très près l'action prépondérante dans les démêlés des deux Cours. Dans les Congrégations cardinalices le secrétaire, s'il n'a pas la première dignité, a souvent pourtant le premier rôle : c'est lui qui pose les questions, expose les affaires, rédige les actes. Dans la Congrégation de la Régale, le secrétaire ne sera pas un secrétaire ordinaire : prodigieusement actif, doué d'une rare faculté d'assimilation et d'un merveilleux talent de rédaction, Favoriti savait dégager des rapports les plus abstrus des consulteurs les seuls arguments topiques et les traduire dans une langue précise, élégante et passionnée qui faisait l'admiration de l'Europe entière. Il était déjà très écouté, il sera bientôt le seul conseiller écouté d'Innocent XI.

Cinq questions furent posées :

1° Les princes séculiers qui dans quelques églises de leurs domaines jouissent au moins depuis le temps du second concile de Lyon du droit de régale, — c'est-à-dire confèrent les bénéfices et perçoivent les revenus de la mense épiscopale pendant la vacance du siège — peuvent-ils licitement étendre ce droit et l'inaugurer dans d'autre églises? En particulier que faut-il penser du royaume de France à cet égard?

2° Les révérendissimes évêques d'Alet et de Pamiers se plaignent-ils à bon droit de ce que quelques bénéfices de leurs diocèses conférés par eux en vertu de leur pouvoir ordinaire,aient été envahis par d'autres personnages pourvus au titre de la Régale,provision approuvée après jugement par leurs métropolitains les archevêques de Narbonne et de Toulouse?

Digitized by Google

3° Ces évêques en appelant au Saint-Siège, leur cause doit-elle être jugée à Rome ou déférée à des commissaires en France, et dans ce dernier cas à quels commissaires?

4° En attendant, quel remède apporter à une nouveauté aussi grave et aussi dangereuse?

La cinquième question concernait la prétention du roi à nommer dans les couvents de Clarisses urbanistes des abbesses perpétuelles; cette affaire, sans connexion aucune avec la Régale, apparaît désormais toujours à côté d'elle : l'archevêque de Toulouse s'était, par sa complaisance pour les ingérences royales, compromis en l'une comme en l'autre. Bientôt on y joindra le conflit presque analogue entre les religieuses de Charonne et la supérieure imposée par le roi, et soutenue par François de Harlay archevêque de Paris.

Cela servit à merveille les adversaires de la Régale. Ces deux querelles relatives à des couvents de femmes, cruellement maltraitées par les officiers du roi et des prélats serviles, mettaient dans un jour très cru l'un des aspects les plus odieux de la politique religieuse de Louis XIV et déconsidéraient beaucoup deux archevêques qui s'y étaient mêlés et sur lesquels il n'était pas inutile d'attirer l'animadversion pontificale : Joseph de Montpezat de Carbon, archevêque de Toulouse, et François de Harlay, archevêque de Paris. Le troisième des métropolitains hostiles aux prélats d'Alet et de Pamiers, Pierre de Bonzy, archevêque de Narbonne, eut la bonne fortune de ne pas s'être laissé embarquer dans quelque aventure fâcheuse! La Curie du reste, eut toujours d'extraordinaires ménagements pour ce florentin, cardinal de la sainte Église romaine, dont l'âme ne valait peut-être aussi peu que celle de Harlay et dont la conduite morale était, je crois, moins exempte de reproches que celle de l'archevêque de Toulouse. Jamais le pape, affirmait le duc d'Estrées, ne s'est plaint de l'archevêque de Narbonne (1).

De la première séance de la congrégation de la Régale, on n'a point conservé de procès verbal. Favoriti dut se borner à mettre ses collègues au courant des problèmes assez nouveaux pour eux sur lesquels on les consultait. La seconde réunion se tint le lundi 24 janvier 1678 chez Ottoboni, au palais de St-Marc, place de Venise. Cybo n'y parut pas; ses fonctions le retenaient au palais apostolique. Peut-être répugnait-il déjà, comme le notera plus tard Favo-

(1) Le duc d'Estrées, à M. de Pomponne, 8 mars 1678. *Aff. Étrangères. Paris*, Rome, t. CCLV.

Digitized by Google

riti, à prendre sa part de résolutions d'où pouvait et devait naître une fâcheuse querelle avec le roi son bienfaiteur : il était pensionné par Louis XIV.

Dans le procès verbal, écrit tout entier de la main de Favoriti, sont établis les principes dont la Cour de Rome ne se départira plus. On remarquera avec quel accent d'admiration profonde et de cordiale compassion ces romains parlent des évêques d'Alet et de Pamiers.

« La Congrégation est pleinement d'accord pour juger, sans qu'il y ait même lieu d'en douter, que le roi ne peut étendre la Régale aux églises que la coutume n'y soumet pas. C'est la disposition très claire du chap. *Generali Constitutione*, tiré du second concile de Lyon, tenu sous Grégoire X, convoqué sur les instances du roi de France et de tout le royaume, et observé inviolablement par les souverains de ce pays jusqu'à ce jour, c'est-à-dire pendant plus de 400 ans. Aussi, bien que Henri IV eût promulgué quelques édits où il ordonnait d'étendre la Régale à toutes les églises du royaume, ces édits ne furent jamais exécutés, à cause de l'opposition du clergé. Le roi actuel, par un édit de 1673 confirmé en 1675,a déclaré soumises à la Régale toutes les églises de France. La congrégation a conclu que Sa Sainteté ne pouvait pas dissimuler le très grave préjudice ainsi porté aux églises gallicanes non moins qu'au Siège apostolique. Pour des causes semblables, beaucoup de grands papes, parmi lesquels Grégoire VII, ont encouru la haine et les inimitiés des empereurs et des rois les plus puissants, et se sont exposés à toutes les aventures et à toutes les peines. Il convient d'autant plus de les imiter que les pauvres évêques d'Alet et de Pamiers, sujets du roi de France, vivant eux, leurs familles et leurs biens sous les mains puissantes de Sa Majesté, n'ont pas craint pour satisfaire à leur devoir de s'opposer ouvertement à la volonté du roi et d'en appeler au Saint-Siège. L'évêque d'Alet mourant, dans une lettre écrite au prince lui-même, professe n'avoir pu moins faire pour ne pas violer les obligations assumées à l'égard de son Église. Si l'on ne résiste pas à cette nouveauté considérable, il pourrait en suivre des conséquences plus grandes encore et finalement la ruine totale de l'Église... »

La congrégation prenait donc l'affaire de la Régale tout à fait au tragique ; elle invoquait les exemples des plus mauvais jours de la querelle des Investitures et s'exaltait au spectacle de l'héroïsme des deux « pauvres évêques » pyrénéens ; ni Caulet, ni Pavillon n'en avaient sûrement autant attendu des romains : l'abbé de Pontchâteau n'avait point perdu son temps et sa peine auprès de Favoriti. Il restait maintenant à traduire en résolutions pratiques les belles ardeurs des membres de la Congrégation. Voici les décisions prises :

« Il faudra composer une instruction copieuse qu'on enverra au nonce, afin que ce diplomate informe Sa Majesté et tâche de la per-

Digitized by Google

suader de la justice de la cause et du devoir qui oblige Sa Sainteté à ne la point abandonner ; on joindra à cette instruction un bref à Sa Majesté, entrant dans la matière et mêlant à l'expression de la confiance en la piété royale, de laquelle on espère le remède à ce désordre, l'affirmation de sentiments vigoureux et de la volonté de ne permettre en aucune manière cet abus. Si cela ne suffit pas, il faudra par une bulle solennelle renouveler le décret du concile de Lyon *Generali Constitutione* en spécifiant les mots *quacumque dignitate praefulgeant* relatifs à l'excommunication. » Ce fut Ottoboni qui ouvrit cet avis, et tous s'y rangèrent. Carpegna ajouta : « En ce cas il faudra écrire aux évêques et aux chapitres qui désirent l'assistance de Rome, par là on pourra mettre une digue aux prétentions royales et soutenir l'autorité du Siège apostolique. »

Il fut donc ordonné au secrétaire de faire l'instruction réclamée. Celui-ci cependant estima qu'on ne saurait rien faire de meilleur que le discours envoyé par l'évêque d'Alet : il embrasse l'histoire, les arguments de raison et la question de fait et cela copieusement et avec toutes les circonstances. On pourrait l'accompagner d'une notice courte qui rapporterait les résolutions de la Congrégation, et qui ferait aussi particulièrement remarquer quelques passages plus importants, par exemple le texte de Louis XII et l'extrait du registre de la Chambre des Comptes où l'on cite nommément les églises soumises à la Régale.

« Pour la cause particulière des évêques d'Alet et de Pamiers on décida de la déléguer à des commissaires en France ; mais d'abord il faudra demander à l'évêque de Pamiers quels sont les plus intrépides pour la justice, quels sont ceux en qui il a confiance, en le priant d'en désigner le plus qu'il pourra, pour avoir chance de rencontrer sur sa liste quelqu'un de ceux que l'ambassadeur proposera peut-être au nom du roi. A ce sujet on a écrit au nonce pour qu'il s'informe auprès de l'évêque. »

Les cardinaux et les prélats traitèrent ensuite la question des Urbanistes. Favoriti termine ainsi son compte rendu :

« A propos de la Régale on a remarqué que le concile de Lyon ne parle pas du tout de la faculté de nommer aux bénéfices pendant la viduité des Églises et qu'il n'y aurait jamais consenti à cause de l'incapacité (du roi en pareille matière) et de l'indécence de la chose. C'est un abus tout simplement, introduit peu à peu en France, sans aucune autorité légitime. »

Ces derniers mots annoncent les orages. On voit du reste dans tout l'exposé rédigé par le secrétaire que les membres de la congrégation, assez médiocrement instruits de l'histoire et assez peu conscients de la complexité du problème de la Régale, inclinaient aux solutions tranchantes et ne montraient aucune ouverture pour les accommodements possibles et peut-être nécessaires. Spécifier que l'excommunication portée à Lyon atteignait même les rois, eût fait un beau

Digitized by Google

tapage en France! Même la résolution à première vue si raisonnable et si conforme au Concordat, — la résolution escomptée par la Cour de France, — de renvoyer la cause personnelle des deux évêques en contestation avec leurs métropolitains à des juges *in partibus*, aurait causé, si elle eût été exécutée, des complications inattendues. Que serait-il arrivé si les commissaires français avaient rendu, comme l'attendait le roi, une sentence en contradiction avec le chapitre *Generali Constitutione*? Rome croyait inviolable ce canon inséré dans le *Sexte* des décrétales, mais justement, – on l'a déjà dit, – en haine de Boniface VIII qui avait compilé ce recueilt le *Sexte* n'était pas reçu dans les tribunaux français. Caulet s'était inquiété à bon droit d'un danger dont les officiers de la Cour de Rome, malgré la lettre écrite à ce sujet au pape (1) par le prélat français, ne soupçonnaient pas encore l'existence.

L'exécution des plans de la Congrégation était commise tout entière à Favoriti : l'affaire de la Régale n'était plus traitée avec le nonce qu'en dépêches chiffrées, et, comme secrétaire du chiffre le secrétaire de la Congrégation, rédigeait toutes les communications faites à Varese.

Le 26 janvier Favoriti demande à l'agent du pape à Paris des informations sur les évêques voisins d'Alet et de Pamiers à qui l'on pourrait déléguer la cause des appelants (2).

§ 2. — *Les Instructions rédigées par Favoriti pour le nonce Varese : les tergiversations de Varese.*

Mieux informé qu'on ne l'était au Palais Apostolique sur les dispositions de notre épiscopat, et plus sensible, étant sur les lieux, aux motifs qui les inspiraient, le nonce était fort embarrassé pour trouver des juges au gré de la Curie : déjà le 21 janvier (3), il avait adressé à son gouvernement cette note très exacte sur les sentiments des prélats à l'égard de leurs collègues pyrénéens et du prince auquel les deux vieux évêques avaient osé résister :

« De l'appel des évêques d'Alet et de Pamiers, plusieurs m'ont parlé avec éloges en confidence ; mais on ne peut espérer que personne imite ces prélats. Tout le monde a du roi une crainte très grande ; le clergé, et particulièrement les ecclésiastiques les plus nobles, semble s'être fait l'esclave de ses volontés, surtout dans l'affaire de la Régale. Car Sa Majesté, après avoir fait examiner la matière pendant de longues années, a pris une résolution très forte de faire exécuter (sa déclaration) indistinctement dans toutes les Églises. »

(1) La collection des lettres de Caulet au pape est conservée. *Arch. seg. Vat.* Lettere, Vescovi., t. LXIII et LXIV.
(2) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CLVI 2e chiffre.
(3) *Ibid.* 4e chiffre de ce jour.

Digitized by Google

La Cour, ajoutait le prélat, « attend la fin des difficultés avec la fin naturelle de celui qui les suscite, » et il est probable que le diplomate pontifical avait au fond les mêmes espérances que le gouvernement français. Quoi qu'il en soit des sentiments intimes du nonce, il mandait le 18 février ne voir personne en dehors du cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, qui fût qualifié pour recevoir en l'occurrence la commission du Saint-Siège. Varese ne paraît pas avoir poussé plus loin des recherches qu'il tenait sans doute pour assez vaines ; je n'ai pas trouvé trace d'une correspondance du nonce avec Caulet sur cette délégation.

Favoriti cependant minutait le bref au roi et l'instruction, pendant que, dans les bureaux, on travaillait à traduire en italien le traité contre la Régale apporté par l'abbé de Pontchâteau.

Ce n'était pas un petit travail que de mettre en forme le bref destiné à Louis XIV. Favoriti y peina plusieurs semaines ; la minute italienne de la lettre, puis sa traduction latine, passèrent sous les yeux de divers personnages de la Curie. Ricci obtint qu'on y insérât des formules polies et touchantes, que le pape y manifestât n'avoir pu pendant longtemps se résoudre à croire que le prince voulût étendre la Régale,qu'on suppliât le souverain de ne pas compromettre par une faute aussi grave le bonheur de son règne, etc. Les cardinaux Altieri et Azzolini, entre autres, furent aussi appelés à donner leur avis. Ce dernier, dont le rôle en cette affaire grandira beaucoup un peu plus tard, aurait voulu qu'on fît entrevoir à Louis XIV, en cas de « *désobéissance* », les censures ecclésiastiques... tout doucement cependant, *suaviter*, disait le cardinal. Pour un ancien secrétaire d'État, Azzolini allait bien vite aux mesures extrêmes ! Il ne fut pas suivi. Ottoboni, un homme pratique, opéra des coupes à travers les développements touffus de Favoriti.

Enfin, le 11 mars, les projets de bref et d'instruction étaient en état d'être soumis à la Congrégation. Favoriti la convoqua au palais de St-Marc et prévint ses confrères qu'on n'avait encore aucune lumière pour le choix des juges *in partibus*.

N'ayant pas retrouvé le procès verbal de cette séance du 11 mars, j'en suis réduit aux conjectures sur ses décisions. On dut y prescrire quelques changements aux textes proposés, car le bref, antidaté du 12 mars, ne put être expédié au roi que trois semaines plus tard. On y régla probablement aussi de faire appuyer les remontrances dont on confiait la charge au nonce par tous ceux qui étaient en réputation de conseillers accrédités auprès de Louis XIV. C'est au moins ce qui fut exécuté dans le mois suivant. Le courrier du 6

Digitized by Google

avril emporta donc le bref pontifical (1). Favoriti l'accompagna d'une longue et précieuse instruction où se révèle, comme nulle part ailleurs, le fond des sentiments éveillés dans l'âme romaine par les brutalités et les indélicatesses de Louis XIV.

Voici cette pièce tout entière.

« A la fin de janvier dernier, disait le secrétaire du chiffre au nom de Cybo signataire de toutes les dépêches, j'ai écrit à Votre Seigneurie Illustrissime d'avoir à s'informer avec la plus attentive et la plus secrète diligence pour savoir à quels évêques de France, connus pour être droits, zélés, incapables d'être vaincus par la crainte ou par des espérances terrestres, il serait expédient de déléguer l'affaire de la Régale, au sujet de laquelle les évêques d'Alet et de Pamiers ont appelé au Saint-Siège des sentences des métropolitains de Toulouse et de Narbonne. On attend votre réponse. Cependant par ordre de Sa Sainteté, je dois vous charger de lire attentivement le mémoire ci-joint traduit du français. Dans ce mémoire on démontre savamment et abondamment l'injustice des déclarations royales de 1673 et de 1675 étendant la Régale aux Églises même du royaume qui n'y ont jamais été soumises et qui ne doivent pas l'être. Cet usage est contraire à l'autorité des saints canons, des constitutions apostoliques, et surtout à celle du concile de Lyon particulièrement honoré en France, estimé à l'égal du premier concile de Nicée et des sept conciles oecuméniques d'Orient. Ce synode avait été assemblé sur les instances du roi et de toute la nation gallicane, approuvé et reçu par elle. Le chapitre relatif à la Régale a été spécialement observé par tous les rois prédécesseurs de Sa Majesté pendant quatre siècles : l'auteur du mémoire le démontre à l'évidence.

» Ce travail est un extrait judicieux et méthodique de tout ce qu'ont écrit de bon sur la matière les plus célèbres jurisconsultes français : Duaren ,(Grégoire de) Toulouse, Choppin, Le Maître, Pasquier, Marca, Bosquet et cent autres. Dès que vous vous en serez pénétré, le pape veut que vous saisissiez la première occasion de voir le roi, vous lui remettrez le bref ci-joint qui est sur le même sujet, vous emploierez votre éloquence habituelle et vous mettrez tout votre zèle à lui faire comprendre l'injustice d'une pareille nouveauté, l'injure faite aux choses sacrées, au clergé de France, à l'autorité du Saint-Siège, le scandale causé aux peuples, la tache que le roi inflige à son nom et à la gloire acquise par tant et de si héroïques actions pleines de piété chrétienne. En un mot, vous suivrez les sentiments exprimés dans le bref, insistant particulièremcet sur l'autorité du concile de Lyon et sur le règlement célèbre *Dominus rex*, donné en suite de ce concile ; il se trouve dans les registres de la Chambre des Comptes et est cité par les écrivains français comme la règle et comme la norme faisant connaître en quels diocèses a lieu la Régale. Vous parlerez aussi d'un décret semblable en date de 1352 ayant pour titre : *Ecclesiae cadentes in regaliam*, où sont énumérés nommément les diocèses sujets à ce droit : on n'y fait pas mention des provinces de Languedoc et de Provence où sont situées les Églises d'Alet et de Pamiers. Ces registres

(1) Cette instruction ne se retrouve que dans les papiers de Favoriti. *Arch. Segreto Vat.*, Francia, t. CCCXVII c.

Digitized by Google

étant ceux de la Chambre des Comptes, ne peuvent pas être récusés.

» Vous invoquerez l'exemple et l'autorité de Philippe le Bel et de Philippe de Valois,qui dans leurs déclarations sur la Régale, plusieurs fois et en forme solennelle, ont affirmé ne pouvoir étendre la Régale, *nisi in aliquibus Ecclesiis regni nostri*, et ne pas vouloir que *gentes nostrae occupent regalia ecclesiarum vacantium provinciae Narboneusis* » (Voyez le texte dans MARCA : *de Concordia*, etc. lib. VIII c. 26, où cet auteur prouve que l'édit de Philippe le Bel porte non pas *Volumus*, mais *Nolumus* ; le 2e tome des *Actes du Clergé* contient la même démonstration). Vous citerez aussi l'édit célèbre de Louis XII punissant comme sacrilèges ceux qui tentent d'introduire la Régale là où elle n'existe pas.

» Vous direz qu'à la fin du siècle dernier l'adulateur Pibrac fut le premier qui essaya d'attirer le roi à étendre la Régale sur les Églises jusqu'alors libres. Son exemple et celui de quelques autres partisans de cette nouveauté ne fut ni approuvé ni suivi d'effet : la piété et la justice du roi, excitées par les réclamations du clergé qui s'opposa virilement à ces flatteurs, prévalurent contre eux.

» Votre Seigneurie Illustrissime prendra garde qu'on ne puisse trouver en ces paroles aucune approbation positive de la collation des bénéfices en usage dans les Églises du reste soumises à la Régale ; car le concile de Lyon ne pensait pas tolérer d'autre Régale que la garde des fruits pendant la vacance des Églises :la prétention de comprendre dans ce droit la collation des bénéfices a été l'occasion principale de la rupture entre Boniface VIII et Philippe le Bel. Aussi le bref de Sa Sainteté demeure-t-il dans des termes très généraux quand il parle des affaires de Pamiers et d'Alet. D'ailleurs il y a bien longtemps qu'on ferme les yeux sur ces collations. Faites grande attention aussi de ne point toucher la question de l'intérêt qu'a la Cour de Rome en l'affaire ; cet intérêt est marqué, sans doute pour nous y faire mieux entrer, par l'auteur du mémoire à la fin de son chapitre 23. Cette considération des intérêts romains pourrait diminuer le crédit et la force de l'intervention pontificale. Affirmer que le pape entend défendre uniquement l'immunité et la liberté des Églises et des prélats de France, est d'abord dire la vérité, car c'est vraiment le souci principal de Sa Sainteté, et ensuite donner beaucoup de poids et de vigueur à ses réclamations.

« L'Eglise d'Orange, en plus des raisons communes aux autres Églises libres du royaume, a de plus le caractère d'être une possession toute récente de la couronne. Mais en priant le roi de réparer les torts causés à cette église, n'insistez point tant sur ce dernier motif que sur les autres.

» Dites enfin au roi que Sa Sainteté est fâchée d'avoir à intervenir de cette manière, au moment où elle préférait donner au prince, même à son propre détriment, des raisons d'être satisfait d'Elle. Sa Majesté a pu se rendre compte de ce sentiment en bien des rencontres ; il s'est manifesté soit par les nombreuses grâces concédées par Sa Sainteté, soit par la tolérance pleine d'une bienveillante condescendance que le pape a montrée en plus d'une occasion, soit par son souci de fermer

Digitized by Google

les yeux sur beaucoup de choses, attendant le temps d'y remédier opportunément et avec espoir de succès. Sur ce dernier point que Votre Seigneurie ne spécifie rien, pour ne pas paraître lui faire des reproches : le roi pourrait y voir quelque mauvaise disposition du pape, et au lieu de l'écouter, il s'endurcirait encore dans les déterminations prises ; mais vous savez combien d'affronts il nous a fallu dévorer déjà dans l'affaire des Quartiers et des Franchises, et au moment de la station prolongée de l'escadre française à Cività-Vecchia ; vous connaissez les pilleries perpétuelles et barbares des corsaires de Messine et de France dans les mers pontificales, sous nos tours et nos forteresses, et contre des navires appartenant à des nations même amies de la France, et encore l'extraction exagérée des blés de l'État ecclésiastique faite à un moment où l'on prévoyait la disette présente ; vous savez le nombre de grâces et de dispenses que la Daterie et la Secrétairerie apostolique ont dû concéder ; vous n'ignorez pas l'impunité où il a fallu laisser des corsaires méritant mille fois la mort, quand ils furent pris par les galères pontificales d'abord dans l'île de Ponzo, puis dans celle de Giglio ; ils ont été épargnés à la grande colère des Espagnols qui soupçonnèrent là, (et ils étaient excusables) une entente secrète avec le roi de France. Encore ne dis-je rien des représailles exercées par ordre du parlement d'Aix sur les biens d'Avignon à cause de la dépouille saisie par le vice-légat légitimement et suivant l'antique usage sur les biens sis en territoire pontifical de l'église vacante de St-Paul-Trois-Châteaux. Ajoutez l'absolution de la peine capitale accordée par le pape, sur la demande du roi, contre tous les exemples des pontificats passées, à beaucoup d'Avignonais coupables au premier chef de lèse-majesté..... Et tout cela sans que Sa Sainteté ait pu obtenir du roi, je ne dis pas une amicale correspondance, mais un seul acte de pure justice, dans des occasions nombreuses et pressantes que je n'ai pas à énumérérer ici et que vous connaissez mieux que personne. Sa Sainteté n'a même pas réussi à se faire accorder une seule des grâces diverses qu'Elle a demandées pour des particuliers, grâces très faciles à concéder, par exemple la délivrance du duc et de la duchesse Gaètani retenus en France faute de passe-port, celle du chanoine Motet de Liége fait prisonnier à Maestricht,la levée du sequestre placé sur les biens français du chapitre de Bâle, et tant d'autres, pour lesquelles le pape faisant valoir des raisons d'équité, de gratitude, au moment même où il concédait à la requête du roi et à pleines mains des faveurs considérables.

» Donc, sans spécifier rien de tout cela, vous direz au prince que Notre Seigneur n'a pas cru pouvoir en conscience satisfaire au désir de Sa Majesté. Il a ouvert largement la main pour lui accorder des grâces et exercé la patience en souffrant tant de rebuts, parce que c'était suivre les mouvements de son amour paternel envers Sa Majesté et aussi parce qu'il voulait écarter toute ombre qui eût pu rendre moins agréée sa médiation en faveur d'une paix nécessaire au repos de la chrétienté : il s'agissait du reste de choses regardant plutôt le temporel que le spirituel et qui appartiennent au pape plutôt comme prince d'un domaine terrestre que comme pontife et évêque de l'Église uni-

Digitized by Google

verselle. Actuellement au contraire qu'il s'agit de la pupille de ses yeux, c'est à dire de la liberté de l'Église, de la distribution et de l'administration canonique des titres sacrés, de la discipline du clergé, de l'autorité de l'ordre épiscopal, sa Sainteté ne peut oublier le devoir à Elle imposé par la bouche même du Sauveur en la personne de Pierre et proclamé par les oeuvres et le sang même de tant de saints ses prédécesseurs : elle doit paître le troupeau de Jésus-Christ et défendre de tout son cœur quiconque recourt à la suprême autorité du Saint-Siège.

» L'âme du pape ne peut moins faire que de s'enflammer pour la défense d'une cause aussi juste et aussi importante : elle concerne l'état de toute l'Église (car si l'on accepte en France l'extension de la Régale dans les Églises où elle n'était pas en usage, il faudra l'accorder au gré de tous les autres rois et princes chrétiens) et dans les annales sacrées on lit que pour des raisons toutes pareilles Grégoire VII, Urbain II, Pascal II, Alexandre III, Boniface VIII, et d'autres souverains pontifes, le cœur dilaté par les mérites de la cause qu'ils défendaient et par leur zèle de l'honneur de Dieu, ont été au devant de longues persécutions, d'exils, de prisons et de la mort même.

» Ajoutez enfin que si l'âme de Sa Sainteté n'était pas touchée par cette obligation de satisfaire son devoir pastoral en défendant la liberté de l'Église, elle le serait par sa charité paternelle à l'égard du salut éternel et de la prospérité temporelle de Sa Majesté. Tous les biens doivent s'attendre de Dieu *per quem reges regnant* et qui dispose de la récompense et du châtiment même des plus grands monarques de la terre. (Le saint roi auquel le bref fait allusion dans ce trait du refus de l'indult pour nommer aux prélatures est S. Louis.)

» Par le prochain courrier on vous enverra des brefs pour les cardinaux français. Sa Sainteté les charge de se faire dans cette cause auprès du roi les patrons de la justice. C'est l'obligation de leur caractère. Votre Seigneurie Illustrissime les excitera à répondre à ce devoir. Puisque le cardinal de Bonzy prétend que son vicaire a rendu une sentence juste contre l'évêque d'Alet, vous travaillerez à le détromper en lui montrant l'évidence de nos raisons, l'assurant du reste de l'excellente opinion qu'a Sa Sainteté de son zèle et de sa filiale obéissance envers le Saint-Siège. On a mis au bref la date du 12 mars : l'éloignement du roi permet cette date anticipée ; par la même raison on a daté du 26 février la réponse à la lettre royale relative aux Urbanistes.

» On écrit également des brefs à l'archevêque de Paris et au P. Confesseur. En les leur présentant, Votre Seigneurie Illustrissime ne manquera pas de leur rappeler qu'ils ont personnellement un devoir très particulier de ne pas laisser entraîner un roi d'ailleurs très juste et très incliné à la piété, à des résolutions conseillées par des hommes ambitieux et intéressés, sous le faux prétexte du service royal. »

Le 12 avril, poursuivant l'exécution du plan arrêté, Favoriti prévenait le nonce que le général des Jésuites allait mettre en mouvement le P. de la Chaize. L'investissement de la conscience royale

Digitized by Google

était et devait demeurer l'objectif constant de la Curie : Louis XIV en devait être du reste profondément irrité (1). Dès le lendemain, en effet, le T. R. P. Jean Paul Oliva, en sa belle prose cadencée (2) ornée de *concetti,* accomplissait sa mission. Le général avouait ne pas connaître la matière pour laquelle on le faisait intervenir.

« Pour obéir donc à notre chef suprême, je prie votre Révérence, d'écouter avec une docilité parfaite les propositions que lui fera le nonce et d'examiner les arguments sur lesquels elles sont fondées, afin de s'en convaincre elle-même ou de convaincre le nonce, montrant toujours, quand le droit n'est pas évidemment contraire, une inclination à faire prévaloir les raisons de l'Église dans le cœur très religieux d'un monarque si favorisé de Dieu et si vénéré du Souverain Pontife : Votre Révérence comprend les choses mieux que je ne puis le dire, et je rougis de donner de l'éperon à qui est pourvu d'ailes séraphiques autant qu'érudites pour voler à la défense du trône ecclésiastique. »

Dix jours après, c'est tout un paquet de brefs, — presque tous antidatés, — aux cardinaux de Bouillon et de Bonzy (13 avril), de Retz et Grimaldi (17 avril), à l'archevêque de Paris (20 avril), et au P. de la Chaize (13 avril) qu'on expédie et qu'on annonce au représentant pontifical. En style moins fleuri que le P. Oliva, mais avec autant ou plus de netteté, le pape demande à tous ces ecclésiastiques d'appuyer l'action du nonce apostolique auprès du roi (3).

A cette date, Mars-Avril 1678, la Cour de France paraît disposée à faire quelques gracieusetés à la Cour de Rome : le roi qui venait de prendre lui-même Gand (9 mars) et Ypres (25 mars) songeait à imposer la paix à l'Europe, et tout autant que ses récentes victoires, la bonne volonté des diplomates pontificaux, médiateurs à Nimègue, pouvait contribuer à faire plus avantageux et plus glorieux les traités qu'on négociait par leur entremise. Aussi les affaires de la Régale d'Orange s'arrangeaient-elles avec une facilité inespérée ; dans cette Église, qui au reste à la fin de la guerre allait revenir à son prince souverain,Louis XIV ne voulait plus exercer les droits réclamés en vertu de la déclaration de 1673 : le 25 mars, le nonce avertissait sa cour que le roi avait défendu de rien innover dans cette cathédrale, et lorsque, malgré cette prohibition, le Parlement de Paris eût rendu un arrêt maintenant un régaliste en possession,

(1) *Arch. segr. Vat.,* Francia, CLVII, p. 1, chiffre unique de cette date.

(2) Anciennes archives romaines S. J., *Registrum Epistolarum* A. R. P. N., 1677-1682.(Oliva), cote 29. Incip. : Nostro Signore che come Padre.

(3) *Arch. segr. Vaticino,* Francia, t. CLVII, p. I, Chiffre 3e du 20 avril 1678.

Digitized by Google

Pomponne tout aussitôt fit évoquer l'affaire au Conseil ; le 9 mai, Varese pouvait expédier à Rome une décision de ce tribunal suprême, favorable aux intérêts de la Curie dans les évêchés de l'État d'Avignon. On y lisait cette formule tout à fait engageante pour la Cour de Rome : «D'autant qu'il ne serait ni juste ni convenable à la bonne correspondance qui se passe et que Sa Majesté désire d'entretenir toujours avec S. S. de détruire un droit de cette qualité (collation pontificale) pour y établir celui de Régale, etc.» (1) Mais le souci désintéressé de la justice étant l'une des caractéristiques hautement proclamées de la politique d'Innocent XI,— on l'a vu plus haut,—on ne sut pas un gré infini au diplomate et au roi de l'issue heureuse de la question d'Orange ; c'est la cause de Pamiers et d'Alet que le nonce doit faire triompher.

Or, justement l'ancien Assesseur du Saint-Office qui gérait alors la nonciature de Paris, paraît n'avoir senti que très peu de zèle pour la défense d'évêques qu'il avait vu jadis, au temps des querelles du Formulaire, traiter à Rome avec une rigueur toute différente de la bienveillance actuelle : on dirait, à voir ses atermoiements, ses lenteurs à exécuter les commissions de sa Cour, qu'il attendait du temps le remède aux fâcheuses difficultés qui remplissaient d'amertume sa nonciature,... du temps qui sans doute enverrait le vieil évêque de Pamiers rejoindre dans un monde meilleur son ami d'Alet. Plusieurs mois se passèrent avant que Varese ne remît au roi le bref du 12 mars.

Il avait vu le cardinal de Bouillon, mandait-il le 29 avril(2),et ils étaient tombés d'accord qu'il serait utile avant toutes choses de faire passer à Pomponne un ecrit solide pour lui démontrer l'injustice de l'extension de la Régale. Sans cette précaution on n'obtiendrait rien, même dans le cas très favorable, mais improbable, où le prince consentirait à faire reprendre l'examen de la cause. Le nonce demandait donc s'il pouvait remettre au ministre l'instruction reçue sur ce sujet ; Bouillon s'offrait à rendre au pape en l'esdèce tous les services qu'on pouvait attendre de sa très bonne volonté.

Le 2 mai (3), Varese écrivait que n'ayant pas reçu tous les brefs promis, il avait cru devoir différer sa démarche auprès du souverain. Au reste, le roi allait partir pour la Flandre. Le nonce s'est demandé

(1) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CCLVIII, Lettre 5° de ce jour.
(2) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CLVII, p. II, Chiffre 1 du 29 avril 1678.
(3) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CLVII, p. II, chiffre de ce jour.

Digitized by Google

s'il ne ferait pas bien de le voir avant son départ; mais il sait le prince si fortement engagé dans l'affaire qu'il n'a pas voulu s'exposer à une négative sans espoir de retour. Il a seulement averti Pomponne des ordres reçus de la Curie et des raisons de sa temporisation. Pourtant si pendant une de ses visites à Saint-Germain, il trouve dans sa conversation avec le roi une occasion de remplir sa commission, il ne manquera pas de la saisir. Plus il y réfléchit cependant, plus l'avis de Bouillon lui paraît sage : il faut fournir au prince des preuves écrites de l'injustice de ses prétentions. Le nonce ajoute que le petit traité envoyé sur l'ordre de la Congrégation de la Régale n'est point propre à ce dessein ; et prie le cardinal Cybo de lui en faire tenir un autre. C'était pour lui quelques semaines de gagnées.

Dans le courant du mois de mai, le hasard — si toutefois ce hasard complaisant ne fut pas habilement gouverné par le personnage dont on va parler — mit le nonce en présence du principal conseiller ecclésiastique de Louis XIV : François de Harlay, archevêque de Paris (1). Un conflit de préséance qui les avait jusqu'alors empêchés de se voir n'étant pas encore réglé, aucune rencontre officielle n'avait eu lieu entre le représentant du pape et l'ordinaire de la capitale : ils correspondaient entre eux par l'intermédiaire, l'un de son auditeur, l'autre de son grand vicaire. Le 9 mai, Varese était venu souhaiter bon voyage au P. de la Chaize qui accompagnait en campagne son royal pénitent et le jésuite, avait confié au nonce que son général lui avait écrit au sujet de la Régale... Tout à coup, Harlay émergeant de la bibliothèque contigue à la chambre du religieux, vint interrompre leur tête-à-tête. Varese se leva pour se retirer, mais l'archevêque vint à lui avec de telles marques de respect, le père Confesseur insista si fort pour qu'on continuât à trois, — l'archevêque étant au courant de la lettre du P. Oliva, — la conversation si bien commencée, que le représentant pontifical, tout en soupçonnant une rencontre préméditée, crut devoir se prêter à l'entrevue.

Il profita de l'occasion, raconte-t-il à sa cour, pour affirmer à ses auditeurs que le pape ne pouvait tolérer l'extension abusive de la Régale ; il représenta à l'archevêque et au confesseur, chargés tous deux de la conscience de leur royal diocésain et pénitent, le devoir qui leur incombait de la bien diriger et d'exhorter le prince à rendre à Dieu ce qui était à Dieu. Harlay, pour une fois résolu à édifier le

(1) *Arch. segr. Vat.*, Francia, CLVII, t. p. II, Chiffre 3 du 13 mai 1678.

Digitized by Google

nonce, assura qu'il avait bien souvent défendu auprès du roi la liberté des Églises méridionales... mais sans succès! L'archevêque n'insista pas sur ce chapitre de son apologie personnelle et passa tout de suite à l'exposition des raisons qui justifiaient le droit de Sa Majesté. Il faut ici citer mot à mot le récit du diplomate romain : « Je l'écoutais, pour entendre les motifs du roi et pouvoir répliquer en son temps, puis je répondis : " Je me réserve de parler de cette affaire après le retour du roi." L'archevêque de Paris offrit au prélat de revenir causer avec lui de la Régale dans le chambre du P. de la Chaize. Évidemment il briguait une médiation avantageuse. Varese, ignorant encore les dispositions de sa Cour à cet égard, n'accepta ni ne refusa la proposition. Il en avait l'impression : Harlay et la Chaize tenaient à le persuader que le roi était trop engagé pour reculer ; les remontrances pontificales n'auraient aucun succès. L'événement devait leur donner raison ; mais le diplomate pontifical ne pouvait accorder à cette opinion un acquiescement officiel. Le nonce en se retirant dit : Quand il est question comme ici de justice ou des intérêts de l'Église pour lesquels le roi a tant de respect, il n'est pas possible que contre eux il se soit engagé au point que vous croyez. »

Le P. de la Chaize venait d'écrire au P. Oliva en l'assurant de toute sa dévotion — en effet très réelle — à l'égard du Saint-Siège (1), mais en protestant également que, sur la Régale et l'affaire des Urbanistes, le pape était inexactement informé par les brouillons qui avaient jadis tant troublé l'Église et l'État. L'affaire de la Régale, affirmait le Confesseur, suivant en cela l'opinion commune à la cour, a été examinée en France comme rarement cause est étudiée à Rome même, et cela pendant dix ans, par les personnes les plus doctes, les les plus sages, les plus désintéressées, les plus dévouées au pape ; le roi leur a demandé à plusieurs reprises de reprendre l'examen de la question et de ne pas lui attribuer plus que son droit. Le seul évêque d'Alet a résisté. On sait ce qu'était cet évêque : l'état misérable où il laisse son troupeau montre quel mal peut faire à l'Église une piété ou apparente ou imprudente et indépendante. Pavillon, si souvent rebelle au Saint-Siège, et qui faisait le pape à Alet, a détourné de son sens le concile de Lyon. Le jésuite priait son Général d'attendre pour fixer son jugement d'avoir vu les pièces authentiques qu'on oppo-

(1) Anciennes archives romaines S. J. *Litterae P. Franc. de la Chaize*,1675-1682 ; publiée par R. de CHANTELAUZE, *Le P. de la Chaize, confesseur de Louis XIV*, p. 363 sqq. Lyon, 1859.

Digitized by Google

serait aux documents hâtivement mis en avant par les antirégalistes.

A peine le nonce était-il sorti que la Chaize interprétant suivant ses propres convictions le silence et la réserve polie dans lesquels le diplomate romain s'était, s'il faut en croire sa dépêche, strictement renfermé pendant et après le discours de Harlay, ajoutait en haut de la troisième page de sa lettre ce post scriptum triomphant : « Au moment où je signais cette lettre, le nonce est venu me voir ainsi que l'archevêque de Paris. Avec eux j'ai traité de ces deux affaires (de la Régale et des Urbanistes) de telle manière que du bon droit de Sa Majesté, dans la question de la Régale, le nonce paraît abondamment persuadé... *ut de jure regio quo ad primum spectat persuasum abunde iam Illustrissimo nuntio videatur...* »

Malencontreux post scriptum ! Le P. Confesseur, toujours optimiste, pensait trop facilement que tout le monde était comme lui persuadé des bonnes intentions de son royal pénitent ; la Curie qui connaissait le roi sous un autre aspect, n'avait pas la même confiance ; et le nonce lui-même, malgré son penchant pour le prince et le P. Confesseur ne pouvait se laisser prêter pareille capitulation. Il vint donc demander raison du propos. Le P. de la Chaize, au dire du diplomate, ne trouva rien à répondre que ceci : « Je n'ai point écrit expressément que vous aviez témoigné vous ranger à l'avis de l'archevêque, mais seulement que les raisons du roi étaient telles que si le jugement vous était remis, vous ne pourriez pas, au moins je l'espère, ne pas être persuadé par elles ! » « Tout au contraire, » répliqua Varese, et le jésuite s'entendit administrer une démonstration en règle de l'injustice des prétentions royales... (1). Il l'écoutait, reconnaissant des arguments déjà lus dans une feuille transmise par son Général en réponse à sa lettre du 9 mai (2)... Arguments de Varese, arguments d'Oliva, c'étaient toujours en effet, les arguments de Favoriti. Au reçu de la lettre de la Chaize, le P. Général, auquel le secrétaire du chiffre avait de grandes obligations, avait recouru à ce personnage bien au fait de la question de la Régale et avait reçu dans le plus grand secret que Favoriti affectait comme très nécessaire à sa sécurité personnelle, des notes, des références à de bons auteurs, des confidences sur les craintes du pape inquiet des imitations possibles des autres princes chrétiens, et même une assez heureuse réfutation *ad hominem* de l'argument du Confesseur sur les

(1) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CLVII, p. II, Chiffre 4 du 15 juillet 1678.

(2) Anciennes Archives romaines, S. J. *Gallia, Epist. generalis* (soli).

Digitized by Google

dix années employées en France à l'examen de l'extension de la Régale : il fallait, disait le prélat, que la cause fût bien mauvaise, pas moins de dix ans consumés avant de trouver un prétexte rendant plausible aux yeux du roi le paradoxe de la Régale universelle ! Oliva tout ému avait transmis, sans nommer son auteur, les pages de Favoriti et les avait accompagnées d'une lettre toute simple et toute cordiale : le Général avait un culte pour Louis XIV et aussi le culte de l'Église ; être bon pour l'Église c'était semer des bienfaits qui germeraient au centuple en bénédictions pour le roi. Oliva s'était rendu aux démonstrations de la Chaize,mais comme il avait su quels désirs ardents avait le pape de voir réussir la démarche tentée auprès du roi, il s'était mis en quête et à grand peine, car la Congrégation de la Régale était muette, il avait fini par savoir les motifs sur lesquels étaient fondées ses craintes et ses espérances. « Vous qui savez toute la théologie, avait écrit le général à son subordonné, vous qui inclinerez toujours au parti le plus doux pour l'Église, comme un bon fils de cette Église, comme un père vigilant de l'âme du roi, vous verrez ce qui convient à la seule gloire de Dieu, centre unique de qui agit et qui vit... » Hélas, pas plus que les exhortations délicates d'Oliva, l'éloquence de Varese ne pouvaient persuader le P. Confesseur : car il savait qu'on se heurtait à l'espèce de bonne foi qu'avaient créée dans l'âme du son pénitent toute une théorie savante et logiquement construite des droits de la couronne. « Je ne l'ai pas plus convaincu, écrivait-il, que je ne puis convaincre, malgré l'évidence de nos raisons, les jurisconsultes français. »

Une seule chose, en ce mois de juillet 1678, cessait de faire doute pour le P. Confesseur : ni Rome, ni le nonce, ne seraient jamais de l'avis du roi sur la question de la Régale ; et c'était chose très grave.

§ 3. – *Le premier bref au roi : l'audience du nonce.*

Mgr Varese, eût-il été incliné à se laisser gagner par les raisons de la cour de France, qu'une dépêche reçue par lui au début de juin (1) l'eût guéri de la tentation de l'avouer : c'était une de ces mercuriales après lesquelles un diplomate n'a plus qu'à obéir ou à démissionner.

« Deux considérations, je le vois, lui mandait-on le 25 mai 1678, ont empêché Votre Seigneurie Illustrissime de présenter le bref adressé au roi et de l'informer de vive voix sur l'affaire de la Régale :

(1) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CLVII, p.I, 1er chiffre du 25 mai 1678.

Digitized by Google

d'abord vous n'aviez pas reçu les brefs destinés aux Cardinaux, et ensuite vous vous êtes demandé s'il ne serait pas nécessaire d'attendre un mémoire écrit différent de celui que je vous ai envoyé pour le communiquer au Conseil Royal.

« Ni l'une ni l'autre de ces deux considérations n'a paru à Notre Seigneur suffisante pour justifier ce retardement dans une affaire qui réclame de la promptitude, car l'abus s'enracine tandis qu'on diffère le remède ; de plus cette lenteur peut faire croire que nous n'avons pas de bonnes raisons dans cette cause, ou pas de courage pour la soutenir, elle confirmera par conséquent les officiers du roi, dans la poursuite de leur œuvre.

« Je vous avais donc écrit le 6 avril dernier que vous deviez à la première occasion présenter le bref, sans condition ni réserve. Peu importait de faire précéder cette présentation par les pratiques desdits Cardinaux ; la cause était claire en effet, justifiée par elle-même, le bref était très suffisant pour le démontrer et faire sur Sa Majesté l'impression nécessaire. Il ne convenait même pas de faire intervenir d'abord les Cardinaux, cette intervention devant être accessoire et consécutive au bref ; il suffisait que les Cardinaux interposassent leurs bons offices après quelques jours dans une matière qui à cause de son importance et de l'engagement, comme vous le dites, où est le roi, ne serait pas expédiée en quelques heures.

« La considération du mémoire écrit à communiquer ne devait pas retarder non plus la remise du bref. Ce mémoire n'était pas nécessaire. Bien plus, il ne serait pas à propos de produire pareille démonstration écrite : c'est une maxime générale et constante du Saint-Siège de s'abstenir de ces communications pour ne point soulever de querelles et donner occasion à des ripostes, à des répliques peu honnêtes et capables de créer de plus grands embarras... Au reste la matière en cause est si claire, le droit des évêques de France est si indubitable, que la production de mémoires serait comme une manière de le mettre en doute. Par ailleurs n'importe qui aurait pu en très peu de temps tirer de l'instruction très abondante que je vous ai envoyée quelques raisons plus fondamentales suffisantes pour réfuter toute objection contraire. Enfin si l'on avait jugé nécessaire de donner par écrit les raisons du St-Siège, cela n'empêchait point de remettre le bref en promettant d'y ajouter des mémoires dans quelques jours. D'autant mieux que l'évêque de Pamiers avait déjà transmis au chancelier et à d'autres ministres principaux de Sa Majesté des informations très pleines et très concluantes en faveur de cette cause. Et entre temps le pauvre évêque demeure privé de tous ses revenus séquestrés par le roi, et il n'a pas même la consolation qu'on lui faisait espérer, de se voir protégé par l'assistance de Sa Sainteté. Cela peut étonner et attiédir le zèle des autres évêques de ce royaume qui sont intéressés dans cette affaire et qui, bien que muets par crainte, sont vraisemblablement attentifs, pour leur gouverne personnelle, à ce que Rome fait en pareille occurrence.

« Sa Sainteté veut donc que Votre Seigneurie Illustrissime, à l'arrivée de cette dépêche, et sans tarder davantage, porte le bref au roi et informe Sa Majesté de l'importance de cette affaire, aussi efficacement

Digitized by Google

que possible, avec toute la vigueur de son zèle et de son éloquence. Et si Sa Majesté est déjà partie, qu'elle aille le trouver à son camp sans retard, ce qui servira à mieux montrer l'empressement de Sa Sainteté. En même temps vous procurerez que les Cardinaux ayant déjà reçu leurs brefs appuyent de leur côté, autant qu'il sera possible, une cause aussi juste et d'aussi grande conséquence pour la liberté de l'Église. Si votre démarche doit se faire au camp du roi, la vivacité de votre esprit saura bien vous fournir les formules nécessaires pour excuser une instance qui pourrait paraître intempestive à Sa Majesté : entre autres choses vous pourriez prier le roi de vous pardonner à cause du juste empressement de Notre Seigneur et de l'opinion très haute qu'il a de la piété royale capable au milieu des armes de s'occuper d'une affaire importante pour la cause et l'honneur de Dieu et de son Église.

« Si le cardinal de Bouillon insiste pour donner des mémoires écrits à M. de Pomponne ou que celui-ci les réclame, dites à ce ministre de s'en remettre aux informations envoyées au chancelier,pendant que le roi était en Flandres par l'évêque de Pamiers. »

Le chiffre suivant du même jour (25 mai 1678) prescrivit au diplomate de protester contre la saisie des revenus de Caulet Un tel séquestre serait étrange en tout temps ; il l'est surtout au moment où l'appel de l'évêque est pendant en cour de Rome. C'est une honte de voir un prélat d'une aussi grande piété réduit à la misère pour avoir défendu les droits de son Église : cela mérite la compassion paternelle et l'efficace protection du pape ; le nonce interviendra donc auprès du roi pour obtenir la cessation d'une cruauté qui par surcroît prive de pain les pauvres de Pamiers.

Varese demanda une audience. Elle fut fixée au lundi 20 juin 1678. Entre temps le prélat remit les brefs destinés aux Cardinaux, à l'archevêque et au P. de la Chaize : tous ces personnages avaient prédit un insuccès auprès du roi et le diplomate tint à prévenir sa cour de cette impression décourageante ; il s'exécuta cependant comme il était convenu, dans la matinée du 20 (1).

Ce matin-là, à Saint-Germain, il mit dans les mains du souverain le bref du 12 mars. Louis XIV le recut avec respect.

. Notre très cher fils, écrivait le pape, depuis quelque temps déjà nous avions appris que certains conseillers et ministres de Votre Majesté tâchaient de lui persuader d'étendre l'ancien usage de la garde des fruits dans les Églises vacantes qu'on nomme Régale, aux Églises mêmes de votre royaume, qui, ainsi qu'il apparaît clairement par les

(1) *Arch. segr. Vat.*, Clément XI, t. CXV, Paris 20 juin 1678. Cette lettre a été retirée du fonds de la Nonciature, elle était restée dans les papiers du Secrétaire du Chiffre. Le Cardinal Casoni la remit à Clément XI en 1719.

Digitized by Google

registres de la Chambre des Comptes, n'y ont jamais été assujetties. Mais nous souvenant que toutes les controverses sur ce droit ont été jadis, par le consentement commun de l'Église catholique et la bienveillante indulgence du Siège apostolique, réglées avec beaucoup de prévoyance et de sagesse au concile général de Lyon nous n'avions pu croire que Votre Majesté prêtât jamais l'oreille à de pareils conseils et encore moins qu'elle dût commencer à les exécuter, à l'encontre d'un synode si autorisé dans toute l'Église et des ordonnances et exemples des rois ses ancêtres. En effet cette Constitution (sur la Régale) a été faite à la demande d'un de vos prédécesseurs, en présence de ses ambassadeurs, en France même, d'après les vœux du peuple français tout entier, et les rois de France à l'envi, l'ont toujours approuvée, observée et particulièrement honorée. Il ne nous paraissait pas vraisemblable que Votre Majesté, après s'être acquis tant de mérites devant Dieu et de gloire devant les hommes, par des services rendus à la religion catholique, si grands qu'elle ne peut rien envier à la mémoire de ses plus illustres devanciers, se laissât entraîner à une entreprise que ne justifiait aucune nécessité, que l'équité réprouvait, qui lésait gravement et affligeait, à bon droit, plusieurs évêques de France et leur clergé, qui attristait vivement tous les catholiques sachant par les annales de votre pays et les SS. Canons à quel point cet attentat était contraire aux vieilles coutumes, à la liberté et à la discipline de l'Église. Aussi bien la plupart des auteurs français anciens et modernes, sujets pourtant de Votre Majesté et fort zélés pour son autorité et sa grandeur, toutes les fois qu'on a osé proposer d'étendre la Régale, ont exprimé librement leur indignation contre ceux qui, pour capter les faveurs de la Cour, se faisaient les avocats d'une cause méchante et perdue. Aucun roi de France n'a tenté cette extension de la Régale, ou s'il l'a tentée, n'a voulu la maintenir, se rappelant cette parole du Sage : « Ne passons pas les bornes posées par nos pères. » En outre, nous écartions la crainte et le souci d'un pareil danger en pensant que Votre Majesté, gratifiée encore assez récemment par la libéralité du Saint-Siège et au-delà même de ce qu'elle avait souhaité, d'indults très larges pour la nomination aux bénéfices, indults qui s'ajoutaient à ceux que les rois ses prédécesseurs avaient obtenus de la même bienveillance apostolique, désirerait plutôt sans doute, à l'exemple du plus pieux et du plus sage des rois de France, se décharger d'un poids aussi pesant et aussi périlleux, plutôt que chercher des moyens nouveaux d'augmenter son autorité sur les revenus ecclésiastiques.

Cependant nous avons reçu des lettres de Nicolas, évêque d'Alet, de bonne mémoire, dans lesquelles après avoir témoigné, comme il le devait, son respect religieux et sa filiale obéissance à l'égard du St-Siège, ce prélat nous portait des plaintes, qu'il a renouvelées sur son lit de mort, à cause de l'extension de la Régale à son diocèse jusqu'alors libre. En même temps il appelait au Saint-Siège d'une sentence de son métropolitain de Narbonne. Plus tard on nous apprit que les mêmes faits se produisaient à l'égard de l'Église de Pamiers également libre. Enfin nous avons eu sous les yeux l'édit même de Votre Majesté ordonnant de soumettre à ce joug toutes les Églises du royaume de

Digitized by Google

France. Nous en fûmes très surpris : contre les décrets des constitutions apostoliques et des conciles généraux, contre la droite et évidente vérité et la justice avaient prévalu les efforts de gens plus épris des choses terrestres et caduques que des choses du ciel et de l'éternité, de gens, qui pour briguer les bonnes grâces de Votre Majesté, en exagèrent la puissance, mais lui préparent de fort pénibles et dangereuses terreurs de conscience (que Dieu l'en garde) pour le jour où, au jugement très strict de Dieu, tous les mortels, à quelque degré de puissance et de dignité qu'ils soient élevés, doivent rendre un compte exact de toute leur vie passée !

C'est pourquoi dans notre paternelle charité, soucieuse, comme elle le doit être, du salut éternel de Votre Majesté, et aussi des intérêts de l'illustre clergé et des très religieux évêques de France, et enfin des intérêts de l'Église universelle évidemment mis en cause, nous avons estimé devoir vous avertir sérieusement, vous exhorter avec force, vous supplier avec instance, de détourner votre esprit de ces conseils très injustes et très pernicieux : laissez les Églises d'Alet et de Pamiers et toutes celles de votre royaume qui jusqu'ici n'ont pas été soumises à la Régale, jouir inviolablement de leurs libertés et immunités ; ne permettez pas qu'à l'avenir on y donne aucune atteinte et pour le passé réparez les actes ou tentatives déjà faites contre elles ; rétablissez-les dans leur premier état. Prenez garde, la source des bienfaits ouvertes sur vos peuples, en récompense, comme nous aimons à le croire, de votre piété et de votre justice, cette source dont ils ont jusqu'ici goûté la douceur, pourrait bien se tarir, si vous changiez de conduite, et si vous blessiez aussi gravement le Dieu par lequel vous régnez. Vous le savez, les biens de cette vie, la félicité et l'accroissement des royaumes viennent uniquement de la bonté de Dieu, c'est de lui, comme le montrent une infinité d'exemples de toutes les nations et de tous les temps, qu'il faut les attendre.

Nous ne pouvions étouffer ces sentiments dans le silence de notre cœur. Parler était un devoir de la charge pastorale qui nous impose la sollicitude de toutes les Églises, et un devoir de justice : quiconque suivant la coutume ancienne, légitime, à laquelle aucun pouvoir humain ne peut sans sacrilège faire opposition, recourt à ce Saint Siège a droit d'en recevoir justice, conseil, secours et protection paternelle. Il fallait aussi obvier au scandale qui affecterait l'immense peuple chrétien, attentif à l'issue de cette grande affaire, si le pouvoir laïc pouvait impunément dépouiller les Églises, leurs évêques et leurs clercs, de leurs libertés et immunités, leur en interdire l'usage, en détruire l'antique possession, nonobstant les décret des conciles généraux observés inviolablement pendant des siècles, sans autre prétexte qu'une théorie nouvelle, sans fondement juridique, admise tardivement par quelques individus, non pas à cause de la découverte de quelque argument jusqu'alors inaperçu qui pût faire douter d'une vérité évidente, mais uniquement en vue de défendre leur intérêt propre, sans souci de nuire au bien public.

Il suffira à Votre Majesté, nous l'espérons, de connaître la justice manifeste, l'équité indubitable de cette cause. A nos paternelles exhor-

Digitized by Google

tations et à nos prières, la remarquable piété de son cœur, sa sagesse, le respect qu'elle a toujours témoigné à ce Saint-Siège lui feront prêter l'oreille, elle voudra que ce souci, aussi cruel qu'il est nécessaire, n'aggrave pas les autres anxiétés qui nous pressent, elle nous en délivrera. Ceux qui conseillent autrement Votre Majesté, lui apparaîtront, pour peu qu'elle examine attentivement leurs desseins, comme des hommes avides de faveurs et de fortune, désireux, sous prétexte de défendre le pouvoir royal, d'assurer leur propre puissance, moins zélés pour votre grandeur qu'hostiles à votre gloire : alors que récemment par des expéditions lointaines dont la postérité gardera toujours le souvenir, vous avez défendu et sauvé la république chrétienne et tant travaillé à l'accroissement de la religion en pays étranger, ces hommes vous poussent à vous renier pour ainsi dire vous-même et à diminuer dans votre propre royaume la liberté et l'autorité de l'Église. Peuvent-ils donc vous persuader qu'il est juste, ou même possible, d'exalter ou d'agrandir avec les ruines de l'Église, l'empire que les rois très religieux et très courageux, vos ancêtres, ont vu naître de leur amour merveilleux pour cette même Église et surtout de leur égale piété envers ce siège apostolique et qu'ils vous ont légué, à vous qui marchez héroïquement sur leurs traces, dans la plus parfaite prospérité ? Ce sont ces rois, très cher fils, ou plutôt c'est vous-même qu'il vous faut toujours imiter, ce sont leurs belles actions et les vôtres qu'il faut souvent vous rappeler.

Pour nous, nous ne pouvons oublier les pontifes romains nos prédécesseurs : en des cas semblables ils ont souffert des peines dures et longues et essuyé dans les contestations et les dangers des tempêtes terribles ; confiants dans celui qui commande à la mer et aux vents, leur âme invincible n'a pas hésité.

Nous regrettons d'avoir à écrire pareilles choses à Votre Majesté : c'est de matières plus agréables que nous aurions volontiers traité avec elle ; mais depuis que pour obéir à la volonté divine il nous a fallu courber nos épaules sous le joug de la servitude apostolique, il ne nous est plus loisible de suivre nos propres inclinations portées en toutes choses, comme vous avez pu le reconnaître très souvent,chaque fois que les conjonctures et le zèle de la paix publique nous ont permis de le témoigner, à seconder vos désirs.

Nous avons exposé nos sentiments au noble duc d'Estrées, votre ambassadeur, afin qu'il vous les rapportât plus en détail, et aussi à notre vénérable frère l'archevêque d'Andrinople, notre nonce auprès de vous. Il vous en parlera. Écoutez-le avec votre attention et votre bienveillance habituelles, nous vous en prions instamment.

Nous accordons enfin à Votre Majesté la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre sous l'anneau du pêcheur, le 12e jour de mars 1678, la seconde année de notre pontificat. »

Louis XIV tenait en main le bref pontifical : il ne le lisait point, mais il écoutait Varese.

Le diplomate se garda bien de faire entendre tous les tonnerres qui grondaient dans la belle prose latine de Favoriti : son discours

Digitized by Google

fidèlement transmis par lui au cardinal Cybo ne dit pas un mot des conseillers perfides et ambitieux, avides de multiplier leurs obligés en multipliant les prébendes à distribuer par leurs mains, il ne contient rien non plus qui rappelle même de loin les qualifications méprisantes d'expédients imaginés en vue d'intérêts privés que le bref appliquait aux théories de droit public savamment élaborées pendant des siècles par les légistes de la monarchie,pas une allusion à la définition que Rome donnait du droit de Régale, réduit par Favoriti à une simple garde des fruits de l'évêché vacant .. Varese s'étendait seulement sur l'amour du prince pour la justice et sur le respect que la France avait toujours témoigné pour le second concile de Lyon,il dissertait sur le fondement des droits royaux en matière ecclésiastique, issus tout entiers d'indults apostoliques et que le souverain laïc ne peut donc étendre de son chef au delà des limites marquées dans la concession. Il assurait le roi que la résistance des évêques d'Alet et de Pamiers n'était pas affaire de cabale, mais affaire de conscience. Il serait digne de la piété royale, disait-il, de ne point peiner le dernier survivant des deux amis, d'autant que les pauvres du diocèse étaient les premières victimes du séquestre. Le pape, ajoutait le diplomate, quoiqu'il soit toujours prêt à satisfaire les désirs du roi en matière temporelle, ne peut trahir le devoir qui lui incombe de défendre l'Église,sa discipline, les évêques recourant à lui, de procurer le salut éternel du roi,la prospérité de son royaume : il espérait donc que Sa Majesté annullerait les déclarations sur la Régale, et restituerait son temporel à l'évêque de Pamiers.

Louis XIV silencieux laissait parler Varese. Quand le nonce eût fini son éloquente démonstration : « Je suis surpris, répondit seulement le roi, que le pape vous ait chargé de me parler d'une affaire de cette nature. Je l'ai fait examiner avec maturité et j'ai bien connu que l'usage de la Régale dans toutes les Églises du royaume était un droit inaliénable de la couronne : je veux le soutenir sans admettre à son sujet la moindre négociation. Quant à l'évêque de Pamiers, je m'émerveille que sa Béatitude se mette en mouvement pour faire de semblables démarches en faveur d'un prélat qui toute sa vie s'est montré aussi contraire à l'autorité du Saint-Siège. »

A ce moment le nonce, qui ne tenait pas trop à s'embarquer dans l'apologie de Caulet, voulut revenir à son argument favori sur la nature des droits royaux dans l'Église de France ; il demanda au roi la permission de lui répéter que le Sacerdoce et l'Empire étaient choses distinctes, que l'administration et la distribution des biens d'Église, comme la discipline du clergé appartenaient exclusivement

Digitized by Google

à la juridiction ecclésiastique, que le concile de Lyon appliquant ces principes, avait seulement concédé en matière de Régale quelques droits qu'on ne pourrait étendre.

« Je sais très bien, répliqua aussitôt le roi, qu'il y a une distinction entre le Sacerdoce et l'Empire, mais elle n'a rien à voir dans le cas présent : il s'agit d'un droit de la couronne, » et le prince insista : il était décidé à le défendre et refusait de négocier là-dessus.

Varese n'avait plus qu'à se retirer..., il prit congé en exprimant l'espoir qu'après réflexion, la religion et la piété de Sa Majesté le porteraient à satisfaire le pape.

Le confesseur, l'archevêque de Paris, les Cardinaux n'avaient point trompé Varese, lui-même avait exactement renseigné sa Cour : le roi s'était personnellement trop engagé dans l'affaire de la Régale pour consentir à jamais revenir en arrière. De plus, le diplomate venait de le constater, le prince était vraiment scandalisé de voir Rome oublier si vite ses démêlés prolongés avec les prélats jansénistes.

§ 4. — *L'incident de l'approbation du Rituel d'Alet.*

Rome voulait les oublier en effet, et c'était de plus en plus évident. Au moment même où la secrétairerie d'État donnait l'ordre à Varese d'intervenir en faveur de Caulet, un incident avait failli réveiller les conflits assoupis. Le Saint-Office avait été prévenu, peut-être par le lazariste Simoni, qu'on débitait en France une nouvelle édition du *Rituel d'Alet* (1), condamné jadis à Rome, avec l'approbation élogieuse de vingt neuf évêques dont celui de Pamiers. Ce coup droit porté à la mémoire de Clément IX inquiéta quelques cardinaux, Casanate entre autres, peu suspects de malveillance envers ceux qu'on nommait les jansénistes français, mais fort décidés comme toujours à faire respecter les décisions même anciennes de la Cour de Rome. L'Inquisition demanda donc des explications. Le secrétaire du chiffre qui lui servit d'organe ne pouvait se décider à penser que le livre eût été réimprimé sans corrections, nombre d'approbateurs avaient écrit au nouveau pape des lettres très respectueuses et en avaient reçu des réponses obligeantes, l'évêque d'Alet lui-même

(1) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CLVIII, 2e lettre du 4 avril ; t. CLVII, p. I, chiffre 1 du 20 avril 1678. ibid. Chiffre unique du 27 avril, 1er chiffre du 16 mai, chiffre du 20 mai.

Digitized by Google

en mourant avait soumis son ouvrage à la révision du Souverain Pontife. Varese était donc chargé de trouver la clef de ce mystère un peu troublant et de s'enquérir auprès de Dirois, l'informateur de Simoni, mais surtout auprès de Caulet lui-même, ami de Pavillon et client du Saint-Siège. Le diplomate s'acquitta de la commission dans la dépêche même où il annonçait à l'évêque de Pamiers sa prochaine démarche à la Cour contre la Régale : l'appréhension de la susceptibilité romaine mêla sans doute son amertume à la joie causée par la nouvelle du secours promis. Le Rituel réimprimé n'avait pas été amendé. Caulet, comme il l'écrivit un peu plus tard à du Ferrier (1), pensa qu'il pouvait sacrifier un peu le livre de l'ami entré dans le repos éternel aux nécessités de la lutte actuelle et profiter de ce que sa vieille mémoire avait l'oubli complaisant : aussi « de crainte de préjudicier aux affaires présentes qui sont d'une plus grande considération », expédia-t-il au nonce la lettre suivante.

Après avoir remercié le prélat de la bonne nouvelle communiquée par lui, et lui avoir offert de lui faire passer en secret des mémoires propres à éclairer le roi, l'évêque de Pamiers ajoutait : (2)

« Quant au rituel d'Alet, je n'ai point su, ni qui est-ce qui en a procuré une seconde impression, ni quels sont les prélats qui l'ont approuvé, ni par quels motifs. Il y a quelque temps que j'ouïs dire qu'on avait commencé de le réimprimer et que vous, Monseigneur, aviez empêché qu'on ne continuât. Je suis assuré que je n'ai jamais donné ni ordre verbal ni par écrit pour cette approbation. Il est vrai que j'ai toujours cru que ce livre contenait presque toutes les maximes les plus canoniques de la discipline ecclésiastique pour la réformation du clergé et du peuple, mais j'ai été aussi persuadé qu'il y avait des endroits qui avaient besoin d'éclaircissement. C'est pourquoi comme j'étais très intime depuis près de quarante ans de feu M. d'Alet, je lui proposais, lorsqu'il était encore en vie, de prier Sa Sainteté de vouloir examiner ce (livre) et lui faire marquer ce qu'elle y trouverait à redire, ce qu'il fit avant de mourir par une lettre qu'il écrivit au pape,qu'il me chargea de lui faire rendre, ce que je fis. Je dois rendre ce témoignage à la vérité, que ce grand serviteur de Dieu avait la soumission et la révérence due à l'Église romaine mère et maîtresse de toutes les autres, à l'exemple de l'incomparable St Charles, dont il était dévot et imitateur. Il me témoignait seulement qu'il avait une sensible douleur qu'on ne lui ait point fait connaître à quoi l'on trouvait à redire à son ouvrage. J'ai toujours fait profession d'un très profond respect pour le StSiège

(1) Paris, Bibl. Nat., fr. 13844. Extrait des lettres de Caulet saisies chez du Ferrier, p. 144. Lettre du 20 juillet 1678.

(2) *Arch. segr. Vatic.*, Francia, t. CCCXXXI (papiers restitués par Lauri, auditeur de Varese), 31 mai 1678.

Digitized by Google

et je désire apprendre du vicaire de Jésus-Christ la doctrine que je dois enseigner et la conduite que je dois garder. J'avais appris, Monseigneur, avant que je reçusse votre lettre, qu'on avait voulu me rendre odieux à Rome en disant que j'avais approuvé ce livre et c'est pour cela que je prends la liberté de vous supplier très humblement de vouloir bien mettre dans votre paquet pour Rome la lettre que j'écris à ce sujet à M. Favoriti. S'il vous plaît, Monseigneur, de demander l'imprimeur de ce livre, il sera obligé de vous faire voir l'original de mon approbation prétendue, ce qui lui serait impossible... A Sabart le 31e de may 1678. »

Huit jours plus tard Varese recevait une lettre de la main de Laborde, un des (1) secrétaires de ce prélat, mais signée par Caulet rectifiant la précédente.

« Monseigneur, Depuis vous avoir écrit positivement que je ne croyais pas avoir donné une approbation du Rituel d'Alet,un de nos amis m'a fait prendre garde qu'il se pourrait faire qu'il y a environ neuf ou dix ans qu'une approbation signée d'un nombre d'évêques m'ayant été présentée, je l'aurais signée,de quoi néanmoins je n'ai aucun souvenir, tant à cause de la longueur du temps que de mon âge. Mais, Monseigneur, il sera facile d'éclaircir la vérité en vérifiant mon seing, lequel je ne désavouerai pas, si je l'ai donné. Et ainsi, Monseigneur, je vous réitère la même prière que je vous ai faite d'envoyer quérir l'imprimeur afin de confronter mon seing avec ceux qui sont dans les lettres que je me suis donné l'honneur de vous écrire... à Pamiers, le 7 juin 1678. »

Le P. Gourdan avait averti Caulet que sa signature autographe était irrécusable, on la montra au nonce... (2).

Au mois d'août, Caulet envoyait à Rome des explications minutées par Jean du Ferrier (3) ; il faisait dire aussi, raconte Laborde (8), que dans son diocèse il avait interdit jusqu'au nouveau jugement du Saint-Siège à intervenir, l'usage du rituel de son ami. La Curie s'édifia de cette soumission et laissa tomber l'affaire. Depuis quelques mois déjà Michel Ange Ricci revoyant l'ouvrage de Pavillon et lisant un mémoire justificatif de du Vaucel, sans doute apporté par Pontchâteau (12 octobre 1677), avait écrit qu'il trouvait bien dur l'arrêt condamnant au feu le livre de l'évêque d'Alet et proposait de le mettre à l'Index avec la mention bienveil-

(1) *Ibid.*, 7 Juni 1768.
(2) *Ibid.*, t. CLVII, p. II, 1er chiffre du 17 juin 1678.
(3) Paris, Bibl. Nat. fr. 13844, p. 144-145. Lettre de Caulet à du Ferrier, 18 août 1768. — Le mémoire de Laborde se trouve dans le papiers de Ch. M. Le Tellier. Bibl. Nat. Paris. fr. 20732. et 13737 (ce dernier est l'original).

Digitized by Google

lante : *donec corrigatur* (1). Le grand défaut du Rituel, remarquait-il, est qu'en voulant sur certains points de la discipline ecclésiastique renouveler les usages de l'Église antique, il parle de manière à réprouver les coutumes contraires, du reste tolérables et communément reçues à Rome et ailleurs, imprudence d'autant plus dangereuse pour le peuple, que ce texte est en langue vulgaire... »

Que de chemin parcouru depuis la paix laborieuse de Clément IX !

Aussi bien le nonce avait beau rapporter qu'on avait été scandalisé à la Cour de France et en ville de voir dans l'abbréviation *b. m.* placée dans le bref pontifical devant le nom de Pavillon et traduite à tort *beatae memoriae* (c'est la leçon que porte encore l'*Inventaire des pièces*, etc... au lieu de *bonae memoriae*) une sorte de béatification hâtive de l'évêque d'Alet, il pouvait ajouter qu'il y avait en France et chez toutes sortes de personnes une haine universelle contre quiconque était suspect de jansénisme, que le roi manifestait publiquement son aversion pour ces ennemis de la monarchie temporelle et spirituelle et ne perdait pas une occasion de les mortifier (2)..., la Curie tenait pour mal fondé le scandale, la haine et l'aversion et au surplus déclarait que le pape ne faisait pas ici une question de personnes, mais défendait un principe, qu'il traitait une affaire de l'Église.

§ 5. — *La réponse du roi au premier bref sur la Régale.*

C'est justement ce que Louis XIV se refusait à reconnaître. Il avait interdit au confesseur de répondre au pape : il n'admettait pas d'ingérence politique, même de politique ecclésiastique, dans la direction de sa conscience ; la même prohibition fut faite à l'archevêque de Paris. Quant aux Cardinaux, ils furent avertis de ne pas entrer dans le fond de l'affaire quand ils écriraient à Innocent XI ; le prince fut obéi. Le 25 juin, le roi transmit à son ambassadeur (3) le sens de sa réplique au nonce, le 1er juillet, il lui prescrivit de ne point laisser chercher de *combinazioni* : « Je ne prétends point que le pape y entre (dans la question de la Régale), elle ne le touche point

(1) *Arch. segr. Vat.*, Nunziature Diverse, t. CCLXXVIA.— Ce sont les papiers du cardinal Michel Ange Ricci. Lettre du 12 octobre 1677.

(2) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CLVII, p. II, chiffre 3 du 12 août 1678.

(3) *Paris. Affaires Étrang.*, Rome, t. CCLXIX.

Digitized by Google

et je ne suis rien admettre qui puisse blesser ce qui m'est dû sur ce sujet. » Le 8 juillet, enfin, il écrivit lui-même au Souverain Pontife cette courte réponse (1).

Très Saint Père,

Nous avons reçu des mains de votre nonce auprès de nous, le bref que Votre Sainteté nous a écrit au sujet de la Régale dans quelques évêchés de notre royaume. Nous avons tellement instruit ledit nonce de la justice de nos intentions sur un droit si ancien de notre couronne et sur lequel nous ne pouvons nous relâcher, que nous nous remettons au compte qu'il vous en aura sans doute rendu. L'équité de votre Béatitude nous est tellement connue que nous ne pouvons douter qu'elle ne l'ait trouvé raisonnable. C'est ce qui me fait croire qu'elle ne sera point surprise que nous nous maintenions dans ces droits qui sont venus jusqu'à nous par tant de rois nos prédécesseurs, dont le zèle s'est si fort signalé dans tous les temps pour l'Église et pour le Saint-Siège. Le nôtre n'a pas été moindre dans les occasions qui s'en sont présentées depuis notre règne. Il sera toujours de même et nous en donnerons des marques en toutes rencontres à votre Sainteté de notre respect filial et de notre vénération pour Elle. Priant Dieu qu'il la conserve de longues années au régime de son Église.

Écrit à Saint-Germain en Laye, le 7e jour de juillet 1678.

Votre dévot fils, le roi de France et de Navarre

Louis.

Arnauld

En ce mois de juillet, tandis que Pomponne faisait encore espérer au nonce l'évocation au Conseil de la cause d'un certain Antoine du Pal (?) molesté par un régaliste pour sa chanoinie de Rochemaure dépendante d'Avignon mais sise en terre française, la Chaize apprenait au nonce, qu'après avis du procureur du roi, et pour ne pas préjudicier au droit de Régale que le prince pouvait réclamer sur les possessions françaises des évêques établis dans les domaines limitrophes de l'Espagne, de la Savoie et de l'Allemagne, on laisserait au juge de droit commun le soin de décider si ces évêques comme l'archevêque d'Avignon, ne devaient, pas pour clore la Régale, prêter serment de fidélité et le faire enregistrer à la Chambre des Comptes.

Le pape, écrivait le secrétaire d'État à Varese (2), au reçu de la dépêche contenant le récit de l'audience du 20 juin, le pape « ne mesure pas son action sur l'espoir ou la difficulté du succès ». Et en effet quand Innocent XI eut pris des mains de l'ambassadeur

(1) *Ibid.*, Rome, t. CCLVII L'original est à Rome. *Arch. segr. Vat.* Clément XI t. CXV.

(2) *Arch. segr. Vat.* Francia, t. CLVII, p. I, chiffre du 27 juillet 1678.

Digitized by Google

de France, le 19 juillet 1678, la lettre si sèche de Louis XIV, il ne laissa pas que de répéter au duc d'Estrées la parole déjà connue, qui va pendant des années devenir le refrain obsédant de toutes leurs conversations ; le Souverain Pontife affirma la thèse contradictoire de la thèse royale : la Régale est un droit spirituel,intéressant la liberté des Églises de France et de l'Église universelle.Ce jour là Innocent XI ajouta un argument tiré des efforts (au reste vains) qu'il faisait au même moment pour obtenir du régent d'Espagne l'abolition de la *Monarchia Sicula* : le pape qui veut obliger les Espagnols à supprimer une servitude ecclésiastique vieille de cinq siècles, peut-il permettre aux Français d'imposer aux évêchés un joug nouveau (1) ?

C'est avec cette fermeté que les dépêches romaines expédiées à Varese font parler le pape. Les dépêches françaises ne les contredisent pas, mis elles transmettent aussi une indiscrétion de Cybo qui peint, plus exactement que les documents rédigés par Favoriti, les sentiments d'Innocent XI en ces débuts de la querelle de la Régale-Pendant plus d'un an encore le Souverain Pontife tout en repoussant les arguments de Louis XIV, tout en persistant à défendre l'évêque de Pamiers, ne croira pas devoir prendre, contrairement à ce que faisaient craindre les phrases menaçantes du bref du roi, l'attitude de Grégoire VII en face de Henri IV : « Si le roi les voulait de puissance absolue, avait-il confié au secrétaire d'État et parlant de la Régale et des Urbanistes, il n'avait plus rien à dire, mais il ne pouvait donner son consentement » (2).

§ 6. *La présentation d'un second bref au roi.*

La Congrégation de la Régale, sur qui ne pesaient point les multiples sollicitudes, aux exigences presque contradictoires, dont était accablé le Souverain Pontife, n'entendait pas s'en tenir à cette réprobation négative.

Favoriti la convoqua le 23 août chez Ottoboni, (3) Cybo, cette fois encore, s'abstint de venir. Albrizzi, malade d'hypocondrie, se fit excuser. Le secrétaire fit la lecture des lettres du nonce, du

(1) *Arch. segr. Vatic.*, Francia, t. CLVII, p. I. Chiffre 1 du 3 août 1678.

(2) *Paris. Aff. Étrangères*, Rome, t. CCLVII, Le duc d'Estrées au roi, 19 juillet 1078.

(3) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CCCXVIIB.

Digitized by Google

roi et des Cardinaux français. La Congrégation décida qu'il fallait écrire un second bref, car les deux parties de la thèse royale étaient tout ce qu'on peut imaginer de plus aux : aucune couronne n'a en matière spirituelle et dans l'administration des biens ecclésiastiques d'autres droits que les droits accordés par les Églises et le Saint-Siège ; or la Régale universelle est prohibée par le concile de Lyon ; par ailleurs le roi au lieu de suivre, comme il dit, les exemples de ses ancêtres s'écarte d'une coutume quatre fois séculaire. S'il faut écrire un troisième bref, on l'écrira. Ricci proposa de s'adresser aussi aux évêques des provinces libres de la Régale, pour les blâmer de n'avoir pas défendu, comme ils l'avaient fait en d'autres cas, la liberté de leurs églises : leur abstention a causé l'erreur du prince qui a cru son droit bien fondé : ainsi conçu ce blâme ne peut paraître, disait l'auteur de cette proposition, une invitation à la révolte. La Congrégation pourtant jugea prudent d'ajourner tout au moins une démarche que le roi pourrait prendre fort mal.

Une feuille où Favoriti de sa grande écriture a griffonné des notes sur les opinions émises par ses collègues, ouvre quelque jour sur les dispositions déjà un peu divergentes des membres de la Congrégation. J. B. de Luca en particulier estimait qu'il n'y avait plus aucune démarche directe à tenter, il tenait pour une désapprobation muette. Tout au plus pourrait-on profiter du renouvellement annuel de la Bulle *in Caena Domini* pour y parler de la Régale, sans donner occasion cependant à des gens toujours prêts à faire brûler par la main du bourreau les actes qui ne leur plaisent pas, d'instituer quelque procédure injurieuse au St Siège. Slusius s'inquiète surtout de ne pas laisser les domaines des évêchés avignonnais tomber sous la garde royale, seul fondement, dit-il (et ici se révèle l'érudition exacte du prélat belge), de la collation des bénéfices pendant la vacance. Ottoboni songe déjà à faire imprimer un traité contre la Régale.

Favoriti se remit donc à rédiger. Le 19 septembre il put soumettre à la Congrégation son projet de bref. Il lui demanda en même temps s'il était opportun de communiquer aux prélats français sur leur requête le texte exact du premier bref jusqu'alors tenu dans un secret relatif.

Innocent XI avait adjoint à la congrégation le célèbre théologien conventuel Brancati de Lauria. Ame délicieusement candide dont la charmante autobiographie, encore conservée aux Archives généralices des SS. Apôtres, mériterait d'être publiée, érudit ami des beaux livres et des manuscrits précieux dont il

Digitized by Google

aura bientôt la garde à la Bibliothèque du Vatican, Lauria prit la peine de résumer de sa main les chapitres 17 à 27 de la *Concordia* de Pierre de Marca pour pouvoir parler de la Régale en connaissance de cause. Il déclara que si le premier bref avait été excellent et vraiment apostolique, la rédaction du second lui plaisait moins, il était trop fort, il le fallait corriger. Le théologien ne goûtait pas un passage où Favoriti avait invoqué l'autorité de Marca, (Lauria l'avait censuré et fait mettre à l'Index),pour l'avenir il prévoyait la nécessité de nouveaux brefs, de plus en plus nets et forts ; une encyclique aux évêques du monde entier pour prévenir les princes qu'étendre la Régale était une invasion de l'Église et pour avertir les clercs, que pénétrant par cette voie dans l'Église, ils n'avaient en main qu'un titre nul et étaient tenus à restituer les fruits perçus par eux... Malgré la relative dureté de son premier vote, le P. Lauria était dans la Congrégation un élément modérateur. Bienveillant aux hommes, il était la ressource des princes quand, après les différends les plus orageux, ils désiraient se réconcilier avec la Curie ; l'ambassadeur de France le tenait avec raison pour assez incliné à l'égard de notre pays. Par cette nomination, le pape avait certainement voulu marquer des intentions pacifiques.

Le Souverain Pontife, en effet, touchait presque à la réalisation de son rêve de concorde européenne : Louis XIV avait signé la paix avec la Hollande le 11 août, avec les Espagnols le 17 septembre ; toute l'âme du pape était maintenant tendue vers l'espérance de la réconciliation des deux futurs chefs de la croisade si ardemment désirée : le roi très chrétien et son beau-frère l'empereur Léopold. Avec une application méritoire, Innocent XI ajournait autant que sa conscience scrupuleuse le pouvait permettre, toute démarche capable de compromettre auprès du susceptible monarque français le succès de la médiation pontificale et de la prédication de la guerre sainte.C'est pourquoi le premier bref sur la Régale n'eut de la part de Rome qu'une publicité très restreinte, et le second bref au roi, retouché suivant les indications de la Congrégation et portant la date du 21 septembre 1678, resta sur la table du pape jusqu'aux premiers jours de janvier 1679.

Comme s'il sentait son souverain moins ardent que le secrétaire du chiffre à poursuivre l'affaire de Pamiers, Varese mettait toujours quelque mollesse à exécuter les ordres de la Curie. Un reli-

Digitized by Google

gieux de Saint-Victor, (1), le P. Gourdan probablement, écrivait à Caulet au cours de l'été 1678 que, d'après les conversations du prieur de cette abbaye célèbre avec le représentant du pape, on n'augurait pas dans le diplomate des dispositions tout à fait satisfaisantes. A la même date, le juge-mage de Pamiers affirmait au P. Carla (2), prieur claustral du chapitre appaméen, avoir vu une lettre où l'archevêque de Sens racontait à son frère, l'archevêque de Toulouse, que le nonce, au nom du pape, avait déclaré à Louis XIV que Rome abandonnait la cause de Caulet et laissait le roi libre de défendre son droit. Laborde, économe du vieil évêque pyrénéen, de Paris se faisait l'écho du même bruit. Une lettre de lui portait à Pamiers des impressions plus fâcheuses encore : Laborde, lit-on dans une lettre envoyée à Rome (3), est celui qui a vu l'embrassade du nonce avec le P. Confesseur du roi à Fontainebleau dans la cour des Mathurins comme deux intimes camarades qui se séparent pour un voyage.Vous pouvez donc détromper le pape sur l'espérance fondée par lui sur la visite du nonce au roi. En effet le jour même où le P. Confesseur a dit à Laborde devant M.de Châteauneuf : « Que pense faire à Rome Mgr de Pamiers? » L'archevêque de Paris a dit à une autre personne que Monseigneur ne tirerait rien de Rome... Voyez le mal que cause le silence de Sa Sainteté et comment ils prennent courage, voyant que le pape ne dit rien... »

Encore au cours de ce même été le cardidinal de Bonzy mandait au patriarche Altoviti à Rome tenir du représentant pontifical en personne qu'Innocent XI remettait l'affaire entière à la conscience royale et que le roi en était averti. Varese informé du propos de Bonzy se crut obligé de protester comme il avait protesté contre le post-scriptum du P. de la Chaize. A son dire, Bonzy, comme le jésuite, avait affirmé n'avoir rien écrit de semblable. La lettre existait cependant (4).

Le soin qu'apportait Varese à ne pas exaspérer un prince et une cour trop ombrageuse prêtait sans doute à ces interprétations

(1) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CCCXVII, A traduction latine d'une lettre de Caulet en date du 5 septembre 1678.

(2) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CCCXVII,A, Lettre de Caulet du 9 septembre 1678.

(3) *Arch. segr. Vat.*, t. CCCXVII, D. lettre de Pamiers 19. fév. 1678

(4) *Arch. segr. Vat.*, Francia, t. CLVII, p. I. Chiffre du 21 sept-1678. Réponse du Nonce. P. II, 1er chiffre du 14 oct. 1678. Chiffre de la Curie confirmant l'existence de la lettre de Bonzy. P.I. 2e chiffre du 9 novembre 1678.

Digitized by Google

erronnées de ses véritables intentions : d'ailleurs c'était bien de la conscience royale que la Curie attendait et devait attendre toujours la solution équitable de la question de la Régale, mais Rome s'attachait à l'éclairer. Vers la fin d'août 1678, une occasion se présenta de gagner par l'appât de grandes espérances le conseiller auquel le Palais apostolique, à la suite de Pavillon et de Caulet, attribuait le principal rôle dans l'affaire : François de Harlay, archevêque de Paris. Un prémontré, procureur général de son ordre et abbé de Saint-Martin, un peu intrigant, je crois, et assez désireux de se pousser à un siège épiscopal, s'était offert à employer au service du pape la grosse influence qu'il prétendait avoir auprès de l'archevêque : le religieux reçut un chiffre pour correspondre avec Favoriti et partit pour Paris chargé d'une mission délicate que le secrétaire d'État expliqua dans ces termes au nonce (1) :

« L'abbé de Saint-Martin, procureur général à Rome des Pères Prémontrés,devant aller en France, s'est offert, au moment de son départ, à s'employer, si on le jugeait opportun, pour le service des intérêts du siège apostolique. On n'a pas cru devoir refuser cette ouverture, ce père étant fort versé dans les affaires, agréé des ministres du roi, bien informé des choses de Rome et tenu ici pour habile homme, sincère et bien intentionné pour nous. Ses commissions se réduisent à deux points principaux dont l'un est de disposer Monseigneur l'archevêque de Paris à se mettre en bonne correspondance avec Rome en lui faisant espérer de Sa Sainteté *toutes les démonstrations de paternelle dilection aux occasions qui se présenteront.* C'est une pensée personnelle de l'abbé, et il a promis de s'entendre avec vous pour en être aidé... La fin plus importante et directe de cette tentative est de persuader au roi,par le canal de l'archevêque, de révoquer les arrêts qui étendent la Régale. On a remis à l'abbé de Saint-Martin pour l'instruire à fond de la matière, le long mémoire qui fut remis à votre Seigneurie Illustrissime. Vraiment on ne fonde pas grande espérance sur cette mission, mais il ne convenait pas de repousser ces offres. On a recommandé à ce religieux de ne parler de l'affaire ni au roi, ni à personne autre, à moins que Sa Majesté ne prenne d'elle-même l'initiative de l'interroger. »

C'était évidemment le chapeau de cardinal que le prémontré devait — en son nom personnel — faire entrevoir à Harlay comme récompense de son intervention auprès du roi. La mission de l'abbé de Saint-Martin ne pouvait réussir : l'archevêque de

(1) *Arch. segr. Vat.* Francia t. CLVII p. I. 2e chiffre du 31 août 1678. Favoriti avait conservé les papiers relatifs à cette négociation Ils se trouvent aux *Arch. Vat.* Francia, CCCXVIIA.

Digitized by Google

Paris redoutait justement de paraître acheté par Rome, et Louis XIV, blessé par le premier bref pontifical sur la Régale, tenait à faire sentir son mécontentement. Quand la paix fut conclue avec les Espagnols, le 17 septembre, tandis que le pape envoyait aussitôt féliciter l'ambassadeur de France, le roi délibérément négligeait d'envoyer un courrier pour en porter l'heureuse nouvelle au pontife médiateur, ce qu'il aurait fait, écrivait Pomponne au duc d'Estrées, « si Sa Majesté était plus satisfaite de la conduite de Sa Sainteté envers elle. » (1) Le même Pomponne avait reçu l'ordre, qu'il exécutait de mauvais gré, de répondre durement au nonce. Toutes les intercessions de Varese en faveur des exilés d'Alet ou des pauvres de Pamiers étaient repoussées : on lui faisait comprendre qu'il était mal renseigné, car le roi avait donné l'ordre d'employer aux œuvres ordinaires de charité les revenus séquestrés de Caulet... Au mois de novembre enfin la mort imprévue du diplomate pontifical allait donner au roi de France, servi par l'archevêque de Paris, une occasion solennelle de mortifier la cour de Rome. Il la saisit.

J'ai raconté ailleurs l'incident odieux qui troubla les obsèques du nonce Varese. Le pape refusa d'envoyer un successeur ; la nonciature demeura vacante quatre ans. La Congrégation de la Régale n'en continua pas moins son travail.

(*A suivre*)

Toulouse. MARC DUBRUEL.

(1) *Paris Affaires Étrangères*, Rome, t. CCXLVII.

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

Notes sur le IVe évangile

Noús finissions récemment une brève chronique relative au IVe évangile (RHE, 1925, t. XXI, p. 174) en disant : « De l'histoire du problème johannique, nous retenons que pendant tout le XIXe siècle, le débat porta sur la question d'auteur, qu'à la fin cependant le problème de l'historicité devint prédominant, et que pendant le premier quart du XXe siècle, les efforts des critiques se sont surtout portés sur l'étude de la composition littéraire, des sources et du milieu religieux du quatrième évangile. » Nous voudrions, à l'occasion du grand ouvrage que le P. LAGRANGE vient de consacrer à l'*Évangile selon S. Jean* (*Texte grec, traduction française, introduction, commentaire*. Paris, Gabalda, 1925. In-8, CXCIX-550 p. Fr. 60), reprendre successivement ces trois points dans l'ordre suivant : unité littéraire, authenticité, historicité du IVe évangile.

I. UNITÉ LITTÉRAIRE.

Depuis longtemps déjà, on avait découvert, dans le IVe évangile, des inégalités, des incohérences et des obscurités,et bien des tentatives avaient vu le jour d'y distinguer des documents dont la fusion aurait donné naissance au livre que nous possédons aujourd'hui. M. Goguel (*Le quatrième évangile*, 1924. p. 19 et 57) mentionne celles d'Eckermann,1796, de Vogel, 1801, d'Ammon, 1811, de Weisse, 1838, de Schweizer, 1841, de Wendt, 1886, de Delff, 1890, et le P. Lagrange signale l'entrée en scène de Spitta en 1893 et de Bacon en 1894 (*Où en est la dissection littéraire du quatrième évangile? Revue biblique*, 1924, p. 321). Mais ce qui caractérise toutes ces hypothèses, observe Jülicher (*Einleitung*, p. 354), c'est qu'elles ne sont que des essais de conciliation entre les thèses de l'authenticité et de l'inauthenticité et qu'elles sont inspirées par des impressions subjectives. Jusqu'en 1907, l'accord sur l'unité littéraire paraissait à peu près complet, et l'on expliquait les désharmonies du texte par le genre de composition, les négligences ou les retouches de l'auteur, les

Digitized by Google

accidents de copistes. Ainsi faisait encore Loisy dans son commentaire de 1903. « Les années 1907-1908 marqueront, dit Goguel (*o. c.*, p. 55), une date dans l'histoire de la critique johannique. C'est à ce moment là qu'à la suite des travaux de Schwartz et de Wellhausen, le problème de la composition de l'évangile passe au premier plan des préoccupations de la critique. » Il faut surtout rappeler ici les travaux de Spitta, Soltau, Loisy et Faure. Le P. Lagrange partage en deux catégories les principaux essais de dissection du IVe évangile : le système des compléments préféré par Wellhausen, Schwartz et Loisy, et le système des documents, soutenu par Spitta, Soltau et Faure. « Avec le système des compléments, l'unité est moins menacée, elle est,en tout cas, plus dominante, car elle se trouve au début et dirige pour ainsi dire l'évolution de tout le reste. Le document fondamental recevra des additions, mais dans le même esprit, et, autant que possible en imitant sa manière de dire. » Dans l'hypothèse des documents, « l'unité apparente sera beaucoup plus factice : chacun des auteurs, même appartenant à une seule école, avait ses goûts et ses tendances. Le Rédacteur, puisqu'il tenait à leur texte, devait respecter leur physionomie, et borner son rôle à des sutures ou à des titres qui établissent tant bien que mal l'unité. » (Lagrange, *o. c.*, RB. 1924, p. 323-324.) Cependant, en fait, la transition est facile d'une théorie à l'autre et les critiques passent souvent sans avertir des compléments aux documents.

Wellhausen (*Erweiterungen und Aenderungen im vierten Evangelium*, Berlin. 1907. *Das Evangelium Johannis*, Berlin, 1908) ne veut pas appliquer au IVe évangile le système des sources, mais il croit y distinguer, sans d'ailleurs pouvoir rigoureusement le délimiter, un écrit fondamental (A) et des additions successives (B). La *Grundschrift*, constituant comme l'ossature du récit, est une œuvre littéraire véritable et puissante qui connaît et utilise très librement le récit de Marc. Les additions, dans lesquelles rentrent surtout les discours, ont enrichi la narration primitive d'emprunts synoptiques, ont transporté en Judée le théâtre principal de l'activité de Jésus et introduit tout un système chronologique nouveau. Wellhausen se base sur un certain nombre d'observations, dont la plupart ont été faites depuis longtemps, relatives aux incohérences du IVe évangile : relation étroite entre xiv, 31 et xviii, 1 ; vii, 3-4 qui suppose que Jésus n'a pas encore quitté la Galilée et nie par conséquent les voyages à Jérusalem antérieurement rapportés ; doublet dans vii, 25-30 et vii, 40-44 ; dans xix, 1-15 ; contradiction entre xi, 28 et xi, 30 ; entre xx, 2 et xx,11, etc. Qui ne voit que la moindre attention suffit pour résoudre ces fameuses difficultés sans briser le cadre de l'unité du livre?

Digitized by Google

Schwartz (*Aporien im vierten Evangelium. Nachr. d. Kön. Ges. d. Wiss. z. Göttingen, Phil. hist. Klasse,* 1907 et 1908) reconnaît aussi un écrit fondamental, sorte de poème se comportant très librement vis-à-vis de la tradition antérieure, et deux remaniements postérieurs visant à enlever à l'évangile primitif son originalité, à le rapprocher des synoptiques et à le rendre ainsi utilisable pour l'Église.

C'est à des vues semblables que Loisy s'est rallié dans la seconde édition de son commentaire (1921), mais tandis que pour Wellhausen A est un récit suivi et fortement charpenté, pour Loisy, c'est plutôt un recueil de méditations sur le thème du Christ, de sa manifestation, de son enseignement. Le travail rédactionnel a eu pour but de le ramener dans les idées communes, voisines des synoptiques, de lui donner un cadre chronologique de trois ans et demi, rempli tant bien que mal par des transpositions et des additions, et aussi de l'attribuer par une fiction littéraire, qui dans le cas est une véritable fraude, à Jean, le disciple bien-aimé.

Spitta (*Das Johannesevangelium als Quelle der Geschichte Jesu,* Goettingue, 1910) partage aussi le IVe évangile en A et B,mais ces deux couches doivent plutôt être envisagées comme des documents différents. A est un récit très ancien, très cohérent, bref, mais suffisamment complet de la vie de Jésus, d'une grande valeur historique et probablement l'œuvre de Jean, fils de Zébédée. B provient du rédacteur qui a retravaillé la *Grundschrift,* en y ajoutant le chapitre XXI, en y insérant ses réflexions personnelles, en l'allongeant considérablement au moyen d'emprunts faits à la littérature évangélique antérieure, si bien que ces additions font vraiment figure de source distincte et non de simple complément. Spitta croit pouvoir établir une ligne de démarcation très précise entre l'écrit fondamental comprenant la petite moitié de l'évangile et les éléments secondaires. Il s'appuie à cet effet sur les contradictions qu'il découvre dans le texte de Jean, entre autres dans les jugements portés sur Jean-Baptiste, d'une part I, 6, 33 ; III, 11, 29 ; V, 35 et d'autre part, III, 31.

Soltau a résumé en 1916 les conclusions de toute une série de publications consacrées au problème de la composition du IVe évangile (*Der vierte Evangelium in seiner Entstehungsgeschichte dargelegt, Sitzungsber. der Heidelb. Ak. d. Wiss.* 1916). Voici ces conclusions d'après Goguel (*o. c.,* p. 68-69) : «Les éléments constitutifs de l'évangile se ramènent pour lui à trois groupes. La première source, désignée par la lettre L est appelée par Soltau Légendes johanniques ; ces morceaux ont été rédigés vers 80, d'après les récits de l'apôtre

Digitized by Google

Jean. La seconde source (S) est formée d'emprunts faits aux Synoptiques. La troisième (R) est un recueil de discours formé progressivement et qui a eu longtemps une existence indépendante. Les deux premières sources ont été combinées dans une *Grundschrift* que, vers 130, l'évangéliste a développée pour en faire un évangile complet en y ajoutant d'autres morceaux, les uns extraits des synoptiques, les autres appartenant à un stade de l'évolution plus avancé. En même temps, l'évangéliste a introduit dans son œuvre quelques éléments empruntés aux Logia mais c'est seulement une dizaine d'années plus tard que l'ensemble des discours est entré dans la composition de l'évangile. » Attribué à l'apôtre Jean à partir de 130, à cause des récits de la source L, le IVe évangile aurait d'ailleurs encore subi après 150 des additions, des interpolations et des gloses.

Enfin, Faure croit avoir trouvé un critère plus positif et plus palpable pour distinguer deux sources principales correspondant précisément aux deux parties qui, de l'aveu de tous, divisent le IVe évangile : I-XII et XIII-XX (*Die alttestamentlichen Zitate im 4. Evangelium und die Quellenscheidungshypothese, Zeitschrift f. d. neut. Wiss.* 1922) : c'est la façon différente dont sont introduits dans les deux parties les textes de l'Ancien Testament ; c'est la présence du mot σημεῖον qui revient 17 fois dans la première partie et n'apparaît plus dans la seconde, au moins si l'on transporte avec Faure XX, 30-31 après XII, 37. Même constatation pour ὄχλος, λεγειν πρός, χριστός. Ces deux termes ne reviennent que deux fois dans la seconde partie et Faure admet d'ailleurs que les deux grandes sources ont été retouchées.

Quel accueil a-t-on fait à ces différentes tentatives de dissection du IVeévangile? On peut dire que les critiques les plus sérieux et les plus marquants, ou bien les rejettent, ou bien se montrent à leur égard très sceptiques et très défiants, ou bien les réduisent à des proportions qui ne sont plus incompatibles avec l'unité littéraire véritable du IVe évangile. Jülicher, von Soden, Zahn, Gregory, B. Weiss, Clemen, Harnack, Arnold Meyer, Heitmüller, Bauer se refusent à entrer dans cette voie. Bousset estime qu'il convient de ne pas se faire d'illusions sur les chances que l'on a de reconstituer une *Grundschrift* et de définir l'apport des divers collaborateurs possibles. J. Weiss (*Das Urchristentum*, Goettingue, 1917, p. 612) attribue à l'éditeur de l'évangile un assez grand nombre de changements de détail, peut-être même des additions importantes, mais sans briser l'unité des chapitres I à XX. Déjà en 1908 (*Die Aufgaben der neutestamentlichen Wissenschaft der Gegenwart*, Goettingue), il

Digitized by Google

déclarait avoir distingué depuis longtemps entre un écrit fondamental et des remaniements. A la couche secondaire appartiendrait, en dehors du chapitre XXI, tout ce qui concerne le disciple bien-aimé. Cette dernière position est aussi sensiblement celle de Goguel. « Il n'est pas légitime d'affirmer, dit-il (*o. c.*, p. 80), ainsi que l'ont fait Wellhausen et Schwartz d'un côté, Spitta de l'autre, qu'il faut dégager une *Grundschrift* originale et parfaitement cohérente ; peu importe qu'avec les premiers on y voie une œuvre d'imagination ou qu'avec le second on y trouve une relation historique. » Mais lui aussi parle d'auteur, de rédacteur et d'éditeur et élimine de l'œuvre primitive qui aurait compris en bloc les vingt premiers chapitres, non seulement les gloses textuelles (descente de l'ange dans la piscine, femme adultère), mais encore les additions rédactionnelles (I, 15 ; V, 28-29) et tous les passages qui parlent du disciple bien-aimé (XIII, 21-30 ; XIX, 26-27 ; 34-35 ; XXI). Celui-ci dont la personnalité insaisissable et fuyante paraît bien avoir été imaginée pour les besoins de la cause, n'aurait qu'une affinité purement extérieure avec le disciple anonyme, personnage historique concret dont le nom n'est pas donné. M. Goguel conclut aussi que le cadre chronologique du IVe évangile est artificiel et vide, que la mention des fêtes a quelque chose de mécanique et de stéréotypé et qu'elle vient du rédacteur.

Le P. Lagrange, dans l'article cité de la *Revue biblique* (1924, p. 321-342) a discuté minutieusement les principales objections des adversaires de l'unité littéraire de l'évangile johannique, en se plaçant sur leur terrain et en argumentant *ad hominem*. Il en a fait ressortir le peu de fondement et a montré comment une solution sauvegardant l'unité d'auteur était plus simple, plus rationnelle et plus obvie. Dans sa recension de l'ouvrage de Goguel (*RB*, 1924, p. 605-611), il établit en outre qu'il n'y a aucune raison, en dehors de la nécessité de défendre une thèse *a priori*, d'éliminer les passages concernant le disciple bien-aimé, et qu'onne peut le faire qu'au prix d'une contradiction (p. 610). Il y revient dans l'introduction au commentaire (p. XVI-XX) en examinant le témoignage de l'évangile relatif à son auteur : « On préfère, d'un accord unanime parmi les plus radicaux, supposer que les passages relatifs au disciple bien-aimé ont été ajoutés par ceux qui voulaient donner du crédit à l'évangile. Il y a bien une fraude, mais on ne l'impute plus à un génie religieux de première grandeur. Nous répondrons que cette négation ne s'appuie sur rien, si ce n'est qu'on la croit nécessaire à une négation plus générale, et nous attendons des preuves. » (p. XVII). Quant à l'unité littéraire, il ne la démontre plus dans son introduction d'une façon

Digitized by Google

polémique et par des arguments *ad hominem*, mais d'une manière positive et directe en reconnaissant dans le IVe évangile la parfaite unité du style et de la langue qui ne permet d'admettre ni plusieurs sources ni une série de compléments. Voici ses conclusions : « L'ouvrage est écrit d'un seul jet, sans aucun élément étranger, sauf ce qui sera dit de la péricope de la femme adultère (VII, 53-VIII, 11) et de l'ange de la piscine (V, 4), où la tradition manuscrite ne rend pas le même témoignage à l'unité.

Ce n'est pas que la disposition de certains faits ne crée de graves difficultés. Ainsi VII, 21 a paru trop éloigné pour le temps du miracle de la piscine (V, 1 ss.) ; XIV, 31 semblerait devoir être suivi de XVIII, 1 ; l'interrogatoire chez Anne n'a-t-il pas eu lieu en réalité chez Caïphe, ce qui serait clair si l'on plaçait XVIII, 24 après XVIII, 14 ? La place de la conclusion XX, 30-31 a donné à penser bien à tort, que le chapitre XXI était d'une autre main.

Il semble même qu'il faille admettre une interversion très considérable, celle qui consisterait à placer le chapitre VI avant le chapitre V. Cette idée m'a été suggérée par le R. P. Olivieri, de l'ordre de Saint Benoît. Il est évident que le chapitre VI suit beaucoup plus simplement le chap. IV que le chap. V, car à la fin de IV on est en Galilée. De même le chapitre VII se soude très bien au chap. V, et l'on comprend ainsi les allusions qu'il contient au miracle de la piscine, qui serait assez rapproché. Enfin, d'après Mt. et Mc., la multiplication des pains a lieu aussitôt après la mort du Baptiste, que Jean suppose déjà mort au chap. V, 35, à ce qu'il semble, depuis un certain temps. La conjecture du R. P. Olivieri est donc des plus heureuses ; je n'ai pas osé cependant introduire dans le texte une nouvelle disposition.

Il doit y avoir eu, en effet, dans Jo., comme dans les autres écrivains, des accidents de copistes, des manipulations de reviseurs, des retouches de l'auteur ou même des négligences dans la composition. Ces faits seront discutés dans le commentaire.

Mais si, depuis le XXe siècle, il est éclos de nombreux systèmes pour expliquer comment le quatrième évangile est un ouvrage composite, l'accueil fait à chacun d'eux n'a pas répondu à l'assurance avec laquelle ils ont été proposés. On n'a même pas essayé de poser des critères qui permissent la discussion. Il nous a donc paru superflu de rien ajouter à ce que nous avons déjà dit (*RB.* 1924, p. 321-342) de ces conjectures en l'air. » (p. CXX)

Digitized by Google

II. Authenticité.

Le problème de l'unité littéraire du IVe évangile n'est pas sans relation avec celui de son authenticité, et il est incontestable que si l'on n'avait pas d'abord méconnu l'acte de naissance de l'évangile spirituel, on n'aurait pas déployé tant de zèle dans la suite pour en découvrir les auteurs. Sans doute, rien ne s'oppose à ce que l'apôtre Jean lui-même ait complété un ouvrage antérieur ou se soit servi, en les combinant, de plusieurs sources écrites, mais, abstraction faite de l'identité d'esprit, de langue et de style qui se maintient dans le livre tout entier, il est *a priori* beaucoup plus vraisemblable que le disciple immédiat et le témoin du Christ, voulant composer un évangile, aura fait appel en tout premier lieu à ses souvenirs personnels... Aussi, en fait, la négation de l'authenticité a-t-elle précédé de longtemps celle de l'unité.

Cependant, durant des siècles, ceux qu'on a appelés les Aloges ont été les seuls à nier que l'auteur du quatrième évangile fut un apôtre, Jean, fils de Zébédée. Jusqu'en 1820, l'opinion générale est favorable aux données de la tradition. Les doutes ne trouvent que peu d'écho. Ils font l'objet de vigoureuses réfutations et la thèse traditionnelle ne semble pas sensiblement ébranlée par eux. L'ouvrage de Bretschneider, paru en 1820 : *Probabilia de evangelii et epistolarum Johannis apostoli indole et origine,* exposa le premier avec beaucoup de pénétration les principaux arguments contre l'authenticité johannique : ils sont tirés des différences que présente le IVe évangile avec les trois premiers tant pour le portrait qu'il trace du Christ que pour les discours qu'il met dans sa bouche. Les synoptiques jouissant alors d'une autorité incontestable, on en concluait que le IVe évangile ne pouvait être l'œuvre d'un apôtre du Christ, mais exprimait le point de vue d'un chrétien de culture grecque du second siècle. Bien que Bretschneider se fût déclaré convaincu par les réponses qu'on fit à son livre, celui-ci n'en demeura pas moins l'arsenal où puisèrent dans la suite tous ceux qui écrivirent contre l'authenticité de l'évangile de Jean. Au début du xxe siècle, le *consensus* des critiques libéraux et indépendants était acquis, d'après Goguel (*o.c.*, p. 50), en ce qui concerne l'authenticité, aux points suivants : la tradition extérieure sur l'évangile est sans valeur. Elle est le résultat d'un travail fait a posteriori pour justifier l'autorité du livre. L'évangile n'émane ni directement, ni indirectement d'un témoin oculaire. Il ne provient donc pas de l'apôtre Jean.

Digitized by Google

Le problème de l'origine johannique du IVe évangile n'est peut-être plus aujourd'hui au premier plan des préoccupations des critiques non catholiques, encore qu'un nombre respectable d'entre eux continuent à la défendre et que d'autre part se dessine un mouvement nettement favorable à son historicité et spécialement à son origine palestinienne. Il n'en reste pas moins un problème posé et d'une très grande importance, et le P. Lagrange a bien fait de le soumettre à un nouvel et sérieux examen. Il considère comme solidement assises les thèses traditionnelles de la Commission biblique (20 mai 1907) quant à l'origine apostolique du quatrième évangile et quant au caractère historique des faits et des discours attribués à Jésus (p. II), et ne cache pas son dessein d'écrire pour les défendre. Il en a acquis une conviction raisonnée, sinon il écrirait sur d'autres matières, ou n'écrirait pas du tout. A ceux qui lui reprocheraient d'être un apologiste lié à une thèse qu'il ne peut que défendre, le P. Lagrange répond qu'on pourrait également bien appeler de ce nom tous ceux qui soutiennent des thèses fortement documentées contre les assauts de la fantaisie individuelle, que l'apologie n'exclut pas la défense de la vérité, que ceux qui sont résolus à maintenir d'antiques traditions historiques contre les chicanes ingénieuses de la critique moderne, ne sont point dans une position fâcheuse au moment où tant de documents anciens, récemment découverts, rendent justice à ces traditions trop légèrement traitées (p. VI-VII).

Voici donc comment il procède pour établir l'authenticité du IVe évangile. Les pages CXCVI-CXCVIII de l'introduction résument très clairement les principaux résultats de l'argumentation, à l'encontre du consensus de la critique libérale moderne,formulé dans les propositions de M. Goguel qu'on a lues plus haut :

« Le témoignage de la tradition et celui du livre sont en parfait accord. Rien d'étonnant, dira-t-on, si la tradition a accepté l'affirmation du livre. Mais c'est là précisément le point capital. Le livre prétendait être d'un témoin oculaire, apportant à la tradition synoptique déjà reçue des faits nouveaux, un ordre nouveau, et sûrement aussi des aspects nouveaux pour la doctrine. Toutes les églises l'ont reçu néanmoins, sans qu'aucune contradiction se soit élevée avant celle des « aloges », née d'une double difficulté toute de circonstance, l'abus que faisaient du quatrième évangile les Montanistes et les quartodécimans.

L'évangile accepté, la tradition a pu en déduire le nom de Jean, fils de Zébédée. Mais comme cette déduction supposait quelque pénétration, il est tout à fait probable qu'une investigation purement exégétique se serait en partie égarée sur d'autres noms apos-

Digitized by Google

toliques. Ce fait ne s'étant pas produit, c'est donc que la tradition a complété l'évangile quant au nom de l'apôtre, par suite d'un renseignement transmis de vive voix.

Après cela on notera encore dans l'évangile (XXI, 24) que la véracité de l'auteur bien connu est garantie par d'autres, où la tradition a vu, outre André, d'autres disciples et des évêques (*Muratori*), qui devaient appartenir à l'Asie, d'après Papias, et à Éphèse, d'après Irénée, Apollonios, Clément d'Alexandrie et ceux qui ont suivi, sans parler des *Acta Johannis*.

L'évangile suppose la connaissance des synoptiques. La tradition (*Irénée, Muratori, Clément d'Alexandrie*) le regarde comme écrit le dernier des évangiles.

L'évangile suggère que son auteur a vécu fort âgé (XXI, 20 ss.), et donne à entendre ainsi qu'il a écrit l'évangile assez tard, la tradition (*Irénée,* probablement d'après Papias), le fait vivre en Asie jusqu'au règne de Trajan.Ce n'est point une conjecture exégétique, puisque Polycarpe a connu l'Apôtre, comme en témoigne Irénée.

L'évangile est hautement spirituel, et la tradition (*Muratori, Clément d'Al.*) croyait qu'il avait été dès le début donné pour tel.

... Donc la tradition, soit comme interprète de l'évangile, soit comme organe indépendant, est très nette sur l'auteur apostolique du quatrième évangile ; elle n'y a jamais vu que Jean, fils de Zébédée. On ne songerait pas à l'attaquer sans des raisons de critique interne.

Il faut reconnaître d'ailleurs que la tradition ne dit rien de précis sur la date de l'évangile, et qu'on ne peut rien déduire de l'examen du texte... A ne consulter que l'évangile, nous ne voyons aucune raison d'en fixer la composition plus bas que les environs de l'an 80. »

Dans sa recension de l'ouvrage de Goguel (*RB.* 1924, p. 607), le P. Lagrange concédait aussi « que nous ne sommes pas documentés comme il faudrait sur les circonstances où s'est produit l'évangile. » La même observation était faite dès 1907 par Mgr Ladeuze, dans un article sur l'origine du quatrième évangile écrit à propos du livre de M. Lepin (*RB.* 1907, p 559-585) : « Plus l'affirmation de l'origine johannique apparaît, à la fin du IIe siècle, sèche et peu circonstanciée, plus, en un sens, elle a de la chance de ne pas provenir d'une invention postérieure de la légende... Mais la pauvreté de ces déclarations dans la bouche des disciples de saint Jean, malgré toute l'autorité qu'il faut leur reconnaître, ne pose-t-elle pas un problème psychologique que M. Lepin n'a pas aperçu? » (p. 570-571). Il faisait d'ailleurs d'autres constatations intéressantes : le johannisme de S. Ignace s'étend au delà du IVe évangile,celui de la Didachè

Digitized by Google

en paraît indépendant. « Il faudrait donc admettre, semble-t-il, qu'en Syrie, à la fin du premier siècle déjà, il existait un enseignement chrétien fort semblable à celui du quatrième évangile et dans lequel Ignace fut élevé, avant même d'avoir pu lire cet évangile..: Si l'on se rappelle que les synoptiques eux-mêmes, composés vers 70, renferment quelques *Logia* de couleur johannique, on pourrait être amené à penser que ces Logia ne sont pas aussi isolés dans la tradition évangélique que dans la tradition synoptique et que plus d'une sentence johannique pourrait se rattacher à l'enseignement historique du Sauveur par une chaîne plus solide qu'on ne pense souvent » (p. 561). Les disciples de l'apôtre qui reçoivent tous le quatrième évangile comme son évangile s'en servent à peine : c'est le cas pour saint Polycarpe, pour le presbytre du livre IV de saint Irénée, pour les textes de Papias ; c'est encore le cas pour saint Justin. « Ne dirait-on pas qu'à Éphèse, vers 130-150, une sorte de discrédit s'attachait, aux yeux des presbytres asiates, à cet évangile que d'autre part ils devaient déclarer l'Évangile de l'apôtre Jean? Et ne serait-ce pas l'explication de leur silence constaté plus haut sur les circonstances de la composition du livre? » (p. 575) D'autre part, de tous ceux de ses disciples que nous connaissons, pas un ne reproduit la forme de christianisme propre à notre document, leurs idées religieuses semblent relever non de la doctrine de l'évangile johannique, mais de l'esprit primitif des synoptiques, comme si la prédication authentique de leur maître avait été conforme à ce christianisme initial. Celui-ci n'est-il pas resté jusqu'au bout l'apôtre judéo-chrétien dont parle l'épître aux Galates et que semble révéler encore l'Apocalypse? Si, à côté du mystère qui entoure la tradition, on tient compte de l'évolution doctrinale que représente le IVe évangile comparé aux synoptiques, et de certaines indications du texte (XIX, 35 ; XXI, 24), où une autre personne que le témoin semble affirmer la vérité de ce que dit celui-ci, n'y a-t-il pas lieu de se demander si l'apôtre Jean a pu écrire lui-même, de sa main, le quatrième évangile dans l'état que nous connaissons, où le Juif est présenté comme l'ennemi-né du Christ et du christianisme, où il ne reste plus un mot des privilèges de l'ancien peuple, où il n'est plus même fait la moindre attention aux relations du christianisme avec le judaïsme, etc. Comme néanmoins la tradition ancienne et le témoignage même du livre forcent à le mettre en relation étroite avec Jean, il faut probablement corriger l'une des données par l'autre en recourant avec certains auteurs anglais contemporains à l'hypothèse de l'origine johannique médiate, et supposer que l'évangile a été couvert effectivement par l'approbation personnelle

Digitized by Google

de l'apôtre, mais qu'il a été rédigé sur son ordre, par un simple disciple, sans doute à l'intention d'un groupe particulier que ne satisfaisait pas sa prédication ordinaire (p. 575-584).

Dans sa réponse (*A propos de l'origine du quatrième évangile, RB.* 1908, p. 84-102), M. Lepin examine d'abord la suggestion proposée par Mgr Ladeuze touchant la composition de l'évangile johannique. Elle est totalement ignorée de la tradition la plus ancienne où l'on ne trouve aucune attestation du fait que saint Jean se soit borné à approuver et publier comme sien un ouvrage rédigé en fait par un de ses disciples. Considérée en elle-même, en face des témoignages traditionnels, y comrpris les faits anormaux signalés, elle paraît impliquer un ensemble de suppositions assez invraisemblables et, par certains côtés, un peu contradictoires. Elle paraît bien difficile à soutenir en face du témoignage intrinsèque du document (p. 85-97). Quant aux phénomènes signalés comme faisant difficulté à une composition immédiate du quatrième évangile par l'apôtre, M. Lepin ne croit pas qu'on puisse leur donner une solution directe et péremptoire, absolument complète et éclaircissant tous les points obscurs. Mais ce sont là problèmes de détail, qui ne tirent pas à conséquence, dont il ne faut pas s'exagérer les proportions, en face de l'attestation si formelle de la tradition et du livre lui-même. Voici cependant ce qu'on peut, selon lui, dire à leur sujet de plus raisonnable : Il est exagéré de prétendre que l'Évangile soit d'un esprit si absolument nouveau qu'il n'ait pu être composé par l'apôtre Jean, tel que le connaît l'histoire. Et d'autre part, on conçoit aisément que l'apôtre, judéo-chrétien en 44, ait pu, près d'un demi-siècle après, dans un milieu tout nouveau, à la suite des tragiques leçons et des transformations inouïes apportées par la ruine de Jérusalem, écrire d'un point de vue chrétien et avec un ton de reproche aux Juifs, analogue à ce qui se trouve dans les discours du Christ synoptique lui-même, l'Évangile à la fois profondément juif et essentiellement chrétien que nous connaissons. — Mais l'Apôtre n'a-t-il pas écrit, vers la même époque, l'ouvrage si différent qu'est l'Apocalypse, où les comparaisons et les images sont prises des choses juives, où l'auteur parle de Jérusalem, de Sion, des douze tribus d'Israël,en contraste avec Babylone, les Nations ou les Gentils, comme s'il partageait encore l'ancien particularisme juif et la vieille haine du païen ? — En réalité, cette œuvre ne laisse pas d'être imprégnée d'idées universalistes ; son particularisme judéo-chrétien n'est qu'à la surface et dans la forme du langage ; l'auteur adopte le genre des apocalypses antérieures sans en prendre l'esprit. Si l'on tient compte qu'en outre l'Apocalypse présente en maints

Digitized by Google

endroits un mysticisme analogue à celui du quatrième évangile, on peut dire qu'elle n'est pas plus invraisemblable sous la plume de notre évangéliste que de la part de l'apôtre judéo-chrétien des premiers jours (p. 98-100). En tout cas, les différences entre le IVe évangile et l'Apocalypse, déjà bien notées par Denys d'Alexandrie, n'ont jamais été pour la tradition une raison de rejeter l'authenticité du premier. Elles sont examinées avec soin, au point de vue de l'origine johannique du second ouvrage, par le P. Allo, dans son commentaire sur l'Apocalypse (1921).

De l'attitude des disciples de saint Jean à l'égard de son écrit, M. Lepin proposait l'explication suivante : En Asie Mineure, comme dans les autres provinces, les évangiles synoptiques ont présidé à la formation première de l'esprit chrétien et constitué le fond de la catéchèse ordinaire des églises, suivant la tradition établie par les premiers apôtres de la région. Il est certain que notre évangéliste, s'il ne se réfère pas expressément à ses devanciers, les suppose néanmoins familiers à ses lecteurs. Or, le quatrième évangile n'a pas dû supplanter les trois premiers : il s'y est juxtaposé, superposé en quelque sorte, les complétant et interprétant, sans les contredire ni les discréditer. Et n'est-il pas vraisemblable que les évangiles les plus anciens, consacrés par la tradition première et l'usage constant des églises, ont dû continuer de jouer le rôle principal dans la formation chrétienne des fidèles? S'il en a été ainsi, on comprend que des Asiates, auditeurs de saint Jean, puissent, par leur formation, rappeler les évangiles synoptiques autant et plus que l'évangile johannique (p. 100).

Cette explication paraît suffire également au R. P. Lagrange qui écrit en note, p. xxv : « Mgr Ladeuze (*RB.* 1907, p. 574 s.) n'a guère exagéré le fait que « les disciples de l'Apôtre, qui reçoivent tous le quatrième évangile, s'en servent à peine » (avant Irénée). Ce fait, en particulier le défaut d'allusion dans Polycarpe, serait inexplicable si l'évangile était sorti d'un milieu saturé de certaines doctrines ; on comprend beaucoup mieux que l'influence personnelle de Jean par son évangile ne s'est établie que peu à peu dans un milieu où les évangiles synoptiques faisaient loi. Polycarpe emploie huit passages de Mt., etc. Nous verrons les anciens de Papias fort occupés de Jo., mais comme des disciples. »

Digitized by Google

III. Historicité.

De même que le problème de la composition littéraire du IVe évangile est en partie connexe à celui de son authenticité, ainsi la question de son caractère historique, distincte en soi de celle de l'origine johannique, n'en est pas complètement indépendante en fait. Si le quatrième évangile est l'œuvre de Jean l'apôtre, on sera tout disposé à lui reconnaître une grande valeur historique ; cette disposition sera beaucoup moins marquée, s'il émane d'une école ou d'un chrétien de l'âge postapostolique. Et réciproquement, si le IVe évangile est un document historique, on ne fera guère de difficulté pour en admettre l'origine apostolique ; il en ira tout autrement si l'on y voit une œuvre purement théologique et mystique. Sans doute, un autre que le fils de Zébédée aurait pu écrire un évangile, mais le livre lui-même et la tradition témoignent en faveur de Jean, et il n'y pas lieu de récuser ce témoignage si nous sommes en présence d'une biographie véritable quoique fragmentaire. Sans doute encore, l'apôtre Jean aurait pu composer un livre de doctrine ou un recueil de méditations sur le Christ et le christianisme, mais l'auteur prétend faire œuvre d'évangéliste, et s'il nous trompe sur ce point, n'est-ce pas aussi par fiction ou par fraude qu'il se donne pour un disciple immédiat et un témoin du Seigneur? Les deux questions sont donc connexes. Cependant, entre ces positions extrêmes : authenticité stricte, historicité complète ; fiction littéraire, absence de valeur historique, on pourrait supposer toute une gamme de systèmes plus nuancés et reconnaître, par exemple, au quatrième évangile une valeur historique relative qui ne répugnerait ni à la non-authenticité, ni à l'authenticité médiate, ni même à l'origine apostolique immédiate de l'œuvre johannique.

Nous constatons qu'au cours du XIXe siècle, les attaques contre l'historicité du IVe évangile furent menées conjointement à celles contre l'authenticité, et les ont même généralement provoquées. « En résumé, dit Jacquier (*Histoire des livres du N. T.*, t. IV, p. 50-51, Paris, 1908), ces diverses opinions sur l'origine et la nature du IVe évangile peuvent être classées sous trois chefs : 1° Admission complète de l'authenticité johannique du IVe évangile et valeur historique des faits et des discours... 2° Rejet total de l'origine johannique et de la valeur historique de l'œuvre... 3° Admission partielle de l'authenticité et de la valeur historique : l'écrit proviendrait dans son fond de l'Apôtre, mais aurait été rédigé par un disciple. L'écrit se rattacherait à une tradition venant de l'apôtre Jean

Digitized by Google

et représentée par l'église d'Éphèse ; l'écrit serait composé de sources diverses de valeur inégale. Il y aurait lieu d'y reconnaître des allégories, des symboles, sur l'étendue desquels on ne s'accorde pas. Les discours ne représentent les paroles authentiques du Seigneur que dans leur fond ; il faut admettre le travail de la conscience chrétienne et de l'évangéliste sur ces enseignements. D'après quelques-uns ces discours sont l'œuvre propre de l'évangéliste sans aucune attache aux enseignements du Seigneur. »

La note caractéristique des systèmes groupés sous le 2e exprime, d'après Goguel, le consensus des critiques libéraux et indépendants au début du xxe siècle. Nous avons déjà dit qu'ils rejetaient l'authenticité. Quant à l'historicité, leur accord se réalise assez bien sur les points suivants : « Les préoccupations de l'évangéliste et son inspiration ne sont pas d'ordre historique et biographique, mais d'ordre apologétique, didactique et théologique. L'auteur a utilisé la tradition synoptique en en usant très librement à son égard et en l'adaptant à ses besoins. Les déviations que son récit présente par rapport à cette tradition sont le résultat de cette adaptation et ne résultent pas de l'emploi d'une ou de plusieurs sources particulières. Les discours johanniques expriment la pensée de l'évangéliste. Le quatrième évangile n'est donc pas pour la vie deJésus une source qui puisse être utilisée conjointement avec les synoptiques, encore moins une source qui doive leur être préférée » (Goguel, *o. c.*, p. 50).

S'il fallait résumer la tendance qui se fait jour actuellement, en dehors des milieux catholiques ou protestants conservateurs, au sujet de la solution à donner aux problèmes de l'authenticité et de l'historicité du IVe évangile, on pourrait dire que les critiques libéraux se montrent encore hostiles à son origine apostolique, mais paraissent plus disposés à en placer la composition en Palestine, et qu'ils semblent aussi revenus à une appréciation plus mesurée et plus équitable de sa valeur historique. Voici comment M. Goguel, toujours bien averti des fluctuations de l'opinion, exprime son propre avis touchant ce dernier point (*o. c.*, p. 552-556) : « Pris dans son ensemble, le quatrième évangile ne peut être regardé comme un tableau fidèle de l'activité et de l'enseignement de Jésus. C'est une œuvre apologétique et polémique inspirée par un point de vue théologique très différent de celui de Jésus et même de celui du christianisme primitif. Les discours du Christ johannique ne sont que l'exposé de la pensée de l'évangéliste. Ni au point de vue de la chronologie, ni à celui de la géographie, le tableau tracé par Jean ne peut être regardé comme cohérent et comme correspondant à la réalité des faits. Mais ce serait aller trop vite que de passer, pour ces

Digitized by Google

motifs, condamnation sur l'évangile. ous avons essayé de montrer que Jean a disposé, pour composer son livre, de traditions en partie indépendantes des synoptiques et qui, dans une large mesure sont de valeur excellente. La critique ne doit pas se borner à mettre en lumière les invraisemblances, les incohérences et les anachronismes du récit johannique, elle doit s'efforcer de dégager, pour les utiliser, les matériaux excellents dont il peut s'être servi...

A mesure que le bloc homogène que constituait autrefois le témoignage des évangiles synoptiques s'est effrité sous l'action de la critique, si bien qu'on n'y peut plus reconnaître que des matériaux de grande valeur sans doute, mais dont aucun ne peut être admis sans examen, l'abîme qui paraissait séparer le quatrième évangile des trois premiers s'est, en partie, comblé. La tradition synoptique ne peut plus, à l'heure actuelle, être considérée comme un critère infaillible qui permette de juger et de condamner la tradition johannique. L'heure est venue où justice doit être rendue aux matériaux que contient le quatrième évangile. De la judicieuse utilisation qu'il s'agit maintenant d'en faire, on peut, croyons-nous, attendre légitimement un progrès de notre connaissance de l'histoire évangélique. »

Quelles sont donc les raisons que l'on croit avoir de révoquer en doute l'historicité totale ou partielle du quatrième évangile? Nous essayerons de les ramasser en quelques lignes et nous leur opposerons, pour finir, les réponses du P. Lagrange.

Dans la question de l'historicité de S. Jean, nous devons tenir compte, en dehors de l'examen du livre et de sa structure, de la vraisemblance des indications données et des faits racontés et dont certains sont controlables par ailleurs, et de la comparaison avec un autre type de narration évangélique, le type synoptique. La comparaison avec l'Apocalypse, si elle a sa raison d'être dans la question d'authenticité, n'apporte guère de lumière dans le problème de l'historicité, les deux ouvrages appartenant à des genres littéraires très différents.

Le IVe évangile, dit-on, n'est pas un livre d'histoire, encore moins une biographie. On écrit l'histoire dans le but de rapporter les événements aussi exactement que possible, dans leur ordre, dans leur enchaînement réel et dans leur importance relative. Rien de semblable dans le IVe évangile. On le dirait très peu soucieux de faire connaître la vie de son héros. et la première impression qu'il donne est celle du vide. Il trace sans doute au ministère du Christ un cadre chronologique et géographique, mais les quelques faits racontés ne le remplissent nullement et il a fallu pour le combler interpréter

Digitized by Google

symboliquement ces faits dans de longs discours. Il n'a d'ailleurs aucun souci de décrire les faits qu'il raconte d'une manière qui permette au lecteur de se les représenter d'une façon concrète. Il n'indique, dans chaque cas particulier, qu'un petit nombre de traits qui dessinent le schéma de l'épisode et lui assignent son caractère et sa portée. La signification est généralement mise en lumière par un discours qui constitue la véritable raison d'être de l'épisode et en exprime ce qu'on pourrait appeler la philosophie. Jean-Baptiste n'entre en scène que pour rendre témoignage ; l'entretien avec Nicodème n'a d'intérêt que par les discours rapportés ; Jésus ne demande à boire à la Samaritaine que pour introduire les paroles sur l'eau vive ; la multiplication des pains est l'illustration du discours sur le pain de vie ; la guérison de l'aveugle-né amène la déclaration : «Je suis la lumière du monde »,et la résurrection de Lazare doit prouver que Jésus est la résurrection et la vie, etc. – Il n'y a dans l'exposé des faits ni progression, ni développement. Tout l'évangile est construit sur le thème annoncé dans le prologue : l'opposition entre la lumière et les ténèbres,l'antagonisme entre Jésus et les Juifs, le contraste entre la foi des disciples et l'incrédulité de la masse. Ces situations se reproduisent tout le long de l'ouvrage, sans qu'il y ait avancement ou recul. – Quant aux discours du IVe évangile, ils sont écrits dans la même langue que les récits, langue très particulière qui est aussi celle de la première épître de Jean ; ils représentent la doctrine de l'évangéliste plutôt que l'enseignement du Christ. Il eût d'ailleurs été impossible à un homme de retenir les longs discours que nous lisons dans le IVe évangile. Et comment aurait-il pu rapporter les conversations qu'il n'a pas entendues, comme l'entretien du Christ avec Nicodème, avec la Samaritaine, avec Pilate ? Ces discours abstraits, obscurs, énigmatiques auraient été inintelligibles aux auditeurs du Christ. Ils sont monotones et presque tous construits d'après un procédé artificiel qui ne permet pas de les croire historiques. Nous voulons parler des quiproquos qui en forment la trame habituelle. Jésus énonce d'abord une proposition à entendre dans un sens spirituel, mais que ses interlocuteurs prennent dans un sens matériel et grossier. Jésus reprend sa pensée et l'explique, mais elle est de nouveau mal comprise et la conversation se poursuit ainsi avec l'apparence d'un continuel malentendu, mais qui permet à Jésus d'exposer sa doctrine d'une façon complète pour les initiés. Ce procédé est fréquemment employé non seulement avec Nicodème, avec la Samaritaine, avec la foule au lendemain de la multiplication des pains,mais aussi avec les Juifs de Jérusalem et même avec les disciples (cfr II, 19-22 ; III, 4-10 ; IV, 10-15 ; 31-34 ; 35-

Digitized by Google

38 ; VI, 27-35 ; 41-59 ; VII, 25-29 ; 33-36 ; VIII, 18-19 ; 21-27 ; 31-44 ; 51-59 ; IX, 39-41 ; XI, 11-14 ; 23-27 ; 50-52 ; XIV, 4-11 ; 21-22 ; XVI, 29). Bauer remarque, à propos du double sens de *ναός* dans Jo, II, 19-21, que presque toutes les expressions caractéristiques de S. Jean sont amphibologiques : *ὥρα*, II, 4 ; VII, 6 ; *πιστεύειν*, II, 23-24 ; *ἄνωθεν* et *γεννᾶσθαι* III, 3 ; *πνεῦμα*, III, 5-8 ; *ὑψοῦν*, III, 14 ; VIII, 28 ; *κρίνειν* et *κρίσις*, III, 17-19 ; *ἐργάζεσθαι*, VI, 27-28 ; *ζητεῖν*, VIII, 50 ; *βλέπειν* et *τυφλός*, IX, 39-41 ; *θάνατος*, XI, 4 ; *κοιμᾶσθαι*, XI, 11, 12 ; *ἀναστάσις* et *ζωή*, XI, 23-26 ; *γνώσῃ μετὰ ταῦτα*, XIII, 7 ; *ἔρχομαι πρὸς ὑμᾶς*, XIV, 18 ; *ἁγιάζειν*, XVII, 19 ; *ἀκολουθεῖν*, XXI,19-20 (*Johannes*, p. 31. 1912). Reitzenstein (*Poimandres*, p. 246 s.) observe que le même procédé de dialectique est aussi employé dans les écrits hermétiques et notamment à propos de la nouvelle naissance. Le supposer historique serait admettre chez les auditeurs de Jésus une incompréhension anormale et chez le Christ lui-même un parti-pris de tendre des pièges. Il rentre plutôt dans les habitudes littéraires de l'auteur.

Ces impressions défavorables à l'historicité, qui résultent du quatrième évangile étudié en lui-même, s'accentuent encore considérablement par la comparaison avec les synoptiques.

« Dans les synoptiques, Jésus exerce son ministère qui dure un an, en Galilée, en Phénicie et en Pérée, et c'est pendant la dernière semaine seulement qu'il vit et parle à Jérusalem ; son auditoire ordinaire, c'est la foule du peuple assez longtemps sympathique. Dans le IVe évangile, Jésus exerce son ministère qui dure au moins deux ans et demi, peut-être trois ans ou trois ans et demi, surtout à Jérusalem ; il y va au moins quatre fois, et là, il discourt avec les Juifs, c'est- à-dire avec des adversaires, avec les pharisiens. Ses auditeurs ne sont plus des pêcheurs, mais des gens qui discutent des questions métaphysiques » (JACQUIER, *o. c.*, p. 207).

Le IVe évangile n'a que très peu de faits rapportés par les synoptiques, et certaines de ses omissions sont vraiment étonnantes. Il n'a aucune parabole, aucune guérison de lépreu, aucun exorcisme ; il ne dit rien de l'institution de l'Eucharistie. Des sept miracles qu'il raconte (deux miracles à Cana, multiplication des pains et marche sur les eaux, guérison du paralytique et de l'aveugle-né, résurrection de Lazare), deux seulement se lisent dans les synoptiques. Pour eux, les miracles sont des actes de bienfaisance et de charité destinés à récompenser la foi de ceux qui les demandent ; pour S. Jean, les miracles sont des signes qui doivent glorifier Jésus et prouver sa mission. Les miracles synoptiques ne sont pas suivis comme la plupart de ceux de S. Jean, de longs discours qui en font ressortir

Digitized by Google

la portée doctrinale. D'autre part, S. Jean raconte beaucoup de choses qu'ignorent les synoptiques, et dans certains cas, cette ignorance est inexplicable, si ces choses appartiennent à l'histoire. Nous pensons surtout au lavement des pieds, lors du dernier repas, qui revêt une si grande importance dans le IVe évangile, et à la résurrection de Lazare. Cette dernière omission surtout est surprenante de la part des trois premiers évangiles, car d'une part, ils connaissent Béthanie et Lazare et ses sœurs et l'intimité de Jésus avec cette famille, et d'autre part, ce miracle extraordinaire aurait été une des causes déterminantes de l'arrestation immédiate de Jésus. — Il y a lieu de se demander si le IVe évangile a vraiment diposé de traditions particulières, ou bien s'il n'a fait que transposer et retravailler la tradition synoptique pour l'adapter à ses fins symboliques et doctrinales.

Enfin, dans les points où il se rencontre avec les synoptiques, le IVe évangile paraît surtout préoccupé de les contredire. Non seulement les récits ont souvent une autre portée, mais ils sont souvent divergents. En dehors du cadre chronologique et géographique général, les principales discordances se rapportent à la prédication du Baptiste et à sa situation vis-à-vis de Jésus antérieurement au baptême de celui-ci, au commencement de la prédication de Jésus et à l'élection des premiers disciples, à l'expulsion des vendeurs du temple, à l'onction de Béthanie et à la date de la mort du Christ.

Si des récits nous passons aux discours, le contraste entre les deux types évangéliques apparaît plus grand encore, et c'est en se basant sur les discours plus encore que sur les récits qu'on a pu dire que le Christ de S. Jean n'était pas le Christ des synoptiques, et que le christianisme de S. Jean n'était pas le christianisme des synotiques. La différence entre les deux est manifeste. Il suffit de rapprocher la réponse faite par le Christ à Nicodème dans S. Jean, de sa réponse au jeune homme riche dans les synoptiques. La question a dû être sensiblement la même des deux côtés : Que faut-il faire pour obtenir la vie éternelle (Mt. XIX, 16), ou pour voir le règne de Dieu (Joan. III, 3), mais les réponses rendent un son bien différent. D'après les synoptiques, il faut observer les commandements (Mt. XIX, 17), d'après le IVe évangile, il faut une nouvelle naissance dont les principes générateurs sont l'eau et l'Esprit-Saint (Joan. III, 3, 5) ; d'une part, le christianisme moral, de l'autre, le christianisme mystique.

Dans les synoptiques, Jésus prépare lentement la révélation de sa messianité. Il la fait connaître progressivement par ses actes, par

Digitized by Google

ses enseignements, jusqu'au jour où devant le sanhédrin, il la proclame nettement. Et d'après S. Matthieu, il faut une révélation du Père pour que Pierre la confesse sur le chemin de Césarée. Dans le IVe évangile, nous l'avons déjà dit, pas de progression, pas de développement. Dès le début, Jésus apparaît comme Messie et Fils de Dieu : Jean-Baptiste le reconnaît (I, 29-30) ainsi que les premiers disciples (I, 41-49). Le Christ synoptique est un prédicateur simple et populaire, vivant et pittoresque, se mêlant à la foule et compatissant à ses maux. Le Christ johannique, c'est le divin Logos qui semble n'apparaître sur la terre que pour enseigner une doctrine très élevée, au-dessus de la portée de ses auditeurs et dont toutes les actions sont en fonction de cette doctrine. — Le Christ synoptique parle surtout de Dieu, du royaume de Dieu, des conditions qui en déterminent l'accès, de la parousie et du jugement, et cela en un langage simple, émaillé de sentences brèves, parfois paradoxales et partant faciles à retenir. Le Christ johannique, dans des discours profonds, d'une haute portée dogmatique, accessibles seulement à des esprits préparés, enseigne sa préexistence, sa filiation divine, son union avec le Père ; il semble prendre la place de Dieu : qui le voit, voit son Père. Les conditions du salut sont changées : la vie a remplacé le royaume, et l'union mystique par la foi s'est substituée à la pratique des vertus morales... On en conclut que si le Christ a parlé comme le font parler les synoptiques, il n'a pu s'exprimer en des discours semblables à ceux que lui prête S. Jean.

On ne rendrait pas suffisamment compte, nous semble-t-il, de la diversité entre les discours johanniques et les discours synoptiques, en faisant observer qu'ils s'adressent à un public différent et que l'auditoire fait l'orateur, de même qu'on n'expliquerait pas adéquatement les divergences entre les trois premiers évangiles et le quatrième, en insistant uniquement sur le but différent qu'ils poursuivent.

« Un puissant esprit, dit-on, peut savoir s'adapter à ses auditeurs et leur parler simplement dans le langage populaire, lorsqu'il s'adresse à des foules, et, au contraire, exposer les plus hautes spéculations métaphysiques ou mystiques, quand il discute avec des docteurs. Or, telle a été la position de Jésus. Il a eu des rapports avec les foules de Galilée et avec les scribes et les pharisiens de Jérusalem. Or, de même qu'on ne comprendrait pas qu'il exposât aux foules les mystères les plus profonds de sa personnalité, de même on ne comprendrait pas qu'il les exposât aux scribes dans le langage des synoptiques. La forme des deux côtés a donc été adaptée aux sujets

Digitized by Google

traités et aux auditeurs. » (JACQUIER, *o. c.*, p. 244 ; voir aussi p. 239 et LAGRANGE, *o. c.*, p. CL) — Mais nous remarquons, en comparant S. Jean aux synoptiques, qu'on rapporte de part et d'autre des discours tenus en Galilée et des discours tenus à Jérusalem, des discours prononcés devant les foules, devant les pharisiens et les scribes, devant les disciples, et cependant, combien ces discours sont différents de fond et de forme ! Qu'on mette en présence le discours sur la montagne ou le discours des paraboles prononcés devant les foules, en Galilée, d'après les synoptiques, et le discours sur le pain de vie prononcé également en Galilée et devant les foules, d'après S. Jean. Notons encore, en passant, que les synoptiques rapportent aussi cette multiplication des pains que raconte S. Jean, et qu'elle n'est pas suivie, chez eux, d'un long discours sur le pain de vie. Qu'on compare aussi les discussions avec les pharisiens et les scribes, à Jérusalem, d'après les synoptiques, et les disputes avec les mêmes adversaires, à Jérusalem, d'après S. Jean. Qu'on compare enfin le discours apocalyptique, discours d'adieu du Christ à ses apôtres dans les synoptiques, avec le discours après la Cène, discours d'adieu du Christ à ses apôtres, dans S. Jean.

Les synoptiques, dit-on aussi, ont choisi d'entre les enseignements du Christ, les plus simples, les plus populaires, les plus accessibles ; ils exposent surtout l'aspect moral du christianisme, parce qu'ils veulent être des livres de première initiation chrétienne, tandis que S. Jean, écrivant pour des chrétiens plus avancés, a fait un autre choix et leur rappelle les doctrines du Seigneur plus profondes, plus mystiques. — Cette observation vaudrait peut-être pour S. Marc mais précisément celui-ci est très sobre en fait de discours. Elle s'applique déjà moins à S. Matthieu qui n'a plus l'aspect d'un ouvrage destiné aux commençants, et elle ne paraît pas justifiée pour S. Luc qui écrit précisément pour que Théophile reconnaisse la certitude des enseignements qu'il a reçus (I, 4). Il faudra donc dire que si les synoptiques ne rapportent pas plus de sentences johanniques, c'est qu'ils n'en connaissent pas davantage ; il faudra remonter jusqu'à la catéchèse primitive dont ils s'inspirent, et voir si celle-ci n'a pas fait, dans les enseignements du Christ, une sélection délibérée et appropriée au but qu'elle poursuivait. Et la question reviendra pour S. Jean : les richesses surabondantes qu'il nous révèle proviennent-elles de sources spéciales ou du travail personnel de l'auteur sur les matériaux synoptiques ? C'est bien ainsi que le problème se pose et l'on voit mieux encore comment la question d'authenticité du IVe évangile n'est pas indifférente à son historicité.

Digitized by Google

Telles sont donc, en raccourci, les principales difficultés qu'on élève contre la valeur documentaire et historique de l'évangile johannique. Elles forment un bloc imposant et inquiétant, elles semblent vouloir nous mettre en demeure, nous aussi, de faire un choix entre le Christ synoptique et le Christ johannique. Et cependant l'Église a toujours catégoriquement repoussé semblable choix et interdit aux chrétiens de le faire. Mais ce que les chrétiens peuvent et doivent faire, tant pour justifier leur foi que pour en faciliter l'accès aux âmes de bonne volonté, c'est étudier de près le problème johannique et le problème synoptique, c'est s'efforcer d'en donner une solution satisfaisante, raisonnable et critique. Il va sans dire que toutes les objections signalées ne sont pas également bien fondées ; elles ne reposent pas toujours sur une compréhension exacte du but, du plan, du caractère du IVe évangile ; elles méconnaissent souvent ses informations précieuses et par ailleurs vérifiées ; elles exagèrent certains aspects des choses et en laissent d'autres dans l'ombre ; elles relèvent tous les désaccords avec les synoptiques et oublient les nombreux points de contact... Mais voyons comment le P. Lagrange défend la valeur historique du IVe évangile. Nous ne pouvons toutefois, dans ces notes déjà trop longues, qu'indiquer la marche de la démonstration.

Trois chapitres de l'introduction sont consacrés à l'examen du problème de l'historicité de S. Jean. L'un, intitulé : critique littéraire, a surtout pour but d'établir l'intention historique de l'auteur ; les deux autres : critique historique et Jean le théologien, visent à vérifier cette intention en ce qui concerne les récits et les discours du quatrième évangile.

Le IVe évangile n'est pas un livre didactique en forme d'évangile, c'est un évangile doctrinal. L'intention doctrinale peut se concilier avec une très sincère poursuite de la réalité des faits. Les enseignements de Jésus ne sont-ils d'ailleurs pas eux-mêmes des faits de sa vie ? Le caractère doctrinal de l'œuvre résulte clairement du but que l'auteur a poursuivi en l'écrivant : il a raconté quelques faits de la vie de Jésus afin que l'on croie que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et que par cette foi on ait la vie (xx, 30-31 : ces deux versets sont placés par le P. Lagrange après xxi, 23). Ce but positif d'édification n'exclut pas une intention polémique secondaire, celle, par exemple, de combattre Cérinthe, comme l'affirme S. Irénée. S. Jean a-t-il voulu aussi compléter les synoptiques ? Il les connaît, il les suppose connus, il les complète et les précise en fait, en plusieurs points, mais il n'aurait pas écrit dans le dessein de les compléter (p. lxxix).

Digitized by Google

Le caractère évangélique de l'œuvre résulte aussi clairement du plan que l'auteur a adopté. Le cadre de Jean est bien celui d'un évangile, tel qu'il était déjà tracé par la tradition la plus ancienne. Les grandes lignes du plan accusent certainement l'intention de suivre la marche des événements. L'indication des repères chronologiques marque la volonté de garder le contact avec les faits. Il est exagéré de dire que l'évangile ne fait que développer la distinction théorique du prologue (I, 11 s.), en parlant d'abord de ceux qui ont rejeté la lumière, puis de ceux qui l'ont reçue. La première partie, I-XII, constate déjà l'adhésion des disciples au Christ, tandis que dès le début de la seconde, au chapitre XIII, nous sommes déjà sous l'impression de la Passion qui n'est que le résultat de l'opposition menée à son comble. La grande partition est donc plutôt d'ordre historique, avec cependant quelque chose de systématique par l'exclusion dans la première partie d'entretiens réservés aux disciples. Il est également exagéré de dire qu'il n'y a dans le quatrième évangile ni progrès, ni développement. La révélation du Christ va en se précisant, et vers la fin surtout, et dans les entretiens avec les disciples, les formules sont plus claires et jettent plus de lumière sur sa nature divine. Avec la lumière croissent les dispositions de ceux qui la reçoivent et, en sens contraire la résistance de ceux qui la rejettent (p. LXXIV-LXXVI).

Jean rapporte des faits peu nombreux, il note qu'il a fait un choix, mais il insiste sur la solidité de son témoignage,ce qui est d'un historien consciencieux. Il prétend traiter la tradition avec la même fidélité que les synoptiques et cela se reconnaît dans les passages où il se rencontre avec eux. Les détails qu'il ajoute montrent qu'il n'a pas le dessein de se servir de l'histoire comme d'un symbole,mais au contraire de la serrer de plus près. Et quand il s'affranchit de la tradition synoptique, il n'est pas prouvé qu'il s'affranchisse pour autant de la réalité.

Le récit johannique a un caractère plus lié que le récit synoptique et présente un aspect dramatique plus prononcé, mais celui-ci résulte surtout du fond des choses et de leur développement logique et psychologique. Il note plus souvent que les synoptiques les différentes attitudes de Jésus et de ses auditeurs, mais il ne plie pas les réalités à son plan dramatique. Les faits johanniques sont souvent interprétés symboliquement, il n'en résulte pas que ce soient de pures fictions, les faits réels peuvent être en même temps symboliques. Les discours johanniques font partie de la biographie solide mais restreinte de Jésus. Ce sont, comme ses autres actes, des

Digitized by Google

manifestations de sa lumière, et il importait de savoir comment celles-ci aussi avaient été reçues. Ils sont souvent dialogués, les quiproquos n'en sont pas absents ; on ne songe pas à nier qu'il y ait là un procédé littéraire personnel, mais qui rend bien la situation, surtout pour l'inintelligence des apôtres (p. LXXVII-XCII).

L'intention historique de l'auteur du quatrième évangile ne fait donc pas de doute. Elle résulte de ses affirmations et de son plan. Se concilie-t-elle avec la vraisemblance des faits? C'est ce que l'on peut voir, tant pour les récits que pour les discours, en les contrôlant, du point de vue de la géographie, de la chronologie, du milieu historique, de la comparaison avec les synoptiques.

Et d'abord pour les récits. Ils contiennent des indications géographiques propres, nombreuses, non empruntées aux synoptiques, qui révèlent l'auteur palestinien et le témoin oculaire. Ils ne parlent jamais qu'à bon escient des circonstances dans lesquelles le Christ est apparu et a accompli sa mission, qu'il s'agisse de la situation respective des Juifs et des Romains, des opinions ou des usages juifs. Ils nous ont même conservé plus d'un renseignement que nous ne connaissons que par eux. La perspective du quatrième évangile, tant pour la durée de la vie du Christ que pour le théâtre de son ministère, l'emporte sur celle des synoptiques qui, examinés de près, n'y contredisent d'ailleurs pas. Sa chronologie pour des points particuliers, où il paraît en divergence avec les synoptiques, mérite également la préférence, C'est le cas pour l'expulsion des vendeurs du temple, pour l'onction de Béthanie, pour la date de la mort du Christ. Pour d'autres, comme le commencement du ministère public du Christ et la vocation des premiers disciples, il n'y est peut-être pas question, de part et d'autre, des mêmes faits. « On constatera que Jo. donne aux synoptiques d'utiles suppléments, qu'il contribue à rendre leur récit plus clair et que si, dans sa parfaite indépendance, il semble en opposition avec eux, c'est à lui qu'il faut donner raison, sauf à montrer que la contrarieté n'est pas une contradiction formelle.» (p. CXLII). Que S. Jean passe sous silence une foule de faits racontés par les synoptiques, cela ne crée pas une difficulté bien grande, étant donné qu'il suppose les synoptiques connus, et d'autre part entend faire un choix. S'il se rencontre avec eux en quelques points, ce n'est pas pour donner du crédit à son œuvre, car alors pourquoi s'en écarter en ces points-là même? Pour les faits communs, Jean dispose aussi d'informations indépendantes de la tradition synoptique. A plus forte raison pour les faits qu'il a en propre. Ceux-ci ne sont pas une transposition et une adaptation à des fins

Digitized by Google

doctrinales de faits empruntés à la tradition synoptique, comme si celle-ci eût dû être nécessairement son unique source. Le silence synoptique par rapport à ces faits peut être parfois difficile à expliquer, c'est le cas pour la résurrection de Lazare ; il se justifie cependant en partie par le mode qu'imposait aux trois premiers évangiles la catéchèse plus ou moins uniforme dont ils s'inspirent.

S. Jean disposait donc pour ses récits évangéliques d'informations excellentes. Il se donne d'ailleurs comme témoin et affirme à plusieurs reprises la vérité de son témoignage. C'est là un fait qu'il ne faut jamais perdre de vue et qu'il serait téméraire de nier sans preuve manifeste.

Mais que faut-il penser en particulier des discours johanniques? Nous avons exposé plus haut les difficultés qui naissent de leur écart d'avec les discours synoptiques, et qui ont amené les critiques à n'y voir qu'une composition théologique de l'évangéliste placée par fiction sur les lèvres de Jésus. On note que ce procédé rentrerait sans peine dans les usages de l'antiquité, et qu'alors personne n'aurait songé à le blâmer. Et le P. Lagrange remarque aussi que, du point de vue chrétien, le dogme enseigné tiendrait encore : « En effet la théologie catholique admet sans difficulté que les Apôtres ont reçu des révélations qui ont pu devenir partie intégrante de la foi de l'Église, qu'elles soient consignées dans l'Écriture, ou transmises par la tradition orale. » (p. CXLVI). « Mais le respect de la vérité, le sentiment de ce qui lui est dû, sentiment dont la grande âme de Jean était toute pénétrée, et la gravité de ses affirmations comme témoin oculaire, tout cela ne permet pas d'affirmer qu'il ait osé imposer une vérité nouvelle à la foi au nom de l'autorité du Maître. Et nous croyons pouvoir montrer que les difficultés proposées n'obligent nullement à tenir les discours deJésus pour des compositions théologiques de l'évangéliste, alors qu'ils sont au contraire vraiment et proprement des discours du Seigneur. » (ibid.)

Il faut cependant entendre cette proposition dans le même sens que pour les synoptiques. Jean se tient plus strictement qu'eux dans un ordre chronologique, cependant son parti pris de renvoyer à la seconde partie l'instruction des disciples suggère à lui seul que cette seconde partie contient des éléments plus anciens. Personne ne prétend aujourd'hui que les synoptiques aient toujours rapporté textuellement les paroles prononcées par Jésus. Il n'y a aucune raison de ne pas appliquer ce critère à Jean. La ressemblance entre le style des paroles de Jésus et celui de la première épître, et la différence de ce style avec celui des synoptiques laissent entrevoir deux

Digitized by Google

manières distinctes d'où il ressort à l'évidence qu'il y a dans le style des discours johanniques un élément personnel à l'écrivain. Il faut donc noter la distinction entre les concepts et les expressions. Encore faut-il mettre à part les cas où l'expression désigne un concept essentiel. Le P. Lagrange ne saurait admettre avec le P. Simon (*Praelectiones biblicae,* I, 128) que Jean ait emprunté, par exemple, à la philosophie alexandrine, les termes de lumière, de vie, de vérité qu'on trouve dans les discours de Jésus. Autant vaudrait dire qu'il lui a prêté ses concepts. Et d'autre part rien ne prouve que Jésus ait employé les termes de Logos et de Monogène. Il s'impose donc absolument de distinguer soigneusement les affirmations de Jésus et celles que l'évangéliste prend à son compte. Sans cette distinction on ne peut même pas essayer de montrer comment l'enseignement prêté à Jésus est bien celui de son temps. Cette distinction, le P. Lagrange la croit possible, contrairement à l'avis du P. Lebreton qui écrit dans son ouvrage sur *Les origines du dogme de la Trinité* (4e éd. 1919, p. 442, 444) : « Cette distinction est d'autant plus malaisée que les discours du Christ, chez saint Jean, sont très semblables comme style et comme manière aux développements théologiques qui sont propres à l'apôtre. On a l'impression très vive que les paroles, comme les actes de Jésus, ont été longuement et amoureusement médités par l'écrivain qui nous les rapporte... Tel étant le caractère de l'évangile johannique, il est, pensons-nous, superflu, et peut-être impossible de distinguer dans l'analyse théologique du livre, les discours de Jésus et les réflexions de l'évangéliste. Assurément les deux sources sont distinctes, mais elles ont tellement mêlé leurs eaux, qu'il faudrait un œil bien exercé pour les discerner ; la révélation vient authentiquement de Jésus, mais ce n'est qu'à travers l'âme de saint Jean qu'on la peut aujourd'hui percevoir. » On ne manquera pas d'en conclure, observe le P. Lagrange (p. CXLVIII), que tout a été finalement remanié selon les idées propres de Jean, telles qu'elles ont évolué dans son esprit. Quant à lui, il distingue, en s'appuyant sur la critique littéraire, les discours des Jésus des développements personnels de l'évangéliste (le prologue, les commentaires ajoutés au paroles de Jésus ou du Baptiste dans III, 5-21 ; 31-36, le résumé de la prédication du Sauveur dans XII, 44-50). Et dans les discours de Jésus, il étudie séparément les discussions de Jésus avec les Juifs et les entretiens intimes avec les disciples rapportés dans les chapitres XIV-XVII. Il ne comparera pas les discours johanniques aux discours synoptiques prononcés dans des circonstances plus ou moins semblables et devant des auditoires

Digitized by Google

analogues, mais il s'attachera à extraire la doctrine de ces discours et à en montrer les points d'attache dans les synoptiques. C'est ainsi qu'il examinera successivement l'enseignement du quatrième évangile sur Jésus Messie, Fils de l'homme, Fils de Dieu préexistant, un avec son Père, le « moi » de Jésus, le Christ lumière, vie et auteur de la vie, pour aboutir à la conclusion que le quatrième évangile se rapproche des synoptiques par ses couches profondes. Les mêmes vérités sont développées et approfondies dans les entretiens intimes avec les disciples et ici encore Jean est tout à fait dans le thème des synoptiques, et il les complète sur les points les plus mystérieux que la catéchèse n'avait pas d'abord abordés, mais qui étaient bien dans la foi primitive des apôtres comme le prouve l'enseignement de S. Paul. Enfin, la théologie personnelle de l'évangéliste, telle qu'elle résulte des endroits cités plus haut, est une synthèse doctrinale, s'appuyant sur les discours du Maître pour les dépasser, tout en restant parfaitement conforme aux principes qui y sont énoncés. Jean est le témoin du Christ, mais aussi son théologien.

Les discours johanniques contiennent donc une doctrine parfaitement réductible à celle des synoptiques. Le point de départ est le même, et les différences, sans disparaître, se résolvent dans l'harmonie. « Au fond, ce qui diffère entre les synoptiques et Jean, ce n'est pas la physionomie de Jésus, c'est la direction de la lumière. Dans les synoptiques, elle vient de Jésus, et se répand sur les hommes pour les instruire de leur grand devoir envers Dieu...Il leur demande d'être parfaits comme le Père céleste est parfait. Et c'est bien aussi à Dieu que Jésus conduit ses disciples d'après l'évangile de Jean. Mais c'est en lui-même qu'ils le trouvent. » (p. CLXXII).

L'argumentation du P. Lagrange, conduite avec chaleur et conviction, parviendra-t-elle à convaincre tous ceux qui doutent encore du caractère historique du quatrième évangile au sens assez strict où il l'entend? Nous le souhaitons de tout cœur sans trop oser l'espérer.

Louvain. É. TOBAC.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

S. EUSTRATIADES et ARCADIOS. *Catalogue of the greek manuscripts in the library of the monastery of Vatopedi on Mt. Athos.* (Harvard theological studies. T. XI.) Cambridge, Harvard University press; Paris, Champion, 1924. In-4, III-277 p.

Lorsque feu Sp. Lambros publia son catalogue des manuscrits grecs de l'Athos (1895-1900), il se vit forcé de laisser de côté deux des plus importantes bibliothèques de la sainte Montagne : Vatopédi et Lavra, qui possèdent à elles deux environ 3.500 manuscrits. Cette considérable et regrettable lacune est aujourd'hui comblée, pour Vatopédi, par le présent volume.

Au cours d'une mission à l'Athos, R. P. Blake constata l'existence d'un catalogue dressé par Mgr S. Eustratiades, ancien archevêque de Leontopolis, aidé du diacre Arcadios ; il obtint l'autorisation d'en assurer la publication, réalisée par la faculté de théologie de l'université de Harvard, grâce à la munificence de M. P. Morgan.

Merveilleusement installé au bord de la mer sur la côte orientale de la presqu'île, le monastère idiorythmique de Vatopédi offre au travailleur une situation incomparable. L'hospitalité vraiment princière qu'on y reçoit ajoute encore au charme du site : Épitropes, bibliothécaire, archontaris se multiplient pour vous faciliter les recherches ; et il n'est pas jusqu'au cuisinier,— qui charme ses loisirs par la lecture des fables de La Fontaine en français, — qui ne cherche et trouve les moyens de vous être agréable.

Naturellement l'attrait principal du lieu, pour un travailleur, est la bibliothèque installée dans la grande tour du monastère et renfermant 1536 codices. Il n'est pas possible de donner ici une nomenclature, même rapide, des richesses littéraires, identifiées ou non, conservées par cette superbe collection. Les initiés s'en feront une certaine idée par les quelques détails paléographiques suivants.

Sur plus de 350 codices en parchemin, les textes bibliques ou liturgiques ne forment qu'un groupe d'une bonne centaine, et les textes classiques n'ont guère comme représentant qu'un très beau manuscrit, du XIIIe siècle, de Claude Ptolémée et Strabon. D'après le catalogue, les codd. en parchemin se répartissent comme suit : du IXe s., 4 codd. ; du Xe, 27 codd., dont 2 datés (949 et 997 A. D.) ; du XIe, 87 codd., dont 3 datés (1021, 1064, 1068 A. D.) ; du XIIe, 74 codd., dont 5 datés (1104, 1105, 1128, 1155 A. D.) ; du XIIIe, 79 codd., dont 9 datés ; du XIVe, 66 codd., dont 13 datés. Il faut y ajouter un lot de 774 *folia*

Digitized by Google

disjecta réunis en 10 paquets. Il est à remarquer que 12 codd. sont palimpsestes ; citons comme exemple un manuscrit de l'Euergetinos (n° 201) de 83 folia, écriture du XIe s., où le texte subjacent se révèle comme une belle onciale ancienne.

Ajoutons que 343 codices de la collection donnent le nom du scribe et que, parmi les codices en papier, 5 du XIIIe et 18 du XIVe s. sont datés.

Le présent catalogue est visiblement dressé en imitation de celui de Sp. Lambros ; c'est dire qu'il présente les avantages et aussi les inconvénients de son modèle, en particulier celui de ne donner ni *incipit* ni *explicit* des différentes pièces ; chacun sait pourtant les précieux avantages de ces indications. Tel qu'il est, il fournit cependant une masse imposante de renseignements, et permet de déblayer considérablement le terrain pour un examen plus approfondi à faire sur place. Faut-il faire remarquer à ce propos, que les appréciations défavorables, émises parfois au sujet des conditions de séjour et de travail à l'Athos, sont en contradiction avec mon expérience personnelle ? Au cours d'un séjour d'un mois fait en 1923, dans tous les monastères où j'ai travaillé, j'ai trouvé non seulement un accueil parfait et désintéressé, mais j'ai joui d'une liberté de travail que l'on ne trouve pas toujours dans les bibliothèques de nos capitales européennes, dans lesquelles on nous applique parfois à la lettre un règlement qui ne devrait pas être conçu pour entraver les recherches des travailleurs.

L. TH. LEFORT.

M. CHAINE. *La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie.* Historique et exposé du calendrier et du comput de l'Égypte et de l'Éthiopie depuis les débuts de l'ère chrétienne à nos jours, accompagnés de tables donnant pour chaque année, avec les caractéristiques astronomiques du comput alexandrin, les années correspondantes des principales ères orientales, suivis d'une concordance des années juliennes, grégoriennes, coptes et éthiopiennes avec les années musulmanes, et de plusieurs appendices, pour servir à la chronologie. Paris, P. Geuthner, 1925. In-8, XVI-344 p. Fr. 120.

L'auteur s'étant donné la peine d'avertir lui-même le lecteur, par le sous-titre que l'on vient de lire, du contenu de son travail, il suffira d'indiquer rapidement les données rejetées en appendice, p. 223 et sv., c'est-à-dire : Liste des empereurs de Rome et d'Orient ; sultans de Constantinople ; consuls romains depuis les origines chrétiennes jusqu'à l'invasion perse en Égypte ; préfets d'Égypte depuis la conquête romaine jusqu'à la conquête arabe ; gouverneurs, émirs, régents, vizirs, pachas, califes et sultans préposés au gouvernement

Digitized by Google

de l'Égypte depuis 640 A. D. ; liste des Négus qui ont régné sur l'Éthiopie, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours ; les papes depuis S. Pierre ; les patriarches d'Alexandrie ; les patriarches du titre d'Antioche ; les patriarches chaldéens du titre de Séleucie Ctésiphon ; les *mafrianos* de Tagrit ; les catholicos d'Etchmiadzine ; les métropolitains d'Éthiopie ; les principales éclipses de soleil qui ont eu pour centre l'Égypte ou l'Éthiopie ; le calendrier romain ; concordance de l'ère arménienne avec l'ère dionysienne ; les rapports de concordance de quelques ères avec l'ère chrétienne.

Il semble bien que l'auteur avait primitivement dressé une série de tables en vue de l'interprétation et de la réduction en langage moderne des données chronologiques de documents coptes et éthiopiens, et qu'il y a successivement ajouté des éléments descriptifs et historiques, et encore des tables et des listes ; si bien que l'ensemble laisse une impression de touffu, voire de confus.

Malheureusement cette impression est loin d'être corrigée par l'examen du détail. Souvent on hésite devant l'imprécision de la documentation, parce que trop souvent une simple affirmation en tient lieu : « Dès le VIIe et VIIIe siècle nous avons des monuments lapidaires ou manuscrits, qui portent l'ère des Martyrs, et nous ne cessons de la rencontrer au cours des temps dans les monuments les plus divers » (p. 15). « Nous trouvons dans plusieurs manuscrits des dates relatées suivant cette ère (d'Anianos) comme suivant l'ère des Martyrs, ainsi que suivant le grand cycle lunaire de 532 ans... » (p. 18).

La façon dont certaines listes chronologiques ont été dressées n'est peut-être point sans mériter le même reproche : « nous avons aussi habituellement suivi la chronologie de Gutschmid dans la liste des empereurs d'Éthiopie » (p. 228). « Nous nous sommes servi de ce travail (J. MASPERO : *Histoire des patriarches d'Alexandrie*) ainsi que de quelques autres analogues » (p. 229).

M. Ch. a le mérite d'avoir réuni une collection considérable de renseignements sur la chronologie ; il les a malheureusement présentés de façon telle que le lecteur scrupuleux devra, en les utilisant, y mettre beaucoup du sien pour avoir tous ses apaisements.

L. TH. LEFORT.

F. MOURRET-J. CARREYRE. *Précis de l'histoire de l'Église.* Paris, Librairie Bloud et Gay, 1924. 3 vol. in-8, XI-605, 588. et 511 p. Fr. 50.

Parmi les grandes publications françaises d'histoire générale de l'Église, l'ouvrage de M. Mourret arrive bon premier. Trop volumineux et aussi trop coûteux, il se barrait de la sorte le chemin vers une plus large diffusion. Convaincu qu'il y avait un réel service à rendre aux étudiants des séminaires, aux prêtres et aux laïques instruits, M. Carreyre a bien voulu se charger d'en faire un Précis en trois volumes de dimensions normales.

Digitized by Google

Celui-ci, fait remarquer l'auteur dans la Préface (p. v.), « n'a point la prétention d'apporter de l'inédit. Son ambition plus modeste est de raconter la suite des événements par lesquels la vie de l'Église s'est manifestée depuis le jour où elle fut fondée par Notre-Seigneur jusqu'à l'époque actuelle, sans se perdre dans les détails qui n'intéresseraient que les historiens de profession, mais en soulignant les faits les plus significatifs. Montrer les faits, leurs causes et leur enchaînement, tel a été notre but direct et nous avons essayé de l'atteindre par l'étude attentive des travaux qui sont regardés comme les plus objectifs. »

Fidèle au programme ainsi tracé, M. Carreyre nous expose assez brièvement, mais avec beaucoup de méthode et de clarté, d'après un ordre à la fois chronologique et logique, le développement interne et externe de la société fondée par le Christ. Une part très large, — il y a lieu de féliciter l'auteur de cette heureuse initiative, — a été faite à l'histoire contemporaine qui à elle seule fournit la matière du troisième volume. Des références précises au bas des pages, qui permettent de contrôler tant les grandes lignes que les principaux détails du récit ; une notice bibliographique à la suite de chaque chapitre, qui signale aux lecteurs en quête d'études plus fouillées les principales monographies parues sur la matière ; une table onomastique dressée avec beaucoup de soin : ce sont là autant d'éléments qui donnent au *Précis* une belle allure scientifique.

Dans une seconde édition, que nous souhaitons prochaine, l'auteur ferait œuvre utile en y insérant quelques cartes ; nous sommes convaincus que le style, quelque limpide qu'il soit, ne saurait jamais les remplacer complètement. Les indications bibliographiques marquent un réel progrès sur celles de l'*Histoire générale* de M. Mourret ; mais elles restent encore trop exclusivement françaises et se laissent prendre en défaut lorsqu'il s'agit de la littérature d'après-guerre. Ainsi M. Carreyre n'a pas consulté les dernières éditions de Hergenroether-Kirsch et s'en tient toujours à la traduction assez vieillie de M. Belet. Il en est de même des derniers volumes de l'*Histoire des Papes* de M. Pastor et du magistral ouvrage du P. Grisar sur *Luther* dont la traduction française se fait ardemment souhaiter. Inutile d'allonger cette liste ; nous ne citons qu'à titre d'exemple.

Il y aurait lieu aussi d'introduire un peu plus d'ordre dans les notices bibliographiques. Pourquoi ne pas classer les ouvrages d'après la date de leur publication ? L'histoire interne de l'Église mériterait plus de développement. L'étudiant en théologie qui voudrait chercher dans ce *Précis* le complément positif de ses connaissances spéculatives, risque fort de ne pas trouver ce que sa légitime curiosité est en droit de lui demander. En ce qui concerne certains points de l'antiquité chrétienne au sujet desquels l'histoire n'aboutit qu'à des solutions plus ou moins probables, on voudrait voir signaler les opinions qui ne semblent pas mériter les préférences de l'auteur. Libre à M. Carreyre de placer, d'après une tradition assez caduque, la venue de saint Pierre à Rome en l'année 42, mais pourquoi ne pas ajouter que cette date est loin d'être admise par tous les historiens ? Au sujet des

Digitized by Google

origines chrétiennes de Rome, l'opinion qui les attribue aux affranchis juifs baptisés à Jérusalem, le jour de la Pentecôte, invoque à tort le passage des *Actes* II, 10. D'autres hypothèses tout aussi sinon plus solides, mériteraient au moins d'être mentionnées. Ne faudrait-il pas attribuer à une prudence exagérée plutôt qu'à une conviction ce que M. Carreyre écrit sur les débuts du christianisme en Provence? La vision et la conversion de Constantin sont racontées d'après le récit d'Eusèbe seulement. L'importance de cette question exigerait un examen plus critique. L'article de M. BARDY, *A travers la récente littérature Constantinienne* (dans la *Revue pratique d'apologétique*, 1918, p. 682 sv.) aurait pu être avantageusement utilisé.

L'histoire de l'Église en Belgique est pour ainsi dire passée sous silence, sauf dans le troisième volume. Malheureusement, l'aperçu sur la situation actuelle du catholicisme chez nous n'est pas puisé aux meilleures sources ; il s'y trouve même l'une ou l'autre affirmation absolument inexacte. Ainsi, rappelant la lutte autour de la question scolaire, M. Carreyre dit ce qui suit : « En 1914, le nouveau Parlement le —il s'agit du bon scolaire—fit entrer dans la législation et les esprits impartiaux furent obligés d'admettre que la Belgique devait aux catholiques une loi de vrai progrès et de liberté » (t. III, p. 415).

Ces quelques critiques — qu'on veuille bien l'observer —ne visent que des détails. Nous nous sommes permis de les formuler parce qu'un *Précis*, qui se recommande par tant de qualités, se doit à lui-même d'éviter jusqu'aux moindres imperfections. Aussi, malgré certains petits défauts très réels, tous ceux qu'intéresse l'histoire ecclésiastique sauront gré à M. Carreyre de leur avoir donné de la vie de l'Église une excellente synthèse, appelée à une large diffusion. V. SEMPELS.

W. O. E. OESTERLEY. *The Jewish Background of the Christian Liturgy*. Oxford, University press, 1925. In-8, 243 p.

Montrer d'une façon définitive, par des exemples caractéristiques pris dans les domaines les plus divers, que les premières formes du culte chrétien et partant la liturgie chrétienne elle-même ont été influencées par la liturgie juive, tel est le dessein de ce livre. Le remplir n'est pas une tâche aisée et il fallait, outre la vaste érudition et la pénétrante critique, l'esprit à la fois analytique et synthétique d'un Oesterley pour arriver par l'investigation des sources rabbiniques, bibliques et patristiques à des résultats définitivement acquis.

Le plan de l'ouvrage est fort simple. Après avoir examiné la valeur des sources, il donne dans sa première partie un relevé des éléments de la liturgie juive qui sont d'origine préchrétienne. Dans la seconde partie,on retrouve une description des premières formes du culte des communautés chrétiennes, et après avoir basé ses assertions sur les témoignages de la littérature chrétienne des premiers siècles, l'auteur essaie de déterminer la part d'influence de la liturgie juive sur ces éléments organisés du culte chrétien. Dans une troisième partie, il

Digitized by Google

examine d'une manière spéciale ce qu'il appelle les « antécédents » de l'eucharistie et nous expose sa théorie sur l'origine juive de l'agape et de l'épiclèse. Des index bien détaillés clôturent cet ouvrage à la fois riche en documents et fécond en conclusions.

D'une manière générale on souscrira assez aisément aux conclusions que l'auteur dégage de ses recherches dans les deux premières parties de son travail. Une prudente réserve semble toutefois s'imposer pour quelques points secondaires et au lieu de voir dans certaines prières des premières communautés chrétiennes des emprunts directs à la synagogue ,on sera tenté d'y retrouver tout simplement des expressions communes et naturelles d'un même sentiment religieux : nous songeons à l'« Amen » liturgique et à la confession des péchés. Une pareille réserve nous semble demandée aussi pour ce qui concerne l'oraison dominicale. Sans doute, dans ses prières, la Synagogue offre des points de contact et nous ne mésestimons nullement la valeur des parallèles établis par l'auteur ; mais un examen impartial des documents allégués ne nous force cependant pas à reconnaître la dépendance du texte évangélique à l'égard des sources juives. L'esprit qui anime l'oraison dominicale est bien trop altruiste et trop catholique pour n'être pas foncièrement original.

Les solutions proposées, dans la troisième partie, à des questions encore plus épineuses et plus débattues méritent une attention spéciale. S'il faut en croire l'auteur, les indications du quatrième évangile et les divergences avec les synoptiques prouveraient que la Cène qui a précédé l'institution de l'eucharistie, n'était pas la cène pascale. Il s'agirait d'un simple repas hebdomadaire que, selon l'usage des Juifs, Jésus avait coutume de prendre avec ses disciples ; c'est même pour ce motif que les premiers chrétiens se seraient réunis le premier jour de la semaine et auraient célébré l'eucharistie au cours ou à la fin d'un repas pris en commun. Cet essai d'explication ne manque pas d'intérêt et s'harmonise de fait assez bien avec la relation johannique ; mais ne sacrifie-t-on pas un peu à la légère le rapport concordant des synoptiques, où la question claire des disciples et la réponse non moins claire du Christ sur la célébration de la pâque ne laissent guère de place au doute? Si la discussion de ces points était permise ici, on montrerait que l'argumentation,basée sur l'oubli de certaines cérémonies concomitantes avec la célébration de la pâque, bien que très spécieuse n'est nullement péremptoire.

En connexion avec la solution donnée à la question précédente, l'auteur assigne une origine juive à l'agape. Il réfute assez habilement la théorie de Dom Leclercq et se base d'une part sur l'analogie existant entre l'agape et le repas hebdomadaire des juifs préludant à la cérémonie du Kiddûsh, et d'autre part sur la correspondance étroite qu'il veut découvrir entre les termes : Agape et Chabûrah,pour établir le bien fondé de sa thèse. Finalement l'auteur veut montrer que dans sa forme primitive l'épiclèse est une simple prière dans laquelle on invite l'Esprit Saint à descendre sur l'assemblée des ministres du culte, et dépend donc pour autant de la « shekhinah », conception des

Digitized by Google

juifs qui admettait elle aussi la présence divine parmi les ministres du culte.

Pour émettre un jugement définitif sur la valeur de ces deux hypothèses, il faudrait pouvoir les examiner en détail. Nous avons cependant tenu à les signaler à l'attention des lecteurs parce qu'elles ouvrent des horizons nouveaux et versent dans un débat déjà vieux, mais toujours actuel, des éléments qui jusqu'ici n'ont peut-être pas été suffisamment considérés. Ce que nous avons dit montre que ce travail documenté et suggestif constitue une importante contribution à la théologie positive, surtout par les nombreux renseignements qu'il contient. J. DE WIT.

P. ILDEFONSE DE VUIPPENS, O. M. CAP. *Le Paradis terrestre au troisième Ciel.* Exposé historique d'une conception chrétienne des premiers siècles. (Diss.) Paris, Librairie S. François d'Assise ; Fribourg (Suisse), Librairie de l'œuvre de S. Paul, 1925. In-16, 166 p.

Dans II Cor. XII, 2-4, S. Paul nous rapporte qu'il fut ravi jusqu'au troisième ciel et qu'il y entendit des choses ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de redire. De tout temps, l'expression « troisième ciel » a tenté les interprètes de la pensée de l'apôtre à tel point qu'elle a son histoire particulière. La thèse, présentée par l'auteur à l'université de Fribourg pour l'obtention du titre de Docteur en théologie, donne à ce sujet de curieux renseignements. En voici brièvement le contenu : il existe une conception universelle, aussi bien chez les peuples anciens que chez les primitifs actuels, d'après laquelle le paradis terrestre existe encore. La même conception se retrouve dans la tradition juive et dans la tradition chrétienne des premiers siècles. Ce paradis terrestre on ne le situait pas en Asie Occidentale où on aurait dû en retrouver les traces, ni dans une terre lointaine et inconnue dont on ignorait les mystères, mais en dehors de la terre, de sorte que la croyance à un paradis terrestre impliquait en même temps la croyance à un paradis céleste. Les juifs localisaient ce dernier dans les hauteurs du ciel ; les chrétiens, tantôt au troisième ciel et tantôt simplement au ciel. Ce troisième ciel n'avait aucune accointance avec le système cosmographique des Palestiniens ; ce n'était pas le ciel empyrée au sens moderne, ni un ciel emprunté à une conception babylonienne ou autre, mais c'était le troisième ciel planétaire selon l'ordre descendant, c'est-à-dire qu'en définitive ce paradis terrestre était localisé sur la planète Mars.

En invoquant les témoignages traditionnels de la littérature juive et chrétienne, en commentant certaines indications de la Bible et en analysant les croyances religieuses d'autres peuples, l'auteur a très bien établi la première partie de sa thèse,à savoir : la croyance de l'antiquité à l'existence actuelle du paradis terrestre. L'exposé

Digitized by Google

de cette partie aurait gagné en clarté, si les témoignages allégués avaient été mieux assortis,car de cette façon les conclusions se seraient plus impérieusement imposées ; disons toutefois qu'au point de vue historique cette partie ne rencontrera guère de contradicteurs.

La seconde partie intitulée : « Croyance des premiers chrétiens relative au site de l'«Éden », jouira-t-elle de la même faveur ? Si elle ne parvient pas à convaincre tout le monde,elle ne manquera cependant pas d'impressionner le lecteur. On admettra volontiers que les chrétiens ont cru à un paradis extra-terrestre, qu'ils ont adopté la façon de parler de leurs contemporains au sujet du paradis et du ciel, qu'ils ont compté un grand nombre de cieux, qu'ils ont pu situer un paradis au troisième ciel dont parle S. Paul et qu'ils ont voulu identifier ce paradis avec le paradis terrestre. Mais qui sait si les sceptiques ne diront pas plutôt que c'est là une simple manière hyperbolique de s'exprimer pour désigner le plus haut des cieux, qu'il n'y a donc pas lieu d'accorder une place distincte à ce troisième ciel et que d'ailleurs les Pères eux-mêmes sont très peu d'accord dans leurs localisations.

Mais si l'explication de l'auteur n'est pas la seule possible, elle est cependant hautement probable. Ses essais d'explication sont à coup sûr très suggestifs et plusieurs témoignages des Pères s'harmonisent admirablement avec les vues qu'il vient d'exposer. C'est pour l'auteur un grand mérite d'avoir, par sa méthode sûre, trouvé le fil d'Ariane qui le conduit sans détours dans le dédale des témoignages patristiques.

Remarquons pour finir que les passages traitant des conceptions cosmographiques et astronomiques des anciens et en particulier des juifs imposeront l'ouvrage du R. P. de Vuippens à l'attention de tous ceux qui s'appliquent à l'étude de la littérature apocalyptique.

J. De Wit.

H. G. Holweck. *A biographical Dictionary of the Saints.* With a general introduction on Hagiology. St. Louis, Mo. et Londres, Herder, 1924. In-8, xxvii-1053 p. Doll. 10.

Mgr Holweck a réuni depuis 1885 des matériaux, principalement liturgiques, en vue d'études sur la Mariologie et l'hagiographie. Plus spécialement, depuis 1913, il a travaillé à un dictionnaire complet des saints, ou plutôt, dit-il lui-même, à un manuel d'hagiographie. A notre avis, malgré la somme immense de labeurs dépensée, malgré trois voyages spéciaux sur le continent pour consulter les bibliothèques européennes, le dernier titre conviendrait moins à ce livre que le premier, et l'introduction, d'ailleurs fort bien faite, sur les martyrologes, les actes des martyrs, les Vies des saints, enfin la béatification et la canonisation, nous paraît trop sommaire et trop incomplète pour mériter d'être considérée comme une initiation aux études hagiographiques. C'est ainsi que s'il consacre deux

Digitized by Google

pages et demi aux *Acta Sanctorum*, l'auteur ne mentionne pas les grands répertoires composés par la dernière génération de Bollandistes, la *Bibliotheca hagiographica latina*, la *Bibliotheca hagiographica graeca*, et la *Bibliotheca hagiographica orientalis*.

Mais laissons cette question secondaire et demandons à Mgr Holweck comment il a conçu son dictionnaire des saints.

Au point de vue de son *extension* d'abord, l'auteur a très sagement jugé qu'il fallait y admettre non pas seulement les saints de l'Église catholique, mais tous les personnages objets d'un culte dans une des communautés se réclamant du christianisme. Il est tellement difficile de déterminer, par exemple pour les saints d'Arménie, de Russie, de Serbie, de Géorgie, de Mésopotamie, de Perse, d'Égypte et d'Éthiopie, s'ils furent catholiques ou hérétiques, ou, au moins schismatiques, que le martyrologe romain officiel s'est trouvé fort embarrassé devant cette question et a donné une place à des ariens, à des monophysites, à des nestoriens. Néanmoins, pour séparer, autant que possible, les saints authentiques, c'est-à-dire catholiques, de ceux qui ne le sont pas, Mgr Holweck a marqué d'une astérisque tous les noms recueillis seulement dans les calendriers des Églises séparées et ceux pour lesquels leur communion avec le Saint-Siège n'apparaît pas certaine.

Pour le *caractère* de son œuvre, Mgr Holweck n'a pas visé à l'originalité. « I simply present the fruit produced by the labor of the hagiologists of the present day. When kings built, the hod carriers have plenty of work » (p. I). Et, en effet, il mentionne dans sa bibliographie soit de grandes collections de biographies anciennes, de calendriers des églises, etc., soit des travaux composés par des hagiographes modernes de première valeur.

Enfin pour les *renseignements* qu'il fournit sur les quelques vingt mille personnages dont il a dressé la liste, on retiendra qu'il se contente de donner « all the known data of a Saint's life and the particular line of christian activity in which he was prominent. » (p. III). Il ajoute cependant des détails, parfois assez nombreux et très précieux, sur le culte du saint (date de la fête, endroits où elle se célèbre avec une solennité particulière). Enfin vient une bibliographie très courte renvoyant, au moyen de sigles, à une liste générale qui figure après l'introduction.

Que dire maintenant de la réalisation? Il nous semble que ce Dictionnaire est supérieur à tous ceux du même genre qui existaient jusqu'ici. Il est préférable aussi au *Dictionnaire d'hagiographie* de Dom Baudot, publié chez Bloud, en 1925. La plupart des notices que nous avons lues nous ont paru non seulement exactes, mais assez complètes et caractérisent bien le saint dont il s'agit. Voilà certainement un mérite considérable. Nous voulons le signaler, non pas seulement à cause des peines immenses que s'est données l'auteur, mais encore parce que celui-ci obtient en général ce résultat qui lui tient à cœur : « I aim... to enable the personages referred to be readily recognized » (p. II). Et puis, Mgr Holweck s'efforce de faire le départ entre les données historiques et les données légendaires

Digitized by Google

(voir par exemple les notices sur sainte Barbe, saint Hubert, saint Jean Népomucène).

Cependant nous avouons que ce dictionnaire ne nous a pas pleinement satisfait. Pourquoi ?

Des ouvrages de ce genre, s'ils ne sont pas fait exclusivement pour des historiens de profession, seront, néanmoins, surtout recherchés par eux. Avant d'y recourir d'une manière régulière, ils se demandent jusqu'à quel point on peut s'abandonner à eux, admettre, par exemple, sur leur témoignage, la date de naissance ou de décès d'un saint. Or ce brevet d'exactitude, je doute que les historiens l'accordent au dictionnaire de Mgr Holweck.

Nous mentionnions plus haut deux catégories d'ouvrages auxquels l'auteur recourt pour dresser ses notices : à savoir les collections des sources et les ouvrages généraux sur les saints ou telle catégorie de saints faits d'après les sources (p. ex. *Les Passions des martyrs et les genres littéraires* du P. Delehaye). Mais, d'abord, les travaux de ce genre eussent dû être utilisés en plus grand nombre. Les *Scriptores rerum merovingicarum* des *Monumenta Germaniae historica*, où ne figurent, à côté des trois chroniques mérovingiennes, que des Vies de saints, ne pouvaient être laissés de côté dans un dictionnaire semblable ; et pour ne pas sortir de cette époque, nous dirons la même chose de travaux comme celui de M. Léon Van der Essen, *Étude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique* (Louvain, 1907).

Mgr Holweck mentionne dans sa liste bibliographique d'autres catégories d'ouvrages auxquels il a eu recours : ainsi les dictionnaires biographiques ou les encycolpédies, comme le *Dictionnary of christian Biography* de W. Smith et de Hy Wace, le *Kirchliches Handlexicon* de M. Buchberger, etc. Ce sont là des œuvres de très grande valeur ; à côté d'elles on rencontre, malheureusement, le *Dictionnarie hagiographique* de l'Abbé Migne, publié en 1850. Mais le groupe qui inspire le plus de méfiance c'est celui où figurent les *Petits bollandistes* de Mgr Guérin. Il faut avouer que Mgr Holweck ne se méprend pas sur la valeur, ou plutôt sur l'absence de valeur de cette compilation. Il écrit même : « It is a compilation of a most uncritical character, but there are to be found here and there in this work some items of information which may, after they have been verified, prove to be of service » (p. xviii). Mais l'historien n'est-il pas fort méfiant lorsqu'à la suite de la notice de tel saint (p. ex. de saint Apollinaire, évêque de Bourges), il ne trouve mentionné, comme bibliographie, que les *Petits Bollandistes*, ou de tel autre (p. ex. de saint Aper, évêque de Toul) il ne se voit renvoyé qu'aux même volumes de Mgr Guérin et au dictionnaire de Migne ? N'eût-il pas été tout indiqué pour ces deux évêques francs de recourir par exemple aux *Fastes épiscopaux de l'ancienne France* de Mgr Duchesne ?

Bref, pour une seconde édition de son ouvrage, dont nous tenons encore une fois à reconnaître les mérites incontestables, nous nous permettons de suggérer à Mgr Holweck de recourir davantage aux

Digitized by Google

grandes collections de sources et aux travaux, au moins de portée un peu générale, qui peuvent être considérés comme vraiment critiques. Composant seul une encyclopédie de cette espèce, pour laquelle il serait assez normal de s'adresser à un certain nombre de spécialistes, il ne pourrait assez étendre et surtout éprouver la documentation.

É. DE MOREAU, S. J.

D. PLOOIJ. *A further study of the Liége Diatessaron.* Leyde Brill, 1925. In-8, 92 p.

Cette publication fait suite à un opuscule, du même auteur, paru il y a deux ans : *A primitive text of the Diatessaron. The Liège manuscript of a mediaeval dutch translation* (Leyde, Sythoff, 1923) et dont, il a été rendu compte dans la Chronique de la RHE (1923, t. XIX, p. 476). Ce premier travail, dont le titre dit assez l'intérêt pour la solution d'une question épineuse de l'histoire du texte néotestamentaire, n'avait pas manqué d'éveiller l'attention d'une critique parfois acerbe ; par ailleurs, l'auteur a poursuivi ses études sur le sujet. C'est une réponse aux observations de la critique et le résultat de ses recherches, nouvelles mais encore incomplètes, que nous apporte le présent ouvrage.

L'accord, constate le Dr Pl., paraît s'être établi sur deux points : la dépendance du texte de Liége (L) par rapport à une forme vieille-latine du Diatessaron et l'étroite parenté de celle-ci avec les évangiles vieux-latins. L'opposition naît lorsqu'on prétend que le Diatessaron vieux-latin est la traduction d'un original syriaque, que l'existence d'un Diatessaron grec n'est ni prouvée ni nécessaire à l'explication des faits observés, et enfin que le Diatessaron vieux-latin a précédé l'apparition des évangiles vieux-latins séparés (chap. Ier).

L'auteur se propose pourtant de maintenir intégralement ces trois thèses. Mais d'abord, il établit l'importance exceptionnelle de L pour la reconstitution du texte du Diatessaron vieux-latin (chap. II) et rencontre, pour la rejeter, l'opinion de Burkitt qui interpréterait l'accord du *Fuldensis* et de L comme un argument pour l'existence d'une harmonie évangélique pré-syriaque (chap. III).

Plus loin, Dr Pl. raisonne comme suit : Le Diatessaron latin, atteint par L, renferme des leçons syriaques qui n'ont leur parallèle que dans le Diatessaron syriaque, atteint par l'intermédiaire d'Éphrem et d'Aphraate, ou les évangiles vieux-syriaques ; dans ces conditions, l'hypothèse de Burkitt, qui fait apparaître le Diatessaron latin avant le Diatessaron syriaque, devient à peine défendable. D'autre part, puisque ces mêmes syriacismes ou leçons syriaques se rencontrent dans les évangiles vieux-latins, et déjà dans leur forme africaine, on échappera difficilement à la conclusion que l'évolution de la tradition textuelle a dû se prononcer dans le sens suivant : Diatessaron syriaque — Diatessaron latin — évangiles latins.

C'est la comparaison des textes d'Éphrem, d'Aphraate et des évan-

Digitized by Google

giles vieux-syriaques avec la tradition vieille-latine du N. T., représentée principalement par L, qui doit asseoir solidement la base de ces raisonnements. Le Dr Pl. s'y attache dans les chap. IV et V, où il a réuni un ensemble imposant de faits qu'il présente comme partiel encore, mais suffisamment décisif en faveur de sa thèse.

Le chapitre consacré aux leçons marcionites n'est pas le moins intéressant, car il tend à jeter un jour nouveau sur l'histoire des minorités de langues latine et syriaque dans l'Église du deuxième siècle. Il y aurait, selon l'auteur, une relation étroite entre le Diatessaron et l'évangile de Marcion ; le Dr Pl. envisage même, quoique sous réserves, l'hypothèse de l'existence d'un original syriaque d'où serait dérivé l'évangile marcionite latin. On suivra avec l'intérêt qu'ils méritent les travaux que promet le Dr Pl. sur ce point ; il faut dire la même chose de tout ce qui pourrait confirmer ce qu'il a établi jusqu'ici touchant les relations des leçons propres au *Codex Bezae* avec le Diatessaron vieux-latin.

Les conclusions du Dr Pl. sont-elles entièrement recevables? Il appartiendra aux spécialistes de se prononcer sur la question. Il est difficile, nous semble-t-il, de n'être pas favorablement impressionné par les arguments qui se dégagent de la comparaison de L avec les textes syriaques et latins du Diatessaron ou des évangiles. On l'est d'autant plus qu'un souci constant de ne pas dépasser les faits et d'écarter les raisonnements *a priori* préside au travail tout entier.

Signalons que le Dr Pl. annonce la publication du texte du Diatessaron de Liége avec un apparat critique comparatif.

R. Draguet.

W. Scott. *Hermetica. The Ancient Greek and Latin Writings which contain Religious or Philosophic Teachings ascribed to Hermes Trismegistus.* T. I : *Introduction , Texts and Translation.* T. II : *Notes on the Corpus Hermeticum.* Oxford, University Press, 1924-1925. In-8, 549 et 482 p.

Le *Corpus Hermeticum* a connu les vicissitudes d'une bonne et d'une mauvaise fortune. Interprété par plusieurs Pères de l'Église et quelques auteurs ecclésiastiques anciens (Augustin, Cyrille d'Alexandrie, Lactance) comme un témoignage rendu par le prophétisme païen à la vérité de la religion chrétienne, et juxtaposé aux *Oracula Chaldaica* et aux *Livres sibyllins*, il tomba dans un oubli presque complet, lorsque Casaubon eut démontré son origine tardive et apocryphe. Aujourd'hui, il jouit d'un regain d'intérêt depuis que Reitzenstein prétendit y retrouver une des sources qui ont alimenté l'enseignement théologique du christianisme naissant.

Depuis l'intervention bruyante du philologue allemand, plusieurs monographies ont été consacrées à l'étude du Corpus hermétique. Citons les ouvrages ou les articles de Th. Zielinski, de J. Kroll, de

Digitized by Google

H. Heinrici et de J. M. Lagrange : J. Kroll a établi avec beaucoup de soin la synthèse doctrinale de cette étrange philosophie, et H. Heinrici a donné la meilleure vue d'ensemble qui existe jusqu'à présent sur les rapports entre cet enseignement religieux et les écrits du Nouveau Testament (Cfr RHE. 1922, t. XVIII, p. 509-512). Mais comme la plupart de ces travaux n'ont pas résolu les nombreux problèmes d'ordre littéraire que le *Corpus Hermeticum* soulève, M. W. Scott a entrepris la publication d'un texte critique et celle d'un commentaire méthodique et détaillé.

Dans la préface de son vaste travail, l'auteur expose brièvement ses plus importantes conclusions. A son avis, les écrits hermétiques sont d'origine tardive. Apparentés à la philosophie religieuse néo-platonicienne, ils contiennent un courant de doctrines dérivées de l'école philosophique d'Alexandrie, ou plutôt un ensemble de doctrines parallèles, sinon une des sources de l'enseignement religieux d'Ammonius Saccas. De teneur littéraire et doctrinale très inégale, les traités du *Corpus Hermeticum* et les quelques fragments détachés qui s'y rapportent, paraissent rédigés au petit bonheur et à l'usage personnel des rédacteurs. Ils auraient été réunis au moment où l'école philosophique, dont ils contiennent l'enseignement, devint décadente, et où l'inspiration créatrice dont ils sont la manifestation, cessa complètement. Attentifs à ne rien omettre, les compilateurs anonymes groupent tous les feuillets qu'ils ont pu retrouver, mais aucun d'entre eux n'éprouve le besoin d'harmoniser ces multiples documents. D'après M. Scott, ce travail de rédaction, commencé au début du IIIe siècle, fut achevé vers 310, — Clément d'Alexandrie et Origène ignorent les écrits hermétiques, — et l'on peut assigner l'année 270 pour l'original grec de la troisième section de l'*Asclépius latin*. Toutefois la plupart des doctrines du *Corpus Hermeticum* peuvent remonter plus haut, par tradition orale, jusqu'à l'époque du christianisme naissant. Quant aux rapports mutuels entre ces spéculations païennes et les doctrines théologiques chrétiennes, surtout alexandrines, l'auteur admet une influence tardive et indirecte des milieux hermétiques sur l'école catéchétique d'Alexandrie. Quelques fervents « hermétistes », devenus chrétiens, auraient introduit dans la systématisation de la doctrine chrétienne, peut-être à leur insu, l'inspiration religieuse et sans doute plusieurs notions de leur foi païenne ; mais il serait impossible de préciser davantage ces apports.

Après l'introduction générale qui reprend, en ce qui concerne la plupart des questions littéraires, les conclusions jadis développées par J. Kroll, M. Scott donne le texte critique du *Corpus Hermeticum* et des *Fragments de Stobée*. On sait que Reitzenstein, en publiant en 1904 son *Poimandrès*, y ajouta en appendice la recension du *Corpus Hermeticum* I, XIII (XIV), XVI, XVII et XVIII, et nous promit l'édition critique de tous les traités ; malheureusement il ne trouva plus dans la suite les loisirs nécessaires pour préparer cette publication. M. Scott prévient donc le philologue allemand, mais nous estimons que son texte ne sera pas aussi favorablement accueilli. Trop confiant dans son habileté, l'auteur ne s'est pas contenté de

Digitized by Google

collationner les manuscrits ; il s'est permis une série de transpositions, de substitutions, de corrections, dont plusieurs nous paraissent sans valeur, quelques-unes incorrectes et presque toutes arbitraires. Ce jugement ressort d'une comparaion minutieuse établie entre le nouveau texte et celui de Reitzenstein. Au reste, nous avons constaté avec surprise que l'auteur ne cite pas l'article de Zielinski et ne met pas à profit les quelques bonnes corrections de texte qui y sont proposées. Heureusement le lecteur pourra faire abstraction des conjectures de M. Scott et retrouver le texte des manuscrits grâce à un procédé assez simple de parenthèses et de crochets.

Le deuxième volume contient le commentaire détaillé du Corpus hermétique ; il préface chaque traité d'une courte introduction et donne l'explication du texte suivant la méthode mise en œuvre dans les commentaires bibliques. Il nous est impossible de suivre pas à pas l'auteur dans cette vaste entreprise ; mais voici pour les divers traités les conclusions principales.

Le premier et le plus important traité du Corpus, le *Poimandrès* présente, d'après M. Scott, la doctrine d'un platonicien syncrétiste. Il combine avec les traditions platoniciennes la physique stoïcienne (plutôt celle des stoïciens romains que celle de Chrysippe) et quelques notions aristotéliciennes. Sa doctrine sur la lumière et les ténèbres s'inspire du Zoroastrisme et celle de l'ascension planétaire de l'âme humaine se rapproche des croyances astrologiques, répandues par le culte et les mystères de Mithra. A l'Égypte, l'auteur du traité emprunte quelques termes pour désigner la divinité et il dérive des traditions juives son enseignement sur le Logos,les puissances et l'Anthropos ; mais il ne manifeste aucun intérêt ni pour la nation juive ni pour la Loi. Seuls le gnosticisme et le christianisme ne semblent pas avoir influencé la rédaction du *Poimandrès* à moins qu'on ne retrouve dans la conscience et le zèle du prophète anonyme une note essentiellement chrétienne. Le traité n'est pas un des plus anciens : cependant le fragment XIIIe y fait allusion et quelques réminiscences se retrouvent dans le *Corpus Hermeticum* III, XVI, et dans l'*Asclepius latin* I. Notons enfin que le traité VIIe se rattache directement au *Poimandrès* et reprend, sous forme de prédication, un de ses plus beaux thèmes ascétiques.

Le *fragment* II se distingue nettement du *Poimandrès*, mais il est apparenté au *Corpus Hermeticum* VI. Les deux traités s'adressent à Asclepius et étudient respectivement les problèmes du salut et du mal. D'après Scott, ils appartiennent au renouveau platonicien et offrent des accointances avec la philosophie religieuse de Numenius et des gnostiques valentiniens. Il nous semble que M. Zielinski a mieux compris ces deux traités en y retrouvant une doctrine hermétique à tendances aristotéliciennes. Le pessimisme qui émane de ces deux morceaux, particulièrement du traité VIe, est corrigé par l'auteur platonicien de la pièce X.

Le *traité* III représente une école hermétique entièrement distincte : l'école panthéiste, et sur ce point M. Scott est d'accord avec M. Zielinski. La cosmogonie de ce traité, caractérisée comme stoïco-

Digitized by Google

judaïque, est mise en rapport avec la cosmogonie athéiste dite de Sanchuniaton, rapportée par Philon de Byblos. Mais M. Scott n'a pas saisi les rapports du traité III avec les pièces VIII et XI qui contiennent une curieuse combinaison du platonisme et du monisme stoïcien. A son avis le *traité* XI se compose de deux parties étroitement apparentées : la première amalgame des notions platoniciennes et stoïciennes, et elle emprunte à l'Égypte le concept d'une « vie » spirituelle et la croyance en l'hypostase divine de l'Éon ; la deuxième partie du document abandonne la notion de l'Éon divin, mais elle développe la doctrine sur la vie divine en un enseignement religieux de la plus belle inspiration, qui rappelle la théologie de Plotin. L'auteur anonyme invite les croyants à rechercher l'union mystique dans laquelle l'âme profondément recueillie se dilate et s'abîme en Dieu.

Avec le *traité* IV ou le *Cratère* nous abordons la série des documents purement platoniciens dans laquelle M. Scott groupe, — d'accord avec M. Zielinski, — le *Cratère* (*Corp. Herm.* IV), le *Discours caché sur la nouvelle naissance* (*Corp. Herm.* XIII) et, en grande partie, les *Clefs* (*Corp. Herm.* X). Les deux premiers traités se caractérisent par l'importance attribuée au « noûs » comme cause formelle du salut, l'absence de toute théurgie, les tendances ascétiques, la foi aux puissances et quelques emprunts à des prières liturgiques « hermétiques ». La physionomie doctrinale de *Corpus Hermeticum* X est plus compliquée. Le fond du traité, qui semble polémiser contre les pièces II et VI, est nettement platonicien, mais d'un platonisme évolué sous l'influence de Posidonius et d'Heraclides Ponticus, tel qu'il est par exemple attesté par Jamblique. Sur cette pousse vigoureuse se greffent les théories physiologiques d'Érasistrate et d'Hérophile, quelques notions dérivées des systèmes philosophiques d'Empédocle, d'Héraclite et d'Aristote, puis et surtout plusieurs éléments empruntés au stoïcisme romain. Signalons enfin à propos de la pièce XIII une contribution à la métrique des hymnes religieux anciens (p. 409-418).

Le *traité* V nous ramène au courant panthéiste qui se retrouve également dans le *Corpus Hermeticum* XII. Mais le monisme enseigné par ces deux documents est moins homogène que celui des pièces VIIe, VIIIe, et XIe. Dans le traité V, Dieu est appelé le « Kyrios », le « topos de tous les êtres », et dans la pièce XII apparaît la doctrine égyptienne sur la « vie » divine que nous avons déjà signalée à propos du *Corpus Hermeticum* XI. Pour le reste, M. Scott a tort de distinguer deux parties dans le traité XII : les quelques contradictions entre les passages XII, 1-13 et XII, 14-23 s'expliquent sans peine par l'hypothèse d'un panthéisme syncrétiste et gnostique.

Quelques fragments d'inspiration particulière terminent le Corpus hermétique. Le *traité* XIV enseigne un monothéisme relativement élevé ; il s'oppose à la grandiloquence de certains prédicateurs itinérants rivaux, et résout le problème du mal d'une manière simpliste mais originale. A l'opposé de cet enseignement religieux pondéré le *traité* XIV retourne à un syncrétisme savant et introduit dans le *Corpus Hermeticum* la théologie solaire ; ce document fut abondam-

Digitized by Google

ment utilisé par une compilation chrétienne intitulée : *Anonymi christiani Hermippus, de astrologia dialogus.* Enfin les *deux fragments* XVII et XVIII s'occupent l'un et l'autre d'un sujet déterminé, bien circonscrit : le premier examine la légitimité du culte rendu aux statues des divinités païennes et le deuxième célèbre vraisemblablement une victoire de Dioclétien. Originairement ce dernier fragment n'eut aucun rapport avec la littérature hermétique ; mais un compilateur anonyme détacha de la pièce les passages religieux et les ajouta aux écrits du pseudo-Hermès.

Appuyé d'abondantes références aux philosophes grecs, l'ouvrage dont nous venons de présenter les deux premiers volumes, complète les recherches de J. Kroll et l'étude de Zielinski, et marque par conséquent une nouvelle réaction contre l'hypothèse de Reitzenstein sur la provenance égyptienne du Corpus hermétique. Sans doute, M. Scott reconnaît certaines influences juives, iraniennes et égyptiennes ; mais il revendique pour le fond du *Corpus Hermeticum* des sources qui sont uniquement d'inspiration hellénique, et plus particulièrement de nature platonicienne et stoïcienne. Malheureusement l'auteur n'a pas essayé de distinguer avec la précision de Zielinski l'apport de ces deux courants philosophiques. Nous regrettons vivement cette omission à moins que l'auteur ne réserve pour son étude synthétique sur les écrits d'Hermès cette tâche assurément difficile. Mais quelque soit le contenu des trois volumes qui devront paraître bientôt, dès maintenant, par son commentaire abondant, M. Scott a contribué le plus à éclairer le contenu du *Corpus Hermeticum.* A ce titre son ouvrage s'impose à tous ceux qui s'occupent de la « religiosité hellénistique ».

J. COPPENS.

C. SCHMIDT. *Pistis Sophia,* neu hrsg. mit Einleitung nebst griechischen und koptischen Wort- und Namenregister. (Coptica, consilio et impensis Instituti Rask-Oerstediani edita. T. II.) Copenhague, Gyldendal, 1925. In-8, XXXVIII-456 p.

C. SCHMIDT. *Pistis Sophia.* Ein gnostisches Originalwerk des dritten Jahrht aus dem Koptischen übersetzt. Leipzig, Hinrichs, 1925. In-8, XCII-308 p.

C. SCHMIDT. *Die Urschrift der Pistis Sophia.* (ZNWKAK. 1925, t. XIX, p. 218-240. Extrait.) Giessen, Töpelmann,1925.

On serait tenté de croire que le gnosticisme préoccupe actuellement le monde savant si l'on songe qu'à la nouvelle édition de la traduction de Mead, parue en 1921,ont succédé en 1925,une 2e édition augmentée des *Gnostiques et Gnosticisme* de E. de Faye, la *Pistis Sophia* de Legge-Horner, et que voici une édition du texte copte et une traduction avec ample introduction de C. Schmidt.

L'édition *princeps* de Schwartze, devenue rare, et d'ailleurs unique,

Digitized by Google

demandait à être remplacée ; personne, mieux que C. Sch. ne pouvait mener à bien ce travail. Après un examen minutieux du codex, il a livré un texte qu'il s'est bien gardé de contaminer par des éléments subjectifs ; seuls les *lapsus calami* et les lectures divergentes de Schwartze lui ont parus devoir être notés. C'était la seule méthode raisonnable à suivre.

A côté du texte copte, C. Schmidt a publié à part une traduction allemande qui peut être regardée comme une révision de celle qu'il publia en 1905. Il a eu l'excellente idée de ne pas l'appeler littérale ; peut-être ainsi échappera-t-il au reproche, vraiment exagéré, adressé à celle de G. Horner. La lecture, ne fut-ce que des dix premières pages du texte copte, suffit à démontrer qu'il est impossible de faire autre chose que ce que firent les deux traducteurs, à moins de trouver la clef de ce langage cabalistique, ou de se lancer dans la fantaisie. Une étude personnelle du texte contrôlée par les deux traductions, m'a convaincu que ces dernières sont, comme telles, de valeur sensiblement égale, le style, bien entendu, mis à part.

Le texte et la traduction sont préfacés par des introductions qui se complètent ou partiellement se répètent. L'auteur y est en général resté fidèle aux idées qu'il avait exposées dans ses travaux antérieurs et qui lui ont valu une autorité incontestée en la matière. Parmi les précisions nouvelles apportées, il n'est pas sans intérêt de noter deux points, dont la solution conditionne la position de questions subséquentes : l'âge du codex et la langue originelle.

Se basant d'une part sur les lettres récemment publiées par W. E. Crum (I. Bell. *Jews and Christians in Egypt*, 1924), d'autre part considérant que ce codex a dû être copié pour servir à la propagation du gnosticisme, chose qu'il n'ose déclarer possible au ve siècle, C. Sch. propose d'attribuer le codex à la 2e moitié du ive siècle. Rien ne s'oppose paléographiquement à cette datation ; au contraire, nos bibliothèques possèdent un grand nombre de feuillets semblables par la finesse du parchemin, sa couleur, son format et par l'écriture onciale ancienne. Originaires du Monastère blanc, ils ont dû appartenir à un beau groupe de manuscrits que l'on date assez arbitrairement du vi^e^-viie siècle ; il est plus que probable qu'ils ont été copiés à une époque de splendeur qui pourrait bien correspondre à celle qui a valu à la haute Égypte de 440 à 534 une série de belles basiliques. Or la *Pistis Sophia* est inconstestablement plus ancienne que ce groupe de codices.

Quant à la question de savoir si la *Pistis Sophia* a été rédigée en copte ou traduite du grec, il semble qu'elle prenne l'allure d'une controverse entre C. Schmidt et F. C. Burkitt. Celui-ci, dans son dernier article (JTS, t. XXVI, p. 394), constate : « I have not been able to persuade Dr Schmidt that the *Rolls fo the Saviour* and Book IV, together with these two Books of Jeû, are coptic originals, not translations from the Greek ». Il est d'avis que le verdict final dépendra bien plus des vues résultant de « the general history of Coptic Christianity as a whole before the Mohammedan conquest » que des arguments basés sur des détails linguistiques ; l'emploi de nombreux

Digitized by Google

mots grecs ne prouve rien, car « my impression is that Coptic *literati* deliberately employed foreign expressions as a sign of culture and an educated style, in preference to vernacular phrases ».

C. Schmidt tient fermement que nous avons affaire à une traduction d'un original grec. Dans son introduction, il avait simplement esquissé ses preuves ; il vient de les développer dans l'article cité de *Zeitschrift f. neutest. Wissenschaft und die Kunde der älteren Kirche.* Je regrette de devoir dire qu'elles ne m'ont pas convaincu. Si l'emploi du grec dans les titres et souscriptions est probant, que faut-il conclure des textes de Chenoute ou des Pachômiens, où l'on trouve des indications comme : *Σινουθιου, Θεοδωρος, του αυτου, ομοιως του αυτου*, etc.? Dans les titres et souscriptions, le grec a parfois conservé le droit de cité jusque bien longtemps après l'invasion arabe.

Pour le texte proprement dit, le vocabulaire mêlé de grec ne se distingue pas avec évidence de celui qu'emploient des textes sûrement rédigés en copte ; et personne, que je sache, n'a encore répondu à la question que K. Sethe vient de poser dans son remarquable article de la *Zeitschrift d. deutschen Morgenländ. Gesellschaft*, t. LXXIX, p. 301, n. 1 : « Eine besondere Frage zu diesem Problem wird die nach dem Alter der griechischen Fremdwörter in so grosser Menge gebraucht. Wie weit sind sie schon in der Ptolemäerzeit, wie weit in der heidnischen Zeit der Römerherrschaft, wie weit etwa erst mit der Uebernahme des Christentums in die ägyptische Sprache eingedrungen ? » Notez que Sethe vise non pas même la langue des « literati », mais la langue usuelle.

Quant aux constructions, le problème est d'autant plus délicat que, si la rédaction originale est grecque, l'auteur en est, d'après C. Sch., un Levantin, c'est-à-dire un égyptien hellénisé, et si cette rédaction est copte, son auteur est aussi un égyptien fort au courant du monde hellénique. Comment discerner les deux nuances dans un texte vraiment cabalistique?

A priori, il paraît difficile d'admettre que pareilles élucubrations soient le fruit d'un cerveau copte de la haute Égypte ; mais l'avenir, peut-être, nous démontrera le contraire ! Pour le présent, ne vaudrait-il pas mieux avouer que les données sont insuffisantes pour nous incliner dans un sens plutôt que dans l'autre? L. Th. Lefort.

H. Delehaye, S. J. *Les martyrs d'Égypte.* Bruxelles, Société des Bollandistes, 1923. In-8, 221 p.

Cette savante étude du R. P. Delehaye est de nature à compléter par un exemple concret d'hagiographie régionale, le tableau d'ensemble que l'éminent bollandiste a peint avec sa maîtrise habituelle dans le volume intitulé *Les Passions des martyrs et les genres littéraires* (voir RHE. 1922 t. XVIII, p. 331). Et à ce titre-là, elle est, des plus intéressantes, en même temps qu'instructive du point de vue de la méthode à employer en critique hagiographique.

Digitized by Google

Le travail débute par un tableau des persécutions et du culte des martyrs en Égypte. Le R. P. Delehaye y passe successivement en revue la persécution de Septime Sévère (202), de Maximin, de Dèce, de Gallus, de Valérien, et la grande persécution de Dioclétien, qui se termine en 311. Les sources auxquelles il puise pour faire revivre ces épisodes glorieux de l'Église d'Égypte, ce sont l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, des lettres de Denys d'Alexandrie, — qui se distingua par sa modération et sa prudence dans la question pénible et délicate de la réconciliation des *lapsi*, de ceux qui faillirent pendant la persécution,— et les canons pénitentiels de Pierre d'Alexandrie, lui-même « le dernier des martyrs » égyptiens. En confrontant ces sources, on constate qu'Eusèbe est tout à l'admiration et ne connaît que le côté glorieux des persécutions, tandis que Denys et Pierre d'Alexandrie nous découvrent les défaillances lamentables qui, plus d'une fois, se manifestèrent.

Après avoir établi la chronologie des magistrats qui exécutèrent les édits impériaux, l'auteur engage une discussion sur la liste des martyrs d'Égypte, qui chez Eusèbe est incomplète, — il en nomme soixante — mais, d'autre part, d'une valeur hors pair. Suit alors un paragraphe très suggestif sur le culte des martyrs en Égypte. Le culte comprend parfois des aspects inusités, particuliers au pays, mais on rencontre les formes normales qui se présentent ailleurs : célébration solennelle de l'anniversaire du martyre, incubation, invention de reliques, adoption de martyrs étrangers. Ce qui semble spécial à l'Égypte, c'est l'introduction du comput par l'*ère des martyrs*, le nom de ceux-ci remplaçant dans les dates le nom haï de Dioclétien.

Sur les exagérations propres à l'atmosphère égyptienne et se manifestant surtout dans les fêtes célébrant l'anniversaire et dans les inventions de reliques, nous sommes bien renseignés par le célèbre Schenoudi († ap. 451), qui protesta au nom du bon sens et de la religion, à peu près comme, au XIIe siècle, Guibert de Nogent dénonça les excès de ce genre dans son *De pignoribus sanctorum*.

La deuxième partie de l'étude du savant bollandiste examine de façon critique les listes des martyrs égyptiens qui veulent compléter celle d'Eusèbe et pour lesquelles il y a trois sources différentes : le martyrologe hiéronymien, les synaxaires grecs et les synaxaire coptes. C'est une joie intellectuelle intense que de suivre ici le R. P. Delehaye dans ses procédés de critique textuelle, surtout lorsqu'il les applique à ce « champ de ruines » qui s'appelle le martyrologe hiéronymien. Cette partie de l'étude peut servir de modèle à tous ceux qui veulent entreprendre la critique si difficile des martyrologes généraux, et spécialement de l'hiéronymien. Il appert de l'ensemble de ce chapitre que, dans ce dernier martyrologe, les notices « égyptiennes » les plus intéressantes ne viennent pas directement de la tradition locale, mais par l'intermédiaire de sources littéraires, de *Passions* de martyrs d'une certaine étendue.

C'est ce qui conduit le R. P. Delehaye à étudier dans leur ensemble ces *Passions* des martyrs d'Égypte afin d'en donner une idée

Digitized by Google

suffisamment exacte et à examiner de plus près quelques morceaux caractéristiques. L'auteur étudie successivement les textes grecs, les textes latins et les textes coptes. A propos des textes latins se pose la question : comment l'hagiographie égyptienne, c'est-à-dire la connaissance des Passions des martyrs égyptiens, a-t-elle pénétré en Occident ? Toute donnée précise fait défaut, mais l'examen d'un manuscrit de Munich, le CLM n° 4554, qui contient une quinzaine de Passions égyptiennes et qui date du VIIIe-IXe siècle, permet au R. P. Delehaye de suggérer l'explication suivante : il est à présumer, dans le cas du manuscrit de Munich, que tout l'ensemble provient d'un ménologe où les Passions d'Asie Mineure, d'Égypte et de Mésie étaient classées dans l'ordre du calendrier. Il suffisait qu'un volume de ce genre tombât entre les mains d'un lettré connaissant le grec pour donner l'idée de latiniser ces récits intéressants que l'Occident ne connaissait pas encore ou avait oubliés.

Le R. P. Delehaye a exercé surtout sa sagacité en ce qui concerne les Passions coptes, récits étranges qui ont tous un air de famille, qui n'ont rien de commun avec les Passions historiques, mais qui appartiennent à ce genre épique que le savant bollandiste a si bien analysé dans son livre *Les Passions des martyrs et les genres littéraires*. On trouve dans ces Passions ce débordement du surnaturel et ce fait, bien caractéristique du genre épique, que toute l'action se résume dans une lutte acharnée entre le persécuteur et la puissance divine, qui couvre le martyr jusqu'au moment où elle se retire de lui pour lui laisser gagner la couronne de gloire.

L'examen des éléments généraux communs à tous ces Actes coptes met à nu le schéma qui révèle la *Passio* artificielle du genre épique, avec ses personnages stéréoptypés : le martyr, le tyran, l'exécuteur des ordres impériaux, et avec ses lieux communs concernant le procès et les supplices. Nous retrouvons dans les Passions coptes ces scènes sanglantes dépeintes avec une insistance morbide et cet abus du merveilleux qui sont comme la pierre de touche pour reconnaître le genre épique dans la littérature des martyrs. Ces pièces nous révèlent aussi un caractère très artificiel, un dédain remarquable de l'histoire, et, chez leurs auteurs, une culture de genre inférieur et une profonde indigence de pensée. Elles sortent d'un milieu où l'on parlait le grec, preuve intéressante de la pénétration de l'hellénisme en Égypte.

Pour l'ensemble de la littérature des Passions des martyrs d'Égypte, on a l'impression que celle des saints Philéas et Philomorus, Psoté et Dioscore, sont, avec les lettres de Denys d'Alexandrie et l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, les témoins les plus importants de l'histoire des persécutions dans cette région. L'étude très serrée que consacre le savant auteur, dans la quatrième partie de son étude, à ces trois Passions, montre que cette impression est exacte pour les Actes « proconsulaires » *latins* des saints Philéas et Philomorus. Quant aux Passions de saint Psoté et de saint Dioscore, on ne peut qu'affirmer ceci : un récit contemporain de bonne allure a été cer-

Digitized by Google

tainement remanié, plus radicalement pour saint Dioscore que pour saint Psoté, par des hagiographes de valeur inférieure ; il perce cependant une trame primitive qui paraît solide.

En appendice, le R. P. Delehaye publie le texte grec de la Passion de saint Paphnuce, d'après le manuscrit unique de la Vaticane (grec 1660), le texte latin de la Passion de saint Psoté, d'après le manuscrit de Munich latin 5554 et celui du prince d'Oettingen-Wallerstein à Maihingen H. B. I. 2, et, enfin, les variantes de la Passion latine de saint Dioscore, contenues dans le manuscrit de la Bodléienne Fell. 23.

Ce travail sur les martyrs d'Égypte est, comme tant d'autres antérieurs, une admirable contribution à l'étude critique de l'hagiographie des six premiers siècles, dans laquelle — il est superflu d'y insister — le R. P. Delehaye est un maître incontesté.

L. VAN DER ESSEN.

J. BIDEZ. *L'empereur Julien : Œuvres complètes.* Tome I, 2e partie : Lettres et fragments. Texte revu et traduit. (Collection des universités de France.) Paris, Société d'édition « Les belles lettres », 1924. In-8, xx-228 p. Fr. 20.

Ce volume, si nécessaire, sera bien accueilli par tous ceux qui s'occupent de Julien. Mais il ne dispense pas le travailleur, et surtout l'historien, de consulter la première partie, qui contient, non seulement le texte des *Lettres*, mais encore les textes grecs se rapportant aux *Lettres*, ainsi que des renseignements abondants.

Après une courte préface, l'auteur répartit ainsi les *Lettres et fragments* : « I. Julien en Gaule. II. Julien en Illyrie et à Constantinople. III. Julien en Asie Mineure. IV. Julien à Antioche. V. Lettres de date indéterminée. VI. Pièces de vers et fragments. VII. Lettres d'authenticité douteuse. VIII. Lettres à Jamblique et à d'autres. »

Le traducteur enlève à Julien les lettres des deux dernières parties. Il en donne les raisons ; par exemple, la plupart d'entre elles ne sont que des exercices de rhéteurs : beaucoup de mots, point d'idées. Cependant, on se demande s'il ne faudrait pas faire une petite part au bavardage de Julien, affligé de la démangeaison d'écrire. — Rien d'intéressant dans la VIe partie ; la pièce sur l'orgue est curieuse par son objet. — Rien d'important dans la Ve partie ; plusieurs lettres pourraient être contestées.

Nous arrivons au corps du volume. Jusqu'à présent, les lettres de Julien, vraies ou fausses, avaient été publiées pêle-mêle. Il restait à écarter les fausses et les douteuses, et à ne conserver que les véritables, au moyen d'une critique souvent délicate. Il fallait les dater, et rapporter chacune d'elles à un moment précis de la vie publique de Julien. Ce travail a été accompli par le traducteur. Les lettres ont été rangées dans un ordre chronologique aussi rigoureux que possible, et divisées entre les diverses périodes du règne de Julien, comme

Digitized by Google

César d'abord, et ensuite comme empereur. Chacune des quatre parties est précédée d'une savante introduction historique, relative aux lettres qui suivent et à la période du règne à laquelle elles se rapportent. L'introduction prépare à la lecture des lettres, et celles-ci éclairent les événements. La peine du traducteur sera prisée à sa juste valeur par ceux qui ont dû travailler sur les éditions précédentes, avec la médiocre traduction française de Talbot.

Une courte préface de XVII pages traite : de « la variété des lettres » ; de « la formation du recueil », toute artificielle, avec ses lacunes, avec son remplissage par des lettres étrangères ; de « la valeur de la tradition manuscrite ». Le traducteur nous promet aussi la publication du reste des œuvres complètes. Nous y trouverons des documents essentiels, au milieu de médiocres pièces d'éloquence et de philosophie.

En face de la traduction se trouve le texte grec, avec l'appareil critique de la première partie. L'auteur a joint à sa traduction des notes explicatives particulières.

La traduction est soignée, fidèle, élégante. Trop élégante, à notre sens. Du moment que l'on peut consulter le texte original, placé en face, on aurait désiré une traduction plus proche du grec. Puis, l'élégance, un peu poussée, de la traduction faussera l'idée que peut se faire de Julien, écrivain,un lecteur étranger au grec. Julien est souvent bizarre et compliqué dans ses tours de phrase ; l'influence de Libanius, qui le proclamait son meilleur disciple, lui a été plutôt nuisible. Aussi, quand le traducteur, p. v et 203, parle de la simplicité et du naturel de Julien, nous ne pouvons que faire des réserves. Julien est souvent un rhétoricien ou un rhéteur, imitateur des rhéteurs, imitateur des auteurs anciens, dont sa mémoire est submergée ; il lui était difficile d'être simple, naturel, élégant ; et encore est-ce dans ses *Lettres* qu'il l'est le plus.

P. 23 et cfr p. v, lignes 2-3, le sens doit être : « quant au vertueux Salluste, puissent les dieux m'accorder son salut ! », sens correct et convenable. — P. 26, ll. 18-19, on aimerait plus simplement : « comment il faut t'acquitter de cette mission, apprends-le de nous : avec intégrité et avec rapidité. » — P. 42, « la veille du *Natalis Invicti*, la grande fête mithriaque dont notre Noël a pris la place dans le calendrier » ; phrase obscure et tout à fait inutile. — P. 75, ll. 10-11 : *ἐξηγησόμενοι Ματθαῖον καὶ Λουκᾶν*... Dans l'appareil critique, on lit : « post *Λουκᾶν* spatium vacuum decem et octo fere litt. praebet cod. », et dans la note 2 de la traduction on lit : « Ici, le mansucrit laisse un blanc ; le copiste a sans doute sauté une tirade qui était trop injurieuse pour sa foi. » Comment une « tirade » aurait-elle tenu en dix-huit lettres ? Par contre,*καὶ Μάρκον καὶ Ἰωάνην* continuerait l'idée et remplirait la lacune. — Pour la phrase qui suit, la lacune serait comblée par quelque chose comme *τῷ ἀπέχεσθαι*,ou *ἀπεχομένας, καὶ τούτων*, d'après le sens et le mouvement de la pensée. — P. 88, l. 19, *λάβε* conviendrait mieux que *στῆσον*. — Pages 128, 163, 197, Julien est déjà, dans une certaine mesure, un précurseur du Sionisme. — P. 128, « *on a rencontré* déjà dans l'épître 89 une allusion

Digitized by Google

à cette entreprise malencontreuse (la reconstruction du Temple) », et en note on lit : « page 163 » ; l'allusion ne se rencontre que dans le texte de la lettre, p. 163. — P. 163, ll. 7-8, il faudrait : « moi qui, si longtemps après, ai projeté de le relever en l'honneur etc. » ; la traduction : « ce temple ruiné depuis si longtemps » ne correspond pas au grec. — P. 179, l. 11, il faut suppléer *ἅπαντα* ou *πάντα ἀφεῖναι* d'après Matt. XIX, 27-29 ; Marc. 28-30 ; L. XVIII, 28-30. — P. 217, « mais éloigne les maux que nous te demandons » reproduit la concision du grec, mais fausse le sens : on ne demande pas de maux. — Même page, *μᾶλλον δέ* se trouve deux fois, et il est traduit la première fois par « que dis-je ? » ; ce qui est trop français, trop élégant, on aimerait : « ou plutôt », « ou pour mieux dire ».

Apollon avait un temple à Didyme, près de Milet, et il y rendait des oracles. Nous allons traiter des rapports de Julien avec ce Dieu.

Lettre 88, p. 150-151 : « Mais puisque les récits d'Homère te paraissent fabuleux, écoute les oracles du Maître de Didyme... » et Julien cite six vers d'un oracle sur le respect dû au prêtre. Il ajoute : « Moi donc, puisque je suis souverain pontife (*μέγας ἀρχιερεύς*) en vertu de nos traditions nationales, et que, d'un autre côté, j'ai aussi obtenu récemment du Dieu deDidyme d'interpréter ses oracles *ἔλαχον δὲ νῦν καὶ τοῦ Διδυμαίου προφητεύειν*), je te défends, pendant trois révolutions de lune, de troubler en rien les fonctions des prêtres... » Plus loin, il ajoute encore : « D'ailleurs, je pense que nous sommes des ministres de prières. » — *Lettre* 89, p. 165 : « Ainsi donc, que tout prêtre soit honoré, comme le magistrat, puisque d'ailleurs la déclaration du Dieu de Didyme est la suivante », et ici reviennent les six mêmes vers. Puis, Julien continue : « Et de nouveau, dans un autre oracle, le dieu dit : « [Je protégerai] mes prêtres contre la méchanceté funeste », et il déclare que, en leur faveur, il infligera un châtiment à leurs ennemis. D'ailleurs, bien d'autres paroles de ce genre ayant été dites par le dieu, grâce auxquelles il est facile de savoir comment il faut rendre honneur et service aux prêtres, j'en parlerai plus longuement dans un autre récit ; pour le moment,il suffit de montrer que je n'agis à la légère en rien, estimant que la prédiction du Dieu et l'oracle contenu dans ses paroles sont suffisants. » — *Ibidem*, p. 167 : « Il nous faut commencer par la piété envers les dieux. Car c'est ainsi qu'il convient que nous servions les dieux : avec cette idée qu'ils sont présents et nous voient, sans être vus de nous... Ce langage n'est pas de moi, mais du Dieu, et répété dans bien des oracles ; pour moi, il me suffit d'en citer un seul, et, par ce seul, d'établir deux choses : que les dieux voient tout et qu'ils trouvent leur joie dans les hommes pieux. » Suivent huit vers d'un oracle d'Apollon.

Dans la *Revue de Philologie*, 1899, t. XXIII, p.163, M. Haussoullier a noté simplement, en passant, le *προφητεύειν* de Julien. Nous proposerons deux explications.En tant que souverain pontife universel du culte païen, Julien se regardait comme le prêtre ordinaire et éminent de tous les dieux et déesses, dans tous leurs temples, avec le pouvoir d'accomplir lui-même, et partout, toutes les cérémonies sacrées ; et il en usait ; il possédait aussi le droit souverain de régler tout le culte païen sur toute la surface de l'empire. Les oracles d'A-

Digitized by Google

pollon, cités par lui d'après un recueil quelconque, lui revenaient de droit et lui appartenaient en toute propriété. Il avait le pouvoir suprême de les interpréter et des les appliquer, d'autorité personnelle et propre, aux choses religieuses ; ce qu'il fait, par exemple, en prononçant l'interdit mentionné dans la lettre 88. Le verbe *λαγχάνειν* signifie : *obtenir par le sort* ou *par la volonté des dieux*. L'expression *ἔλαχον τοῦ Διδυμαίου* ne suppose par elle-même aucune initiation ou cérémonie religieuse, ni même une collation officielle par le prêtre de Didyme. Ce sont les dieux, tous les dieux, qui ont appelé Julien à l'empire et au souverain pontificat ; ils l'ont choisi, lui personnellement, pour rétablir leur culte. Il a reçu d'eux, personnellement et directement, tout pouvoir pour accomplir cette œuvre capitale, avec leur assistance ; en particulier, avec l'assistance propre du Roi-Soleil, Apollon chez les Grecs, dont Julien était le protégé spécial, par ordre de Zeus. Telle était la conviction absolue, on peut même dire la foi de Julien à ce sujet. Dès lors, Julien peut dire qu'il a reçu, par son élection à l'Empire et au souverain pontificat, du dieu de Didyme le droit de citer, interpréter et appliquer ses oracles. Le *νῦν* s'explique facilement ; les deux lettres 88 et 89 sont de la fin de 362 ou du début de 363, et Julien est devenu empereur et souverain pontife à la fin de 361, une année auparavant.

La seconde explication consiste à dire que Julien a reçu du prêtre d'Apollon à Didyme la dignité de *προφητεύειν* ; par lettre, par exemple. Car Julien n'est pas allé à Milet ; il s'est seulement occupé du temple de Didyme, en ordonnant de détruire toute construction chrétienne avoisinant le temple. Cette seconde explication est une pure hypothèse, possible et plausible par elle-même ; mais elle n'est pas nécessaire. JOSEPH VITEAU.

L. MARIÈS, S. J. *Le « De Deo » d'Eznik de Kolb, connu sous le nom de « Contre les Sectes »*. Études de critique littéraire et textuelle. (*Revue des Études arméniennes*. Extrait.) Paris P. Geuthner, 1924. In-8, 212 p. Fr. 25.

Le travail du P. Mariès présente « une solution à la fois neuve et conservatrice » des problèmes que pose à la critique le *Contre les Sectes* de l'arménien Eznik de Kolb (vers 445). Solution neuve, parce qu'elle prétend ranger l'ouvrage d'Eznik dans un genre auquel on ne soupçonnait pas qu'il appartînt ; solution conservatrice en même temps, puisque, à l'encontre des hypothèses précédemment émises, elle reconnaît à Eznik une originalité littéraire de bon aloi et qu'elle rend à son texte (ms. unique n°1111 d'Etchmiadzin) le témoignage d'une louable fidélité.

Selon le P. Mariès, la division en quatre livres (contre les païens, les Perses, les Grecs, Marcion), adoptée par le P. Bagratouni dans l'édition de Venise (1826),a égaré l'opinion des critiques touchant la véritable nature de l'œuvre d'Eznik. « Nous n'avons pas, écrit-il,

Digitized by Google

dans le traité d'Eznik quatre traités polémiques, prenant chacun à parti et séparément une catégorie d'adversaires, mais un traité sur Dieu, un *De Deo*, où, à l'occasion de *thèses* positives, telles ou telles catégories d'adversaires sont réfutées » (p. 22). Le *Contre les Sectes* devient un *De Deo* ; ce n'est plus une mosaïque, c'est un traité et un traité qui « révèle chez Eznik une pensée philosophique profonde et qui va droit aux objections capitales » : le problème du mal et l'aséité de la création (p. 30).

Sans doute Eznik a utilisé plusieurs sources. Le P. Mariès recense celles qu'on a signalées avant lui et il en augmente notablelment la liste : sources grecques surtout, source syriaque (Ephrem), et, peut-être, un original pehlvi atteint par l'intermédiaire d'une traduction syriaque. Mais Eznik a pour lui et la hardie conception du plan, et un tour original dans l'utilisation même de ses sources.

A leur tour, les doutes qui pesaient sur la qualité de la tradition textuelle d'Eznik trouvent un principe de solution dans les conclusions de la critique littéraire. Par exemple, l'interpénétration des trois premiers livres que distinguait Bagratouni n'oblige plus à recourir à l'hypothèse de translations et d'interversions de textes. Il n'y a pas de lacunes non plus, sauf une, vraisemblablement, fort courte ; et il faut supprimer l'interpolation qu'avait déjà introduite l'édition de Smyrne (1762). Pour la qualité, la quantité et l'ordre des matières, le texte d'Eznik, est, vu la nature de ce *De Deo* et surtout l'unicité du ms, « dans un état de conservation singulièrement bon et plutôt rare » (p. 193).

Tel est l'essentiel des importantes conclusions du P. Mariès. Dans une matière où la confusion suit facilement l'accumulation nécessaire des détails,il a procédé avec une belle clarté d'exposition.« Le jour n'est sans doute pas éloigné, ainsi s'exprime-t-il dans sa conclusion générale, où nous pourrons contempler dans la pureté de ses lignes cette « Sainte Chapelle » de la littérature arménienne » (p. 195). Le savant auteur nous laisse-t-il discrètement entrevoir la prochaine publication d'une édition critique qu'il est éminemment qualifié pour nous donner ? Ne serait-elle pas, pour les arménisants, l'invitation la plus pressante à faire définitivement du *Contre les Sectes* un véritable *De Deo* ?

R. DRAGUET.

J. C. C. WELLDON. *S. Aurelii Augustini, episcopi Hipponensis, De Civitate Dei contra paganos libri XXII*, edited with an Introduction and Appendices. Londres, SPCK., 1924. 2 vol. in-8, LXII-508 et 708 p. Prix : 42 s.

L'œuvre principale de ce génie auquel nous devons tant d'œuvres remarquables et qui s'appelle saint Augustin est le *De Civitate Dei*. Elle est le fruit d'un long et patient labeur qui se répartit sur une période de treize années. Son auteur, alors évêque d'Hippone, y a

Digitized by Google

consacré tous ses moments libres depuis 413 jusqu'à 426. Il l'avait commencée à l'âge de 58 ans ; il en comptait 71 quand il y mit la dernière main. Lui-même nous fait connaître l'occasion et le but de cette publication. L'empire romain venait de succomber sous les coups des barbares. Rome était tombée, en 410, aux mains des Goths, conduits par Alaric. Au milieu de la stupeur et de la consternation générales, conséquence inévitable de cet effondrement, les demeurants du paganisme, nombreux encore, allaient répandant plus ou moins ouvertement la rumeur, que l'abandon des dieux anciens était la cause et de la ruine de l'État et de tous les malheurs publics. C'est pour réfuter cette calomnie qu'Augustin prit la plume. Mais après avoir, dans ses dix premiers livres, réduit à néant l'accusation calomnieuse, il craignit le reproche d'opposition ou critique purement négative, et pour le prévenir, en regard de l'empire païen déchu, dont il avait étalé les misères et les impuissances, en face du tableau de « la cité terrestre », il traça, en douze autres livres, le tableau de « la cité de Dieu », de l'ordre nouveau fondé et gouverné par le Christ. Ainsi le résultat final se trouve dépasser de beaucoup le dessein primitif.

Parmi les écrits patristiques, aucun peut-être n'a été plus souvent cité, plus largement utilisé que celui-ci. Un coup d'œil sur les grands scolastiques, saint Thomas en tête, suffit pour constater le fait durant tout le moyen âge. Après l'invention de l'imprimerie, les éditions, avec ou sans adjonction de commentaires, et les traductions en différentes langues ne se comptent plus. La trace et l'inspiration du *De Civitate Dei* se retrouvent, au cours des siècles, dans divers essais ou plans de réforme de la société humaine, tels que le *Chronicon* ou *Livre des deux cités*, d'Othon de Freisingen, le *De Monarchia*, de Dante, la *Nova Atlantis*, de Bacon, l' *Utopia*, de Thomas Morus, le *De Jure suprematus*, de Leibnitz, la *Scienza nuova*, de Vico, les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, de Joseph de Maistre.

L'influence persistante et étendue que ces faits et ces noms attestent n'a pas moins atteint l'Angleterre que les autres parties de la chrétienté. Mais, particularité curieuse, malgré le grand nombre des éditions du texte original, nous n'en connaissons jusqu'à présent aucune qui ait vu le jour sur le sol anglais. C'est le Rev. J. Welldon qui nous offre la première. Il nous l'offre telle qu'il y a lieu de l'en féliciter et de l'en remercier vivement ; elle fait grand honneur à sa science, surtout à sa science et à son talent exégétiques ; par la netteté et l'élégance de l'exécution typographique, elle fait aussi honneur à la *Society for promoting christian knowledge*. Ce qui constitue le mérite caractéristique de ces deux beaux volumes, c'est d'abord la présence à côté du texte d'un commentaire rédigé sous forme de gloses marginales et tenant le juste milieu entre un laconisme énigmatique et une inutile prolixité. La clarté s'unit ici à la concision, et le lecteur ne rencontrera pas de ces hors-d'œuvre trop fréquents dans des publications de ce genre, où le commentateur expose au long et au large ses propres conceptions plutôt que le sens des mots et des expressions à élucider. On constate du reste partout une louable attention à ex-

Digitized by Google

pliquer, autant que possible, l'auteur par l'auteur lui-même, ce qui est après tout la meilleure méthode d'exégèse. De là les renvois continuels non seulement à d'autres passages du *De Civitate Dei*, mais aussi aux autres ouvrages d'Augustin. Pour faciliter et préciser davantage les premiers, M. Weldon a eu l'heureuse idée de partager tous les chapitres en alinéas ou paragraphes, numérotés selon l'ordre des lettres de l'alphabet. Quant à ceux de la seconde catégorie, on ne pourrait guère n'en pas admirer la riche variété et la parfaite pertinence. C'est que l'éditeur, avant d'entreprendre sa tâche et en vue de la bien remplir, avait lu tous les écrits de saint Augustin, et il a su nous faire bénéficier amplement du fruit de ses lectures. Nombreuses sont aussi les références à divers écrivains, soit classiques païens, soit chrétiens, ainsi que les citations empruntées aux mêmes sources, et les unes comme les autres ont été soigneusement vérifiées, de manière à écarter toute probabilité, sinon toute possibilité d'erreur. Outre le commentaire, on remarquera et l'on appréciera, en tête du premier volume, une ample *Introduction*, et, sous forme d'*Appendices*, à la fin du second, une dizaine de notes, très opportunes pour l'élucidation de quelques points spécialement importants ou controversables, mais trop longues pour trouver place parmi les gloses marginales.

L'*Introduction*, par une détermination plus précise de l'objectif et du plan de saint Augustin, surtout par un résumé analytique très complet de son œuvre, projette un jour considérable sur l'ensemble et sur une foule de questions de détail. Elle nous permet de saisir, pour ainsi dire, d'un seul coup d'œil la plantureuse richesse d'un livre qui contient à la fois une philosophie de l'histoire, une apologie du christianisme, une métaphysique, une morale, une démonstration de la Providence, et tout cela appuyé d'une masse de renseignements historiques et de souvenirs fournis par une vaste érudition. Elle nous montre aussi dans quel sens Augustin a pu parler de la victoire du christianisme sur le paganisme comme d'un résultat déjà entièrement acquis ; comment l'idée même de *cité de Dieu* a sa racine dans l'Évangile, comment ensuite l'explication qui en est donnée intéresse tout ensemble la constitution de l'Église et l'ordre social. Mais que vient faire là et sur quoi repose cette remarque, que saint Augustin, « s'il avait vécu au xxe siècle, n'aurait jamais soutenu que le péché d'Adam pût entraîner pour toute sa postérité le danger d'un châtiment éternel » ? Qui donc croira que l'évêque d'Hippone, l'intrépide adversaire du manichéisme, du donatisme et du pélagianisme, était homme à taire ou à déguiser la vérité à cause du grand nombre des opposants ?

M. Welldon, dans ses notes, fait à peu près complètement abstraction de la critique textuelle. Cette omission, dont lui-même nous prévient, ne saurait, ce me semble, vu le très petit nombre de passages textuellement discutables dans tout l'ouvrage, diminuer de façon très appréciable le solide mérite spécifique de son édition. Toutefois, puisqu'il ne s'agit pas pour lui d'une nouvelle édition critique, on se demande naturellement quelle recension antérieure il a suivie, et l'on a peut-être le droit de s'étonner qu'il ne l'indique pas clairement dès ses premières lignes. Que si c'est surtout, comme je suis porté à le

Digitized by Google

croire, celle de Hoffmann, je me persuade difficilement qu'il n'eût pas pu plus souvent, dans l'appareil marginal de cet éditeur, relever dans le commentaire l'une ou l'autre variante de quelque intérêt.

J. FORGET.

B. KOLON, O. F. M. *Die Vita S. Hilarii Arelatensis. Eine eidographische Studie.* (*Rhetorische Studien.* Fasc. 12.) Paderborn, F. Schöningh, 1925. In-8, 124 p.

Le sous-titre de ce petit volume (*Eidographische Studie*) et le titre de la collection dans laquelle il prend place, nous disent clairement qu'il s'adresse moins aux historiens qu'aux philologues. Il n'est cependant pas hors de propos de le signaler brièvement ici, car tout au moins par son objet, je veux dire par la nature du document qui y est examiné, il intéresse évidemment l'hagiographie et, par conséquent, l'histoire.

Il s'agit d'une ancienne *Vie de saint Hilaire d'Arles*, qui nous est parvenue dans trois manuscrits. Elle a déjà eu plusieurs fois les honneurs de l'impression, notamment dans Migne, PL, t. L, col. 1218-1246. L'auteur est inconnu. Mais le témoignage du Pseudo-Gennade, concordant avec les critères internes,permet d'y voir très probablement une production de la fin du ve siècle. L'étude très consciencieuse, très fouillée, qu'en a faite le R.P. Kolon comprend deux sections principales, dont l'une consacrée surtout à une analyse détaillée de la *Vita* et l'autre visant directement à en déterminer la forme littéraire. Voici quelques-unes des observations qui s'imposent d'emblée à qui examine un peu attentivement le contenu. Il y a, par-ci par-là, des fragments de caractère purement parénétique, espèces d'amplifications ascétiques et pieuses, qui n'apprennent rien de nouveau au lecteur. L'ensemble est du reste conçu et rédigé sur le plan trop uniforme de beaucoup de récits hagiographiques de cette époque. De plus,on y constate facilement des points de contact et de ressemblance avec deux autres œuvres du même temps et du même milieu, à savoir une *Vita S. Honorati*, composée par le successeur d'Honoré sur le siège d'Arles, Hilaire, et une lettre ou petit traité de saint Eucher : *De Contemptu mundi et saecularis philosophiae*. Or ces coïncidences sont si nombreuses et si accentuées, tant pour le fond que pour le style, qu'elles semblent dénoter chez l'auteur plus d'application à imiter des modèles qu'il admire que de souci de reproduire fidèlement des faits observés par lui ou convenablement attestés. Il en résulte que tout son opuscule ne pourra être utilisé par un historien ou un hagiographe sérieux qu'avec infiniment de précautions. Cette conclusion se trouve singulièrement confirmée par la manière dont sont effleurées plutôt que racontées les origines, la marche et les suites d'un différend entre Hilaire et le pape saint Léon le Grand, différend sur lequel nous sommes bien renseignés par les lettres de Léon et par un décret de l'empereur

Digitized by Google

Valentinien III. Le P. Kolon a relevé dans cette partie plus d'un tour euphémique ou embarrassé et plus d'une prétérition et réticence qui trahissent dans l'écrivain une certaine crainte de la vérité désagréable ou estimée peu édifiante. L'impression qu'on recueille de tout cela n'est pas diminuée, tant s'en faut, par les résultats enregistrés et solidement établis dans la seconde section du travail du docte franciscain. J'y lis, en effet, que la *Vita S. Hilarii* est principalement « encomiologique », que « l'élément hagiographique y est d'importance secondaire et mis au service de l'exaltation de la vertu. »

On comprend maintenant comment une *étude* essentiellement philologique, en tant que son but propre et annoncé est la détermination d'un genre ou forme littéraire, sert indirectement, mais très efficacement, la cause de l'histoire, en nous éclairant à souhait sur la valeur réelle d'un témoignage. J. FORGET.

LOUIS GOUGAUD, O. S. B. *Dévotions et pratiques ascétiques du moyen âge.* (Collection « Pax ». T. XXI.) Lille et Bruges, Desclée, De Brouwer et Cie ; Paris, P. Lethielleux ; Maredsous, Abbaye, 1925. In-12, VII-237 p. Fr. 7.

Le savant bénédictin a réuni dans ce volume les résultats de longs travaux et reproduit,en les amplifiant, des publications antérieures. Comme le titre l'indique,l'ouvrage comprend deux parties principales : la première traite de diverses dévotions médiévales, la seconde étudie certaines pratiques ascétiques de la même époque.

Les gestes de la prière, tel est le titre du premier chapitre. On pourrait faire à l'auteur une petite chicane, et lui demander s'il s'agit bien ici d'une « dévotion » et non pas plutôt d'une « pratique ».Et vice versa il semblera peut-être à plusieurs que le désir du martyre et le quasi-martyre (chapitre IV de la deuxième partie) est une dévotion et non une pratique.

Mais laissons cette question qui importe nullement à la valeur du recueil.

Le chapitre premier est moins général que ne ferait croire son titre. L'A. se borne à y faire l'histoire des gestes des mains. Il est curieux de constater comment la coutume de lever et d'étendre les bras, en usage chez les premiers chrétiens, a disparu progressivement pour faire place à celle de joindre les mains, dont les premières attestations ne se trouvent pas avant le IXe siècle. Dom G. croit en retrouver l'origine dans le cérémonial de l'hommage. Dans une communication faite au récent Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique (Bruges, 2-4 août 1925) Mgr Batiffol attribuait, et cette fois avec une évidence parfaite, la même origine au rite de l'Osculum dans l'ordination sacerdotale. Cette rencontre ne laisse pas de confirmer l'hypothèse du savant bénédictin.

Le chapitre II est consacré à l'orientation dans la prière privée, en

Digitized by Google

usage même parmi les laïcs, comme l'auteur le montre, pièces en mains.

Le chapitre III rappelle certains traits de la dévotion à l'autel, bien perdue aujourd'hui. Le tabernacle attire toute l'attention de nos contemporains. Les moines carolingiens et ceux qui les suivirent pratiquaient la visite des autels. Cet usage ne se trouve pas seulement consigné dans les coutumiers monastiques cités en note par l'auteur, mais aussi dans certains livres de piété. A la fin du xve siècle, un chanoine régulier de la congrégation de Windesheim proposait à ses confrères trois méthodes pour cet exercice de piété, qu'il assignait au dimanche (JOHANNES MAUBURNUS, *Rosetum exercitiorum spiritualium*, tit. XIV : Dominicarium, fol. 99-99v, [Deventer], 1494).

Pourquoi le samedi a-t-il été consacré à la sainte Vierge ? Dom G. rapporte les raisons alléguées par les écrivains médiévaux, raisons d'ordre symbolique ou légendaire dont l'historien est forcé de se contenter, faute de mieux.

Un important chapitre est consacré aux antécédents de la dévotion au Sacré-Cœur. L'auteur prend, et à juste titre, pour point de départ la dévotion au crucifix qui se répandit aux vi^e et viie siècle. De celle-ci on passe à la dévotion aux cinq plaies. La première allusion au « quinquepartitum vulnus » se trouve, semble-t-il, chez Pierre Damien. La dévotion prit un développement considérable à la suite de la stigmatisation du Mont Alverne. Pour y satisfaire, la xylographie et l'imprimerie naissantes multiplièrent le blason des cinq plaies. Comment représenter celle du côté ouvert ? On adopta l'image d'un cœur ouvert. « C'est ainsi que les plus anciennes représentations du Sacré-Cœur remontent à l'époque qui vit se répandre les premières gravures destinées à promouvoir la dévotion aux cinq plaies. » (p. 89). La piété procède de même, c'est par l'ouverture du côté qu'elle arrive au Cœur blessé. Ainsi se prépare, au moyen âge, la dévotion de Paray. Dans certaines productions artistiques et littéraires se trahissent de lointaines et encore imprécises annonces de la dévotion qui joint au culte du Cœur le souvenir de la sainte Eucharistie.

Le chapitre VI et dernier de la première partie étudie l'usage de solliciter l'habit religieux au cours d'une maladie mortelle.

La deuxième partie est consacrée aux pratiques ascétiques. Voici d'abord deux observances où se signalent les prodigieux ascètes irlandais : le jeûne prolongé et les bains froids. Il reste aujourd'hui encore des adeptes de ces mortifications.

La discipline, c'est-à-dire, la flagellation volontaire, eut pour principal promoteur saint Pierre Damien, qui composa dans cette vue le traité *De laude flagellorum*. Il fut reproché à l'austère réformateur d'innover en ce point. Dom G. retrouve dans les vies de quelques saints du haut moyen âge d'anciens exemples de cette pénitence, mais ils sont très rares. A partir du xie siècle cette pratique se répand et devient très fréquente non seulement dans les monastères, mais parmi les laïcs.

Le recueil se clôt par une étude sur le désir du martyre et le quasi-martyre, où l'auteur retrace l'évolution qui rapprocha peu à peu le

Digitized by Google

mérite de la chasteté et de la pénitence de la gloire du martyre. Sulpice Sévère, le modèle préféré des hagiographes médiévaux, serait un des premiers à formuler ce rapprochement. L'enquête de l'auteur s'étend de préférence sur les écrits d'origine irlandaise. Tandis que le volume s'imprimait, le R. P. M. Viller, S. J., faisait paraître deux articles à peu près sur le même sujet (*Martyre et perfection. Martyre et ascèse.* RAM. 1925, t. VI, p. 3-25, 105-142). Les deux travaux se complètent heureusement l'un l'autre.

Le lecteur trouvera dans le nouvel ouvrage de Dom G. l'intérêt, la sûreté d'une érudition très étendue et très variée, bref toutes les qualités du chercheur et de l'écrivain. Il formulera sans doute le souhait de voir groupés de même dans un volume prochain, les autres travaux et articles que l'auteur sème libéralement dans divers périodiques parfois peu accessibles. P. DEBONGNIE, C. SS. R.

M. ANDRIEU. *Immixtio et Consecratio. La consécration par contact dans les documents liturgiques du moyen-âge.* (Université de Strasbourg. Bibliothèque de l'Institut de droit canonique. Vol. II.) Paris, A. Picard, 1924. In-8, 265 p.

Les études de M. Andrieu sur l'*Immixtio* et la *consecratio*, publiées dans la *Revue des sciences religieuses*, viennent d'être réunies en un volume qui forme le tome deuxième d'une collection de monographies, entreprise par l'Institut de droit canonique de l'université de Strasbourg. Cet ouvrage a attiré la plus vive attention et il fut présenté par Dom Wilmart comme la plus belle contribution moderne à l'histoire de l'ancienne liturgie latine.

Le rite de l'*immixtio*, dont M. Andrieu recherche les origines, le développement et surtout la signification primitive, consiste tantôt dans l'addition de vin non sanctifié aux espèces eucharistiques, tantôt dans l'immixtion, dans un calice rempli de vin ordinaire, d'une parcelle d'hostie consacrée. Quelques allusions douteuses mises à part (Saint Ambroise, Venantius Fortunatus), la *commixtio* du vin se rencontre en Occident dès le VIIIe siècle, en l'année 726, sous le pape Grégoire II : les diacres versent dans les calices de vin, présentés à l'offrande, les espèces eucharistiques lorsque celles-ci risquent de manquer pour la communion des fidèles. Cette coutume est attestée par les *Ordines romani* I, II et III, par plusieurs livres liturgiques francs du VIIIe siècle : le *Capitulare ecclesiastici ordinis* et l'*Ordo* de Saint-Amand, par les *Constitutiones Hirsaugienses*, les *Consuetudines de Saint-Bénigne de Dijon*, l'*Ordo ecclesiae lateranensis* (XIe s.), l' *Usus ordinis cisterciencis* (XIIe s.) et les *Ordinaires des Augustins* de Paris (XIIe-XVe s.). L'opposition d'Innocent III et la nouvelle liturgie adoptée par les ordres religieux, fondés au XIIIe siècle, entraînèrent assez rapidement la disparition de la coutume.

Parallèlement à l'habitude de diluer le vin eucharistique,

Digitized by Google

s'introduisit la *consignation* du calice au moyen d'une parcelle d'hostie consacrée, primitivement dans la liturgie des présanctifiés, puis dans l'administration du saint Viatique. Le *Sacramentaire gélasien* et les livres liturgiques qui en dépendent, prescrivent encore la réserve des deux espèces eucharistiques pour les cérémonies du Vendredi Saint, mais les *Ordines romani* rompent avec cette tradition et prescrivent l'immixtion dans le calice d'une réserve de pain eucharistique. Amalaire atteste le nouveau rite et l'*Ordo romanus antiquus* — compilation germanique du xe siècle — en assura la très grande diffusion. L'habitude de l'*immixtio* se répandit en Bavière, en Suisse alémanique, en Styrie, en Rhénanie, en Saxe, aux Pays-Bas, dans la Lithuanie, le Danemark et la Suède, en France et surtout en Bretagne, en Italie, voire à Rome et jusque dans les milieux pontificaux (Cfr l'*Ordo ecclesiae lateranensis* du xiie siècle, l'*Ordinaire de la chapelle papale*, le *Bréviaire dit de Sainte Claire*, le *Sacramentaire papal du Latran* au xiiie siècle, les *Ordines romani* XIV et XV, et le *Cérémonial de Pierre de Luna*). Heureusement les études théologiques provoquèrent une salutaire réaction : si l'usage de l'*immixtio* ne disparut pas à Paris et bientôt dans toute la chrétienté, l'énoncé de la rubrique preserivant la cérémonie fut complètement modifié.

A partir du xie siècle, l'*immixtio* d'une parcelle d'hostie consacrée passa dans l'administration du Viatique. Cette pratique est prescrite par les *Constitutiones Hirsaugienses* (xie) ; érigée en règle dans de nombreuses maisons de Cluny (xiie), elle fut reprise à Exeter et à Reims et figure dans l'*Ordo romanus* X, qui servit d'ébauche lointaine au *Pontifical de Guillaume Durand* et, par l'intermédiaire de celui-ci, au *Pontificale romanum* imprimé à Rome, en 1485, par ordre d'Innocent VIII.

Il résulte de cet aperçu historique que l'*immixtio* du pain eucharistique est une coutume tardivement adoptée par les églises d'Occident, Pour expliquer son introduction, M. Andrieu nous renvoie au fameux texte d'Amalaire : « Sanctificatur enim vinum non consecratum per sanctificatum panem et postea communicant omnes », et il conclut d'accord avec Baronius, que les fidèles de l'époque carolingienne et des siècles suivants ont cru aux effets consécrateurs de l'immixtion. Popularisée dans les pays germaniques par l'*Ordo romanus antiquus*, cette croyance ne fut l'objet d'aucune protestation jusqu'au xiie siècle. Fait curieux : elle ne fut jamais en honneur dans les missels de Paris et dans ceux de l'ordre de Cluny, mais elle s'accentua dans le cérémonial romain du xiiie au xive siècle, et dans les missels bretons du xiie au xvie siècle.

Quant aux origines de l'*immixtio*, comme elle apparaît d'abord dans la liturgie des présanctifiés, on estime non sans raison qu'elle est de provenance orientale. Toutes les liturgies d'Orient ont reconnu le principe de l'immixtion, et les Églises de Syrie et de Chaldée autorisèrent le rite même en dehors de tout office public, uniquement pour les besoins de la communion privée. Quant à l'Église byzantine, la consécration par contact ne s'y est répandue que plus tardivement : les documents qui la supposent, ne s'échelonnent que du xie au

Digitized by Google

XIVe siècle. Plus tard, Syméon de Salonique (1410-1429), préoccupé de trouver une réplique aux objections des Latins, abandonna la croyance et l'Église orthodoxe se rangea à son avis.

En parcourant l'exposé succinct du travail de M. Andrieu, on se rendra compte à quel juste titre il mérite l'appréciation élogieuse des historiens. Non seulement cet ouvrage reprend d'une manière originale l'histoire d'une coutume et d'une croyance particulièrement intéressantes, mais il dresse à l'occasion l'inventaire d'un nombre très grand de manuscrits liturgiques inédits et renouvelle, en notes, toute l'histoire des *Ordines romani* publiés par Mabillon. Nous souhaitons vivement que M. Andrieu puisse continuer ces recherches et nous communiquer bientôt le résultat de ses investigations dans le-missels du Nord de l'Allemagne, des pays scandinaves et des Pays Bas.

J. COPPENS.

H. BOUVIER. *Histoire religieuse de la ville d'Amiens.* Des origines au XIVe siècle. Amiens Yvert et Tellier, 1921. In-8, VIII-443 p.

Cet ouvrage est divisé en quinze chapitres de valeur très inégale. L'auteur, après avoir traité des origines chrétiennes d'Amiens (chap. I), de la situation religieuse de cette ville aux époques gallo-romaine (chap. II), mérovingienne (chap. III), carolingienne (chap. IV-V) et capétienne (chap. VI), poursuit l'étude de son sujet par les biographies des évêques qui se sont succédé depuis S. Geoffroy (1104-1115) jusque Guillaume Mâcon, décédé le 19 mai 1308 (chap. VII-XX).

L'existence d'une communauté chrétienne au sein de la *civitas* des *Ambiani*, la *Samarobriva* des Commentaires de César, remonte aux premières années du IVe siècle ; le premier évêque daté est *Edibius* (Edèbe ou Odibie) : il assiste au concile d'Orléans convoqué par Clovis en juillet 511. Mais l'histoire religieuse d'Amiens est incertaine, à ses origines, et reste obscure, peut-on dire, jusqu'au règne de Charlemagne.

Ce n'est certes point le présent volume de M. l'abbé Bouvier qui fournira des éclaircissements fort désirables pour cette période. Son travail n'est là qu'une simple compilation et même une compilation trop souvent superficielle, défectueuse.

La critique de M. Bouvier ne va pas au-delà des conclusions admises par le chanoine Corblet dans son *Hagiographie* du diocèse d'Amiens publiée en 1869, et elle aboutit pratiquement à extraire des plus purs romans hagiographiques un choix de données plus ou moins vraisemblables : c'est ce qu'il appelle, à l'abri de l'autorité de M. H. Lesêtre, tenir « un juste milieu », et ce souci du parfait équilibre est tel que, hors de propos, il pastiche ainsi une belle parole de S. Augustin : « Sur les dogmes, l'unité ; dans les questions incertaines, la liberté ; en tout, la charité. »

Digitized by Google

En d'autres matières, l'information de l'auteur est, de même, parfois insuffisante. Par ex., il place le concile de Sardique (343) après les actes du pseudo-concile de Cologne (346) ; il sait avec certitude la date et le lieu de naissance de saint Martin ; il compte Caidoc et Fricor au nombre des douze compagnons de S. Colomban ; il méconnaît les travaux de Bréhier sur les croisades, de Kurth sur la lèpre, de Vacandard sur S. Victrice, etc. ; il fait remonter les « mystères » du moyen âge aux premiers siècles du christianisme, et d'une réserve de prébendes dans l'église d'Amiens, réserve mentionnée par une bulle de Boniface VIII (10 janvier 1295), en faveur de cardinaux, il conclut à l'origine *amiénoise* de ces derniers !

En voilà assez. Il faut ajouter cependant que l'ouvrage de M. l'abbé Bouvier se lit avec facilité et, çà et là, surtout à partir du XIe siècle, avec un certain profit.

F. Baix.

Leo Santifaller. *Das Brixner Domkapitel in seiner persönlichen Zusammensetzung im Mittelalter.* I. *Allgemeiner Teil.* II. *Besonderer Teil.* Innsbruck, Universitätsverlag Wagner 1924-1925. In-8, de XII-566 p., en deux fascicules. Mk.16.

Brixen, petite ville pittoresque sur le versant méridional des Alpes tiroliennes,ne devait être au moyen âge le siège d'un chapitre cathédral important ni pour son antiquité, ni pour sa sphère d'influence. Seule la méthode comparative pouvait donner au sujet de l'ampleur et un certain intérêt général.C'est ce que l'auteur a réalisé avec beaucoup d'art et de savoir. Il en est résulté une monographie excellemment fouillée et qui néanmoins ne manque pas d'envergure.

Ce travail commencé au séminaire historique de l'université de Vienne, sous la direction du savant professeur Oswald Redlich, se limite au point de vue strictement personnel. Mais dans ce *De personis*, toutes les questions sont envisagées à la lumière d'une documentation patiemment recueillie et habilement utilisée.

L'auteur recherche d'abord la classe sociale des chanoines depuis la fin du Xe siècle jusqu'à la fin du XVe siècle,établissant minutieusement la proportion de serfs, de *ministeriales*, de nobles,de bourgeois et d'allodistes ruraux qui composent le chapitre de Brixen.Tandis qu'au début du XVIe siècle,bon nombre de chapitres cathédraux sont devenus des chapitres nobles, avant la lettre, et s'apprêtent à le devenir par leurs statuts,le phénomène inverse se produit à Brixen. A cette époque le chapitre ne compte plus que des bourgeois urbains et des campagnards libres. La raison s'en trouve dans l'exiguité des revenus et le modeste prestige de ses membres. Cette partie de la dissertation est assurément la plus originale et la plus attachante.

M. L. Santifaller traite ensuite avec une égale précision tous les

Digitized by Google

sujets destinés à compléter la physionomie personnelle du chapitre de Brixen : tels le lieu de provenance des chanoines, leurs degrés dans les ordres, leur âge, leur vie morale, leurs services militaires, leur culture littéraire et artistique, leurs voyages, leur participation à l'administration diocésaine, leurs pratiques bénéficiales, leur service religieux, leurs règles d'admission et de sortie du chapitre. Des tableaux récapitulatifs, en forme de statistiques, accompagnent ces sujets et permettent de mesurer d'un coup d'œil le chemin parcouru au fil du temps.

Dans le second fascicule (p. 249-529), l'auteur groupe les notes biographiques qu'il a pu recueillir sur les 403 chanoines, qui ont composé dans la suite des âges le chapitre cathédral de Brixen. Il s'en dégage l'impression d'un labeur énorme, destiné à fournir aux curieux d'histoire locale une mine riche de précieux renseignements. Enfin une table des matières très systématisée et bien complète (p. 530-566) rend les recherches aussi aisées que fructueuses

En résumé, c'est un excellent travail qui fait honneur à la collection des *Schlern-Schriften*, dont il constitue le septième opuscule. Il fait honneur aussi aux généreux amis d'histoire locale et aux mécènes éclairés, qui par leurs libéralités ont permis de vaincre les difficultés matérielles de cette savante publication. De tels exemples ont trop peu d'imitateurs en cette époque de mercantilisme économique.

J. WARICHEZ.

The social and political ideas of some great mediaeval thinkers. A serie of lectures delivered at King's College, University of London, edited by F. J. C. HEARNSHAW. Londres, G. Harrap et Cie, 1923. In-8, 224 p. Prix : 10 sh. 6 d.

Cette publication d'une série de conférences, faites par différents auteurs, s'adresse au public éclairé, qu'elle veut instruire du passé, et aussi des antécédents historiques de certaines questions politiques actuelles, notamment de l'idée de paix universelle, incontestablement un des buts de la République chrétienne du moyen âge. Malgré une très grande variété, les études s'inspirent d'un plan sensiblement uniforme : faire connaître la personne des penseurs, les circonstances qui ont influencé leurs écrits, exposer leur doctrine politique, dans laquelle les relations de l'Église et de l'État tiennent une part considérable, signaler enfin la dépendance des auteurs vis-à-vis des écrivains antérieurs et leur propre influence. L'idée d'exposer la théorie des écrivains par une analyse fidèle de leurs écrits nous semble des plus heureuses. Les bonnes éditions des textes sont indiquées, avec des renseignements bibliographiques sommaires, généralement bien choisis. La littérature anglaise y tient une place bien méritée.

La synthèse des doctrines du moyen âge sur l'État et son rôle, sur

Digitized by Google

ses relations avec l'Église, que donne E. Barker comme introduction de l'ouvrage, est instructive, bien présentée, exacte dans son ensemble. L'éditeur M. Hearnshaw rappelle les circonstances historiques qui ont amené le *De civitate Dei* de saint Augustin : « le monde romain a-t-il péri par le christianisme ? », tandis que J. A. Carlyle expose la doctrine du docteur africain, reprise par Grégoire VII, sur l'origine de l'État. Le pouvoir civil n'est pas mauvais dans son origine, il est d'institution divine. Il est une conséquence du péché, une nécessité causée par les penchants mauvais de l'homme, manifestant aussi fréquemment les passions humaines. Cette doctrine d'inspiration stoïcienne a été adaptée à la doctrine chrétienne. S'il n'est pas établi que saint Augustin a admis la doctrine de Cicéron sur la justice, fondement de l'État, c'est lui cependant qui l'a transmise au moyen âge, où elle a joué un rôle capital.

Jean de Salisbury est un anglais dont la personnalité est bien mise en relief par E. F. Jacob. Sa théorie sur l'origine du pouvoir civil fait dériver celui-ci de l'autorité ecclésiastique. L'Église ne joue-t-elle pas le rôle de l'âme dans la République chrétienne, que cet écrivain compare à l'homme, dont le corps avec ses fonctions diverses représente l'État et ses diverses parties ? Dans l'étude de F. Aveling sur saint Thomas et la monarchie pontificale, l'auteur met en relief comment l'Ange de l'École a su séparer la philosophie de la théologie. Cette étude, plus courte que les autres, met spécialement en relief la nécessité, dans le monde féodal du moyen âge, de la souveraineté temporelle du pape. C'est dans un style très imagé que E. Sharwood Smith nous parle de la monarchie universelle rêvée par le Dante en faveur de l'Empire, de son raisonnement faible pour contester au pape son hégémonie. Une épitaphe plutôt qu'une prophétie ; une prophétie cependant, car sa doctrine condamne un nationalisme outré qui détruit la paix dans le monde.

Avec le XIVe siècle commence une période nouvelle dans l'histoire des idées du moyen âge. Pierre Du Bois, français et légiste, est décrit de main de maître par E. Power. Dans un ouvrage destiné à provoquer une nouvelle croisade, il demande la paix du monde, qui ne peut être obtenue que par l'hégémonie de la France et le pouvoir universel de son roi sur l'Occident comme sur l'Orient. L'autorité temporelle dont le pape jouit doit être transférée à la France, les biens ecclésiastiques enlevés aux clercs pour être transférés aux laïques qui serviront à l'Église une pension. La conquête pacifique de l'Orient ne peut être faite que par l'instruction des Occidentaux, dont Du Bois développe tout un programme. Mélange de rêveries et de « Realpolitik », écrit l'auteur, prophétie plutôt que programme, car la prophétie a été réalisée sous Louis XIV, sous Napoléon, elle a son écho dans la politique actuelle de la France en Orient. L'étude de J. W. Allen sur Marsile de Padoue et son collaborateur Jean de Jande est très objective. L'auteur suit pas à pas leur exposé ; il montre avec grande franchise les obscurités et les contradictions de leur doctrine sur l'origine populaire du pouvoir dans l'État comme dans l'Église, sur le rôle du clergé, qui doit se borner à la prédication et à l'administration des

Digitized by Google

sacrements. M. HEARNSHAW enfin nous parle de John Wiclyffe : de la situation de l'Église d'Angleterre à l'époque de l'exil de Babylone et sous le grand schisme, du rôle de Wycliffe, plutôt accessoire au point de vue des idées politiques, de sa haute fortune, de la faveur populaire dont il jouit, de sa fin obscure. Précurseur des idées modernes d'un nationalisme outré, de l'absorption de l'autorité religieuse par le pouvoir civil, d'une monarchie autocratique, d'un constitution civile du clergé, Wycliffe n'a rien compris à la grandeur de l'idéal chrétien du moyen âge, à la République chrétienne, à l'Église universelle, idées qui occupèrent des penseurs comme saint Thomas et des rêveurs comme le Dante. A. VAN HOVE.

AUGUSTIN FLICHE. *Aigues-Mortes et Saint-Gilles.* (Les petites monographies des grands édifices de la France.) Paris, H. Laurens, 1925. In-12, 112 p. 42 gravures, 1 plan.

M. Augustin Fliche, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, où il est titulaire de la chaire d'histoire et d'archéologie du moyen âge, a été amené par la nature de son enseignement à étudier dans le Midi de la France les monuments qui se rattachent à la civilisation médiévale. Le volume qu'il vient de faire paraître sur Aigues-Mortes et Saint-Gilles, renferme le résultat de ses recherches sur deux d'entre eux qui se signalent plus particulièrement à l'attention de l'archéologue et du touriste.

C'est aux trois Capétiens : S. Louis, Philippe le Hardi et Philippe le Bel qu'Aigues-Mortes doit la création de son port et les travaux de fortification qui entourent la ville. Dès 1241, en effet, saint Louis entreprit de fortifier le port qu'il venait de créer, à quelques kilomètres de l'abbaye de Psalmodi, sur la baie des Eaux-Mortes ; aussi en 1249, la Tour de Constance était-elle déjà fort avancée. Une deuxième série de travaux fut entreprise sous Philippe le Hardi, et le règne de Philippe le Bel vit s'achever les remparts, à une date d'ailleurs indéterminée.

D'abondantes illustrations évoquent agréablement dans leur cadre languedocien les remparts et les tours décrits par M. Fliche d'une façon précise et vraiment scientifique. Autant par la perfection des moyens de défense que par la décoration intérieure très soignée, les fortifications d'Aigues-Mortes se classent parmi les plus beaux monuments de l'architecture militaire médiévales.

Au cours des siècles, l'église abbatiale de Saint-Gilles a subi de nombreuses déprédations protestantes et révolutionnaires ; aussi de nos jours, seules la crypte et la façade occidentale ont gardé leur caractère médiéval.

La pénurie de textes relatifs à la construction de l'église enveloppe l'histoire de la basilique d'une certaine obscurité. D'où d'inépuisables discussions pour établir la chronologie de la crypte et de la façade de l'édifice.

Digitized by Google

Les documents historiques, si peu abondants qu'ils fussent, ont permis cependant à M. Fliche d'établir les conclusions suivantes :

Une église dont Urbain II a consacré le maître-autel était en construction en 1096. Pour des motifs inconnus, cette église céda la place à une basilique que l'on commença à bâtir le lundi de Pâques de l'année 1116. C'est devant cette église qui comprenait une église haute et une crypte, et dont la façade occidentale était percée d'une porte, qu'en 1209 Raymond VI fit sa pénitence célèbre. Enfin, dans le courant du XIIIe et du XIVe siècle, des travaux furent exécutés à plusieurs reprises.

L'analyse archéologique minutieuse du monument et en particulier de la crypte, montre en effet que l'édification de l'église s'est effectuée en plusieurs temps. Les travaux de M. Labande, en ce qui concerne la date de la crypte, semblent bien avoir ruiné les hypothèses antérieures. Précisant les conclusions de M. Labande, et s'appuyant sur l'examen des matériaux, de la voûte et des piliers de la crypte, M. Fliche distingue trois campagnes de travaux : la première, de 1116 à 1119-1121, a vu seulement poser les fondations d'une église dont le plan ne comportait pas de crypte. Une deuxième campagne commence après 1142 pour se terminer à une date imprécise. Le plan primitif est modifié et la basilique comprend désormais une église haute et une crypte à voûtes d'arêtes. Il est permis de penser que cette deuxième campagne se termina vers 1179, époque où une troisième série de travaux étant entreprise, les voûtes d'arêtes, sous l'influence d'architectes venus du Nord, furent remplacées par des voûtes sur croisées d'ogives. Un remaniement similaire dans les voûtes datant de la fin du XIIe siècle (1158-1190) observé à la cathédrale de Maguelone serait un argument en faveur de cette hypothèse.

L'achèvement de l'église haute et de la crypte se placerait donc peu après la date de 1180. Vers cette date également, le programme de décoration de la façade occidentale étant arrêté, les travaux commencèrent.

Cette façade, où se révèlent des divergences dans la composition et dans l'exécution, est l'œuvre de plusieurs ateliers différents. Un premier atelier, fort probablement toulousain, ainsi que l'indique le choix du sujet du tympan central, a sculpté le portail du centre (linteau, frise, tympan).

Les travaux furent alors interrompus, sans doute à cause de la situation critique de l'abbaye, et ne furent repris que plus tard, vraisemblablement en 1209 quand la paix fut revenue, par un second atelier, plus habile et qui témoigne d'un art plus avancé. Ce second atelier, auquel on doit les deux portails latéraux, se rattache aux ateliers de l'Ile-de-France par sa technique réaliste, l'expression extraordinaire de vie et les attitudes naturelles des personnages.

Pour des motifs inconnus, ces artistes n'achevèrent point la décoration de la façade et quittèrent le pays, non sans avoir formé des artistes indigènes, qui, s'inspirant à la fois des traditions septentrionales et toulousaines, terminèrent vers le milieu du XIIIe siècle, 1240 environ, l'œuvre commencée.

Dans l'église haute, le seul vestige de la basilique primitive est

Digitized by Google

représenté par la dernière travée du collatéral nord, aujourd'hui transformée en sacristie. Remarquable par l'élégance des colonnettes qui supportent la croisée d'ogives, cette travée donne une idée des vastes proportions de l'ancienne église. C. ROUDIL.

M. BEAUFRETON. *Saint François d'Assise.* Avec un portrait. Paris, Plon, 1925. In-12, II-337 p. Fr. 12.

S'écartant, de propos délibéré, de la végétation littéraire qui pousse dru autour de la figure idéalisée de S. François dès la fin du XIIIe siècle, M. B. a voulu composer une biographie du Poverello basée uniquement sur les sources primitives : les Opuscules du saint, les *Légendes* de Thomas de Celano, et dans une moindre mesure, la *Légende* de S. Bonaventure et quelques pages des chroniques de l'époque. Ce procédé nous a valu un livre d'une sobriété honnête et franche, d'où les traditions pieuses et les légendes poétiques léguées par la postérité, aussi bien que l'admiration de commande et l'exubérance sentimentale en honneur de nos jours, sont résolument éloignées.

Pour brosser le tableau de la jeunesse de François, l'A. ne met sur sa palette que les couleurs sombres de Thomas de Celano (p. 1-9). Mais la scène s'éclaircit bien vite le long de l'itinéraire du saint vers une vie de renoncement et de pénitence. Le portrait poussé au noir de l'enfant prodigue fait place à la vision lumineuse du petit Frère, pauvre d'esprit et riche d'amour, dont les haillons volontaires, l'allégresse évangélique et le sentiment fraternel ont enchanté et conquis le monde.

M. B. analyse à souhait la psychologie du saint et donne à sa physionomie spirituelle le relief désirable (p. 31-128). Sous la dictée des témoins auxquels il fait confiance, il décrit l'intelligence vive de S. François, sa volonté ferme, sa sensibilité délicate et son éloquence spontanée. Il nous introduit ensuite dans sa vie intérieure, caractérisée par l'élévation totale vers Dieu Créateur et Rédempteur, et par la dévotion affectueuse pour Jésus étendu dans la crèche, cloué sur la croix et caché dans l'eucharistie. L'A. termine cet exposé de la personnalité de François en donnant un aperçu de ses vertus maîtresses : la mortification, l'humilité, l'obéissance et l'attachement à dame pauvreté.

Il reprend alors l'ordre chronologique et dépeint l'action extérieure du patriarche d'Assise, dont le merveilleux exemple enrichit l'Église de trois corps d'élite et imprima un élan nouveau aux missions à l'étranger (p. 129-235).Au couronnement sublime de son existence par l'impression des stigmates et la mort sur la terre nue, M.B.consacre des pages concises, d'une émotion à peine réprimée, qui toutefois, à ce qu'il nous semble, se seraient terminées plus heureusement sur l'avant-dernière phrase (p. 237-263). En appendice l'A. compare les unes aux autres les diverses sources de la vie de

Digitized by Google

S.François, en insistant sur l'identité de la deuxième *Légende* de Thomas de Celano et de la *Légende* des trois compagnons, donne la chronologie du saint avec quelques détails sur sa famille et sa naissance,et finit en présentant l'Indulgence de la Portioncule comme la conclusion logique à laquelle devait conduire l'idée de la conformité parfaite du Poverello stigmatisé au Christ crucifié (p. 265-337).

M. B., tout en se montrant bien informé des travaux récents, exploite à fond les écrits du saint et se fait l'interprète fidèle, littéral peut-on dire, de Thomas de Celano. Bien qu'elle soit exclusive,cette méthode ne présente pas, au point de vue historique,d'inconvénient bien grave lorsqu'il s'agit de faits précis et personnels attribués par le premier biographe franciscain à son héros. Mais il n'en est pas de même, quand, à propos d'un fait, il reste dans les généralités sans fixer exactement la part que François y a prise. Alors il faut se borner à répéter, si l'on y tient, ces formules générales, tout en se gardant d'en faire une application rigoureuse au saint. Si, de plus, on veut faire œuvre critique, il faut rechercher les sources de ces formules, ce qui nous permettra d'apprécier celles-ci à leur juste valeur.

C'est le cas pour la description de la jeunesse de François (*Legenda* I 1-2). (Nous citons d'après l'édition du P. Édouard d'Alençon,Rome, 1906.) Elle fut, sans le moindre doute, dissipée et légère, et il était moralement impossible de le nier ou de le taire au moment où Thomas de Celano rédigeait la première *Légende*, deux ans à peine après la mort du Pauvre d'Assise, alors que plusieurs de ses compagnons de plaisir ou d'autres témoins de ses fredaines vivaient encore. Aussi le biographe, sachant bien que les vertus et les œuvres merveilleuses du saint n'avaient pas encore effacé, du moins dans sa ville natale, le souvenir de ses folies de jeunesse, commence-t-il par rappeler son attachement aux vanités du siècle.

Mais dès qu'il s'agit de préciser, le biographe disparaît et fait place à un moraliste indigné,qui enveloppe dans une même réprobation les mauvais parents et leurs tristes rejetons, corrompus par eux dès leur plus tendre enfance.Ces parents vicieux et ces enfants pervertis, avant de les rencontrer à Assise, s'il les y a jamais rencontrés, Thomas de Celano les a trouvés décrits dans la *Satire XIV* de Juvénal et dans un des *Dialogues* de S. Grégoire le Grand (Livre IV, chap. xviii). Les jeunes gens qui se font des fanfarons de crimes, craignant de se voir méprisés dans la mesure où ils paraîtraient innocents, reproduisent à la lettre les vanteries coupables dont S. Augustin fait l'aveu dans ses *Confessions* (Livre II, chap. iii).

Dès lors, il est bien osé d'attribuer littéralement à François et à ses parents les désordres que son biographe dénonce en termes véhéments mais impersonnels. Admettons que François ait fait de la vie un misérable apprentissage, gaspillé son temps jusqu'à sa vingt-cinquième année, dépassé en coupable vanité les jeunes gens de son âge, les excitant au mal et rivalisant avec eux de folie, comme l'affirme Thomas de Celano (*Legenda* I[a], 1 et 2). Mais puisque aucun fait précis n'indique la portée de ces affirmations, il n'est pas permis d'en conclure,ainsi que M. B. est enclin à le faire, que François s'adonnait

Digitized by Google

aux plaisirs charnels dans sa jeunesse (p. 5-8). L'hagiographe ne mentionne aucun excès de ce genre quand, abandonnant les formules générales, il en arrive à faire le portrait moral de celui que ses compagnons de fête élevaient au-dessus d'eux pour sa générosité et sa courtoisie. Là il n'est question que de vanité, de mise recherchée, de prodigalité, d'amour des jeux et des plaisanteries, d'invitations à de plantureux festins suivis de tapage nocturne auquel il ne prenait pas toujours part. Le fait que son affabilité et ses largesses entraînaient à sa suite « nombre de jeunes gens adonnés au mal et fauteurs de crimes » (p. 7), ne prouve pas qu'il était lui-même un débauché et un criminel.

Personne aussi ne reconnaîtra, dans les parents impies et immoraux dépeints par Thomas de Celano au paragraphe I de sa première *Légende*, ceux qui donnèrent le jour à François. Son père Pierre de Bernardone, était un marchand âpre au gain. Mais rien ne démontre qu'au point de vue moral, sa conduite laissât à désirer. D'ailleurs comment aurait-il pu s'occuper de l'éducation de François, et l'engager dans le chemin du vice, au milieu de ses multiples voyages et de ses affaires absorbantes ? Quant à Pica, sa mère, Thomas de Celano lui-même l'appelle une « femme amie de toute honnêteté, qui manifestait dans ses mœurs une vertu spéciale » (*Legenda* IIa, n.3). Et l'on peut se demander si la « honestas morum » qu'immédiatement après il attribue au jeune François, désigne uniquement la politesse de ses manières, excluant toute allusion à l'honorabilité de sa conduite.

Ici et là, l'auteur émet aussi certaines hypothèses qu'on trouvera peut-être sujettes à caution. Là où S. François voit et expérimente un assaut du démon, M. B. préfèrerait découvrir un vilain tour de valets jouant au diable (p. 97). Dans le mode original et plaisant dont se servait le Pauvre d'Assise pour se faire rabaisser par ses confrères, l'auteur relève, outre une infraction grave à la Règle, la revanche du sens propre (p. 111). La psychologie du Jongleur de Dieu, toujours poussé à exprimer ses sentiments de la manière la plus figurative, la bonne humeur franciscaine et la familiarité ombrienne en fourniraient sans doute une explication plus plausible. Plus loin, nous cherchons en vain sur quoi repose l'affirmation de M. B. d'après laquelle le cardinal Hugolin aurait été probablement d'accord avec le Fr. Élie, quand celui-ci déclara à François qu'il avait perdu le texte récemment composé de la Règle (p. 220).

Enfin, il ne nous semble pas que ce soit la concession pontificale, faite le 17 mars 1226, aux missionnaires dominicains et franciscains du Maroc de s'habiller à l'orientale et de manier l'argent, qui ait décidé le saint à défendre aux Frères, dans son Testament, de demander des lettres à la cour romaine par eux-mêmes ou par personne interposée (p. 55, 254). Il s'agit là d'un cas de force majeure, d'une « inevitabilis necessitas » comme le déclare le rescrit, imposée uniquement par le bien des âmes. Rien ne prouve que les missionnaires en ont référé au Saint-Siège contre la volonté des supérieurs. Au surplus, on se ferait une bien petite idée de François si on le croyait tout à la fois aussi indocile à une décision très motivée du pape et aussi insensible à une raison de droit naturel.

Digitized by Google

Il sera facile à l'auteur de modifier ces vues en leur partie contestable. Alors on pourra louer sans réserve son travail consciencieux et bien ordonné, par lequel il a fait valoir pleinement les écrits de S. François et les *Légendes* de son premier et meilleur biographe. Et ceux qui regretteront qu'il soit resté sourd aux accents ingénus de la joie parfaite, n'en apprécieront pas moins la sévère maîtrise avec laquelle il a mis en relief les actes et les paroles indiscutables du patriarche séraphique, ainsi que les récits incisifs du témoin le mieux informé de la première génération franciscaine.

P. FRÉDÉGAND CALLAEY, O. M. CAP.

R. KRAUTHEIMER. *Die Kirchen der Bettelorden in Deutschland.* (Deutsche Beiträge zur Kunstwissenschaft, hrsg. von P. Frankl. T. II.) Cologne, F. J. Marcan, 1925. In-8, VIII-150 p., 13 et 45 fig., 2 cartes. M. 23.

L'étude de M. Krautheimer n'intéresse pas uniquement l'architecture des ordres mendiants : elle est aussi une contribution à la question de l'origine du *Spätgotik.*

A la fin du moyen âge, les divers pays de l'Occident avaient développé leur architecture suivant une direction déterminée, et créé des variétés nationales du style gothique. Déjà Viollet-le-Duc, à la suite d'archéologues anglais, avait observé que l'élément le plus caractéristique du *perpendicular style* consiste dans la voûte en éventail, qui dérive logiquement de la construction des voûtes anglaises du XIIIe siècle. Beaucoup plus récemment, on s'est aperçu que le style flamboyant français, qui se caractérise principalement par la décoration, se retrouve en germe dans le *decorated gothic* du XIVe siècle, que la guerre de Cent ans avait fait connaître à la France. Le *Spätgotik* allemand, outre sa décoration flamboyante, se distingue surtout par sa préférence pour l'église à nefs de même hauteur, qui trahit une manière spéciale de comprendre l'espace intérieur.

Les archéologues allemands ont déjà insisté sur la part de la Westphalie et de la Hesse (par Ste Élisabeth de Marbourg) dans le développement de la *Hallenkirche* et l'acheminement vers le *Spätgotik.* M. R. Krautheimer, en étudiant les églises allemandes des ordres mendiants, tend à définir de son côté la part que ceux-ci peuvent revendiquer dans l'évolution vers le gothique de la fin du moyen âge. Les recherches de l'auteur portent sur les territoires allemands des provinces franciscaines et dominicaines de Germanie et de Saxe. Elles portent aussi sur l'Alsace, mais n'intéressent pas la Prusse orientale, la Bohême et l'Autriche. — Deux cartes contribuent à orienter le lecteur.

Les églises construites en Allemagne par les ordres mendiants appartiennent à quatre types différents : la salle ou nef unique, la basilique à plafond, la basilique voûtée et la halle.

La salle ou nef unique sera plus allongée dans le nord de l'Alle-

Digitized by Google

magne, plus large dans le sud. Parfois, comme à Prenzlau, elle reprend au chevet droit la fenêtre en triplet de Fontenay. Le caractère profane de la construction est atténué à Iéna (1296) par une terminaison polygonale, à Schwabisch-Gmund, par un chœur à chevet droit, mais voûté et moins large que la nef.

Si l'on excepte la Rhénanie, la basilique à plafond rompt avec la tendance, introduite par l'architecture romane, de marquer la distinction entre les diverses parties de l'édifice et de coordonner ces parties entre elles, comme aussi avec la tendance gothique de résoudre la surface murale en un système d'éléments nervés.

Elle manifeste à la fois des aspirations vers le lointain passé : le préroman, et vers l'avenir : le *Spätgotik*. Vers le préroman, le fait est manifeste dans l'église des Dominicains à Constance, par la suppression du transept, dont la croisée était l'unité de division de l'église entière, par le retour aux grandes surfaces murales, par ses fenêtres souvent désaxées, par l'emploi de colonnes. Vers le gothique allemand tertiaire, par les arcades qui s'élargissent, les colonnes qui se font octogonales, les chapiteaux qui disparaissent, la mouluration en chanfrein ou en large gorge des arcades, éléments qui préparent une unité sans divisions de l'espace intérieur. Il ne s'agit pas ici de pure simplification et suppression d'éléments, qui permet à Dehio d'appeler gothique *de réduction* le style d'édifices allemands en gothique secondaire, telle la cathédrale de Fribourg, où le triforium fait défaut. Il s'agit d'après M. Krautheimer d'une tendance positive vers l'unité de l'espace intérieur et le contour, bien défini à l'extérieur, de la masse.

Parmi ces édifices il en est une catégorie spéciale, comme ceux des Franciscains de Wurzbourg et surtout de Fribourg, où la faible hauteur des murs goutterots de la nef et la surélévation des arcades et des bas-côtés amène plus près du type de la halle.

La basilique voûtée, comme chez les Dominicains de Ratisbonne, d'Esslingen, etc., présente d'autres acheminements vers l'unification de l'espace intérieur : l'arc triomphal est supprimé, la voûte rend solidaires entre eux les deux murs de la nef, ses faibles supports engagés accusent très peu la division en travées, mais d'autre part donnent au mur une apparence d'élasticité, fort éloignée de la lourdeur des maçonneries préromanes. Citons aussi la simplification des toitures, et les contreforts sans saillie extérieure, qui tendent à circonscrire nettement la masse à l'extérieur.

Les ordres mendiants ont parfois repris la *Hallenkirche* dans les contrées où elle existait déjà ; ils ont construit aussi quelques églises à deux nefs. En cette matière pourtant ils n'ont inventé aucun type nouveau. Ils ont seulement, par les formes qu'ils adoptent, procuré entre les nefs une jonction plus intime, et préparé de cette manière la *Hallenkirche* du gothique tertiaire allemand, qui confond entre elles non seulement les travées, mais aussi les diverses nefs.

Il est difficile de distinguer une évolution chronologique rigoureuse dans l'architecture des ordres mendiants en Allemagne : avant 1250 ils se contentent de reprendre et de simplifier l'architecture locale ; dépourvus de traditions artistiques, ils se retournent ensuite vers le

Digitized by Google

lointain passé et reprennent des éléments préromans ; puis, de 1280 jusque vers 1350, ils préparent plus directement l'avenir, en traduisant en gothique tertiaire allemand les éléments du *Hochgotik*.

Des variétés régionales se retrouvent, mais elles dépendent moins des divisions administratives des ordres, en custodies, moins encore en provinces, que de la diversité des régions géographiques ou politiques.

L'Allemagne du Sud et l'Alsace connaissent surtout les deux types de basilique : la basilique à plafond et la basilique voûtée. Interprétées d'abord en préroman, celles-ci trahissent ensuite un gothique qui prépare le *Spätgotik*. La *Hallenkirche* de Worms dépendait de Marbourg, mais celle de Francfort se rattachait à la Westphalie. Strasbourg connaît le plan à deux nefs durant la première moitié du XIVe siècle.

Les églises franciscaines et dominicaines ont peu d'originalité en Rhénanie. Elles s'inspirent du roman avancé de la contrée (Sion dès 1230) et plus tard, comme les églises séculières, elles subissent l'influence du gothique français. Toutefois elles restent fidèles à la règle de la suppression du transept.

Dans les plaines de l'Allemagne du nord, la *Hallenkirche* est l'église préférée des ordres mendiants. Dès après 1270, Munster reprend le type gothique de Ste Élisabeth de Marbourg, et abandonne la conception westphalienne des travées nettement distinctes. A Soest il faut noter en outre le plan presque carré des travées, mais des constructeurs étrangers aux ordres mendiants poursuivront l'évolution vers l'église-halle de la fin du moyen âge allemand, en adoptant le plan carré, non seulement pour les travées, mais pour l'église tout entière.

Toutefois, Franciscains et Dominicains ne paraissent guère portés vers la « halle ». L'église des Frères-Mineurs de Höxter, quoique construite (vers 1290-1300) sur le modèle de celle de Munster (environ 1280-1290), surélève la nef centrale. C'est de ce fait une pseudo-basilique. Elle exerce son influence en Basse-Saxe : à Halberstadt, à Erfurt, aux Dominicains de Halle, où toutefois on revient aux trois nefs de hauteur sensiblement égale.

Dans le Brandebourg, les Dominicains de Neu-Ruppin construisent une halle, westphalienne par le nombre des travées, par les proportions basses, par les piliers à quatre colonnettes engagées. Le même type se retrouve à Brandebourg et à Prenzlau, mais avec des formes plus avancées, notamment avec le pilier octogonal. Les Franciscains d'Angermünde avaient une église à deux nefs, disposition moins fréquente dans le nord que dans le midi.

Si la halle westphalienne semble prédominer pour les églises conventuelles de l'Allemagne du nord, il n'en est plus ainsi en Thuringe, où des influences fort diverses se font sentir et contrarient une évolution continue.

C'est l'influence du sud par la basilique à plafond : les Dominicains d'Eisenach l'interprètent avec des formes préromanes ; les Franciscains de Saalfeld lui donnent des arcades à chanfreins et des piliers octogonaux ; les Dominicains d'Erfurt semblent reprendre la nef peu

Digitized by Google

surélevée et non voûtée de Fribourg, quoiqu'eux-mêmes adoptent la voûte.

C'est l'influence de Basse-Saxe, avec halle à nef centrale surélevée (pseudo-basilicale), à Mühlhausen.

Aux Franciscains d'Erfurt, c'est l'influence régionale de la cathédrale de Magdebourg avec deux voûtes d'ogives par travée.

L'auteur mentionne aussi les églises à une et à deux nefs (Pirna, Dresde) de la Saxe royale, et celle des Franciscains de Berlin, construction basilicale de l'extrême fin du XIIIe siècle, dans laquelle des éléments romans s'allient à des formes mal comprises de l'*Hochgotik*.

En somme, d'après les recherches de M. Krautheimer que nous avons essayé de résumer, l'architecture des ordres mendiants en Allemagne trahit le caractère des religieux qui l'ont créée. Exaltant la pauvreté et l'humilité, ils éliminent dans une forte mesure de leurs églises ce qui les distinguerait des édifices profanes : halle ou simple salle rectangulaire. Destinés à la prédication, ils cherchent moins le caractère mystique du monument que son aptitude à contenir des foules attentives. D'origine récente et sans traditions, ils se sentent dégagés du présent et se retournent vers un lointain passé ou vers l'avenir. Mais cet avenir, le *Spätgotik* allemand, arrive à son complet développement lorsqu'eux-mêmes sentent déjà leur force créatrice entravée par les traditions qu'ils se sont créées.

Cette dernière évolution de l'architecture religieuse du moyen âge allemand nous paraît d'ailleurs beaucoup moins intéressante par ses mérites artistiques, que par la longue évolution dont elle est l'aboutissement.

R. MAERE.

J. LECHNER. *Die Sakramentenlehre des Richard von Mediavilla.* (Münchener Studien zur historischen Theologie. Fasc. 5.) Munich, J. Kösel et F. Pustet, 1925. In-8, VIII-426 p. M. 8.

Richard de Mediavilla ou de Middletown, surnommé le « Doctor solidus », († 1307 ou 1308), est assurément un des maîtres les plus estimés de l'école franciscaine de la seconde moitié du XIIIe siècle ; il a joui d'un grand prestige auprès de ses contemporains : un document datant du 24 février 1304 (Richard vivait donc encore), nous dit que le Commentaire sur le livre des Sentences de maître Richard était rangé parmi les manuels en usage chez les étudiants en théologie de Paris ; son influence sur la théologie postérieure est incontestable.

Richard est un des rares auteurs qui aient tâché de combiner dans leur système théologique l'augustinisme traditionnel et l'aristotélisme de l'école thomiste. De même que, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, l'on rencontre des maîtres dominicains qui adhèrent à la fois à l'augustinisme de saint Bonaventure et à l'aristotélisme de saint Thomas, comme c'est le cas pour Pierre de Tarentaise (plus tard pape sous le nom d'Innocent V, † 1276), de même on retrouve parmi les franciscains des maîtres qui se rattachent à la fois au Docteur Séra-

Digitized by Google

phique et au Docteur Angélique. Richard de Middletown est du nombre : ses théories théologiques ne sont ni franchement thomistes, ni exclusivement augustiniennes ; entre les deux il occupe une place intermédiaire. Déjà de ce fait sa doctrine méritait d'être étudiée.

M. Lechner s'est attaché à exposer la doctrine sacramentelle de Richard de Mediavilla. Après une introduction sur la vie, les œuvres et la place occupée par le Doctor solidus dans le courant scientifique de son temps, il étudie d'abord la doctrine des sacrements en général, les questions qui se rattachent au traité *de sacramentis in genere*, abordant ensuite la doctrine sur chacun des sacrements en particulier, les points réservés d'ordinaire aux traités *de sacramentis in specie*.

A l'époque où le maître franciscain composa son commentaire, le grand travail de systématisation et de l'exposition scientifique de la doctrine théologique en général et l'étude spéculative de la doctrine sacramentelle en particulier était pour ainsi dire terminé. L'examen des doctrines de Richard devra donc établir la part traditionnelle et la part originale, montrer dans quelles parties il se rattache à ses prédécesseurs et dans quelles autres il réalise un progrès sur les théologiens antérieurs. L'auteur ne manque pas de le faire.

Les conclusions les plus importantes qui se dégagent de la présente étude sont, à notre sens, les suivantes : Pour ce qui regarde la doctrine sacramentelle en général, notons que pour Richard l'activité divine est à l'avant-plan dans la production de l'effet sacramentel, la grâce ; il en est d'ailleurs ainsi chez tous les scolastiques antérieurs. Guidé par ce principe fondamental, Richard rejette la causalité instrumentale physique, pour n'attribuer aux sacrements qu'une causalité instrumentale dispositive : le terme *ex opere operato* est évité avec soin. En cela Richard semble se rallier à la doctrine traditionnelle à son époque. Entre le caractère imprimé dans certains sacrements et les effets qu'il produit dans l'âme, il y a un lien purement moral ; il ne tient d'ailleurs à la notion de caractère que par respect pour les « auctoritates ». Si dans sa doctrine sur les sacrements en particulier Richard ne fait généralement que reproduire des opinions déjà défendues avant lui, soit dans l'école franciscaine, soit dans l'école dominicaine, il y a cependant quelques points où il se montre moins traditionnel et où ses vues paraissent plus originales. Telles, dans le traité de l'eucharistie, ses dissertations sur le sens du mot « hoc » dans la formule de la consécration, sur le moment précis où se fait la transsubstantiation, sur la possibilité de la corruption des espèces, sa critique des différents modes possibles de présence du Christ sous les espèces du pain et du vin. Dans toutes ces questions on remarque la tendance déjà signalée de mettre en relief et d'étendre aussi loin que possible la causalité divine. C'est surtout sa doctrine pénitentielle qui présente des points de vue intéressants. Le pouvoir des clefs ne s'étend pas seulement aux peines, mais à la coulpe, contrairement à ce qu'on avait enseigné souvent. Le sacrement opère dès avant sa réception effective : pour l'application sacramentelle actuelle du pouvoir des clefs, l'attrition est suffisante (il n'est pas spécifié s'il faut un certain degré d'intensité) ; mais pour que la rémission puisse

Digitized by Google

être conférée avant la réception *in actu* du sacrement, l'attrition doit se renforcer, doit psychologiquement se changer en contrition, en une contrition non encore informée par la grâce ; elle se changera en *contritio formata* sous l'action de l'absolution. Attrition et contrition se distinguent par le motif qui les inspire. Dans sa doctrine sur l'ordre, les théories de la scolastique antérieure se manifestent plus fortement : il n'admet pas que le diaconat et la prêtrise se confèrent par l'imposition des mains, comme le soutient l'opinion « avancée » de Pierre de Tarentaise ; il rejette cependant l'opinion de certains anciens scolastiques d'après lesquels l'évêque dégradé perd sa dignité épiscopale. La doctrine sur le mariage est traitée des points de vue du droit naturel, du droit canonique et de la dogmatique. A remarquer que, d'après Richard, à la suite de Pierre de Tarantaise encore une fois, la tradition mutuelle du droit sur le corps de chacun des contractants n'est permise que dans la supposition d'une institution et d'une autorisation divines ; il s'en suivrait que, même dans le Nouveau Testament, la polygamie serait, absolument parlant, conciliable avec la vertu sanctifiante du mariage : la volonté divine est toujours, pour Richard, ce qu'il faut considérer et ce qui importe avant tout.

Si donc en bien des points le Doctor solidus se montre fidèle à la tradition théologique, en bien d'autres, notamment dans la subtilité des notions et l'accentuation de la causalité divine, il semble annoncer les développements qu'on rencontrera dans le scotisme et dans le nominalisme du XIVe siècle.

Cette étude de M. Lechner, — l'indication des principales conclusions en constitue la preuve, — est une contribution de la plus haute importance pour l'histoire du développement de la théologie sacramentaire, une œuvre dont on devra tenir compte dans l'élaboration d'une histoire du dogme, un des meilleurs travaux qui ait vu le jour dans ce domaine. Son exposé minutieux et ses analyses pénétrantes méritent les plus grands éloges. On aurait peut-être désiré des citations littérales plus abondantes de l'œuvre de Richard ; les renvois continuels y suppléent cependant jusqu'à un certain point pour ceux qui ont l'occasion d'avoir à leur disposition une édition du Commentaire.

Nous souhaitons à cet ouvrage la diffusion qu'il mérite et à l'auteur de continuer ses recherches sur les autres doctrines de Richard et des écrivains de l'époque. Puisse son exemple inciter les étudiants de nos facultés de théologie à se livrer à des travaux de ce genre. C'est une des besognes les plus utiles qu'ils aient à faire, rassemblant ainsi des matériaux pour une histoire définitive des dogmes que nous espérons voir sortir un jour de la collaboration d'un collège de savants catholiques !

A. JANSSEN.

Chronica Johannis Vitodurani, ed. F. BAETHGEN. — *Chronica Mathiae de Nuwenburg*, ed. A. HOFMEISTER. (Monumenta Germaniae historica. Scriptorum rerum Germanicarum nova

Digitized by Google

series, t. III et IV.) Berlin, Weidmann, 1924. In-8, xxxvii-332 et vii-316 p. M. 12 et 15.

Les chroniques de Jean de Winterthur et de Mathias de Neuenburg passent depuis longtemps et à juste titre pour être importantes, car elles donnent des renseignements circonstanciés et nombreux sur les papes du xive siècle et les affaires politiques et religieuses de l'Empire. Elles constituent, ce qui est plus précieux encore, un témoignage vivant de l'animosité qui régnait outre Rhin contre l'Église romaine. Aussi les a-t-on utilisées largement. Mais les dernières éditions que nous possédions ne répondaient plus aux besoins de la critique. Celles que nous mentionnons aujourd'hui sont établies de façon scientifique et accompagnées d'une annotation fort soignée et copieuse.

L'édition de Mathias de Neuenburg n'étant pas achevée, je me contenterai de signaler celle de Jean de Winterthur. Ce chroniqueur appartint à l'ordre des Frères Mineurs et vécut en Suisse dans la première moitié du xive siècle, à une époque particulièrement troublée. Son récit commence avec le pontificat d'Innocent III et prend fin en 1348, du moins dans la présente édition, M. Baethgen paraissant admettre que la sienne représente toute l'activité du moine. La chronique compte plusieurs rédactions. Elle fut commencée au plus tard en 1340 et fut complétée par la suite et amendée, ainsi que le prouve l'examen du manuscrit de Zurich. Jean de Winterthur aurait donc procédé à la manière de Bernard Gui qui retoucha sans cesse ses propres ouvrages, comme l'a montré naguère L. Delisle. Il mourut probablement de la peste noire, en 1349.

Le début de la chronique manque d'originalité. Au contraire, la fin offre un réel intérêt, en ce qu'elle dépeint sur le vif la vie ecclésiastique dans la première moitié du xive siècle. L'auteur rapporte les événements contemporains d'après les dires de ceux qui les lui ont enseignés, c'est-à-dire de gens d'armes, de membres de son ordre ou de marchands. Il accepte les témoignages d'autrui sans critique. C'est l'homme le plus crédule qui soit. Dans le conflit qui existe entre Louis de Bavière et Jean XXII, il ne cache pas ses sympathies pour le premier, car c'est un patriote qui n'aime point la France. Il estime hautement son ordre et prend le parti des amants de la pauvreté. Son attitude à l'égard de l'antipape Pierre de Corvara a de quoi étonner. Quoiqu'il ne croit pas à sa légitimité, il le tient pourtant pour orné de toutes les vertus !

Ainsi avertis des tendances de Jean de Winterthur, les érudits le consulteront avec prudence. M. Baethgen leur a d'ailleurs excellemment fourni les moyens de contrôler ses informations. G. Mollat.

P. Gabriel Loehr, O. P. *Die Teutonia im* xv. *Jahrhundert.* Studien und Texte vornehmlich zur Geschichte ihrer Reform. (Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikaner-

Digitized by Google

ordens in Deutschland. Fasc. 19.) Leipzig, Harrassowitz, 1924. In-8, VI-190 p.

La collection dont cet ouvrage fait partie, est un recueil de textes et d'études qui forment la base d'une histoire critique des Frères-Prêcheurs des deux Provinces dominicaines de Teutonie et de Saxe qui se partageaient jadis l'Allemagne. On y trouve déjà pas mal d'éléments pouvant servir à nous faire connaître la vie et l'action des Dominicains de la province de Teutonie au XVe siècle. Le P. L. a borné ses recherches à la même période, ajoutant à la somme des matériaux déjà mis au jour des documents nouveaux, dont la plus grande part illustre l'œuvre réformatrice réalisée à cette époque dans l'Ordre de saint Dominique. Après une courte préface et une liste bien fournie d'ouvrages imprimés, l'auteur signale ses principales sources manuscrites. Il s'est appuyé surtout sur les travaux du célèbre chroniqueur de l'Ordre, Jean Meyer († 1485), dont M. P. Lehmann révéla naguère la *Cronica brevis ordinis fratrum Predicatorum*. L'ouvrage du P. L. est divisé en deux parties : I. *Études* (p. 1-40), II. *Textes* (p. 41-161). Des tables des noms de personnes, des noms de lieux, et une table analytique des matières terminent le volume.

La première partie, *Études*, comprend l'histoire de la réforme dominicaine à partir de l'élection de Barthélemy Texiers comme maître-général de l'Ordre, en 1426. Le relèvement de la vie régulière dans le couvent de Bâle, l'un des principaux de la « Teutonia », fut le plus brillant et les plus importants succès de Texiers. Dans une vue synthétique le P. L. expose la situation qui existait généralement dans la province pendant la période de relâchement, les difficultés que rencontrait le réformateur, les moyens qu'il mit en œuvre pour réaliser son but. De Bâle, la réforme étendit sa bienfaisante action à Vienne et passa de là dans la Hongrie et la Bohème. Un centre très important de réforme et dont l'influence rayonna sur un grand nombre de couvents fut la maison de Nuremberg, où la vie régulière avait été reprise depuis 1396. En 1475, les réformés (*observants*) constituent la majorité des religieux de la province : des 54 couvents, 32 ont résolument embrassé la réforme et les non-réformés (*conventuels*) ne parviennent plus à faire passer leur candidat au gouvernement de la province. A l'aube du XVIe siècle, la vraie vie dominicaine s'épanouit de toute part avec une nouvelle vigueur. Dans la suite de cette section, l'auteur caractérise l'attitude des supérieurs (provinciaux et maîtres-généraux) de l'Ordre à l'égard de la réforme (§ 7) ; il décrit les relations entre observants et non-observants (§ 8) ; il fait valoir le couvent de Bâle comme type d'une maison réformée, et met en relief les difficultés qui restaient à surmonter aux observants (§ 10). Un dernier paragraphe traite la question des études : il y est donné des détails sur la bibliothèque du couvent de Bâle, sur l'activité scientifique déployée surtout aux Études générales de l'Ordre à Cologne.

Au lecteur désirant se renseigner sur l'histoire de la vie religieuse au XVe siècle, en particulier de la vie dominicaine, ces pages très fouillées et bien documentées fournissent des détails intéressants,

Digitized by Google

parfois surprenants. Un esprit critique aura peut-être raison de faire observer que les généralités des §§7-10 auraient mieux trouvé place dans une première sous-division, à la suite du § 2, une seconde sous-section traitant de la réforme des couvents en particulier. S'il m'est permis de m'arrêter à un point spécial : Pourquoi présenter avec tant d'ombre la belle figure de Martial Auribelli? Un témoin très autorisé de l'action réformatrice de ce maître-général, Jean Uyt den Hove, appelle Auribelli : *maximus ordinis reformator* (Lettre à Charles-le-Téméraire, 1471).

La seconde partie : *Textes*, se distingue plus encore que la première par une grande variété de documents, de matières, de noms et de faits. Ces textes se rapportent aux années 1305-1510. Ils touchent à des questions d'observance, de réforme, d'administration, d'enseignement, de ministère et de direction spirituelle. L'historien de l'Ordre y puisera plus d'un renseignement difficile à trouver ailleurs. Je me plais à noter que plusieurs de ces documents émanent d'un Belge, Pierre Wellens, l'un des premiers Docteurs et professeurs en théologie de l'université de Louvain. Il fut à la tête de la province de Teutonie pendant dix-huit ans.

Ce livre du P. L., fruit de patientes recherches, est une importante contribution à l'histoire d'une des plus célèbres provinces de l'Ordre des Prêcheurs. Il traite, dans des limites bien marquées, un sujet captivant sur lequel nous ne possédions encore que quelques brèves monographies. S'il signale avec impartialité de notables lacunes, il rend aussi un bel hommage à la vitalité religieuse et à l'activité littéraire des Prêcheurs au xve siècle. R. M. Martin, O. P.

A. Neumann, O. S. A. *Francouzskâ Hussitica*. Rjada druhâ Akta z doby podiébradskê, theologicka literatura francouzkâ a vyprâviecî prameny. Prjispiel Ph. Dr Kratochvil. [Gallica Hussitica. Seconde série : Actes du temps de Georges de Podiébrad, littérature théologique française et chroniques, avec un supplément du Dr Kratochvil.] (Studie a texty, nâbojenskym dieyinâm tcheskym. [Études et textes pour l'histoire religieuse de la Bohême.] T. IV, Fasc. 3-4.) Olomouc, Nâkladem Matice cyrilometodiejské, 1925. 172 p.

Cet ouvrage constitue la seconde partie d'un travail que nous avons présenté ici même il y a peu de temps (RHE. 1925, t. XXI, p. 322). L'auteur se proposait de publier les documents inédits que ses recherches dans les bibliothèques françaises lui avaient permis de recueillir sur l'histoire du hussitisme. Le premier volume renfermait, avec une introduction, une cinquantaine de documents échelonnés sur les années 1383-1435 ; le second contient des pièces du xve, du xvie et du xviie siècle.

Le volume s'ouvre par un inventaire des plus importants manuscrits

Digitized by Google

des bibliothèques françaises relatifs au hussitisme (p. 5-14). Le reste, sauf quelques pages d'introduction consacrées à certaines pièces ou groupes de pièces (p. 17-23, 100-106, 129-131, 149), est une publication de textes.

La première section (p. 24-45) comprend 14 pièces qui se rapportent au temps de Georges de Podiébrad, roi de Bohême, et datées des années 1464 à 1469. Sous le titre : *Littérature théologique française*, la deuxième section (p. 49 à 139) groupe cinq pièces d'étendue diverse : le *Tractatus de iustificatione vocationis Bohemorum*, le *Libellus contra errores seu libellum famosum Bohemorum* de Gaufredus de Lérins, un court extrait des actes du synode de Bourges de 1432, des pièces de polémique antihussite d'origine italienne, datant de la seconde moitié du XVIIe siècle, et le texte d'une « conférence d'un ancien catholique romain avec une dame calviniste sur les hérésies de Jean Huss » (XVIIe siècle). Dans la troisième section rentrent de courts extraits de chroniques d'origine française (p. 143 à 145). Enfin, en annexe, ont trouvé place, avec trois nouveaux documents, quelques pages du Dr Kratochvil, bibliothécaire de l'université de Brno, sur le problème des universaux dans la philosophie tchèque du XIVe siècle. Un index des noms et des matières, qui embrasse les deux tomes, termine l'ouvrage.

Ces pièces importantes, à la publication desquelles a présidé tout le soin critique désirable, ne manqueront pas d'être très favorablement accueillies par les historiens du hussitisme. Nous n'avions pas à les dépouiller ; nous n'avons cependant pas voulu omettre de les signaler.

R. DRAGUET.

LUDWIG MOHLER. *Kardinal Bessarion als Theologe, Humanist und Staatsmann.* I. Band : *Darstellung.* (Quellen und Forschungen der Görresgesellschaft. T. XX.) Paderborn, F. Schöningh, 1923. In-8, VIII-432 p.

Modestement, Vespasiano da Bisticci écrit à la fin de sa biographie de Bessarion : « Più cose degne ha fatte il cardinale Niceno, le quali non sono note a me ; ma chi n'arà più notizia, potrà meritamente scrivere la vita sua ». L. Mohler a voulu être cet homme. Il n'a reculé, nous dit-il, devant aucune fatigue ni aucune dépense et il a réussi à augmenter considérablement la somme des matériaux dont disposaient ses prédécesseurs. Les principaux de ces documents, parmi lesquels se trouve l'original grec de plusieurs œuvres dont on ne connaissait jusqu'ici que des traductions, sont publiés dans les t. II et III du présent ouvrage. Le premier volume, le seul que nous ayons sous les yeux, se présente comme un « exposé ». Nous sommes bien aise d'apprendre qu'il a été écrit « partie sur les hauteurs des monts Albains pendant la chaleur estivale, partie sur la terrasse du château de Heidelberg pendant des après-midi d'automne ensoleillées, partie enfin dans un tranquille cabinet de travail à Fribourg ou à Munster ». Il ne nous déplaît même pas de savoir que l'auteur a trouvé jusque

Digitized by Google

sur le front ou pendant les journées révolutionnaires de Munich le temps de travailler à son manuscrit. Mais, à vrai dire, son livre se ressent un peu de tout cela.

Puisque M. Mohler nous en prie (p. v), évitons de lui chercher chicane sur l'exactitude de telle ou telle référence. N'insistons pas non plus sur l'étonnement que nous éprouvons à être renvoyés des centaines de fois à « Labbé XIII », encore que, faute de table bibliographique, plus d'un lecteur doive avoir peine à reconnaître dans ce Labbé l'auteur des *Sacrosancta concilia*, le P. Labbe. Mais nous ne pouvons pas ne pas signaler dans le plan même de l'ouvrage un certain désordre, et dans l'esprit qui anime l'auteur un manque de sérénité peu digne d'un historien et préjudiciable parfois à l'objectivité de ses jugements. Pour ne plus revenir sur ce travers, en voici seulement un exemple : Pourquoi, après la mort de Nicolas V, Bessarion ne fut-il pas élu pape ? Pie II, dans ses *Commentaires* où volontiers il dramatise les faits, rapporte des propos par lesquels le cardinal français Alain aurait circonvenu quelques membres du conclave. Pastor, estimant peu vraisemblables ces racontars et n'ignorant pas d'ailleurs qu'un autre grief élevé par Pie II contre Alain, est certainement faux (celui d'avoir attendu la mort de Calixte III pour rentrer à Rome après sa légation en France. *Hist. des Papes*, trad. fr., t. II, p. 360, n. 2) met en avant, avec Platina, l'amour propre de certains cardinaux italiens qui ne voulaient pas voir monter un grec sur le siège de saint Pierre et la crainte qu'inspirait à quelques autres la sévérité de Bessarion. M. Mohler, et c'est son droit, ne voit pas de raison de regarder comme si invraisemblable les propos attribués à Alain : ils lui semblent « ne refléter que trop l'animosité contre les grecs et la suffisance du français ». Mais quelle valeur attribuer à cette impression quand on voit l'auteur, laissant de côté la personne d'Alain, écrire aussitôt après : « Pourquoi devrions-nous nous étonner qu'en de telles circonstances le haineux tempérament français ait dicté une fois de plus un langage méchant et agressif » ? (p. 269).

Le désordre qui règne dans le plan est une autre source de malaise pour le lecteur. On connaît les grandes lignes de la vie de Bessarion. Né à Trébizonde, il passa d'abord de longues années en Orient où il devint moine, prédicateur célèbre, diplomate au service des empereurs et enfin évêque de Nicée en 1437. C'est alors qu'il fut envoyé au concile de Ferrare et de Florence où il fit accepter par ses compatriotes le décret d'union des Églises grecque et latine. Son succès fut sans lendemain. Bafoué dans son pays, il revint se fixer en Italie où Eugène IV le créa cardinal. « Le plus latin des grecs » allait devenir désormais, selon le mot de Laurent Valla, « le plus grec des latins ». Il fut envoyé comme légat par Nicolas V à Bologne, par Pie II en Allemagne, par Sixte IV en France. Et pendant tout ce temps, en Italie comme en Orient, il entretint des relations suivies avec les humanistes, rassembla des manuscrits pour la future bibliothèque Saint-Marc, et composa de multiples ouvrages sur la philosophie ou la théosophie. L'étude d'un personnage dont l'activité fut à ce point variée, peut se concevoir sur un plan logique aussi bien que sur un plan chronologique. M. Mohler paraît d'abord adopter le premier, puisqu'il donne comme

Digitized by Google

sous-titre à son ouvrage : le théologien, l'humaniste, l'homme d'État ; mais en réalité, c'est plutôt le second qu'il suit. Les six parties qui composent son livre, sont intitulées : I. les fondements, II. Bessarion et le concile de Florence, III. de l'évêché grec au cardinalat romain, III. le théologien, IV. B.cardinal de l'Église romaine,V. B. humaniste, VI. les dernières années de B. On retrouve dans ces titres deux des points de vue annoncés d'abord ; du troisième, il n'est plus fait mention, et la lecture seule apprendra qu'il est question de l'homme d'État surtout au chapitre IV. Encore faut-il ajouter que le ch. II, qui est de beaucoup le plus étendu, se présente dès lors comme un hors-d'œuvre, comme si l'activité déployée par B. au concile n'était pas d'ordre presque exclusivement théologique. Ce manque de netteté dans le plan devait entraîner naturellement d'assez nombreuses répétitions.

« Les fondements », ce sont les origines, la formation, les premiers essais de Bessarion. Pour sa naissance, la date du 2 janvier 1403 proposée par Vast paraît décidément devoir être préférée à celle de 1395 que donne Krumbacher, après Bandini. Un ms. de Venise, où le futur cardinal a noté lui-même les principaux faits qui le concernent, apporte des précisions sur la première période de sa vie, restée jusqu'ici très obscure. En 1423, B. est dans les ordres, diacre en 1426, prêtre en 1431. Il se met alors « sous la direction de Dosithée », archevêque de Doride, c'est-à-dire, selon l'interprétation de M., qu'il entra dès lors au monastère dont Dosithée était l'hygoumène. De 1431 à 1436, il étudie sous G. Pléthon, qui lui fait aimer Platon. Au point de vue des rapports de Byzance et de Rome, il n'appartint jamais à la foule bruyante des théologiens intransigeants et nationalistes, mais au petit nombre de ceux qui, sous l'influence toujours persistante de Jean Beccos, désiraient le retour à l'unité. Il aurait bientôt l'occasion d'y travailler efficacement.

L'histoire du concile de Florence reste à écrire. Les actes officiels font défaut ; les comptes rendus latins sont perdus, nous ne possédons que la traduction d'un compte rendu grec perdu lui-même. M. M. s'étend sur les sources qui nous restent, pour faire la critique de Syropoulos et surtout pour refuser à Bessarion la paternité des *Acta graeca* qu'on a voulu lui attribuer. Il incline à penser que Fröhmann ne s'est pas trompé en mettant en avant le nom de Dorothée de Mithylène. Pour ce qui concerne ce qu'il appelle « la préhistoire du concile », on doit regretter que M. M. n'ait pas connu Noël Valois ; mais il faut reconnaître qu'il a su parfaitement mettre en lumière le rôle de son héros à Ferrare puis à Florence.

La découverte de la date de l'opuscule contre Palamas, qui est antérieur au concile, lui a permis de caractériser nettement l'attitude initiale de Bessarion et de Marc d'Éphèse. Tandis que celui-ci, esprit arrêté, incapable d'une concession, ne comprenait l'union que moyennant acceptation complète, par l'Occident, des prétentions de l'Orient, Bessarion, convaincu de l'identité de sens des formules grecque et latine sur la procession du Saint-Esprit, refusait seulement au pape le droit d'introduire dans le Credo le *Filioque*. Il arrivait néanmoins sans programme fixe et comptait sur l'intelligence des latins pour obtenir d'eux les concessions opportunes, au cours d'une discussion

Digitized by Google

courtoise et impartiale. De là ses efforts pour faire traiter la question du dogme avant celle du symbole. Ce point de départ bien établi éclaire singulièrement le sens des discours de Bessarion à Ferrare, de ses interventions dans les discussions de Florence et de sa victorieuse campagne pour faire accepter par ses compatriotes la formule *διὰ τοῦ υἱοῦ* (1).

La pensée de Bessarion est étudiée avec plus d'ampleur et avec le plus grand soin dans le ch. III, où sont analysés ses écrits théologiques. M.M. a eu la bonne fortune de trouver ces derniers classés par ordre chronologique dans un ms. de Venise. Il passe ainsi en revue l'*Apologie pour Jean Beccos* (avant le concile), le *Discours sur le dogme*, adressé aux Pères grecs du concile (avril 1439), puis traduit par son auteur et enrichi de notes à l'usage des latins, la *Réfutation des syllogismes de Maxime Planudes* (après le concile) et la *Réplique à G. Pléthon* qui l'avait critiquée (vers 1440-1443), l'*Écrit dogmatique à A. Lascaris* (entre 1440 et 1448 et probablement plus près de la seconde date que de la première), *Contre les chapitres syllogistiques de Marc d'Ephèse* (entre 1450 et 1455), l'*Épître catholique aux grecs* (Viterbe, 27 mai 1463), enfin l'écrit *Sur l'Eucharistie et les paroles de la consécration* (entre 1464 et 1468), dont M. M. a découvert le texte grec autographe.

Le ch. suivant nous ramène en 1443, date à laquelle Bessarion suivit le pape Eugène IV quittant Florence pour se fixer à Rome. Créé cardinal, il prit part aux travaux de la Curie et fut chargé de missions diverses. La partie de son livre où M. M. parle de cette activité politique est sans contredit la plus faible. L'étude sur la légation de Bologne reste superficielle, malgré son étendue : il n'y est guère question que des rapports de Bessarion avec Nicolas V auquel il aurait porté ombrage et de sa sollicitude pour l'université. L'auteur a négligé de consulter les actes administratifs du légat, sous prétexte que « le détail n'appartient pas à l'histoire » (p. 273). Mais pour juger de l'habileté politique du personnage, de ses idées sur la manière de ramener la paix dans la ville troublée et de rattacher au pape la république devenue quasi indépendante, ne fallait-il pas chercher à saisir l'esprit de son administration? Sur Bessarion et la croisade, M. M. n'est pas moins décevant. Des douze pages qu'il donne sous ce titre, deux seulement parlent du cardinal et c'est pour reproduire ses lamentations sur la chute de Constantinople et pour signaler un voyage privé à Naples, dont on ignore le but et la portée (p. 278). Comment, devant cette pénurie de preuves, oser affirmer que Bessarion *seul* a poussé Calliste III et Pie II à entreprendre la croisade? Cette exagération n'est du reste pas unique sous la plume de l'auteur. De ce que Laurent Valla a écrit : « ut Romam venirem mihi auctor exstitit », M. M. conclut que le fameux humaniste est venu à Rome « einzig und allein auf Bessarions Fürsprache » (p. 260). Il est clair cependant que l'hom-

(1) M. Mohler (p. 116) passe peut-être trop rapidement sur la question du purgatoire à Ferrare et sur la réponse lue par Bessarion le 14 juin 1438. Il ne connaît pas, d'ailleurs, la publication de documents faite par Mgr Louis Petit dans le t. XV de la *Patrologia orientalis*.

Digitized by Google

mage rendu par Valla à son bienfaiteur n'excluait pas d'autres interventions,et nous savons par sa correspondance qu'un autre cardinal, Nicolas de Cusa, travailla pour lui auprès du pape et de Bessarion lui-même. On regrette aussi que M. M. n'ait pas pénétré davantage dans la psychologie de son héros. Par exemple, il trouve « stupéfiant » que, lors de l'élection de Pie II, B. ait fait campagne pour le cardinal de Rouen, Guillaume d'Estouteville. Une explication ferait mieux notre affaire ! « Les Italiens dit-il, craignaient un français sur le siège apostolique ; ils savaient pourquoi » (p.281). Peut-on supposer que B., vieil habitué de la Curie et qui en était à son troisième conclave, ignorait ces raisons ? Il avait certainement lui aussi les siennes, et penser, comme le fait M. M., qu'il s'est naïvement laissé berner par les français prétextant l'état de santé du candidat italien, c'est prêter à ce grec, d'esprit délié, une bien invraisemblable myopie.

Plus satisfaisant est le chapitre consacré à Bessarion humaniste. Même si l'on a lu les belles études de Charles Huit sur le Platonisme et la Renaissance, on pénétrera avec plaisir, à la suite de M.M., dans la maison de la via Ergatica où le cardinal tient « académie ». On y rencontrera les esprits les plus divers : latins et grecs, croyants et sceptiques, théologiens et humanistes, laïcs et ecclésiastiques. On assistera aux découvertes des chercheurs de manuscrits, au travail des traducteurs, aux discussions des historiens de la pensée. On verra naître, sous la plume du mécène lui-même, de nouveaux ouvrages : une traduction de la *Métaphysique* d'Aristote, et surtout son œuvre la plus brillante, qui constitue « la première tentative pour ouvrir à l'Occident la vie et la pensée du fondateur de l'Académie » (p. 326), l'*In calumniatorem Platonis*, dirigé contre Georges de Trébizonde. Sans cesse, Bessarion remit sur le métier cet ouvrage. Il le tint à jour et l'enrichit sans cesse. On en connaît jusqu'à trois textes bien différents et une traduction latine faite par l'auteur. M. M. analyse longuement (p. 366-383) cette œuvre capitale, qu'il a raison de considérer non seulement comme « polémique » mais comme « constructive ».

Les dernières années de Bessarion sont attristées par le cuisant échec de sa légation en France. M.M. a pu ajouter quelques détails au récit de Vast ; mais, bien des obscurités demeurent, en particulier sur les raisons de l'attitude offensante que prit Louis XI à l'égard du légat. Bessarion commença-t-il par se rendre en Belgique ? Eut-il l'imprudence, étant chargé de réconcilier le roi de France et le duc de Bourgogne, d'aller voir le vassal avant le suzerain, comme Fénelon lui en fait faire reproche par Louis, dans un piquant dialogue des morts ? M.M. ne se pose pas la question et fait seulement une vague allusion au fait que, peut-être de Lyon, le cardinal se serait tourné (gewandt) vers Charles le Téméraire (p. 433). Quoi qu'il en soit, le malheureux légat ne devait pas revoir Rome. La maladie l'arrêta sur le chemin du retour et il mourut à Ravenne, le 18 novembre 1472.

E. VANSTEENBERGHE.

Digitized by Google

FR. AURELIUS POMPEN, O. F. M. *The english Versions of The Ship of Fools.* A contribution to the History of the early french Renaissance in England. Londres, Longmans, Green et Cie, 1925. In-8, 345 p. et 4 planches. Prix : 21 s.

Sébastien Brant de Strasbourg était professeur de droit à l'université de Bâle, lorsqu'il écrivit en allemand, à la fin du xve siècle, une satire de ses contemporains dont le titre, *das Narrenschiff* ou *la Nef des Fous*, lui fut probablement inspiré par l'artiste qui illustra son œuvre. Celle-ci eut un énorme succès en dehors de l'Allemagne. Imprimée pour la première fois en 1494, elle fut aussitôt transposée en latin par Locher, en français par Rivière, Drouyn et Marneffe, enfin en anglais par Barclay et Watson, chacun de ces écrivains apportant une note personnelle. Le R. P. Pompen établit soigneusement la filiation de ces versions successives, et spécialement de celles de Barclay et de Watson, dont il fait ressortir la valeur historique et littéraire. Il soumet les textes à une confrontation minutieuse qu'il reproduit (p. 314 à 333) dans un tableau comparatif de tous les chapitres de la *Nef des Fous* dans les différentes versions et éditions. Ce travail littéraire lui permet de démontrer que les versions anglaises ne dérivent pas de l'original allemand, mais de la traduction latine de Locher et surtout des versions françaises. Rien d'étonnant à cela, d'ailleurs, car l'Angleterre a, durant le moyen âge et au temps de la Renaissance, pris la France pour modèle en littérature et dans les mœurs, tandis que l'Allemagne restait pour elle une *terra incognita*. Celle-ci, en revanche, l'a influencée au xvie siècle dans le domaine religieux.

L'œuvre de Brant est de première importance pour l'histoire du xve siècle. Sa critique acerbe, basée sur la morale chrétienne et appuyée sur de nombreux textes de la Bible, est atténuée par ses traducteurs à qui l'humanisme n'est pas étranger. Elle s'exerce contre les vices et les défauts de l'humanité qui paraît avoir perdu la raison et poursuit follement la satisfaction de ses appétits matériels. Elle est comme l'aboutissement du mouvement satirique qui, né au xiie siècle, ne cesse de croître dans la suite pour s'épanouir au xve. Si l'on se place au point de vue de l'histoire et particulièrement de l'histoire ecclésiastique, les parties les plus intéressantes de l'ouvrage du R. P. Pompen, tant par les extraits tirés des sources que par les commentaires autorisés qui les accompagnent, concernent la religion, l'Église et le clergé (chap. VIII), les classes de la société (chap. XI) et les études (chap. XII).

Le R. P. Pompen connaît à fond le sujet vaste et ardu qu'il a traité avec sagacité et suivant les règles de la bonne méthode. Son savant travail est une excellente contribution à l'histoire littéraire du début de la Renaissance qui sera accueillie avec la faveur qu'elle mérite. Une bibliographie abondante et la liste des nombreuses versions et éditions de la *Nef des Fous* prouvent qu'il n'a rien négligé pour se documenter, et une table alphabétique complète termine utilement son livre.

C. LECLÈRE.

Digitized by Google

P. POURRAT. *La spiritualité chrétienne.* T. III : *Les temps modernes. Première partie : De la Renaissance au Jansénisme.* Paris, Gabalda, 1925. In-12, x-607 p. Fr. 16.

Les deux premiers volumes, qui ont atteint respectivement leur sixième et quatrième édition, ont donné l'occasion d'exposer ici même le dessein général et la méthode de l'ouvrage (Cfr RHE, 1923, t. XIX, p. 55-59). L'auteur abandonne en ce nouveau tome le procédé de classement qu'il avait adopté pour le moyen âge. « Ce n'est... plus simplement par familles religieuses... mais par nations que se présentent les écoles de spiritualité des temps modernes. Dans chaque école, sans doute, les divers ordres religieux conservent leur note personnelle. Ils sont cependant tributaires des préoccupations nationales et des courants de doctrine particuliers à chaque pays » (p. VI). Reconnaissons l'extrême difficulté de classement que présentent les courants spirituels avec leurs influences réciproques ; admettons encore des caractères nationaux plus tranchés, mais n'oublions pas que les ordres modernes, et presque autant les ordres anciens réformés à cette époque possèdent autre chose qu'une centralisation administrative mieux poussée, ils forment des corps où l'unité de doctrine et de formation spirituelles est au moins aussi forte que dans leurs aînés de l'époque précédente. Les écrivains carmes, les spirituels de la Compagnie de Jésus gardent par dessus les frontières des principes identiques, et constituent vraiment autant d'écoles. C'est en fonction principalement des familles religieuses qu'il eût convenu de classer les spirituels de l'époque moderne, quitte à faire à ce principe les dérogations nécessaires.

Le chapitre premier reprend et traite à fond une question effleurée au volume précédent, l'origine de la méditation méthodique. L'auteur y rattache l'histoire de la distinction des trois voies purgative, illuminative et unitive ; distinction plus ancienne et entendue de façon plus diverse que cet exposé ne donnerait à croire. Spécialement faudrait-il noter que la troisième voie est passive chez les uns et non chez les autres. Quant au développement même de la dévotion méthodique, Wessel Gansfort y a contribué dans une mesure considérablement plus importante que Garcia de Cisneros. Le premier est un créateur, et son œuvre originale contenait les germes des développements futurs ; Cisneros n'est qu'un compilateur. Son mérite serait d'avoir contribué à former saint Ignace.

M. P. expose ensuite avec l'ampleur convenable la méthode des *Exercices* et la spiritualité ignatienne.

Suit, au chapitre III, l'humanisme chrétien, tel celui d'Érasme, et l'humanisme dévot. Le chapitre IV traite de la mystique luthérienne, qualifiée de quiétisme manichéen. Le réformateur se réclamait de Tauler, de Gerson, de la Théologie germanique, ce qui leur valut dans les milieux catholiques un discrédit qu'ils ne méritaient pas, non pas même, comme l'a montré le P. Théry, la Théologie germanique.

Nous abordons, au chapitre V, l'École espagnole. Avant sainte Thérèse, c'est la mystique arabe représentée par Averroës et Algazel et combattue par Raymond Lulle, c'est la secte des Alumbrados,

Digitized by Google

apparentée à celle du Libre Esprit, que l'Inquisition pourchasse avec vigueur. Des Franciscains, tels Alonso de Madrid, et saint Pierre d'Alcantara publient à l'usage des fidèles de bons traités spirituels en langue vulgaire, où ils s'étendent complaisamment sur les oraisons passives ; de même les Dominicains, parmi lesquels émerge Louis de Grenade, grand docteur de l'oraison. Toute cette floraison fut brusquement arrêtée par les rigueurs excessives de l'Inquisition. C'est alors, en des circonstances humainement des plus défavorables, que parurent sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, gloires éclatantes de l'École carmélitaine et de l'Église. M.P. donne d'abord une idée générale, décrit les caractères de la mystique thérésienne. Il passe ensuite à l'exposé détaillé de la doctrine, qu'il s'efforce de « saisir sur le vif, dans la vie même de la sainte » (p. 195). Pour ce faire, les travaux abondent ; ils sont utilisés largement, sans préjudice cependant des écrits de la réformatrice, dont les passages essentiels sont reproduits. La doctrine ascétique est l'objet d'un paragraphe spécial.

Saint Jean de la Croix, sa vie, ses écrits, sa doctrine austère des purifications successives, le chapitre VII en traite avec ampleur et méthode. Le suivant ne laisse pas de déconcerter un peu ; il groupe sous le titre, *L'école espagnole au* XVIIe *siècle*, les Carmes interprètes de Jean de la Croix et les Jésuites, notamment Alphonse Rodriguez, l'auteur de la fameuse *Pratique de la perfection chrétienne*. M. P. ne paraît pas donner à cet ouvrage capital l'importance qu'il mérite en raison de son énorme succès.

« La spiritualité espagnole, pratique au début du XVIe siècle, était devenue théorique et scientifique avec saint Jean de la Croix et après lui. La spiritualité italienne restera toujours orientée surtout vers l'action. » Ainsi débute (p. 344) le chapitre IX et l'exposé de l'école talienne. Elle est réformatrice, austère et cependant attirante par sa doctrine de l'amour divin. Elle règne parmi les clercs réguliers, elle s'exprime avec le plus de force et de succès dans le célèbre *Combat spirituel* de Laurent Scupoli, elle pénètre les mystiques et voyantes célèbres, Madeleine de Pazzi, Catherine de Ricci, etc. Au chapitre X, l'auteur résume cette doctrine spirituelle et la ramène à quatre chefs : dignité et mission du clergé, le combat contre soi-même, la piété optimiste, l'amour divin. Il l'expose au moyen de citations empruntées à divers maîtres spirituels italiens.

« Saint François de Sales est, à lui seul, une école de spiritualité » (P. 406). Cet écrivain si original, ce maître si personnel se met à part. Après l'analyse attentive du caractère et des tendances profondes du saint évêque, nous étudions successivement sa direction des gens du monde, sa conception de la vie religieuse d'après les *Entretiens*, enfin sa mystique, puisée au *Traité de l'amour de Dieu*.

Les trois derniers chapitres exposent la doctrine de l'École française. Voici Richelieu précédant Bérulle, mais ne le préparant point ; Bérulle, génial et pesant apôtre de la dévotion au Verbe incarné ; dévotion toute pénétrée du dogme, spéculative et austère à la fois, car une abnégation intérieure très poussée est la condition d'une pleine adhérence au Christ. Bérulle, Condren, Olier, ont des vues très hautes sur le sacerdoce qui les rendent merveilleusement aptes à leur mission

Digitized by Google

de réforme et d'éducation ecclésiastiques. Saint Vincent de Paul semble faire dans sa spiritualité un compromis entre les principes bérulliens et la doctrine salésienne avec un souci plus grand de prudence, voire de méfiance. Le volume se termine par quelques pages sur Jean Eudes et le culte du Sacré-Cœur, aboutissant de la dévotion bérullienne.

Félicitons l'auteur de poursuivre ainsi l'œuvre considérable qu'il a entreprise. Cet exposé général de l'évolution spirituelle de l'Église rend déjà les plus précieux services aux historiens, aux curieux des choses de la piété et de la vie intérieure. Puisse M. Pourrat y mettre bientôt le couronnement et mener son travail à bon terme.

P. DEBONGNIE.

JAMES MACKINNON. *Luther and the Reformation.* Vol. I. Londres, Longmans, Green et Cie, 1925. In-8, XIX-317 p. Prix : 16 s.

La fin du XIXe siècle et les premières années du XXe réservaient à l'histoire de Luther et aux origines de la Réforme une rare fortune. On connaît le développement bibliographique pris par la question luthérienne. Cette activité littéraire est abondante surtout en langue allemande et en français. Les Anglais ne s'y sont guère intéressés jusqu'ici. Aucun auteur d'outre-Manche n'a utilisé les résultats des recherches critiques exécutées au cours du dernier demi-siècle. On n'a même pas traduit ou mis au point les études du P. Denifle. Rien d'original n'a paru pendant la guerre ni depuis. C'est une lacune que M. James Mackinnon veut combler. Il trouve que la traduction du volumineux ouvrage sur Luther, dû au P. Grisar, exerce une influence néfaste sur l'opinion anglaise. C'est un mal qu'il veut faire disparaître, ou du moins neutraliser par son étude *Luther and the Reformation.* Le premier volume a pour objet la période de formation dans la vie du novateur. Il va de la naissance de Luther à 1517. L'auteur étudie successivement l'enfance et l'éducation de Luther (1483-1505), les commencements de sa vie monastique (1505-1507), son attitude vis-à-vis de la théologie scolastique (1507-1512), la théologie nouvelle et ses développements (1513-1516), ses relations avec les mystiques (1515-1517) et les humanistes (1509-1517), enfin la genèse du réformateur (1514-1516) et ses premiers exploits.

Nous tenons ici avant tout un travail d'exposé, une œuvre de haute vulgarisation. A moins d'avoir fait de nouvelles trouvailles, il faut un réel courage pour publier une étude de pareilles dimensions sur Martin Luther. Ajoutons qu'il n'est pas toujours possible de faire le départ net entre les idées reprises aux critiques du continent et les points de vue nouveaux, les manières de voir propres à l'auteur. Celles-ci pourraient bien n'être que peu nombreuses ; et, pour certaines assertions, on serait quelquefois fort heureux de les voir appuyées de textes apodictiques. Ce serait le moyen de permettre au grand public

Digitized by Google

de faire crédit à des jugements dont le ton catégorique ne va pas sans étonner et qui ne satisferont peut-être pas tous ceux qui sont au courant des publications « pour et contre Luther », comme on dit outre-Rhin, parues dans le premier quart du siècle présent. Constatons aussi que les *Tischreden* sont largement mis à contribution et que, d'autre part, la théologie scolastique ne semble guère connue directement par l'auteur.

Tel qu'il est, l'ouvrage est un bel effort de synthèse des travaux critiques parus en Allemagne. Parmi ceux-ci la préférence est invariablement accordée aux amis de la Réforme, qui nous paraissent beaucoup plus familiers à l'auteur que les études du P. Denifle. Pour n'être pas définitif, cet exposé n'en rendra pas moins de précieux services aux recherches luthériennes et spécialement aux étudiants anglais qui pourraient être amenés par là à l'étude du protestantisme continental au XVIe siècle. P. M. PIETTE.

PAUL KALKOFF. *Die Kaiserwahl Friedrichs IV. und Karls V.* Weimar, Hermann Böhlaus Nachfolger, 1925. In-8, x-308 p.

C'est une opinion aujourd'hui encore très accréditée que l'élection de Charles Quint à l'Empire s'explique ainsi : aux électeurs, dépourvus de sens politique et de sentiment national, uniquement occupés de leurs marchandages, prêts peut-être à se vendre au roi de France, l'opinion allemande, et en particulier la noblesse rhénane, dans un sursaut de patriotisme, aurait imposé le choix du prétendant germanique, du Habsbourg, contre François Ier, l'ennemi héréditaire. Avec la vigueur qui lui est propre, M. Kalkoff s'inscrit en faux contre cette interprétation des faits. Pour lui, la soi-disant explosion de patriotisme a abouti précisément à imposer à l'Allemagne une domination étrangère. Il avait déjà déboulonné la statue dressée à Ulrich de Hutten dans l'imagination de beaucoup d'Allemands. S'il arrache ainsi, à l'histoire de l'Allemagne ou de la Réforme, des pages que d'autres estimaient glorieuses, ce n'est pas indifférence ou devoir d'impartialité pénible, mais nécessaire (la sérénité scientifique est loin d'être la principale qualité de son livre d'ailleurs remarquable), c'est au contraire par un nationalisme et un protestantisme encore plus ardents : il ne hait pas la France, mais les nations romanes, et incapable qu'il est de comprendre la grandeur allemande autrement qu'en relation avec la Réforme et la Prusse, la maison de Habsbourg-Lorraine est pour lui (p. 290) « l'ennemi mortel » de l'Allemagne.

Reconnaissons d'ailleurs que s'il s'agit des circonstances mêmes et des causes de l'élection de Charles Quint, la passion n'a pas égaré sa clairvoyance ; et dans l'ensemble les conclusions qu'il établit dans une série de chapitres qui sont presque une série de thèses,— car il écrit *ad probandum* et discute plus encore qu'il n'expose,— ces conclusions nous paraissent plus exactes que la « légende habsbourgeoise » qu'il dénonce avec tant de colère.

Digitized by Google

Pour lui, le petit fils de Maximilien était en réalité, par ses vraies origines, sa culture, son éducation, ses ambitions, un prince étranger à l'Allemagne, un hispano-bourguignon. Les contemporains en jugeaient ainsi ; la meilleure preuve en est que les agents de Charles, avant l'élection, ont jugé utile de répandre le contraire ; de même que rien n'est moins spontané que la campagne de presse destinée à chauffer après coup l'opinion et à persuader à l'Allemagne qu'elle se réjouissait de l'élection. Celle-ci a été conduite avant tout, non par des Allemands, mais par des hommes d'État bourguignons. La rivalité de Charles Quint et de François Ier n'est pas un héritage habsbourgeois mais bourguignon, et c'est la maison de Habsbourg-Bourgogne qui par le fait même de cette alliance apparut comme l'agresseur. Charles Quint était tout aussi dangereux pour l'Allemagne que son adversaire ; et la nécessité de se défendre contre la menace française a été un pur prétexte pour colorer un attentat à la liberté des électeurs. Le tort de François Ier — M. Kalkoff, p. 270, le lui reproche ou peut s'en faut ; mais que dirait-il si le roi avait agi autrement ? — sa faute, de son point de vue, et qui a fait, au moins aux yeux de M. Kalkoff le malheur de l'Allemagne, a été bien plutôt d'intervenir trop tard et trop mollement en faveur d'un troisième candidat vraiment allemand. L'élection de Charles Quint a été précédée d'une autre élection parfaitement régulière, faite au profit de Frédéric de Saxe, et acceptée par lui ; il n'y a manqué que la rédaction d'un procès verbal officiel et la proclamation solennelle. C'est elle qui répondait au véritable désir des électeurs, comme aussi du pape, des cantons suisses, de François Ier, une fois qu'il eut renoncé pour lui-même. Si elle a été longtemps ignorée, c'est que le gouvernement de Frédéric lui-même a tâché de la faire oublier, pour dissimuler la reculade à laquelle il fallut se résigner. La menace de l'armée du comte de Nassau et de Sickingen, soldée par l'Espagne, amenée aux portes de Francfort grâce à la connivence de l'archevêque de Mayence (le seul vrai partisan de Charles Quint à la diète) a provoqué la défection rapide et l'émiettement de la majorité, et déterminé l'abdication de Frédéric. Charles Quint a dû en somme son élévation à un coup de force, préparé de longue date, avec un machiavélisme audacieux, habile et sans scrupule.

Tout cela, encore une fois, paraît fortement établi. Il y aurait un peu plus à dire sur les réflexions qu'y ajoute M. Kalkoff. Elles ne sont pas exemptes d'exagération et de parti pris. Il va tout de même un peu loin (p. 288) quand il paraît dénier à Charles Quint la qualité de prince allemand. — Par réaction contre les jugements très sévères qui sont de tradition, il paraît trop faire l'apologie des électeurs. Je veux bien qu'ils aient pensé à autre chose encore qu'à l'argent ; que leur conduite ait été moins inconstante qu'on ne l'a dit ; qu'elle s'explique souvent par des raisons politiques et non pas seulement sonnantes et trébuchantes ; qu'en fin de compte presque tous, s'ils avaient été libres, se seraient ralliés à la solution saxonne, c'est-à-dire à celle qui ne leur rapportait rien. Il n'en reste pas moins vrai qu'il ont beaucoup demandé et touché, et une circonstance aggravante et déplaisante dans leur vénalité, ce sont les précautions et les réserves par

Digitized by Google

lesquelles, tout en se vendant, ils tâchaient de se réserver le moyen de ne pas se livrer. Personne, de leur temps, ne croyait à leur intégrité. Et d'autre part ce sont là, sans doute, des choses dont il est difficile de juger à distance ; mais si critique que fût leur situation à Francfort, en étaient-ils au point d'invoquer le *metus qui cadere potest in constantem virum* ?

N'oublions pas non plus, en jugeant le coup de force de 1519, qu'il est loin d'être unique dans l'histoire d'Allemagne. M. Kalkoff l'a bien vu. Seulement, sous prétexte que les grands responsables ont été d'une part les exécutants : le comte Henri de Nassau, l'archevêque et le chapitre de Mayence, et d'autre part le bénéficiaire, c'est-à-dire le Habsbourg, il s'amuse à parcourir l'histoire d'Allemagne pour y relever les traits de trahison réelle ou prétendue qu'on peut reprocher à ces personnes morales ou à ces familles (y compris la conduite de l'empereur Charles et de l'impératrice Zita dans la dernière guerre), comme s'il existait des noms qu'une fatalité aurait marqués pour le crime de lèse-patrie. Cela est un peu puéril. En réalité, si l'Allemagne s'est débattue longtemps dans l'anarchie et l'émiettement, c'est en grande partie la faute commune et ancienne de toute la grande aristocratie ecclésiastique et laïque. Celle-ci profitait notamment des élections impériales pour dépecer le pouvoir suprême. Les princes mêmes qui voulaient élire Frédéric de Saxe lui auraient-ils donné les moyens de gouverner ? Nous en doutons un peu, malgré les assertions optimistes de M. Kalkoff. En somme le malheur de l'Allemagne est d'avoir conservé le principe électif. A ce malheur le hasard a contribué, par l'extinction rapide de plusieurs dynasties successives ; la papauté y a travaillé ; mais les princes aussi ont cru y trouver leur compte. Et puis il y avait aussi là une conséquence de la conception que l'Allemagne médiévale se faisait de l'Europe, conception qui n'avait pas disparu au début du XVIe siècle, et qu'aujourd'hui encore les historiens allemands semblent trouver toute naturelle : une monarchie universelle appartenant à une seule nation ; c'est-à-dire une impossibilité aggravée par une contradiction. De par les prétentions mêmes de l'Allemagne, trop de gens étaient intéressés à se mêler de ses affaires ; de là les interventions pontificales ; de là les candidatures étrangères. Cela n'a pas échappé à M. Kalkoff ; il pense que l'Allemagne devait, dans ce moyen âge finissant, se replier sur elle-même et viser avant tout à être maîtresse chez elle. Mais on est toujours prisonnier du passé, jusqu'à un certain point ; et en somme c'est bien à beaucoup d'égards Charles Quint qui représentait la tradition.

E. JORDAN.

A. ERENS, O. Praem., *Tongerloo en 's Hertogenbosch. De dotatie der nieuwe bisdommen in Brabant* : 1559-1596. (Diss.) (Vlaamsch historisch boekenfonds. T. II.) Tongerloo, Abbaye norbertine, 1925. In-8, LXII-382 p.

Digitized by Google

De tout le XVIe siècle, la période qui s'étend de 1550 à 1600, et qui fut illustrée par la révolte des Pays-Bas contre Philippe II, a été celle qui a le plus attiré l'attention des érudits et des savants qui se sont occupés de l'histoire de nos provinces. On pourrait croire à première vue que ce terrain est désormais complètement défriché, et plus particulièrement en ce qui concerne l'érection des nouveaux évêchés, qu'il n'y a plus rien à ajouter aux travaux remarquables de MARX, *Studien zur Geschichte des niederländischen Aufstandes*, et de RACHFAHL, *Wilhelm von Oranien und der niederländische Aufstand.*

Voulant reconstituer l'histoire mouvementée de l'incorporation de l'abbaye norbertine de Tongerloo au nouveau siège de Bois-le-Duc au XVIe siècle, M. Erens n'a cependant pas hésité à refaire complètement et à frais nouveaux, en se basant directement sur les sources, l'histoire de la dotation des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas. Ce récit, qui embrasse la première moitié du livre, est en quelque sorte une introduction générale à son sujet proprement dit. Hâtons-nous de dire qu'il ne constitue pas du tout un hors-d'œuvre, car, comme l'auteur le dit lui-même en conclusion, il ressort avec évidence de son étude que « les événements qui se passèrent à Tongerloo, étaient inséparables de l'agitation religieuse qui s'étendait à cette époque aux Pays-Bas tout entiers, et exerçaient par conséquent leur influence sur les troubles mêmes du pays ». Il est de fait frappant combien ces événements agités s'éclairent d'un jour nouveau lorsqu'on les considère, comme l'auteur, du point de vue des abbayes. C'est un grand mérite de M. Erens d'avoir réexaminé sous cet angle la question des nouveaux évêchés. Mais il a encore un autre mérite : grâce aux richesses remarquables d'un dépôt d'archives demeuré inexploité jusqu'ici, il est parvenu, non certes à renouveler le problème qui semble bien définitivement établi dans ses lignes essentielles, mais à projeter sur un grand nombre de détails des lueurs inattendues.

On connaît les laborieuses négociations qui précédèrent et suivirent à Rome, à Madrid, dans les Pays-Bas, l'érection et la dotation des nouveaux évêchés : envoi de Sonnius à Rome par Philippe II en 1558 ; octroi par Paul IV, en juillet 1559, de la bulle d'érection ; incorporation, par bulles de mars 1561, des abbayes aux évêchés ; opposition des États de Brabant ; envoi d'une députation à Madrid, suivi d'une consultation de diverses universités d'Europe, en 1562 ; conclusion, le 30 juillet 1564, entre les abbés de Brabant et Marguerite de Parme, d'un accord transactionnel qui remplaçait l'incorporation des abbayes par le paiement d'une pension ; envoi par les abbayes d'une députation à Rome en 1568 pour faire approuver cet accord ; refus du Pape, en juillet 1569, et incorporation immédiate des abbayes par le duc d'Albe en août de la même année. Or, la plupart de ces négociations furent menées, en toute première ligne, par l'abbaye de Tongerloo. Adrien Boetzelaer, secrétaire de l'abbé de Tongerloo, fut l'un des députés envoyés à Madrid en 1562. Le même repartit, immédiatement après, avec un compagnon, consulter les universités de Paris et de Bologne. Ce fut encore l'abbé de Tongerloo, Jacques Veltacker, qui négocia avec le gouvernement de Bruxelles l'accord du 30 juillet 1564. Enfin ce fut à nouveau Adrien Boetzelaer, son secrétaire, qui fut chargé d'obtenir à Rome, en 1568-1569, l'approbation de cet accord.

Digitized by Google

Les archives de l'abbaye de Tongerloo conservent les correspondances, les rapports, les comptes relatifs à ces diverses négociations. Grâce à ces sources inédites, l'auteur a pu reconstituer avec une minutieuse précision les péripéties de ces longues et pénibles tractations. Il nous a révélé l'importance vraiment considérable des grandes abbayes de Brabant dans le jeu des événements qui provoquèrent la révolte contre l'Espagne. Il a mis en lumière l'influence exercée par les universités dans les conseils des princes. Et les détails parfois anecdotiques qui parsèment le récit, en font un exposé véritablement attrayant.

La seconde partie du livre est d'un intérêt plus local. Elle fait connaître les diverses tentatives de l'abbaye pour recouvrer son indépendance. Un interminable procès, qui éclata en 1581 entre les héritiers de l'évêque de Bois-le-Duc et l'abbaye, manifesta au grand jour l'état lamentable auquel le régime d'incorporation avait réduit cette dernière. Vaincu par l'évidence, le nouvel évêque de Bois-le-Duc, Clément Crabbeels, reconnut la nécessité d'une séparation. Un accord, conclu le 27 janvier 1590, remplaça la commande par une pension de 8000 florins ; Madrid et Rome le sanctionnèrent sans retard.

Cette seconde partie nous retrace toute l'histoire politique de l'abbaye depuis son incorporation jusqu'à sa libération. L'auteur replace son récit au milieu des événements contemporains, en envisageant toujours ceux-ci du point de vue des abbayes. En agissant ainsi il se maintient dans l'attitude adoptée dans la première partie, et il produit un travail capable d'intéresser tout le monde.

Une imposante bibliographie méthodiquement divisée, une carte des diocèses septentrionaux de Brabant, une bonne table onomastique, des notes abondantes et d'une minutieuse exactitude, enfin une exécution typographique vraiment remarquable, permettent de citer la présentation de cet ouvrage comme un modèle. F. WILLOCX.

P. J. BLOK. *Willem de Eerste, prins van Oranje.* (Nederlandsche Historische Bibliotheek, sous la direction de H. Brugmans. N° XI.) T. I et II. Amsterdam, J. M. Meulenhoff, 1919-1920. In-8, 253 et 271 p. avec nombreuses illustrations.

Il n'est jamais trop tard pour parler d'un bon livre. Le travail de M. Blok, paru de suite après la guerre, n'est parvenu à la RHE qu'avec un retard appréciable et on nous excusera dès lors de n'en parler qu'aujourd'hui. Nous devons d'ailleurs à nos lecteurs une appréciation quelque peu détaillée de cette publication de première importance pour l'histoire du XVIe siècle.

Les biographies du Taciturne ne manquent pas, mais jusqu'ici, il faut l'avouer, aucune n'avait paru qui fût digne du sujet. Il faut

Digitized by Google

évidemment mettre à part la grande entreprise de F. Rachfall, *Wilhelm von Oranien und der niederländische Aufstand* ; mais cette œuvre de grande envergure est bien plutôt une histoire de la révolte des Pays-Bas contre l'Espagne qu'une biographie du prince d'Orange. La figure de celui-ci est, pour ainsi dire, noyée dans la quantité de détails que Rachfall accumule à plaisir pour peindre le théâtre sur lequel se meut son héros. De plus, tombant dans le travers de beaucoup d'historiens allemands, Rachfall traite cet épisode de l'histoire comme « ein Bruchstück deutscher Geschichte » ! Ce sont ces considérations qui ont engagé M. Blok à entreprendre le présent travail, en même temps que des préoccupations d'un genre un peu spécial : le devoir d'un historien hollandais de traiter ce sujet, dont jusqu'ici seuls des étrangers s'étaient occupés ; la vénération spéciale que l'érudit professeur de Leyde ressent pour le « Père de la Patrie ».

M. Blok a écrit une vraie biographie : il met toujours son héros à l'avant-plan et, à la différence de Rachfall, ne touche à l'histoire générale de la révolte des Pays-Bas que pour autant qu'il est nécessaire d'en parler afin de faire comprendre la psychologie, les mobiles et les actes du Taciturne. L'exposé est clair et vivant et il faut admirer la maîtrise avec laquelle l'auteur se meut au milieu de la documentation touffue qui s'est accumulée depuis le XVIe siècle. L'œuvre de M. Blok est le résultat de la connaissance approfondie des sources et aussi de longues réflexions : l'historien hollandais traite son sujet *con amore*. On est frappé de la sobriété de l'exposé : seul quelqu'un qui domine entièrement la matière peut réussir à condenser en un nombre de pages relativement si peu élevé l'histoire de l'existence agitée du Taciturne.

Ce que nous tenons à mettre particulièrement en lumière, c'est que pour la première fois, nous avons ici une histoire du prince « vue du Nord » : M. Blok ne se préoccupe guère des événements qui se sont passés dans les Pays-Bas méridionaux après le départ d'Orange en 1567 : cette histoire n'attire son attention qu'à partir de la Pacification de Gand (1576). C'est dire que M. Blok suit son héros sur le théâtre de ses exploits et que pour lui la scène change selon que le prince travaille en Hollande ou en Zélande ou qu'il se trouve au milieu des États-Généraux dans les provinces méridionales. La tâche en a été simplifiée et la figure du Taciturne se dégage avec d'autant plus de netteté de l'arrière-plan très compliqué et très chargé des événements politiques généraux.

L'auteur a fait de sincères efforts pour être rigoureusement impartial et il faut lui rendre sur ce point un hommage mérité. Certes, M. Blok a une grande et profonde admiration pour celui que les Hollandais appellent « de vader des Vaderlands » et à certains endroits perce une sympathie non déguisée et presque passionnée pour les calvinistes. Mais pourquoi l'en blâmer ? L'œuvre qu'il a écrite est de bonne foi et elle permet au lecteur de voir que, au cours de sa longue carrière si agitée, Guillaume de Nassau fut loin d'être toujours un exemple des plus hautes vertus. Les faiblesses de son caractère, les actes qui sont de nature à le rendre peu sympathique, ne sont point

Digitized by Google

cachés ou palliés. Nous avons ici un récit honnête, reflet de la conscience d'un historien honnête.

Ainsi, pour citer des exemples, le chapitre sur le mariage du prince est extrêmement instructif. Mieux que Rachfall, M. Blok met en lumière l'attitude, toute faite de duplicité, de Guillaume d'Orange qui essaie de convaincre son futur beau-père de ses sentiments luthériens et, en même temps, fait persécuter les hétérodoxes dans sa principauté française d'Orange. Pour les événements de 1566, le récit de l'auteur permet de se rendre très bien compte du double jeu du prince à cette époque. Le chapitre intitulé *De crisis* ne laisse aucun doute sur la trahison du Taciturne envers son roi. Comme il apparaît alors faible et presque méprisable, ballotté entre des sentiments et des plans contradictoires, répugnant à se faire le chef d'une révolte qui s'appuyerait surtout sur les calvinistes et renonçant temporairement à avoir recours à la violence. Il avait cependant dit, à la réception des dépêches du bois de Ségovie, en exigeant que l'on exécute les ordres du roi : « Nous verrons bientôt commencer la tragédie. »

Il ressort aussi très nettement du livre de M. Blok que c'est bien le Taciturne qui a rendu impossible la mission de Don Juan d'Autriche et que l'union qu'il désirait alors et dont il ne cessa de parler ne put en aucun cas être catholique et soumise au roi. L'auteur met en relief que Guillaume savait que la conciliation était, de son point de vue à lui, devenue une chimère, mais qu'il ne l'avoua point, pour ne pas effrayer ceux qui ne le suivaient qu'à demi. Toute la politique du Taciturne après l'*Edit de Marche* (17 février 1577) consiste à faire briser l'accord conclu par les États Généraux avec le nouveau gouverneur, à mettre celui-ci en conflit avec les États et à préparer ainsi la voie pour l'union de tous sous sa propre direction, dans le dessein bien arrêté de chasser les Espagnols, de maintenir et d'étendre les privilèges des provinces, d'empêcher le pouvoir royal de devenir absolu, d'obtenir enfin la liberté de conscience et. si possible, la liberté de religion dans tout le pays.

De même, le récit de M. Blok permet d'attribuer en ordre principal au Taciturne la responsabilité de l'échec des négociations de paix de Cologne en 1579.

Nous n'avons trouvé qu'un passage qui appelle de toute nécessité des réserves, sinon des protestations. C'est celui où, à la fin du tome II (p. 221), M. Blok affirme que « sa conviction religieuse [du prince] dépourvue de petitesse et de mesquinerie a aidé l'humanité à s'élever à un développement politique et *religieux* supérieur. » Cette affirmation dépasse la mesure et elle étonnera le lecteur qui, sans parti pris, a lu l'œuvre de M. Blok.

D'autre part, l'objectivité de l'exposé de M. Blok éclate particulièrement à la page 164-165 du tome II, où, discutant les résultats de la politique du prince en Hollande et en Zélande en l'an 1581, l'auteur écrit : « La paix de religion, qu'Orange avait voulue, avait fini par devenir quelque chose qui ressemblait plutôt à une guerre de religion, guerre qui ne fut réprimée, avec la plus grande difficulté, que d'une façon qui favorisait indubitablement beaucoup le calvinisme et avait fait reculer le catholicisme ».

Digitized by Google

Signalons aussi que, dans son travail, M. Blok a bien mis en lumière certains points ou certaines idées qui ont été négligés ou à peine touchés par ses devanciers : l'importance que le Taciturne accordait au rôle des pamphlets, — nous dirions aujourd'hui « la presse », — l'action diplomatique internationale du prince, action où se manifeste tout spécialement son génie, le caractère réel des essais de « paix de religion » en 1566 et 1578. Sur ce dernier point, il est intéressant de comparer l'exposé de M. Blok avec l'*Histoire de Belgique* de M. Pirenne.

Bref, il y a beaucoup de bien à dire de ces deux volumes sur le Taciturne, et nous venons de le mettre en évidence. Nous en sommes d'autant plus à l'aise pour formuler certaines critiques qui nous paraissent s'imposer.

Pourquoi l'auteur a-t-il rejeté à la fin du tome II l'aperçu critique sur les sources et les ouvrages modernes qui concernent le sujet? Cette introduction bibliographique — car c'en est une — aurait dû venir, tout naturellement, en tête de l'ouvrage. Nous regrettons de n'avoir rencontré nulle part la mention des études si méritoires et si originales que feu Gossart a publiées sur la révolte des Pays-Bas sous le titre général *Espagnols et Flamands au* XVIe *siècle*. Dans ces ouvrages, M. Blok aurait trouvé maints renseignements — p. ex. sur la mission de l'archiduc Charles en Espagne — de nature à compléter sa documentation et à mieux éclairer la portée de certains événements politiques. Nous nous permettons de signaler aussi que, dans l'introduction de notre *Inventaire des Archives farnésiennes de Naples* et dans notre *Inventaire des archives farnésiennes de Parme* — dont l'auteur n'ignore pas l'existence —, M. Blok aurait pu glaner des indications assez nombreuses sur des points qu'il a traités à l'aide d'une documentation qui ne paraît pas toujours suffisamment choisie, p. ex. sur la mission d'Armenteros en Espagne en 1563 et sur celle d'Egmont, sur l'origine du mouvement des *Malcontents* et le caractère et les intentions de Don Juan.

Il est regrettable, enfin, que M. Blok n'ait pas utilisé le remarquable article du chanoine de Schrevel, intitulé *Le traité de* 1339 *entre la Flandre et le Brabant renouvelé en* 1578, paru dans le tome II des *Mélanges Moeller* (Louvain, 1914), travail qui, pour connaître la politique du prince, est absolument indispensable.

Mais nous nous en voudrions de terminer sur une note défavorable. Le *Willem de Eerste* du savant professeur de Leyde a avantageusement et définitivement remplacé les biographies qui avaient paru jusqu'ici et c'est là qu'iront désormais se documenter ceux qui voudront connaître de près ce chapitre de l'histoire politico-religieuse du XVIe siècle.

L. VAN DER ESSEN.

C. D. DURRANT. *A link between Flemish Mystics and English Martyrs*. Londres, Burns and Oates. 1925. In-8, XVI-456 p. Prix : 15 s.

Digitized by Google

A maintes reprises, la vie religieuse de l'Angleterre et celle des Pays-Bas se sont modifiées par des influences réciproques ; pendant le XVIe siècle notamment, les réfugiés catholiques chassés par la persécution d'Henri VIII et par celle d'Élisabeth apportèrent à la Belgique l'ardeur communicative d'âmes fidèles jusqu'au martyre. Une heureuse inspiration fait connaître au public anglais — et aux Belges, s'il plaît au change — l'histoire d'un centre religieux où se mêlent la spiritualité neerlandaise et la ferveur des martyrs anglais. Il s'agit du couvent anglais de Bruges, fondé en 1629 par des chanoinesses anglaises de Saint-Augustin du prieuré de Sainte-Monique à Louvain ; celui-ci avait été formé lui-même par l'émigration de religieuses venues jadis d'Angleterre au couvent flamand de Sainte-Ursule dans la même ville. Les « Dames anglaises » se maintinrent à Bruges sauf pendant quelques années lors de la conquête française et y perpétuent aujourd'hui les traditions de leur double origine. Par leurs constitutions, qui ne se sont guère modifiées depuis le début du XVe siècle, par leur esprit surtout, elles représentent, presque seules en Belgique, la famille spirituelle de Thomas a Kempis.

Voilà par où leur histoire méritait d'être signalée ; elle déborde le cadre étroit d'une communauté religieuse et s'ouvre largement sur le grand mouvement de réforme catholique dont les chanoines de Windesheim furent les promoteurs. L'auteur a compris l'intérêt qu'elle inspirerait au grand public et lui fait connaître dans une large esquisse l'œuvre de Ruysbroeck et de Groote. Puis, racontant l'arrivée des réfugiées anglaises, elle montre leur influence sur la vie conventuelle flamande, décrivant en passant maint épisode intéressant de notre histoire nationale,fournissant de multiples renseignements sur les familles anglaises et belges en relations avec la maison, ne négligeant pas les détails modestes mais typiques, comme les recettes médicinales du XVIe siècle (p. 171), la vie économique (p. 255), la construction de l'église et de son merveilleux autel (p. 325).

C'est naturellement à son étude de l'esprit des chanoinesses que le lecteur s'arrêtera davantage ; il y trouvera l'attachante survivance de la pensée de Windesheim, un mélange d'abnégation humble avec distinction et de charité sans formalisme. Fidèles aussi au zèle des fondateurs de leur congrégation, ces Dames se sont appliquées dès le XVIe siècle à l'éducation des jeunes filles ; ce qui nous vaut un tableau de la pédagogie dans le couvent depuis cette époque.

Tout cela est basé sur les précieuses archives de la maison, citées abondamment et complétées par une documentation qu'on s'étonne de trouver si complète chez un auteur qui écrit derrière les grilles d'un cloître ; l'ouvrage est composé dans une langue alerte et vivante, habile à mettre en couleur les traits saillants et fréquemment assaisonnée par quelque grain d'humour.Son illustration est abondante et bien choisie.

L. WILLAERT, S. J.

Digitized by Google

Martyrs de la Nouvelle-France. (Bibliothèque des Missions. Mémoires et documents. T. I). Extraits des relations et lettres des missionnaires jésuites, publiés par Georges RIGAULT et Georges GOYAU. Paris, Éditions Spes, 1925. In-8, 284 p.

L'histoire des missions rentre de droit dans le cadre de l'histoire générale ; elle fait surtout partie intégrante de l'histoire de la civilisation. Sans la première les deux autres ne nous présenteraient, de leur objet propre, qu'une image incomplète et tronquée ; elles négligeraient et laisseraient dans l'ombre un aspect important de la réalité historique. Pour la France en particulier, qui fut toujours la pépinière par excellence des hérauts évangéliques, il y a là une forme d'activité et d'expansion séculaires qui intéresse au plus haut point son honneur national. Il est donc aussi injuste que préjudiciable au rayonnement de la vérité, de prétendre raconter fidèlement le passé sans tenir compte des annales missionnaires. Si beaucoup d'historiens modernes, pour ne pas dire la plupart, l'ont fait, leur conduite ne s'explique que par un parti pris qui n'a rien de commun avec l'esprit et la véritable méthode scientifiques.

C'est à l'encontre de cette tendance que MM. Georges Goyau et Georges Rigault ont conçu l'idée d'une *Bibliothèque des Missions*, recueil de mémoires et de documents, dont ce volume constitue un premier échantillon. Il y est question du Canada, qui, comme on le sait, a reçu de France et transmis aux contrées environnantes, en même temps que la foi chrétienne, les premiers germes civilisateurs. Elle est de Gabriel Hanotaux, cette judicieuse remarque : « Le développement du catholicisme dans l'Amérique du Nord est un phénomène d'une importance historique capitale. Il trouve ses origines et ses principaux appuis, du moins au début, dans le Canada français. » Aussi bien le XIXe siècle, par une sorte de réaction partielle ou de protestation contre un injustifiable oubli, nous a légué deux éditions complètes des *Relations et Lettres des anciens missionnaires canadiens* : celle de Québec, en 1858, et celle, plus critique, qui a paru, en 1897-1901, sous la direction de M. Reuben Gold Thwaites, et qui ne comprend pas moins de 73 volumes. De cette vaste collection nous n'avons ici, — est-il besoin de le dire ? — qu'un mince, un très mince extrait, qui ne se présente du reste pas comme « une publication savante » ; plus modeste, il s'adresse simplement à une élite d'esprits cultivés, à tous ceux qui ne sont pas indifférents à la marche de la civilisation et du christianisme à travers les âges. Et devant la nécessité de se restreindre, ces pages se bornent à retracer la carrière et la fin héroïques d'une phalange de Jésuites du XVIIe siècle, qui périrent victimes volontaires de leur zèle, après avoir pour la plupart enduré des tourments et des mutilations dont le récit fait frémir. L'émouvant tableau de leurs labeurs et de leur mort nous est donné sous forme de fragments, empruntés soit à leurs propres relations, soit aux relations des confrères qui leur ont survécu et qui avaient été associés à leurs travaux. Les textes, collationnés sur l'édition Thwaites, sont reproduits tels quels ; l'orthographe seule y a été modernisée, pour en faciliter l'usage à la

Digitized by Google

généralité des lecteurs. Après avoir parcouru ces récits d'une éloquente simplicité, personne ne s'étonnera du titre de *Martyrs* qui figure en tête du volume. On ne sera pas davantage surpris que l'Église songe à ratifier officiellement cette glorieuse appellation, et que, d'accord avec l'opinion de protestants distingués, tels que le Rev. Randall, primat de l'Église anglicane et les historiens Georges Bancroft et Francis Parkman, elle ait déjà commencé ou autorisé les premières démarches canoniques en vue de cette proclamation solennelle.

Avant de clore ce livre, on remarquera l'à-propos du long et très intéressant appendice, consacré au P. Racle. Il était tout naturel qu'aux huit victimes de la cruauté des Iroquois et des Hurons on joignît l'apôtre des Abenakis, tué par les Puritains de Boston en 1724. Son nom, comme les précédents, a droit de figurer au tableau d'honneur des *Martyrs de la Nouvelle-France*. J. FORGET.

FRANÇOIS GAQUÈRE. *La vie et les œuvres de Claude Fleury* (1640-1723). Paris, Gigord, 1925. In-8, x-516 p.

Bien que, de l'aveu de son biographe, « l'épithète de gallican soit aujourd'hui inséparable de son nom », l'abbé Claude Fleury demeure une des illustrations de l'Église de France au XVIIe siècle. Une étude détaillée de sa vie et de ses œuvres ne peut manquer d'intérêt, d'autant plus que cette vie a été d'une fécondité littéraire qui dépasse de beaucoup la mesure commune. Sa biographie, pour cette raison même, devra être, comme elle est ici,une histoire d'idées plus qu'une histoire de faits.

Claude Fleury, né en 1640, a vécu et travaillé jusqu'en 1723. A dix-huit ans, il était avocat. Il commença dès lors la série très diverse de ses publications : livres, opuscules ou mémoires, dont la liste ne comprend pas moins d'une quarantaine de titres, et dont la principale, son *Histoire ecclésiastique* en vingt volumes in-4°, aurait suffi seule à remplir une carrière ordinaire. Ses premiers essais furent des études juridiques ; mais bientôt , nous le voyons aborder des sujets de littérature, de politique, de philosophie, d'histoire. Dans tous ces domaines, soit qu'il parle d'*Homère*, de *Platon*, ou de *Saint Augustin* ; soit qu'il traite de l'*Éloquence judiciaire*, du *Choix et de la méthode des études*, des *Moeurs des Israélites* ou des *Moeurs des chrétiens* ; soit qu'il rédige des *Discours pour l'Académie française*, des *Avis spirituels* ou un *Hymne grec à Lamoignon*, toujours sa pensée, comme sa plume, se meut avec une égale aisance, et il fait généralement preuve d'un jugement affiné et d'une érudition de bon aloi. Ordonné prêtre à l'âge de vingt-neuf ans, il voudra consacrer désormais la plus grande partie de son labeur à servir directement l'Église. Ses trente dernières années notamment seront employées à en retracer l'action, les vicissitudes et les combats durant quatorze siècles. Tous ces travaux ne l'absorberont jamais au point de faire tort à des fonctions importantes,qu'il remplit avec éclat, d'abord comme précepteur des princes de Conti (1672-

Digitized by Google

1680), puis comme précepteur du comte de Vermandois (1680-1683), enfin comme sous-précepteur des Enfants de France (1689-1706). Ses relations d'amitié avec Bossuet et Fénelon sont connues, et l'on sait que c'est sous la direction du second qu'il collabora à l'éducation des princes de sang royal. Il y collabora si activement que son biogarphe serait tenté de taxer d'injustice l'opinion courante qui fait sans plus du duc de Bourgogne « l'élève de Fénelon ».

M. l'abbé Gaquère a accordé avec raison une attention spéciale au « gallicanisme » de Fleury, qu'il explique, sans le justifier, par l'éducation, le milieu, surtout l'influence de Louis XIV. Il se demande si ce terme est ici rigoureusement applicable et s'il ne faudrait pas plutôt, avec Sainte-Beuve, parler de semi-gallicanisme. Observons en passant que ce serait peut-être pousser fort loin l'indulgence dans le choix de termes d'ailleurs mal définis. Toujours est-il qu'on ne peut pas ne pas constater, à la suite de M.Émery, que Fleury demeura invariablement opposé à ce gallicanisme parlementaire qui n'était en réalité qu'une forme d'anticléricalisme. Il en signale même certaines erreurs avec une noble franchise. Non seulement il déclare que c'est le propre des hérétiques modernes de vouloir soumettre l'Église à l'État, mais il condamne « la régale », il n'admet pas comme inhérent à la royauté le droit de nommer aux évêchés, de disposer des biens ecclésiastiques, de supprimer un ordre religieux ; à propos des légats *a latere*, il fait valoir les prérogatives du Saint-Siège ; enfin, il proteste contre « l'étendue excessive de la juridiction séculière » concernant le mariage, les dîmes et les matières bénéficiaires, et il ne craint pas de dénoncer dans cet excès « la grande servitude de l'Église gallicane ». Malheureusement, il est d'autres points non négligeables où l'on est étonné de ne plus retrouver la même tendance ; de ce nombre sont les quatre fameuses « libertés » revendiquées dans la Déclaration de 1682 : Fleury y adhérait opiniâtrement, et il les a défendues dans un mémoire spécial qui parut l'année même de sa mort, en 1723. Tout compte fait, il semble avoir suivi à peu près la même ligne de pensée et de conduite que Bossuet ; mais l'opinion générale lui en a tenu bien plus de rigueur, soit parce qu'il n'a pas racheté ce tort par des mérites aussi exceptionnels que l'évêque de Meaux, soit parce que ses idées, exposées dans plusieurs œuvres qui devinrent vite classiques, eurent sur le clergé et les fidèles de France, pendant un siècle et demi, une influence profonde et trop prépondérante. Parmi ces œuvres, il faut nommer en premier lieu le *Catéchisme historique* et l'*Histoire ecclésiastique*. A cette dernière et aux principaux griefs articulés contre elle M. Gaquère consacre un examen assez détaillé. Après avoir rappelé l'accueil bienveillant qui lui fut fait d'abord et la faveur dont elle jouit auprès de plusieurs générations, il n'a pas de peine à montrer qu'une légitime réaction a parfois dépassé les bornes à son égard,et qu'en tout cas on ne peut lui reprocher justement d'avoir ignoré les découvertes de la critique historique la plus moderne. Mais en affirmant la « haute valeur de l'*Histoire ecclésiastique* », il n'entend pas en dissimuler les lacunes et les défauts. Il est loin assurément de la considérer comme parfaite, plus loin en-

Digitized by Google

core de prôner le retour bénévole à une source de savoir plus qu'insuffisante. « En ce XXe siècle, dit-il, où des travaux remarquables ont éclairé à profusion les différentes parties de l'histoire de l'Église, qui songerait à s'en tenir à la science du XVIIe siècle et à Fleury ? »

Touchant la vie privée et sacerdotale de l'abbé Fleury, résumée dans les derniers chapitres du volume, l'éloge ne comporte pas de restrictions. Par une existence toute de régularité, de modestie, de désintéressement et de travail, l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique* a mérité d'être cité comme modèle. Il fut de ceux dont les vertus honorent le clergé et l'Église. Le livre de M. Gaquère, qui nous en présente un portrait fidèle, qui fait revivre sous nos yeux cette figure, toujours sympathique et édifiante malgré ses ombres et ses imperfections, sera lu avec autant d'agrément que de profit. On n'y a rien négligé de ce qui pouvait contribuer à éclairer les multiples aspects d'un sujet assez vaste. Après les écrits de Fleury, tous les documents contemporains et tous les témoignages postérieurs de quelque importance ont été diligemment interrogés, loyalement et impartialement reproduits ou interprétés. Tout au plus serait-il permis de se demander si M. Gaquère, naturellement plein de son objet, charmé d'ailleurs et conquis par les beaux côtés de son héros, n'a pas, sur l'un ou l'autre point de détail, fort accentué la note laudative ou du moins l'attitude apologétique.

J. FORGET.

TH. SIMAR. *Étude critique sur la formation de la doctrine des races au* XVIIIe *siècle et son expansion au* XIXe *siècle.* (Mémoires de l'académie royale de Belgique.) Bruxelles, M. Hayez, 1922. In-8, 403 p. Fr. 18.

Le mémoire de M. Simar aborde un problème de brûlante actualité ; il est, en effet, consacré à l'histoire non seulement des theories raciales prises dans un sens strict, mais du nationalisme en général tel qu'inspiré par ces théories il se révèle dans les différents domaines de la pensée et se traduit pratiquement dans les problèmes politiques.

Comment est né cet ensemble d'idées connues sous le nom de « doctrines raciales » et qui apparaît sous une forme plus ou moins systématique à la fin du XVIIIe siècle ? Quelles sont les origines de ces théories qui, sous les aspects les plus variés, cachent un même principe : l'affirmation de la diversité irréductible des groupements et accordent à l'élément racial la prééminence sur tous les autres facteurs de l'évolution historique ? A cette question l'auteur répond tout de suite, et c'est là une des thèses principales de son étude, que les doctrines raciales ne doivent rien à la science, rien surtout à l'anthropologie, derrière les conclusions de laquelle les théoriciens de la race tâcheront de se retrancher plus tard ; leur origine est d'ordre psychologique : étant « l'expression la plus parfaite de la notion de diversité » (p. 13) elles sont nées à mesure que se sont développés le sentiment et le principe de diversité.

Digitized by Google

Le sentiment de la diversité politique apparaît à la fin du moyen-âge et s'apanouit pleinement à l'époque de la Renaissance. Tous les humanistes sont nationalistes, mais parmi eux les humanistes allemands l'emportent : ardents admirateurs de la nation germanique, ils opposent celle-ci aux nations latines qui auraient d'ailleurs reçu d'elle leurs rois et leur noblesse. Cette distinction entre la noblesse, héritière des conquérants germaniques, et le peuple, descendant des Gallo-Romains asservis, fait fortune en France. Elle y devient bientôt une théorie raciale nettement définie qui se précise au cours des controverses suscitées par la lutte entre le tiers état et la noblesse, « les nobles étayant leurs droits sur la conquête germanique, et justifiant le maintien de leurs privilèges par l'hérédité qui conférait *à leur sang* une valeur refusée à la descendance plébéienne » (p. 372).

Mais c'est surtout la scission religieuse du XVIe siècle qui avivera le sentiment de la diversité ; elle donnera d'ailleurs bientôt naissance à de multiples systèmes philosophiques qui tous érigent la diversité en principe et préconisent le subjectivisme et le pragmatisme relativiste. Ces diverses doctrines apportent à la théorie des races un appui solide. Si l'individu est tout, principe de vérité, de morale et de droit, à plus forte raison, le peuple, la nation, la race, que les théoriciens sociaux considèrent comme un organisme, vivant d'une vie propre, comme un individu collectif.Le premier droit et le premier devoir de la nation, comme le premier droit et le premier devoir de l'individu, sera de se réaliser pleinement, ce qui comporte, pour les plus forts « par prédestination naturelle », une mission civilisatrice », c'est-à-dire le droit de bousculer les autres pour atteindre les buts proposés par l'égoïsme national. Ce n'est que vers le milieu du XIXe siècle qu'on formulera la théorie avec cette précision cynique, les tendances matérialistes de l'époque, les idées ambiantes d'évolution, d'hérédité, et surtout le Darwinisme social favorisant pareilles audaces ; la loi implacable de la sélection par la lutte légitimera d'avance la brutalié de certaines thèses,et,ce qui est pire, la brutalité de certaines politiques.

C'est en France que sont nées les conceptions raciales sous forme de théorie de classe ; c'est un Français, Gobineau, (auquel l'auteur consacre un chapitre peut-être un peu long) qui a le mérite (?) « d'avoir réuni en un système ces idées éparses, de les avoir coordonnées, et d'en avoir fait une construction logique et assez cohérente. »

Ce n'est cependant pas en France que l'on insiste d'une manière aussi tranchée sur la diversité irréductible des peuples et leurs droits absolus à se réaliser. Durant toute la première moitié du XIXe siècle, la théorie reste en France une théorie de race, et c'est comme telle qu'elle inspire les grands historiens, Thierry, Michelet, Guizot.

En Angleterre et en Allemagne, la théorie raciale prend un caractère nettement ethnique. Carlyle, Ruskin, Fronde exaltent à l'envi les qualités supérieures de la race anglaise, qui résultent sans doute

Digitized by Google

des influences climatériques et géographiques, mais surtout des vertus innées de la race, et qui imposent aux Anglais, comme une nécessité providentielle, l'expansion coloniale. Les exagérations de ces auteurs anglais ne sont cependant pas comparables à celles des écrivains allemands. Chez ceux-ci, la doctrine raciale devient une religion. On en retrouve les éléments chez Herder, Kant, Fichte, Hegel, chez tous les auteurs romantiques. Mais si le romantisme fut favorable à l'éclosion de la thèse raciale, le réalisme politique, social, moral et intellectuel, qui lui succède vers le milieu du siècle, le sera bien davantage. Des personnalités d'universelle influence s'en font les porte-parole : Wagner, Nietzsche, Bismarck, et avec eux des historiens, des savants des sociologues ; elle pénètre tout l'enseignement universitaire et par là toute l'Allemagne intellectuelle.

Dans l'entretemps la doctrine « continue à trouver peu de partisans en France », tels un Vacher de Lapouge, un Gustave Le Bon. Taine et Renan s'y rallient mais en faisant d'importantes réserves. Quant aux nationalistes, l'auteur les traite quelque peu comme quantité négligeable, préférant attirer l'attention sur Brunetière, Ernest Seillière, Jean Finot et autres qui démontrèrent l'inanité et la nuisance de ces idées.

Avant d'en arriver à la conclusion, où il résume les données essentielles de son ouvrage, l'auteur se hâte d'énumérer, dans les deux derniers chapitres, quelques thèses, tel l'eugénisme américain, quelques mouvements, tel l'activisme flamingant, quelques problèmes, tel le préjugé des races, que les théories raciales ont suscités en Italie, en Belgique, en Angleterre, et en Amérique, immédiatement avant, pendant, ou après la guerre.

Comme on le voit par cette analyse, M. Simar examine dans son ouvrage des problèmes très vastes et très complexes. En conséquence, le lecteur jugera d'une manière plus indulgente quelques légères inexactitudes et certaines lacunes. Nous nous permettons ici d'en signaler quelques unes. D'abord, M. Simar parle beaucoup de romantisme, désignant et condamnant par ce mot toute doctrine qui, dans une mesure plus au moins large, reconnaît le cœur comme source de lumière. N'y aurait-il pas lieu de distinguer entre les différentes formes du romantisme? Cette distinction dispenserait de citer Newman en trop fâcheuse compagnie, et permettrait de trouver une place plus honorable à Pascal. Ensuite, l'auteur s'attarde longuement au protestantisme qu'il charge de terribles responsabilités. Sans doute, le protestantisme a exercé une influence universelle ; mais encore ne faut-il pas que ce grand nom devienne la facile solution de problèmes fort complexes. On sait que les historiens sont loin d'être d'accord sur la question de savoir si Luther appartient au moyen âge ou à l'époque moderne et si l'on doit considérer sa doctrine comme une synthèse de la scolastique décadente ou comme une révélation géniale du christianisme primitif longtemps disparu. D'ailleurs, quoi qu'il en soit de la solution donnée à ce problème, on peut dire qu'on trouve avant Luther et en dehors de l'Allemagne tous les éléments qui constituent l'esprit protestant.

Digitized by Google

Enfin, M. S. n'a pas eu pour but de donner un exposé nuancé des idées qu'il combat ; très souvent il ne semble connaître celles-ci qu'à travers des travaux de seconde main. A notre avis, la lecture des textes originaux l'aurait moins souvent acculé à déclarer en contradiction avec eux-mêmes un Herder, un Kant, un Hegel, un Goerres. Quelquefois il montre une légère tendance à forcer les théories qu'il critique ou à faire dire aux textes ce que tout lecteur n'y lira pas. Ainsi, il nomme « une notion biologique d'évolution fataliste transformée en une forme religieuse » des textes de J. R. Secley, que plus d'un catholique signerait volontiers.

Dans sa critique, qui est la partie la mieux réussie de l'ouvrage, l'auteur se révèle un philosophe formé à bonne école, qui sait opposer aux exagérations déplorables des théoriciens raciaux une doctrine saine et foncièrement humaine, encore que l'ardeur de son idéalisme lui inspire parfois des jugements trop catégoriques. Son mémoire intéressera vivement tous ceux que préoccupe le problème du nationalisme. Ils y trouveront une synthèse un peu rapide, mais claire et méthodique de la question, une information aussi riche que variée de points de vue originaux souvent très justes. Une bibliographie abondante et une table des auteurs cités augmentent la valeur de l'ouvrage comme instrument de travail.

A. STUBBE.

André MICHEL. *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.* T. VII : *L'art en Europe au* XVIIIe *siècle.* Seconde partie. Paris, A. Colin, 1925. In-4, 454 p. 253 gravures, 6 planches hors texte. Fr. 60.

La première partie du tome VII de cette publication, qui fait tant d'honneur à la science et à l'édition françaises, concernait l'art français de 1700 à 1750, l'art du XVIIIe siècle en Italie, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Scandinavie, en Russie. La seconde partie renferme tout d'abord trois chapitres sur l'art français dans la seconde moitié du XVIIIe siècle qui sont l'œuvre de M. René Schneider pour l'architecture, de M. Louis Réau pour la peinture, de M. Paul Vitry pour la sculpture ; le comte Biver et M. Henry Marcel étudient ensuite l'art anglais au XVIIIe siècle ; M. Pierre Paris consacre quelques pages très pénétrantes à l'art espagnol et portugais ; M. Conrad de Mandach donne un aperçu de l'art suisse pendant la même période ; le volume se termine par trois chapitres ayant trait à la gravure, à la tapisserie et au mobilier, qui sont dus le premier à Melle Jeanne Duportal, le second à M. Léon Deshairs, le troisième à M. Roger de Félice.

Après avoir rendu un hommage mérité à la valeur très réelle de ces diverses études dont la juxtaposition constitue un ensemble de tout premier ordre, nous tenons, comme pour les précédents volumes, à signaler plus spécialement à nos lecteurs ce qui intéresse l'art religieux.

Digitized by Google

A vrai dire cela se réduit ici à assez peu de chose. Il n'y a même pas à relever de fait saillant comme l'apparition, dans la première moitié du siècle, de la façade de Saint-Sulpice qui a rénové l'architecture française ou comme la persistance en Italie d'un art religieux assez vivace. L'art anglais est caractérisé surtout par une admirable école de peinture qui a laissé une collection de portraits unique et l'art suisse n'a bâti qu'un nombre assez restreint d'églises sans grande originalité. L'art espagnol est plus fécond à cet égard et le nom de D. Ventura Rodriguez, « fermement attaché à toutes les formes et lignes fondamentales de l'architecture classique », mérite évidemment une mention. Mais c'est encore en France que l'architecture religieuse a donné pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle les productions les plus intéressantes. Malgré quelques survivances de l'art baroque, elle participe au retour à l'antique qui caractérise toutes les formes de l'architecture française pendant cette période : Soufflot commence en 1764, pour satisfaire à un vœu de Louis XV convalescent, l'église Sainte-Geneviève dont il emprunte le plan au Saint-Pierre de Bramante et où il emploie dans les nefs les colonnes isolées comme chez les anciens. Bientôt le mouvement s'accentue et le modèle qui prévaut, c'est la basilique antique, « beau rectangle, précédé d'un péristyle à fronton, divisé en trois nefs, par deux rangs de colonnes, tout en perspective longitudinale, terminé en hémicycle et d'harmonie simple et grave », dont le type le plus ancien est à Paris Saint-Philippe du Roule (1774-1784) ; là le style corinthien de Sainte-Geneviève a fait place au style dorique qui s'implante partout, jusque dans les cathédrales gothiques dont on transforme les chœurs pour les mettre en harmonie avec le goût du temps. Cependant çà et là le gothique tend à se réhabiliter ; c'est dans ce style qu'à Orléans Trouard, Legrand et Paris construisent de 1770 à 1790 la façade de Sainte-Croix. Ce sont de véritables précurseurs qui annoncent le retour romantique à la tradition française médiévale. A. FLICHE.

KAPISTRAN ROMEIS, O. F. M. *Prinzessin Anna von Preussen, Langräfin von Hessen.* Ihr Weg zur katholischen Kirche. Fribourg-en-Br., Herder, 1925. In-8, VIII-134 p. M. 3,60.

Il est bien beau et bien suggestif l'exemple de cette femme distinguée, qui, née et élevée au sein, — et l'on pourrait dire au centre, — du protestantisme, se décide, en dépit d'obstacles en apparence insurmontables, au prix des sacrifices les plus pénibles, des séparations les plus amères, à embrasser le catholicisme, pour obéir au cri de sa conscience.

La princesse Anna de Prusse, landgrave de Hesse, est morte le 12 juin 1918. Elle était âgée de 82 ans. En elle s'éteignait la plus ancienne représentante de la dynastie de Hohenzollern. Petite-fille du roi Fréderic-Guillaume III et de la reine Louise, elle était la nièce de l'empereur Guillaume Ier et la grande-tante de Guillaume II. Mariée en

Digitized by Google

1852 au prince Philippe de Hesse, elle eut la douleur de le voir contraint, par les bouleversements politiques, à renoncer à ses droits éventuels au trône de Danemark, et peu après, à la dignité de prince-électeur, la Hesse électorale ayant été, en 1866, incorporée à la Prusse. Sa longue existence fut traversée d'autres épreuves. Mais au milieu de vicissitudes heureuses ou malheureuses, un souci la poursuivait, plus grave et plus tenace que les autres : esprit vif et très cultivé, caractère fortement trempé, âme profondément religieuse, elle avait, jeune encore, entrevu la vérité de la religion catholique, et elle souffrait d'en rester séparée. Elle s'en ouvrit successivement à plusieurs prêtres, et presque tous, y compris Mgr Ketteler, évêque de Mayence, conscients des difficultés inhérentes à son milieu social, ne purent lui recommander d'abord, à son grand désappointement, que la réflexion et la temporisation. Mais sa persévérance, sa froide et ferme décision, feut enfin raison d'hésitations d'ailleurs bien intentionnées. En 1901, Mgr Endert, évêque de Fulda, la recevait dans le sein de l'Église. L'événement fit grand bruit dans toute l'Allemagne. Nous en avons comme preuves, entre autres, deux lettres de Guillaume II à la nouvelle convertie. Elles contiennent l'expression d'un dépit allant jusqu'à l'indignation. Non content de blâmer sévèrement sa grande-tante, de lui signifier hautainement que, « comme chef de la famille de Hohenzollern, il l'en excluait pour toujours », l'empereur affirmait son mépris pour ceux qui changent de religion et son aversion spéciale à l'endroit du catholicisme. L'orgueilleux et irritable monarque oubliait, dans l'emportement de la passion, qu'il avait naguère approuvé le changement de religion en sa sœur Sophie, qui était passée à l'orthodoxie grecque pour épouser le prince héritier Constantin. Il oubliait sans doute aussi que d'autres Hohenzollern, à savoir le prince Henri de Prusse et sa sœur Julie-Marie, reine de Bavière, s'étaient convertis au catholicisme. Quoi qu'il en soit, comme rien n'avait pu arrêter l'exécution d'un dessein longuement mûri devant Dieu, rien non plus n'était capable d'en faire pour la princesse Anna un objet de regrets. Après sa conversion, elle trouva constamment dans sa foi, toute sa correspondance l'atteste, avec la tranquillité de la conscience et la paix du cœur, un bonheur et une joie intimes à l'abri de toutes les contradictions extérieures. D'ailleurs, devenue catholique, elle ne le fut pas à demi. De tout temps aussi pieuse que bienfaisante, elle entendit l'être désormais davantage. Elle se fit inscrire, sous le nom de sœur Élisabeth, dans le tiers ordre de Saint-François et voulut être inhumée avec l'habit de tierçaire. Son attachement et sa dévotion au centre et au chef de la catholicité étaient tels qu'elle s'imposa d'aller personnellement offrir ses hommages à Léon XIII, en 1902, et à Pie X, en 1910. C'est à l'occasion d'un de ces voyages qu'elle écrivait : « Il n'y a qu'une Rome. L'âme y vibre d'un joyeux tressaillement. On voit et on entend ici des choses sublimes. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in aeternum misericordia eius ! » Les horreurs de la grande guerre vinrent assombrir le soir de sa vie. Tout en s'appliquant avec un rare dévouement à les adoucir autour d'elle, elle en appelait la fin de ses vœux

Digitized by Google

les plus ardents. Elle n'eut pas la consolation de la voir, étant morte quelques mois avant l'armistice.

On lira avec autant de plaisir que d'édification les pages que le R. P. Romeis a consacrées à la mémoire de la pieuse princesse et où il analyse fidèlement le processus de sa conversion. J. FORGET.

La Législation soviétique contre la religion. Traduction des documents officiels du Commissariat du peuple à la justice. (*Orientalia christiana.* Vol. V, fasc. 1.) Rome, Pont. Institutum orient. stud., 1925. In-8, 136 p. Fr. 11.

Elle est bien dirigée « contre la religion », contre toute religion, cette législation touffue dont on nous donne ici le résumé authentique, traduction exacte d'un recueil officiel imprimé à Moscou en 1923. C'est en réalité une vaste réglementation, systématiquement, insidieusement persécutrice. Le plus léger coup d'œil y découvre un engin compresseur, un réseau aux mailles très étroites, compliquées et enchevêtrées à plaisir pour entraver la vie cultuelle, pour écarter et pour étouffer à la longue jusqu'à l'idée religieuse, jusqu'à la notion de Dieu et de relations suprasensibles quelconques. On aurait peine à croire à une impiété si radicale, à cette audacieuse et nouvelle forme de nihilisme, si les pages que voilà n'en étalaient sous nos yeux la preuve flagrante, irrécusable.

Un trait rend cet ensemble plus haïssable encore et plus criminel : c'est l'hypocrisie , une hypocrisie de tactique, jointe aux mesures odieusement oppressives. On décrète la séparation de l'Église et de l'État ; et ce principe sert incontinent à dépouiller complètement la première au profit du second : tous les biens ecclésiastiques, tant mobiliers qu'immobiliers,y compris les instruments et objets du culte, les images, les reliques, etc., deviennent la propriété des Soviets. Il y a sur ce chapitre, sur l'obligation et les formalités de transmission, une longue série de prescriptions aussi minutieuses que draconiennes, qui révèle clairement une des préoccupations dominantes des maîtres actuels. L'art de faire payer plusieurs fois par leurs propriétaires les objets religieux qu'on leur confisque, est poussé à un degré de perfection vraiment étonnant. La liberté de conscience est affirmée ; mais défense au clergé, sous les peines les plus sévères, d'organiser un enseignement pour les enfants en dessous de 18 ans ; défense aussi d'exposer des icones dans « des magasins privés », car ces magasins restent « des lieux publics, même s'ils sont attribués à des particuliers ». Le serment religieux est aboli. Nulle association ne peut se constituer, nulle réunion ne peut se tenir, nulle publication religieuse ne peut voir le jour sans autorisation préalable. Les sociétés ecclésiastiques et religieuses ne sont susceptibles ni du droit de propriété ni des droits de personnes juridiques. « Les moines et les ministres des Églises » sont exclus du droit de vote, tant passif qu'actif. On sent que l'effort principal porte sur la dislocation des groupes religieux : leurs membres,

Digitized by Google

responsables devant les Soviets, sont constamment exposés aux poursuites, surtout le clergé ; et celui-ci est en outre mis sous la dépendance absolue des laïques et invité pratiquement à rompre avec la hiérarchie et avec toutes ses obligations.

Je n'indique que quelques détails, quelques rouages de cette savante machine de guerre antireligieuse. On en trouvera beaucoup d'autres, non moins significatifs, non moins redoutables, dans le volume dont le titre figure en tête de ces lignes. J. FORGET.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Allemagne

— Nos lecteurs connaissent déjà le manuel de méthodologie historique du R. P. A. Feder (cfr RHE. 1922, t. XVIII, p. 161). Cet ouvrage a eu un succès bien mérité et, en 1924, l'auteur en a donné une troisième édition, soigneusement revue et corrigée (*Lehrbuch der geschichtlichen Methode*. Ratisbonne, Kösel et Pustet. In-8, 388 p. M. 6,75 et 7.75 relié). Dans cette nouvelle édition, plusieurs notes ont été ajoutées et certains paragraphes notablement développés, parmi lesquels on remarquera surtout ceux qui concernent le caractère scientifique de l'histoire et les rapports de celle-ci avec les autres sciences morales (p. 28 svv.), les différentes conceptions philosophiques de l'histoire (p. 315 sv. et 323 svv.), enfin les opérations synthétiques de l'historien. Les notes multiplient les exemples d'application des règles de la critique et complètent les renseignements bibliographiques. Gr.

— On sait qu'à la fin du siècle dernier, Dilthey (*Die Einbildungskraft des Dichters*, 1888) a inauguré, en vue de reconstituer la genèse du « fait littéraire », une méthode exclusivement psychologique. Pour expliquer l'origine, le développement, la conception et l'élaboration d'un chef-d'œuvre (ce que les Allemands appellent *Das Prozess des dichterischen Schaffens*), il examine les différents états psychologiques par lesquels le poète a successivement passé. Parmi les critiques littéraires, Dilthey a déjà trouvé de nombreux imitateurs. Dans les *Preussischen Jahrbücher* (1925-1926, t. CCII, p. 219-239, 304-327), B. Schmeidler, le premier, s'efforce à appliquer cette méthode aux historiens, dans un article intitulé : *Zur Psychologie des Historikers und zur Lage der Historie in der Gegenwart*. Trois mobiles poussent, d'après Schm., les historiens à étudier et décrire le passé : 1) le besoin de créer une œuvre intellectuelle ; 2) le désir d'exercer une influence sur le présent ; 3) l'intérêt qu'on porte aux grands événements de l'humanité. Suivant que l'un ou l'autre de ces trois mobiles prédomine, nous avons 1) l'historien-artiste, 2) l'historien pragmatiste (*aktivistischer Typ*), 3) l'historien contemplatif, qui a le culte du passé pour lui-même (*religiöser Typ*). Le premier s'attache surtout à l'étude des caractères ; il n'arrive d'ailleurs pas à créer de très grandes œuvres historiques. J. Burckhard en est, aux yeux de Schm., le représentant le plus achevé. Dans la description de l'historien pragmatiste, Schm. prend position, après Harnack et Troeltsch, dans la question très délicate de l'influence

Digitized by Google

que peut avoir le souci du présent dans l'élaboration du travail historique. Il pèse soigneusement les avantages et désavantages qu'il y a d'étudier l'histoire uniquement pour elle-même (*Historismus*) ou de l'envisager en vue du présent (*historischer Aktivismus*) et se prononce contre ce dernier procédé parce qu'il tend à nier la loi fondamentale de l'histoire, notamment la recherche de la pleine et pure vérité.

Ce sont les historiens « religieux », dont Schm. nous présente comme modèle Ranke, qui ont fourni les grands noms à la science historique. Ils comprennent non seulement les auteurs des grandes synthèses, mais aussi les érudits d'histoire locale. L'historien religieux ne constitue cependant pas encore le type de l'historien parfait, parce qu'il lui arrivera facilement de se laisser dominer totalement par le culte du passé pour lui-même et de se perdre dans des recherches sans importance. Il lui faut donc un principe modérateur. Il le trouvera, d'après Schm., s'il envisage les questions d'un point de vue plus philosophique. On arrivera ainsi à un quatrième type d'historien, l'historien-philosophe. Schm. insiste sur la nécessité de mettre l'histoire plus intimement en rapport avec l'ensemble des connaissances humaines et de lui donner un caractère plus philosophique. De même qu'on a une conception du monde, basée sur les sciences naturelles et la philosophie, on devrait en avoir une fondée sur les résultats de l'érudition moderne et les données de la philosophie, qui dégagerait les lois générales de l'évolution de l'humanité. Cette synthèse ne peut être l'œuvre d'un philosophe ; elle doit venir d'un historien. L'historien-philosophe parfait n'existe pas encore ; Dilthey n'a été qu'un précurseur : il manquait de puissance de synthèse ; d'autre part, Lamprecht et Troeltsch étaient trop peu méthodiques et trop peu soigneux dans leurs recherches pour faire œuvre définitive. Cet historien de l'avenir devra dominer les résultats partiels accumulés surtout depuis Ranke dans d'innombrables monographies sur toutes les périodes de l'histoire, les synthétiser et en déduire les lois fondamentales de l'activité humaine. Il est évident qu'une tâche pareille suppose une longue préparation et de sérieuses réflexions. Cet article de Schm. mérite de retenir l'attention quoiqu'il soit à compléter et même à rectifier en plusieurs points. GR.

— On connaît les grands services qu'ont rendus dans le déchiffrement des palimpsestes les procédés de photographie, surtout ceux du P. Kögel de Beuron. Rappelons simplement les excellentes reproductions des anciens textes bibliques du Cod. Sangallensis 193 (VIe s.), parues en 1913 dans le *Spicilegium Palimpsestorum*. Dans le *Neues Archiv*, 1925, t. XLVI, p. 11-33, W. ERBEN, *Anwendung neuer Lichtbildverfahren für die Herausgabe der Kaiser-Urkunden*, attire avec raison l'attention sur les services que ces procédés peuvent rendre dans l'édition critique des chartes des empereurs et cite à titre d'exemple que le P. Munding a retrouvé dans le Cod. Monacensis 6333 (IXe s.), sous le nouveau texte (*S. Hieronymi et Gennadii de viris illustribus*), une lettre de Charlemagne à Adrien Ier qu'il

Digitized by Google

a reproduite dans les *Texten und Arbeiten* de Beuron, 1920, t. I, p. 6. S'appuyant sur de nombreux exemples, il montre les résultats que l'on peut espérer de l'application de ces procédés à des chartes qui ont été soit totalement couvertes de nouveaux documents, soit délibérément falsifiées dans certains passages. A. F.

— La librairie Herder a publié un petit dictionnaire encyclopédique : *Der Kleine Herder. Nachschlagebuch über alles und für alles.* (Fribourg en B., Herder, 1925. In-8, IV-1531 p.). Grâce à une grande concision de style, à un emploi systématique d'abbréviations et à de nombreux renvois, on est parvenu à réunir dans les 50.000 notices qu'il comporte une foule de renseignements sur tous les sujets, sans nuire à l'exactitude. De plus, les 4.000 illustrations qu'il contient en relèvent notablement la valeur et l'utilité. Nous avons pu constater que l'histoire y est largement représentée ; mais ce qui donne une valeur toute spéciale à ce dictionnaire, et qui le met au dessus même de grandes encyclopédies, c'est qu'il renseigne avec justesse sur la vie catholique surtout en Allemagne : hiérarchie, organisation, œuvres, science, etc. Il sera consulté avec fruit par l'historien et surtout par l'historien de l'Église. Ajoutons que le prix de 15 Marks pour le volume relié est relativement bas. GR.

— Comme nous en exprimions naguère l'espoir (RHE. 1925, t. XXI, p. 347), nous sommes à même de présenter à nos lecteurs la deuxième édition du lexique grec du N. T. de feu E. Preuschen, et nous nous ferons un devoir de les tenir au courant des progrès de cette publication, dont on peut déjà reconnaître l'importance. Les trois premiers fascicules, datés de 1925, nous sont parvenus. Le titre est : *Griechisch-deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur.* Un sentiment de pieuse et reconnaissante vénération y a laissé le nom de PREUSCHEN ; mais le nouvel éditeur, le professeur W. BAUER, de Goettingue, a pu légitimement appeler cette deuxième édition *vollständig neu bearbeitet.* Les nombreux travailleurs à qui le lexique de Preuschen avait rendu de si utiles services, pourront se rendre compte des améliorations introduites par M. Bauer par ce que nous dirons, le plus objectivement possible, de son œuvre.

Il s'est rendu à l'évidence, de plus en plus manifeste et universellement acceptée, en considérant le vocabulaire et la langue des écrits visés dans leur connexion intime avec le grec populaire de l'époque et avec le grec de l'Ancien Testament, que l'isolement dans lequel on les envisageait autrefois, répugne vraiment aux faits. On ne s'étonnera donc pas, on se réjouira plutôt, de voir figurer, dans l'indication des sources auxquelles on a eu recours, une longue liste de publications épigraphiques et papyrologiques, de même qu'un catalogue très fourni d'auteurs profanes dont l'activité s'étend à près de vingt siècles de fécondité littéraire dans le monde grec. Sur un champ si vaste, la moisson pouvait être abondante, et l'énumération des revues, encyclopédies et études consultées prouve que l'on n'a épargné

Digitized by Google

aucune peine, négligé aucun soin, pour éprouver sûrement la valeur des fruits recueillis. Encore faut-il noter que ces listes ne sont pas exhaustives,ne reprennent que les abréviations, et ne donnent pas une idée complète de la richesse d'information de l'éditeur et de l'ouvrage. Le nouveau lexique s'ouvre donc sous d'heureux auspices, que les premiers fascicules sont loin de dé .entir.

Ces grandes pages in-quarto, à deux colonnes de soixante-dix lignes de texte serré, renferment une abondance incroyable de renseignements de toute nature, mais contribuant tous réellement au but poursuivi de clarté, de précision et de sûreté dans l'intelligence du grec des documents visés. Les articles sont, naturellement, de longueur inégale ; chacun d'eux est traité selon son importance et aucun n'est sacrifié au souci très réel et très louable d'économie, qui apparaît par la densité de la rédaction et de l'impression. Presque tous sont suivis de l'astérisque simple ou double ou de la croix qui, vu leur signification conventionnelle, donnent alors au lexique la valeur d'une concordance, soit du N. T., soit de la littérature qui rentre dans les cadres fixés. On peut dire que l'acheteur, en payant 3 M. par fascicule de soixante-quatre pages, en a pour son argent et n'est nullement frustré.

On a annoncé que la publication ne prendrait que quelques mois, et l'on a bien marché jusqu'à présent : quatre lettres sont épuisées et la cinquième est à moitié donnée, car le troisième fascicule se termine par l'article *ἐκχωρέω*. Ce qui a paru suffit pour que l'on puisse se représenter la physionomie générale de l'ouvrage et en relever les particularités heureuses. Chaque article débute par des renseignements philologiques, notant la plus ancienne apparition du terme et éventuellement les formes spéciales avec renvois aux textes et aux grammairiens. Les divers sens, propres et figurés, sont ensuite présentés successivement et les divisions sont indiquées par un trait gras, ce qui facilite la consultation. Les personnages sont identifiés, de même que les villes et pays, pour lesquels on a même ajouté certaines indications bibliographiques ; ces dernières, d'ailleurs, se rencontrent encore à la fin de beaucoup d'autres articles et, comme elles sont variées, choisies et non exclusivement allemandes ou protestantes, leur utilité dépassera souvent sans doute la prétention modeste de l'auteur d'aider par elles seulement les non-spécialistes à se documenter.

Plusieurs termes très importants ont déjà été rencontrés et traités, par exemple, *ἀγάπη, ἄγνωστος, ἄγγελος, ᾄδης, γλῶσσα, δικαιοσύνη* et *δικαιόω* ; les particules, comme *ἄν, γάρ, δέ, γέ,* les prépositions, comme *ἀνά, ἀπό, διά, εἰς, ἐκ, ἐν,* ont été étudiées longuement et avec un soin minutieux. Certains verbes aussi ont demandé une place très large pour leurs sens multiples, leurs nuances et les constructions variées de leurs régimes. Dans tous ces articles, on reconnaîtra que le long tableau des sources donné en tête du lexique n'est pas un étalage trompeur d'érudition pour en imposer, mais une mine presque inépuisable dont les richesses ont été vraiment exploitées et mises à profit. On s'est loyalement efforcé, dans les détails d'exégèse, de tenir compte de toutes les opinions sérieuses et, une fois de plus, se

Digitized by Google

vérifie l'axiome qui assure qu'un bon lexique vaut presque un commentaire. Naturellement, chacun sera amené par ses études et ses convictions personnelles à formuler certaines réserves. Pour notre part, nous en ferions volontiers une contre l'adoption trop facile de certaines hypothèses de l'histoire des religions : par exemple, introduire le mythe du *Urmensch* et du *Erlösergott*, même simplement pour plus de clarté, dans l'explication du titre de nouvel ou dernier *Ἀδάμ* donné au Christ, nous paraît assez peu nécessaire. Nous en ferions une plus grave, au terme *ἀδελφός*, à l'adoption du sens propre pour ceux qui sont appelés les *frères* de Jésus (voir aussi *ἀδελφή*) et au seul renvoi à Zahn, dont tous ne partagent pas cependant l'opinion. Est-ce bien l'origine immédiatement céleste de Melchisedech qu'indiquent les termes *ἀγενεαλόγητος, ἀμήτωρ, ἀπάτωρ*, où la notion paraît devoir être plutôt conservée comme négative et affecte naturellement la connaissance et non la réalité ?

Du point de vue technique, la présentation du lexique est bonne et même excellente. Sans doute, comme nous l'avons dit, le texte est dense, serré, parfois quelque peu encombré ; on se souviendra qu'on n'a pas affaire à un livre de lecture, mais à un instrument de travail. Notons cependant quelques détails qui paraissent moins heureux : *ἅγιον* (*τό*) est traité dans un article spécial, sans être rappelé à l'adjectif *ἅγιος*, ce qui l'expose un peu à passer inaperçu ; d'autre part, la forme *αἰτίαμα* n'est pas mentionnée à part, mais renvoyée sans plus à l'article *αἰτίωμα*. Contrairement à son habitude, peut-on dire, de donner des références précises, l'auteur, dans l'article *ἀγάπη*, au sens d'agape, n'indique que les années de la RHE où F. X. Funk a traité ce sujet.

La typographie a fait un sérieux effort et a obtenu d'heureux résultats. On est tenté de regretter l'interligne plus large sous les mots hébreux ponctués. Les caractères grecs employés sont, en général, bien nets, à l'exception cependant des caractères gras utilisés pour le mot placé en tête de chaque article ; il arrive parfois, dans ce dernier cas, que l'esprit et l'accent soient peu distincts lorsqu'ils sont réunis sur la même voyelle. Les erreurs, autant que nous avons pu nous en rendre compte, sont très rares ; nous en avons remarqué quelques-unes dans les abréviations du mot au cours de l'article : *αἱ* pour *αἳ* col. 33, l. 28 ; *ἀ* pour *ἄ* col. 11, l. 12, 40, 63.

Terminons en déclarant que, comme on s'en sera déjà aperçu, nous croyons ce nouveau lexique digne de beaucoup d'éloges, et que nous souhaitons que rien n'en vienne retarder la publication, afin que l'excellent outil qu'il constitue se trouve rapidement complet entre les mains des travailleurs toujours reconnaissants des services que leur a rendus son devancier. J. LEBON.

— La *Buchhandlung des Waisenhauses* de Halle édite luxueusement les conférences sur S. Paul que le professeur E. VON DOBSCHUETZ fit à Erfurt, en mars 1925, au cours de la semaine académique organisée par l'université de Halle-Wittenberg. La première partie traite de l'importance de l'apôtre Paul dans l'histoire universelle (*Der*

Digitized by Google

Apostel Paulus. T. I. *Seine weltgeschichtliche Bedeutung*. 1926. 64 p. et 21 planches. M. 8). La seconde partie sera consacrée à l'histoire du portrait de S. Paul dans l'art. C'est à un point de vue nouveau, on le voit, que se place M. von Dobschütz. Il ne s'agit pas d'augmenter d'une unité le nombre déjà si imposant d'études biographiques ou théologiques, populaires ou scientifiques, dont le grand apôtre fait l'objet, mais de rechercher ce que l'art peut apporter pour nous aider à comprendre la vie, la personnalité et la signification éternelle de Paul. Il y a lieu de voir quels sont les moments et les scènes de la vie de S. Paul qui ont le plus frappé les artistes, comment ils les ont conçus et interprétés, comment ils ont suppléé par l'imagination les renseignements fragmentaires des sources : c'est un chapitre bien intéressant et bien neuf de l'histoire de l'importance mondiale de Paul. Il était toutefois nécessaire de faire revivre d'abord, en une saisissante esquisse, le personnage dont on allait poursuivre les destinées dans l'art. C'est à quoi visent les trois chapitres de cette première partie où l'auteur dépeint à grands traits,éloquents et clairs, enthousiastes et pieux, la carrière, le caractère, la mission de son héros. Mais déjà ici, l'art trouve sa place, car les 20 reproductions de photographies d'œuvres d'art célèbres (la feuille de titre représente le portrait de S. Paul par Dürer), rassemblées à la fin du volume, sont mentionnées au cours de la biographie et reçoivent un mot d'explication.

L'exposé lui-même est accessible au public instruit. Il suppose cependant beaucoup d'études et de recherches comme le montrent les notes érudites, explicatives et bibliographiques, qui le terminent. L'auteur nous dit d'ailleurs qu'il s'appuie sur les travaux du séminaire théologique, orientés pendant le semestre d'hiver 1924-25 vers l'histoire de la *Paulusforschung*. Il témoigne aussi d'un esprit pondéré et d'un jugement sain, comme on peut le voir dans la question si discutée des rapports entre Paul et Jésus, de l'influence de la philosophie et de la mystique grecques sur Paul. La tendance du protestantisme libéral s'y fait jour assez rarement, peut-être p. 17, où l'on est tenté de clore la vie de S. Paul avec la première captivité romaine ; peut-être aussi p. 26 à propos de la conversion de S. Paul. La vieille querelle entre rationalistes et supranaturalistes serait aujourd'hui dépassée. Il faut de toute évidence voir dans ce moment capital une emprise décisive de Dieu sur la vie de l'apôtre, mais reconnaître aussi en celui-ci des préparations psychologiques parmi lesquelles on compte l'admiration que suscitait en lui la vaillance constante des chrétiens au milieu des persécutions et l'inquiétude de l'âme de Paul pendant sa vie sous la loi, qu'on déduit de Rom. VII, 24 : *Ταλαίπωρος ἐγὼ ἄνθρωπος · τίς με ῥύσεται ἐκ τοῦ σώματος τοῦ θανάτου τούτου* ; enfin, p. 47-48, où l'exposé se termine par le dithyrambe habituel et nécessaire en l'honneur de Luther et de la Réforme. — Mais à côté de cela que de belles et bonnes pages sur les caractéristiques de la personnalité de Paul, juif, grec et avant tout chrétien, et sur les causes qui justifient la place éminente qu'il occupe et occupera toujours non seulement dans le christianisme mais dans l'histoire universelle. Ces fac-

Digitized by Google

teurs sont multiples et complexes et ne doivent pas être considérés isolément. Ce n'est pas seulement son activité apostolique, missionnaire, organisatrice ou théologique ; ce ne sont pas les doctrines particulières qu'il a spécialement mises en relief sur la liberté chrétienne, l'adoption divine ou la réconciliation ; ce n'est uniquement ni son eschatologie ni sa mystique ; c'est surtout l'universalisme qu'il a prêché et pratiqué. Par les communautés qu'il fonda et par les lettres qu'il écrivit, il traduisit en acte la signification universelle de l'Évangile. Sans lui, le christianisme serait probablement resté un mouvement juif qui aurait tout au plus préparé le terrain à l'Islam, et se fût-il propagé en terre grecque, il se serait perdu dans le syncrétisme ambulant. Par lui, l'Orient et l'Occident se sont unis. Selon l'heureuse expression de Wilamowitz-Mollendorff, Paul a vraiment exécuté le testament d'Alexandre le Grand. Et cependant si grand que soit le rôle de Paul, il n'est pas le fondateur du christianisme, il n'en est que le héraut : c'est Jésus qui apporta le salut sur la terre, mais c'est Paul qui le porta au monde. É. Tobac.

— G. Engelmann, *Der esoterische Sinn der Bibel* (Berlin, Pyramidenverlag Schwarz, 1925. In-8, v-77 p. M. 3), prétend que presque tous les livres de la Bible sont des écrits allégoriques, dont il ne faut pas rechercher le sens par une méthode scientifique. Pour étayer plus facilement cette thèse, il change arbitrairement les textes. Le travailleur sérieux pourra se dispenser de lire cet ouvrage. P. Volk.

— I. Weigl, *Das Judentum* (Berlin, Philo-Verlag, 1924. xi-311 p.) traite de l'histoire et de la religion juives et cherche, en particulier, à réfuter les accusations fausses et injustes dont les Juifs ont été et sont encore souvent l'objet. Remarquons que, d'après W., la charité envers le prochain serait un des principes fondamentaux de la religion juive. D'après lui aussi, il n'existe guère de documents qui permettent de prouver que les Juifs auraient reproché aux chrétiens le crime d'idolâtrie. W. donne encore plusieurs renseignements intéressants touchant les écritures juives, le calendrier juif, l'attitude politique qu'adoptent les Juifs dans différents États, particulièrement en Allemagne. P. Volk.

— Le grand ouvrage du Dr J. Schmidlin, *Katholische Missionsgeschichte* (Steyl, Missionsdruckerei, 1925. In-8, xii-698 p. M. 12) constitue la première tentative de retracer d'une manière scientifique l'histoire générale des missions de l'Église catholique, et remplacera désormais très avantageusement les travaux vieillis de Henrion, Wittmann et Hahn. Schm. divise l'histoire des missions en quatre périodes, correspondantes aux grandes divisions chronologiques de l'histoire de l'Église : 1) l'antiquité (jusqu'à l'invasion des peuples germaniques dans l'empire romain), 2) le moyen âge (jusqu'au xvie s.), 3) l'époque moderne (jusqu'au xixe s.) et 4) l'époque contemporaine. Pour les deux premières périodes, Schm. subdivise la

Digitized by Google

matière d'après l'ordre chronologique. Pour les deux dernières, il adopte, pour les subdivisions, l'ordre géographique et logique. Ainsi, il fait connaître les apports de l'Allemagne dans l'entreprise des missions catholiques, la rapide diffusion de l'Église en Asie et en Amérique aux XVIe -XVIIe siècles, la décadence des missions à partir de la seconde moitié du XVIIesiècle, la reprise du travail missionnaire, au XIXe siècle, en Asie et chez les peuples sauvages.

Le travail de Schm. embrasse une matière très étendue, qui n'a pour ainsi dire pas encore été étudiée jusqu'à présent. Rien d'étonnant dès lors qu'on y trouvera des lacunes et des inexactitudes. Mais malgré ces défauts inévitables, il rendra de très grands services et par la précision de la méthode, et par sa riche bibliographie,et par le coup d'œil d'ensemble qu'il fournit à l'historien sur les entreprises missionnaires de l'Église. On y trouvera aussi des portraits fidèles et caractéristiques des grands missionnaires et des descriptions pittoresques de différents pays et peuples. GR.

— Nous avons reçu le 1er fascicule d'un ouvrage à références qui pourra rendre service aux hagiographes et aux historiens de l'art. Il s'agit d'un dictionnaire de saints, avec courtes notes biographiques, indication des attributs et des patronats, publié par M. FR. VON SALES-DOYÉ (*Verzeichnis von Heiligen und Seligen der römisch-katholischen Kirche.* Leipzig, Vier-Quellen Verlag, 1926. In-8, M. 3,60 le fasc. de 96 p.). Le martyrologe romain a servi à l'auteur comme principal point de départ. Les noms mentionnés sont beaucoup plus nombreux que dans les deux ouvrages de D. H. KERLER : *Patronate der Heiligen* et *Attribute der Heiligen.* Ici les patronats et les attributs sont rangés par ordre alphabétique, mais de bonnes tables permettent de se retrouver rapidement en partant du nom du saint. Un ordre inverse est adopté par M. von Sales-Doyé. Il faudra attendre la suite de la publication pour pouvoir juger d'une manière définitive un ouvrage dont les débuts se présentent dans defort bonnes conditions. R. M.

— Dans la *Römische Quartalschrift,* 1925, t. XXXIII, p. 23-38, L. WOHLEB prétend que, par son ouvrage *Ad Quirinum,* S. Cyprien a inauguré un nouveau genre d'écrits dans la littérature ecclésiastique, qui consiste à rassembler les textes scripturaires pouvant servir à étayer des thèses. S. Cyprien aurait composé cet ouvrage en parcourant systématiquement l'Écriture et en groupant ensuite les textes qu'il avait annotés. Plus tard, il utilisait lui-même ces textes dans ses autres ouvrages. D'après W., ce recueil serait un des premiers ouvrages composés par S. Cyprien et le livre III aurait été rédigé avant les livres I-II. GR.

— Dans les *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie* de Berlin (1925, Phil. Hist. Kl., Abh. 25, p. 312-321), sous le titre : *Der Kolophon des Ms. Orient.* 7564 *des Britischen Museums. Eine Untersuchung zur Elias Apokalypsen,* M. Carl SCHMIDT republie et examine la

Digitized by Google

valeur critique du colophon du ms. 7564 du Brit. Museum. Cette annotation manuscrite semble dater des environs de 350 après J. C. et donne, en version copte achmimite, le début de l'écrit apocryphe, l'apocalypse d'Élie. M. Schmidt met ce fragment copte en rapport avec des citations d'auteurs chrétiens connus. Un bon fac-similé photographique accompagne la notice. H. N.

— Sous le titre : *Aus den Akten des Concils von Chalkedon* (Abhandlungen der bayr. Akademie der Wissenschaften. Philos. philol. u. hist. Klasse, t. XXXII, Abh. 2. Munich, F. J. Roth, 1925. In-8, 46 p.), E. Schwartz publie une étude sur les sessions du 26 et 27 octobre du concile du Chalcédoine (451). On y traita de la délimitation des provinces d'Antioche et de Jérusalem et de l'indemnisation à accorder à Domnus, évêque déposé d'Antioche. Concernant le premier point, le concile approuva l'accord conclu entre les archevêques d'Antioche et de Jérusalem, Juvénal et Maxime : les deux Phénicies et l'Arabie seraient du ressort du premier ;les trois Palestines du ressort du second.Quant à l'évêque Domnus,on résolut que l'évêque Maxime lui payerait une pension à déterminer par lui. Schwartz montre bien les grandes difficultés que présente le rétablissement du texte tant grec que latin des délibérations du concile et publie, avec un riche appareil critique, le texte de ces sessions tel qu'il doit figurer dans les *Acta conciliorum oecumenicorum*. A. F.

— Chargé en 1891 par le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum* de collationner les *De viris illustribus* de S. Jérôme et de Gennadius sur le cod. Veronensis XXII, 20 (VIe s.), E. Kalinka avait profité de cette occasion pour prendre une copie exacte du relevé des œuvres de S. Augustin, dressé après sa mort par Possidius, que ce manuscrit donne en annexe au chapitre consacré à ce Père de l'Église. Dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne (Philos.-hist. Klasse, t. CCIII, Abh. 1.), sous le titre : *Die älteste erhaltene Abschrift des Verzeichnisses der Werke Augustins* (Vienne, Hölder - Pickler - Tempsky, 1925. In-8, 34 p.), il donne une description détaillée de la version du catalogue de Possidius conservée par le manuscrit de Vérone. Depuis longtemps on désire une édition critique de ce catalogue qui est important pour connaître l'activité littéraire de S. Augustin et ses relations personnelles. A celui qui se chargera de le publier le travail de Kalinka rendra sans aucun doute de grands services. A. F.

— P. Schroeder, *Die Augustinerchorherrenregel. Entstehung, kritischer Text und Einführung der Regel* (dans *Archiv für Urkundenforschung*, 1926, t. IX, p. 271-306), examine d'abord la question d'authenticité de cette règle. Au cours des temps, quatre règles différentes ont été attribuées à S. Augustin : la *consensoria monachorum*, la *regula secunda*, l'*Epist.* 211 contenant les statuts du couvent des moniales à Hippo, la *Regula tertia* qui est une adaptation de ces statuts pour les couvents d'hommes. D'après Schr., seules les 3e

Digitized by Google

et 4e règles seraient de S. Augustin. Schr. énumère ensuite les mss qui nous ont conservé la *Regula Augustini* et donne une édition critique, avec annotation des variantes, de l'*Epistula* 211. Quant à l'introduction de cette règle, Schr. prétend qu'elle a d'abord été adoptée par les chapitres réguliers dans le diocèse de Reims vers 1067. Sous le pontificat d'Urbain II (1088-1099), elle aurait pris une grande extension en France, en Italie et en Allemagne, pour ce dernier pays, surtout entre les années 1130-1160. Enfin l'auteur examine les circonstances qui ont favorisé cette rapide extension de la règle de S. Augustin. A. F.

— Dans une communication faite à l'Académie de Berlin (*Der apokryphe Brief des Paulusschülers Titus De dispositione sanctimonii*, SBPAW. 1925, t. XVII, p. 180-123), M. A. v. Harnack étudie les questions littéraires que soulève la curieuse lettre apocryphe dont le R. P. De Bruyne vient de publier le texte dans la *Revue bénédictine* (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 675). Il y voit non une lettre traduite du grec en latin, mais un sermon priscillianiste sur la chasteté qui aurait été présenté plus tard comme lettre de Tite, soit par un auteur priscillianiste postérieur, soit plus probablement par un catholique. v. H. relève l'importance de cet écrit, qui donne de nombreuses citations d'apocryphes perdus. Il complète aussi les identifications de textes, proposées par Dom De Bruyne, et note, entre autres, des passages tirés de la *Didachè* et de l'*Epistula apostolorum*. A. D. M.

— La publication, *Sammelblatt*, de la commission historique d'Eichstaett a subi une longue interruption. Le t. XXXVIII (1923), paru en 1925, contient une contribution importante du Dr M. Bacherler : *Die Siedlungsnamen des Bistums Eichstätt* (p. III-VI et 1-106). On y trouvera l'explication historique des noms de lieux de l'ancienne principauté d'Eichstätt. Inutile d'ajouter qu'elle résume pour ainsi dire tout le passé du diocèse d'Eichstätt. Gr.

— Dans la nouvelle revue des PP. Jésuites de Fauquemont, *Scholastik*, 1926, t. I, p. 50-80, nous signalons l'article de F. Pelster : *Der älteste Sentenzenkommentar aus der Oxforder Franziskanerschule. Ein Beitrag zur Geschichte des theologischen Lehrbetriebs an der Oxforder Universität.* L'auteur commence par rassembler tous les renseignements sur l'introduction dans l'enseignement d'Oxford du livre des Sentences que l'on rencontre dans les sources, principalement dans Trivet, Royer Bacon, les actes de Digby et les lettres de Adam de Marsh. Il montre ensuite que dans le ms.62 du Balliol College nous possédons un commentaire des Sentences de l'école franciscaine d'Oxford, datant du milieu du XIIIe siècle, et apporte de bonnes raisons pour l'attribuer à Richardus Rufus. A. F.

— A l'occasion du millénaire du Pays Rhénan, a paru un nombre considérable d'études sur sa civilisation et son histoire. L'historien de l'Église consultera avec fruit la publication officielle publieé sous la

Digitized by Google

direction de AL. SCHULTE et avec la collaboration d'historiens de renom : *Tausend Jahre deutscher Geschichte und deutscher Kultur am Rhein* (Dusseldorf, L. Schwann, 1925. In-8, VIII-527 p.). Cette publication, éditée avec luxe et enrichie de nombreuses cartes et illustrations, fait une large part, bien méritée d'ailleurs, à l'histoire de l'Église. Schulte lui-même y donne notamment de bons portraits des grands archevêques de Cologne et de Trèves. — Signalons aussi l'ouvrage que H. FOERSTER a consacré à la vie de S. Engelbert, comte de Berg, un des plus grands évêques qui aient occupé, sous l'ancien régime, le siége de Cologne (*Engelbert von Berg, der Heilge.* Elberfeld, Martini et Grüttefien, 1925). Il y fait connaître le rôle joué par cet évêque tant comme prince de l'empire que comme prélat. F. admet qu'il fut vraiment assassiné parce qu'il défendait les droits de l'Église. Cette biographie fait bien augurer de la nouvelle collection *Bergische Forschungen*, dont elle est le premier fascicule. GR.

— Dans *Hochland*, 1925-1926, t. XXXIII, p. 535-549, 660-677, O. KARRER, *Meister Eckehard*, apporte quelques preuves, — qu'il développera dans un ouvrage sur le même sujet,— de l'orthodoxie du célèbre mystique. Il prétend d'abord que Eckhart ne s'écarte nulle part, ni dans ses écrits latins ni dans ses ouvrages allemands, de la doctrine de S. Augustin et de S. Thomas. Ensuite, contrairement à l'opinion de Denifle, il soutient que les propositions condamnées en 1329 par Jean XXII sous le nom de Eckhart, n'ont jamais été enseignées, dans ce sens, par celui-ci, mais sont simplement des affirmations mal comprises ou mal interprétées de cet auteur. Il cite quelques exemples de ce travail de déformation où l'on voit qu'on a attribué à Eckhart ce que celui-ci rapportait, sans l'admettre, d'autres auteurs notamment du Ps.-Denys et de Maimonides. D'après K., Eckhart se serait contenté de présenter dans une forme emphatique des vérités spéculatives obscures. GR.

— Le célèbre drame de B. Shaw, *St. Joan of Arc*, où la Pucelle d'Orléans est représentée comme une protestante qui aurait opposé sa conscience à l'Église, a provoqué de très nombreux articles dans des revues allemandes. Parmi ceux-ci, signalons celui de F. LIEBERMANN, paru dans l'*Historische Zeitschrift*, 1925, t. CXXXIII, p. 20-40. L. retrace l'histoire de la sainte en y excluant toute intervention surnaturelle. Il explique ses révélations et ses visions par ses conceptions moyenageuses, ses préjugés, son exaltation patriotique et des hallucinations. Il rejette le conflit de conscience, imaginé par Shaw, qui aurait poussé Jeanne à s'opposer à l'Église et à devenir protestante avant le protestantisme. Son procès ne fut qu'une mise en scène, organisée par l'Angleterre, et dont la responsabilité retombe sur l'Église catholique. — De son côté, M. PRIBILLA, dans les *Stimmen der Zeit*, 1926, t. CX, p. 241-259, expose l'histoire du procès de la sainte, telle qu'elle est généralement admise par les historiens catholiques modernes. GR.

Digitized by Google

— Le Xe volume des *Vorreformationsgeschichtliche Forschungen* est consacré à S. Vincent Ferrier : SIG. BRETTLE, *San Vicente Ferrer und sein literarischer Nachlass* (Munster en W., Aschendorff, 1924. In-8, XVI-214 pages). L'auteur, après une notice courte mais critique sur la vie du saint, fait une étude approfondie des écrits qu'il nous a laissés. Nous ne possédons pas encore une bonne biographie du saint et sa vie de prédicateur ambulant reste entouré d'un certain mystère ; la notice du P. Brettle contient de nombreux renseignements qui seront utiles au futur biographe du saint. Il y fait remarquer avec raison qu'on ne peut comprendre S. Vincent Ferrier, qui fut si intimement mêlé aux événements publics de son époque, sans une connaissance approfondie de l'histoire générale, politique et ecclésiastique. Il y rétablit pour la première fois le véritable itinéraire suivi par S. Vincent dans ses voyages de prédicateur et cherche à en expliquer plusieurs par les circonstances générales et par le fait qu'il fut impliqué dans un procès de l'inquisition. D'après lui, le saint mena à Avignon une vie de retraite et pleine d'amertume ; s'il s'écarte du schisme, ce n'est pas, comme le veut la légende, par une conversion soudaine, mais à la suite d'une lente évolution qui commence en 1405, et l'amène à se tenir neutre en 1415 et à se déclarer partisan du concile de Constance en 1416. Il prit activement part aux pourparlers de Narbonne entre l'empereur Sigismond et Benoît XIII sur l'invitation de l'empereur et à la demande des princes espagnols,et lui-même annonce alors à Perpignan le ralliement de l'Espagne au concile de Constance. Il mourut en 1419 en Bretagne où il avait séjourné sans interruption les dernières années de sa vie. Notons encore que le P. B. analyse bien sa manière de prêcher et décrit son caractère en relevant les côtés défectueux. — Les écrits du saint sont répartis par l'auteur en écrits homélitiques, ascétiques, prophétiques et politico-religieux. Pour ces derniers, il prouve que le *Tractatus contra Judaeos* n'est pas de V. Ferrier, qui d'ailleurs fut à peine mêlé aux controverses contre les Juifs de Tortose (1413-1414) et aux persécutions des Juifs en Espagne. Les éditions des sermons sont assez nombreuses, mais aucune n'est critique ; toutes donnent des textes remaniés. Il existe cependant des manuscrits qui donnent la version originelle et peut-être même sont de la main du saint lui-même. Les deux écrits ascétiques qu'on lui attribue, ne sont pas de lui au même titre : Brettle soutient qu'il composa le *Tractatus de vita spirituali* en Italie entre 1405 et 1407 et que le *Tractatus de vita Christi* est formé d'extraits de ses sermons d'après la version de Toulouse. Son essai de prouver que S. Ignace a connu ces deux écrits et s'en est servi pour composer les *Exercices*, ne manque pas d'intérêt et s'appuie sur des concordances frappantes ; mais comme les divergences ne sont pas moins fortes, on peut douter de la dépendance des *Exercices* vis-à-vis des écrits de Vincent Ferrier. Enfin, concernant les écrits prophétiques, B. prouve que l'*Opinio de Antichristo et de fine mundi* est authentique : souvent en effet, V. Ferrier a prêché sur l'Antichrist et on trouve des sermons sur ce sujet dans toutes les éditions. Ceux

Digitized by Google

qu'il prêcha à Fribourg en Suisse en 1404, sont conservés dans un manuscrit de la bibliothèque des Franciscains de cette ville ; l'auteur en donne le texte et nous fait ainsi connaître, dans leur vraie forme, ce genre de sermons. Il en résulte que V. Ferrier s'en tient à l'Écriture sainte et à l'ancienne tradition et ne fait pas de prophéties personnelles. Le travail du P. B. est, on le voit, une contribution de valeur à l'histoire des conciles de son époque et à l'histoire de la prédication. GR.

— Dans un article de la *Römische Quartalschrift*, 1925, t. XXXIII, p. 150-158, « *Neues über den hl. Vicente Ferrer*, H. FINKE se déclare en général d'accord avec le P. Brettle ; mais se refuse à admettre que le ralliement du saint au concile de Constance fut l'aboutissement d'une lente évolution. Il y expose longuement les événements qui ont précédé ce changement d'attitude et en conclut que Vincent Ferrier, comme d'autres personnages qui ont pris part aux pourparlers engagés pour rétablir l'union, s'est séparé de Jean XXIII pour servir la cause de la paix. C'est au cours des pourparlers, qu'ils ont pris cette décision ; auparavant, ils étaient de fidèles partisans de l'antipape. GR.

— O. CLEMEN publie dans l'*Archiv für Reformationsgeschichte*, 1925, t. XXII, p. 117-127, le texte complet ou des extraits de trois écrits du début du XVIe siècle contre le concubinage des curés. Le premier, dont l'auteur est Wimpfeling, comprend des poésies et des morceaux en prose ; on en conserve des exemplaires imprimés à Strasbourg et Zwickau. Le second, qui fut plusieurs fois imprimé entre 1504 et 1507, est, d'après N. Paulus, l'œuvre de Arnould de Tongres, et est rédigé sous forme de thèses proclamant la nécessité de mettre fin au concubinage du clergé. Le troisième, enfin, fut imprimé à Iéna en 1523 et est un dialogue entre deux concubines, qui se moquent des dommages subis par leurs curés du fait de la Réforme. GR.

— Dans l'*Archiv für Reformationsgeschichte*, 1925, t. XXII, p. 128-152, 162-191, G. BUCHWALD examine les sermons sur les indulgences, rédigés à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle par le dominicain Herman Rab, et dont plusieurs projets sont conservés dans les mss 1511-1513 de la bibliothèque de l'université de Leipzig. On y trouve, entre autres, les minutes des sermons qu'il prêcha à Torgau du 25 février au 6 mai 1509. Ils furent tous conçus et rédigés en latin, mais prêchés en allemand. B. note l'importance de ce recueil ; il donne, en effet, un exemple concret de la prédication sur les indulgences, dont les sources ne nous ont laissé que des rapports assez maigres et très fragmentaires. C'est pourquoi, il publie de longs extraits des sermons de Rab. On y remarquera l'insistance avec laquelle le prédicateur recommande la nécessité de la contrition et le soin avec lequel il veut instruire ses auditeurs sur les différentes parties de la confession. GR.

Digitized by Google

— Dans la *Bonner Zeitschrift für Theologie und Seelsorge*, 1926, t. III, p. 12-37, J. Lortz consacre un article à la célèbre dispute que Eck eut, en 1519, à Leipzig avec Carlstadt et Luther et y essaie de prouver que cette dispute marque un tournant dans la vie de Luther et dans l'évolution de la Réforme. Là seraient entrés en conflit deux mondes qui, malgré leurs tendances opposées, étaient jusqu'à cette date restés unis dans le giron de l'Église : la science scolastique victorieusement défendue par Eck et une nouvelle conception religieuse représentée par Luther ; l'ancienne foi, une et reposant sur une autorité ferme, représentée peu heureusement par Eck qui n'est pas à l'abri de tout reproche, et le christianisme purement subjectif de Luther. La discussion purement académique force les deux partis à définir et préciser leurs positions, qui apparaissent ainsi au grand jour comme inconciliables ; l'ancienne unité est brisée et Luther doit quitter définitivement l'Église. Le travail de Lortz est très suggestif ; mais tant son idée générale que ses jugements sur les personnes en cause auraient besoin d'être contrôlés. Gr.

— F. Lauschert vient de rééditer le traité de Cajetan sur la primauté du St-Siège : Thomas de Vio Cajetanus, O. Pr., *De divina institutione Pontificatus Romani* (Corpus Catholicorum. Fasc. 10.) (Munster, Aschendorff, 1925. In-8, xxiv-110 p.). Dans son travail bien connu sur les auteurs qui en Italie écrivirent contre Luther, il s'était déjà occupé de ce traité. Sous forme d'introduction, il en donne ici les circonstances de composition et en fait connaître les éditions. Il parut au début de 1521 en réponse à la xiiie thèse contre la primauté, soutenue par Luther contre Eck, et développée par lui dans sa *Resolutio super propositione XIII*. Le travail de Cajetan, remarquable par sa sérénité et sa clarté scolastique, est bien le plus important sur la primauté qui ait paru avant Bellarmin ; il est réimprimé par Lauschert d'après l'édition romaine de 1521. Gr.

— Si l'étude que P. Kalkoff publie dans l'*Archiv für Reformationsgeschichte*, 1925, t. XXII, p. 210-267, sur les *Zustände in der Reichsabtei Fulda zur Zeit der Reformation* est unilatérale et manque un peu de pondération, — ce qui n'étonne pas de sa part, — elle révèle aussi cette connaissance complète des moindres détails dont il a fait preuve dans ses autres écrits. Il commence par exposer la situation juridique du territoire de Fulda : celui-ci était régi par l'abbé et par le chapitre noble du monastère ; mais leur influence fut limitée par les états, et surtout par la noblesse, dont la cupidité et l'esprit de chicane étaient incroyables. Ce n'est qu'au xve siècle que le pays arriva à jouir d'une certaine paix. Les conflits entre l'abbé et les chanoines, dont la vie n'avait plus rien d'ecclésiastique, étaient fréquents et si violents qu'on en arriva parfois à recourir au meurtre. Kalkoff raconte en détail l'abbatiat de Hartmann von Kirchberg, nommé coadjuteur en 1507, et fait à cette occasion une critique serrée de la chronique de Apollon von Vilbel. Cet abbé qui fut si funeste à son monastère nous apparaît ici comme le type

Digitized by Google

parfait du prélat dépensier, rusé et sans scrupule. C'est sous lui que fut faite la tentative d'incorporer à Fulda l'abbaye de Hersfeld ; elle échoua devant l'opposition de la ville de Hersfeld et de la landgrave Anne de Hesse et fut l'occasion d'un long conflit entre l'abbé et son chapitre, dans lequel l'abbé fut soutenu par la Hesse, l'archevêque de Mayence et l'empereur. Ce conflit finit en 1520, date à laquelle Hartmann, en se réservant son titre d'abbé et moyennant une forte indemnité, renonça à tous ses droits sur l'abbaye. Comme le trop fameux humaniste Ul. von Hutten a résidé à Fulda de 1499 à 1505, Kalkoff est amené au cours du récit à parler de lui ; il n'admet pas que von Hutten se soit enfui du couvent, mais reconnaît qu'il y a commis des vols dans la bibliothèque. Somme toute, ici comme dans son dernier livre, il ne cache aucunement que von Hutten est pour lui un personnage qui ne mérite aucune sympathie ; mais il voudrait rendre en partie responsable de ses vices l'abbaye de Fulda, où à cette époque on ne pouvait rien apprendre de bon. GR.

—Dans les *Reformationsgeschichtliche Studien*, fasc. 43-44 et 45-46, viennent de paraître les biographies de deux évêques catholiques du temps de la Réforme : du pieux, mais faible prince-évêque d'Eichstätt, Maurice von Hutten (1539-1557), et de l'énergique archevêque et prince-électeur de Cologne, Adolphe von Schaumburg (1547-1556). La première, de K. RIED : *Moritz von Hutten, Furstbischof von Eichstaett, und die Glaubensspaltung* (Munster, Aschendorff, 1925. XVI-198 p.), est fort riche en renseignements sur l'histoire de l'introduction du protestantisme dans le sud de l'Allemagne. Pendant les années de sa jeunesse, Maurice von Hutten ne fut pas précisément un modèle. Lorsque, à l'âge de 36 ans, il monta sur le siège de saint Willibald, les territoires d'Ansbach et de Nuremberg, qui dépendaient de son diocèse, étaient déjà perdus pour le catholicisme ; il vit lui-même la défection du Palatinat-Neubourg et de Oettingen. Il présida les colloques de Ratisbonne, auxquelles il assista à contre-cœur, participa à la guerre de Smalkalde et vit le retour temporaire de plusieurs territoires à la foi catholique. Mais il n'eut guère l'énergie requise pour jouer un rôle marquant dans les grandes luttes de l'époque. Même dans son diocèse, il ne parvint pas à réformer son clergé. Il ne manquait cependant pas de bonne volonté : il s'était entouré d'excellents conseillers : Cochlaeus, P. Le Jay ; il fut un des rares évêques allemands qui dès le début participèrent au concile de Trente ; il réunit lui-même un synode ; il fut le seul évêque suffragant qui se rendit au concile provincial convoqué par le cardinal-archevêque de Mayence et en publia les décrets. Malheureusement, dès qu'il rencontrait de l'opposition, il devenait hésitant, cherchait conseil partout, temporisait et mettait son espoir dans le concile de Trente. La conséquence en fut qu'à sa mort son diocèse se trouvait en pleine désorganisation. — Adolphe III von Schaumburg que nous présente H. FOERSTER (*Reformbestrebungen Adolfs III. von Schaumburg* (1547-56) *in der Kolner Kirchenprovinz.* Mun-

Digitized by Google

ster, Aschendorff, 1925, IV-125 p.), était d'un tempérament tout différent. L'auteur n'étudie, il est vrai, que les tentatives de réforme de cet évêque dans la province de Cologne, y compris Liége, Utrecht, Munster, Minden, et Osnabruck ; mais on s'aperçoit immédiatement qu'on a affaire à un homme d'action, travailleur et courageux. Malheureusement son épiscopat fut fort court. Il recueillit à Cologne une succession difficile : son prédécesseur, Herman von Wied, avait passé au protestantisme et avait été déposé. Il poursuivit, mais dans le sens catholique, les réformes commencées par son prédécesseur. Il parvint à les imposer, malgré les résistances de son clergé et de son chapitre cathédral, dans l'électorat de Cologne, mais échoua dans les autres parties de la province ecclésiastique devant l'opposition des princes régnants. Il avait espéré que la *Formula reformationis*, publiée par Charles-Quint en 1547, lui permettrait de réaliser ses projets de réforme dans le duché de Juliers et Berg ; il fit célébrer, comme elle le prescrivait, des synodes dans tous les diocèses de la province et réunit un concile provincial à Cologne en 1549 ; il y publia des décrets, pleins de sagesse et de modération qui seront repris plus tard en plus d'un endroit. Quoique l'empereur eut approuvé ces décrets, l'archevêque ne parvint cependant pas à les mettre en exécution dans les territoires de Juliers et Berg. Une cause de son échec furent les larges dispenses que Charles-Quint avait obtenues du Souverain Pontife en faveur de ceux qui feraient retour au catholicisme : l'archevêque désapprouvait cette condescendance, qu'il considérait comme un désaveu de ses décisions synodales et nuisible à l'œuvre réformatrice. L'auteur termine en exposant les conflits et discussions qui se produisirent au concile provincial de 1549. C'est la meilleure partie de son travail ; elle nous révèle la triste situation du diocèse : le clergé est trop peu nombreux, peu instruit, peu zélé, peu digne, et le peuple manque d'instruction et est adonné au vice. En somme, ces deux études sont d'excellentes contributions à l'histoire de la Réforme et des débuts de la Contre-Réforme. GR.

— Les Franciscains de Bavière ont fêté, en 1925, le troisième centenaire de leur érection en province autonome et, à cette occasion, les *Franziskanische Studien* ont consacré un fascicule et un *Beiheft* (nº 10) au passé de cette province qui est une des plus nombreuses et des plus actives de tout l'ordre. Le fascicule de la revue a aussi paru en tiré à part sous le titre : *Die bayerische Franziskanerprovinz. Ihr Werden, ihr Wirken und ihre Klöster* hrsg. von P. D. STOECKERL, O. F. M. (Munster en W., Aschendorff, 1925). Différents auteurs y traitent, dans 9 articles et 7 contributions plus courtes, des études, de l'art, du ministère pastoral chez les membres de la province, ou donnent la biographie de personnages marquants. Le *Beiheft* est l'œuvre du P. TH. KOGLER, O. F. M. : *Das philosophisch-theologische Studium der bayerischen Franziskaner* (Munster en W., Aschendorff, 1925. XV-104 p.) et retrace d'après les sources d'archives toute l'évolution de l'enseignement supérieur chez les

Digitized by Google

Franciscains bavarois. L'auteur traite de la formation et de la situation des lecteurs et de la préparation des candidats. Il recherche quels systèmes philosophiques furent successivement enseignés dans leurs écoles et montre spécialement que les théories de l'*Aufklärung* n'y pénétrèrent que fort tard, mais devinrent prépondérantes à partir de 1772. Concernant les études théologiques, il passe en revue les différentes branches de cet enseignement : L'apologétique est enseignée depuis 1650 ; en 1683, le droit canon vient s'y ajouter ; dans le manuel de théologie scolastique du P. Kick, qui parut de 1765 à 1768, on constate enfin qu'il est fait une place à l'histoire de l'Église dans les prolégomènes, et, en 1769, les supérieurs prescrivent de développer l'enseignement de cette branche ; mais, à défaut de manuel spécial, on conserva comme guide l'ouvrage du P. Kick, qui manquait de synthèse ; de plus, il n'y eut jamais de titulaire spécial ni de leçons distinctes de l'histoire ecclésiastique. D'après le règlement des études de 1782, que le gouvernement bavarois, sous l'influence des idées de l'époque, imposa à l'ordre, un même lecteur dut enseigner à la fois la théologie morale et l'histoire de l'Église et ces deux branches s'appelèrent la pastorale. Peu après cependant, la pastorale devint une discipline à part comprenant les traités de la prédication, de l'administration des sacrements, et des devoirs de la vie sacerdotale et le lecteur de droit canon fut chargé de ce cours. L'auteur termine par un exposé de l'organisation de l'enseignement : leçon, discussion, méthode, conception de l'enseignement théologique, vacances, etc. Ces quelques notes suffiront à montrer que ce livre est une bonne contribution à l'histoire de l'enseignement théologique à cette époque, qui a été encore peu étudiée à ce point de vue. GR.

— Dans la *Römische Quartalschrift*, 1925, t. XXXIII, p. 111-149, BASTGEN publie *Aktenstücke zur Vorgeschichte des Konfliktes der Preussischen Regierung mit dem apostolischen Stuhle über die Mischehenfrage im Jahre* 1837. En 1835, le St-Siège fit faire par un homme de confiance une enquête sur l'état de la religion catholique en Prusse ; la réponse qu'il reçut et les renseignements transmis par ses représentants servirent à rédiger le rapport qui fut présenté au consistoire du 24 sept. 1835. Il y fut décidé d'adresser une note au gouvernement prussien et de rappeler aux évêques leurs devoirs ; on y examina aussi le projet d'établir soit à Berlin, soit à Francfort une délégation apostolique ; enfin, on résolut de tenir à l'écart l'envoyé prussien Bunsen qui s'était fait remarquer à Rome par la propagande qu'il faisait en faveur du protestantisme. Un autre document est la minute de la note à envoyer à Berlin ; elle relève une foule d'injustices et d'empiètements de la Prusse en matière ecclésiastique. Le pape décida de la faire mettre au net, mais de ne l'envoyer qu'après la préconisation au consistoire du nouvel archevêque de Cologne, Clément Auguste. De fait, elle ne fut remise à Bunsen que le 15 février 1836. GR,

Digitized by Google

— L'ouvrage de A. FAUT, *Romantik oder Reformatoren? Eine Wertung der religiösen Kräfte der Gegenwart* (Gotha, Perthes, 1925. In-8, VIII-176 p. M. 4), examine successivement la situation religieuse actuelle, quelques manifestations récentes dans le protestantisme, enfin, l'action de la jeunesse, l'attitude du socialisme à l'égard de la religion et l'influence exercée par les principaux théologiens protestants. Nous ne pouvons pas souscrire aux appréciations et aux jugements qu'il émet touchant les rapports qui existeraient entre la renaissance du sentiment religieux et la théologie et l'Église. L'auteur fait d'ailleurs preuve de peu d'originalité. P. VOLK.

— On sait que M. Paul JOACHIMSEN donne, avec l'aide de la *Deutsche Akademie*, une nouvelle édition du grand ouvrage de, RANKE, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation* (Munich. Drei Masken Verlag). Les cinq premiers volumes en ont paru en 1925 Le sixième et dernier, publié en 1926, contient, outre les « Analectes » que R. lui-même avait ajoutés à son ouvrage, trois études inédites (p. 311-484) : 1) un fragment d'une biographie de Luther, composée en 1817 ; 2) un article sur l'histoire de l'Allemagne de 1495 à 1551, rédigé en 1837 ; 3) de la même année, un écrit intitulé : *Ueber unbenutzte Sammlungen deutscher Reichtagsakten.* A la fin du volume, J.donne un aperçu sur le texte des différentes éditions et une table très détaillée des six tomes (p. 599-654). GR.

— Depuis plusieurs années, la librairie F. Meiner, de Leipzig, fait paraître une série d'ouvrages dans lesquels les savants les plus célèbres retracent leur propre biographie. En 1925, elle vient de publier deux volumes de S. STEINBERG qui intéressent spécialement l'histoire : *Die Geschichtswissenschaft der Gegenwart in Selbstdarstellungen* (VIII-274 et IV-222 p. avec portraits). Le premier volume contient les notices autobiographiques de G. v. Below, A. Dopsch, H. Finke, W. Goetz, R. F. Kaindl, M. Lehmann, G. Steinhausen ; le second, celles de K. J. Beloch, H. Bresslau, V. Gardthausen, G. P. Gooch (de Londres), H. Japiske (de La Haye), L. v. Pastor, F. Rachfall. En 1925, parut également le premier volume : *Die Religionswissenschaft der Gegenwart in Selbstdarstellungen* (VIII-248 p. avec 8 portr.), édité par S. STANGE. On y trouve les autobiographies de huit théologiens protestants : W.A. Brown, A. Deismann, L.Ihmels, R. Kittel, A. Schlatter, R. Seeberg, I. R. Slotenmaker de Bruine, Th. Zahn. Un second volume, contenant le portrait de théologiens catholiques, est en préparation. GR.

— Il n'est pas de monuments plus importants pour la sculpture des IXe, Xe et XIe siècles que les portes de bronze du haut moyen âge. M. R. HAMANN a conçu le projet de leur consacrer une vaste publication, dirigée par des spécialistes de première valeur, qui les reproduira dans tous leurs détails (*Frühmittelalterliche Bronzetüren*). Lui-même, avec l'outillage de la section photographique de son sé-

Digitized by Google

minaire d'histoire de l'art à Marbourg, dirige les travaux de reproduction, dont les résultats méritent tous les éloges.

Le premier volume a paru (*Die deutschen Bronzetüren des frühen Mittelalters.* Marbourg, Verlag des Kunstgesch. Seminars, 1926. In-fol. de 103 pl. ; 43 p. et 4 pl. M. 90) et illustre les portes de bronze d'Aix-la-Chapelle, d'Augsbourg, de Mayence et d'Hildesheim. Le texte explicatif est l'œuvre de M. A. GOLDSCHMIDT, auteur bien connu de l'ouvrage capital sur les ivoires du haut moyen âge.

L'éditeur espère publier successivement quatre autres volumes, à des intervalles de six mois. Le second, dont la rédaction sera confiée également à M. Goldschmidt, reproduira les portes de Gnesen et de Novgorod. Les deux suivants seront publiés par M. A. Boeckler de Berlin, et seront consacrés respectivement aux portes de bronze préromanes et romanes de l'Italie. Le cinquième et dernier volume, œuvre de M. R. Jaeger, reproduira les portes byzantines, remarquables par leurs ornements en nielle. R. M.

— La publication de l'ouvrage de M. M. J. FRIEDLAENDER sur les primitifs flamands se poursuit rapidement. Après le premier volume, paru en 1924 (*Die altniederländische Malerei.* T. I : *Die Van Eyck ; Petrus Christus.* Berlin, Cassirer), deux autres ont bientôt suivi. Le second volume (*Rogier van der Weyden und der Meister von Flemalle.* 1925. In-4, 152 p., 79 pl.) examine la personnalité de Roger Van der Weyden, du maître de Flémalle et de Jacques Daret, trois maîtres tournaisiens, dont la manière, d'après M. Friedländer, rappelle respectivement celle de la sculpture, de la miniature et de l'art du tapissier. A la suite de M. Hulin, l'auteur tend à admettre l'identification du maître de Flémalle avec Robert Campin, identification qui rallie d'ailleurs la grande majorité des critiques.

Le troisième volume (*Dierick Bouts und Joos van Gent.* 1925. 144 p., 93 pl.) s'occupe aussi de quelques peintres non mentionnés dans le titre : Albert van Ouwater, Albert Bouts et l'anonyme de la sibylle de Tibur. L'auteur admet l'identification d'un volet du musée de Lille avec le ciel du Jugement dernier que Bouts exécuta pour l'Hôtel de ville de Louvain. Le triptyque du crucifiement de S. Bavon à Gand est attribué à Juste de Gand. La publication continue à s'affirmer comme un ouvrage fondamental, dans lequel un spécialiste éminent a consigné les résultats de toute une vie d'étude. M. M. Conway donne, dans le *Burlington Magazine* (1926, t. XLVIII, p. 24-31 et 2 fig.), sur les deux derniers volumes parus un aperçu, sous le titre suggestif de *New light on the flemish primitives.* En quelques pages substantielles il signale aussi les points de détail sur lesquels il ne peut accepter les vues de M. Friedländer.

Un ouvrage important, dont le prix est malheureusement élevé, a paru aussi sur une matière connexe, la miniature flamande depuis les Van Eyck jusqu'aux Bening : FR. WINKLER : *Die flämische Buchmalerei des* XV. *und* XVI. *Jahrhundert* (Leipzig, S. A. Seemann, 1925. In-4, 210 p., 91 pl. M. 60). Il fera le digne pendant du livre et d'un article de feu M. le comte Durrieu, signalés ici (RHE. 1921, t. XXII, p. 697). R. M.

Digitized by Google

— Les professeurs du collège St-Ignace de Valkenburg (Hollande) ont commencé, en 1926, la publication d'une revue trimestrielle, *Scholastik* (Fribourg en Br., Herder), consacrée à l'étude de la philosophie et de la théologie scolastiques. L'histoire de ces disciplines y sera largement représentée. GR.

— L'université de Munich a récemment créé un institut pour l'étude scientifique du journalisme. Sous la direction du Prof. Dr K. d'ESTER et du Dr W. HEIDE paraît, depuis janvier 1926, une revue mensuelle, *Zeitungswissenschaft* (Berlin, Staatspolitischer Verlag), dont le programme comporte surtout l'histoire du journalisme. Le 1er fascicule est presque exclusivement consacré à J. Görres, le grand journaliste et promoteur de la renaissance catholique en Allemagne, au commencement du XIXe siècle. GR.

— Depuis 1925, la librairie G. Braun de Karlsruhe publie un nouveau périodique : *Jahrbuch der Sociologie. Eine internationale Sammlung.* GR.

— En 1925, la *Deutsche Akademie*, à Munich, a fait paraître les trois premiers fascicules d'une collection de *Mitteilungen*, non périodiques (Munich, Verlag der Deutschen Akademie). Le premier fascucule comprend l'histoire de la fondation de l'Académie et le texte de ses statuts ; les deux autres contiennent les rapports de ses travaux et ses projets concernant la diffusion de la culture allemande à l'étranger. GR.

— Le ministère prussien des cultes et la *Deutsche morgenländische Gesellschaft* ont conclu un accord en vertu duquel la bibliothèque de cette société sera rattachée à la bibliothèque universitaire de Halle, et rendue ainsi accessible au public. GR.

— Un comité vient de se constituer sous la direction du Prof. Jul. GUTTMANN de Berlin en vue de préparer une édition complète des ouvrages du philosophe Moses Mendelsohn, dont on célèbrera, en 1929, le deuxième centenaire de la naissance. GR.

—En mai prochain, seront ouvertes en Prusse trois nouvelles écoles supérieures de pédagogie (*Pädagogische Akademien*),en vue de donner aux professeurs de l'enseignement moyen une formation plus scientifique. Celle de Bonn sera destinée aux professeurs catholiques, celles de Kiel et de Elbing n'admettront que des professeurs protestants. Jusqu'à présent, on ne s'est pas encore entendu sur l'opportunité de fonder une école supérieure interconfessionnelle, qui serait établie à Francfort. GR.

— *Nominations.* — A l'Académie des sciences de Berlin (Philos. hist. Klasse), ont été élus le Prof. A. BRACKMANN de Berlin, membre ordinaire, et les Prof. E. BRANDENBURG, de Leipzig, et R. WENCK, de Marbourg, membres correspondants.

Digitized by Google

Ont été nommés membres correspondants de la *Göttinger Gesellschaft der Wissenschaften* : les Prof. A. Koch, de Lund, J. M. Manly, de Chicago ; A. Noreen, de Stockholm. P. V.

Ont obtenu l'éméritat : le Prof. Al. Schulte, de Bonn ; le directeu. de la Staatsbibliothek de Berlin, Prof. Fr. Milkau ; le Prof Smend, de l'université de Munster ; le Prof. J. D. Saegmueller, de l'université de Tubingue.

Ont été nommés : le Dr Huyskens, professeur d'histoire à la *Technische Hochschule* d'Aix-la-Chapelle ; le Dr G. Kallen, professeur d'histoire médiévale et moderne à l'université de Munster, en remplacement du Prof. Al. Meister ; le Dr J. Hasebroeck, de l'université de Hambourg, professeur à Zurich en remplacement du Dr E. Taubler ; le Dr G. Ritter, de l'université de Hambourg, professeur d'histoire à l'université de Fribourg en Br. ; le Dr P. Althaus, professeur d'his toire des dogmes à l'université d'Erlangen, en remplacement du Prof. Grutzmacher ; le Lic. theol. G. Bertram, professeur d'exégèse du N. T. à l'université de Giessen. P. V.

Le Dr E. Panofsky, professeur ordinaire d'histoire de l'art à l'université de Hambourg ; le Dr Jos. Vogt, professeur ordinaire d'histoire ancienne à l'université de Tubingue ; le Dr L. Riess, professeur extraordinaire d'histoire à l'université de Berlin ; le Dr Phil. Funk, de Munich, professeur d'histoire à l'Académie de Braunsberg. Gr.

Se sont fait agréger : le Privatdocent Lic. Rückert, à la faculté de théologie de Berlin ; le Dr Fr. Steinbach (histoire) à l'université de Bonn ; le Dr M. Bierbaum (histoire du droit canonique et du droit missionnaire) à l'université de Munster. P. V.

Le Dr E. Keyser (histoire mediévale et moderne) à l'université de Danzig ; le Dr H. Reinecke (histoire économique et hambourgeoise à l'université de Hambourg ; le Lic. J. F. Laun (histoire ecclésiastique) à l'université de Giessen ; le Dr L. Maenner (histoire médiévale et moderne) et le Dr F. Dölger (histoire et littérature byzantines) à l'université de Munich ; le Lic. E. Wolf (histoire ecclésiastique) à l'université de Rostock. Gr.

Le Prof. L. Brentano, de Munich, a été nommé docteur h. c. de l'université de Manchester.

Le Prof. H. Gressmann, de Berlin, a donné, pendant le semestre d'hiver 1925-1926, des conférences à l'université de Londres.

P. V.

— *Décès.* — Le Dr N. Bonwetsch, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Goettingue. P. Volk.

Le Dr Th. Simon, professeur d'histoire des religions et de philosophie religieuse à l'université de Munster.

Le Dr V. Gardthausen, professeur à l'université de Leipzig, très connu par ses travaux sur la paléographie grecque.

Le Dr Mgr St. Ehses, directeur de l'Institut historique de la Görresgesellschaft à Rome, décédé en cette ville le 20 janvier 1926, à l'âge de 70 ans. Il a attaché son nom à la célèbre collection, éditée

Digitized by Google

sous le titre *Concilium tridentinum*, qui contient tous les documents relatifs à la célébration du concile de Trente.

Le Dr Mr Jos. HOLLWECK, ancien auditeur du tribunal de la Rote, professeur de droit canon au séminaire de Eichstätt, décédé le 10 mars 1926. Il laisse de nombreux travaux sur l'histoire du droit.

GR.

Angleterre, Écosse, Irlande

— Le Dr RENDEL HARRIS cite quelques opinions anciennes sur l'apparence chétive et la petite taille du Christ : *On the Stature of Our Lord* (*Bulletin of the John Rylands Library*, 1926, t. X, p. 112-126). Qu'il nous soit permis de rappeler que les idées superstitieuses médiévales et modernes sur la taille du corps du Christ ont fait l'objet de quelques remarques dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* en 1924 (t. XX, p. 216-223). L. G.

— Une communication adressée au *Times*, sous la signature A.G. CAMBR. : *Mithraism. Evidences in Britain* (30 décembre 1925), esquisse l'histoire de la diffusion du culte de Mithra en Grande-Bretagne et indique les principaux traits de cette religion syncrétique qui présenta quelque ressemblance avec le christianisme. On signale aussi brièvement les causes qui amenèrent la décadence du culte de Mithra. L . G.

— Le « Livre des Papes » du Dr F. J. BAYER, dont le texte allemand a été traduit en anglais par M. E. M. LAMOND (*The Book of the Popes*. Londres, Methuen. LI-132 p. Prix : 7 s. 6), forme un très bel album in-4° qui contient les portraits de S. Pierre et de ses successeurs. Il renferme en outre quelques renseignements succincts sur la chronologie et la biographie des souverains pontifes et sur leurs armes et, de plus, diverses reproductions des basiliques Saint-Pierre et Saint-Jean de Latran à différentes époques, ainsi que de nombreuses vues du Vatican et des palais pontificaux. Cette œuvre, d'une exécution parfaite, enrichie d'une préface du R. P. H. Thurston, S. J., offre un intérêt documentaire de premier ordre. L. G.

— Après s'être attaché à montrer l'influence capitale de S. Basile sur le monachisme, dans un ouvrage publié en 1913 : *St Basil the Great, a Study in Monasticism*, M. W. K. L. CLARKE a eu l'heureuse pensée de mettre ses *Ascetica* à la portée d'un plus grand nombre en en donnant une traduction anglaise : *The ascetic Works of Saint Basil* (Londres, SPCK, 1925. 362 p. Prix : 12 s. 6). On sait que les œuvres ascétiques de S. Basile exercèrent une influence considérable sur le développement du monachisme au IVe siècle et dans les siècles suivants. Dans une introduction très travaillée, l'auteur signale les libertés prises par Rufin d'Aquilée dans la traduction des *Grandes*

Digitized by Google

règles et des *Règles brèves*, qu'il exécuta, vers 397, pour Urseius, abbé de Pinetum. S. Benoît qui, dans sa règle, se réclame de S. Basile et qui a mis à profit ses enseignements, utilisa cette version latine des *Règles*, mais M. Clarke montre qu'il connut aussi certains passages de ces traités autrement que par la version incomplète de Rufin. D'autre part, il discute sobrement, mais avec pénétration, l'authenticité et les dates de composition des divers ouvrages ascétiques de S. Basile. Des recherches, qu'il fait porter, à propos de chaque traité, sur trois points : 1° citations bibliques, 2° vocabulaire, 3° ressemblances ou différences de forme ou de fond avec les ouvrages certainement authentiques, se dégagent les conclusions suivantes : La *Praevia institutio ascetica* est probablement de Basile. Par contre, le *Sermo de renuntiatione saeculi*, le *Sermo de ascetica disciplina* et deux autres *Sermones ascetici* ne paraissent pas être de lui. Quant aux cinq autres traités : *De iudicio Dei*, *De fide*, *Moralia*, *Regulae fusius tractatae*, *Regulae brevius tractatae*, leur authenticité lui semble hors de doute. Beaucoup d'autres questions sont encore examinées dans cette introduction de cinquante pages, notamment l'action des forces charismatiques dans le cénobitisme basilien, l'organisation des monastères doubles, la confession de dévotion et l'ouverture de conscience envisagées comme moyen de discipline monastique et de progrès spirituel. La traduction elle-même, à laquelle M. Clarke a travaillé pendant seize ans en s'entourant de toutes les garanties possibles, est très remarquable. Rappelons qu'on a signalé ici un travail allemand récent sur les règles basiliennes (Voir RHE. 1926, t. XXII, p.160-161). L. G.

— Le Dr A. E. Burn a écrit *The authorship of the «Quicumque vult»* (*Journal of theological Studies*, 1925, t. XXVII, p. 19-28) pour expliquer les raisons pour lesquelles il se rallie à la thèse du P. Heinrich Brewer, qui attribue à S. Ambroise le symbole dit de S. Athanase, thèse qu'il avait d'abord jugée inadmissible. L. G.

— Dans une étude intitulée *The new text of the Kuran* (*Bulletin of the John Rylands Library*, 1926, t. X, p. 219-222), le Dr Rendel Harris élucide deux passages d'une très ancienne traduction syriaque du Coran découverte par le Dr Mingana. D'après le second de ces passages, Adam, après sa création, serait resté dépourvu d'âme pendant 40 ans. A ce propos le Dr R. Harris cite un texte d'Hippolyte de Rome (*Refut.* v, 2) qui parle d'Adam comme d'un « être inanimé aussi immobile qu'une statue ». C'est là le seul texte qu'il produise sur ce point particulier. La même tradition se rencontre aussi dans une homélie attribuée à Timothée, patriarche d'Alexandrie (380-385) et copiée en l'an 982 (Voir E. A. Wallis Budge, *Coptic Martyrdoms... in the dialect of Upper Egypt*, 1914, p. 474-496). On trouve encore cette tradition dans un ouvrage arabe inédit de Sévère Ibn El Moqaffa, évêque d'Aschmounaïn, intitulé *Le livre de l'éclaircissement*. Cet ouvrage, écrit sous forme de réponses aux questions d'un ami, comprend 12 chapitres (Cfr ch. ix, *De la mort que le Seigneur vainquit*

Digitized by Google

sur la croix. Paris, Ms. arabe 170, fol. 135v). Sévère d'Aschmounaïn attribue la susdite homélie à Théophile, également patriarche d'Alexandrie (396-402). Il la réfute et la rejette comme apocryphe, et remarque qu'il existait beaucoup de ces homélies mensongères que Jean, évêque de Bourlos, enleva des monastères et brûla (Voir fol. 138v). D'après ces deux homélies, Adam serait resté sans âme (ou sans le souffle de vie) pendant 40 *jours* seulement, et non pas pendant 40 *années*. D'ailleurs, ces deux espaces de temps se trouvent dans les traditions musulmanes. Tous ces renseignements me sont communiqués par mon confrère Dom L. Villecourt, qui se réserve d'exposer plus complètement la question. L. G.

— A propos de la publication par le V. Rev. T. Taylor d'une traduction de la *Vita Samsonis* (Voir RHE. 1925, t. XXI, p.666-667), le Professeur F. C. Burkitt entreprend, à son tour, un examen minutieux de cette œuvre hagiographique. La part de la fantaisie et du merveilleux étant faite, il y reconnaît un résidu historique. Toutefois, selon lui, la *Vita* ne peut avoir été composée au commencement du VIIe siècle, comme l'ont cru le Rev. Taylor et d'autres savants critiques, mais seulement à la fin du VIIIe ou au début du IXe siècle : *St Samson of Dol* (*Journal of theological Studies*, 1925, t. XXVII, p. 42-57). L. G.

— Les quelques pages sur la *Vita S. Danielis stylitae*, signées Norman H. Baynes (*English historical Review*, 1925, t. XL, p. 397-402), ont pour but de faire ressortir l'intérêt historique de ce document négligé par la plupart des historiens. L. G.

— Le Dr Mingana donne le fac-similé d'une charte de protection accordée en 1138 par Mouktafi II, calife de Bagdad (1136-1160), au patriarche nestorien Abdishon III (1138-1147). La charte est écrite en arabe ; elle est tirée du Ms. arabe 694 de la John Rylands Library de Manchester, qui est une anthologie de beau style arabe. Cette charte manifeste un grand esprit de tolérance. Le fac-similé est suivi d'une traduction anglaise de ce texte : *A charter of protection granted to the Nestorian Church in* A. D. 1138 *by Muktafi II, calif of Baghdad* (*Bulletin of the John Rylands Library*, 1925, t. V, p 127-133). L. G.

— Sur les lettres d'Abélard et d'Héloïse, dont C. K. Scott Moncrieff vient de donner une traduction anglaise (Londres, G. Chapman, 1925), sur les éditions et les traductions de cette correspondance fameuse, le *Times Literary Supplement* a publié deux communications, l'une de M. George Moore (10 décembre 1925, p. 861-862), l'autre de M. Guy Chapman (17 décembre, p. 883). L. G.

— Chaque livraison de la revue trimestrielle *History* consacre quelques pages à la revision d'une erreur historique. En octobre 1925,

Digitized by Google

le Dr et Mrs CHARLES SINGER, spécialistes bien connus de l'histoire de la médecine, ont entrepris de montrer que plusieurs traditions se rapportant à l'école de Salerne sont de pures légendes. Les circonstances de la fondation de l'école par quatre maîtres,un Grec, un Latin, un Arabe et un Juif, l'histoire de la femme-médecin Trotula, les relations de l'école avec le Mont-Cassin, rien de tout cela ne résiste à la critique. Quant au célèbre poème intitulé *Regimen sanitatis Salerni*, où s'est alimenté le folk-lore médical, et dont on a longtemps fait remonter la composition au XIIe ou au XIe siècle, il est assez probable que son auteur fut le charlatan catalan Arnaud de Villanova († 1311) : *The School of Salerno* (*History*, t. X, p. 242-246). L. G.

— Les travaux sur Dante continuent de se multiplier en Angleterre. Signalons les deux études de détail suivantes récemment publiées 1° *Intellectual toleration in Dante*, par W. H. V. READE (*Journal of theological Studies*, 1925, t. XXVII, p. 1-19) ; 2° *Dante as Artist*, par le Comte de CRAWFORD AND BALCARRES (*Bulletin of the John Rylands Library*, 1926, t. X, p. 22-46). L. G.

—D'après la *Summa praedicationis*, *Dives et Pauper*, *Werke for Housholders*, les *Gesta Romanorum* et quelques manuscrits, le Dr G. R. OWST nous fait connaître les sports et jeux divers auxquels se livrait, au moyen âge, le dimanche, la jeunesse anglaise : *The People's Sunday Amusements in the preaching of Mediaeval England* (*Holborn Review*, ouv. sér., t. XXII, 1926, p. 32-45). L. G.

— Jusqu'à présent, ceux qui désiraient connaître quelque chose de la vie du mystique anglais Richard Rolle († 1349) étaient réduits à puiser leur information uniquement dans un document très vague et peu sûr, l'*Officium et Miracula*, dont on a plusieurs éditions ou traductions (Voir RHE. 1923, t. XIX, p. 111). Dom MAURICE NOETINGER, O. S. B., fait la critique de ce panégyrique, et montre qu'il y a lieu de le confronter avec quelques indications autobiographiques éparses dans les œuvres du mystique et surtout avec une collection de pièces relatives à l'histoire de la Sorbonne, maintenant conservée à la bibliothèque de l'Arsenal de Paris. Ces pièces compilées au XVIIIe siècle, mais tirées *ex veteribus manuscriptis ac instrumentis publicis* (Ms. 1021 et 1228 de l'Arsenal), offrent au critique des renseignements qui lui permettent de conclure, contrairement à l'opinion reçue, que ce n'est pas en quittant Oxford que Richard Rolle se retira dans la solitude, mais qu'après avoir étudié dans cette ville il vint, âgé de 18 ans, continuer ses études à l'université de Paris. Ce n'est qu'après un séjour de plusieurs années à Paris que, las du monde et convaincu de la vanité de la science, il revint dans son pays, — peut-être après avoir été ordonné prêtre, vers 1326, — pour y mener jusqu'à la fin de ses jours l'existence d'un ermite nomade. L'article de Dom Noetinger, *The Biography of Richard Rolle* (*Month*, janvier 1926, p. 22-30), ne peut manquer de s'imposer à l'attention des gens, assez nom-

Digitized by Google

breux à l'heure actuelle, qui étudient la vie et les œuvres de Richard Rolle. L. G.

— Nous avons sous les yeux le premier volume d'un ouvrage extrêmement remarquable du chanoine EDWARD H. R. TATHAM intitulé : *Francesco Petrarca, the first modern Man of Letters. His life and correspondence, a Study of the early Fourteenth Century*, 1304-1347 (Londres, Sheldon Press, 1925. XXII-488 p. Prix : 18 s.). État de l'Italie et de la papauté au moment de la naissance de Pétrarque (1304) ; enfance et jeunesse de l'humaniste, sa formation aux universités de Montpellier et de Bologne ; ses premiers séjours en Avignon ; sa vie amoureuse ; ses voyages, son caractère, ses amitiés ; sa correspondance, sur tous ces événements et sur le développement psychologique du jeune Pétrarque, l'auteur, dont la documentation est des plus copieuses, nous présente, avec aisance et charme, la première partie d'une biographie psychologique de grand style d'un humaniste qui fut fort mêlé à la vie ecclésiastique de son temps. L. G.

— Sur un lot de lettres inédites de Descartes qui doivent être prochainement publiées par la Clarendon Press et dont les originaux viennent d'être offerts à la nation française par leur propriétaire, M. L. H. Dudley Buxton, *lecturer* d'anthropologie à l'université d'Oxford, on pourra consulter une lettre adressée au *Times Literary Supplement* par Miss E. S. HALDANE (14 janvier 1926, p. 27-28) et une seconde lettre adressée au même périodique par M. W. ROBERTS (21 janv., p. 44). Cette correspondance de Descartes avec Constantin Huygens, qui date des années 1635 à 1649, devint la propriété de la famille Van Sypseteyn (Voir *Notes and Queries* des 6 et 27 mai 1905) et futmise en vente une première fois à Londres chez Sotheby en 1825. L. G.

— Parlant du 10e Congrès des Vieux Catholiques, qui s'est tenu à Berne du 2 au 4 septembre 1925, le Dr A. E. BURN, doyen de Salisbury,invite ses coreligionnaires à ne pas oublier les Vieux Catholiques, qu'il représente comme formant un trait d'union entre l'Anglicanisme et les Églises Orientales : *The tenth Old Catholic Congress* (*Theology*, 1926, t. XII, p. 72-76). L. G.

— Le mémoire lu par Miss LETITIA FAIRFIELD, M. D., C. B. E., le 9 novembre 1925 à la *Lingard Society* : *Witchcraft in England*, après avoir été publié dans le *Tablet* (21 nov., p. 675-676 ; 28 nov., p. 712-713) a été réimprimé à part (*Lingard Papers*, N. S., N° 3. 16 p.). L. G.

— La *Canterbury and York Society* a tenu, le 17 novembre 1925, sa 25e assemblée annuelle. Aux membres réunis à cette occasion, le Dr FRERE, évêque de Truro, a parlé des registres épiscopaux. Le registre de l'archevêque Parker a été transcrit et préparé pour l'impression par le Dr Frere lui-même ; mais le manque de fonds en retarde la publication. L. G.

Digitized by Google

— L'*Historical Association* a tenu sa 20e assemblée annuelle au Bedford College de Londres, le 6 janvier 1926, sous la présidence du Dr G. P. Gooch. Le Dr G. M. TREVELYAN a parlé aux membres présents de *Some points of contrast between Medieval and Modern civilization.* L. G.

— *La Royal Historical Society*, fondée en 1868, eut une existence assez modeste pendant environ vingt-cinq ans. Le caractère de ses publications s'améliora à partir de l'année 1891. En 1897, elle s'incorpora la *Camden Society*, qui avait été fondée en 1883 par un groupe d'antiquaires et d'archivistes de Londres. On vient de publier un très utile répertoire intitulé : *List and Index of the Publications of the Royal Historical Society* (1871-1924) *and of the Camden Society* (1840-1897) (Londres, Offices of the Society, 22 Russell Sq. W. C., 1925. XVII-110 pages). Ce volume comprend les sommaires et la table des publications et *transactions* de la *Royal Historical Society* ainsi que des publications de la *Camden Society*, lesquelles portent, depuis l'amalgamation (1877), le titre de *Camden Series.* L. G.

— Une *Summer school of Theology* doit se tenir à Oxford du 16 au 26 août 1926. Divers théologiens qualifiés y donneront une série de lectures sur les aspects de la théologie contemporaine. Le versement de £ 1 permettra d'assister à toutes les conférences dont le programme détaillé sera publié bientôt. Adresser toutes les communications au Rev. Dr CARPENTER, 11 Marston Ferry Road, Oxford. L. G.

— Le Professeur H. W. C. DAVIS met en évidence les services rendus à l'histoire du droit et des institutions britanniques par feu FELIX LIEBERMANN, décédé le 7 octobre 1925 (*English Historical Review*, 1926, t. XLI, p. 91-97). Dans ces pages on n'a oublié de mentionner qu'une chose, les notes très nombreuses, souvent courtes, mais toujours suggestives, sur des questions de philologie, d'histoire et de littérature anglaises publiées par Liebermann dans chaque livraison de l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen.* L. G.

— Le directeur du *Bulletin of the John Rylands Library* fait l'historique de la magnifique œuvre de restauration entreprise en faveur de la bibliothèque de l'université de Louvain dont l'initiative et la conduite appartiennent à la grande bibliothèque de Manchester. En avril 1924, nous disions que la John Rylands Library avait expédié à Louvain 43.694 volumes (RHE. t. XX, p. 317). La dernière expédition, qui date du mois de juillet 1925, porte à 55.782 le nombre des volumes livrés. A la suite de ces pages intitulées *The Reconstruction of the Library of the University of Louvain* (*Bulletin*, 1926, t. X, p. 223-242) est imprimée la liste des donateurs de livres et aussi celle des personnes qui se sont servies de l'intermédiaire de la Bibliothèque Rylands pour faire parvenir à Louvain des dons en argent. La somme ainsi recueillie se monte à £ 160. 2. 6. L. G.

Digitized by Google

— En rendant compte des dernières livraisons de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, plusieurs revues anglaises ont émis sur notre périodique des appréciations que nous nous plaisons à enregistrer. « Cette merveilleuse revue lance des coups de filet dans toutes les directions, écrit *Theology* ; c'est, dans le monde entier, le seul guide complet qui soit mis à la disposition des savants » (1926, t. XII, p. 107-108). Et *History* : « La Revue continue ses chroniques, qui nous offrent un très précieux ensemble de renseignements provenant de tous les pays de l'Europe, ses comptes rendus et sa magnifique bibliographie, qui est un répertoire magistral et un guide indispensable des publications récentes. » (1925, t. X, p. 281-282). L. G.

— Une nouvelle revue d'art, *The Catholic Art Review*, dont la première livraison a paru en novembre-décembre 1925, vient d'être fondée « pour combattre, dit l'Avant-propos, la fâcheuse léthargie qui s'est emparée des milieux catholiques en matière d'art » dans les pays de langue anglaise. Toutes les manifestations d'art qui ont eu pour objet propre le service de l'Église catholique ou dont l'inspiration est à chercher dans la civilisation ou la tradition catholiques, rentrent dans le programme de la nouvelle revue qui s'occupera de l'art du passé aussi bien que de celui du temps présent. Notons parmi les articles de cette première livraison, qu'accompagnent de belles et nombreuses illustrations : *Art and the Faith*, par GAÉTAN DE FLORESTAN (p. 2-4) ; *L'Art dans la vie catholique*, par GEORGES DESVALLIERES (p. 5-8), en français ; *Vision in Christian Art*, par ARMEL O'CONNOR (p. 10-12) ; *El Greco*, par CATHAL ENRI (p. 13-17) ; *The symbolism of Death in Art*, par K. L. JENNER (p. 18-23) ; *Canterbury*, par RAMBLEX (p. 24-31) ; *La renaissance pascalienne*, par FORTUNAT STROWSKI (p. 32-35), en français. De format in-4°, imprimée sur deux colonnes, la revue est bi-mensuelle. On s'abonne : 13 Maple Street, Londres W 1. Prix de la souscription annuelle : Grande-Bretagne et Irlande : 12 s. ; États-Unis et Canada : 3 dollars ; France et Belgique : 65 francs. L. G.

— *Cours et conférences.* — A la John Rylands Library de Manchester, le 14 octobre 1925, J. NICOL FARQUHAR, professeur d'histoire des religions à l'université de Manchester, a parlé de *The Apostle Thomas in North India, lecture* dont une amplification a été publiée par le *Bulletin of the John Rylands Library* (1926, t. X, p. 80-111), et, le 2 décembre 1925, le Dr HENRY GUPPY, bibliothécaire en chef, a traité de *William Tindale, the first Translator of the Bible into English from the original Languages.*

Parlant, le 12 janvier 1925 aux membres de l'*English-speaking Union* de Londres, le professeur MC ELROY a examiné cette question : *Are popular Verdicts in History usually wrong?*

En janvier et février 1926, Miss ELEONOR HULL a donné au University College de Londres un cours sur l'histoire et l'art de l'Irlande primitive en six *lectures*, dont voici le détail : 1° *Pre-Christian Ireland : Social Life and Mythology* ; 2° *Pre-Christian Ireland : The*

Digitized by Google

Irish State and People; 3° *The early Christian period in Ireland*; 4° *The work of the Saints abroad*; 5° *The Coming of the Northmen*; 6° *From Clontarf to the Norman Invasion.*

Le 26 février, le Dr HAGBERG WRIGHT a parlé à la Royal Institution du *Sieur Fabri de Peiresc.* Il a rappelé les rapports scientifiques et les relations d'amitié qu'entretint l'érudit provençal avec les Anglais Selden, Camden, Barclay, Harvey et Sir Robert Cotton ainsi qu'avec le Hollandais Scaliger. L.G.

— *Nominations.* — La chaire d'histoire moderne de l'université de Manchester ayant été rendue vacante par la nomination du Professeur H. W. C. DAVIS à Oxford (Voir RHE. 1925, t. XXI, p. 358), le Professeur J. E. NEALE a été appelé à l'occuper. L. G.

M. HILARY JENKINSON, F. S. A., a été nommé lecteur de diplomatique et d'archives anglaises à l'université de Londres et le Rev. Professeur CLAUDE JENKINS, F. S. A., lecteur de paléographie grecque et latine à la même université. L. G.

— *Décès.* — A Nice, en janvier, le Dr JOHN KIRKPATRICK, âgé de 90 ans, qui fut professeur d'histoire du droit à l'université d'Édimbourg de 1881 à 1909. Il a publié : *The Scottish Nation in the University of Orleans*, 1336-1538 (*Miscellany of the Scottish History Society*, II, 1904) et *The Scots in Sweden* (1907).

En février 1926, le Rev. SALISBURY J. M. PRICE, D. D., âgé de 68 ans. Il était membre de la *Somersetshire Archaeological Society* et de la *Society of Antiquaries* de Londres.

Le 12 février, à Cambridge, le Dr THOMAS WORTLEY DRURY. Il était né le 12 septembre 1847. Après avoir été successivement évêque de Sodor and Man, puis de Ripon, il accepta, en 1920, le poste de Maître de St Catharine's College de Cambridge, rendu vacant par la démission de l'assyriologue C. H.W. Johns. Il laisse, entre autres ouvrages : *How we got our Prayer-Book* (1901), *Two Studies in the Book of Common Prayer* (1901), *Elevation in the Eucharist, its History and Rationale* (1909), *Prayers for the Dead. An historical Review of Church of England Formularies from* A. D. 1536 *to* A. D. 1662 (1909). L. GOUGAUD, O. S. B.

Autriche

— La librairie Tyrolia (Innsbruck et Vienne) annonce la publication, depuis 1926, d'une nouvelle revue trimestrielle : *Zeitschrift für Aszese und Mystik* (Prix de l'abonnement : 6 M.), qui comprendra, des études sur l'histoire de l'ascétique et de la mystique.

Digitized by Google

Belgique

— Pendant l'exercice 1923-1924, le R. P. BEAUFAYS a continué, au cercle Saint-Capistran, ses conférences historiques du vendredi sur les premiers jours de l'Église. S. Paul en fut l'objet, et un charmant petit volume en condense les résultats (*Aux premiers jours de l'Église. II. Saint Paul.* Bruxelles, La lecture au foyer, 1925. In-8, 168 p. 5 hors-texte. Fr. 7,50). Ce travail fait suite à l'étude sur la communauté chrétienne de Jérusalem à ses débuts, que nous avons mentionnée ici (RHE. 1924, t. XX, p. 604). Il est écrit dans le même style alerte, vivant et pittoresque, et situe excellemment les Actes des apôtres et surtout les Épîtres de S. Paul dans leur milieu historique. Voici les titres des cinq chapitres : Dans la gueule du lion. Deux apôtres. A travers le monde oriental. Derniers voyages. La grande espérance. Ces titres un peu mystérieux éveillent la curiosité du lecteur. En réalité, c'est une esquisse de la vie de S. Paul qu'on nous offre ici. Mais on est quelque peu surpris de la voir débuter par l'arrivée de l'apôtre à Rome. Ce renversement de l'ordre chronologique aurait-il encore pour but d'intriguer le lecteur? Il ne semble pas. L'auteur a voulu nous présenter d'abord, en une puissante évocation, la situation religieuse, sociale et morale d'une grande ville païenne du temps de S. Paul. Connaître Rome, dit-il à la page 21, c'est connaître les villes du monde païen où passa S. Paul. É. TOBAC.

— Les *Sitzungsberichte* de la classe de philosophie, philologie et histoire de l'Académie des sciences de Bavière ayant reproduit une lecture du professeur E. Schwartz sur une pièce longtemps attribuée à saint Athanase, M. J. LEBON en a pris occasion pour publier un article sur le même document : *Le Sermo maior de fide pseudo-athanasien* (*Le Muséon*, 1925, t. XXXVIII, p. 243-260). M. Schwartz a édité à nouveau et complètement les textes d'une chaîne dogmatique du Cod. Plut. IV 23 de la Laurentienne, à laquelle Montfaucon avait emprunté les fragments disparates dont il avait si malheureusement, en supprimant les lemmata des citations, composé ledit *Sermo* ; il a aussi esquissé une reconstitution de l'histoire du document, et est arrivé à en attribuer la paternité à l'évêque Eustathe d'Antioche. Sans s'arrêter pour l'instant à ce que l'opinion de M. Schwartz a de conjectural et de faible, et tout en promettant d'y revenir bientôt, M. Lebon s'est contenté de communiquer les renseignements fournis par la version syriaque d'une œuvre de Sévère d'Antioche. Douze fragments du *Sermo* sont cités par Sévère ; l'un d'entre eux est encore inconnu par ailleurs. M. Lebon donne les textes syriaques en les faisant suivre, le cas échéant, des textes grecs correspondants d'après l'édition de M. Schwartz, et en notant les variantes. Dans les formules d'introduction des citations, également reproduites en syriaque et traduites, on trouve plus d'un détail intéressant, dont l'histoire du document pourra et devra tirer parti.

Digitized by Google

C'est une nouvelle preuve des services que l'examen attentif des littératures orientales est appelé à rendre aux études de patrologie grecque. R. DRAGUET.

— L'histoire de l'ancienne principauté de Liége et du comté de Looz au moyen âge s'est enrichie d'une publication de textes de tout premier ordre, éditée par la Commission royale d'histoire : *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, publiées par C. DE BORMAN (†) et ÉD. PONCELET. T. II. *Le Miroir des nobles de Hesbaye* (Bruxelles, P. Imbreghts, 1925. In-4, 496 p.). Le nouveau volume contient un codex diplomaticus (p. 1-134) et des tableaux généalogiques (p. 136-414). Le premier constitue une espèce de cartulaire, du XIe au XVe siècle, relatif à la situation juridique et sociale des principales familles de esbaye ; dans les tableaux généalogiques, plusieurs titres concernent des maisons religieuses et des personnages ecclésiastiques. La publication de M. de Borman est une mine très riche de renseignements, recueillis avec zèle pendant un demi-siècle. M. Poncelet a bien servi la mémoire du défunt en tenant l'annotation à jour avec un soin irréprochable. H. N.

— Le 7 février 1926, M. Paul ROLLAND a fait, à l'Académie royale d'archéologie de Belgique, une importante communication sur la place qu'occupe, au XIIe siècle, dans l'historiographie de Tournai, l'abbé de St-Martin, Herman de Tournai. Il y attribue à Herman contrairement à l'opinion de G. Waitz, la continuation du *Liber de restauratione S. Martini Tornacensis* (MGH, SS, t. XIV) qui aurait été composé de 1142 à 1147. L'abbé y reprend une lettre encyclique (de 1146) qu'il avait rédigée sous le titre de *Historiae Tornacenses*. Quant à la *Vita S. Eleutherii*, qui jusqu'ici passait pour l'œuvre du chanoine Henri de Tournai (voir WARICHEZ, *Origines de l'église de Tournai*, p. 10-12), M. Rolland estime qu'elle pourrait être également attribuée à Herman. Elle constituerait aussi une réponse à la *Vita Medardi*, qui défendait contre Tournai la thèse unioniste de Noyon. Le travail de M. Rolland sera publié prochainement dans les *Annales de l'Académie*. H. N.

— L'étude de Mgr HUGUES LAMY : *Vie du bienheureux Hugues de Fosses, premier abbé de Prémontré* († 1164) (*La Terre Wallonne*, Charleroi, 1925, t. XIII, p. 1-88. Extrait), met au point et porte à la connaissance du grand public un travail antérieur du même auteur, qui a paru dans la *Revue de l'Ordre des Prémontrés et de ses missions* (Louvain, 1909, t. X-XI). Le B. Hugues de Fosses, dont la cause de canonisation a été introduite en cour de Rome, n'a eu de biographe ni au XIIe siècle ni plus tard. C'est d'après le témoignage des sources d'archives, d'après des annales écrites par un contemporain qui connaissait personnellement le bienheureux, et surtout d'après la *Vita Sancti Norberti*, dont Hugues lui-même fut un des principaux inspirateurs, que Mgr L. reconstitue la physionomie morale et l'activité du premier disciple de S. Norbert. Hugues, ascète doux et con-

Digitized by Google

templatif, se révéla excellent organisateur, esprit clair et pratique, dès la fondation de Prémontré, dont il devait très tôt porter seul la charge : il régla la vie interne de l'ordre, organisa les fondations qui se multiplièrent sous son abbatiat, enfin, il procura à l'ordre naissant de précieux appuis parmi les hautes personnalités du monde ecclésiastique. Malgré la pénuries de renseignements que nous possédons à son sujet, Hugues de Fosses apparaît comme une physionomie complexe et vivante. Assurément, il n'a rien perdu à attendre son biographe pendant sept siècles. I. SNIEDERS.

— Les *Bijdragen tot de geschiedenis*, 1926, t. XVI, p. 1-27, renferment une intéressante étude du Dr A. STRACKE, S. J. : *De oud-dietsche legende der H. Dimphna.* La *Vita S. Dimphnae* a été éditée au 15 mai dans les *Acta Sanctorum*, par le P. G. Henschen. D'après le R. P. Stracke, il faut distinguer entre la *Vita* et l'*Historia miraculorum* ; ces deux œuvres doivent avoir été composées vers 1243 par un certain Pierre, chanoine de St-Aubert à Cambrai, à la demande d'Étienne de Brana, curé de Gheel, et ont été offertes à l'évêque Guy Ier de Cambrai ; la *Vita*, à l'encontre de l'*Historia*, repose fort vraisemblablement sur un texte composé en prose et rédigé en langue flamande ; en effet, tel est bien, ajoute le P. Stracke, la seule manière acceptable d'entendre les mots : *de vulgari eloquio in latinum redigere idioma.* H. N.

— L'*Imitation* vient d'avoir un nouveau commentateur. M. J. COUMOUL, conseiller honoraire, consacre les loisirs d'une laborieuse retraite à étudier *Les Doctrines de l'Imitation de Jésus-Christ exposées et commentées aux points de vue historique, philosophique et critique, suivies d'une étude sur la mystique, d'après l'Imitation de Jésus-Christ et autres sources et documents* (Lille-Bruges, Desclée-De Brouwer et Cie, 1924. In-12, 404 p. Fr. 9). Introduction à la lecture même du chef-d'œuvre ascétique, l'ouvrage expose de façon méthodique et justifie contre certaines critiques l'enseignement et la morale de l'*Imitation*. L'auteur fait justement remarquer que si ce livre fut écrit pour des religieux, il ne laisse pas d'être utile à tous les chrétiens ; ce copieux commentaire le démontre abondamment. Le chapitre XI est consacré à la question célèbre : qui fut l'auteur de l'*Imitation* ? Sur ce point M. Coumoul se range à la conclusion négative de M. Pourrat : on ne peut arriver à aucune certitude. Mais interprétant quelques passages qui fournissent, lui semble-t-il, des traits d'autobiographie, il trace un crayon de l'auteur anonyme. C'est accorder trop de poids à des aveux, à des réflexions, pour mieux dire, fort communes dans les écrits spirituels. Dans une menue déception l'ascète mesure toute la vanité des choses terrestres ; d'une défaillance légère il parle avec l'éloquent regret des *Confessions*, avec la même sincérité aussi. La vie de Thomas a Kempis, auteur de l'*Imitation*, s'écoula, selon la devise flamande que M. C. déforme si curieusement (p. 307, en note), sans orages comme sans débordements. P. DEBONGNIE.

Digitized by Google

— L'*Histoire du Hainaut de* 1443 *à nos jours*, par M. Em. Dony (Charleroi, Impr. prov., 1925. In-8, vi-458 p.), constitue une excellente synthèse, par endroits très originale, de la vie administrative, politique, sociale et religieuse d'une importante province de Belgique. Le livre repose sur des bases sérieuses et une documentation très développée. Mais à son propos on peut regretter la pauvreté de synthèses scientifiques sur la vie religieuse en Belgique, car tout ce que nos livres classiques fournissent sous ce rapport, n'est qu'aperçu superficiel et généralement poussé au noir. H. N.

— Comtesse M. de Villermont, *Le Duc Charles de Croy et d'Arschot*. Bruxelles, Albert Dewit, 1923. — La Comtesse Marie de Villermont, l'historien de l'*Infante Isabelle*, qui vient de mourir l'an passé, a publié en 1923 la vie du duc Charles de Croy. L'auteur montre ce grand seigneur aussi hautain que pusillanime livré à l'influence de sa luthérienne épouse. La crise religieuse qu'eut à subir le duc est bien mise en lumière et ces pages intéressent fort l'histoire ecclésiastique. Malheureusement, de graves erreurs historiques déparent cette bonne étude biographique. Lorsque Philippe II mourut, il eut été difficile au Taciturne de « semer la défiance et l'hostilité » puisqu'il avait été assassiné 14 ans auparavant ! Le duc d'Arschot mourut en 1612 ; il eut été donc également difficile à Dorothée, sa veuve, de continuer à voir Juste-Lipse qui, lui, était trépassé depuis 1606 ! L. Antheunis.

— La belle plaquette de M. A. Roersch, *Juste Lipse* (Bruxelles, Éditions de la Maison du Livre, 1926. 28 p. avec portrait) a pour but de faire mieux connaître le grand écrivain et le savant philologue qui, de même qu'Érasme, symbolise toute une période de l'histoire de l'humanisme dans nos provinces. On y trouvera, sans étalage d'érudition, un portrait très vivant et finement esquissé du célèbre humaniste et une appréciation judicieuse sur les mérites de son œuvre littéraire. P. 19, le chronogramme oMnIa CaDUnt ne s'applique pas à la date de la mort de Juste Lipse, comme l'a prouvé M. Maere (RHE. 1925, t. XXI, p. 84-88). A. D. M.

— Le *Recueil d'épitaphes de* Henri van den Bergh, *héraut d'armes* de *Liége-Looz de* 1640 *à* 1666, édité et annoté par L. Naveau de Marteau et A. Poullet. T. I (Liége, Soc. des bibliophiles liégeois, 1925. In-4, xiii-42 p. et 2 pl.) est appelé à rendre les plus grands services à l'histoire de l'ancienne principauté de Liége, depuis le xiiie siècle. Le laborieux chanoine van den Bergh avait consacré de nombreuses années à relever dans toutes les églises, monastères et couvents de Liége et des environs les multiples inscriptions funéraires qu'ils renfermaient ; c'est dire que son œuvre signale un très grand nombre de noms d'évêques, de chanoines et de religieux. Le présent volume, admirablement édité et annoté, comprend 1216 épitaphes. Il constitue une contribution précieuse à la biographie liégeoise et, en général, à l'épigraphie nationale si mal connue et si peu étudiée. H. N.

Digitized by Google

— Le P. Jérôme OYENS, O. F. M., dont nous avons déjà signalé l'activité dans le domaine de l'histoire des missions franciscaines (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 169), a retracé dans l'*Archivum Franciscanum historicum* (1925, t. XVIII, p. 318-345 ; 473-510), la biographie d'un missionnaire belge de marque du XVIIe siècle : *Le P. Louis Hennepin, O. F. M., missionnaire au Canada. Quelques jalons pour sa biographie.* Né à Ath en 1640, le P. Hennepin mena pendant un demi siècle une vie d'explorateur, de missionnaire et d'écrivain, dont le talent a été sans doute contesté, mais dont on ne peut néanmoins nier l'importance. Le P. Goyens met les choses au point avec érudition et avec une impartialité complète. La biographie abonde en détails curieux sur la vie de la mission franciscaine au Canada et les travaux y accomplis. Le P. Hennepin se retira en 1701 au couvent d'Ara Coeli de Rome. Notons ce qui est dit, p. 27-28, de l'authenticité jadis contestée du travail de Hennepin sur *La morale pratique du jansénisme* de 1698. H. N.

— Comte Carlos DE VILLERMONT, *Le comte Cobenzl, ministre pl nipotentiaire aux Pays-Bas.* Lille-Paris-Bruges, Desclée-De Brouwer et Cie, Éditeurs, 1925. 328 p. Fr. 20. — Le comte Charles de Villermont, qui s'était fait avantageusement connaître, il y a quelques années, par une étude très originale et très fouillée sur les *Rupelmonde à Versailles*, vient de consacrer une volume entier au fameux comte de Cobenzl, le ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse auprès du duc Charles de Lorraine. Cette étude, très bien faite et remplie de détails inédits, n'intéresse qu'indirectement l'histoire ecclésiastique. Signalons toutefois à l'attention des spécialistes deux chapitres : « Le comte de Cobenzl et le clergé belge » et la « suppression des Jésuites ». Ce digne serviteur du despotisme éclairé n'était point si philosophe ni si anticlérical qu'on le croit généralement. Il fut maçon, sans doute, mais tant de catholiques le furent au couchant de la monarchie absolue ! Il ne fut pas hostile à l'Église mais il eut voulu celle-ci serve et « nationale ». En France, Cobenzl aurait fait belle figure de gallican teinté de jansénisme. Sa haine des Jésuites ne fut ni plus intense ni plus implacable que celle de la plupart des gouvernants d'alors. La joie qu'il ressentit de la suppression du grand ordre fut considérablement accrue par le fait qu'il lui fut offert, hors de la riche bibliothèque des Bollandistes, « le plus beau Pline de l'univers » et qu'il lui fut réservé, hors de la chapelle de la sodalité, « le beau tableau de Van Dyck : « Nihil humani »... ! L. ANTHEUNIS.

— Dans la *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 1925, t. LXXVII, p. 68-93, M. J. VANNERUS montre, dans son article intitulé : *Sceau de la famille de Saint-Hubert, patron des Ardennes* (1759), que la dénomination « famille de St-Hubert » ne désigne ni une cour foncière de l'abbaye de St-Hubert, ni un ordre de chevalerie, ni une confrérie quelconque, mais bien des familles de l'Artois, du nord de la France et de la Belgique qui, depuis le XVIIe siècle au moins, jouissaient prétendûment du pouvoir de guérir la rage. Le sceau en question émane d'une de ces familles. H. N.

Digitized by Google

— La maison Van Oest continue ses intéressantes publications sur la miniature. Après la miniature française du XIIIe au XVe s. et celle de la Flandre, au temps de la cour de Bourgogne (1415-1530), voici le tour de la miniature italienne. M. P. D'ANCONA, professeur à l'université de Milan, s'est chargé de son étude, en prenant comme point de départ les méritants travaux de Milanesi et de Venturi. *La miniature italienne du* Xe *au* XVIe *siècle* (Bruxelles-Paris. 1925. In-4, 340 p., XCXVIII pl., dont 4 en couleurs. F. 340), clôture sa belle série de reproductions par une œuvre de Giulio Clovio, du début du XVIe siècle. Parmi les artistes que l'auteur étudie et caractérise, il faut mentionner les deux maîtres célebrés par le Dante, Oderisi di Gubbio et Francesco Bolognese. Un ouvrage analogue sur la miniature anglaise est en cours de publication. R. M.

— Les fresques de l'hôpital de la Byloke à Gand, et principalement une Dernière Cène, découverte sous le badigeon en 1923, ont été décrites et reproduites excellemment (*Gand artistique*, 1924, déc.) par feu M. J. CASIER. Leur étude a été reprise par M. L. VAN PUYVELDE, à la fois dans la *Gazette des Beaux Arts* (1925, t. XII) et dans *Verslagen der k. Vlaamsche Akademie* (1925). Tandis que M. Casier date les fresques des années 1375 à 1380, M. VAN PUYVELDE, se basant sur l'âge mieux connu du réfectoire de la Byloke, les attribue aux années 1325-1330, et augmente par là même leur intérêt.

Il est de mode aujourd'hui d'insister sur l'importance de ce que l'on a appelé la peinture flamande préeyckienne. C'est ainsi que M. Van Puyvelde a été amené à observer dans les fresques de la Byloke, un début de réalisme « que l'on conteste d'ordinaire à l'art antérieur aux Van Eyck ». A la vérité, l'auteur concède que, par la composition, par le type traditionnel des figures, par l'absence de modelé et d'expression individuelle dans les physionomies, ces peintures ne surpassent en rien les bonnes œuvres de l'époque (la tête du Christ de la Cène a été retouchée au XVIe ou au XVIIe siècle), et se rattachent au grand art du XIIIe siècle français. Le couronnement de la Vierge, d'ailleurs assez médiocre, est moins avancé que celui de La Ferté-Milon, où Marie s'agenouille pour recevoir la couronne et la bénédiction divine. M. Van Puyvelde ne trouve la tendance vers un réalisme nouveau que dans la manière de rendre les plats et les mets qui garnissent la table de la Cène. En vérité, il ne paraît pas qu'il faille voir en ces détails, ni une nouveauté réaliste, ni un acheminement lointain vers la peinture des Van Eyck. L'art les connaissait déjà. Ils se retrouvent notamment, reproduits avec tout autant de minutie qu'à la Byloke, dans une mosaïque du début du XIIIe siècle à St-Marc à Venise (Voir COLASANTI, *L'art byzantin en Italie*, pl. 94. Paris, Eggimann). Dès le XIIe siècle, la sculpture romane les représente volontiers dans les portails et les chapiteaux historiés, puis ils apparaissent dans les vitraux les livres illustrés, les fonts tournaisiens, etc. R. M.

— Mlle M. DEVIGNE publie dans le *Flambeau* (Bruxelles, 1926) une intéressante étude sur *Le Bon Dieu de Pitié* (12 p. 8 fig.). Une statue

Digitized by Google

en bois de chêne, acquise récemment par le Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, et une autre, conservée à Bouvignes, en font l'objet principal. Il s'agit du Christ au Calvaire, comme l'indique, sous les pieds du Sauveur, la tête de mort, dans laquelle on peut voir le souvenir du premier homme enterré en cet endroit, d'après une tradition qui remonte à saint Jérôme. Avec raison l'auteur distingue ces sortes d'œuvres, fréquentes en Belgique, de l'*Homme de Douleurs* de Dürer. Celui-ci, qu'on doit mettre en rapport avec le Christ de la Messe de S Grégoire, était fort vénéré en Allemagne. Citons à ce sujet l'église St-Laurent à Nuremberg. On y voit deux statues de ce Christ, adossées des deux côtés d'un même pilier, afin que les fidèles, placés de part et d'autre, puissent l'avoir sous les yeux durant leurs dévotions. R. M.

— M. J. VAN TICHELEN, vicaire de Notre-Dame de Bon Secours à Bruxelles, a consacré à cette église une bonne monographie de vulgarisation scientifique, pu sée aux archives paroissiales : *A l'ombre d'un vieux sanctuaire* (Brasschaet, A. de Bièvre, 1925. In-8, 241 p.). L'église était, à l'origine, une modeste chapelle annexée à l'hôpital S. Jacques de Bruxelles ; à partir des archiducs, elle devint un sanctuaire réputé, grâce à la dévotion, d'introduction espagnole, de Nuestra Señora del Secorro, ou dévotion de Marie Auxiliatrice. M. van Tichelen fournit d'abondants renseignements sur les processions, les confréries, l'ornementation de l'église, son architecture, son ameublement, etc. Il est à souhaiter que toutes les églises de quelque importance aient un mémorial historique aussi sérieusement conçu et aussi bien exécuté. H. N.

— *Les trésors des bibliothèques de France* est une publication périodique dirigée par MM. R. CANTINELLI et A. BOINET, dont le premier fascicule a paru en juillet 1925 (Bruxelles, Van Oest. In-4 carré). Elle se propose de donner des reproductions fidèles, accompagnées de courtes notices, des richesses que possèdent les bibliothèques de France en fait d'éditions rares, estampes, dessins, reliures autographes, ex-libris, voire sculptures et médailles. Les deux fascicules annuels de 1925 se rapportent à dix-sept œuvres différentes, qui sont décrites par des spécialistes de valeur. Des tables méthodiques seront publiées tous les deux ans (Prix par fasc. : 75 frs). R. M.

— Le 30 novembre 1924, la *Société d'histoire du protestantisme* a tenu à Anvers sa quatorzième assemblée générale sous la présidence de M. le pasteur Al. Gautier. M. Eykman, pasteur protestant à Anvers, y a fait en flamand une communication très étendue sur *Les idées pédagogiques de Marnix* ; l'auteur a surtout insisté sur le caractère religieux des réformes professées par Marnix au XVIe siècle. H. N.

— La publication de l'*Antwerpsch Archievenblad* a été reprise en 1926. Fondé en 1864, il avait cessé de paraître en août 1921. Il éditera des inventaires d'archives anversoises, des articles sur

Digitized by Google

l'histoire de la métropole et des notes. Les historiens de l'Église en Belgique y trouveront de précieux renseignements. J. LAVALLEYE.

— Une fondation d'environ 156.500 francs a été faite à l'Académie royale de Belgique en faveur des études sémitiques et musulmanes. Les revenus de cette donation seront destinés 1) à subsidier des recherches entreprises ou projetées, ainsi que des voyages s'y rapportant ; 2) à faciliter la publication de travaux originaux. Les demandes de subvention doivent être présentées avant le 1er février de chaque année.

— *Nomination.* — Nous avons la grande joie de pouvoir annoncer à nos lecteurs l'élévation de Monseigneur E. J. VAN ROEY, vicaire général de Malines et l'un des premiers collaborateurs de la *Revue d'Histoire ecclésiastique* et de ses plus fidèles soutiens, au siège archiépiscopal de Saint-Rombaut. Nous lui présentons l'hommage de nos plus respectueuses félicitations et de nos vœux bien sincères d'un long, fécond et glorieux épiscopat.

Bulgarie

— En 1894, Stanimir St. STANIMIROV publia, avec l'approbation du Saint-Synode, une histoire de l'Église bulgare, qui fut adoptée comme manuel dans les écoles. L'ouvrage eut une seconde édition en 1907. La guerre a changé les conditions religieuses de la Bulgarie et modifié surtout la géographie ecclésiastique de ce pays. Pour en tenir compte désormais, le professeur Stanimirov a publié une troisième édition de son œuvre : *Istoria blgarskata Tsrkva* (Sophia, 1925. 211 pages). On y trouve de nouveaux détails sur les manichéens et bogomiles bulgares, et sur la situation faite à l'Église bulgare sous la domination turque. Un chapitre substantiel (p. 155-192) traite du schisme bulgare. Dans le dernier chapitre, qui est consacré à l'étude du catholicisme et du protestantisme en Bulgarie, il faut surtout noter les statistiques soignées de l'orthodoxie bulgare. Le récit est poussé jusqu'à nos jours. A. PALMIERI.

— Le vol. XIX du *Sbornik* de l'Académie bulgare des sciences historiques et philologiques (Sophia, 1925. 208 p.) apporte une étude de N. NACHOV sur Constantinople comme centre culturel des Bulgares jusqu'en 1877. C'est une histoire détaillée des luttes pour l'autonomie bulgare et des institutions religieuses bulgares en cette ville. On y trouve une bibliographie slave très riche. A. PALMIERI.

— L'Église bulgare a été anathématisée par un synode grec en 1872. Le prochain concile œcuménique, que l'Église orthodoxe tiendra cette année au Mont Athos, rend de l'actualité à la question du schisme bulgare. Le *Tsrkoven Arkhiv*, supplément littéraire du *Trskoven Vestnik*, dans les deux premiers numéros de 1925 (p. 30-191),

Digitized by Google

a publié beaucoup de documents se rapportant aux origines de la séparation et aux luttes postérieures ; les origines historiques et littéraires de l'antagonisme sont traitées par D. MICHEO dans une savante introduction (p. 5-29). A. PALMIERI.

Égypte

— Le XVIe centenaire de la célébration du concile de Nicée a été commémoré dans toutes les Églises orthodoxes et y a aussi provoqué de nombreuses études. Ainsi, l' *Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος* a publié (avril-juin 1925, p. 133-244) une longue monographie sur l'histoire du concile et ses décisions doctrinales : *Ἡ ἐν Νικαίᾳ πρώτη οἰκουμενικὴ Σύνοδος*. Après une courte introduction sur l'histoire générale des conciles, l'auteur y expose la doctrine de l'arianisme et les luttes de S. Alexandre, patriarche d'Alexandrie, contre cette hérésie naissante. Il raconte ensuite les principaux événements survenus pendant le concile. Enfin, il fait connaître les résultats de cette première grande assemblée de l'Église, en commentant ses décrets doctrinaux. A. PALMIERI.

— La vie de saint Dorothée, fondateur d'un monastère près de Gaza, nous est surtout connue par les renseignements qu'en donne Jean Moschos. Dans l' *Ἐκκλ. Φάρος* (oct.-déc. 1918), J. PHOKYLIDES a essayé de retracer une biographie complète de ce saint. Dans la même revue (juillet-sept. 1925, p. 245-321), il analyse et commente les vingt-quatre exhortations ou *Διδασκαλίαι* de S. Dorothée, qui sont parvenues jusqu'à nous : *Διδασκαλίαι ἁγίου Δωροθέου*. Celles-ci contiennent de nombreux extraits de S. Basile, de S. Jean Chrysostome et de S. Grégoire de Nazianze, ainsi que des descriptions d'expériences religieuses personnelles. A. P.

— D'après Mgr CHRYSOSTOME PAPADOPOULOS, archevêque orthodoxe d'Athènes, Matthieu Psaltes, patriarche d'Alexandrie, a été un des prélats les plus illustres qui ont occupé ce siège au XVIIIe siècle. Forcé, pour des motifs de santé, à renoncer à sa dignité, il se retira, en 1766, au Mont-Athos, où il travailla jusqu'à sa mort, en 1775, à enrichir les bibliothèques des monastères athanasiens. Mgr Chrysostome publie sa correspondance dans l' *Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος*, 1925, oct.-déc., p. 445-614. A. P.

Espagne.

— Les Jésuites de la province d'Espagne ont entrepris la publication d'une *Biblioteca manual sobre la Compañia de Jésus* (Barcelone, R. Casulleras) qui comprendra des éditions de textes et des études relatives à l'histoire de leur ordre. Ont déjà paru, dans la

Digitized by Google

série des textes : S. IGNACIO DI LOYOLA, *Autobiografia y constitución canonica de la Compañia de Jesus*, éd. P. J. M. MARCH ; *Memorial espiritual del B. P. Pedro Fabro*, éd. P. J. M. MARCH ; *Meditaciónes sobre los evangelios de las fiestas de los santos*, por S. FRANCISCO DE BORJA, ouvrage édité pour la première fois par le R. P. MARCH ; — dans la série des études : F. CERVOS, *Breve noticia del instituto de la Compañia de Jesus*. A. D. M.

États-Unis d'Amérique

— Signalons brièvement, dans la *Harvard theological Review*, 1925, t. XVIII, fasc. 4, quelques études importantes sur l'histoire des religions : P. 357-411, C. C. MC COWN, *Hebrew and Egyptian apocalyptic literature*, relève l'importance des doctrines apocalyptiques égyptiennes qui, à son avis, expliqueraient non seulement le prophétisme et l'apocalyptique juifs mais aussi le christianisme hellénique. — J. TH. ADDISON, *Religious life in Japan* (p. 321-356) donne, entre autres, des détails intéressants sur l'organisation de l'université bouddhiste de Kyoto, fondée en 1655 par la secte Shinshu. — A l'occasion du premier centenaire de la fondation des Quakers de Norvège, H. J. CADBURY, *The Norvegian Quakers in* 1825 (p. 293-320), raconte les origines de cette secte et le départ de ses premiers membres pour l'Amérique. A. PALMIERI.

— Une contribution intéressante à l'histoire du moyen âge a été fournie par M. MARCUS SALZMAN, dans son livre *The Chronicle of Ahimaaz. Translated, with an introduction and notes* (Columbia university Press, 1924. x-106-24 p. 9 s.). La chronique d'Ahimaaz est une chronique juive, que l'on découvrit il y a quelque trente ans dans la bibliothèque de la cathédrale de Tolède, et qui jette une vive lumière sur la situation des colonies juives de l'Italie méridionale au moyen âge. Appelée par son auteur « Le livre des généalogies », cette chronique commence en 800 et se termine en 1054. Elle montre qu'il y eut des rapports suivis entre les colonies juives d'Égypte et celles de l'Italie méridionale et nous révèle l'existence d'une science juive organisée dans cette contrée pendant cette partie du moyen âge. Le rôle d'agent de transmission, que les ghettos du sud de l'Italie jouèrent dans l'introduction de la science orientale en Occident, y apparaît clairement et l'on peut se rendre compte dans le détail comment s'opéra le processus de transmission.

Cette chronique d'Ahimaaz méritait donc d'être traduite de l'hébreu et mise à la portée de ceux qui étudient l'histoire de la culture médiévale. Elle complète les renseignements que fournit sur le même sujet un fragment d'un traité de médecine, écrit par un médecin juif, Donnolo d'Otrante, qui vécut au xe siècle (913-984) et qui s'appelait de son vrai nom Shabbetai ben Abraham ben Joel. Ce Donnolo est en connexion avec le début de la fameuse école de Salerne et son rôle

Digitized by Google

a été brièvement étudié par CH. et D. SINGER dans la revue *History* (de Londres), 1925, octobre, p. 243-244. L. VAN DER ESSEN.

— Le R. P. Joseph Urban BERGKAMP, dans un article de la *Catholic Historical Review* (1925, t. V, p. 369-406), donne, sous le titre : *Savonarola in the light of modern Research*, une bibliographie raisonnée des études parues de 1856 à 1924 sur la vie et les œuvres du célèbre dominicain. A. PALMIERI.

— L'éditeur Datton de New-York vient de publier un ouvrage anonyme qui intéresse l'histoire religieuse contemporaine aux États-Unis : *The theosophical Movement : a history and a Survey* (1925. In-8, XXXII-705 p.).L'auteur y raconte les origines du mouvement théosophique provoqué par l'activité remarquable de Hélène Pétrovna Blavatsky et la fondation de la « Société théosophique » américaine. Cette histoire embrasse la période de 1875 à 1925. A. PALMIERI.

— M. John J. CONSIDINE a consacré un beau volume, richement illustré, à l'exposition missionnaire du Vatican : *The Vatican Missions Expositions : a window on the World* (New-York, Macmillan, 1925. 176 p.). Il y donne aussi un court aperçu sur l'histoire et la situation actuelle des missions catholiques. A. P.

— La réunion annuelle de l'*American Historical Association* a eu lieu à Ann Arbor, en décembre dernier. Le professeur DANA C. MUNRO a été élu président, M. HENRY OSBORN TAYLOR, l'auteur bien connu de *Mediaeval Mind*, a été nommé vice-président. Le comité chargé de conférer le prix Herbert Baxter Adams, a attribué celui-ci à M. G. S. RODKEY, auteur du travail *The turco-egyptian question in the relations of England, France and Russia*, 1832-1841. La médaille Jusserand, destinée à récompenser le meilleur travail sur les rapports culturels entre les États-Unis et les pays européens, a été attribuée à M. G. GAY pour son livre *L'Esprit révolutionnaire en France et aux États-Unis à la fin du* XVIIIe *siècle*.

Bientôt paraîtra l'annuaire annoncé déjà depuis longtemps, *Handbook of historical Societies*, qui contiendra toute la documentation désirable sur les sociétés historiques existant aux États-Unis.

L. VAN DER ESSEN.

— Ceux qui ont suivi de près, en ces dernières années, le développement du mouvement historique aux États-Unis, ont pu constater que, de plus en plus, la faveur des savants et des chercheurs se tournait vers l'étude du moyen âge. Certaines personnalités de premier plan, comme le professeur CH. H. HASKINS, de Harvard university, ont inconstestablement provoqué cet intérêt grandissant, par l'importance et le nombre des études consacrées par eux à l'histoire de cette période. A l'université de Chicago, le professeur J. W. THOMPSON a contribué, pour sa part, à exciter la curiosité et le désir de mieux

Digitized by Google

connaître cette époque, naguère considérée aux États-Unis comme l'âge de l'ignorance, de la barbarie et du fanatisme.

Ce mouvement en faveur des études médiévales a d'ailleurs été étudié et analysé il n'y a pas longtemps par le professeur J. F. WILLARD, de l'université de Colorado, dans son travail *Progress of mediaeval studies in the United States of America* (Colorado, 1923-1925).

Voici que ce mouvement vient d'aboutir à la constitution de ce qui s'appelle *The mediaeval Academy of America*, qui se propose « d'encourager, de promouvoir et de soutenir toutes recherches et publications de documents médiévaux et d'études sur la littérature, la langue, les arts, l'archéologie, l'histoire, la philosophie, la science, la vie sociale, en un mot, tous les aspects de la civilisation médiévale ». Le siège de l'Académie est à Boston. Préparée en 1921 par un mouvement tendant à étudier spécialement le latin médiéval et la culture latine médiévale, l'Académie a élargi ce premier point de vue, dès sa constitution définitive en 1925, en prenant comme programme la tâche de provoquer l'étude du moyen âge par la coopération entre ceux qui étudient des branches aussi variées que la médecine, l'art, l'archéologie, le folklore, le droit, la littérature, la philosophie et la théologie.

Dans les termes mêmes de ses fondateurs, l'Académie doit être un *clearing-house* pour toutes les matières médiévales ; ce qui revient à dire qu'elle ne reprendra pas pour son compte l'activité des sociétés déjà existantes, mais qu'elle aiguillera et coordonnera des activités qui sont déjà en marche. L'Académie aidera financièrement à publier des travaux importants et elle estime devoir recueillir pour son entreprise un million de dollars.

En attendant la réalisation de ce projet grandiose, l'Académie a créé un organe, sous forme de revue, qui porte comme titre *Speculum. A journal of mediaeval studies*, et qui paraîtra trimestriellement. Cette revue a comme comité d'éditeurs : M. EDW. K. RAND, éditeur en chef, MM. F. P. MAGOUN, J. N. BROWN, W. W. LAWRENCE, CH. R. MOREY, L. J. PAETOW, — bien connu pour son répertoire bibliographique du moyen âge, — J. H. RYAN, de l'université catholique de Washington, E. H. WILKINS, K. YOUNG. Parmi le comité d'« aviseurs », nous trouvons les noms de médiévistes comme BEESON, HASKINS, THOMPSON et LYNN THORNDIKE.

Le premier fascicule de la nouvelle revue, qui vient de paraître, se présente très bien. Le programme tel qu'il est exposé par M. RAND nous montre qu'on s'interdira toute vulgarisation scientifique : on veut du neuf, des contributions originales. Ce premier fascicule contient un exposé des circonstances dans lesquelles naquit la *Mediaeval Academy of America*, et des articles, dont le caractère fait bien augurer de l'avenir. En voici les titres : *The spread of ideas in the middle ages*, par C. H. HASKINS ; *The vocabulary of the Annales Fuldenses*, par CH. H. BEESON ; *The progenitors of Golias* (l'origine de la littérature goliardique) par J. H. HANFORD ; *Two manuscripts of the school of St. Denis*, par A. M. FRIEND, jr ; *The home of the Easter play* par C. YOUNG ; *The poems ascribed to Frederick II and « Rex Fridericus »* par H. H. THORNTON.

Digitized by Google

Le fascicule contient aussi des *Notes* ou « mélanges » et des comptes rendus. Les instructions d'ordre technique à l'intention des collaborateurs, que la Revue publie à la fin, confirment l'excellente impression qui se dégage de ce fascicule : nous avons affaire ici à une entreprise sérieuse et bien lancée, patronnée par des noms bien connus.

Nous souhaitons à la nouvelle Académie et à son organe de réussir dans la très belle tâche qu'elle s'est donnée. Le *Speculum* deviendra bientôt, nous n'en doutons pas, une revue qu'aucun médiéviste ne pourra négliger et qui contribuera fortement à faire mieux connaître, non seulement en Amérique mais aussi en Europe, la civilisation médiévale. L. VAN DER ESSEN.

— Dans la collection des *Harvard theological Studies*, le Prof. Robert P. BLAKE publiera sous peu une étude sur l'ancienne version géorgienne du traité de saint Épiphane : *Les douze pierres précieuses*.

A. P.

— *Décès*. — M. Albert T. CLAY, professeur d'assyriologie et de littérature babylonienne à Yale University, mort à l'âge de 58 ans.

Le Rev. WILLIAM M. BEAUCHAMP, de New-York State Museum, mort à l'âge de 95 ans. Archéologue distingué, il publia, en 1905, *A History of the New-York Iroquois*.

M. P. F. PECK, professeur d'histoire à Grinnell College, à l'âge de 52 ans.

France.

— Les fascicules LXX-LXXI (Latrie-Libéralisme) du *Dictionnaire de théologie catholique* (Paris, Letouzey, 1926) contiennent quelques articles importants qui retiendront l'attention des historiens. Signalons : R. P. MALVY, *Lavement des pieds* (col. 16-36), examen des faits liturgiques et de la question théologique si le lavement des pieds a été considéré comme sacrement. — M. E. AMANN, *Laxisme* (col. 37-86) retrace les grandes lignes de l'histoire du laxisme en France et en Belgique. Cette étude fouillée rendra de réels services aux théologiens. Constatons cependant qu'ici, comme dans l'article précédent, les renseignements bibliographiques nous paraissent trop sobres. Cette trop grande sobriété contraste d'ailleurs singulièrement avec les longues listes bibliographiques qu'on trouve généralement dans le DTC sur tous les sujets importants. — Le même auteur donne un long article sur *Lefèvre d'Étaples* (col. 132-159). — M. A. BOEHM, *Leibniz* (col. 173-195), expose, outre la doctrine du grand philosophe allemand, ses idées sur le catholicisme et la réunion des Églises. — La longue étude de Mgr P. BATIFFOL sur *S. Léon* Ier (col.218-301) est fort remarquable. Elle embrasse la vie du grand Pontife, son activité littéraire et doctrinale, son action politique en Occident et en Orient. — M. G. GOYAU, *Léon XIII* (col.334-359), rappelle la grande influence qu'exerça ce pape dans le domaine politique, social et intellec-

Digitized by Google

tuel. — R. P. S. SALAVILLE, *Léon VI le Sage* (col. 365-394). — Mgr L. PETIT, *Léonce de Byzance* (col. 400-427). A. D. M.

— M. L. DEMAISON, se basant sur des renseignements consignés dans la Vie de S. Albert, publie une étude très documentée sur la topographie de Reims au XIIe siècle ; cette *vita* révèle des indications très précises qui méritaient d'être signalées : *Reims à la fin dn XIIe siècle, d'après la Vie de saint Albert, évêque de Liége*, dans les *Travaux de l'académie nationale de Reims*, 1924-1925, t. CXXXIX, p. 88-138. J. LAVALLEYE.

— M. E. CLOUZOT a publié un ouvrage remarquable qui rendra de précieux services aux historiens de l'Église du sud-est de la France : *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles, d'Embrun* (Paris, Imprimerie nationale, 1923. In-4, CCXIII-556 p.). Les pouillés proprement dits n'existant pas comme tels dans ces contrées , l'auteur s'est appuyé sur des comptes de décimes, des taxes synodales, des listes de bénéfices, des inventaires, des comptes de procurations ; grâce à ces documents, qu'il édite pour la plupart, il est parvenu à donner de grandes précisions sur la délimitation et l'identification des diocèses et des divisions ecclésiastiques de ces provinces.

Ce travail a provoqué des études d'histoire locale où l'on a tenté de mettre au point les données topographiques concernant certains diocèses. Signalons, p. ex., la monographie de M. DE FONT-RÉAULX, *Les diocèses méridionaux du département actuel de la Drôme. Leurs pouillés et leurs limites*, dans le *Bulletin de la société d'archéologie et et de statistique de la Drôme*, 1925, p. 242-266. J. LAVALLEYE.

— Les deux premiers fascicules d'un *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* (le fasc. 18 fr.) ont paru chez l'éditeur Champion. L'auteur, M. Edmond HUQUET, professeur de philologie française à la faculté des lettres de Paris, a compulsé tous les principaux écrivains et plus de cent autres de moindre mérite du XVIe siècle.

G. M.

— M. B. COMBES DE PATRIS publie, dans la *Revue historique*, 1925, t. CXLIX, p. 1-451, une étude fouillée sur *Une victime de la diplomatie pontificale au XVIe siècle, Guillaume de Patris, abbé de la Grasse* (1535-1580). Se basant sur les archives vaticanes et sur les archives locales, il précise les principales dates de la vie de cet abbé célèbre et jette une lumière plus vive sur le rôle politique important que celui-ci joua comme grand vicaire du cardinal d'Armagnac, dans le Comtat-Venaissin, et sur les causes de l'attentat dont il tomba victime en 1580. Les relations qui ont conservé le récit de cet attentat sont loin d'être concordantes. Leur examen pénétrant et impartial permet de conclure que Guillaume de Patris fut à tort soupçonné de vouloir livrer la ville d'Avignon au roi de Navarre : il fut tué par ordre du général Grimaldi, avec l'approbation du pape Grégoire XIII. A. D. M.

Digitized by Google

— M. Henri LEMOINE a donné des événements saillants de l'histoire de Paris une synthèse fort intéressante où les faits concernant l'histoire ecclésiastique occupent une bonne place : *Manuel d'histoire de Paris* (Paris, Michel, s. d. In-8, 240 p. et grav.). J. LAVALLEYE.

— En publiant la deuxième édition de son ouvrage, paru en 1911, *La prière, étude de psychologie religieuse* (Bibliothèque de philosophie contemporaine. Paris, Alcan, 1925. In-16, 172 p. Fr. 9), M. J. SEGOND l'a retravaillé et, chose rare, abrégé. Ce travail montre des lectures étendues, une attitude sympathique, de l'habileté à faire rentrer dans les cadres généraux des faits très nombreux. Mais il est d'une lecture laborieuse ; l'ampleur même de l'enquête exposait fatalement à des assimilations peu justifiées et à des imprécisions ; il est du reste bien difficile à l'auteur de se maintenir toujours au point de vue strictement psychologique dont il se réclame.

R. KREMER, C. SS. R.

— Un quatrième album de la *Cathédrale de Bourges* vient de paraître et un cinquième est en préparation (Bourges, Cathédrale, 1925. In-4, 10 p. de texte par J. V., pl. 73-120, éd. S. MUTÉ. F. 30). Nous avons déjà dit l'utilité que présente cet ouvrage pour les historiens de l'art, quoique son éditeur n'ait pas cherché à s'astreindre à une méthode rigoureuse(RHE. 1925, t. XXI, p. 694). Le quatrième album reproduit d'abord une estampe et un plan sommaire, puis, des détails d'architecture, une belle série d'écoinçons historiés (pl. 80 à 102), quelques vitraux de diverses époques et neufs fragments sculptés avec fonds incrustés de verroteries qui proviennent du jubé. Celui-ci datait de 1300 environ et fut détruit au XVIIIe siècle. R. M.

— MM. L. DIMIER et L. RÉAU ont commencé la publication d'une *Histoire de la peinture française* qui comprendra cinq volumes (T. I : *Des origines au retour de Vouet.* 1300 *à* 1637. Paris-Bruxelles, Van Oest, 1925. In-4, VIII-95 p. 65 pl. F. 75 ; ouvrage entier F. 325). Les débuts de la peinture française comprennent une longue période de préparation, durant laquelle les influences étrangères, italiennes et flamandes s'exercent dans une forte mesure. Cette période, pourtant fort intéressante, n'embrassera dans l'ouvrage qu'un volume. Son illustration débute avec les dessins de Villard de Honnecourt et les miniatures d'Honoré et de Jean Pucelle. Deux volumes seront consacrés au XVIIe siècle, à cause de abondance de celui-ci ; deux autres au XVIIIe siècle, à cause de l'abondance de sa production et malgré l'infériorité de ses artistes sur ceux du siècle précédent. Dans l'œuvre commune M. Réau s'est réservé le XVIIIe siècle et M. Dimier les deux autres périodes. Le volume déjà paru reproduit de préférence les œuvres moins connues et difficilement accessibles.

R. M.

— Nous avons annoncé en son temps (RHE. 1923, t. XIX, p. 612) la monumentale publication de l'antiquaire parisien, M. G. J. DE-

Digitized by Google

MOTTE, *La tapisserie gothique.* Elle devait comprendre plusieurs séries, dont la première aurait donné 200 planches. La mort inopinée de l'éditeur a compromis l'exécution de ses projets. En 1922 avait paru la troisième livraison de 25 planches. Les héritiers de M. Demotte ont publié une quatrième livraison, de manière à compléter une suite de 100 planches, qui formera l'unique volume de la publication (Paris et New-York, Demotte, 1924. In-fol., 4 p. texte, 100 pl.) Elles reproduisent des tapisseries flamandes et françaises du XVe et du XVIe siècle, conservées à Angers, à Sens, à Reims et dans les musées de Paris. Dans ses reproductions par la trichromie, M. H. Rivière a obtenus des résultats d'une telle perfection qu'il serait difficile de les dépasser. Quelques fragments sont reproduits à la grandeur de l'original. Treize planches sont consacrées à la tapisserie de l'Apocalypse d'Angers. M. SALOMON REINACH a rédigé les notices explicatives des planches. Dans une courte introduction il fait l'historique de la reproduction des tapisseries par l'image. R. M.

— L'éditeur Dragon (Aix-en-Provence) a mis en vente l'ouvrage annoncé ici-même et concernant *Le palais des Papes et les monuments d'Avignon au XIVe siècle* par L.H.LABANDE (2 vol. in-8 de 189 et 180 p., 29 planches hors-texte). De splendides héliogravures ornent presque chaque page. Le texte n'est pas moins remarquable par la nouveauté et la précision des aperçus. L'ensemble constitue une merveille artistique. G. M.

— En 1924, la société française d'archéologie a tenu sa réunion annuelle en Auvergne. Elle vient d'en publier le compte rendu sous le titre de *Guide archéologique du Congrès de Clermont-Ferrand* par MM. M. AUBERT, DESHOULIÈRES, DU RANQUET, L. BRÉHIER, MARQUIS DE FAYOLLE, A. RHEIN, A. DU HOLGOET et OJARDIAS (Paris, A. Picard, 1925. In-8, 485 p., nombreuses planches et figures). Ce volume offre l'avantage de grouper des notices suffisamment détaillés sur les principaux monuments du Puy-de-Dôme : cathédrale (du Ranquet) et Notre-Dame du Port (M.Aubert) de Clermont-Ferrand,églises d'Issoire (Ch. Terrasse), d'Orcival (du Ranquet), de St-Nectaire (Deshoulières), de Royat (du Ranquet),de St-Saturnin (du Ranquet), d'Ennezat (Deshoulières), de Billom (A. Rhein), etc. M. Deshoulières fait connaître les Sainte-Chapelle de Vic-le-comte et d'Aigueperse. M. le marquis de Fayolle décrit les œuvres d'orfèvrerie : châsses, vierges, etc., conservées dans la région. Un congrès précédent s'était tenu à Clermont-Ferrand en 1895. R. M.

— *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Le 13 novembre, M. OMONT donne connaissance d'un mémoire de dom Wilmart, relatif au manuscrit 24 de Chartres, qui contient un lectionnaire du IXe siècle, regardé comme une copie du lectionnaire d'Alcuin. Il faudrait attribuer l'œuvre à un moine de Saint-Martin du nom d'Andradus, qui doit peut-être être identifié avec un chorévêque de Sens, Andradus Modicus, auteur de *Revelationes.*

Digitized by Google

M. Ch. V. Langlois communique une note sur le sceau d'un clerc facétieux du XIIIe siècle, qui se fit représenter sous les traits d'un personnage présentant une coupe à un tiers et auquel ce tiers verseun liquide. La légende est *Pone vinum*, mots qui rappelaient le surnom de l'intéressé, en l'espèce Jean de Servain.

Le 18 novembre, M. Alfred Pereire s'efforce de démontrer que l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* n'est autre que Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris. Il attire l'attention sur le fait que l'on ne connaît pas de manuscrits antérieurs aux dernières années du XIVe siècle.

Le 23 novembre, M. le chanoine Urseau parle des étoffes trouvées dans la tombe de l'évêque d'Angers, Ulger, mort en 1148. G. M.

— Les 4, 5 et 6 février M. l'abbé Lebreton, professeur à l'Institut catholique de Paris, a fait, sous les auspices de la faculté de théologie catholique de Strasbourg, trois conférences sur *La connaissance religieuse dans l'Église chrétienne et le monde hellénique à la fin du IIe siècle*. Dans une vigoureuse synthèse qui laisse loin derrière elle tout ce qui a paru sur ce vaste sujet, le conférencier a montré les préoccupations religieuses qui agitaient les diverses classes de la société païenne et la nouveauté du christianisme qui, par ses principes rigides de morale, aurait dû déplaire à des gens avides de sensations malsaines pour la plupart. Ce qui étonne, c'est que la nouvelle doctrine ne veut pas se confiner dans les écoles ; elle est une doctrine aussi bien faite pour le vulgaire que pour les savants ; elle est vivante et réclame l'amour pour le Dieu qu'elle prêche. Deux grands théologiens chrétiens, Irénée de Lyon et Clément d'Alexandrie, traitent, à la fin du IIe siècle, du problème angoissant de la connaissance regieuse, mais chacun à sa façon. La docte subtilité avec laquelle le conférencier a fait apparaître les nuances qui les séparent, n'a pas été le moindre charme de ses leçons.

Irénée ne conçoit pas la religion chrétienne comme un édifice à plusieurs étages, destiné à des classes de culture dissemblable, tel que l'avaient rêvé les gnostiques. La connaissance de Dieu est la même pour tous ; elle se proportionne toutefois aux dispositions morales que crée la fidélité à répondre aux touches de la grâce ; elle est basée sur le spectacle de la création, la révélation, l'incarnation.

Clément d'Alexandrie se montre plus subtil. Professeur, il s'adresse à un auditoire d'élite ; il est aussi nourri des mystères païens. Aussi, tout en restant parfaitement soumis à l'Église, il étonne parfois. Le Verbe, chez lui, semble plutôt ressembler au Logos platonicien qu'au Fils de Dieu incarné et révélé dans l'Évangile. La révélation même a connu deux degrés : l'une réservée au vulgaire et qui le conduit à une béatitude réelle, mais imparfaite en un certain sens ; l'autre, apanage des fidèles gnostiques, qui aboutit à la plénitude du bonheur. Pour être moins accusés dans l'œuvre de Clément que le ferait croire l'exposé schématique présenté ici-même, ces traits n'en existent pas moins. Faut-il se rapporter à la seconde partie de la vie de Clément, où le vieux maître, déraciné par les persécutions que ses théories lui valurent, s'est laissé davantage impressionner par

Digitized by Google

ses méditations solitaires? L'hypothèse a été faite, et M. Lebreton s'y rallierait volontiers. Quoi qu'il en soit, Clément d'Alexandrie reste un des représentants les plus intéressants de la pensée religieuse antique. G. M.

— On a découvert à Magrin (Aveyron) des peintures murales qui semblent être du XIVe siècle. Admirablement conservées, elles dénotent un talent réel. Une mise au tombeau est remarquable par l'expression des visages des personnages. La présence de ces peintures s'explique aisément : la cure de Magrin dépendait de l'abbaye de Bonne combe. G. M.

— Une *Revue de l'Égypte ancienne* a été créée par la société d'égyptologie (Paris, É. Champion. France. 150 fr. ; étranger 175 fr.).

— Sous la direction de M. E. Rey se publie chez Champion, à Paris, une nouvelle revue : *Albania*. Dans ce périodique, paraîtront des études sur l'archéologie, l'histoire, l'art et les sciences appliquées en Albanie et dans les Balkans. J. Lavalleye.

— La *Bibliographie Lorraine* (1er janvier 1922 - 31 décembre 1923) (Annales de l'Est. 39e année. Nancy, Berger-Levrault, 1925. XII-416 p. Fr. 20) vise à donner la liste complète de toutes les publications, parues en 1922-23, qui se rapportent à la Lorraine ou y ont été éditées. Pour la plupart de ces publications, elle fournit même une analyse critique assez détaillée. Touchant l'histoire religieuse, on y trouvera signalées (p. 14-25, 54-55, 64-65, 109-112) quelques études d'intérêt local. A. D. M.

— En 1927, la faculté de théologie catholique de Strasbourg décernera un prix de mille francs au meilleur travail sur : *Bellarmin, apologiste de la papauté*. Les manuscrits, non signés et accompagnés d'une enveloppe contenant le nom et l'adresse des auteurs, doivent être adressés, avant le 1er avril 1927, au doyen de la faculté, place de l'université G. M.

— En 1925, les Russes émigrés ont fondé, à Paris (XIXe arr., rue de Crimée), une école théologique sous le patronage de saint Serge Radonejsky. Cette école compte actuellement une vingtaine d'étudiants. On y enseigne : l'exégèse de l'Ancien Testament (professeur : l'évêque Mgr Véniaminov et l'archiprêtre S. N. Bulgakov), l'exégèse du Nouveau Testament (S. S. Bézobrazov), l'histoire de l'Église (A. V. Kartachev), la théologie dogmatique (S. N. Bulgakov), la théologie morale (Mgr Véniaminov), la liturgie, le grec et le latin.

Ces professeurs viennent de commencer la publication d'une revue dont le titre, *Put* [La voie], rappelle la *Novîji Put*, périodique édité à Pétrograd de 1903 à 1907, qui servit d'organe aux « adogmatistes », et la maison éditoriale *Put* de Moscou, qui fit paraître plusieurs ouvrages philosophiques inspirés des idées de Soloviev. Le premier

Digitized by Google

fascicule (sept. 1925) donne la liste des collaborateurs, parmi lesquels figurent les écrivains religieux les plus en vue que comptent les Russes émigrés, tels : S. L. Frank, N. A. Berdiaev, S. Bulgakov, B. P. Vycheslavtsev, S. Tchetverikov, le prince G. N. Troubetskoï, V. V. Zienskovskii, etc. Quant à son programme, le *Put* abordera l'examen des grands problèmes religieux qui sont actuellement discutés. Il se laissera guider, dans cette étude, par une sage modération en évitant de provoquer soit une rupture avec l'Église orthodoxe, soit un rétablissement de l'ancien régime en Russie. Tant par les questions qu'il développera que par l'esprit dont il sera animé, il constituera un périodique unique dans son genre. Remarquons enfin que les articles, contenus dans la première livraison, se rapportent surtout à la philosophie et à la théologie ; ils traitent,en effet, des fondements religieux de la société, du règne de Dieu, du règne du monde, de la notion d'Église (combat la notion catholique), du rôle du sentiment dans la vie religieuse ; enfin, un article retrace la biographie du patriarche Tykhon. A. PALMIERI.

— *Nominations.* — M. LOUIS BERTRAND et le duc DE LA FORCE ont été élus membres de l'Académie française, et M. G. RADET membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. G. M.

— *Décès.* — Le P. P. XAVIER LE BACHELET, professeur de théologie au scolasticat d'Hore, qui publia des articles nombreux et importants dans le *Dictionnaire de théologie catholique.* Il consacra diverses études au cardinal Bellarmin : *Bellarmin avant son cardinalat* (Paris, 1911) ; *Bellarmin et la Bible Sixto-Clémentine* (Paris, 1913) ; *Auctarium Bellarminum* (Paris, 1914) ; *Supplément aux oeuvres du cardinal Bellarmin* (Paris, 1922). On lui doit aussi l'*Immaculée Conception* (Paris, 1907) et *Le Vénérable Bède* (Édinbourg, 1908).

M. FÉLIX ROCQUAIN, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien archiviste aux Archives Nationales, qui écrivit un certain nombre de travaux relatifs à l'histoire de la papauté : *La papauté au moyen âge : Nicolas Ier, Grégoire VII, Innocent III, Boniface VIII, études sur le pouvoir pontifical* (Paris, 1881) ; *La cour de Rome et l'esprit de Réforme avant Luther* (Paris,1895, 3 vol.) ; *Notes et fragments d'histoire* (Paris, 1906). On trouvera dans le précédent numéro le compte rendu de son dernier livre. G. MOLLAT.

Grèce.

— E. L. PETSAKI a publié le premier volume d'une histoire de l'île de Crète : *Ἱστορία τῆς ἐκκλησίας ἐν Κρητῇ* (Héraclée, 1925). Il y raconte les origines et la vie de cette église jusqu'au moment où elle tomba sous la juridiction des patriarches de Byzance. A. P.

— Signalons, de la plume de l'archimandrite E. S. KARPATHIOS,

Digitized by Google

une étude sur sainte Barbe, son martyre, son influence sur l'art byzantin et son culte : *Ἡ ἁγία μεγαλομάρτυς Βαρβάρα* (Athènes, 1925).

A. P.

— Le même auteur a commencé la publication d'une histoire complète du schisme récent de l'Église bulgare. Le premier chapitre en a paru dans la *Θεολογία* (1925, t. III, p. 345-365). La bibliographie y est abondante, mais omet cependant quelques travaux importants d'origine bulgare et russe. Comme on pouvait le craindre, l'étude n'est pas absolument impartiale, mais expose seulement le point de vue grec. A. PALMIERI.

Italie.

— G. GENOCCHI, V. CERESI, L. COSTANTINI. *San Paolo.* (Il Pensiero Cristiano. Fasc. 5.) Milan, Società editrice « Vita e Pensiero », 1925. In-16, 513 p. L. 20. — Un travail acharné de près de dix ans a permis au professeur L. Costantini de publier une traduction des Épîtres de S. Paul. Les nombreuses notes, principalement philologiques, qui justifient ou éclaircissent la traduction, montrent que le savant professeur s'est surtout appliqué à fournir à ses lecteurs une idée exacte et nette de la pensée de S. Paul. Dans ce même but, une introduction générale, de la main de G. Genocchi dont nous venons d'apprendre le décès, nous trace en résumé le cadre extérieur de la littérature paulinienne. Nous y trouvons une chronologie approximative de la vie de S. Paul depuis sa conversion, des détails sur les lieux qui ont influencé de quelque façon l'apostolat du grand prédicateur : Tarse, Jérusalem, Damas, sa visite à S. Pierre ; une petite étude synthétique sur le paulinisme et le pétrinisme, et une traduction de l'homélie introductoire de S. Jérôme à son commentaire des lettres de S. Paul. La traduction de chaque lettre est précédée d'une introduction spéciale. G. Genocchi s'est chargé de celle de l'épître aux Hébreux. Dans celle-ci comme dans les autres de V. Ceresi, on nous donne d'assez amples détails sur l'histoire, le contenu et le caractère particulier de chaque épître. Sans risquer de s'égarer dans le fouillis des discussions auxquelles l'étude de la littérature paulinienne a donné lieu, le lecteur est néanmoins suffisamment renseigné pour lire avec fruit la traduction commentée du professeur Costantini.

Outre la table des matières, on trouve un index doctrinal et moral ainsi qu'un index des noms propres. On pourrait regretter que les indications bibliographiques soient un peu trop clairsemées, mais l'ouvrage ayant une allure synthétique et étant destiné à la vulgarisation, ce soupçon de lacune n'empêchera pas le S. Paul de la collection « La pensée chrétienne » de contribuer pour une large part à répandre en Italie et ailleurs une connaissance plus large et plus approfondie de la vie et de l'œuvre de l'apôtre des gentils. J. DEWIT.

— Dans l'*Archivio storico Lombardo*, 1925, t. LII, p. 1-39, un arti-

Digitized by Google

cle de A. MERSISI, *L'evangelizzazione dell' alta Italia e l'origine della sede episcopale di Milano*, aborde un sujet qui, au cours de ces derniers temps,a été étudié àfond par des érudits compétents et de grande valeur. Il était donc dangereux de le reprendre sous une forme moins sérieuse et avec une préparation insuffisante. Aussi cet article n'apporte-t-il aucune contribution sérieuse à l'histoire. P. P.

— GENNARO M. MONNI, *Ricerche su Papa Paolo IV Carafa*. Avec 108 documents inédits. Bénévent, 1925. 358 p. — Cette étude complète celle publiée dans les *Atti della società storica del Sannio* (cfr RHE. 1925, t. XXI, p. 185). A deux reprises, l'auteur s'est laissé induire en erreur par les intitulés : la lettre de Carafa, du 17 juillet 1535 (p. 225), est adressée à M. Antonio Flaminio, le célèbre humaniste ; celle du 15 juillet 1535 (p. 91) n'a pu être envoyée à Sanga, attendu qu'il était mort depuis longtemps. P. P.

— Des difficultés de tout genre, indépendantes de la volonté des directeurs, empêchent parfois la publication régulière des revues. Dans la RHE. 1925, t. XXI, p. 188, nous rendions compte du fascicule 1-2 de la *Rivista di archeologia cristiana*, paru en 1924. Le fascicule 3-4 a paru seulement à la fin de 1925, avec l'indication t. II et une pagination distincte (p. 1-259), ce qui pourrait donner lieu à des confusions. Ajoutons toutefois que le nouveau volume est encore plus intéressant que le premier. Dans les *Atti della Pontificia Commissione di archeologia sacra*,qui en forment la première partie, Fr. FORNARI nous donne la *Relazione circa la sistemazione della cripta detta « dei canefori » nel cimetero di S. Calisto* (p. 7-18). La crypte appartient à une partie de la région appelée « des saints Marc et Marcellin ; « elle est importante par ses peintures. Fornari donne la description des travaux exécutés pour dégager la crypte et le texte des inscriptions découvertes. — Une *Nota particolare* de MARUCCHI, *Riassunto di un recente studio topografico sulla ubicazione del santuario dei martiri greci nel cimetero di Callisto*, reprend une étude parue dans les *Rendiconti della Pontificia Accademia di archeologia*, t. I, 2e partie, p. 65-101 (Cfr RHE. t. XXI, p. 714 et sv.). L'auteur veut établir que le sanctuaire des martyrs grecs, que l'on n'a pas encore pu identifier, doit se trouver dans la partie des catacombes qui est située sous le monastère des PP. Trappistes.

Dans la seconde partie de la *Rivista di archeologia cristiana*, Mgr WILPERT, *Una perla della scultura cristiana antica di Arles* (p. 35-53), examine un sarcophage provenant de l'église de Saint-Honorat des Alyscamps dont les deux tiers seulement sont conservés, mais dont la description complète a été donnée par Peiresc († 1637) et un dessin fait par Beauméni vers 1783. Avec l'aide de ces documents publiés déjà par Le Blant, Wilpert donne l'interprétation des scènes représentées. Dans la partie supérieure : « *traditio legis* » de Dieu à Moïse devant le buisson ardent ; adoration des Mages ; baptême de Jésus-Christ ; vocation de Pierre et d'André ; les trois enfants et Nabuchodonosor. Dans la partie inférieure : scènes de la passion. Il est

Digitized by Google

à souhaiter que cette pièce remarquable soit reconstituée et placée dans le musée d'Arles. — Mgr KIRSCH étudie *Le feste degli apostoli S. Pietro e S. Paolo nel Martirologio Geronimiano* (p. 54-83). La première fête est celle du 29 juin et le martyrologe rappelle les trois localités où les apôtres étaient vénérés en ce jour. Kirsch reconstitue le *laterculus* tel qu'il existait dans le texte primitif. La seconde fête est celle de la chaire de S. Pierre ; originairement elle se célébrait à Rome le 22 février, plus tard la date du 18 janvier fut préférée ; elle est d'origine gallicane. La raison de cette préférence peut être le fait que le 22 février tombait ordinairement en carême. Déjà le martyrologe hiéronymien désigne la fête du 18 janvier comme fête de la *cathedra romana*, celle du 22 février de la *cathedra* d'Antioche. La troisième fête est la conversion de saint Paul (25 janvier) célébrée d'abord en Gaule, avant que le pape Adrien n'envoyât le sacramentaire grégorien à Charlemagne. La date de cette fête est en relation avec la fête du 18 janvier, dont elle est l'octave. De même que le 18 on fêtait la vocation de saint Pierre et de toute l'Église, le 25, on commémorait celle de saint Paul comme apôtre de toutes les nations. Cette fête de la conversion ne fut jamais appelée *translatio* dans le martyrologe hiéronymien. La quatrième fête est celle de S. Pierre aux Liens, du 1er août ; c'est l'anniversaire de la dédicace de la basilique eudoxienne, faite par Sixte III. Dans la suite le culte des chaînes de S. Pierre ne fut pas sans effet sur la liturgie du 1er août à Rome, et par les papes, déjà avant le VIIIe siècle, peut-être par Grégoire le Grand, la solennité liturgique principale de ce jour fut consacrée à la mémoire de l'emprisonnement et de la libération de S. Pierre à Jérusalem. — O. MARUCCHI, *Un insigne sarcofago cristiano lateranense relativo al primato di S. Pietro ed al gruppo dell' antico Laterano* (p. 84-98). Il est question du sarcophage qui porte le nº 174 au musée du Latran et dont les reliefs ont été interprétés des diverses façons. Wilpert avait cru reconnaître, dans une scène du côté gauche, la représentation du baptistère du Latran, de la basilique et du palais pontifical. Marucchi y voit le groupe du calvaire du *martyrium* de Jérusalem et la maison du grand-prêtre mise en relation avec le reniement de Pierre. La scène de la promesse à S. Pierre serait au contraire représentée sur une autre face du sarcophage, le côté droit, et mise en relation avec le miracle de l'hémorrhoïsse, d'un symbolisme tout spécial ; au fond, la représentation des édifices du Latran. — L'article de Mgr BATIFFOL, *Papa, Sedes Apostolica, Apostolatus* (p. 98-116), sera fort goûté. La désignation *papa*, employée d'une façon générique depuis le temps de Tertullien, commence à être réservée à l'évêque de Rome au commencement du VIe siècle ; mais déjà Vincent de Lérins (*Praedestinatus*), Valentinien III et Honorius appellent d'une manière constante pape l'évêque de Rome et ne donnent cette dénomination à aucun autre évêque ; de même, le concile de Tolède de 400. Les Grecs, au contraire, écrivant à l'évêque de Rome, l'appellent père, mais non pape. Le mot *papatus* n'appartient pas au lexique de l'antiquité chrétienne. L'expression *sedes apostolica* ne pouvait, aux premiers siècles, s'appliquer à l'Église de Rome, attendu qu'on connaissait d'autres sièges d'origine apostolique. C'est sur une

Digitized by Google

inscription du pape Damase (IVe s.) qu'elle est employée pour la première fois et comme synonyme de *cathedra Petri*, expression qui est plus ancienne. Après Damase, les papes l'employèrent continuellement, de même les conciles. A noter l'usage qu'en firent les légats pontificaux au concile d'Éphèse et de Chalcédoine. Toutefois, elle n'était pas « leur expression familière et préférée comme à Rome comme en Occident, encore qu'elle fût acceptée sans discussion ». La troisième expression, *apostolatus*, désigne « la qualité d'apôtre, sa mission, sa dignité... Elle est devenue dans la suite un terme protocolaire qui a servi à désigner l'évêque de Rome ». A l'époque de Léon Ier, *apostolatus* est un mot employé par quiconque écrit au pape ; on le trouve pour la première fois en 417, dans une lettre de Paulin au pape Zosime : « *Oro beatum apostolatum tuum* », etc. En Orient, Justinien l'emploie au VIe siècle. — ADRIANO BERNAREGGI donne une étude complète sur *Il « Volto Santo » di Lucca. Ricerche sull' iconografia del Crocefisso* (p. 117-155). Selon la légende, il aurait été sculpté par Nicodème et achevé par une main d'ange ; puis transporté de Palestine à Luni, par les soins de l'évêque Gualfredo, et de là, à la suite d'une indication miraculeuse, à Lucca, dans l'église de St-Martin. L'auteur conclut au contraire que le *Santo Volto* est un travail occidental, originaire peut-être d'Espagne septentrionale ou du midi de la France, de la première moitié du XIe siècle, plutôt même antérieur à l'an mille, mais pas antérieur au VIIIe-IXe siècle. La légende a dû se créer sous l'influence du crucifix de S. Nicodème de Berito et de l'évangile apocryphe de Nicodème. — A propos de critiques que P. Styger avait adressées à Mgr WILPERT sur la reproduction de peintures des catacombes, celui-ci lui répond en un article intitulé : *Sul modo di servirsi della fotografia per la pubblicazione delle opere di arte antica.* A son tour, il relève l'imperfection des dessins faits à la main, que Styger utilise pour reproduire les sculptures de l'arc de Constantin ; il établit que, pour la reproduction de peintures et de mosaïques, « la photographie est indispensable mais insuffisante, l'artiste devant ajouter les couleurs. Quant aux photographies de sarcophages, dans de nombreux cas, la photographie doit être complétée et améliorée par l'artiste, sans que l'on puisse toutefois parler de falsifications des photographies.» Ces affirmations sont illustrées de nombreux exemples. — Sous le titre général *Ricerche agiografiche*, (p. 167-194), P. PASCHINI examine un cas assez curieux, celui de Ste Christine de Bolsena. Il s'agit réellement d'une martyre de *Vulsinii* dans l'Italie centrale et nullement de sainte Christine de Tyr, comme il est noté généralement dans les martyrologes et dans la *Passio* d'où l'indication passa dans le bréviaire. La *Passio* fut écrite en grec, en Égypte, pas après le Ve siècle, parce qu'un fragment en a été conservé dans un papyrus de cette époque. Le document fut bientôt traduit probablement plusieurs fois, en latin et remanié avec grande liberté ; on connaît aussi un remaniement grec dans un manuscrit de Messines, daté de 1308. L'auteur donne quelques exemples de ces remaniement d'après les manuscrits des bibliothèques de Rome. — Mgr Fr. LANZONI, dans son article : *I titoli presbiterali di Roma antica nella storia e nella leggenda*, passe en revue, en se basant sur les travaux de

Digitized by Google

Duchesne, de Grisar, de Delehaye et de Kirsch, ce que l'on sait sur les origines de chacun des titres presbytéraux, et examine ensuite les légendes qui se rattachent à chacun d'eux. Il estime que les Romains des ve et vi^e^ siècles avaient sur les origines des titres presbytéraux des renseignements plus abondants que ceux dont nous disposons, grâce aux peintures, inscriptions, objets divers qui existaient alors, bien que l'on doive admettre que ces données n'aient pas été nombreuses. En effet, le *Liber Pontificalis* et la littérature hagiographique et apocryphe des ve et vi^e^ siècles fournissent des preuves trop manifestes de la pauvreté des archives des titres et en général des archives ecclésiastiques, en fait de documents et de monuments de ce genre. Cette pénurie fut précisément un stimulant pour la création de légendes, dont l'importance et le nombre sont toujours en proportion inverse du nombre des documents et des données certaines. Lanzoni conclut en disant que « les auteurs des *Gesta* (passions des martyrs et vies de saints) et les écrivains postérieurs furent prédisposés à retrouver dans les titres presbytéraux l'ancienne demeure des saints en honneur desquels ils furent édifiés, ou les prisons où ils furent enfermés. Ces affirmations sont ordinairement très discutables, parfois tout à fait imaginaires et indéfendables ». P. P.

— Ad. Venturi, *Musaici cristiani in Roma* (Rome, 1925. In-8, 61 p. avec 78 illustr.), est une histoire résumée de l'art de la mosaïque à Rome. Elle commence avec la décoration, du ive siècle, de la voûte du mausolée de Constance et prend fin avec la mosaïque de la chapelle Chigi, dans l'église de Santa-Maria del Popolo, faite sur les cartons de Raphaël. Après cette date, la mosaïque fut utilisée pour la reproduction de tableaux, mais ne fut plus comprise comme art particulier ; elle perd toute valeur artistique. Des illustrations nombreuses doublent l'intérêt d'un exposé clair et substantiel. P. P.

— On rapporte que des reliques de saint Niiolas de Myra, vénérées à la cathédrale de Bari, découla une eau miraculeuse que le peuple a dénommée la *manna*. Ce miracle remonte à une époque très ancienne et fut attesté par saint Théodore Studite et saint Méthode de Constantinople. Au cours du siècle dernier, G. Bonafede lui a consacré une étude (*La manna di san Nicola*) qui a été renouvelée récemment par le R. P. Pio Scognamiglio, O. P., *La manna di S. Nicola nella storia, nell' arte, nella scienza* (Bari, 1925. 120 p.). Il ne rentre pas dans le cadre de cette Revue de discuter la troisième partie de cet ouvrage. Remarquons seulement que les deux premières, qui se rapportent directement à l'histoire, nous paraissent très faibles. Nulle part, l'auteur ne fait la critique des sources ; il néglige même d'indiquer les documents sur lesquels il s'appuie. La partie la plus intéressante de l'étude est l'illustration. A. Palmieri.

— Dans le *Didaskaleion*, 1925, p. 1-44, l'infatigable Mgr Francesco Lanzoni étudie *Le leggende di S. Cassiano d'Imola*. L'existence d'un martyr Cassien dans la ville de *Forum Cornelii* est hors de contesta-

Digitized by Google

tion. Prudence a écrit un hymne en son honneur dans lequel il rappelle le martyre qu'il eût à subir de la part de ses élèves ; mais l'*aedituus* qui informa à ce sujet le poète, n'était pas documenté et le récit, tel qu'il nous est donné, ne peut être admis ; les historiens postérieurs dépendent tous de Prudence. Mais nous possédons encore une autre relation de ce martyre, la *Vita et gesta sanctorum Cassiani, Ingenuini et Albuini episcoporum*, qui représente la tradition conservée dans l'ancienne église de Sabiona, de la seconde Rhétie, au-dessus de Trente, dont le siège fut porté à Brixen par l'évêque Alboin vers 994 environ. D'après cette tradition, Cassien serait le premier évêque de Sabiona ; chassé de là, il serait devenu maître d'école à Imola où il serait mort martyr. Ingénuin aurait été son successeur immédiat à Sabiona et aurait été enseveli dans l'église construite par Cassien en l'honneur de la Vierge. Alboin transporta à Brixen, en même temps que le siège épiscopal, le corps de saint Ingénuin et fut enseveli à côté de lui. Il fut canonisé en 1141. La *Vita* est postérieure à cette dernière date et ne mérite aucune créance. En effet, les sources certaines donnent comme premier évêque de Sabiona Ingénuin, qui gouverna durant la seconde moitié du VIe siècle ; aucune d'elles ne parle de Cassien à Sabiona. Il est très probable qu'à Sabiona une église fut dédiée à sa mémoire, comme c'est le cas pour plusieurs villes d'Italie et également pour Ratisbonne. Le transfert du siège épiscopal à Brixen eut comme conséquence d'y transporter le culte de Cassien et peu à peu la croyance s'y sera répandue qu'il avait été le premier évêque de Sabiona, prédécesseur de Ingénuin, vénéré lui également comme saint. La légende de Brixen passa à Imola au XIIIe siècle ; ce fut Jacques de Voragine, dans la *Légende dorée*, qui y apporta les dernières modifications ; les écrivains postérieurs ne firent que remanier et retoucher son récit. Lanzoni, en terminant, peut affirmer que les conclusions auxquelles il arrive, sont l'heureux fruit des progrès que les méthodes historiques ont apportés aux recherches hagiographiques. L'identité de saint Cassien, vénéré à Sabiona, avec celui d'Imola, est un fait établi par la plus ancienne tradition. Baronius et d'autres n'ont pas fait erreur en l'affirmant. Mais ils ne se sont pas aperçu, soit par manque de documentation et de méthode, soit pour des motifs étrangers à la critique historique, que l'épiscopat attribué à Cassien était une déformation de l'ancienne tradition. Les conclusions de Lanzoni restent certainement acquises à l'hagiographie et à l'histoire ecclésiastique. P. P.

— Le tome XXXIII, fasc. 4 des *Analecta ordinis Praedicatorum* forme un volume de mélanges, dédié au cardinal Frühwirth, à l'occasion de son 80e anniversaire (Rome, Collège angélique, 1925. 210 p. et portrait). En voici brièvement le contenu : P. 30-79, le R. P. M. Walz fait brièvement connaître la biographie du cardinal Odon ou Eudes de Châteauroux, célèbre prédicateur du XIIIe siècle, ainsi que les différents recueils de ses sermons qui sont pour la plupart restés inédits. Il publie aussi le texte de six d'entre eux qui se rapportent à S. Dominique. — P. 80-88, le Dr F. Hauptmann retrace l'histoire

Digitized by Google

des armoiries de l'Ordre. — P. 89-93, Mgr M. GRABMANN examine l'authenticité de quelques notes marginales que contient le codex Vatic. lat.3804 et qu'un écrivain postérieur affirme avoir été écrites de la main de S. Thomas. Gr. conteste cette attribution. — P. 94-109, le R. P. R.-M. MARTIN donne une étude savante sur Jean de Wynynghem, le premier professeur dominicain à l'ancienne université de Louvain, de 1433 à 1439. Ce Jean de Wynynghem n'a pas exercé une grande influence littéraire ; par contre, « il contribua pour une grande part à l'organisation et au développement de la faculté de théologie de Louvain, qui rendit d'insignes services à l'Église et à la Patrie ; il fut mêlé intimement à l'administration de la province dominicaine de Teutonie ; il stimula les désirs de vie plus stricte et plus régulière chez les chanoines du chapitre de Windesheim. Il ouvrit sagement la voie à cette brillante lignée de maîtres dominicains, qui enseignèrent à l'université de Louvain depuis sa fondation jusqu'à la Révolution française, et constituèrent plus du quart de ses Docteurs ». — P. 110-116, le R. P. KRUITWAGEN fait connaître les deux éditions incunables d'un traité : *De reformatione religionum* du dominicain Jean Uuyt den Hove (ex Curia). — P. 117-134, le R. P. VOSTÉ publie une relation sur le voyage en Orient qu'entreprirent au XVIe siècle deux Frères-Prêcheurs. — P. 135-161, le R. P. CANAL expose la première partie d'une étude sur le célèbre dominicain Petrus Soto. — P. 162-177, on trouve quelques notes historiques du R. P. TAURISANO sur le *Collegium S. Thomae de Urbe* et sur ce que les Dominicains ont fait à Rome en faveur des études théologiques. — P. 178-186, le R. P. V. R. HUGHES donne une notice biographique sur Fr. *Luke Concanen, O. P.* (1792-1808). — Enfin, p. 187-207, les RR. PP. G. GUMBLEY et A. M. WALZ dressent la liste des 68 cardinaux, qu'a fournis à l'Église l'Ordre des Prêcheurs. A. D. M.

—Dans DEDALO, *Rassegna d'arte*, 1925, t. VI, PHYLLIS ACKERMANN, *Antichi arazzi gotici a San Marco di Venezia*, étudie une magnifique série de tapisseries, exécutées sur dessins de Jean Gossart dans l'atelier de Robert Dary à Tournai, durant la première moitié du XVe siècle, comme l'attestent les signatures des deux artistes. Les pièces représentent des faits de la vie de Jésus-Christ, depuis la dernière cène jusqu'à la confession de S. Thomas. P. P.

— Les *Note d'archivio per la storia musicale* (Cfr RHE. 1924, t. XX, p. 637) publient seulement à la fin de 1925 leur fasc.3-4. Notons l'article de R. CASIMIRI, *L'antica « scola cantorum » romana e la sua fine nel* 1370 (p.191-199).Ce fut Urbain V qui, de Montefiascone, supprima, en 1370, la schola destinée au service liturgique de la basilique du Latran ; il affecta les biens de la *schola cantorum*, possédés à Montefiascone, au maintien du chapitre de la cathédrale de cette ville ; les autres furent donnés au chapitre du Latran. — G. BORGHEZIO, *La fondazione del collegio nuovo « Puerorum Innocentium » del duomo di Torino* (p. 200-266), traite de la schola des enfants dont parlent trois documents du Xe siècle. Le collège nouveau fut créé en 1450, grâce aux

Digitized by Google

soins de l'évêque de Turin, Ludovic de Romagnano. L'auteur fait connaître cette institution et donne également des notices sur les musiciens au service des comtes et ducs de Savoie à partir de 1401 ; on y trouve d'intéressants renseignements sur le compositeur français Guillaume Dufay. Dans le même fascicule, à noter la suite de la publication du *Diaire de la chapelle sixtine* et des notices importantes sur les musiciens Paolo Aretino, Luca Merenzio, Ludovic de Viadana, Giuseppe Baini. P. P.

— Les Franciscains de Quaracchi, on le sait, publient depuis nombre d'années un périodique, l'*Archivum Franciscanum historicum*, ayant pour objet l'histoire de l'ordre et de ses membres les plus illustres. Les professeurs du collège international de S. Antoine, à Rome, commencent, en 1926, la publication d'une revue trimestrielle, intitulée *Antonianum* (Rome, Via Merulana, 24), rédigée en latin, réservée aux pères de l'ordre et consacrée aux « études de questions concernant les sciences bibliques, la dogmatique, la morale, la mystique, le droit canon, la patrologie, l'histoire ecclésiastique et aussi la philosophie envisagée au point de vue historique, spéculatif et pratique, en ayant tout spécialement en vue les traditions de l'Ordre ». Signalons, dans le premier fascicule, une étude du P. Livario Oliger, *Revelationes S. Elisabeth. Disquisitio critica una cum textu latino et catalaunensi* (p. 24-83). Déjà dans les Méditations de la vie de Jésus-Christ, attribuées à S. Bonaventure, mais qui sont d'un certain Fra Giovanni abaulibus, écrites à la fin du XIIIe siècle, on fait allusion aux révélations de sainte Élisabeth. Oliger en étudie les manuscrits et les versions et conclut que ces révélations peuvent difficilement être attribuées à saint Élsiabeth de Hongrie, mais qu'elles furent plutôt écrites par sainte Élisabeth de Schonau, bénédictine († 1164). Il faut donc retrancher le chapitre XIX de la vie de la sainte tierçaire, écrite par Montalembert. — Le P. Bertrand Kurtscheid traite *De obligatione sigilli confessionis iuxta doctrinam Hadriani IV* (p. 84-101), et montre qu'il n'est pas exact d'affirmer que Adrien IV se soit éloigné, dans les *Quaestiones in IV librum Sententiarum*, de la doctrine de S. Thomas et de Pierre Paludanus ; comme ceux-ci, il soutient que l'obligation du secret confessionnel s'étend à tous ceux qui ont eu connaissance de la confession sacramentelle. P. P.

— Le XVIe centenaire de la célébration du concile de Nicée a été commémoré dans tous les pays de la chrétienté ; il a été aussi l'occasion de nombreuses publications qui ont mis en relief la place très importante qu'occupe dans l'histoire du christianisme cette première assemblée solennelle de l'Église. La *S. Congregazione per la Chiesa orientale* a eu l'heureuse idée de faire paraître un *Bolletino per la commemorazione del* XIV *centenario del concilio di Nicea* (Rome, Tip. poligl. vaticana, 1925, fasc. 1-5, juin-déc., p. 1-180), qui réunit les relations de ces différentes commémorations et des études, dues à des spécialistes, sur la doctrine définie à ce concile. A notre époque où, devant la montée du paganisme renaissant, toutes les Églises chrétien-

Digitized by Google

nes se sentent attirées vers l'union, le *Bulletin* témoignera de la joie profonde que le souvenir de l'unité restaurée par le grand concile de Nicée a éveillée dans tous les pays catholiques, particulièrement à Rome ; il montrera aussi le désir sincère qu'éprouve la grande Église de voir se réunir à elle toutes les Églises dissidentes. A. D. M.

— En septembre 1926, aura lieu à Rome, à l'*Istituto Cristoforo Colombo*, le XXIIe *congrès international des Américanistes*. Ses travaux porteront 1) sur les races indigènes de l'Amérique, leur origine et distribution géographique, leur histoire, leurs caractères physiques, leur civilisation, mythologie, religion, mœurs et coutumes ; 2) sur les monuments indigènes et l'archéologie américaine ; 3) sur l'histoire de la découverte et de l'occupation européennes du Nouveau Monde.

— Par *Motu Proprio*, en date du 11 décembre 1925, Pie XI a institué à Rome un nouvel institut d'archéologie chrétienne : *Istituto Pontificio di archeologia cristiana*. Après avoir rappelé l'activité de la Commission d'archéologie sacrée, créée par Pie IX en 1852, avec charge de prendre soin des cimetières et des anciens édifices chrétiens de Rome et des environs, le Pape lui renouvelle sa confiance, la confirme dans ses attributions, lui confie le service des fouilles et des publications. Pie XI rappelle l'œuvre scientifique de la *Pontificia Accademia di archeologia* et exprime son intention de créer, à côté de ces deux organismes, un troisième, destiné à orienter des jeunes gens de bonne volonté, de tous les pays et nations, vers l'étude des monuments de l'antiquité chrétienne. Pour promouvoir et faciliter le travail et la collaboration de ces trois institutions, le Pape leur assigne un local qui bientôt sera à leur disposition. Un règlement détaillé, annexé au *Motu Proprio*, définit les pouvoirs de la commission d'archéologie, son fonctionnement, de même que l'organisation de l'Institut. Celui-ci sera ouvert à des étudiants ecclésiastiques et laïcs qui auront terminé leurs études théologiques ou littéraires ; on y donnera l'enseignement de l'archéologie chrétienne en général, de la topographie de la Rome chrétienne, de l'iconographie et de l'épigraphie chrétiennes, de l'histoire de l'Église ancienne et des indications pratiques pour la direction des fouilles, la conservation des monuments, etc. Le cours complet comprendra trois années, avec trois heures de leçons par semaine, outre les visites aux monuments. En troisième année, les élèves devront composer, sous la direction de leurs maîtres, un travail scientifique assez important et préparé en vue d'être imprimé, qui sera discuté en session d'examen. Une bibliothèque spéciale sera mise à la disposition des étudiants. P. P.

— Un décret du Gouvernement italien, en date du 7 janvier 1926, institue la *Reale Accademia d'Italia* avec siège à Rome, dans le but de « promouvoir et de coordonner le mouvement intellectuel italien dans le domaine des sciences, des lettres et des arts, de conserver au caractère national du peuple son génie, ses traditions, de favo-

Digitized by Google

riser l'expansion et le rayonnement de l'Italie au delà des frontières de l'État ». L'académie possèdera un patrimoine, aura son palais, des statuts, des privilèges. Les membres seront au nombre de soixante, nommés par décret royal, sur proposition du chef du gouvernement, après désignation faite par l'académie elle-même, qui présentera pour chaque vacance trois noms. Les académiciens toucheront 36.000 lires annuellement, outre des jetons de présence ; ils auront un uniforme. Il n'y aura pas de membres correspondants, ni de membres étrangers. Les trente premiers académiciens seront nommés immédiatement par le chef du Gouvernement, les autres trente, avant trois ans.

P. PASCHINI.

Norvège

— Le tome IV de la *Norvegia Sacra* (Oslo, Steenske Forlag, 1925) continue les excellentes traditions de ses devanciers. Il contient, entre autres, un aperçu du Prof. OLUF KOLSRUD sur *Le droit chrétien de saint Olav en Norvège.* Partant des résolutions prises à l'assemblée législative de Moster, en 1024, l'auteur montre comment l'Église de Norvège évolua dès le début comme une église vraiment nationale, fondée par les rois, mais voulue et acceptée par le peuple tout entier. La législation décrétée à Moster proclame le triomphe de la religion chrétienne : *Christus vincit et imperat.* « Nous nous tournerons vers l'Orient, y est-il dit, et nous demanderons au Christ divin une année prospère et la paix, afin que nous puissions cultiver notre pays et garder notre roi en bonne santé. Le roi est notre ami et nous sommes les siens, mais il faut que Dieu seul soit notre ami à tous. » Cette idée a inspiré toutes les anciennes assemblées législatives, non seulement en Norvège, mais partout où l'influence norvégienne s'est fait sentir, depuis l'Islande jusqu'au Gotland dans la Mer Baltique. A partir de cette date, les pratiques païennes furent proscrites : « Tout homme sera chrétien dans ce royaume, s'il ne veut se voir expulsé du pays. » Cette nouvelle législation fut bientôt suivie d'une réforme complète des mœurs. Les premiers missionnaires chrétiens avaient procédé avec beaucoup de prudence et ne s'étaient attachés au début qu'à combattre ce qui était en contradiction formelle avec la foi chrétienne, comme la superstition et la magie. Mais peu à peu, toutes les coutumes traditionnelles furent réformées et christianisées : aux fêtes solaires furent substituées des fêtes chrétiennes : Noël, Pâques, S. Jean, S. Michel ; les anciennes libations aux dieux païens furent remplacées par des fêtes où la bière fut bénite au nom du Christ et de la Vierge pour obtenir la bonne saison et la paix ; la sanctification du dimanche, l'observation de l'abstinence et du jeûne furent prescrites par des lois, le respect de la vie et de la liberté humaines érigé en principe. De même, les princes s'occupaient de la construction des églises et du recrutement du clergé. Dotées au début par les rois, les églises furent confiées ensuite aux soins des paysans eux-mêmes. La condition du clergé s'améliora peu à peu : serfs au début, les clercs devinrent bientôt les égaux des paysans.

Digitized by Google

Cette évolution du peuple norvégien, passant du paganisme au christianisme, fut réglée par les rois et les évêques. Ceux-ci rédigèrent diverses propositions qui n'acquirent cependant force de loi qu'après avoir été approuvées par les paysans. Changées et améliorées à diverses reprises, ces lois furent codifiées et constituèrent la charpente du droit de l'Église norvégienne pendant tout le moyen âge jusqu'à l'introduction de la Réforme. — Dans un autre article : *L'archevêque Olav Throndsson* (1459-1474), M. Oluf Kolsrud retrace la vie et les luttes du 24e archevêque de Nidaros, mort en exil à Rome en 1474 et enterré dans l'église San Agostino, où une plaque commémorative fut inaugurée en son honneur par ses compatriotes norvégiens en 1924. Norvégien de naissance, il fut l'honneur et la force de l'Église métropolitaine de Nidaros, par ses luttes énergiques contre deux intrus allemands, par son esprit de conciliation envers le roi du Danemark et par son travail incessant pour la bonne administration de son diocèse et l'indépendance de son siège épiscopal, constamment menacée par les rois danois. De passage à Rome, pour y assister aux fêtes de l'année jubilaire, en 1475, son dernier soin, avant de quitter la Norvège, fut de pourvoir le siège épiscopal vacant de Bergen d'un titulaire bien capable et norvégien de naissance. Il mourut à Rome, et y fut enterré dans l'église des Augustins, qu'il avait autorisés auparavant à fonder un couvent dans sa ville épiscopale de Nidaros. Ces deux articles du Prof. Olaf Kolsrud se caractérisent, comme tous ses écrits d'ailleurs, par la concision de l'expression et la sûreté des informations. L'auteur a eu soin de rejeter à la fin les nombreuses notes, ce qui contribue beaucoup à rendre la lecture plus attrayante. — L'évêque luthérien d'Islande, Jon Helgason, continue son étude sur le christianisme en Islande par un aperçu sur l'*évolution religieuse depuis l'introduction de la Réforme.* A la fin de la période catholique en Islande, il existait bien dans la population un certain mécontentement provoqué par les abus de divers membres du clergé, mais on ne découvre aucune trace d'animosité contre l'Église catholique comme telle, contre sa doctrine, ses pratiques et ses cérémonies religieuses. La Réforme fut introduite non par le peuple lui-même ou par ses représentants, mais imposée du dehors par les autorités civiles étrangères, dont les préoccupations visaient uniquement les biens des églises et des couvents ; on en fit rentrer la majeure partie dans les caisses royales. Les deux derniers évêques catholiques d'Islande luttèrent vaillamment contre l'introduction de la Réforme ; mais l'un, Ogmundus Palsson, dut se retirer, chargé d'années et presque aveugle. L'autre, Jon Arason, continua la lutte et se proposa de reconquérir l'Islande à l'Église catholique et de lui rendre son indépendance. Au début, ses efforts furent couronnés de succès ; mais étant tombé entre les mains de ses adversaires, il fut décapité avec ses deux fils, le 6 novembre 1550. Dès lors la Réforme s'infiltra lentement, mais sûrement en Islande et l'histoire religieuse du pays suit dans ses grandes lignes l'évolution des autres pays protestants, en particulier du Danemark. On y remarque tous les courants religieux protestants : ritualisme luthérien, régalisme, piétisme, rationalisme, sporadiquement même des tendances vers la mystique catholique. Le

Digitized by Google

recrutement des pasteurs fut des plus difficiles. Sauf de rares exceptions, où les candidats s'étaient préparés au ministère dans les universités étrangères, en particulier à Copenhague, les pasteurs islandais n'avaient d'autre formation que celle que pouvait leur fournir l'école secondaire de Reykjavik et ce ne fut qu'en 1847 qu'on fonda une école de théologie, qui, en 1911, a été organisée comme faculté de théologie à la nouvelle université de Reykjavik. Les courants libéraux n'ont pas manqué de se faire sentir en Islande comme dans tous les pays protestants ; mais il ne semble pas que des conflits se soient produits de ce chef. A l'exception de l'Armée du Salut, dont l'activité est avant tout sociale et rarement religieuse-dissidente, les sectes protestantes ne paraissent guère avoir de succès en Islande. L'Église catholique y a travaillé pendant toute une génération et y possède un hôpital, une chapelle et une école — Deux biographies de pasteurs luthériens, dues à la plume, l'une de A. HALVORSCH et l'autre de O. OLAFSEN, et basées surtout sur des registres paroissiaux, donnent un tableau curieux de l'existence des ministres protestants dans la Norvège septentrionale au XVIIIe siècle. — A. SCHOENING publie une étude sur l'église paroissiale de Dröbak. Cette petite ville, située à l'entrée du fjord de Christiania, servait au XVIIe et au XVIIIe siècle d'avant-port à la ville de Christiania, surtout pendant les mois d'hiver, où la capitale se trouvait bloquée par les glaces. De cette façon on y trouve un certain nombre de familles riches, vivant du commerce et en relations constantes avec la Hollande et l'Angleterre. Un de ces commerçants, Nils Carlsen, bâtit à ses frais l'église de Dröbak, qui fut achevée en 1776. L'extérieur de l'église ne présente aucune caractéristique, mais l'intérieur constitue un monument très bien conservé du style rococo, tel qu'il se développa dans les pays scandinaves, où il s'est maintenu dans les constructions rurales de certains districts. Tandis que le mobilier de beaucoup d'autres églises de Norvège a été dispersé dans les musées et les collections particulières, celui de Dröbak a été conservé en entier sur place. A signaler surtout l'autel, la chaire, les orgues et la tribune particulière de la famille de Nils Carlsen, le fondateur. — M. LUDWIG SELMER publie sa leçon inaugurale, présentée pour l'obtention du doctorat en théologie à l'université d'Oslo, sous le titre : *Le principe d'exégèse dans la théologie norvégienne au XIXe siècle.* Comme on le sait, dans l'Église luthérienne évangélique, l'exégèse détermine l'évolution théologique. Or, la théologie norvégienne ne commence à proprement parler qu'à l'érection de l'université de Christiania en 1811, avec les professeurs Hersleb et Stenersen. A cette époque, l'intellectualisme avait complètement détruit l'ancienne orthodoxie, mais il fut déjà lui-même considéré comme impuissant à établir un principe d'exégèse et une doctrine de l'inspiration. Dans la nouvelle théologie universitaire, il se produisit donc un courant de réaction vers un conservatisme modéré, fondé principalement sur une base surnaturelle. Au moyen de l'intelligence on chercha par des voies entièrement objectives et scientifiques à déduire la dogmatique chrétienne de l'Écriture, infaillible dans toutes les questions religieuses. Ce mouvement, issu du *Grundtvigianisme*

Digitized by Google

ne conduisit pas en Norvège à une nouvelle position principielle envers l'Écriture. Dans la dernière moitié du siècle,on essaya de réformer le principe antérieur d'exégèse dans le sens préconisé par Schleiermacher. Cette tâche fut entreprise par le professeur Gisle Johnson dans un esprit confessionnel entièrement conservateur et luthérien. Elle fut continuée par le professeur Fredrik Petersen dans une direction plus progressiste, inspirée par les nouvelles théories historico-critiques et la plus grande liberté de pensée dogmatique des temps modernes. De cette façon le facteur subjectif, la foi, acquit une importance de plus en plus grande, toujours cependant en connexion avec le facteur objectif, l'Écriture. On en vint ainsi à reconnaître la foi comme l'intermédiaire nécessaire entre l'Écriture et la dogmatique. Ce résultat semble avoir une valeur durable. La théologie norvégienne postérieure, tant conservatrice que libérale, a toujours cherché à réunir les deux facteurs et à les harmoniser. Si la différence dogmatique entre les deux courants actuels de l'Église de Norvège est devenue si grande, c'est surtout parce que le facteur subjectif, le contenu, l'extension et la position de la foi, a été l'objet d'une appréciation différente. Mais ces questions, conclut l'auteur, sont en dehors de l'étude actuelle. — Un article très bien documenté du pasteur Ivar Welle étudie la religion du célèbre auteur norvégien Arne Garborg qui, tout en ayant eu la réputation d'un athée, semble dans ses écrits avoir manifesté des sentiments d'une religiosité sincère et profonde. Cette étude de M. Ivar Welle est à signaler à tous ceux qui s'occupent de l'histoire littéraire de Norvège. — Enfin, ce volume de *Norvegia Sacra* contient encore des notices nécrologiques de personnages qui intéressent l'histoire religieuse locale de Norvège, les rapports officiels des évêques luthériens au ministère des cultes, une statistique de l'Église de Norvège et un aperçu sur l'état des missions étrangères.

Ad. Verbraeken.

Doedsfald i Bergen 1765-1850. Utarbeidet av A. M. Wiesener. (Utgit av Bergens historiske Forening.) Bergen, J. D. Beyer, A/s. Boktrykkeri, 1925. — Sous le titre : Décès à Bergen de 1765 à 1850 , le bibliothécaire du Musée de Bergen vient d'éditer un registre de décès contenant environ 10.000 noms. Les fiches ont été collationnées d'après les annonces des décès, épitaphes etc., parues dans un journal local, *Bergens Adressekontor*, depuis 1765, date de sa fondation, jusqu'en 1850. Le travail est exécuté avec le plus grand soin. Il intéresse non seulement l'histoire de la ville de Bergen, mais encore celle, assez peu connue jusqu'ici, des cités hanséatiques en général. Le grand nombre de noms exotiques,bas-allemands et hollandais en particulier, révèle les relations fréquentes qui existaient entre la ville hanséatique de Bergen et les contrées riveraines de la mer du Nord et de la mer Baltique.

Ad. Verbraeken.

Digitized by Google

Palestine

— Le point de vue grec orthodoxe dans la question des Lieux-Saints a été exposé historiquement dans une brochure toute récente : *Ὁ περὶ τὰ πανάγια προσκυνήματα ἀγὼν ὑπὸ τῇ τουρκικῇ ἐξουσίᾳ* (Jérusalem, 1924). L'histoire rétrospective de la question y est retracée succinctement pour une période de quatre siècles (1517-1917).

A. PALMIERI.

Pays-Bas

— Le Dr H. BRUGMANS, professeur à l'université communale d'Amsterdam, et le Dr G.W. KERNKAMP, professeur à l'université d'Utrecht, publient une 2e édition (2 vol.) de leur *Algemeene Geschiedenis*. Les fasc. 36-37, qui viennent de paraître (Leyde, Sythoff, 1926), terminent à peu près le Ve livre, intitulé : *De gewapende Vrede*, 1871-1914. Dans cet ouvrage, les auteurs exposent les principaux événements d'après une méthode synchronique. S'adressant au grand public, ils omettent tout appareil scientifique. Dans l'appréciation des hommes et des faits, ils apportent, en général, un grand souci d'impartialité.

Dr H.

— MM. J. P. DE BIE et J. LOOSJES viennent de publier le XIVe fascicule du *Biographisch Woordenboek van Protestantsche Godgeleerden in Nederland* (H. vervolg : Gasparus van der Heyden - Dirk Hoksbergen. La Haye, M. Nijhoff, 1925. 160 p.). Remarquons à cette occasion que ce dictionnaire comprend des notices non seulement sur des théologiens et des prédicants, mais aussi sur ceux qu'on appelle « evangelisten » et « catechismusmeesters ». Il signale aussi, pour chaque auteur, la liste complète de ses ouvrages en indiquant, pour les éditions rares, les bibliothèques qui les possèdent. Dr H.

— Pour compléter et tenir à jour les articles de la grande *Encyclopaedie van Nederlandsch Indië*, les éditeurs, M. Nijhoff (La Haye) et E. J. Brill (Leyde), viennent de publier 10 fascicules de compléments (*Aanvullingen en Wijzigingen*). Dans les dernières livraisons on remarquera surtout les études sur *Sarekat Islam* et la *Radicale concentratie in Indië*, qui donnent des aperçus très neufs sur l'histoire et la situation religieuses des Indes. Dr H.

— L'université catholique de Nimègue vient de commencer la publication d'une série de textes, pouvant servir à l'enseignement de l'histoire: *Nijmeegsche studie-teksten* (Nimègue et Utrecht, N.V. Dekker et Van de Vegt et J. W. van Leeuwen). Le premier fascicule, paru en 1926, porte comme titre : *Leges Barbarorum*. Fragmenten verzameld door Prof. Dr J. van GINNEKEN, S. J., en Prof. Mr E. J. J. VAN DER

Digitized by Google

HEYDEN (40 p.). Il contient des extraits judicieusement choisis d'anciennes lois : Lex Salica, Lex Ribuaria, Lex ad Amorem, Lex Frisionum, Lex Saxonum, Lex Angliorum. Ce recueil rendra de réels services aux étudiants qui fréquentent les séminaires historiques.

Dr H.

— Dans le *Nederlandsch Archief voor Kerkgeschiedenis* (1925, t. XVIII, fasc. 4), le Dr M. VAN RHIJN a fait paraître une étude sur *Wessel Gansfort te Heidelberg en de strijd tusschen de « via antiqua » en de « via moderna »*. Il y expose longuement les luttes qu'ont provoquées, au xve siècle, les nouvelles tendances philosophiques, ainsi que le rôle qu'y joua Wessel Gansfort pendant son séjour à l'université de Heidelberg en 1456-1457. Dr H.

— Dans un article publié dans *Historisch tijdschrift*, 1925, t. IV, p. 217-259, sur *Broer Cornelis Adriaensz. van Dordrecht, O.F.M., zijn leven, zijn preeken*, 1521-1581, M. le chanoine DE SCHREVEL a bien réussi à réhabiliter la mémoire de ce franciscain méritant, dont la vie et les œuvres avaient été défigurées par les polémistes du xvie siècle. Il reproduit le portrait satirique du fr. Cornelis, dessiné par Hubert Goltzius, et une curieuse caricature de l'époque bourguignonne. Dr H.

— Dans la collection éditée par *Gelre, Vereeniging tot beoefening van Geldersche geschiedenis, oudheidkunde en recht*, vient de paraître le fascicule 16 : *De Blokkade van Zalt-Bommel*, 1574. *Dagverhaal van Gasparus de l'Agarge, geestelijke behoorende tot het gevolg van Gilles de Berlaimont, Heer van Hierges*, uitgegeven en toegelicht door Prof. Dr H. F. M. HUYBERS (Nijmegen) en J. KLEYNTJENS S. J. (Arnhem, Gouda Quint, 1925. 114 p. ill. Fl. 2,50). Le siège de Zalt-Bommel, qui coïncida avec celui de Leyde, était jusqu'à présent fort peu connu. Le Journal de l'Agarge donne à son sujet plusieurs renseignements inédits et un récit complet et très circonstancié. Concernant l'auteur, on trouve malheureusement peu de données. On sait qu'il était prêtre séculier et humaniste savant ; il fut probablement chapelain du seigneur de Hierges et aumônier de l'armée qui fit le siège de Zalt-Bommel ; il était vraisemblablement originaire de la monarchie bourguignonne. Dr H.

— Cornelis van Bynkershoek, président du grand conseil de Hollande, et après lui son beau-fils, Mtre Willem Pauw, ont réuni une collection de jugements judiciaires qui compte parmi les plus importantes qui existent en Europe. Elle comprend, en 24 volumes manuscrits, plus de 3000 jugements prononcés de 1704 à 1787. La publication de ces documents a été entreprise par E. M. MEYERS, A. S. DE BLÉCOURT, H. D. J. BODENSTEIN sous le titre : *Cornelii van Bynkershoek, Senatus supremi Hollandiae, Zelandiae et Frisiae praesidis, observationes tumultuariae* (Haarlem, Tjeenk Willink). L'ouvrage complet comprendra trois tomes, d'environ 800 p. chacun (prix : 50 flor. le volume). Dr H.

Digitized by Google

— La revue *Sinte Geertruydtsbronne voor de Geschiedenis van West-Noord Brabant*, ongeveer het bisdom Breda (Bergen-op-Zoom, 1925) contient un article de M. Chr. DE VIEUX BOIS, *Van een Romeinsch dorpje en pauselijke zouaven*, où est racontée, d'après les archives inédites, la part prise par la commune de Oudenbosch, par son curé Hellemans (1842-1884), par l'Institut St-Louis et Frère Bernardin, dans le recrutement des zouaves pontificaux de 1864 à 1870. Des 5000 zouaves que les Pays-Bas ont donnés aux armées pontificales, plus de 4000 se sont rencontrés à Oudenbosch pour partir de là en Italie. En 1867 y fut posée la première pierre de la basilique Ste-Agathe, construite sur le modèle de St-Pierre et de St-Jean de Latran. A l'institut St-Louis on organisa aussi un musée qui contient de nombreux souvenirs de l'expédition des zouaves hollandais en Italie : drapeaux costumes, insignes, etc. Dr H.

— On sait qu'aux Pays-Bas s'est constitué un *Nederlandsch Comité, tot onderzoek van de oorzaken van den wereldoorlog* qui se propose de publier, dans une série de volumes séparés, les résultats de sa vaste enquête sur l'histoire politique contemporaine en Europe. Sous le patronage de ce comité, le Dr N. JAPIKSE vient de faire paraître un ouvrage sur la politique de Bismarck : *Europa en Bismarck's vredespolitiek, de internationale verhoudingen van* 1871-1890 (Leyde, Sijthoff, 1925. 197 p.). Il y soutient qu'après 1870, Bismarck inaugura une politique de paix. Celle-ci aurait été abandonnée par l'Allemagne, en 1890, sous le gouvernement de Guillaume II. D'après Japikse, ce changement opéré par l'empereur dans la politique extérieure aurait été une des causes de la guerre. Dr H.

— Le Dr A. W. BYVANCK donne, dans le *Oudheidkundig Jaarboek*, 1925, t. V, fasc. 3, un aperçu des fouilles effectuées aux Pays-Bas, de 1922 à 1925, en vue de découvrir les vestiges de l'époque préhistorique et de l'époque romaine et en même temps une analyse critique des principales études qui ont été publiées à leur sujet. Il s'y arrête surtout aux importantes découvertes faites par le Dr Holwerda, près du « puits de St-Adalbert » à Egmond, et qui sont décrites par celui-ci dans *Oudheidkundige Mededeelingen*, 1924, t. V, p. 59-67. Le Dr H. a notamment mis à nu les fondements de l'église qui, d'après la *Vita Adalberti* (xe siècle), fut construite sur la tombe du saint et qui fut détruite peu après par les Normands. Auparavant, le Dr H. Gosses (*Oudheidkundig Jaarboek*, 1921, t. I, p. 169-183) avait contesté l'identification de ces ruines avec l'église, mentionnée dans la *Vita Adalberti*. Aujourd'hui, aucun doute ne peut plus subsister à ce sujet. Dr H.

— En 1925, la ville d'Amsterdam a organisé une exposition historique. Les Drs H. BRUGMANS, J. STERCK, C. BURGER, J. BREEN, M. DE BOER, etc., en ont publié un beau catalogue qui constitue en même temps un excellent guide de l'histoire de la ville d'Amsterdam : *Catalogus der historische tentoonstelling, Amsterdam*, 1925. T. I : *Inleiding*. T. II : *Beschrijving* (Amsterdam, Ipenbuur et van Seldam, 1925. 187 et 274 p. ill.).

Digitized by Google

La même année fut organisée, à la Haye, une exposition relative à la vie et à l'œuvre de Grotius. On y avait rassemblé surtout des livres qui montraient l'influence considérable exercée par le célèbre juriste. Le *Catalogus van de Grotius-tentoonstelling te 's Gravenhage*, 1925 (Leyde, Sijthoff, 1925. 111 p. ill.) forme donc un bon répertoire pour l'histoire du droit international. Dr H.

— En 1925, le Dr P. J. Blok, professeur d'histoire nationale à l'université de Leyde, a célébré son 70e anniversaire. A cette occasion, le Dr J. E. Kroon a composé la *Bibliographie der werken van P. J. Blok* Amsterdam, Ipenbuur en Van Seldam, 1925. 64 p.) qui comprend la liste de toutes publications du Prof. Blok, de 1879 à 1925. Dr H.

— *Concours.* — La société pour la défense de la religion chrétienne, à La Haye met au concours la question suivante : Donner une description des philosophies de la religion depuis la fin du siècle dernier. Les réponses peuvent être rédigées en néerlandais, français, allemand ou latin, et doivent parvenir, sous devise, au professeur T. Cannegieter, à Utrecht, avant le 15 décembre 1927. Prix : une médaille d'or et 150 florins, ou une médaille d'argent et 385 florins, ou 400 florins. — La *Teylers theologisch Genootschap* de Haarlem laisse ouvert jusqu'au 1er janvier 1927 le concours sur la question : origine, valeur et avenir de la religiosité en dehors des Églises, et pose, pour un nouveau concours, dont le terme est le 1er janvier 1928, cette nouvelle question : Étude critique sur le livre *Das Heilige* du professeur R. Otto. Les réponses, à rédiger en néerlandais, anglais, allemand, français ou latin, seront adressées au siège de la fondation P. Teyler van der Hulst, à Haarlem. Le prix est une médaille d'or ou 400 florins. J. L.

— *Décès.* — M. J. W. Enschede (1865-1926), auteur d'ouvrages remarqués sur l'histoire de l'imprimerie, du livre, des bibliothèques et de la musique. En 1903, il fit paraître une étude, dans *Taal en Letteren*, pour contester à Laurens Jansz. Coster de Haarlem l'honneur de l'invention de l'imprimerie. Il publia aussi un ouvrage très documenté sur A. C. Kruseman (1898-1902). Il découvrit l'ancienne mélodie du chant national « Wilhelmus van Nassouwen », de même que des chants populaires hollandais composés à l'époque de la guerre de succession d'Espagne.

M. P.G. Gonnet (1842-1926), ancien archiviste de la province Noord-Holland, à Haarlem, auteur de très nombreux articles, dont la plupart ont été publiés dans les *Bijdragen tot de Geschiedenis van het Bisdom Haarlem.* Il prit aussi une part très active dans l'organisation du musée épiscopal de Haarlem et dans l'érection des églises de Heiloo et de St-Adalbert-lez-Egmond. Dr H.

Digitized by Google

Pologne

— Le Rév. Casimir TOMCZAK a publié, dans le *Przeglad Teologiczny* de Léopol, de l'année 1925, une bonne étude de patrologie sur les problèmes philosophiques chez Tertullien : *Zagagednia filosoficzne u Tertulliane.* Il examine tout d'abord la pensée de Tertullien sur le scepticisme et sur la foi ; s'il combat le premier, l'apologiste ne se pose nullement en adversaire de la foi mais,pour atteindre Dieu, il connaît deux voies : celle de la raison et celle de la révélation. Ensuite, l'auteur expose l'attitude de Tertullien envers le gnosticisme et sa théorie de la connaissance. En réaction contre le gnosticisme platonicien, il est, pour l'épistémologie, partisan d'un réalisme modéré. A. P.

— Au cours de 1925 ont paru, en Pologne, les derniers fascicules du t. III de l'excellente revue *Reformacyoi w Polsce* du professeur Stanislas KOT. Les volumes déjà publiés fournissent des matériaux précieux et indispensables pour faire l'histoire du protestantisme polonais. Dans le fascicule 11-12, signalons l'étude du professeur C. DOBROWOLSKI sur les sectes religieuses en Pologne : flagellants, vaudois, frères du libre esprit. Le professeur St. BODNASK résume la vie et l'œuvre polémique de Martin Kromer (1536-1556), qui mena une campagne très vive contre le protestantisme. L'étude de C. GORSKI sur l'*Antithesis Pseudo-Christi* de Blandatra concerne l'histoire de l'unitarisme polonais. Des documents nouveaux sur la vie et la famille de Fauste Socin sont publiés par Vladimir BUDKA. A. P.

— Le professeur St. SAPINSKI a consacré un volume à l'étude des sources doctrinales des sermons de Pierre Skarga : *Badania Zrodlowe nad kazaniami sicedziclnemi i swiatecznemi Skargi* (Cracovie , Gebethner, 1924. In-8, 335 p.). Le jésuite Skarga est l'orateur le plus en vue de la Pologne au XVIe siècle ; ses discours sont les chefs-d'œuvre de l'éloquence polonaise. Mais, dit M. Sapinski, les pensées n'y sont pas toujours originales, et Skarga a mis à profit les œuvres de Bellarmin et de Stapleton. A. P.

— Dans le fasc. 2-3 du premier volume des *Zapiski* (Actes) de l'ordre de Saint-Basile, que publient les Basiliens de Jovka, nous croyons utile de relever les travaux suivants : première partie d'une étude du P. J. SKRUTEN sur la célèbre bibliothèque du monastère de St-Onuphre à Léopol ; catalogue des manuscrits de la même bibliothèque, par le Dr J. HORDYNSKYI ; recueil de cantiques religieux ukrainiens publié par M. WOZNIAK. On y trouve encore la continuation de l'obituaire basilien, une étude sur la première rédaction de la vie de saint Josaphat Kunczewicz et l'histoire du monastère de Plisneski, de même que des notes biographiques sur le P. M. Haluszczynskyi (mort le 9 décembre 1918), dont le nom reparaît souvent

Digitized by Google

dans les *Slavorum litterae theologicae* et dans les *Acta conventus Velehradensis.* A. P.

— L'étude de Mélanie BORDOUNE sur la vie du clergé ukrainien dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (dans les *Zapienski* de l'Académie des Sciences de Léopol, 1924, t. CXXXIV-CXXXV, p. 137-160) compte parmi les publications récentes qui intéressent l'histoire de l'Église orthodoxe et de l'Église uniate en Ukraine. A. P.

— L'influence de la mystique d'André Towianski sur le Pologne intellectuelle a été considérable. Le fameux poète Sigismond KRASINSKI vient d'enrichir la littérature du towianisme,surtout quant à ses relations avec Rome, par la publication d'un recueil de lettres et documents, sous le titre : *Le towianisme sur la base historique,* paru dans le *Przeglad powszechwy,* en 1925. A. P.

— Signalons la chronique du thomisme, que le P. Fabjan MADURA, O. P., a écrite dans le *Przeglad Teologiczny* de Léopol (1925, t. IV, p. 359-368). On y trouve un aperçu sur les institutions qui se consacrent à l'étude du système doctrinal de saint Thomas et une riche bibliographie d'ouvrages récents sur la vie et les enseignements du Docteur Angélique. A. P.

— *Décès.* — Le 18 mai 1925, est décédé le Dr Wl. ZYLA, professeur à l'université Gan Kazimierz et organisateur de la Société théologique polonaise. Plusieurs de ses écrits concernent l'histoire de l'Église en Pologne ; on en trouvera la liste dans le *Przeglad Teologiczny* de Léopol (1925, t. IV, p. 504). Nous y relevons l'étude sur *La cathédrale arménienne de Léopol* (Léopol, 1919). A. PALMIERI.

Roumanie

— Le professeur Constantin DICULESCU a élucidé une question intéressante d'histoire roumaine dans sa brochure : *Contributie las Vechimea crestinismului in Dacia* (Cluj, 1925). C'est un examen de, données que l'on possède touchant la situation religieuse des Gépides qui vécurent pendant six siècles dans la Dacie septentrionale.

A. PALMIERI.

Russie

— Le Prof. V. N. BÉNÉCHÈVICH vient de publier, aux frais de l'Académie des sciences de Pétrograd, un grand ouvrage : *Monumenta sinaitica, archeologica et palaeographica* (Fasc. I. *Praefationem editoris, bibliographiam sinaiticam, explicationem tabularum* I-XXXVIII, *tabulas* I-XXXVIII, *continens.* Pétrograd, Typographie de l'Acadé-

Digitized by Google

mie, 1925, LXXII-54 p. et XXXVIII pl.), dédié à la mémoire du célèbre byzantiniste, Nicodème Pavlovich Kondakov. On sait que depuis longtemps le Prof. B. s'occupait de dresser l'inventaire des mss du célèbre monastère. Il y fit plusieurs séjours, en 1907, 1908 et 1911, au cours desquels, grâce à l'intervention bienveillante de Porphyre II, archevêque du monastère, il put prendre de très nombreuses photographies de mss (entre autres, d'un typikon et d'un psautier glagolitiques), et faire un catalogue descriptif de 2150 codices grecs. (Les mss géorgiens ont été étudiés, en 1912, par le Prof. N. Marr, et les mss slaves par V.A. Rozov.) En 1911, il fit paraître le premier volume de sa *Description des codices grecs du monastère de sainte Catherine sur le Mont Sinaï* (Pétrograd. XXVIII-663 p.), qui se rapportait aux mss 1-1223. En 1917, il donnait la suite, qui contient la description des mss 1224-2150 (IV-356 p.). Enfin, en 1924, il publia un fascicule de suppléments. — Outre ce catalogue des mss grecs, B. possède une documentation unique sur les trésors artistiques et paléographiques que contient le fameux monastère. Ainsi, p. ex., il a photographié le texte géorgien de la vie d'Antoine Ranakh et des Actes du martyre des SS. Pierre et Paul, un ménologe arabe, quelques folios de mss glagolitiques et serbes. Malheureusement, les difficultés financières l'empêchent de livrer ses notes à l'impression.

Dans l'ouvrage signalé plus haut, B. donne deux listes, composées d'après l'ordre chronologique : celle des personnes qui ont habité le monastère du Sinaï, celle des ouvrages qui le concernent. Pour cette dernière, B. a pu s'inspirer largement des œuvres de Röhricht, Khitrovo et Thomsen. Elle va de 373 à 1921 et comprend 672 paragraphes et un supplément de 11 pages. Elle donne aussi les plans anciens du monastère qu'ont laissés les auteurs depuis Jacques de Vérone (1335) jusque Léonard de Clou (1670). Les planches reproduisent des mosaïques de l'église, des icones et des miniatures. Elles intéresseront vivement les historiens de l'art byzantin. A. PALMIERI.

— On sait les grands services qu'a rendus aux sciences ecclésiastiques Nicolas Gloubokowsky, naguère professeur à l'académie théologique russe de Pétrograd. Chassé par la révolution, il fut réduit à se chercher un refuge à l'étranger et séjourna successivement à Upsala, à Prague et à Belgrade ; en 1923, la faculté de théologie de Sophia l'appela à occuper la chaire d'histoire ecclésiastique. On a célébré, en 1925, sa trente-cinquième année de vie littéraire. L'archiprêtre G. J. CHAVELSKY a rendu compte de cette solennité dans la revue *Dukhovna Kultura* (1925, p. 97-108), en y ajoutant une esquisse biographique du savant écrivain et la liste de ses publications Une bibliographie détaillée, comprenant aussi les articles publiés par N. Gloubokowsky, a paru par les soins du *Groupe académique russe* : 35-*liétie utchenoi dieiatelnosti professora Nikolaia Glubokovskago* (Sophia, 1925. 75 p.). L'infatigable travailleur tient encore prêts pour l'impression un commentaire sur l'Épître aux Hébreux, une étude historique et bibliographique sur la théologie russe, ainsi qu'une étude sur l'éducation et l'école en Russie durant le régime bolchéviste. A. PALMIERI.

Digitized by Google

Tchéco-Slovaquie.

— Dans son grand ouvrage, paru en 1923, sur *Les chroniques byzantines dans la littérature slave* (Breslau. In-8°, 2 vol.), M. WEINGART avait pour but de déterminer les rapports qui existent entre deux traductions paléoslaves de la chronique de Georges Hamartolos, pour établir ainsi l'apport de Byzance dans le développement intellectuel des peuples slaves orientaux. En étudiant les versions qui ont été faites des différentes chroniques byzantines, W. constate que la plupart d'entre elles ont été traduites en bulgare, d'abord aux xe-xie siècles, puis au xive, tandis que seule la chronique de Georges Synkellos a été traduite en russe. Il en conclut que la Russie a subi beaucoup moins l'influence de Byzance que la Bulgarie. Il constate aussi que la littérature byzantine était fort peu connue en Serbie. D'autre part, il met en évidence que les Bulgares se sont surtout attachés à vulgariser les ouvrages byzantins populaires, et qu'ils ont presque totalement négligé la littérature classique, très en honneur encore à cette époque à la cour impériale de Constantinople.

A. NEUMANN.

— Dans le *Sbornik prispevku k dejinam hl mesta Prahy* (Prague 1925, 91 p.), Mlle B. KUBICKOVA examine les *Origines de l'officialat de Prague*. Celui-ci se rattache au tribunal romain de la Rote sur le modèle duquel il fut organisé. Au commencement du xive siècle, les chancelleries épiscopales de Prague et d'Olomouc furent transformées dans le but de les rendre plus conformes encore à la chancellerie pontificale.

A. NEUMANN.

— Les historiens tchèques s'occupent toujours des origines du mouvement hussite et veulent prouver qu'il constituait une réforme vraiment nationale, complètement indépendante d'influences étrangères,notamment de Wiclef.C'est la thèse que NOVOTNY a développée au congrès d'histoire à Bruxelles, en 1923, et qu'il a publiée dans la *Revue de l'histoire des religions* en 1924, sous le titre : *Les origines du mouvement hussite en Bohême*. Sur la même question, mais envisagée à un autre point de vue et pour la Moravie, O. ODLOZILIK a fait paraître une étude dans le *Casopis Matice Moravské* (Brno, 1925, p.1-70). Il y décrit la controverse entre Paul de Prague d'une part et Simon de Tisnov et Nitra Jean de Racice, deux partisans de Huss, d'autre part. Remarquons que Simon s'est séparé de Huss en voyant les conséquences funestes de sa doctrine. Cet article bien documenté est malheureusement conçu et composé dans un esprit tendancieux.

A. NEUMANN.

— Un congrès international de bibliothécaires et amis du livre se tiendra à Prague, du 28 juin au 3 juillet prochain. A l'ordre du jour figurent presque exclusivement des questions d'ordre technique. A cette occasion, on organisera une exposition de miniatures et d'anciennes collections d'art religieux tchèque.

H. N.

Digitized by Google

Yougo-Slavie

— Il faut signaler, dans l'excellente *Nova Revija* que publient les Franciscains de Makarska, une étude remarquable sur les musiciens dans l'ordre de S. François. Elle a paru dans les divers fascicules de l'année 1925. On y trouve une liste considérable de musiciens franciscains, de toute nationalité, et l'esquisse de leur biographie.

A. P.

— La revue *Czas* de Ljubljana, 1925-1926, fasc. 3-4, contient une série d'articles consacrés au Dr Jan Ev. Krek, qui a été le principal promoteur de la renaissance catholique parmi les Slovènes. On y remarquera surtout l'étude du Dr Ales Usenicnik, sur les écrits sociologiques du Dr Krek, et celle du Dr A. Snoj, sur Krek et ses travaux exégétiques. A. P.

— La plaquette du Dr S. Petrov, O. F. M., *Moderni Konverttt* (Spalato, Leonara Tiskara, 1926. 39 p.), a pour but d'analyser la psychologie des « convertis ». Elle s'appuie principalement sur les autobiographies des « convertis » les plus célèbres du XIXe et du XXe siècle, tels, p. ex. Newman, Rouville, etc. A. Palmieri.

Digitized by Google

Digitized by Google

H. Dalehaye. Les martyrs d'Égypte (L. Van der Essen.) . . 354
J. Bidez. L'empereur Julien. Lettres et fragments. (J. Viteau) 357
L. Mariès. Le « De Deo » d'Eznik de Kolb. (R. Draguet.) . . 360
J. C. C. Welldon. S. Augustini, De Civitate Dei. (J. Forget.) 361
B. Kolon. Die Vita S. Hilarii Arelatensis. (J. Forget.) . . 364
L. Gougaud. Dévotions et pratiques ascétiques du moyen âge. (P. Debongnie.) 365
M. Andrieu. Immixtio et consecratio. (J. Coppens.) . . . 367
H. Bouvier. Histoire religieuse de la ville d'Amiens. (F. Baix). 369
L. Santifaller. Das Brixner Domkapitel. (J. Warichez.) . . 370
The social and political ideas of some great mediaeval thinkers. Ed. by F. J. C. Hearnshaw. (A. Van Hove.) . . 371
A. Fliche. Aigues-Mortes et Saint-Gilles. (C. Roudil.) . . . 373
M. Beaufreton. S. François d'Assise. (Fr. Callaey.) . . 375
R. Krautheimer. Die Kirchen d. Bettelorden i. Deutschland. (R. Maere.) 378
J. Lechner. Die Sakramentenlehre d. Richards von Mediavilla. (A. Janssen.) 381
F. Baethgen. Chronica Johannis Vitorudani (G. Mollat.) . . 383
A. Hofmeister. Chronica Mathiae de Nuwenburg. (G. Mollat.) 383
G. Loehr. Die Teutonia im xv. Jh. (R. Martin.) 384
A. Neumann. Francouzská Hussitica. (R. Draguet.) . . . 386
L. Mohler. Kardinal Bessarione. T. I. (E. Vansteenberghe.) 387
A. Pompen. The english versions of the Ship of Fools (C. Leclère.) 392
P. Pourrat. La spiritualité chrétienne. T. III. (P. Debongnie.) 395
J. Mackinnon. Luther and the Reformation. T. I. (M. Piette.) 395
P. Kalkoff. Die Kaiserwahl Friedrichs IV. u. Karls V. (E. Jordan.) 396
A. Erens. Tongerloo en 's Hertogenbosch. (F. Willocx.) . 398
P. J. Blok. Willem de Eerste, prins van Oranje. (L. Van der Essen.) 400
C. D. Durrant. A link between Flemish Mystics and English Martyrs. (L. Willaert.) 403
G. Rigault et G. Goyau. Martyrs de la Nouvelle France. (J. Forget.) 405
Fr. Gaguère. La vie et les œuvres de Cl. Fleury. (J. Forget.) 406
Th. Simar. La formation de la doctrine des races au xviiie s. (A. Stubbe.) 408
A. Michel. Histoire de l'art. T. VII. (A. Fliche.) 411
K. Romeis. Pr. Anna von Preussen. (J. Forget.) 412
Législation soviétique contre la religion. (J. Forget.) . . 414

Digitized by Google

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

Recueil de Travaux

publiés par les

Membres des Conférences d'histoire et de Philologie.

(Éditeur : A. Uystpruyst, 10-12, rue de la Monnaie, LOUVAIN.)

ONT PARU EN 1925 :

A. Pasture. La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les Archiducs Albert et Isabelle (1596-1633). In-8 de XXXII-378 p. Prix : 30 fr.

Étude originale très fouillée qui retrace, principalement d'après les archives vaticanes, l'action réformatrice du gouvernement central, les efforts du clergé séculier et régulier en faveur de la restauration religieuse, enfin les effets obtenus par les réformes dans le peuple.

J. A. Goris. Étude sur les colonies marchandes méridionales (Portugais, Espagnols, Italiens) à Anvers de 1488 à 1567. In-8 de XIII-704 p. et 9 pl. Prix : 60 fr.

De ce beau volume, M. CLIVE DAY dit, dans l'*American Historical Review*, 1925, oct. p. 165 :

« In view, however, of the importance of that branche of trade in the early part of the sixteenth century, and because of the abundance of pertinent details with which the work is illuminated, the author sould be credited with the most important contribution yet made to an understanding of European commerce as a whole in this critical period of its development. »

R. Van Doren. Étude sur l'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall. In-8 de 160 p. Prix : 15 fr.

L'auteur soumet à un examen pénétrant les textes relatifs au rôle que joua l'abbaye de Saint-Gall dans la diffusion du chant grégorien. Il montre ainsi la faiblesse des différentes opinions qui ont été émises jusqu' à présent sur ce sujet.

Fr. J. Zwierlein. The Life and Letters of Bishop MacQuaid. Vol. I. In-8 de XII-368 p. et nombr. illustr.

Biographie circonstanciée du grand évêque de Rochester, qui résume, peut-on dire, l'histoire du Catholicisme aux États-Unis pendant ces cinquante dernières années.

IMPRIMERIE DE JULES DE MEESTER ET FILS. WETTEREN (Belgique).

Digitized by Google

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — T. XXII, N° 3. JUILLET 1926

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

FONDÉE PAR A. CAUCHIE ET P. LADEUZE

DIRECTEURS :

A. DE MEYER, R. KOERPERICH,
J. LEBON, CH. TERLINDEN,
E. TOBAC ET L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE

G. Bardy. Le discours apologétique de S. Lucien d'Antioche 487
J. Viteau. L'institution des Diacres et des Veuves 513
R. Draguet. A propos du *Marcion* de M. v. Harnack 537
C. Balic. Quelques précisions fournies par la tradition manuscrite sur la vie, les œuvres et l'attitude doctrinale de Jean Duns Scot 551
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) . 567
Chronique 673
Bibliographie 253*

Compte chèques-postaux n° 39.421

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

1926

REVUE TRIMESTRIELLE SUBVENTIONNÉE PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Pour l'année 1926, le prix de la REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE est de 80 francs belges pour les pays à change élevé et de 60 francs belges pour les pays à change bas, *payables au début de l'année.* — Prix de la collection complète des 38 volumes parus depuis 1900 jusqu'en 1925 inclusivement, 200 francs or, le port en sus.

L'abonnement court indéfiniment.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement au COMITÉ DE RÉDACTION, rue de Namur, 40 LOUVAIN (Belgique).

Dépôt et agence d'abonnement en France, chez M. A. PICARD, éditeur, 82 rue Bonaparte, PARIS (VIe).

COMPTES RENDUS

R. Will. Le culte. Étude d'histoire et de philosophie religieuse. (J. COPPENS.) 567
B. H. Streeter. The four Gospels. A study of origins. (G. AUBOURG.) 570
P. Feine. Die Gestalt des apostolischen Glaubensbekenntnisses in d. Zeit des N. T. (J. COPPENS.) 582
F. Haase. Altchristlichen Kirchengeschichte nach orient. Quellen. (J. LEBON.) 585
E. Salin. Civitas Dei (E. JORDAN.) 587
G. R. Driver et **L. Hodgson.** Nestorius, the Bazaar of Heracleides. (J. LEBON.) 589
J. Maspero. Histoire des patriarches d'Alexandrie. (J. LEBON.) 592
The Cambridge Medieval History. T. III. (B. HEURTEBIZE.) 594
G. Sunyol. Introduccio a la paleografia musical gregoriana. (R. V. DOREN.) 601
T. Haapanen. Die Neumenfragmente d. Universitatsbibliothek Helsingfors (R. V. DOREN.) 602
H. Dorries. Erigena und d. Neoplatonismus. (F. GRÉGOIRE.). 603
J. M. March. Liber pontificalis prout exstat in cod. ms. Dertusensi (F. BAIX.). 603
W. W. Rockwell. Liber miraculorum ninivensium. (H. Nélis.) 606
B. Altaner. Die Briefe Jordans von Sachsen. (R. MARTIN.) 608
Alexandre de Hales... Summa theologica. Ed. Quaracchi. (J. DE GHELLINCK). 609
W. E. W. Carr. Bar-Hebraeus commentaryon the Gospels. (J. LEBON.) 612
A. V. d. Wyngaert. Tractatus pauperis a Johanne de Pecham conscriptus. (A. TEETAERT.) 614

Voir suite p. 3 de la couverture.

Digitized by Google

LE DISCOURS APOLOGÉTIQUE DE SAINT LUCIEN D'ANTIOCHE.

(RUFIN, *H. E.*, IX, 6)

Eusèbe, dans son *Histoire Ecclésiastique*, parle à deux reprises de saint Lucien d'Antioche et de son martyre. Il mentionne chaque fois une apologie de la doctrine pour laquelle il était accusé, que le prêtre aurait prononcée devant l'empereur (1). Mais il ne donne pas le texte de ce discours. La Vie de saint Lucien connaît également l'existence d'une apologie du martyr : lorsque Lucien arriva à Nicomédie, nous dit-elle, l'empereur Maximin, apprenant que, s'il voyait seulement cet homme, il courrait le risque de devenir chrétien, fit tendre un voile au milieu de la salle, et, de loin, s'adressa à lui. Il lui promit d'abord beaucoup de cadeaux et d'honneurs s'il consentait seulement à sacrifier aux dieux. Lucien répondit qu'il regardait comme méprisable la grandeur de ces présents, et que le monde entier n'était rien pour lui auprès du service de Dieu (2).

(1) EUSÈBE, *H.E.*, VIII, 13, 2 ; édit. SCHWARTZ, t. II, p. 772, 2-6, Leipzig, 1908 : « *τῶν ἐπ' Ἀντιοχείας μαρτύρων τὸν πάντα βίον ἄριστος πρεσβύτερος τῆς αὐτόθι παροικίας, Λουκίανος ἐν τῇ Νικομηδείᾳ καὶ αὐτὸς βασιλέως ἐπιπάροντος τὴν οὐρανίον τοῦ Χριστοῦ βασιλείαν λόγῳ πρότερον δι' ἀπολογίας, εἶτα δὲ καὶ ἔργοις ἀνακηρύξας.* » ID., *ibid.*, IX, 6, 3 ; p. 812, 10-15 : « *Λουκιανός τε ἀνὴρ τὰ πάντα ἄριστος βίῳ τε ἐγκρατεῖ καὶ τοῖς ἱεροῖς μαθήμασιν συγκεκροτημένος, τῆς κατὰ Ἀντιοχείαν παροικίας πρεσβύτερος, ἀχθεὶς ἐπὶ τῆς Νικομηδέων πόλεως, ἔνθα τηνικαῦτα βασιλεὺς διατρίβων ἐτύγχανεν, παρασχών τε ἐπὶ τοῦ ἄρχοντος τὴν ὑπὲρ ἧς προΐστατο διδασκαλίας, δεσμωτηρίῳ παραδοθεὶς κτίννυται.* »

(2) *Vita Luciani*, 11 ; édit. BIDEZ, *Philostorgius Kirchengeschichte*, p. 193, 1 ss., Leipzig, 1913. Cfr la notice du synaxaire de Constantinople, édit. H. DELEHAYE, *Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae e codice Sirmondiano nunc Berolinensi* (*Propylaeum ad Acta Sanctorum Novembris*), p. 139, 13, Bruxelles, 1902. — La *vita Luciani*, 8 ; p. 191, 8 ss., connaît une première apologie que le prêtre antiochien aurait adressée à quelques soldats qui étaient chrétiens et que l'on voulait contraindre à l'apostasie, tandis qu'il traversait la Cappadoce pour être conduit à Nicomédie. Le thème de ce discours très

Digitized by Google

Le premier, Rufin donne le texte du discours de Lucien ; ou du moins du discours que l'on prêtait à Lucien au moment où l'historien traduisait Eusèbe, car il introduit l'apologie en question par un prudent : *dicitur*, qui laisse place à toutes les réserves. Quoi qu'il en soit de son origine, le discours donné par Rufin mérite d'être étudié de près ; il est certainement l'une des plus intéressantes et des plus remarquables apologies que nous aient conservées les Actes des martyrs. On y retrouve sans doute les thèmes traditionnels, mais développés avec force et éloquence ; et aussi quelques arguments nouveaux, dont l'origine doit être recherchée. Nous donnerons d'abord le texte du discours de Lucien en le faisant accompagner de remarques et de notes qui pourront aider à le situer dans le vaste domaine de la littérature apologétique. Ce n'est qu'après avoir achevé cette étude littéraire que nous pourrons utilement aborder le problème historique de l'origine du discours, et nous demander si les raisons que l'on fait valoir en faveur de son attribution à Lucien sont réellement décisives.

***

Rufin introduit, dans les cadres de l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe, l'apologie de Lucien par une rapide présentation du prêtre d'Antioche ; une question du juge, devant lequel celui-ci est appelé à comparaître, sera naturellement suivie de la réponse attendue :

« Lucianus quoque, vir moribus, continentia et eruditione praecipuus, antiochenus presbyter [1], cum ad tribunal iudicis fuisset ad-

bref est qu'il ne faut pas sacrifier la vie éternelle à la vie présente si courte et si aléatoire. Dieu est le gardien de cet univers, le maître de la vie et de la mort : renoncerait-on à la béatitude du ciel pour sauver une existence que l'on peut perdre dans les combats ? Quarante soldats au moins se laissèrent toucher par ce langage et moururent pour le Christ.

(1) Les premiers mots de Rufin traduisent assez exactement le texte d'Eusèbe : « *Λουκίανος τε ἀνὴρ τὰ πάντα ἄριστος βίῳ τε ἐγκρατεῖ καὶ τοῖς ἱεροῖς μαθήμασιν συγκεκροτημένος, τῆς κατὰ Ἀντιοχείαν παροικίας πρεσβύτερος* ». Mais ensuite, l'historien latin s'écarte de son modèle. Eusèbe précise que Lucien fut conduit à Nicomédie et qu'il comparut en présence de l'empereur lui-même. Précédemment (*H.E.*, VIII, 13, 2 ; édit. Mommsen, p. 773, Leipzig, 1908), Rufin avait écrit que Lucien prêcha le royaume du Christ par ses paroles et ses actes à Nicomédie. Ici, il se contente de dire qu'il fut conduit devant le tribunal du juge, d'un juge quelconque, dont le mot *praeses* employé un peu plus bas ne nous fait pas connaître davan-

Digitized by Google

ductus : Cur inquit ad eum praeses [1], vir rationabilis et prudens [2], sequeris sectam [3], cuius reddere non potes rationem [4]? aut si est aliqua, audiamus.

tage la qualité. Cette imprécision n'est pas faite pour donner une confiance illimitée au témoignage de l'historien latin. Il faut cependant remarquer que la même imprécision se rencontre ailleurs : ainsi le proconsul, *ἀνθύπατος*, devant lequel comparaissent Carpus, Papylus et Agathonice, n'est pas davantage nommé. D'autre part, bien des précisions apparentes, fournies par les Actes des Martyrs, n'ont absolument aucune valeur.

(1) La question du juge est de style dans les Actes des martyrs. On peut seulement remarquer que, dans bien des cas, l'interrogatoire commence par la question plus générale : Es-tu chrétien? Cfr *Acta Apollon.*, 1 ; édit. KLETTE, p. 94, Leipzig, 1897 ; *Acta Carpi*, 2-5 ; édit. HARNACK (TU, III, 3-4), p. 441-442, Leipzig, 1888.

(2) *Vir rationabilis et prudens* : rare éloge sur les lèvres d'un païen. Les chrétiens avaient encore au début du IVe siècle, la réputation d'être des sots. Cfr ARNOBE, II, 6 ; édit. REIFFERSCHEID, p. 51, 15, Vienne, 1875 : « Nugas esse intelligitis haec omnia verba et pueriles ineptias ea quae nobis promittitmus. » LACTANCE, *Div. Instit.*, V, 1, 18 ; édit. BRANDT, p. 401, Vienne, 1890 : « Non credunt divinis qui a fuco carent, sed ne illis quidem qui ea interpretantur, quia sunt et ipsi aut omnino rudes aut certe parum docti. » Jusqu'à la fin du IVe siècle, les païens se moquent des chrétiens. Cfr PSEUDO-AUGUSTIN, *Quaestiones V. et N. Testam.*, CXIV, 7, 8, 11 et passim ; édit. SOUTER, p. 306, 308, etc., Vienne, 1908 ; P. BATIFFOL, *La paix constantinienne et le catholicisme*, p. 144, Paris, 1914.

Sur la folie du christianisme se rappeler par exemple *I Cor.*, I, 23 : « *ἔθνεσι δὲ μωρία* » ; *Acta mart. Scillit.*, 2 ; édit. ROBINSON (Texts and Studies, I, 2), p. 114, Cambridge, 1891 : « Proconsul dixit : Nolite huius dementiae esse participes » ; *Acta Carpi*, 9 ; édit. HARNACK, p. 444 : « *ὁ δὲ ἀνθύπατος θυμωθεὶς ἔφη· θύσατε τοῖς θεοῖς καὶ μὴ μωραίνετε* » ; *Passio Paphnutii*, 4, édit. DELEHAYE, *Les martyrs d'Égypte*, p. 186, Bruxelles, 1923 ; et en sens inverse la revendication de TATIEN, *Orat.*, XXI, 1 ; *P.G.*, VI, : 852C « *οὐ μωραίνομεν, ἄνδρες Ἕλληνες, οὐδὲ λήρους ἀπαγγέλλομεν.* »

(3) *Sectam.* Le mot figure déjà dans les Actes des Apôtres pour désigner le christianisme, *Act. Apost.*, XXIV, 5 : « auctorem seditionis sectae Nazarenorum » ; *id.*, XXVIII, 22 : « de secta hac notum est vobis quia ubique ei contradicitur ». Mais comme le fait remarquer A. VON HARNACK, *Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, 4e édit., t. I, p. 422, n. 1, Leipzig, 1924, le terme *secta* est encore employé au moins jusqu'au milieu du IIIe siècle, par saint Cyprien en particulier, pour désigner la communauté chrétienne sans aucune arrière pensée. Cfr CYPRIEN, *De bono patient.*, 1 ; édit. HARTEL, p. 397, 9, Vienne, 1868 : « fidei nostrae secta » ; *Epist.*, XXVII, 3 ; *id.*, p. 543, 8. Tertullien s'était également servi du même mot : secta Dei, secta divina, secta christiana, secta haec, etc..., *Ad Scapul.*, 1 et 5 ; *P.L.*, I, 696D, 704C ; *Apolog.*, 37, 38, 39, 40 ; *P. L.*, I, 462A, 464B, 471A, 482A. Lorsque ce dernier parlait au contraire de christiana factio, *Apolog.*, 39, *PL.*, I, 468A, il le faisait au sens des adversaires. On lit encore dans LACTANCE, *De opif. Dei*, I, 2 ;

Digitized by Google

Tum ille, data sibi facultate dicendi, huiuscemodi orationem de fide nostra [1] habuisse dicitur :

« In occulto non est [2] quod nos Christiani [3] quem colimus deus unus est [4], per Christum nobis adnuntiatus et per spiritum sanctum nostris cordibus inspiratus [5]. Non enim, sicut vos putatis [6], huma-

édit. BRANDT, t. II, p. 4 : « Quo philosophi sectae nostrae quam tuemur instructiores doctioresque in posterum fiant. » Pourtant, surtout à partir du IVe siècle, le terme secta employé sans épithète prend un sens nettement défavorable, et les chrétiens ne l'emploient plus pour désigner leur religion.

(4) Cfr *Act. Apost.*, XXII, 1 : « Viri fratres et patres, audite quam ad vos nunc reddo rationem. »

(1) *Orationem de fide nostra.* Saint Jérôme, dans le *De vir. inlustr.*, 77 ; édit. RICHARDSON (TU, XIV, 1), p. 41, Leipzig, 1896, écrit : « feruntur eius de fide libelli ». On peut se demandr si parmi ces *libelli* il visait notre discours apologétique, ou si Rufin lui-même doit l'expression à saint Jérôme.

(2) *In occulto non est.* Cfr PSEUDO-AUGUSTIN, *Quaest. V. et N. Testam.*, CXIV, 6 ; édit. SOUTER, p. 305 : « Hinc est unde nihil apud nos in tenebris, nihil oculte geritur. » La doctrine chrétienne est bien connue au temps où l'apologie est censée prononcée. Par opposition, on peut rappeler le jugement que prononce le païen Caecilius dans MINUCIUS FELIX, *Octav.*, 8 : « Natio in publico muta, in angulis garrula ». Au début du IVe siècle, mais déjà bien auparavant, les païens peuvent sans peine connaître le dogme chrétien, spécialement le monothéisme qui en est la première affirmation.

(3) *Nos christiani.* Dès le début l'orateur fait sa profession de foi. Cfr JUSTIN, *Apol.*, I, 1 ; *Acta Carpi*, 5 ; édit. HARNACK, p. 442 : « *Κάρπος εἶπεν · Χριστιανός εἰμι, Χριστὸν τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ σέβομαι* ». Sur le nom chrétien, cfr A. HARNACK, *op.cit.*, t.I, p. 424-428. Il y avait un certain mérite à se découvrir ainsi ; cfr ARNOBE, II, 1 ; édit. REIFFERSCHEID, p. 47 : « Ad nominis Christi mentionem rabidorum peccatorum effervescunt ardoribus. »

(4) *Quem colimus Deus unus est.* C'est le thème premier des apologies : HERMAS, *Mandat.*, I, 1 ; édit. FUNK, *Patres Apostolici*, p. 386, Tubingue, 1878 : « *πρῶτον πάντων πίστευσον, ὅτι εἷς ἐστιν ὁ Θεὸς, ὁ τὰ πάντα κτίσας καὶ καταρτίσας, κτλ.* » ; *Praedic. Petri*, ap. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, VI, 5, 39, édit. STAEHLIN, t.II, p.451, Leipzig, 1906 : *γινώσκετε οὖν ὅτι εἷς Θεός ἐστιν, ὃς ἀρχὴν πάντων ἐποίησεν* » ; *Acta Iustin.*, 2 ; TERTULLIEN, *Apolog.*, 17,1 ; *PL*, I, 375 : « Quod colimus Deus unus est » ; *Ad Scapul.*, 2 ; *PL*, I, 699 : « Nos unum Deum colimus » ; MINUCIUS FELIX, *Octav.*, XXXII, 4 : « Quem colimus Deum nec ostendimus nec videmus. » On peut souligner les ressemblances verbales de notre texte avec les formules de Tertullien et de Minucius Felix.

(5) Cfr *Rom.*, V, 5 : « Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per spiritum sanctum qui datus est nobis ». On aura remarqué la formule trinitaire de ce passage : Dieu, annoncé par le Christ et inspiré par l'Esprit. Le Christ a rempli extérieurement sa mission ; l'Esprit au contraire agit dans les cœurs.

(6) Cfr *Act. Apost.*, II, 15 : « Non enim, sicut vos aestimatis, hi ebrii sunt ».

Digitized by Google

nae alicuius persuasionis errore [1] constringimur nec indiscussa, ut alii, parentum traditione [2] decipimur. Auctor nobis de deo deus est. Neque enim possit [3] sublimis illa maiestas [4] sensibus humanae

(1) Cfr I *Cor.*, II, 4 : « Praedicatio mea non in persuasibilibus humanae sapientiae verbis, sed in ostentione spiritus et virtutis. »

(2) *Nec indiscussa... parentum traditione.* Cfr MINUCIUS FELIX, *Octavius*, XX, 2, ss. : « Quod si providentia mundus regitur et unius dei nutu gubernatur, non nos debet antiquitas imperitorum fabellis suis delectata vel capta ad errorem mutui rapere consensus, cum philosophorum suorum sententiis refellatur, quibus et rationis et vetustatis adsidit auctoritas... similiter erraverunt erga deos quoque maiores nostri ; improvidi, creduli, rudi simplicitate crediderunt. » Les apologistes ont eu fréquemment à répondre à ce reproche que les chrétiens abandonnaient les traditions ancestrales. Cfr CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Protrept.*, X, 89 ; édit. STAEHLIN, t. I, p. 66, Leipzig, 1905 : « *ἀλλ' ἐκ πατέρων, φατέ, παραδεδομένον ἡμῖν ἔθος ἀνατρέπειν οὐκ εὔλογον. καὶ τί δὴ οὐχὶ τῇ πρώτῃ τροφῇ, τῷ γάλακτι, χρώμεθα, ᾧ δήπουθεν συνείθισαν ἡμᾶς ἐκ γενετῆς αἱ τίτθαι,... ἐπὶ δὲ τοῦ βίου οὐχὶ τὸ ἔθος καταλιπόντες τὸ πονηρὸν καὶ ἐμπαθὲς καὶ ἄθεον, κἂν οἱ πατέρες χαλεπαίνωσιν ἐπὶ τὴν ἀλήθειαν ἐκκλινοῦμεν καὶ τὸν ὄντως ὄντα πατέρα ἐπιζητήσομεν, οἷον δηλητήριον φάρμακον τὴν συνήθειον ἀπωσάμενοι.* » TERTULLIEN, *Apolog.*, 6 ; *PL*, I, 305 : « Ipsum adhuc quod videmini fidelissime tueri a patribus traditum, in quo principaliter reos transgressionis christianos destinatio. » PSEUDO-JUSTIN, *Cohort. ad Graec.*, 12 ; *PG*, VI, 264B ; 38, 309B : « *ὃς* (le Christ)... *τῆς τῶν ἀρχαίων ἡμᾶς προγόνων ἀνέμνησε θεοσεβείας, ἣν οἱ ἐξ αὐτῶν γενόμενοι ἄνθρωποι καταλιπόντες .. ἐπὶ τὴν τῶν μὴ θεῶν ἐτράπησαν θρήσκειαν.* »

(3) *Neque enim possit.* Cfr NOVATIEN, *De Trinit.*, 2 ; *PL*, III, 889C ; édit. FAUSSET, p. 7 ; Cambridge, 1909 : « Ad cogitandam enim et ad eloquendam illius maiestatem, et eloquentia omnis merito muta est, et mens omnis exigua est : maior est enim mente ipsa, nec cogitari possit quantus sit. » LACTANCE, *Inst.*, I, 1, 5 ; édit. BRANDT, t. I, p. 2 : « Veritas id est arcanum summi dei qui fecit omnia, ingenio ac propriis sensibus non potest comprehendi ; alioquin nihil inter deum hominemque distaret, si consilia et dispositiones illius maiestatis aeternae cogitatio adsequeretur humana. Quod quia fieri non potuit, ut homini per seipsum ratio divina notesceret, non est passus hominem deus lumen sapientiae requirentem diutius errare ac sine ullo laboris effectu vagari per tenebras inextricabiles. » *Inst.*, I, 3, 14, p. 9 ; *Inst. Epit.*, 3, p. 678 : « Unus igitur deus est, perfectus, aeternus incorruptibilis, impassibilis, nulli rei potestative subiectus, ipse omnia possidens, omnia regens, quem nec aestimare sensu valeat humana mens, nec eloqui lingua mortalis. Sublimior enim ac maior est quam ut possit aut cogitatione hominis aut sermone comprehendi. » ARNOBE, III, 19 ; édit. REIFFERSCHEID, p. 125 : « Unus est hominis intellectus de dei natura certissimus, si scias et sentias nihil de illo posse mortali oratione depromi. »

(4) *Sublimis illa maiestas.* Cfr LACTANCE, *Inst. Epit.*, 26, édit. BRANDT, t. I, p. 749 : « Summa illa maiestas hoc cultore laetatur. » *De opif. Dei*, 3, t. II, p. 10 : « Providentissima illa maiestas. » *De ira Dei*, 3 ; t. II, p. 71 : « Maiestas illa venerabilis. »

Digitized by Google

mentis nlabi, nisi vel spiritus sui virtute delata, vel verbi ac sapientiae suae[1] interpretationibus indicata. Fateor, erravimus etiam nos aliquando[2] et simulacra, quae ipsi finximus[3], deos caeli et terrae

(1) *Verbi ac sapientiae suae.* Les deux mots paraissent ici synonymes et forment une sorte de pléonasme. L'orateur a parlé d'abord de la vertu de l'esprit qui révèle la majesté de Dieu ; il ajoute que cette majesté est expliquée, interprétée par celui qui est Verbe et Sagesse. Nous retrouvons ainsi la formule trinitaire que nous avons déjà signalée plus haut. L'application du titre de Sagesse au Verbe, sous l'influence de *Prov.*, VIII, 22, se rencontre souvent chez les Pères, p. ex. JUSTIN, *Dial.*, 61, édit. OTTO, t. II, p. 212B ; 62, p. 220D ; ATHÉNAGORE, *Legat.*, 24, édit. OTTO, t. VII, p. 24 ; TERTULLIEN, *Adv. Hermogen.*, 18 ; édit. KROYMANN, p. 146, 4 ; *Adv. Prax.*, 6 ; *id.*, p. 234, 19 ; CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, VII, 2, 6 ; édit. STAEHLIN, t. III, p. 7, 10 ; ORIGÈNE, *De princip.*, I, 1 ; édit. KOETSCHAU, p. 17, 13 ; *In Ioan.*, I, 9 ; édit. PREUSCHEN, p. 14, 26 s. ; I, 19 ; p. 23, 19 ; LACTANCE, *Inst.*, IV, 9, 1 ; édit. BRANDT, t. I, p. 300 : « *λόγος* enim et sermonem significat et rationem, quia ille est et vox et sapientia Dei. » Malchion, l'adversaire de Paul de Samosate, admet aussi la même synonymie ; ap. LÉONCE DE BYZANCE, édit. PITRA, *Anal. sacra* t. III, p. 600 ; F. LOOFS, *Paulus von Samosata*, p. 82 ; Leipzig, 1924 : « *πυνθάνομαι οὖν εἰ ὥσπερ ἡμεῖς,... σύνοδον ἔχομεν ἔκ τε σαρκὸς καὶ τινος ὄντος ἐν τῇ σαρκὶ ,οὕτως αὐτὸς ὁ λόγος, αὐτὴ ἡ σοφία ἦν ἐν ἐκείνῳ τῷ σώματι.* » De même saint Athanase, qui désigne fréquemment le Fils de Dieu par la formule *λόγος καὶ σοφία* ; cfr *Contr. Arian.*, I, 5 ; *PG*, XXVI, 21B : « *καὶ ταύτης μετέχοντα ὠνομάσθαι μόνον σοφίαν καὶ λόγον* » ; *id.*, 9 ; c. 29 : « *ὀνόματι μόνον λέγεται λόγος καὶ σοφία* » ; *id.*, III, 2 ; c. 325A : « *καὶ ἁρμόζοντα μόνῳ υἱῷ, λόγῳ καὶ σοφίᾳ ὄντι* » etc.

Cependant d'autres écrivains entendent sous le nom de Sagesse le Saint-Esprit. Ainsi saint IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, IV, 7, 4 ; *PG*, VII, 988 : « Ministrat ei ad omnia sua progenies et figuratio sua, id est filius et spiritus sanctus, verbum et sapientia, quibus serviunt et subiecti sunt omnes angeli. » ID., *ibid.*, IV, 20, 3 ; *PG*, VII, 1033 : « Verbum, id est filius... et sapientia quae est spiritus. » Cfr F. LOOFS, *op. cit.*, p. 219-221. Ici d'ailleurs toute équivoque est impossible.

(2) *Erravimus etiam.* Cfr MINUCIUS FELIX, *Octav.*, XXVIII, 2 : « Et nos enim idem fuimus, et eodem vobiscum quondam adhuc caeci et hebetes sentiebamus. » TERTULLIEN, *Apol.*, XVIII, 4 ; *PL*, I, 378B : « Haec et nos risimus aliquando. De vestris fuimus. Fiunt, non nascuntur christiani. » *De paenit.*, I, 1 ; *PL*, I, 1227 : « Paenitentiam, hoc genus hominum quod et ipsi retro fuimus, caeci, sine Domini lumine, natura tenus norunt passionem. » La Vie de saint Lucien, telle que la rapporte Siméon Métaphraste, fait naître le martyr de parents chrétiens : « *γεννήτορες χριστιανοὶ τῷ ἀνδρὶ* ». *Vita Luciani*, 1 ; édit. BIDEZ, *Philostorgius Kirchengeschichte*, Anh. VI, p. 184, 19 ; et cette tradition semble ancienne. Il est difficile d'accorder avec elle le passage du discours qui donne une origine païenne à l'orateur ; à moins que nous n'ayons affaire ici qu'à une formule générale destinée à rappeler que le christianisme a succédé au paganisme.

(3) *Et simulacra quae ipsi finximus.* Cfr *Acta Apollonii*, 14 ; édit.

Digitized by Google

putabamus auctores, sed arguebat eos fragilis substantiae suae a nobis praestita consecratio [1]. In quibus tantum venerationis inerat [2], quantum decoris manus contulisset artificum. Verum omnipotens ille deus [3], quem non nostris manibus fictum [4], sed cuius nos decebat esse figmentum [5], errores miseratus humanos [6], sapientiam

KLETTE (TU,XV,2), p.102 ; Leipzig, 1897 : « ἐγενόμην δὲ θεοσεβὴς ἵνα μὴ σέβωμαι εἴδωλα χειροποίητα. διὸ οὐ μὴ προσκυνήσω χρυσὸν ἢ ἄργυρον ἢ χαλκὸν ἢ σίδηρον ἢ ξυλίνους καὶ λιθίνους θεοὺς ψευδωνύμους, οἵτινες οὔτε βλέπουσιν οὔτε ἀκούουσιν, ὅτι ἔργα τεκτόνων καὶ χρυσοχόων καὶ τορνευτῶν εἰσιν γλυφαὶ χειρῶν ἀνθρώπων καὶ οὐ κινηθήσονται ἀφ' ἑαυτῶν.» MINUCIUS FELIX, *Octav.*, XXII, 1 : « quis ergo dubitat horum imagines consecratas vulgus orare et publice colere, dum opinio et mens imperitorum artis concinnitate decipitur, auri fulgore praestringitur, argenti nitore et candore eboris hebetatur ? »

(1) *Consecratio.* Cfr LACTANCE, *Inst.*, II, 4, 9 ; édit. BRANDT, t. I, p. 109 : « nec enim sensum consecratione sumpserunt. »

(2) *In quibus tantum venerationis.* Cfr LACTANCE, *Inst.* II, 6, 2-3 ; édit. BRANDT, t. I, p. 121-122 : « tanta homines imaginum cupiditas tenet, ut iam viliora ducantur illa quae vera sunt : auro scilicet.gemmis et ebore delectantur. Horum pulchritudo ac nitor perstringit oculos, nec ullam religionem putant ubicumque illa non fulserint. Itaque sub obtentu deorum avaritia et cupiditas colitur. » *Passio S. Philippi Heracleensis*, 10 ; *AA. SS. Octobris*, t. IX, p. 546 : « Cum ad usus domesticos aliquod lignum incenditur, dei vestri corpus exuritur. Qua te etiam in hoc crimine excusatione defendis ? Dicis : lignum illud non erat deus. Respondebo tibi : sed esse poterat cum placuisset artifici. Ne adhuc quidem in quibus sitis tenebris praevidetis. Bonus lapis factus. Numquid si sculptor eius bonus est, poterit esse Neptunus ? bonum ebur : numquid pulchrius illud expressus in eo Iupiter fecit ? Haec bene cupidi artifices invenerunt, ut quicumque metallo vultus aptatus pretium magis efferret, non potestatis gratia, sed aestimatione mercedis.Ex terra ergo sunt omnia, quam calcare, non adorare debemus. »

(3) *Omnipotens*, épithète classique appliquée au Père.

(4) *Quem non nostris manibus fictum.* Cfr *Acta Apollonii*, 6 ; édit. KLETTE, p.96 : « τὸν ὄντως θεὸν τὸν ὄντα, τὸν πρὸ αἰώνων, ὃν χεῖρες οὐκ ἐσοίησαν ἀνθρώπων, τοὐνάντιον δὲ αὐτὸς ἄνθρωπον ἀνθρώπων ἔταξεν βασιλεύειν ἐπὶ τῆς γῆς. »

(5) On peut relever en passant le jeu de mots sur figmentum et fictum. Aurait-il existé en grec ?

(6) *Errores miseratus humanos.* Cfr II *Clem.*, I, 7 : « ἐλέησεν ἡμᾶς καὶ σπλαγχνισθεὶς ἔσωσεν, θεασάμενος ἐν ἡμῖν πολλὴν πλάνην. » *Acta Carpi*, 5, édit. HARNACK, p. 442 : « Χριστὸν τὸν ἐλθόντα ἐν ὑστέροις καιροῖς ἐπὶ σωτηρίᾳ ἡμῶν καὶ ῥυσάμενον ἡμᾶς τῆς πλάνης τοῦ διαβόλου. » TERTULLIEN, *Ad Scapul.*, 1 ; *PL*, I, 698D : « Qui ergo dolemus de ignorantia vestra et miseremur erroris humani. » Les mot πλάνη, en latin error, est en quelque sorte le terme technique, par lequel les chrétiens désignent l'état pécheur, des païens. Inversement, aux yeux des païens, le christianisme est une πλάνη, II *Clem.*, XIII, 3.

Digitized by Google

suam [1] misit in hunc mundum carne vestitam [2], quae nos doceret deum, qui caelum fecisset [3] et terram, non in manufactis, sed in aeternis atque invisibilibus [4] requirendum. Vitae etiam nobis leges [5]

(1) *Sapientiam suam.* Évidemment le Verbe, désigné sous ce nom de Sagesse.

(2) *Carne vestitam.* Formule courante. Cfr TERTULLIEN, *De carne Christi*, 16 : « Christum terreni census induisse carnem. » *Adv. Prax.*, 27 : « Transfiguratus in carne an indutus carnem? immo indutus. » ARNOBE, I, 62 ; édit. REIFFERSCHEID, p.42 : « homo quem induerat et secum ipse portabat. » LACTANCE, *Inst.*, IV, 25, 1 ; édit. BRANDT, t. I, p. 375 : « Quare deus.., voluerit eum carne indui. » ATHANASE, *Contr. Arian.*, II, 61 ; *PG*, XXVI, 277A : «*οὕτως ὁ λόγος τοῦ θεοῦ, ὅτε καὶ αὐτὸς ἐνεδύσατο τῶν ἀνθρώπων τὴν σάρκα.*» *Contr. Arian.*, I, 43 ; c. 101A : « *ἐνδυσάμενος τὴν δουλωθεῖσαν σάρκα τῇ ἁμαρτίᾳ.* » AUGUSTIN, *De civit. Dei*, XVI, 29 ; *PL*, XLI, 508 : « Christum ante indumentum carnis fuisse visibilem. » Ces quelques exemples doivent suffire à montrer qu'ici il ne faut pas épiloguer : la chair peut désigner tout le composé humain et le mot vestitam ne marque pas nécessairement que le Verbe ne s'est pas personnellement uni à la nature humaine. De telles expressions doivent être interprétées d'après un ensemble.

(3) *Deum qui caelum fecisset.* Cfr *Acta procons. Cypriani*, 1 : « Cyprianus episcopus dixit : christianus sum et episcopus. Nullos alios deos novi nisi unum et verum deum, qui fecit caelum et terram, mare et quae sunt in eis omnia. » *Acta Pionii*, VIII, 3 ; édit. KNOPF, *Ausgewählte Märtyrerakten*, p. 64 : « *Πιόνιος εἶπεν· τὸν θεὸν τὸν παντοκράτορα τὸν ποιήσαντα τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν καὶ πάντα τὰ ἐν αὐτοῖς καὶ πάντας ἡμᾶς, ὃς παρέχει ἡμῖν πάντα πλουσίως, ὃν ἐγνώκαμεν διὰ τοῦ λόγου αὐτοῦ χριστοῦ.* » *Acta Apollon.*, 2 ; édit. KLETTE, p. 94 : « *ναί, χριστιανός εἰμι, καὶ διὰ τοῦτο τὸν Θεὸν τὸν ποιήσαντα τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν καὶ τὴν θάλασσαν καὶ πάντα τὰ ἐν αὐτοῖς σέβομαι καὶ φοβοῦμαι.* »

(4) *In aeternis atque invisibilibus.* Cfr II *Cor.*, IV, 18 : « *τὰ γὰρ βλεπόμενα πρόσκαιρα, τὰ δὲ μὴ βλεπόμενα αἰώνια.* » *Id.*, V, 1 : « *οἰκίαν ἀχειροποίητον αἰώνιον ἐν τοῖς οὐρανοῖς* ». *Acta martyr. scillit.*, édit. J. A. ROBINSON, p.112 : « Sed magis illi deo servio quem nemo hominum vidit, nec videre his oculis potest. »

(5) *Vitae etiam leges.* Cfr LACTANCE, *Inst.*, IV, 25, 1-2 ; édit. BRANDT, t. I, p. 375-376 : « Discant igitur homines et intelligant quare deus summus, cum legatum ac nuntium suum mitteret ad erudiendam praeceptis iustitiae mortalitatem, voluerit eum carne indui et cruciatus affici et morte multari. Nam cum iustitia nulla esset in terra doctorem misit, quasi vivam legem ut nomen ac templum novum conderet, ut verum ac pium cultum per omnem terram et verbis et exemplo seminaret. » *Inst. Epit.*, 45 ; p. 723 s. : « Christus itaque cum doctor virtutis ad homines mitteretur, utique ut doctrina eius perfecta esset, et docere et facere debuerat. Sed si corpus hominis non induisset, non posset facere quae dicebat, id est non irasci non cupere divitias, non libidine inflammari, dolorem non timere mortem contemnere. » *Acta Apollon.*, 5 ; édit. KLETTE, p. 96 : « *ὅτι τὰς σεμνοπρεπεῖς καὶ λαμπρὰς ἐντολάς μεμαθήκαμεν ἀπὸ*

Digitized by Google

ac disciplinae praecepta constituit, servare parsimoniam [1], pauperpate gaudere, mansuetudinem colere, studere paci, puritatem cordis amplecti, patientiam custodire. Sed et omnia haec, quae nunc adversum nos geritis, ventura nobis esse praedixit [2], educendos nos ad reges et ante tribunalia iudicum statuendos, ac velut victimam iugulandos [3]. Inde et denique, quod et ipse, qui erat immortalis, utpote verbum ac sapientia dei, morti se praebuit quo nobis in cor-

τοῦ λόγου τοῦ θεοῦ. » *Id.*, 36 ; p. 188 : « *Ἀπολλὼς εἶπεν· οὗτος ὁ σωτὴρ ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς, ὡς ἄνθρωπος γενάμενος ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ ,κατὰ πάντα δίκαιος καὶ πεπληρωμένος θείᾳ σοφίᾳ, φιλάνθρωπος, ἐδίδαξεν ἡμᾶς τίς ὁ τῶν ὅλων θεὸς καὶ τί τέλος ἀρέτης ἐπὶ σέμνην πολιτείαν ἁρμόζων πρὸς τὰς τῶν ἀνθρώπων ψυχάς.* » *Id.*, 37 ; p. 120 : « *Ἐδίδαξεν γὰρ θυμὸν παύειν, ἐπιθυμίαν μετρεῖν, ἡδονὰς κολάζειν, λύπας ἐκκόπτειν, κοινωνικοὺς γίνεσθαι, φιλίαν αὔξειν, κενοδοξίαν καθαίρειν, πρὸς ἄμυναν ἀδικούντων μὴ τρέπεσθαι, διὰ τὸν τῆς δίκης θεσμὸν θανάτου καταφρονεῖν, οὐ διὰ τὸ ἀδικεῖν ἀλλὰ ιὰ τὸ ἀνέχεσθαι ἀδικουμένους, ἔτι δὲ νόμῳ τῷ ὑπ' αὐτοῦ δοθέντι πείθεσθαι, βασιλέα τιμᾶν, θεὸν σέβειν μόνον ἀθάνατον, ψυχὴν ἀθάνατον πιστεύειν, δίκην μετὰ θάνατον πεπεῖσθαι, γέρας πόνων ἀρετῆς μετὰ τὴν ἀνάστασιν ἐλπίζειν παρὰ θεοῦ δοθησομένην τοῖς εὐσεβῶς βιώσασιν.* » TERTULLIEN *Apol.*, 45 : « Nos soli innocentes quid mirum si necesse est ? etenim vero necesse est. Innocentiam a deo edocti et perfecte eam novimus, ut a perfecto magistro revelatam, et fideliter custodimus, ut ab incontemptibili disceptore mandatam. Vobis autem humana aestimatio imperavit, inde nec plenae nec adeo timendae estis disciplinae ad innocentiae veritatem. »

(1) *Servare parsimoniam.* Cfr MATTH., v, 3 ss. L'allusion aux béatitudes semble incontestable : paupertate : *οἱ πτωχοί* ; mansuetudinem : *οἱ πραεῖς* ; paci : *οἱ εἰρηνοποιοί* ; puritatem cordis : *οἱ καθαροὶ τῇ καρδίᾳ* ; patientiam : *οἱ δεδιωγμένοι ἕνεκα δικαιοσύνης* Peut-être parsimoniam correspondrait-il à *οἱ πεινῶντες*. Le développement s'achève ici, comme dans l'Évangile, sur la pensée des persécutions, et l'orateur s'arrête plus longuement à cette pensée. Quelques traits sont à relever. Pour mansuetudinem, certains manuscrits, par exemple le Claromontan. et le Sangerman. 1, portent en MATTH., v, 5, beati mansueti, ce qui est aussi la leçon de saint Hilaire, *In psalm.*, 51, 146, 147, et celle de l'*Opus imperfect. in Matth.*, hom. 9 et 49. Pour puritatem, cfr CYPRIEN, *Epist.*, XLIX, 2,2 : « beatos esse puros corde » ; AUGUSTIN, *Sermo* 12 : « beati qui puro sunt corde. »

(2) *Praedixit.* Cfr MATTH., x, 17 : « Tradent enim vos in conciliis et in synagogis suis flagellabunt vos, et ad praesides et ad reges ducemini propter me in testimonium illis et gentibus. »Du mot « statuendos » on peut rapprocher la citation de CYPRIEN, *Epist.* XXXI, 4, 1 : « Ante reges et praesides stabitis. »

(3) *Velut victimam iugulandos.* Cfr IS., LIII, 7 ; LACTANCE, *De morte persecut.*, 47 ; édit. BRANDT, t.II, p. 227 : «sic eos deus summus iugulandos subiecit inimicis. »

Digitized by Google

pore positus patientiae praeberet exemplum [1]. Sed nec nos sua morte decepit [2], quibus post diem tertiam [3] resurrexit, non ut ista, quae nunc falso conscribuntur, continent Acta Pilati [4], sed

(1) *Patientiae praeberet exemplum.* LACTANCE, *Inst.*, IV, 26, 19 ss. ; édit. BRANDT, t. I, p. 380-381 : « Et quanquam passio ipsa per se acerba et amara specimen nobis futurorum tormentorum dabat, quae morantibus in hoc saeculo virtus ipsa proponit, tamen illius modi potus et cibus in os doctoris nostri veniens pressurarum nobis et laborum et miseriarum praebebat exemplum... Is igitur corporatus est et veste carnis indutus,ut homini,ad quem docendum venerat,in tutis exempla et incitamenta praeberet. Sed cum in omnibus vitae officiis iustitiae specimen praebuisset, ut doloris quoque patientiam mortisque contemptum, quibus perfecta et consummata fit virtus, traderet homini, venit in manus impiae nationis, cum et vitare potuisset scientia futuri quam gerebat et repellere eadem virtute qua mirabilia faciebat. » Cfr CYPRIEN, *De bono patientiae*, 6-7 ; édit. HARTEL, p. 401-402.

(2) *Decepit.* Cfr MATTH., XXVII, 63 : « *ἐμνέσθημεν ὅτι ἐκεῖνος ὁ πλάνος εἶπεν ἔτι ζῶν· μετὰ τρεῖς ἡμέρας ἐγείρομαι.* »

(3) *Post diem tertiam.* Les Évangiles placent la résurrection tantôt au troisième jour (MATTH., XVI, 21 ; XVII, 21 ; XX, 19), tantôt après trois jours (MARC,VIII, 31 ; IX, 30 ; X, 34 ; MATTH., XXVII, 63). Cette dernière formule est souvent traduite dans la Vulgate par tertia die, et le symbole a reçu la même date. L'expression post diem tertiam est ancienne et figurait dans les vieilles traductions latines en plusieurs endroits où la Vulgate emploie tertia die.

(4) *Acta Pilati.* Nous sommes surtout renseignés sur ces *Acta*, composés au temps et peut-être sur l'ordre de Maximin Daza par EUSÈBE, *H.E.*, IX, 5,1 ; *PG*, XX,805c : «*Πλασάμενοι δῆτα Πιλάτου καὶ τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν ὑπομνήματα, πάσης ἔμπλεα κατὰ τοῦ Χριστοῦ βλασφημίας, γνώμῃ τοῦ μείζονος ἐπὶ πᾶσαν διαπέμπονται τὴν ὑπ' αὐτὸν ἀρχὴν διὰ προγραμμάτων παρακελευόμενοι κατὰ πάντα τόπον ἀγρούς τε καὶ πόλεις, ἐν ἐκφάνει ταῦτα τοῖς πᾶσιν ἐκθεῖναι, τοῖς τε παισὶ τοὺς γραμματοδιδασκάλους ἀντὶ μαθημάτων ταῦτα μελετᾶν καὶ διὰ μνήμης κατέχειν παραδιδόναι.* » ÉPIPHANE, *Haeres.*, L,1 ; *PG*, XLII, 835, assure que les quartodécimans emploient les *Acta Pilati* : «*"Ετεροι δὲ ἐξ αὐτῶν τὴν αὐτὴν μίαν ἡμέραν ἄγοντες καὶ τὴν αὐτὴν μίαν ἡμέραν νηστεύοντες καὶ τὰ μυστήρια ἐπιτελοῦντες ἀπὸ τῶν Ἄκτων δῆθεν Πίλατου αὐχοῦσι τὴν ἀκρίβειαν εὑρηκέναι, ἐν οἷς ἐμφέρεται τῇ πρὸ ὄκτω καλ. ἀπρ. τὸν σωτῆρα πεπονθέναι...ἔτι δὲ εὕρομεν ἀντίγραφα ἐκ τῶν (ἄκτων) Πιλάτου, ἐν οἷς σημαίνει πρὸ ιε' καλ. ἀπρ. τὸ πάθος γεγενῆσθαι.* » Cfr. *Acta Tarachi, Probi et Andronici*, 37 ; *A A. SS. Octobr.*, t. V, p.579c : « *Μάξιμος ἡγέμων εἶπεν· Μῶρε, τοῦτο οὐκ οἶδας ὅτι ὃν ἐπικαλῇ ἄνθρωπόν τινα γεγενημένον κακοῦργον, ὑπὸ ἐξουσίᾳ δὲ Πιλάτου, τινὸς ἡγεμόνος, ἀνηρτῆσθαι σταυρῷ, οὗ καὶ ὑπομνήματα κατάκτεινται.*» Ce qu'il y a ici de particulièrement intéressant, c'est que l'apologiste parle des *Acta Pilati* au présent, comme venant d'être composés : cela s'applique fort bien au cas de Lucien.

Digitized by Google

innocens, immaculatus [1] et purus ad hoc solum mortem suscepit, ut eam vinceret resurgendo [2]. Quae dico non sunt in obscuro gesta loco [3] nec testibus indigent. Pars paene mundi iam maior [4] huic veritati adstipulatur ; urbes integrae [5], aut, si in his aliquid suspec-

(1) *Innocens.* Cfr *Hebr.*, VII, 26 : « Talis enim decebat ut nobis esset pontifex sanctus, innocens, impollutus. » Pour immaculatus, cfr *Hebr.*, IX, 14 : « Qui semetipsum obtulit immaculatum. »

(2) *Ut eam vinceret resurgendo.* On est tenté de rappeler ici les formule liturgiques du sacramentaire grégorien. Cfr *Praefat. de Cruce* : « ut unde mors oriebatur, inde vita resurgeret, et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur. » *Praefat. in die Paschae* : « qui mortem nostram moriendo destruxit et vitam resurgendo repara vit. »

(3) *Non in obscuro gesta sunt loco.* Cfr *Acta Apost.*, VI, 26 : « Scit enim de his rex ad quem et constanter loquor : latere enim eum nihil horum arbitror. Neque enim in angulo quidquam horum gestum est. » ARNOBE, I, 54 ; édit. REIFFERSCHEID, p. 37 : « Gentes, populi, nationes, et incredulum genus humanum, quod nisi aperta res esset et luce ipsa quemadmodum dicitur clarior, nunquam rebus huiusmodi credulitatis suae commodaret sensum. »

(4) *Pars paene mundi iam maior* Cfr TERTULLIEN, *Ad Scapul.*, 2 ; *PL*, I, 700B : « Tanta hominum multitudo, pars paene maior civitatis cuiusque, in silentio et modestia agimus. » Au début du IVe, siècle, nombreux sont les témoignages qui confirment la puissante expansion du christianisme. Cfr EUSÈBE, *H.E.*, I, 4, 2 ; *PG*, XX, 76-77 : « *τὴν μὲν γὰρ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ παρουσίας νεωστὶ πᾶσιν ἀνθρώποις ἐπιλαμψάσης, νεὸν ὁμολογουμένως ἔθνος οὐ μικὸν οὐδ' ἀσθενὲς οὐδ' ἐπὶ γωνίας που γῆς ἱδρυμένον, ἀλλὰ καὶ πάντων τῶν ἐθνῶν πολυανθρωπότατόν τε καὶ θεοσεβέστατον... τὸ παρὰ τοῖς πᾶσι τῇ τοῦ Χριστοῦ προσηγορίᾳ τετιμημένον.* » Les païens eux-mêmes reconnaissent le succès de la propagande chrétienne. Ainsi PORPHYRE, *Vita Plotini*, 16, appelle les chrétiens *οἱ πλείονες*. Le philosophe païen combattu par Macarius Magnes écrit, fragm. 13, édit. HARNACK, *Porphyrius fragmente* (Extrait des *Abhandlungen der preuss. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1916), p.50 : « *ἰδοὺ πᾶσα τῆς οἰκουμένης ῥύμη τοῦ εὐαγγελίου τὴν πεῖραν ἔχει καὶ τέρμονες ὅλοι καὶ κόσμου πέρατα τὸ εὐαγγέλιον ὅλον* (?) *κατέχουσι.* » Sur la portée de ces textes, cfr A. VON HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, t. II[4], p. 549 et 671. Les édits de Maximin Daza déclarent expressément que les chrétiens sont très nombreux et très puissants ; ap. EUSÈBE, *H.E.*, IX, 9 ; *PG*, XX, 825A : « *ἕνεκα συνεῖδον σχεδὸν ἅπαντας ἀνθρώπους καταλειφθείσης τῆς τῶν θεῶν θρησκείας τῷ ἔθνει τῶν χριστιανῶν ἑαυτοὺς συμμεμικότας.* » Cette impression vaut pour les provinces d'Orient, dans lesquelles a vécu Lucien, pour la Bithynie, mais aussi pour la Coelesyrie. On remarquera d'ailleurs que l'apologiste dit seulement : pars paene maior. A prendre cette expression à la lettre, les chrétiens seraient encore une minorité.

(5) *Urbes integrae.* Ces *urbes integrae* sont attestées tout au moins pour la Phrygie par EUSÈBE, *H.E.*, VIII, 11, 1 ; *PG*, XX, 768B : l'historien raconte que, dans la persécution de Dioclétien, une ville entièrement chrétienne y fut brûlée. Saint Grégoire le Thaumaturge aurait converti toute la ville de Néocésarée, à l'exception de dix-sept

Digitized by Google

tum videtur, contestatur de his etiam agrestis manus[1] ignara figmenti. Si minus adhuc creditur, adhibebo vobis etiam loci ipsius in quo res gesta est, testimonium. Adstipulatur his ipse in Hierosolymis[2]

païens récalcitrants ; cfr GRÉGOIRE DE NYSSE, *Vita Gregor.*, *PG*, XLVI, 893 s. ; RUFIN, *H.E.*, VII, 25.

(1) *Agrestis manus.* Bien que répandu surtout dans les villes, le christianisme a fait aussi de nombreuses conquêtes dans les campagnes d'Orient. Cfr en particulier pour la Bithynie le témoignage de Plines le Jeune en 111-113, *Epist.*, X, 96 : « Neque civitates tantum sed vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio pervagata est. » Saint BASILE, *De Spir. Sancto*, 74 ; *PG*, XXXII, 205BC, assure que saint Grégoire le Thaumaturge a converti le peuple des campagnes comme celui des villes. On pourrait sans peine multiplier les témoignages de cette christianisation des campagnes au début du IVe siècle. Il est curieux que l'apologiste mette en un relief spécial la conversion des villages et des bourgs. Les citadins ont pu se laisser entraîner par l'exemple ; ils sont aussi plus facilement suspects de mensonge. Les paysans au contraire ne connaissent pas la ruse et la dissimulation · aussi méritent-ils plus de confiance.

(2) *In Hierosolymis.* Le nom de Jérusalem fournit l'un des arguments les plus souvent mis en avant contre l'authenticité du morceau. Depuis le temps d'Hadrien, Jérusalem avait perdu son nom et s'appelait Aelia Capitolina. Cfr EUSÈBE, *H.E.*, II, 12 ; *PG*, XX, 165B : « *τῆς γέ τοι Ἑλένης ἧς δὴ καὶ ὁ συγγραφεὺς ἐποιήσατο μνήμην, εἰσέτι νῦν στῆλαι διαφανεῖς ἐν προαστείοις δείκνυνται τῆς νῦν Αἰλίας.* » ID., *ibid.*, VI, 6 ; *PG*, XX, 313-316 : « *ἡ μετέπειτα συστᾶσα ῥωμαϊκὴ πόλις τὴν ἐπωνυμίαν ἀμείψασα εἰς τὴν τοῦ κρατοῦντος Αἰλίου Ἀδριανοῦ τιμὴν Αἰλία προσαγορεύεται.* » Le nom officiel était employé couramment même par les chrétiens. Cfr DENYS D'ALEXANDRIE, ap. EUSÈBE, *H.E.*, VII, 5 ; *PG*, XX, 644A ; et encore le septième canon du concile de Nicée parle de l'évêque d'Aelia. Ce ne fut guère qu'à l'époque de Constantin et après la construction de l'Anastasis que le nom de Jérusalem entra à nouveau dans l'usage habituel. Cependant, même à la fin du IVe siècle ou au début du Ve, on se servait encore du nom d'Aelia. Ainsi saint JÉRÔME, *Epist.*, LXXXII, 8, parle du « territorium Aeliense » ; THÉOPHILE D'ALEXANDRIE, *Epist.* XCII, 1, parle d'Aelia ; saint JEAN CHRYSOSTOME, *Adv. Iudaeos*, V, 11 ; *PG*, XLVIII, 900, écrit : « *Ἐπειδὴ γὰρ Αἴλιος Ἀδριανὸς ἐχρημάτιζεν, οὕτω καὶ τὴν πόλιν καλεῖσθαι ἐνομοθέτησεν · ἐκεῖθεν Αἰλία μεχρὶ τοῦ νῦν ὀνομάζεται, ἀπὸ ἐπωνυμίας τοῦ κρατήσαντος καὶ καθελόντος αὐτήν.* » Un bel exemple de l'ignorance où l'on était vers 300 du nom de Jérusalem, est fourni par EUSÈBE, *De martyr. Palaest.*, XI, 10 ; *PG*, XX, 1504 : un confesseur déclare au magistrat romain qu'il est citoyen de Jérusalem : le juge s'imagine qu'il s'agit d'une ville de la terre et demande avec soin où se trouve cette ville.

Il faut cependant ajouter que le nom de Jérusalem ne disparut jamais entièrement de l'usage : c'est ainsi que FIRMILIEN DE CÉSARÉE, ap. CYPRIEN, *Epist.*, LXXV, 6, reproche à l'Église de Rome de ne pas observer les règles aussi bien que celle de Jérusalem ; et qu'Eusèbe emploie fréquemment le nom traditionnel. D'autre part, la ville resta au lieu de pélérinage fréquenté par les chrétiens : dès le

Digitized by Google

locus et Golgothana rupes [1] sub patibuli onere disrupta, antrum quoque illud, quod avulsis inferni ianuis [2] corpus denuo red-

début du IIIe siècle, on voit Alexandre de Césarée venir en Palestine et y visiter les lieux consacrés par la présence du Christ, EUSÈBE, *H.E.*, VI, 11 ; au milieu de ce même siècle Pionius y vient également, depuis Smyrne, *Acta Pionii*. Somme toute, rien ne s'oppose à ce que Lucien ait pu employer le nom de Jérusalem. On pourrait d'ailleurs admettre que Rufin, s'il a trouvé dans sa source le nom d'Aelia, l'a remplacé pour ses lecteurs occidentaux par celui de Jérusalem qui leur était plus familier.

(1) *Golgothana rupes*. Ici encore, on a contesté que Lucien ait pu être aussi précis : « Une telle affirmation, avant les déblaiements qui préludèrent à l'édification de la basilique est difficile à admettre. Il est évidemment plus prudent d'en faire honneur à Rufin lui-même (H. VINCENT, et F. M. ABEL, *Jérusalem*, t. II, Paris, 1914, p. 186).» Le premier témoignage certain rendu au rocher du Golgotha est celui de saint CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catech.*, XIII, 39 ; *PG*, XXXIII, 820AB : «*Ἐλέγξει σε... ὁ Γολγοθᾶς οὗτος ὁ ἅγιος ὁ ὑπεραναστὼς, καὶ μεχρὶ σήμερον φαινόμενος, καὶ δεικνύων μέχρι νῦν ὅπως διὰ Χριστὸν αἱ πέτραι τότε ἐρράγησαν. τὸ μνήμα τὸ πλησίον ὅπου ἐτέθη καὶ ὁ ἐπιτεθεὶς τῇ θύρᾳ λίθος ὁ μέχρι σήμερον παρὰ τῷ μνημείῳ κείμενος.* » Il faut remarquer la précision de saint Cyrille et l'insistance avec laquelle il répète jusqu'à trois fois qu'on peut voir ces choses jusqu'à aujourd'hui. Les voyageurs postérieurs de Jérusalem ont naturellement visité ces lieux saints. Cfr *Itiner. Burdigal.*, 593 ; édit. GEYER, *Itinera Hierosolymitana*, Vienne et Leipzig, 1898, p. 22 : « a sinistra autem parte est monticulus Golgotha ubi Dominus crucifixus est. Inde quasi ad lapidem missum est cripta ubi corpus eius positum fuit et tertia die resurrexit.» PIERRE DIACRE, *De locis sanctis*, *id.*, p. 107 : « in Calvaria autem, ubi crucifixus est Dominus est mons scissus, et in ipso monte Calvariae ascenditur per gradus decem et septem, et ibi pendent lampades novem cum singulis nappis argenteis. Subtus vero est Golgotha, ubi cecidit sanguis Christi super petram scissam. » EUCHERIUS, *De situ hierosol. urbis* ; *id.* p. 126 : « Golgotha vero medius inter Anastasim ac martyrium locus est dominicae passionis, in quo etiam rupis apparet illa, quae quondam ipsam adfixo Domino crucem pertulit. » Comme saint Cyrille, tous ces pélerins ont vu quelque chose ; ils parlent du Golgotha en témoins oculaires. Notre apologiste n'en dit pas autant, et sa science pourrait lui venir, presque entière, des évangiles : ce sont les évangiles qui nous font connaître le Golgotha, MATTH., XXVII, 33 ; les pierres fendues, MATTH., XXVII, 51 ; le tombeau creusé dans le roc, MATTH., XXVII, 60. Il faut même remarquer que, pour saint Matthieu, les pierres ont été miraculeusement fendues à la suite du tremblement de terre. Notre orateur donne une explication qui semble quelque peu rationaliste en prétendant qu'elles n'ont été fendues que sous le poids de la croix. En tout cas, il sait où Jésus est mort : on ne voit pas pourquoi il ne rappellerait pas le Calvaire, même avant la construction des basiliques constantiniennes et le grand mouvement des pèlerinages en terre sainte.

(2) *Avulsis inferni ianuis*. Sur les portes de l'enfer, cfr MATTH, XVI, 18. Ici, l'expression est à entendre au sens propre ; ce sont les

Digitized by Google

didit animatum [1], quo purius inde ferretur ad caelum [2]. Aut si adhuc vobis minus digna videntur haec, quae in terris substantiam gerunt [3], accipite etiam e caelo adstipulatorem [4] fidelem : solem vobis ipsum [5] horum produco testem, qui cum haec fieri per impios videret in terris, lumen suum meridie abscondit in caelo. Requirite in annalibus vestris [6] : invenietis temporibus Pilati, Christo patiente, fugato sole interruptum tenebris diem . Quod si terrae, si caelo, si

portes matérielles de l'enfer qui ont été arrachées au moment de la résurrection.

(1) *Corpus... animatum* ; comme dans l'antienne des premières vêpres de la Circoncision : « animatum corpus sumens ».

(2) *Quo... ferretur ad caelum.* Cfr Luc, xxiv, 51 : « et ferebatur in caelum. »

(3) *Quae... substantiam gerunt.* Cfr Arnobe, II, 2 ; édit. Reifferscheid, p. 49 : « Et qui si non esset, nulla profecto res esset quae aliquod nomen substantiamque portaret. »

(4) *Adstipulatorem.* Notre auteur a déjà employé deux fois le verbe adstipulari. Voici maintenant le substantif. Nous avons ici un terme assez caractéristique de son vocabulaire. Cfr Jérôme, *Epist.*, CXII, 6 ; édit. Hilberg, t. II, p. 373, Vienne, 1912 : « veritatis tuae saltem unum adstipulatorem proferre. » Jérôme, *Advers. Rufin.* I, 7 ; *PL*, XXIII, 402B : « te ut non interpretem mali operis, sed ut adstipulatorem in ius ecclesiae traheret. »

(5) *Solem vobis ipsum.* Sur le fait lui-même, cfr Tertullien, *Advers. Iud.*, 10 ; *PL*, II, 630 : « Quod in passione eius accidit ut media dies tenebresceret, Amos propheta adnuntiat dicens. » Origène, *In Matth. comment. ser.*, 134 ; *PG*, XIII, 1782C : « Phlegon quidem in Chronicis suis scripsit in principatu Tiberii Caesaris factum, sed non significavit in luna plena hoc factum. » *Contr. Cels.*, II, 59 ; édit. Koetschau, t. I, p. 182 ; Jérôme, *Chronic.*, ad ann. Christi 32 ; *PG*, XIX, 535 ; édit. Helm, p. 174, Leipzig, 1913 : « Scribit vero super his et Phlegon, qui Olympiadum egregius supputator est, in tertio decimo libro ita dicens : quarto autem anno CCII olympiadis, magna et excellens inter omnes qui ante eam acciderant, defectio solis est facta ; dies, hora sexta, ita in tenebrosam noctem versus ut stellae in caelo visae sint ; terraeque motus in Bithynia Nicaenae urbis multas aedes subvertit. » Je ne suis pas sûr, tout au contraire, que l'éclipse mentionnée par Tertullien, *Ad Scapul.*, 3 ; *PL*, I, 701, soit celle de la mort du Sauveur. Il s'agit ici d'un événement tout récent qui s'est produit à Utique.

(6) *Requirite in annalibus vestris.* Cfr Tertullien, *Apolog.*, 5 ; *PL*, I, 292A : « Consulite commentarios vestros : illic reperietis primum Neronem in hanc sectam... ferocisse. — » Id., *Apolog.*, 21, 19 ; *PL*, I, 401 : « Et tamen suffixus multa mortis illius propria ostendit insignia. Nam spiritum cum verbo sponte dimisit, praevento carnificis officio. Eodem momento dies, medium orbem signante sole, subducta est. Deliquium utique putaverunt, qui id quoque super Christo praedicatum non scierunt ; ratione non deprehensa, negaverunt, et tamen eum mundi casum relatum in arcanis vestris habetis. »

Digitized by Google

sanguini eorum, a quibus veritatem, per tormenta perquiritis [1], fidem non adcommodatis, quomodo meis verbis [2] allegationibusque credetis? »

Et cum paene iam his verbis auditoribus suadere coepisset [3], abripi iubetur in carcerem, ibique quasi absque tumultu [4] populi necari.

***

Nous avons maintenant à nous demander quelle est l'origine de ce discours apologétique. Aucun autre témoignage que celui de Rufin ne nous renseignant sur lui, nous sommes obligés de faire appel aux seules ressources de la critique interne.

La perspective historique de l'apologie nous découvre une période où le christianisme est en pleine expansion. La plus grande partie de l'univers, ou presque, est convertie. Des villes entières sont gagnées à la foi, les villages eux-mêmes se laissent conquérir par la propagande chrétienne. Sans doute, l'empire est toujours hostile : le sang des martyrs continue à couler ; et les magistrats s'étonnent de voir un homme intelligent et sage embrasser une religion dont, prétendent-ils, il est impossible de fournir la preuve. Tout cela convient admirablement au début du IVe siècle. Les années de paix qui suivirent les persécutions de Dèce et de Valérien avaient été pour l'Église une période de conquêtes et d'organisation. A la faveur de la tranquillité qu'il avait obtenue, le christianisme entre 260 et

(1) *Veritatem per tormenta requiritis.* Cfr LACTANCE, *Inst.*, VI 17, 8 ; édit. BRANDT, t. I, p. 542 : « haec virtus omnibus populis atque provinciis et ipsis tortoribus miraculum maximum praebuit cum patientia crudelitas vinceretur. »

(2) *Quomodo verbis meis.* Cfr IOAN., V, 47 : « Si autem illius litteris non creditis, quomodo verbis meis credetis? » *Ioan.*, X, 37-38.

(3) Une telle finale est de style dans un certain nombre d'actes des martyrs. Cfr H. DELEHAYE, *Les passions des martyrs et les genres littéraires*, Bruxelles, 1921, p. 236-315 ; *Les martyrs d'Égypte*, p. 144-145. ce qui n'empêche pas qu'en fait les apologies présentées par tel ou tel martyr ont pu provoquer des conversions. Dans la *Vita Luciani*, 8 ; édit. BIDEZ, p. 191, le discours tenu par Lucien aux soldats fait de nombreuses conversions.

(4) *Absque tumultu.* Cfr CYPRIEN, *Epist.*, LXXXI, 4 ; édit. HARTEL, p. 842 : « quietem et tranquillitatem tenete, nec quisquam vestrum aliquem tumultum fratribus moveat. » *Passio Psotii*, 21 ; édit. DELEHAYE, *Les martyrs d'Égypte*, p. 206 : « Domine praeses, da cito sententiam in hominem istum, ne tumultus adversum reges increscat. »

Digitized by Google

300 s'était répandu partout (1), et les apologistes contemporains du règne de Dioclétien, Arnobe et Lactance, ne peuvent assez admirer les splendides progrès accomplis par la foi au Seigneur Jésus (2). D'ailleurs c'était surtout en Orient que ces progrès avaient été rapides. La conversion de l'Occident se poursuivait avec plus de lenteur, et il aurait été difficile, aux environs de l'an 300, de trouver en Italie, en Gaule, en Espagne, à plus forte raison en Bretagne et en Germanie, des villes entièrement chrétiennes. Ce qui, dans ces régions, n'aurait pu être dit que par métaphore, était d'une vérité absolue en certaines contrées de l'Orient. « Au temps de Philippe l'Arabe, Origène avait dit qu'il n'y avait encore nulle part une ville entièrement chrétienne (3). Deux générations plus tard, le martyr Lucien parle de « urbes integrae » qui seraient chrétiennes. Lui, le Syrien, a employé cette expressions à Nicomédie ; et en fait nous savons qu'en Syrie et en Asie-Phrygie, au commencement du IVe siècle, il y a eu des endroits qui étaient pour ainsi dire entièrement chrétiens. C'est en s'appuyant sur l'impression que faisaient ces provinces que Lucien a également affirmé que la « pars paene mundi iam maior » adhérait à la foi chrétienne. Qu'on remarque le mot « paene ». Dans

(1) EUSÈBE, *H.E.*, VIII, 1, 1 s. ; *PG*, XX, 740 : « *ὅσης μὲν καὶ ὁποίας πρὸ τοῦ καθ' ἡμᾶς διωγμοῦ,* (la persécution de Dioclétien) *δόξης ὁμοῦ καὶ παρρησίας ὁ ... τῆς εὐσεβείας λόγος παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις Ἕλλησί τε καὶ βαρβάροις ἠξίωτο, μεῖζον ἢ καθ' ἡμᾶς ἐπαξίως διηγήσασθαι ... πῶς δ' ἄν τις διαγράψειε τὰς μυριάνδρους ἐκείνας ἐπισυναγωγὰς καὶ τὰ πλήθη τῶν κατὰ πᾶσαν πόλιν ἀθροισμάτων, τάς τε ἐπισήμους ἐν τοῖς προσευκτηρίοις συνδρομάς ; ἣν δὴ ἕνεκα μηδαμῶς ἔτι τοῖς πάλαι οἰκοδομήσασιν ἀκρούμενοι εὐρείας εἰς πλάτος ἀνὰ πάσας τὰς πόλεις ἐκ θεμελίων ἀνίστων ἐκκλησίας ;* »

(2) ARNOBE, II, 5 ; édit. REIFFERSCHEID, p. 50 : « Nonne vel haec saltem fidem vobis faciunt argumenta credendi, quod iam per omnes terras in tam brevi temporis spatio immensi nominis huius sacramenta diffusa sunt, quod nulla iam natio est tam barbari moris et mansuetudinem nesciens, quae non eius amore versa molliverit asperitatem suam. » Cfr ARNOBE, I, 54 ; II, 12 ; Lactance, *Inst.*, IV, 26, 35 ; édit. BRANDT, t. I, p. 383 : « Nulla gens tam inhumana est, nulla regio tam remota, cui aut passio Christi aut sublimitas majestatis ignota sit. »

(3) Cfr ORIGÈNE, *Contr. Celsum*, III, 30 ; édit. KOETSCHAU, t. I, p. 227, Leipzig, 1899. Origène, dans ce passage, déclare que les prêtres des églises chrétiennes seraient dignes de revêtir les magistratures dans les villes, s'il y avait dans le monde des villes de Dieu. A. VON HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, t. II[4], p. 548, interprète ce passage comme si Origène avait nié l'existence de villes chrétiennes à son époque. Peut-être une telle interprétation dépasse-t-elle la véritable pensée de l'auteur.

Digitized by Google

ces régions les chrétiens étaient toujours encore la plus petite moitié, mais déjà en certains endroits leur nombre s'élevait jusqu'à la moitié (1). »

Deux difficultés de détail nous ont, il est vrai, arrêté un instant au cours de notre commentaire : la première est l'emploi du nom de Jérusalem au lieu d'Aelia, qui était encore,au début du IVe siècle l'appellation courante de la ville sainte, la seconde est la mention du Golgotha et des rochers fendus sous le poids de la croix,mention qui n'a toute sa valeur qu'après les grands travaux entrepris sur l'ordre de Constantin et l'édification des basiliques. Il faut reconnaître toutefois que le nom de Jérusalem n'a jamais complètement disparu de l'usage : un savant, comme Lucien, qui avait passé une grande partie de sa vie à l'étude des Écritures, pouvait même l'employer tout naturellement ; c'était celui qui s'imposait à son esprit, pour rappeler les grands souvenirs de la passion du Sauveur. Au reste, si cette explication semblait insuffisante, on pourrait admettre sans peine que ce nom a été introduit ici par le traducteur latin du discours. La mention du Golgotha ne fournit pas une objection plus décisive. Les seuls détails qui sont apportés dans notre discours proviennent de l'Évangile et ne supposent pas un témoin oculaire : il n'était pas besoin d'être allé à Jérusalem pour savoir que le Sauveur avait été crucifié au Calvaire, ni même que les rochers fendus et le tombeau vide étaient toujours visibles.Nous savons mal d'ailleurs dans quel état se trouvaient les lieux saints avant les déblaiements ordonnés par Constantin ; et nous sommes par contre assurés que dès le IIIe siècle, il y avait à Jérusalem des lieux de prières qui étaient assiduement visités par le flot des pèlerins chrétiens accourrus de toutes les parties de l'empire (2) : comment penser que les

(1) A. VON HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, t. II[4], p. 549.

(2) EUSÈBE, *Demonstr. Evang.*, VI, 18, 23 ; *PG*, XXII,457B : « *ὅπερ ἐστὶ καὶ ἄλλως πρὸς λέξιν ὁρᾶν πεπληρωμένην εἰσέτι καὶ σήμερον, τῶν εἰς Χριστὸν πεπιστευκότων ἁπάντων πανταχόθεν γῆς συντρεχόντων,οὐχ ὡς πάλαι τῆς κατὰ τὴν Ἱερουσαλὴμ ἀγλαίας ἕνεκα, οὐδ' ὥστε προσκυνῆσαι ἐν τῷ πάλαι συνεστῶτι ἐπὶ Ἱερουσαλὴμ ἁγιάσματι, καταλύειν δὲ ἕνεκεν ἱστορίας τε ὁμοῦ τῆς κατὰ τὴν προφήτειαν ἁλώσεως, κτλ.* »

Cfr JÉRÔME, *Epist.*, XLVI, 9 ; édit. HILBERG, t. I, p. 339 : « Longum est nunc ab ascensu domini usque ad praesentem diem per singulas aetates currere, qui episcoporum, qui martyrum, qui eloquentium in doctrina ecclesiastica virorum Hierosolymam venerint, putantes se minus religionis, minus habere scientiae, nec summam, ut dicitur, manum accepisse virtutum, nisi in illis Christum adorassent locis, in quibus primum Evangelium de patibulo coruscaverat. »

Digitized by Google

endroits précis, consacrés par la passion et la résurrection du Christ n'étaient pas l'objet de la pieuse curiosité de ces voyageurs?

Par contre, il est permis d'attacher une importance spéciale à ce qui est dit des Actes de Pilate. Cet ouvrage est présenté comme contemporain de l'auteur : « *ista quae nunc falso conscribuntur... acta Pilati* » ; et son succès fut de peu de durée. Il avait été écrit à la demande de Maximin Daza, afin de donner un semblant d'appui aux calomnies contre les chrétiens : c'était une arme de combat ; on allait jusqu'à l'enseigner dans les écoles (1). Mais, passé le temps de la persécution, les Actes de Pilate furent oubliés. Nous n'avons que fort peu de témoignages à leur sujet. Seuls pouvaient s'y intéresser des hommes qui en connaissaient la véritable origine, qui avaient été les témoins des abus auxquels ils servaient de prétexte. La mention qui en est faite dans notre discours paraît une garantie excellente en faveur de la date déjà confirmée, les débuts du IVe siècle.

Nous pouvons maintenant examiner l'enseignement théologique de l'apologie. Comme de juste, on y trouve surtout les lieux communs de l'apologétique chrétienne : l'affirmation de l'unité de Dieu ; la lutte contre les idoles,œuvre des mains des hommes ; l'examen de l'œuvre du Christ, Verbe et Sagesse de Dieu, venu en chair pour faire connaître Dieu et apporter aux hommes les lois de la vie.Rien de tout cela n'est absolument nouveau. Certains traits pourtant méritent de retenir l'attention. Signalons d'abord la nécessité de la révélation. Dieu ne peut absolument pas être connu s'il ne se manifeste lui-même. « *Auctor nobis de Deo, Deus est* ». Dieu est son propre garant. Deux modes de révélation sont indiqués : l'un intérieur, l'inspiration : « *per spiritum sanctum nostris cordibus inspiratus* » ; « *vel spiritus sui virtute delata* » ; l'autre extérieur, l'incarnation du Verbe : « *per Christum nobis adnuntiatus* » ; « *vel verbi ac sapientiae suae interpretationibus indicata* ». La révélation intérieure ne semble pas d'ailleurs jouer un très grand rôle. L'auteur se contente de la mentionner. Il l'attribue expressément à l'Esprit-Saint, dont il ne sera plus question dans la suite.

Toute l'attention se concentre sur le Christ. Celui-ci est Verbe et Sagesse. Les deux mots sont synonymes, et bien qu'employés ensemble à deux reprises, ils ne désignent pas deux attributs ou deux personnes différentes. On a remarqué, dans le commentaire, que plusieurs Pères donnaient à l'Esprit-Saint le nom de Sagesse ; et M. Loofs a cru pouvoir démontrer que Paul de Samosate,en parlant

(1) Eusèbe, *H.E.*, I, 9 ; *PG*, XX, 208ab ; IX, 5, 1 ; 805c

Digitized by Google

du Verbe et de la Sagesse habitant en l'homme Jésus, les distinguait l'un de l'autre (1). Il n'en est pas de même ici. L'auteur dit tantôt que Dieu a envoyé sa Sagesse en ce monde, tantôt que le Christ est Verbe et Sagesse de Dieu. Il ne désigne l'Esprit que par le nom d'Esprit.

Venu ici-bas, le Christ, — car le nom de Jésus ne figure pas dans l'Apologie, — est la Sagesse divine, vêtue de chair. Il n'y a pas lieu d'insister sur cette expression qui est classique. La chair est le vêtement du Verbe, et par ce mot, il faut entendre tout l'homme, corps et âme, puisque, après la résurrection, le tombeau rendit un corps animé. Si, d'après saint Épiphane, les disciples de Lucien enseignaient que le Christ ne possédait qu'un corps, dans lequel le Verbe jouait le rôle de l'âme (2), nous ne trouvons pas dans le discours trace de cette doctrine. Le Verbe incarné est véritablement un homme.

Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que sa mission est exclusivement de révélation et d'enseignement. Le Christ a d'abord fait connaître Dieu aux hommes qui l'ignoraient : celui-ci a pris en pitié les erreurs humaines, c'est-à-dire surtout l'idolâtrie (3), et a envoyé sa Sagesse dans ce monde pour l'instruire de la vérité. A côté de cet enseignement doctrinal, se place l'enseignement moral : le Christ a appris aux hommes les lois de la vie, les préceptes de la discipline. La rédemption, dans la perspective de l'apologiste, n'est pas autre chose. De même que le grand péché, c'est l'erreur ou l'ignorance de la vérité, de même le salut consiste à connaître Dieu et ses commandements. La mort du Christ n'a pour but que de fournir aux hommes un exemple de patience. Le Christ avait annoncé que ses disciples seraient persécutés, conduits devant les tribunaux, égorgés comme des victimes offertes en sacrifice : il a voulu leur donner un modèle, et bien qu'il fût immortel par nature, il s'est offert librement à la mort. Après quoi, il est ressuscité, et sa résurrection, qui marque sa victoire sur la mort, a achevé l'instruction de 'humanité. Si le Christ n'était pas sorti glorieux du tombeau, ses disciples auraient pu se croire les victimes d'une erreur nouvelle ;

(1) F. Loofs, *Paulus von Samosata. Eine Untersuchung zur altkirchlichen Literatur und Dogmengeschichte* (TU, XLIV, 5) ; p. 223-230, Leipzig, 1924.

(2) Épiphane, *Ancorat.*, 33 ; *PG*, XLIII, 77A. Dans l'*Haeres.* LXIX, 19, *PG*, XLII, 232B, Épiphane attribue cette même doctrine aux Ariens.

(3) Cfr surtout les formules : « erravimus etiam » et « errores miseratus humanos ». Ces erreurs sont celles du paganisme.

Digitized by Google

leur foi au contraire se trouve affermie par son triomphe. L'apologiste d'ailleurs se garde bien de promettre l'immortalité ou la résurrection aux chrétiens : ses perspectives ne dépassent pas la vie terrestre.

Peut-être est-ce aussi parce qu'il ne veut mettre en relief que la valeur exemplaire de la vie du Christ, que l'auteur du discours ne parle pas de ses miracles. Le seul qu'il signale est la résurrection : le Christ, à ses yeux, est beaucoup moins un thaumaturge qu'un maître de vie morale. Sans doute l'éclipse de soleil qui accompagna la mort du Sauveur est également citée ; son importance provient surtout de ce qu'elle avait été enregistrée par les documents profanes, par les annales officielles ; elle vaut moins comme un signe que comme un fait incontestable. Il y a en tout cela une tendance rationaliste qui n'est pas sans étonner un peu. La doctrine chrétienne représente pour notre apologiste « un monothéisme et un spritualisme élevés et épurés, beaucoup plutôt qu'elle n'est la religion des mystères de Jésus-Christ, de la rédemption et de la Croix (1). »

Or, il est remarquable que ce jugement qui caractérise si bien le discours de Lucien ait été formulé au sujet de l'écrivain qui se rapproche le plus de lui, c'est-à-dire de Lactance. Il suffit en effet de se reporter aux notes qui accompagnent le texte du discours pour voir combien sont nombreuses et importantes les ressemblances qu'il présente avec Lactance : ressemblances littéraires pour un grand nombre, mais aussi doctrinales. Très caractéristique est la manière dont notre auteur décrit, en suivant exactement la pensée de Lactance, la signification de la vie et de la mort du Christ. Les deux apologistes ont la même conception du salut, enseignement et modèle, beaucoup plutôt que rédemption ; et cette conception qui est aussi celle d'Arnobe, un contemporain de Lactance et un Africain comme lui, est plutôt rare sous sa forme exclusive (2).

Faut-il maintenant rappeler que Lactance enseigna longtemps à Nicomédie, dans cette même ville où est censé avoir été tenu le discours apologétique que nous étudions ? Peut-être n'y a-t-il là qu'une simple coïncidence, mais cette coïncidence doit être relevée. En tout cas, la théologie de notre discours est bien celle que l'on retrouve durant les premières années du IVe siècle, et chez des écrivains qui ont vécu en Asie-Mineure. Plus tard, on trouverait sans doute des

(1) J. Tixeront, *La théologie anténicéenne* [6], p. 336, Paris, 1924.
(2) J. Rivière, *Le dogme de la Rédemption, Essai d'Etude historique*, p. 222-224, Paris, 1905.

Digitized by Google

expressions plus précises, des formules qui éveilleraient le souvenir des controverses ariennes. Ici, il n'y a rien de tel, mais seulement une apologie qui met en relief les principaux thèmes traditionnels à l'aide de mots employés par des écrivains du début du IVe siècle.

Au reste les mots ne sont pas seulement ceux de Lactance ; ce sont aussi parfois ceux de Tertullien ; et certains rapprochements sont frappants : « *Erravimus nos etiam aliquando* », dit notre auteur : « *Haec et nos risimus aliquando* », écrit Tertullien. Ailleurs celui-ci parle de « *pars paene maior civitatis cuiusque* », et l'apologiste invoque le témoignage de « *pars paene mundi iam maior* ». « *Requirite in annalibus vestris* », demande encore le discours ; tandis que Tertullien réclame de même : « *Consulite commentarios vestros* ». Peut-être n'y a-t-il là que des ressemblances fortuites. Il est permis d'en douter.

Lactance et Tertullien sont des écrivains latins. Conclurons-nous donc que le texte original du discours a été rédigé en latin ? Cette conclusion, qui ruinerait peut-être la thèse de l'authenticité lucianique, est loin de s'imposer. Il n'est pas étonnant qu'un traducteur, pour rendre des idées en quelque sorte classiques, ait retrouvé spontanément les formules des grands apologistes latins ou les ait employées par esprit d'imitation. Sans doute aura-t-on remarqué la forme littéraire du discours. Certaines phrases surtout y sont frappées de main de maître : « *Auctor nobis de Deo Deus est* » ; « *Ad hoc solum mortem suscepit ut eam vinceret resurgendo* ». Mais si c'est Rufin qui a traduit ce morceau, on sait que celui-ci avait une culture étendue, et que, sans être un écrivain de premier ordre, il possédait un talent non méprisable. On sait aussi qu'il aiécrivait à parsemer ses traductions de réminiscences classiques, que son style prenait parfois des allures liturgiques (1) : ce sont là précisément des traits que nous avons relevés au cours de notre étude.

Un autre fait a pu nous frapper, qui relève aussi de l'expression littéraire ; c'est le grand nombre d'allusions scripturaires contenues dans le discours. L'apologiste ne cite jamais d'une manière expresse les livres saints, et sa méthode même ne lui aurait pas permis de le faire. Mais à tout instant il emploie leur langage ; il reprend leurs formules, il retrouve leurs mots et leur esprit. Non seulement pour parler du Christ, de sa vie et de sa mort, mais aussi pour parler de

(1) G. BARDY, *Recherches sur l'histoire du texte grec et des versions latines du De Principiis d'Origène*, p. 170 ss., Paris, 1923.

Digitized by Google

Dieu, de la révélation intérieure, il multiplie les vocables empruntés aux Écritures. Les seuls ouvrages dont il donne le titre sont les Actes de Pilate,et les Annales de Rome : mais il ne parle des Annales que par imitation de Tertullien, et les Actes de Pilate sont un livre tout à fait contemporain. Le Nouveau Testament au contraire, qu'il ne cite pas, est au point de départ de sa pensée et de son style.Nous avons affaire à un homme nourri de la substance de l'Écriture. Cette remarque vaut naturellement d'abord pour le traducteur latin. Elle peut valoir aussi pour l'écrivain grec, dont le texte est sous-jacent à notre version. En étudiant naguère le *De principiis* d'Origène, nous avons cru pouvoir affirmer que Rufin n'ajoutait guère de citations ou d'allusions bibliques à celles qu'il trouvait dans son modèle (1) : sans doute est-il permis d'appliquer ici la même conclusion. Nous retrouvons alors sans peine le nom de Lucien,dont l'érudition scripturaire était particulièrement remarquable, et qui, appelé à défendre sa foi devant ses juges, n'a pas oublié sa science éminente des Livres sacrés.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus jusqu'ici ne paraissent pas négligeables. Tout d'abord, du point de vue historique, l'apologie attribuée à Lucien se situe exactement à l'époque de la grande persécution, durant les premières années du IVe siècle. En second lieu, la théologie de ce discours, étroitement apparentée à celle de Lactance,n'a rien qui rappelle les luttes de l'arianisme et se place plus exactement au début qu'à la fin du IVe siècle. Enfin, si nous ne pouvons pas affirmer avec certitude l'existence d'un original grec,antérieur à notre texte latin, les caractères littéraires de ce texte ne sont pas tels qu'ils nous empêchent de voir en lui autre chose qu'une traduction, et la multitude d'allusions scripturaires qu'il renferme suggère le nom de Lucien de préférence à beaucoup d'autres.

Du reste, le cas du discours apologétique de Lucien n'est pas unique dans la traduction de l'Histoire ecclésiastique par Rufin ; et pour être correctement apprécié, il doit être rapproché des cas analogues. Rufin ne s'astreint pas,on l'a depuis longtemps remarqué(2), à traduire mot pour mot le texte qu'il a sous les yeux. Il se croit permis de retrancher, mais aussi d'ajouter à l'occasion ; et parmi ses

(1) G. BARDY, *Les citations bibliques d'Origène dans le De principiis*, dans la *Revue Biblique*, 1919, p. 106-135.

(2) E. J. KIMMEL, *De Rufino Eusebii interprete*, Gerae, 1838 ; cfr P. KOETSCHAU, *Origenes Werke*, t. V, *De Principiis*, Leipzig, 1913, p. CXXVIII-CXXXVII.

Digitized by Google

additions quelques unes des plus caractéristiques sont précisément relatives à l'hagiographie. Visiblement l'écrivain latin s'intéresse spécialement aux martyrs et aux saints ; et lorsqu'il trouve qu'Eusèbe est trop laconique, ou lorsqu'il a à sa disposition des documents différents de l'Histoire ecclésiastique, il ne craint pas de s'en servir (1).

Relisons par exemple ce qu'écrit Rufin au sujet d'Apollonius : « *Tum deinde exoratur beatus Apollonius n artyr uti defensionem pro fide sua, quam audiente senatu atque omni populo luculenter et splendide habuerat, ederet scriptam. Et post hanc secundum senatus consultum, capite plexus est* (2). » Le traducteur d'Eusèbe s'écarte ici de l'original. Mais « son texte est autre chose qu'une paraphrase trop libre dont les particularités s'expliqueraient par la négligence ou la distraction (3). » On peut être assuré que Rufin a sous les yeux au moment où il écrit cette phrase, le texte même des Actes d'Apollonius, et cette apologie « *quam luculenter et splendide habuerat* » ; comme un tel discours n'a pas pu être transmis par la tradition orale, il suppose que le bienheureux martyr a reçu l'ordre de le mettre par écrit : hypothèse bien invraisemblable mais dont la présence nous permet d'affirmer que la paraphrase de Rufin est fondée sur un document écrit.

Le cas de saint Grégoire le Thaumaturge est plus clair. Ici c'est un très long développement que Rufin ajoute à Eusèbe, en l'introduisant de la manière suivante : « *Verum, quoniam beati Gregorii historiae textus adtulit mentionem, dignissimum puto tanti viri gesta, quae sub orientali et septemtrionis axe cunctorum sermone celebrantur, omissa nescio quo casu huic narrationi, ad memoriam posteritatis inserere* (4). » P. Koetschau avait cru pouvoir conclure de ces mots que Rufin devait à une tradition orale tout ce qu'il ajoutait au texte d'Eusèbe au sujet de saint Grégoire (5). Le R. P. Poncelet n'a pas eu de peine à montrer qu'en fait Rufin se contentait de copier une vie latine du Thaumaturge, qui est en relations très étroites avec la vie grecque conservée sous le nom de saint Grégoire de Nysse : « Il y a quatre passages communes à L (=vie latine) et à R (= Rufin), écrit le savant bollandiste. Dans deux d'entre eux, le

(1) Cfr H. Delehaye, *Les passions des martyrs et les genres littéraires*, p. 136, Bruxelles, 1921.

(2) Rufin, *H.E.*, V, 21, 4-5, édit. Mommsen, p. 487, Leipzig, 1903.

(3) H. Delehaye, *loc. cit.*,

(4) Rufin, *H.E.*, VIII, 28 ; édit. Mommsen, p. 953.

(5) P. Koetschau, *Zur Lebensgeschichte Gregors des Wundertäters*, dans la *Zeitschrift für wissenschaft. Theol.*, 1899, t. XLI, p. 240

Digitized by Google

symbole de la foi et l'anecdote du rocher déplacé, ce n'est pas de la ressemblance, c'est l'identité absolue, se prolongeant mot pour mot, à travers quinze lignes pour le symbole,douze lignes pour l'anecdote... Le cas est limpide. R a copié L ; ou bien l'auteur (le traducteur) de L à copié R. La dernière hypothèse est fort peu vraisemblable (1).» Elle l'est même si peu que la minutieuse étude du P. Poncelet montre clairement que Rufin est ici le copiste. Il n'a rien inventé, rien ajouté de son crû. Mais il a trouvé, dans un livre qu'il possédait, des détails intéressants sur un grand saint, connu dans le monde entier ; et pour l'édification de ses lecteurs il a inséré dans le texte d'Eusèbe, non pas toute l'histoire du Thaumaturge qui aurait été trop longue (2), mais des extraits choisis avec soin, et dont il a tantôt copié exactement, tantôt résumé le texte.

Ailleurs encore, à propos de saint Philoromus, Rufin ajoute d'importants détails au récit d'Eusèbe (3). Le texte grec des Actes des saints Philéas et Philoromus est perdu, mais nous avons encore un texte latin, dans lequel on retrouve précisément les détails racontés par Rufin. Ici encore, [E. Schwartz avait supposé que Rufin était original par rapport aux Actes latins, qui s'étaient contentés de le piller (4). Le P. Delehaye estime au contraire que c'est Rufin qui a utilisé la traduction latine des Actes grecs, et qui a agi dans ce cas comme dans celui de saint Grégoire le Thaumaturge (5).

La méthode de Rufin est donc claire : il est un honnête homme qui sait ce qu'est l'histoire et qu'elle exige des documents. Il n'invente donc rien, mais lorsque sur un saint il trouve des renseignements qu'Eusèbe n'a pas introduits dans son ouvrage, il ne craint pas de les y mettre. Ce qu'il a fait pour Apollonius, pour Grégoire le Thaumaturge, pour Philoromus, il le fait également pour Lucien. Il serait tout à fait extraordinaire qu'il eût ici tiré quelque chose de son crû, et qu'il se fût contenté de « gloser le passage consacré à Lucien (6) » par Eusèbe.

(1) P. Poncelet, *La vie latine de saint Grégoire le Thaumaturge*, dans les *Recherches de Science Religieuse*, 1910, t. I, p. 136.

(2) Cfr Rufin, *H.E.*, VII, 28 ; édit. Mommsen, p. 954, 23 : « traduntur eius et alia quam plurima ; sed ne in longum videamur trahere sermonem, intermissis ceteris, sensum adhuc de eius gestis adiciam. »

(3) Rufin, *H.E.*, VIII, 9, 7-8 ; édit. Mommsen, p. 759.

(4) E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, V ; dans les *Nacrhichten der Kgl. Akad. der Wissensch. zu Goettingen*, Philol. hist. Kl., 1905, p. 176, n. 2.

(5) H. Delehaye, *Les passions des martyrs et les genres littéraires*, p. 143, n. 2 ; *Les martyrs d'Égypte*, p. 155-170.

(6) P. Batiffol, *Études d'hagiographie arienne, La Passion de*

Digitized by Google

Selon toutes les vraisemblances, Rufin agit ici à sa manière habituelle. Il lit, dans l'Histoire d'Eusèbe, que Lucien défendit sa foi devant l'empereur, mais il n'y trouve pas le discours annoncé. Comme d'ailleurs il connaît ce discours et qu'il le trouve important, il le copie pour notre plus grande utilité. Où l'a-t-il découvert? nous ne le savons pas. On a supposé, et l'hypothèse est vraisemblable, que la source de Rufin a pu être les Actes du martyre de Lucien qu'Eusèbe avait dû insérer dans sa collection d'Actes de martyrs (1). Mais que l'apologie ait été connue ou non par Eusèbe, cela ne nous intéresse guère : l'essentiel est qu'elle ne soit pas l'œuvre de Rufin, et que, de son temps, elle ait déjà été attribuée à Lucien.

Car au fond Rufin n'affirme rien de plus. Il introduit le discours de Lucien avec une prudente réserve : « *Huiuscemodi orationem de fide nostra habuisse dicitur* ». Mais cette réserve ne nous permet pas de dire avec Tillemont que « la manière dont il (Rufin) en parle, fait voir qu'elle est de lui et non du saint (2) » ou avec Dom R. Ceillier qu'« il fait dire au saint martyr une assez longue harangue en des termes qu'il paraît lui prêter lui-même (3). » Les adversaires de l'authenticité de l'apologie n'ont guère cherché à développer leurs raisons : ils se contentent d'appuyer sur le « *dicitur* » de Rufin.

Il est permis de croire qu'il y avait un travail plus minutieux à tenter. Celui que nous avons fait nous a du moins amené à constater que le discours prêté à Lucien peut être du début du IVe siècle et s'accorde avec tout ce que nous connaissons de ce martyr. Comme d'ailleurs nous savons que Rufin n'inventait guère et se contentait habituellement de reproduire des documents qu'il avait sous les yeux, nous pouvons être assuré qu'il a trouvé dans des documents écrits cette apologie, déjà mise sous le nom de Lucien. Peut-être des précisions plus grandes seraient-elles assez vaines. En particulier, il ne sert de rien de se demander si le discours n'est pas un des *libelli de fide,* dont parle saint Jérôme dans sa notice sur Lucien. Cette hypothèse, déjà faite par Lardner et réfutée par Routh (4),

saint Lucien d'Antioche dans le *Compte-rendu du congrès scientifique international des catholiques*, t. II, p. 181, Paris, 1891.

(1) O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. II, p. 240, Fribourg, 1903.

(2) Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. V, p. 478, Paris, 1701.

(3) R. Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, édit. Vivès, t. III, p. 75 ; Paris, 1859.

(4) M. J. Routh, *Reliquiae sacrae*, 2e édit., t. IV, p. 12-13, Oxford, 1846.

Digitized by Google

a été reprise par Harnack (1). Elle est d'autant moins vraisemblable que saint Jérôme n'a pas l'habitude de donner à un discours le nom de *libellus* et que cette apologie très brève n'a jamais dû circuler isolément. Sans doute est-ce dans les Actes de Lucien que Rufin l'aura trouvée. Nous devons lui être reconnaissant de nous l'avoir transmise. Grâce à lui, nous possédons probablement une apologie de Lucien, précieuse pour nous faire connaître sa doctrine trop incertaine par ailleurs ; nous avons certainement une des plus belles défenses de la foi qu'on ait pu présenter aux persécuteurs.

Paris. GUSTAVE BARDY.

(1) A. HARNACK, *Die Ueberlieferung*, p. 529, Leipzig, 1897.

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

L'Institution des Diacres et des Veuves

ACTES, VI, 1-10 ; VIII, 4-40 ; XXI, 8.

La méthode exige : que l'on détermine le sens exact des mots et des phrases ; que l'on se serve du certain pour éclairer l'obscur ; que l'on revive avec les personnages du récit, dans leur pays ; que les idées et les choses s'enchaînent logiquement ; que l'on coupe court, à l'avance, aux hypothèses imaginaires et arbitraires. — Nous donnerons d'abord l'explication littérale du passage, VI, 1-10 ; nous examinerons ensuite sa valeur historique.

Verset 1. — *Δέ*, « or », particule de passage à un récit nouveau, mais se rattachant à ceux qui précèdent ; *ἐν ταῖς ἡμέραις ταύταις* « dans ces jours-ci », avec sens hébraïsant de *ἡμέραις* : dans l'espace de temps où se sont passés les événements précédents, et après eux ; *τῶν μαθητῶν πληθυνόντων* « les disciples se multipliant » = *ὡς ἐπλήθυνον οἱ μαθηταί*, « comme les disciples allaient se multipliant » ; *γογγυσμός* « un murmure de mécontentement », *τῶν Ἑλληνιστῶν* « des Hellénistes » ou « Hellénisants », *ἐγένετο* « eut lieu », *πρὸς τοὺς Ἑβραίους* « à l'égard des Hébreux », *ὅτι* « à cause de ce fait que », *αἱ χῆραι αὐτῶν* « les veuves d'eux (Juifs hellénisants) », *παρεθεωροῦντο* « étaient regardées de côté » = étaient délaissées, *ἐν τῇ διακονίᾳ τῇ καθημερινῇ* « dans la diaconie journalière, quotidienne » (la diaconie remplie par les Hébreux à l'égard des veuves).

Notes. L'expression *ἡ ἡμέρα αὕτη*, avec l'adjectif démonstratif, est propre à S. Luc, Évangile et Actes ; il doit donc y attacher un sens spécial. Au singulier, l'expression signifie : « ce jour-ci où l'on est, L. XIX, 42 ; A. II, 29 ; XXIII, 1 ; XXVI, 2. Au pluriel : 1° Au génitif, l'expression signifie : « ces jours-ci où l'on est », et il s'agit des quelques jours où l'on se trouve, A. V, 36 ; XXI, 38. 2° A l'accusatif, *ταύτας τὰς ἡμέρας* signifie « pendant ces jours-ci » dont on vient de parler, L. I, 23-24 ; XXI, 10 ; « ces jours-ci où l'on est, A, I, 5 ; XXI, 10, et il s'agit seulement de quelques jours, dix jours pour A. I, 5. 3°A l'ablatif, *ἐν ταῖς ἡμέραις ταύταις* ou *ἐν ταύταις ταῖς ἡμέραις* signifie : « dans ces jours-ci où l'on est et où se passent les événements », comme L. XXIII, 6-7 ; XXIV, 18 ; A. I, 15 ; l'expression désigne aussi l'espace de temps précis et court où ont eu lieu les événements qui précèdent et l'événement qui les suit, le tout formant ainsi un groupe, comme L. I, 38-39 ; VI, 6-12 ; A. VI, 1 ; XI, 27 (le verset 26 contient les aoristes marquant l'achèvement des actes ; ce qui nous reporte à la fin de l'année mentionnée). Au sens hébraïsant, « les jours » indiquent un laps de temps. — « Les disciples qui vont se multipliant » comprennent : les Juifs aramaïsants, dont il a été question depuis le

Digitized by Google

début ; et les Juifs hellénisants, nommés ici pour la première fois. Les premiers, Juifs de race et de langue, parlaient l'araméen et les Ἑβραῖοι du v. 1 en faisaient partie ; les seconds, Juifs de race, parlaient le grec.

Pour le mot διακονία, le sens de « *service des personnes qui sont à table* » n'est nullement le sens propre et ordinaire. Ce mot signifie : « tout service auprès d'une personne », ou « pour une personne ». Tout travail régulier auprès des personnes d'une maison, ou pour elles, est une διακονία. Tout emploi, toute fonction, tout service administratif pour la cité, pour la société, pour l'État, pour les citoyens, est une διακονία. Aussi le sens du mot ne peut-il être déterminé que par le contexte. — Les LXX présentent le mot deux fois : Esther, VI, 35, οἱ ἐκ τῆς διακονίας τοῦ βασιλέως, « ceux de la diaconie du roi », ses ministres ; I Mac. XI, 58, où le mot signifie ce que nous appellons « un service » ou « une vaisselle de table ». — Dans le Nouveau Testament, en dehors de notre passage, on trouve trente-deux exemples du mot : 1° Avec le sens matériel, une fois, L. X, 40 : ἡ δὲ Μάρθα διεσπᾶτο περὶ πολλὴν διακονίαν, « Marthe se démenait en s'occupant d'un grand service (pour Jésus) » ; ce sens matériel de « préparation d'un repas » vient du contexte, et non du texte, et le complément de τὴν διακονίαν serait τῷ Ἰησοῦ. 2° Avec le sens de « service rendu », ou « à rendre », comme marques d'affection, de charité, comme secours, aumône, A. XI, 29 ; XII. 25 ; R. XV, 31 ; I Cor. XVI, 15 ; II Cor. VIII, 4 ; IX, 1, 12, 13 ; peut-être Apoc. II, 19. 3° Au sens de « fonction » ou « service quelconque », A, I. 17, 25 ; VI, 4 ; XX, 24 ; XXI, 19 ; R. XI, 13 ; XII, 7 ; I Cor. XII, 5 ; II Cor. III, 7, 8, 9 (bis) ; IV, 1 ; V, 18 ; VI, 3 ; XI, 8 ; Eph. IV, 12 ; Col. IV, 17 ; I Tim. I, 12 ; II Tim. IV, 5, 11 ; H. I, 14 ; et sans doute Apoc. II, 19. Nous déterminerons plus loin le sens du mot dans notre passage et sa valeur historique. — Τῇ καθημερινῇ, « quotidienne ». La diaconie pouvait être « quotidienne » de bien des manières. Elle avait pu commencer par n'être pas quotidienne, et ne l'être devenue qu'au fur et à mesure des besoins, du nombre des conversions, par exemple. Tout en étant quotidienne, elle a pu ne l'être que pendant un temps plus ou moins long, suivant les besoins. Elle pouvait être annuelle ; mais elle pouvait aussi ne durer que quelques mois ou quelques semaines dans le cours de l'année. Elle pouvait avoir lieu chaque jour, plusieurs fois, deux fois ou une fois. Elle pouvait avoir lieu chaque jour, mais non pas pour les mêmes personnes, et n'avoir lieu, pour les mêmes personnes, qu'un jour ou plusieurs jours seulement par semaine. Elle pouvait avoir lieu chaque jour, mais dans des endroits différents. Elle pouvait avoir lieu chaque jour, en étant remplie par les mêmes personnes, ou par des personnes différentes, ou par une seule personne, ou par plusieurs personnes en même temps. Si elle pouvait durer toute la journée, elle pouvait tout aussi bien ne durer que le temps nécessaire, une heure, une demi-heure, etc. — L'expression τῇ καθημερινῇ est un complément distinctif, et, détaché comme il l'est, il présente une certaine importance ; il indique une qualité distinctive de la chose dont on parle : la diaconie était « quotidienne » par la volonté de ceux qui l'avaient instituée ainsi, et elle était alors la seule, de cette nature, qui le fût.

Digitized by Google

Verset 2.— *Δέ* « or », de leur côté, *οἱ Δώδεκα* « les Douze », *προσκαλεσάμενοι* « ayant convoqué auprès (d'eux) », *τὸ πλῆθος τῶν μαθητῶν* « la multitude des disciples », *εἶπαν* « dirent » : *Οὐκ ἀρεστόν ἐστιν* « ce n'est pas chose satisfaisante (que) », *ἡμᾶς* « nous » *καταλείψαντας* « ayant délaissé » (= *ὅταν καταλείψωμεν* « après que nous aurons délaissé »), *τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ* « la parole de Dieu », *διακονεῖν τραπέζαις* « servir des tables (nous servions des tables).

Notes.— Les Douze n'ont pas tous parlé ; un seul l'a fait au nom de tous. On peut penser que ce fut Pierre ; d'abord, parce qu'il était leur chef ; ensuite, parce que la manière de penser et de parler, dans cette allocution, lui convient merveilleusement. — « La foule des disciples » comprenait certainement, et peut-être exclusivement, les Juifs hellénisants, les seuls intéressés dans l'affaire. L'expression indique qu'il étaient nombreux. Ils parlaient grec ; c'est donc cette langue qe l'orateur a employée pour être compris d'eux, à moins de supposer gratuitement un interprète.

L'expression *διακονεῖν τραπέζαις* soulève les critiques les plus sérieuses ; les unes proviennent de l'idée, et les autres de la forme.

Si les Douze n'avaient pas été absorbés par le ministère de la parole de Dieu, si du moins ce ministère leur avait laissé du loisir, ce sont ceux qui auraient « servi des tables ». On se représente difficilement les Douze arrivant dans le réfectoire des veuves,enlevant leurs manteaux, retroussant leurs tuniques avec leurs ceintures, allant chercher les corbeilles de pain et les plats, les apportant sur les tables des veuves, etc.Et cela tous les jours, plusieurs fois par jour, tant qu'il y aurait eu des veuves hellénisantes à servir ! Il est inutile d'insister. D'ailleurs,ce n'était l'affaire ni des Douze, ni des diacres, ni des laïques, ni d'aucun homme, de servir les veuves à leurs tables : c'était un service de femmes.Les veuves pouvaient se servir elles-mêmes, et les plus robustes servir les plus faibles. A supposer qu'elles aient eu parfois besoin d'aides, elles pouvaient trouver d'autres femmes pour ce service. La présence d'hommes était inutile, et aurait frisé l'inconvenance.

Le nom n'a pas l'article, et prend un sens indéfini : « servir des tables » ; sens bien médiocre, pour ne rien dire de plus. S'il s'agit des tables des veuves mentionnées au v. 1, le nom devrait être précédé correctement, semble-t-il, de l'article individualisant : *ταῖς τραπέζαις*, « servir les tables en question ». L'expression paraît approcher du non-sens ou de l'incorrection.

L'expression *διακονεῖν τραπέζαις* sonne mal à l'oreille, parce que le complément est un nom de chose. Les lexiques qui font autorité nous apprennent que *διακονεῖν* prend pour complément *un nom de personne*, au datif ; en effet, le verbe signifie, en réalité, « être auprès d'une personne (individu, société, etc.) et s'occuper d'elle », afin de remplir auprès d'elle, ou pour elle, le service qui se présentera. Or, ici, le complément est un nom de chose pure ; et quelle chose : une table à manger ! Les lexiques citent,comme exception, Antiphon, 113, 17, *διακονεῖν ὑποθήκαις τινός*, « servir les conseils et plans de

Digitized by Google

quelqu'un, s'y prêter » ; mais ici la pensée remplace la personne, comme on le voit par le contexte (1).

Dans les LXX, le verbe *διακονεῖν* n'est pas employé. On trouve, avec *τράπεζα,ἑτοιμάζειν*, « préparer », *κοσμεῖν*, « dresser et arranger », Ps. XXII, 5 ; LXXVII, 19-20 ; Prov. IX, 2 ; Is. XXI, 5 ; LXV, 11 ; Ézéch. XXIII, 41 ; Sirach, XXIX, 6. L'idée de « servir la table » même paraît être aussi étrangère au Juif qu'au Grec.

Dans le N. T. le verbe est souvent employé :

Le verbe est suivi d'un complément de personne au datif : 1° Pour une diaconie quelconque, temporelle, matérielle ; Mat. IV,11, *ἄγγελοι προσῆλθον καὶ διηκόνουν αὐτῷ.* — XXV, 44 : *πότε σε εἴδομεν πεινῶντα ἢ διψῶντα ἢ ξένον ἢ γυμνὸν ἢ ἀσθενῆ ἢ ἐν φυλακῇ, καὶ οὐ διηκονήσαμέν σοι ;* (remarquer la variété des six diaconies). — XXVII, 55 : *γυναῖκες... αἵτινες ἠκολούθησαν τῷ Ἰησοῦ ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας διακονῆσαι αὐτῷ,* « pour être à son service » pour tout ce dont il aurait besoin. — Mat. VIII, 15 ; Mar. I, 13, 31 ; XV, 41 ; L. IV, 39 ; VIII, 3 ; XII, 37 ; XVII, 8 ; R. XV, 25 ; Philémon, 13 ; H. VI, 10. — 2° Pour une diaconie quelconque, morale, spirituelle ; J. XII, 26 : *ἐὰν ἐμοί τις διακονῇ, ἐμοὶ ἀκολουθείτω..., ἐὰν ἐμοί τις διακονῇ, τιμήσει αὐτὸν ὁ πατήρ,* — A. XIX, 22 ; I P. I, 12 ; et cf. IV, 10 avec le complément *εἰς ἑαυτούς.*

Le verbe est employé seul, et le complément grammatical serait un nom de personne au datif : 1° Pour une diaconie quelconque, temporelle, matérielle ; L. X, 39-40 : *ἡ δὲ Μάρθα περιεσπᾶτο περὶ πολλὴν διακονίαν · ἐπιστᾶσα δὲ εἶπεν : Κύριε, οὐ μέλει σοι ὅτι ἡ ἀδελφή μου μόνην με κατέλειπεν διακονεῖν ;* = *διακονεῖν σοι,* « préparer ce qu'il faut pour toi ». — J. XII, 1-2 : *ἐποίησαν οὖν αὐτῷ δεῖπνον ἐκεῖ, καὶ ἡ Μάρθα διηκόνει (αὐτῷ, τῷ Ἰησοῦ).* Cf. L. XXIII, 26-27.— 2° Pour une diaconie quelconque, morale, spirituelle ; Mat. XX, 28 ; *ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου οὐκ ἦλθεν διακονηθῆναι, ἀλλὰ διακονῆσαι. καὶ δοῦναι τὴν ψυχὴν αὐτοῦ λύτρον ἀντὶ πολλῶν* (= *διακονῆσαι τοῖς ἀνθρώποις,* ou simplement *πολλοῖς*). — Mar. X, 45 ; L. XXII, 26-27 ; I Tim. III, 8-10 et 13, suppléer *τοῖς ἁγίοις* ou *τῇ ἐκκλησίᾳ* ; I *P.* IV, 11 ; I Tim. I, 18 ; *ὅσα ἐν Ἐφέσῳ διηκόνησέν (μοι).*

La locution *διακονεῖν τραπέζαις* est la seule de ce genre que l'on puisse signaler, semble-t-il, dans tout le grec profane et biblique,

(1) ANTIPHON, *Κατηγορία φαρμακείας,* « accusation d'empoisonnement » (édition REISKE, p. 612-614 ; édition BLASS, p. 6-7 ; notation habituelle, 113, 16-17, et non 19, comme le dit Bailly, par erreur). Une femme donne à une autre des avis sur la manière d'empoisonner un homme : *ἠρώτα οὖν αὐτὴν εἰ ἐθελήσει διακονῆσαι οἱ, καὶ ἡ ὑπέσχετο ὡς τάχιστα, οἶμαι,* « elle (la première) demanda donc à elle (la seconde) si elle voudrait la servir (dans cette affaire) et celle-ci le lui promit etc. » Puis : *ἔδοξεν οὖν αὐτῇ βουλευομένῃ βέλτιον εἶναι μετὰ δεῖπνον δοῦναι, τῆς Κλυταιμνήστρας, τῆς τούτου μητρός, ταῖς ὑποθήκαις ἅμα διακονοῦσαν,* « il lui sembla donc, comme elle délibérait, qu'il était mieux de donner (le poison) après dîner, servant en même temps par là les avis de Clytemnestre etc. » L'expression *ταῖς ὑποθήκαις* correspond au pronom personnel *οἱ* et la pensée est prise pour la personne pensante.

Digitized by Google

y compris celui des papyrus. Elle est en contradictoin avec l'usage du N. T., comme avec l'usage classique. Elle est incorrecte, et le sens en est détestable ; *τραπέζαις* est à rayer. Il restera *διακονεῖν* avec son sens de « remplir une fonction, un service », et ici, de « remplir une diaconie », ou « la diaconie en question » ; le complément grammatical à suppléer serait *ταῖς χήραις*.— D'où peut venir *τραπέζαις*? De ce qu'un lecteur ou un copiste, comprenant de travers *διακονεῖν*, a ajouté *τραπέζαις* ; d'autres fautes de même genre existent dans le N. T. Une fois l'erreur commise, tout était perdu ; car tout le mal provient de *τραπέζαις*. On peut supposer aussi qu'un copiste malheureux aura lu *τραπέζαις*, au lieu de *ταῖς χήραις* ; il y a des choses étonnantes de la part des copistes, même pour les *Actes*.

Verset 3. — *Ἐπισκέψασθε δή* « examinez et trouvez donc », *ἀδελφοί* « frères », *ἄνδρας ἐξ ὑμῶν* « des hommes d'entre vous », *μαρτυρομένους* « favorablement attestés », *ἑπτά* (au nombre de) « sept », *πλήρεις πνεύματος καὶ σοφίας* « pleins d'esprit et de capacité », *οὓς* « lesquels », *καταστήσομεν*, « nous constituerons », *ἐπὶ τῆς χρείας ταύτης* « à la tête de ce service ».

Notes.— Le sens de *ἐπισκέψασθε* est clair, mais un peu spécial, et plutôt hébraïsant. — Six conditions sont exigées pour les diacres : le sexe ; l'hellénisation ou la langue grecque ; le bon témoignage ; le nombre ; les dons intellectuels ; l'institution officielle ; *πνεῦμα* désigne l'esprit naturel avec son intelligence ; *σοφία* désigne la science théorique et pratique, l'habileté, la capacité. — Le verbe *καθίστημι*, futur *καταστήσω*, exprime proprement : l'acte de l'autorité constituant un fonctionnaire à la tête d'un service. — Le mot *χρεία* désigne d'abord le « besoin » de quelque chose ; puis, une « fonction », une « charge », un « service administratif » ; c'est le seul exemple du mot avec ce sens spécial dans le N. T. L'expression *τῆς χρείας ταύτης* désigne la même chose que *τῇ διακονίᾳ τῇ καθημερινῇ* du verset 1. L'expression *διακονεῖν τραπέζαις*, « servir des tables », désigne un pur service matériel de domestiques, et elle est ainsi en contradiction avec *τῆς χρείας ταύτης*, qui désigne une fonction proprement dite, et avec *καταστήσομεν*, qui désigne l'acte de l'autorité constituant à la tête de ce service des fonctionnaires. Comme l'expression *οὓς καταστήσομεν ἐπὶ τῆς χρείας ταύτης* est sûre, elle exclut radicalement le mot *τραπέζαις*, avec son idée de travail matériel et bas ; le pronom *οὓς* (*καταστήσομεν*) « lesquels » (nous constituerons), désigne des fonctionnaires proprement dits. Dans son *Dictionnaire*, Bailly cite l'exemple, et il le traduit correctement par « établir quelqu'un dans une fonction ».

Verset 4. — *Δέ* « or », de notre côté, *ἡμεῖς* « nous » les Douze *προσκαρτερήσομεν* « nous demeurerons attachés », *τῇ προσευχῇ* « à notre prière », *καὶ τῇ διακονίᾳ τοῦ λόγου* « et à notre diaconie, ou ministère, de la parole (de Dieu). »

Digitized by Google

Verset 5. — *Καί* « et puis », *ὁ λόγος* « ce discours », cette proposition, *ἤρεσεν* « plût », = fut trouvée satisfaisante, *ἐνώπιον παντὸς τοῦ πλήθους* « devant toute la multitude (des disciples du v. 2) » ; hébraïsme pur, = à toute la multitude ; *καί* « et par suite », *ἐξελέξαντο* « ils élurent », *Στέφανον* « Étienne », *ἄνδρα πλήρη πίστεως καὶ πνεύματος ἁγίου* « homme plein de foi et d'Esprit Saint », *καὶ Φίλιππον καὶ Πρόχωρον... καὶ Νικόλαον προσήλυτον, Ἀντιοχέα,* « et Philippe et Prochore... et Nicolas, prosélyte, Antiochien. »

Notes. — Le pluriel *ἐξελέξαντο* a pour sujet grammatical le collectif singulier *πᾶν τὸ πλῆθος*, et pour sujet réel « les disciples » composant « la multitude » ; cet emploi du pluriel est régulier en grec biblique. — L'apposition « homme plein de foi et d'Esprit Saint » indique qu'Étienne avait déjà donné des preuves de cette foi et de cet Esprit Saint, et q'il unissait ces deux dons surnaturels aux deux dons naturels du *πνεύματος* et de la *σοφίας* du v. 3. — Prosélyte et originaire d'Antioche, Nicolas était un Grec de naissance, païen passé au judaïsme et ensuite au christianisme.

Verset 6. — *Οὕς*, « lesquels » (sept élus), *ἔστησαν* « ils placèrent, ils présentèrent » ; *ἐνώπιον τῶν ἀποστόλων* « devant les Apôtres » (avec *ἐνώπιον*, neutre adverbial ; hébraïsant, et grec populaire, = *ἐναντίον* ou *πρό*) ; *καί* « et puis », *προσευξάμενοι* » (les Apôtres) ayant adressé une prière», *ἐπέθηκαν αὐτοῖς τὰς χεῖρας* « imposèrent sur eux leurs mains » ; rite symbolique et efficace, par lequel les Chefs de l'Église conféraient l'Esprit Saint, nécessaire pour remplir telle fonction, à ceux qu'ils chargeaient de cette fonction ; c'est le cas ici, puisqu'il a été dit auparavant *οὓς καταστήσομεν ἐπὶ τῆς χρείας ταύτης,* « ceux que nous constituerons à la tête de ce service ».

Il est question ensuite d'Étienne, VI, 8-VIII, 2 ; de Philippe, VIII, 4-40 ; et XXI, 8 : *Φιλίππου τοῦ εὐαγγελιστοῦ, ὄντος ἐκ τῶν ἑπτά,* « Philippe l'évangéliste, l'un des sept » ; le titre « d'évangéliste » se rapporte à la diaconie qu'il avait exercée auparavant et qu'il exerçait encore à Césarée.

I. L'Église de Jérusalem.

Au moment où nous sommes avec le récit des *Actes*, l'église de Jérusalem se compose de deux classes de Juifs : les Juifs aramaïsants, *οἱ Ἑβραῖοι*, dont la langue est l'araméen, langue nationale ; les Juifs hellénisants ou Hellénistes, *οἱ Ἑλληνισταί,* qui parlent le grec. Parmi ces derniers, les uns, élevés hors de la Palestine, dans un pays de langue grecque, étaient venus vivre à Jérusalem, pour un temps ou pour toujours. Les autres étaient originaires de Jérusalem même ; mais la langue habituelle de leur famille était le grec. Nous voyons, VII, 9, au nombre des Hellénisants, les *Libertini* ou « fils d'affranchis », des Cyrénéens, des Alexandrins, des Ciliciens, des Asiates. Barnabé était de Chypre. Paul ou Saul, originaire de Tarse en Cilicie, appartenait à une famille hellénisante. Il avait une sœur,

Digitized by Google

mariée à Jérusalem ; son jeune neveu pouvait s'entretenir seul à seul avec le tribun Lysias ; ce qui indique que ce jeune homme savait le grec. Le proche parent de Barnabé, Jean Marc, de Jérusalem, accompagne Barnabé et Paul dans leur première mission en pays grec.

Aramaïsants et Hellénisants vivaient côte à côte ; il existait des relations étroites entre les uns et les autres. Il y avait donc des bilingues, des hommes certainement, et sans doute aussi des femmes, qui parlaient les deux langues. Barnabé, Étienne, Paul, Philippe, étaient bilingues.

La conversion des Juifs hellénisants de Jérusalem dût commencer de très bonne heure après la Pentecôte, et peut-être dès la Pentecôte. Jésus-Christ n'avait pas distingué entre les Juifs des deux langues. Aramaïsants et Hellénisants constituaient également « le peuple d'Israël », présent sous les yeux des Douze, et « auquel le salut avait été envoyé » dans la personne de Jésus. Aussi notre verset 1 nous montre-t-il un contingent de Juifs hellénisants convertis, qui paraît être important. Les Douze écoutent leur réclamation avec les plus grands égards : s'ils en avaient le loisir, ils rempliraient eux-mêmes la diaconie pour leurs veuves ; mais du moins, ils leur accordent la création de sept diacres, choisis par eux et parmi eux, et ainsi, l'institution d'une diaconie spéciale pour leurs veuves.

II. La Diaconie.

Le verset 1 nous met en face d'une institution en plein fonctionnement. Cette institution consiste dans une « diaconie quotidienne », ayant pour objet « les veuves ». Ceux qui avaient exercé jusqu'alors cette diaconie étaient des *Ἑβραῖοι*, des « juifs aramaïsants ». Il faut conclure de là que l'institution avait commencé avec des veuves aramaïsantes, exclusivement. Comme « les veuves » des Hellénisants sont mal vues des directeurs aramaïsants de l'institution, qui les dédaignent, il est clair que l'on ne les a pas prises pour fonder l'institution ; : elles n'auraient été, dès le début, qu'une entrave. D'ailleurs, on n'aurait pu se comprendre entre des aramaïsants, dirigeant l'institution, et des veuves purement hellénisantes. Plus tard, des veuves des Hellénisants ont ambitionné de faire partie de la diaconie des « veuves » aramaïsantes ; le résultat fut assez malheureux pour elles, ainsi que nous le voyons au verset 1.

Au moment où nous sommes avec ce verset, l'institution est florissante ; elle a donc commencé bien auparavant, sans doute peu de temps après la Pentecôte, et, d'une manière certaine, aussitôt qu'il y eut un contingent de veuves aramaïsantes chrétiennes. Une institution répond toujours à un besoin existant.

Ce sont des Juifs aramaïsants, des *Ἑβραῖοι*, qui sont à la tête de « la diaconie quotidienne ». Les diacres hellénisants, qui vont être créés, ne seront que leurs remplaçants et leurs successeurs, pour les veuves hellénisantes. Ces « aramaïsants » et les diacres hellénisants, ne sont donc qu'une seule et même chose ; ils remplissent la même

Digitized by Google

fonction ; ils sont placés les uns et les autres au même rang. Il suit de là que « les aramaïsants », chargés de la diaconie des veuves aramaïsantes, étaient eux-mêmes des diacres aramaïsants ; ils n'étaient certainement inférieurs en rien aux diacres hellénisants ; d'ailleurs, leur amour-propre de vrais et purs Israélites ne l'aurait pas supporté. Enfin, la même fonction exige chez eux qui l'exercent les mêmes conditions, les mêmes qualités et les mêmes garanties. — La diaconie des veuves aramaïsantes devait même être plus importante que celle des veuves hellénisantes. Ainsi le diaconat aramaïsant a été institué par les Douze bien avant l'époque indiquée par le verset 1, peu de temps sans doute après la Pentecôte, aussitôt qu'il y eut des « veuves » dont il fallut s'occuper spécialement, et que les Douze eurent besoin d'auxiliaires pour ce service, et pour d'autres services encore, sans doute.

On demandera pourquoi l'auteur des *Actes* n'a pas noté cette institution des diacres aramaïsants, tandis qu'il a rapporté en détail celle des diacres hellénisants. Tout d'abord, il y a beaucoup de choses que cet auteur n'a pas mentionnées dans son livre, qui n'est qu'un résumé, ou plutôt un choix d'événements. Puis, il l'a indiquée par une allusion à son existence au verset 1. Cette simple allusion suffisait pour une institution araméenne. Car l'église araméenne de Jérusalem est bien la pierre fondamentale du christianisme avec Pierre et avec les autres Apôtres . Mais, en tant qu'araméenne, elle est demeurée stérile ; elle n'a contribué en rien à l'établissement du christianisme, en dehors de la Palestine, dans le monde gréco-romain. C'est l'élément grec, sous toutes les formes, qui a contribué à cet établissement, et c'est cet établissement par l'élément grec que l'auteur des *Actes* tient à mettre avant tout en relief dans son histoire. Les diacres actuels de notre Église sont les successeurs des diacres hellénisants, du moins pour le monde moderne qui a succédé au monde gréco-romain, et non pas des diacres aramaïsants.

Il est difficile d'assigner une date précise à l'institution des diacres hellénisants. L'expression *ἐν ταῖς ἡμέραις ταύταις* indique qu'il faut grouper cette institution avec les événements précédents, par exemple ceux de v, 12-42. La disposition du récit laisse cette impression que les événements rapportés dans les chapitres I-V se sont succédé assez rapidement. La Pentecôte avait eu lieu au mois de juin ; on peut placer l'institution des diacres hellénisants un certain nombre de mois après la Pentecôte, le nombre de mois qui semble le plus convenable. Nous ignorons quel intervalle sépare le diaconat d'Étienne de son martyre ; mais l'activité de ce diacre a certainement suscité de bonne heure contre lui la haine des Juifs, furieux de son prestige et de ses succès.

La chronologie traditionnelle place le martyre d'Étienne vers la fin de l'année où Jésus-Christ est mort, et l'institution des diacres hellénisants aurait eu lieu quelques mois après la Pentecôte. Ces indications sont sujettes à révision ; mais ce n'est, en tout cas, qu'une question de mois, question qui n'intéresse pas, à proprement parler, notre sujet.

Digitized by Google

III. Les « veuves ».

Le texte du verset 1 dit simplement « les veuves ». L'auteur ne donne aucune explication pour cette appellation, qui présente ainsi un sens technique, bien connu de ses lecteurs.

Les veuves sont de tous les temps et de tous les pays, et par là même nous connaissons *ipso facto* la condition temporelle des veuves de Jérusalem, qu'elles fûssent aramaïsantes ou hellénisantes. Les unes avaient leur fortune, ou jouissaient de leurs revenus. D'autres, encore jeunes ou robustes, pouvaient gagner leur vie par leur travail, si besoin était ; et,si besoin était aussi dans certains cas particuliers, les secours ne pouvaient pas leur manquer. Toutes, ou presque toutes du moins,avaient leur famille. Il leur restait leurs enfants, établis ou non, qui pouvaient prendre soin d'elles. Elles avaient des frères et des beaux-frères, des sœurs et des belles-sœurs, des parents et des amis. Elles n'étaient pas abandonnées ; elles avaient au moins le nécessaire pour vivre, même les moins aisées. Telle était leur situation économique, avant leur baptême.

Après leur baptême, cette situation demeurait. Pour s'être fait baptiser, les riches et les aisées ne devenaient pas tout à coup pauvres ou indigentes, ni les moins aisées ne devenaient riches. Telles elles étaient la veille de leur baptême, telles étaient le lendemain. En fait, et par exception, supposons que quelques-unes d'entre elles aient eu besoin de secours après leur baptême, et d'un secours que leur famille ne pouvait leur fournir : leurs « frères » chrétiens ne les auraient laissées manquer de rien. L'auteur le dit expressément, II, 45 : « Il distribuaient (ou : faisaient distribuer) à tous le prix (des biens vendus) selon que chacun se trouvait avoir besoin », et IV,35 : « Cela (le prix des biens vendus) était distribué à chacun, selon que quelqu'un se trouvait avoir besoin » ; et, au verset précédent, l'auteur note ce résultat : « Il n'y avait personne d'indigent parmi eux. »

La pauvreté n'est pas propre aux veuves, et ce n'est pas pour être veuve qu'une femme se trouve dans le besoin. La pauvreté atteint tout le monde, les veufs commes les veuves, et aussi les célibataires, hommes ou femmes. Si l'on avait créé une institution de bienfaisance, elle aurait dû être étendue à tous les nécessiteux sans exception, veufs et veuves, et célibataires des deux sexes. Il n'en est rien, et une institution de ce genre était inutile ; car les textes cités plus haut s'appliquent à tous les chrétiens, veufs et veuves, hommes et femmes, célibataires ou non, sans distinction. — Il pouvait y avoir, à l'occasion, des hommes et des femmes ayant besoin d'un secours ; il n'y avait pas et il ne pouvait pas y avoir une classe spéciale d'indigents, hommes ou femmes. Les textes cités s'opposent formellement à une pareille supposition, outre qu'une classe spéciale d'indigents aurait été quelque chose d'anti-naturel. Enfin, quand, à l'occasion, il y avait à distribuer des secours à « ceux qui en avaient besoin », un laïque et une laïque y auraient suffi ; il était superflu de choisir pour cela, parmi les aramaïsants

Digitized by Google

et les hellénisants, des hommes d'élite en assez grand nombre, particulièrement religieux et spécialement consacrés. Aussi, les textes cités ne laissent-ils pas même supposer une diaconie quelconque pour cette affaire.

Au point de vue social, les veuves juives comprenaient plusieurs catégories. Les unes étaient jeunes, et se remarieraient. D'autres pouvaient se prévaloir de la loi du lévirat. D'autres pouvaient ne demeurer veuves que provisoirement, pour des raisons de famille, santé, etc. Par lui-même, le veuvage n'est jamais permanent, à moins d'être imposé par une raison majeure, et aucune femme veuve n'est obligée de le demeurer.

Cette condition sociale existait pour la veuve chrétienne et baptisée ; elle pouvait toujours arranger sa vie à son gré, demeurer veuve ou se remarier, ou attendre les événements pour décider de son avenir. L'autorité ecclésiastique n'avait pas à intervenir, et la veuve chrétienne n'avait pas à consulter les chefs de l'église ; elle conservait son entière liberté ; pour elle, comme pour la veuve judaïsante, le veuvage était chose précaire et arbitraire.

L'expression du verset 1 est *αἱ χῆραι αὐτῶν*, « leurs veuves ». Elle s'applique à toutes les veuves de la diaconie, sans exception : jeunes ou âgées, riches ou non, aristocratiques ou femmes du peuple. Quand un texte ne distingue ni directement ni indirectement, nous n'avons pas le droit d'y introduire des distinctions imaginaires.

C'est en face de cette situation, en face de cette liberté du veuvage et de sa précarité, que nous voyons exister tout-à-coup la diaconie ayant pour objet « les veuves ».

IV. Les « veuves » chrétiennes.

Le verset 1 nous présente la diaconie des veuves comme une institution établie, régulière en plein fonctionnement ; telle sera ensuite, nécessairement, la diaconie que les Douze vont fonder pour les veuves hellénisantes. Pour diriger cette institution et en remplir les charges, il faut, d'après le verset 3, des hommes d'élite, intelligents, capables, officiellement constitués, et recevant un sacrement spécial. Ces hommes apparaissent ainsi constitués à vie dans leur fonction de diacres ; leur constitution et leur consécration apparaissent comme permanentes (voir VI, 5 ; VIII, 4-40 ; et XXI, 8 : exemple de Philippe).

Fondée et organisée de cette manière, une institution ne peut avoir qu'un objet présentant les mêmes caractères de fixité, de régularité, de permanence. Or, l'institution a pour objet « les veuves ». Dès lors, il s'agit de femmes qui sont « veuves » par état, par profession, qui sont résolues à le demeurer, à persévérer dans leur veuvage jusqu'à la fin de leur vie, du moins en principe. De plus, leur résolution ne peut être simplement intérieure, confinée au fond de leur conscience. Leur décision doit être extérieure, exprimée et connue, au regard de l'institution et de ceux qui la dirigent. En dehors de ces conditions, l'institution ne serait pas sérieuse ; elle ne serait même pas pratiquement possible.

Digitized by Google

La diaconie ne concernait pas « les veuves » au point de vue de leur situation économique, de leur vie matérielle, qui demeurait la même après leur baptême. Elle concernait « les veuves » en tant que converties et baptisées. D'un autre côté, elle était remplie par des hommes, spécialement et religieusement capables, et sacrés spécialement, par un sacrement propre, pour remplir cette fonction.

Dès lors, il s'agit d'une institution purement religieuse et spirituelle, chrétienne en un mot, destinée à une catégorie spéciale de veuves, ayant pris la résolution de demeurer dans le veuvage pour un motif purement spirituel et religieux. La situation de ces veuves, chose toute nouvelle et inédite dans le monde, demandait un service religieux spécial, adapté à cette situation, et des fonctionnaires, d'ordre religieux, spécialement propres à ce service. C'est notre « diaconie », et ce sont « les veuves », avec le sens technique de ces deux expressions.

V. Les premières « veuves ».

Bien avant l'institution des diacres hellénisants, la diaconie des veuves existait, d'après notre verset 1, et pour des veuves aramaïsantes dont s'occupaient des *Ἑβραῖοι*. Quelles étaient ces premières « veuves » aramaïsantes, noyau de l'institution? Comment cette catégorie spéciale de veuves a-t-elle pu exister aussi rapidement après la Pentecôte ou dès la Pentecôte, et exiger un service particulier?

Nous les trouvons mentionnées dans les Évangiles et au début des *Actes*. On lit : Matt. xxvii, 55 : « Or, il y avait là des femmes en assez grand nombre, regardant de loin, lesquelles avaient accompagné Jésus depuis la Galilée en le servant (*διακονοῦσαι αὐτῷ*) ; et parmi elles étaient Marie de Magdala, Marie mère de Jacques et José, et la mère des fils de Zébédée. » — Mar. xv, 40 : « Or, il y avait aussi des femmes, regardant de loin, parmi lesquelles étaient Marie de Magdala, Marie mère de Jacques le Mineur et de José, et Salomé ; ces femmes, quand il (Jésus) était en Galilée, l'accompagnaient ; il y en avait encore d'autres, en assez grand nombre, qui étaient venues avec lui à Jérusalem. » — L. viii, 1-2 : « Et il arriva dans le temps suivant qu'il (Jésus) cheminait à travers villes et bourgs, annonçant et prêchant le royaume de Dieu, et les Douze étaient avec lui ; et aussi un certain nombre de femmes qui avaient été délivrées d'esprits méchants et de maladies : Marie, surnommée Magdeleine, de laquelle étaient sortis sept démons, Jeanne, femme de Khousa, intendant de Hérode, et Susanne ; et d'autres en assez grands nombre, lesquelles le servaient (*διηκόνουν αὐτῷ*), pour tout ce dont il avait besoin, avec leurs ressources. » — Luc. xxiii, 49 : « Or, tous ceux qui étaient connus de lui se tenaient à distance, ainsi que les (ou : des) femmes qui l'avaient accompagné depuis la Galilée, regardant ce qui se passait. » — xxiii, 55 : « Or, les femmes qui étaient venues avec lui de la Galilée, (l')ayant suivi (au Calvaire), avaient considéré le tombeau et comment son corps y avait été déposé. » — *Act.* i, 14 : « Eux tous (les Apôtres) demeuraient fermement attachés avec un même cœur

Digitized by Google

à leur prière, en compagnie des femmes et de Marie, mère de Jésus, et aussi des parents de celui-ci. »

Les femmes mentionnées dans ces textes apparaissent comme étant indépendantes, et libres de leurs personnes ainsi que de leurs biens. Si elles avaient eu le soin d'un mari, d'enfants, d'une maison, ou bien si elles avaient dû exercer un métier pour se suffire, elles n'auraient pu tout abandonner pendant un temps fort long et même illimité, comme le font la plupart d'entre elles, au moins, sinon toutes ; elles n'auraient pu dépenser à leur gré leurs ressources pour Jésus et pour les Douze ; car la charge de treize hommes, même partielle si on le veut, n'était pas minime, sans compter les sommes importantes dont les Douze paraissent disposer (Luc. IX, 13-14 etc.). Ces femmes étaient donc, pour la plupart, sinon toutes, des veuves, et riches.

Elles sont à Jérusalem et elles y séjournent ou s'y fixent. Elles ont accompagné Jésus de la Galilée à Jérusalem ; elles ont assisté à la passion et à la mort de Celui pour qui elles s'étaient dévouées jusqu'alors ; elles ont attendu l'effusion d'Esprit Saint promis, ainsi que les événements qui suivraient ; elles se sont jointes à la prières rituelle et régulière des Onze, qui allaient devenir de nouveau les Douze.

Après la Pentecôte, le Royaume de Dieu, si souvent promis, et attendu si impatiemmeent, naissait enfin ; le triomphe du Maître commençait, publiquement et solennellement. Ces femmes avaient supporté les épreuves, les fatigues, les inquiétudes, et les souffrances morales ; ce n'était pas le moment, pour ces fidèles obstinées dans leur foi, de quitter Jérusalem, et d'abandonner l'œuvre, comme si elle ne les intéressait plus. Il leur fallait y demeurer, pour jouir de la récompense de leur foi et s'associer au bonheur commun des croyants.

D'ailleurs, où seraient-elles allées? Ces Galiléennes devaient-elles retourner dans la Galilée, pour y sentir l'absence du Maître, le vide dans tous ces endroits qu'il avait auparavant remplis de sa présence, de sa parole, de ses miracles ; pour y être sevrées de la religion nouvelles à laquelle elles avaient aspiré, et des biens spirituels promis par le Maître ; pour se trouver abandonnées dans un désert moral, après avoir laissé, dans Jérusalem, la vie débordante de la religion nouvelle, ainsi que leurs compagnes de foi?

Elles avaient à continuer à Jérusalem, auprès des Douze, le même ministère qu'elles avaient rempli jusqu'alors auprès d'eux et de Jésus. La nourriture, le logement, les vêtements, le linge, toutes les nécessités de la vie matérielle des Douze étaient de leur ressort ; elles leur rendraient un très grand service en y subvenant au moyen de leurs ressources personnelles ; les Douze n'avaient ni la liberté d'esprit ni le loisir de songer aux détails de leur vie terrestre ; leur tâche était autre, et les pressait. De plus, il était nécessaire pour les Douze, au moins au début, de ne rien demander pour eux-mêmes à leurs convertis ; il ne fallait pas que l'on pût soupçonner chez eux une arrière-pensée d'intérêt personnel. Or, les Douze n'avaient pas de fortune ; leurs compatriotes, les Galiléennes, pouvaient le mieux suppléer à ce qui leur manquait.

Les Douze avaient le devoir de les retenir à Jérusalem auprès d'eux par gratitude. Elles avaient été à la peine comme eux ; elles

Digitized by Google

devaient être à l'honneur, comme eux. Elles avaient sacrifié, non seulement pour le Maître, mais aussi pour eux, leur temps, leurs fatigues et leurs biens ; elles avaient rempli auprès d'eux « leur diaconie », comme parle l'évangile. Aux Douze de leur rendre maintenant ce qu'elles avaient donné : de les associer à leur succès, qui n'était que la gloire du Maître commun ; de leur prodiguer les biens spirituels infinis, dont ils étaient les dispensateurs suprêmes, en échange des biens matériels reçus ; en un mot, c'était un devoir de justice pour eux, autant que de reconnaissance, de remplir auprès d'elles « la diaconie » spirituelle en échange de leur « diaconie » matérielle.

Tel est le noyau de femmes Galiléennes, de veuves, toutes aramaïsantes, avec lequel a commencé l'institution des veuves, avec « la diaconie » spéciale des Douze, dans les jours qui ont suivi immédiatement la Pentecôte. Cette diaconie est si naturelle et logique, tellement commandée par les circonstances, que l'on n'en peut douter ; elle n'était, d'ailleurs, que la continuation de la diaconie signalée dans les *Actes* I, 14, pour l'intervalle entre l'Ascension et la Pentecôte ; pour avoir reçu le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, ce n'était pas une raison pour les Douze d'abandonner leurs fidèles les plus dévouées et les plus méritantes.

Dans ces conditions, il est difficile de croire que les « veuves » judéennes ne se soient pas unies à la diaconie des Galiléennes. Voici un détail poignant de la Passion, *Luc.* XXIII, 27-31 : « Il (Jésus) était suivi d'une foule nombreuse de peuple, et en particulier de femmes qui pleuraient et se lamentaient sur lui. S'étant tourné vers elles, Jésus leur dit : Habitantes de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ; pleurez sur vous et sur vos enfants, parce que vont venir les jours où ils diront : Bienheureux les femmes stériles et les entrailles qui n'ont pas enfanté et les mamelles qui n'ont pas nourri ! etc. » Avec de tels sentiments, celles d'entre elles qui étaient déjà veuves, ou qui le sont devenues dans la suite, étaient des recrues toutes prêtes pour la diaconie des veuves aramaïsantes.

Parmi les « veuves » Galiléennes se trouvait Marie, mère de Jésus. Elle est désignée expressément par son nom dans le passage des *Actes*, et distinguée de toutes les autres femmes. Elle était la première par le rang, parmi « les veuves » persévérantes. Sa vie se passerait désormais à Jérusalem, où son Fils l'avait laissée sous la protection de S. Jean. Jésus était partout présent pour elle dans cette ville qu'il avait parcourue, et surtout sur ce Calvaire où il avait versé son sang pour tous ; toujours présent pour elle dans les événements qui se déroulaient et qui se rapportaient tous à lui. Elle était la première, placée au-dessus de toutes comme le modèle, et comme le chef de file que suivaient les autres veuves, uniquement vouées et dévouées à son Fils, comme elle-même.

Cependant les Douze avaient été rapidement débordés. Le Maître eur avait imposé l'obligation impérieuse de prêcher sans cesse son évangile à Israël, pour l'ébranler et le convertir. Les conversions allaient se multipliant, fort nombreuses. Il leur fallait administrer des baptêmes très nombreux, qui prenaient un temps considérable. Il leur fallait établir la communauté chrétienne en société et l'orga-

Digitized by Google

niser ; enseigner sans cesse les nouveaux convertis au fur età mesure des conversions, accomplir la cérémonie de la participation au pain sacré apostolique, instituer la prière et les prières par le nom de Jésus Christ et s'y adonner. D'un autre côté, de nouvelles veuves, aramaïsantes, stimulées par l'exemple des premières, ont certainement demandé à se joindre à elles et à participer à la diaconie : les veuves hellénisantes le faisant, à plus forte raison les aramaïsantes. Mais les Douze ne pouvaient abandonner pour elles leur ministère apostolique, même en partie ; la raison donnée à propos des veuves hellénisantes, VI, 2, valait aussi à propos des veuves aramaïsantes. Ils se sont adjoint des auxiliaires, les *Ἑβραῖοι*, auxquels ils ont confié le ministère appelé « la diaconie des veuves ».

VI. Institution des diacres hellénisants.

D'après le verset 1, les conversions avaient eu lieu parmi les Hellénisants comme parmi les Aramaïsants. Des veuves des Hellénisants voulurent être, elles aussi, des veuves de profession, mener une vie de religion et de chasteté, et participer à la diaconie des Aramaïsantes.

Leur présence suscita des difficultés. Le Juif de Jérusalem était pénétré de sa supériorité ; il dédaignait même le Juif de la Galilée. Il dédaignait particulièrement le Juif parlant le grec, la langue des païens détestés. De plus, dans la société juive, la femme était un être un peu inférieur. On devine le sentiment des diacres aramaïsants de Jérusalem, de ces hommes qui venaient immédiatement après les Douze et qui les suppléaient, envers des femmes qui parlaient le grec et qui n'avaient pas de maris derrière elles pour les protéger. Ce sentiment est très bien exprimé par le verbe grec *παριθεωρεῖτο*, « elles étaient regardées de travers, de côté, avec une inattention voulue. » Pour comble, les diacres aramaïsants parlaient l'araméen ; les Hellénisantes ne savaient que le grec ; elles devaient être, aux yeux des diacres aramaïsants, comme des intruses et des étrangères, avec lesquelles on ne pouvait s'entendre et qui dérangeaient la bonne marche de la diaconie.

Les Hellénisants prirent fait et cause pour leurs veuves. Par eux-mêmes, ils ne pouvaient ni remédier au mal, ni reprendre ou remplacer les « Aramaïsants », chargés de la diaconie par les Douze. L'affaire était du ressort de ces derniers.

Entre le verset 1 et le verset 2, l'auteur a supprimé, comme souvent, des détails qui ont existé, puisqu'ils sont exigés par la suite des événements.

Les Hellénisants portèrent leurs plaintes devant les Douze. Ceux-ci formaient alors toute la hiérarchie ecclésiastique. Ils se réunirent, et ce fut le premier concile connu dans l'histoire. L'affaire était de leur compétence : elle était essentiellement religieuse ; elle concernait une institution religieuse, fondée par eux ; il y avait à pourvoir aux besoins religieux spéciaux des veuves hellénisantes. Il fallait conserver l'unité de la communauté chrétienne, en supprimant toute cause

Digitized by Google

de division et d'hostilité entre la partie aramaïsante et la partie hellénisante ; la conservation de cette unité, et de l'union, était capitale : « un seul troupeau, un seul pasteur. »

Les Douze n'ont pas appelé devant eux les diacres aramaïsants, et ils ne leur ont pas adressé de remontrances ; du moins il ne le semble pas ; ils savaient qu'ils ne changeraient pas la mentalité dédaigneuse des Aramaïsants pour les Hellénisants, et surtout pour de simples veuves ; ils réfléchirent que, par suite de la différence des langues, les diacres aramaïsants ne pourraient exercer utilement leur diaconie à l'égard des Hellénisantes ; c'était ce que montrait l'expérience. Le plus sage de beaucoup était de séparer les Hellénisantes des Aramaïsantes et d'assurer aux premières leur diaconie propre et leur autonomie.

C'est à ces décisions que s'arrêta le Concile, et l'auteur nous en montre ensuite l'exécution.

Les Douze, réunis, « convoquent la multitude des disciples », c'est-à-dire des Juifs hellénisants, intéressés dans l'affaire ; d'ailleurs, l'orateur dit ensuite : « Choisissez des hommes d'entre *vous* », et « vous » désigne les Juifs hellénisants. L'Apôtre qui parle au nom des Douze s'exprime ainsi : « Ce n'est pas chose satisfaisante que nous abandonnions la parole de Dieu pour remplir la diaconie. » Il laisse entendre que les Douze, s'ils le pouvaient, se chargeraient eux-mêmes de la diaconie auprès des veuves hellénisantes, qui étaient d'ailleurs leurs converties. Il mettait ainsi les Hellénisants au même rang que les Aramaïsants, et il flattait les premiers en montrant que leurs veuves étaient dignes de la peine des Apôtres.

Il expose la solution adoptée par le concile : « Examinez et choisissez des hommes d'entre vous, que nous, nous placerons à la tête de ce service. » L'élection des diacres, comme celle de l'apôtre Mathias, appartient à la communauté. L'orateur indique les conditions d'éligibilité : 1° *ἄνδρας*, « des hommes » ; l'homme seul peut remplir une fonction religieuse dans l'Église ; la femme ne peut être chargée que d'une fonction matérielle ou charitable ; 2° *ἐξ ὑμῶν*, « pris d'entre vous », et, par suite, hellénisants ; ils ne mépriseront pas les Hellénisantes, et ils parleront la même langue ; 3° *μαρτυρομένους* « bien attestés » par ceux qui les connaissent, pour l'honorabilité, l'honnêteté, la vertu, le sérieux de la vie, etc. 4° *ἑπτά*, « au nombre de sept » ; la diaconie est quotidienne ; il y en aura au moins un de libre pour chaque jour de la semaine, s'il le faut ; 5° « pleins d'esprit et de capacité », avec exclusion des inintelligents, des ignorants, des incapables. Ces cinq conditions concernent les candidats. La sixième regarde les Douze, qui constitueront officiellement les sept élus à la tête de la diaconie, après avoir d'abord ratifié leur élection et leur avoir conféré l'Esprit Saint.

La proposition fut approuvée par les disciples, et l'on passa au vote. Le premier élu fut Étienne. Il le méritait. Aux qualités naturelles, il joignait deux dons surnaturels et éminents : la plénitude de la foi, et celle de l'Esprit Saint. Étienne est « le premier diacre » élu dans la circonstance, et le premier des diacres hellénisants ; mais il y avait eu avant lui les diacres aramaïsants, dont nous ne connaissons

Digitized by Google

d'ailleurs aucun. Le second diacre élu fut Philippe. Parmi les sept, quelques-uns étaient bilingues, comme Étienne et Philippe,justement. La pratique des deux langues ne rendait que plus étendu et plus fructueux le champ de leur ministère ; elle facilitait aussi les relations inévitables entre les parties hellénisante et aramaïsante de la communauté.

Pour être valide, l'élection devait être ratifiée par les Douze.Les électeurs placent les élus devant les Douze,qui les agréent et les approuvent. Restait leur consécration. Les Douze,ayant devant eux les Sept, adressent une prière au ciel, et, en même temps, imposent les mains aux élus.Ils leur confèrent ainsi le don spécial de l'Esprit Saint, qui les rend aptes,surnaturellement, à bien remplir leur fonction religieuse.

Les Douze n'ont dû rien innover. Les Sept, hellénisants, remplacent simplement les Aramaïsants pour la même fonction, avec la même autorité et les mêmes pouvoirs. Nous concluons de là que les Douze ont simplement recommencé, en faveur des Juifs hellénisants et de leurs veuves,ce qu'ils avaient fait auparavant pour les veuves aramaïsantes et pour les Juifs aramaïsants.

VIII. La femme juive.

Quelle était la condition religieuse et spirituelle de la femme juive sous la loi de Moïse ?

« La femme juive était très respectée ; sa condition était bien supérieure à celle des autres femmes de l'antiquité ; et, sur ce point, comme sur tant d'autres, le christianisme n'a fait, à bien des égards, que répandre dans le monde entier, que rendre universel, ce qui existait, depuis des siècles, au sein de la nation juive ; et cependant quelle différence entre la femme juive et la femme chrétienne ! Nous allons exposer les faits ; et la comparaison entre la femme juive et la chrétienne se fera d'elle-même dans l'esprit du lecteur.

« Ainsi, dans tout l'ancien Testament,la dignité de la femme nous apparaît égale à celle de l'homme. Tous deux sont créés à l'image de Dieu. Dans un passage de la Loi, il est dit : « Chacun respectera sa mère et son père (Lév. xix, 3). » La mère est nommée ici la première ; il n'y a donc aucune différence dans le respect dû par les enfants à leurs deux parents. Au premier siècle, la monogamie était fermement établie, et, dans la Mischna, nous lisons de bien belles paroles sur le respect dû à la femme par son mari. « L'homme doit un grand respect à sa femme ; car ce n'est que par la femme que la prospérité vient à l'homme. » — « Il faut aimer sa femme comme soi-même, et la respecter plus que soi-même. » — « Prenez garde de contrarier votre femme ; car ses larmes sont toujours prêtes à couler.» On disait encore : « La mort d'une femme de bien est,pour celui qui l'a perdue, un malheur égal à celui de la ruine de Jérusalem. »

Mais ces beaux et grands sentiments étaient plutôt un cercle où l'on enfermait la femme.

« Ces préceptes, cependant, ne donnent pas toute la pensée des

Digitized by Google

rabbins. Ils étaient très convaincus que, au point de vue religieux, la femme était inférieure à l'homme, et ils étaient loin de faire la part aussi belle à celle-là qu'à celui-ci. Les garçons étaient circoncis ; à la naissance des filles, il n'y avait aucune cérémonie religieuse. A douze ans, les garçons étaient menés au Temple. Aucun âge n'était indiqué pour les filles ; on les y conduisait quand on le voulait. Dans l'intérieur du sanctuaire, les femmes avaient leur cour réservée, derrière la place où se tenaient les hommes. L'éducation religieuse de la femme était très négligée. Certains rabbins parlaient même de ne lui en donner aucune. « Quant à faire étudier la loi à la femme, autant vaudrait lui enseigner l'impiété », disaient-ils ; et, comme il leur fallait un texte, ils citaient la parole : « Vous enseignerez vos préceptes à vos fils » ; les filles ne sont pas nommées ; il n'y a donc pas à leur enseigner les préceptes de la Loi.

« Le Talmud de Babylone met sur le même rang *(Sota 22)*, parmi les fléaux du monde, « la veuve bavarde et curieuse, et la vierge qui perd son temps en prières ». Le Pirkê Aboth recommande « de ne pas entretenir de discours avec les femmes », et Hillel avait prononcé cette dure parole : « Les femmes conduisent aux préjugés. »

« Elles vivaient, du reste, assez séparées des hommes. Ceux-ci avaient la rue, la place publique, les discussions au Temple. Les femmes restaient dans les maisons... La femme mariée ne sortait que la tête entièrement voilée. Il n'était pas convenable de parler à une femme en public. On ne la saluait même pas. Le salut de l'ange à Marie est tout à fait contraire aux usages juifs. Rabbi Samuel disait : « Il ne faut pas demander de services aux femmes, et il ne faut pas les saluer » ; et nous voyons, dans l'évangile, les disciples s'étonner de ce que Jésus « parle à une femme »... « Il ne faut pas parler à une femme sur la place, surtout pas à sa propre femme », lisons-nous encore dans les Talmuds, et le Pirkê Aboth recommande de ne pas « multiplier les discours avec les femmes. »

« Il est positif que la femme était dispensée de tout devoir religieux revenant à jour et à heure fixes ; elle n'était pas tenue d'avoir des phylactères, de réciter le *Schéma*, d'assister à la lecture de la Loi, de porter des franges à son manteau, d'entendre le son du Schoffar à la fête de Rosch Haschana, et d'habiter sous la tente à celle des Tabercles. Ces devoirs ne lui étaient pas interdits ; mais elle en était dispensée, et, dans les synagogues, on voyait beaucoup plus d'hommes que de femmes (E. Stapfer, *La Palestine au temps de Jésus-Christ*, p. 142-147).

Ainsi, la femme juive était tenue à l'écart de la religion ; la loi de Moïse et l'enseignement rabbinique n'avaient rien pour satisfaire son désir de connaître et ses aspirations religieuses. Le christianisme devait rompre absolument avec cette routine dédaigneuse, retourner complètement, pour ainsi dire, la condition religieuse de la femme juive, et lui assurer désormais une place égale à celle de l'homme dans le nouveau Royaume de Dieu. En un mot, tout était à faire.

Digitized by Google

IX. La diaconie des veuves chrétiennes.

Nous avons à considérer, non pas la femme juive en général, devenue chrétienne, mais une classe toute spéciale de femmes juives : celle des veuves qui, converties et baptisées, ont résolu de ne pas se remarier et de faire profession de veuvage, pour un motif spirituel consécutif à leur baptême. Cet état de veuvage était nouveau ; on n'en avait aucune idée. Par suite, il introduisait un genre de vie nouveau, lui aussi, inconnu jusqu'alors, pour lequel il n'existait aucune tradition, aucun principe, aucun modèle. Ces veuves ne voulaient plus vivre qu'en se tournant du côté de leur unique maître, Jésus ; elles lui appartenaient, et le Maître les acceptait : qu'allaient-elles faire désormais de leur vie, et comment devaient-elles vivre ?

Elles avaient besoin de l'enseignement général, au moins élémentaire, nécessaire à tout chrétien ; mais surtout, d'une formation spéciale en rapport avec leur état de vie nouveau. Il leur fallait une instruction théorique et une direction pratique. Le tout était exigé par les nécessités mêmes du moment. De plus, elles disposaient pour cela de temps libre et de loisirs, que n'avait pas la femme chrétienne mariée, chargée du soin de son mari, de ses enfants etde sa maison. La veuve avait pour elle tous les jours de la semaine ; la femme mariée remplissait un grand devoir en assistant à l'office religieux du sabbat.

Il nous semble que l'on peut donner maintenant un aperçu rapide de ce qu'était « la diaconie des veuves ».

Auparavant, on leur avait parlé de la Loi, de Moïse, de Dieu, du Messie promis et attendu. Que devaient-elles penser maintenant de tout cela par rapport à Jésus ? Était-il bien le vrai Messie, et surtout le dernier ? Qu'était-ce que ce « Royaume de Dieu », qu'il avait tant annoncé ? Était-ce l'établissement religieux fondé par les Douze, celui qu'elles avaient actuellement sous les yeux ? Étaient-elles vraiment participantes, comme les Douze, à ce Royaume, et à toutes les promesses de biens spirituels et de bonheur futur, faites par Jésus à ses fidèles ?

Beaucoup, parmi elles, avaient connu Jésus ; et les Galiléennes l'avaient suivi depuis la Galilée. Qu'était, au juste, ce Jésus pour qui elles s'étaient dévouées, et à qui elles s'étaient données ? Qu'était-il venu faire sur la terre ? Pourquoi sa vie, pourquoi sa mort ? Qu'était-ce que sa résurrection, son ascension, sa vie au ciel ? Pourquoi les avait-il quittées ? Qu'y faisait-il, au ciel, relativement à elles ? S'intéressait-il encore à elles, comme il le faisait auparavant en Galilée et à Jérusalem, à elles qui, sur cette terre, lui demeuraient si fidèlement attachées ?

Qu'était-ce que sa foi, son baptême, son Esprit-Saint ? A quoi cela leur servait-il ? Qu'était-ce que leur âme ? D'où venaient-elles ? Où allaient-elles ? Qu'était-ce que cette vie commencée ici-bas, pour ne plus jamais finir, comme le Maître l'avait enseigné ? Qu'était-ce que « la participation en commun au pain » des Apôtres ? Qu'était-ce que ce pain, et pourquoi y participaient-elles ? Le pain entretient la

Digitized by Google

vie : quelle vie pour elles? Que devaient-elles penser sur tous ces points, et quels résultats devaient en sortir pour leur vie de chaque jour, puisqu'elles y consacraient chaque jour?

Quels étaient les enseignements du Maître, ses préceptes, ses conseils? S'y trouvait-il une partie qui leur fût spécialement destinée? Elles avaient résolu de vivre dans l'état permanent de veuvage, à cause du Maître : avaient-elles bien fait? Le Maître avait-il désiré pareille chose, en avait-il parlé? Si oui, qu'en avait-il dit? Avait-il établi des devoirs propres à ce genre de vie nouveau, devoirs encore inconnus d'elles, et dont l'accomplissement était nécessaire pour plaire au Maître? Et quels étaient-ils pour elles, suivant les circonstances si variables de l'existence ici-bas?

Dans cette ville de Jérusalem, où elles devaient vivre au milieu des croyants et des incroyants, on les remarquerait et on les observerait, comme on le fait pour toute nouveauté. Quelle ligne de conduite devaient-elles tenir, tantôt dans une circonstance et tantôt dans une autre, tantôt avec une personne et tantôt avec une autre? Et cela pour la vie journalière. Quelles vertus particulières devaient-elles pratiquer, et quels exemples de ces vertus devaient-elles donner chaque jour? Surtout quand il leur fallait prendre l'initiative pour tous les détails de leur vie nouvelle, et chaque jour, suivant les événements.

Elles disposaient de leur temps et de leur fortune ; elles devaient en faire un emploi digne de leur Maître et de leur condition nouvelle.

Ne pouvaient-elles pas, alors, donner à la religion du Maître un concours indispensable? Comme les conversions se multipliaient, très nombreuses, elles pouvaient aider beaucoup pour les préparatifs et le côté matériels du baptême, tout particulièrement pour celui des femmes. Leur aide était surtout précieuse, quand le baptême avait lieu à la maison, pour des enfants en danger, pour des infirmes ou malades qui voulaient se convertir et dont l'état pressait, pour les femmes immobilisées par la vieillesse, l'invalidité, etc. Elles pouvaient visiter, au point de vue spirituel, les malades, les infirmes, aider aux soins, exciter à la conversion, confirmer dans la foi, encourager et consoler dans les souffrances en citant l'exemple de ce Jésus qu'elles avaient connu, réconforter en parlant des espérances nouvelles et sûres que ce Jésus, si affectueux et si compatissant, avait apporté à ses compatriotes, dont il voulait le salut. Elles pouvaient employer leurs loisirs à confectionner des vêtements, que l'on distribuerait ensuite « aux frères » dans le besoin. Elles pouvaient contribuer très utilement à préparer « la participation en commun au pain » des Douze, en balayant la salle ou les salles, en les appropriant et les ornant, en tenant prêts le linge, la table, les sièges, le pain, le vin, etc.

Ce sommaire suffit. Il fallait changer du tout au tout la mentalité des « veuves » de profession et leurs habitudes de vie ; leurs âmes étaient à renouveler entièrement. Il fallait satisfaire à leurs besoins spirituels, qu'elles ressentaient sans les connaître encore, à leurs aspirations religieuses particulières, et leur donner une formation pratique adaptée à leur état nouveau et à la diversité des circonstances. Cette œuvre de renouvellement et de formation demandait un soin

Digitized by Google

incessant, et pour ainsi dire, au jour le jour. Il était naturel et nécessaire qu'il y eût, dès le début, une institution religieuse spéciale pour les veuves de profession, et une institution quotidienne, quand il le fallait ; car rien n'indique que le fonctionnement ait été toujours quotidien ; il l'était au moment où nous sommes avec notre verset 1.

La diaconie ne durait pas toute la journée. En supposant pour la séance quotidienne une demi-heure ou une heure, on ne s'éloignera guère de la vérité, parce que l'on admettra le possible. Chaque veuve avait à s'occuper chaque jour de son chez-soi, de son intérieur, de ses affaires domestiques et personnelles ; à cela s'ajoutaient les sorties nécessaires et les services qu'on leur demandait. Il est évident que la présence de toutes les veuves à chaque séance de la diaconie ne pouvait pas être obligatoire. Les diacres, qui en étaient chargés, ne pouvaient y consacrer qu'un temps limité ; bien d'autres occupations les appelaient ailleurs.

L'institution de l'état de veuvage rayonna bientôt en dehors de Jérusalem ; elle suivit la propagation de la religion nouvelle. On la trouve bientôt florissante à Joppé ou Jaffa, A. IX, 36-45. L'une des veuves de cette ville s'appelait Tabitha. L'auteur a bien soin de signaler qu'elle était une « disciple », *μαθητρία*, féminin de *μαθητής* « disciple », mot très rare en grec et choisi sans doute exprès par l'écrivain ; elle avait tenu à recevoir une véritable instruction dans sa nouvelle religion. En outre, elle était « pleine des bonnes œuvres et des aumônes qu'elle faisait. » En particulier, elle confectionnait « avec ses compagnes de veuvage des tuniques et des manteaux » pour son prochain. Ces veuves de profession étaient dans l'aisance ; on ne leur donnait pas et on ne les servait pas ; c'étaient elles qui donnaient et se dévouaient. Nous avons dans ce court récit les traits caractéristiques de l'institution des veuves ; elles sont à Joppé une société ; elles ont de la fortune ; elle travaillent pour les autres ; elles s'occupent de bonnes œuvres ; elles ont suivi un cours d'instruction religieuse chrétienne.

L'institution des veuves de profession apparaît dans les Épîtres de S. Paul, par exemple, I *Cor.* VII, 7-11, 34, 39-40 ; I *Tim.* V, 3-16. Mais l'institution et les enseignements sont bien antérieurs à l'activité apostolique de cet Apôtre. S. Paul connaissait très bien ce qui se faisait à Jérusalem ; il y était demeuré un temps assez long pour l'apprendre. Il est probable, pour ne pas dire certain, qu'il n'a fait que transporter dans ses églises grecques une tradition en vigueur à Jérusalem pour les veuves hellénisantes.

L'exemple des « veuves » dût influencer de bonne heure les jeunes filles et les piquer d'émulation pour l'état chrétien de renoncement au mariage. Le diacre Philippe avait quatre filles ; elles quittèrent Jérusalem pour aller habiter avec leur père à Césarée, où S. Paul les retrouva plus tard. L'auteur des *Actes* dit à ce sujet, XXI, 9 : « Il avait quatre filles, vierges, inspirées. » Le qualificatif *παρθένοι*, « vierges », n'aurait, pour ainsi dire, pas de sens dans ce passage, s'il n'indiquait pas un état professionnel de virginité. Sur ce point encore, voir la même chose, I *Cor.* VII. S. Paul a dû appliquer à ses églises grecques ce qu'il avait vu à Jérusalem, parmi les Hellénisants chré-

Digitized by Google

tiens. Cet apôtre a commencé trop tard de fonder des églises pour avoir trouvé quelque chose d'essentiel à innover.

L'auteur des *Actes*, I, 14, nous montre « Marie,mère de Jésus », dans la société des Onze et des autres femmes, Galiléennes,qui avaient accompagné Jésus, et qui étaient demeurées à Jérusalem. Après la Pentecôte, Marie a continué d'habiter Jérusalem, jusqu'à sa mort.

Dans cette ville,dès le début de son séjour et pendant de longues années ensuite, Marie a nécessairement fréquenté les femmes chrétiennes, en particulier ces Galiléennes, qui avaient témoigné à son Fils tant de dévouement, et qui demeuraient à Jérusalem pour jouir du triomphe de ce Fils, en qui elles avaient espéré fermement contre toute espérance humaine.

Inévitablement, les conversations se sont engagées et multipliées entre Marie et les femmes croyantes de son cercle, « les veuves » de profession qui ne vivaient que pour son Fils, et elles ont roulé le plus souvent sur Lui.Comment ne se seraient-elles pas entretenues de Celui qui leur tenait à cœur, à toutes, plus que le reste du monde? Comment « les veuves » croyantes de la Galilée, et aussi de Jérusalem, n'auraient-elles pas pressé Marie de leur rapporter les événements les plus intéressants de la naissance, de l'enfance, de la jeunesse de son Fils, pendant les années qu'il avait passées avec elle? Comment la mère se serait-elle dispensée de satisfaire une curiosité aussi noble et aussi légitime, de répondre à des questions inspirées par l'amour? D'ailleurs, entre femmes qui ont été mères, il y a un sujet inépuisable de conversations, et un sujet qui les intéresse toujours : ce sont leurs enfants. Pour qu'il n'en ait pas été ainsi à Jérusalem entre Marie et celles qui étaient en même temps ses compatriotes, ses compagnes, ses amies, et toutes croyantes, il faudrait que les femmes de la Galilée et de Jérusalem fûssent une exception aux lois de la nature humaine, une exception unique dans l'histoire, et extraordinaire. Comment se seraient-elles abstenues de parler de ce qu'elles brûlaient de dire ou d'apprendre?

On peut se demander d'où S.Matthieu et S.Luc ont tiré leurs récits sur la naissance et l'enfance de Jésus. La tâche leur était facile. A Jérusalem, ils n'avaient qu'à interroger, pour recueillir des lèvres de Marie ce qu'ils désiraient connaître ; ils n'avaient qu'à ouvrir les oreilles pour entendre les récits faits par Marie sur la vie de son Fils, récits sans cesse répétés dans les cercles chrétiens, et surtout pour les nouveaux convertis.

Marie n'a pas parlé qu'à ses compagnes, aux veuves de profession. Elle a dû satisfaire aux questions des Douze, des diacres, des simples chrétiens qui la connaissaient ; en un mot, aux questions de tous ceux qui, inspirés par la foi et la reconnaissance, désiraient approfondir la vie terrestre de leur Sauveur. D'ailleurs, beaucoup d'entre ces derniers, avaient vu et entendu Jésus lui-même à Jérusalem : ce motif est un des plus forts pour pousser à s'enquérir de la vie d'un homme que l'on a vu ou connu.

Les Galiléennes, qui avaient suivi Jésus et les Douze, n'ont pas manqué de rapporter, dans leurs conversations, ce qu'elles avaient vu et entendu de Jésus. C'était là un sujet inépuisable d'entretiens,

Digitized by Google

et l'importance en était capitale pour tous. La curiosité des uns devait être avide de connaître les faits et gestes du Maître, et l'amour des autres pour le Maître avide de parler de lui.

Enfin, si les Douze « remplissaient Jérusalem de leur enseignement » public, comme les synédristes le leur reprochent, *Act.* v, 28, les « veuves » Galiléennes, fixées à Jérusalem, ne devaient pas se priver de parler de Jésus dans les réunions particulières.

X. Les services de la « Diaconie ».

Nous ignorons de quelle manière la diaconie des veuves était « quotidienne. » C'était l'affaire des diacres, sous le contrôle des Douze, d'organiser ce service, soit en réunissant toutes leurs veuves à chaque fois, soit plutôt en séparant les nouvelles converties des anciennes, à mesures que les conversions se multipliaient et leur procuraient des recrues, soit en les divisant par sections, et en distribuant les sections pour chaque jour de la semaine, soit en se partageant la tâche.

La diaconie quotidienne pour les veuves chrétiennes se rattache peut-être étroitement à l'usage juif de la prière. La femme juive n'allait guère à la réunion liturgique du sabbat, où rien n'était pour elle. Mais la synagogue s'ouvrait, de plus, trois fois par jour pour la prière seule : le matin, dans l'après midi, le soir. Les femmes, tout particulièrement, s'y empressaient, elles se rendaient à « la prière » ; celle du matin était très suivie, et deux fois par semaine, on y ajoutait la lecture de la Loi. — Les « veuves » chrétiennes ne pouvaient que garder cette pratique ; et, libres de leur personne, elles pouvaient le faire avec une ponctualité rigoureuse. Mais, chrétiennes et nécessairement séparées des non-converties, elles devaient se réunir dans leur local particulier. La prière devait être christianisée, et passer maintenant par Jésus pour monter vers leur Dieu. Il y avait nécessité de leur donner un guide particulier, quotidien, pour opérer cette transformation chrétienne et quotidienne de la prière, et, au besoin, pour adresser aux assistantes des instructions appropriées (en remplacement, par exemple, de la lecture de la Loi).

En dehors des « veuves », les diacres disposaient encore d'un temps assez considérable, employé pour eux-mêmes ou pour les Douze.

Leur situation personnelle devait être très variable. Ils pouvaient être : libres, c'est-à-dire célibataires ; veufs, avec leurs enfants établis, ou, au contraire, avec des enfants à élever ; mariés, avec leur femme, leurs enfants et leur maison. Ils pouvaient être : riches, ou du moins à leur aise ; ou bien obligés de continer leur profession pour vivre ; ou encore obligés de s'occuper de propriétés ; etc. Il semble qu'Étienne ait été célibataire,et favorisé d'une certaine aisance ; tellement on le voit livré à ses fonctions avec ardeur et sans relâche. Le diacre Philippe était marié, peut-être veuf, mais avec ses filles, et par suite avec sa maison.

Dans les grandes organisations en voie de s'établir et de se développer, un fonction se crée souvent à l'occasion d'un travail particulier, qui s'impose sans prendre la totalité du temps.Comme l'organi-

Digitized by Google

sation croît sans interruption, le nouveau fonctionnaire reçoit bientôt un service plus important, qui l'absorbe. Si nous en jugeons par le récit des *Actes*, la diaconie des veuves n'a été, pour les Douze, qu'une occasion heureuse de se créer des auxiliaires nécessaires. Pressés et surchargés, dès le début, par le ministère général de la prédication, par la fondation et l'organisation d'une société religieuse nouvelle, où tout était à trouver, à établir, et à entretenir, les Douze, bientôt, ne pouvaient plus remplir toutes leurs fonctions diverses, ni veiller à tout, ni servir tout le monde, ni être partout dans la ville et même dans la banlieue. Ils ont senti le besoin de se faire aider. Par exemple, à l'occasion de la diaconie première des veuves aramaïsantes, ils ont institué des auxiliaires juifs aramaïsants, *οἱ Ἑβραῖοι*. L'affaire des veuves hellénisantes fut une seconde occasion pour eux de s'adjoindre de nouveaux auxiliaires en vue des Juifs hellénisants.

C'était au Douze d'assigner aux diacres leur tâche, suivant des besoins permanents ou des circonstances variables ; par exemple :

La catéchèse surtout s'imposait. Comme les conversions devenaient de plus en plus nombreuses, il fallait préparer, par séries sans doute, les personnes à recevoir le sacrement de baptême, et le travail était toujours à recommencer. Quand une famille entière le demandait, il fallait lui envoyer quelqu'un pour lui donner instruction (et voir l'exemple des Douze, v, 44) ; il fallait recommencer tantôt dans une famille et tantôt dans une autre, tantôt dans un quartier de la ville et tantôt dans un autre. Il fallait baptiser des dizaines ou même des centaines de personnes, dans des conditions assez fatigantes, avec beaucoup de temps, et la même tâche revenait au moins périodiquement, peut-être très souvent.

Il fallait bien quelques instructions spéciales de formation chrétienne pour suivre les nouveaux convertis, pour les fortifier et les éclairer dans leur foi. Il fallait profiter des occasions favorables pour entamer la masse juive, encore ignorante ou réfractaire, aramaïsante et hellénisante, et pour essayer d'y semer le bon grain.

Il fallait aider pour « la participation en commun au pain apostolique », surtout quand il se présentait des dizaines ou des centaines de participants. Si, à ce moment, il n'y avait eu qu'un seul des Douze, ou même plusieurs, deux ou trois, pour accomplir la cérémonie sacrée, la tâche aurait été difficile, ou pratiquement impossible. Un auxiliaire qualifié, ou même plusieurs auxiliaires étaient nécessaires pour *fragmenter* le pain consacré en autant de morceaux que de participants, et pour les distribuer ensuite à ces derniers ; de même pour la participation des fidèles à la coupe consacrée.

On apportait aux Douze des sommes d'argent destinées aux indigents. Il fallait les compter, les conserver, rechercher quels étaient les « frères » dans le besoin, faire distribuer à chacun d'eux ce qui lui manquait, comme argent, vivres, vêtements, etc. Sans doute, ce ministère pouvait être rempli par un laïque ordinaire. Mais les Douze pouvaient aussi en confier la haute surveillance à leurs diacres, pour justifier ainsi et l'emploi des sommes qu'on leur confiait et la confiance que l'on avait en eux.

C'est ainsi que, sous la pression de la nécessité, les Douze ont créé

Digitized by Google

le diaconat, premier démembrement du pouvoir souverain apostolique, en attendant les πρεσβύτεροι, que l'on voit apparaître plus tard dans les *Actes*, après la dispersion des Douze, semble-t-il. C'était un essai et un commencement de décentralisation administrative.

Aux considérations précédentes, il faut ajouter celle du nombre des fidèles. On ignore quelle pouvait être exactement la population de Jérusalem au temps de Jésus-Christ ; on s'accorde généralement sur le chiffre de cent mille habitants environ.

Entre la Pentecôte et l'institution des diacres hellénisants, il y eut des milliers d'hommes de convertis. Dans la famille juive, en fait de religion, la femme suivait son mari, et les enfants suivaient leurs parents. Lorsqu'un homme, marié et père de famille, se convertissait, il entraînait sa maison avec lui. Par exemple, à supposer que les cinq mille *hommes* de IV, 3 aient tous été mariés et pères de famille, les leurs les ont suivi, et le chiffre de cinq mille devra se multiplier par un quotient respectable. Au moment de l'institution des diacres hellénisants, le chiffre des convertis devait dépasser dix mille, au moins, si l'on comprend dans ce chiffre les femmes et tous les enfants, garçons et filles, aptes au baptême, et aussi les serviteurs et les servantes. Ces fidèles étaient dispersés dans tous les quartiers de Jérusalem, et sans doute aussi aux environs ; il serait étonnant que Lazare et ses deux sœurs, et d'autres habitants de Béthanie, ne se fûssent pas convertis avec ferveur.

Les Douze avaient tout à faire, tout à ordonner et à organiser dans la communauté, matériellement et spirituellement. En même temps, l'œuvre de la prédication et de la propagande auprès du peuple non converti n'était jamais terminée, ni même interrompue. C'était pour les Douze une œuvre double et simultanée, intérieure et extérieure, qui se poursuivait et se développait sans cesse et sans limite. Comment les Douze auraient-ils suffi à ces deux tâches, quand chacune d'elles suffisait à les absorber ? Aussi était-il naturel et intelligent de leur part de profiter d'une occasion, comme la diaconie des veuves, pour s'adjoindre des auxiliaires indispensables.

Nota. — Rien, dans le N. T., ne permet de supposer qu'un diacre ait jamais servi à table, même une fois.

XI. Les Douze et leurs Diacres.

Le récit des *Actes* ne permet pas de préciser le nombre des diacres aramaïsants. Mais comme leur diaconie était quotidienne, comme les diacres hellénisants, créés sur leur modèle pour les remplacer, étaient au nombre de sept, nous admettons que les aramaïsants étaient aussi au nombre de sept, pour le moins. Nous avons dès lors : douze apôtres ; sept diacres aramaïsants ; sept diacres hellénisants ; au total, vingt-six hommes, livrés à un travail intense et journalier de propagande chrétienne ou d'affermissement des convertis.

Les bons résultats ne se firent pas attendre. L'auteur des *Actes* dit VI, 7 : « Et la parole de Dieu croissait, et le nombre des disciples se

Digitized by Google

multipliait à Jérusalem fortement, et même une foule considérable d'entre les prêtres se soumit à la foi.» Le zèle d'Étienne le consumait. « Étienne, dit le même auteur, plein de grâce et de puissance, accomplissait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple. Or,certains qui appartenaient à la synagogue des *Libertini*,des Cyrénéens, des Alexandrins, et des Asiates, entreprirent de discuter avec Étienne, et ils ne purent résister à la science et à l'intelligence avec lesquelles il parlait. » La vengeance des Juifs éclata. Saisi et conduit devant le Sanhédrin, Étienne y prononce un discours magistral, d'une grande élévation, et qui révèle chez lui une haute et forte culture. Furieux, les Juifs l'entraînent hors de la ville et le lapident. Cet homme sublime fit une fin digne de lui-même, digne de ses électeurs, et digne de son Maître. « Il se mit à genoux avant d'expirer, en s'écriant : « Seigneur, ne leur impute pas cette faute » ; et sur cette parole, il s'endormit (dans la mort), » *Act.* VII, 55-69.

La persécution qui suivit chassa tous les diacres de Jérusalem. Philippe se rendit dans la Samarie ; il y prêcha Jésus-Christ, accomplit beaucoup de miracles, et baptisa de nombreux convertis.Sur la route de Jérusalem à Gaza, il trouva le ministre du trésor de la reine d'Éthiopie, lisant Isaïe sur son char. Il lui expliqua, dans la version grecque, un passage d'Isaïe que nous regardons comme difficile ; en partant de ce passage, il le convainquit du messianisme de Jésus et il le baptisa. Ces détails montrent que Philippe possédait une grande culture. Philippe revint ensuite dans la Samarie, et se fixa à Césarée, résidence habituelle du procurateur romain. C'est là que Paul le retrouva plus tard, et l'auteur des Actes lui donne à cette occasion ce titre significatif : « Philippe l'évangéliste, l'un des Sept », *Act.* VIII, et XXI, 8-9.

Nota. — Nous avons consigné dans ce travail tout ce que les *Actes* nous ont rapporté sur les diacres, sur « la diaconie », et sur « les veuves ». Mais nous faisons remarquer que l'auteur des *Actes* ne se sert pas du mot « diacre », pas même une seule fois ; la fonction existe et le mot n'existe pas ; le mot,avec son sens technique et ecclésiastique ne se trouve que dans S. Paul, *Phil.* I, 1 ; I *Tim.*, III, 8, 12.

Paris. JOSEPH VITEAU.

A propos du *Marcion* de M. von Harnack.

La seconde édition du *Marcion* de M. von Harnack ne diffère pas sensiblement de la première, parue en 1921 (*Marcion* : *Das Evangelium vom fremden Gott. Eine Monographie zur Geschichte der Grundlegung der katholischen Kirche.* Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur. 3e série, t. XV. Leipzig, Hinrichs, 1924. In-8, xv-235-455* p. M. 30 ; rel. 32.40). La thèse fondamentale est restée la même ; les changements principaux affectent la disposition des matières, le nombre des appendices justificatifs ou encore l'étendue du dossier marcionite.

Digitized by Google

L'œuvre est importante par le personnage auquel elle est consacrée. Elle l'est encore parce qu'elle livre les pensées maîtresses du système que M. von H. s'est formé sur la constitution du catholicisme. Ici, il est vrai, l'auteur n'avait rien à écrire qu'il n'eût déjà maintes fois exprimé ; encore est-il qu'il s'explique dans ce livre d'une manière on ne peut plus vivante, avec toute l'abondance de détails et la clarté désirables. La première édition de l'ouvrage n'a pas été recensée dans la RHE ; c'est un motif de plus pour faire de la seconde un examen qui ne se borne pas à relever les points qui la distinguent de la première.

I

L'ouvrage comprend deux sections à pagination distincte.

La seconde rassemble et ordonne toute la documentation en treize *Beilagen*. C'est là qu'il faudra chercher les textes des auteurs anciens relatifs à Marcion, à son église, à ses disciples, et les appréciations que la tradition mit en circulation sur leur compte ; là aussi qu'on trouvera les fragments de la Bible marcionite ; là encore que l'auteur a repris, par exemple, une étude présentée à l'Académie des Sciences de Prusse en 1923 et consacrée à montrer que l'épître apocryphe de Paul aux Laodicéens est un faux marcionite, visé déjà comme tel par le Fragment de Muratori.

La première section, de caractère synthétique, fixe le peu qu'on sait de la vie et de l'activité de Marcion (II). Elle étudie, dans ses principes et ses applications, la critique que Marcion a exercée sur la Bible d'abord (*La Bible de Marcion*), puis sur l'histoire religieuse et le dogme (*Les « Antithèses »*) : c'est, si l'on veut, une revue de l'héritage littéraire laissé par le grand hérétique (III-V). Elle s'attache ensuite aux points essentiels de la prédication marcionite, qui pivote sur l'antithèse Dieu-Créateur-connu, Dieu-Sauveur-étranger (VI). Viennent enfin des recherches sur la constitution de l'église marcionite, l'histoire de sa diffusion et de ses variations doctrinales, très légères, celles-ci (VII-VIII).

Cet ensemble est encadré entre un chapitre liminaire (I) et des conclusions (IX-X) qui dégagent la place et l'importance de Marcion dans le développement historique du fait chrétien, et qui apprécient, du point de vue de la philosophie religieuse, l'orientation qu'il avait voulu imprimer à la masse des croyants du IIe siècle.

Marcion doit être né vers 85, à Sinope, dans le Pont. Chose curieuse, le futur adversaire du judaïsme avait peut-être dans les veines un peu de sang israélite. En tous cas, il eut bientôt de l'argent dans son escarcelle, car, chassé de Sinope, il arrive à Rome, vers 138, avec une forte somme qu'il verse incontinent au trésor de l'Église.

Il entame des prédications, mais on lui trouve une doctrine suspecte. Bientôt, c'est la brouille entre l'opulent Asiatique et le clergé romain : on ne veut pas de sa doctrine, on lui rend son argent. Mais Marcion relève le gant. L'Église a méprisé ses directives : il dé-

Digitized by Google

clenchera contre elle, et sur un large front, une offensive tenace.

Le réformateur connaîtra le succès. Devant la grande Église, il réussira à dresser une Église à lui, dont il deviendra le saint et le docteur. Il y aura des Marcionites dans tout le monde méditerranéen : Justin et Tertullien l'affirment pour leur époque. Pourtant les heures de splendeur ne se prolongent pas. En Occident, le recul du marcionisme s'accuse, au plus tard, dès après 250, et le manichéisme naissant recueillera ses derniers fidèles. En Orient, l'hérésie aura la vie plus longue. La Syrie, notamment, lui fournira un refuge assuré et, au ve siècle, le zèle de Théodoret de Cyr trouvera encore à s'exercer à la conversion des villages marcionites de l'Euphratésienne. Au moins le marcionisme expirant pourra-t-il se rendre le témoignage d'avoir gardé intacte la pensée de son initiateur ; si l'on excepte Apelle, en effet, les fils spirituels de Marcion n'ont pas sensiblement altéré l'évangile de leur maître. Quant à Marcion lui-même, on ne sache pas qu'il ait encore été de ce monde après 160.

Quelle est donc la doctrine qui exerça pareille séduction sur les âmes croyantes du IIe siècle?

Marcion était un esprit pénétrant. Il fut frappé de l'opposition que saint Paul établit entre l'Évangile et la Loi, entre la Grâce et les Œuvres, entre le Dieu et la religion d'un peuple et le Dieu et la religion de l'univers. L'épître aux Galates, l'épître aux Romains le menèrent à son chemin de Damas. Et un jour, il eut l'intuition que la religion était, et là seulement, du côté de l'Évangile, du côté de la Grâce. Jour de lumière — « ein Tag voll Lichts », — mais aussi jour d'épouvante — « aber auch voll Schauderns » ! Car la révélation qu'il imposait n'était rien moins que la condamnation de Pierre et des Douze, la condamnation des Pères apostoliques aussi, et, pour tout dire, la condamnation sans appel de l'Église chrétienne dont lui, Marcion, était un fidèle. Tous avaient trahi l'Évangile, gâté sa pureté, compromis sa force vivifiante en le mêlant à la Loi, comme s'il y eût eu une alliance possible entre l'obscur et lourd fardeau du judaïsme postérieur et la souplesse lumineuse de l'Évangile ! Cette incompatibilité, Marcion la découvrit longuement et péremptoirement dans ses *Antithèses*. Le Christ n'avait-il pas prévenu les siens de ne pas verser le vin nouveau dans les vieilles outres ?

Esprit pénétrant, Marcion était doublé d'un logicien implacable. Une immense conspiration contre la vérité, active dès la mort du Christ, avait paralysé l'œuvre du Sauveur : Marcion ambitionna de rendre au christianisme sa pureté originelle. Le Christ, pensait-il, devait avoir pourvu les siens d'un évangile écrit, et d'un seul. Or, des quatre que la tradition lui présentait, Marcion, à la vérité, n'était entièrement satisfait d'aucun. Il admit que Matthieu et Jean, Marc aussi, étaient des faux, tandis que Luc, « l'Évangile », avait seulement été falsifié. Et comme on s'attaque à un devoir pressant, il se mit à départager, en Luc, la Loi et l'Évangile. Mais auparavant déjà, selon toute vraisemblance, les épîtres pauliniennes, falsifiées elles aussi, avaient été passées au crible et c'est leur texte expurgé

Digitized by Google

qui avait servi de commune mesure pour la purification de Luc. Au reste, en critique averti, Marcion prit rarement sur lui d'ajouter au texte ; il se borna le plus souvent à y faire des coupures, ou à en transposer des éléments.

La religion de Marcion rejette le Créateur, Dieu des Juifs, et son Messie encore à venir ; elle méprise le service du Dieu connu, dont l'accomplissement, encombré de préceptes extérieurs, avait fourni aux Juifs la justice suivant la norme de la Loi. Elle se réclame du seul Évangile ; elle prétend ne servir que le Dieu étranger, qui n'est qu'amour et rédemption, le Dieu dont la faveur, toute gratuite, s'acquiert par l'élan de la foi.

C'est qu'il y a deux dieux, suivant Marcion. Le premier a créé le monde et l'homme d'un co-principe, la matière ; il a mis de lui-même dans son œuvre, et de ce chef, il lui reste nécessairement lié : c'est le *Dieu connu*. Mais la catastrophe du paradis terrestre a surpris son infirmité, et, dans son œuvre manquée, il a distingué un peuple à qui réserver désormais ses paternelles tendresses : le peuple juif. Et ainsi, le Dieu Créateur est devenu le *Dieu des Juifs*. A ceux-ci, il a donné une norme morale, la Loi, dont l'accomplissement est le prix de la justice : il est le *Dieu juste*.

Mais le Christ et Paul, observe Marcion, annoncent une grâce entièrement gratuite. Comment, dès lors, viendrait-elle du Dieu des Juifs qui, en créant le monde, s'est obligé vis-à-vis de son œuvre? Le Dieu de l'Évangile n'est donc pas le Dieu des Juifs. Dans le fait, sans être aucunement engagé à l'endroit de la création, il y est intervenu : c'est le *Dieu étranger*. Par pur amour, il est venu offrir à l'homme sa rédemption : par là, il s'est révélé *Dieu bon*. C'est le *Dieu inconnu* aussi, car sa révélation ne date que de l'Évangile : pas plus qu'avec la création, il n'a rien à voir avec les Livres juifs.

Le Messie, encore à venir, est une promesse du Dieu des Juifs. Le Christ, au contraire, appartient entièrement au plan nouveau de l'Évangile. Il ne se distingue du Dieu bon, son Père, que par le nom : Marcion est modaliste. Le Christ, Dieu Sauveur, est venu prêcher la grâce, — les béatitudes, — et accomplir le salut par sa mort en croix. Mais, de la matière mauvaise, il n'a pu prendre que l'apparence, pas plus qu'il n'a pu se soumettre au système honteux de la propagation humaine : Marcion est un docète strict. La rédemption a été un rachat : pour aimer et sauver les hommes, propriété du Juste, le Dieu étranger ne devait-il pas les acquérir ?

Le Dieu Sauveur, cela va de soi, ne rachète que les âmes. Et encore ne sont-elles pas toutes sauvées, car il est petit, le nombre des élus qui ont la foi et qui savent s'en remettre, dans le Christ, à une miséricorde qu'ils n'ont pas méritée. Mais pour les croyants, ils aiment et toute crainte est bannie de leur âme. A vrai dire, leur salut est une traite sur l'au-delà, car, dans ce monde qui reste soumis au Créateur, ils font figure de misérables. Mais pour nourrir leurs espoirs, ils ont au cœur la douce assurance d'être les enfants de l'Étranger et du Bon. Un jour viendra qui verra la fin du Créateur ; il s'évanouira avec le monde qu'il a créé, avec ses pécheurs et avec

Digitized by Google

ses justes, et il n'y aura plus, dans un paradis de lumière, que le Dieu bon, le Dieu étranger, sa félicité et celle de ses rachetés.

L'Évangile du Dieu étranger, raconte M. von H. dans la préface de la première édition, est né d'un mémoire qui valut à son auteur les palmes d'un concours à l'université de Dorpat, en 1870. Aussi M. von H. a-t-il aimé son Marcion comme un premier-né : il lui a fait une place de choix dans la galerie des grandes figures dont l'intense rayonnement jalonne l'histoire de vingt siècles de christianisme. En toute vérité, dit-il, Marcion a bâti une religion nouvelle sur le terrain de l'évangile paulinien (p. v) ; le marcionisme, en histoire ecclésiastique, est le phénomène le plus important qui soit apparu entre Paul et Augustin (p. vi) ; il y occupe une place aussi importante, si pas plus, que la Réforme protestante du xvie siècle (p.215* note).

En lui-même, et du point de vue religieux, le marcionisme fut une construction géniale. Marcion sut discerner, dans la prédication évangélique, l'annonce du Dieu inconnu, universel, supérieur aux déterminations des formes religieuses, que la sagesse grecque avait confusément entrevu. Mais ce n'eût pas été assez. Car l'Évangile, qui avait crû dans un cadre juif, avait été trahi par ses prédicateurs ; de faux apôtres l'avaient maquillé à la juive et, à mêler la simple doctrine du Royaume au fatras compliqué de la tradition judaïque, ils avaient pétri un pain indigeste, incapable de vivifier les générations chrétiennes.

Le paulinisme, sans doute, avait déjà marqué un effort vers une libération. Avec lui, le pur évangile avait tenté de s'évader du syncrétisme qui le paralysait. Sur le terrain de la pratique, Paul avait ouvert toutes larges aux païens les portes de l'Église ; sur celui de la théorie, il avait hardiment sérié les éléments du christianisme ecclésiastique, et il avait donné le pas au Nouveau Testament sur l'Ancien, à l'Esprit sur la Lettre, à la Foi sur les Œuvres, à la religion du salut sur la cosmologie religieuse. Dans un ensemble chaotique, il avait su fixer un heureux choix. Bref, il avait été le premier « hérétique ».

Pourtant, là où Paul avait distingué, il n'avait pas rompu. Cette absence de radicalisme valut à la réaction paulinienne d'être bientôt submergée par le syncrétisme judaïsant. L'esprit qui l'avait inspirée resta comme endormi au fond de la conscience chrétienne ; si l'on excepte Jean, le premier siècle ne connut plus d'« hérétiques ».

L'âge d'Hadrien, au contraire, en fourmillait. Avide de clarté et de simplification, la raison grecque se montrait empressée d'éliminer l'Ancien Testament, que toutes ses démarches lui désignaient comme la source impure de ses obscurités. Ce fut l'œuvre des Gnostiques. Mais, chose étrange, ceux-là même qui délestaient le christianisme de ce dont le judaïsme l'avait alourdi, le chargèrent d'éléments tout aussi hétérogènes, empruntés, ceux-ci, aux mystères païens.

Un redressement s'imposait. Marcion, le matelot, eut le mérite de voir le péril. Il prétendit dégager, d'un vigoureux coup de barre,

Digitized by Google

le navire qui portait les espoirs de l'Évangile et le faire passer, libre et victorieux, entre l'écueil judaïsant et les brisants du gnosticisme. Le message religieux est simple, proclama-t-il ! Il tient en ces deux phrases : Dieu est Sauveur et il n'est que cela, et le salut s'opère par la foi, dans l'amour du Dieu étranger. Rome, hélas ! ne voulut rien entendre. Mais Marcion avait une âme de chef : il se saisit du gouvernail, pour sauver l'Évangile malgré l'Église.

Car l'Église était née, déjà. Si la *complexio oppositorum* que fut le christianisme dès sa prime jeunesse postulait les hérésies de la raison grecque, elle postulait, avec la même nécessité, une organisation, — une église, en d'autres termes,— dont le rôle consisterait à imposer à la foi des croyants l'hétérogénéité du syncrétisme après l'avoir défendue contre les simplifications de la logique. La prédication du Christ n'avait été rien moins que « catholique » ; le christianisme, au contraire, l'idée en est chère à M. von H., fut catholique dès sa naissance, et cette catholicité même allait lui imposer de plus en plus de se maintenir derrière le retranchement d'une organisation ecclésiastique. C'est ainsi que, au cours du IIe siècle, on voit le christianisme s'adosser à l'autorité épiscopale qui se déclare gardienne des Écritures et des traditions apostoliques, pour empêcher le gnosticisme d'effriter son bloc catholique, lisez : syncrétiste et hétérogène.

Le marcionisme précipita cette évolution du christianisme en catholicisme ecclésiastique ; ou plutôt, il le détermina, car qu'étaient-ce que les rêveries des Gnostiques à côté du marcionisme, aussi actif dans ses réalisations qu'il s'était révélé audacieux dans ses déductions ? Le marcionisme se présentait comme une doctrine religieuse simple et nette ; il s'était formé un canon néo-testamentaire où Paul voisinait de plain pied avec l'Évangile ; il faisait de la religion une doctrine de salut et non plus une cosmologie ; surtout, il avait pris corps dans une Église puissante et universelle. Crise redoutable que celle-là ! Le christianisme officiel vécut les heures les plus décisives de son histoire. Mais ses évêques et ses docteurs furent à la hauteur du péril. Ils dérobèrent à Marcion ce qui menaçait de consacrer le succès de l'hérésie : son organisation, son canon, sa doctrine du salut. Ils ne lui laissèrent que ce que vraiment ils ne pouvaient emporter : sa conception prodigieusement simplifiée de la religion. C'est Marcion, écrit M. von H., qui, par ses conceptions d'organisateur et de théologien, par son action aussi, a donné l'impulsion décisive à la fondation de l'Église catholique ancienne : il lui a fourni un modèle. A lui, en outre, le mérite d'avoir, le premier, conçu et réalisé l'idée d'une collection canonique des écrits néo-testamentaires. Enfin, après Paul, il fut le premier dans l'Église à faire de la sotériologie le point central de la doctrine, tandis qu'à ses côtés les Apologètes ecclésiastiques fondaient la doctrine chrétienne sur la cosmologie (p. 214-215). En un mot, il faut considérer l'Église catholique ancienne comme un produit, antithétique et synthétique, de l'action exercée par Marcion sur le christianisme postapostolique (ib., note).

Digitized by Google

II

L'auteur a voulu faire de son livre une monographie qui fût une somme de nos connaissances sur le mouvement religieux marcionite. Il a le mérite d'y avoir excellemment réussi.

Mais si *Marcion* n'était que cela,sans doute n'éprouverait-on pas à le parcourir le plaisir et l'émotion intellectuels que sa lecture procure. Car, en fin de compte, le résidu est mince que laisse le travail de la critique sur les données de la tradition touchant le grand hérétique du IIe siècle.

Or le *Marcion* est chaud et vivant. Il est parlant, tel un de ces vastes panneaux historiques qui forcent, dans les salles de nos musées, jusqu'à l'attention des oisifs. Il captive comme ces œuvres où un écrivain de talent corse et dénoue les crises psychologiques de ses personnages. Et ici encore, ce résultat est l'effet d'un dessein : dépassant largement les limites de la monographie, M. von H. a voulu faire de son *Marcion* une grande fresque historique. Les plans multiples en sont dégradés et tous concentriques à un personnage mis en pleine lumière lequel, de ce chef, devient grand, très grand. Nous sentons hélas, combien le raccourci que nous venons d'esquisser reste pâle et froid au regard de l'original !

Le tableau est brossé de la main d'un maître qui vit depuis longtemps en tête-à-tête avec ses personnages...Mais ne serait-ce pas précisement ce long commerce avec la pensée de l'artiste qui leur aurait donné, peut-être, une précision de contours et une amplitude de formes qu'on pourrait croire, de prime abord, le fruit exclusif d'une exécution d'après nature?

Avec une franchise qu'expliquent sans doute ces convictions que de longues années de labeur méditatif ont le pouvoir parfois redoutable d'ancrer dans les esprits les plus défiants d'eux-mêmes, M. von H. fait suivre les lignes que nous citions tout à l'heure d'une observation, d'où l'amertume ne paraît pas absente, à l'adresse des générations dont il reste un des maîtres. « Ces thèses, écrit-il, il y a des années que je les ai exposées et prouvées, — sans y avoir mis, sans doute, toute la précision désirable, — dans mon manuel d'histoire des dogmes et dans mon travail sur la formation du Nouveau Testament. Et pourtant, dans les manuels d'histoire ecclésiastique ou d'histoire des dogmes publiés depuis, elles ne sont encore toujours par reconnues comme elles mériteraient de l'être » (p. 215, note).

Cet étonnement de M. von H. est-il justifié? Nous demandions il y a un instant, si la netteté avec laquelle le Marcion qu'a peint le savant professeur se détache sur le fond de l'histoire ancienne de l'Église, était due au fait que l'auteur a vu son héros dans la nature, ou simplement au fait qu'il l'aurait retenu longtemps, comme une figure aimée, à l'horizon de sa pensée d'historien du dogme. La nature, en histoire,ce n'est pas autre chose que les textes. Or si, après avoir lu et relu la partie synthétique de l'ouvrage de M. von H., on se demande en quelle mesure elle est la réplique fidèle des textes, on est contraint, pensons-nous, de formuler la conclusion suivante :

Digitized by Google

la monographie critique de Marcion, — les pages qui exposent la vie, l'activité, la théologie et la christologie de Marcion, ainsi que l'histoire de son Église, — sont l'œuvre de l'historien scrupuleux et informé de l'*Histoire de l'ancienne littérature chrétienne*, mais le passe-partout historique dans lequel la monographie est encadrée est l'œuvre de l'artiste qui a pris pour guide de son inspiration les intuitions de son démon intérieur. Ne serait-elle pas là, peut-être, la raison de la réserve persistante que rencontrent les grandes thèses de M. von H.?

En une de ces fines notations psychologiques qui sont un des charmes de son œuvre, M. von H. caractérise quelque part l'attitude intellectuelle de Marcion comme une interpénétration singulière d'indépendance dominatrice et de fidélité à l'égard de l'histoire, — « das merkwürdige Ineinander von Meisterung und von Treue gegenüber der Geschichte » (p. 39). L'éminent historien ne se livrait-il pas un peu lui-même en écrivant cette phrase? Sa maîtrise de l'histoire est si grande qu'il n'hésite pas à en unifier tous les plans. Paul, Marcion, Luther, le protestantisme libéral à la manière des principes de l'*Essence du Christianisme*, sont tous réduits substantiellement l'un à l'autre en dépit des siècles qui les séparent et de la diversité des milieux dans lesquels ils sont apparus. On a vu plus haut quel rapport M. von H. établit entre Paul et Marcion. Celui qu'il met entre Marcion et Luther est encore plus étroit. Il leur a dessiné des formes psychologiques tellement pareilles qu'ils peuvent venir se projeter tout à tour sur l'écran de son livre sans que le sens artistique du lecteur soit choqué par le sentiment d'une brisure dans l'unité de l'action. Ou plutôt, par tout l'ouvrage, Luther reste transparent sous le personnage de Marcion, mais de telle sorte que, sans que nul des deux disparaisse jamais entièrement du champ visuel, ce soit tantôt l'un et tantôt l'autre qui progresse vers l'avant-plan pour s'y accuser en contours plus nets, tels les plans d'une coupe microscopique sous l'impulsion légère qu'imprime l'observateur à la vis micrométrique.

L'œuvre de Marcion est constamment désignée comme une « Reformation » (par exemple, p. 210) ; son ambition a été de créer une « reformierte Christenheit » (p. 209). Comme Luther, Marcion a eu sa crise d'âme, au terme de laquelle il a vu clair à travers les épîtres aux Galates et aux Romains, et M. von H. dépeint en des lignes émues ce jour de lumière et d'épouvante tout à la fois où, en un éclair révélateur, l'hérétique eut le sentiment que la religion, c'était simplement la foi qui s'en remet au Dieu qui n'est qu'amour et rédemption, et qu'il lui fallait désormais brûler ce qu'il avait jusque là adoré (p. 30-31). Et puis, lorsque, conscient de posséder la vérité, Marcion se heurte, avec son plan de réforme, aux presbytres de cette Église romaine qui représente l'organisation qui a corrompu l'Évangile, « Wer denkt hier nicht an Luther », s'écrie M. von H.! Fait, dit-il, à jamais mémorable, qu'au premier synode romain dont nous ayons connaissance, un homme se soit dressé devant les presbytres pour leur dire quelle distance séparait l'Évangile de la Loi et stigmatiser leur christianisme de judaïque! (p. 26-27). Sauf Luther, en

Digitized by Google

effet, personne après Marcion ne mettra en un relief aussi nettement accusé l'opposition de l'Évangile et du judaïsme légal (p. 92). En vrai protestant, Marcion estime que le véritable christianisme n'est qu'une théologie biblique objective, et rien d'autre (p. 94, 142). Croire, c'est, pour lui, s'abandonner dans le Christ à l'amour divin qu'on n'a pas mérité (p. 134), et M. von H. nous avertit que la conception luthérienne de la foi est, entre toutes, la plus proche qui soit de la conception marcionite (p. 225). Bref, Marcion est le premier protestant : le mot est de Neander, mais il eût pu figurer en épigraphe du *Marcion*.

M. von H. excelle ainsi à présenter le passé sous les espèces du présent [1]. De cette fusion des perspectives, le passé lointain se trouve précisé et grandi. Le personnage de Marcion y gagne une stature gigantesque, et sur la foi de textes auxquels on ne manquerait pas de mettre une sourdine discrète si on les lisait avec moins d'enthousiasme, ses communautés prennent figure d'une organisation géniale (p. 152), presque aussi universelle et aussi conquérante que la grande Église. Tout cela n'est-il que la réplique fidèle des textes ? Nous avons peine à nous en convaincre.

Duchesne écrivait, il y a beau temps déjà, que la théologie a rendu des services à l'Église, d'abord en produisant des hérésies.... Toute hérésie exerce son contre-coup sur le développement ecclésiastique, et contre-coup d'autant plus énergique qu'elle-même a été plus puissante et tenace. Et le marcionisme a été puissant. Mais que, par sa conception de la religion, par sa Bible, par l'organisation ecclésiastique qu'il mit sur pied, Marcion ait exercé une influence capitale et décisive sur la grande Église ; que, en d'autres termes, le catholicisme « ancien » et son Nouveau Testament soient nés dans et par la crise marcionite. si nous voyons bien M. von H. l'affirmer sans se lasser, nous avouons ne pas voir qu'il l'ait prouvé. La position que prend, par exemple, P. Batiffol dans ses travaux sur l'histoire du catholicisme romain paraît s'inspirer autrement des faits. Pareillement, les observations que A. d'Alès présentait naguère à la première édition du *Marcion* semblent avoir gardé entièrement leur valeur (*Recherches de science religieuse*, 1922, t. XII, p. 160 et suiv.). Il ne nous appartient pas de les répéter.

Aussi bien, nos illusions sont courtes. La cause n'est-elle déjà pas entendue au tribunal de M. v. H. ? Peut-être en effet se rappelle-t-on que les prolégomènes de son *Manuel d'histoire des dogmes* se chargent d'expliquer, avec une assurance d'ailleurs sereine, pourquoi, en raison des méthodes de la « jesuitisch-katholische Geschichtsschreibung », — traduits, de pareils documents perdent les trois quarts de leur finesse, — « es zu einer freimüthigen und unparteiischen wissenschaftlichen Untersuchung der Geschichte der Dogmen

[1] Voir encore, par exemple, les pages très attachantes où il peint les désillusions d'un Apelle, dont la religion a vécu assez d'expériences douloureuses pour se contenter désormais de la foi seule sans plus aucune théologie théorique (p. 180 et suiv.).

Digitized by Google

in den katholischen Kirchen nicht kommen kann ». Ce jugement sans appel nous revenait en mémoire à lire certaines pages du mystique *Évangile du Dieu étranger* et, malgré nous, nous nous demandions si, d'aventure, l'impartialité scientifique du savant auteur n'avait pas, elle aussi, inconsciemment versé, ne fût-ce que légèrement, dans les détestables méthodes de l'historiographie « jésuitico-catholique ».

III

Peut-être ferons-nous œuvre plus immédiatement utile en signalant ici un certain nombre de notices relatives au marcionisme, de provenance orientale pour la plupart, que nous ne voyons pas figurer dans le dossier de l'appendice VI. Elles offrent d'autant plus d'intérêt que, comme M. von H. l'a bien montré, le marcionisme persistait encore en Orient en un temps où, depuis longtemps déjà, l'Église l'avait réduit en Occident. Nous les rangeons par ordre chronologique.

Relevons d'abord un texte du *Tractatus super Psalmos* de saint Hilaire de Poitiers. Les numéros 15 à 19 du commentaire du psaume LXVII constituent une section dirigée contre diverses catégories d'hérétiques. Le numéro 15 débute comme suit : « sed plerique sunt qui ecclesiae pacem sub haereticorum consortio mentiuntur, dissolventes novi ac veteris testamenti conexam sibi coniunctamque rationem, *dum plerique alium evangeliorum, alium deum legis effingunt.* Nonnulli vero adversum unigeniti Dei naturam... plures autem.. plures etiam... » (édit. A. Zingerle, Vienne, 1891, dans CSEL, vol. XXII, p. 290). La partie du texte que nous soulignons désigne clairement, semble-t-il, les Marcionites ; la suite montre avec insistance que le Dieu qui a promulgué la Loi et celui qui est venu apporter l'Évangile ne sont qu'un.

Le *Tractatus super Psalmos* a été composé après 360, peut-être même pas avant 364. A ce moment, les Marcionites devaient être rares en Occident, puisque leur puissance y est en recul dès la seconde moitié du IIIe siècle. Serait-ce donc d'Orient que saint Hilaire aurait rapporté des souvenirs qui semblent si frais ? On sait que le théâtre de son exil fut le diocèse politique d'Asie et que, si l'on en croit saint Jérôme, il séjourna surtout en Phrygie, voisine du Pont. On peut se demander si l'opposition de « plerique » à « nonnulli », « plures », « plures » n'indiquerait pas que les Marcionites étaient les hérétiques les plus nombreux dans la région où saint Hilaire les a connus.

M. von H. a dépouillé divers écrits de saint Éphrem (p. 356* et suiv.), mais non pas, croyons-nous, les trois Mimrê du docteur syrien contre Marcion (C. W. Mitchell, A. A. Bevan et F. C. Burkitt, *S. Ephraim's prose refutations of Mani, Marcion and Bardaisan.* T. II : *The discourse called of Domnus and six other writings.* Londres, 1921. On y relève deux citations des écrits marcionites, p. 106 et 125 (cfr. H. Lietzmann, dans ZNWKAK, 1922, t. XXI, p. 77).

Digitized by Google

M. von H. signale que le *Contra Apollinarium* attribué à saint Athanase attaque à plusieurs reprises le docétisme de Marcion (p. 350*). Nous ajoutons que la tradition littéraire arménienne considère ce traité comme dirigé contre Marcion. D'après l'édition de la version arménienne des écrits athanasiens, publiée à Venise, en 1899, par le P. Isaïe Tajezi (p. 68 et suiv.), il a pour titre : « Sur la salutaire manifestation de notre Seigneur Jésus, contre Marcion ». Si cette version est des « premiers interprètes », le détail permettrait de conjecturer qu'on se préoccupait encore assez bien de Marcion en Arménie vers le milieu du ve siècle.

Dans la collection arménienne intitulée *Livre des Lettres*, publiée à Tiflis, en 1901, un document, attribué à Gomidas, qui fut catholicos des Arméniens vers 615, et portant pour titre : « Au sujet de la foi », attribue aux Pères du synode d'Ephèse une série d'anathèmes contre divers hérétiques. Le cas de Marcion est énoncé dans les termes suivants (p. 216) : « Anathematizarunt et Marcionem Ponticum, qui dixit : Deus qui omnia fecit non est bonus, neque pater boni Christi, sed alius quis est iustus et genuinus Christus carnem ex nobis non sumpsit ».

L'*Histoire universelle*, composée vers 962 par le melchite AGAPIUS, fils de Constantin, évêque de Menbidj (Hiérapolis), renferme un long passage sur Marcion et sa doctrine (édit. A. VASILIEV, dans PO, t. VII, p. 512-514). Agapius a les détails ordinaires sur les débuts de Marcion : fils d'un évêque du Pont, il est chassé de l'Église par son propre père. Il vient à Rome, mais les fidèles le méprisent. Il rentre en Asie et s'attache un évêque appelé Aristinus. Suit l'histoire du testament de cet Aristinus : il concernait Marcion, mais celui-ci, sans qu'on dise pourquoi, s'en montre mécontent. Vient ensuite un exposé de la doctrine marcionite : les trois êtres divins,les deux dieux, la création décrite en plusieurs étapes, et dépendant toute entière du Dieu juste qui a donné sa Thora aux hommes, l'intervention du Dieu bon, complètement étranger au Créateur et à son œuvre, par l'envoi de son Fils. La mort du Christ s'explique par une intervention du Créateur qui, à la vue des succès de la prédication du Sauveur excite ses serviteurs contre lui. Le Fils, d'ailleurs, donne aux compagnons du Créateur le pouvoir de le mettre à mort ; il les rachètera par la puissance de son sang. Mais il ressuscite, continue son œuvre de conversion (cfr un témoignage de BAR HEBRAEUS, *Historia compendiosa dynastiarum*, cité dans HARNACK, *Marcion*, p. 387*) et donne aux siens de nouveaux livres. Le Créateur est réduit à l'impuissance, et le paradis lui est enlevé ; le Fils y installe les siens et précipite les autres dans l'enfer, pour toujours. Tout cela, termine Agapius, eut lieu sous Titus Antoninus, la première année de son règne, qui est l'an 449 d'Alexandre (= 138).

Deux siècles après Agapius, un autre syrien, MICHEL, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199), écrivait à son tour une *Histoire universelle* (édit. J.-B. CHABOT, Paris, 1900-1910), dans laquelle il est question à plusieurs reprises de Marcion et de ses sectateurs.

Digitized by Google

Michel raconte l'histoire de Marcion au livre VI, chap. 5 (édit. CHABOT, t. I, p. 179). Comme dans le récit d'Agapius, ce qu'il advint de Marcion à Rome s'efface devant son activité en Asie. L'hérétique est mis en relation avec l'évêque Aristinus, qui lui confère le sacerdoce : le détail n'est pas mentionné dans d'autres sources, croyons-nous. La suite du récit éclaire un peu l'affaire du testament d'Aristinus, si obscure chez Agapius. Prêt de mourir, Aristinus remet ses pouvoirs à un tiers, Satornilus,— saint Épiphane met un Satornilus en rapport avec Cerdon (*Adversus Haereses*, Haer. 41, édit. HOLL, t. II, p. 90, l. 9-10, dans GCS, Leipzig, 1922), — lequel les transmettra à Marcion, alors absent. Mais à son retour, celui-ci s'obstine à refuser de courber la tête devant plus jeune que lui. De son vrai nom, raconte Michel, Marcion s'appelait Barcion, mais ses disciples, en signe de respect, changèrent la première lettre de son nom « parce que Barcion signifie chien aboyeur ». (En réalité, Barcion veut dire fils de chien ou fils du chien : *bar*, *κύων*. Inutile de dire qu'il est permis de penser que c'est le changement inverse qui a eu lieu.) Suit un résumé de la doctrine de Marcion, qui correspond, trait pour trait, aux données des sources les plus anciennes. Marcion, conclut Michel, fut anathématisé en l'année 476 (= 165) ; mais il n'ajoute pas par qui. Le chapitre, qui s'était ouvert par une notice sur Marcus et Cerdon, se ferme sur une mention relative à Tatien, « qui déclina vers l'impiété des partisans de Satornilus et de Marcion ».

Au livre IX, chap. 30 (édit. CHABOT, t. II, p. 248), le patriarche, qui ne laisse rien perdre des histoires corsées, se fait l'écho des bruits horribles qui avaient circulé sur les Borboriens ou Maliouné. Il présente ceux-ci comme une secte marcionite qui aurait quitté la Perse au temps où l'on en expulsait les Manichéens, passé en Arménie et de là en Syrie, où ils auraient rencontré un certain succès à l'époque de Justinien. On aimerait posséder d'autres renseignements que ceux-ci pour faire des Borboriens une secte de Marcionites authentiques. Étaient-ils déjà tels en quittant la Perse, ou bien, simples Manichéens en Perse, se sont-ils confondus avec les Marcionites, une fois arrivés en Syrie ? Ou bien encore sont-ce les historiens postérieurs qui les auraient assimilés aux Marcionites ? Le récit de Michel ne permet pas de se prononcer.

M. von H. cite, de l'*Historia compendiosa dynastiarum*, ouvrage arabe de BAR HEBRAEUS († 1286), un passage relatif à Marcion. L'écrivain syrien traite ailleurs encore du même sujet : nous faisons allusion à ses ouvrages syriaques.

Le *Chronicon ecclesiasticum* (édit. ABBELOOS-LAMY, Louvain, 1872) renferme d'abord un résumé de la doctrine marcionite (col. 44) substantiellement identique à celui de Michel le Syrien (édit. CHABOT, t. I, p. 180). Il reprend en second lieu (col. 220) la notice que Michel a consacrée aux Borboriens (édit. CHABOT, t. II, p. 248). Toutefois Bar Hebraeus ne qualifie plus leur secte de marcionite. A signaler encore qu'il dit emprunter sa notice à Aburahian, « sapiens Persa Bairunensis », et l'avoir également rencontrée chez les chroniqueurs syriens.

Digitized by Google

Le manuel de dogmatique monophysite de Bar Hebraeus, connu sous le titre de *Candelabrum Sanctuarii*, a lui aussi sa notice sur la doctrine de Marcion. Elle est plus complète que celle du *Chronicon ecclesiasticum* et elle s'apparente très étroitement à celle de Michel (édit. CHABOT, t. I, p. 180). C'est un fragment du *Fundamentum quartum*, et M. Nau l'a publié dans la PO, t. XIII, p. 254, d'après le *Paris. syr.* 210. Nous lisons le même texte dans le *Vatic. syr.* 168, manuscrit que M. Nau n'a pas utilisé pour son édition, au folio 163 (164) v°. Faisons à ce propos une petite observation. A l'endroit où il est question de la création dans le système marcionite, M. Nau traduit : « de ce qui est pur, il (le Créateur) fit le soleil... » ; or, son texte porte « ciel » et non pas « soleil » (*Paris. syr.* 210, fol. 175 v°). La leçon du ms. du Vatican est celle du ms. de Paris. Par contre, nous lisons « soleil » dans le *Chronicon* de Bar Hebraeus (édit. ABBELOOS-LAMY, t. I, p.44) et dans l'*Histoire* de Michel (édit. CHABOT, t. I, p. 180 ; voir le texte syriaque, p. 108). De « ciel » à « soleil », il n'y a en syriaque qu'une lettre de différence : un jodh au lieu d'un schin, lesquels d'ailleurs se prennent aisément l'un pour l'autre dans les mss tardifs. C'est, semble-t-il, la leçon des deux mss du *Candelabrum Sanctuarii* qu'il faut retenir : l'original devait parler de la création du ciel et non pas de celle du soleil.

Signalons enfin qu'AGAPIUS (édit. VASILIEV, dans PO, t. VII, p. 511), MICHEL LE SYRIEN (édit. CHABOT, t, I, p. 178), et BAR HEBRAEUS (*Candelabrum Sanctuarii*, dans NAU, PO, t. XIII, p. 253), ont de courtes notices sur Marcus et Cerdon.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les dépendances mutuelles des notices syriaques et le problème de leurs sources (voir une note à ce sujet dans NAU, PO, t. VII, p. 512 et dans HARNACK, *Marcion*, p. 387*). Observons seulement que, à peu de nuances près, les écrivains syriens se trouvent d'accord avec les sources anciennes lorsqu'ils touchent à des points de doctrine sur lesquels nous sommes renseignés par celles-ci. On trouvera dans ce fait un motif de considérer sans méfiance les détails qu'ils ont en propre, au moins en matière doctrinale. Dans l'ensemble, ces notices d'auteurs syriens et arméniens nous parviennent comme l'écho des succès que la propagande marcionite connut en Orient.

IV

Avec l'autorité que lui confère un long service dans les cadres de l'histoire des origines chrétiennes, M. von H. demande aux jeunes travailleurs, dans la préface de la seconde édition, de consacrer de sérieuses monographies biographiques à tous les Pères et à tous les hérétiques importants. Les récentes publications de textes le permettent, dit-il en substance, et c'est seulement à condition de les utiliser que la jeune génération devra de maintenir l'histoire du christianisme

Digitized by Google

primitif au niveau où ses devancières l'ont portée. Conseils excellents, s'il en est ! Nous sera-t-il permis de dire comment nous les comprenons ?

En invitant les historiens à tirer profit des récentes publications de textes, M. von H. eût pu insister sur les services inappréciables qu'est appelée à rendre à l'histoire ecclésiastique la connaissance des anciennes littératures chrétiennes orientales. Elles se sont déjà révélées si riches que, bien souvent, on se privera de précieux auxiliaires, si l'on ne s'est pas rendu capable de s'y mouvoir à l'aise.

Ensuite et surtout, pour avoir la « Tüchtigkeit » que réclame M. von H., ces monographies doivent, si on nous permet l'expression, voler à fleur de textes, dans l'effort qu'elles font pour insérer la synthèse partielle qu'elles constituent dans les cadres du développement historique tout entier. Et c'est ici que la réserve s'impose ! Trop souvent, les éléments que la critique fournit à l'historien des dogmes ressemblent étrangement, sauf le nombre peut-être, à ces ossements desséchés que contempla Ézéchiel, épars sur la plaine immense de sa vision. Mais n'y aurait-il pas là pour lui une invitation à entamer l'œuvre vivificatrice de la synthèse dans les dispositions d'âme du prophète qui, à la question de Yahvéh : « Fili hominis, putasne vivent ossa ista », répondit, avec une sérénité également éloignée de la confiance présomptueuse qui ne voit pas les difficultés et du doute offensant et stérile : « Domine... tu nosti » ? Moins heureux que le prophète, l'historien n'est pas toujours en état de restituer aux éléments recueillis par sa critique les nerfs et les muscles qui les recouvraient autrefois en assurant leur cohésion. Aisément, il se sent alors sollicité de les remplacer par des jointures et des articulations modernes. Tentation subtile ! Car dans la mesure où il cèderait, n'abandonnerait-il pas sa fonction d'historien ?

Enfin, est-il bien utile que ces monographies joignent à leur partie critique un chapitre qui éclaire leur sujet « religionsphilosophisch » ? Il y a plus d'un danger, semble-t-il, à trop rapprocher des conclusions de la critique les vues subjectives d'une philosophie de la religion.

On louera M. von H. d'avoir dressé la monographie de Marcion. Fruit d'un long travail et de patientes recherches, elle constitue à peu près la somme de ce qu'il est aujourd'hui possible de savoir sur un mouvement religieux qui fut de premier plan dans l'Église du IIe siècle. Somme toute, les réserves que nous avons formulées tiennent à ce que l'auteur n'a pas craint de verser l'esprit du protestantisme moderne dans un corps desséché du IIe siècle. Il nous a paru que c'était une faute de critique. Pourquoi, au lieu de prêter à son héros, ce dont celui-ci n'avait nul besoin, la fervente admiration de M. von H. ne lui a-t-elle pas emprunté le principe évangélique, si hardiment rappelé au premier synode romain, qu'il n'est pas expédient de verser le vin nouveau dans les vieilles outres ?

Louvain R. DRAGUET.

Digitized by Google

Quelques précisions fournies par la tradition manuscrite sur la vie, les oeuvres et l'attitude doctrinale de Jean Duns Scot.

Faire la lumière sur la personnalité de Jean Duns Scot et apporter des solutions sérieusement établies à tant de questions de chronologie, de provenance, d'authenticité, qui se posent au sujet des écrits attribués au Docteur Subtil, c'est certes une entreprise aussi utile que tentante pour la critique moderne. Mais elle suppose un grand travail de déblayement, c'est-à-dire une enquête approfondie faite non seulement sur les nombreux manuscrits de Duns Scot, mais encore sur la tradition manuscrite et littéraire de la première moitié du XIVe siècle ; sinon on ne ferait qu'allonger la liste déjà considérable des ouvrages, dans lesquels Scot apparaît tantôt défiguré par l'envie tantôt transfiguré par l'admiration. Sans prétendre rétablir ici d'un coup dans toute sa vérité, et avec certitude, l'image de Duns Scot et de son œuvre, on voudrait apporter à certains de ses traits les corrections ou compléments que suggère et qu'appuie un examen consciencieux et déjà étendu de la tradition manuscrite.

I. Précisions sur la vie de Jean Duns Scot.

A) On ne possède pour ainsi dire aucun document contemporain concernant la vie de Jean Duns Scot, et les biographies, dans lesquelles certains auteurs ont, dans la suite, essayé de reconstituer son histoire, sont généralement tenues pour légendaires. Nous avons déjà entrepris, dans plusieurs bibliothèques d'Angleterre, de France et d'Allemagne, l'exploration et l'examen des écrits composés au début du XIVe siècle ; la suite de nos recherches,nous l'espérons, nous permettra de nous prononcer sur leur valeur historique.Pour l'instant, nous nous bornerons à attirer l'attention sur une sorte d'épigramme consacreé au Docteur Subtil, et à considérer la question de savoir si Guillaume de Ware fut, oui ou non, le maître de Duns Scot.
L'épigramme en question débute par ces mots : Scotia plange ; on la trouve dans le ms. B. I de la bibliothèque de l'église cathédrale de Cantorbéry.(Sur ce ms. on peut voir E. Woodruff, *Catalogue of the manuscript Book in the Library of Christ Church Canterbury*, p. 40. Cantorbéry, 1911.) Nous en donnons ci-dessous une rapide description :

Ms. en parchemin, 340 × 250, 2 colonnes, sans foliation ; reliure moderne en bois couvert de cuir jaunâtre. M.Woodruff le date du XIIIe s., mais il est hors de doute qu'il ne peut pas remonter plus haut que la première moitié du XIVe siècle. Il renferme le commentaire de Jean Duns Scot sur le IVe livre des Sentences (*Opus Oxoniense*). Une main différente de celle du copiste a retracé, au commencement, l'histoire du manuscrit en ces termes : « *Iste liber procuratus fuit mo-*

Digitized by Google

nasterio Whalleye per fratrem Willielmum de Singleton, quondam scolarem dicti loci, quem quicumque a dicta domo alienaverit anathema sit. Amen. In hoc libro continetur doctor subtilis super quartum sententiarum. Liber magistri Thomae Dryffeld. »

Le commentaire débute par ces mots : « *Samaritanus ille piissimus...* » et se termine comme suit : « *...quam claritatem Scoto concedat, qui est benedictus in saecula saeculorum. Amen.* » Vient ensuite la note : « *Expliciunt quaestiones super quartum Sententiarum disputatae a subtili doctore fratre Jo. Scoto ordinis fratrum minorum. Deo Gratias.* » Puis, avant d'écrire la table des questions de ce quatrième livre, le copiste a inséré les 34 vers suivants sur la vie de Duns Scot :

Scocia plange, quia periit tua gloria clara [vel rara] :
Funde precem, confunde necem, tibi cum sit amara,
Quam fera, quam nequam sit mors, tribuens tibi legem,
Cum reliquis equam, rapiens ex ordine regem.
Celum, terra, mare, nequeunt similem reparare ;
Si queras quare ? Probat hec edicio clare.
Troia luit florem de viribus Hectora fisum ;
Sic luo Doctorem,iuvenili flore recisum.
Ergo, legens, plora, quia non huic subfuit hora,
Sed ruit absque mora, pro quo, lector, precor, ora.
Johanem subtilem, totum, Scotum, doleat cecidisse.
Euge Colonia, tot preconia tu meruisse.
Plange polum, lacrimare solum, quia gema minorum
Hic iacet, igitur tacet pia la[us] et fama proborum.
Fuit vel sit in extraneo templo, Francisce, tuorum,
Ut celi species, acies ornando polorum.
Hoc specus, omne decus mundi tegit, ingeme, clere,
Nam tenebre de luce cr.... planctum genuere.
Nos pie, Francisce, prestes accedamus, glisce
Votaque, prosternas hunc cernas, nec [rogo] spernas.
Scocia quem genuit, ruit hic, Alemania plora,
Virgo Dei, sis mater ei pia, iugiter ora.
Concio Francisci mortem, doleat, remisisti
Celsi Doctoris Scoti, mundi probioris.
Gloria scripture sacre, dyadema figure
Et lumen fratrum, vach ! hunc capit, hic specus atrum.
Candor scriptorum fratrumque corona minorum,
De Scocia genitus Johanes, qualibet arte peritus,
Ingenii flore vernans, mentisque pudore,
Jam putret fuscans, late quandoque coruscans.
Quid modo, Dunicie (?) decus, artes philosophie ?
O, iam morte cadunt sollerter et ad sua vadunt.
Dei Genitrix Christi mater, pia sis, precor, isti,
Et miserere, precor, Scoti, quem sic tulit equor. Amen.

Ces vers sont suivis de cinq autres, actuellement presque illisibles. Voici ce qu'on peut en déchiffrer :

Digitized by Google

Scocia non plange [ba]t, nec super omnia Bavio,
Ut faciunt.....

On sait que Bavius était un méchant poète du temps de Cicéron.

A quelle date faut-il placer la composition de ces vers? La date du ms. est aussi celle de ces vers, puisque, comme nous l'avons dit, ils sont de la même main. Et le ms. nous paraît écrit dans la première moitié du XIVe siècle. Néanmoins, il ne sera pas inutile d'essayer de préciser la date de l'épigramme par d'autres moyens que ceux que fournit la paléographie.

L'étude du texte lui-même nous paraît établir que l'épigramme est contemporaine de la mort de Duns Scot. Sans doute, la fiction poétique présente parfois les faits passés comme des événements présents. Néanmoins, un détail comme « *Jam putret fuscans* » ne peut pas être considéré comme dû à une licence poétique; car il serait à tout le moins ridicule de dire d'un mort que son corps commence de se noircir et de se corrompre au moment où il n'en reste déjà plus que des ossements desséchés.

Le caractère contemporain de notre épigramme apparaît aussi par la comparaison qu'on en peut faire avec trois pièces semblables. Les deux premières sont bien connues. J. M. MUCCIOLO, dans son *Catalogus biblioth. Malatestianae*, t. I, p. 67, Césène, 1780, donne, à propos du *Plut.* XVII, cod. II, s. XIV, les dix premiers vers de l'épigramme, présentant quelques légères variantes. *Le catalogue gén. des Biblioth. des Départem.*, t. XXVII (Bibl. d'Avignon, t. I) p. 238, N° 328 [196], donne également la poésie du ms. de Césène, plus deux vers. Dans son article : *L'Écosse, patrie du bienheureux Jean Duns Scot*, dans *l'Archivum Franciscanum historicum*, 1920, t. XIII, p. 81, le R. P. A. CALLEBAUT a publié la poésie en question dans le texte suivant :

Scotia plange, quia periit tua gloria rara :
Funde precem, confunde necem, tibi cum sit amara.
Quam fera, quam nequam sit mors, tribuens tibi legem
Cum reliquis equam, rapiens ex ordine regem.
Celum, terra, mare, nequeunt similem reparare ;
Si queris quare? Probet hec editio clare.
Troja luit florem de viribus Hectore fisum ;
Sic luo doctorem iuve[ni]li flore recisum.
Ergo, legens, plora ; quia non huic subfuit hora,
Sed ruit absque mora, pro quo studens, lector, ora.
Christum implora salvantem te sine mora ;
Matrem adora, ut tibi succurat in hora. Amen.

La troisième pièce a été découverte récemment par nous dans le ms. Ff. III, 26, de la bibliothèque de l'université, à Cambridge. Ce ms. est en parchemin, 330 × 240, 2 colonnes, sans foliation, et date de la fin du XIVe siècle. Il contient le commentaire de Scot sur le premier livre des Sentences : « *Incipit liber primus Magistri Johannis de Duns Scoti ordinis minorum....* » A la fin, la table,

Digitized by Google

Immédiatement à la suite, une main qui paraît du xve siècle, a ajouté ces vers :

Scocia plange, quia periit tua gloria cara :
Funde precem, confunde necem, tibi cum sit amara. -
Troia luit florem de viribus Hectora visum ;
Sic luo Doctorem iuvenili flore recisum.
Celum, terra, mare, nequeunt similem reparare,
Si queras quare? Probat hec edicio clare.
Quam fera, quam nequam sit mors tribuens tibi legem,
Cum reliquis equam, rapiens ex ordine regem.
Lux, lex doctorum, rex, iudex philosophorum,
Ut documentorum demonstrant dicta suorum. .
Fletibus imensis, urbs plorat Parisiensis,
Nuda suo flore, solo spoliata decore.
Ergo, legens, plora, quia non huic subfuit hora,
Sed ruit absque mora, pro quo, studens, precor, ora.

Que ces quatre rédactions proviennent d'une même source, et que cette source soit représentée par le manuscrit de Cantorbéry, c'est ce dont on peut se convaincre sans peine, en parcourant ces divers documents. En effet, cette opinion explique facilement les omissions des trois formes courtes, L'épigramme du ms. de Cantorbéry renferme deux parties bien distinctes. Tout d'abord, l'auteur, en présence d'un ouvrage du Docteur Subtil,enjoint à l'Écosse et au lecteur de pleurer,et de prier pour l'âme d'un génie qui vient de mourir *iuvenili flore* : c'est la matière des dix premiers vers.Mais il a déjà dit : « *Celum, terra, mare, nequeunt similem reparare* » ; il se souvient que Duns Scot était « *decus mundi* », « *gema minorum* », « *late coruscans* » et il invite le monde entier, le ciel et la terre, le clergé et notamment les Frères-Mineurs de Cologne,à s'approcher pieusement du tombeau du Docteur Subtil et à prier la Vierge pour l'âme de son fidèle serviteur *quem sic tulit equor.* C'est la matière de la seconde partie, qui comprend les 24 derniers vers. Ceux-ci, comme on l'aperçoit immédiatement, ont un caractère local, occasionnel ; il est tout naturel que des manuscrits, écrits un siècle plus tard peut-être, les aient omis et n'aient reproduit que la première partie de l'épigramme, en y ajoutant : « *Urbs, plorat Parisiensis...* », ou d'autres considérations.

D'autres détails confirment notre opinion. Ainsi, l'auteur dans la poésie de Cantorbéry ne sait, dans le premier vers, s'il vaut mieux dire *gloria clara,* ou *gloria rara,* et il laisse le choix au lecteur. Le ms. de Césène et celui d'Avignon se sont décidés pour « *gloria rara* », tandis que le ms. de Cambridge préfère « *gloria cara* ». Ces décisions sont évidemment postérieures à l'alternative laissée par le texte de Cantorbéry.

Si, comme nous croyons l'avoir établi par plusieurs bonnes raisons, l'épigramme, dans la forme primitive conservée par le ms. de Cantorbéry, est contemporaine de la mort de Duns Scot, on voit immédiatement combien, par certains traits, elle intéresse la biographie du Docteur Subtil. Sans doute, il ne faut pas prendre

Digitized by Google

à la lettre « *mundi probioris* », *qualibet arte peritus* » etc. ; mais l'importance de détails tels que : « *iuvenili flore recisum* », « *in templo, Francisce, tuorum* », « *Scocia quem genuit* », « *De Scocia genitus* », « *late quandoque coruscans* », « *Dunicie decus* », saute aux yeux, si l'on songe que l'hypercritique moderne a été, au commencement du XIXe siècle, jusqu'à révoquer en doute tout ce qu'on a dit de Jean Duns Scot. Il ne suffit plus de dire : « Duns Scot est né en Écosse, il est mort encore jeune, c'est la tradition », car on se voit opposer immédiatement une tradition différente.

L'abréviation que nous avons transcrite conjecturalement par *Dunicie* pourrait l'être aussi par *Divitiae, Donitiae*... D'après GRAEZE-BENEDICT, (*Orbis latinus*, p.102, Berlin, 1909), *Divicia* est Deutz, près de Cologne. Cependant le R. P. F. Doelle, rédacteur des *Franzisk. Studien*, a bien voulu nous faire savoir qu'il n'y eut jamais de couvent de Franciscains à Deutz. En tout cas, il nous paraît certain que l'abréviation désigne un nom de lieu et que, par conséquent, le mot *philosophiae*, dans ce vers, ne peut pas être considéré comme un datif. Le R. P. C. Walmsley a eu l'obligeance de faire, de concert avec d'autres philologues anglais, des recherches au sujet de l'identification de ce lieu ; nous en communiquerons les résultats plus tard, mais nous l'en remercions dès à présent. Le R. P. CALLEBAUT, dans deux articles parus dans l'*Archivum Franciscanum Historicum* (1917, t. X, p. 3-16 ; 1920, t. XIII, p. 78-88), s'est efforcé d'établir que l'Écosse est bien la patrie de Jean Duns Scot, et qu'il est originaire d'un village appelé Duns. Cependant son Ém. le Cardinal EHRLE (voir l'article cité du R. P. Pelster, p.1-2, en note) remarque très justement que les anciens mss l'appellent le plus souvent *Johannes Duns, Duns* ou *Dons*, rarement *Johannes de Duns* ; cette dernière formule indiquerait bien le lieu de sa naissance, tandis que les précédentes désignent plutôt le nom de sa famille. Si on arrivait à montrer que l'abréviation que nous avons rendue par *Dunicie* [*decus*] couvre le nom du village de Duns, l'opinion du R. P. Callebaut serait définitivement établie.

B) Passons à un second point : Guillaume de Ware fut-il le maître de Jean Duns Scot ? La réponse affirmative avait toujours été considérée comme certaine. On croyait même et l'on disait (voir, par exemple, l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 139 , dans la notice sur Guillaume Varron, et E. PLUZANSKI, *Essai sur la philosophie de Duns Scot*, p. 14, Paris, 1887) que les nombreux partisans de Duns Scot, connaissant l'importance des emprunts qu'il avait faits aux commentaires de G. Varron, avaient eu quelque intérêt à laisser dans l'oubli un ouvrage du maître, dont la publication aurait pu diminuer la gloire de l'élève ! On s'expliquait également mieux par là la fécondité littéraire d'une vie qui ne fut que de 33 ans. Mais ce fait même que Duns Scot a été l'élève de Guillaume Warra ou Varron vient d'être révoqué en doute par le R. P. PELSTER, dans un article intitulé : *Handschriftliches zu Scotus, mit neuen Angaben über sein Leben*, publié dans les *Franziskanische Studien*, 1923, t. X, p. 2-7. On alléguait plusieurs arguments à l'appui de l'opinion traditionnelle ; il n'en resterait qu'un, le témoignage de Barthélemy de

Digitized by Google

Pise, qui dit : « *Frater Joannes Guarro, Anglicus, magister Scoti scripsit super libros Sententiarum et plura alia fecit* », et une autre fois, : « ... *locum Warre, de quo fuit magister Joannnes, qui scripsit super Sententias et fuit, ut dicitur, magister doctoris subtilis Scoti...* » (PELSTER, *art. cit.*, p. 2 ; cfr. AFH. 1906, t. IV, p. 337, 545).

Le P. DANIELS (*Festgabe zum* 60. *Geburtstag Clemens Baeumker gewidmet*, p. 309, Munster,1913) a produit, comme une forte confirmation de la tradition qui voit en Guillaume de Ware le maître de Duns Scot, l'explicit du ms. 1424 de la Staatsbibliothek de Vienne ; d'après le P. Pelster (art. cit., p. 3-4), on lit dans ce ms., au f° 169v : « *Explicit* 4us *liber Varronis, qui fuit magister Scoti sive doctoris subtilis.* » Le P. Pelster fait à cet argument une réponse assez ingénieuse : « Dieser Schlussatz beweist dass gegen Ausgang des 14. Jahrhunderts Ware als Lehrer des Skotus galt, mehr aber nicht ; denn in älteren Hss. findet er sich nicht... »

Pour juger de la valeur du témoignage de cet explicit, il est nécessaire de voir comment il se présente dans le ms. même.Celui-ci contient (f° 5ra-f° 171v) le commentaire de Guillaume de Ware sur les quatre livres des Sentences.On lit au f° 5ra : « *Incipit primus liber Guarre* » (en rouge) et au f° 169v b : « *Explicit* 4 *liber, Deo Gratias. Amen* : *Varronis qui fuit magiser Scoti sive Doctoris Subtilis.*» Vient ensuite la table du commentaire : f° 169v b : « *Incipiunt tituli quaestionum primi libri Quarre* » ; f° 170r b : «*Incipiunt tituli quaestionum secundi libri Guarre* », f° 170v a : « *Incipiunt tituli quaestionum tertii libri g.* » (en rouge). « *Incipiunt tituli quaestionum quarti libri Guarre.* »

Toujours donc l'auteur du commentaire est appelé *Guarra* ; seul, l'explicit du quatrième livre donne *Varronis*. Cette remarque, s'ajoutant au fait que les mots : *Varronis....* etc., sont d'une main postérieure, comme le prouvent l'écriture et l'encre, démontre que ce témoignage de ce ms. de Vienne n'a pas plus de valeur que les témoignages postérieurs à celui de Barthélemy de Pise pour établir que Guillaume de Ware fut le maître de Duns Scot.

C'est là précisément, obtenue par une autre voie, la conclusion formulée par le P. Pelster. Si les mots *Varronis....* etc. eussent été de la même plume que le reste du ms., le P. Daniels aurait eu raison d'insister sur ce témoignage,dont la valeur n'aurait pas été entièrement détruite par le fait qu'on ne le rencontre pas dans des mss plus anciens. Mais il n'en est rien.

Le P. Pelster (*art. cit.*, p. 6) rejette ensuite l'argument tiré de la dépendance de Duns Scot à l'égard de Guillaume de Ware. Il écrit : « ..eine summarische Vergleichung der Kommentare des Ware und Skotus führte zu keinem Ergebnis. Eine Ähnlichkeit in der Fragenstellung ist zwar vorhanden...Eine darüber hinausgehende Abhängigkeit des Skotus von Wilhelm oder des Wilhelm von Skotus konnte einstweilen nicht festgestellt werden..... »

Ici, nous ne pouvons nous ranger à son avis. Il semble bien, en effet, que la tradition manuscrite atteste perpétuellement cette dépendance. Voici quelques exemples : Le ms. 302 de Balliol College, à Oxford, renfermant le commentaire de Duns Scot, sur le premier

Digitized by Google

livre des Sentences, porte, au f° 11 rb, la note suivante : *Opinio Guarre*, et le ms. 525 de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, contenant le commentaire du même Docteur sur le troisième livre des Sentences, donne en marge du f° 2ra la note : *Opinio Varraonis*. Le P. Pelster dira peut-être à ce propos, comme il l'a dit (*art. cit.*, p. 7, n.2) touchant une note semblable trouvée par lui dans le ms. 18332 de la bibliothèque de l'État à Munich : cela prouve uniquement que Ware a tenu cette opinion, mais non pas que Scot faisait attention à lui ! La réponse est plus apparente que réelle, car certains mss déclarent formellement que Duns Scot a pris telle ou telle question à Guillaume de Ware. Nous citerons en exemple le ms. F 39 de la bibliothèque cathédrale de Worcester, qui contient le commentaire de Scot sur le deuxième et le troisième livre des Sentences. Au f° 2v, là où Duns Scot traite la question de la création *ex nihilo*, on peut lire à la marge inférieure : « *Doctor sco. habuit istam quaestionem a doctore Ware*, 2. l. *utrum mundus est aeternus*. » Le ms. est du XIVe siècle ; la note peut être d'une main un peu plus récente. Ajoutons que le très ancien ms. 103 de la bibliothèque de Merton College, à Oxford, contenant le commentaire de Guillaume de Ware sur les Sentences, a, aux folios 103 ra et suivants, sur la création, une question qui ressemble beaucoup à celle de Duns Scot.

Guillaume de Ware doit-il être considéré comme le maître de Duns Scot ? Le débat n'est pas clos, ni la question tranchée. L'argument souvent emprunté en faveur de l'opinion affirmative à l'explicit du ms. 1424 de Vienne, doit être ramené à sa juste valeur ; ce témoignage n'a guère plus d'autorité que les autres, qui sont nombreux. La solution certaine de cette question importante ne pourra être donnée avant un examen complet de la tradition manuscrite du XIVe siècle. C'est cet examen que nous avons amorcé.

II. Précisions sur les œuvres de Jean Duns Scot.

Les œuvres de Duns Scot ont été fréquemment publiées à part ; en édition d'ensemble, elles ont paru pour la première fois à Lyon, en 1639, en douze tomes in folio, et cette publication a été reproduite à Paris (Vivès), en vingt-cinq volumes, en 1891-1895. « Quand on songe, écrivait Renan (*Histoire littéraire de la France*, t. XXV, p. 425), que Duns Scot paraît être mort très jeune, on est frappé de la prodigieuse activité d'esprit que suppose ce vaste ensemble d'écrits. » De nos jours, plusieurs critiques, comme Mgr Paulus, le P. Daniels, P. Duhem, Mgr Grabmann, le P. Longpré, E. Gilson, et d'autres, ont démontré le caractère apocryphe de certains de ces ouvrages. Ce n'est pas pour essayer de remplacer les pièces ainsi écartées que nous venons parler d'un troisième commentaire de Jean Duns Scot sur les Sentences. Le Docteur Subtil n'a pas besoin de cela pour sa réputation ! Mais la question doit être examinée, car c'est la tradition manuscrite elle-même, croyons-nous, qui la suscite et la pose. Nous l'avons reconnu au cours de l'enquête que nous avons faite sur tous les mss des œuvres de Duns Scot qui se

Digitized by Google

trouvent dans les bibliothèques d'Angleterre, de France et d'Allemagne, comme aussi sur plusieurs de ceux qui se rencontrent en Autriche, en Pologne, à Prague et en Italie. Nous ne pouvons pas encore livrer complètement au public les résultats,souvent très intéressants, de nos recherches. Le but spécial de l'étude que nous avons entreprise, d'accord avec les savants éditeurs du Collège Saint-Bonaventure de Quarrachi, nous a fait accorder une attention particulière aux œuvres de Duns Scot sur les livres des Sentences ; c'est d'elles, comme nous l'avons déjà dit, que nous voulons parler.

A) *A Paris, Duns Scot commenta-t-il à deux reprises le troisième livre des Sentences?*

D'après Luc Wadding, Duns Scot, vers la fin de l'année 1307, exposait, à Paris, la dist. 18 du IIIe livre des Sentences, lorsqu'il reçut l'ordre de partir pour Cologne : « *Doctor porro versabatur in explicatione distinctionis* 18. *libri tertii, quando Coloniam amandatus est, et absque mora, quod in eius vita diximus, superioris praecepto obseculturus Lutetia abscessit.* » Wadding se base sur un détail qu'il affirme avoir trouvé dans les manuscrits, après l'explication de cette dist. 18 : « *Unde ad finem illius distinctionis in omnibus, quos consului, codicibus, haec verba apponuntur* : *Et sic finis disputationis in aula.* » Pour le reste du commentaire, il le considère comme apocryphe : « *Quae autem sequuntur in hac editione, prodierunt ex officina alicuius Scotistae, qui obscure et confuse satis illa consarcinavit ex scripto Oxoniensi et quatuor postremas adiunxit ex eodem scripto distinctiones.* » (Censure de Wadding, reproduite dans l'édition Vivès des œuvres de Scot, t. XXII, p. 2-3).

P. Michalski, dans son étude sur *Die vielfachen Redaktionen einiger Commentare zu Petrus Lombardus* (*Miscellanea Fr. Ehrle*, t. I, p. 250, Rome, 1924) tient l'opinion qui affirme que Duns Scot a interrompu à cet endroit ses leçons à Paris comme « vollständig unrichtig und ohne jegliche Grundlage ». L'argument de Wadding, on le reconnaîtra sans peine, n'a pas de valeur. Mais on peut se demander si Duns Scot composa à Paris un commentaire *complet* du troisième livre des Sentences et si l'explication des dist. 19-37, que Wadding attribue à un scotiste quelconque, est, au contraire, authentique. Ce sont là des questions dont l'importance n'échappera à personne.

Tout d'abord, il semble bien qu'il faut admettre comme un fait historiquement certain que Duns Scot avait, une première fois, probablement vers 1303, exposé, à Paris, les dist. 1-17 du troisième livre des Sentences. Notre affirmation se base sur des données fournies par quatre manuscrits : les mss. F 69 et F 39 de la bibliothèque cathédrale de Worcester, le ms. 206 de Balliol College et le ms. 62 de Merton Collège à Oxford, que nous avons à examiner brièvement.

Cod. F 69 de la bibliothèque de la cathédrale de Worcester : parchemin, 290 × 200, commencement du xive siècle, reliure ancienne en cuir ; le dos ne s'est pas conservé ; commentaires de Duns Scot sur les quatre livres des Sentences (*Opus Paris.*). Le commentaire

Digitized by Google

occupe les feuillets 7 ra - 264 va ; f° 265 et 266 restés blancs ; les autres feuillets (1-7 ra, 267 ra - 368) renferment un certain nombre de questions philosophiques et théologiques. Voici l'ordre observé dans la partie du ms. consacrée au commentaire des Sentences :

f° 7 ra : Début du commentaire sur le livre I : « *Utrum Deus sub propria ratione deitatis possit esse subiectum alicuius scientie...* »

f° 63 v : Fin du commentaire sur le l. I.

f° 64-65 : restés en blanc.

f° 66 ra : Début du commentaire sur le livre II : « *Quaeritur utrum primus actus creandi precise sit ab essentia divina...* »

f° 132 vb :... *qui est benedictus in secula seculorum. Explicit secundus liber sententiarum. Incipit tertius. In nomine Domini. Amen. Queritur, utrum possibile sit naturam humanam...* »

f° 133 va : Le troisième livre recommence : « *Incipiunt questiones tertii libri sententiarum. Queritur utrum possibile sit naturam humanam personaliter uniri soli persone divine...* » Le texte du commentaire se poursuit jusqu'à la fin de la dist. 17 : « *... est oratio exaudita in re petita* », au f° 157 va.

f° 158 ra - 160 va : Table des matières des quatre livres. La table du premier livre finit au f° 158 va par ces mots : « *Expliciunt questiones super primum sententiarum date a fratre* (une autre main a écrit : *J. dons* et *scoto*) *ordinis fratrum minorum parisius anno Domini M° trecentesimo secundo intrante tertio.* » Après la table du deuxième livre, f° 159 ra, on lit : « *Expliciunt questiones* 2[1] *sententiarum* » ; à la fin de la liste des 17 questions du troisième livre, f° 159 rb, rien n'est noté,tandis que la liste des questions du quatrième livre se termine, f° 160 va, par ces mots : « *Expliciunt questiones sententiarum date a fratre J.* (une autre main a écrit : *hane Duns*) *magistro in studio parisius anno Domini M° CCC° III°.* »

f°s 160 vb - 173 vb et f°s 259 vb - 264 va : Remarques très intéressantes, dont le titre est indiqué à la marge supérieure de f° 160 vb : « *Notabilia cancellarii addita super* 3[m]. »

f°s 174 ra - 259 vb : Commentaire sur le quatrième livre des Sentences. Ce manuscrit est d'une grande valeur et présente un intérêt considérable.On nous permettra de noter immédiatement le point suivant, quoiqu'il ne se rapporte pas proprement au but de la présente étude :

On y trouve f° 261 vb - 264 va la question qui traite des relations en Dieu. Le R. P. PELSTER, signale que, d'après un témoignage de *Thomas Sutton*, J. Duns Scot a dû rétracter publiquement à Oxford une opinion touchant la Trinité, qu'il avait enseignée comme probable. A propos de la question unique de la distinction 26 : « Utrum personae divinae constituantur in esse personali per relationes originis », SUTTON écrit : « *In ista questione ponit doctor iste quandam opinionem tamquam probabilem, quam cum ipse eam doceret Oxonie compulsus est publice revocare. Nec mirum, quia ipsa videtur esse non solum erronea sed et heretica, utpote vicina heresi ipsius Arii vel Sabellii.* » (Cfr PELSTER, *Thomas von Sutton*, dans *Zeitschrift für*

Digitized by Google

Kathol. Theologie, 1922, t. XLIV, p. 393-394.) Le ms. A 13 de la bibliothèque de Cantorbéry contient le commentaire de J. Duns Scot sur le 1er et le 3e livre des Sentences (*Opus Ox.*) A l'endroit où il traite de la Trinité (L. I, D. 26), on lit à la marge inférieure : « *Istam questionem bene correctam require in fine primi libri folio* XXIII *saltem computando ab isto folio, signo tali D.* » Et en effet, immédiatement après la fin du premier livre on lit : « *Circa d.* 26 : *utrum persone constituantur in esse personali per relationes originis.* » La question, qui surpasse en longueur celle qui se trouve dans le texte, se termine comme suit : « *et non paternitas deitatem. Explicit questio de constitutionibus personarum divinarum.* » Nous appuyant sur ce ms. de Cantorbéry, complété par les remarques du ms. de Worcester et des autres mss, nous donnerons bientôt une étude sur la doctrine de J. Duns Scot au sujet de la Trinité.

Revenons à notre sujet. Le commentaire de Duns Scot sur le troisième livre des Sentences dans le ms. de Worcester est incomplet et ne porte que sur dist. 1-17, mais il semble bien que le copiste indique que ce commentaire date des environs de 1303. On remarquera, en effet, qu'en apportant cette date de 1303, au f° 160 va, il n'écrit pas : « *Expliciunt qustiones* QUARTI *libri* », comme il avait écrit f° 158 va : « *Expliciunt questiones* SUPER PRIMUM *sententiarum* », mais bien : « *Expliciunt questiones sententiarum...* » Nous n'en sommes donc déjà plus, avec Wadding, à la fin de l'année 1307.

Cod. F 39 de la même bibliothèque : parchemin, deux colonnes, s. XIV (voir le *Catalogue of Manuscripts preserved in the Chapter Library of Worcester Cathedral*, par J. KESTELL FLOYER, Oxford, 1906). Au dos de la reliure récente, on a imprimé : « *Io. Stone Questiones.* » Les folios ne sont numérotés que çà et là. Les deux premiers feuillets sont en blanc. Au f° 3r : « *Scotus in* 2° et 3° *sententiarum. Liber Doctoris Isaach. Iste est liber monasterii beate Marie Virginis ecclesie Wigorn. teste magistro Thoma Jolyffe quem habuit de doctore Isach monacho eiusdem monasterii..* » Deux colonnes sont consacrées au prologue de Duns Scot : « *Utrum homini pro statu isto...* » Le commentaire du deuxième livre porte sur les 44 distinctions ; l'incipit en est : « *Circa creationem...* ». A la fin, la table des questions de ce livre : « *Incipit tabula questionum fratris Iohanis Scoti super 2m, etc.* » ; la liste se termine par ces mots : « *Si michi des capam facies de paupere papam.* » Folio suivant, liste des questions du troisième livre, qui va suivre ; à la fin de la question 17, une main différente, semble-t-il, a écrit : « HUCUSQUE DE ALIO SCRIPTO ».

Cette remarque a frappé notre attention et piqué notre curiosité. L'examen minutieux du contenu nous a fait reconnaître que ce commentaire sur le l. III doit être composé de deux écrits de Duns Scot. Le premier portant sur dist. 1-17, commence par : « *Utrum possibile sit naturam humanam...* », et se termine par : « ... *oracio exaudita est in re petita* » ; le second poursuit le commentaire du l. III jusqu'à la dist. 40, mais il débute, non pas par la dist.18, mais par la dist. 16. L'incipit est : « *Utrum Christus habuit necessitatem moriendi* », et l'explicit : « ... *Iugum enim meum suave est et honus meus leve, cui laus et gloria per infinita secula seculorum et secum in*

Digitized by Google

gloria dignetur habere Scotum. Amen..». Le commentaire de dist. 1-17 correspond au commentaire composé à Paris par Duns Scot, et renfermé dans le Cod. F 69 de Worcester, pour dist. 16-40, notre ms. donne ce que l'on appelle l'*Opus Oxoniense*.

Il y a là une nouvelle preuve de l'affirmation que Duns Scot a donné une fois à Paris un commentaire incomplet sur le troisième livre des Sentences.

En cela, les deux manuscrits d'Oxford sont d'accord avec ceux de Worcester, mais ils affirment en même temps qu'une autre fois, le DocteurSubtil n'a pas simplement poursuivi et achevé le commentaire sur dist. 1-17, mais qu'il a commenté tout le troisième livre. Ils distinguent une *lectura incompleta* et une *lectura completa*. On le verra par la présentation rapide de ces manuscrits.

Cod. 62 de Merton College à Oxford : parchemin, 410 × 275, s. xv. Reliure en bois portant au dos : « VII. *Jo. Duns Scoti super IIIm librum sententiarum Lectura* ». 259 feuillets écrits en une colonne (Voir le catalogue de COXE, *Catalogus codicum Mss. qui in collegiis aulisque Oxoniensibus hodie asservantur. Pars I, Codices Col. Merton.*, p. 65, Oxford, 1852). Les folios ne sont numérotés que çà et là.

Au verso du premier feuillet de garde, les armoiries de Merton College, avec ces mots : « *Collegium Mertonense in Universitate Oxon.* » Sur un demi-feuillet ajouté, une main différente a écrit : « *Orate pro anima magistri Ricardi Scardeburgh sacre theologie professoris qui istos libros fieri fecit quos postea magister Thomas Bloxhm in medicinis doctor ab eodem emit et huic collegio dedit — Orate igitur pro utroque.*

Hec suscripta volumine continentur in isto.

Lectura Scoti doctoris subtilis super tercium librum sententiarum in universitate Oxoniensi. Item lectura eiusdem completa super eundem tercium in universitate Parisiensi. Item eiusdem lectura super eundem tercium in universitate Parisiensi incompleta. Cuiuslibet horum operum tabula questionum finem eius sequitur. »

L'initiale a disparu et le commentaire débute : « *...ca incarnationem* ». A la fin de la dist. 40 le copiste a ajouté : « *Explicit lectura Doctoris subtilis in universitate Oxoniensi super tercium librum sententiarum sc. Doctoris Johannis Duns nati in quadam villicula parochie de Emyldon, vocata Dunstan, in Comitatu Northumbrie per tinentis domui Scolarium de Merton halle in Oxonia et quondam sociidicte domus. Scriptum per me Johanem Reynboldi Allmanicum de Monte Ornato.Anno Domini millesimo CCCC° LIII°.*» Vient ensuite la liste des questions de ce troisième livre.

Au f° 174 r commence le commentaire complet *écrit à Paris* sur ce même livre : « *Circa distinctionem primam tercii libri queritur...*» Brusquement, au cours de la dist. 37, le commentaire s'interrompt sur les mots : « *vel dicendum quod Deus ut iudex* » ; le folio suivant débute : « *et tamen non est ibi quies media...* » Plusieurs feuillets ont été coupés, enlevant la fin de cet ouvrage et le commencement du suivant. On peut conjecturer que du premier il manque la fin de la dist. 37 et les trois dernières distinctions ; cependant,dans un ms. de

Digitized by Google

Cracovie, dont nous allons parler, ce même commentaire ne dépasse pas le dist. 37, et il peut en avoir été de même ici. Mais, de l'écrit suivant, la mutilation du manuscrit a fait disparaître le commentaire des dist. 1 et 2 et une moitié de la première question de la dist. 3.

Ce dernier commentaire est, à part quelques variantes, identique à celui des deux mss de Worcester. Il se termine, avec la dist. 17, par ces mots : « ... *oracio exaudita in re petita* ». « *Explicit lectura incompleta Doctoris subtilis in universitate Parisiensi super tertium librum sententiarum sc. doctoris Johanis Duns nati in quadam villicula parochie de Emyldon, vocata Dunstan, in comitatu Northumbrie pertinentis domui scholarium de Merton halle in Oxonia et quondam socii dicte domus. Scriptum per me Johanem Reynboldi de Monte Ornato. Anno Domini millesimo CCCC° LIII°.* » Suit la liste des 17 distinctions.

Quelques années plus tard, le même copiste a de nouveau transcrit les deux commentaires sur le troisième livre des Sentences dans le ms. dont il nous reste à parler.

Cod. 206 de Balliol College à Oxford : parchemin, 435 × 310, s. xv, 266 feuillets, reliure moderne en bois couvert de cuir jaune, portant au dos cette inscription : « *Gulielmus Parisiensis in Opere Parisiensi super quatuor libros Sententiarum. Ms.* 2 *vol.* 206 » ; cette saute a été corrigée par une autre main, qui a écrit : « *Duns Scotus.* » Les folios ne sont numérotés que çà et là (voir Coxe, *Codices Collegii Balliol.*, p. 65).

Commentaire complet de Jean Duns Scot sur le 3e livre des Sentences. Le début manque, les derniers mots de dist. 40 sont : « ... *nec immediate attingimus Deum.* »

Viennent alors les lignes suivantes :

« *Explicit lectura completa Doctoris subtilis in universitate Parisiensi super tercium librum sententiarum, sc. Doctoris Iohanis Duns, nati in quadam villicula parochie de Emyldon, vocata Dunstan, in comitatu Northumbrie pertinentis domui scolarium de Merton halle in Oxonia. et quondam socii dicte domus. Scriptum et finitum per me Johanem Reynboldi de Monte Ornato terre hassie Allmanicum. Anno Domini mille° CCCC° sexagesimo secundo, decimo die mensis Decembris.* »

Puis, Commentaire incomplet, sur dist. 1-17, identique à celui des mss de Worcester. Le début manque, la dist. 17 se termine par ces mots : « ... *oracio exaudita est in re petita.* » Ensuite on lit : « *Explicit lectura incompleta Doctoris subtilis in universitate Parisiensi super tertium librum sententiarum, sc. doctoris Johanis Duns. Scriptum per me Johanem Reynboldi de Monte ornato terre Hassie. Anno Domini millesimo CCCC° sexagesimo secundo in vigilia sancti Bartholomei apostoli,* etc. »

F° 141 r - 266 v : Commentaire sur le quatrième livre. Inc : « *Utrum possibile sit creaturam respectu producendi per creacionem...* » Expl. : « ... *pena est aeterna, qua manet culpa perpetuo. Amen.* »

Ensuite : « *Explicit lectura Doctoris subtilis in universitate Parisiensi super quartum librum sententiarum, sc. doctoris Johanis Duns nati in quadam villicula parochie de Emyldon, vocata Dunstan, in*

Digitized by Google

ComitatuNorthumbrie pertinentis domui scolarium deMerton halle in Oxonia et quondam socii dicte domus. Scriptum et completum per me Johanem Reynboldi de Monte Ornato terre Hassie. AnnoDomini millesimo CCCCmo sexagesimo tercio mensis Decembris die secundo. Deo sit laus et gloria in secula seculorum. Amen ».

C'est, semble-t-il, un fait acquis, historiquement certain : Jean Duns Scot a composé, à Paris, un commentaire sur les dist. 1-17 du troisième livre des Sentences. Mais que faut-il penser du témoignage des mss d'Oxford, qui font composer, également à Paris, par le Docteur Subtil, un commentaire complet sur le même livre? Nous avons parcouru la plus grande partie de ce dernier texte, et nous n'avons relevé aucun argument interne contre l'authenticité de l'ouvrage. A la fin de ce commentaire, le scribe du ms. de Balliol College dit : « *Scriptum et finitum per me....* », et à la fin du commentaire sur le quatrième livre il dit : «*Scriptum et completum per me...* », tandis que, dans les autres souscriptions, il se contente de dire : « *Scriptum per me...* » Nous nous sommes demandé si le copiste n'avait pas voulu dire que c'est lui qui a complété ou achevé le commentaire incomplet de Duns Scot. Mais notre hésitation n'a pas duré, car le commentaire du quatrième livre, dont notre copiste écrit : « ... *et completum per me* », se rencontre, avec des variantes, dans le cod. F 69 de Worcester, qui date du XIVe siècle, et le commentaire du troisième livre se trouve dans un ms, également du XIVe siècle, de la bibliothèque de l'université de Cracovie. Le copiste du manuscrit de Balliol College, écrivant en 1462, n'avait donc plus à compléter ces œuvres.

Le cod. 1408 de la bibliothèque de l'université de Cracovie a été décrit récemment par le P. MICHALSKI (*art. crit.*, p. 248-249). C'est un ms.en parchemin,de 335 × 240,99 feuillets en deux colonnes, s. XIV. Il renferme : a) f° 1 r a-47 r b, un commentaire de Jean Duns Scot sur le troisième livre des Sentences : nous allons y revenir ; b) fol. 49r b-92v b, les quodlibeta de Jean Duns Scot ; c) fol. 95 ra-99ra, certaines questions théologiques. Les fol. 47v, 48, 93, 94, 96r, 99v sont en blanc ; le recto du feuillet de garde du commencement du ms. porte la liste des questions y renfermées.

Le commentaire sur le troisième livre des Sentences apparaît à première vue comme identique à la *lectura completa* des mss d'Oxford. Il débute (f° 1 ra) : « *Circa primam distinctionem tertii libri quero primo : utrum sit possibile naturam humanam personaliter uniri Verbo....* » ; il renferme en tout 37 distinctions et prend fin (f° 47 rb) par ces mots : « *Ad aliud in oppositum patet. Sunt de lege nature, que Deus prohibet, id est consona nature, ne fiant, etc...* » Le P. MICHALSKI (*art. cit.* p. 249) pense qu'il n'est pas l'œuvre de Duns Scot, et il apporte, pour établir son opinion, quelques arguments et en premier lieu, les mots qu'on lit dans le ms. de Cracovie (f° 10r, col. 1, 2) : « *Dixit Parisius primo quod loyce sive de virtute sermonis non debet concedi, quod natura divina assumpsit naturam... Item dixit, quod nec natura,...* ». Dans une appréciation de l'article du P. Michalski, le P. PELSTER (*Scholastik*, 1926, t. I, p. 76-77) écrit : « Hier erhebt sich eine Schwierigkeit von grosser Bedeutung,die auch

Digitized by Google

Pelzers Ergebnis in Frage stellt. In der Krakauer Hs., wird von Skotus in dritter Person geredet, dixit Parisius'. In einer Hs. des Balliol College zu Oxford fand ich die gleiche Stelle,Dixi Parisius'. Welche Hs. hat Recht? » Nous ne savons pas dans quel ms. de Balliol College le P. Pelster a trouvé les mots : « *Dixi Parisius* », mais nous les avons rencontrés dans les deux mss d'Oxford (D. V, quaest. II),dont nous avons parlé plus haut.La comparaison du texte du ms. de Cracovie avec celui des mss d'Oxford nous a conduit à la conclusion suivante : le texte du ms. de Cracovie est une *paraphrase* du texte renfermé dans les deux mss d'Oxford. Dès lors,comme on le voit immédiatement, la difficulté s'évanouit, car l'auteur de la paraphrase pouvait et devait parler de l'auteur du commentaire à la troisième personne.

Mais il faut justifier cette conclusion en apportant quelques exemples décisifs. Il suffit d'ailleurs, pour se convaincre, de jeter un coup d'œil sur l'une ou l'autre question. Ainsi le ms. C (=ms. de Cracovie) renferme (f° 7va-9ra) la question touchant l'immaculée conception de la sainte Vierge : « *Circa tertiam queritur : utrum beata Virgo fuerit concepta in peccato originali* ? » L'auteur donne les arguments pour et contre, puis sa réponse, et le texte correspond au texte de B (= les deux mss d'Oxford). Mais au f° 7 v b, où il apporte l'argument de Duns Scot : « *Christus est perfectissimus mediator... Ergo.* », C se sépare de B par l'addition de considérations qui ressemblent à celles que l'on trouve dans l'*Opus Oxoniense* sur le même sujet. Les additions portent le caractère de développement, de paraphrase, comme on le verra par la juxtaposition des textes.

B (D. III, Qu. 1).	C (fol. 7 vb.)
« ... unde videtur, quod non perfecte mediasset (sc. Christus) nisi mediando eam praeservasset.	« Unde videtur,quod non perfecte mediasset (sc. Christus) nisi eam mediando praeservasset a culpa originali, quae aliter infuisset, nisi mediando praeservasset.
Ex quo tunc probabile est, quod beata Virgo sibi summe tenetur, sequitur, quod nullam umquam culpam habuit, ut sic tota Trinitas ab aeterno praevidens passionem Christi placata fuit ratione illius, ut beata Virgo praservaretur semper ab omni culpa tam actuali quam originali.	Ex quo tunc probabile est quod beata Virgo sibi summe tenetur, sequitur, quod nullam usquam culpam ut sic tota Trinitas ab aeterno praevidens passionem Christi placata fuit ratione illius, ut beata Virgo praeservaretur semper ab omni culpa quasi tam actuali quam originali.
	Hoc idem aliter. Hoc idem deducitur alio modo et reddit in idem ; quia enim Christus fuit redemptor universalis sequitur quod Maria non habuit

Digitized by Google

peccatum originale. Probatio consequentiae. Nam ille mediator non perfectissime placat aliquem pro alio, qui debet offendere, nisi ipsum praeservet ab omni offensa, ut sc. non offendat ; si enim esset offensus per culpam et postea placatus per mediatorem, non esset perfectissime placatus, quia multo perfectius esset placatus si numquam offendisset ; igitur si perfectissime placat, numquam permittit offendere.

4. Probatur hoc idem ex parte personae pro qua sit mediatio sive redemptio. (Suit l'argument qu'on trouve dans l'*Opus Oxoniense*, éd. Vivès, t. XIV, p. 162).

Instantia. Sed forte dices, quod contra hoc videtur dictum Salvatoris, Luc. 7, ubi dicit, quod plus diligit eum cui plus remittit ; sed isti, qui non habet peccatum nihil remittit, igitur magis diligit eum cui remittit, etc. Respondeo, quod si sint duo debitores, unus cui equaliter debeant, tunc cui plus dimittit, plus diligit, sed si alter accipiat ut non debeat, etsi minus, et alter accipiat ut reddat, etsi maius, tamen ille, qui minus accipit magis est dilectus.

Sic in proposito, iste qui praeservatur ab omni peccato accipit, ut nihil debeat ; alius vero accipit ut debeat ; ideo, etc....

Ad argumenta.— Ad primum alterius patet ex dictis, quod non concludit... »

Ad primum alterius opinionis patet ex dictis, quod non concludit.... »

En B, la question consacrée à l'Immaculée conception se termine par ces mots : « *Qui autem vult tenere oppositum, dicat ad Augustinum in contrarium, quod loquitur de peccato originali. Ad Anselmum, quod decuit pro illo instanti pro quo fuit mater Dei, sed non oportet, quod ante* ». C s'exprime dans les mêmes termes (avec, cependant, la variante remarquable « actuali » au lieu de « originali »),mais loin de terminer la question, il ajoute non moins de 65 lignes (f° 8 va-9ra), Cette addition parle de l'opinion du célèbre maître belge

Digitized by Google

Henri de Gand « *Nota quod opinio Gandavi, Quodl.* 15, 13, *videtur ponere, quod in eodem instanti fuerit in peccato originali et gratia..* » Voilà bien un développement !

La considération de la dist. 8 : « *Utrum in Christo sint duae filiationes reales* », conduit à la même constatation. C y dit bien souvent (f° 13 v- 14 r) : « *Praeterea et in idem... Ista dubitatio potest aliter formari...* ; *alio modo potest intelligi...* etc. », et présente de longs passages que l'on ne rencontre pas en B.

Le cas de dist. 7, quaest. 4 (en B, quaest. 3) est encore plus suggestif. Il s'agit de la prédestination du Christ, Le ms. C, au lieu de faire ça et là des additions au texte de B, donne tout d'abord ce texte (f° 12 vb-13 ra) et le fait suivre d'une paraphrase qui dépasse en longueur le texte lui même : « *Responsio alia, et reddit in idem...* etc. » (f° 13 ra et 13 rb).

Tirons la conslusion de tout ce qui vient d'être dit. Le texte du ms.de Cracovie se présente comme une paraphrase d'un ouvrage de Duns Scot ; son expression : « *Dixit* parisius », se comprend donc tout naturellement, et ne contrebalance ni ne détruit l'expression : « *Dixi* parisius », des deux mss d'Oxford. La paraphrase de C développe non pas, comme semble le croire le P. Michalski, le texte de l'*Opus Oxoniense* et de l'*Opus Parisiense*, mais le texte de B, et donc d'un troisième manuscrit, encore inconnu, du XIVe siècle. Faut-il aller plus loin et peut-on considérer comme très probable que B fournit un commentaire authentique de Jean Duns Scot ? Une réponse par oui ou non ne peut pas encore se faire actuellement sans crainte d'erreur ; il faudra attendre que de nouvelles constatations de faits amènent la conclusion à s'imposer d'elle-même. Celles que nous avons communiquées ici inclinent à admettre qu'à Paris, Duns Scot composa un commentaire des dist. 1-17 du troisième livre des Sentences et, en outre, un commentaire complet de ce même livre.

(*A suivre.*)

Louvain P. CH. BALIĆ, O. F. M.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

R. Will. *Le culte. Étude d'histoire et de philosophie religieuse.* (Études d'histoire et de philosophie religieuses publiées par la Faculté de théologie protestante de Strasbourg. Fasc. 10.) Strasbourg, Istra, 1925. In-8, xiii-458 p. Fr. 60.

Depuis quelques années se dessine dans la plupart des Églises protestantes et réformées un mouvement intense pour la révision du culte : presque partout on engage les fidèles à une participation plus active à la célébration des offices liturgiques. C'est le but que poursuivent l'*Oxford-Movement* en Angleterre, E. Bersier, le pasteur Schaffner, le Dr Dieterlen en France, quelques pasteurs de Genève et de Lausanne en Suisse, la Haute Église allemande (fondée à Berlin en 1918), le « culte du silence » de R. Otto (1923), la *Christusgemeinschaft* de Rittelmeyer établie à Stuttgart, enfin le *Nouvel Evangéliaire* publié pour la Suède par E. Linderholm (1924). Ces quelques essais de réforme liturgique s'efforcent de rendre au culte son aspect rituel. Rappelons les services de la Haute Église allemande, la messe évangélique créée par M. Heiler à Marbourg, les expériences de Rittelmeyer, et le mouvement de restauration liturgique patronné, surtout d'un point de vue esthétique et archéologique, par Spitta et Smend. En outre, ces divers mouvements, particulièrement ceux qui sont dirigés par Rittelmeyer et Otto, et par les chefs de la Haute Église allemande, désirent restreindre la place qu'occupe la prédication, le ministère de la parole, dans les anciens cultes évangéliques. Le travail de M. Will, que nous allons examiner, veut être une contribution à ce puissant courant de renouveau religieux. Vaste ouvrage de synthèse, il expose les sentiments qui donnent naissance au culte, les fins que le culte public poursuit, les formes de conversion vers Dieu dans lesquelles il a trouvé ses expressions classiques.

Un premier livre établit comme fondement psychologique des phénomènes cultuels le sentiment religieux que l'auteur distingue de la mentalité magique en se ralliant à l'hypothèse de R. Otto sur la « catégorie du sacré » (p. 37). Toutefois, on affirme aussitôt l'influence profonde exercée par la magie sur le culte de presque toutes les religions, et on constate, comme résultat de cette emprise, « l'idolâtrie cultuelle, l'insistance théurgique, et l'observance absurde, c'est-à-dire la croyance en l'efficacité de l'opus operatum » (p. 44-45, 56). A propos de ce dernier trait du culte magico-religieux, l'auteur partage l'ignorance des théologiens et des historiens protestants touchant la doctrine sacramentaire catholique ; il enseigne sans sourciller que l'Église « a formellement sanctionné le mécanisme

Digitized by Google

rituel » et que « le sacrement agira toujours quelle que soit la disposition morale des assistants » (p. 55).

Inspiré et dicté par le sentiment religieux,le culte s'efforce d'unir dans une communion intime Dieu et les croyants ; de cette manière s'établissent entre les fidèles et la divinité qu'ils honorent, des rapports étroits de bienveillance mutuelle. Conçues et expérimentées comme étant d'ordre réel et efficace (p. 70), ces émotions religieuses donnent naissance, d'après la pureté plus ou moins grande de leur inspiration, à quatre types de communion rituelle bien accusés dont voici l'énumération en gradation ascendante : les pratiques du culte magico-religieux, le sacrifice, le mystère et la prière(p. 80). Cette classification suppose acceptée une des thèses les plus chères au protestantisme libéral, notamment celle de la religion tout intérieure des prophètes et de Jésus.

Le livre deuxième étudie plus en détail les trois expressions principales de la communion religieuse, en essayant de démêler, pour chacune d'elles,les éléments religieux et les tendances magiques ou superstitieuses qui l'ont souvent déformée. Pour M. Will, le sacrifice, même le sacrifice expiatoire, relève de conceptions magico-religieuses ; contraire à l'Évangile, il fut greffé sur la Cène par l'enseignement de l'Apôtre des gentils (p.92-93). Plus tard l'Église accentua la pénétration de la mentalité sacrificielle dans la célébration de l'eucharistie en opposant la cène chrétienne aux sacrifices païens, en insistant sur la valeur religieuse du sacrifice de louange préconisé par les prophètes, enfin en juxtaposant une oblation d'offrandes alimentaires au rite primitif de la communion eucharistique. Bref, l'auteur développe sur l'histoire du sacrifice chrétien les conclusions formulées en ces dernières années par Wetter et Loisy.

Abordant le troisième type universellement répandu de communion religieuse, le mystère, l'auteur suit pas à pas les travaux de Dieterich, Reitzenstein, Norden, et résume en quelques paragraphes bien composés l'aspect du mystère antique. Aussi les conclusions ne sont-elles guère originales : « Les deux expressions cultuelles, le culte mystique, et la mystique cultuelle, remontent au mystère antique, l'une aux aspirations religieuses qui sont à la base du sentiment mystique, l'autre aux instincts magiques qui, de tout temps, l'ont enveloppé. » Quelque graves que soient les conséquences de cet énoncé, M. Will n'hésite pas à les appliquer au christianisme historique ; il reproche à saint Paul d'avoir transformé le christianisme primitif en religion « mystérique » (p. 141) et accuse l'Église catholique d'avoir accentué cette transformation en combinant, dans le sacrifice de la Messe, le réalisme sacerdotal, sacrificiel, et le réalisme « mystérique » (p. 175). Des phrases assez creuses où les termes vides de sens abondent, expriment ces conclusions qui sont devenues classiques dans les milieux protestants libéraux et rationalistes. On regrette qu'un auteur aussi bien informé que M. Will n'ait pas pris la peine de discuter de plus près des hypothèses bien souvent fantaisistes.

Dans les chapitres suivants (p. 203-330), l'auteur est plus per-

Digitized by Google

sonnel. Il y aborde l'étude de la prière et analyse avec beaucoup de précision les attitudes psychologiques de l'âme religieuse en présence de Dieu, soit qu'il s'entoure du secret des mystères,soit qu'il se manifeste dans le miracle et la révélation. Cette partie de l'ouvrage se réfère soigneusement aux monographies déjà nombreuses qui ont paru sur la prière, spécialement au travail d'ensemble de M. Heiler ; toutefois elle est émaillée d'aperçus originaux. L'auteur s'y meut d'autant plus à l'aise qu'il considère la prière comme l'expression la plus parfaite du sentiment religieux.

Le résumé que nous venons de donner de l'ouvrage de M. Will, nous oriente sur les convictions de l'auteur, sur la fin qu'il poursuit et les milieux qu'il fréquente. Ajoutons qu'il s'inspire de préférence de Bousset, Dieterich, Cumont, Frazer, Heitmüller, Loisy, Reitzenstein, Söderblom, Wobbermin, pour l'étude des mystères païens, de Loisy et de Wetter pour l'analyse du mystère chrétien, enfin de Doumergue, Heiler, James, Otto, Ritschl, Schleiermacher, Smend, Spengler, Vinet, pour la psychologie du sentiment religieux. De temps à autre M. Will s'informe aussi auprès d'auteurs catholiques : le R. P. Maréchal, Dom Festugière et les bénédictins de Maria-Laach sont souvent cités. Mais on reprochera à l'auteur d'exploiter certaines expressions dictées par la polémique, d'ignorer les travaux d'ethnologie de l'école du P. W. Schmidt, et surtout de négliger l'enseignement le plus élémentaire de la théologie catholique sur la valeur religieuse du sacrifice et des sacrements.

Si l'on recherche des renseignements inédits, des aperçus originaux, des hypothèses suggestives qui feraient briller une lumière nouvelle sur les vestiges des cultes anciens, on abandonnera désappointé la lecture de M. Will ;mais si l'on a besoin d'un exposé relativement complet de la piété juive, hellénique et chrétienne, en même temps qu'un résumé exact des théories modernes les plus en vogue sur la nature du sentiment religieux, on aura tout intérêt à consulter dorénavant la synthèse magistrale que constitue l'ouvrage du professeur de Strasbourg. On y trouvera par surcroît une contribution à une réforme éventuelle du culte évangélique dont le résultat serait une harmonisation plus adéquate des formes cultuelles les plus répandues, et par conséquent une satisfaction plus intense des besoins religieux. On lira, à titre d'information, ce plan de culte réformé dont l'appréciation ne rentre pas dans les cadres de notre compte rendu. Expression enthousiaste d'une intelligence sincèrement dévouée à la cause de la religion protestante, ce projet constitue une tentative d'utilisation rationnelle des éléments que le christianisme ecclésiastique nous a conservés et transmis ; s'il prenait corps, nous aurions un nouveau centre de réaction dans le protestantisme contemporain, à côté des mouvements de restauration liturgique que nous avons rappelés plus haut. A notre avis, tous ces essais de renouveau religieux, inspirés d'un idéal syncrétiste et d'une foi libérale, sont appelés à passer avec l'enthousiasme et la confiance un peu faciles de leurs auteurs.

J. COPPENS.

Digitized by Google

B. H. STREETER. *The four Gospels. A Study of Origins.* Londres, Macmillan, 1924. In-8, XIV-622 p. Prix : 21 s.

Si peu enclins soyons-nous à faire nôtres les conclusions auxquelles se complaît le Dr Streeter, nous ne pouvons en aborder ni l'exposé ni la critique sans rendre un hommage d'estime et d'admiration au splendide ouvrage qui les met en valeur. C'est un maître livre, tel au plus qu'il en paraît un ou deux sur le même sujet en chaque génération. Fortement composé, il déploie ses thèses avec une profusion aisée dans les preuves et une souplesse ingénieuse dans la dialectique. Nul encombrement qui naisse d'une science trop peu réfléchie, nulle déficience qui trahisse un manque d'information. Un si solide équilibre se fonde sur une pensée en perpétuel contrôle d'elle-même, maîtresse de ses progrès, juge sévère de ses doctrines les plus chères. L'audace lui est permise, elle peut sans témérité chercher des voies nouvelles, s'en prendre aux théories les plus universellement reçues, et, sinon les remplacer par des édifices stables, les ébranler et les réduire à un état de ruines dont elles ne se relèveront pas.

Quiconque a fréquenté la littérature exégétique moderne, — soit anglaise soit allemande, — aimera reconnaître dans ces qualités du Dr Streeter un don qui est plus qu'individuel, qui est le génie même de la tradition érudite, il nous plairait de dire, de l'humanisme sacré d'Oxford. En tête de son livre, Streeter, qui collabora, il y a quinze ans, aux *Oxford Studies in the Synoptic Problem*, a inscrit le nom de William Sanday, *insignissimi apud Oxonienses horum studiorum fautoris*. L'âme, austère jusqu'au scrupule, nuancée jusqu'à l'extrême libéralisme, du vieux chanoine de Christ Church, recueillera dans les pages de son disciple la belle moisson qu'il lui fut donné de semer pendant cinquante ans. Un homme isolé, si vigoureux talent qu'on lui prête, ne pourrait en effet avoir composé un livre d'une aussi riche maturité. Un tel ouvrage est l'œuvre d'une collaboration inconsciente dont la chaîne remonte à travers une lignée innombrable de savants, dont les courants invisibles partent de chacune des chaires où se débattent les problèmes du savoir universel. Une continuité de six siècles, une conjuration de toutes les intelligences, quel fécond milieu, quelle condition idéale pour un esprit, armé par la nature de toutes les vertus ! Le travail que sur les bases anciennes la génération précédente avait entrepris, se prolonge et s'éclaire dans l'ouvrage de Streeter. Il y reçoit cette forte marque d'individualité sans quoi une œuvre humaine demeure plate et insipide. De ce chef encore, ce livre prépare la besogne à la jeune école grandissante qui aspire à mieux faire et à mieux comprendre que ses devancières. Car le labeur scientifique sur un terrain aussi mouvant n'a pas de fin. On peut donc considérer *The four Gospels* moins comme un système de conclusions que comme un programme et une directive dont l'abondance des aperçus, la vigueur synthétique et la précision judicieuse feront le point de départ des recherches ultérieures.

La critique du livre de Streeter ne pourra se faire que lentement. La tâche présente du recenseur paraît se borner à offrir une

Digitized by Google

analyse aussi objective que possible des thèses,ébauchées par l'auteur. Au terme, quelques formules suffiront peut-être à dégager les principales tendances qui semblent devoir dominer l'avenir prochain des études évangéliques.

Streeter expose comme il suit son dessein : « Les savants, spécialisés en diverses branches de recherches, telles que la critique textuelle, l'analyse des sources, la civilisation contemporaine de l'Église primitive et la psychologie des mystiques, ont travaillé à ces sujets variés plus ou moins dans l'isolement. Sans cette intensive spécialisation, l'avance réalisée aurait été impossible. Mais le temps est désormais venu pour un essai de coordination des résultats acquis... Cet essai ferait voir leur véritable rapport dans le progrès organique de l'évolution historique... » (p. xi). Coordination est de fait le mot qui caractérise le mieux la méthode de Streeter. Histoire et géographie, critique littéraire et critique textuelle sont contraintes de diriger leurs rayons vers un foyer unique et le faisceau lumineux qui en jaillit est projeté sur les évangiles afin de mettre en pleine clarté leur formation et leur transmission. On ne peut nier la supériorité de ce procédé par mode de composition sur l'emploi exclusif de l'analyse. Il est plus conforme au réel lequel est indivis. Néanmoins le premier résultat auquel se trouve conduit Streeter est de renoncer à un concept unitaire de la formation ou des livres évangéliques ou des familles de texte. Les recherches critiques ont été jusqu'ici beaucoup trop guidées par une idée rectiligne du développement historique et littéraire. Ce goût de la simplification est si naturel à la raison humaine qu'on ne peut s'étonner de le voir régner même dans un domaine si complexe. Streeter le tient en grand soupçon et veut restaurer en ces sortes d'études la notion de diversité.

La multiplicité est au principe. Elle est primordiale, spontanée, parce qu'en fait la société chrétienne, trente ans après sa naissance, est déjà dispersée sur tout l'ancien monde, unie sans doute par un même esprit et une constante communication, mais divisée par les distances lentes à franchir, fragmentée par la variété des mœurs et des tempéraments provinciaux. L'unité certes finira par reprendre ses droits. Ce sera grâce à un réflexe et à un effort volontaire.

C'est donc le facteur géographique que voilà introduit comme un élément décisif dans les origines littéraires de l'Évangile. Ni Westcott-Hort ni von Soden ne l'avaient totalement négligé. Mais pour eux, et surtout pour le dernier, il n'entrait guère en jeu que pour localiser les grandes recensions. Streeter signale son rôle actif dès la première transmission des textes et il en fait le fondement d'une nouvelle solution du problème synoptique. Vue juste et féconde qui, d'un point de vue de méthode, est la plus heureuse contribution de tout cet ouvrage et dont la portée dépasse infiniment les hypothèses provisoires qu'on lui fait étayer. Moins importante peut-être mais fructueuse elle aussi est une autre initiative de l'auteur. Elle consiste à éclairer l'une par l'autre la critique des textes et la critique des sources. Nous verrons plus loin quel parti Streeter en tire pour expliquer l'accord de Matthieu et de Luc contre Marc. Cet

Digitized by Google

exemple même suggère toutefois que la collaboration des deux disciplines ne pourrait sans excès ni sans danger d'erreur devenir un système. Ce sera toujours un empirisme réservé à de rares virtuoses.

L'Église reçoit comme canoniques quatre évangiles. Pourquoi ces quatre et non pas un seul? La théologie répondra que le magistère, ayant reconnu en eux le charisme de l'inspiration, n'avait qu'à les proclamer écriture sainte. Cette réponse, décisive en son ordre, laisse le champ libre à la curiosité de l'historien. Celle-ci sait en effet que l'autorité ne se résoud pas à ses définitions par une illumination subite, mais par de longues préparations, par une sorte de nécessité lente en travail dans la communauté catholique. Or, précisément, l'existence des « quatre élus » nous laisse deviner qu'ils se sont imposés, eux et eux seuls, entre beaucoup d'autres, à la grande Église, le jour où, devant le péril des écritures gnostiques, elle dût officiellement délimiter les livres qui renfermaient la parole de Dieu authentique. Ils s'imposaient à elles, non seulement par leur valeur intrinsèque, mais du fait que chacun d'eux était devenu dans l'un ou l'autre des grands centres chrétiens le témoin éminent et sans doute exclusif de l'Évangile de Jésus. Ils avaient ainsi acquis un tel prestige que l'on ne pouvait en écarter aucun ni même altérer le texte d'un seul pour l'harmoniser avec les autres (p. 11).

Le privilège des quatre, loin donc d'être une solution pour la critique, l'incite à explorer la préhistoire des évangiles. Pour cette investigation pleine de péril, elle dispose de ses ressources ordinaires, les témoignages externes et l'analyse interne des documents. Mais tous savent combien rares et contestés sont les premiers. La prétention de Streeter est que l'étude comparative des évangiles, — littéraire ou textuelle,— peut aboutir à des résultats beaucoup plus fermes qu'on ne le croit à l'ordinaire. C'est là tout le thème de son livre : arracher à la fibre même du texte inspiré les secrets qu'il peut recéler sur ses propres origines, rapprocher ces données un peu abstraites des déclarations traditionnelles, contrôler les unes et les autres par l'histoire générale du temps, et de ce travail subtil et long faire jaillir à la fin une conception renouvelée de la littérature évangélique.

L'idéal eût été, sans doute, que l'auteur, assez sûr de son terrain, assez maître de ses résultats et de ses preuves, eût présenté sa théorie sous forme de reconstitution historique. Selon la suite des temps et des faits. Il est trop clair qu'il n'y pouvait songer. Il lui incombait de démontrer encore plus que d'exposer. La division du livre est donc déterminée par un ordre strictement didactique. On y traite d'abord de la critique textuelle. Elle occupe cinq chapitres (II-VI).

Streeter congédie von Soden sans indulgence. Il réforme,prolonge, élargit Westcott-Hort. Le système des deux maîtres de Cambridge est trop connu pour que j'en présente ici-même une esquisse. Mais comme les idées de Streeter se reportent sans cesse à celles de ses illustres prédécesseurs, comme même elles ne s'en séparent pas sans mesurer sur elles la distance de leur écart, la plus claire façon de les exposer est encore, semble-t-il, de signaler en quoi elles confirment, en quoi elles modifient le schéma tracé par Westcott-Hort.

Digitized by Google

Entre ceux-ci et leur réformateur s'interpose toutefois l'œuvre monumentale de von Soden. Le jugement de Streeter sur le critique allemand est d'une sévérité que voile à peine la courtoisie du ton. Il ne lui accorde même pas les honneurs de son texte. L'exécution a lieu dans une note, « *extra castra* ». N'allons pas croire que l'énorme besogne ait été entièrement vaine et ne soyons pas dupes de cet apparent dédain. Von Soden n'a pas laissé la science des textes néotestamentaires au point de simplification où l'avaient portée es *scholars* anglais, plus humanistes, plus artistes que lui. A certains égards, sa théorie du texte occidental, — que, par un incroyable coup de force, il groupe sous le sigle unique d'une recension, — est intermédiaire entre celles de Westcott-Hort et de Streeter. On est même allé jusqu'à suggérer que c'est de l'apparatus de von Soden que ce dernier avait reçu la première intuition de ses idées personnelles. Je sais que Streeter proteste contre cette façon de comprendre sa méthode critique. Il reste que l'Allemand avait beaucoup élargi le concept du texte occidental. L'originalité du savant anglais est de l'élargir au point d'en rompre à tout jamais l'unité factice.

Pour en venir au détail, disons donc que Streeter est en parfait accord avec Westcott-Hort quant à la délimitation du texte byzantin. Cela va de soi. La cause du texte reçu est bien définitivement perdue. Il juge également recevables les précisions dont von Soden a éclairé les origines et l'histoire de la recension lucianique.

Mais, déjà, lorsqu'il s'agit d'établir la généalogie du type alexandrin, Streeter se sépare des maîtres de Cambridge et porte un coup au cœur à leur théorie. Il prouve que le Vaticanus et le Sinaïticus ne sont point les témoins sans patrie d'un texte neutre, mais les plus purs représentants de la leçon alexandrine. Les manuscrits *C*, *L* etc... en contiennent une forme partiellement dégénérée qui se distingue de *B*, non seulement, comme le voulait Hort, par des corrections de style, mais surtout par des infiltrations « occidentales ». Les unes et les autres auraient pénétré dans les *codices* au gré des scribes ou des reviseurs. Cependant Jérôme a connu une recension originaire d'Alexandrie et il l'attribue à un certain Hésychius. Dans lesquels des anciens livres se serait-elle transmise? Streeter, à la suite de Bousset, la retrouverait volontiers dans le Vaticanus. En ce cas, le recenseur égyptien eût pratiqué, selon un mot heureux du P. Lagrange, une critique abstentionniste. Mais il est évident que cela ne s'accorde pas du tout avec le témoignage de Jérôme. Celui-ci réprouve la recension d'Hésychius, au même titre que celle de Lucien, comme une tentative de fusion (*falsa esse quae addita sunt*). Les raisons que l'on invoque contre la véracité de l'exégète latin paraissent bien insuffisantes pour détruire une si précise affirmation. De plus, selon Streeter lui-même, le texte de B est pratiquement celui sur lequel Origène fondait ses homélies vers 230, trois quarts de siècle environ avant le travail d'Hésychius. Il y a donc lieu de croire que la recension alexandrine est renfermée dans les manuscrits *C*, *L* etc... Hésychius n'opérait pas selon les principes sévères d'Aristarque. Il tâchait à satisfaire tout le monde. Il voulait sauver le plus possible des textes reçus dans les églises.

Digitized by Google

C'est à propos du « texte occidental » que Streeter rompt irrémédiablement avec le système de Westcott-Hort. Le nombre des témoins que ceux-ci groupaient sous cette appellation a été considérablement accru par les récentes découvertes. On ne peut plus sous prétexte de leur accord dans l'excentricité les confondre dans un même bloc indistinct et il faut renoncer à l'épithète erronée d'occidental. Voilà, disons-le, ce qui devrait être admis de tous, quoi qu'il en soit des attributions locales, encore hypothétiques, que Streeter propose pour les diverses formes textuelles. Selon lui, tous les manuscrits et toutes les versions qui ne représentent ni la leçon égyptienne ni la leçon byzantine se partagent en deux types de texte qu'il nomme oriental et occidental. (Il serait mieux d'éviter ce dernier vocable même en ce sens restreint. Car il engendrera des confusions.) Chacun de ces types compte au moins deux subdivisions en sorte que nous pouvons acquérir une vue claire des textes qui se lisaient vers 230 à Antioche et à Césarée, à Rome et à Carthage.

De même que la version copte (en l'un ou l'autre dialecte) nous permet de discerner parmi les manuscrits grecs ceux de la tradition alexandrine, ce sont encore les versions qui nous guident vers les patries des divers textes « occidentaux ». Les anciennes latines se distribuent, selon l'avis le plus général, en deux groupes. Le premier dont le témoin principal est le Bobiensis (**k**) offre un texte pratiquement identique à celui de saint Cyprien. On peut donc l'appeler africain. Le second est représenté dans son état le plus pur par le Veronensis (**b**). Les savants ont accoutumé de le désigner sous le nom d'européen ou d'italique. Alors que l'africain s'accorde souvent avec *B*, l'italique en est le plus éloigné qui soit. Il est assez probable que le premier dérive d'une forme primitive du texte romain et cela explique la parenté des deux types. Malheureusement nous sommes très pauvres en manuscrits du texte grec, sous-jacent à ces versions. Longtemps le *codex Bezae* (*D*) a été son seul témoin ; aujourd'hui, on lui adjoint le « *Freer ms.* » (*W*) récemment découvert.

Antioche, aux yeux de Streeter, personnifie les provinces asiatiques de l'empire romain, tout au moins, celles de la zone sémitique. Jusqu'au IVe siècle, il n'y a aucun auteur ecclésiastique dont les œuvres puissent nous faire connaître la famille de texte, courante en ces régions. Mais il est dans la nature des choses qu'on la recherche dans l'ancienne version syriaque. Streeter la rattache donc à Antioche. Il va plus loin. A la suite de Burkitt, il suppose qu'elle fut faite sur l'ancien texte grec antiochien dont les leçons nous seraient ainsi préservées. La preuve est assez confuse. Elle paraît se ramener d'abord à ce fait que l'Église de langue syriaque tirait ses origines d'Antioche, puis à cette « présomption » qu'elle dût en même temps lui emprunter le texte de ses « évangiles séparés ». Au vrai, nous ne savons rien et seules les découvertes futures pourront nous tirer d'une irrémédiable incertitude. Une autre difficulté surgit spontanément à l'esprit. Cette attribution à Antioche de l'original de l'ancienne syriaque laisse inexpliquée sa parenté avec les textes occidentaux. Le système de Hort, parfaitement artificiel, avait du moins

Digitized by Google

l'avantage d'en tenir compte, sinon d'en rendre compte. A la page 106, Streeter fait remarquer que toutes les Églises, dont il vient d'identifier le texte, se tiennent en cercle autour de la Méditerranée et que la contiguité géographique correspond aux degrés de parenté entre les textes. Est-ce un essai d'explication de la difficulté que nous signalons? Cela pourrait bien n'être qu'une vérité première ou une illusion. Il serait vain d'aller chercher le monde chrétien primitif loin de l'« étang » méditerranéen autour duquel il se groupait comme les grenouilles dont parle le mythe du Phédon. D'autre part, l'identité des leçons a bien pour cause les échanges de *codices* de cité à cité. Mais Rome et Carthage sont plus voisines d'Alexandrie que d'Antioche et cependant leurs textes sont entre tous les plus dissemblables du type égyptien. L'histoire, je pense, plutôt que la géographie nous ferait retrouver sur le flot marin le sillage des galères qui portaient d'un bord à l'autre les missionnaires chrétiens et leurs exemplaires de la Parole sacrée.

Le même problème se pose au sujet du texte de Césarée qui a lui aussi son chargement de variantes occidentales. Le texte de Césarée, saluons-le, car c'est la première fois qu'il se dresse à l'horizon de la critique textuelle. Jusqu'ici les témoins que lui adjuge Streeter étaient confondus par Hort (autant qu'il les connaissait) dans sa famille occidentale, par von Soden dans sa recension hiérosolymitaine. Nous voilà donc dans la partie la plus originale du travail de Streeter. Son point de départ est une étude de Kirsopp Lake, parue dans *Harvard Theological Review* (1923, t. XVI, p. 267 svv.). Le professeur américain y fait part d'une très importante découverte. Le manuscrit de Koridéthi (Θ), connu depuis peu, renferme un texte apparenté à celui de divers cursifs dont les principaux sont classés les uns dans la famille 1, les autres dans le groupe de Ferrar. Le savant d'Oxford étend et précise la démonstration de Lake. L'ensemble de ces témoins forme désormais la famille Θ. Ce type de texte (dont tous les *codices* sont entachés de leçons byzantines) se tient à égale distance de l'alexandrin et de l'occidental, légèrement plus proche de ce dernier. Il ressemble au syriaque sinaïtique plus qu'aucun texte grec existant, mais non jusqu'à l'identité. C'est l'ancienne version géorgienne qui paraît lui donner le support le plus fidèle. Quel est son pays d'origine? De Jérusalem, d'où von Soden le faisait venir, il n'y a pas loin à Césarée. Nous n'avons aucune version originaire de cette ville. Le texte de son homme illustre, Eusèbe, n'est pas celui de la famille Θ. C'est à ce point de ses décevantes constatations que deux réminiscences se sont croisées dans l'esprit de Streeter. Ainsi se font les inventions. Griesbach, il y a un siècle, remarqua qu'Origène, au cours de son *Commentaire sur saint Jean*, avait changé de texte pour ses citations de saint Marc. Origène lui-même nous apprend qu'à son départ d'Alexandrie pour Césarée en 231, il n'avait composé que les cinq premiers livres de son saint Jean. Streeter a contrôlé l'assertion de Griesbach. Elle est assez inexacte. La vérité est que le changement de texte pour saint Marc se fait, non des premiers aux derniers chapitres de cet évangile, mais des premiers aux derniers livres du commen-

Digitized by Google

taire. Dans ces derniers livres, — et plus tard dans l'*Exhortation au martyre* (vers 235) et dans le *Commentaire sur saint Matthieu* (vers 240), — le texte, suivi par Origène, est pratiquement identique à celui de la famille Θ. Que faut-il en conclure sinon qu'Origène, établi à Césarée, abandonna son *codex* alexandrin et fit ses citations d'après le texte en usage dans la cité palestinienne? Tout au moins, il changea de livre pour saint Marc et pour saint Luc, mais il continua de lire saint Jean sur son ancien manuscrit. Il avait sans doute les évangiles en livrets séparés, des évangiles de poche, dirions-nous.

Cette argumentation est très impressionnante. On n'ose pourtant se laisser convaincre. Les éléments qui concourent à la preuve sont trop subtils pour supprimer toute crainte d'erreur. Si l'examen sans merci des experts ne peut diluer le ciment tenace dont Streeter les a liés, alors son opinion sera jugée solide et deviendra une des assises de la critique textuelle. Mais déjà le professeur F. C. Burkitt a fait valoir contre elle de graves raisons. On les trouvera dans *The Journal of theological Studies* (1925, t. XXVI, p. 278 et svv.) La réponse de Streeter est à la page 373 et svv.

Ainsi le texte neutre et le texte occidental de Westcott-Hort étaient des mythes scientifiques et pareillement les trois recensions de von Soden. Vers l'an 200, chaque grand centre catholique possédait son texte propre, lequel, issu des autographes ou de leurs premières copies, avait pris sa forme particulière en passant d'un manuscrit à l'autre par le calame pédant ou fantaisiste des scribes et des correcteurs. Nous pouvons connaître d'assez près les textes qui se lisaient à Alexandrie et à Césarée, à Antioche, en Italie et à Carthage. Au scrutin final, Hort disposait d'un votant, von Soden de trois, en voilà cinq. Aucun, *a priori*, ne peut être écarté. On se demande si une nouvelle édition, tentée sur cette base élargie, serait très différente de celles aujourd'hui reçues comme critiques, si voisines les unes des autres. Streeter nous assure que non. Une édition nouvelle serait toujours fondée sur le Vaticanus et le Sinaïticus, parce qu'Alexandrie était la patrie de la critique textuelle, parce que nous avons des témoignages éclatants sur les bonnes méthodes d'éditer dont usaient les chrétiens alexandrins, parce qu'enfin le texte des deux illustres *codices* se révèle à l'épreuve comme habituellement le meilleur. Mais on ne s'abandonnera pas à leur austère conduite avec la candeur recueillie qu'y mirent Westcott-Hort. Assez souvent la bonne leçon a été conservée ailleurs et, pour la découvrir, il faudra sans doute un travail plus compliqué, plus subtil, qu'au temps de la primitive simplicité où l'on pouvait suivre avec docilité un manuscrit décrété infaillible.

Au fait, le besoin d'une nouvelle édition se fait à peine sentir. De Tisschendorff à Vogels, l'historien et le commentateur ont le choix entre des instruments de travail qui sont tous excellents. Ce que réclament les spécialistes, c'est un *apparatus criticus* complet, car Tischendorff n'est plus au point et von Soden est impraticable et rempli d'inexactitudes. Dans cet apparat, les variantes seraient enregistrées et classées, non plus en fonction d'un texte établi par l'éditeur, mais sur le texte byzantin, tel qu'il est fixé par

Digitized by Google

le *textus receptus*. De la sorte, les manuscrits, témoins des anciennes familles, se signaleraient spontanément en s'isolant de la masse amorphe, homogène. Avec un tel outil entre les mains, ce serait un jeu d'aborder certains points fort délicats du problème synoptique dont l'explication pourrait bien n'être pas sans influence sur la solution générale. De ce travail, vrai travail d'orfèvre, Streeter nous donnera plusieurs exemples dans la seconde partie de son livre.

Si divers que soient les systèmes concernant le texte du Nouveau Testament, ils aboutissent pratiquement à un résultat identique. Cette diversité elle-même est due à une connaissance encore imparfaite de l'immense matériel à notre disposition. Quand celui-ci aura été exploré de part en part, il est probable que l'accord se fera sur une histoire du texte. Le problème synoptique se présente sous un aspect tout opposé. Il règne aujourd'hui dans les écoles une théorie qui jouit de l'adhésion des maîtres les plus autorisés. Et néanmoins la documentation qu'elle exploite est indigente, confuse, rebelle. Il n'y a apparemment aucune espérance de la voir s'accroître ou s'améliorer. On peut donc penser que l'unanimité présente sera éphémère, que, d'une vue simple, on en viendra à des conceptions plus souples, plus compliquées, toujours incertaines bien sûr, mais plus fidèles à la marche multiple et flottante des choses humaines. Précisément, c'est ce qu'inaugure le Dr Streeter.

D'un point de vue technique, cette seconde partie est un admirable morceau. Streeter se meut vers ses conclusions avec une logique toute personnelle qui jaillit du cœur même de ses idées. De son avance il pose les robustes bases sur les travaux de ses devanciers. Ceux-ci lui paraissent avoir atteint la certitude quant à la priorité de Marc sur Matthieu et Luc, la plus grande probabilité quant à l'existence d'une source *Q* (*Quelle*, autrefois appelée les *logia*). Mais il ne reconnaît ces acquisitions du passé que pour s'en dégager immédiatement, les reprendre et les introduire dans une conception infiniment plus sensible à la mobilité et à la fécondité de la première communauté chrétienne.

Les preuves de l'utilisation de Marc par Matthieu et Luc sont groupées avec une si irrésistible force qu'il n'est personne sans doute qui ne se rende à leur victorieuse clarté. Après Streeter, il faut redire : « je suis incapable de comprendre que quelqu'un qui aura étudié les pages 114-153 des *Horae synopticae* de Sir John Hawkins avec une synopse du texte grec, puisse garder le moindre doute sur le caractère original et primitif de Marc. Mais puisqu'il y a de temps en temps des personnes ingénieuses qui se précipitent chez l'éditeur avec des théories affirmant le contraire, je ne puis que supposer ou bien qu'elles n'ont pas fait l'étude indiquée, ou bien que, pareilles à ces gens de haute culture qui croient que Bacon écrivit Shakespeare, ou que les Britanniques sont les descendants des dix tribus, elles ont de ce qui constitue l'évidence des vues tout à fait excentriques » (p. 164). Streeter n'est pas moins superbe et décisif quand il renvoie à son néant l'«Ur-Marcus », ce monstre préhistorique sorti d'une imagination germanique. A l'égard de *Q*, il procède avec bien plus de ménagements. Matthieu, empruntant le

Digitized by Google

récit de Marc, en fait la charpente de son évangile, dans laquelle il encastre, selon l'affinité des sujets, son matériel nouveau. Luc recourt à une méthode plus simple et, sauf pour la Passion, dispose par blocs successifs ses extraits de Marc et de ses autres sources. De toute la matière qui est étrangère à Marc, environ 200 versets sont communs à Matthieu et à Luc. D'où viennent-ils? Impossible de songer à une utilisation de Matthieu par Luc. A partir de la tentation, le point d'insertion dans le récit de ces thèmes nouveaux communs n'est jamais le même dans les deux évangiles. L'hypothèse d'une tradition orale, exploitée par Matthieu et Luc, acceptable dans les cas de simple ressemblance, ne l'est plus pour les exemples bien plus nombreux, où l'identité verbale est rigoureuse. Il reste à croire que Matthieu et Luc avaient accès à un document écrit dont ils ont tiré parti selon leurs goûts différents. C'est la source *Q*. Ce document, postulé par la critique,se dérobe à tout essai précis de délimitation. Après d'autres,— et après lui-même, car il s'est déjà exercé à ce jeu, il y a quinze ans, — Streeter tente de « reconstruire » *Q*. Il appelle cela une « spéculation ». Ne manquons pas toutefois de relever ce jugement. « *Q* est un document très ancien et représente une tradition particulièrement authentique » (p. 191). Jusqu'ici Streeter est d'accord avec la plupart des critiques.

Voici où il ouvre une voie nouvelle. C'est un fait depuis longtemps établi que dans deux grandes sections de son évangile, (IX, 51 - XVIII, 14 et VI, 20 - VIII, 3) Luc abandonne complètement Marc. L'une et l'autre sont composées d'éléments empruntés à *Q* et de divers morceaux que l'on peut grouper sous le symbole *L*. Streeter reconnaît un mélange identique, également exclusif de Marc, dans la section III, 1-IV, 30 et dans les récits des apparitions après la résurrection. De plus, la dernière cène et la passion sont, quant à la substance et à l'ordre des événements, très indépendants. Cet ensemble littéraire est plus considérable que les extraits de Marc, employés par Luc. Il forme le début, le centre et la fin du IIIe évangile. Tout porte donc à croire que nous sommes en présence d'un seul document écrit auquel Luc a emprunté la charpente de son histoire. Streeter le baptise Proto-Luc (*Q*+*L*). C'était une œuvre composite, comme nous venons de l'expliquer, et l'auteur, qui agença *Q* avec des récits dont nous n'avons nulle trace par ailleurs, ne serait autre que saint Luc lui-même. Plus tard, il aurait donné une seconde édition, augmentée des passages de Marc, de cette première esquisse. C'est notre IIIe évangile.

Matthieu a également une provision de récits et de discours qui lui sont particuliers. Il a de plus introduit dans les deux documents communs (Marc et *Q*) des modifications qui ne peuvent s'expliquer comme de simples retouches éditoriales. Elles sont le fait d'une fusion de textes. Matthieu disposait donc d'une source écrite (*M*) dont le contenu était pour beaucoup parallèle à celui de Marc, *Q* et *L*. L'analyse des pièces qui s'en sont préservées dans l'évangile canonique révèle un penchant judaïque très marqué. Je ne vois pas néanmoins que Streeter tente de « reconstruire » ce document ni même d'en préciser les limites. Il estime qu'il pouvait avoir les dimensions de *Q*, mais, au tournant de la page, on s'aperçoit qu'il n'est même pas sûr que le récit utilisé par Matthieu fût unique.

Digitized by Google

Au terme de cette longue exploration, — dont l'exposé est admirable de limpidité, — le maître d'Oxford a découvert quatre documents primaires (Marc, *Q*, *M*, *L*). Avec décision, il substitue à l'hypothèse des deux sources, jusqu'ici régnantes, l'hypothèse des quatre sources. Elles sont les premières formes écrites dans lesquelles se condensèrent les souvenirs sur la personne et l'œuvre du Seigneur, dans les grands centres de propagande chrétienne, un quart de siècle environ après la mort de Jésus. Nous y pouvons reconnaître les principaux de ces *πολλοί* auxquels se réfère saint Luc dans son prologue. Saint Marc, comme l'atteste la tradition, est l'évangile de l'Église romaine. Diverses raisons, — dont ni l'ensemble, ni aucune prise à part ne s'impose, — invitent à attribuer *Q* à Antioche. On peut y voir la traduction grecque d'un original araméen dû à la plume de l'apôtre saint Matthieu. S. Luc trouva sans doute *L* à Césarée lors du séjour de deux années qu'il y fit. Enfin l'atmosphère juive et l'esprit légaliste de *M* s'expliquent le mieux du monde par son origine hiérosolymitaine. Le phénomène que nous avons vu à l'œuvre pour les familles de texte, c'est-à-dire la tendance à se fondre et à s'harmoniser, s'était déjà produit pour les sources littéraires. Aussitôt que les Églises multiplièrent leurs relations, elles s'empressèrent de compléter et d'unifier leurs traditions. Le premier et le troisième évangiles sont le fruit de ce zèle pour l'unité de pensée et de foi. Avec Streeter, nous pouvons remarquer que saint Matthieu et saint Luc ont pris tous les deux comme base de leur travail les « évangiles » d'Antioche et de Rome. Sans Streeter, nous ajouterons qu'Antioche et Rome furent les cités de Pierre chez les Gentils, le point de départ et le point d'arrivée de l'apostolat de Paul. Ces deux noms, *vera mundi lumina*, se retrouvent partout, indivisibles, dans l'histoire de la première génération chrétienne. Ils sont le principe et le ferment de l'unité.

Il est fort aisé de voir en quoi cette nouvelle théorie s'écarte de la tradition reçue dans les écoles catholiques. Il serait infini, pis encore, il serait incertain d'en aborder la critique. Peut-être aurons-nous fait tout notre devoir si nous remercions le Dr Streeter d'avoir rompu les sortilèges dont depuis si longtemps l'hypothèse des deux sources tenait enchantés les meilleurs esprits.

Je ne m'attarderai pas sur les trois chapitres complémentaires où Streeter s'essaie à reconstruire Marc, discute l'accord sur les points mineurs de Luc et Matthieu contre Marc, spécule sur la finale perdue du second évangile. *Q* est comparé à un livre prophétique de l'Ancien Testament, collection de discours avec, de-ci de-là, un récit qui en explique la portée. *Q* n'aurait pas raconté la passion. L'accord de Luc et de Matthieu contre Marc est un problème fort délicat, captivant pour les virtuoses de la philologie, mais dont les incertitudes ne compromettent aucun résultat essentiel. Streeter juge avec raison que la plupart de ces petites coïncidences sur un mot ou une tournure étrangère à Marc ne réclament aucune explication. Elles sont venues spontanément à l'esprit des deux hagiographes. Quelques unes cependant demeurent embarrassantes. C'est pour les réduire que Streeter fait appel à la critique textuelle et l'amène

Digitized by Google

ainsi à concourir à la critique littéraire. Étude minutieuse, non certes convaincante à tout coup mais parfaitement délectable grâce à la finesse d'esprit qui s'y joue. La finale de Marc n'a peut-être jamais existé ou bien n'a jamais été copiée sur l'archétype. Luc ni Matthieu ne l'ont connue. Si malgré tout on voulait en rechercher les traces, il faudrait d'abord songer au XXIe chapitre de saint Jean. Spéculation qui n'a même pas l'avantage de la nouveauté.

Les deux dernières parties de l'ouvrage traitent du IVe évangile et des origines synoptiques. Elles nous retiendront très peu pour cette raison que les idées de Streeter y sont moins originales. Je n'entends pas suggérer par là que ces deux cent cinquante pages soient dépourvues d'intérêt. Tout au contraire. Pleines de vie, curieuses des hommes et de leurs pensées, elles dégagent une si humaine compréhension et un sens religieux si exquis, elles entrent avec une révérence si aisée en la compagnie des grands esprits du christianisme naissant, que l'on se prend à les lire et à les relire par un simple attrait de complaisance intellectuelle. Ce charme ne peut cependant nous dissimuler que presque toutes les conclusions en sont inacceptables. Ceux-là seuls pourraient être séduits qui le voudraient bien. La limpide loyauté de l'auteur, l'implacable contrainte des faits laissent de toutes parts transpercer et éclater la vérité. A propos de saint Jean, le recenseur confesse que nulle réfutation conservatrice ne lui a fait sentir, avec autant d'acuité que l'apologie de Streeter, la vanité des thèses libérales.

Le savant d'Oxford, — qui est l'auteur d'un livre fameux sur le Sadhou, — accorde une grande place au mysticisme dans son explication du IVe Évangile. « Cet évangile est une méditation, une méditation inspirée, sur la vie du Christ. Il est l'œuvre d'un homme qu'on ne peut appeler un philosophe, parce qu'il est un mystique qui a dépassé toute philosophie, — comme Plotin, quand il eut reçu la vision béatifique, ou comme l'Aquinate lorsqu'achevant la Somme, il suspendit son écritoire et cessa d'écrire. Le point de départ d'une étude profitable du IVe Évangile est de reconnaître que son auteur est un mystique, peut-être le plus grand des mystiques » (p. 366).

Voilà qui est parler d'or. Malheureusement la mystique est depuis assez peu de temps rentrée en grâce près des *scholars* anglais. On peut bien dire qu'ils n'ont derrière eux ni continuité expérimentale ni tradition doctrinale concernant la vie d'union à Dieu. Ils travaillent sur des livres d'origine fort mêlée, mal préservés contre le danger de confondre les idées et surtout les esprits. Le poème de haute saveur panthéistique que Streeter a mis en exergue de son livre sur saint Jean est loin de nous rassurer. Imagine-t-on rien de plus contraire au formidable surnaturalisme du Fils du tonnerre que cette communion languissante avec la mer, la terre, les fleurs, les arbres, incarnations du Christ? La suite ne justifie que trop nos craintes. Les erreurs regrettables y sont nombreuses. Décidément, ce n'est pas au débotté que l'on peut parler des « secrets du roi » ! Au reste, Streeter estime que le « disciple bien-aimé » est l'apôtre Jean idéalisé, tandis que l'évangéliste est Jean l'ancien d'Éphèse. Il connaissait Marc et Luc, il rejetait Matthieu. Son livre, tout dépour-

Digitized by Google

vu qu'il soit de transitions, est d'une seule pièce. Les « sourciers » perdront leur temps à le sonder.

Proche de sa fin, le Presbytre pressentait de quelle crise l'Église était menacée par les courants de doctrine qui se contrariaient dans son sein. Le conservatisme étroit attendait toujours pour le lendemain le retour du Seigneur. Le jeune intellectualisme, avide de pensée grecque, se perdait déjà dans les subtilités de la Gnose. Pour sauver le bercail « des agneaux et des brebis », Jean écrivit son message. Il y spiritualisait l'attente de la Parousie en un sentiment de la présence actuelle du Paraclet, et il y accordait la foi chrétienne aux spéculations helléniques par le moyen de la doctrine du Logos...

N'insistons pas. Que les connaisseurs se gardent néanmoins de négliger ces « rêveries » sur le IVe Évangile ! Quand on y restaure en la place, dont nulle raison ne peut la chasser, la figure du grand vieillard, du témoin véridique de Jésus, de Jean enfin le fils de Zébédée, elles s'illuminent et presque toutes leurs audaces tournent à bien et à vérité.

Quant aux origines synoptiques, Streeter innove assez peu. Les dates, les noms, les lieux sont ceux que favorise l'école critique modérée. Le second Évangile fut écrit par Marc à Rome vers l'an 65, le troisième par saint Luc également à Rome entre 80 et 85, le premier par un anonyme à Antioche vers l'an 80. Sur cette trame banale, Streeter a brodé une magnifique image de la vie de l'Église, jeune, conquérante, exaltée par sa foi et son espérance. Nulle part dans son livre n'apparaissent plus vives les trois qualités qui font l'historien, je veux dire, l'érudition, la finesse d'esprit et l'imagination. Qu'il me suffise de signaler les pages où l'authenticité du troisième Évangile et du livre des Actes est vengée par des considérations d'une acuité et d'une profondeur inaccoutumées. Streeter a été amené à les écrire par la surprenante attitude qu'ont pris les auteurs de *The Beginnings of Christianity* à l'égard de cette question (cfr RHE, 1924, t. XX, p. 488 et svv.). La psychologie et le sens historique qui font si largement défaut en ce dernier ouvrage donnent son ornement et sa force à celui de l'*Oxfordman*. Ils décident de la victoire. Il n'y aurait plus lieu d'y revenir jamais, si — comme nous en avertit Streeter, — il ne devait toujours y avoir des excentriques.

Tel est ce livre, la plus captivante, la mieux composée et la plus brillamment écrite de toutes les introductions aux évangiles qu'ait lues le recenseur. A première vue, il semblerait que nous autres catholiques ayons peu de fruit à en retirer. La conception traditionnelle des origines évangéliques, — elle nous paraît toujours la plus conforme à la vérité de l'histoire, — ne se rencontre qu'en de rares endroits avec le système du maître d'Oxford. Toutefois ne nous laissons pas éblouir par des impressions de surface. En critique, les résultats chiffrés, catalogués, n'ont souvent qu'une destinée éphémère. Les méthodes, l'esprit de la recherche, cela importe surtout. Or celui qui scrutera patiemment les tendances foncières de cet ouvrage, ne manquera pas de reconnaître que les courants invisibles qui le portent sont ceux-là qui font toujours aborder les chercheurs à nos solides positions. L'histoire, la géographie, la psy-

Digitized by Google

chologie sont les sources où Streeter puise de préférence les raisons de ses diverses théories. C'est en quoi réside l'originalité de son œuvre. L'âge de la critique littéraire, de sa prépondérance exclusive est clos. Je me souviens, certes, en écrivant cette phrase, que récemment dans sa préface au second tome de *The Beginnings of Christianity*, le Prof. Kirsopp Lake s'autorisait des merveilles opérées par la critique littéraire sur le Pentateuque pour préconiser l'application de ses procédés aux livres du Nouveau Testament. C'était pour un esprit aussi avancé se montrer fort peu sensible aux humeurs nouvelles du siècle. Au fait, l'exégèse de l'Ancien Testament secoue présentement le joug de la critique littéraire dont le poids l'exténue depuis cinquante ans. Il suffira bien d'en donner un signe. Il est décisif. La *Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft*, qui a été depuis sa fondation la forteresse de l'analyse documentaire, est passé l'autre année des mains de Karl Marti en celles de Hugo Gressmann. Le premier manifeste du nouveau rédacteur a été une dénonciation des insuffisances de la critique littéraire et des dégats causés par elle.

Aussi bien la réaction est partout. Elle ramènera à son rôle subsidiaire une discipline à laquelle nous devons sans doute des acquisitions définitives mais dont l'abus compromet non seulement la vérité historique mais la santé de l'intelligence humaine. Les études néo-testamentaires sont entraînées dans ce mouvement bienfaisant. Streeter, qui a grandi dans la sécheresse de l'ancienne atmosphère, se dégage à peine des constructions scientifiques qu'ont édifiées ses maîtres. Mais son livre est déjà soulevé par les grands vents du large. Ils soufflent vers lui de toutes les terres méditerranéennes, ils le pénètrent de toutes les senteurs du monde antique que gonflait et remuait, en ce temps là, le ferment nouveau de la foi et de la charité. C'est un ouvrage qui veut être réaliste. Par là, et en dépit de son enseignement formel, il ramène vers la voie royale de la tradition. Nous pouvons bien le saluer comme un grand livre initiateur.

DOM G. AUBOURG, O. S. B.

P. FEINE. *Die Gestalt des apostolischen Glaubensbekenntnisses in der Zeit des Neuen Testaments.* Leipzig, Dörffling et Franke, 1925. In-8, 152 p. M. 7.50.

C'est une histoire des plus intéressantes que celle des recherches inlassablement poursuivies durant tout un siècle pour dégager des vieux textes la physionomie primitive du symbole des apôtres, en décrire l'origine et le développement, en fixer la valeur doctrinale. Cent fois remis sur le métier, le travail n'a pas abouti. Pourtant les exégètes et les historiens du dogme ne se sont jamais découragés, et voici qu'aujourd'hui M. P. Feine, qui naguère déclarait le problème inabordable, se flatte de nous l'avoir résolu.

Dans les pays protestants l'attention fut appelée sur le symbole des apôtres par les travaux de Lessing (1778), de Delbrück (1826)

Digitized by Google

et de Grundtvig (1825 et 1832), qui revendiquèrent pour ce document une autorité supérieure à celle de la Bible, au grand scandale de l'orthodoxie évangélique. Après les travaux de C. Caspari, importants au point de vue documentaire (1866), et les thèses sans grande valeur de C. von Zezschwitz et de Krawutzky (1872), les recherches de A. Harnack (1892) et de W. Bornemann (1893) déclanchèrent une série de controverses épiques autour de l'origine du symbole. Successivement Th. Zahn (1893), L. Lemme (1893), J. Haussleiter (1893 et 1920) intervinrent dans le débat, proposant des hypothèses diversement nuancées sur l'élaboration progressive et l'interaction continue de deux professions de foi, dont la première serait originaire des Églises judéo-chrétiennes et la deuxième introduite par les communautés pauliniennes. A l'encontre de ces conjectures, les thèses catholiques de S. Bäumer (1893) et de C. Blume (1893) défendirent le point de vue traditionnel ; mais C. Clemen, analysant et résumant les travaux de ses devanciers, se déclara satisfait de quelques-uns des résultats obtenus (1895).

De 1903 à 1910, A. Seeberg imprima aux études sur la profession de foi apostolique une nouvelle direction. Ce fut pour la partie christologique du symbole un retour à la tradition ; toutefois l'addition du schème trinitaire fut reculée jusque vers la moitié du IIe siècle et attribuée aux milieux romains. Ces conclusions furent froidement accueillies. Seul R. Seeberg s'y rallia plus ou moins dans son histoire des dogmes ; et dans un article récent (1922) il a maintenu ses premières affirmations.

Mentionnons enfin comme travaux plus indépendants de toute controverse les recherches de F. Kattenbusch qui reconnut dans le symbole une innovation, une création de l'Église romaine (1900), celles de J. Kunze qui opina pour l'ancienneté du symbole (1899 et 1911), puis, dans les dernières années, les articles de H. Lietzmann (1919 et 1921), de K. Holl (1919) et de G. Walther (1924). Seule la dernière étude ouvre de voies nouvelles. L'auteur reproche à ses prédécesseurs de faire appel presque uniquement à l'analyse littéraire des documents et de négliger le point de vue liturgique ; à son avis, c'est l'étude du culte qui fournira les éléments d'une bonne solution. On reconnaît ici la tendance nouvelle d'accorder une importance de plus en plus grande aux prières et aux fonctions cultuelles dans l'élaboration du christianisme primitif.

Après cet excellent exposé de l'état de la question, complété d'une appréciation serrée des principales hypothèses critiques (p. 5-40), M. Feine se demande si l'on est en droit de parler dès l'âge des apôtres d'une catéchèse fixe et d'une profession de foi exprimée en une formule officielle et liturgique. Cette question préliminaire étant tranchée dans le sens affirmatif, voici les conclusions de l'auteur : 1° Dès les premières années de son existence, l'Église posséda un morceau d'enseignement christologique universellement répandu pour les besoins des catéchètes et des missionnaires, ainsi qu'une théologie baptismale presque invariable sur les effets du baptême et les conditions requises à sa réception. Cette doctrine, communément attribuée à S. Paul, est antérieure, dans ses articles essentiels

Digitized by Google

à la prédication de l'Apôtre des gentils. 2° A partir des années 40 et suivantes les catéchumènes ont récité une profession de foi. Celle-ci comprit dès l'origine trois parties consacrées respectivement à la foi en Dieu, au Christ et aux grâces de la rédemption. Ce qui prouve qu'une formule trinitaire accompagna de tout temps l'administration du baptême. 3° Bien que la profession de foi exigée des catéchumènes eût une valeur liturgique, il serait faux d'y reconnaître le symbole de foi des communautés chrétiennes. Celui-ci fut élaboré plus tardivement, mais sur le modèle du symbole baptismal. 4° Enfin, l'ancienneté du symbole établie, il est impossible d'y distinguer les prétendues variations qui font les délices des historiens rationalistes et des protestants libéraux.

Après avoir justifié le bien-fondé de son étude (p. 41-47), M. Feine discute les principaux textes généralement cités à l'appui de la profession de foi apostolique (I *Cor.* xv, 1 ss. ; I *Tim.* vi, 11 ss. ; I *Petr.* iii, 18 - iv, 5 ; *Rom.* vi, 2 ss. ; *Col.* ii, 11 ss. ; *Act.* ii, 14–36 ; *Hebr.* iii, 1 ; iv, 14 ; x, 23 ; vi, 1 ss.) et complète les données qu'ils contiennent en les situant dans l'ensemble de l'enseignement catéchétique (p. 75-79). Le terrain ainsi circonscrit et déblayé (p. 80–89), l'auteur soumet chacun des articles du symbole à une étude particulière plus approfondie, leur recherchant des antécédents, des attestations formelles, dans les livres néo-testamentaires et dans les documents de l'âge postapostolique. C'est un travail minutieux qui constitue en quelque sorte une théologie abrégée du Nouveau Testament (p. 89-139).

Au terme de ces analyses patientes, M. Feine propose une reconstruction de la profession de foi (p. 140-144). Il reconnaît qu'au temps des apôtres une formule parfaitement fixe faisait défaut, mais revendique l'existence d'un schème invariable et signale une évolution continue vers un texte universellement accepté par les fidèles et imposé par l'autorité ecclésiastique. Pour la première partie de ce symbole il mentionne avec vraisemblance les quatre articles suivants : la foi en Dieu, le Père, qui est unique, le Créateur du ciel et de la terre. L'énoncé du dernier article resta incertain et le terme παντοκράτωρ n'eut pas un droit de cité absolu. Encore moins avancée apparaît la rédaction de la partie christologique. On constate, d'une part, l'absence de quelques formules devenues importantes dans la suite (« conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria virgine » — « Filium Dei unicum ») et, d'autre part, la présence de plusieurs articles qui ont aujourd'hui disparu. Le texte primitif du symbole semble avoir insisté sur 1° l'unicité du Christ, 2° son rôle de démiurge, 3° son ministère sacerdotal et 4° sa victoire sur les anges déchus. Enfin, dans la troisième section, consacrée aux fruits de la rédemption, on relève l'absence de toute allusion au Saint-Esprit et à la sainte Église. Ces deux derniers articles ne furent introduits qu'au moment où l'ordre baptismal de Matthieu fut définitivement mis à la base du symbole.

L'auteur termine son ouvrage en présentant succinctement les conclusions de ses recherches (p. 144-150). Il affirme une nouvelle fois l'introduction précoce d'un ordre baptismal invariable dont la

Digitized by Google

profession de foi constitua la cérémonie capitale. Ce symbole fut élaboré suivant un schème trinitaire et d'un point de vue uniquement sotériologique ; ce qui explique l'absence de toute allusion au ministère de Jésus et sauvegarde l'originalité chrétienne du document. Quant aux textes postérieurs, aussi bien ceux des Églises orientales que celui de l'Église romaine dérivent de la profession de foi primitive, et comme celle-ci remonte aux apôtres, on pourra continuer à leur appliquer l'épithète de symboles apostoliques.

Telles sont les conclusions principales de M. Feine sur l'origine et la teneur du symbole des apôtres. De toutes les études déjà entreprises sur ce sujet, c'est la plus conservatrice et la moins fantaisiste. D'un bout à l'autre de son travail, l'auteur se maintient en contact étroit avec les textes du Nouveau Testament. L'ouvrage se distingue également par sa défiance à l'égard de la méthode comparative ; il prouve l'originalité des documents chrétiens et prononce un non-lieu catégorique pour toutes les conjectures « religionistes ». Ces précieuses qualités, alliées à un sens critique remarquable, font de l'étude de M. Feine un travail de première valeur ; sans aucun doute il contribuera largement à orienter dans une phase définitive les recherches sur un problème capital de l'histoire du christianisme primitif. J. COPPENS.

F. HAASE. *Altchristliche Kirchengeschichte nach orientalischen Quellen.* Leipzig, Harrassowitz, 1925. In-8, XVI-420 p. M. 18.

M. Haase n'en est plus à ses débuts dans le maniement et la critique des documents orientaux, ni dans leur utilisation pour les travaux d'histoire ecclésiastique. Il a l'expérience de ce domaine et plusieurs publications de ce genre l'ont fait avantageusement connaître. Depuis de longues années, nous apprend-il, une suggestion du professeur M. Sdralek l'a mis et l'a tenu appliqué à une tâche à la fois vaste et difficile ; ni le temps, ni les restrictions imposées au plan primitif, ni les circonstances défavorables n'ont détruit son enthousiasme, ni ralenti son ardeur. Un travail immense de recherche et de classement a été fourni ; on en trouve la preuve dans ce volume qui n'est proprement ni une simple bibliographie des sources orientales de l'histoire ecclésiastique, ni une mise en œuvre de leur contenu, mais un essai dans les deux sens, et, en tout cas, un bon instrument de travail.

Le but poursuivi est de faire connaître les compléments que les documents écrits ou conservés dans les langues que l'on est convenu d'appeler orientales, peuvent apporter à l'histoire de l'Église. Celle-ci, on le sait, s'en tient trop souvent et trop exclusivement aux témoignages des auteurs grecs et latins. M. Haase a envisagé la période ancienne, et s'est arrêté à la clôture de concile de Chalcédoine. Dans les renseignements multiples que ses recherches lui ont permis de recueillir, il a choisi, pour composer son ouvrage, ceux

Digitized by Google

qui intéressent l'histoire externe : la propagation du christianisme par les disciples du Seigneur, sa première diffusion en Orient, ses rapports avec la puissance séculière, les titulaires, la situation et l'action des grands sièges épiscopaux, la célébration des principaux conciles, tels sont les sujets des sections II-VI. On ne peut que remercier l'auteur d'avoir consacré un paragraphe au monachisme et une section entière (VII) aux hérétiques ; impossible, en effet, de nier ou de méconnaître l'influence considérable souvent exercée par ces facteurs puissants dans les vicissitudes de la condition et de la vie extérieures de l'Église chrétienne et, d'ailleurs, on aurait mauvaise grâce à se plaindre de ce surcroît qui est un réel enrichissement. Sur toutes les matières envisagées, les données nouvelles sont abondantes bien qu'elles soient, comme on le comprend aisément, d'importance et de valeur fort inégales ; car la légende ne s'est point fait faute de broder ses fantaisies sur les événements les plus anciens ou les plus discutés,et l'on sait qu'elle a toujours eu un attrait spécial pour l'imagination,la naïveté ou la passion des tempéraments orientaux. Les esprits sévères et positifs seront même tentés de demander quel profit bien grand l'histoire pourra retirer de toutes les prétendues traditions sur l'activité missionnaire des premiers disciples et d'un fatras de détails empruntés à la littérature apocryphe ou inspirés par elle. A tout le moins verra-t-on par là les Orientaux tels qu'ils sont ou sont portés à être, et sera-t-on mis en garde contre une acceptation trop facile de leurs récits et affirmations par une perception plus nette de leur psychologie.

Nos préférences, nous l'avouons, vont aux deux dernières sections consacrées, comme nous l'avons dit, aux conciles et aux hérétiques ; bien que semées encore de détails légendaires, elles nous paraissent plus sûres et plus instructives. C'est là également, croyons-nous, qu'en général M. Haase a donné à son travail un caractère plus personnel et a parfois pris parti dans certaines discussions. Ainsi, en parlant du fameux synode d'Antioche de 324 ou 325, il trouve des arguments en faveur de la réalité de cette assemblée et croit résoudre bien des difficultés en la considérant comme un simple synode provincial,que le voisinage du grand concile de Nicée aurait éclipsé et même soustrait totalement à la connaissance de la plupart des contemporains. Certains points, certains détails seront, comme il est fatal, contestés ou rejetés. Nous ne voyons pas bien, par exemple, comment on peut (p. 205, n. 1) déclarer simplement et catégoriquement faux que Dioscore d'Alexandrie ait été exilé tout d'abord à Cyzique, puis à Héraclée et enfin seulement à Gangres en Paphlagonie : ces étapes successives sont formellement attestées par Timothée Élure, successeur de Dioscore, dans la compilation syriaque et dans la version arménienne de son ouvrage contre le concile de Chalcédoine. Nous avons lu avec beaucoup plus de satisfaction les graves réserves que fait M. Haase à l'utilisation du *Livre d'Héraclide* dans la question de l'histoire et de la doctrine de Nestorius (p. 383 et sv.) ; nous sommes heureux de constater qu'il est d'accord avec nous touchant la nécessité préalable d'une enquête, que nous avons toujours réclamée, sur l'authenticité de l'œuvre et nous sou-

Digitized by Google

haitons de tout cœur que M. Rucker puisse faire connaître les résultats nouveaux auxquels la critique de ce texte l'a conduit (p. 384 n. 1).

Nous ne pouvons omettre de signaler la première section qui, sans être exhaustive, constitue un précieux répertoire de l'historiographie orientale et un instrument bibliographique de valeur. On voudrait la voir compléter pour les sources coptes et géorgiennes.

A la fin de sa préface, M. Haase s'est montré un peu prévenu contre ses futurs censeurs. Sa distinction entre *begabte* et *geschulte Männer* n'est sans doute pas applicable à tous, car il doit bien se dire qu'il n'est pas sans collègues dans l'étude des sources historiques orientales. Elle nous rappelle un peu trop la distinction, de même origine, entre *civilisation* et *culture* ! Nous ne critiquerons ni le concept, ni le plan de l'ouvrage, que nous considérons comme un recueil auquel sa richesse seule suffirait à assurer le meilleur accueil, et dont les tables rendront l'utilisation assez aisée. Il y aura des améliorations à y apporter si, comme nous le souhaitons de tout cœur l'adieu que M. Haase dit aux études d'orientalisme proprement dit, n'est ni complet, ni définitif. La typographie, en particulier, devrait faire un effort pour mettre la présentation de l'œuvre à la hauteur de sa valeur interne ; les fautes d'impression sont encore trop nombreuses et il est profondément regrettable que les mots ou textes orientaux aient été imprimés d'une manière si défectueuse ; à la p. 179, par exemple, chaque ligne de texte syriaque ou arménien renferme plusieurs fautes.

Pour combien de travailleurs les documents orientaux ne sont-ils pas encore, en pratique, inaccessibles ? A moins d'être faites par des spécialistes attentifs, les traductions sont loin de dire, souvent, avec exactitude ce que disent les originaux et, en cette matière comme en tant d'autres, le proverbe a raison : il n'est pour voir que l'œil du maître ! Quelque suspects de subjectivisme que soient les témoins orientaux, ils ont le droit d'être entendus, pour que la connaissance de la cause soit parfaite. D'ailleurs, un travail comme celui que nous venons de présenter brièvement à nos lecteurs est de nature à dissiper plus d'un préjugé et à susciter, avec des vocations d'orientalistes, des curiosités aussi louables que fructueuses ; il faut féliciter et remercier l'auteur d'avoir eu le courage de l'entreprendre, de l'écrire et de le publier. J. LEBON.

EDGAR SALIN. *Civitas Dei*. Tubingue, Mohr, 1926. In-8, VIII-245 p. M. 9.

Comment le christianisme a-t-il été conduit à créer une nouvelle idée chrétienne de l'État ? Problème qui n'en sera pas un pour beaucoup de nos contemporains, habitués à trouver la chose toute naturelle. Mais reportons-nous par la pensée aux premiers temps, où une petite communauté chrétienne ne pensait qu'à fuir le monde, loin de s'y installer, et attendait la prochaine parousie. Sans exagérer

Digitized by Google

cette illusion, et même quand s'affaiblit dans les masses, par l'expérience, la croyance à la fin imminente du monde, il est bon de se rappeler que l'avènement du Messie, dans lequel nous sommes portés, par le souvenir des dix-neuf cents ans qui nous séparent du Christ, par la vague connaissance de l'immense durée qui l'a précédé, et par la vue de la vaste partie de l'humanité qui ne le connaît pas encore, à voir en quelque sorte le commencement des vraies destinées du genre humain, a paru au contraire à presque tous les Pères un accomplissement de ces destinées désormais à peu près achevées. De pareils sentiments ne disposaient pas à spéculer sur l'État. Et pourtant on y est arrivé. De quelle manière? La question est très voisine d'une autre ; M. Salin ne les distingue guère, et c'est à peine une critique : par une coïncidence qui a été de bonne heure signalée comme providentielle, deux cosmopolitismes sont nés en même temps, la monarchie universelle d'Auguste, et la religion universelle aussi et non plus nationale qu'est le christianisme. Comment ces deux cosmopolitismes ont-ils pu arriver à se fondre l'un dans l'autre? Comment le second s'est-il en quelque sorte installé dans le premier? Autrement dit, car cela en revient presque au même, qu'est-ce que le christianisme, par le fait même qu'il se propageait, et pour organiser son gouvernement, pour exposer et formuler sa doctrine, a eu intérêt à emprunter à la culture antique?

Tout en rappelant quelques cris de haine, comme ceux de l'Apocalypse, où une opposition irréductible semble s'affirmer entre le christianisme et l'Empire, M. Salin n'est pas porté à exagérer et cet antagonisme ; il considérerait plutôt les persécutions comme un épisode sans grande importance, au regard soit des crises intérieures, par lesquelles l'Église a pris conscience de sa mission et éliminé les éléments qui l'auraient fait dévier, soit des développements successifs qui lui ont permis de s'emparer, pour les christianiser, des principales provinces de la pensée antique. Que ce soit procédé littéraire et méthode d'exposition, ou culte des « héros », des grands hommes, « que l'histoire ne produit que dans les moments les plus critiques » (p. 125), M. Salin est enclin à résumer chacun de ces progrès dans un nom à jamais célèbre. Les titres même de plusieurs de ses chapitres le disent : *Pierre et la fondation de l'Église* ;— *Paul et la catholicisation de l'Église* ; — *Tertullien et le droit romain* ; — *Origène et l'État chrétien* ; — *Cyprien et l'Église épiscopale.* Cependant l'Empire se transforme profondément, aux IIe et IIIe siècles, et— c'est une idée sur laquelle M. Salin insiste, — il s'orientalise ; il perd son caractère romain, de monde régi par une ville. Divers traits font apparaître ce changement : la succession de dynasties provinciales ; le gouvernement des empereurs syriens, qui installent le culte officiel de leur dieu unique ; l'édit célèbre de Caracalla. Mais en même temps les nationalités se réveillent. Il n'y a plus qu'un principe possible d'unité, c'est la religion. Les grands représentants du christianisme commencent à le dire. Sous la plume d'un Tertullien, d'un Origène, d'un Cyprien, les mots de « peuple de Dieu », « peuple élu », qui avaient d'abord un sens tout mystique, prennent déjà un sens politique. Saint Cyprien a donné la formule : « Il y a un Dieu, un Christ, une

Digitized by Google

Église et une foi et un peuple, auquel le ciment de la foi donne la solide unité d'un corps. » Les essais de syncrétisme religieux tentés par les empereurs du IIIe siècle ont-ils retardé ou préparé le triomphe du christianisme? Il est matériellement assuré par Constantin. Tout « semble désormais attendre le génie créateur qui va venir unir tous les courants en un seul grand lit » (p. 157), c'est-à-dire saint Augustin.

Ici nous ferons une réserve. De l'analyse même que fait M. Salin des conceptions augustiniennes, et même en tenant compte de sa remarque très juste, qu'il faut chercher la théorie d'Augustin sur l'État moins dans la *Cité de Dieu* que dans d'autres de ses écrits et notamment dans sa polémique anti-donatiste, il reste, à notre avis, pour reprendre la métaphore de M. Salin, qu'il existe un courant de pensée tout au moins qu'Augustin n'a pas capté, et par suite, si grande qu'ait été son influence sur le moyen âge, un point où il n'a pas été le guide et la mesure de tout un millénaire. Chez l'homme qui a précisément pris la plume pour justifier la Providence d'avoir laissé ébranler l'Empire romain, n'apparaît guère ce qui sera pour des siècles une des grandes idées sur lesquelles vivra l'humanité : la notion de la chrétienté visible et terrestre, réunie sous la monarchie universelle d'un empereur, héritier authentique et désormais légitime, parce que chrétien, des anciens Césars. Un saint Ambroise, un Prudence, d'autres encore, ont plus que saint Augustin collaboré à cette conception.

En somme, livre intéressant, suggestif, écrit d'une manière parfois très brillante (non sans quelque recherche d'expressions à effet qui demandent à être atténuées), parfois un peu abstraite et pédante (que de choses auraient pu être dites plus simplement et plus clairement !). Un des mérites de M. Salin, bien qu'il ne se place pas au point de vue catholique, est d'être dégagé de beaucoup de préjugés d'origine protestante ; cfr ce qu'il dit de saint Pierre ou de la doctrine et de l'influence de saint Cyprien. E. JORDAN.

G. R. DRIVER et L. HODGSON. *Nestorius. The Bazaar of Heracleides*, newly translated from the Syriac and edited with an Introduction, Notes and Appendices. Oxford, Clarendon press, 1925. In-8, xxxv-425 p.

Comme le titre le dit, la traduction anglaise du *Livre d'Héraclide*, pour être la partie principale de ce volume, n'en constitue cependant pas le tout. L'introduction reprend tout d'abord les rares données que l'on possède touchant l'ouvrage attribué à Nestorius et l'histoire de la version syriaque qui l'a conservé ; elle justifie par quelques exemples les appréciations portées sur la valeur de cette version et analyse sommairement le contenu du texte. Elle présente encore, compilé d'après le manuel d'histoire ancienne de B. J. Kidd, un résumé chronologique des événements politiques, religieux et littéraires depuis l'entrée en scène de Nestorius par son accession au siège

Digitized by Google

épiscopal de Constantinople, jusqu'à la clôture du concile de Chalcédoine. Sans le croire absolument inutile, on peut estimer que ce tableau n'est pas indispensable et qu'il aurait pu céder heureusement sa place à une bibliographie détaillée des travaux consacrés à l'ouvrage depuis que la publication du P. Bedjan (1910) l'a rendu à la science et aux recherches historiques.

Il faut reconnaître qu'il a fallu un réel courage aux deux auteurs pour former et réaliser le projet de rendre accessible au public de langue anglaise une œuvre dont les difficultés d'interprétation ne sont certes compensées par aucun charme. La critique n'a pas encore exercé suffisamment son action d'épuration et d'éclaircissement sur un texte syriaque fourni seulement par des copies exécutées à la hâte d'après un manuscrit unique, bouleversé et fragmentaire. L'entre'aide que se sont prêtée les deux fellows d'Oxford rappelle un peu la fable de l'aveugle et du paralytique. M. Driver, qui est orientaliste mais non pas théologien, a élaboré une traduction anglaise du texte syriaque; M. Hogdson, qui est théologien mais non orientaliste, a examiné ce premier travail ; les points obscurs ont été discutés et éclaircis d'un commun accord, dans la mesure du possible. Ce procédé, que les circonstances rendaient nécessaire, n'est certes pas l'idéal. Pour assurer au résultat de son labeur toute la perfection désirable ou possible, l'orientaliste qui, dans le cas présent, aurait encore besoin d'être au courant des particularités parfois déconcertantes de la langue des traducteurs syriens, doit avoir l'attention mise en éveil par la connaissance des doctrines, et de son côté, l'historien trouve souvent des suggestions heureuses et presque révélatrices dans l'inspection directe des termes, expressions et constructions de l'ancienne version. C'est dire combien il eût été souhaitable que le travail fût fait par un seul homme, possédant à la fois les connaissances linguistiques et historiques requises.

Cependant, la version anglaise ne manque ni de qualités ni de mérites. Sans nous aventurer à nous prononcer sur sa valeur littéraire, nous louerons sa simplicité et son caractère littéral ; par ce dernier aspect, elle l'emporte sur la traduction française de M. Nau, dont elle corrige parfois des inexactitudes. Ainsi, pour nous borner à quelques exemples, la traduction : « ... and the canon of orthodoxy » dans le titre (p. 7) est plus exacte que : « ... et *sa* règle d'orthodoxie » (NAU, p. 5) ; de même : « ... through the natural and *hypostatic* union » (p. 92, l. 16-17) vaut mieux que : « par l'union naturelle et *personnelle* » (NAU, p. 86, l. 16). C'est encore un avantage de la traduction anglaise de rendre d'une manière uniforme les termes techniques, si importants dans les discussions doctrinales ; malgré le néologisme, on aurait pu adopter le terme *inhumanation* et se dispenser de remarquer sans cesse que *incarnation* est employé pour *ἐνανθρώπησις*. Il ne faut pas, d'ailleurs, exagérer le mérite et l'éloge du littéralisme, qui peut produire des obscurités et des confusions : ainsi, par exemple, p. 12, l. 8-9, on aurait mieux traduit le syriaque et l'on comprendrait plus aisément l'expression, si l'on avait écrit : « ... in anhypostatic fiction » au lieu de : « .... in fiction

Digitized by Google

without hypostasis ». Le terme *qnûmo*, qui correspond souvent au grec ὑπόστασις, semble d'ailleurs avoir parfois embarrassé le traducteur, qui ne s'est pas souvenu que le syriaque l'emploie aussi, avec le pronom suffixe, pour exprimer le pronom réfléchi. Cette remarque aurait suffi pour l'empêcher de traduire le texte de *Ioh.*, v, 26 par : « ... as God as life *in his hypostasis....* » (p. 52, l. 27) et surtout d'écrire (*ibid.*, n. 6) que Nestorius, comme l'auteur de la Peschitto, emploie « in his *hypostasis* » pour ἐν ἑαυτῷ !

Nous nous en voudrions de multiplier sans nécessité ces critiques de détail et ces exemples. Comme nous l'avons déjà dit, il reste à faire, quand on en aura les moyens, l'épuration du texte, qui ne nous est parvenu ni complet ni en excellent état. Les quelques notes critiques du deuxième appendice ajoutent, en ce sens, une légère contribution aux remarques et conjectures de Bedjan et de Nau. Il faudrait, à l'aide des citations renfermées dans l'ouvrage et dont on possède encore le texte original, dresser un lexique comparatif des termes et expressions de la version syriaque et de leurs correspondants grecs ; l'intelligence du texte y gagnerait de la clarté en certains endroits et la critique textuelle y trouverait parfois des amorces ou des justifications pour ses reconstitutions.

Le troisième appendice réunit, pour l'histoire du terme πρόσωπον, des matériaux assez nombreux ; il n'est cependant pas exhaustif et ne peut pas dispenser de recourir aux travaux antérieurs et aux recherches personnelles. Le quatrième, qui reproduit une étude de M. Hodgson sur la métaphysique de Nestorius, nous paraît être beaucoup trop systématique et prêter à l'évêque de Constantinople plus de philosophie qu'il n'en possédait. Pour documenter autant que possible leurs lecteurs, les auteurs du volume ont aussi donné, dans le premier appendice, une traduction anglaise des fragments syriaques des écrits de Nestorius, d'après les *Nestoriana* de Fr. Loofs ; ils auraient pu faire de même pour dix autres fragments, qui avaient échappé à l'attention du professeur de Halle et de ses collaborateurs, et qui ont été publiés et traduits dans la revue d'études orientales de Louvain, *Le Muséon* (1923, t. XXXVI, p. 47-65).

Il est vraisemblable qu'il se passera encore du temps avant que l'histoire des dogmes, si elle veut rester prudente et sûre, puisse utiliser sans réserves le *Livre d'Héraclide* pour déterminer la nature exacte de la pensée théologique de Nestorius. Au point de vue de la sécurité des renseignements qu'on y puise et des conclusions qu'on en tire, nous nous permettrons de regretter que les traducteurs n'aient pas cru nécessaire de soumettre l'authenticité de l'ouvrage à un examen sérieux et serré, que personne n'a encore fait jusqu'à présent et qui, quoi qu'on en pense en beaucoup de milieux, pourrait réserver des surprises. Souhaitons que leur travail, en attirant à nouveau l'attention sur le *Livre d'Héraclide*, la fixe enfin sur cette question préalable et capitale.

J. LEBON.

Digitized by Google

J. MASPERO. *Histoire des patriarches d'Alexandrie depuis la mort de l'empereur Anastase jusqu'à la réconciliation des Églises jacobites* (518-616). Ouvrage revu et publié après la mort de l'auteur par A. FORTESCUE et G. WIET. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences historiques et philologiques. Fasc. 237.) Paris, Champion, 1923. In-8, xv-428 p. Fr. 45.

Jean Maspero s'était courageusement attaché à l'étude d'un sujet et d'une période que l'histoire critique et éclairée n'a abordés que récemment et dans lesquels ses recherches ne procèdent souvent encore qu'à tâtons. Il est mort avant d'avoir achevé sa tâche, de telle sorte que le titre même de l'œuvre n'annonce que ce qui en a été plus ou moins complètement réalisé. Le point de départ est à la date de 518, qui a paru marquer à peu près le temps où les monophysites se détachent définitivement de l'unité catholique ; la rédaction provisoire s'est arrêtée à la réconciliation des patriarches monophysites d'Alexandrie et d'Antioche, vers 616 ; on nous assure toutefois que le travail devait se poursuivre jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Arabes, en 641. On regrettera sincèrement que la mort ait empêché l'auteur de parachever son œuvre, qui reste incomplète dans son exécution et provisoire dans sa rédaction et dans beaucoup de ses détails.

Tel quel cependant, ce volume est riche de science et surtout de renseignements d'autant plus précieux qu'ils sont moins accessibles à beaucoup de travailleurs, parce qu'ils sont disséminés dans les sources orientales. Les deux premiers chapitres sont de caractère plus général et forment comme le fond du tableau, sur lequel viendront se marquer les traits qui fixeront les vicissitudes de l'histoire agitée du patriarcat alexandrin. Il fallait cette esquisse de l'hérésie monophysite et cette étude pénétrante et intéressante du milieu égyptien et alexandrin, aux temps antérieurs et à la période considérée, pour aider à comprendre la toute-puissance de fait des patriarches d'Alexandrie dans l'immense territoire de leur juridiction et la nature de la réaction de leur peuple à l'égard des influences extérieures. Le règne de Justin I voit surgir, au sein du monophysisme, les premiers conflits doctrinaux, que l'exil de ses partisans situe précisément en Égypte : Sévère d'Antioche et Julien d'Halicarnasse discutent et se combattent sous les yeux du patriarche Timothée III, qui n'intervient guère, laisse son église s'effriter sous l'action dissolvante des sectes et disparaît au moment où il songe à se rendre à Constantinople, appelé par Justinien à la conférence de 535. L'élection de deux successeurs, le sévérien Théodose et le julianiste Gaïanus, instaure à Alexandrie un schisme que compliquent encore les malheurs des autres Églises monophysites. Paul le Tabennésiote est imposé par Justinien au lieu de Théodose envoyé en exil ; bientôt déposé à son tour, il est remplacé par Zoïle, mais les querelles origénistes et l'affaire des Trois-Chapitres troublent à nouveau la situation, qui semblait s'être rétablie à l'avantage des Chalcédoniens. Un

Digitized by Google

coup de force de l'empereur en faveur du patriarche Apollinaire mate pour un temps les monophysites d'Alexandrie, qui se voient même, comme tous leurs coreligionnaires, dans une situation singulièrement critique à cause du manqe de bons chefs. Si Jacques Baradée leur rend alors un service décisif et les sauve de la perte en rétablissant parmi eux la hiérarchie épiscopale, de nouvelles divisions doctrinales viennent s'ajouter aux anciennes, grâce aux spéculations des philosophes, pour hâter et accentuer la décomposition du monophysisme. C'est la pleine anarchie et l'Égypte seule retrouve quelque peu d'unité par l'action combinée de Pierre IV et de Jacques Baradée Dans l'accalmie que marquent les règnes de Tibère et de Maurice, le patriarche catholique saint Euloge est le personnage le plus distingué à Alexandrie. Le monophysite Damien, pendant son long pontificat, eut maille à partir avec bien des hérétiques, comme aussi avec ses collègues de l'épiscopat étranger. Ce furent les patriarches Anastase d'Alexandrie et Athanase d'Antioche qui rétablirent entre les monophysites une union extérieure, dont la fixation de la date amène la discussion de la chronologie de l'*Hodegos* d'Anastase le Sinaïte.

La plume de Jean Maspero s'est arrêtée à cet endroit, nous privant de la suite de son œuvre, et, sans doute, de bien des compléments et de bien des retouches qu'il aurait apportés, s'il eût vécu, à ce qu'il avait écrit. Des mains pieuses autant que dévouées ont essayé de le remplacer pour une partie de ce travail, tout en respectant scrupuleusement son texte, et ont employé à cette fin toutes les notes dont il était possible de tirer parti. C'est ainsi que le regretté A. Fortescue a réuni, dans un premier appendice, les fragments d'une enquête commencée par Maspero sur les dates des patriarches d'Alexandrie pendant la période traitée et, pour guider le lecteur, présenté en un tableau (appendice II) la chronologie des empereurs, des papes, et des titulaires catholiques ou monophysites des quatre grandes sièges orientaux, de 500 à 650. Au même collaborateur dévoué de la publication on doit le contrôle de la plupart des citations, l'insertion d'un nombre appréciable d'additions et la composition d'une table bibliographique très fournie. M. G. Wiet, pour sa part, a vérifié une partie des notes, fait des additions importantes en ce qui concerne les sources arabes et, avec la collaboration de Mgr Tisserant, traduit (appendice III) le catalogue patriarcal d'Abou'l barakat, qu'il a même poussé, en le complétant, jusqu'à l'époque contemporaine. Enfin, M. B. Haussoulier a écrit la préface, au nom de l'École des Hautes Études, pour présenter cette œuvre, posthume à plusieurs titres douloureux, et payer à l'auteur et à chacun de ses collaborateurs le juste tribut de leur mérite.

On reste ému devant tant d'infortune, tant de fidèle et généreuse amitié, et l'on voudrait sincèrement ne se souvenir que de l'adage : *De mortuis nihil nisi bene* ! Il y a certes du bien, et beaucoup de bien, à dire de l'œuvre de Jean Maspero. Le résumé rapidement donné plus haut de la matière traitée dans les dix chapitres qu'il a rédigés ou esquissés ne laisse pas encore soupçonner la multitude incroyable de personnages et de faits auxquels son exposé a dû toucher. Sur

Digitized by Google

tous les points, les détails abondent, puisés aux sources auxquelles, comme nous l'avons dit, bien peu de travailleurs ont directement accès. C'est là, à notre avis, le grand mérite, et ce sera la valeur durable de l'œuvre ; elle est une riche mine de matériaux que d'autres, sans doute, viendront exploiter et mettre en œuvre plus à loisir que le pauvre défunt. Ses interprétations et ses constructions provisoires seront, comme c'est fatal, revues, critiquées et peut-être en partie rejetées. Son esprit si large et si sincère ne se serait pas refusé à cette épreuve. L'opposition à ses vues, en ce qui concerne certains points de chronologie et d'histoire externe, s'est déjà manifestée. Nous n'y reviendrons pas, et nous nous contenterons de présenter quelques remarques touchant l'histoire des doctrines. En pareille matière, il convient et il faut même que l'historien soit doublé d'un théologien. Jean Maspero n'en était malheureusement pas là, et de plus, sa documentation sur la christologie chalcédonienne et monophysite offre des lacunes regrettables. Sans doute, il ne pouvait deviner que l'exposé de la controverse julianiste allait bientôt être totalement renouvelé, mais au sujet du monophysisme en général et plus particulièrement du monophysisme sévérien, il aurait pu connaître certaines publications, sur lesquelles nous aurions mauvaise grâce à insister et auxquelles A. Fortescue, mieux informé, a fait appel dans ses notes sans oser modifier le texte. Nous doutons qu'après lecture, il fût resté convaincu que la doctrine monophysite est « un succédané bâtard de l'eutychianisme, une sorte de produit anonyme élaboré obscurément par des théologiens inconnus à la fin du ve siècle ; ou encore « un assemblage d'affirmations décousues, contradictoires, de théories orthodoxes affublées d'un masque eutychien » ; nous doutons qu'il eût encore écrit que « le monophysisme, historiquement au moins, a été surtout l'œuvre des Égyptiens ». Il aurait pu voir que les monophysites avaient été les victimes bien plus que les auteurs des fraudes littéraires commises avant eux, et qu'un Sévère d'Antioche, par exemple, n'avait été ni le dernier, ni le moins attentif à les démasquer. Il n'aurait pas donné comme des fragments de philosophie occidentale les faux prêtés par les Apollinaristes à Ambroise de Milan, Jules et Félix de Rome, etc.

Mais assez sur ce sujet. La vraie valeur de l'œuvre ébauchée par Jean Maspero est dans la multitude des renseignements et des détails qu'elle livre à la connaissance et à la critique des travailleurs futurs. On ne lui demandera pas autre chose que ce que, vu les circonstances, elle pouvait donner, et les fruits réels qu'on retirera de sa consultation suffiront à faire louer l'auteur de cette esquisse et bénir les pieux amis qui, en y ajoutant discrètement du leur, nous l'ont conservée.

J. LEBON.

The Cambridge Medieval History, planned by J.-B. BURY edited by H.-M. GWATKIN, J.-P. WHITNEY, J.-R. TANNER and C.-W. PREVITÉ-ORTON. T. III : *Germany and the Western*

Digitized by Google

Empire. Cambridge, University press, 1924. In-8, XXIX-700 p., avec portefeuille de 10 cartes. Prix : 50 s.

La préface du IIIe tome de *The Cambridge medieval history* débute par un hommage rendu par le Rev. J. P. Whitney à la mémoire de M. Henry Melville Gwatkin. Celui-ci fut un des premiers directeurs de cette importante publication ; il a encore beaucoup travaillé à ce volume et a surveillé avec le plus grand soin l'impression de la plupart des chapitres qui le composent.

Une courte introduction donne une vue d'ensemble sur toute cette période historique que les éditeurs ont placée sous ce titre : *La Germanie et l'empire d'Occident.* Les auteurs appelés à contribuer à ce volume ont été choisis avec le plus grand soin, et nous avons été heureux d'y trouver en bonne place M. René Poupardin, professeur à l'école pratique des Hautes Études de Paris, et M. Louis Halphen, de l'université de Bordeaux, dont les travaux sont bien connus de tous ceux qui s'intéressent aux études sur le moyen âge. Le premier nous retrace (ch. I-III) la période de l'histoire de France du règne de Louis le Débonnaire à la division de l'empire de Charlemagne, tandis que M. Louis Halphen nous fera connaître (ch. IV-VI) les derniers Carolingiens, l'avènement de la nouvelle dynastie des Capétiens et la formation des grandes familles féodales. Les plus puissantes furent celles qui s'établirent dans les Flandres, en Champagne, en Bourgogne, en Anjou, en Normandie, en Bretagne, en Gascogne, et en Languedoc. Trop souvent elles furent en guerre les unes contre les autres ou contre leur suzerain. Au milieu de toutes ces luttes les évêques, parmi lesquels Fulbert et Yves de Chartres, eurent presque toujours une influence salutaire, plus durable que celle des obscurs ministres de souverains faibles et peu respectés. Un chapitre particulier est consacré par M. Halphen au royaume de Bourgogne, formé lors du démembrement de l'empire de Charlemagne, et qui, après s'être annexé le royaume de Provence, finit par devenir une partie de l'Allemagne.

Avec M. C.-W. Prévité-Orton, bibliothécaire de Saint John's College à Cambridge, nous passons en Italie pour y étudier l'histoire de ce pays du commencement du xe siècle à la mort d'Otton III, le 23 janvier 1002 (ch. VII). Ce pays, livré à l'anarchie, est ouvert aux invasions que de trop faibles souverains ne peuvent arrêter. Pour leur venir en aide, Otton Ier, de Germanie, franchit les Alpes, à Pavie se fait couronner roi d'Italie, et marche sur Rome où il entre le 31 janvier 962. Quelques jours plus tard il est couronné empereur et se donne comme le successeur de Charlemagne. L'influence germanique ne cesse dès lors de s'exercer en Italie : elle se fait sentir dans l'élection des Papes qui, après avoir imploré le secours des rois de Germanie, s'aperçoivent qu'ils se sont donnés des maîtres plus que des protecteurs. Otton le Grand meurt le 5 mai 973 et ses successeurs, Otton II et Otton III, s'efforcent de continuer sa politique et d'assurer leur puissance dans l'Italie Méridionale contre les Sarrasins et les empereurs de Byzance. Malgré les factions qui s'agitent à Rome, interviennent dans l'élection des papes pour s'assurer le

Digitized by Google

pouvoir, la Papauté voit croître son influence, et à la mort d'Otton III, le siège de saint-Pierre est occupé par Silvestre II (Gerbert), pontife trop longtemps méconnu et auquel M. Julien Havet, en publiant sa correspondance en 1889, a rendu justice.

Dans les chapitres VIII-XII, M. Austin Lane Poole, M. A., de St. John's College à Oxford, M. Edvin H. Holthouse, M. A. de Cambridge et Miss Caroline M. Ryley, de Newnham College, Cambridge, retracent l'histoire de la Germanie, de l'élection en mars 919 de Henri Ier, duc de Saxe, à la mort de Henri III, 5 octobre 1056. Henri Ier mourut en juillet 936 après avoir désigné son fils pour lui succéder comme roi de Germanie. Sous ce prince, connu sous le nom d'Otton le Grand, que nous avons rencontré plus haut dans l'histoire d'Italie, la maison de Saxe atteint à l'apogée de sa puissance. Il fut couronné empereur le 2 février 952. L'influence que ce prince exerça sur une grande partie de l'Europe, n'était due ni à la sagesse de ses lois, ni à une habile organisation politique, mais uniquement à la force de ses armes : aussi elle ne se maintint pas sous ses successeurs. A peine son fils Otton II eut-il pris le pouvoir (973) que de tous côtés les ambitions contenues par la main ferme de son père se réveillèrent. Il en triompha difficilement, se fit battre par les Sarrasins dans le sud de l'Italie et mourut à Rome le 7 décembre 983. Otton III, son fils et successeur, n'était âgé que de trois ans. Pendant sa minorité le pouvoir fut exercé par la princesse Théophano, sa mère, aidée de quelques évêques. Les plus puissants parmi les seigneurs cherchèrent à se rendre indépendants. Aussi lorsqu'il devint majeur en 994, son autorité se maintenait avec peine en Germanie. Deux ans plus tard, il passait en Italie, se faisait couronner empereur, rêvant de faire revivre l'empire de Charlemagne. Il ne parvint pas à triompher des diverses factions qui, à Rome, se disputaient le pouvoir. En 1001, il était chassé de cette ville et mourait à Paterno, aux pieds du Mont Soracte, le 24 janvier 1002. L'œuvre d'Otton le Grand semble complètement ruinée.

Otton III ne laissait aucun héritier direct, et plusieurs rivaux se disputèrent sa succession. Grâce à l'appui de Wiligise, le puissant archevêque de Mayence, Henri le Boiteux, duc de Bavière, finit par l'emporter et fut couronné roi de Germanie au mois de juin 1002. M. Edwin H. Holthouse, M. A., a en quelques pages exposé clairement la politique de ce prince que l'Église a placé sur les autels. Esprit pratique, Henri II ne rêva pas de conquêtes comme ses prédécesseurs et ne songea pas à relever l'empire de Charlemagne. Avant tout il voulut affermir son autorité en Germanie. Trois fois, il dut franchir les Alpes ; en 1004 il fut reconnu roi d'Italie et en 1014 reçut à Rome la couronne impériale. Il s'occupa de la réforme des monastères, créa l'évêché de Bamberg et trouva dans les évêques et les abbés de précieux auxiliaires. Il voulut toujours conformer sa conduite au mieux des intérêts de l'Église et ne s'efforça jamais de la dominer. Il renouvela l'alliance entre l'empire et la papauté, amena Benoît VIII à visiter son royaume et ainsi assura à la Germanie le premier rang dans l'Europe occidentale. Henri II mourut le 13 juillet 1024 un mois après le pape dont il avait été le fils dévoué et l'allié fidèle.

Digitized by Google

A la mort de ce prince, la couronne passa dans la maison de Franconie. Le fondateur de la nouvelle dynastie, Conrad II, descendait par les femmes d'Otton-le-Grand. Il fut élu le 4 septembre 1024 et reçut les insignes royaux des mains de sainte Cunégonde, veuve de son prédécesseur. En Allemagne tous ses efforts tendirent à briser la puissance de la haute noblesse en se faisant le protecteur de la petite féodalité. Il réussit à annexer la Bourgogne et à soumettre la. Lorraine. A l'est, il s'empara de la Bohême, et il rétablit la paix sans cesse troublée jusqu'à lui par les souverains de la Pologne et de la Hongrie. L'Italie s'étant soulevée contre son autorité, Conrad II franchit les Alpes, se fit reconnaître comme roi de ce pays en 1026, et le jour de Pâques de l'année suivante, étant à Rome, reçut, avec sa femme Gisèle, la couronne impériale des mains du pape Jean XIX Au sud il s'efforça de déjouer les projets de l'empereur byzantin en faisant reconnaître sa suzeraineté par les plus puissants princes de cette région. Il sut en outre y fortifier son pouvoir par la nomination aux sièges vacants d'évêques d'origine allemande. Au commencement de 1037 il était de retour en Italie appelé en Lombardie pour y rétablir la paix troublée par des guerres civiles et la révolte d'Aribert, archevêque de Milan. Le 28 mai, il réunissait une diète à Pavie et y promulgait un édit assurant la possession des petits fiefs à ceux qui les détenaient et à leurs héritiers. De sa propre autorité il déposa l'archevêque de Milan et le fit excommunier par Benoît IX. De même qu'il avait brisé la puissance des grands seigneurs féodaux, Conrad II, profitant de la faiblesse du Souverain Pontife, s'efforça de soumettre l'Église à son pouvoir, de la mettre au service de l'empire. S'il ne fit rien pour empêcher la réforme des monastères, il ne fit rien pour la favoriser. Il mourut le 4 juin 1039. En 1028, il avait fait reconnaître son fils Henri, âgé de neuf ans, comme son successeur.

Henri III le Noir devait conduire l'empire au point culminant de sa puissance. Par sa diplomatie autant que par ses armes, il soumit les grands vassaux et se fit craindre de ses voisins. Pour faire régner la paix dans ces états, il proclama une trêve de Dieu, sans toutefois pouvoir toujours la faire observer. Animé d'une véritable piété, il se montra respectueux envers les évêques, favorisa les réformes monastiques, et tout particulièrement celle de Cluny. S'il fut le défenseur, le protecteur de l'Église, trop souvent aussi il voulut, lorsqu'il y voyait son intérêt, lui imposer ses volontés et ses successeurs ne suivirent que trop cet exemple. Les circonstances l'amenèrent à intervenir dans l'élection des Souverains Pontifes. En 1046, trois papes, Benoît IX, Silvestre III et Grégoire VI revendiquaient le pouvoir suprême. Pour rétablir l'ordre, le clergé romain fit appel à Henri III, qui se hâta de descendre en Italie, et au synode de Sutri fit déposer les trois papes et élire Liudger, évêque de Bamberg, qui prit le nom de Clément II. Le nouvel élu donna la couronne impériale à Henri III qui fut également nommé patrice, dignité qui lui donnait un titre pour maintenir l'ordre à Rome, et aussi pour contrôler l'élection des papes. A Clément II, mort en octobre 1047, succéda Poppon, évêque de Brixen qui prit le nom de Damase II

Digitized by Google

et mourut au mois d'août 1048. Le jour de Noël de cette année, Henri III convoquait à Worms une nombreuse assemblée où Brunon, évêque de Toul, fut reconnu comme le plus digne d'occuper la chaire de Saint Pierre. Proche parent de l'empereur, il n'accepta le Souverain Pontificat que s'il était élu librement par le clergé et le peuple de Rome. Le 2 février 1049 eut lieu cette élection et Brunon prit le nom de Léon IX. Dès lors l'Église réclame son indépendance. A Léon IX succède en 1053 Gebhard, évêque d'Eichstadt, qui en prenant le nom de Victor II, déclare ne tenir son pouvoir que de l'élection canonique du clergé et du peuple. Henri III mourut le 5 octobre 1056. Il laissait un fils âgé de six ans auquel il avait donné comme parrain saint Hugues, abbé de Cluny,et que, dès l'an 1050, il avait fait reconnaître pour son successeur. Bientôt les rois de Germanie vont s'engager dans une lutte contre l'Église qui finira par ruiner le pouvoir qui pour s'établir avait demandé tant d'efforts.

M. Allen Mawer, M. A., professeur à l'université de Liverpool, nous fait connaître (ch. XIII) les *Wikings* qui, plus connus sous les noms de Danois, Scandinaves ou Normands, se sont rendus célèbres par leurs incursions en Irlande, en Angleterre, en France, sur toutes les côtes de l'Océan et même de la Méditerranée et dans tous les pays de l'Europe. Quels furent les rois ou les chefs de ces bandes, leur religion, leur civilisation, l'influence qu'ils exercèrent sur les habitants des pays envahis : tels sont les points que l'auteur a traité avec une grande connaissance des vieilles chroniques ainsi que des ruines et des rares monuments qu'ils ont laissés en divers lieux. A ces barbares le christianisme fut prêché par S. Willibrord, par Ebbon, archevêque de Reims, et surtout par saint Anschaire. Une de leurs bandes, après le traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911 entre Charles-le-Simple et leur chef Rollon, s'établit en France à l'embouchure de la Seine. Ils se convertirent et les nouveaux ducs de Normandie prirent bientôt place parmi les plus puissants seigneurs du royaume.

Les danois et leurs alliés avaient trouvé l'Angleterre divisée en de nombreux royaumes souvent en guerre les uns contre les autres. Au commencement du IXe siècle le Wessex prit le premier rang parmi tous ces petits états. M. William John Corbette, M. A., de King's College à Cambridge, nous montre (ch. XIV-XV) comment va se former le royaume d'Angleterre dont le roi Alfred le Grand doit être considéré comme le véritable fondateur. Par ses armes, par sa diplomatie, il fit régner l'ordre dans le Wessex, y établit une sage législation et y créa de nombreux évêchés. Lorsqu'il mourut le 26 octobre 899, son pouvoir était solidement établi au sud de la Tamise. Son fils,Édouard l'Ancien (899-925) suivit la même politique et son successeur Athelstan (935-939) est à bon droit dans quelques document appelé *Rex totius Britanniae*. Eadred, qui régna de 946 à 955, triompha des danois, prit possession du Yorkshire, et du Forth à la Manche l'Angleterre ne forma plus qu'un seul royaume. Parmi les souverains qui se succédèrent rapidement dans la seconde moitié du Xe siècle on remarque Edgard le Pacifique (959-975). Con-

Digitized by Google

seillé par saint Dunstan, ce prince se montra législateur habile, mais en favorisant l'établissement de grands domaines, il amena la diminution du pouvoir central. Ses deux fils montèrent successivement sur le trône. Pendant le règne d'Éthelred, les Danois en 980 reprirent leurs incursions, et ce prince pour les éloigner imagina de leur payer de lourds tributs ou de les prendre à son service. Mais ces peuples continuèrent à envahir le pays et leur roi Canut était le maître de presque toute l'Angleterre, lorsque Éthelred mourut en 1016. Il eut pour successeur Edmond Côte-de-fer qui sut résister aux envahisseurs et conclut avec eux un traité leur abandonnant la Mercie et la Northumbrie. Lorsqu'il mourut en 1017, Canut (1017-1035) se proclama roi d'Angleterre, sans rencontrer aucune opposition. Il fut un roi chrétien, reconnaissant que l'Église seule pouvait amener son peuple à un haut degré de civilisation. Ses deux fils lui succédèrent. A la mort du dernier, les grands du royaume se donnèrent un roi dans la personne d'Édouard, fils du roi Éthelred. Élevé en Normandie, il apporta à sa cour les mœurs et les coutumes de ce pays. Sous son gouvernement se prépara la conquête de l'Angleterre par le duc de Normandie, dans l'année même de la mort d'Édouard auquel les Anglais avaient donné pour successeur Harold, fils du plus puissant seigneur de la cour du prince.

Avec M. le sénateur Rafael Altamira, de l'université de Madrid, nous passons en Espagne (ch. XVI). Nous voyons ce pays envahi de tous côtés par les Sarrasins refoulés de la Gaule par la victoire de Charles Martel à Poitiers en 742 et rejoints par d'autres Arabes venus des côtes de l'Afrique et du sud de l'Italie. Ces différentes tribus sont presque toujours en lutte les unes contre les autres. Grâce à ces discordes entre les conquérants, les Espagnols peuvent en quelques régions garder leur indépendance. Pendant de longs siècles ils lutteront contre l'envahisseur. Ferdinand Ier, roi de Castille et de Léon, inaugura l'ère des conquêtes définitives et au milieu du XIe siècle l'Espagne est presque entièrement soumise aux princes chrétiens : mais l'influence de la civilisation apportée par les Arabes se fera longtemps sentir dans ces contrées.

Au chapitre XVII, nous retrouvons M. Louis Halphen qui, en de trop courtes pages, à notre gré, retrace l'histoire de l'Église de Charlemagne à Silvestre II. A la mort du puissant empereur nul prince ne pouvait continuer son œuvre. Seule l'Église, sous l'autorité du pape, pouvait réunir le monde chrétien autour d'un chef disposé à combattre les infidèles et à entreprendre la conversion des barbares. Charlemagne avait trouvé dans les évêques de précieux auxiliaires et nous les voyons dans la suite imposer leurs volontés aux princes, ses successeurs. Le pape Nicolas Ier (858-867) se montra résolu à maintenir le pouvoir absolu et universel de la chaire de saint Pierre. Plus tard les Souverains Pontifes durent recourir à la protection des princes séculiers et la papauté tomba sous la puissance des princes dont elle avait sollicité l'appui, et enfin quelques puissantes familles de Rome se rendirent maîtresses de l'élection des papes. A leur tour les évêques se trouvèrent soumis à de puissants protecteurs séculiers. Et il s'en suivit une décadence à peu près

Digitized by Google

générale dans toute l'Église. Mais le xe siècle avait vu la fondation de l'ordre de Cluny et le commencement de la grande réforme monastique. « A l'ombre du cloître, nous dit M. Halphen, une nouvelle société religieuse se développe, se préparant à la lutte, prête à donner son concours à une réforme générale de l'Église lorsque des Papes montreront assez d'énergie et d'indépendance pour la vouloir et l'entreprendre. »

Dans la période de l'histoire du moyen âge étudiée dans ce volume nous avons vu apparaître la Féodalité. Elle se forma par une modification lente des coutumes en France, en Italie, dans l'Espagne chrétienne, en Allemagne. Elle passa ensuite en Angleterre, dans le sud de l'Italie, et plus tard dans les États latins d'Orient. Ce changement fut la conséquence de la création des grands domaines, accordés par les rois aux plus puissants seigneurs de leurs royaumes sous la réserve pour ces derniers de leur rendre hommage comme à leur suzerain, de se reconnaître leurs vassaux et de leur prêter le secours de leurs armes dans toutes leurs guerres. De leur côté ces grands propriétaires qui ne négligeaient aucune occasion d'augmenter leurs domaines ou d'accroître leur puissance, créèrent des fiefs moins importants et avaient eux aussi des vassaux dont ils étaient les suzerains. Ainsi se créa une société nouvelle avec son hiérarchie, se modifiant d'après les époques. Sir Paul Vinogradoff, professeur de jurisprudence à l'université d'Oxford, étudie (ch. XVIII) le régime féodal dans ses origines, dans son développement chez les différentes nations et aussi dans l'influence plus ou moins grande qu'il eut dans la formation des sociétés modernes.

L'histoire littéraire du moyen âge nous est présentée dans ce volume par M. Montague Rhodes James, Litt. D., prévot du collège d'Éton. Dans une première partie qui va jusqu'à la mort du vénérable Bède (735) l'auteur résume l'œuvre des plus illustres écrivains de cette époque dans les divers pays de la chrétienté. Nous recommandons tout particulièrement à l'attention du lecteur les quelques pages consacrées aux études en Irlande, en Grande-Bretagne et aux anciens manuscrits de ces pays que S. Boniface et les autres missionnaires ont portés en Germanie en y allant prêcher l'Évangile. La seconde partie (ch. XX) va nous conduire jusqu'à la mort de Silvestre II. Les invasions des Danois ruinèrent toute activité littéraire en Angleterre et les manuscrits réunis par les archevêques Théodore et Adrien, par Benoît Biscop furent dispersés et détruits. Originaire de la Grande Bretagne, Alcuin, à la cour des Charlemagne, donna un grand développement aux écoles des Gaules. Comme dans le chapitre précédent, l'auteur résume en quelques lignes l'œuvre des principaux écrivains et fournit de précieux renseignements sur l'écriture minuscule caroline, les bibliothèques monastiques, l'école de Saint-Gall, les ouvrages en langue vulgaire, etc.

M. W. R. Lethaby, professeur de dessin au collège royal des Beaux-Arts, à Londres, étudie ensuite (ch. XXI) l'art au moyen âge. Nous voyons quels furent les façons de construire au commencement de cette période et les plus anciennes églises qui nous aient été conservées. En architecture se retrouve l'influence de Byzance, de la

Digitized by Google

civilisation romaine et aussi celle des dessins ou miniatures des manuscrits orientaux. Nous parcourons les divers pays de la chrétienté et nous constatons que l'art subit le contre-coup des événements qui s'y succèdent. Les commencements de l'art roman, et plus tard ceux de l'art gothique, nous sont décrits avec l'indication des principaux monuments surtout religieux qui sont comme la caractéristique d'une époque de progrès ou de décadence. On ne sera pas surpris de la large part faite en ce chapitre à la Grande-Bretagne. Les dernières pages en sont consacrées aux vitraux, aux sculptures, aux miniatures,aux mosaïques et aux peintures murales.

Ce volume se termine par une importante bibliographie relative à chacun des chapitres, une table chronologique des principaux faits historiques et un index de tous les noms de lieux ou de personnes qui y sont mentionnés. Il est bien à regretter que les circonstances mettent ce précieux ouvrage à un prix tel que bien des lecteurs français ne pourront se le procurer.

D. B. HUERTEBIZE.

G. SUNYOL, O. S. B. *Introduccio a la paleografia musical gregoriana.* Montserrat, Abbaye, 1925. IX-409 p. avec illustrations.

Les historiens de l'art seront reconnaissants à Dom Sunyol d'avoir donné une introduction à l'étude paléographique du chant ecclésiastique. L'auteur, prenant son point de départ dans l'aspect actuel de l'écriture du plain-chant,en recherche les antécédents dans les origines et les développements des neumes latins, leur forme dans les écritures nationales : italiennes, françaises, anglo-saxonnes, allemande, espagnoles, catalane, gothique. Il parle plus sommairement des neumes sur portée,n'y faisant parfois qu'une allusion et termine l'ouvrage en exposant l'état actuel de la paléographie musicale latine. En appendice, il ajoute un répertoire bibliographique du plain-chant, — qui sera particulièrement apprécié — et un court aperçu de la paléographie latine.

Cette simple énumération des points étudiés par l'auteur permet de juger de l'importance de ce travail. Ajoutons que la rédaction très méritoire est peut-être dépassée par la valeur documentaire des reproductions. Celles-ci fourniront davantage une connaissance *pratique* de l'écriture musicale.

Nous ne nous arrêterons pas à l'exposé des différentes opinions développées par l'auteur. Nous nous contenterons d'en relever quelques unes qui nous paraissent contestables. Ainsi D. S. croit à la nécessité d'une notation dès l'époque de saint Grégoire pour pouvoir expliquer la conservation de la mélodie (p. 28-29). Mais les premiers antiphonaires eux-mêmes, comme l'a démontré Bannister, viennent infirmer cette thèse. L'auteur admettrait-il que les mélodies dites grégoriennes ne seraient pas de saint Grégoire? Quant au décret du concile de Cloveshoe, auquel D. S. fait appel, il n'apporte aucune preuve positive.

Digitized by Google

Au chapitre VII (p. 76 ss), l'auteur transcrit certaines interprétations des *litterae significativae*, sigles ajoutés dans quelques écritures aux neumes musicaux. Une note aurait avantageusement averti le lecteur non initié que ces interprétations propres à certains paléographes, ne découlent pas immédiatement des manuscrits. Naguère encore d'autres paléographes les taxaient de « système préconçu ».

L'élégance calligraphique des neumes sangalliens (p. 186) n'implique pas qu'ils constituent la meilleure écriture musicale, car la régularité ou l'achevé des traits n'est pas toujours en raison directe de leur aptitude à exprimer la mélodie ou le rythme d'un chant

Ces quelques réserves de minime importance ne peuvent diminuer les grandes qualités de cet ouvrage qui constitue une des meilleures introductions à l'étude paléographique du plain-chant. Comme il est écrit en catalan, nous craignons fort qu'il n'obtienne pas, en dehors de la Catalogne, la diffusion qu'il mérite.

R. Van Doren, O. S. B.

T. Haapanen. *Die Neumenfragmente der Universitätsbibliothek Helsingfors. Eine Studie zur ältesten nordischen Musikgeschichte.* (Helsingin Yliopiston Kirjaston Julkaisuja. Helsingfors Universitetsbiblioteks Skrifter. T.V.) Helsingfors, 1924. 114 p.

Des manuscrits musicaux, destinés autrefois à l'usage liturgique en Finlande, on ne possède plus que quelques fragments, qui, après le Réforme, servirent de reliure à des livres de compte. M. Haapanen a patiemment collationné ces débris, et les a soumis à une étude pénétrante qui intéressera les musicologues en plus d'un point.

Par l'examen paléographique et neumatique de ces fragments, il démontre que le plain-chant a été introduit dans les Pays Scandinave par les provinces rhénanes. Il souligne ainsi l'importance des provinces occidentales de l'Europe dans le développement du chant ecclésiastique, et, en même temps, condamne l'expression *neumes scandinaves*, employée par O. Fleischer et d'autres, puisque les Pays Scandinaves n'ont pas eu d'école musicale particulière.

En observant que les scribes des pays rhénans empruntaient leurs signes musicaux à toutes les écoles, l'auteur montre combien certaines classifications sont sujettes à caution. Il signale que les neumes sangalliens furent les moins en usage. Quant aux lettres *romaniennes*,— on aurait mieux dit *litterae significativae*, puisque le terme était reçu au moyen âge, — il n'en a découvert nulle part. Il montre ainsi l'influence très réduite que l'interprétation musicale de Saint-Gall a eu sur les écoles des pays rhénans et donne un nouveau démenti à la prétendue universalité des neumes à signes « *rythmiques* ».

M. Haapanen n'a sans doute exploré qu'un domaine peu étendu ; mais en le faisant avec méthode et précision, il est arrivé à des conclusions très importantes.

R. Van Doren, O. S. B.

Digitized by Google

H. DOERRIES. *Zur Geschichte der Mystik. Erigena und der Neoplatonismus.* Tubingue, J. C. B. Mohr, 1925. In-8, 122 p. M. 4,80.

On sait l'importance, dans l'histoire de la mystique occidentale, de Jean Érigène, le premier auteur qui, dans le moyen âge latin, ait élaboré en un système complet les conceptions néo-platoniciennes. Jusqu'à présent, les historiens (par exemple, Staudenmaier, Christlieb, Huber) s'étaient intéressés surtout aux relations d'Érigène avec la philosophie médiévale et avec les spéculations monistes du XIXe siècle. Seul Draeseke, s'attachant à la recherche des sources du système, avait publié plusieurs travaux sur la dépendance d'Érigène vis-à-vis d'écrivains ou d'écrits particuliers grecs ou latins. L'auteur entreprend une comparaison plus vaste entre la pensée d'Érigène, telle qu'elle se manifeste surtout dans son *de divisione naturae*, et la conception néo-platonicienne des choses, considérée principalement dans les Ennéades de Plotin, et essaie de déterminer l'originalité de la première par rapport à la seconde. Sont successivement analysées, d'après l'un et l'autre système, l'idée de Dieu, l'idée du monde, celle de la matière et du mal, celle de l'homme, la conception de la morale, et celle des fins religieuses de l'âme. L'auteur conclut à une grande originalité chez Érigène dans l'utilisation des matériaux livrés par le néo-platonisme. Il l'attribue en partie à l'influence de S. Augustin et de la tradition ecclésiastique, mais en ordre principal à l'esprit personnel d'Érigène. Toutes les différences particulières entre les deux systèmes sont rattachées à deux orientations fondamentales divergentes. Le néo-platonisme cherche la fusion extatique avec un Dieu absolument transcendant et indéfinissable, par un renoncement radical à l'univers visible, aux activités corporelles et sensibles et à l'intelligence même ; Érigène poursuit la contemplation intellectuelle d'un Dieu conçu comme immanent au monde, comme une vie diffuse dans l'univers visible et splendidement manifestée par lui, contemplation obtenue sans qu'il soit nécessaire de mutiler la nature humaine. Par cette estime d'ordre religieux accordée au monde visible, conclut l'auteur, Érigène annonce le néo-platonisme de la Renaissance.

L'analyse des idées philosophiques et religieuses est soigneusement appuyée sur de nombreux textes cités littéralement au bas des pages.

F. GRÉGOIRE.

J. M. MARCH, S. J. *Liber pontificalis prout exstat in codice manuscripto Dertusensi. Textum genuinum complectens hactenus ex parte ineditum Pandulphi scriptoris pontificii.* Barcelone, Impr. « La Educación », 1925. In-4, 252 p., 4 planches hors-texte, dont deux doubles.

Par un article de la revue des Jésuites d'Espagne, *Razón y Fé*,

Digitized by Google

publié en mars 1911, sous le titre : *Un codice notable, hasta ahora desconocido, del « Liber Pontificalis »*, le P. José Maria March, professeur d'histoire ecclésiastique au scolasticat de Sarriá-Barcelone, annonçait une découverte importante : le patient chercheur avait trouvé dans un manuscrit de la bibliothèque capitulaire de Tortosa, datant du XIIe siècle, une version jusqu'ici inconnue d'une grande partie du *Liber Pontificalis*, soit jusqu'à la fin du pontificat d'Honorius II (cfr RHE, 1912, t. XIII, p. 181).

Trouvaille d'autant plus inattendue que des érudits tels que le P. Denifle et Em. Chatelain, dans leur *Inventarium Codicum manuscriptorum Capituli Dertusensis* (Paris, 1896), et le P. O'Callaghan, le bibliothécaire même du chapitre de Tortosa, dans les deux éditions de ses *Los Códices de la Catedral de Tortosa* (Tortosa, 1897 et 1911) avaient ignoré ce manuscrit. Trouvaille d'autant plus précieuse surtout que Mgr Duchesne, dans sa magnifique édition du *Liber Pontificalis* (Paris 1886-1892),exprimait le regret de n'avoir rencontré que le seul *Vaticanus 3762*, parmi les manuscrits anciens, qui renfermât la continuation des vies des papes jusqu'à Honorius II attribuée à Pandolphe ; car le perspicace critique s'était rendu compte que le *Vaticaus 3762*, transcrit par Petrus Guillermi, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Gilles au diocèse de Nîmes (1142), contient des erreurs, des traces d'additions et de suppressions. Et,comme Pandolphe fut un fougueux partisan d'Anaclet,on pouvait soupçonner que son travail avait reçu de graves modifications,notamment pour la biographie d'Honorius II.

La découverte du P. March vint confirmer amplement les conjectures pénétrantes de Mgr Duchesne : les changements et les mutilations que Petrus Guillermi a fait subir à l'œuvre de Pandolphe dépassent ce qu'on aurait pu imaginer.

Le P. March reçut la promesse du concours de Mgr Duchesne pour donner du Codex de Tortosa une édition dont l'introduction et les commentaires auraient été écrits par l'éminent directeur de l'école française de Rome ; mais il fut laissé à ses seules forces par le décès de l'illustre prélat. Néanmoins, il est parvenu à s'acquitter parfaitemcent de la tâche, de manière que sa publication, attendue depuis longtemps, fait grand honneur à son savoir et à la souplesse de sa critique.

Dans une *Introduction*, l'auteur rappelle comment, par une chance inespérée, il a mis la main sur le manuscrit de Tortosa ; il en donne une description ; en recherche l'origine ou la provenance ; en précise les relations avec les manuscrits similaires. Puis, il examine quel est l'auteur des biographies papales du *Liber Pontificalis*, de Léon IX à Pascal II ; et ceci l'amène à donner une étude, tout-à-fait neuve, sur l'œuvre littéraire de Pandolphe. Enfin, cette longue *Introduction* s'achève par un dernier chapitre consacré à la patrie et à la famille de Pascal II.

Voici les conclusions qu'il convient de signaler.

Le *Dertusensis* est un petit manuscrit (145 × 93) de 186 fol. en parchemin, d'une écriture très serrée. C'est un recueil d'œuvres diverses, où, dans la seconde partie (fol. 57r-186v), qui date à peu près du milieu du XIIe siècle, on trouve (fol. 88r-188r) une version

Digitized by Google

du *Liber Pontificalis*, de S. Pierre à Honorius II († 1130), ayant pour titre : *Cronica Romanorum Presulum.*

Comment expliquer sa présence dans la bibliothèque du chapitre de Tortosa, qui elle-même doit sa fondation au premier évêque installé le 5 août 1151, après l'expulsion des Maures (31 déc. 1148) ? Ce Codex est d'origine française, languedocienne ; il provient de l'abbaye bénédictine de Psalmodie, près de Nîmes, et il fut légué, par testament en 1375, au chapitre de Tortosa, par le chanoine Francese Cristoval, qui, en 1370, étudiait à l'université de Paris.

Mais si le *Dertusensis* a été transcrit en France, il dépend directement, quant à son contenu, d'un manuscrit italien très probablement toscan. Collationné avec le *Vaticanus 3762*, il offre un texte plus ancien, meilleur et plus complet, du moins en ce qui concerne la partie de la chronique qui va de Gélase II à Honorius II, où le *Dertusensis* diffère entièrement, peut-on dire, du *Vaticanus 3762*. En outre, le *Dertusensis*, bien qu'il soit de la même époque que le manuscrit de Petrus Guillermi (XIIe siècle), lui est certainement antérieur.

Quel est l'auteur des dernières biographies du *Liber Pontificalis* ? Pour Pascal II et ses prédécesseurs jusqu'à Léon IX, le P. March développe une thèse déjà exposée par lui dans *La Civiltà Cattolica* (n^os du 21 nov. 1914 et du 16 avril 1915), en suite de laquelle il écarte l'opinion de Watterich qui les attribue au cardinal Pierre de Pise ; celle de Mgr Duchesne qui les attribue à Pandolphe ; et il finit en concluant que le biographe est un laïque, dont le nom est inconnu, un connétable pontifical, ami du cardinal-diacre Pierre (le futur Anaclet II), fils de Pierre de Léon. Ainsi, le *Liber Pontificalis* conserve, plus longtemps encore qu'on ne l'avait pensé, ce caractère anonyme, mystérieux, qu'il revêt à ses origines.

En définitive, quelle est l'œuvre littéraire de Pandolphe ? Il est le biographe de Gélase II, de Calixte II et d'Honorius II. Il écrivit la première vie après 1132, la seconde aussi après 1132 et avant 1139, la troisième plutôt aux environs de 1139 que de 1133. Bref, ces trois vies ont été rédigées entre 1133 et 1138, donc après 1130, année où parut cette littérature anaclétiste sortie elle aussi, le P. March l'a prouvé chemin faisant, de la plume de Pandolphe, à savoir : la fameuse lettre à Didace, archevêque de Compostelle ; l'épître d'Anaclet aux Clunistes ; le manifeste des électeurs d'Anaclet II, et d'autres lettres de l'antipape.

L'auteur de la biographie de Pascal II avait promis d'écrire un volume sur l'expédition des Pisans à l'île Majorque. C'est évidemment, opine Mgr Duchesne, celui qui a été publié, sans nom d'auteur, par Ughelli dans son *Italia sacra*, et que l'on retrouve aussi dans d'autres collections, sous le titre de *Gesta triumphalia per Pisanos facta.* Tel n'est pas l'avis du P. March qui, d'autre part, ne veut pas voir non plus une œuvre de Pandolphe dans ces *Gesta triumphalia*, de même qu'il n'y pas de raison de les attribuer à Pierre de Pise, l'un des électeurs les plus éminents d'Anaclet II et qui n'est, à coup sûr, l'auteur, comme on l'a cru parfois, ni de la biographie de Pascal II, ni de la lettre à Didace.

Mais c'est précisément dans les pages qui concernent Pascal II

Digitized by Google

et, surtout, ses trois successeurs immédiats que le *Dertusensis* présente les divergences les plus notables et les plus caractéristiques. Aussi le P. March publie-t-il en entier, d'après le Codex de Tortosa, cette partie du *Liber Pontificalis* ; tandis que, pour le reste, depuis S. Pierre jusqu'à Pascal II, il reproduit seulement les variantes les plus importantes. Le texte édité est pourvu d'une copieuse et très savante annotation.

Enfin, en Appendice, on trouve un heureux complément à une si belle étude : un *Memoriale ecclesiarum Romae anno 1382.* L'auteur est un moine bénédictin, qui faisait peut-être partie de l'entourage d'Urbain V. De Rossi avait déjà publié un fragment de cette courte description des églises de Rome. Le texte en est incomplet ; il figure dans un manuscrit, de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe, qui appartient à la bibliothèque du monastère de Montserrat, et que le P. Albareda a décrit récemment dans ses *Analecta Montserratensia.*

Lorsqu'il connut la découverte du *Dertusensis,* Mgr Duchesne écrivit au P. March : *Votre découverte est de première importance.* De première importance aussi, pouvons-nous dire, est la publication qu'en a faite le savant jésuite.

Le P. March laisse entendre qu'il prépare une nouvelle édition du *Liber Pontificalis* tout entier. Nous lui souhaitons vivement de pouvoir réaliser cette grande entreprise digne de son talent. L'édition magistrale de Mgr Duchesne est épuisée et depuis 1892, date à laquelle parut le tome II, des recherches nombreuses, dues en partie à Mgr Duchesne lui-même, ont augmenté la somme de nos connaissances historiques sur le *Liber Pontificalis* ; à cela vient s'ajouter la découverte du *Dertusensis* : nul assurément, depuis la disparition de Mgr Duchesne, n'est mieux qualifié que le P. March pour effectuer la mise au point qui est devenue nécessaire.

F. Baix.

W. W. Rockwell. *Liber miraculorum Ninivensium sancti Cornelii Papae. Ein Beitrag zur Flandrischen Kirchengeschichte.* Goettingue, Van den Hoeck ; New-York, Stechert, 1925. In-8, VIII-130 p. et 1 pl. phot.

Cette monographie fut présentée en 1914 comme dissertation doctorale à la faculté des lettres de l'université de Goettingue. La même année, le P. R. Lechat attira l'attention sur ces recueils de *Miracula* et sur leur valeur critique (*An. Boll.*, 1914, t. XXXIV, p. 429-438). Le *Liber miraculorum Ninivensium* comprend le récit des miracles survenus au XIIe et au XIIIe siècle tant à l'abbaye de St-Corneille de Ninove qu'aux environs de cette ville par l'intercession de ce saint populaire. Il est donc composé dans l'intention de recueillir les histoires édifiantes et de promouvoir le culte du saint.

M. Rockwell a eu la bonne fortune de trouver en 1909, à la bibliothèque de l' *Union Theological Seminary* de New-York, où il pro-

Digitized by Google

fesse l'histoire ecclésiastique un ms.de 31 folios du *Liber* de la fin du XIIe siècle, complété peu d'années après. Le codex fut acheté par le séminaire en 1838 en même temps que la bibliothèque d'un ex-bénédictin allemand, Léandre van Es, grand collectionneur de manuscrits. Le codex se décompose comme suit : 1) Fol. 1-16 : *Liber miraculorum* ; 2) fol. 16-29 : *Historia fundationis* (*Ninivensis*). Le premier émane d'une seule main, le second de cinq autres.

L'auteur du *Liber miraculorum* est fort vraisemblablement frère Henri de Swalma, à la fois bibiothécaire, copiste, enlumineur et sacriste de l'abbaye de Ninove, entre 1184 et 1199. Un tiers seulement de ce travail est inédit, soit les chap. II-VII, XXVIII, XXX et LXXII ; mais M. Rockwell a bien fait de le publier intégralement, à la suite des Bollandistes (Cfr *Anal. Boll.*, 1901, p. 182).

Le *Liber* de Ninove signale deux sortes de faits : d'abord des événements de l'endroit, ensuite des guérisons ou des punitions (*Strafwunder*) dues à l'intervention de S. Corneille, patron de l'abbaye. Les annales se rapportent à des actes d'injustice, de violence brutale et de rapines commis par des seigneurs. En cela, le *Liber Ninivensis* se conforme aux chroniques monastiques du XIIe siècle, qui signalent toutes ces méfaits. Ceux-ci furent sans doute très réels ; ils sont néanmoins grossis par le narrateur, au point de faire considérer leurs auteurs comme des tyrans et des « *homines diabolici* ». Ainsi que le remarque M. Rockwell, le chroniqueur manque de perspective et son regard ne va pas au-delà de son monastère de Ninove. Parmi ces « persécuteurs cruels », l'auteur cite Gilles de Trazegnies, seigneur de Silly, l'époux légendaire aux deux femmes, Siger, seigneur du Rœulx, Aubry de Rosegnies (*vir quidam durus*), un certain Thierry dont le seul crime fut d'avoir empêché une femme de vendre à l'abbaye une exploitation domaniale de Nederwyt-lez-Ninove enfin, un nommé Erlebald, possesseur sans scrupule d'un moulin, situé près de l'abbaye, en même temps que Gérard II, seigneur de Grimberghen. L'abbaye de Jette (de Prémontré) était comptée aussi pour des motifs purement temporels, parmi les « ennemis » de Ninove.

Les miracles constituent la trame du récit de Henri de Swalma ; mais son œuvre, dans son genre,n'a ni la bonhomie ni le charme de la *Légende dorée* ; elle rappelle davantage Thomas de Cantimpré et César de Heisterbach. L'intervention miraculeuse de S. Corneille se manifeste chez lui d'une manière si brusque, si mécanique, qu'elle laisse au lecteur moderne une impression de jeu factice (Cfr p. 108, nº 5, LIV, LVII, etc.). Certains miracles sont simplement des *exempla* visant un but nettement temporel ; ainsi, le chap. LIV rapporte qu'une femme était inquiétée par la maladie chaque fois qu'elle cessait de payer le cens à l'abbaye de St-Corneille : « *Nam dum eundem censum retinuit, eadem infirmitas exactrix rediit. Tunc mulier recurrens censum restituit et infirmitas aufugit* » (p. 104). On invoquait S. Corneille surtout contre l'*ignis iudicialis* ou, en termes techniques, l'*ergotismus gangraenosus* ou convulsions, et contre le *morbus caducus* ou l'épilepsie.

Le *De Fundatione Ninivensis abbatie* (p. 35-101) a été composé par un chanoine de Ninove après l'année 1199. Le merveilleux y

Digitized by Google

joue aussi un rôle très apparent et le narrateur ne manque pas, par endroits, d'emphase. Notons seulement l'histoire d'un tailleur de Velsicque en Flandre, qui, voulant déplacer une échelle sur la voie publique, se brisa le crâne ; il mourut peu après et gagna le ciel avec la palme du martyre : « *Et sic paucis diebus mors superveniens cum palma martirii migravit ad Dominum, anno Domini MCCXV* » (p.99).

M. Rockwell renforce l'hypothèse de Holder-Egger, réduisant le rôle de la chronique de Baudouin de Ninove à un simple décalque du *Liber miraculorum* pour toute la partie qui se rapporte à la période antérieure au XIIIe siècle.

Malgré le sous-titre : *Beitrag zur Flandrischen Kirchengeschichte*, sa dissertation n'apporte guère de nouveaux renseignements par le récit de faits miraculeux relatés dans le *Liber* ; mais elle donne une réponse convaincante aux problèmes d'identification d'auteur et de datation que soulève cette compilation ; en tout cas, elle constitue un bon travail, de contenu un peu menu sans doute, mais soigneusement exécuté. Pour ce qui regarde l'établissement des noms de lieu de la Flandre Orientale, l'auteur a pu compter sur le concours du regretté abbé Ernest Soens, décédé à Gand en 1918.

H. NELIS.

B. ALTANER. *Die Briefe Jordans von Sachsen.* Text und Untersuchungen. (Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland. Fasc. 20.) Leipzig, Harrassowitz, 1925. In-8, XII-140 p.

Jourdain de Saxe est le successeur immédiat de S. Dominique dans le gouvernement de l'ordre des Prêcheurs (1222-1237). Sous son généralat, grâce surtout à ses prédications dans le monde universitaire, le nouvel institut prit un tel développement que Jourdain mérita le nom de second fondateur. L'on comprend dès lors que des recherches critiques sur ce personnage sont d'un appui solide pour l'histoire des temps primitifs de l'ordre dominicain.

C'est à cette fin critique que M. Altaner, qui déjà a donné plusieurs études fort remarquées sur l'histoire des Prêcheurs, a publié à nouveau, après examen soigneux, la correspondance privée de Jourdain, dans l'état où les mss, dont le nombre est très réduit, nous l'ont transmise. Cette correspondance se compose de 56 lèttres dont 50 ont été adressées aux religieuses dominicaines du couvent de Sainte-Agnès à Bologne, et parmi celles-ci la sœur Diana d'Andalo fut plus fréquemment et plus spécialement l'heureuse bénéficiaire de la sage direction de Jourdain.

La publication de M. Altaner est divisée en deux parties : A. Les lettres. B. Études critiques. La première partie traite d'abord de la tradition du texte ; elle renferme ensuite, sans traduction, le texte latin des lettres. Celles-ci sont publiées dans l'ordre où elles se suivent dans les deux mss provenant de Bologne. Des notes au bas des pages signalent les variantes du ms. de Wurzbourg et des éditions du

Digitized by Google

P. Bayonne et P. Berthier, et indiquent les citations de la Bible dont Jourdain avait coutume d'émailler son texte.

Six études critiques constituent la seconde partie : I. Les relations de Jourdain avec le couvent de Sainte-Agnès à Bologne. II. Commentaire historique des lettres. III. Chronologie et lieu de départ des lettres. IV. L'itinéraire des voyages apostoliques de Jourdain. V. L'amitié spirituelle du Bienheureux et de Diana d'Andalo. VI. Les grandes lignes de la doctrine mystique du maître.

M. Altaner a très bien exploité la valeur historique de la correspondance de Jourdain, et cela au triple point de vue de la biographie du personnage, de l'histoire de l'Ordre à cette époque, et du genre littéraire de ces documents. Il a appuyé de solides raisons les points de la chronologie où il diffère d'avis avec le P. Bayonne et Marguerite Aron, auteur d'une traduction récente des Lettres (Bruges, Desclée, 1924). A quelques exceptions près, il a réussi à fixer la date et le lieu de départ de chaque lettre. Il lui a été permis de corriger ou de préciser plusieurs points concernant l'histoire générale de l'Ordre des Prêcheurs. Je note ce détail : pour des raisons d'ordre paléographique, il abandonne sa conclusion (*Der hl. Dominicus*, p. 193. Cfr RHE, 1925, p. 131) que Conrad de Trebensee est l'auteur de la *Légende* ou *Vie* de S. Dominique contenue dans un cod. de Wurzbourg. Il a saisi aussi et exprimé à la perfection le caractère élevé de la tendre affection qui unissait l'âme de Jourdain à celle de Diane. Ces lettres n'ont d'autre parfum que celui de la charité divine. Avec l'éditeur nous regrettons que la correspondance de Diana à Jourdain soit perdue.

Du point de vue historique et ascétique, la publication de M. Altaner est le meilleur travail sur la correspondance littéraire de Jourdain de Saxe.

R. M. MARTIN, O. P.

ALEXANDRE DE HALES. *Doctoris Irrefragabilis Alexandri de Hales, Ordinis Minorum, Summa theologica...* studio et cura PP. Collegii S. Bonaventurae ad fidem codicum edita. Tomus I : Liber primus. Quaracchi, Collège S. Bonaventure, 1924. In-fol. XLIV-770 p.

Cette œuvre monumentale, commencée il y a un quart de siècle, et dont il nous a été donné de voir, il y a seize ans déjà, accumulés à Quaracchi les premiers matériaux, ne fera pas moins honneur aux savants éditeurs que leur grande édition de S. Bonaventure, si universellement louée et utilisée. Plus encore qu'auparavant, ils ont tenu à demeurer anonymes : l'on ne peut qu'en admirer davantage la profonde abnégation de ces chercheurs qui n'ont pas laissé s'émousser dans l'anonymat le sens de leur responsabilité scientifique, mais qui ont tenu à nous servir, en quatre-vingts colonnes de petits caractères et en quinze cents colonnes de grand texte enrichies de notes multiples et de références précises, le fruit d'investigations minutieuses soutenues par un gigantesque effort d'attention. La disposi-

Digitized by Google

tion générale et la répartition typographique donnent belle apparence à l'ensemble. Les dimensions mêmes de l'œuvre et la multiplicité des divisions ont forcé les éditeurs à se montrer sagement économes de la place : sous ce rapport on pourra trouver sans doute que mainte page de l'édition de S. Bonaventure présente un aspect plus harmonieux et plus esthétique. Mais pouvait-on grossir indéfiniment le volume? Les commentaires théologiques et autres ont disparu des notes : le travail de l'édition est d'ordre exclusivement critique, cela vaut mieux. Le mode de division et de subdivision des chapitres a tâché de se rapprocher le plus possible de celui de l'original ; il s'écarte de celui des éditions imprimées et y remédie par une table qui établit la concordance avec l'édition de 1622 ; mais, en outre, on a introduit un numéro d'ordre courant qui permettra désormais un mode de citation fort simple : I, 285 etc., ou II, 285, etc., au lieu des quatre ou cinq membres nécessaires auparavant : livre, traité, question, membre, chapitre. Un substantiel aperçu sur les principaux points de doctrine traités dans cette première partie fera plaisir à tous les historiens des idées du XIIIe siècle ; les relations d'Alexandre avec l'augustinisme victorin. et anselmien, sa conception de la théologie, sa théorie de l'illumination divine, de la connaissance de Dieu et de l'exemplarisme divin, la place du concept du bien dans sa synthèse, et sa position vis-à-vis de l'aristotélisme y sont passées en revue : étude succincte sans doute,—qu'on désirerait plus développée, car celui qui nous la donne a certes beaucoup plus encore à nous apprendre, — mais très abondamment documentée ; l'on y voit entre autres combien étaient justifiés les aperçus du P. de Régnon sur les courants des théories trinitaires aux XIIe-XIIIe siècles, et comment l'augustinisme franciscain est le fruit d'une longue lignée d'ancêtres.

La partie de l'introduction critique proprement dite, celle qui attire immédiatement l'historien au seuil d'une pareille édition, est objective, minutieusement loyale, sobre, prudente : cela met le lecteur en appétit, car elle réserve pour la fin de l'œuvre quelques-uns des morceaux les plus intéressants. Sur un certain nombre des questions qui piquent le plus la curiosité de l'historien, nous n'aurons que plus tard l'avis des savants éditeurs : sur la biographie d'Alexandre, sur le titre même qu'il a donné à sa *Somme*, car l'épithète de *theologica*, mise en tête du volume, est inconnue à la tradition manuscrite, sur les autres ouvrages qu'on lui attribue, — et là, on nous parlera sans doute des groupes de questions qu'on rencontre de côté et d'autre dans les manuscrits et qui peuvent être en relation avec la *Somme*, puis sur la grosse question du mode de composition finale de la *Somme* et de la répartition qui a été faite de ses traités et de ses questions par son auteur dès l'origine, ou par son premier éditeur au lendemain de la mort d'Alexandre. Car, nous le voyons dès le début de ce volume par la bulle (de 1255) d'Alexandre IV (p. VII-VIII), si la paternité de l'œuvre ne peut être mise en doute, la part qu'a prise Guillaume de Méliton dans l'arrangement et la répartition de ses parties soulève plus d'une question ; le témoignage de S. Bonaventure (p. XXVIII) est-il assez précis pour être

Digitized by Google

tout à fait concluant en faveur de la division en quatre livres et les renvois aux diverses parties sont-ils tous étrangers au premier éditeur du XIIIe siècle? Dès lors, la chronologie de l'ensemble et des diverses parties suscite dans l'histoire des idées de ce XIIIe siècle si fécond d'intéressants problèmes de priorité, auxquels jadis Wadding et Touron avaient déjà touché, sans parler de Roger Bacon, que sa maussade humeur portait irrévérencieusement à des négations trop simplicistes.

Pour chacune des trois premières parties de la *Somme*, la tradition manuscrite est constituée par une bonne quarantaine de manuscrits ; la quatrième partie, par contre, n'existe plus que dans vingt-deux témoins, tandis que de la première on en connaît encore exactement quarante-deux. Les éditions anciennes de Venise, 1475, de de Nuremberg, 1481-1492, de Paris, 1489, encore moins celles de Lyon, de Venise et de Cologne, 1515-16, 1675-76, et 1622, n'ont pas été utilisées, bien que parmi les manuscrits consultés nous en trouvions au moins quatre (n. 28, 29, 31, 33), qui nous fassent descendre jusqu'à l'époque des incunables.

L'établissement du texte a été une opération extraordinairement longue et spécialement délicate, que compliquaient encore, outre le nombre des manuscrits et l'étendue de l'œuvre, l'équivalence presque complète des témoins et la multiplicité des fautes de copistes.

Des 42 manuscrits connus du livre I, huit ont été utilisés d'un bout à l'autre pour la collation : il n'y a pas lieu sans doute de contester les raisons de ce choix, mais la préface ne nous les indique pas ; neuf autres manuscrits ont été examinés à fond également, mais finalement écartés ; les vingt-cinq autres ont été complètement utilisés pour l'étude de l'intégrité du texte et, partiellement, pour la fixation critique des leçons. Chose plutôt étrange, en effet : tous les manuscrits se présentaient indépendants l'un de l'autre, aucun d'eux n'ayant transcrit un autre des témoins conservés, ce que montre à l'évidence l'examen classique des lacunes (p. XXI-XXXIII). Toutefois, il y a tendance dans les huit manuscrits sélectionnés à un groupement en deux familles : un certain apparentement rapproche deux des parisiens et un des romains, contre les quatre ou cinq autres qui voisinent davantage entre eux. Les lacunes, fort nombreuses mais, en dehors de deux ou trois cas, habituellement de fort peu d'étendue, offraient une difficulté spéciale pour la question de l'intégrité du texte ; la très large base d'induction prise par les éditeurs leur a permis de la résoudre victorieusement.

Pour l'établissement du texte lui-même, aucun des manuscrits, pas même celui qui remonterait au milieu du XIIIe siècle (Bibl. nat. lat. 15329), ne consitue un témoin suffisamment correct ou prépondérant pour être mis à la base du texte, les fautes des copistes étant trop nombreuses. L'étude de ces multiples défectuosités en fait remonter l'origine à la première transcription faite sur l'autographe, c'est-à-dire à l'« *apographum* » (p. XXIV), mis à la dispostion des copistes par le *stationarius*. Jusqu'où les indications des « *peciae* » ont pu rendre ici service aux éditeurs pour l'appréciation et l'appa-

Digitized by Google

rentement des manuscrits,ou du moins de sections entières de manuscrits, ne se trouve malheureusement pas indiqué dans l'introduction. Dans ce travail de la fixation du texte, ceux qui ont jamais dû se frayer un chemin à travers un texte théologique ou philosophique dont les abréviations intenses et multiples avaient dérouté le copiste, se rendront compte de ce qu'il a fallu aux éditeurs de sagacité et d'endurance pour se diriger dans le choix des variantes par les seules données du contexte et par la ligne de pensée suivie par l'auteur. Près de deux cents fois, exactement 177, ils ont dû adopter une leçon indépendante de tout manuscrit. Ce chiffre ne présente rien d'anormal si l'on songe que pour la *Somme contre les Gentils* de S. Thomas les derniers éditeurs avaient dû s'écarter 49 fois de la leçon de l'autographe ! Il n'y a pas moyen ici de relever beaucoup de détails ; notons cependant, en passant, que le texte sur la prédestination, qui a plus d'une fois excité la curiosité des théologiens : « collationis gratiae et gloriae potest esse ratio praescientiae meritorum » (I, n. 230, p. 235 ; édit. 1622, p. 158, col. 2 ; édit. 1575, p. 83, recto, col. 1) est maintenu dans la nouvelle édition : un seul manuscrit celui de Paris, n. 15327, y porte une variante, « *vel* », qui n'explique rien.

Souhaitons que les trois dernières parties du monument prennent bientôt place à côté de celle dont nous saluons l'achèvement et que la série se continue par les éditions critiques complètes de Duns Scot et d'Occam. Ce qu'ont fait jusqu'ici les éditeurs nous est un gage assuré de valeur et de succès. J. DE GHELLINCK, S.J.

W. E. W. CARR. *Gregory Abu'l Faraj, commonly called Bar-Hebraeus Commentary on the Gospels from the Horreum mysteriorum*, translated and edited. Londres, SPCK, 1925. In-8, CXIII-169-208 p. Prix : 21 s.

Bar-Hebraeus n'est pas un inconnu, et le volumineux ouvrage qu'il a écrit, sous le titre bien oriental de *Magasin des mystères*, et qui renferme ses commentaires ou ses gloses sur l'Ancien et le Nouveau Testament, n'est pas, loin de là, complètement inédit. Au cours du siècle dernier, il a été étudié, surtout en Allemagne et par des débutants, qui y ont trouvé matière à d'intéressantes et utiles dissertations doctorales. Cependant le *Magasin* n'est pas encore épuisé et, dans la présente publication, M. Carr nous offre au moins une partie inédite, le commentaire sur l'évangile selon saint Marc. On sait que Schwartz, en 1878, Spanuth en 1879, et Steinhart en 1895 ont fait connaître respectivement les commentaires sur saint Jean, saint Mathieu et saint Luc. Nous n'avons pas à parler ici de l'œuvre même de Bar-Hebraeus, suffisamment caractérisée dans les histoires littéraires pour qu'on soit convaincu de l'importance que sa nature même lui assure à de multiples points de vue, parmi lesquels nous nous contenterons de relever ceux de la grammaire et de la lexicographie syriaques, de la critique des versions bibliques syria-

Digitized by Google

ques et parfois grecques, arménienne et copte, et de la patrologie qu'elle intéresse par ses nombreux emprunts à certains Pères. C'est dire déjà combien de titres recommandent à l'attention la présente publication, qui seule nous occupera dans cette recension.

Tout d'abord le texte, M. Carr le donne d'après quatre manuscrits, dont deux du British Museum, un d'Oxford et un de Cambridge, qu'il décrit soigneusement au ch. VIII de l'introduction. Il en est d'autres, dont il a repris les variantes d'après les publications précédentes, et d'autres encore que Baumstark a notés dans sa récente histoire de la littérature syriaque. La présente édition n'est donc pas définitive, mais elle mettra à tout le moins un texte relativement convenable entre les mains des travailleurs. On sera porté à beaucoup d'indulgence pour les fautes d'impression lorsqu'on saura que M. Carr s'est vu obligé de se faire lui-même le compositeur de son texte. Nous lui reprocherions plutôt de n'y avoir pas mieux ménagé les divisions. Bar-Hebraeus a partagé son texte en *capitula*, dont les indications sont sans doute conservées, mais fort peu apparentes dans l'édition ; même les notations de nos chapitres dans les Évangiles s'y remarquent à peine et il en résulte une grande difficulté pour la consultation rapide du texte. En distinguant les *capitula* de Bar-Hebraeus dans la typographie, on aurait davantage laissé à l'œuvre sa physionomie propre et primitive.

La traduction anglaise que l'auteur a élaborée remédie partiellement à cet inconvénient en indiquant les pages du texte. Elle a dû coûter pas mal de peine à M. Carr, à cause de la multitude des détails philologiques notés par le commentateur et qui requièrent, de la part du traducteur, une attention sans cesse en éveil. Le texte évangélique y est en italique, les notes précédées de N., et les observations philologiques placées entre parenthèses. La traduction paraît consciencieuse et bonne et, si l'on ne peut pas dire qu'elle se lit avec agrément, il faut en imputer la faute à la nature de l'œuvre et non au traducteur, dont le travail ingrat rendra un réel service aux lecteurs.

Les chapitres de l'introduction se suivent dans un ordre quelque peu disparate. L'étude de la christologie de Bar-Hebraeus s'intercale entre l'exposé de sa biographie et la notice consacrée à ses œuvres et, en particulier, au *Magasin des mystères* ; puis vient un chapitre sur les monophysites en général, suivi de deux autres sur la langue syriaque et les versions de la Bible qu'elle possède ; enfin, on fait connaître les manuscrits de l'œuvre, les éditions antérieures et l'on donne quelques notes sur certains des auteurs auxquels les commentaires des Évangiles se réfèrent. Cette introduction se lit avec intérêt, et l'on sera heureux d'y trouver rassemblés pas mal de renseignements. Cependant, M. Carr sera le premier à reconnaître qu'il n'y a pas fait œuvre originale, si l'on met à part quelques résultats immédiats de l'étude des textes ici présentés, comme la liste des variantes du texte évangélique de Bar-Hebraeus au regard de celui de la Peschitto et les notes qui la suivent (p. XXXIX-LIX). C'est sans doute ce qui explique l'absence à peu près totale de références justificatives, que l'on regrettera cependant pour la bonne tenue

Digitized by Google

scientifique du volume. Mais il faut bien aussi constater que la bibliographie n'est pas parfaitement à jour et que ce défaut a eu d'assez fâcheuses conséquences, en particulier pour tout ce qui touche à l'histoire et à la doctrine du monophysisme.

L'auteur nous permettra de signaler à son application et à son zèle qu'il resterait encore à accomplir une tâche d'autant plus méritoire qu'elle serait plus longue et plus difficile : nous voulons dire celle de munir les appels faits par Bar-Hebraeus aux Pères et aux Docteurs des références voulues à leurs œuvres. Ce travail augmenterait de beaucoup la valeur de la publication ; il poserait peut-être de nouveaux problèmes à la critique et à l'histoire littéraires, mais il leur fournirait sûrement plus d'un renseignement utile. Pour le cas où M. Carr voudrait le tenter, nous lui ferons remarquer un détail : là où sa traduction écrit *Evanius* et *Ivanius* (p. 10, l. 8 ; p. 131, l. 11), le texte syriaque donne des formes connues du nom *Ioannes*, et il s'agit sans doute de saint Jean Chrysostome, qu'on a bien appelé *Joannes* ailleurs (p. 62, l. 27).

En remerciant l'auteur de ce que sa science et sa patience nous ont déjà donné, nous souhaitons qu'il persévère dans ses louables efforts et arrive à rendre son œuvre digne d'éloges en tout point.

J. LEBON.

Tractatus pauperis a fratre JOHANNE DE PECHAM, ordinis fratrum minorum archiepiscopo Cantuariensi, conscriptus et a R. P. A. VAN DEN WYNGAERT, eiusdem ordinis, cum apparatu critico editus. Paris, Éditions de la France Franciscaine, 1925. In-8, 78 et 86 p.

Pour donner plus de relief à l'édition du *Tractatus pauperis contra insipientem novellarum haeresum confictorem circa evangelicam perfectionem* de l'archevêque de Cantorbéry, le Mineur Jean Peckam, l'éditeur débute par une «Étude sur les querelles du clergé séculier et des ordres mendiants, à l'université de Paris au XIIIe siècle ». Comblés, dès leur fondation, de privilèges par les souverains pontifes, les ordres mendiants se heurtent aux us et coutumes des diocèses dans lesquels ils exercent leur ministère. De plus, par leur entrée à l'université de Paris et par les chaires qu'ils y obtiennent, ils s'attirent l'opposition des professeurs séculiers qui se croient lésés dans leurs droits et qui leur créent les plus grosses difficultés. Ceux-ci attaquent à coups de plume les ordres mendiants, en défendant des théories qui devaient aboutir à la destruction des règles approuvées par le Saint-Siège. L'éditeur analyse les divers traités échangés de part et d'autre durant cette lutte déplorable et permet ainsi au lecteur de replacer dans son milieu historique la composition du *Tractatus pauperis* de Jean Peckam et d'établir les chaînons littéraires qui le rattachent aux autres ouvrages contemporains de ce genre. Le premier traité dirigé contre les ordres mendiants fut le *De periculis*

Digitized by Google

novissimorum temporum de Guillaume de Saint-Amour, qui rencontra bientôt une forte opposition dans le *Manus quae contra Omnipotentem tenditur*, attribué par l'éditeur au mineur Bertrand de Bayonne. Celui-ci fut attaqué à son tour par Gérard d'Abbeville qui rédigea le *Contra adversarium perfectionis christianae*, pour venger son maître Guillaume de Saint-Amour. Trois écrits furent lancés contre Gérard : le *De perfectione status spiritualis* de saint Thomas, l'*Apologia pauperum* de saint Bonaventure et le *Tractatus pauperis* de Jean Peckam. Gérard se sentit tellement humilié qu'il se crut obligé d'écrire un *Apologeticon*, c'est-à-dire sa propre défense.

Le *Tractatus pauperis* constitue donc une réfutation des attaques de Gérard d'Abbeville qui tendaient à démontrer qu'en ce qui concerne la pauvreté, la règle des Frères Mineurs est moins parfaite que la norme de vie, suivie par les prêtres séculiers. Rédigé, vers 1270, après l'*Apologia pauperum* de saint Bonaventure et le *De perfectione vitae spiritualis* de saint Thomas, il reprend au premier la doctrine et le plan général au deuxième. Au cours des siècles quelques parties de ce traité ont été publiées. Ainsi le chap. X, qui contient l'exposition de la règle des Mineurs, a été imprimé dans *Firmamentum trium Ordinum* (P. IV, p. XCIV-XCIX, Paris, 1512 et P. III, p. 72-76, Venise, 1513). De nos jours, A.G. Little en a édité le prologue, les chap. X et XVI en entier et des fragments des chap. VII-IX et XI-XV, dans *Fratris Joannis Peckam quondam archiepiscopi Cantuariensis tractatus tres de paupertate* (dans *British Society of franciscan Studies*, t. II, p. 21-90, Aberdeen, 1910). De son côté, le P. A. Van den Wyngaert vient d'en publier le prologue et les six premiers chapitres dans lesquels Jean Peckam traite les questions générales touchant la perfection évangélique. Pour l'édition du texte, il s'est basé sur cinq mss, le ms.182 du Corpus Christi College d'Oxford, le Vatic. lat. 1013, le Vatic. Borghes. 182, le Plut. XXXI, sin. 3 et le Plut. XXXVI, dext. 12 du fonds S. Croce de la bibliothèque laurentienne de Florence.

Remarquons que, dans la première partie, le R. P. ne prend pas position dans la question « toujours ouverte » si, oui ou non, les Mineurs ont eu deux chaires à Paris. De plus, sans exposer ses raisons et ses arguments, il maintient contre Fr. Pelster (*Thomas von York, O. F. M., als Verfasser des Traktats « Manus quae contra Omnipotentem tenditur »*, dans *Archiv. franc. histor.*, 1922, t. XV, p. 3-22) que le mineur Bertrand de Bayonne fut l'auteur de cet écrit. Enfin, ce n'est pas Guillaume d'Auxerre, comme le prétend l'auteur (p. 27), mais Guillaume d'Auvergne qui, pendant les événements tragiques de 1229, s'adressa aux dominicains et leur concéda la première chaire de théologie.

Quant à l'édition même du *Tractatus pauperis*, ce traité constituant une réponse aux attaques de Gérard d'Abbeville, nous aurions voulu voir l'éditeur expliquer plus fréquemment en note les allusions nombreuses qu'y fait Jean Peckam. De la sorte il aurait permis au lecteur de comprendre plus facilement les discussions qui existaient entre le clergé séculier et les ordres mendiants. Ensuite,

Digitized by Google

prenant comme base principale de son texte le codex 182 du Corpus Christi College d'Oxford, l'éditeur se contente de marquer simplement en note les additions tantôt courtes, tantôt longues, voire très étendues, comme celle des p. 66-69, contenues dans les autres manuscrits,sans s'inquiéter de leur authenticité ou de leur non-authenticité. Enfin, nous regrettons vivement que le R. P. se soit borné à publier les six premiers chapitres du *Tractatus pauperis* et n'ait pas fourni,comme il l'indique d'ailleurs dans le titre, le texte complet de ce traité si intéressant pour les luttes entre les ordres mendiants et le clergé séculier au XIIIe siècle. A. TEETAERT, O. CAP.

F. DELORME, O. F. M. *Fr. Richardi de Mediavilla Quaestio disputata.* Quaracchi, Collège S. Bonaventure, 1925. In-8, XXIV-100 p.

Dans ce volume, le P. Delorme publie trois documents : une *Quaestio* de Jean Peckam (le chapitre XV de son *Tractatus pauperis*) et deux *Quaestiones*, se rapportant à la fameuse controverse sur le pouvoir de juridiction qui divisait le clergé séculier et régulier à la fin du XIIIe siècle. La première de celles-ci est attribuée au franciscain Richard de Mediavilla ; l'autre est anonyme, mais doit être considérée comme l'œuvre d'un adversaire. Pour faire ressortir l'importance de ces deux dernières questions, il faut les replacer dans leur milieu historique et déterminer les différents mobiles qui ont influencé leurs auteurs. Dans la lutte que se livraient séculiers et réguliers au XIIIe siècle, on peut distinguer une triple période : la première, caractérisée par les attaques de Guillaume de Saint-Amour et de Gérard d'Abbeville contre les Réguliers, se termina par le triomphe des premiers ; le 21 novembre 1254, Innocent IV révoqua, dans sa bulle *Etsi animarum*, les privilèges accordés aux réguliers et ne leur concéda la faculté d'entendre les confessions qu'avec l'assentiment des curés respectifs. Son successeur, Clément IV, par sa constitution *Quidam temere* du 20 juin 1265, modifia cette disposition en faveur des réguliers et ne réclama pour leurs confesseurs que l'autorisation des seuls évêques. Au début de la deuxième période, nous trouvons la bulle *Ad fructus uberes* du 13 décembre 1281, qui accorde aux supérieurs majeurs des réguliers la faculté d'approuver eux-mêmes les confesseurs de leur ordre. Cette bulle déchaîna une violente opposition de la part du clergé séculier. La lutte fut menée cette fois par Guillaume de Mâcon, évêque d'Amiens, soutenu par quelques théologiens de l'université de Paris. L'un d'entre eux, Henri de Gand, fut chargé de défendre d'office la thèse des séculiers. Il le fit à la Noël de 1282 et soutint que les fidèles sont obligés, en vertu du décret *Omnis utriusque sexus* du IVe concile de Latran (1215), de se confesser une fois l'an à leur curé même et de refaire l'aveu des fautes, déjà accusées à des réguliers. Le franciscain, Richard de Mediavilla opposa aux attaques du célèbre Henri de Gand la *Quaestio* éditée par le P. Delorme. Écrite

Digitized by Google

vers 1285-1286, elle reprend une à une, pour les réfuter, les différentes thèses de son adversaire. Enfin, quelques années après, en 1304, Benoît XI promulgua la bulle *Inter cunctas*, où il déclarait que les fidèles ne sont point tenus à répéter à leur curé les confessions faites à des réguliers. Une nouvelle opposition fut déclenchée par des séculiers, sous la conduite de Jean de Pouilli. La *Quaestio* anonyme, publiée par le P. Delorme, fournit un document intéressant cette troisième période de la controverse. L'éditeur attribue cette question à Jean de Pouilli et l'identifie avec la *Determinatio* de ce théologien, dans laquelle celui-ci soutient que le pape ne peut point *ex potentia iuris* empêcher que les fidèles ne relèvent du curé ni conséquemment restreindre l'obligation de se confesser au curé. Cette fameuse controverse prit fin, le 24 juillet 1321, par la bulle *Vas electionis* de Jean XXII, qui condamna les opinions des docteurs séculiers, principalement de Henri de Gand et de Jean de Pouilli.

Replacées dans leur milieu historique, ces deux questions contribuent à jeter une nouvelle lumière sur les débats si passionnés touchant le pouvoir de juridiction. L'édition qu'en a faite le P. Delorme rendra de réels services aux historiens. A. TEETAERT, O.Cap.

B. ALTANER. *Die Dominikanermissionen des* XIII. *Jahrhunderts*. (Breslauer Studien zur historischen Theologie. Fasc. 3.) Habelschwerdt, Franke, 1924. In-8, XXIII-248 p.

La propagation de l'Évangile par les ordres religieux constitue à toutes les époques l'une des plus belles pages de l'histoire de l'Église. Avec un courage invincible ils ont porté le nom du Christ « jusqu'aux extrémités de la terre ». Qui ignore les merveilles de l'apostolat monastique en Occident ? Aux Bénédictins et Cisterciens firent suite l'ordre de Prémontré au XIIe, et les deux ordres mendiants, les Franciscains et les Dominicains, au XIIIe siècle. Le P. G. Golubovich, O. F. M.,a rassemblé jadis en quatre imposants volumes les matériaux pour l'histoire de l'activité missionnaire des Franciscains : *Biblioteca della Terra Santa e dell' Oriente Francescano*, (Quaracchi, 1906-1923). M. Altaner a étudié, dans son remarquable ouvrage, l'apostolat des Dominicains.

A la suite de la préface, une vaste bibliographie arrête l'attention du lecteur. Elle est disposée d'après l'ordre alphabétique. Nous aurions préféré un classement suivant ces rubriques générales : sources, travaux généraux, études spéciales. L'on pourrait également désirer plus de précision. Trop souvent les collections et les périodiques sont simplement cités en bloc : Migne, J. P., Patrologia Graeca... RHE = Revue d'histoire ecclésiastique, Louvain 1900 ff. Plusieurs des études spéciales contenues dans l'une ou l'autre des revues citées, auraient mérité d'être mises en relief. Ajoutons à cette liste bibliographique ce détail : MARC. V. D. OUDENRIJN, *Op heilige Tochten*. Een overzicht van de geschiedenis der Dominicaansche Missien (Nimègue, 1918).

Digitized by Google

Après un premier chapitre, où il décrit l'esprit apostolique qui caractérisait S. Dominique et qui passa du saint Patriarche dans l'ordre fondé par lui, l'auteur aborde l'histoire des travaux de mission accomplis par les Prêcheurs au delà des frontières de l'Occident. Il divise la matière par ordre des pays où s'est manifesté leur zèle. Les premiers missionnaires dominicains suivent les croisés en Grèce et en Terre-sainte, et passent de là auprès des chrétiens de l'Orient troublés par l'hérésie et le schisme : Jacobites, Nestoriens, Arméniens, etc. D'autres Prêcheurs ont dirigé leurs efforts contre l'Islam : en Égypte, en Espagne, au Maroc, en Tunisie, en Sicile. Un troisième groupe de pionniers évangéliques ont jeté leurs regards vers le Nord et vers l'Est, poussent jusqu'aux côtes de la Baltique, pénètrent chez les Cumans et les Tartares, et établissent des centres d'action apostolique en Russie.

Cette étude se rapporte à l'histoire des Prêcheurs au premier siècle de leur existence et plus spécialement à la période comprise entre 1216, date de leur fondation, et 1291, l'année qui marque la fin des croisades. L'œuvre de ces premières missions dominicaines atteignit son apogée sous le gouvernement du IVe maître-général, Humbert de Romans, 1254-1263.

Ces pages de M. Altaner sont le premier essai, basé sur un examen minutieux des sources, d'une étude synthétique de l'activité missionnaire déployée dans le monde par les Fils de S. Dominique. L'auteur ne s'est pas fait la moindre illusion sur les difficultés de sa tâche. Les sources présentent de nombreuses lacunes ; il a fallu passer certaines périodes de l'histoire, ou se contenter de brèves notices se rapportant soit à un missionnaire, soit à un poste de mission. Bien rares sont les documents qui permettent une vue sur le développement interne de la mission, et nous livrent le détail des travaux et des souffrances des missionnaires. La psychologie de l'apôtre, son esprit d'adaptation, ses procédés dans l'enseignement et la prédication, échappent presque totalement à la recherche. Au surplus, avant de mettre en valeur les matériaux nouvellement acquis, il fallait déblayer le terrain, écarter des erreurs, éliminer les légendes, donner plus de jour à des questions controversées ou mal éclairées touchant la chronologie des événements et l'histoire des couvents établis dans le territoire des missions. Ces travaux préliminaires ont été menés avec méthode et sérénité.

Soulignons quelques uns des résultats positifs auxquels aboutit l'auteur. Il paraît bien avoir établi définitivement le caractère et la portée des négociations entre Rome et Constantinople en vue de l'union de l'Église grecque à l'Église romaine. Son enquête sur les expéditions tentées par les Prêcheurs en pays Tartares a démontré l'ampleur de leur action, l'importance du soutien donné par eux aux croisés, l'habileté et la vaillance de leurs légats. Parmi ceux-ci est remarqué à juste titre le P. André de Longjumeau. Grâce à la ferme critique de M. Altaner, l'on possède désormais une base solide pour une biographie scientifique de saint Hyacinthe, l'infatigable apôtre de la Pologne et de la Russie. Il a mis aussi en belle lumière un grand nombre de personnalités dominicaines trop peu connues, tels que

Digitized by Google

Henri de Marsberg, Guillaume de Montferrat, Guillaume Bernardi, qui se distinguèrent en Orient, Heidereich, évêque de Culm, Ernst, évêque de Poméranie, Vitus, premier évêque de Lithuanie, et j'en passe. Je note enfin, comme un des grands mérites de l'auteur, celui d'avoir placé l'action des missionnaires dominicains dans le cadre de l'histoire ecclésiastique et politique, et d'avoir exposé maintes fois en regard de leur activité les preuves du zèle et du labeur de leurs vaillants émules, les Fils de S. François. Il a complété ainsi l'œuvre du P. Golubovich.

L'ouvrage de M. Altaner sera lu non seulement avec un vif intérêt, mais aussi avec grand fruit par tous ceux qui étudient l'histoire de l'apostolat catholique. Et ceux que la grâce du Christ oriente vers les pays infidèles pourront s'édifier par la lecture de ces pages au récit des œuvres de foi, de confiance tenace et d'héroïque charité, accomplies par leurs aînés du XIIIe siècle. R. M. MARTIN, O. P.

A. L. CORIN. *Sermons de Tauler et autres écrits mystiques. I. Le Codex Vindobonensis* 2744. (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'université de Liége. Fasc. 33.) Liége, Vaillant-Carmanne ; Paris, Champion, 1924. In-8, XXXI-328 p.

Les auteurs mystiques du passé, — nous avons eu l'occasion de le montrer ailleurs (cfr *Revue thomiste*, 1911, p. 229-243 ; 1912, p. 824-844), — sont étudiés sous des aspects divers. Par leurs travaux critiques les philologues et les historiens préparent les voies aux théologiens : mis en possession d'un bon texte, ceux-ci peuvent s'attacher avec un plus grand espoir de succès à l'interprétation de la doctrine.

Dans son édition des *Sermons* du fameux mystique dominicain, Jean Tauler, M. Vetter avait attiré l'attention de la critique sur deux mss viennois, ajoutant qu'elle trouverait sans doute profit à collationner les vieilles éditions. « C'est le plan de travail, écrit M. Corin, que j'ai eu l'idée d'exécuter. » Ce plan de travail, dans la pensée du distingué professeur de Liége, consiste donc à publier les deux mss viennois inédits avec les variantes des plus anciens recueils imprimés et celles du texte publié en 1910 par Vetter. C'était une forte entreprise, pour laquelle il fallait une bonne mesure de courage et de patience ; mais elle était de nature à provoquer l'élan d'un jeune travailleur bien préparé pour la tâche. L'exécution totale de cette œuvre sera comprise en trois volumes : I. Le cod. Vindob. 2744 paraîtra d'abord : en regard, on pourra lire le texte de l'édition d'Augsbourg. II. Parallèlement au texte du cod. Vindob. 2739, qui sera publié ensuite, on trouvera celui de l'édition de Leipzig. Chacune de ces deux parties sera précédée d'une description détaillée du ms. III. Ces éditions seront suivies d'une étude sur la langue de ces mss, et sur la terminologie de Tauler ; en outre, ce troisième volume comprendra tout l'appareil philologique.

Digitized by Google

Et voici que la première partie de ce vaste programme se trouve réalisée par la publication que nous annoncions en tête de ces lignes. Elle est divisée en deux sections : *Introduction* et *Textes*.

L'*introduction* comporte 1) une description détaillée du cod. 2744 de Vienne ; 2) des notes bibliographiques touchant les éditions de Leipzig (1498), d'Augsbourg (1508), de Cologne (1543) ; 3) l'énumération des règles suivies pour l'édition présente. Un *appendice* traite la question de la filiation des manuscrits et des rapports qu'il y a lieu d'établir entre ces manuscrits et les premières éditions. La description du ms. est accompagnée d'un fac-similé de la feuille de garde et du fol. 1, et d'une table des abréviations les plus caractéristiques, que l'éditeur a même pris soin de développer. Cette introduction est parfaite. Rien n'a été oublié : reliure, composition, provenance et histoire, date, écriture, contenu, tous ces points nous sont présentés avec de minutieux détails. La filiation des manuscrits n'a pu s'établir avec certitude ; elle demeure hypothétique ; toutefois, assure l'auteur, beaucoup d'indices rendent fort vraisemblable la parenté à quelque degré de manuscrits et d'éditions.

Le *Texte* est la reproduction fidèle du cod. 2744 de Vienne. Tout ce qui ne se trouve pas dans le manuscrit est soigneusement mis en relief. L'édition d'Augsbourg, comme il était prévu, a été reproduite en regard du texte. Celui-ci se compose de 14 sermons et de deux écrits de piété où il est principalement traité des mérites de N. S. Jésus-Christ, de la réception et de la vertu du S. Sacrement. L'éditeur a, de plus, annoté le texte. Trois genres de notes se distinguent dans la marge inférieure des pages. Au premier étage se trouve signalé ce qu'il y a de remarquable dans l'aspect du ms. viennois : erreurs, ratures, corrections et autres particularités. La seconde rangée de notes est constituée par l'apparat critique, c'est-à-dire, l'indication des variantes. Celles-ci sont empruntées aux anciennes éditions signalées ci-dessus et à l'édition de F. Vetter ; elles sont disposées dans l'ordre chronologique des sources auxquelles elles appartiennent. La troisième catégorie de notes sont des explications de mots difficiles ou inconnus, des interprétations de passages obscurs, des renvois, des suggestions. Les renvois à la Bible sont l'œuvre personnelle de l'auteur et ont trouvé place dans la marge extérieure du volume. Cette disposition des notes diffère quelque peu du système habituellement usité, mais elle peut être aisément justifiée. Je passe pour m'arrêter davantage à la question de l'importance de cette édition. Elle se pose tant au point de vue de la forme qu'au point de vue du fond. A ce double point de vue, l'édition du ms. 2744 de Vienne a une importance incontestable, non point de ce seul chef qu'il est peut-être le plus ancien ms. de Tauler que nous connaissions, mais de plus et surtout, à cause de l'absence presque totale de corrections et de l'étonnante pureté du texte.

Au premier point de vue, celui des philologues, le ms. présente un intérêt dialectologique ; il est en dialecte de Cologne du milieu du XIVe siècle. M. Corin nous promet de faire ressortir pleinement cet intérêt dans le troisième volume.

Au point de vue du fond, la question se pose en ces termes : l'édi-

Digitized by Google

tion du ms. permettra-t-elle une connaissance plus complète, plus précise, plus parfaite de la doctrine mystique de Tauler? M. Corin, semble-t-il, n'a pas envisagé la réponse à cette question. A qui l'honneur et la tâche de nous la fournir? Elle présuppose la collation des différentes variantes et la fixation de la leçon jugée la meilleure. Grâce aux travaux de M. Corin cette réponse est possible. Il sera donc permis d'espérer qu'un jour nous possèderons le texte définitif des œuvres de Tauler.

C'est à nos yeux, l'une des principales raisons de féliciter chaleureusement l'éditeur et de lui être bien reconnaissant de son long et patient labeur. R. M. MARTIN, O. P.

JOSEPH RANFT. *Schöpfer und Geschöpf nach Kardinal Nikolaus von Cusa.* Ein Beitrag zur Würdigung des Kardinals als Mystiker. Wurzbourg, St-Rita-Verlag, 1924. In-8, XI-151-VIIIp.

Dans le livre qu'il consacre au Créateur et à la créature d'après le cardinal Nicolas de Cusa, M. Ranft veut surtout écarter les accusations de panthéisme que l'on a trop souvent formulées contre ce puissant penseur. Si, de son vivant même, un théologien a pu taxer d'hérésie l'auteur de la *Docte ignorance*, on comprend que les Glossner, les Falckenberg et autres qui l'ont lu à travers Hegel ou Spinoza, se soient mépris sur sa pensée. Mais le temps n'est plus où l'on exigeait du mystique le langage de la pure logique rationaliste et où l'on voyait du monisme partout où ne s'affirmait pas un dualisme grossier dans lequel la créature apparaissait presque comme étrangère à son auteur. L'« In ipso vivimus, movemur et sumus » de l'apôtre a retrouvé son application dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel ; et sous le revêtement mystique que leur a donné un Maître Eckart, le P. Denifle a reconnu quelques-unes des idées les plus fécondes de la grande scolastique. Nicolas de Cusa avait précédé dans cette voie le savant dominicain ; il avait affirmé que les expressions les plus hasardées d'Eckart, dont l'Église avait à bon droit signalé le danger, pouvaient néanmoins et devaient s'entendre en un sens orthodoxe. En prenant la défense du maître de Hochheim, dans son *Apologie de la Docte ignorance*, il s'était disculpé lui-même des insinuations de Jean Wenck. Mais c'est toute son œuvre qui plaide pour lui ; et il suffit de la lire sans parti pris pour se convaincre que le cardinal n'est panthéiste ni d'intention, ni de fait.

M. Ranft n'a pas de peine à expliquer, une fois de plus, le vrai sens de l'« emanatio » dont parle Cusa et la signification réelle de formules comme celle-ci : « Voir Dieu, c'est voir que tout est en Dieu et que Dieu est en tout ». S'il concède à Denifle que l'expression « Deus est esse rerum » n'est pas heureuse, il ne se hâte pas pour cela de parler d'erreur inconsciente. L'idée foncière que Cusa se fait de Dieu est très claire : c'est celle du Créateur tel que le fait connaître la Révélation ; de là l'énergie, l'indignation même avec laquelle il accuse Wenck de fausser sa pensée. Mais l'intérêt qu'il porte à la

Digitized by Google

création est d'ordre mystique ; son investigation est soutenue et guidée par le désir intime d'utiliser les ressources que peuvent lui fournir le monde et la pensée pour pénétrer plus profondément dans l'obscurité mystérieuse de l'essence divine. « Par les chemins de la mystique, il s'élève volontairement et en pleine conscience vers de rares sommets ; et il regarde sans vertige les abîmes du panthéisme ouverts devant lui » (p. 149).

Cette conclusion est parfaitement exacte, et l'auteur y conduit par une argumentation toujours claire et convaincante. Son travail est divisé en trois parties intitulées : le fondement divin de la Création, l'acte créateur, la créature comme terme de cet acte. Dans la première, après avoir placé à la base de la conception cusienne des rapports de Dieu et du monde la théorie des idées de Nicolas, il étudie ces rapports tels qu'ils résultent des diverses manières dont le cardinal se représente Dieu : « l'« être », le « possest », la « coincidentia oppositorum ». La seconde traite de la création « ex nihilo », de la liberté de l'acte créateur, du motif et du but de la création, de la Providence. La troisième est consacrée à la question du caractère temporel du monde créé et à celle de l'existence propre des créatures. De larges et abondantes citations témoignent partout de la justesse et de la conscience des analyses de M. Ranft.

On sera frappé néanmoins, en lisant la première partie, du grand nombre de textes empruntés au traité de la *Vision de Dieu*. C'est ici en effet que Cusa a utilisé surtout la théorie de l'exemplarisme divin. Mais cette théorie n'est ni la seule ni la première qui se trouve dans ses écrits. En réalité, sur le thème unique du dogme de la création, il a développé des variations multiples. Avant de se placer au point de vue de la forme, il s'est placé au point de vue de l'être et il a appliqué au rapport de Dieu et du monde les notions de «complicatio » et d'« explicatio ». De là surtout sont nées, dans la *Docte ignorance*, les expressions relevées par Wenck. Il a maintenu néanmoins le dualisme, non par l'opposition du modèle et de la copie, mais par celle de l'infini et du fini, ainsi que par la nécessité qui en résulte pour nous, quand nous parlons de Dieu, de « transsumer » les termes dont nous nous servons. Ce n'est pas respecter parfaitement la pensée de Cusa que de subordonner l'un à l'autre les divers points de vue auxquels il s'est placé, et c'est faire fausse route que de considérer sa théorie des idées comme *le* fondement de sa conception des rapports de Dieu et du monde.

Ces remarques n'enlèvent rien à la solidité du travail de M. Ranft. Elles invitent seulement l'auteur à tenir compte du développement historique de la pensée du cardinal, dans l'étude d'ensemble de la mystique cusienne qu'il nous annonce et nous fait souhaiter.

E. VANSTEENBERGHE.

FRANZ CARD. EHRLE, S. J. *Der Sentenzenkommentar Peters von Candia, des Pisaners Papstes Alexanders V.* (Franziska-

Digitized by Google

nische Studien. Beiheft 9.) Munster, Aschendorff, 1925. In-8, XII-363 p.

A plus d'une reprise, au cours de ses nombreuses monographies, le Card. Ehrle avait laissé soupçonner au lecteur que le courant doctrinal désigné sous le nom de *nominalisme* retenait vivement son attention. Ne pouvait-on pas espérer qu'un jour ou l'autre l'éminent auteur nous donnerait l'histoire de ce mouvement? Cet espoir est réalisé aujourd'hui. Car, c'est bien l'histoire du nominalisme qui fait le principal objet de la susdite publication.

Elle constitue, comme on pouvait s'y attendre, le travail d'un infatigable chercheur et d'un critique des plus avertis. Elle s'appuie sur une large et solide base : œuvres scolastiques inédites,matériaux dispersés dans des ouvrages imprimés, mais devenus très rares, données de l'histoire des universités. A mesure que l'on avance, dans l'étude de ce livre, on est de plus en plus émerveillé de l'opulente richesse d'information dont dispose l'auteur.Cela n'empêche que bien souvent encore — caractéristique du maître en la matière — il fasse appel à la prudence et affirme que, pour formuler un jugement définitif, il faudrait pousser plus à fond la critique par l'examen de documents échappés jusqu'à ce jour à toute recherche.

Un nom se retrouve à toutes les sections de ce volume : Pierre de Candie. C'est l'œuvre théologique de ce personnage que l'auteur a pris comme point de départ et à laquelle il rattache tous les développements qui constituent son étude. On savait jusqu'à ce jour, au sujet de Pierre de Candie, peu de chose qui méritât confiance. Grâce au Card. Ehrle, nous possédons maintenant, établis d'après un procédé scientifique, une esquisse biographique de ce maître et l'exposé de son action scolaire. Pierre naquit en Crète, de parents grecs, vers 1340. Il demanda l'habit des franciscains et fut envoyé au *Studium Generale* de son ordre à Oxford. Devenu bachelier à l'université de cette ville, il expliqua de 1378 à 1380 les *Sentences* à Paris et y obtint la maîtrise sur la fin de l'année suivante. Urbain VI lui confia le 5 octobre 1386 le siège épiscopal de Plaisance. Il fut successivement évêque de cette ville, de Vicence et de Novarre, et archevêque de Milan en 1402. Espérant mettre un terme au schisme le concile de Pise (1409) le nomma Pape. Le nouvel élu,qui avait pris le nom d'Alexandre V, mourut déjà l'année suivante.

L'action scolaire de Pierre de Candie, à Paris, nous est témoignée par son commentaire sur les Sentences et les quatre leçons d'ouverture, « *principia* », qui s'y rattachent très étroitement. Ce sont les écrits principaux du maître. Quelques opuscules traitant de matières liturgiques ou canoniques n'offrent pas, dans le cas présent, un intérêt spécial. Le Card. Ehrle énumère et décrit brièvement les nombreux manuscrits où sont conservées ces différentes œuvres, et s'arrête d'abord au commentaire des Sentences qu'il a étudié dans les mss 8453 et 8881 de Munich et le ms. fol. 94 d'Erfurt, comparés avec le cod. VII C 26 de Naples et le cod. lat. 1081 de la Bibliothèque Vaticane. Il cite textuellement le titre des articles, et explique, — en prenant comme point de comparaison la technique didactique de

Digitized by Google

la Somme de saint Thomas, — la manière dont Pierre de Candie divise et traite les questions. Les mêmes éléments essentiels se retrouvent de part et d'autre. Des extraits du commentaire de Pierre permettent au lecteur de s'en convaincre davantage. Le Card. Ehrle étudie et analyse ensuite, textes à l'appui, les quatre *Principia*. Il expose ce que les statuts de diverses universités prescrivaient au sujet de ces leçons inaugurales, et compare aux *Principia* de Pierre de Candie les leçons semblables données par d'autres professeurs contemporains. Mais il faut revenir au commentaire des Sentences. Par de longs extraits, l'auteur fait ressortir l'importance de cette œuvre pour l'histoire des courants doctrinaux de l'époque et met ensuite en relief les principaux traits qui caractérisent Pierre comme professeur et chercheur. Ce maître connaît les anciens : de Halès, S. Thomas, S. Bonaventure ; il cite beaucoup de modernes ; il se distingue par un franc parler et un style vif et ironique. Sa doctrine est le scotisme avec une bonne empreinte de nominalisme : Scot, Auriol et Ockham sont ses maîtres ; il subit également l'influence de Jean de Ripa. Dans son œuvre, il passe sous silence l'école thomiste et l'école augustinienne. Cependant ces écoles subsistent et affirment leur vitalité.

Le Card. Ehrle est ainsi amené à parler longuement des nominalistes (p. 78-251), brièvement de l'école scotiste (p. 251-262) ; plus brièvement encore de l'école thomiste (p. 262-265) et de l'école augustinienne (p. 265-266). Ces quatre courants doctrinaux se partageaient le monde scolaire au XIVe et au XVe siècle.

Le nominalisme est étudié dans ses origines, à Oxford (Ockham et ses disciples, Adam Wodeham, Jean de Mirecourt), dans son essence et ses caractéristiques, dans son évolution et sa diffusion dans les écoles. L'auteur apporte de nouveaux appuis à la thèse de J. Hofer que Guillaume Ockham est le véritable auteur du nominalisme ; il nous fait connaître un des premiers disciples d'Ockham, le franciscain Adam Wodeham, et signale ses écrits tombés dans l'oubli. Ceux-ci ne laissent aucun doute sur la direction doctrinale de leur auteur. Nous regrettons qu'au chapitre suivant : *Nom et essence du nominalisme*, le Card. Ehrle — bien qu'il s'explique sur ce point — n'ait pas fourni une synthèse des principales propositions qui formaient le fond doctrinal de l'école nominaliste ; il s'est contenté de marquer nettement les caractéristiques de son action dans le domaine de la théologie non moins qu'en philosophie. Son principal objectif était de faire l'histoire de l'entrée et de l'expansion du mouvement dans les universités. La nouvelle école ne trouve pas toujours leurs portes largement ouvertes. Non seulement les maîtres de la Faculté de théologie, comme à Cologne et à Louvain, non seulement les Papes, mais aussi les souverains, comme à Paris, lui barrèrent énergiquement le chemin. A Paris, l'histoire du nominalisme eut à enregistrer quatre « persécutions ». Les universités où le nominalisme parvint à s'arroger l'autorité absolue et exclusive sont plutôt rares. L'on peut citer Vienne et Erfurt. Beaucoup adoptèrent un régime de parité : tels, Tubingue, Leipzig, Ingolstadt, Greifswald, Wittemberg, Cracovie, Cologne. Le principe de cette parité fut même

Digitized by Google

inscrit dans les statuts des quatre premières de ces universités. Plus qu'ailleurs l'école réaliste sut se maintenir à Cologne et à Louvain. Pour ce dernier centre, il est intéressant de noter que l'opposition au nominalisme partit, dès les premiers temps, du sein même de la faculté des arts. Cheminant à travers les multiples variétés des différentes phases de cette histoire, le Card. Ehrle se plaît à signaler une foule de détails qui se rapportent plutôt à l'histoire générale des doctrines et ne concernent pas spécialement le mouvement nominaliste.S'ils lèsent quelquefois un peu le caractère de rigoureuse unité qu'on aime à admirer dans un travail, elles sont néanmoins les bienvenues.

Nous nous bornons à attirer l'attention sur les pages consacrées aux écoles thomiste, scotiste, égidienne et à quelques uns de leurs principaux docteurs, trop mal connus jusqu'à ce jour. Après ces différents groupes, nous sont présentés encore, avec bien des renseignements nouveaux, deux maîtres dont fait mention Pierre de Candie: Jean de Ripa et Gauthier (ou Richard) Brinkel ou Brinckley, deux franciscains, l'un italien, l'autre anglais d'origine. Tous deux professaient dans la seconde moitié du XIVe siècle et avaient suivi le mouvement nominaliste.

Signalons simplement les deux *appendices*. Le premier donne le texte de plusieurs documents concernant le nominalisme ; le second, un supplément de notes bibliographiques et de pièces documentaires.

Il n'y a qu'une seule *Table*, renfermant à la fois les noms de personnes et de lieux. Elle présente des lacunes. Une *Table* alphabétique des matières aurait rendu d'excellents services pour l'utilisation d'un ouvrage qui contient une si grande abondance de détails.

Le Card. Ehrle a tracé d'une main sûre les vastes cadres de l'histoire des courants doctrinaux dans les écoles du XIVe et du XVe siècle. Il les a remplis lui-même pour une grande part et indiqué les voies à la recherche critique pour compléter et achever la tâche. Son ouvrage—*a standard work*— est le guide indispensable de tous ceux qui veulent étudier à fond l'histoire de la scolastique pendant période de sa décadence. R.M. MARTIN, O. P.

A. MASSERON. *Saint Antonin* (1389-1459). (Collection « Les Saints ».) Paris, Lecoffre, 1926. In-12, 198 p. F. 5.

Le saint dont il est ici question, Antonio di ser Nicolo Pierozzi, n'est guère connu que sous le surnom d'Antonin, que lui valut sa petite taille. On a peu de renseignements sur son enfance et sa jeunesse. Par sa vie publique, il appartient à une époque où beaucoup de ruines étaient à relever. Le Grand Schisme venait de prendre fin. Mais il avait trop duré pour que ses déplorables dissensions, s'ajoutant aux mauvais penchants de l'humaine nature, n'eussent pas amené de grands désordres dans toutes les classes de la société. Le relâchement général avait, en Italie comme ailleurs, gagné les rangs du clergé ; il avait franchi la clôture des monastères, menaçant, si-

Digitized by Google

non d'éteindre, du moins de refroidir les foyers ordinaires de la piété et de la sainteté. Des réformes s'imposaient, étaient urgentes. Tout le monde le sentait plus ou moins confusément ; tous les esprits clairvoyants et soucieux des intérêts de la religion en convenaient ; plusieurs conciles l'avaient proclamé. Un saint ne pouvait pas rester indifférent à cette situation, il ne pouvait point n'y pas chercher remède. Aussi bien est-ce surtout en réformateur que saint Antonin nous apparaît dans ce livre, comme dans la réalité historique. M. Masseron nous le montre d'abord religieux dominicain, s'employant sans relâche, en qualité de prieur, et plus tard, de vicaire général, à rétablir la stricte observance dans les couvents de son ordre. Il continuait ainsi l'œuvre de son maître Giovanni Dominici. Nous le voyons ensuite archevêque de Florence, appliquant toutes les forces de sa volonté et de son intelligence à réformer les nombreux abus qui avaient cours parmi le clergé séculier et les fidèles. Et s'il y réussit dans une si large mesure,il dut son succès au tact et aux sages ménagements dont son zèle savait se tempérer. Nous retrouvons ici, aussi bien que dans tous les actes de son ministère et dans tous les ouvrages sortis de sa plume,cet homme d'une prudence consommée, à qui ses contemporains avaient décerné le glorieux titre d'« Antonin des conseils ». — M. Masseron a résumé la carrière de saint Antonin en des pages qui, indépendamment de l'intérêt inhérent au fond, se feraient lire pour leur style d'une belle et alerte élégance. Il mèle volontiers à son récit un petit grain d'humour, quelques réflexions plaisantes ou caustiques ; le ton général est parfois légèrement gouailleur . On aurait tort, sans doute, de ne voir là qu'une grave dérogation à l'austère dignité de l'histoire ; cette manière et ces brèves remarques, employées discrètement et à propos, peuvent être à l'historien un moyen de mieux caractériser les faits, de les mettre dans un jour plus vif et plus vrai. J. FORGET.

HARTMANN GRISAR. *Luther zu Worms und die jüngsten drei Jahrhundertfeste der Reformation.* Fribourg, Herder, 1921. In-8, VIII-90 p.

La collection des *Luther-Studien*, due à l'initiative du P. Grisar, se propose de traiter spécialement des questions d'actualité en rapport direct avec les graves et nombreux problèmes soulevés par la plus récente crise du Luthéranisme d'Outre-Rhin. Tel n'en est cependant pas l'unique objet ; elle a aussi en vue la publication d'études nouvelles sur certains points de l'histoire du Luthéranisme, qui jusqu'à présent, n'ont pas encore eu l'heur d'attirer l'attention des érudits et des chercheurs. Comme il lui fut impossible de porter à lui seul tout le poids de pareille entreprise, le P. Grisar s'est adjoint des collaborateurs dont la compétence, s'il nous est permis d'en juger d'après l'importante contribution du P. Heeger sur les *Luthers Kampfsbilder*,sera à la hauteur de leur tâche.

Dans le premier des fascicules parus : *Luther zu Worms und die*

Digitized by Google

jüngsten drei Jahrhundertfeste der Reformation, le P. Grisar nous donne en quelque sorte un compte rendu scientifique de trois fêtes organisées en Allemagne pour commémorer le quatrième centenaire de la Réforme : la première de ces solennités, célébrée à Wittenberg, exaltait la bravoure du moine apostat qui, menacé d'excommunication, brûlait le dix décembre 1517, en présence des étudiants et du peuple de Wittenberg, la Bulle *Exsurge Domine* ainsi qu'un monceau de recueils du droit canon ; la seconde glorifiait Luther devenu le champion de la liberté de conscience par son attitude à la Diète de Worms (avril 1521), la troisième, enfin, rappelait le séjour du héros à la Wartbourg.

Le P. Grisar glisse très rapidement sur le cadre extérieur de ces fêtes ; ce qui importait c'était de nous donner un aperçu à la fois complet et objectif de la manière dont l'Allemagne protestante du xxe siècle a compris, à quatre siècles de distance, l'histoire de ses origines. Comme bien l'on pense,l'auteur n'a négligé aucun élément d'information. Avec le merveilleux talent d'analyse qu'on lui connaît,il a dépouillé les publications de toute sorte, monographies articles de revues et de journaux, sermons, discours, etc., pour en dégager des conclusions aussi lumineuses que sûres.

Particulièrement intéressant est le paragraphe VIII où il se plaît à signaler les principaux aspects qui caractérisèrent les trois fêtes commémoratives : celles-ci ont réflété on ne peut plus fidèlement la désorganisation, les courants d'idées, les tendances, bref toute la physionomie interne de l'Église protestante d'Allemagne au lendemain de la grande guerre mondiale. Pour tous ceux qui s'intéressent à la situation actuelle du Protestantisme allemand, ce fascicule constitue un dossier où ils n'auront qu'à puiser à pleines mains.

Les historiens du Luthéranisme s'intéresseront plus aux paragraphes I-IV dans lesquels le P.Grisar étudie, à la lumière des sources, les événements qui firent l'objet de ces fêtes. Ils y trouveront certaines mises au point d'autant plus précieuses qu'elles sont absolument inédites. Qu'il nous suffise de les avoir signalées ; les énumérer ici nous ferait dépasser les limites de cette recension. V. SEMPELS.

HARTMANN GRISAR et FRANZ HEEGER. *Luthers Kampfbilder. I. Passional Christi und Antichristi.* III. *Der Bilderkampf in den Schriften von* 1523 *bis* 1545. IV. *Die « Abbildung de Papsttums » und andere Kampfbilder in Flugblaettern* (1538-1545). Fribourg, Herder, 1921-1923. In-8, VI-90 p.et 8 repr. ; VIII-72 p. et 17 repr. ; VII-153 p. et 10 repr.

Les fascicules *Luthers Kampfbilder* (I-III-IV) du P. Grisar et du P. Heeger sont une excellente contribution à l'histoire de l'origine du Luthéranisme, d'autant plus intéressante qu'elle est presque entièrement neuve. En effet, à part la notice assez fouillée de J. Paquier sur l'*Image de la Papauté* (DENIFLE-PAQUIER, *Luther et*

Digitized by Google

le Luthéranisme, t. IV, Paris, 1923) le sujet pris dans son ensemble n'avait pas encore tenté la plume d'un historien. Ajoutons sans tarder que les auteurs l'ont traité de main de maître.

Certes la physionomie de Luther nous était déjà connue par ses différents ouvrages, par ses *Propos de Table* et plus spécialement par sa volumineuse correspondance ; il n'en est pas moins vrai que cette enquête détaillée et vraiment critique sur les gravures et les images, soit utilisées, soit inspirées, soit commentées par le moine de Wittenberg qui les fit répandre à profusion dans un but de propagande religieuse, jette une vive lumière sur son état d'âme, son tempérament, sa combativité et son esprit sursaturé de grivoiseries pour ne pas dire d'obscénités. Tout en ne poursuivant aucun but apologétique, elle réfute aussi les thèses échaffaudées par W. Walter, Th. Brieger, K. Hase et Ad. Hausrath qui, entraînés par une admiration sans contrôle pour leur héros, croient pouvoir prôner sa sincérité, sa belle ardeur pour la défense de la liberté de conscience et d'opinion, sinon l'élévation et la pureté de sa pensée.

L'étude complète comprend quatre parties : la première examine le *Passionnaire du Christ et de l'Antéchrist*, publication par laquelle Luther inaugura en 1521 sa campagne par l'image ; la seconde analyse les gravures de la Bible de Luther ; la troisième, celles qui servirent d'illustrations aux livres publiés entre les années 1523 et 1545 ; la quatrième, enfin, est consacrée à l'*Image de la Papauté* et aux images répandues sur feuilles volantes à partir de 1538 jusqu'en 1545.

Pamphlets, gravures et images sont étudiés avec une minutie qui confine au scrupule. Non contents d'en expliquer le sens, les éditeurs en recherchent l'origine, apprécient leur valeur ou, ce qui est bien souvent le cas, leur médiocrité artistique, énumèrent leurs multiples rééditions en notant méticuleusement les moindres variantes qu'on leur a fait subir. Avec un rare bonheur aussi ils notent tout ce qui peut nous renseigner sur la psychologie et la tactique peu loyale de leur auteur.

La méthode répond à toutes les exigences que la critique la plus sévère est en droit de formuler. Les reproductions insérées dans le texte sont très soignées et, ce qui plus est, faites d'après des exemplaires d'une incontestable authenticité. Le ton est d'une grande sérénité scientifique, ce qui n'empêche pas les auteurs de dénoncer avec des accents d'une sainte indignation la grossièreté et l'obscénité inexcusables d'un langage qu'on voudrait n'être pas celui d'un réformateur. Négligée dans le grand ouvrage du P. Grisar, *Luther und das Lutherlum*, cette étude en devient le complément indispensable. Comme elle se signale par les mêmes qualités de clarté, d'objectivité et de saine critique, elle est aussi appelée au même succès.

V. SEMPELS.

Digitized by Google

K.-D. SCHMIDT. *Studien zur Geschichte der Konzils von Trient.* Tubingue, J. C. B. Mohr (P. Siebeek), 1925. In-8, 220 p.

Les ouvrages relatifs au concile de Trente, écrits depuis la fin de celui-ci jusqu'au début du xxe siècle, reposaient en dernière analyse sur les deux grandes histoires de Sarpi et de Pallavicini. L'entreprise monumentale de la « Görres-Gesellschaft » permettra de retracer et de juger les faits indépendamment de ces auteurs.

En attendant que soit achevée cette collection, les volumes parus ont déjà donné lieu à des études de détail. En voici une, très fouillée. Le titre, malheureusement, n'indique que d'une manière fort générale, les sujets traités. Il n'y est question, d'abord,que de la première période du concile, sous Paul III, et antérieurement au transfert à Bologne. Ensuite, deux dissertations seulement y sont présentées : la première, et de loin la plus longue (p. 1-151), est consacrée aux manifestations des idées réformatrices de la fin du moyen âge, pendant cette période du concile. L'autre ne s'attache qu'à « l'Écriture et à la tradition » c'est-à-dire aux délibérations antérieures à la IVe session. Disons de suite pour ne plus devoir revenir sur cette seconde étude, moins intéressante, nous paraît-il, que la première, qu'elle est précédée d'une introduction sur les rapports entre l'Écriture et le tradition, des origines de l'Église au xvie siècle.

L'auteur découvre vers la fin du moyen âge deux « lignes » (p.12), deux directions d'opposition à la curie romaine. La première tend à établir, sous la forme d'un *concile*, une juridiction supérieure à celle de la papauté. La seconde, *épiscopale*, peut-on dire, veut rendre aux évêques dans leurs diocèses l'autorité qu'ils y avaient exercée autrefois. M. Schmidt recherche minutieusement jusqu'à quel point ces deux tendances se font jour dans les délibérations du concile et comment, à Trente, les légats-présidents, et à Rome, le pape lui même et la Curie, sont parvenus à les endiguer, à les empêcher d'engloutir les prérogatives de la papauté médiévale et les privilèges de la cour de Rome.

Elles sont des plus intéressantes ces pages où l'on voit se manifester les divergences entre le chef suprême de l'Église et une partie au moins des Pères à propos, par exemple,du titre que devait porter le concile, ou de l'intervention plus ou moins active de l'assemblée dans l'œuvre de réforme, surtout dans la réforme des cardinaux et de la papauté, ou encore de la question de la résidence et des obstacles qui s'opposaient à l'observation de ce devoir. Certains membres de l'assemblée, Pacheco, Madruzzo, l'évêque d'Astorga (Diego de Alava et Esquivil) nous apparaissent bien vivants dans ces pourparlers et dans ces discussions. D'autre part, on se sent vivement intéressé par la politique souverainement habile des légats pontificaux, del Monte et Cervini. L'auteur s'excuse vers la fin de sa première étude d'avoir dû surtout s'occuper de « Kleinigkeiten » ; et cela est vrai en ce sens qu'il a été forcé de s'arrêter souvent à des épisodes assez insignifiants de prime abord, pour en découvrir

Digitized by Google

la vraie portée. Mais cette minutie est un des principaux mérites de son travail.

D'après M. Schmidt, l'idée conciliaire, telle qu'elle a été souvent défendue au XIVe et au XVe siècle, c'est-à-dire admettant même des laïques pour représenter l'Église universelle, cette idée ne s'est, au moins, jamais exprimée à Trente. Un évêque seulement, Martelli de Fiesole, prétend, d'une manière certaine, subordonner le pape au concile, conçu comme une réunion des évêques. Les prélats espagnols eux-mêmes, si férus des droits du concile, ne partagent point cette opinion de leur collègue italien. La seconde tendance, que nous avons appelée épiscopale, est beaucoup plus répandue ; Martelli, encore, et Nac chiante di Chioggia en sont les plus ardents défenseurs ; ils se sentent soutenus par les membres du concile sujets de Charles-Quint, Espagnols ou Napolitains, par quelques Italiens, par le petit nombre de Français présents alors à Trente. Et malgré l'habileté des légats qui, d'après M. Schmidt, finissaient toujours par amener le concile à leurs vues (p. 73 et 74), S. doit bien reconnaître que cette double opposition, conciliaire et épiscopale, a obtenu des résultats : par exemple, l'examen simultané du dogme et de la discipline, le droit pour le synode de désigner lui-même les membres des diverses commissions, la mise en discussion des questions relatives à la résidence, l'absence de tout décret dogmatique sur les rapports de l'Église avec la papauté (p. 145-148).

Nous n'avons pas jusqu'ici ménagé les éloges à ce travail. Malheureusement le « point de vue » de l'auteur nous paraît beaucoup moins défendable. M. Schmidt n'a pas montré, dans ces pages, une impartialité assez grande. Bien des fois il nous a semblé injuste.

Il expose dans les débuts de son livre « le développement de l'absolutisme papal dans l'Église ». Aucun catholique un peu au courant de l'histoire ne contestera ce fait indubitable que le pouvoir pontifical s'exerce tout autrement, et d'une manière bien plus forte et plus étendue, aujourd'hui que dans la primitive Église. Mais est-il juste, pour retracer l'histoire de ce développement, de partir de cette proposition générale : « Das kirchliche Altertum kennt überhaupt keine Instanz, die autoritativ über die Kirche herrscht oder als offizielle Vertretung der ganzen Kirche gelten könnte. Es empfindet sich noch durchaus als « corpus Christi », dem nur in seiner Ganzheit Autorität zukommt », (p. 1) ; et puis, en ne faisant mention que des *Fausses Décrétales* (p. 2), d'arriver immédiatement à Grégoire VII, qui a exprimé l'idée de l'absolutisme pontifical dans ses *Dictatus papae* (p. 3), à Innocent III, qui l'a mise en pratique (p. 4), et enfin à la papauté avignonaise, dont la centralisation est la marque distinctive (p. 4) ? On s'étonne, en tout cet exposé par trop simpliste, de ne pas rencontrer la moindre allusion à un texte scripturaire, le *Tu es Petrus*, qui a cependant aussi joué son rôle dans le développement du pouvoir pontifical, et à certains passages, très authentiques, de saint Léon le Grand, par exemple.

Après un tel commencement, M. Schmidt considère naturellement toute l'histoire du concile de Trente comme un corps à corps entre la papauté et l'épiscopat, ce dernier représentant l'Église du Christ,

Digitized by Google

et voulant reprendre aux Souverains Pontifes ce qu'ils lui ont indûment arraché au cours des siècles.

Elle est injuste encore cette affirmation, répétée presque à chaque page, que le pape et la curie ne souhaitent nullement la réforme de l'Église ; que, pour la papauté, « das Streben nach Befestigung alter, nach Eroberung neuer Rechten, dass heisst aber das Streben nach Macht und Einfluss völlig im Vordergrund der Interessen steht » (p. 151). Il suffit pour se convaincre de la volonté décidée et tenace d'un pape comme Paul III relativement à la réforme de l'Église, de lire le beau volume que lui a consacré Pastor. Parce que les légats parce que le neveu du pape, Alexandre Farnèse, parce que Paul III lui-même ne répètent pas à toutes les lignes de leur correspondance : Réforme ! Réforme ! M. Schmidt est convaincu que ni Paul III, ni Farnèse, ni del Monte, ni Cervini ne veulent de la Réforme. Je trouve déjà à la p. 136-137 du livre une mise au point dont M. Schmidt eût bien fait de s'inspirer, pour juger avec un peu plus de justice Paul III et les présidents du Concile. « Del Monte tadelte in seiner Rede zunächst besonders die, die die Autorität des Papstes hätten, vermindern wollen. Das Konzil sei einberufen, um sie zu erhalten, nicht um sie zu zerstören. Auch sie seien sich der schweren Schäden, die in der Kirche wüteten, wohl bewusst, und niemand begehre eifriger als sie selbst die Reformation. Aber man müsse mit Bedacht vorgehen, und vor allem seien die Rechte des Papstes unbedingt zu respektieren. » Oui, les papes voulaient la réforme de l'Église, mais ils ne pouvaient admettre qu'un concile leur ravît leurs droits, leur pouvoir—dont M. Schmidt devrait au moins reconnaître l'existence *en fait* depuis des siècles avant le concile de Trente, et que, dès lors, indépendamment même d'un droit divin, il était assez naturel que les papes défendissent ! Et del Monte eût pu ajouter que les papes du XVIe siècle connaissaient bien l'histoire des conciles du XVe, de ces assemblées incapables trop souvent de réaliser une réforme un peu sérieuse, parce qu'il n'y avait personne pour les diriger ! N'est-ce pas grâce à l'énergie de quelques souverains pontifes du XVIe siècle que le concile a pu être commencé, repris, achevé ; qu'il a pu mettre sur pied une législation dogmatique et disciplinaire de premier ordre ; et, qu'après la fin du concile, ces décrets de réforme portés par lui ne sont pas restés lettre-morte ?

Enfin M. Schmidt est encore injuste quand il prétend que les légats ont véritablement mené l'assemblée, sans tenir compte de ses désirs. Je n'y insiste pas : car le lecteur trouvera aisément les endroits du livre qui sont en contradiction avec cette affirmation radicale (voir, p. ex., p. 98-99, 113, 146-148). Il reste vrai que, dans la plupart des cas, les légats sont arrivés à faire triompher leurs vues et à désarmer les oppositions.

É. DE MOREAU, S. J.

A. C. DE SCHREVEL. *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre* 1577-1584. (Société d'Émulation

Digitized by Google

de Bruges. Mélanges, t. X.) Bruges, L. de Plancke, 1924. In-8, XXI-744 p.

La *Revue d'histoire ecclésiastique* (1922, t. XVIII, p. 399-400) a déjà attiré l'attention des historiens sur la grande valeur de la publication de M. le chanoine De Schrevel. Le tome II, que nous présentons ici, apporte le texte de 299 documents, allant du 31 juillet au 23 décembre 1578.

L'histoire de cette période a été traitée à fond dans le magistral ouvrage de C. Th. Bussemaker : *De Afscheiding der Waalsche Gewesten van de Generale Unie* (Haerlem, 1895-1896). Puisant aux sources d'archives encore inédites, cet auteur semblait avoir donné l'histoire définitive du mouvement de réconciliation des provinces wallonnes avec le roi d'Espagne. Ses données seront cependant utilement complétées par le Recueil de M. De Schrevel. Un grand nombre des documents, cités en note par Bussemaker, sont reproduits ici pour la première fois,tandis que beaucoup d'autres, complètement inconnus, nous font connaître par le menu détail les difficultés des négociations, les moyens employés par les partis pour arriver à leur but, les attitudes successives et changeantes adoptées par les différentes villes et par les principaux personnages au cours de la lutte. Pendant la période à laquelle se rapportent les documents, « nous constatons tous les tristes effets de la prise de Courtrai, Ypres et Bruges par les Gantois,l'accueil fait à la *Paix de Religion* ; nous assistons aux démêlés des Malcontents avec les Gantois, aux efforts tentés par Valentin de Pardieu et le Prince de Parme en faveur de la réconciliation avec le roi d'Espagne, et aux débuts de la sécession des provinces wallonnes » (p. v).

Les documents publiés par M. De Schrevel apportent aussi des données nouvelles et intéressantes concernant les violences des calvinistes gantois et l'effet produit par leurs menées dans les différentes villes de Flandre ; les pénibles efforts en vue de la constitution de la *Paix de Religion* et la lente élaboration des différents projets ; l'intervention de Guillaume le Taciturne en faveur des seigneurs prisonniers à Gand et son attitude vis-à-vis du gouvernement calviniste de cette ville ; les tentatives de renouvellement du traité de 1339. Quelques documents précisent également la genèse des Unions d'Utrecht et d'Arras : ils établissent clairement la succession chronologique des deux Unions et montrent ainsi leur origine et leur influence réciproque. Enfin, quelques pièces présentent un intérêt militaire ou local.

Plusieurs documents, édités par M. De Schrevel, proviennent des archives de la ville d' Ypres, détruites pendant la guerre : ce qui augmente singulièrement la valeur de son Recueil.

Les résumés des pièces sont clairs, précis et complets : ils permettent de se faire une idée excellente de la richesse de cette publication indispensable à l'historien qui voudra écrire une histoire générale ou locale des troubles religieux en Flandre à cette époque.

H. J. ELIAS.

Digitized by Google

JEAN BARUZI. *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique.* Paris, Alcan, 1924. In-8, 780 p. Fr. 40.

L'école actuelle de psychologie française, avec à sa tête des maîtres comme Delacroix et Rebelliau, doit pour plus d'un motif être louée. Son travail est consciencieux et profond, le domaine de ses recherches étendu. Elle a mis à l'avant plan l'étude des questions spiritualistes et ceci ne manque pas d'avoir une influence très nette sur l'orientation intellectuelle du pays. Bien qu'il faille dans le camp orthodoxe catholique formuler de sérieuses réserves quant aux principes qui servent de base à ses travaux, il faut néanmoins reconnaître que cette école a produit dans ces derniers temps plus d'une thèse de nature à favoriser l'étude des problèmes religieux et particulièrement des problèmes d'ordre mystique.

Nous présentions il y a quelques mois l'analyse d'un de ces travaux : l'*Amour divin : Essai sur les Sources de Sainte Térèse* par le regretté G. ECHEGOYEN. (Voir notre article dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 1924, t. XIII, p. 489-502 ; 1925, t. XIV, p. 47-62.

Voici une thèse nouvelle qui a pris comme objet la personne et les écrits du second des grands mystiques espagnols : *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique*, par Jean BARUZI. Beaucoup plus copieux que la thèse précédente, l'étude forme un gros volume de 780 pages, d'une documentation extrêmement fouillée et d'un exposé qui cherche sinon la concision du moins la précision, et l'on comprend que l'auteur a dû en vouloir à Alcan de lui avoir fait imprimer à la fin du volume 7 pages d'errata.

L'ouvrage, où nous regrettons fort l'absence d'une bibliographie méthodique, comprend 4 livres : Dans le premier, l'auteur en une discussion ramassée établit nettement le problème de la critique des *Textes* et ses dernières conclusions ; dans le second : *la Vie*, nous trouvons les éléments d'une biographie nouvelle et originale du saint ; dans le troisième, Baruzi étudie les relations entre l'âme du poète et les données doctrinales du mystique : *la relation de l'expérience à la doctrine* ; enfin dans le quatrième livre, de loin le plus important, il entre pleinement dans sa thèse et dégage de cette doctrine même ce qu'il appelle la *synthèse doctrinale*.

L'auteur domine son sujet jusqu'au bout avec la patiente énergie qu'il s'est acquise au cours de longues années de travail en sa matière.

On connaît les Œuvres Majeures de saint Jean de la Croix : *La Montée du Carmel*, — *la Nuit obscure*, — *la Vive Flamme d'Amour*, — *le Cantique Spirituel*. Ces œuvres sont-elles en nos mains telles qu'elles sont sorties de la plume de S. Jean de la Croix ?

Nous ne possédons, sauf un minime autographe, aucun texte original. Parmi les copies, Baruzi distingue pour certaines œuvres un état A, qui serait primitif, et un état B qui constituerait un délayage postérieur. Il en est ainsi tout au moins pour le *Cantique*. Baruzi nous fait constater, par des arguments historiques, esthétiques, et philosophico-théologiques, l'existence pour cette œuvre de ce double état. De l'authenticité de l'état A nous sommes assurés

Digitized by Google

par le fait qu'il porte des annotations de la main même du saint. La confrontation des rares autographes que nous possédons avec les annotations rend la chose manifeste. L'état B du *Cantique* nous apparaît aussitôt comme un délayage affaibli de l'état A et l'auteur nous donne le choix entre cette double solution : « ou bien Jean de la Croix, brisé par les persécutions, affaibli en son audace, a lui-même substitué un texte appauvri à son œuvre véritable, ou bien, — ce que toutes les données historiques et critiques nous engagent à admettre, — la deuxième rédaction du *Cantique Spirituel* est un ouvrage apocryphe » (p.35). L'auteur par un procédé analogue arrive aux mêmes constatations pour la *Vive flamme d'amour*. Il en infère que pour la *Montée du Carmel* et la *Nuit obscure*, pour lesquels nous ne possédons que l'état B apocryphe, il existe également un état A dont l'état B n'est que la déformation.

Le second livre contient, comme nous l'avons dit, des matériaux très neufs pour une biographie nouvelle de S. Jean de la Croix. Car cette biographie du saint reste encore à écrire. Ce ne sont ni les pages pieuses du P. Dosithée, ni l'abrégé peu concis du P. Jérôme de St.-Joseph, ni l'étude trop peu fouillée de Mgr Demimuid qui nous donnent satisfaction. Baruzi, dans les quelques pages qu'il consacre à la biographie du saint, a le mérite de nous laisser soupçonner un Jean de la Croix vivant et jeune. Le petit apprenti pauvre, de Fontiveros, qui tenta successivement de devenir charpentier, tailleur, sculpteur, peintre, revit dans l'œuvre postérieure. Arévalo et Médina del Campo où se passa l'enfance laborieuse de Jean de Yepés ressuscitent à nos yeux. Puis s'ouvre la période salmantine, où la lumineuse intelligence du saint va acquérir le bel instrument scientifique qui nous vaudra des œuvres extraordinaires. Quelle période attachante et comme l'on voudrait la poursuivre pas à pas la lente formation de cette intelligence qui pénétrera un jour dans les cavernes les plus mystérieuses de l'âme humaine !

C'est probablement à cette époque que le saint prit contact avec ses sources. Cette question est fort obscure pour S. Jean de la Croix car, sauf l'Écriture, il ne cite pas ses maîtres. Nous n'irons pas jusqu'à dire avec l'auteur qu'il y a eu « dissimulation systématique » (p. 140). Dans un ouvrage comme celui de Baruzi on eût pu s'attendre à des investigations plus poussées dans ce domaine des sources, car l'importance capitale de cette question pour l'analyse de l'expérience religieuse dans S. Jean de la Croix, n'échappera à personne.

L'auteur s'excuse en nous disant que l'histoire du mysticisme espagnol n'est pas faite. Nous aimerions voir un jour la précieuse documentation que Baruzi ne doit pas manquer de posséder sur le sujet mise au service de ce travail. Signalons en passant que Baruzi ne semble pas opposé à la thèse, dont nous avons ailleurs souligné l'importance et la grande probabilité (Cfr *Sainte Térèse écrivain*, p. 94 et 385, Lille, Desclée), des influences germanico-flamandes sur les origines de la mystique castillane. L'auteur signale en note (p. 143) l'opinion de Mgr Waffelaert, favorable à l'hypothèse d'une influence du mystique brabançon Ruysbroeck sur les doctrines de S. Jean de la Croix. La question est à l'étude

Digitized by Google

et il est fort à penser que la conclusion des travaux en cours renforcera de beaucoup l'opinion d'une lecture directe sinon dans un texte castillan tout au moins dans une traduction latine.

Dans la troisième partie de son ouvrage, Baruzi entre au cœur de la thèse. Il pose le problème de l'expérience mystique et le circonscrit pour S. Jean de la Croix. Il importe pour cela de découvrir « à travers un thème lyrique un devenir psychique » d'une part, le thème lyrique qui s'efforce dans son universalité de ne pas laisser transparaître l'existence empirique de l'âme qui en eut l'inspiration, d'autre part, une synthèse doctrinale qui s'efforce d'être universelle mais ne peut s'empêcher de trahir dans son expression tout un rythme psychologique. « Si donc, nous dit l'auteur, nous avons cru pouvoir nous refuser à voir dans le plan doctrinal tel que le bâtit Jean de la Croix l'exacte transcription d'une histoire intérieure, nous aurions tort par contre de n'y point chercher, mais selon des transmutations mystérieuses, l'universalisation d'une expérience intime. Comment accorder ces deux interprétations que l'on jugerait d'abord inconciliables ? »

Baruzi tentera de résoudre ce problème dans la quatrième partie en dégageant ce qu'il appelle la synthèse doctrinale.

Dans la *Relation de l'expérience à la doctrine*, B. nous donne tous les éléments d'un *S. Jean de la Croix écrivain*. Ce travail, ici esquissé, reste à faire et, dans sa documentation, l'auteur d'une telle étude devra plus d'une fois recourir à cette mine que constitue pour lui l'ouvrage de M. Baruzi.

Quant à la quatrième partie, *la Synthèse doctrinale*, après le magistral article de Dom Ph. Chevalier (*La Vie Spirituelle*, mai 1925, t. XII, p. 188 à 212), il serait vain d'en parler davantage. Il est pénible pour nous, catholiques, de devoir, au nom de l'orthodoxie, désavouer un ouvrage aussi consciencieux et aussi loyalement documenté que celui de Baruzi. Cette œuvre pèche malheureusement par la base et il faut bien l'avouer : pour nous qui nous efforçons de comprendre S. Jean de la Croix avec non moins de loyauté que les partisans de l'école de Delacroix et qui avons de plus cet avantage d'avoir été formés dans l'ambiance d'idées et avec la terminologie théologique et philosophique du saint lui-même, c'est une réelle douleur de constater qu'il sort de la thèse de Baruzi un S. Jean de la Croix complètement travesti. Les données doctrinales de la philosophie rationaliste et surtout sa pauvre et nébuleuse terminologie ne peuvent être appliquées sans une extrême prudence. Elles constituent un prisme dont il faut se défier. J'ai signalé ce danger à propos du livre d'Echegoyen. Il fut beaucoup plus néfaste encore à Baruzi. A changer un peu les expressions, celui-ci n'aurait pas de peine à faire de S. Jean de la Croix un pur bouddhiste, comme il en fait déjà en son livre un néo-intellectualiste. La fameuse théorie du « Nada » en S. Jean ne correspond pas du tout à l'annulation intellectuelle d'une pensée qui à force de s'abstraire se dissout. Elle tend au contraire à élever toutes les forces du composé humain vers un centre d'équilibre nouveau, surnaturel, où ces forces un moment perdues selon qu'elles sont elles-mêmes

Digitized by Google

retrouvent une énergie décuplée sous la rayonnante influence d'un agent extérieur devant lequel elles se trouvent en état de passivité.

Ce n'est point une « aspiration à la ruine » qui pousse la chenille à s'enfermer dans son cocon, pour employer la comparaison classique de sainte Térèse ; elle ne meurt et ne demeure dans son enveloppe de néant qu'en vue de s'enrichir de la forme nouvelle du papillon mystique.

Baruzi, ayant inconsciemment accompli un travail de déformation, a dû en plus d'un endroit avancer des théories qui ne sauraient cadrer avec les enseignements les plus élémentaires de S. Jean de la Croix. Et c'est ainsi que, si on a lu ce long ouvrage avec un intérêt constant, c'est avec une réelle tristesse qu'on le referme.

R. HOORNAERT.

JEAN BARUZI. *Aphorismes de saint Jean de la Croix.* (Bibl. de l'École des Hautes Études Hispaniques. Fasc. IX.) Bordeaux, Féret, 1924. In-8, Fr. 10.

Dans les archives de l'église de Santa Maria la Mayor d'Andujar se trouve un précieux manu scrit de onze folios, recto et verso, in-8. Il y repose depuis 1918. Le comte de Quinteria qui en avait fait don à l'église, le tenait des Piédrola qui l'ont en leur possession déjà en 1760 et à cette époque le considéraient comme un manuscrit authentique de S. Jean de la Croix. Il renferme des sentences qui ont trait à l'union mystique, une oraison d'âme enamourée et divers avis sur la vie spirituelle. Ce manuscrit est d'une très grande importance parce que, avec quelques éléments épistolaires, il constitue le seul autographe que nous possédions du saint.

Après avoir soigneusement établi le texte du manuscrit d'Andujar avec la probité qui le caractérise, M. J. Baruzi nous en donne la publication. Il nous livre aussi le résultat des recherches documentaires qui se sont ajoutées à l'étude directe de l'autographe et qu'il a pousuivies à la bibliothèque nationale de Madrid et dans diverses archives d'Espagne. Le fascicule publié nous donne hors texte des fac-similés de certaines pages du manuscrit ainsi que la photographie d'une lettre autographe de S. Jean de la Croix conservée aux archives du monastère des Carmélites déchaussées de Salamanque. Celle-ci est la première édition phototypique de dimensions exactes que l'on ait donnée d'une lettre de saint Jean de la Croix.

Diverses questions peuvent se poser autour de ce manuscrit.

Et d'abord le manuscrit est-il incontestablement autographe?

Comme argument externe de valeur nous avons l'opinion favorable du P. Andrès de la Encarnación. Comme argument interne, la confrontation des fac-similés du manuscrit avec le texte d'une lettre dûment autographe reproduite en ses exactes dimensions, semble probante en faveur de l'authenticité de cet autographe. L'écriture est bien celle du saint.

Digitized by Google

Quant au fond de l'œuvre, s'agit-il ici de fragments épars et accidentellement réunis, ou sommes-nous en présence d'une œuvre suivie? Est ce qu'une pensée systématique s'y révèle et s'y concentre? C'est bien l'opinion du Dr Baruzi. D'après lui, un ordre secret se cache en tout ce recueil.

Quel est donc cet ordre subtil? A quoi répond cette construction systématique? Contient-elle un secret mystique?

Oui, répond Baruzi, et l'on peut voir dans cette œuvre en un puissant raccourci sinon « l'expérience mystique en son contenu, du moins le paysage où elle se déroule et la nudité qu'elle exige ». L'opinion est hardie, et à son sujet Baruzi revient à des doctrines qui lui sont chères et que nous avons critiquées pour l'ouvrage précédent. Sans doute nous retrouvons comme partout ailleurs dans la doctrine de S. Jean l'affirmation d'un univers nocturne ; mais il faut s'entendre sur la portée de la négation et de la ruine des choses, des êtres et des opérations qu'il implique. Nous ne saurions non plus admettre la pensée de l'auteur lorsqu'il dit : « on dirait que nous sommes ici en présence d'une ascèse, si l'originalité de Jean de la Croix n'était pas toujours de substituer à des *exercices* quels qu'ils fussent une attitude générale de l'être, une intuition d'où tout dérive. » Sans doute Jean de la Croix attaque, et vivement, chez les spirituels l'abus des *pratiques* de dévotion qui les enlisent, mais il n'est nullement l'adversaire des exercices ascétiques nécessaires en toute étape de la vie spirituelle.

« La vie spirituelle, dit encore Baruzi, est donc ici, mais sans que nous puissions apprécier selon quelle ampleur, une vie de la « pensée ». Rien maintenant de ces pauvretés que léguaient à Jean de la Croix des influences non critiquées et qui l'enlisaient en une basse notion de la méditation » ; et plus loin : « Nous avons de nouvelles raisons de supposer que la méditation religieuse, telle que Jean de la Croix l'a reçue du dehors, ne fait pas partie de son être profond ». Baruzi y cherche une condamnation de cette méthode au nom du saint. C'est à mon sens une erreur foncière de son travail ; car il arrive à S. Jean de la Croix de la recommander à certaines âmes quoiqu'elle lui soit inutile à lui-même sur les paliers spirituels qu'il a atteints et il préfère voir l'âme y retourner humblement que de la laisser inoccupée lorsque Dieu n'agit point. R. HOORNAERT.

L. VAN DER ESSEN. *Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre* (1596-1606). T. I : *Lettres* (1596-1598) *et Annexes*. (Analecta Vaticano-Belgica. 2e série : Nonciature de Flandre, t. I.) Rome, Institut historique belge, 1924. In-8, LXXVIII-411 p.

Au seuil de ce premier volume qui inaugure la deuxième série des publications de l'Institut historique belge à Rome (*Analecta Vaticano-Belgica*) consacrée à la *Nonciature de Flandre*, M. Van der Essen rend hommage à M. A. Cauchie qui fut le promoteur de

Digitized by Google

la publication des archives de la nonciature de Flandre, et s'honore grandement en payant ce tribut de reconnaissance à l'œuvre de feu M. Cauchie, dont il fut le collaborateur et le confident.

Chacun sait que, dès 1896, M. Cauchie avait attiré l'attention des historiens de Belgique et des pouvoirs publics sur l'extrême importance scientifique de la création d'une *École belge à Rome*, établie sur le modèle des instituts historiques fondés dans le centre de la chrétienté par divers pays, tels la France, l'Autriche, l'Allemagne, depuis que Léon XIII avait rendu les archives vaticanes accessibles au public. Afin de montrer la voie et pour préparer le travail, il publiait, en même temps, un inventaire sommaire des registres des archives et de la bibliothèque vaticanes qui gardaient les correspondances de la nonciature de Flandre (instructions aux nonces, lettres des nonces), depuis sa fondation (1596) jusqu'à la fin de l'ancien régime. Pour montrer, d'autre part, l'intérêt historique de ce genre spécial d'archives, M. Cauchie publiait en 1904, avec M. Maere, un *Recueil des instructions générales aux nonces de Flandre*, contemporains de la période archiducale (1596-1635). Pendant ce temps, il avait assemblé, en copies, les correspondances du premier nonce résident de Flandre, Ottavio Mirto Frangipani (1596-1605) : long travail de recherches dans lequel il fut aidé par M. Van der Essen, particulièrement pour les documents conservés à Naples. La publication du texte des correspondances est l'œuvre de M. Van der Essen, contrôlée cependant au jour le jour par M. Cauchie. Le présent volume embrasse la période (1596-1598) de la nonciature de Frangipani, qui s'étend de 1596 à 1606.

L'introduction à ce premier volume est, en réalité, destinée à présenter l'ensemble de la collection de la nonciature : l'auteur y a condensé une étude très fouillée sur la nonciature, ses origines, les périodes de son histoire, son importance internationale, l'acheminement des correspondances, le chiffre, la liste des nonces de Flandre, etc... Avant d'aborder la publication des textes, M. Van der Essen donne un tableau, en raccourci, de la situation des Pays-Bas au début de la nonciature, mais surtout de la situation religieuse ; puis il justifie la méthode de publication qui a été adoptée, spécialement en ce qui concerne l'agencement des correspondances. Il semblerait, à première vue, que le dispositif normal serait de joindre la lettre du nonce qui répond à une instruction de la secrétairerie d'État pontificale : on n'a pas pu adopter ce classement parce que, d'abord, instructions et lettres du nonce restaient parfois en souffrance et n'arrivaient que tardivement à destination à Bruxelles ou à Rome ; d'autre part,le légitime souci de joindre aux correspondances officielles, la correspondance privée qui, souvent éclaire singulièrement l'action personnelle du nonce rendait cette diposition inacceptable. L'auteur s'est décidé à publier en première ligne les correspondances de Frangipani pour l'année 1596 et, en second lieu, les instructions de la secrétairerie d'État pour les années 1596 à 1598. Il n'y a donc pas concordance entre les dates des correspondances et celles des instructions : la cause de cette disproportion réside dans le fait matériel que le texte des correspondances est beaucoup plus étendu que

Digitized by Google

celui des instructions. Pour réaliser l'équilibre des deux périodes, il eut fallu imprimer un nombre de pages qui eussent fait de cette publication un volume réellement monstrueux.

Nous ne pouvons, dans cette recension, mettre en vedette les questions traitées par Frangipani de 1596 à 1598. Nous nous contenterons de reprendre, avec M. Van der Essen (p. VII), le jugement que formulait feu M. Cauchie, en 1896, dans son travail *De la création d'une école belge à Rome* : « Observation exacte des personnes et des événements, finesse et pénétration d'esprit, exposé fidèle et impartial, abondance précieuse de détails et de réflexions psychologiques, tels sont généralement les mérites des innombrables missives échangées entre la cour romaine et ses agents, missives où l'on saisit, d'ailleurs, très souvent sur le vif l'action même, les idées et les sentiments des personnages, en même temps que l'on découvre les ressorts cachés et la marche générale de la politique ». Les Pays-Bas catholiques sont à la fin du XVIe siècle le point le plus vulnérable de la monarchie espagnole : l'Angleterre et la République des Provinces-Unies, où le protestantisme à triomphé, la France, puissance catholique, qui se croit menacée, politiquement, par l'Espagne, conjuguent leurs efforts militaires et diplomatiques et les concentrent sur les Pays-Bas espagnols pour abattre l'hégémonie des Habsbourgs d'Espagne. D'autre part,Bruxelles est l'observatoire le mieux placé qui permettra à la diplomatie pontificale de se renseigner sur les divers courants politiques et religieux qui agitent l'Europe septentrionale et l'éclairera sur l'attitude qu'elle doit prendre pour assurer la paix entre les diverses nations, prélude de la croisade que le Saint-Siège compte organiser contre le Turc menaçant, en même temps que pour hâter la réorganisation de l'Église catholique suivant la discipline formulée au concile de Trente. Cet enchevêtrement d'intérêts politiques et religieux qui se rejoignent à Bruxelles donne une importance unique aux correspondances de la nonciature de Flandre, à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe siècle.

Aussi, nous souhaitons vivement que M. Van der Essen ne tarde pas à achever la publication de la correspondance de Frangipani, abondamment illustrée de notes. Lorsque ce travail sera achevé, il constituera, à notre sens, le plus beau monument élevé à la mémoire de M. Cauchie et le plus beau témoignage de reconnaissance que M. Van der Essen pouvait donner à celui qui fut son maître et celui de nombreuses générations d'historiens.

En terminant cette recension,la justice nous commande de dire que la table alphabétique des noms de personnes et de lieux qui achève l'ouvrage, vrai modèle du genre, est l'œuvre de M. I. Versluys, ancien secrétaire de M. Cauchie, dont la discrétion et la serviabilité furent toujours hautement appréciées par les élèves du séminaire historique de Louvain.

A. PASTURE

Digitized by Google

LOUIS VAN WASSENHOVEN. *Ottavio Mirto Frangipani, nuntius van Vlaanderen en de Engelsche Katholieken* (1596-1606). Baesrode, R. Bracke, 1925. In-8, 151 p.

L'auteur s'est efforcé de mettre en lumière l'action exercée par le premier nonce aux Pays-Bas en faveur des catholiques anglais. La source principale de son travail est la correspondance du nonce même, Ottavio Mirto Frangipani (1542-1612), avec le cardinal secrétaire d'État. L'étude, très bien documentée, prouve que le nonce fit tous ses efforts pour faire cesser les divisions entre catholiques et leur assurer finalement une existence légale tolérable. Ce ne fut certes pas sa faute si, après dix années d'efforts, il échoua.

Le chef-d'œuvre de la politique machiavélique d'Élisabeth et de ses ministres fut à coup sûr l'obligation imposée à tous les détenteurs d'une charge ou d'un bénéfice de prêter le serment de suprématie Par là même le pouvoir mettait les récusants dans une très vilaine posture, car ceux-ci se voyaient accusés de manque de loyalisme. Accusation des plus graves en un siècle d'absolutisme et qui devait nécessairement jeter le trouble et la discorde dans les rangs encore si compacts des catholiques anglais réconfortés par le court règne de Marie Tudor. En dernière analyse, c'est là que l'historien doit chercher la raison de l'attitude changeante et souvent pitoyable des catholiques anglais sous les règnes d'Élisabeth et de Jacques.

A ce manque de certitude en matière religieuse, il faut ajouter le manque d'accord au sujet du candidat au trône d'Élisabeth, les querelles incessantes et bruyantes provoquées par la nouvelle hiérarchie à la mort du cardinal Allen (1594) et l'on comprendra aisément pourquoi les tentatives de restauration du culte aboutirent à un échec complet.

De plus, la politique de Philippe II, le champion du catholicisme au XVIe siècle, fut elle-même hésitante et peu franche, partagée entre ke sincère désir de servir l'Église et l'ardente volonté de promouvoir de nombreux intérêts et de réaliser de vastes ambitions. La situation, à l'arrivée des archiducs, était devenue par trop favorable au protestantisme anglais et surtout au puritanisme, la position de l'Espagne trop chancelante, celle des Pays-Bas trop misérable pour que les négociations en faveur d'un modus vivendi pussent aboutir. Malgré la bonne volonté de l'Archiduc Albert, ce fut cette fois l'échec que la malheureuse conspiration des poudres rendit définitif.

L'auteur raconte les nombreuses péripéties du dernier acte de ce drame poignant, qui commence à l'avènement d'Élisabeth, avec simplicité, clarté et précision. On aimerait toutefois que tout cela fût conté dans une langue plus alerte, plus imagée, plus châtiée surtout et moins semée de gallicismes. Ensuite, le personnage principal, le nonce Frangipani, n'apparaît pas suffisamment à l'avant plan sur une scène où s'agitent tant d'acteurs, et si nous sommes persuadés de l'action énergique et bienfaisante du vice-protecteur, nous ne voyons pas celui-ci suffisamment à l'œuvre.

Félicitons toutefois le jeune historien qui a courageusement poussé

Digitized by Google

des investigations dans un domaine si peu exploré et qui intéresse au plus haut degré et l'histoire d'Angleterre et l'histoire de notre patrie. L. ANTHEUNIS.

P. PARENT. *L'architecture des Pays-Bas méridionaux (Belgique et Nord de la France) aux* XVIe, XVIIe *et* XVIIIe *siècles.* Paris-Bruxelles, G. Van Oest, 1925. In-fol., 244 p., LVI pl. et 58 fig. F. 150.

Jusqu'à présent l'architecture des temps modernes en Belgique avait seulement fait l'objet d'études partielles, parmi lesquelles le livre du P. Braun sur les églises des Jésuites est à citer. Récemment deux ouvrages considérables lui ont été consacrés : celui de M. J. H. Plantenga sur l'architecture religieuse du Brabant au XVIIe siècle et l'étude d'un caractère plus général, dont il est question ici.

Tandis que M. Plantenga passe en revue les différents architectes et examine une à une les grandes œuvres d'architecture, M. P. Parent, professeur agrégé à l'université de Lille, a adopté une méthode qui rappelle sur plus d'un point celle de l'excellente *Histoire de l'architecture* par A. Choisy. Il recherche quels sont, dans les groupes d'œuvres et d'artistes, les survivances gothiques, les influences italiennes ou les innovations architecturales ; il analyse les variétés de plan, les éléments de la construction, la mise en proportion des projets, la recherche des effets. Méthode méritante mais délicate, qui présuppose une multitude de faits, établis par l'étude consciencieuse des monuments. Parmi ceux-ci, M. Parent connaît plus spécialement les monuments du nord de la France et son ouvrage revêt par là un intérêt particulier.

L'introduction rappelle les conditions dans lesquelles s'accomplit la Renaissance et donne entre autres d'excellents renseignements sur les matériaux à bâtir employés dans les Pays-Bas du sud. Peut-être certains artistes : Mone, Dirk Vellert, et surtout Corneille Floris, y sont-ils trop laissés à l'arrière plan ; par contre l'importance de certains autres, comme Guyot de Beaugrand (il s'agit en réalité de l'architecte Guyot de Beauregard) paraît plutôt surfaite.

Les pages consacrés à l'architecture civile (21-57) sont intéressantes, notamment au sujet des commandes reçues par les architectes du XVIe siècle. L'auteur admet que l'architecture de la brique avec bandeau de pierre blanche est d'origine brabançonne, mais il insiste beaucoup, sans toutefois fournir ses preuves, sur l'origine gantolilloise de l'architecture de briques et pierres mêlées.

La majeure partie de l'ouvrage est consacrée à l'architecture religieuse. C'est la conviction de l'auteur, que les Jésuites ont exercé sur celle-ci une influence plus considérable, et que chez eux le fond ancien s'amalgame plus intimement avec la forme nouvelle que ne l'affirme le P. Braun. Aussi, déjà dans l'exposé général, où l'on trouvera notamment une bonne énumération des églises à étudier, la part réservée à la Compagnie est prépondérante. Après s'être con-

Digitized by Google

tentés d'aménagements et de chapelles provisoires (1584-1600), les Jésuites belges construiront surtout des églises de genre médiéval (1600-1615), principalement dans les provinces wallonnes, avec Hoeimaker et Du Blocq. Viennent ensuite, avec Huyssens et Cornély, de nombreuses et belles églises de style baroque. Après 1640, leur activité constructive diminue (Hesius, Losson, etc.) ; elle est très limitée au XVIIIe siècle.

Le plan de ces églises présente diverses particularités,issues des besoins de la Compagnie. Notons que certaines d'entre elles, colonnes dans la nef, rareté du transept, chœur peu profond, se retrouvent à l'âge antérieur dans les églises de béguinages et, à part parfois la dernière, dans celles des ordres mendiants. A propos de l'emplacement de la tour dans le voisinage du chœur, nous préférerions ne pas faire appel aux habitudes de l'école scaldisienne. Plutôt que l'intention de mettre le chœur en vedette, il faut y voir celle de libérer la façade, le morceau de bravoure du style baroque.

Les pages sur l'architecture religieuse de la fin de l'ère gothique et du XVIe siècle appelleraient quelques réserves. Contentons-nous d'observer que l'architecture des Pays-Bas n'avait guère l'apparence d'évoluer vers la *Hallenkirche*. Ç'aurait pu être le cas si l'architecture de la Flandre plutôt que celle du Brabant avait alors donné le ton. En effet, l'école scaldisienne connaît ce type d'église dès le XIIIe siècle (Audenarde, Courtrai), et la Flandre, surtout dans les campagnes, lui donne dans la suite un assez grand développement.

Il est intéressant de suivre M. Parent dans les pages où il montre la persistance de l'esprit et de la logique gothique dans les églises la Compagnie. A côté d'éléments anciens qui demeurent, des nouveautés s'introduisent. Rarement, comme à Douai, ces dernières dérivent directement de l'Italie. Mais le programme des architectes jésuites les portera à reprendre par esprit pratique divers éléments qui existent dans le plan de Douai, lequel, d'après l'auteur, dérive de San Fedele à Côme plutôt que du Gesù.

A côté des innovations dérivées du programme imposé aux constructeurs, il en est d'autres qui se rapportent aux formes et au décor. Pour les passer en revue, M. Parent examine successivement les églises des divers architectes de la Compagnie et, comme toujours, il illustre son exposé au moyen de belles planches et de nombeux plans et croquis. Ce sont d'abord les églises de Hoeimaker et de Du Blocq, constructions d'aspect gothique, dans lesquelles sont enchassés des morceaux en style baroque (portails, autels, tribunes). Elles précèdent les belles églises baroques de Huyssens et de Francart. Viennent ensuite les églises plus modestes de Cornely, architecte apparenté à Coberger,mais doué d'un goût plus pur que celui-ci. L'auteur semble lui attribuer l'invention des façades en briques avec des sortes de cadres en pierre,qui paraissent jouer, à côté de leur rôle décoratif,le rôle des poteaux et des traverses de la construction à pans de bois. En somme c'est le système adopté par Coberger pour façade des Augustins à Anvers, et reprise sans doute à la construction civile. Le P. Hesius comme architec te est

Digitized by Google

connu presqu'exclusivement par ses dessins. Il se distingue par sa logique constructive et s'apparente à Cornely, auquel se rattachent aussi Losson, Beegrandt et Verbessum, qui eux connaîtront l'usage de l'ordre colossal. C'est encore de Cornely que dépendra, au XVIIIe siècle, l'église des Jésuites à Lierre. Successivement dans la Compagnie de Jésus, grâce à des influences variées, diverses nouveautés italiennes se mélangent intimement aux traditions locales.

Le même phénomène s'observe aux Pays-Bas dans les églises indépendantes de la Compagnie. Il est curieux d'y observer jusqu'en plein XVIIIe siècle les survivances gothiques les plus inattendues : le déambulatoire, dans des églises voisines de Tournai et de Cambrai, l'arc-boutant, à St-Vaast et à St-Pierre de Douai ; on pourrait citer aussi l'arc brisé, à Leuze, autre église à déambulatoire. Nous doutons que la persistance du plan tréflé, qui se retrouve aussi dans la principauté de Liége, à Amay lez Huy, ait quelque rapport avec les traditions tournaisiennes.

En somme divers architectes, jésuites et autres, eurent leur part dans l'évolution de l'architecture des Pays-Bas ; mais il ressort de l'étude des constructions que la Compagnie de Jésus exerça une influence prépondérante : grâce à son programme et à ses commandes, au goût de recteurs, comme le P. Aguilon, au talent et à l'originalité de ses architectes.

Dans une dernière partie de l'ouvrage, M. Parent examine brièvement le rayonnement à l'étranger de l'architecture flamande, surtout à l'époque de la Renaissance. Il compare ensuite les églises de la Compagnie dans les divers pays à celles des Pays-Bas, et constate que si celles-ci échouent dans les tentatives d'acclimater les dispositifs italiens, elles offrent par contre une originalité véritable, par la fusion de traditions du moyen âge avec les enseignements nouveaux.

L'histoire de l'architecture des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles est celle des rapports changeants entre ces deux éléments. Parfois on hésitera sur un détail, lorsque M. Parent fait le départ entre l'un et l'autre de ceux-ci : persistances du moyen âge et innovations modernes (nous hésiterions en particulier sur certains rapprochements : Albiate-Grasso et porche de St-Jacques à Liége ; tribunes de Ste-Agnès-hors-les-Murs et celles de St-Charles à Anvers ; tours de St-Brice et St-Quentin à Tournai et tours d'églises des Jésuites) ; mais il faut reconnaître qu'il a donné un exposé excellent et suggestif sur l'évolution de leurs rapports, et lui savoir gré des illustrations pleines d'intérêt de son ouvrage. R. MAERE.

A. L. VEIT. *Mainzer Domherren vom Ende des* 16. *bis zum Ausgang des* 18. *Jahrhunderts in Leben, Haus und Habe. Ein Beitrag zur Geschichte der Kultur der Geistlichkeit.* Mayence, Kirchheim et Cie, 1924. In-8, xx-223 p. M. 7.

Les recherches faites par A. Schulte ou sous sa direction sur le rang social des membres du clergé allemand pendant le moyen âge,

Digitized by Google

n'avaient pas seulement montré que les prébendes des chapitres cathédraux et collégiaux étaient réservées en très grande partie aux cadets des familles nobles ; elles avaient aussi répandu l'idée que ce clergé noble prenait peu au sérieux une vocation qu'il avait choisie plus ou moins contraint par la nécessité. Réduit aux conjectures, parce qu'on manquait de renseignements fournis par des sources, on partait de là pour se représenter leur genre de vie et le juger avec une sévérité injuste. Les documents découverts par L. Veit dans les archives de l'État à Wurzbourg, lui ont permis de nous faire connaître en détail la vie privée des prébendiers nobles dn chapitre de Mayence et de nous la montrer sous un jour beaucoud moins défavorable.

Il commence par examiner l'importance que les questions et les soucis de classe eurent au chapitre de Mayence de la fin du XVIe à la fin du XVIIIe siècle : notons que, depuis 1629, personne n'y obtenait un canonicat, sans avoir fait la preuve, tant du côté paternel que du côté maternel, de huit quartiers de noblesse libre d'empire. On trouvera ensuite de bonnes pages sur la vie des chanoines : leur éducation et leur formation scientifique avant l'admission au chapitre, leurs devoirs de chanoines, l'idée qu'ils se faisaient de leurs devoirs d'état. Celle-ci se manifeste le plus clairement et le plus sûrement dans leurs testaments, où ils révèlent leurs véritables sentiments. On est étonné de l'attachement des chanoines de Mayence à leur vocation et de leur fidélité aux lois de l'Église. Comme nous avons peu de renseignements sur l'habitation à la fin du moyen âge, le chapitre consacré à la maison canoniale est particulièrement intéressant, surtout que l'auteur entre dans les moindres détails : disposition de l'intérieur, mobilier, collections et bibliothèques qu'on y trouve ; même les services de table et les ustensiles de cuisine ne sont pas oubliés. L'auteur termine en faisant connaître les collections artistiques rassemblées dans les habitations canoniales et particulièrement la collection de tableaux du comte von Eltz qui comptait 1131 pièces.

Les nombreux renvois aux sources et aux travaux prouvent le soin avec lequel L. V. a rassemblé ses renseignements et permettent de contrôler ses affirmations. On sent qu'il a traité son sujet avec intérêt ; grâce à une mise en œuvre soignée et réfléchie, il ne nous a pas donné une sèche énumération, mais a su faire revivre devant nos yeux la vie privée des chanoines de Mayence et montrer leur heureuse influence sur le développement de la civilisation et de l'art. Il nous permet ainsi de juger avec plus d'équité les chapitres nobles du moyen âge ; car, si son travail est local, on peut cependant, sans grand risque de se tromper, en étendre les conclusions aux institutions similaires. Qu'il nous soit permis en finissant d'exprimer le vœu de voir traiter au sujet du chapitre cathédral de Liége les questions que l'école de Schulte et Veit ont examinées pour l'Allemagne ; ces travaux pourraient servir de modèle et les archives de Liége et de Bruxelles fourniraient les éléments. P. VOLK.

Digitized by Google

JOSEPH DEDIEU. *Histoire politique des Protestants français.* Paris, Gabalda, 1925. 2 vol. in-8, xv-422 et 375 p. Fr. 25.

L'histoire critique de la vie que menèrent les protestants français depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la Révolution française, soit pendant les quatre-vingts dernières années de l'ancien régime, est toujours assez mal connue. Ajoutons qu'elle est difficile à embrasser d'un regard synthétique. La difficulté résulte principalement de la solution de continuité et des hésitations que l'on constate tant dans l'attitude des gouvernants que dans celle des sujets français ralliés au calvinisme. D'une part, le pouvoir se débat entre la théorie, toujours en vigueur, de l'intolérance religieuse et les concessions qu'imposent les circonstances nouvelles ; d'autre part, les calvinistes entendent régler eux-mêmes les gestes de soumission ou de révolte qu'ils jugeront opportun de poser. « Les partis en présence s'observent avec inquiétude. Leur défiance est réciproque ; tous deux sentent vivement la rivalité de leurs intérêts et l'opposition de leurs vues. Car les réformés ne cessent d'espérer la restauration de leurs églises détruites et l'oubli des décrets promulgués contre eux. Mais la monarchie se croit liée d'honneur à la politique de Louis XIV, et soit le roi, soit ses ministres, soit ses intendants, soit ses officiers subalternes, tous s'appliquent à sauvegarder des textes qu'ils s'accordent à reconnaître en péril. Il n'était pas possible que le conflit ne reprît, plus ardent que jamais.

Les protestants français, que de durs mécomptes doivent avoir ramenés à plus de prudence, ont-ils persévéré, à partir de 1715, dans une ligne de conduite nettement loyaliste? N'ont-ils pas voulu, au contraire, assimiler à une question de force leurs entreprises religieuses? L'histoire devrait, dans ce cas, assigner au douloureux conflit qui remplit tout le XVIIIe siècle, des motifs non seulement d'ordre religieux, — les seuls qu'admettent les historiens protestants, — mais encore d'ordre politique, les seuls qu'invoquait la monarchie » (p. XIII-XIV).

L'auteur s'en tient à l'histoire politique et le sujet en est déjà pas mal compliqué. Il y a dans les Archives nationales, aux Affaires étrangères, au Ministère de la guerre et à la Bibliothèque nationale de Paris des fonds quasi inexploités jusqu'ici et que vient d'utiliser l'abbé Dedieu. Il classe ses trouvailles d'après l'ordre chronologique et il découpe son exposé en quatorze chapitres comprenant chacun les événements qui se sont produits en un nombre d'années déterminé. Les titres donnés à ces tranches cherchent à marquer la résultante générale des faits signalés. Il y a dans ces deux volumes un récit plein d'intérêt où la minutie du détail pourrait bien nuire çà et là, semble-t-il, à la synthèse. Au surplus, l'ouvrage est beaucoup plus un inventaire qu'un exposé d'ensemble. M. PIETTE.

HENRI FOUQUERAY, S. J. *Histoire de la Compagnie de Jésus en France, des origines à la suppression* (1528-1762). T. IV-V ;

Digitized by Google

Sous le ministère de Richelieu. (1624-1645). Paris, Didot et Cie, 1925. 2 vol. in-8, XIV-442 et 478 p. Fr. 50.

Les ouvrages du R. P. Fouqueray ne sont pas inconnus aux lecteurs de la Revue ; nous les avons présentés, à diverses reprises (RHE, 1912, t. XIII, p. 782 sv. ; 1914, p. XV, p. 367 sv. et 1924, t. XX, p. 277 sv.). Il n'est donc plus nécessaire que nous revenions ni sur les éloges par lesquels nous les avons recommandés à l'attention du monde des historiens, ni sur les critiques que nous avons cru devoir signaler concernant, spécialement, le plan adopté de sectionner l'exposé en périodes chronologiques, qui font coïncider les cadres de l'histoire de la Compagnie de Jésus avec ceux de l'histoire de la France. Nous estimions que ce procédé était artificiel et ne permettait pas de suivre le développement réel de la Compagnie en France par l'extension de ses collèges et par ses œuvres de ministère et d'enseignement. Le R. P. a cru nécessaire de corriger, en une certaine mesure, les inconvénients de son plan, en concentrant dans une table placée à la fin du Ve volume, les principales matières contenues dans les cinq volumes. Signalons quelques-unes des rubriques générales : collèges, confesseurs des rois et des grands, maisons professes, missions en France, missions étrangères, prédications, résidences, résidences-missions, universités. Le lecteur peut ainsi aisément retrouver dans les divers volumes les renseignements qui intéressent tel ou tel collège ou telle activité spéciale des jésuites français. On peut regretter que le R. P. n'ait pas cru devoir réunir en une seule table placée également à la fin du Ve volume les tables particulière des noms de personnes qui clôturent chaque volume.

L'abondance des matières a obligé le R. P. Fouqueray à diviser en deux tomes l'histoire de la Compagnie de Jésus sous le ministère de Richelieu (1624-1645) : c'est une période des plus complexes de l'histoire de la France. A l'intérieur, la monarchie établit son autorité en ruinant politiquement les protestants et les grands seigneurs, tandis que la restauration religieuse a pris définitivement pied, bien que les décrets disciplinaires du concile de Trente n'aient pas été officiellement adoptés. A l'extérieur, la France participe à la guerre de Trente ans dont elle retirera des avantages politiques considérables.

Quelle fut la situation de la Compagnie de Jésus en France, sous le cardinal Richelieu, le premier ministre tout-puissant, le R. P. va nous le dire dans la préface du tome IV. « Richelieu, lui aussi, se montra pour la Compagnie de Jésus un protecteur, mais un protecteur autoritaire, jaloux et gallican. C'est assez dire que la situation des jésuites français sous son long ministère fut parfois délicate et qu'il leur fallut une prudence constamment en éveil pour pouvoir garder tout ensemble son estime et leur indépendance... A tout prendre, l'ordre de saint Ignace fut généralement bien vu du cardinal et sans se mettre à son service, put conserver avec ses bonnes grâces le bénéfice de son puissant patronage. Le fait est d'autant plus remarquable que les ennemis de la Compagnie profitèrent de tout pour la compromettre et provoquer contre elle l'animosité du

Digitized by Google

grand ministre... La tactique ne réussit pas... Louis XIII, d'ailleurs, n'aurait jamais permis une offense grave ni un dommage sérieux à l'encontre d'une société religieuse qu'il aimait fort, qu'il défendit efficacement, qu'il combla de bienfaits et de témoignages d'affection ». (p. v sv.).

Nous voudrions simplement, dans ce compte rendu, faire quelques remarques au sujet de l'exposé que le R. P. nous donne du conflit aigu qui mit aux prises réguliers et séculiers pendant la première moitié du XVIIe siècle. Il semblerait, à lire le R. P. Fouqueray (p. 105 sv.), que ce conflit à peu près strictement limité à la France, était un fruit pur du gallicanisme. En fait, ce conflit des séculiers avec les réguliers est beaucoup plus ample et son développement dépasse singulièrement la question gallicane. Ces querelles sont vieilles : elles se manifestent dès le XIIIe siècle et coïncident avec la grande efflorescence des ordres mendiants, franciscains, dominicains et carmes. Aucun pays de la chrétienté n'y échappe, Italie, France, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas. L'objet de ces querelles est fort divers : les Mendiants veulent donner aux églises des couvents qu'ils ont fondés dans les bourgs et les villes figure d'églises paroissiales en y faisant toutes les fonctions du ministère paroissial, prédication, messes paroissiales les dimanches et les jours de fêtes, confessions et communions au temps de Pâques, missions, funérailles et sépultures, confessions des malades à domicile, port du viatique à l'intérieur des paroisses. Le clergé paroissial, soutenu par les évêques, protesta avec véhémence contre ces empiètements des réguliers dans le ministère paroissial. Ceux-ci firent appel à la papauté qui, à diverses reprises, appuya les prétentions des réguliers (il s'agit surtout des papes Sixte IV et Pie V, le premier franciscain et le second dominicain) qui devinrent ainsi des privilèges et surtout matières à querelles pour leur interprétation et leur extension. Le fond du conflit était, en réalité, d'ordre économique : les Mendiants cherchaient des ressources car leurs règles leur interdisaient de posséder des biens fonds ou des rentes comme les grandes abbayes de Prémontré, de saint Benoît, des cisterciens et des chanoines-réguliers de Saint-Augustin. Pendant tout le moyen âge, séculiers et réguliers vécurent, côte à côte, sur le pied d'accords locaux dans lesquels les deux groupes avaient consenti des concessions. Le concile de Trente vint qui revigora l'autorité épiscopale en la rétablissant, entière, dans l'étendue des diocèses. La mise en œuvre de ces décrets disciplinaires devait forcément faire rebondir le conflit des réguliers et des séculiers: c'est ainsi qu'il faut rattacher cette querelle non pas au gallicanisme, théorie et pratique des relations de l'Église et de l'État particulière à la France, forme spéciale du nationalisme religieux qui sévit, d'ailleurs, dans tous les pays d'Europe, au XVIIe siècle, mais au grand mouvement de restauration religieuse déclenché par les décrets disciplinaires du concile de Trente.

Le R.P. Fouqueray cessera, désormais, de collaborer à l'histoire de la Compagnie de Jésus en France : chacun regrettera, pour l'unité de l'œuvre, que l'érudit qui en posa les fondements et les premières assises, ne puisse l'achever.

A. PASTURE.

Digitized by Google

W. L. S. Knuif et J. De Jong. *Philippus Rovenius en zijn bestuur der Hollandsche zending*.(Archief voor de geschiedenis van het aartsbisdom Utrecht. T. L.) Utrecht, 1925, In-8, 410 p.

La première moitié du xviie siècle marque une époque importante dans l'histoire ecclésiastique des Provinces-Unies. La réforme catholique, après avoir reconquis les provinces belges, étendit son action aux provinces septentrionales, groupées dans l'union d'Utrecht. C'est alors que furent posées les bases de la réorganisation catholique qui persistera aux Pays-Bas jusqu'au xixe siècle ; c'est alors également que quelques indices se révélèrent déjà annonçant les futures querelles du Jansénisme. La personne de Rovenius, le second vicaire apostolique, méritait de fixer l'attention des historiens à cause de sa grande influence dans cette œuvre de réforme et de stabilisation du catholicisme. Né en 1574, il devint, après de brillantes études à Louvain, professeur de théologie au collège de St-Willibrord et St-Boniface à Cologne ; en 1606, il fut nommé vicaire général des provinces reconquises par Spinola et succéda à Sasbout Vosmeer en qualité de vicaire apostolique des Provinces-Unies (1614). Il reçut bientôt le titre d'archevêque de Philippi et resta jusqu'à sa mort (1651) actif dans la mission hollandaise. Condamné au bannissement et à la confiscation de ses biens, il n'en demeura pas moins à son poste. Ce fut lui qui acheva l'œuvre d'organisation commencée par Sasbout Vosmeer et lui donna sa forme définitive. Ses livres liturgiques et son catéchisme sont restés en usage dans l'église catholique des Provinces-Unies jusqu'au xixe siècle.

Telle est l'esquisse de la vie de Rovenius, dont l'histoire nous est racontée en détail par les auteurs dans les trois premiers chapitres. Le quatrième chapitre examine si Rovenius a été archevêque d'Utrecht. La question a son importance : les Vieux-Catholiques lui ont donné une réponse affirmative et en ont tiré des conclusions favorables à leur thèse de la continuité des privilèges de l'ancien siège d'Utrecht. Certes, Rovenius s'est efforcé de se faire nommer archevêque d'Utrecht ; mais ses efforts sont restés vains et jamais la curie romaine ne l'a reconnu comme tel. De même, pour ce qui concerne la controverse au sujet de l'érection du vicariat dans l'archevêché d'Utrecht, en 1633, les Vieux-Catholiques prétendent établir par là la continuation de l'ancien chapitre d'Utrecht et l'existence du droit que posséderait actuellement le chapitre cathédral d'élire son évêque. Il n'en est pas ainsi. Le vicariat ne fut qu'un simple corps consultatif, disposant d'une certaine juridiction.

Dans le chapitre V, les auteurs étudient les œuvres de Rovenius, et précisent son attitude vis-à-vis du jansénisme. A leur avis, on ne peut accuser Rovenius ni de jansénisme, ni de baianisme. Les quelques avis favorables à Jansénius, qu'on relève dans ses ouvrages, s'expliquent par les relations personnelles très amicales qu'entretenait l'auteur avec l'évêque d' Ypres. Ces rapports personnels expliquent aussi l'approbation donnée par Rovenius à l'*Augustinus*. Pour celle-ci, il faut remarquer en outre que Rovenius ne pouvait

Digitized by Google

encore prévoir la condamnation qui fut portée plus tard par Rome contre ce fameux ouvrage.

Moins heureuse fut, de l'avis des auteurs, l'intervention de Rovenius dans les débats entre le clergé régulier et séculier (chap. VI). Rovenius a énergiquement pris partie pour le clergé séculier, tant par son action personnelle que par sa correspondance et ses publications. Les longues contestations juridictionelles qui avaient déjà commencé sous Sasbout Vosmeer, immédiatement après l'arrivée des premiers réguliers, furent terminées par la *Concordia* de 1624. Sans mettre complètement fin aux controverses et tout en laissant le champ ouvert à de nouvelles difficultés, cet accord fixa cependant es compétences respectives et fut reconnu par la Congrégation de la Propagande et par les nonces de Bruxelles et de Cologne.

Le dernier chapitre apporte des données très intéressantes sur la situation religieuse des Provinces-Unies. Les auteurs y établissent péremptoirement, à l'encontre des affirmations de Fruin, que les catholiques n'ont guère joui de la liberté de conscience et qu'ils ont été poursuivis non pour leurs sympathies espagnoles, mais simplement à cause de leur foi.

L'étude de Knuif et de Jong apporte très peu de renseignements nouveaux ; par contre, elle a groupé une masse de documents épars et par là même souvent peu accessibles à l'historien. L'œuvre de synthèse reste d'ailleurs à faire. Les auteurs se sont contentés, la plupart du temps, à classer et à transcrire les textes. Cette méthode, qui rend la lecture très difficile et peu agréable, entraîne également des hors d'œuvre,des redites et une profusion de détails inutiles ou sans grande importance. La compilation de tous ces documents n'en rend pas moins cet ouvrage indispensable à quiconque voudra étudier l'histoire de l'Église catholique des Provinces-Unies dans la première moitié du XVIIe siècle. Remarquons encore que les auteurs ont oublié de nous donner la liste bibliographique complète qu'ils nous promettent en première page ; elle aurait certes rendu de grands services. Un registre des noms de personnes et de lieux facilite les recherches.

H. J. ELIAS.

A. ASTRAIN. *Historia de la Compañia de Jesús en la Asistencia de España, desde sus origenes hasta el ano* 1758. T. VII : *Tamburini, Retz, Visconti, Centurione,* 1705-1758. Madrid, Adm. de Razón y Fe, 1925. In-8, XI-863 p. Pés. 15.

A la différence du P. Fouqueray qui a modelé l'histoire de la Compagnie de Jésus sur les cadres politiques de l'histoire de France, le R. P. Astrain calque les divisions de son histoire de l'Assistance d'Espagne sur les divers généralats et les congrégations générales qui se sont succédé dans la Compagnie de Jésus, depuis sa fondation jusqu'en 1758. Ce volume, le dernier de l'histoire de l'Assistance d'Espagne, embrasse la période qui va de 1705 à 1758 et correspond aux généralats de Tamburini, Retz, Visconti, Centurione, aux XVe

Digitized by Google

(1706), XVIe (1730), XVIIe (1751) et XVIIIe (1755) congrégations générales. Il se fait que l'auteur doit esquisser, en raccourci, une histoire générale de la Compagnie de Jésus, qui précède le développement de l'histoire générale et spéciale de l'Assistance d'Espagne : on n'en saisit pas bien la raison.

Malgré le peu de sources dont le P. Astrain a disposé,il nous offre un exposé très vivant de l'histoire des provinces qui constituaient l'Assistance d'Espagne, en Europe, la Castille, l'Aragon, Tolède, l'Andalousie, la Sardaigne (celle-ci était rattachée à l'Espagne parce qu'elle fut fondée par les Jésuites d'Aragon), outre-mer, le Pérou, le Chili, Quito, Nouvelle-Grenade, le Mexique, le Paraguay et les Philippines. Au moment où le P. Astrain clôt son récit, l'Assistance comptait 5 maisons professes, 12 noviciats, 196 collèges d'externes, 33 convicts ou collèges d'internes, 54 résidences et 20 missions. Si l'on veut apprécier l'importance de l'Assistance d'Espagne dans l'ensemble de la Compagnie, il faut consulter le relevé statistique imprimé à Rome en 1749 : il renseigne pour l'ensemble de l'Ordre 24 maisons professes, 61 noviciats, 669 collèges d'externes, 176 convicts ou collèges d'internes,335 résidences, 273 missions. L'Ordre comptait 22.589 sujets dont 11.293 prêtres : l'Assistance d'Espagne disposait de 5.114 sujets.

L'intérêt spécial de ce dernier volume se concentre sur les événements révolutionnaires qui se déroulent au Paraguay, de 1721 à 1735 et dont les Jésuites furent les premiers à souffrir.

L'auteur arrête son récit à l'année 1758 pendant laquelle se déclenche la persécution contre les Jésuites au Portugal. Une conjuration de philosophes, de gallicans-jansénistes et de politiciens mènera une longue lutte de quinze années qui aboutira au décret de Clément XIV supprimant la Compagnie de Jésus (1773). Le R. P. Astrain estime avec raison que l'histoire de ces quinze années de luttes et de persécutions doit être écrite dans un travail spécial. On regrettera, certainement, que le P. Astrain n'entreprenne pas cette œuvre qui serait le plus beau couronnement de son histoire de l'Assistance d'Espagne. A. PASTURE.

P. BONENFANT. *La suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens* (1773). (Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres, etc. Collection in-8, deuxième série, t. XIX.) Bruxelles, Hayez, 1925. In-8, 262 p.

« De tous les reproches que l'on pourrait m'adresser, celui de partialité me serait certes le plus sensible »,écrit dans sa préface l'auteur de ce livre. Il peut, pensons-nous, déposer toute appréhension de ce genre. Les Jésuites, les premiers, reconnaîtront que cette étude « assez périlleuse » a été menée par M. Bonenfant « avec l'absolue objectivité qui convient à l'histoire ».

Digitized by Google

La disparition brusque et tragique d'un grand ordre, dans un pays où il avait exercé une action si profonde, méritait bien qu'on recherchât d'un peu près ses causes , ses péripéties et ses conséquences. Les documents ne manquaient d'ailleurs pas pour ce travail. A Bruxelles, aux Archives générales du Royaume, il s'en trouve des masses considérables au fonds du comité jésuitique, nommé pour exécuter le bref de suppression, et à la section spéciale des « archives jésuitiques », dans le fonds du Conseil des finances. Tous les autres grands fonds du même dépôt, les archives de l'État à Vienne, les archives de la *Nunziatura di Germania*, au Vatican, renferment en plus ou moins grand nombre des sources à utiliser pour faire l'histoire de la suppression des Jésuites. Malheureusement les recherches de l'auteur n'ont pas toujours été couronnées de succès. Ainsi il n'a pu mettre la main sur les papiers de la congrégation établie par Clément XIV pour les affaires de la suppression ;d'autre part,il n'a pas trouvé dans les relations périodiques des évêques belges, dites de la visite *ad limina*, les renseignements désirables sur le rôle de ceux-ci dans l'intimation du bref aux différentes maisons. Cette formalité avait été requise par une circulaire de la congrégation cardinalice. Fut-elle observée dans les Pays-Bas autrichiens ? Il semble bien que non. Et dès lors,ne peut-on pas élever des doutes sur la suppression canonique de la Compagnie dans nos provinces ?

Mais avec les sources dont il a disposé,M. Bonenfant a pu élucider presque tous les problèmes relatifs à la suppression en Belgique. Après un chapitre général sur les origines de cette suppression, il en consacre huit autres aux Jésuites aux Pays-Bas avant la suppression ; aux mesures de suppression ; à l'attitude des Jésuites ; au sort des Jésuites ; aux collèges anglais établis à Bruges ; aux biens jésuitiques ; à la suppression et l'enseignement ; enfin à la suppression et l'opinion publique. Des documents d'importance plus considérables sont publiés dans les dix-neuf annexes (p. 181-236).

Parmi les conclusions qui se dégagent de cette étude, nous n'en signalerons que trois.

La première a trait aux causes de la suppression. « Les causes de la suppression de la Compagnie de Jésus furent d'ordre exclusivement international. Ce sont les Bourbons et spécialement Charles III qui ont arraché au Saint-Siège le bref de dissolution ; ce sont eux qui y ont obtenu le consentement de Marie-Thérèse. Dans toute cette affaire la préoccupation constante... de la cour de Vienne [fut] de sauvegarder l'entente avec la France ».

En second lieu, Marie-Thérèse, calmée dans ses scrupules religieux au sujet de la dissolution par le bref *Dominus ac Redemptor*, vit surtout dans la suppression un bénéfice fiscal. Cette mesure lui parut un moyen aisé et pratique d'acquérir quelques millions dont elle avait bien besoin, après les guerres successives auxquelles l'Autriche avait été mêlée.

Enfin,la Compagnie fut traitée dans les Pays-Bas autrichiens avec une rigueur particulière. Cela s'explique par l'hostilité contre les Jésuites de presque tous les membres du comité chargé de la dissolution. La détention prolongée des principaux supérieurs et les ser-

Digitized by Google

ments qu'on déféra aux religieux relativement à leurs biens matériels ne peuvent être aucunement approuvés.

L'auteur, toujours soucieux de garder l'impartialité, ne se contente pas de reproduire les griefs faits aux Jésuites. Il les examine minutieusement. Ainsi, tout en admettant qu'ils ont célé l'existence de sommes considérables, qu'ils ont brûlé certains papiers, qu'ils ont vendu des objets mobiliers, etc., etc., pour arracher le plus possible à la confiscation de l'État, M. Bonenfant consacre six pages à énumérer les raisons qui pouvaient légitimer cette attitude.

On comprendra aisément que le premier chapitre, fait d'après des ouvrages modernes, n'ait pas la valeur des autres, basés sur des sources originales. Il y aurait beaucoup à dire sur cette division simpliste : « On peut distinguer dans l'histoire des Jésuites, avant 1773, trois phases bien nettes : dans la première, ils luttent ; durant la seconde, ils recueillent le profit de leurs victoires ; la troisième c'est la chute. » L'affirmation que la Compagnie au XVIIIe siècle est en « complète décadence » nous paraît très exagérée. Ainsi pour ce qui est de la décadence religieuse, la principale évidemment lorsqu'il s'agit d'un ordre religieux, l'auteur se convaincrait aisément par des recherches personnelles, qu'elle était bien peu caractérisée vers 1770.

Il me reste à faire à ce beau livre un dernier reproche. La Compagnie de Jésus en Belgique y est un peu trop considérée comme une masse, comme une corporation. Les individus, sauf le provincial Clé, n'y ont aucun relief. Dans le chapitre II, tout au moins, l'auteur eût pu leur faire la part plus large, même pour le XVIIIe siècle. Son exposé en fût devenu plus vivant.

Mais ces quelques défauts disparaissent presque complètement lorsqu'à côté d'eux on considère les mérites de ce livre. Aux qualités foncières de l'historien, du critique, du chercheur, M. Bonenfaut joint celles de l'écrivain, qui, même aux endroits les plus techniques, lui assurent l'attention soutenue du lecteur.

É. DE MOREAU, S. J.

P. ANGERAS. *L'édit de* 1787 *et son application dans la sénéchaussée de Nîmes.* (Thèse). Nîmes, A. Chastanier, 1925. In-8, 239 p.

En octobre 1685, après une savante et méthodique préparation Louis XIV signait et faisait promulguer l'édit de révocation qui anéantissait l'édit de Nantes, œuvre de son aïeul. Et quelques mois plus tard, à l'occasion des funérailles de Le Tellier, Bossuet célébrait, dans l'oraison funèbre de ce dernier, l'importance de l'œuvre accomplie de la sorte par le roi très-chrétien : « Vous avez affermi l foi, lui disait-il, vous avez exterminé les hérétiques..... Par vous, l'hérésie n'est plus. » C'était là pieuse exagération, car si l'hérésie n'était plus légalement reconnue en France, les hérétiques n'avaient pas disparu et n'avaient pas pour autant désarmé.

Digitized by Google

La législation cependant resta ce qu'elle était et il fallut attendre le 19 novembre1787 pour que cessât tout à fait cette espèce de mort civile qui atteignait les protestants de France. C'est à l'étude du fameux édit de la fin du XVIIIe siècle (première partie) ainsi qu'à l'examen de son application dans la sénéchaussée de Nîmes (deuxième partie) que M. Angeras a consacré l'intéressante monographie que nous présentons ici. Sujet d'importance indéniable au point de vue du droit puisque c'est toute la question de l'état des personnes qu'il entraîne dans son sillage. A notre sens, la deuxième partie du volume paraîtra, à tous ceux qui ont déjà quelque initiation préliminaire, plus digne d'attention que la première : l'auteur a eu l'occasion, en effet, d'y utiliser maintes sources locales qui n'avaient pas encore été travaillées. L'application de l'édit aux israélites est particulièrement bien traité et mérite sérieuse considération.

Nous regrettons pourtant que l'auteur n'ait pas su toujours regarder les institutions du passé avec les yeux d'alors : s'il l'avait fait, il n'aurait certes pas gardé à l'intolérance de ses ancêtres une excessive rigueur. R. MICHEL.

ÉDOUARD GASC-DESFOSSÉS. *La Révolution française*. T. II : *L'Assemblée constituante. L'Assemblée législative*. Paris, Beauchesne, 1925. In-8, 700 p. F. 30.

Pour bien comprendre et juger la Révolution française il est avant toute chose indispensable d'avoir une idée claire et exacte de ce qu'était l'ancien régime. Cette idée claire et exacte M. Gasc-Desfossés nous l'avait donnée dans une magnifique étude intitulée *L'Agonie de l'ancien régime*. Sans le moindre parti-pris, avec une objectivité parfaite, il nous avait expliqué le mécanisme souvent compliqué des institutions de l'ancien régime : la royauté, la secrétairerie d'État, les conseils, l'administration des provinces, la justice, les finances, l'armée, le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple. Il nous avait fait assister aux débuts si heureux du règne de Louis XV, et nous avait menés, en guide érudit et sûr, jusqu'à l'ouverture des États généraux.

Cette première partie de l'histoire de la Révolution, parue en 1923, vient d'être poursuivie en 1925 et traite de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative. Les mêmes qualités d'érudition et d'impartialité caractérisent encore ce beau travail historique. A ce point de vue, il laisse loin derrière lui toutes les majestueuses histoires parues jusqu'à nos jours et qui, la plupart du temps, poursuivent des vues qui n'ont rien de commun avec la saine critique historique.

En lisant attentivement les 700 pages que l'historien consacre aux quatre premières années de la Révolution, nous nous sommes souvenus à chaque instant de la pensée profonde de Tacite qui trouve la cause des révolutions dans l'audace du petit nombre et la lâcheté de la multitude. Dès le début de la Révolution, c'est-à-dire dès

Digitized by Google

l'ouverture des États généraux, il en est ainsi : des gens honnêtes donnent leur approbation à des mesures que leur conscience réprouve parce qu'ils ont peur.

Dès les premières séances des États, on s'aperçoit aisément que les hommes pondérés, à commencer par le vertueux mais si faible Louis XVI, seront débordés par les fanatiques de Jean-Jacques, les utopistes de tout genre, les Maçons et surtout les canailles sans foi ni loi. Au mois de janvier 1791, Mirabeau écrivait à son confident, le comte de Lamarck : « Ah ! mon ami, que nous avions raison quand nous avons voulu, dès le commencement, empêcher les Communes de se déclarer Assemblée nationale ! C'est là l'origine du mal. Ils ont voulu gouverner le roi, au lieu de gouverner par lui. » Cet homme vénal voyait très juste en politique. C'est le 15 juin 1789 que la royauté a été abolie et non pas le 10 août 1792. En dépit des dithyrambes en faveur de ce coup d'état de 89 entonnés par certains historiens, il n'en reste pas moins vrai que c'est là le point de départ de l'affreuse anarchie qui va s'aggravant de jour en jour. L'assemblée se substitue dès le début au roi et le soi-disant pouvoir exécutif se verra bientôt réduit à n'être qu'un rouage administratif que les Jacobins auront tôt fait de renverser, de briser. Quand nous disons que l'Assemblée gouverne, c'est vraiment un euphémisme. Selon le principe cher à la Révolution, tout pouvoir émane de la nation. Celui de l'Assemblée réside bientôt dans la rue. «C'est elle, dit justement M. Gasc, qui désormais participe officiellement au pouvoir législatif. » Sous la pression des tribunes et de la rue, les Constituants voteront ce qu'ils ne voulaient point voter.

C'est aussi, dès le début, — les Constituants ont lu et relu Rousseau et son Contrat Social, — une débauche d'éloquence creuse, de bilevesées qui aboutissent hélas ! à mettre la société à l'envers. Derrière ces utopistes grandiloquents apparaissent dès le début les personnages louches qui instaureront cinq ans plus tard le règne de la Terreur. Celui d'entre eux qui semble avoir été, au moyen de son immense fortune et de sa popularité, l'âme de toute la conspiration antimonarchique, est le duc d'Orléans, le triste Philippe-Égalité. Un exemple entre cent : la disette en 89 est réelle, mais elle n'est pas imputable au gouvernement qui fait ce qu'il peut pour introduire les blés étrangers et en faciliter la circulation. Mais cela ne fait pas le compte des agitateurs aux gages de Philippe : la haine doit être soigneusement entretenue. Le 14 juillet, le jour même de la sanglante mascarade de la prise de la Bastille, le pain, introuvable jusque là, reparaît en abondance.

M. Gasc montre aussi combien dès avant le temps des États généraux la banlieue parisienne et Paris lui-même sont envahis par des malandrins de toute espèce : « il en vient de 30, 40, 60 lieues ; tout cela flotte autour de Paris, et s'y engouffre comme dans un égout. » Les étrangers eux aussi sont de plus en plus nombreux. C'est là qu'il faut trouver l'origine de toutes les émeutes qui se succèdent sans relâche jusqu'à la chute de la royauté. C'est une sinistre fiction que celle du peuple souverain. Comme le dit Pascal : « l'opinion est comme la reine du monde, mais la force en est le tyran ». La popu-

Digitized by Google

lace sans aveu, voilà le levier aux mains de l'opinion du petit nombre. Cela suffit pour faire marcher la Révolution au nom du peuple souverain. Quand l'esprit de révolte a enfin conquis l'armée et la marine, alors on peut dire que tout est fini et que l'anarchie a triomphé définitivement. M. Gasc met bien en relief le rôle d'un de ces prêcheurs d'anarchie, Camille Desmoulins, ce jeune avocat sans causes et bègue dont « toute l'instruction politique se résume en réminiscences classiques de collège ». C'est lui qui dès juillet 89 osait écrire « Jamais plus riche proie n'aura été été offerte aux vainqueurs. Quarante mille palais, hôtels, châteaux, les deux cinquièmes des biens de la France à distribuer selon le prix de la valeur. Ceux qui se prétendent nos conquérants seront conquis à leur tour... »

Les mouvements populaires ne sont guère spontanés. « L'anarchie spontanée » n'existe pas. « Is fecit cui prodest » et M. Gasc montre comment à la base de toutes ces spontanéités « se trouvent des complots préparés de longue main. Il insiste avec raison sur l'action lente et sûre des sociétés secrètes, la cause la plus réelle de la Révolution. La date du 14 juillet est celle de l'avènement de la populace. Les conséquences furent désastreuses : campagnes, châteaux, couvents furent incendiés et les chartriers détruits. La machine sociale est complètement disloquée et le restera. Albert Sorel a résumé en quelques traits sobres et justes la situation de la France dès le 14 juillet 89 : « Le ministère était dominé par l'Assemblée, l'Assemblée par les clubs, les clubs par les démagogues, les démagogues par la populace armée, fanatique et famélique, qu'ils croyaient entraîner à leur suite, et qui, en réalité, les chassait devant soi. » On peut ajouter, et M. Gasc-Desfossés le montre suffisamment, l'influence occulte des loges. La grande peur de 89, si funeste dans ses conséquences, eut à n'en pas douter une origine maçonnique.

Il y a des historiens qui ont osé soutenir que Talleyrand a rendu un grand service à l'Église de France en l'empêchant de périr du « poison de la richesse ». Il y en a même d'autres qui écrivent que ce ne sont que les esprits étroits et ignorants qui ne se plaisent pas à reconnaître ce service signalé. Ces historiens sont sans doute les disciples attardés de La Mennais qui jugeait qu'à l'Église suffisait le morceau de pain et la cruche d'eau traditionnels. Que ces historiens lisent attentivement les pages magistrales que M. Gasc-Desfossés consacre à la politique religieuse de la Constituante. Ils y verront que non seulement, en droit, la spoliation des biens ecclésiastiques était insoutenable, mais que dans la pratique ce fut une faute irréparable. Encore une fois il fallait réformer, redresser, il ne fallait pas appauvrir et ruiner. « La propriété ecclésiastique est, dit M. Gasc, la moins contestable de toutes, parce qu'elle a été formée, à travers les temps, par les dons et les legs, dont les donateurs, les testateurs ont déterminé expressément les conditions : prières pour les défunts, participation aux œuvres d'assistance ». Ensuite s'il est vrai que quelques centaines de millions offerts par le clergé à l'État pour parer à la faillite financière eussent pu empêcher la persécution — et cela n'est point demontré — il est non moins vrai que l'offre fut faite par l'archevêque d'Aix au nom du clergé, d'ac-

Digitized by Google

quitter les 360 millions de la dette exigible par un emprunt hypothécaire de 400 millions sur les biens ecclésiastiques : offre tentante, unique, puisque la crise financière peut se trouver ainsi résolue par une opération simple et immédiate : opération fort avantageuse en outre, car le crédit du clergé étant très solide, il peut emprunter à moins de 5 %, au lieu que l'État ne peut emprunter à moins de 10 %. Encore ne trouve-t-il pas emprunteur, grâce au malaise général et à la stagnation des affaires. » Cette offre fut hélas ! refusée et Mirabeau en porte toute la responabilité lui qui, en répondant à l'admirable discours de Maury, osa affirmer que c'est la loi seule qui constitue la propriété, parce qu'il n'y a que la volonté publique qui puisse opérer la renonciation de tous, et donner un titre, comme un garant, à la puissance d'un seul ». On ne saurait mieux prôner le communisme. Dans la pratique la spoliation fut un désastre, car comme le faisait remarquer l'archevêque de Sens, l'État devait dans ce cas assumer la charge énorme des œuvres d'assistance et d'enseignement qui jusque là avaient incombé au clergé. L'État, en effet, en assuma la charge, mais de quelle façon ? Amère dérision ! Quant aux impôts, ils n'en devinrent pas moins lourds, tout au contraire ! Maury disait vrai lorsqu'il déclarait que ceux qui voulaient la ruine du clergé étaient surtout « les marchands de crédit qui trafiquent du destin de l'État à la hausse et à la baisse. » Ceux-là seuls s'enrichirent. Quant au clergé, il eut moins que la « portion congrue », c. à d. un misérable traitement qui bientôt ne lui fut plus même payé, la déportation et la guillotine. L'État, lui, ne fut pas sauvé de la banqueroute gigantesque et comme le dit l'auteur « la brèche fut ouverte, qui ne devait plus se refermer, à l'assaut contre la propriété. » Selon le mot de Tocqueville « la nationalisation des biens ecclésiastiques a donné une mauvaise conscience à la France et préparé d'autres expropriations. »

Que l'Église de France eut besoin de réforme, qui en doute ? Mais l'Assemblée constituante n'a point voulu réformer mais tuer l'Église Encore une fois, comme Henri VIII au XVIe siècle, elle a voulu créer une Église nationale et pour ce faire, rompu le lien qui l'attachait au pape. Pour remédier à de petits abus, on introduisit dans l'Église de France de bien plus grands. Désormais, dit M. Gasc avec raison, la religion et ses ministres seront à la discrétion des caprices de la volonté populaire ». A la base de toutes les réformes de la Constituante se trouve le Contrat social. C'est au livre VIII de la deuxième partie que les utopistes de l'Assemblée ont trouvé la formule soi-disant réformatrice. La Constituante couronna son œuvre de dissolution en élevant une statue à Rousseau et en donnant une place au Panthéon aux restes de l'ennemi de « l'Infâme ». Même le vieil et peu suspect abbé Raynal protesta dans une lettre fameuse au président de l'Assemblée qu'il accusa de détruire toute autorité.

La Constitution de 1791 fut en effet l'anarchie érigée en dogme. Elle fut faite non pour des hommes en chair et en os ayant des traditions, des mœurs, tout un passé monarchique et religieux, mais « pour des hommes imaginaires, êtres de raison, abstraits, supposés tous égaux entre eux, et identiques les uns aux autres ». Tant au

Digitized by Google

point de vue législatif qu'au point de vue politique, la Constituante fit œuvre d'utopie. On peut résumer celle-ci par le triomphe de l'individu au dépens de la collectivité. « En somme, dit l'historien, l'idée maîtresse du gouvernement, c'est l'indépendance totale de l'individu, en sorte que le pouvoir n'est nulle part : si pourtant, il appartient à l'*Electeur Garde national et votant.* »

Quant à l'œuvre de l'Assemblée législative, elle fut encore plus néfaste. Elle accentua le désordre, fit tomber une monarchie qui aurait pu canaliser la Révolution et sauver le pays, introduisit le divorce, détruisit la marine, plongea enfin le pays dans l'anarchie complète.

« L'assemblée législative, dit Poujoulat, fait pitié. Elle n'a ni politique arrêtée, ni courage. Son premier mot est une insulte à la royauté, à laquelle elle n'ose pas toucher ; puis elle ne sait que trembler devant les Jacobins, et depuis le 10 août, la Commune, ou plutôt Danton, lui met le pied sur la gorge. Elle amnistie les brigands d'Avignon, accorde les honneurs de la séance aux galériens de Châteauvieux, déclare la guerre, sans savoir comment elle la soutiendra, permet au hordes du 20 juin de traverser victorieusement la salle de ses séances, frappe la liberté religieuse, subit l'insurrection du 10 août et laisse s'accomplir les atrocités de septembre. Quoi de plus ! jamais Assemblée politique tomba-t-elle plus bas ? la sanglante Convention épouvantera le monde du spectacle de ses crimes ; mais, au moins, l'épée de la France retrouvera des mains victorieuses. »

Félicitons chaleureusement M. Gasc-Desfossés des deux belles études par lesquelles il a commencé l'histoire de la Révolution et souhaitons que bientôt paraîtra une troisième sur la Convention.

L. ANTHEUNIS.

PAUL VERHAEGEN. *La Belgique sous la domination française* 1792-1814. T. II : *Les Débuts du Directoire.* Bruxelles, Goemaere ; Paris, Plon, 1924. In-8, 509 p.

Le nouveau volume de l'important ouvrage consacré par le Bon Paul Verhaegen, conseiller à la Cour de Cassation, à la domination française en Belgique ne le cède ni en valeur, ni en intérêt à celui que nous avons précédemment présenté aux lecteurs de cette Revue.

C'est à l'organisation de la conquête par des réformes administratives, judiciaires, financières et religieuses, ainsi qu'à la réaction provoquée par ces réformes dans l'immense majorité de l'opinion qu'est principalement consacré ce volume. Juriste de haute valeur, le Bon P. Verhaegen dégage l'esprit général qui présida à la mise en œuvre des nouvelles institutions de droit public et, en même temps, esprit très impartial, il reconnaît la nécessité et le caractère utile de certaines réformes, spécialement de celles résultant de l'œuvre de la Constituante, tout comme il reconnaît la part de mérites et de talents revenant à certains commissaires du Directoire, tels Bouteville, dont il a largement utilisé les papiers, Lambrechts, Cornélissen,

Digitized by Google

Légier, Bassenge, Du Bosch, etc. Cette parfaite objectivité donne une grande valeur au jugement porté par le Bon Verhaegen sur la politique religieuse du Directoire dans les *Départements réunis*.

Si le culte n'avait pas cessé de s'exercer en Belgique depuis 1794, il n'en avait pas moins été gravement atteint dans son organisation, ses biens et son exercice public. Tout l'arsenal des lois sectaires de la Révolution ne devait être appliqué en Belgique que petit à petit, de façon à éviter des troubles. En arrivant à Bruxelles, à la fin de décembre 1795, Bouteville arrêta comme ligne de conduite de commencer par mettre à exécution les lois concernant la déclaration des prêtres, la confiscation de leurs biens et la suppression des couvents et de procéder avec lenteur, en s'attaquant aux moines avant de combattre le clergé régulier. On commencerait par tracasser et par déconsidérer l'autorité ecclésiastique, en publiant successivement des fragments de lois françaises destinées à paralyser son action ; puis,—une année et demie était prévue pour atteindre ce résultat,—on renverserait le vaste édifice religieux de la catholique Belgique.

Les premiers mois de l'année 1796 furent consacrés à ces travaux d'approche. On commença par faire une chasse sans pitié aux prêtres français réfugiés en Belgique ; puis, sans tenir compte des préceptes religieux, on appliqua de force le calendrier républicain et l'observation du décadi, on affecta un grand nombre d'églises à des services militaires ou civils, on interdit les processions, on prohiba tous les emblêmes extérieurs du culte, on entrava de toutes façons l'exercice des fonctions pastorales, la liberté de la chaire, on priva le clergé d'une grande partie de ses revenus, notamment par la confiscation de la dîme, et on défendit rigoureusement toute correspondance avec le Saint-Siège.

Le terrain ainsi préparé, l'administration concentra ses forces contre le clergé régulier. Des commissaires visitent tous les monastères ; on interdit toute vente ou location des biens ecclésiastiques, on prescrit des inventaires détaillés, on met sous séquestre les abbayes ou on les accable de contributions extraordinaires ; les personnes mêmes des religieux sont soumises à toutes sortes de vexations et de mesures persécutrices.

Puis, par les lois du 1er et du 3 septembre 1796, on confisque en masse tous les biens des couvents dans des départements belges : 275 couvents, 110 abbayes, 15 béguinages, 29 hôpitaux, 21 maisons de sœurs grises ou noires, avec une population d'environ 10.000 religieux et religieuses et une fortune totale évaluée à plus d'un demi-milliard de francs, étaient ainsi frappés. Malgré les efforts de l'avocat liégeois L. J. de Donceel, agent que les supérieurs des grands monastères envoyèrent à Paris, la loi de spoliation fut votée et Bouteville, s'appuyant sur un grand déploiement de force armée, la fit appliquer avec la plus brutale vigueur. A peine, par crainte de troubles graves, s'efforça-t-il de modérer l'ardeur de ses subordonnés dans tout ce qui regardait la personne des religieux spoliés et fit-il donner quelques secours à ceux-ci, tout en les plaçant sous des mesures sévères de surveillance.

La République ne tira de ces spoliations qu'un bien maigre profit,

Digitized by Google

à cause de la hâte fébrile avec laquelle on jeta la fortune des moines sur le marché. En même temps fut dispersé le patrimoine artistique accumulé depuis des siècles dans les abbayes et couvents.

L'expulsion des moines achevée, Bouteville et ses séides s'en prirent au clergé séculier en exigeant de la part des prêtres une promesse de soumission aux lois républicaines. Après de vives discussions et de longues controverses, l'immense majorité des prêtres belges refusa de faire cette déclaration et se trouva ainsi exposée ou à cesser l'exercice du culte ou à se voir traîner devant les tribunaux. Nombreuses furent les poursuites suivies de condamnations correctionnelles. Elles donnèrent lieu à de vifs incidents. Le procès intenté au prêtre De Hase, de Bruxelles, fut particulièrement célèbre. Condamné en première instance, De Hase fut acquitté, le 1er juin 1797, par le tribunal criminel de Bruxelles, après une plaidoirie des avocats Boucquéau et Barthélémy, qui s'étaient fort habilement placés sur le terrain du droit public en démontrant qu'une loi française ne pouvait être mise en vigueur dans les *Départements réunis* que par une mesure du pouvoir législatif et non, ce qui avait été le cas, par une simple décision de l'exécutif.

A la suite de ce jugement, le culte public, qui avait été suspendu partout, reprend et les administrateurs locaux le tolèrent en général sans difficulté, mais le Directoire se pourvoit devant le Tribunal de Cassation. Cette suprême juridiction hésitait à se prononcer, car le Conseil des Cinq-Cents, amélioré par les succès des modérés aux élections de germinal an V, discutait en ce moment l'abrogation des lois contre le culte. Après un discours remarquable de Camille Jordan, l'assemblée vota la suppression des mesures de persécution, tout en maintenant le principe d'une déclaration à exiger de la part des prêtres. L'auteur établit la part prise par les Belges aux débats devant le tribunal et aux discussions du Conseil des Cinq Cents. Un comité avait été créé à Bruxelles pour étudier la question et, avec le concours des plus éminents théologiens de Louvain, Van de Velde et Van Gils, des principaux députés belges, comme Werbrouck, Beyts et Ferry, et des avocats Willems, Drugman et Boucqueau, envoyés en missions à Paris, on était arrivé à une formule d'apaisement, lorsque le coup d'État du 18 fructidor changea brusquement la situation.

Le Tribunal de Cassation cassa le jugement d'acquittement du curé De Hase, qui aurait établi jurisprudence dans le sens de la modération, et les Cinq-Cents, asservis de nouveau aux Jacobins, votaient une série de lois d'exception qui portaient, entre autres mesures de rigueur, la remise en vigueur des lois contre les prêtres et par la loi du 19 fructidor an V, l'obligation pour les ecclésiastiques, de faire, non plus une simple déclaration de fidélité, mais le serment de se soumettre aux lois de la République.

C'est au vote de ces lois pleines de menaces, qui devaient déchaîner tant de difficultés et de troubles au cours de l'année 1798, que s'arrête l'exposé fait dans ce volume de la situation religieuse de la Belgique au début du Directoire. L'auteur y ajoute un exposé très intéressant des mesures tracassières prises par les autorités

Digitized by Google

républicaines en matière d'enseignement. En supprimant toutes les anciennes écoles pour les remplacer par des *écoles centrales* et des *écoles primaires* à programme matérialiste, ces mesures eurent les conséquences les plus néfastes au point de vue du développement intellectuel et moral de la jeunesse. Pour parer à ce désarroi des intelligences, les novateurs introduisirent et rendirent obligatoire le *culte de la Loi* et organisèrent les fêtes décadaires. Ils ne firent ainsi que froisser une fois de plus l'opinion belge et rendre inévitable la guerre civile qui allait éclater en 1798, dès que le coup d'État de fructidor eût annulé les résultats favorables des élections de germinal an V et rétabli la terreur.

Consciencieux fouilleur d'archives, tant publiques que privées, le Bon Verhaegen apporte constamment à l'appui des grandes idées directrices de son travail des preuves tirées de faits qui établissent, région par région et, pour ainsi dire, jour par jour, la répercussion dans les provinces belges des mesures prises dans tous les domaines par l'envahisseur. Il parvient ainsi, en synthétisant les résultats de son vaste travail d'analyse, à faire connaître d'une façon sûre et complète les douloureux épisodes de la vie politique et religieuse des départements réunis par la conquête à la république française.

CH. TERLINDEN.

CHRISTIAN MARÉCHAL. *La Mennais. La Dispute de l'Essai sur l'indifférence*, d'après des documents nouveaux et inédits. Paris, Édouard Champion, 1925. In-8, x-456 p. Fr. 40.

Pour M. Christian Maréchal, La Mennais, sa vie et sa doctrine sont devenus l'objet d'une étude approfondie, d'une étude de prédilection. Il s'applique avec une rare persévérance à les faire connaître, et l'on sent facilement, à le lire, qu'il n'éprouve nulle antipathie systématique, tant s'en faut, pour le maître dont il est le biographe et le commentateur. — Nous lui devions déjà une demi-douzaine de beaux volumes sur *La Famille de La Mennais, La jeunesse de La Mennais, La Mennais et Victor Hugo, La Mennais et Lamartine, Un Correspondant inconnu de La Mennais, Essai d'un système de philosophie catholique* (œuvre inédite de La Mennais, avec introduction, notes, etc.). Deux de ces ouvrages ont été couronnés par l'Académie française. Le nouveau venu, celui que je présente aujourd'hui aux lecteurs de la RHE, ne déparera point la série. Je regrette vivement, obligé que je suis de me renfermer en peu de lignes, de ne pouvoir qu'indiquer le plan général d'un travail si important.

Il s'agit ici uniquement de la *Dispute de l'Essai sur l'indifférence* ; et il s'agit moins de la recommencer ou de la continuer que d'en retracer l'histoire. C'est même à ce seul point de vue qu'elle nous intéresse pour le moment. Or, cette dispute n'a éclaté qu'à l'apparition du second volume de l'*Essai*, en 1820. Telle est bien, si je ne me trompe, la pensée de M. Maréchal, puisque c'est dans le même volume qu'il voit « un nouveau *Discours de la Méthode*, où La Mennais appuie

Digitized by Google

sa doctrine à la solution du problème de la certitude ». On n'aurait donc à envisager, rigoureusement parlant, qu'une période très restreinte, qui va de juillet 1820 à juin 1821 ; car c'est à cette dernière date que s'arrête, suivant notre auteur, « la polémique qui concerne d'une manière exclusive et directe le second volume ». Mais une double considération oblige l'historien à revenir en arrière. Le premier volume avait paru en décembre 1817, et son sort préparait le sort de celui qui viendrait après ; car s'il avait été généralement accueilli avec un enthousiasme à peine concevable, presque personne n'en avait saisi suffisamment les principes fondamentaux, les idées directrices ; et la continuation, en faisant la lumière, devait déchaîner les critiques. D'autre part, La Mennais, entré dans le journalisme dès 1814, s'y était fait beaucoup d'ennemis par son caractère entier et intransigeant, tandis que son talent lui suscitait des envieux. Ces circonstances doivent expliquer en partie la levée de boucliers de 1820. On comprend maintenant la raison des deux premières « parties » du livre que nous avons sous les yeux. L'une est consacrée au premier volume de l'*Essai* et à l'attitude de la presse à son égard ; l'autre nous présente « La Mennais journaliste de 1814 à 1820 ». L'activité multiforme et les démêlés de cette période initiale permettaient déjà d'augurer une carrière mouvementée. C'est seulement après ces longs préliminaires que M. Maréchal aborde proprement l'étude du second volume de l'*Essai*. Il en analyse rapidement le contenu. Ensuite, pour en déterminer les sources historiques et la genèse, il signale des précurseurs en Hume, Rousseau et Malebranche, et il relève des points de contact non négligeables avec de Bonald et Maine de Biran. Tel est, en substance, l'objet de sa « troisième partie ». Dans la quatrième, il en vient aux diverses formes d'attaques, très inégales en importance et en vigueur, qui se sont produites ; il les aligne et les dispose comme en un vivant tableau, je dirais presque en un triptyque : c'est d'abord « la critique mondaine, les clabaudages de salons », dont l'abbé Féletz et Laurentie se font les échos complaisants ; ce sont ensuite les *articles* des théologiens Rattier et Cottret, avec les répliques de Bonald, de Genoude, de Rohrbacher ; c'est enfin le défilé de l'artillerie lourde, ce sont les *livres* : *Observations*, de Vincent, un ministre protestant ; *Essai de réfutation*, de Bellugou ; l'*Anti-Pyrrhonien*, de Jondot. Toutes ces publications sont passées en revue et discutées, l'auteur se rangeant ordinairement du côté des défenseurs de l'*Essai*. La plupart de ses remarques, pour qui tenterait de les condenser en un mot, se ramènent à dire que La Mennais est resté *incompris* non seulement pour la généralité de ses adversaires, mais même pour plusieurs de ses amis. Les premiers se méprennent notamment en supposant que l'autorité ou le sens commun est pour lui le *seul* moyen de connaissance, et en lui imputant comme opinion personnelle le scepticisme auquel il nous montre les partisans de l'indifférence logiquement acculés. Quoi qu'on pense de cette justification sommaire, il faudra reconnaître que les détails dont elle est appuyée et illustrée dans ce livre sont des plus intéressants. Ils nous remettent sous les yeux, ils font en quelque sorte revivre pour nous une époque de joutes ardentes

Digitized by Google

autour des concepts de vérité, de liberté, d'autorité légitime, de relations ou de contacts nécessaires entre la religion et la politique, entre l'Église et la société civile. A ce point de vue, l'ample et consciencieux exposé de M. Maréchal mérite et captivera sûrement l'attention du lecteur. Je n'oserais pas ajouter que cette attention ne coûtera aucun effort. Abstraction faite de la profondeur des questions agitées et des nuances parfois délicates qui séparent les opinions ou les systèmes, M. Maréchal n'a peut-être pas pris toutes les précautions possibles pour être partout également clair. Il cite et il devait citer souvent et abondamment, et il cite en guillemetant, ce qui est très bien ; dans les mêmes pages ou ailleurs, il reproduit seulement en substance, il résume les doctrines à examiner, puis il intervient, par des réflexions et des observations à lui ; mais le passage du simple résumé à la discussion, de l'analyse aux observations critiques, ne me paraît pas toujours marqué de façon à être saisi aisément et au premier coup d'œil. J. FORGET.

Y. M. LAMBERT. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard* (1811-1868). (Collection « Les Saints ».) Paris, Lecoffre, 1925. In-12, 184 p. Fr. 5.

Pierre-Julien Eymard, né près de Grenoble en 1811, béatifié le 12 juillet 1925, est surtout connu comme fondateur de deux instituts religieux, destinés principalement l'un et l'autre à rendre au Saint Sacrement un culte d'adoration perpétuelle. C'est comme tel qu'on a voulu nous le présenter ici. Quelques pages seulement sont accordées à sa pieuse enfance, à son éducation, à sa préparation au sacerdoce, poursuivie avec une rare ténacité dans des conditions peu favorables. Ordonné prêtre en 1834, il est d'abord vicaire, puis curé ; mais il ne demeure dans chacun de ces postes que le temps de se faire estimer et vivement regretter. Admis dans la congrégation des Maristes, où d'importantes fonctions lui sont bientôt confiées, il se sent partout tourmenté, obsédé par cette pensée : « Tous les mystères de Jésus ont un corps religieux, un groupe d'âmes fidèles, qui en porte le nom, qui leur est consacré, qui les honore spécialement ; seule l'Eucharistie n'en a pas. » Eh bien ! ce corps, cet institut eucharistique, lui le créera ! Il en prend l'engagement. Humblement, instamment, il sollicite de ses supérieurs l'autorisation de faire un essai. Elle lui est refusée. Il revient à la charge ; c'est peine perdue. En conséquence, quoi qu'il lui en coûte, il demande et obtient la dispense de ses vœux. Alors commence pour lui une ère de tentatives, de démarches, de déceptions, d'humiliations et de difficultés telles qu'il lui fallut un courage et une grâce extraordinaires pour ne pas en être arrêté net. Tout d'abord, nulles ressources, nul moyen d'ordre matériel ; pas le moindre abri pour se loger et pour loger ceux qui pourront venir, répondant à l'appel d'en haut. Bientôt l'archevêque de Paris, qui avait encouragé l'entreprise, semble la prendre en défiance.

Digitized by Google

Les meilleurs amis du promoteur l'abandonnent, quelques-uns l'accusent de témérité ou d'orgueil. Mais l'épreuve suprême des débuts est dans la lenteur et les fluctuations du recrutement : à plusieurs reprises, les postulants, les novices, qui formaient ou promettaient le noyau initial, lâchent pied, sous prétexte, le plus souvent, qu'on veut faire la part trop large à la vie contemplative ; trois heures d'adoration journalière devant le Saint Sacrement exposé, c'est une tâche qui effraie. A un certain moment, le P. Eymard voit son plus fidèle associé, son collaborateur du premier jour, celui sur lequel il comptait comme sur lui-même, découragé par une succession ininterrompue de mécomptes, se retirer lui aussi. Il est vrai que le transfuge revint le lendemain ; cependant Julien, quelle que fût sa peine, ne s'était pas laissé abattre, mais, prosterné au pied de l'autel, il avait renouvelé ses serments : « Je promis à Dieu, dit-il, que rien ne m'arrêterait, dussé-je manger des pierres et mourir à l'hôpital. » Une constance si héroïque devait finalement triompher de toutes les indifférences, de toutes les défiances, de tous les obstacles. On trouvera dans le livre du P. Lambert d'intéressants détails sur la naissance, l'organisation et les progrès des deux Instituts des *Pères du Très Saint Sacrement* et des *Servantes du Très Saint Sacrement*. D'une santé toujours débile et épuisé par un labeur presque surhumain, le fondateur mourut dès 1868. Mais il avait eu le temps avant sa mort, de rédiger les constitutions des deux branches de son, œuvre et d'obtenir du Saint-Siège l'approbation canonique. Forte de cette approbation, sa double famille s'est considérablement accrue dans l'Ancien et le Nouveau Monde. Elle compte, à l'heure actuelle, 23 maisons, qui sont autant de foyers de piété et de zèle eucharistiques.

Pour résumer cette vie, vraie merveille de foi, de confiance et de persévérance, d'amour généreux à l'égard du plus auguste des sacrements, ainsi que pour raconter la naissance et la mise sur pied des deux congrégations, le R. P. Lambert a pu puiser à pleines mains dans la correspondance du Bienheureux. Le petit volume, aussi attachant qu'édifiant, qu'il en a tiré, mérite et obtiendra sûrement une large diffusion. Il y aura peut-être lieu, dans une prochaine édition, de revoir quelque peu la page 108, où l'on semble confondre *bref laudatif* et *approbation* et où cette confusion se complique d'un léger embrouillement de dates.

J. FORGET.

ALBERT HOUTIN. *Une grande mystique, Madame Cécile Bruyère, abbesse de Solesmes* (1845-1909). (Bibliothèque de philosophie contemporaine.) Paris, Alcan, 1925. In-8, VII-316 p. Fr. 20.

M. Houtin travaille depuis longtemps, nous dit-il, à une histoire de la congrégation bénédictine de Solesmes ; le présent volume ébauche en partie le récit des dernières années de Dom Guéranger, du gouvernement de son successeur immédiat, Dom Couturier, et

Digitized by Google

des débuts de Dom Delatte. On le voit, le titre indique fort imparfaitement l'objet du volume, que son contenu ne destinait guère à la collection où il apparaît. Ce qui le justifie jusqu'à un certain point, c'est l'importance attribuée par l'auteur à l'abbesse de Ste Cécile dans l'histoire de la congrégation.

La substance de l'ouvrage est constituée par un long mémoire adressé au Saint-Office en 1892 par Dom Joseph Sauton, moine à l'abbaye de Solesmes, et qui quitta dans la suite ce monastère. Celui-ci se déclarait inquiet de la doctrine mystique de l'abbesse et de son emprise sur les moines et les supérieurs de l'abbaye principale aussi bien que sur les religieuses. Après sa mort (1916), M. H. a cru devoir publier ce travail,conformément au désir de son auteur d'après la minute conservée par celui-ci.

Il a eu le bon goût de retrancher une partie « médicale ». Dom Sauton, qui avait étudié la médecine à Paris, voit dans Madame Cécile une hystérique qu'il décrit et juge selon les vues systématiques de Charcot, alors dans toute leur vogue. M. H. a fait précéder cette dissertation d'un long récit qui en reprend les allégations, sans éviter aucun double emploi, en les rectifiant parfois et en y ajoutant ses souvenirs de novice à Solesmes et de nombreux détails sur les fondations bénédictines, surtout à Marseille,sur le cardinal Pitra et les prélats de la congrégation de France. Plusieurs appendices donnent, entre autres, le jugement d'un physionomiste sur Madame Cécile, une longue lettre de Dom de la Tremblaye, transfuge de l'abbaye de Solesmes, le témoignage de J. K. Huysmans, d'après *L'Oblat* et la correspondance publique auquel ce livre donna lieu ; à cette occasion, on nous fournit aussi une « clef » de ce roman.

On le voit,l'unité de composition n'est pas la caractéristique de ce livre. Quant à l'esprit,il est nettement polémique. Le récit de Dom, Delatte dans les derniers chapitres de sa biographie de Dom Guéranger est souvent pris à partie, le gouvernement et la personne du prélat sont âprement critiqués ; selon M. H., aussi bien que l'abbesse, il n'aurait échappé à la déposition lors de l'enquête canonique provoquée par Dom Sauton, que sur de puissantes interventions. Si,au début, l'abbesse et sa mystique sont seulement déclarées mystérieuses, tout le livre montre que pour M.H. le procès est jugé ; l'influence exercée par Madame Cécile est plus que suspecte, sa mystique — et peut-être toute mystique — est illusoire et manifeste, avec un immense orgueil, des tendances sensuelles.

Ces incidents, même s'ils étaient établis, méritaient-ils une telle publicité et des exposés aussi détaillés? Nous ne le pensons pas.En tout cas le psychologue et l'historien auraient été mieux servis par une étude plus sobre et plus objective. Le ton employé par M. H. plus encore que les allégations de Dom Sauton mettent en défiance. Des titres comme « Saintes vengeances », « Une lessive générale », appartiennent tout au plus au journalisme, mais certes pas à la science. Les plaidoyers d'avocat et les anecdotes de cloître et de parloir sont des sources qu'on ne peut utiliser sans la plus grande prudence etsans un contrôle sévère ; or ici les éléments de ce contrôle font totalement défaut. Le caractère de Dom Sauton, quoi qu'on en dise, n'est pas

Digitized by Google

une garantie sérieuse. M. H. relève lui-même dans le mémoire des erreurs de détails et des contradictions apparemment sans grande conséquence, mais qui mettent le lecteur en garde. Son peu de sens psychologique, ses préjugés médicaux dûs à l'école de Charcot, sont relevés par M. H. Delacroix dans un article du *Journal de psychologie normale et pathologique* (t.XXII, p. 545-584, *Remarques sur « Une grande mystique »*). Le principal reproche fait à la mystique de l'abbesse de Ste Cécile concerne la « maternité spirituelle » qu'elle se serait attribuée. Qu'une femme intelligente et pieuse ait exercé une grande influence dans un milieu religieux, cela n'a rien d'inouï ni de répréhensible. Y a-t-il eu dans le cas présent des abus véritables? La doctrine spirituelle de Madame Bruyère donnait-elle dans des excès de sentimentalisme trouble? Le seul emploi de métaphores empruntées à l'ordre physique ne suffit pas à le prouver. C'est une vieille querelle que celle de l'érotisme verbal des mystiques ; mais à l'exception de M. Leuba, la psychologie attache de moins en moins d'importance au fait que les mystiques empruntent aux images sensibles le moyen d'exprimer leurs conceptions épurées. Peut-être n'y a-t-il ici, comme le pense M. Delacroix, (dont nous ne partageons du reste nullement les théories générales sur la mystique résumées dans l'article cité) qu'une précision plus grande, une réalisation psychologique plus complète de ces métaphores. En tout cas, le livre de Mme Cécile, *La vie spirituelle et l'oraison d'après la Sainte Écriture et la tradition monastique*, n'en contient pas de trace. M. H. soutient qu'il aurait été expurgé ; mais peut-il le prouver? Mais avant tout, nous nous demandons si les faits sont réels et bien compris. Les changements d'attitude de Dom Sauton vis-à-vis de l'abbesse sont-ils bien dûs à une vision plus claire des lacunes de celle-ci? Ne sont-ils pas l'indice d'un jugement peu sûr, sujet à tout le moins à des enthousiasmes faciles et contradictoires? Les abus qu'il signale ne sont-ils pas démesurément grossis? N'est-ce pas une vieille expérience qui apprend que des dénonciateurs même zélés et sincères travestissent étrangement les faits et en imposent à première vue par un bon sens apparent? Pour se prononcer contre le jugement porté par l'enquêteur romain sur les faits en question, il faudrait d'autres preuves que ces récits suspects ; rien au surplus n'étaie la version donnée par l'auteur du résultat de cette enquête. R. KREMER, C.SS.R.

ALLEN SINCLAIR WILL. *Vie du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore.* Traduite et adaptée de l'anglais par les soins de M. l'abbé A. Lugan. Paris, Téqui. In-8, XL-374 p.

Le cardinal Gibbons est incontestablement et restera devant l'histoire une des grandes figures des temps modernes. Dans les rangs de l'épiscopat catholique des États-Unis, qui compte actuellement près d'un siècle et demi d'existence, aucun nom n'avait encore conquis un égal prestige. Toute sa vie, depuis la première étape jusqu'à la dernière, a été des mieux remplies. Ordonné prêtre

Digitized by Google

en 1861, il passe rapidement par tous les degrés de la hiérarchie. D'abord vicaire, puis curé d'une modeste paroisse, il se distingue incontinent par un dévouement auquel rien ne coûte et par des initiatives pleines d'intelligence. Au bout de quatre ans, l'archevêque de Baltimore veut l'avoir auprès de lui et en fait son secrétaire. Dès l'année suivante, il est désigné comme Vicaire apostolique de la Caroline du Nord. Il n'a que 32 ans. Il se trouve ainsi être le plus jeune évêque du monde entier, et il le sera encore au concile du Vatican. Bientôt nommé à l'évêché de Richmond (1872), il n'abandonne pourtant pas son premier troupeau ; son zèle et son énergie suffisent à cette double tâche. En 1877, il succède à Mgr Bayley comme archevêque de Baltimore. C'est en cette qualité et aussi comme Délégué du Saint-Siège qu'il présidera, en 1884, le 3e concile plénier des États-Unis. En 1886, Rome l'honore de la pourpre cardinalice. Il meurt en 1921, après un épiscopat de cinquante-cinq ans. Il remarquait lui-même, quelque temps avant sa mort, qu'il était le dernier survivant et des Pères du concile du Vatican et de ceux du 3e concile de Baltimore. Dans la première de ces assemblées, il avait gardé l'attitude et le silence qui, comme il l'expliquait plus tard, convenaient alors à son âge ; mais il a laissé, sur ces solennelles assises de la catholicité, un témoignage qui, venant de lui, d'un homme si ennemi de toute feinte et de toute contrainte, mérite d'être noté : « La plus grande liberté, dit-il, régnait dans la discussion. Cette liberté, le Saint-Père l'avait demandée à l'ouverture du concile, et il fut religieusement obéi. Je puis dire, sans crainte de me tromper, qu'il n'a jamais existé, soit en Angleterre, à la Chambre des Communes, soit en France, à la Chambre des Députés, soit au Congrès des États-Unis, autant de liberté dans les débats que celle dont on jouissait au concile du Vatican. » Quant au concile plénier de 1884, il doit être mis au nombre des plus heureux événements et des plus insignes mérites d'une longue et féconde carrière. C'est ce concile, en effet, qui a doté l'Amérique de toute une législation parfaitement adaptée au temps et au milieu et dont il a été tenu grand compte dans la rédaction du nouveau *Codex iuris canonici*. — Archevêque, Gibbons n'a jamais renfermé son action dans le cercle étroit de la prédication et de l'administration du culte. Il considérait comme une partie essentielle de son devoir de travailler au relèvement de la classe ouvrière, et sous ce rapport, il mérite d'être placé à côté de Léon XIII et de Manning. On vit combien ses préoccupations à cet égard étaient vives et ardentes, lorsque, en 1887, il s'employa de toutes ses forces et avec succès à empêcher la condamnation définitive des Chevaliers du travail. Justement attentif aux problèmes sociaux, il était aussi un patriote sincère, soucieux, comme tel, du bien général et, disons-le, admirateur de la Constitution américaine. Voilà pourquoi, tout en se gardant d'une immixtion illégitime ou inopportune, il était loin de se désintéresser de la marche des affaires publiques. Et parce qu'il ne faisait point mystère de ses sentiments, parce qu'il se montrait ami de son temps, de son pays et des institutions qu'il s'était données, parce qu'on le savait à la fois sympathique et discret, les autorités civiles, même les plus élevées, tant protestantes

Digitized by Google

que catholiques, l'écoutaient volontiers et parfois le consultaient. D'une largeur d'idées peu commune, il était accueillant et serviable à tout le monde, sans distinction de croyances ni de races. Dans l'intérêt du catholicisme, il prétendait éloigner de l'Église jusqu'à l'apparence d'hostilité ou de défiance à l'égard soit des classes inférieures du corps social, soit des lois et des coutumes américaines. S'inspirant en partie de son patriotisme, sa pensée touchant les relations de la société ecclésiastique et de l'État se traduisait parfois en des formules inusitées,dont lui-même ne se dissimulait pas la hardiesse, mai qu'il expliquait ensuite, opportunément sans doute, en déclarant qu'il ne parlait que pour l'Amérique. Sa modestie, son aménité, la simplicité et la rondeur de ses manières, l'absence complète d'allures tant soit peu cérémonieuses ou prétentieuses, toutes ses qualités morales enfin, plus encore que de rares dons intellectuels et qu'une éloquence simple, mais communicative et prenante, lui valurent, parmi ses compatriotes, une popularité presque sans exemple et dont le catholicisme bénéficia largement. Lors de sa promotion au siège archiépiscopal de Baltimore, on comptait, aux États-Unis, 6.000.000 de catholiques. Il eut la joie de voir ce nombre triplé. Sa mort fut un deuil pour toute la nation. Les voix les plus autorisées et les organes de publicité les moins suspects proclamèrent que les États-Unis venaient de perdre leur premier citoyen.

Cette vie si active, si pleine,marquée d'ailleurs de traits qui la sortent complètement de la banalité, est fidèlement résumée dans ce volume. L'auteur était spécialement qualifié pour la tâche qu'il a entreprise, car il a été souvent en relations avec Gibbons, qui l'estimait et qui lui a même communiqué une partie de son journal intime. M. Allen Sinclair Will, écrivain distingué, n'est pas théologien, mais simple laïque, et il a évité avec raison de s'appesantir sur des questions théologiques qu'il est bien permis à un laïque de ne point connaître à fond. Il est de plus, m'assure-t-on, protestant ; mais j'ai hâte d'ajouter que rien dans son œuvre ne trahit cette qualité, tant est vive la sympathie qu'il témoigne pour celui dont il s'est fait le biographe, si grand est son respect pour la religion et pour l'Église, si éveillée son attention à signaler tout ce que l'une et l'autre doivent à l'action de Gibbons. Le livre a été conçu et écrit en anglais. C'est M. l'abbé Lugan qui s'est chargé de le faire « traduire et adapter ». Il en a élagué, nous dit-il, des détails « qui n'intéresseraient pas les lecteurs européens.» Il en a toutefois laissé suffisamment pour que l'ouvrage conserve une sorte d'arome de terroir facilement reconnaissable ; on sent circuler partout comme un souffle de fierté et de contentement patriotiques dont personne assurément ne songera à s'étonner, encore moins à se scandaliser. M. Lugan a revu la traduction, « pour lui donner une allure un peu plus française ». Si sa revision semble avoir été rapide et indulgente, nous lui devons pourtant un texte où tout est assez correct et assez clair pour que nulle difficulté d'interprétation n'arrête le lecteur ni ne diminue sensiblement le plaisir et le fruit de la lecture.

J. FORGET.

Digitized by Google

B. Arens, S. J. *Manuel des Missions catholiques.* (Museum Lessianum, section missiologique.) Louvain, E. Desbarax, 1925. In-8, xvi-584 p. F. 24.

On sait le magnifique mouvement d'attention et d'intérêt dont les missions sont l'objet à notre époque. Il va se fortifiant, se généralisant chaque jour dans le monde catholique. Il semble que la grande guerre lui ait imprimé une nouvelle impulsion, une allure plus décidée. Toutefois c'est l'action persévérante des trois derniers pontificats, ce sont les encouragements et les directions de Pie X, de Benoît XV, de Pie XI, qui ont donné à cet élan une universalité et une énergie consciente qui nous apparaissent pleines de promesses. Mais on ne peut s'intéresser aux missions ni sympathiser avec les missionnaires sans désirer connaître exactement les unes et les autres. Surtout, on ne leur viendra en aide très efficacement qu'à la condition d'être bien au courant de leur but précis, de leurs besoins, de leur champ d'action et de leurs moyens, de leurs travaux présents et de leurs tâches de demain. Les pionniers évangéliques eux-mêmes puiseront des principes de conduite, des règles de prudence, et aussi un puissant stimulant dans la connaissance de ce qui s'est fait avant eux, des efforts qui se déploient journellement autour d'eux, des organismes divers qui n'ont d'autre idéal que le leur.

Fournir à tous, missionnaires et amis des missionnaires, un instrument commode et sûr pour s'éclairer sur ce qui leur tient au cœur· telle est la raison d'être, telle la norme directrice et ordonnatrice du volume que nous présente le R. P. Arens, par la main de son confrère et traducteur, le R. P. Kurtz. C'est un répertoire où sont exposées d'après les meilleures sources, toutes les questions les plus importantes de la missiologie, avec un bref mais compréhensif aperçu de la situation des missions dans les différentes contrées du globe. L'auteur a pu utiliser les grands recueils spéciaux, qui ne sont pas à la portée de tout le monde ; il reproduit aussi en substance les réponses des supérieurs d'instituts missionnaires à un questionnaire méthodique qu'il leur avait adressé. On se fera une haute et juste idée de la richesse et de l'utilité de ce *Manuel* rien qu'à considérer les titres des dix parties qui le composent. La 1e étudie la *Haute Direction de l'oeuvre des missions*, d'abord la direction centrale, incarnée dans la Pape, dans la Congrégation de la Propagande, dans la Congrégation *pro Ecclesia orientali*, dans les supérieurs majeurs des instituts religieux ; puis la direction locale par les délégués apostoliques, les évêques diocésains, les vicaires et préfets apostoliques, etc. La 2e partie traite du personnel principal, c'est-à-dire des *Prêtres missionnaires*, soit séculiers, soit réguliers, soit étrangers au pays à évangeliser, soit indigènes ; la 3e, des *Auxiliaires*, qui sont les frères, les sœurs, les médecins, les catéchistes ; la 4e, de la *Formation du personnel et des maisons de formation* ; la 5e, du *Champ d'action apostolique*. Les 6e, 7e et 8e parties ont pour objet les *Ressources des missions*, les *Associations en faveur des missions*, les *Revues des missions*. La 9e rend compte des *Études modernes* et systématiques que résume le nom nouveau, plus expressif qu'élégant, de *Missiologie* ; enfin,

Digitized by Google

la 10e est consacrée aux *Relations* (moyens de transport et de communication) *entre la métropole et les missions*. Remarquons en passant qu'au train dont vont les choses, cette dernière partie appellera bientôt des indications complémentaires. Il y a encore deux appendices importants, dont l'un est une *Vue d'ensemble du personnel des missions et des séminaires en pays paien en* 1923, et l'autre, à rattacher directement à la partie V, s'intitule : *État des missions catholiques en* 1923. Sous tous ces titres, dans tous ces chapitres, on trouvera, clairement proposés et groupés systématiquement, quantité de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs ou qu'on ne rencontrerait nulle part aussi complets. Les nombreux tableaux de statistique, tous très opportuns, peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec ce qui avait paru de meilleur en ce genre jusqu'à ce jour. Le R. P. Arens aura été le premier— et il y a lieu de l'en féliciter,— à donner le recensement exact du clergé indigène aux divers degrés de la hiérarchie et aussi des auxiliaires indigènes. Ainsi rempli, son livre édifiera et réjouira en instruisant. Je me persuade que plus d'un lecteur qui se croyait au courant sera étonné,émerveillé en parcourant ces séries de pages où s'étale la très riche variété, où se déroule la longue et impressionnante théorie des congrégations d'hommes et de femmes créées en vue des missions ou désormais orientées de ce côté. C'est par centaines qu'on les compte aujourd'hui. Devant un tel spectacle, en présence de ces élites, nées de l'inépuisable fécondité de l'Église, on peut et l'on doit, semble-t-il, attendre de leur activité réunie et méthodiquement conduite des résultats qui avec le temps s'accuseront grandioses. J. FORGET.

Les aspirations indigènes et les Missions. Compte-rendu de la troisième semaine de missiologie de Louvain. Louvain, Éditions du *Museum Lessianum*, 1925. In-8, 200 p.

L'apostolat, un apostolat actif, conquérant, ardent, est, dans l'Église catholique, aussi ancien qu'elle-même, et il ne peut lui manquer. Elle lui doit son origine ; elle en entretient soigneusement la flamme, comme une de ses plus glorieuses prérogatives, une des conditions de son existence, une conséquence, un élément de sa catholicité. A l'époque moderne pas plus que dans les premiers siècles, elle n'a cessé, en dépit de difficultés sans nombre, de porter la bonne nouvelle aux plages les plus lointaines. Depuis une centaine d'années, la concurrence, tardive, mais habile et fortement organisée, du protestantisme est venue stimuler son zèle. A l'heure qu'il est, nous sommes témoins d'un vaste mouvement d'opinion et de sympathie, aussi heureux que manifeste : l'ardeur pour les missions grandit de jour en jour ; les initiatives en leur faveur se produisent plus nombreuses et plus efficaces ; à mesure que de nouveaux débouchés s'ouvrent aux missionnaires, les fondations de nouveaux postes d'évangélisation se multiplient, grâce notamment au rapprochement des distances. Mais l'expérience a appris qu'ici comme ailleurs

Digitized by Google

les efforts collectifs doivent être raisonnés, coordonnés, conduits avec méthode ; on a compris qu'il y a une science ou un art scientifique des missions. S'il y a une « missiologie », des *congrès* ou « *semaines missiologiques* » seront utiles pour fixer les principes et les conclusions, pour déterminer les règles et les applications de cette jeune discipline.

Une semaine de ce genre s'est tenue à Louvain en septembre dernier ; c'était la troisième réunie au même lieu. Son programme avait été condensé en cette simple formule : *Étudier les aspirations indigènes dans les pays de missions.* Une vingtaine de rapports y ont été présentés et discutés. On en trouvera le texte ou le résumé dans ce petit volume. Tous intéressants à plus d'un titre, mais surtout fidèles à la consigne, ils mettent bien en lumière les aspirations ou tendances des différents peuples et groupes de race ou de religion : Chinois, Japonais, Indiens du Maduré et des Possessions hollandaises, naturels des Philippines, Berbères et autres habitants du Nord de l'Afrique, Nègres du Congo, du Sud africain et de l'Amérique septentrionale, Musulmans, Juifs, etc. Les tendances caractéristiques les plus saillantes se ramènent presque partout à une sorte de nationalisme ; mais ce nationalisme se nuance et se combine diversement suivant les milieux : chez les Juifs et la plupart des Musulmans, il s'élargit et s'identifie plus ou moins avec le sentiment religieux ; aux Indes, il se complique de la séparation des castes ; ailleurs, c'est a distinction en clans qui intervient ; dans les régions déjà endoctrinées par les protestants, il se rattache et s'appuie volontiers au principe du libre examen. Le kibangisme, au Congo belge, est une manifestation de nationalisme. C'est le fanatisme nationaliste qui explique, sans les justifier en aucune façon, ces récentes atrocités des Turcs en Asie Mineure, que le R. P. Levie a stigmatisées en quelques pages émues et dont un des côtés les plus navrants est l'indifférence ou l'insouciance presque complète où elles ont laissé la presse, même catholique, de toute l'Europe. De l'ensemble des rapports se dégagent deux conclusions pratiques : la première, c'est qu'il y a nécessité pour les missionnaires, s'ils veulent réussir, de s'adapter, dans la plus grande mesure possible,à la diversité des milieux et des circonstances ; la seconde, en étroite connexion avec la précédente, c'est qu'ils doivent tendre de toutes leurs forces à la préparation et à la formation d'un clergé indigène, qui puisse bientôt se passer du concours des étrangers ou du moins les réduire au rôle de simples auxiliaires. C'est là qu'est, tout le monde en convient aujourd'hui, l'avenir, et l'on peut dire le salut des missions. J. FORGET.

AD. VON SCHLATTER, AD. DEISSMANN, AD. JUELICHER, AD. VON HARNACK, FR. LOOFS, A. W. SCHREIBER, TH. KAFTAN, FR. SIEGMUND-SCHULZE. *Grundfragen einer Einigung der Kirche Christi.* Deutsche Beiträge zur allgemeinen Konferenz der Kirche Christi für praktisches Christentum. Munich, Chr. Kaiser, 1925. In-8, 90 p.

Cette brochure fut écrite en vue de préparer le terrain à la con-

Digitized by Google

férence de Stockholm. On sait avec quel succès l'archevêque d'Upsala, Nathan Söderblom, a dirigé les débats au cours de ces assises solennelles qui groupèrent, en août 1925, plusieurs centaines de délégués représentant la plupart des communions chrétiennes.

Les protestants libéraux d'Allemagne s'intéressent vivement à ce mouvement réunioniste. Ils ont pris la peine d'examiner certaines questions fondamentales dont la pertinence éclate aux yeux de tous. Car si l'on veut réunir des groupes séparés il y faut un élément d'union, il y faut aussi un but concret. Quels seront-ils ?

Le professeur von Schlatter (Tubingue) croit trouver la réponse dans la prière de Jésus (Jo. XVII, 20-35). Le Seigneur prie pour ses fidèles, afin qu'ils soient un. C'est qu'il attend l'union de l'intervention divine, non de facteurs créés. L'autorité est impuissante à cimenter une union volontaire, à l'image de celle qui existe entre le Fils et le Père ; elle ne peut produire que l'uniformité extérieure. La loi juive avait unifié le peuple élu, mais cette union n'était que factice, superficielle. Jésus a institué la libre communauté, il l'a affranchie des entraves de la loi,il veut qu'elle soit une par la foi qui se confie au Père et par la charité mutuelle.

Deissmann nous assure que telle est aussi la pensée de S. Paul. Il n'y a pas d'autre unité chrétienne que celle qui concentre la dévotion intérieure sur la personnalité théandrique du Christ.

Mais ne peut-on concevoir une base de réunion plus tangible, la bible par exemple ? Pourquoi n'admettrait-on pas que la bible jugera en dernière instance de toutes les questions qui divisent les chrétiens ? Non, répond Jülicher, dans une étude fortement construite. Les chrétiens ne sont pas d'accord pour déterminer l'extension de la bible canonique. Dans les parties généralement reconnues comme canoniques les variantes sont trop nombreuses et trop importantes pour permettre une solution des controverses théologiques. La bible est diversement interprétée dans les différentes communions et souvent ces interprétations différentes sont à l'origine des sectes dissidentes. On ne s'entend pas sur la nature de l'inspiration, sur l'autorité qu'il faut attribuer à la bible. Malgré tout, la bible peut contribuer à pacifier les communions séparées. Elle est la grande éducatrice des chrétiens. Elle leur inspire des sentiments de paix et de charité. D'ailleurs,il serait vain à notre époque d'espérer qu'une véritable unité puisse englober les chrétiens, et une pareille unité n'est pas indispensable.Que les chrétiens s'aiment les uns les autres, qu'ils fassent effort pour se comprendre et s'apprécier mutuellement. On ne peut actuellement nourrir de plus vastes espoirs.

Les *Hochkirchler* allemands et, avant eux, nombre d'anglicans ont imaginé de faire l'union de la chrétienté sur la base des premiers conciles œcuméniques. Harnack se charge de les détromper. La notion même de *consensus quinque - saecularis* est trop vague. Une Église unifiée ne peut se ranger à l'enseignement des conciles sur les dogmes christologiques et trinitaires si elle n'accepte pareillement les principes dogmatiques qui éclairent toute la doctrine des anciens conciles. Parmi ces principes dogmatiques on trouve celui de l'infaillibilité de l'Église, de la succession apostolique. Croit-on bonnement que les communions protestantes pourront jamais

Digitized by Google

accepter ces principes qui leur dénient tout droit à l'existence? Au surplus ce *consensus* n'a pas existé. Il y avait des églises ariennes, nestoriennes, monophysites, novatiennes. De quel droit allons-nous anathématiser ces dissidents? Qu'on ne dise pas que la foi trinitaire et christologique des protestants ne s'écarte pas de la foi catholique. Les points de départ sont divergents,les premiers principes diffèrent, les systèmes sont inconciliables.

En réalité, revenir aux premiers conciles veut dire retourner au catholicisme, et pour nous autres, occidentaux, ce catholicisme ne peut être que le catholicisme romain. Mais y a-t-on pensé? Cela signifie que toute l'œuvre de la Réforme protestante a été vaine! Cela prélude à la réouverture d'une ère d'intolérance et de persécution religieuse. L'Église catholique, quand elle en a la force, *doit* être persécutrice..... On voit combien le docte professeur de Berlin est obsédé par le spectre de l'inquisition. D'ailleurs, conclut Harnack, une réunion des Églises chrétiennes au sens empirique et propre du mot, est radicalement impossible. Tout historien sait qu'on ne réunit pas les formations historiques qui se sont stabilisées après une longue évolution. On ne réunit pas des vases durcis au feu.Cependant une certaine confédération des confessions chrétiennes sur le terrain de l'action est possible et souhaitable. A quelque secte chrétienne qu'on appartienne, on peut être socialiste chrétien, engager la lutte contre le matérialisme et l'adoration du mammon. Voilà donc le but à poursuivre : une alliance fraternelle entre chrétiens sur le terrain pratique.

Depuis le XVIe siècle, plusieurs ardents ouvriers de l'union des Églises ont pensé qu'on pouvait trouver une base toute faite dans les trois symboles œcuméniques. Fr. Loofs s'est employé à démontrer qu'il n'en est rien. Il fait remarquer que le symbole apostolique ne vient pas des apôtres, qu'il comporte des variantes importantes et que,dans sa teneur actuelle,il ne remonte pas au delà du Ve siècle. Le symbole, communément appelé nicéen, ne vient pas du concile de Nicée et le symbole athanasien n'est pas de S. Athanase. Ce qui est plus grave, aucun de ces trois symboles n'est œcuménique. Les Orientaux ne reconnaissent ni le symbole des apôtres ni celui d'Athanase. Beaucoup de sectes protestantes ne considèrent aucun des trois symboles comme une norme autorisée de la foi chrétienne. L'interprétation des symboles diffère d'une communion à l'autre. Enfin, le travail historique des derniers siècles a établi que ces trois symboles sont inconciliables ; ils appartiennent à des niveaux différents d'évolution dogmatique.

Alors où est la solution? Nous devons tendre, répond Th. Kaftan, à la catholicité évangélique de l'Église invisible ; voilà le but. La bénédiction divine et l'effort des hommes de bonne volonté : voilà les moyens.

On est véritablement stupéfait de constater le vague irrémédiable dans les parties constructives de ces études par ailleurs si suggestives, si pleines d'une bonne volonté presque pathétique. C'est que la véritable solution est ailleurs. Elle est dans l'humble soumission des intelligences à l'autorité visible instituée par le Christ et fondée sur Pierre.

AL. JANSSENS.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Allemagne

— Le chanoine J. Schmidt, professeur au séminaire de Mayence, vient de publier un nouveau manuel d'histoire ecclésiastique, destiné aux étudiants en théologie (*Grundzüge der Kirchengeschichte.* Mayence, 1925. In-8, xii-468 p.). Ce manuel présente, sur beaucoup d'autres, de très grands avantages de brièveté et de clarté : en 383 pages, il condense toute l'histoire de l'Église, y compris celle des missions et de la théologie : à la fin, il donne la liste des papes et une bibliographie sommaire. La matière y est divisée par ordre chronologique ; les grandes divisions : antiquité, moyen âge, temps modernes y apparaissent encore, quoiqu'elles soient à bon droit abandonnées par la plupart des auteurs. L'exposé est simple, précis et souvent très vivant. L'auteur évite à dessein toutes les questions controversées ; il se montre partout très soucieux de l'orthodoxie : il juge des faits et des choses du point de vue catholique et, dans la bibliographie, il accorde la première place aux ouvrages catholiques. D'autre part, à notre avis, l'auteur a poussé trop loin le souci de la concision. Ainsi, concernant le concile de Trente, il apprend simplement les dates principales et les problèmes qui y ont été discutés ; par contre, il laisse dans l'ombre les longues luttes qui ont précédé et accompagné le concile et les immenses travaux qui y ont été effectués par les théologiens. D'autre part, plusieurs points très discutés actuellement, p. ex., la *devotio moderna*, la fiscalité pontificale, etc., y sont simplement omis. Peut-être l'auteur a-t-il voulu laisser aux professeurs l'occasion d'étendre ou d'approfondir certaines matières, ce qui présente, au point de vue pédagogique, un nouvel avantage. Gr.

—Du *Griechisch-deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur*, dans lequel, comme on le sait, le professeur W. Bauer revoit et complète l'œuvre si utile de feu E. Preuschen, nous avons reçu la quatrième livraison (Giessen, Töpelmann, 1926. In-4, col. 385-512). Elle continue, sans la terminer, la lettre epsilon, particulièrement fournie ; le fascicule débute par ἐκψύχω et se termine par une partie de l'article εὐχαριστία. Au hasard de l'ordre alphabétique, on rencontre des articles de nature variée, à laquelle l'explication s'adapte judicieusement. Deux prépositions importantes occupent naturellement une place considérable : ἐπί prend sept colonnes et ἐν en prend six, avec la formule paulinienne ἐν χριστῷ, à laquelle on rattache l'expression ἐν πνεύματι. Il y a des articles doctrinaux, comme ἐλπίς, géographiques, comme Ἐμμαούς ; d'autres, comme ἐπιούσιος, résument les

Digitized by Google

diverses interprétations proposées pour le terme en question; nombreux sont les rapprochements avec la langue religieuse des mystères, par exemple, aux mots *ἐπιφάνεια, ἐπόπτης* et aussi à *ἐμβατεύω*, où l'utilisation des inscriptions a enrichi l'article. A la bibliographie touchant *ἐπίσκοπος* on aurait pu joindre l'indication de l'*Église naissante* de P. Batiffol, pour l'exposé des théories catholiques et la critique des autres. Pour *ἐξουσία* en I *Cor.*, XI 10, on reconnaît qu'il marque le voile de la femme, mais la suite de l'explication semble ne rien lui laisser de l'idée fondamentale de puissance. Cette livraison se distingue par les qualités d'ordre, de clarté, de richesse que nous avons déjà louées dans les précédentes et qui font souhaiter l'avancement rapide de la publication. J. LEBON.

— Nous avons rendu compte, dès son apparition, de la première édition de la *Neutestamentliche Zeitgeschichte* du Dr FELTEN, professeur de théologie à Bonn (RHE. 1911, t. XII, p. 714-717). Nous en avons fait ressortir l'importance et l'opportunité, surtout du point de vue catholique, en la comparant aux principaux travaux similaires; nous en avons indiqué le plan, signalé le contenu, vanté la disposition et la richesse. « L'exposé clair et facile, disions-nous (p. 716), d'une lecture agréable, se continue d'une façon méthodique et suivie, avant tout positive, sans être continuellement interrompu par les discussions et les polémiques. Celles-ci sont d'ailleurs entièrement absentes, celles-là sont rejetées dans les notes, avec l'indication des sources et des renseignements bibliographiques très nombreux et très complets. » Il nous suffira donc de consacrer une brève notice à la nouvelle édition qui vient de nous parvenir en deux gros volumes bien reliés, bien imprimés sur beau papier, pour l'envoi desquels nous tenons à témoigner à l'auteur et aux éditeurs toute notre gratitude (Dr J. FELTEN. *Neutestamentliche Zeitgeschichte oder Judentum und Heidentum zur Zeit Christi und der Apostel.* 2e et 3e édition. Ratisbonne, Manz, 1925. 2 vol. in-8, VIII-642 et IV-646 p. Brochés, 40 M., reliés 45 M.). L'ouvrage, qui s'est accru de plus de 80 pages, n'a cependant pas subi de remaniement profond, ce qui n'était d'ailleurs nullement nécessaire; mais la littérature des quinze dernières années a été utilisée; la condition juridique des Juifs de la Diaspora est plus complètement exposée (t. I p. 290-298) d'après Schürer (*Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Christi*, t. III, 4e édit. Leipzig, 1909) et Juster (*Les Juifs dans l'Empire romain, leur condition juridique, économique et sociale.* - 2 vol. Paris, 1914); et enfin, on nous donne un aperçu sur « La secte de la nouvelle alliance au pays de Damas » (t.I, p.419-426),que nous connaissons par la publication de Schechter (*Documents of Jewish Sectaries*, vol. I : *Fragments of a Zadokite work.* Cambridge, 1910).

Nous constatons avec plaisir aussi que l'auteur a satisfait aux principaux desiderata que nous nous étions permis de lui signaler dans notre recension. Le chapitre sur la loi et la vie d'après la loi a été retiré de la seconde section consacrée à l'étude de la condition sociale et morale des Juifs contemporains du Nouveau Testament, pour être situé dans la troisième, qui traite des conceptions

Digitized by Google

religieuses des Juifs. Nous regrettons cependant encore que ce chapitre n'ait pas reçu plus de développement et que le problème de la justification chez les Juifs, en particulier, n'ait pas l'importance qui lui revient. La solution de ce problème n'aide-t-elle pas considérablement à l'intelligence de la doctrine paulinienne de la justification ? M. Felten nous répondra sans doute qu'il ne pouvait songer à faire une théologie complète du judaïsme néo-testamentaire. C'est du moins une réponse analogue qu'il donne à une autre de nos remarques (faite aussi par la *Theologische Revue*, 1912, n° 4) touchant le peu de place accordé à l'exposé des idées religieuses dans l'empire romain. Nous étions surpris de ne voir consacrer que dix pages aux mystères dans le monde païen à l'époque néo-testamentaire. La nouvelle édition leur en donne 13 (t.II, 595-608). M. Felten estime avoir dit l'essentiel au sujet de ces questions qui, en tout état de cause, ne peuvent avoir tout le développement qu'elles méritent dans une *Neutestamentliche Zeitgeschichte*.

L'auteur a bien fait de modifier son opinion touchant l'emplacement de Sion et de la cité de David, qu'il identifie maintenant avec l'Ophel, à la pointe sud de la colline de l'est (t.I p. 64-66). Il consacre une note aux Odes de Salomon (t.I,549) qu'il considère avec raison comme un écrit chrétien. Il discute longuement la question du recensement de Quirinius (t.I,147-156) et signale, sans l'admettre, l'interprétation de Luc II, 2, remise en honneur par le P. Lagrange : ce recensement eut lieu avant que Quirinius ne fût gouverneur de Syrie.

Nous pourrions relever encore certaines petites lacunes ou examiner le bien-fondé de certaines opinions ; mais nous préférons recommander chaleureusement aux professeurs et aux étudiants en théologie ce Schürer catholique, cette introduction indispensable aux études néo-testamentaires. É. TOBAC.

— L'histoire présente parfois de singuliers retours. L'évolution de la doctrine protestante touchant la foi justifiante nous en offre un bien curieux exemple. Les catholiques ont toujours soutenu que la foi, acte d'intelligence et de volonté par lequel l'homme adhère à la révélation divine, est le fondement du salut ; que la foi justifiante est celle dont la charité est la forme et qui opère par la charité ; que cette justice que procure la foi est intérieure et réelle et dérive de l'union au Christ glorifié ; que cette charité enfin, qui perfectionne la foi sans entrer dans son essence comme partie intégrante, c'est le don de l'Esprit normalement communiqué dans le baptême et ciment de notre appartenance au Christ.

Les premiers réformateurs se sont appliqués à éliminer de la foi l'élément intellectuel pour ne plus y laisser que la confiance, à vider la justice de toute réalité véritable pour ne plus y voir que la non-imputation du péché, à considérer la charité enfin comme un fruit de la foi, postérieur à la justification et sans aucune influence sur elle. Les théologiens postérieurs du protestantisme ont senti tout l'embarras de cette situation et ont essayé d'en sortir de différentes façons. Presque tous cependant, même ceux qui font la part à l'ad-

Digitized by Google

hésion intellectuelle, considèrent encore la confiance comme l'élément principal de la foi et le facteur subjectif unique de la justification. Celle-ci, phénomène d'ordre strictement religieux, est distinguée de la sanctification, phénomène d'ordre moral rattaché de préférence, au moins initialement, au baptême, lequel ne serait d'ailleurs qu'un pur symbole, une profession de foi où le chrétien s'engage à mourir au péché et à vivre pour Dieu. Mais d'autres identifient en fait la justification et la sanctification et reconnaissent que, dans l'ordre subjectif, la justice ne s'obtient que moyennant la renaissance du baptême. Tout le processus rentre ainsi dans le domaine moral car cette renaissance, fondement de la justice, n'est qu'une nouvelle orientation de tendance et de vie, et cette participation de l'Esprit du Christ au baptême n'est qu'une union morale d'intelligence et de volonté. On maintenait encore l'unité du système paulinien. Toutefois, l'ancienne distinction entre la justification et la sanctification, jointe aux progrès des études concernant les sources de la théologie de S. Paul, a ouvert la voie aux théories plus récentes des deux courants qui traverseraient toute l'œuvre littéraire de l'Apôtre : le courant juif ou juridique de la justification, où la foi-confiance apparaît comme la disposition requise chez l'homme pour la non-imputation du péché et la justification, et le courant grec ou moral, où la foi est considérée comme un principe actif nouant les liens qui nous unissent au Christ. Dans la première conception, la justice est déclarative et judiciaire ; dans la seconde, elle est intérieure et réelle et se confond avec la sanctification et le renouvellement moral. Dans la première, la foi est passive et recevante ; dans la seconde, elle est active et opérante, et tend à l'union mystique. D'autres, au lieu de distinguer deux degrés dans la foi, séparent plus nettement le cycle de la foi du cycle du baptême, font rentrer dans le premier les notions de justification, et dans le second celles de sanctification et d'union mystique. Tout se passerait d'ailleurs dans le domaine proprement religieux et la conversion psychologique et morale ne serait qu'une conséquence et un devoir.

En présence de ces fluctuations, les théologiens catholiques maintiennent la réalité de la justice conférée aux chrétiens ainsi que celle du don de l'Esprit. Ces concepts sont distincts sans doute ; ils dérivent peut-être de sources différentes et répondent à des préoccupations diverses ; en fait, ils expriment une seule et même chose, la nouvelle vie du chrétien. Mais comment S. Paul peut-il attribuer les mêmes effets tantôt à la foi, tantôt au baptême ? Quelles sont les relations entre la foi et le baptême ? La foi reste toujours l'adhésion intellectuelle et libre de l'homme aux desseins salvifiques de Dieu dans le Christ. Mais quand S. Paul attribue à la foi la justice et la vie, l'entend-il uniquement dans le sens d'une persuasion ferme et divine ? Il ne semble pas. La foi engendre l'humilité, le repentir, le désir de la conversion, la confiance et l'amour ; la foi mène au baptême où la réconciliation s'opère, où la justice, l'adoption, la vie divine deviennent notre partage. Et la question se pose de savoir si la foi justifiante de Paul n'est pas plutôt l'économie chrétienne nouvelle basée sur la foi au Christ et opposée à l'économie de la loi fondée sur les œuvres propres.

Digitized by Google

La récente dissertation du pasteur Erwin Wissmann ne nous paraît pas très éloignée de ces thèses : *Das Verhaeltnis von ΠΙΣΤΙΣ und Christusfrömmigkeit bei Paulus* (dans les *Forschungen zur Religion und Litteratur des Alten und Neuen Testaments*, éditées par R. Bultmann et H. Gunkel. Nouvelle série, fasc. 23. Goettingue, Vandenhoeck et Ruprecht, 1926. In-8, viii-120 p. M. 6,60). Le travail est intéressant et significatif, il est clair, minutieux et approfondi. Issu d'une question posée à un examen de faculté et présenté comme thèse pour la licence en théologie à l'université de Giessen, il entend délibérément s'opposer aux conceptions généralement reçues dans le protestantisme touchant la foi et ses rapports avec la piété chrétienne dans S. Paul. L'auteur constate d'abord que si la foi et la piété chrétienne d'après S. Paul ont fait l'objet de nombreux travaux, la question de leurs relations n'a jamais été envisagée comme un problème qui se pose. Il était entendu que la foi confiante est, à ce point de vue, d'une importance fondamentale évidente : c'est elle le facteur d'union au Christ, c'est sur le dénominateur de la foi que repose toute la piété chrétienne. C'est ce qui résulte d'une enquête historique au sein du protestantisme depuis Baur jusqu'à nos jours. Qu'on distingue différents degrés dans la foi ou différents courants dans S. Paul, l'élément confiance reste toujours fondamental dans la foi, et celle-ci reste toujours l'agent principal de la mystique paulinienne. Seuls Lüdemann et Heitmüller avaient posé quelques points d'interrogation et quelques pierres d'attente.

Après cette partie historique (1-29), M. Wissmann étudie la foi dans S. Paul (30-95), la relation du croyant avec le Christ glorifié (95-110) et le rôle de la foi dans l'établissement de cette relation (110-117). La foi, dans S. Paul, que ce soit la fides historica ou la fides salvifica, quelle que soit aussi la préposition par laquelle on exprime son rapport au Christ, est toujours l'adhésion intellectuelle au plan salvifique de Dieu. Elle ne comprend pas d'elle-même la confiance. Celle-ci peut en découler psychologiquement, elle n'entre pas dans sa définition. La foi ne tend pas non plus d'elle-même à l'union du croyant et du Christ comme vers son couronnement et sa perfection. L'union se base plutôt sur le culte chrétien, sur le baptême et la cène. En parlant de la communion avec le Christ, S. Paul ne parle pas de la foi. Lui-même fut saisi par le Christ glorieux, sur le chemin de Damas, avant de croire en lui. Sans doute, la foi est présupposée au baptême : si l'on ne croyait pas au Christ, on ne songerait même pas à vivre avec lui et en lui ; mais la foi n'est pas la piété : la πίστις et la Christusfrömmigkeit se meuvent pour ainsi dire dans des ordres différents (p. 115-116). Il nous semble même que l'auteur distingue encore trop les deux courants dans S. Paul, celui de la foi justifiante et celui de la piété sanctifiante. Il admet cependant entre les deux des formules de transition et des compromis ; il reconnaît l'unité profonde de la vie spirituelle de Paul et de celle qu'il veut inculquer aux fidèles ; il donne même le schéma compréhensif suivant auquel nous souscrivons bien volontiers : prédication - foi - baptême - réception de l'Esprit - possibilité et commencement de l'union : «Zuerst kommt die Verkündigung des Kerugmas,

Digitized by Google

dann der Glaube an dieses, danach die Taufe ; bei dieser der Geistempfang und gleichzeitig erst Beginn und Möglichkeit des Hineingetauchtseins in Christus » (p. 111). Et cette union est fondamentalement une réalité religieuse, mais qui, normalement, doit déterminer une nouvelle orientation de la vie morale. M. Wissmann note quelquefois, en cours de route, notre accord avec lui. Malgré des expressions différentes, cet accord est plus étendu qu'il ne le pense. La bibliographie, riche en travaux allemands et anglais, est sobre en fait d'auteurs catholiques ; nous n'avons rencontré que Bartmann Leduc, Tobac ; la *Théologie de S. Paul* de F. Prat n'est pas citée, non plus que la monographie protestante de Schnedermann : *De fidei notione ethica paulina.* Leipzig, 1880. É. TOBAC.

— La liturgie de l'Église latine, à la fête de Ste Madeleine, considère comme un seul et même personnage Marie-Madeleine, Marie de Béthanie et Marie la pécheresse, et elle a été suivie en ce point par presque tous les auteurs d'écrits ascétiques et homilétiques. On n'a pas suffisamment tenu compte du fait que l'Église grecque et plusieurs témoins de l'ancienne tradition étrangers à cette Église n'admettent pas cette identification. Dans deux articles de la *Zeitschrift für katholische Theologie* (1922, t. XLVI, p. 402-422 ; 556-584), le P. U. HOLZMEISTER : *Die Magdalenenfrage in der kirchlichen Ueberlieferung*, a bien montré, en rassemblant les témoignages contradictoires, qu'il n'existait pas de tradition uniforme sur ce point dans l'Église ; mais il n'a pas essayé de résoudre la question par l'exégèse des textes de l'évangile. Dans la *Biblische Zeitschrift*, 1925, t. XVII, p. 63-74, le prof. J. SICKENBERGER : *Ist die Magdalenenfrage wirklich unlösbar?* cherche la solution dans l'interprétation des textes évangéliques eux-mêmes et arrive à la conclusion qu'il s'agit de trois personnes différentes. Il est d'avis qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la vérité historique, de modifier dans ce sens l'office de Ste Madeleine ; ce changement une fois fait, les auteurs ascétiques et les prédicateurs abandonneraient aussi leur manière de voir. F.

— Nous avons signalé (RHE. 1925, t. XXI, p. 654) l'article publié par W. Mundle pour combattre l'origine marcionite des prologues donnés aux épîtres de S. Paul. Dans la *Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft und Kunde der älteren Kirche*, 1925, t. XXIV, p. 204-218, A. v. HARNACK : *Der marcionistische Ursprung der ältesten Vulgata-Prologe zu den Paulusbriefen*, répond aux arguments de Mundle. Pour lui, les raisons alléguées en faveur de l'origine marcionite sont péremptoires et forcent de considérer la question comme scientifiquement résolue. Et pourtant Mundle n'est pas seul de son avis : dans la *Revue biblique*, 1926, t. XLIV, p. 161-173, le P. LAGRANGE, *Les prologues prétendus marcionites*, expose les difficultés qu'on peut faire à la thèse de A. v. HARNACK et, après les avoir résumées à la fin de son article, conclut en ces termes : « Le seul moyen de résoudre cette situation presque comique est de reconnaître que tous les prologues sont d'origine catholique. » F.

Digitized by Google

— Dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1925, t. XLIV, p. 170-184, H. Koch prend position dans la controverse qui est engagée entre Mgr Batiffol et A. Jülicher sur la signification des mots « locus in quo prima cathedra constitutus est episcopatus » du canon 58 du concile d'Elvire. Contrairement à Mgr B., il soutient que, dans l'antiquité chrétienne, les « presbyteri » étaient quelquefois en possession d'une « cathedra » ; par conséquent, « prima cathedra » peut signifier « siège épiscopal ». D'autre part, il reconnaît que ces mots peuvent désigner le siège de Rome ; mais ils ne le désignent pas nécessairement. Gr.

— Dans le *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft*, 1925, t. V, p. 48-67, Mgr J. P. Kirsch : *Die beiden Apostelfeste Petri Stuhlfeier und Pauli Bekehrung*, détermine l'origine de ces fêtes. Dès la première moitié du IVe siècle, on fêtait à Rome au 22 février la chaire de S. Pierre : natale Petri de cathedra ; d'autre part, avant l'an 600, la liturgie gallicane célébrait au 18 janvier la fête de la vocation de S. Pierre à la primauté. Or, en Gaule, sous l'influence de la liturgie romaine, on transféra cette fête de S. Pierre au 22 février, date qui est donnée par tous les documents gallicans et espagnols du VIIe siècle ; à Rome, probablement au cours du VIesiècle, la fête de la chaire de S. Pierre du 22 février tomba en désuétude. Le compilateur de l'archétype du *hieronymianum*, qui utilisa à la fois l'ancien calendrier romain du Ve siècle et le calendrier gallican, considéra les deux jours comme des fêtes de la chaire de S. Pierre et ajouta comme explication qu'au 18 janvier on fêtait la chaire d'Antioche, au 22 février, celle de Rome. Paul IV étendit ces deux fêtes à l'Église universelle. La fête de la conversion de S. Paul du 25 janvier est d'origine purement gallicane, sans influence romaine. Elle a dès l'origine été consacrée à célébrer la conversion de S. Paul et sa vocation à l'apostolat ; elle ne fut jamais une fête de la translation de ses reliques. Le *hieronymianum* est le plus ancien témoignage que nous possédons de son existence ; mais rien n'empêche de la faire remonter au Ve siècle. F.

— Plusieurs personnes nous ont laissé, dans leur autobiographie, le récit de leurs expériences religieuses. L'étude du Dr G. Gruetzmacher, *Die Bedeutung der Selbstbiographie für die Geschichte der christlichen Frommigkeit* (Halle s. S., Waisenhaus, 1925. 18 p. M. 1) cherche d'abord à déterminer les principes qui doivent guider l'historien dans la critique de ces documents ; ces principes diffèrent suivant le but que le biographe a poursuivi, suivant l'âge auquel il a composé son œuvre, enfin, suivant les circonstances spéciales dans lesquelles il s'est trouvé lors de cette composition. Gr. passe ensuite en revue quelques-unes des plus célèbres autobiographies en montrant le grand intérêt qu'elles présentent pour l'histoire du sentiment religieux : les *Confessions* de S. Augustin, les autobiographies de Rathier de Vérone et du moine Othloh de Ratisbonne (XIe s.), l'*Historia calamitatum* d'Abélard, les récits de Ste Hildegarde de Bingen et de Suso, ceux de Pétrarque, etc. Pour l'époque moderne, Gr. signale rapidement les *Tischreden* de Luther, le *Récit du pèlerin* de S. Ignace, enfin les confessions de Jean-Jacques Rousseau. L'étude

Digitized by Google

du Dr Gr. présente un vif intérêt. Nous regrettons cependant qu'elle passe sous silence la *Vie de Ste Thérèse écrite par elle-même*, qui constitue sans aucun doute une autobiographie des plus caractéristiques et des plus importantes pour l'histoire du sentiment religieux.

A. D. M.

— G. Beyerhaus, *Philosophische Voraussetzungen in Augustins Briefen* (dans *Rheinisches Museum für Philologie*, 1926, t. LXXV, p. 6-44) commence par établir la valeur exceptionnelle de la correspondance de S. Augustin pour la reconstitution de l'histoire politique et religieuse de l'Afrique et pour la biographie d'Augustin. Il examine ensuite la lettre du païen Maxime de Madaure, l'ancien maître de l'évêque d'Hippone, et la réponse de celui-ci (Ep. 16-17). La lettre de Maxime serait, selon B., un véritable raccourci d'apologétique païenne, et viserait avant tout à démontrer le monothéisme ainsi que l'universalisme de l'ancienne religion. Augustin, dans sa réponse, ne consent pas à suivre son adversaire sur la voie comparative. La religion chrétienne appartient à un ordre de pensée différent. L'évêque se contente d'insister sur le succès de la propagande chrétienne ; le christianisme a vaincu, donc il méritait de vaincre. Maxime avait insulté les martyrs chrétiens de Madaure, hommes de basse extraction et aux noms barbares. Augustin l'en reprend vivement et lui reproche d'être un mauvais patriote. B. en conclut que l'évêque d'Hippone, très attaché aux institutions impériales, n'en était pas moins un fervent patriote africain. Al. Janssens.

— Dans les *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens und seiner Zweige*, (1925, t. XLIII, p. 32-53), le P. Albers étudie *Cassians Einfluss auf die Regel des hl. Benedikt.* Dans un endroit de sa règle, S. Benoît recommande expressément à ses moines la lecture des *Collationes* et des *Vitae Patrum* de Cassien et, dans un autre, fait allusion aux œuvres du même auteur. Partant de cette constatation, le P. A. cherche à prouver que la règle bénédictine dépend des *Instituta* de Cassien ; il apporte comme preuve des parallèles frappants entre les deux œuvres dans les parties qui concernent l'habit monacal, la prière en commun, le choix des supérieurs, la satisfaction pour les fautes commises, l'acceptation et la formation des novices, la modération dans la nourriture, etc. Un second article examinera les rapports entre la règle de S. Benoît et les *Collationes*. Ces études contribueront beaucoup à éclaircir l'origine de la règle bénédictine. F.

— Dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1925, t. XLIV, p. 199-202, F. Flaskamp examine l'affirmation de Dom J. P. Pérez touchant l'origine espagnole de S. Pirmin, l'apôtre de Bodensee (*Bol. de la Real Ac. de la Historia*, 1920, t. LXXVII, p. 132-150). Cette affirmation se rattache à une tradition espagnole qui repose sur une interprétation de S. Isidore de Séville. L'organisation monacale que S. Pirmin donnait aux églises fondées par lui, prouve son origine irlandaise ou écossaise. Gr.

Digitized by Google

— En 1899, A. Baumstark avait publié le « proprium de sanctis » de l'Église d'Antioche d'après les homélies du patriarche monophysite Sévère (512-518) et d'après quelques œuvres liturgiques de Syrie (*Römische Quartalschrift*, t. XIII, p. 310-323). Dans le *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft*, 1925, t. V, p. 123-135, sous le titre : *Der antiochenische Festkalender des frühen sechsten Jahrhunderts*, il complète ce travail en utilisant le livre des chants religieux de Sévère et quatre calendriers syriens qui ont été publiés depuis lors. F.

— Tous les médiévistes qui ont eu à s'occuper de l'histoire de l'Empire, et surtout à diriger des exercices pratiques d'étudiants, ont eu l'occasion de connaître et d'apprécier l'excellent petit recueil : *Quellen zur Geschichte der Deutschen Königswahl und des Kurfürsten-Kollegs*, que M. Mario Krammer avait publié en deux fascicules (1911-1912). Il vient de donner une nouvelle édition du premier fascicule (Berlin — Leipzig, Teubner, 1925. In-8, x-100 p.). Les additions et changements se réduisent à très peu de chose ; aussi bien dès la première édition le choix des textes avait-il été fait avec une sûreté qui ne laissait rien à désirer. Ils sont presque tous (il s'agit de quelques courtes citations de chroniques) rejetés en appendice. En outre l'auteur a mis la bibliographie au courant.

E. Jordan.

— L'article de Fr. Bliemetzrieder, *Noch einmal die alte lateinische Uebersetzung der Analytica posteriora des Aristoteles* (dans les *Preuss. Jahrbücher*, 1925, t. XXXVIII, p. 230-249), expose quelques arguments nouveaux en faveur de l'opinion qui attribue à Burgundio de Pise (vers 1160-1170) la traduction latine des *Analytica posteriora* d'Aristote, contenue dans un ms. de Tolède et récemment découverte par Ch. H. Haskins. Nous attendons l'édition du ms. de Tolède pour juger de l'originalité de cette traduction et de sa dépendance des versions antérieures, faites par Boèce et Jacques de Venise.

A. Teetaert.

— *Papsttum und Kaisertum. Forschungen zur politischen Geschichte und Geisteskultur des Mittelalters, Paul Kehr zum 65. Geburtstag dargebracht.* Herausg. von A. Brackmann. Munich, Münchener Drucke, 1926. In-8, viii-707 p. avec portrait. M. 25. — Il serait difficile d'exagérer la valeur historique de ce beau volume publié sous la direction de M. Brackmann. Le nom seul des érudits allemands et italiens, dont la liste et le titre des études ont paru dans la bibliographie de la RHE ((1926, fasc. 2), permet de se rendre compte de l'importance de ces mélanges offerts à Paul Kehr, directeur des archives d'État de Prusse, des *Monumenta Germaniae historica*, de l'Institut historique prussien à Rome, dont la réputation est bien établie spécialement comme historien de la papauté au moyen âge. Des 36 articles, signés par Kaspar, Krusch, Heymann, Schneider, Brackmann, Smidt, Hirsch et d'autres, dont les lecteurs de la RHE ont pu apprécier maintes fois les publications, nous ne glanerons que quelques spécimens. Toutes les spécialités se rapportant au

Digitized by Google

moyen âge y ont leur représentant autorisé et il nous suffira, pour mieux souligner encore l'intérêt de cet ouvrage, de noter que les savants collaborateurs nous y donnent tous une étude d'après les sources. — K. SILVA-TAROUGA, *Die Quellen der Briefsammlungen Papst Leos des Grossen. Ein Beitrag zur Frage nach den Quellen der ältesten Papstbriefsammlungen* (p. 23-47). Après un aperçu général sur l'état ordinaire des registres pontificaux, l'auteur nous dit l'importance numérique et doctrinale des lettres de S.Léon le Grand et leur diffusion dans la suite.Il indique les principaux manuscrits qui contiennent ces documents et prouve que la version (R) contenue dans le Cod. mon. lat. 14540 dérive immédiatement du registre original du pontife, tandis que la version (G) représentée par le Codex Grimanicus, source unique cependant pour plusieurs lettres du pape, n'en dépend qu'indirectement mais non par l'intermédiaire de la version R. Un tableau comparatif des lettres pontificales d'après les indications des deux sources clôture cette étude de première valeur. — E. PERELS, *Papst Nicolaus I. im Streit zwischen Le Mans und St. Calais* (p. 146-162). Dans la première partie de son article, *Der Brief an Hinkmar von Reims*, M. Perels établit contre Mgr Lesne (*Nicolas Ier et les libertés des monastères des Gaules*, MA. 1911, t.XV, p. 277-333) que la lettre de Nicolas Ier à Hincmar de Reims (MGH, Epist. VI, p. 625, nº 111) n'est pas un faux. D'accord avec ce même historien, l'auteur admet, dans la seconde partie, *Das Papst Privileg für St. Calais*, la non-authenticité du privilège pontifical en faveur de Calais (Epist. VI, p. 680). Toutefois ce document aurait été fabriqué non après la mort de Nicolas Ier, comme le soutient Mgr Lesne, mais après le retour d'Odon de Beauvais qui s'était rendu à Rome, au printemps 863. Les arguments internes et externes à l'appui de cette thèse sont sérieux, mais ne paraissent pas devoir solutionner définitivement la controverse. — A. MERCATI, *Frammenti in papiro di un diploma imperiale a favore della Chiesa romana* (p. 163-167), nous présente un document assez intéressant du IXe siècle, conservé à la Bibliothèque vaticane. Le mauvais état du manuscrit permet beaucoup d'hypothèses sur sa signification et son origine, mais on se trouverait vraisemblablement en présence du privilège concédé en 892 au pape Formose par les empereurs Guy et Lambert. — E. STENGEL, *Ueber den Ursprung der Ministerialität* (p. 168-184). Les origines de la ministérialité ont fait l'objet de plusieurs publications récentes ; M. Stengel les signale et s'appuye sur différents diplômes du haut moyen âge pour déterminer que cette condition est la résultante d'événements d'ordre militaire et de la féodalité. Ces vassaux de condition inférieure étaient préposés à la garde et au service des seigneurs, chevaliers, dignitaires ecclésiastiques, etc. — F. SCHNEIDER, *Aus San Giorgio in Braida zu Verona* (p. 185-206). D'après les documents de la vaste bibliothèque de San Giorgio in Braida de Vérone, dont le classement a été commencé par Kehr et continué par Cenci, S.fait l'histoire de la famille de Cadalus.Il signale les faits qui amenèrent l'élection de Cadalus comme antipape, le 28 octobre 1061. Il rectifie certaines opinions relatives à la vie antérieure de cet évêque de Parme et souligne le rôle de Cadalus dans

Digitized by Google

l'érection du monastère de San Giorgio in Braida de Vérone. Il note les vicissitudes du régime juridique de cette institution et, à ce propos, signale 8 pièces de la bibliothèque de San Giorgio qu'il publie en appendice. — A. Brackmann, *Die Anfänge von Hirsau* (p. 215-232), établit, textes à l'appui, quelques points discutés concernant les débuts de la réforme de Hirschau qu'il se propose de traiter complètement dans un second volume des *Studien und Arbeiten* (sur le 1er volume, cfr RHE. 1913, t. XIV, p. 591-599). Après l'examen critique des sources que nous possédons sur les origines de ce célèbre monastère, il s'attache à l'étude des diplômes de Henri IV et du privilège de GrégoireVII, contenus dans le codex Hirsaugiensis. Le premier de ces documents, dont l'authenticité a été mise en doute, serait de 1075 ; il aurait été précédé d'un autre en 1071. La forme sous laquelle il nous est parvenu, qui consacre la libre élection de l'abbé par les moines et qui contient l'énoncé de peines contre les violateurs des privilèges accordés, semble bien singulière à cette époque, d'autant plus que le privilège pontifical est postérieur à ce diplôme. Quant à la réforme à Hirschau, elle ne fut pas antérieure à 1079. L'abbé Guillaume, il est vrai, avait subi auparavant l'influence de S. Emmeran qui avait poursuivi avec âpreté sa libération de toute juridiction épiscopale. Au dire de M. Brackmann, Grégoire VII aurait mis cinq ans pour établir l'accord entre sa déclaration au synode du carême de 1075 et sa politique monacale et, par voie de conséquence, c'est en 1080 seulement qu'il aurait rompu avec HenriIV sur toute la ligne. Il ne serait nullement le révolutionnaire qu'on a voulu voir en lui ; lié par la tradition, il aurait néanmoins réalisé un grand progrès. L'explication de cette attitude du grand pape réformateur nous paraît plus simple : Grégoire VII a voulu ménager Henri IV dans l'espoir de le ramener à une juste compréhension de ses devoirs ; en désespoir de cause, il prit nettement position contre lui en 1080. — B. Schmeidler, *Ueber den wahren Verfasser der Vita Heinrici IV. imperatoris* (p. 233-249). Par des arguments de critique interne dont l'élaboration, au dire de l'auteur lui-même, a nécessité un travail considérable, Schm. prétend prouver que la *Vita Heinrici IV.* est due à un scribe de la chancellerie royale, puis impériale, de Mayence. Ce partisan de Henri IV n'a pas reculé devant le mensonge et la fraude pour soutenir la cause impériale. Schm. indique la valeur historique d'un grand nombre de documents contenus dans le *Codex Udalrici* et y rassemblés à Bamberg vers 1125. Il établit par l'examen littéraire des documents, que le biographe du roi de Germanie est en même temps le *Dictator Spirae*. Les arguments apportés sont impressionnants ; Schm. se propose de les développer plus complètement dans la suite. — W. Schmidt, *Ueber den Verfasser der drei letzten Redaktionen der Chronik Leos von Monte Cassino* (p. 263-286). Nul n'ignore l'importance historique de la chronique du Mont-Cassin. Schm. limite son étude à l'œuvre de Léon Marsicanus dont nous avons quatre rédactions différentes. Après l'énumération des principaux mss qui contiennent cette chronique, Schm. cherche à montrer les relations qui existent entre ces rédactions et déclare que la première seule est de Léon. La seconde, postérieure aux 3e et 4e

Digitized by Google

rédactions, serait celle revue et continuée par Pierre Diacre. Les emprunts à l'histoire des Normands d'Aimé que nous y rencontrons sont dûs non à Léon d'Ostie, mais à Pierre Diacre lui-même. Quant aux deux rédactions intermédiaires, la 3e et 4e, elles sont en partie l'œuvre d'un faussaire qui a voulu célébrer la gloire du Mont-Cassin et étayer les prétentions juridiques de ce monastère comme le fit P. Diacre. Cette étude intéressante renouvelle la question sur plus d'un point. — A. Hofmeister, *Puer, Juvenis, Senex. Zum Verständnis der mittelalterlichen Altersbezeichnungen* (p. 287-316) : étude très documentée sur les expressions techniques qui servirent au moyen âge à déterminer les différentes étapes de la vie. Par quelques exemples bien choisis, H. montre l'utilité de cette terminologie, dont il fixe la portée, dans les recherches historiques, pour établir certaines dates inconnues d'ailleurs. Il précise la méthode à employer à cette fin et remarque qu'il faut procéder avec beaucoup de prudence pour n'arriver souvent qu'à des résultats approximatifs. — K. Wenck, *Die römischen Päpste zwisschen Alexander III. und Innocenz III. und der Designationsversuch Weihnachten* 1197 (p. 417-474). Cette étude de Wenck est la plus étendue du recueil et l'une des plus instructives. La résumer serait difficile, tant elle est suggestive et seul un spécialiste très averti pourrait suivre l'auteur dans les nombreuses questions qu'il aborde. W. s'attache en effet à redresser, en se basant sur les sources, nombre d'opinions sur la physionomie morale et l'activité politique des papes de cette période (1181-1198). Il divise son étude en trois parties : I. Lucius III, Urbain III, Grégoire VIII ; II. Clément III et Célestin III ; III. Le cardinal Jean de St-Paul et la tentative d'élection pontificale de Noël 1197. Après un pontificat de 22 ans, Alexandre III mourut en exil, le 30 août 1181. Il laissait l'Église dans une situation financière déplorable, réconciliée avec l'empire (paix de Venise de 1177) mais en lutte avec la municipalité de Rome. Son successeur, Lucius III, parvint à rentrer dans la ville éternelle en novembre 1181, mais il fut forcé de la quitter en mars 1182 pour ne plus y revenir († 1185). Bien en cour auprès de l'empereur, il s'était rapproché de Frédéric Barberousse ; la nomination de l'évêque de Trèves vint rompre ces relations amicales. Il ne servit nullement d'intermédiaire dans le mariage de Henri VI et de la princesse Constance, l'héritière du royaume de Sicile. Il ne put rétablir les relations avec les Romains, dont le serment de fidélité était subordonné au payement de 11000 talents. Urbain III, qui lui succéda, ne régna que 23 mois (1185-1187). Homme de talent, énergique, il se disposait à excommunier l'empereur quand la mort le surprit. Les cardinaux voulaient la paix. Albert de Morra, adversaire de la politique d'Urbain III, très en faveur auprès de l'empereur, fut élu (Grégoire VIII). Il n'occupa le siège pontifical que pendant huit semaines et travailla à l'organisation de la croisade et à la réforme monacale (cfr RHE. 1913, t. XIV, p. 599-602). Il avait préparé la réconciliation avec l'empereur et la situation de l'Église s'en trouva complètement modifiée. Clément III, vieillard malade, élu le 19 décembre 1187, put, ainsi que Célestin III, son successeur, amorcer cette politique pontificale qui devait conduire

Digitized by Google

l'Église au zénith de sa puissance. Clément III était excellent financier ; il restaura le trésor pontifical et reprit la tradition des distributions pécuniaires aux Romains. La paix fut ainsi rétablie avec Rome. W. note ensuite que le pape nomma 25 cardinaux au cours de son pontificat de trois ans ; mais ces nominations si nombreuses ne devaient pas faciliter le choix d'un nouveau pape. Au reste, la succession était lourde par suite de la reconnaissance, par Clément III, de Tancrède comme roi de Sicile. Finalement, le cardinal Hyacinthe accepta la tiare, il avait 85 ans (Célestin III). Sa personnalité a été très discutée. Homme d'expérience, bon théologien, ferme et impartial, il travailla à la défense de l'unité de l'Église et au maintien de la paix avec l'empire. Parmi les 7 cardinaux qu'il créa, il faut signaler le cardinal Jean de S. Paul, le premier dignitaire de la famille des Colonna, auquel W. consacre la troisième partie de son étude. Ce cardinal fut le conseiller tout-puissant de Célestin III qui, le jour de Noël 1197, réunit le corps cardinalice pour le faire élire comme pape. Cette tentative échoua, mais l'activité de ce prince de l'Église fut grande même sous Innocent III, qui lui garda sa confiance et utilisa son grand savoir théologique en maintes circonstances. Créé cardinal-évêque de Sabine en 1204, il usa de son influence pour faire reconnaître les Frères-Mineurs en 1209 ; il fut leur premier protecteur. E. Voosen.

— Sous le titre *Die sog. Römische Königskrönungsformel*, E. Eichmann fait part dans l'*Historisches Jahrbuch*, 1925, t. XLV, p. 516-555, des résultats de ses recherches sur les rites du couronnement. Ceux que l'on trouve encore dans la liturgie actuelle remontent à la forme burgonde, en usage aux IXe et Xe siècles, et conservée dans un pontifical de Valence du XIIe ou du XIIIe siècle (Cod. Ottobon. lat., 256), dans un pontifical d'Arles du XIVe siècle (Martène II), enfin, plus développée, dans un ms. de Munich de 1409 (Cod. lat. Monac. 10073). Il faut en distinguer deux autres formules dont parle G. Waitz : l'une d'elle, que celui-ci qualifie de « romaine », se trouve dans un bénédictionnaire d'Ivrée (bibliothèque du chapitre, nº 86) et dans un cartulaire d'Aix-la-Chapelle (Berlin. lat. Quart. 324), et aurait été composée à Rome pour l'usage de l'Occident ; l'autre proviendrait de la première et aurait servi pour le couronnement des rois d'Allemagne. Or, d'après Eichmann, ces deux formules ont été composées en Allemagne au Xe siècle ; celle qui est dite romaine est plus ancienne ; les deux proviennent d'une formule antérieure qui est perdue ; enfin la plus récente a servi au couronnement de Otton III en 983 ; mais il n'est pas prouvé que la plus ancienne fut suivie au sacre de Conrad Ier, en 911, ou de Otton Ier, en 936. Parmi les sources des deux formules, Eichmann cite un bénédictionnaire de Freising, du IXe siècle, qui contient des fragments d'un rite de couronnement et admet, avec M. Morin, que ces fragments faisaient partie du rite de l'époque mérovingienne. En général les cérémonies de la consécration des évêques ont servi de modèle à celles du couronnement des rois. Gr.

Digitized by Google

— P. Kehr, *Italia Pontificia*. T. VII : *Venetiae et Histria, Pars* 2 : *Respublica Venetiarum, provincia Gradensis, Histria* (Berlin, Weidmann, 1925. In-4, xxvii-263 p. M. 21), contient 449 numéros, dont 22 diplômes émanant de cardinaux. Il donne 242 numéros qui ne sont pas signalés dans la nouvelle édition de Jaffé. Ce volume est le dernier de ceux (t. V-VII) qui se rapportent à l'Italie du Nord. Il renferme la table alphabétique de tous les destinataires des diplômes renseignés aux t. V-VII. v. H.

— La RHE, (1925, t. XXI, p. 162,) a annoncé autrefois la publication d'un *Corpus der griechischen Urkunden des MA. und der neueren Zeit*. Dans la 1e section : *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, Fr. Doelger a publié deux fascicules, dont il sera rendu compte dans cette revue. Remarquons dès maintenant l'importance du 2e fascicule (a. 1025-1204) au point de vue des textes qu'il publie : alors que le 1er fascicule ne signale, sur 821 diplômes, que 70 seulement dont le texte a été intégralement conservé, — dont 12 dans l'original, — celui-ci rapporte, sur 847 numéros, 160 diplômes intégralement conservés, dont 42 originaux. Aux critiques que K. Brandi a soulevées dans le *Gött. Gel. Anz.* 1925, p. 111-118, Dölger répond dans la *Byzantinische Zeitschrift*, 1925, t. XXV, p. 496-506. v. H.

— Dans les *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens*, 1926, t. XLIII, p. 1-13, Dom G. Morin reproduit, d'après le ms. I,145 inf.(xiie s.) de la bibliothèque ambrosienne de Milan, le texte d'un discours prononcé par l'abbé Ubert au synode de Milan en 1129. Ubert y exhorte le clergé à se réformer et fait de nombreuses allusions à la situation politique de la ville de Milan. On sait qu'en 1129, Milan était en guerre avec d'autres villes lombardes. Ubert reproche au clergé ses excitations à la guerre et lui conseille de travailler à la paix. Gr.

— Le neuvième tome de l'*Archiv für Urkundenforschung*, achevé en 1926, contient, outre l'article de P. Schroeder que nous avons déjà signalé (RHE. 1926, t.XXII, p. 424), plusieurs études qui intéressent particulièrement l'histoire de l'Église. — K. Brandi, *Ravenna und Rom. Neue Beiträge zur Kenntnis der römisch-byzantinischen Urkunde* (p. 1-38), donne dans une première partie des recherches de critique diplomatique : il étudie d'abord à fond les trois faux diplômes attribuées à Valentinien III, Grégoire Ier et Charlemagne, qui furent composés en même temps et dans le même but au xie siècle et dont les données remontent en partie au privilège de Constance II de l'année 666 ; mais les pages les plus importantes sont celles consacrées à ce dernier privilège, par lequel l'empereur déclare l'Église de Ravenne indépendante de Rome, autocéphale, et confère le pallium à l'archevêque Maur. Précisément certaines particularités de forme de ce diplôme amènent B. à conclure à son authenticité et à sa pleine valeur historique, conclusion que récemment F. Dölger a mise en doute dans la *Byzantinische Zeitschrift*,

Digitized by Google

1925, t.XXV, p. 503. Partant de ces données, B. décrit dans une seconde partie les relations des Églises de Ravenne et de Rome. La première est, il est vrai, devenue métropolitaine longtemps avant l'an 400 ; mais il est probable qu'à l'origine elle dépendait de Rome, elle et les évêchés voisins de la côte de l'Adriatique. Cette dépendance était fort étroite et persista lorsque Ravenne devint la résidence de l'empereur. Ce n'est qu'après le rétablissement de la domination orientale par Justinien que Ravenne se rattacha à la cour de Byzance et servit à celle-ci pour combattre l'autorité de Rome. C'est à ce moment que l'archevêque Maur obtint le privilège d'indépendance ; il en résulta un schisme qui ne prit fin qu'en 680, date à laquelle les archevêques de Ravenne renoncèrent à ce privilège. Sous la domination franque commença la formation de l'État pontifical ; le pays de Ravenne fut soumis politiquement à Rome. L'esprit d'indépendance de ses archevêques amena les papes, notamment Nicolas Ier et Jean VIII, à prendre des mesures de plus en plus sévères pour assurer leur autorité. Ces faits sont, d'après B., de grande importance dans l'histoire universelle : dans sa lutte contre le siège métropolitain de Ravenne, Rome a pour la première fois fait l'expérience de sa propre supériorité et des moyens à employer pour la faire reconnaître ; elle agira dans la suite de même à l'égard des autres Églises. C'est pendant la dernière phase de la lutte, le schisme de Wibert de Ravenne qui se laissa créer antipape, que furent composés les trois faux diplômes signalés plus haut. Dans un dernier paragraphe, B. parle de l'attitude de Grégoire le Grand dans la question de l'usage du pallium et veut prouver contre Grisar que le pallium fut probablement à l'origine une distinction accordée par l'empereur, et non pas un ornement liturgique porté par tous les évêques pendant la célébration de la messe. — Dans une étude soignée, mais peut-être un peu prolixe, *Die Litterae Formatae in Frühmittelalter*, (p. 39-86 et 168-194), Claire Fabricius admet pour de bonnes raisons que les *litterae formatae* furent inventées par les pères du concile de Nicée et attribue la *Regula formatarum* à un membre de la chancellerie apostolique du ve siècle. La citation de l'évêque Atticus de Constantinople provient uniquement d'une fausse interprétation de la tradition manuscrite. L'auteur répartit l'histoire des lettres formées en deux périodes : la première finit au début du vie siècle ; après cette date, elles cessent d'être en usage dans les parties anciennes de l'Église mais continuent d'être employées dans les pays récemment convertis. A partir de la fin du ixe siècle, les lettres formées sont remplacées par des diplômes scellés et les derniers témoignages valables de leur emploi datent du début du xe siècle. Une étude approfondie des documents peu nombreux que nous possédons sur les lettres formées permet ensuite à Cl. F. de prouver que certainement ou du moins probablement on les a connues en Orient et en Occident, et pour l'Occident dans l'Italie du Nord, en Espagne, en Afrique, en Gaule, en Bretagne, en Angleterre et dans le royaume franc. Enfin, comme conclusion, l'auteur précise la nature des lettres formées et défend contre d'autres manières de voir la notion qu'elle en donne :

Digitized by Google

à son avis, les *litterae formatae* comprennent uniquement des lettres de recommandation, données par son évêque à un clerc qui entreprenait un voyage et adressées à l'évêque du diocèse dans lequel il se rendait, dans le but d'attester qu'il était légitimement ordonné, qu'il pouvait être admis à la communion et à l'exercice de fonctions de son ordre. Jusqu'au VIIIe siècle on les a distinguées des dimissoires, qu'obtenait le clerc qui quittait son diocèse pour prendre rang dans le clergé d'un autre diocèse. Les *formatae* rentrent donc dans la catégorie plus générale des *litterae commendatitiae* ; de simples lettres de recommandation pouvaient aussi être données à des laïcs et adressées à n'importe quelle personne. Enfin, l'usage de caractères grecs comme signes conventionnels était réservé aux *formatae*. — En se référant à toutes les sources et en pesant soigneusement toutes les circonstances historiques, P. E. SCHRAMM, *Die Briefe Kaiser Ottos III. und Gerberts von Reims aus dem Jahre* 997 (p. 87-122), arrive à classer dans un ordre chronologique nouveau les lettres de Gerbert de l'année 997, dont dépend principalement le jugement à porter sur la politique de l'empereur Otton III. Il en résulte, comme il est arrivé souvent en pareil cas, que l'ordre des lettres transmis par la tradition manuscrite mérite plus d'attention qu'on ne lui en accordait ; on n'y rencontre que des inversions des différents groupes de lettres. Le tableau de toutes les légations de cette année donne une idée frappante de l'agitation politique de cette époque. — F. v. REINÖHL, *Die gefälschten Königsurkunden des Klosters Drübeck* (p. 123-140), prouve que, dans ce couvent situé au pied du Hartz, on fabriqua à deux reprises des faux : une première fois au début du XIe siècle, dans le but de vieillir de cent ans ce couvent, qui en réalité fut fondé vers 960 ; une seconde fois pendant la seconde moitié du XIIIe siècle, dans le but de combattre la puissance des avoués du couvent. — Le chapitre cathédral de Mayence, en faisant valoir son droit d'être consulté et son droit de sceller avec le prince-électeur les diplômes les plus importants, est parvenu surtout au XVe siècle à s'assurer dans le gouvernement de l'électorat une participation analogue à celles que les états acquirent autre part. Ainsi s'explique que les véritables états n'y jouèrent qu'un rôle d'arrière-plan. P. KIRN, *Die Nebenregierung des Domkapitels im Kurfürstentum Mainz und ihr Ausdruck im Urkundenwesen des* 15. *Jahrhunderts* (p. 141-153). — L. BITTNER, *Die Lehre von den völkerrechtlichen Vertragsurkunden* (p. 154-160). Cet article est au fond un compte rendu fait par l'auteur lui-même de son ouvrage qui porte le même titre et dans lequel, en appliquant aux contrats internationaux la méthode de recherche de diplomatique, il est arrivé à des conclusions fort intéressantes. — K. HÖRGER, *Die reichsrechtliche Stellung der Fürstäbtissinnen* (p. 195-270). L'auteur recherche l'origine de l'immédiateté de l'empire dans le régime des églises privées sous les rois. Ceux-ci disposaient librement de leurs couvents de femmes. En accordant aux abbayes la protection royale, l'immunité et, entre autres faveurs, le droit d'élire librement l'abbesse, ils leur assurèrent le privilège de l'immédiateté, privilège qui fut, il est vrai, souvent restreint ou même supprimé par les avoués et les évêques, dont l'in-

Digitized by Google

fluence était à cette époque prépondérante. La protection papale n'eut à l'origine qu'une importance subsidiaire, quoiqu'on pût parfois s'en servir contre le roi. Nous savons peu de choses sur les obligations des abbayes à l'égard du roi : elles devaient payer certaines redevances ; rien ne prouve qu'elles étaient soumises au droit de gîte ; seules les plus riches, semble-t-il, devaient le service d'ost ; on constate que des abbesses, surtout des abbesses de sang royal, paraissent aux réunions du palais, mais il n'est pas établi qu'elles devaient le service de cour. Si les abbayes pouvaient en principe choisir librement leur supérieure, en fait cependant elles servirent surtout à caser des membres de la famille du souverain ; pour atteindre ce but, on n'influença pas seulement les élections, mais le roi finit par nommer directement les titulaires. Ce fut une des causes de la querelle des investitures. Le concordat de Worms établit un régime nouveau, qui s'implanta assez rapidement dans les couvents de femmes ; la création de la dignité de prince ecclésiastique de l'empire en fut une conséquence. L'auteur recherche ensuite jusqu'à quel point les abbesses parvinrent à cette dignité et participèrent aux droits qu'elle comporte ; vu l'exiguité de leurs territoires, ce titre fut toujours pour elles de peu de conséquence. — H. Helms consacre un long article à l'histoire du couvent de Heiligenthal : *Das Prämonstratenserkloster Heiligenthal. Gründung, Verfassung, Wirtschaft und Verfall* (p. 307-421). Fondé en 1313 dans les environs de Lunébourg, ce couvent fut bientôt transféré dans la ville elle-même. Son histoire met en lumière la triste situation de l'Église dans la Saxe inférieure aux XIVe et XVe siècles. Mal administré et engagé dans de nombreux procès, le couvent se trouva bientôt ruiné et la ruine entraîna la décadence de la discipline. Quelques dévôts parvinrent il est vrai à y ramener un peu de prospérité et d'ordre ; mais ces résultats furent transitoires. Aussi n'est-on pas étonné de voir les chanoines passer, dès 1530, à la Réforme. L'étude de l'organisation de la maison montre que les liens qui la rattachaient à l'ensemble de l'ordre étaient fort lâches. Composé presque exclusivement de membres de familles bourgeoises de la ville, le couvent entretenait de bonnes relations avec les autorités communales ; par contre, ses conflits avec le clergé paroissial entravaient son action religieuse. Remarquons que, dans cette partie, l'auteur s'est contenté de compiler ses sources, alors que, pour bien caractériser la situation, il faudrait pouvoir la comparer à celle d'autres maisons de l'ordre. L'étude détaillée du temporel du couvent est très bien faite : celui-ci tire ses revenus de la part qu'il a dans la grande source saline de Lunébourg, de ses propriétés et de ses rentes sur la ville ; mais ces ressources sont insuffisantes pour ses besoins et il en est réduit à en chercher d'autres dans le commerce et l'industrie. En annexe, l'auteur publie deux comptes annuels et un relevé des propriétés du couvent. Pour ce qui concerne la vie religieuse, on ne trouve que peu de renseignements au cours de l'ouvrage ; les livres de comptes des prévôts, qui semblent être la principale source du travail, renferment peu de données sur ce point. v. H.

Digitized by Google

— La RHE (1926, t.XXII, p.161) a déjà signalé l'étude que P. Kehr a publié dans le *Neues Archiv*, 1925, t. XLVI, fasc. 1-2. Analysons ici rapidement les autres articles, contenus dans ce volume. P. 34-52, W. Holtzmann, *Eine oberitalienische Ars dictandi und die Briefsammlung des Priors Peter von St-Jean in Sens*, examine l'*Ars dictandi*, dont Duchesne (*Hist. Franc. Script.*, VI, 455 svv.) a fait connaître quelques fragments, et qui est attribuée à Pierre, prieur de St-Jean à Sens (*Hist. litt.*, XII, 230 svv.). Le fond de cet ouvrage doit cependant avoir été composé dans l'Italie septentrionale, probablement à Bologne, au commencement du XIIe siècle. Il était peut-être identique à l'*Ars dictandi* d'Albert de Samaria. Il fut amplifié par Pierre, prieur du couvent des Augustins à Sens. H.énumère les fragments qui en restent ; ils sont, pour la plupart, de simples exercices de style. En annexe, il en publie cinq qui se rapportent aux papes Innocent II et Eugène III. — P. 86-131, E. Schulz, *Die Entstehungsgeschichte der Werke Gotfrids von Viterbo*, arrive à de nouvelles conclusions. De ses différents ouvrages les uns furent livrés au public, les autres ne sont que des projets de refonte des mêmes matières auxquelles Godefroid travaillait sans relâche. — P. 143-148, W. Holtzmann, *Ein neues Diplom Kaiser Ludwigs II. für Bobbio*, du 2 février 865 : ce diplôme est généralement connu ; il a été publié par Buzzi et Micheli. — P. 148-157, B. Krusch, *Die Mönchsregel Columbans*, soutient contre O. Seebass (ZKG. 1922, t. XL, p. 132 svv.), que la règle de S. Colomban n'a pas été complétée par une autre règle de moniales, dont la tradition nous a conservé des fragments.— Signalons enfin, p. 183-184, les *Nachrichten* où se trouve réunie la bibliographie analytique et critique de tout ce qui a paru, depuis 1921, en Allemagne, en Autriche, en Suisse,en Hollande et dans les Pays Scandinaves. La direction du NA a ainsi complété cette rubrique du plus haut intérêt, qui avait été interrompue depuis le t. XLIII. Les fascicules suivants donneront la bibliographie de ce qui a été publié, depuis la même date, dans les autres pays. v. H.

— Dans les *Beiträge zur Geschichte von Stadt und Stift Essen*, 1926, t. XLIII, nous trouvons des études importantes pour l'histoire des principauté et abbaye d'Essen. P. 1-144, M. Wirtz, *Die Marken in den Stiftern Essen und Rellinghausen*, rassemble une documentation considérable sur les forêts administrées et exploitées par des associations. Il met aussi en lumière les droits que possédait l'abbesse sur ce domaine et les fondements économiques de sa situation juridique. — P. 145-194, H. F. Hoederath, *Entstehung und Entwicklung der Landeshoheit der Essener Fürstäbtissin* : étude très instructive, où l'auteur montre constamment comment les grandes lignes de l'évolution du droit s'appliquent à l'abbaye d'Essen. H. suppose avec raison que les possessions territoriales de l'abbaye ont constitué la base de son développement politique. Fondée au IXe siècle, l'abbaye fut, dès le début, richement dotée par ses fondateurs ; au Xe siècle, elle reçut de grands domaines de la part de la famille royale, et des droits importants sur les forêts s'étendant

Digitized by Google

entre la Ruhr et l'Emscher. Elle possédait ainsi, à côté de propriétés éparpillées, un territoire uni très étendu. C'est sur celui-ci que va s'établir la souveraineté de l'abbesse, qui se rattache aussi au privilège d'immunité, accordé par Otton le Grand en 947. Au début, e droit de patronage était réservé aux rois allemands ; plus tard, il passait aux comtes de Berg-Altena et, au XIIe siècle, à l'archevêque de Cologne. Lorsque la défaite de l'archevêque Siegfrid, en 1288, ébranla fortement la position des archevêques de Cologne, l'abbesse en profita pour s'arroger le droit de patronage et arriva ainsi à établir sa souveraineté, qu'elle défendit aussi contre les ministeriales avec l'appui des comtes de la Marck. La ville d'Essen ne parvint pas à conquérir sa liberté ; en 1399, elle dut reconnaître la souveraineté territoriale et juridictionnelle de l'abbesse. — P. 244-277, se trouve reproduit l'avis édicté le 8 mai 1803, par la « preussische Organisations-Kommission », après la sécularisation de l'abbaye d'Essen et Werden. Il décrit la situation et fixe la nouvelle organisation de l'abbaye, qui se rattache étroitement à la précédente. GR.

— La RHE. 1926, t. XXII, p. 396-398, a fait connaître la thèse que Kalkoff a récemment soutenue touchant l'élection de Charles-Quint. Dans les *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philol.-hist. Kl.* 1925, fasc. 2, K. BRANDI, *Die Wahl Karls V.*, prouve péremptoirement le caractère fantaisiste de cette thèse. Les deux textes sur lesquels Kalkoff appuie principalement sa construction, sont sans signification et sans valeur. Dans son ouvrage, Kalkoff avait aussi affirmé, après H. Boehmer, qu'en juin 1519, Léon X aurait proposé au prince-héritier de Saxe d'élever Luther à la dignité cardinalice. Cette affirmation est aussi rejetée à bon droit par Br. ; elle repose sur une source peu autorisée ; en outre, l'interprétation qu'en donnent les auteurs est peu critique et ne s'impose nullement. GR.

— L. VON PASTOR, *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters.* T. I : *Geschichte der Päpste im Zeitalter der Renaissance bis zum Wahl Pius II : Martin V. Eugen IV. Nikolaus V. Kalixtus III.* 5e-7e édit. Fribourg-e. Br., Herder, 1925. In-8, LXII-887 p. M. 32. — Il y a exactement quarante années que paraissait e premier volume de l'*Histoire des Papes* de Pastor. L'on en attend avec impatience le dixième, consacré au pontificat de Sixte-Quint. La librairie Herder nous annonce que des tomes suivants encore sont prêts pour l'impression. Enfin l'infatigable vieillard nous donne des éditions nouvelles soigneusement mises au courant.

Que dire à la louange de l'œuvre de Pastor qui n'ait pas déjà été répété maintes fois? Ni Ranke, ni, après lui, Burckhardt, Voigt, Gregorovius, Creighton, Reumont, n'avaient pu, pour leurs grandes synthèses, utiliser les Archives du Vatican. Pastor, le premier, pénétra dans ce sanctuaire. Le seul fait de cette documentation nouvelle assigne déjà à son œuvre la première place parmi celles qui, en tout ou en partie, traitent le même sujet. Mais à mesure que s'élevaient les diverses parties de cet édifice, l'on en vantait toujours davantage la solidité, le relief donné aux lignes principales, la richesse

Digitized by Google

du détail, l'élégance des formes. Il est, je crois, peu de monuments élevés aux époques lointaines que l'on admire avec une égale unanimité ; et sans doute il y en aura aussi fort peu qui, comme lui, résisteront au temps, qui, en dépit de retouches indispensables, parleront de la papauté moderne aux générations futures avec plus de vérité et avec plus d'éloquence.

Et que dire aussi de cette nouvelle édition du premier volume? La 3e et la 4e avaient paru en 1901, il y a près d'un quart de siècle. Aussi c'est à chaque page que, surtout dans les notes, se remarquent les additions. Pastor se félicitait d'avoir pu entreprendre ce travail de mise à jour dans la Ville Éternelle, où il trouverait aisément des livres et des articles que l'Allemagne et l'Autriche n'auraient pu lui fournir. En complétant de la sorte sa littérature, il a cru rendre et il a rendu en effet un service signalé à beaucoup de chercheurs.

E. DE MOREAU, S. J.

— Le t. X de la grande *Histoire des papes* de L. v. Pastor vient de paraître. Il se rapporte aux années 1585-1591 et aux pontificats de Sixte V, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX. Les volumes suivants sont prêts à l'impression et seront publiés sous peu.

GR.

— Dans le *Sammelblatt des historischen Vereins Ingolstadt*, 1925, t. XLIV, p. 1-221, le Dr J. Götz décrit les inscriptions funéraires qui se retrouvent à l'église N.-D. d'Ingolstadt. Comme on le sait, Ingolstadt a été le siège d'une célèbre université bavaroise qui, après la Réforme, resta inébranlablement attachée à la foi catholique. Plusieurs de ses professeurs ont été enterrés à l'église N.-D. La publication du Dr Götz apporte pour l'histoire de cette université une documentation de première valeur. Ainsi, p. ex., p. 60 svv., on trouve la description de la tombe de Jean Eck, le grand adversaire de Luther, p. 38, celle de la tombe du canoniste et historien Henri Canisius († 1610), neveu de saint Pierre Canisius. GR.

— E. EMMERIG. *Pedro Ponce de Leon* (*Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktiner-Ordens*, 1926, t. XLIII, p. 99-122). P. Ponce de Léon, dont on ne connaît ni le lieu ni la date de naissance, qui fit profession religieuse en 1526 chez les bénédictins à Sahagún et passa sa vie à l'abbaye d'Oña († 1584), est de fait le premier qui parvint à apprendre à parler à des sourds-muets. Il y réussit d'abord avec deux jeunes nobles qu'on avait confiés à ses soins et poursuivit ensuite ses essais. Sur l'ordre de Jules III et de Charles-Quint, il consigna sa méthode par écrit ; malheureusement son ms.,que l'on connaissait encore en 1814, a disparu. On sait seulement qu'il apprenait d'abord à ses élèves à lire et ensuite à articuler les mots. GR.

— Dans *Stimmen der Zeit*, 1926, t. CXI, p. 104-117, B. DUHR, *Die Konversion des sächsischen Kurprinzen Friedrich August von Sachsen*, 1712, prouve que la conversion au catholicisme ne fut pas imposée au jeune prince pour des motifs politiques. Sans doute, son

Digitized by Google

père, le roi Frédéric-Auguste Ier, la souhaitait et le pape Clément XI avait recommandé à celui-ci de la favoriser, mais la cour et la noblesse de Saxe ainsi que les cours étrangères y étaient unanimement opposées. Le prince resta libre et c'est en pleine liberté qu'il se décida à passer au catholicisme. Ses lettres et sa vie témoignent d'ailleurs que sa conversion fut sincère. GR.

— Si Kant était cosmopolite et a stigmatisé l'orgueil national, notamment celui de la nation anglaise, il a cependant contribué beaucoup par sa doctrine de l'impératif catégorique à fortifier l'esprit nationaliste dans les générations postérieures et on trouve parfois dans ses *Reflexionen* l'éloge de l'honneur national d'un peuple libre. Ainsi pense : F. MEYER, *Kants Stellung zu Nation und Staat*, dans *Historische Zeitschrift*, 1925, t. CXXXIII, p. 197-219. GR.

— Dans *Gelbe Hefte*, 1926, t. II, p. 616-649, le R. P. W. MATHAESER expose, d'après différentes pièces d'archives, les démarches que le roi Louis Ier de Bavière fit en faveur de colons allemands établis aux États-Unis. : *König Ludwig I. von Bayern als Förderer des Deutschtums und des Katholizismus in Nordamerika.* C'est grâce à l'appui de ce roi, grâce aussi aux efforts des PP. Rédemptoristes, qu'a pu se fonder et se développer la ville catholique de St-Mary en Pensylvanie. A. D. M.

— Nous ne pouvons que signaler ici l'article que E. PRZYWARA, S. J., vient de publier, dans la célèbre revue néokantienne *Logos* (*Internat. Zeitschrift für Philosophie der Kultur*, 1926, t. XV, p. 1-20), sur une question très débattue aujourd'hui entre philosophes allemands : *Thomas oder Hegel? Zum Sinn der « Wende zum Objekt »*. Comme, de l'aveu même de R. Kroner, toutes les tendances modernes de la philosophie idéaliste se ramènent à la tendance hégélienne, Prz. examine les caractéristiques de la métaphysique hégélienne qu'il oppose à la métaphysique thomiste. A. F.

— Le grand ouvrage que H. VON SRBIK vient de consacrer à *Metternich, der Staatsmann u. der Mensch* (Munich, Bruckmann, 1925. 2 vol. in-4, XIV-787 et X-644 p.), constitue une des contributions les plus importantes de l'historiographie allemande pendant ces dernières années, Il apporte aussi une toute autre lumière sur Metternich, dont la politique a été si vivement attaquée en Allemagne par l'école nationale-libérale, c'est-à-dire par l'historiographie de la « Petite Allemagne ». v. Srbik montre que Metternich n'a pas été un réactionnaire étroit et bureaucrate, mais un grand homme d'État qui avait l'œil ouvert sur toute l'Europe et suivait attentivement toutes les tendances intellectuelles dans le but de conserver à son État la position qu'il occupait en Europe. L'auteur a compulsé une immense documentation d'archives ; il possède aussi une connaissance approfondie des travaux. Il a donné ainsi un ouvrage qui concerne l'histoire de toute l'Europe pendant la première moitié du XIXe siècle. Il montre l'influence des idées sur les hommes et sur les événements politiques. On lira avec le plus vif intérêt les chapitres consacrés à la formation de Metternich, qui pendant

Digitized by Google

toute sa vie resta imbu des idées de l'Aufklärung. Les grands courants religieux qui se développaient au début du XIXe siècle sont présentés par v. Srbik en une bonne synthèse. Metternich n'est pas resté indifférent vis-à-vis d'eux ; mais il les a envisagés d'une façon tout à fait caractéristique.

L'ouvrage de v. Srbik est aussi de première importance pour l'histoire de l'Église. Il donne un exposé complet de tous les grands événements, depuis la réorganisation de l'Église en Allemagne au congrès de Vienne jusqu'à la lutte des États pontificaux contre la Sardaigne. En outre, les historiens de l'Église auront grand profit à lire les pages où v. Srbik montre les influences exercées par le mouvement intellectuel de l'époque sur les événements. GR.

— La libraire Bruckmann de Munich vient de publier, en 1925, *Auswahl der Aufsätze und Briefe von Alfred Dove* (1844-1916) (2 vol. in-8, XXXIX-327 et XXVI-321 p.) Successivement professeur d'histoire à Breslau et à Fribourg, rédacteur du supplément littéraire du journal libéral *Augsburger allgemeine Zeitung*, Dove a exercé une influence considérable sur l'orientation intellectuelle de l'Allemagne. Il entretenait une correspondance suivie avec la plupart des savants d'Allemagne, de sorte que ses lettres constituent une documentation importante pour l'histoire des sciences en Allemagne. Plusieurs des rédactions reproduites ici se rapportent au moyen âge et à sa civilisation ; la plupart cependant concernent des savants contemporains, particulièrement des historiens, de Mommsen à K. Lamprecht. Elles sont remplies de souvenirs personnels et cherchent à apprécier leurs travaux du point de vue esthétique et d'une manière très délicate et indépendante. Comme membre de l'académie de Bavière, Dove a été plusieurs fois amené à juger des collègues. L'édition a été faite par F. MEINECKE et O. DAMMANN. L'introduction de Meinecke est très personnelle et fort délicate. GR.

— *Politik und Kultur* est le titre donné par H. ROST à une nouvelle collection qu'il a fondée et dans laquelle des questions actuelles et historiques seront traitées du point de vue catholique. H. ROST lui-même publie le premier fascicule : *Die « Verquickung » von Religion und Politik in der preussisch- deutschen Geschichte* (Augsbourg, 1926. In-8, IV-216 p.). Il expose longuement que les Hohenzollern, tant dans leur politique intérieure que dans leur politique extérieure, eurent en vue les intérêts du protestantisme et furent hostiles au catholicisme et met en lumière les conséquences fâcheuses qu'eut pour l'Allemagne cette politique jusqu'à la guerre mondiale : division du pays, perte de l'Autriche et de l'Alsace-Lorraine. Rost se range ainsi parmi les écrivains, de plus en plus nombreux et plus actifs, qui prônent, au nom de l'histoire, la constitution d'une grande fédération de tous les pays de langue allemande, y compris l'Autriche et se refusent de voir dans l'empire, tel qu'il fut fondé par Bismarck avec prédominance du protestantisme, la véritable solution de la question de l'unité allemande. Partisans de l'empire bismarckien, la majorité des historiens protestants n'ont que trop souvent présenté l'histoire contemporaine de l'Allemagne d'une façon partiale et, en particulier, voilé ou mal interprété l'opposition constante

Digitized by Google

de la Prusse à tout ce qui est catholique ; c'est un mérite de Rost d'avoir mis ce point en lumière. Nous ne voulons aucunement dire que les travaux historiques des fédéralistes sont toujours faits d'après la méthode scientifique ; chez eux aussi, l'homme politique entrane souvent l'historien et Rost n'a pas toujours évité ce danger. Son ouvrage fortement documentén'en reste pas moins une bonne contribution à l'histoire contemporaine civile et ecclésiastique. GR.

— *Der deutsche Luther* du P. H. GRISAR, qui eut dès 1925 une seconde édition (Augsbourg, Haas et Grabherr, 1925. In-4, VI-214 p.), peut être considéré comme la continuation du grand ouvrage sur Luther publié par le même auteur. Il y expose l'influence que la personnalité du réformateur a continué à exercer sur les dernières années. En apportant un nombre très considérable de citations tirées des publications scientifiques et populaires consacrées à Luther avant et pendant la guerre, surtout durant l'année jubilaire de 1917, il montre que, au mépris de la vérité historique, on a fait de Luther le modèle et l'idéal de tout Allemand, qu'on a prétendu faire la guerre en son nom, mais aussi que la fin de la guerre a porté un coup fatal à l'engouement pour la personne du réformateur. GR.

— Des attaques blessantes dont il fut l'objet ont amené F. v. LAMA à écrire : *Der vereitelte Friede. Meine Anklage gegen Michaelis und den evangelischen Bund* (Augsbourg, Haas et Grabherr, 1926. In-8, VI-104 p.). L'échec des propositions de paix faites par le pape en 1917 est attribué en première ligne au chancelier Michaelis, à son protestantisme étroit et à son aversion pour la papauté. C'est un écrit polémique que l'on consultera avec prudence ; mais les documents qui y sont publiés sont de grande importance. GR.

— Après avoir subi une interruption de dix ans, l'*Archivalische Zeitschrift* (hrsg. d. das Bayerische Hauptstaatsarchiv in München) vient de réapparaître sous la direction du Dr F. STRIEDINGER, directeur des archives à Munich (3e série, t. II [t. XXXV]. Munich, Th. Ackermann, 1925. 312 p.). Dans l'introduction, Striedinger annonce que, contrairement au programme d'avant guerre qui permettait la publication d'articles purement historiques, l'AZ sera désormais réservé aux études concernant les archives et les sciences auxiliaires ; de plus, même pour ces études, on s'en tiendra strictement à celles qui se rapportent à l'Allemagne, au moins indirectement. Le fascicule qui vient de paraître réalise ce programme. Il contient de nombreux articles qui intéressent l'organisation des principaux dépôts d'archives, leur histoire, leur inventorisation. On les trouvera signalés dans la bibliographie de la RHE. Parmi les principaux, mentionnons ici : P. KEHR, *Ein Jahrhundert preussischer Archivverwaltung* (p. 3-22), fait connaître rapidement la construction du bâtiment et l'organisation interne des archives de l'État prussien ; ces archives, fort importantes, contiennent de très nombreux matériaux qui proviennent d'anciennes fondations. — K. O. MÜLLER donne *Die Geschichte des württembergischen Staatsfilialarchivs in*

Digitized by Google

Ludwigsburg (p. 61-110), qui possède les archives de l'ordre de chevalerie allemand, établi autrefois à Mergentheim, celles de la prévôté d'Ellwangen et de nombreux actes du gouvernement central de Wurtemberg. — L. Gross, *Das Hof- Haus- und Staatsarchiv in Wien* (p. 134-140) étude sur la composition de cet important dépôt. Elle est complétée par L. Bittner, *Das Wiener H.- H. und Staatsarchiv in der Nachkriegzeit* (p. 141-203). — H. Kaiser, *Die Archive des alten Reichs bis* 1806 (p. 204-220) cherche à déterminer ce que sont devenues, lors de la dissolution de l'ancien empire allemand, les archives des quatre grands dépôts de Vienne, de Ratisbonne, de Mayence et de la Cour suprême. Plusieurs en ont été détruites ; un grand nombre sont dispersées dans différents dépôts. — P. 301-312, on trouvera des notices nécrologiques sur les archivistes allemands et étrangers morts pendant les 10 dernières années. Gr.

— Le Prof. Dr K. Remme, directeur du service d'information de l'université de Berlin, vient de publier, en double édition, l'une pour les étudiants allemands, l'autre pour les étudiants étrangers, un ouvrage intitulé : *Die Hochschulen Deutschlands. Ein Führer durch Geschichte, Landschaft, Studium* (Berlin, Verlag d. Akadem. Auskunftsamts, 1926. In-8, xii-290 p.). Poursuivant avant tout un but pratique, notamment celui d'éclairer les étudiants sur le choix à faire parmi les différentes universités, R. fait connaître, pour chacune de celles-ci, l'organisation des études théoriques et pratiques, les chaires spéciales qui y sont attachées, les conditions d'admissibilité aux examens, etc. Il insiste aussi sur les avantages de séjour qu'offrent les différentes villes universitaires. Richement illustré et muni de nombreuses cartes et tables, son guide constitue une véritable encyclopédie de l'enseignement universitaire en Allemagne. Seulement la partie historique paraît trop réduite, surtout si on la compare à l'ensemble de l'ouvrage. Gr.

— A la réunion générale de la Görres-Gesellschaft en 1924, le P. A. Dald a donné une conférence sur l'étude des palimpsestes et l'institut des palimpsestes de l'abbaye de Beuron, dont il est le directeur. Cette conférence vient d'être publiée dans le *Jahresbericht der Görres-Gesellschaft* de 1924-1925 (Cologne, J. P. Bachem, 1926). Nous n'insisterons pas sur les notions générales contenues dans la première partie de cette conférence ; la seconde partie donne des renseignements intéressants sur les résultats obtenus àBeuron grâce aux procédés photographiques qu'on y emploie. On a surtout examiné jusqu'ici des palimpsestes donnant des textes bibliques et liturgiques et provenant des bibliothèques de Munich, St-Gall, Wolfenbuttel, Mayence, Darmstadt, Bonn, Karlsruhe, etc. Plusieurs pièces importantes, dont le conférencier donne la liste, furent mises au jour. La plupart ont été publiées dans le *Spicilegium Palimpsestorum*, dans les *Beuroner Texte und Arbeiten*, dans la *Revue bénédictine*, dans le *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft* ; d'autres, dont le déchiffrement est particulièrement difficile, n'ont pas encore pu être éditées. Espérons que l'institut de Beuron trouvera les ressources nécessaires pour continuer sa belle œuvre scientifique. F.

Digitized by Google

— L'exposition du Millénaire à Cologne (1925) a surtout été remarquable par la réunion de châsses et de chefs-d'œuvre d'orfèvrerie qui avaient figuré en 1902 à l'exposition de Dusseldorf. A Cologne toutefois l'ambiance se prêtait moins à un examen paisible et à l'étude. Aussi, de l'avis de M. O. von Falke (*Ein Nachwort zur Kölner Jahrtausend Ausstellung* dans *Zeitschrift für bildende Kunst*, 1925, p. 240-248 et fig.), l'exposition n'a pas donné lieu à des résultats scientifiques nouveaux, mais elle n'a pas non plus infirmé ceux qui avaient été acquis à la suite de l'exposition de Dusseldorf, et qui sont consignés précisément dans les travaux de M. von Falke (*Deutsche Schmelzarbeiten des Mittelalters*, Francfort, 1904, et *Der Dreikönigenschrein des Nicolaus von Verdun*, M.-Gladbach, 1908). Pour l'érudit historien de l'art les deux grands orfèvres mosans, Godefroid Le Claire et Nicolas de Verdun, restent les auteurs des œuvres qu'il leur avait attribuées. Le P. J. Braun avait contesté dans un récent ouvrage (*Meisterwerke der deutschen Goldschmiedekunst vorgotischer Zeit*, 1922) que, d'après de simples caractéristiques de style, on puisse attribuer à Godefroid la châsse de saint Héribert, et à Nicolas celles de saint Annon à Siegbourg et des Rois-Mages à Cologne. Cette dernière œuvre, croyait-il, avait été exécutée dans les ateliers de Cologne de 1200 à 1225. M. von Falke persiste à croire qu'elle fut achevée par un disciple de Nicolas de Verdun, le même qui travailla, mais dans la suite seulement, à la châsse de la Vierge à Aix-la-Chapelle, achevée dès 1215.

Sur un point toutefois, M. von Falke modifie ses opinions : le moine Frédéric de Saint-Pantaléon figure à titre de co-donateur, et non à titre d'auteur, sur la châsse de saint Maurin, que l'on croyait pouvoir lui attribuer, et avec elle toutes les œuvres apparentées. S'il avait été auteur de cette châsse,son propre abbé se serait adressé à lui et non à Nicolas de Verdun, lorsque,peu après 1183, il fit exécuter la châsse de S.Albin, pendant de celle de S. Maurin. C'est donc à tort que, sur la foi d'un détail mal interprété, on a attribué à un moine et conséquemment à un atelier de Saint-Pantaléon, la châsse de saint Maurin et les œuvres exécutées par la même main. Conséquemment aussi l'orfèvre rhénan Eilbert, dont les œuvres forment un groupe moins nettement caractérisé et préparent celles du pseudo-Frédéric, a été considéré à tort comme ayant son atelier à Saint-Pantaléon.

Dans les *Stimmen der Zeit*, 1925, t. CXI, p. 137-146, le P. Braun rejette également l'existence de l'atelier de Saint-Pantaléon.

R. M.

— Dans le *Neues Archiv*, 1925, t. XLVI, fasc. 1-2, p. I-XI et p. 185 svv., P.Kehr fait connaître l'activité, pendant l'année 1924, de la commission des *Monumenta Germaniae Historica*. Nous résumons ici les principaux renseignements de cette notice. Comme au temps de Pertz, les salles de travail et la bibliothèque des MGH sont de nouveau installées dans les bâtiments de la Staatsbibliothek de Berlin. Le comité de la direction centrale a perdu M. Krammer ; il s'est adjoint, par contre, A. Brackmann, de Berlin, et M. Levison de Bonne ; en outre M. Doeberl y représente l'académie de Munich, et E. v. Ottenthal, celle de Vienne.

Digitized by Google

Ont paru : dans la série in-fol. des *Scriptores*, le 1er fascicule du t. XXX, p. II, qui constitue le dernier de la série et comprend les compléments. — Dans la *Nova series* (in-8°), le t. II : *Cosmae Pragensis Chronica Boemorum*, ed. B. BRETHOLZ ; le t. III : *Chronica Johannis Vitodurani*, edd. C. BRUN et Fr. BAETHGEN ; le t. IV, fasc. 1 : *Chronica Mathiae de Nuwenburg*, ed. A. HOFMEISTER ; le fasc. 2 de ce volume est sous presse. Paraîtront prochainement, dans cette série, la Chronique de Henri de Diessenhofen et la Relation de Nicolas de Butrinto. Sont en préparation : l'édition de Tolomée de Lucques et celle, par Br. Krusch, de la *Historia Francorum* de Grégoire de Tours.

La section *Leges* a beaucoup souffert par la mort de son directeur Em. SECKEL. P. Kehr consacre à ce savant (p. 158-180) une belle notice nécrologique, où il raconte en même temps l'histoire de cette section *Leges* et les infortunes qu'elle a rencontrées. La direction de cette section est particulièrement difficile, parce qu'elle exige une formation juridique en même temps que philologique. Seckel remplissait admirablement cette double exigence ; une mort prématurée est venu interrompre son œuvre de direction qu'il avait à peine commencée. Seckel avait préparé et, à part quelques notes, achevé l'édition de *Benedictus Levita* ; il a aussi laissé, presque terminée, l'édition des décrets du synode de Worms de 868 ; cette édition paraîtra dans les *Fontes iuris germanici antiqui* (in-8°). — En 1924, Br. Krusch a publié *Die Lex Baiuvariorum* (Berlin), où il expose l'histoire du texte, la critique des mss et des éditions, l'origine de cette loi. Il s'en prend particulièrement à E. v. Schmid qui a préparé l'édition de cette loi pour les MGH. Cette édition ne tardera pas à paraître ; même si elle est basée sur un classement erroné des manuscrits et si elle fournit un texte moins sûr, elle aura une grande valeur à cause du commentaire. — H. BASTGEN a publié les *Libri Carolini*, comme supplément au t. II des *Concilia*. — R. SCHOLZ prépare une édition du *Defensor pacis* de Marsile de Padoue. Enfin, avant de donner dans les MGH une édition du *Sachsenspiegel*, on le publiera dans la « Schulausgabe » d'après le ms. de Quedlinburg.

On sait que Kehr dirige lui-même la section *Diplomata Karolinorum*. Il annonce la publication d'une étude préparatoire sur la chancellerie de Louis le Pieux. Paraîtront aussi sous peu : la première partie des diplômes de Henri III, par H. BRESSLAU, et les diplômes de Lothaire III, par E. v. OTTENTHAL.

Dans la section *Epistolae*, E. PERELS, a fait paraître le dernier fascicule du t. VI, contenant les lettres d'Adrien II et les tables de tout le volume. Dans les *Epistolae selectae* (in-8°), K. STRECKER, a publié le t. III : *Tegernseer Briefsammlung des Froumund*. Paraîtra prochainement une nouvelle édition des *Registerfragments Friedrichs II*. à Naples, par E. STHAMER qui vient de publier un article sur les *Aufgaben der Geschichtsforschung in Unteritalien* (dans la *Zeitschrift der Savigny-Stift. f. Rechtsg. Germ. Abt.* t. XLVI, p. 132-162). Paraîtront plus tard, dans cette même section, A. BRACKMANN, *Die politischen Briefe aus der Zeit Friedrichs I.*, K. HAMPE, *Acta*

Digitized by Google

Pacis ad S. Germanum, G. LEIDINGER, *Briefbuch des Albertus Beham.* v. H.

— La librairie « Eschkol » de Berlin annonce la publication d'une *Encyclopädie des Judentums*, qui comprendra environ 4000 p. in-4° et paraîtra en même temps en allemand et en hébreu. De nombreux savants juifs, allemands et étrangers, dont plusieurs jouissent d'une grande réputation, ont assuré leur collaboration à cette entreprise. L'encyclopédie renseignera sur tout ce qui concerne le peuple juif : son passé, sa religion, sa diffusion dans les différents pays, son activité dans tous les domaines de la science, de l'art, etc. Comme dans toutes les encyclopédies, les articles y seront disposés par ordre alphabétique ; mais contrairement à ce qui se fait dans les encyclopédies générales, la matière y sera davantage groupée dans des études plus étendues. Cette méthode, qui est d'ailleurs adoptée dans les bonnes encyclopédies spéciales, présente de sérieux avantages : elle permet de donner un exposé plus complet des questions importantes, de mieux situer les hommes et les événements et de montrer leurs dépendances mutuelles ; pour des problèmes qui sont par leur nature plus délicats à résoudre, — et l'histoire du peuple juif en offre un grand nombre,— elle évite aussi plus efficacement des contradictions ou des divergences de jugement. De bonnes tables, analysant soigneusement les articles plus longs, remédient d'ailleurs facilement à l'inconvénient qui résulterait d'un groupement trop systématique. Le fascicule spécimen que la librairie Eschkol a publié, contient quelques articles qui permettent de mieux juger de l'importance de l'ouvrage et de la manière dont il est conçu et sera exécuté. Nous reconnaissons volontiers la richesse de renseignements que contiennent certains articles (voir *Handwerk*, *Kunst v. M. A. bis z. Gegenwart*) et l'impartialité des auteurs. De même, nous ne pouvons que louer la méthode employée dans l'exposé des articles plus longs,où le plan de l'étude et ses différentes divisions sont indiquées en tête ; cette méthode,qui facilite considérablement la consultation, pourrait utilement être étendue à presque tous les articles. La bibliographie nous semble être trop unilatérale : on n'y trouve pour ainsi dire que des ouvrages d'origine juive, et les indications des sources sont insuffisantes. Il est évidemment inutile d'insister sur l'utilité que présentera cette publication pour l'histoire du christianisme. A. D. M.

— Le P. Jos. GRISAR, S. J., professeur d'histoire ecclésiastique au collège Saint-Ignace à Valkenburg (Hollande) prépare une nouvelle édition des lettres de Joseph Görres. Désirant donner une édition aussi complète que possible, il recevrait avec reconnaissance communication des autographes ignorés ou inédits.

— Depuis le 1er mai, la bibliothèque Warburg est installée, à Hambourg, dans de nouveaux locaux. Cette bibliothèque est très importante pour l'histoire de la civilisation. GR.

— Sous la dénomination *Gustav Dalman-Institut für Palästina-*

Digitized by Google

wissenschaft a été ouvert à Greifwald un nouvel institut pour recherches palestiniennes. GR.

— La *Sächsische Kommission für Geschichte* prépare l'édition d'une *Sächsische Biographiensammlung.* GR.

— L'Académie de Prusse a accordé les subsides suivants : 2000 M. pour la continuation du *Biograph. Jahrbuch* ; 600 M. pour l'édition des œuvres de S. Épiphane ; 300 M. pour l'édition de la *Praeparatio* d'Eusèbe ; 1500 M. pour l'édition des œuvres de Jean Pauls ; 3000 M. à l'*Oriental. Kommission* pour recherches des mss ; 3000 M. pour la continuation de l'édition des œuvres de Kant. GR.

— *Nominations.* — Le Privatdozent A. WIKENHAUSER, professeur ordinaire du N.T. à Wurzbourg. — Le Prof. G.BERGSTRASSER, de Heidelberg, professeur ordinaire de philologie sémitique et de l'histoire de l'Islam à Munich. — L'archiviste Dr H. ROTHFELS, de Berlin, professeur d'histoire du moyen âge et de l'époque moderne à Koenigsberg. — W. WINDELBAND, de Berlin, professeur honoraire d'histoire à l'université de Berlin. — Le Privatdozent C. A. BERNOULLI, de Bâle, professeur extraordinaire d'histoire des religions à l'université de cette ville. — Le Privatdozent H. BEYER, professeur extraordinaire d'archéologie chrétienne et d'histoire ecclésiastique à Greifswald.

H. SCHNEIDER, bibliothécaire adjoint à Wolfenbuttel, a été nommé bibliothécaire en chef et vice-directeur de la bibliothèque de la ville de Lubeck.

Jos. WITTIG, professeur d'histoire ecclésiastique à Breslau, a obtenu l'éméritat. — Le Dr A. HESSEL, bibliothécaire et professeur extraordinaire d'histoire moderne à Goettingue, est nommé professeur honoraire.

Se sont fait agréger : à Breslau, Lic. H. LOTHER (hist. ecclésiastique) ; à Goettingue, Lic. E. FASCHER (N. T. et histoire de la religion hellénique) ; à Leipzig, Dr P. KIRN (histoire et sciences auxiliaires).

Le Prof. Dr A. NAEGLE, de Prague, a été nommé « Sénateur » extraordinaire de la *Deutsche Akademie.* GR.

— *Décès.* — Le Prof. Dr L. SAALFELD, Rabbin, décédé à Mayence, bien connu par ses travaux sur l'histoire des Juifs au moyen âge. — Le Dr H. HAUTMANN, professeur d'histoire de l'art à Munich. — Mgr K. J. MAYER, professeur émérite de morale et d'encyclopédie de la théologie à Fribourg en Br., auteur de plusieurs biographies de convertis. — K. WEULE, professeur célèbre d'ethnologie à l'université de Leipzig. — F. RINTELEN, professeur d'histoire de l'art à Bâle. — K. HOLL, professeur d'histoire ecclésiastique à Berlin. — Le célèbre juriste, Jul. HATSCHEK, de Goettingue, dont le Dictionnaire sur le droit international et la diplomatie a rendu de grands services aux historiens. GR.

Digitized by Google

Angleterre, Écosse, Irlande

— En 1924, l'évêque de Glocester, le Rt Rev. A. C. HEADLAM, a donné à l'université de Harvard, les « William Belden Noble Lectures » sur un sujet particulièrement important au point de vue doctrinal : *Jesus Christ in History and Faith* (Londres, 1925. In-8, XII-232 p. Prix : 6 s.). En connexion avec son ouvrage antérieur sur la vie et l'enseignement de Jésus, l'auteur poursuit ses investigations sur les évangiles, aborde l'étude critique et l'interprétation théologique de la naissance virginale, de la mort et de la résurrection du Sauveur, discute le problème des relations entre le Christ de l'histoire et celui de la foi. Sur les documents de la tradition évangélique l'auteur approuve les plus récentes conclusions de B. H. Streeter aussi bien pour la critique du texte que pour les sources des évangiles ; il admet l'historicité substantielle de Marc et des « Discours », et fait appel à l'évangile de saint Jean, avec discrétion, pour compléter l'information des Synoptiques. Appuyée sur ces documents, la deuxième conférence retrace l'image du ministère de Jésus ; elle admet le messianisme du Seigneur, mais rejette l'hypothèse d'un messianisme purement eschatologique. La prédication galiléenne aurait duré deux ans sur les trois ans attribués à la vie publique du Christ. L'auteur assigne comme thème fondamental de cette prédication une interprétation nouvelle de quelques notions fondamentales de la religion juive : les notions de la divinité, de la providence, du royaume, du Messie et de la vie éternelle.

Après deux chapitres sur la personnalité de Jésus et la valeur de sa mort expiatoire où nous ne remarquons rien d'original, l'auteur affirme sa foi en la conception virginale et en la résurrection ; puis, en deux conférences, il prononce un jugement de valeur sur l'œuvre du Sauveur. C'est à bon droit, affirme-t-il, que la Tradition a proclamé Jésus le Fils de Dieu ; l'expérience collective des peuples chrétiens et celle des fidèles parfaits confirment le bien-fondé de cette croyance. En outre, la tradition a reconnu dans l'Église un institut positivement établi par le Christ pour continuer sa mission ; une nouvelle fois l'histoire religieuse de l'humanité, l'expérience de plusieurs générations chrétiennes corroborent la pérennité des promesses prophétiques de Jésus.

Cette brève analyse montre les positions conservatrices de l'évêque de Glocester. Son ouvrage est un acte de foi ; puisse-t-il contribuer à prévenir dans les milieux intellectuels anglo-saxons, surtout chez les jeunes, un engouement trop souvent contagieux pour les hypothèses de la critique rationaliste. J. COPPENS.

— Bien rares sont les auteurs qui s'engagent dans le maquis des traditions rabbiniques. C'est une raison de signaler les quelques courageux qui possèdent le talent et gardent le courage d'affronter une tâche aussi difficile. Tel est le mérite de M. I. ABRAHAMS qui nous entretient, dans trois conférences, de la gloire de Jahvé : *The Glory of God. Three Lectures* (Oxford, 1925. In-12, 88 p. Prix : 3 s. 6) Cette plaquette n'épuise pas un problème assurément compliqué

Digitized by Google

mais par ses aperçus originaux, sa présentation claire et agréable, elle réussira à capter l'intérêt des lecteurs. Espérons que l'auteur reprendra bientôt, en une étude plus approfondie, l'examen de son sujet qui est d'une importance capitale dans la théologie de l'Ancien et du Nouveau Testament. J. COPPENS.

— Signalons, dans le *Catholic Social Year Book* de 1926, une étude sur *The Community and the Criminal* (Oxford, Catholic Social Guild. 79 p. Prix : 6 d.), écrite par un homme d'expérience, très versé dans ces questions, le Rev. FRANCIS DAY, chapelain catholique de la prison de Brixton à Londres. Le ch. II : *The Church and penal Effort in History* (p.16-24), mérite particulièrement d'être mentionné ici. L. G.

— Dans *Chronicles and Annals*, petit livre qui porte en sous-titre : *A brief Outline of their Origin and Growth* (Oxford, Clarendon Press, 1926. 79 p. Prix : 5 s.), le Dr REGINALD L. POOLE, après avoir rappelé l'origine des petites annales, sorties des tables de Pâques, s'occupe des *Annales Francorum* et des grandes annales du continent et résume les discussions engagées depuis un siècle sur leur mode de composition, leur origine, leurs dates et leur développement, discussions qui ne sont pas encore closes. Une bonne moitié du livre est consacrée aux annales et chroniques insulaires,à la Chronique Anglo-saxonne, rédigée en langue vulgaire, puis aux grands chroniqueurs anglais du moyen âge qui écrivirent en latin. Il nous semble un peu téméraire de faire de S. Pirmin un compagnon de S. Boniface et de le présenter comme « almost certainly an Englishman » (p. 59). En dehors des recherches de Dom Germain Morin, la nationalité de S. Pirmin a fait l'objet de plusieurs discussions récentes. Citons notamment : Dom J. Perez, *De Patrologia española : San Pimerio* (*Boletin de la Real Acad. de la Historia*, 1920, t. LXXVII, p. 132-150) et F. Flaskamp, *Zur Pirminforschung* (*Zeit. f. Kirchengeschichte*, 1925, p. 199-202). Deux planches reproduisent deux feuillets de manuscrits d'Einsiedeln (nos 29 et 356). L. G.

— *A History of the Mediaeval Church*, 590-1500, par Miss M. DEANESLY (Londres, Methuen [1925]. VIII-280 p.) est un résumé de l'histoire de l'Église au moyen âge. Ce *compendium* est bien fait ; mais il est dépourvu de références, et la bibliographie dont il est muni est très sommaire. L. G.

— CAROLINE A. J. SKEEL signale dans les testaments du moyen âge des détails qui éclairent la vie ecclésiastique et certains usages liturgiques, par exemple une forme spéciale de trentains (p. 301-302). Ces recherches ont été présentées dans une conférence donnée à Coventry en 1925 et reproduite, sous le titre de *Medieval Wills*, dans *History* (1926, t. X, p. 300-310) avec accompagnement d'une bonne bibliographie. L. G.

— Les procédés capricieux de M. G. G. Coulton déconcertent un grand nombre de ses lecteurs. Il s'écarte inutilement de son sujet,

Digitized by Google

enregistre une foule de détails tendancieux, tandis que, d'un autre côté, il néglige des données qui lui permettraient de se représenter d'une manière plus exacte les faits sociaux qu'il étudie. C'est ce que montre M. JOSEPH CLAYTON en faisant la critique de l'ouvrage improprement intitulé *The Medieval Village* (1925) par le Dr Coulton. Voir *Dr G. G. Coulton's Middle Ages*, dans *Blackfriars* (mars 1926, t. VII, p. 146-162), et la réponse de l'historien ainsi que la réplique de M. J. Clayton dans la livraison d'avril (p. 234-246). L. G.

— Le cardinal Humbert († 1061), ancien abbé de Moyen-Moutier, serviteur très dévoué et conseiller de plusieurs papes, qui le chargèrent d'importantes missions en Orient et en Occident, appartint, comme S. Pierre Damien, à l'élite intellectuelle et morale du XIe siècle, mais il fut en désaccord avec ce dernier sur plusieurs points et notamment sur la question de la validité des ordinations faites par des évêques simoniaques. Ces différences de vues théoriques et d'applications pratiques ont été étudiées par le professeur J. P. WHITNEY dans *Peter Damiani and Humbert* (*Cambridge Historical Journal*, 1925, t. I, p. 225-248). L. G.

— Au cours de travaux de réparation exécutés en avril à la cathédrale de Lincoln, on a identifié les restes de Remi de Fécamp, qui fut évêque de Lincoln de 1067 à 1092. L. G.

— Le *De vita sua* de Guibert de Nogent a été traduit en anglais par M. C. C. SWINTON BLAND sous le titre : *The Autobiography of Guibert, abbot of Nogent-sous-Coucy* (Londres, 1925) et publié dans la *Medieval Section* des *Broadway Translations* dirigée par M. G. G. COULTON. Cette traduction contient des méprises de divers calibres que le R. P. T[HURSTON] s'est amusé à relever dans les pages intitulées *Some corrigenda for Dr Coulton* (*Month*, 1926, t. CXLVII, p. 354-358). L. G.

— Des lettres de Pierre de Blois († 1198), qui sont imprimées dans la *Patrologie latine* de Migne (t.CCVII), lesquelles sont authentiques? Le Dr Armitage Robinson avait déjà abordé la question d'authenticité dans ses *Somerset Historical Essays* (1921, p. 140) (Voir RHE. 1923, t. XIX, p. 70). Avant lui, l'examen critique de la correspondance de Pierre de Blois avait été entrepris par Miss Beatrice A. Lees, dans son étude sur *The Letters of Queen Eleanor of Aquitaine to Celestine III* (*English Historical Review*, 1906, t. XXI, p. 78-93). Dans *The Manuscript Evidence for the Letters of Peter of Blois* (*English Historical Review*, 1926, t. XLI, p. 43-60), M. E. S. COHN se livre, à son tour, à l'examen critique des lettres conservées au British Museum, à la Bibliothèque nationale de Paris et dans les dépôts d'Oxford et de Cambridge. Il rectifie, au cours de son étude, plusieurs dates de la vie de Pierre de Blois. L. G.

— On trouvera la continuation de la discussion sur l'origine de l'*Ancrēn Riwle* (voir RHE, 1926, t. XXII, p. 181) dans *The Review of English Studies* (1926, t. II, p. 82-89 et 197-210). Le P.V. MACNABB, O. P., le P. H. THURSTON, S. J., et le Prof. R. W. CHAMBERS y discutent la question. L. G.

Digitized by Google

704 CHRONIQUE

— Le *Compotus Fratris Rogeri* forme le VIe volume des *Opera hactenus inedita Rogeri Baconi* (Oxford, Clarendon Press, 1926. XXVII-302 pages). L'introduction de l'éditeur, M. ROBERT STEELE, est remplie de choses instructives. Il y expose les diverses méthodes employées depuis l'origine du christianisme pour calculer la date de la fête de Pâques. Cet exposé de la *dissonantia cyclorum* est un travail méritoire. Il nous parle ensuite des traités de comput et des efforts tentés au cours des siècles pour faire concorder aussi exactement que possible l'année conventionnelle avec l'année astronomique, puis il fait connaître les particularités du comput de Robert Grosseteste, de la *Massa compoti* d'Alexandre de Villedieu et du comput de Roger Bacon, nous renseignant sur la valeur des manuscrits dont il s'est servi pour éditer ces trois traités. Roger Bacon composa son comput à diverses reprises dans les années 1263, 1264 et 1265. Les trois manuscrits employés pour l'édition du texte du *Compotus fratris Rogeri* (p. 1-211) sont les suivants : Br. Mus., Royal 7 F. VIII (fin du XIIIe s.), Bodl., Ashmole 347 (fin du XIIIe s.) et Erfurt, Amplon. F. 394 (fin du XIVe s.). Le *Compotus Roberti Grosse Capitis Lincolniensis episcopi* (p. 212-267) est imprimé d'après le Ms. Add. 27589 du Br. Museum (milieu du XIIIe s.) et les variantes sont tirées du Ms. Harl. 3735 de la fin du XIIIe siècle. Le texte de la *Massa compoti* d'Alexandre de Villedieu (p. 268-289) est fourni par le Ms. du Br. M., Egerton 2261 (début du XIIIe s.) et les variantes sont tirées de deux autres un peu plus anciens : Egerton 824 et 8 C. IV. Les notes explicatives sur les trois textes édités sont rejetées à la fin du volume. A noter deux pages (290-291) sur les divisions du temps au moyen âge. A la suite de Bruno Krusch, M. R. Steele énumère (p. XIII) les faux irlandais, au nombre de cinq, qui ont été fabriqués au cours des discussions relatives à la date de la fête de Pâques ou antérieurement aux VIe et VIIe siècles. Il range parmi ces faux le *De Mirabilibus sanctae scripturae*, ouvrage composé en Irlande en 655 (P. L., t. XXXV, 2149-2200). Cet opuscule a été faussement attribué, dans la suite, à S. Augustin d'Hippone, mais l'auteur du traité pseudo-augustinien n'est nullement responsable de cette attribution. Il y a dans ce traité des mentions de noms de personnes et de choses se rapportant à l'Irlande que l'auteur eût omises s'il avait eu l'intention de cultiver la pseudépigraphie.

L. G.

— La *Canterbury and York Society* a entrepris en 1915 la publication des rôles de Richard Gravesend, évêque de Lincoln (1258-1279) : *Rotuli Ricardi Gravesend diocesis Lincolniensis*. MM. F. N. DAVIS et C. W. FOSTER et le professeur A. HAMILTON THOMPSON se sont occupés simultanément ou successivement de ce travail, dont la seconde partie a paru en 1917 et dont la troisième et dernière, bien que comprise dans le fascicule LXXV de la *Canterbury and York Society*, qui porte la date de sept.-déc.1924, vient seulement de nous parvenir. De nombreux extraits des rôles sont donnés. Un appendice comprend les itinéraires de Gravesend du 18 mars 1260 au 18 décembre 1279 (p. 353-358),et la publication se clôt par un très copieux

Digitized by Google

index (p. 39-405). Une longue introduction (p. v-xliv), écrite par le professeur Hamilton Thompson, nous éclaire principalement sur l'administration de Richard Gravesend, ses visites canoniques et ses rapports avec les maisons religieuses de son diocèse. L. G.

— M. Leo Hicks montre qu'il y a lieu de corriger nombre d'appréciations sur la politique de la reine Élisabeth par rapport aux catholiques émises par le Dr Conyers Read dans un ouvrage récent, qui, par ailleurs, se recommande par de grandes qualités : *Mr Secretary Walsingham and the policy of Queen Elizabeth* (Oxford, Clarendon Press, 1925. 3 vol.). Avec beaucoup d'érudition et d'une manière très impartiale, M. Hicks examine l'attitude regrettable de la reine et de son gouvernement à l'égard des catholiques pendant les années 1571-1590, d'après les mémoires des catholiques contemporains et les papiers d'État, et surtout d'après les dépêches des ambassadeurs d'Espagne : *Elizabeth's early Persecutions of Catholics* (*Month*, 1926, t. CXLVII, p. 289-306 et 401-413). L. G.

— La correspondance de Descartes et de C. Huygens, comprenant 136 lettres et documents, dont 91 entièrement inédits jusqu'ici, qui appartenaient à feu Harry Wilmot Buxton et qui ont été offerts à la Bibliothèque Nationale de Paris, comme nous l'avons annoncé précédemment (RHE. 1926, t. XXII, p. 441), vient d'être publiée par la Clarendon Press : *Correspondence of Descartes and Constantyn Huygens*, 1635-1647 edited by Leon Roth (Oxford, 1926. lxxv-251 p. Prix : 42 s.). L. G.

— Le deuxième volume des *British diplomatics instructions* 1689-1789 concerne les relations avec la France de 1689 à 1721. Il a été édité pour la *Royal historical Society* avec tous les soins désirables par M. L. G. Wickham Legg (Londres, Offices of the Society, 1925. In-8, xxxviii-212 p.). Une introduction retrace les caractéristiques de la période si intéressante des dernières années du règne de Louis XIV et de toute la régence de Louis XV. Chacune des instructions est précédée d'une courte notice concernant la personnalité de l'ambassadeur, les circonstances historiques dans lesquelles s'ouvrait sa mission, ainsi que de l'indication des sources. Une excellente table onomastique clôt ce volume indispensable pour l'étude de l'histoire de la diplomatie britannique sous les règnes de Guillaume III, d'Anne et de Georges Ier. C. T.

— Dans *History of St Peter's School, York* (Londres, Bell, 1926. xii-212 p. Prix : 10 s.), M. Angelo Raine raconte l'histoire d'un des plus célèbres établissements scolaires du nord de l'Angleterre. Il fait remonter l'origine de l'École Saint-Pierre d' York jusqu'à l'école de chant fondée dans cette ville en 627, sous le pontificat de Paulin, l'un des membres de la mission envoyée en Angleterre par le pape saint Grégoire. Mais le vrai fondateur de l'école de grammaire d' York paraît être l'archevêque Egbert (732-766), qui fut le disciple du Vénérable Bède. Alcuin étudia le rudiment à l'école d' York, où il eut pour maître Albert, successeur de l'archevêque

Digitized by Google

Egbert. Peu d'écoles secondaires de nos jours peuvent se vanter d'un aussi lointain et glorieux passé. Celle-ci est encore très prospère aujourd'hui. Au moyen âge, et même dans les temps modernes, ses fastes ne manquent pas de pages mémorables. Le livre est écrit avec agrément et composé avec goût, mais il est totalement dépourvu de références. Signalons l'analyse du compte de l'enfant-évêque, ou évêque des fous (Boy-Bishop), de l'École Saint-Pierre pour l'année 1396 (p. 50-54), pièce dont l'auteur tire parti sans fournir à ce propos aucun renseignement bibliographique. L. G.

— La sixième liste de sites et monuments ayant un intérêt archéologique ou historique situés dans 23 comtés d'Angleterre, 7 du pays de Galles et 14 d'Écosse, a été préparée par la commission compétente conformément à l'*Ancient Monuments Consolidation and Amendment Act* (1913). Cette liste, publiée par le Stationery Office (Adastral House, Kingsway, Londres, W. C. 2, 1926. Prix : 4 d.), a été reproduite par le *Times* du 31 mars. L. G.

— La bibliothèque de la cathédrale de Durham renferme 360 manuscrits (sans compter les recueils topographiques et généalogiques postérieurs au xve siècle), 62 incunables, 17.500 volumes imprimés, dont 1000 ouvrages de théologie, 400 d'histoire ecclésiastique, 2650 d'histoire générale, 950 d'art et d'archéologie. M. H. D. Hughes nous donne tous ces renseignements dans son livre : *A History of Durham Cathedral Library* (Durham, County Advertiser, 1925. xliii-134 p.). Il consacre un chapitre aux plus belles reliures (ch. iv) et donne ensuite un catalogue sommaire des manuscrits et la liste des catalogues des imprimés (ch. v). On trouve, dans les chapitres suivants, divers renseignements sur les reliques de S. Cuthbert conservées dans cette bibliothèque, sur des reliques d'évêques normands, sur des coffres et autres meubles, sur des chapes, etc. Le ch. xiv, œuvre de M. J. M. Falkner, comprend des *Notes on some later Durham Bibliophiles*. Le premier et le plus célèbre de ces bibliophiles est Richard de Bury, évêque de Durham (1333-1345), auteur du *Philobiblon*. Il ne semble pas que M. F. ait connu l'étude du P. de Ghellinck sur Richard de Bury (RHE. 1922-1923, t. XVIII et XIX). L. G.

— Poursuivant l'enquête, dont nous avons parlé en janvier, (RHE. 1926, t. XXII, p. 178), sur l'accessibilité aux archives étrangères, le *Bulletin of the Institute of historical Research* (1925, t. III, p. 73-84) s'occupe, cette fois, des archives de Danemark, de Finlande, de Grèce, de Hongrie, de Norvège, d'Espagne et de Suisse. L. G.

— Le Professeur T. F. Tout a rendu hommage à la mémoire de Félix Liebermann († 7 octobre 1925) dans la revue *History* (1926, t. X, p. 311-319). L. G.

— MM. Albert C. Clark et J. Rendel Harris ont consacré quelques pages à la mémoire de F. C. Conybeare († 9 janvier 1924) (Voir RHE. 1924, t. XX, p. 318). Publiées dans les *Proceedings*

Digitized by Google

of the British Academy, ces notices ont été imprimées à part (Oxford University Press [1926]. 10 pages. Prix : 1 sh.). On y dit l'insatiable curiosité intellectuelle de Conybeare, sa souplesse d'esprit, le caractère impulsif de son tempérament et l'étendue de ses connaissances. Il fit de nombreux voyages ; et on rappelle les travaux de bibliothèques importants exécutés par lui à l'étranger, notamment en Arménie, à la Vaticane et à la bibliothèque du Saint-Synode de Moscou. L. G.

—*Cours et conférences.*— Le 24 mars 1926, Miss EVELYN UNDERHILL a lu, à la *Royal Society of Literature*, un mémoire sur *A Franciscan Poet, Jacopone da Todi.*

Les *Margaret Stokes Memorial Lectures*, de 1926 ont été données à Alexandra College de Dublin par Miss ELEANOR HULL, qui a traité en trois conférences de l'*Irish Influence on Thought and Art during the 7th-10th centuries.* Premières conférence : *Irish Thought and Art at Home* (27 avril) ; seconde : *Irish Influence in Britain* (28 avril) ; troisième : *Irish Influence abroad* (29 avril).

Quatre leçons ont été données à University College de Londres sur quatre historiens anglais modernes. Le 3 mai, le professeur F. M. STANTON, de Reading, a parlé de Maitland ; le 10 mai, le professeur A. F. POLLARD a parlé de Froude ; le 17 mai, M. G. N. CLARK, M. A., a parlé de Macaulay, et le 31 mai, Sir RICHARD LODGE, professeur de l'université d'Édimbourg a parlé de Lecky. L. G.

—*Nominations.*—En mars, le Rev. Dr G. H. Box a été désigné pour occuper la chaire Samuel Davidson d'Ancien Testament à l'université de Londres.

En mars, M. F. M. MARSHALL a été nommé à la chaire Koraes de grec moderne, d'histoire et de littérature byzantine de King's College, à Londres.

Le sénat de l'université de St Andrews, en Écosse, a décidé, le 8 avril, de conférer le doctorat littéraire (LL. D.) *honoris causa* à M. Henri PIRENNE, professeur d'histoire à l'université de Gand. La cérémonie est fixée au 29 juin. L. G.

—*Décès* —Le 19 février, à Oxford, le Rev. O. D. WATKINS, âgé de 77 ans, dont l'ouvrage le plus connu est *A History of Penance*, publié en 1920.

Le 3 mars, à Londres, Sir SINDEY LEE, le critique littéraire et biographe bien connu. Il était âgé de 66 ans. En 1883, Leslie Stephen l'avait associé à la publication du *Dictionary of National Biography* en qualité d'« assistant editor ». Il fut doyen de la faculté des Arts de l'université de Londres. De ses nombreux ouvrages nous ne rappellerons ici que les suivants : *The French Renaissance in England* (1910), *Queen Victoria* (1re édition, 1902), *King Edward VII* (1925).

Le 21 mars, à Cambridge, le Rev. HENRY LATIMER JACKSON, D. D., né en 1851, auteur de : *The Fourth Gospel and some recent German Criticism* (1906), *The Synoptic Problem*, dans les *Cambridge Biblical Essays* (1909), *The Problem of the Fourth Gospel* (1918),

Digitized by Google

Medievalist and Modernist (1919). Il a aussi publié plusieurs articles dans le *Dictionary of Christ and the Gospels* de Hastings.

Le 21 mars, à Golders Green, près de Londres, le Rev. HERBERT HAYES SCULLARD, M. A., D. D., professeur d'histoire ecclésiastique, d'éthique chrétienne et d'histoire des religions au collège de Hackney et à New College, dépendant de l'université de Londres. Il laisse : *Martin of Tours, Apostle of Gaul* (1891), *Early Christian Ethics in the West from Clement to Ambrose* (1907), *The authority of Jesus Christ in early Christian Literature* (London Theological Studies, 1911).

Le 24 mars, le professeur JAMES STRAHAN, D. D., né dans le comté d'Aberdeen le 1er mai 1863. Il étudia à Tubingue et à Berlin et fut chargé du cours d'hébreu et de critique biblique au Magee College de Londonderry (Irlande). Il a publié plusieurs ouvrages sur l'Ancien Testament et une Vie du Professeur A. B. Davidson (1917).

Le 26 mars 1926, à Cambridge, Mrs AGNES SMITH LEWIS, âgée de 83 ans, auteur de plusieurs découvertes importantes de manuscrits syriaques. C'est elle qui découvrit notamment, en 1892, au monastère de Sainte-Catherine du Mont-Sinaï, le célèbre exemplaire syriaque des Évangiles, au cours d'un voyage d'études exécuté en compagnie de sa sœur, Mrs Gibson, qui a fait le récit de la découverte dans *How the Codex was found. A narrative of two visits to Sinai from Mrs Lewis's Journals*, 1892-93 (1893). Mrs Lewis laisse, parmi beaucoup d'autres publications : *The four Gospels in Syriac transcribed from the Sinaitic Palimpsest* (1894) ; *Catalogue of the Syriac Manuscripts in the Convent of St Catharine on Mount Sinai* (*Studia sinaitica*, I, 1894) ; *A Palestinian Syriac Lectionary* (*Studia sinaitica*, VI, 1897). Le *Times* du 31 mars a publié quelques souvenirs du Dr Adolf Keller de Zurich, sur Mrs Lewis.

Le 8 avril, M. HUGH PARKER MITCHELL, conservateur des antiquités métalliques au Victoria and Albert Museum de Londres. Il était né en 1871, était entré à la bibliothèque d'art en 1895 ; il a collaboré au *Burlington Magazine*.

Le 17 avril, à Bideford, le Rev. ALFRED PLUMMER, D. D., âgé de 85 ans. En 1865, il fut élu fellow de Trinity College, Oxford. Il reçut le diaconat en 1866, mais refusa de monter plus haut dans la hiérarchie de l'Église Anglicane. Notons, pour ceux que ce détail intéresserait, que le service funèbre d'Alfred Plummer a eu lieu au Crematorium de Golders Green. Le défunt fut l'un des éditeurs de l'*International Commentary of the Holy Scriptures*, commencé en 1895 ; mais ce furent surtout ses travaux d'histoire ecclésiastique qui le firent connaître. Citons : *English Church History from the Death of Archbishop Parker to the Death of Charles I* (1904) ; *English Church History from the Death of King Henry VII to the Death of Archbishop Parker* (1905) ; *English Church History from the Death of Charles I to the Death of William III* (1907) ; *The Church of England in the Eighteenth Century* (1910) ; *The Church in Britain before A. D.* 1000 (2 vol., 1911-12). Il a traduit, aidé par d'autres, *A History of England* de L. von Ranke (1875).

Le 17 mai, à Eley (Perth), le Dr B. P. GRENFELL, professeur hono-

Digitized by Google

raire de papyrologie à Oxford, âgé de 56 ans. Il fit ses premières fouilles en Égypte sous la direction de Flinders Petrie à Coptos et ses premières découvertes de papyri à Fayum en 1895-1896, aidé de M. A. S. Hunt, qui l'accompagna également à Oxyrhynchus, en 1896, où il découvrit le papyrus des *logia* de Jésus. Il fut élu en 1908 professeur de papyrologie à Oxford, poste qu'il occupa jusqu'en 1913. Son ami Hunt le remplaça à Oxford. Les résultats des découvertes d'Oxyrhynchus ont été publiés dans *The Oxyrhynchus Papyri, edited with translations and notes* by B. P. Grenfell et A. S. Hunt (*Egypt Exploration Fund*, 1898, etc.).

L. GOUGAUD, O. S. B.

Autriche

— Dans les *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichte* (1925, t. XL, p. 317-335) BEATRIX HIRSCH publie un article : *Zur « Noticia saeculi » und zum « Pavo »*, où elle cherche à déterminer les circonstances de composition du *Pavo*, écrit anonyme du XIIIe siècle. *Pavo* est conservé dans plusieurs mss ; il a été étudié surtout par Th. v. Karajan dans sa *Geschichte des Konzils von Lyon*. Sous forme d'une allégorie empruntée au monde des animaux, il constitue une critique fort acerbe du concile de Lyon de 1245 ; il révèle aussi en plusieurs endroits des sentiments hostiles aux français et aux ordres mendiants. Melle Hirsch établit ces trois points : 1) *Pavo* n'a pas pour auteur celui de *Noticia saeculi*, bien que ces deux écrits soient fréquemment réunis dans les mss ; l'auteur présumé doit être un laïc s'intéressant de très près aux questions religieuses de son époque ; 2) *Pavo* constitue une unité littéraire sans interpolation ; 3) sa date de composition doit se fixer entre 1282 et 1288. H. N.

— L'*Oesterreichische Institut für Geschichtsforschung* à Vienne a commémoré au printemps dernier le soixantième anniversaire de son directeur, l'éminent diplomatiste, M. Emil von Ottenthal. A cette occasion un volume spécial, le t. XLI des *Mitteilungen* de cet Institut, lui a été dédié (Innsbruck, Wagner, 1926. In-8, 286 p.). Il contient une quinzaine d'études de valeur qui seront signalées dans la bibliographie de la RHE. H.N.

— A la fin du mois de mai, la *Leogesellschaft* et la *Görres-Gesellschaft* ont tenu, à Vienne, un congrès où ont été étudiés les problèmes relatifs à l'union des Églises orientales avec l'Église de Rome. Parmi les orateurs signalons : notre collaborateur E. Tomek, professeur à l'université de Vienne, le Dr Haase de Breslau, le Dr Kolpinski de Varsovie, etc.

— Sous le titre : *Archiv für Bibliographie, Buch- u. Bibliothekswesen*, M. GROLIG publie une revue trimestrielle qui fournira des renseignements sur toutes les bibliographies courantes et sur les grandes bibliothèques de tous les pays. (Éditeur : Winkler, Linz s. D. Prix de l'abonnement : 12 M.)

Digitized by Google

Belgique

— Il manquait, pour nous initier aux problèmes et aux résultats de l'histoire liturgique, un guide tenant le juste milieu entre les introductions savantes, bourrées de textes, réservées aux spécialistes, et les excellents ouvrages de vulgarisation qui certes ne font pas défaut. L'ouvrage de l'abbé de Saint-Paul hors les murs, dom I. SCHUSTER, *Liber sacramentorum. Notes historiques et liturgiques sur le missel romain. I. La sainte liturgie. Notions générales* (Bruxelles, Vromant, 1925. In-8, 251 p. Fr. 12), vient à point combler cette lacune. On y retrouve, dégagées de tout appareil scientifique et cependant appuyées de quelques références bien choisies, les lignes maîtresses suivant lesquelles les principales fonctions liturgiques se sont développées. C'est une parfaite vue d'ensemble dont les qualités sont encore relevées par les soins d'impression des presses Vromant.

En même temps que les études historiques sur la liturgie, se poursuivent les efforts d'apostolat pour rendre aux fidèles le goût des prières ecclésiastiques. Une petite brochure de dom F. G. MOREAU : *prières eucharistiques pour la sainte communion extraites des diverses liturgies* (Bruxelles, Vromant, 1925. In-12, 119 p. Fr. 3,50), constitue une intéressante contribution au vaste mouvement de renouveau spirituel que nous constatons dans la piété collective de l'Église catholique. J. COPPENS.

— B. DE GAIFFIER D'HESTROY. *L'hagiographie dans le marquisat de Flandre et le duché de Basse-Lotharingie au XIe siècle.* (Positions des thèses de l'École nationale des Chartes. 1926. Extrait.) Paris, Picard, 1926. In-8, 10 p. — Il nous reste plus de cent textes hagiographiques du XIe siècle pour les diocèses de Thérouanne, Tournai, Cambrai et Liége. Le P. DE GAIFFIER D'HESTROY nous donne dans cette brochure le résumé du travail qu'il leur a consacré, comme élève de l'École des Chartes, et qui, nous l'espérons, ne tardera pas à voir le jour. Dans la première partie (*le dossier*), chaque texte fait l'objet d'une étude minutieuse : transmission manuscrite, personnalité de l'auteur, époque et lieu où il écrivait, etc., etc. La seconde offre les résultats de l'enquête établie par le P. de G. Il y est question des auteurs, des héros de la littérature hagiographique, du public auquel ces œuvres sont destinées, enfin des intérêts que les textes hagiographiques étaient appelés à défendre. Le résumé fort suggestif de ces *Positions* nous permet de comprendre l'importance du travail du P. de G. Il formera le complément de la belle étude que M. L. VAN DER ESSEN a écrite sur les *Vitae* de saints de l'époque mérovingienne dans l'ancienne Belgique. E. DE MOREAU, S. J.

— Dans le dernier numéro des *Analecta Bollandiana*, 1926, t. XLIV, p. 102-134, le P. M. COENS, S.J., traite d'une manière remarquable de : *La vie ancienne de sainte Godelive de Ghistelles par Drogon de Bergues.* Jusqu'ici la vie de Ste Godelive était surtout connue par le touchant récit du ms. d'Oudenburg (*Al*), publié au XVIIIe

Digitized by Google

siècle par le P. Solerius ; le P. Coens a trouvé dans les papiers du regretté P. A. Poncelet la copie d'un ms. plus ancien (fin du XIIe s.) (Bibl. mun. Saint-Omer, nº 716, t. VII) provenant d'un légendier de l'abbaye de Clairmarais. Ce texte (*Cl*) est non seulement, à n'en pas douter, antérieur à *Al*, mais il représente encore la rédaction primitive et complète de Drogon, moine de Bergues-Saint-Winoc, quasi contemporain de Godelive. Drogon était un hagiographe de profession, puisqu'il est l'auteur de la *Translatio S. Lewinnae*, de la biographie d'Oswald et du panégyrique de S. Winoc ; il composa avant 1084 la *Vita S. Godeliph* et l'adressa à l'évêque Radbod de Noyon-Tournai. Il s'y montra narrateur enjoué, mais médiocre latiniste, à la « manière raboteuse ». Pour la substance des faits narrés, « le texte de Drogon satisfait en général à la critique la plus exigeante » ; on n'y relève « nulle invraisemblance, nulle exagération gratuite ». L'étude du P. Coens est conduite avec une telle circonspection qu'elle ralliera, ou peu s'en faut, les suffrages unanimes. Notons que l'œuvre de Drogon accorde au merveilleux peu de place ; par là elle contraste manifestement avec les récits postérieurs sur Godelive ; de plus, les données chronologiques manquent aussi de précision, à tel point, p. ex., que la localité Ghistelles n'est pas même mentionnée. Une observation seulement : p. 119, l'ordre des sigles : *Al* et *Cl* est, par erreur, interverti. H. N.

— M. J. De Cuyper préconise (dans *Biekorf*, 1926, t. XXXII, p. 25-33 : *Een nieuwe uitgave der oorkonden* (*uit de* XIe-XIIIe *eeuwen*) *van de voormalige abdij van Duinen*) une nouvelle édition des chartes de l'abbaye des Dunes. On connaît, en effet, les imperfections nombreuses des *Cronica et cartularium monasterii de Dunis* de F. van de Putte et D. van de Casteele. Une nouvelle édition, excluant les documents relatifs à Ter Doest, rendrait de grands services. H. N.

— Le R. P. Joseph Canivez, O. Cist., a publié un ouvrage de haute vulgarisation scientifique qui, utilisé comme répertoire, rendra de précieux services aux historiens de l'Église en Belgique : *L'ordre de Cîteaux en Belgique, des origines* (1132) *au* XXe *siècle* (Forges-lez-Chimay, 1926. In-8, XVI-551 p.). Il y retrace d'abord l'évolution historique de l'ordre bernardin en Belgique ; il consacre ensuite une brève notice à chacune des 68 abbayes que possédait autrefois l'ordre dans notre pays ; il s'y attache surtout à rappeler la vie religieuse, la situation morale, le développement artistique, les travaux intellectuels et matériels des monastères. Enfin, il indique sommairement ce que sont devenus les communautés et les bâtiments claustraux après la Révolution française. Le R.P. a eu à sa disposition de nombreuses sources d'archives et littéraires inédites. Ainsi, il signale une collection importante de documents inédits sur le jansénisme à l'abbaye d'Orval, que possède actuellement la Trappe de Tamié en Saivre. J. Lavalleye.

— Dans le *Bulletin de la commission royale d'histoire*, 1925, t. XC, p. 143-188, M. P. Rolland examine *Le diplôme dit de Chilpéric à la*

Digitized by Google

cathédrale de Tournai (dans MGH. Dipl. t. I, p. 130) dont M. Warichez avait placé la composition entre 1187 et 1190 (*Origines de l'Église de Tournai*, p. 157). D'après R., le diplôme a été composé probablement entre 1130 et 1146, certainement entre 1108 et 1178. Le faussaire a eu à sa disposition un précepte mérovingien authentique, émané de Chilpéric II, qu'il a totalement remployé tout en en rajeunissant le texte. Ce fut sous l'influence de Grégoire de Tours (*Hist. Franc.* V, 23) qu'il substitua Chilpéric Ier à Chilpéric II.

A. D. M.

— M. DE MEULEMEESTER. *De abdij van Roosenberg te Waesmunster.* Saint-Nicolas, Impr. « Land van Waes », 1925. In-8, IX-345 p.— Cette abbaye doit son origine à la réforme opérée en 1237 (1238 si l'on adopte le style gallican) par l'évêque de Tournai, Walter de Marvis, de l'hôpital de Hoogendonck au profit de chanoinesses régulières de Saint-Victor, provenant de l'abbaye de Premy-lez-Cantimpré. L'organisation religieuse est faite d'après la règle des chanoinesses régulières de S. Augustin, amendée par l'*Institutum D. S. Victoris* de 1220. La communauté se compose de chanoinesses, de sœurs converses, puis de femmes (non habillées en religieuses) *pro domesticis laboribus et operibus corporalibus.* Elles ont à leur tête une abbesse. L'administration domaniale au moyen âge est fort bien décrite. Le noyau du domaine est le patrimoine de l'ancien hospice de Hoogendonck, accru dans la suite par des dons, des achats, des échanges. Les propriétés utilisées directement par l'abbaye formaient le *bivanghe*, opposées aux tenures. La direction du domaine revenait à la prévôte et à la *spykervrouwe* (sœur chargée du *spicarium*). On regrette de ne pas trouver en cet endroit une bonne carte des possessions domaniales de Roosenberg. La vie monastique s'écoula en général dans le calme pendant des siècles ; elle ne fut troublée que sous Philippe-le-Bon, après le mois de juin 1452, puis, depuis 1573, lors de la persécution religieuse. Pour l'histoire de la spiritualité, mentionnons une précieuse allocution en latin prononcée vers 1350 par Jean de Fayt, abbé de Saint-Bavon, lors de l'installation de l'abbesse Marie Inghels. Ce curieux morceau d'éloquence sacrée, signalé déjà par P. Fredericq, sera publié sans tarder par le P. de Meulemeester. Ce fut à l'abbaye de Roosenberg que mourut, en juin 1384, le fameux évêque urbaniste de Tournai, Jean van West ; il s'y était très vraisemblablement réfugié pendant les troubles clémentins en Flandre. Le prélat laissa à l'abbaye, avec ses ornements pontificaux, des immeubles situés à Marckeghem ainsi que l'argenterie de sa chapelle privée. Le chapitre traitant de la clôture monastique ne manque pas d'intérêt. Recommandée sinon imposée par le concile de Trente, elle resta inconnue à Roosenberg jusqu'au début du XVIIe siècle. De 1623 à 1645 eut lieu une lutte ouverte à ce sujet entre l'évêque de Gand, Antoine Triest, et l'abbesse, Mme de Samillan. Le différend se termina par une transaction qui ne contenta personne. En annexe, on trouve des pièces justificatives, de 1235 à 1760, puis la liste des abbesses, prieures, confesseurs, chapelains et directeurs de Roosenberg. L'abbaye de Waesmunster possède à présent de son passé un exposé clair, critique et de lecture agréable. H. NELIS.

Digitized by Google

— M. l'abbé Fl. PRIMS, le distingué et actif archiviste de la ville d'Anvers, vient de publier un recueil de prières en flamand, datant du xve siècle, d'après un manuscrit que le hasard lui a fait découvrir chez un bouquiniste d'Anvers : *Een Limburgsch gebedenboek uit de* xve *eeuw* (*Koninglijke Vlaamsche Akademie voor taal en letterkunde.* Uitgave van het Salsmans Fonds. II.) (Gand, Bracke, 1926. In-8, vi-246 p. Fr. 20). Ce genre de sources a peu attiré l'attention des érudits. Sans parler de la valeur de l'œuvre au point de vue philologique et littéraire, ce « livre de prières » est intéressant comme manifestation de la piété des fidèles à la veille de la Réforme protestante et contribuera à dissiper certains préjugés sur les croyances religieuses de l'époque. On remarquera le grand nombre des prières pour le même objet, notamment les nombreuses oraisons que l'on peut réciter pendant la messe : elles se rattachent au sacrifice, mais n'ont rien de liturgique au sens actuel du mot. A. VAN HOVE.

—Dom U.BERLIÈRE, O. S. B., Dans la *Revue liturgique et monastique*, 1925, t. XI, p. 66-77 : *Louis Barbo, fondateur de la congrégation de Sainte-Justine de Padoue*, trace le portrait d'un réformateur italien des bénédictins au xve siècle, et marque la place qu'a occupée Sainte-Justine dans le mouvement religieux de l'époque. La congrégation de ce nom se recruta en grande partie grâce au zèle du vénitien Louis Barbo (1382-1443) et à la sympathie qu'il rencontrait dans le monde estudiantin de l'université de Padoue. Alors qu'en 1408 elle comptait à peine 5 moines, l'abbaye de Sainte-Justine vit accroître ce nombre jusque 200 environ en 1418 ;quand la congrégation fut approuvée par Rome en 1434,elle comprenait Saint-Paul de Rome, les maisons de Mantoue, de Castello, Saint-Séverin-lez-Naples, Gaëte, Pérouse, Modène, etc. Dom Berlière note aussi,d'après les matricules de l'université de Padoue, de 1410 à 1450, la présence des étrangers appartenant à la congrégation : 95 allemands, 7 liégeois, 2 flandriens et 4 brabançons. Barbo eut à lutter contre trois obstacles : la commende, la perpétuité des charges claustrales et l'abandon de la vie commune ; il supprima la commende et remit le droit de nomination aux charges aux délégués des maisons affiliées. Il rétablit ainsi la discipline, assura la sainteté à plusieurs membres de la congrégation et restaura le goût des études. Il composa lui-même, en 1440, un *Modus meditandi et orandi.* H. N.

— Le travail de M. H. VAN HOUTTE : *Un Journal manuscrit intéressant* (1557-1648). *Les Avvisi du Fonds Urbani et d'autres fonds de la Bibliothèque Vaticane* (*Bull. de la Comm. royale d'histoire*, 1926, t. LXXXIX, p.359-440), est en réalité un inventaire de documents variés des xvie et xviie siècles. On y trouve des détails typiques sur la situation religieuse en Belgique de 1566 à 1575 (difficultés soulevées à l'occasion des prêches protestants, iconoclastes et calvinistes en Flandre, abjurations d'hérétiques, décapitations en Brabant, etc.). A noter surtout (p. 401-403), une pièce très curieuse sur les paris ouverts en 1564 à Florence touchant la succession probable du pape Grégoire XIII († 1585), alors en voyage et bien portant. H. N.

Digitized by Google

— Ceux qui s'intéressent à l'histoire de la musique religieuse liront avec grand profit l'excellente monographie de M. Ch. VAN DEN BORREN : *Guillaume Dufay. Son importance dans l'évolution de la musique au* XVe *siècle* (*Mém. Académ. roy. Belgique*, série in-8, n° 1351. 1926. 370 p.). Dufay, hennuyer de naissance, avait été d'abord chantre à la chapelle pontificale sous Martin V, puis depuis 1436, chanoine du chapitre cathédral de Cambrai. De son œuvre immense on cite : 7 messes, 35 fragments de messe, 2 magnificat et environ 70 motets religieux ; un de ces motets traduit en musique une discussion de droit canon (*Juvenis qui puellam*). Le travail de M. V. d. B. est fait d'après des pièces d'archives et des mss de bibliothèques.

H. N.

— M. Prosper VERHEYDEN a publié, sous le titre *Passietoonee len* (Anvers, De Sikkel, 1924. 151 p.), des extraits d'un ouvrage mystique *Die Woestijne des Heeren*, imprimé à Anvers en 1551. Ces pages, qui révèlent à maints endroits un talent littéraire de tout premier ordre, sont des méditations sur la passion de Notre Seigneur ; elles veulent éveiller chez les fidèles le désir de modeler leur vie sur celle du Christ. Dans une introduction longue mais confuse (p. 1-59), M. Verheyden montre d'abord le caractère mystique de l'œuvre ; ensuite, il cherche à savoir qui est le « godminnende minderbroeder, tot Mechelen geboren » qui, sous la devise *O Heere wanneer?* publia cet ouvrage. Incontestablement il s'agit du frère mineur Frans Vervoort, mort en 1555, l'auteur de plusieurs écrits mystiques de grande valeur.

A. BOON.

— En 1886, M. Camille Huysmans, le ministre actuel des Sciences et des Arts, trouva à Bilsen un manuscrit daté de 1686, contenant un mystère en cinq actes, *De Menschwording van het Eeuwigh Woort* (publié par Van Veerdeghem dans *Tijdschrift voor Taal en Letterkunde*, Leyde, 1892). D'emblée, les historiens de la littérature néerlandaise furent unanimes à louer le grand mérite littéraire de cette œuvre. Dans les *Verslagen der K. Vl. Academie* (1926, Janvier, p. 38-51). M. HUYSMANS, *Het geheim van een Mysteriespel*, défend l'hypothèse que l'auteur de ce mystère n'est autre que le poète-chirurgien de Dunkerque Michiel De Swaen (1654-1707). Les preuves internes et externes en faveur de la thèse semblent convaincantes.

A. BOON.

— Le *Museum Lessianum* fait paraître dans sa *section ascétique et mystique* (n° 19) la biographie d'une religieuse éminente, mais peu connue jusqu'à ce jour, Sœur Émilie, dans le monde Julie Schneider (1820-1859) (*Une âme mystique au temps présent. Vie et lettres de Sœur Emilie, des Filles de la Croix par le* P. VICTOR COUTY, S. J., d'après le P. CHARLES RICHSTAETTER, T. I : *La vie*. Louvain, Éditions du Museum Lessianum, 1926. In-12, x-217 p. Fr. 6). Au milieu d'une vie très occupée de religieuse hospitalière, de supérieure et de réformatrice d'un couvent à relever, la Sœur Émilie trouva moyen de pratiquer une oraison profonde et mérita d'être élevée à des états sublimes et d'être favorisée de dons extraordinaires, entre autres, de

Digitized by Google

révélations du Sacré-Cœur. Dans la préface, le P. FRANÇOIS JANSEN, S. J., tire la leçon de cette belle existence. P. DEBONGNIE.

— M. E. G. MILLAR, bibliothécaire à la section des manuscrits du British Museum, vient de consacrer un beau volume, avec planches très nettes, à *La miniature anglaise du* x^e^ *au* xiiie *siècle* (Bruxelles-Paris, Van Oest. In fol., xiii-64 p., 100 pl. en noir et front. en couleurs. Édit. anglaise : *The english illuminated manuscripts from the* x *to the* xii *century*). L'auteur s'est attaché, par le choix des reproductions, à donner une idée exacte et complète de la miniature anglaise durant l'époque qu'il étudie. Il a exclu, pour pouvoir le faire, les œuvres de l'école hiberno-saxonne, et il réserve pour un volume spécial la miniature anglaise du xive et du xve siècle. Il examine dans un premier chapitre les miniatures antérieures à la conquête normande (x^e^ et xie siècles) ; le psautier d'Utrecht, de l'école de Reims, les introduit. Viennent ensuite les œuvres du xiie siècle. La lourdeur de leur peinture à la gouache est rachetée par la splendeur du décor et les belles lettrines. Un troisième chapitre est consacré au xiiie siècle, durant lequel le monopole des *scriptoria* de grandes abbayes semble contesté par des scribes et enlumineurs laïcs. Au début de ce siècle la confusion avec l'art français est possible, quoique la miniature anglaise se distingue, par la vigueur du dessin, de l'art français plus raffiné et plus délicat. Elle s'engage ensuite en des voies propres et annonce, avec le psautier de Petersborough de la bibliothèque de Bruxelles, sa belle efflorescence du xive siècle. Les notices et la liste de manuscrits, publiées par M. Millar à la suite du texte, seront utiles aux érudits.

R. M.

—M. E.J. SOIL DE MORIAMÉ poursuit vaillamment la publication de l'*Inventaire des objets d'art et d'Antiquité* de la province de Hainaut (Voir RHE. 1924, p. 325 et 1925, p. 368) et fait paraître un volume consacré à l'arrondissement administratif d'Ath, quatrième et dernier de la série qui concerne l'arrondissement judiciaire de Tournai (Charleroi, Impr. provinc., 1925. In-8, iv-207 p., nombreuses illustrations). Comme dans les volumes précédents, quelques lignes seulement, mais sans figures ni indications bibliographiques, sont consacrées aux édifices. Il ne faut pas s'attendre à rencontrer dans cette région des objets de grande valeur ; pour ceux-ci la publication des inventaires est d'ailleurs moins utile. On peut toutefois signaler plus spécialement quelques petits monuments commémoratifs en pierre de Tournai et d'assez nombreuses orfèvreries : croix de procession (à partir du xiiie ou xive siècle), calices (notamment du xve siècle), etc. R. M.

— Un texte des *Carmina* manuscrits de l'humaniste Jérôme Busleyden a mis M. Jos. DESTRÉE sur la trace d' *Un triptyque de Hugo van der Goes* (*Bull. de l'Acad., Classe des Beaux Arts*, 1926, p. 26-37 et 2 fig.), conservé au xvie siècle dans l'hôtel Busleyden à Malines. La *Deipara* d'Ambroise Benson, au musée d'Anvers, en serait une interprétation. Notons à ce propos que la représentation

Digitized by Google

de prophètes païens dont il est question dans le texte de Busleyden, n'est pas complètement inconnue dans l'art des Pays-Bas : on la retrouve sur les voûtes de l'église Sainte-Walburge à Zutphen, dont les peintures ont été publiées en 1914 par G. Van Kalcken. Par contre, à notre connaissance, philosophes ou sibylles ne prophétisent jamais chez nos artistes un autre événement de la vie du Christ que la naissance. R. M.

— En qualité de professeur d'échange du gouvernement français, Mgr Batiffol a fait à l'université de Louvain, dans la première quinzaine de mai, une série de six leçons sur le pape saint Grégoire le Grand et l'Orient byzantin. Attachante figure que celle de ce pape, de noblesse illustre, ancien préfet de la ville de Rome, moine, apocrisiaire de Pélage II à Constantinople, puis élevé au siège pontifical, qu'il occupera de 590 à 604. Mgr B. l'a prise en affection profonde et il réussit à la faire aimer. Il commença par situer la papauté de la fin du vie siècle dans le cadre de la puissance byzantine restaurée par Justinien ; puis, il raconta la vie de Grégoire, en s'attachant à exposer la conception que celui-ci se formait de son rôle de « successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres ». Entamant ensuite le chapitre des discussions du pape avec Jean le Jeûneur sur la légitimité de la qualification de « patriarche œcuménique » que s'arrogeaient les évêques de Constantinople, Mgr B. en prit occasion pour retracer l'histoire de ce titre. C'est pendant le schisme d'Acace, pense-t-il, que les titres des patriarches de la ville impériale se sont enrichis de cette épithète sonore ; elle exprimait alors le sentiment qu'avait le siège de Constantinople de la primauté que l'Orient lui reconnaissait sur le monde byzantin (ἡ οἰκουμένη), et elle soulignait l'autonomie constantinopolitaine ; après 518, elle se conserva dans son sens ancien, mais en perdant son caractère schismatique.

La dernière leçon, consacrée à fixer les rapports de S. Grégoire avec l'Orient byzantin, ne fut pas la moins riche en aperçus. A la différence de saint Léon, et pour le bien de la paix, saint Grégoire reconnaissait dans la pratique le 28e canon du concile de Chalcédoine. Son apocrisiaire à Constantinople maintenait le contact entre le siège romain et le gouvernement impérial ; mais, d'action directe à l'intérieur des patriarcats, le pape n'en avait aucune : l'antique coutume d'échanger des synodiques et des professions de foi lors de l'intronisation des patriarches se bornait à constater l'identité de la foi catholique professée par tous les grands sièges. Pourtant, les prélats orientaux admettaient parfaitement que la cour de Rome jouât le rôle de juridiction d'appel pour des causes jugées en Orient. Somme toute, conclut Mgr B., le *principatus* de droit divin que Grégoire, comme les autres papes de cette époque, avait conscience, en cette fin du vie siècle, de posséder sur l'Orient comme sur l'Occident, n'était pas un gouvernement organisé. Les recours en appel adressés à Rome en étaient, si l'on veut, comme un commencement

Digitized by Google

d'organisation juridique. Leur origine remontait au concile de Sardique, mais les exemples en sont rares : ce pouvoir du siège romain sommeillait, d'autant plus que le césaro-papisme tenait sous son pouvoir discrétionnaire la haute direction de l'Église impériale. Au demeurant, chaque patriarcat vivait replié sur lui-même ; il n'y avait qu'un seul domaine où l'Orient reconnût que rien ne se pouvait se faire sans Rome : le domaine de la foi. Hormis ce point, le *principatus* romain en était réduit à s'adapter à une quasi-autonomie de l'épiscopat byzantin, diminué encore par les prétentions du césaro-papisme.

En terminant, l'éminent historien du catholicisme invita son auditoire « à travailler à la restauration de l'unité chrétienne par l'étude des formes dans lesquelles elle se réalisa jadis ». Les leçons de Mgr B. furent suivies par un public chaque fois plus nombreux : témoignage éloquent de l'intérêt qu'elles surent créer et soutenir. Mgr B. a laissé plus d'une fois entrevoir qu'elles étaient comme un écho des conversations de Malines : n'est-ce pas un motif de plus pour que nous en souhaitions la très prochaine publication ? R. DRAGUET.

— La *Société d'histoire du droit* de Paris a tenu à Bruxelles, du 7 au 9 juin, des « journées d'histoire du droit et des institutions ». Parmi les communications qui y ont été présentées, quelques-unes concernaient l'histoire religieuse. Les résumés de ces travaux seront publiés dans la *Revue d'histoire du droit français et étranger.*
H. N.

— Du 18 mai à la fin d'août, est ouverte à la Bibliothèque royale de Belgique une importante exposition concernant *La Belgique sous les Habsbourg d'Espagne. Le* XVIIe *siècle.* Au moyen du manuscrit, du livre, de l'estampe et de la monnaie, les conservateurs de la Bibliothèque sont parvenus à donner une ideé vivante et, somme toute, assez flatteuse, de l'activité nationale durant ce XVIIe siècle, appelée siècle de malheur : vie littéraire, scientifique, artistique, religieuse et morale. La première partie concerne plus spécialement le séjour des Espagnols en Belgique. L'excellent petit catalogue, édité à cette occasion (Bruxelles, 1926. In-8, 65 p.), rend les plus grands services. H. N.

— Le ministère de la Justice vient de décider, pour raisons d'économie, de suspendre provisoirement les subsides alloués à la Commission des anciennes lois et or donnances de Belgique pour la publication des documents de la série in-4 et in-fol. Cette commission ne publiera donc provisoirement que son *Bulletin*, à paraître à date irrégulière. H. N.

— Les anciens élèves de M. Henri Pirenne, docteurs en histoire, ont décidé d'offrir à leur éminent maître un souvenir, en hommage de sympathie et de reconnaissance intellectuelle, sous la forme de *Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne.* A cet effet, une soixantaine d'historiens belges et étrangers ont assuré leur concours scientifique ; les étrangers représentent plusieurs pays : la France,

Digitized by Google

la Grande-Bretagne, la Hollande, la Scandinavie ainsi que les États-Unis. Le comité organisateur est présidé par deux anciens élèves de M. Pirenne, M. H. Van der Linden, professeur à l'université de Liége, et M. G. Des Marez, professeur à l'université de Bruxelles. Les souscriptions aux *Mélanges* (60 francs) sont reçues par les éditeurs, Vromant et Cie, à Bruxelles. H. N.

— Conformément au désir exprimé par le pape Pie XI dans sa lettre du 21 mars 1925, le chapitre général des Bénédictins a décidé, en octobre de cette même année, de fonder une institution monastique consacrée à l'œuvre de l'union des Églises. Le noyau de cette institution nouvelle vient de se constituer en Belgique sous le nom de « Moines de l'union des Églises ». Groupés dans le nouveau prieuré d'Amay (Verviers), ils ont commencé leur action par la publication d'une revue mensuelle : *Irénikon* (prix de l'abonnement : 20 et 35 francs). Cette revue sera consacrée avant tout aux questions actuelles qui intéressent la cause de la réunion ; mais elle publiera aussi, à l'occasion, des études concernant plus directement l'histoire.

Bulgarie

— Le professeur G. Ivanov a publié, aux frais de l'Académie des sciences de Bulgarie, un ouvrage de premier ordre sur les sources doctrinales du bogomilisme : *Bogomilski Knigi i legendi* (Sophia, 1925. vii-388 p.). L'auteur fait ressortir l'importance de ces documents, qui mettent en lumière l'influence des relations entre l'Asie et l'Europe, surtout par l'utilisation des livres apocryphes. Ils jettent également du jour sur la situation politique et religieuse de divers pays : Bulgarie, Serbie, Bosnie, Italie, France, empire byzantin. Un chapitre d'introduction fournit une riche bibliographie slave, expose les causes du mouvement bogomile, ses origines, ses doctrines théologiques et morales, et résume l'histoire de sa diffusion. D'après l'auteur, le bogomilisme joua un grand rôle dans la vie religieuse du moyen âge et donna naissance à l'ordre de saint Dominique et à l'inquisition. La plus grande partie du volume est occupée par les textes, édités en slave et parfois en latin et précédés d'introductions historiques signalant les manuscrits et versions et expliquant les passages difficiles. Les légendes bogomiles sont réparties en trois groupes ; elles ont à leur base la doctrine dualiste. La richesse des matériaux qu'il présente fait du livre du professeur Ivanov une source précieuse pour l'histoire du bogomilisme. A. Palmieri.

— Le professeur Ivan Sniegarov a droit à beaucoup d'éloges pour la publication du premier volume de son histoire de l'archevêché d'Ochrida, s'étendant à la période qui va de la fondation de ce siège à la domination turque dans la péninsule balkanique : *Istoriia na Okhridskata Arkhiepskopija ot osnovaneto i do zavladievaneto na Balkanskija poluostrov ot Turtsitié* (Sophia, 1924. 349 et 19 p.). Ce premier volume envisage trois périodes. La première est celle des

Digitized by Google

origines de l'archevêché (969-1018) ; l'auteur y saisit l'occasion de faire connaître les divisions ecclésiastiques du royaume bulgare. La seconde couvre trois siècles d'histoire byzantine (1018-1334), en retraçant les vicissitudes du siège et en approfondissant l'histoire de ses titulaires. Enfin, la troisième s'étend à la domination serbe (1334-1393). L'auteur y révèle une connaissance parfaite des sources byzantines. A. PALMIERI.

Espagne

— Nous avons déjà annoncé la fondation de l'*Anuario de historia del derecho español* et fait connaître les membres du comité de rédaction, qui sont pour la plupart des élèves de Hinojosa. (RHE. 1925, t. XXI, p. 170). Le droit espagnol occupe dans l'ensemble de l'histoire du droit une place importante : par son origine il se rattache à la fois aux droits ibérique, romain, wisigothique, arabe et canonique ; il a trouvé une large application dans les colonies espagnoles et a dû s'y adapter à un milieu fort différent de celui de la mère patrie ; il a influencé, — et à ce titre il intéresse particulièrement l'historien du droit belge,— la législation des pays d'Europe qui au cours de l'histoire furent soumis à la domination de l'Espagne. L'*Anuario* a pour programme l'histoire du droit espagnol, pris dans son acception la plus large, depuis les origines jusqu'à nos jours ; il y contribuera par des articles et des publications de textes juridiques et ses comptes rendus et bulletins bibliographiques permettront de se rendre compte de l'état des recherches, ce qui était souvent malaisé jusqu'à présent à cause de la dispersion des études dans un grand nombre de revues. Les deux premiers volumes parus en 1924 et 1925 réalisent bien ce beau programme (Madrid, Tipografia de la Revista de Archivos. In-8,480 et 562 p.). Dans sa partie bibliographique, la RHE a signalé les articles et les publications de textes qu'ils contiennent. Comme la plupart des articles n'intéressent pas directement l'histoire ecclésiastique, nous nous contenterons de revenir ici sur celui de M. TORRES LÓPEZ : *La doctrina de las « Iglesias propias » en los autores españoles* (t. II, p. 402-461). Bien au courant des nombreuses publications qui, surtout depuis les travaux de U. Stutz, ont été consacrées en Allemagne, en France, en Italie à la question de l'origine des églises privées, l'auteur expose clairement, dans son introduction, les solutions proposées et affirme ses préférences pour l'explication donnée, entre autres, par A. Dopsch. Il prépare d'ailleurs lui-même un ouvrage sur les églises privées en Léon et Castille et y aura l'occasion de s'étendre sur ce point. Dans cet article, il montre que les auteurs espagnols ont, depuis le XIVe siècle jusqu'au milieu du XIXe siècle, exposé la doctrine de l'appropriation des églises, qu'ils ont remarqué les conséquences de l'appropriation : nomination des titulaires et perception des dîmes et revenus ecclésiastiques par les propriétaires, et enfin qu'ils y ont ont vu l'origine du droit de patronage. R. K.

Digitized by Google

—Le R. P. Venance GRUMMEL publie une courte étude sur Marc, évêque d'Éphèse (1391-1444), un des théologiens grecs à l'influence desquels l'œuvre du concile de Florence (1438-1439) dut d'être laborieuse et bientôt caduque : *Marc d'Ephèse. Vie, écrits, doctrine* (extrait d'*Estudis Franciscans*, année XIX, vol. XXXVI, 1925, p. 425-448), Barcelone-Sarria, Couvent des Pères Capucins, 1926. L'auteur raconte la vie de Marc en s'attardant sur le rôle qu'il joua à Florence comme topotérète du patriarche d'Antioche ; il dresse une liste de ses principaux écrits, en indiquant brièvement leur contenu ; enfin, il donne un rapide aperçu des doctrines de l'évêque en matière trinitaire et eschatologique, ainsi que de ses idées palamites. R. D.

— *Litterae quadrimestres ex universis praeter Indiam et Brasiliam locis in quibus aliqui de societate Jesu versabantur Romam missde ex autographis aut antiquissimis apographis depromptae.* T. VI : 1559-1560, *Jacobo Lainio, societatis Jesu moderatore.* Madrid, 1925. In-8, x-1044 p. — Parmi les documents publiés dans les *Monumenta historica societatis Jesu*, les *litterae quadrimestres*, ou les rapports envoyés tous les quatre mois par les supérieurs locaux au général de l'ordre, occupent une place très importante. Outre qu'elles touchent à l'histoire de presque tous les pays catholiques, elles font connaître, mieux que les instructions des « généraux », la rapide diffusion de la Compagnie, ses différentes méthodes d'évangélisation, enfin les succès vraiment étonnants que, dès le début, elle obtint chez tous les peuples restés en communion avec Rome. Elles constituent aussi des sources très vivantes qui nous ont conservé l'écho des luttes et des souffrances, des triomphes et des joies qu'ont éprouvés ces grands pionniers de la contre-réforme catholique. Comme le sous-titre de ce volume l'indique, les 230 rapports qui y sont contenus, datent des années 1559-1560. Ils proviennent de plus de soixante maisons différentes, situées presque toutes en Italie, en Espagne, en France et en Allemagne. Pour la plupart, ils sont rédigés d'après le même plan et donnent des détails sur les relations qu'eurent les Jésuites avec les autres membres du clergé et avec les représentants du pouvoir civil, sur les succès et les difficultés de leur apostolat, sur le recrutement et la formation de leurs novices.

A. D. M.

États-Unis d'Amérique

— Dans *The Harvard Theological Review* (1926, t. XIX, fasc. 1) le professeur HANS WINDISCH, de l'université de Leyde, publie une bibliographie méthodique et critique des travaux consacrés au Nouveau Testament parus pendant les années 1921-1924, en Allemagne, en Hollande et dans les Pays Scandinaves.

— C'est une joie de surprendre dans les milieux protestants des États-Unis un appel aussi convaincu que celui de M. J. GRESHAM MACHEN en faveur d'un retour à une conception plus doctrinale et plus traditionnelle de la religion chrétienne : *What is Faith?* (New-York, Macmillan, 1925. In-12, 263 p.). L'auteur part en guerre

Digitized by Google

contre le pragmatisme religieux et ses funestes conséquences ; il inculque la nécessité d'une foi intellectualiste dont le contenu serait circonscrit à la manière des anciens symboles. La publication de cet ouvrage est-elle un signe des temps à venir ? Nous l'ignorons. Puisse-t-elle au moins secouer la torpeur des esprits et montrer aux âmes de bonne volonté l'insuffisance, prise sur le vif, d'une religion qui prétend n'avoir d'autre base que la conscience individuelle et d'autre contenu que le résidu d'expériences religieuses toutes passagères et d'ordre purement sentimental. J. COPPENS.

— Quelques coups de sonde dans les vieux documents et dans les répertoires archéologiques conduisent M. G. LA PIANA à présenter une hypothèse toute nouvelle sur le pontificat de Victor (189-199) : *The Roman Church at the End of the Second Century*, dans *The Harvard Theological Review*, 1925, t. XVIII, p. 201-277. Victor n'est plus simplement le pontife qui risque, par son zèle apparemment un peu intempestif, de brouiller l'Orient et l'Occident, mais il devient, dans l'article de M. La Piana, le premier et principal artisan de l'organisation romaine, de l'épiscopat monarchique, de la primauté pontificale, bref le rocher sur lequel aurait été établie toute l'autorité des évêques romains. L'auteur ramène l'introduction et l'acceptation progressive de la suprématie pontificale aux causes suivantes : le caractère composite de l'Église de Rome, qui fit de cette communauté un univers chrétien en réduction (p. 207-209), les hérésies et les troubles successifs qui obligèrent les chefs à intervenir, enfin l'influence de l'esprit latin, qui devint prépondérante à partir de la seconde moitié du IIe siècle, depuis l'arrivée en très grand nombre de chrétiens latins-africains. C'est à ce dernier groupe de fidèles qu'appartint le pape Victor, et c'est poussé par l'ardeur native de son tempérament qu'il organisa l'Église de Rome. L'auteur lui attribue les premières tentatives de juridiction universelle dans le conflit pascal (p. 232-238), l'élaboration de la foi commune par la condamnation des hérétiques Florinus, Théodote, les Modalistes et les Montanistes (p. 238-252), la propagande missionnaire parmi la population de la ville éternelle (p. 253-254), l'adoption de mesures disciplinaires pour trancher les débats sur la foi, l'introduction du latin comme langue liturgique (p. 222-231), enfin la réorganisation financière de la communauté et l'acquisition du premier cimetière chrétien : l'hypogée des Cecilii, appelé plus tard catacombe de Calliste (p. 254-274).

Vue l'importance de ces conclusions nous signalons l'étude de M. La Piana aux historiens des origines chrétiennes. En particulier, tout ce qui touche l'hérésie montaniste, l'adoption de la langue latine et l'organisation des cimetières, mérite la plus attentive considération. C'est un motif de plus de regretter que l'auteur dépasse quelquefois le domaine strictement historique, qu'il éprouve le besoin de situer son étude dans les cadres d'une théorie préconçue sur l'origine de la primauté du pontife romain. J. COPPENS.

— On sait que la bibliothèque de l'institut Smithson à Washington possède, parmi ses trésors, un évangéliaire acheté en Égypte, en 1906. Le texte en a été publié, avec une savante introduction, en

Digitized by Google

1912, par le professeur H. A. Sanders. Le professeur A. S. Hunt l'a daté de la fin du IVe siècle ; il viendrait donc en troisième lieu, pour l'ancienneté, parmi les témoins grecs des évangiles. Sanders croyait que ce manuscrit avait été écrit d'après six fragments divers dans une province où Dioclétien avait réussi à détruire les exemplaires des Livres Saints. Le Dr B. H. STREETER émet un avis différent dans un article sur l'évangéliaire de Washington, paru dans *The Harvard Theological Review* (1926, t. XIX, p. 165-172) : le texte de l'archétype serait venu de l'Occident, probablement de Rome, mais était incomplet ; un scribe de Césarée aurait comblé les lacunes d'après un manuscrit de cette ville et ainsi l'on s'expliquerait qu'une partie du texte de l'évangile selon saint Marc y est occidentale, tandis que le reste de l'évangéliaire présente le texte de Césarée.

A. PALMIERI.

— Le même fascicule de cette revue contient (p. 173-190) un article de K. LAKE et R. P. CASEY : *The text of the De Virginitate of Athanasius.* On y complète l'édition donnée par E. von der Goltz, en 1905, en publiant les variantes fournies par un manuscrit de Patmos et deux manuscrits de la bibliothèque de Vatopédi, au Mont Athos.

A. PALMIERI.

— Nous sommes heureux de voir l'attention des savants américains de plus en plus attirée par l'histoire de l'Europe ; le monde entier ne peut que profiter d'une meilleure connaissance réciproque des deux grands continents. Le livre de M. ROSS WILLIAM COLLINS, professeur à l'université de Syracuse : *Catholicism and the Second French Republic* (New-York, Columbia University, 1923. In-8, 360 p.) fera connaître en Amérique un épisode fort intéressant de l'histoire religieuse de la France. Cet ouvrage, basé sur presque toutes les sources imprimées et sur la bibliographie relatives à cette période, examine les divers aspects de la question religieuse en France de 1848 à 1852, ainsi que ses rétroactes et ses conséquences. Cet exposé objectif et solidement charpenté constitue un très bon ouvrage de vulgarisation.

C. TERLINDEN.

France

— Un groupe de byzantinistes a offert à M. G. Schlumberger un volume de mélanges : *Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger, membre de l'Institut, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance.* Paris, Geuthner, 1924.

Le tome I, qui s'ouvre par la bibliographie du jubilaire, est consacré à l'histoire du bas-empire, de l'empire byzantin et de l'Orient latin, et à la philologie byzantine (p. I-XXXII et 1-281, pl. I-VII, fig. 1-25). Nous nous contentons d'analyser les articles ayant spécialement trait à l'histoire ecclésiastique. J. ZEILLER, *Le premier établissement des Goths chrétiens dans l'empire d'Orient* (p. 3-11), maintient, contre les objections de Dom Capelle, qu'Ulfila pénétra dans l'empire avec un groupe de Goths chrétiens vers 350. — P. BATIFFOL,

Digitized by Google

Un épisode du concile d'Éphèse (juillet 431) d'après les actes coptes de Bouriant (p. 28-39) : c'est la critique des paragraphes 38 et suiv. des *Actes*, d'après lesquels une manifestation populaire se serait produite à Constantinople, en faveur de saint Cyrille, le samedi 4 juillet 431. L'auteur admet la valeur du passage, en le rapprochant notamment d'un texte du livre d'Héraclide, dont il admet l'authenticité. — J. Gay, *Quelques remarques sur les papes grecs et syriens avant la querelle des Iconoclastes* (678-715) : de 678 à 752, sur treize papes, onze sont syriens, grecs ou tout au moins siciliens. Pourquoi ? Outre que le patriarcat occidental est loin d'être purement latin, depuis la crise monothélite et les troubles provoqués en Orient par l'invasion arabe, les Romains ont un intérêt capital à donner à l'Église un chef qui soit au courant des affaires d'Orient (p. 40-54). — P. Fournier, *De quelques infiltrations byzantines dans le droit canonique de l'époque carolingienne* (p. 67-78) : elles concernent l'interdiction de certains aliments, des secondes noces et mariages ultérieurs, ainsi que les trois carêmes. Elles s'introduisirent temporairement dans le droit occidental grâce à l'influence du pénitentiel de Théodore, moine grec auquel le pape Vitalien avait confié, en 668, avec le siège épiscopal de Cantorbéry, le gouvernement de l'Église anglo-saxonne. — J.-B. Chabot, *Un épisode de l'histoire des croisades* (p. 169-179) : c'est le récit de la prise d'Édesse sur les Croisés par l'atabek de Mossoul, en 1144, d'après une chronique syriaque anonyme, mais dont l'auteur, croit M. C., est l'évêque syrien Basile Choummna, témoin oculaire du siège. — H. Delehaye, *Le martyre de saint Nicétas le Jeune* (p. 205-211) : publication, d'après le ms. Ambros. E. 64. Sup., fol. 219v-220v, du texte de la passion du saint, survenue à Nysse, sous l'empereur Andronic II (1282-1328).

R. Draguet.

— Le tome II (p. 285-578 ; pl. viii-xli et fig. 26-102) comprend d'abord un groupe de six études se rapportant à la numismatique et à la sigillographie. Les unes concernent l'Orient, comme celle de M. J. de Morgan, qui montre comment les *Évolutions et Révolutions numismatiques* (p. 285-295 et pl. viii-xi) sont en rapport chez les divers peuples avec les changements politiques et économiques. D'autres sont des contributions à l'histoire de Byzance, comme l'étude de M. G. Millet, *Sur les sceaux des commerciaires byzantins* (p. 303-327, pl. xii et fig. 29-44). Agents commerciaux de l'État au vie s., les commerciaires deviennent, à partir du viiie s., des collecteurs d'impôts.— Deux articles concernent la France. Citons la note de M. M. Prinet sur *Les anciennes armoiries de l'évêché d'Autun* p. 338-344, fig. 45-46). Celles-ci, chargées d'une crosse et d'une épée en pal, font pendant aux armes de famille,sur les sceaux des évêques d'Autun du xive siècle.

Les études d'archéologie occupent 212 pages du volume et se rapportent à des pays et à des sujets fort divers. Des *Fragments d'architrave provenant de Sidon* (*Musée du Louvre*) datent, d'après, M. R. Dussaud (p. 359-362, pl. xiv, fig. 57-58) du iiie s. avancé, mais ne sont pas postérieurs au calice Kouchakji.— L'Enfant Jésus

Digitized by Google

de *La Vierge de l'église Saint-Augustin à Mayence*, s'amuse avec un oiseau, détail d'ailleurs assez commun à la fin du moyen âge. M. Cl. Huart (p. 368-371, fig. 60) le croit repris à l'évangile (apocryphe) de l'Enfance. — M. C. Jullian, *Sainte Geneviève à Nanterre*, (p. 372-375) examine, d'après des données d'histoire locale et de géographie, un détail de la Vie de sainte Geneviève. — M. E. Michon cite les vingt-neuf sarcophages à décor sculpté de l'école dite d'Aquitaine et donne leurs caractéristiques (*Les sarcophages de saint Drausin*, etc., p. 376-385 et pl. xv-xvi). Deux d'entre eux, à Valbonne et à Castelnau, semblent par leurs personnages avoir subi l'influence des sarcophages d'Arles. — O. M. Dalton décrit une croix pectorale du British Museum, découverte à Kertch et un bracelet avec inscription reprise au ps. xc ; *A gold pectoral cross and a amuletic bracelet of the sixth century* (p. 386-390 et pl. xvii). — Parmi les bijoux décrits par M. P. Orsi (*Giojelli bizantini della Sicilia*, p. 391-398 et fig. 61-70) il faut signaler des anneaux, du vi^e et du viie siècle ou environ, avec symboles et inscriptions chrétiennes. — La contribution de M.N. Kondakov, montre par *Un détail des harnachements byzantins* (p. 399-407, pl. xviii et fig. 71), les rapports entre l'Orient ancien et Byzance. — M. A. Kingsley Porter publie des épaves d'un voyage d'Apulie, au retour duquel on lui vola une valise renfermant les notes et deux mille photos et clichés (*Wreckage from a tour in Apulia*, p. 408-415, pl. xx-xxii, et fig. 73-80). Ce sont des panneaux de la porte byzantine, en bronze damasquiné, de Monte S. Angelo ou Mont Gargano (1076) et quelques fresques (959 et 1020) d'une grotte basiléenne de Carpignano. — *Un coffret italo-byzantin du* xiiie *siècle* est décrit par le R. P. G. de Jerphanion (p. 416-424 et pl. xxiii-xxiv). Ce coffret est orné de peintures, occidentales par le sujet, mais byzantines par le style. — *Les voussures à personnages sculptés du musée d'Athènes* publiées par M. L. Bréhier (p. 425-431, pl. xxvi-xxvii), rappellent les portails romans du sud-ouest de la France, mais sont une œuvre byzantine authentique, peut-être du xive s. — M. H. Omont publie *Un guide du pèlerin en Terre Sainte au* xive *siècle* (p. 436-450 et pl. xxviii), œuvre anonyme, peut-être incomplète, conservée à Évreux. — *Les Ferronneries catalanes dans le Levant*, signalées par M.C. Enlart, sont des chandeliers conservés à la mosquée d'Omar et à Famagouste, et datant peut-être du xive s. (p. 451-455, pl. xxix-xxx). — *Le siège de Constantinople* représenté *dans les fresques des églises de Bucovine* (p. 456-461, pl. xxxi-xxxii, fig. 87-88) entre 1530 et 1536, y constitue l'une des scènes de l'hymne acathiste. Il n'y s'agit donc pas, d'après M. O. Tafrali, du siège de 1453. — M. F. Macler reconnaît sur *Un feuillet de tétraévangile arménien* de la collection Sevadjan (p. 462-464, et pl. xxxiii) des ducats vénitiens, dans les pièces de monnaie intercalées entre les colonnettes et les frontons des canons de concordance. — M. M. Prou décrit une *Toile brodée du* xie *ou* xiie *siècle au trésor de la cathédrale de Sens*. Il la croit antérieure à la tapisserie de Bayeux et inspirée par les bibles de Noailles et de Cîteaux (p. 465-479 et pl. xxxiv-xxxv). — *Les voiles de crosses* (p. 480-486, fig. 89-94) sont figurés à partir du xiie s. M. R. Fage recherche leur âge, leur rôle,

Digitized by Google

leur forme et leur diffusion. — Un article posthume du comte P. DURRIEU fournit d'intéressants détails sur *Le temple de Jérusalem dans l'art français et flamand du* XVe *siècle* (p. 506-514, pl. XXXVI-XXXVIII). Fouquet a parfois représenté Jérusalem par Sion du Valais. Mais, à notre avis, le bulbe dont il coiffe le temple est repris aux monuments orientaux, et non à ceux de la Suisse. — M. W. H. BUCKLER (*The monument of a Palaiologina*, p. 522-526, pl. XLI, fig. 102) commente un fragment de mémorial d'une princesse non identifiée de la maison des Paléologues, qui était entrée au couvent. Le volume se termine par un utile travail de Mlle Sirarpie DER NERSESSIAN. Celle-ci a eu l'idée originale de composer et de publier ici un répertoire méthodique des *Illustrations de Nicéphore Phocas et de l'Epopée Byzantine*, les deux œuvres capitales de M. Schlumberger (p. 529-558). R. MAERE.

— Aux yeux des premiers chrétiens, le martyre parut la perfection suprême, comme le terme normal auquel il convenait de tendre et de se préparer,comme l'idéal dont le souvenir toujours proche encourageait à la ferveur. Cependant, avant même que la paix religieuse eût rendu plus rare le témoignage du sang,les Pères enseignaient qu'il est au martyre comme des suppléances, et qu'il existe d'autres manières de porter sa croix à la suite du Sauveur ; il s'agit principalement de la virginité et de l'ascèse. Après l'édit de Milan, la gloire des martyrs ne fut pas diminuée et leur exemple continua d'apparaître comme le type suprême de la perfection. Sous leur signe se forme la vie monastique, imitation et suppléance de l'immolation sanglante. Le renoncement total rapproche les moines de leurs glorieux modèles. Pour quelques apologistes de la vie religieuse, dès le IVe siècle, le rapprochement devient si étroit qu'ils accordent la même valeur à la virginité qu'au martyre. Le souvenir des premiers confesseurs de la foi reste toujours vivace dans la littérature ascétique. Pour en tirer des applications pratiques, on décrit leurs dispositions intérieures, on engage les chrétiens à les reproduire dans les luttes quotidiennes qu'impose la loi du Christ. A grands traits, voilà l'évolution décrite par le R. P. M. VILLER, S.J., au moyen de textes patristiques diligemment recueillis et commentés, dans la *Revue d'ascétique et de mystique*, 1925, t. VI, p. 3-25 et 105-142 : *Martyre et perfection. Martyre et ascèse.* P. DEBONGNIE.

— Dans son *Novae Patrum bibliothecae tomus primus* (p. 308-310. Rome, 1852) le cardinal Mai a imprimé, d'après un ms. du Vatican, les premières pages d'un *Sermo vel oratio <sancti Augustini> invocantis Spiritum sanctum.* Dans la *Revue d'ascétique et de mystique*, 1926, t. VII, p. 17-62, Dom WILMART examine les circonstances de composition de ces *Méditations sur le Saint-Esprit attribuées à S. Augustin.* Sans se prononcer avec certitude sur tous les résultats de son enquête, il attribue ce document à un auteur mystique anglais de la seconde moitié du XIIIe siècle. A. D. M.

— La *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1925, t. LXXXV, p. 5-99, contient un article très important de M. L. LEVILLAIN, sur le

Digitized by Google

monachisme en France à l'époque mérovingienne : *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne. II. Les origines de Saint-Denis.* On sait que tout est obscur dans cette question, controversée déjà depuis le XVIIe siècle. M. L. rejette l'affirmation de Hincmar touchant la prétendue fondation, admise par J. Havet, de Saint-Denis par Dagobert Ier. Il prétend, en outre, que la basilique primitive de Saint-Denis était une basilique rurale, assimilée de droit aux basiliques urbaines ; elle avait un caractère séculier et était placée sous la dépendance étroite de l'évêque de Paris. Depuis 625 au moins, elle avait à sa tête un *abbas* et comprenait une *laura* ou hameau avec des custodes, des frères, des clercs, des pauvres et des moines astreints à la vie cénobitique suivant la coutume en usage au chapitre de Saint-Martin de Tours. Vers 650, « l'introduction de la règle bénédictine et de S. Colomban fit de la laure martinienne un monastère bénédictin ». Au VIIe siècle, Dagobert Ier fit décorer richement l'église de Saint-Denis et y construisit un nouveau tombeau : c'est ce qui l'a fait considérer comme second fondateur de la basilique. H. N.

— Dans la *Revue Mabillon*, 1926, t. XXII, p. 77-142, Dom WILMART examine *La chronique des premiers chartreux.* Il en dresse d'abord la liste des mss, qu'il classe en deux familles : les exemplaires du catalogue *Magister* et les recueils de la chronique *Laudemus.* Il reproduit ensuite de nombreux passages des deux recensions. La table des mss, dressée par Dom Wilmart, rendra de précieux services aux futurs historiens de la Chartreuse. J. LAVALLEYE.

— La *Collection de textes pour servir à l'histoire de Provence* s'est augmentée d'un précieux volume. *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone : Alphonse II et Raimond Bérenger V* (1196-1245) par F. BENOIT. (Monaco et Paris, A. Picard, 1925. 2 vol. in-8, CCLXIX et 496 p.). Le tome I contient ce qu'on pourrait appeler l'introduction au tome II, consacré au catalogue d'actes : aperçu sur les grands officiers du comté de Provence, étude diplomatique, itinéraire des comtes, description des mss consultés et tables des noms de lieux et de personnes. Le tome II analyse longuement 418 actes où se manifeste l'activité d'Alphonse et de R. Berenger de Provence. Les actes faux, perdus, interpolés ou douteux font l'objet d'annotations spéciales ; les documents inédits ne manquent pas et sont soigneusement édités. Au point de vue de l'histoire ecclésiastique, ce recueil met bien en lumière la grande puissance que les comtes de Provence exerçaient sur le clergé régional (p. 178, 220, 223, etc.). Signalons (p. 184) une curieuse relation de prise de voile à l'abbaye de la Celle du 19 mai 1225, par Gorrende, comtesse de Provence. Peut-être l'éditeur aurait-il pu mieux insister sur la valeur toute relative des indications chronologiques que fournissent les chartes pour dresser des itinéraires (voir p. LXXXVI). H. N.

— Dans les *Mélanges d'histoire du moyen age offerts à M. Ferdinand Lot* (Paris, Ed. Champion, 1925. Extrait. 30 p.) M. L. GANSHOF sou-

Digitized by Google

met à un examen approfondi les arguments qui ont amené récemment M. W. Erben, de Gratz, à modifier la date classique de composition du *Lamberti Ardensis Historia comitum Ghisnensium* (MGH. SS. t. XXIV) (dans le *Neues Archiv*, 1922, t. XLIV, p. 314-340). M. Ganshof montre, d'une manière convaincante à notre sens, que les rapports entre le travail de Lambert et les œuvres de Guillaume, abbé d'Andres, et de Jean d' Ypres, abbé de Saint-Bertin, plaident plutôt en faveur de l'antériorité de l'*Historia* de Lambert, qui se place donc avant 1383. Bien plus, l'étude du texte, du style ou de la langue n'est pas de nature à modifier l'opinion commune, qui place la rédaction de l'*Historia* par le curé d'Ardre entre 1194 et 1206.

H. N.

— Le problème passionnant de la survie du petit prisonnier du Temple et les intrigues auxquelles cette légende a donné lieu ont trouvé un nouvel historien dans la personne de M. René Le Conte, docteur en droit, licencié ès-lettres (*Louis XVII et les faux Dauphins*, Paris, Presses universitaires de France, 1924. In-8, 196 p.). M. Le Conte soutient l'opinion de la mort en captivité du fils de Louis XVI, mais, se ralliant à l'hypothèse déjà formulée en 1908 par J. Turquan, il place cet événement, non à la date donnée par l'acte de décès officiel, mais en janvier 1794. C'est pour dissimuler cette mort, due à un crime, que l'on aurait recouru à une substitution d'enfant. Tout cela n'est pas établi d'une façon plus solide que ne l'avaient fait Turquan et Laurentie ; rien ne vient prouver en effet que le petit squelette que le général d'Andigné découvrit en 1801, en faisant des travaux de jardinage dans le jardin du Temple, fût réellement celui de Louis XVII. Ce qui paraît mieux établi c'est que les antécédents morbides du pauvre petit prince l'auraient probablement empêché de surmonter la crise de la puberté. Au point de vue des faux Dauphins, l'ouvrage de M. Le Conte est beaucoup plus original. Par des recherches aux Archives nationales, à celles de la Préfecture de police, à celles des Ministères des Affaires Étrangères, de la Guerre et de la Marine, ainsi qu'aux Archives de Vienne, complétées par le dépouillement très complet des livres, journaux et revues, l'auteur reconstitue la personnalité de tous les imposteurs qui se firent passer pour l'enfant du Temple et montre le rôle joué par les partis politiques français de 1789 à 1850, par les sociétés secrètes et par l'espionnage prussien dans ces écœurantes intrigues.

C. T.

— J. Hérissay, *Les prêtres pendant la Terreur. Les pontons de Rochefort*, 1792-1795. Paris, Perrin, 1925. In-8, 452 p. avec grav. Fr. 15. — L'auteur expose d'abord les débuts de la lutte entreprise contre le clergé, les lois édictées contre lui, les premières déportations à Bordeaux, à Blaye et à Rochefort. Ensuite, dans cette dernière ville, il nous fait assister à l'embarquement des ecclésiastiques sur des pontons et nous raconte les souffrances que, pendant de longs mois, ces infortunés eurent à subir dans des cales pourries : sur les 900 prisonniers, plus de 600 succombèrent, en véritables martyrs, au mauvais traitement, à la misère et à l'épidémie qui s'était répandue parmi eux. Le récit de M. H. est vif, plein d'intérêt, parfois même

Digitized by Google

passionnant. Il suit en général de très près les sources. Il eût été utile de nous donner quelques renseignements sur la provenance de ces sources et sur leur autorité. A. D. M.

— Le deuxième volume du remarquable ouvrage de M. Paul Matter, *Cavour et l'unité italienne* (Paris, Alcan, 1925. In-8, 415 p.) embrasse la période s'étendant de la révolution de 1848 en Italie à la fin du congrès de Paris. Nous assistons aux débuts de Cavour comme ministre, aux premières années de son grand ministère, à la guerre d'Orient et à ses résultats. Au point de vue de l'histoire ecclésiastique, deux épisodes méritent surtout l'attention. Le premier est constitué par la discussion et le vote des projets de loi abrogeant le *for* ecclésiastique, imposant l'obligation d'une autorisation gouvernementale aux legs en faveur des couvents et restreignant le nombre des fêtes religieuses. Au cours de cette discussion, Cavour prononça un important discours, dans lequel, se séparant de ses anciens amis de la droite, il affirma son libéralisme et se posa en chef des centres, prenant ainsi contact avec sa future majorité gouvernementale. Le vote de ces lois provoqua le départ du Nonce de Turin et ouvrit les hostilités entre le gouvernement piémontais et le Saint-Siège. Le second épisode de la lutte entre l'Église et l'État ne fut que la conséquence du premier : Cavour, devenu premier ministre en novembre 1852, s'était persuadé de plus en plus qu'il existait une « incompatibilité entre le régime de liberté, sur quoi il fondait tout son espoir de rénovation nationale, et le régime d'autorité qui était alors le principe même de l'Église en Italie ». C'est pourquoi, d'accord avec son nouvel allié Ratazzi, il défendit un projet de loi réprimant toute attaque du clergé contre les institutions du pays et un projet de loi sur l'*incameramento*, c'est-à-dire la mise sous séquestre, des propriétés ecclésiastiques, pour permettre à l'État d'exercer un contrôle sur les biens de main-morte. Ces deux projets donnèrent lieu à de vives discussions, à un conflit entre la Chambre et le Sénat et même à une crise ministérielle, dont Cavour, devenu l'homme indispensable, sortit en obtenant le vote et la promulgation de la loi sur les couvents légèrement amendée.

L'auteur montre en terminant les conséquences décisives de l'intervention du Piémont dans la question d'Orient. La participation de Cavour au Congrès de Paris, première manifestation d'un petit royaume dans la politique européenne, devait agir profondément sur l'histoire de l'Italie et même de l'Europe. Cependant, reconnaît M. Matter, en ce moment, les idées de Cavour, celles du moins qu'il exprima, — relativement à la solution de la question italienne sont encore confuses, parfois contradictoires, mais cependant sa politique, se basant sur quelques notions solides, comme sur des « pierres d'angle », va s'orienter vers la réalisation de l'unité des membres épars de la patrie italienne. C. T.

— Dans les *Annales du comité flamand de France*, t. XXXIV, M. l'abbé R. Persyn publie une étude intéressante sur *Un mystique flamand, Charles Grimminck* (1676-1728) (Lille, Desclée, De Brou-

Digitized by Google

wer, 1925. XXII-266 p.), contribution à l'histoire religieuse de la Flandre. Né à Ypres, Grimminck fut ordonné prêtre en 1700 ; après quelques années de ministère paroissial, il se retira en 1714 dans un ermitage près du Mont-des-Cats, puis en 1724 dans une cellule près de la frontière belge. Il y mourut en odeur de sainteté et laissa plusieurs documents inédits, des lettres, des sermons, des notes de retraite.

Dans la première partie, M. Persyn donne les dates et les faits utiles à l'intelligence des écrits de l'ermite et trace une brève esquisse du milieu où il vécut. Dans la seconde, il expose sa pensée et sa doctrine : il cherche à déterminer les courants auxquels se rattache sa pensée religieuse et à reconstituer sa doctrine de la contemplation et de l'union mystique. Sans doute, la piété de Grimminck est celle du XVIIe siècle français, nourrie de la pensée des Pères de l'Église, préoccupée avant tout d'adhérer au Christ ; mais elle subit aussi l'influence de la doctrine de Ruysbroeck et des mystiques rhénans, telle qu'elle nous fut transmise par la congrégation de Windesheim, une spiritualité moins spéculative et plus pratique. N'est-il pas étonnant de voir qu'en ce XVIIIe siècle, qui fut l'apanage de la raison, la chaîne des grands mystiques, qui part de la mystérieuse Hadewych et passe par Ruysbroeck l'Admirable, ne fut jamais interrompue en Flandre? — Le dernier chapitre donne une étude littéraire assez sommaire des écrits et de la prédication de Grimminck. Les quelques textes que cite l'auteur, révèlent un talent naturel très remarquable : qu'il écrive en flamand,en français ou en atin, nous retrouvons le même rythme harmonieux et plein, la même langue correcte et savoureuse. A. BOON.

— Si la Bretagne honore saint Yves, elle a aussi le culte de *Sainte Anne*. M. ALEX. MASSERON, qui a consacré dans la collection *L'art et les saints* une jolie plaquette au patron des avocats, était tout désigné pour en dédier une autre à la mère de la Vierge Marie (Paris, H. Laurens. In-8, 64 p. et fig.). Un court exposé lui suffit pour donner un aperçu succinct des principaux traits de la légende de sainte Anne, des divers aspects de son iconographie, en rapport parfois avec celle de l'Immaculée Conception, des œuvres d'art qui lui ont été consacrées, depuis Santa Maria Antiqua jusqu'au XIXe siècle. R. M.

— La vie modeste et toute unie de Marie-Eustelle Harpain, humble couturière saintongeaise, vient d'être racontée longuement et peut-être avec trop de digressions, par M. ELIE MAIRE : *Une amante de Jésus-Hostie. Marie-Eustelle Harpain* (1814-1842) (Paris, P. Lethielleux, 1925. In-12, XIX-375 p.). A l'influence posthume de la jeune fille est due l'institution de deux sociétés ; l'une, des *Servantes de Jésus au T. S. Sacrement*, « groupe.... par les vœux ordinaires de religion une élite de vierges retenues dans le monde » (p. 365) ; l'autre, des *Prêtres Serviteurs de Jésus au T. S. Sacrement*, simple confrérie de piété. P. DEBONGNIE.

Digitized by Google

— Dans la collection *Études philosophiques*, dirigée par le P. Peillaube, paraît un petit volume de M. J. Paquier, *Le sentiment religieux, étude d'histoire et de psychologie* (Paris, Rivière, 1926. In-12, x-158 p. Fr. 6). C'est un ouvrage de vulgarisation, documenté et clair, qui aide à préciser des notions souvent fuyantes. Un peu trop d'insistance apologétique entraîne l'auteur à des développements sur l'enseignement en France et son évolution anti-religieuse ainsi que sur la législation relative à ce sujet. Cette préoccupation semble être aussi la raison de certaines thèses sur le caractère social de la religion : il ne faudrait pas vouloir trouver la notion d'Église proprement dite dans les religions non-chrétiennes.

Dans la même collection, le Dr. Noël Hallé a publié des *Éléments de philosophie médicale* (Paris, Rivière, 1926. In-12, II-432 p. Fr. 9) où plusieurs chapitres sont consacrés à l'histoire de la médecine ; on y trouvera en particulier des remarques sur la médecine et les clercs au moyen âge ; toutefois, les appréciations générales de l'auteur sur l'histoire des sciences et des idées sont souvent sommaires et appellent une révision. R. Kremer.

— Répondant à la question : *Comment concevoir l'histoire d'un diocèse de France* (dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1926, t. XII, p. 5-15), M. A. Dufourcq dresse un questionnaire général qui peut être appliqué à l'étude du passé de n'importe quel pays. Il indique ensuite, pour les différentes périodes de l'histoire de l'Église gallicane, les principaux problèmes qui devront attirer l'attention des érudits. A. D. M.

— E. Mâle, *L'architecture gothique du Midi de la France* (dans *Revue des Deux Mondes*, 1926, t. XCVI, p. 826-857) constate qu'au sud de la Loire, en Auvergne, Quercy, Gascogne, Languedoc, Provence, Roussillon et jusqu'en Catalogne, on rencontre un type très répandu d'église gothique à nef unique, voûtée sur croisées d'ogives, et à chapelles construites entre les contreforts. Cette église en forme de grande salle voûtée existait déjà pendant la période romane ; c'est au début du XIIIe siècle que les architectes la couvrent de voûtes gothiques. Développant son sujet, M. examine comment le style gothique du Nord s'introduisit dans le Midi : les Cisterciens de Bourgogne, en pénétrant au Languedoc, y édifièrent des abbatiales suivant les principes nouveaux (Silvanès, Loc-Dieu, Flaran, etc.) ; l'Italie du Nord eut également une influence curieuse sur l'architecture gothique au Midi. Les Lombards ont un « genre spécial de nervures carrées dessinant sous la voûte une croix à larges bras d'un aspect archaïque. Or, ces nervures se retrouvent dans le Midi venant d'Italie par la route des Lombards (Grasse, Fréjus, Hyères, porche de St-Victor à Marseille, porche de Moissac, etc.). En fait, les architectes du pays ne virent pas dans cette voûte le principe d'un art nouveau. Un peu avant le milieu du XIIIe siècle, des maîtres d'œuvres de l'Ile de France et de Picardie vinrent construire des cathédrales sur le modèle de celles du Nord à Bayonne, Clermont, Limoges, Narbonne, Toulouse et Rodez. Ces églises, restées d'ailleurs inachevées,

Digitized by Google

étaient trop compliquées pour les populations méridionales qui préférèrent toujours de vastes temples à nef unique, telle la cathédrale d'Albi ; les Dominicains et les autres Ordres s'adonnant à la prédication multiplièrent ce type d'édifice très approprié à leur ministère. M. trouve que les églises du Languedoc sont si conformes à l'esprit classique, que les églises italiennes du XVIIe siècle leur ressemblent ; il voit même dans le plan du Gesù de Rome une tradition catalane et languedocienne. J. LAVALLEYE.

— Le deuxième fascicule du t. VI de *La Picardie historique et monumentale* (In-fol.., p. 117-230, 19 pl., nombreuses fig.) concerne trois cantons de l'arrondissement de Péronne : Ham, Chaulnes, Combles, dont les monuments ont été détruits ou fortement endommagés par les troupes allemandes. MM. PH. DES FORTS, C. ENLART, R. RODIÈRE et G. DURAND se sont chargés des descriptions, souvent d'après des notes et des illustrations antérieures à la dévastation. Ils font connaître l'architecture et le mobilier de quelques intéressantes églises de village ; mais les monuments décrits les plus connus sont le château et l'église abbatiale de Ham. Le château, dont certaines parties importantes dataient du XIIIe siècle, n'existe plus. L'église était à l'état de ruine après la guerre. Elle date de 1200 environ. Son chœur, avec belle crypte, et à deux étages de fenêtres, adopte le plan bénédictin des églises de Normandie. R. M.

— M. G. MILLET fut chargé durant les années 1918, 1919 et 1920 d'une mission scientifique au Mont Athos, et put disposer durant ses dix-huit mois de travail de concours puissants, comme personne n'en avait rencontré avant lui. Il se propose de publier les *Monuments du Mont Athos*, qui nous sont connus seulement en partie par les travaux de Brockhaus et de Kondakov. Le premier volume, cinquième de la collection *Monuments de l'art byzantin*, est en souscription (Paris, E. Leroux. In-4, 80 p. environ et 264 pl. F. 300). Il comprendra *Les Peintures*, et réserve pour la suite de la publication l'architecture et les arts mineurs. La peinture pittoresque et vivante des XIVe et XVe siècles byzantins a en quelque sorte été révélée par l'ouvrage de M. Millet sur *Les monuments byzantins de Mistra* (Paris, 1910). Les peintures du Mont Athos feront mieux connaître les deux écoles qui développent les traditions de Mistra : l'école macédonienne, à laquelle on doit à l'Athos le Protaton de Karyès dont certaines fresques récentes, (1526) sont attribuées à Pansélinos ; l'école crétoise, qui exécuta de vastes ensembles, fort décoratifs, notamment au catholicon de Laura, où travailla Théophane le Crétois (1535). R. M.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 8 janvier, le général GOURAUD donne lecture d'un document, manuscrit découvert à Haram-esh-Shérif, dans la mosquée El-Aqsa. Deux textes composent ce document, l'un écrit en arabe, l'autre en latin. Ce dernier, qui doit être de 1184, a trait au débarquement à Tyr de

Digitized by Google

Robert de Sourdeval et aurait été écrit par frère Gérard de Rideport, sénéchal de la milice des Templiers, le continuateur de Guillaume de Tyr, au frère Eudes de Vendôme, précepteur des Templiers à Jérusalem.

Le 15, M. le comte A. DE LABORDE fait part à l'Académie de ses recherches sur l'auteur présumé de la Bible moralisée, dite de saint Louis, beau manuscrit illustré de plus de 5000 miniatures. Après avoir comparé le texte de ce manuscrit et celui des Postilles de la Bible, rédigé par le cardinal Hugues de Saint-Cher, célèbre dominicain décédé en 1263, il montre les ressemblances qu'ils offrent et conclut que le cardinal est l'auteur de la Bible moralisée.

Le 22, le P. H. DELEHAYE donne lecture d'une note concernant la personnalité historique de saint Paul de Thèbes.— M.C. ENLART lit une notice où il expose quelques influences de la première croisade sur l'architecture française.

Le 29, M. HUART communique une notice de MM. G. Ryckmans, professeur au grand séminaire de Malines, et F. Moreau, astronome à l'Observatoire de Bruxelles, qui concerne un cadran solaire arabe découvert à Carthage par le R. P. Delattre, daté de 1355 (756 de l'hégire), et combiné de manière à marquer le temps de la prière musulmane à Tunis.

Le 26 février, au nom de M. Maurice Besnier, professeur à l'université de Caen, M. Camille JULLIAN donne lecture d'une étude sur la découverte d'un trésor près de Glasgow. Ce trésor a dû être enlevé en Gaule, vers 406, par des pirates irlandais, à Prigny aux Moutiers, commune de la Loire-Inférieure, domaine de l'église de Poitiers. Nous savons par la tradition de saint Patrick ainsi que par les légendes irlandaises que le roi irlandais Nial fit à cette époque une incursion à l'embouchure de la Loire.

Le 30 avril, M. PARVAN exposa ses découvertes sur la Dacie à l'époque celtique. Il a montré comment, pénétrée déjà par les premières infiltrations celtiques au IVe siècle avant J.C. et complètement encerclée au IIIe siècle par deux vagues de migration celtique vers l'Orient, l'une septentrionale, l'autre méridionale, la Dacie entra complètement dans le système de civilisation celtique de l'Europe centrale.

Le 5 mars M. ANTOINE THOMAS fait une communication sur une station du chemin de Saint-Jacques, en Gascogne, *Herba Fabaria*, qu'il identifie avec Labouheyre (Landes)

— *Académie des sciences morales et politiques.* — Le 19 décembre, M. Charles LYON-CAEN a parlé des travaux de lord James Bryce et en particulier de son *Histoire du Saint-Empire germanique.*

Le 16 janvier, M. LACOUR-GAYET démontre que grâce à la fondation du Cercle constitutionnel et surtout à l'influence de Mad. de Staël Talleyrand fut appelé au ministère des relations extérieures en juillet-octobre 1797.

Le 27 mars, M. JORDAN parle des *Fortifications des églises et du droit canonique aux* XIIe *et* XIIIe *siècles.*

Le 24 avril, le P. YVES DE LA BRIÈRE fait une communication

Digitized by Google

sur le concept philosophique et juridique du traité de paix consacrant la victoire militaire du bon droit. D'aucuns, et surtout des étrangers, dénigrent le traité de Versailles, le jugeant comme un verdict imposé à l'Allemagne alors que les clauses auraient dû être librement délibérées entre les deux partis. Le P. de la Brière, s'inspirant de saint Augustin, de saint Thomas, etc., expose la doctrine de la juste guerre et de la juste paix. La juste paix n'est pas un « contrat » bilatéral à discuter entre adversaires, mais un « verdict » imposé par une juste contrainte, et statuant les restitutions, réparations, garanties et sanctions dont sera tenu de s'acquitter le belligérant par lequel aura été commise une violation grave, certaine et obstinée du droit d'autrui. La victoire par elle-même ne confère aucun droit mais, quand elle favorise le belligérant qui avait pour lui la justice, elle procure à ce dernier le moyen efficace d'obtenir une juste satisfaction et d'imposer la restauration du bon droit. Le P. de la Brière admet que les modalités accessoires d'application et de libération prévues dans le traité peuvent avoir le caractère d'un véritable contrat et que l'acceptation de ces modalités par le vaincu, loin d'être viciée par une injuste contrainte, engendre pour le vainqueur et le vaincu lui-même une obligation tant du point de vue moral que du point de vue juridique.

Le 1er mai, M. G. Lacour-Gayet lit le premier chapitre du « Talleyrand » qui paraîtra incessamment, étude intéressante des quinze premières années du futur homme d'état jusqu'à l'époque où il entra à St-Sulpice. G. M.

— *Société nationale des antiquaires de France.* — Le 8 avril, Mgr Batiffol a lu une étude de M. J. Hubert relative à un bréviaire parisien de la bibliothèque de Châteauroux, dont les miniatures offrent des vues de la Cité au xve siècle. G. M.

— On a découvert à Villeneuve-lès-Avignon de curieuses fresques datant du xve siècle, qui proviennent de l'ancien palais du cardinal de Thury.

A Baumont, canton de Pertuis, on a mis à jour vingt et une tombes avec des squelettes entiers ; ce serait un ossuaire sarrazin, remontant à l'époque de l'occupation arabe. G. M.

— Le 1er mai, devant la faculté des lettres de Paris, M. l'abbé Constant, professeur à l'Institut Catholique, a soutenu ses thèses pour le doctorat ès-lettres : *La légation du cardinal Morone près l'Empereur et le concile de Trente* (avril-décembre 1563). : *Concession à l'Allemagne de la communion sous les deux espèces. Études sur les débuts de la réforme catholique en Allemagne* (1548-1621).

Les 25, 26, 27 et 28 janvier 1926 ont été soutenues les thèses suivantes pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe à l'École nationale des chartes : Anne-Marie Aubert, *Histoire et développement d'une abbaye cistercienne, Bellevaux en Franche-Comté* (xiie-xvie s.) ; Lucie Chamson-Mazaurie, *Histoire de l'abbaye bénédictine de Psalmodi, des origines à l'année* 1099 ; R. Héron de Ville-

Digitized by Google

FOSSE, *Étude historique sur la communauté de la Grande Boucherie de Paris au moyen âge* ; SUZANNE OLIVIER, *Étude sur le registre Bertrand de Saint-Martin-des-Champs* ; LOUIS DE ROSAMBO, *Pierre Pithou* (1539-1596). G. M.

— Les *Éditions du Siècle* comprennent une collection des *Maîtres de la pensée antichrétienne*. M. ROUGIER, qui assume la direction de cette collection, en commente le titre dans l'introduction du premier volume, lequel a pour objet, *Celse ou le conflit de la Civilisation antique et du Christianisme primitif*. Paraîtront ensuite : *Porphyre ou le conflit du Néo-Platonisme et du christianisme*, par J. BIDEZ ; *L'Empereur Julien ou le conflit de l'Hellénisme et du Christianisme*, par J. BIDEZ ; *Les Empereurs romains et le Christianisme* par L. HOMO ; *Nietzsche* par J. DE GAULTIER (sous presse), et *Rémy de Gourmont*, par L. ROUGIER. G. M.

— La *Revue historique* perd son co-directeur M. Pfister, qui est remplacé par M. Eisenmann. La nouvelle direction développera les *Bulletins*, fera l'analyse des périodiques d'après un nouveau plan et publiera les longs articles dans un recueil non périodique : *la Bibliothèque de la Revue historique*. G. M.

— Une modification est faite au *Bulletin des acquisitions étrangères de la Bibliothèque nationale*, qui ajoute à son titre : *et des principales bibliothèques de Paris*. Il indiquera désormais les principales publications entrées à la Bibliothèque nationale, au Ministère des affaires étrangères, Arts et Métiers, Bibliothèque d'art et d'archéologie, Bibliothèque-Musée de la guerre, École des langues orientales vivantes, École normale supérieure, Faculté de droit, Faculté de médecine, Faculté de pharmacie, Bibliothèque de l'Institut, Ministère du commerce, Museum, Observatoire, Office du commerce extérieur, Société de géographie et Sorbonne. G. M.

— Depuis le début de cette année, la Société d'histoire moderne, siégeant à Paris, publie une *Revue d'histoire moderne* qui paraîtra six fois par an, sous la direction de M. CH. SCHMIDT et L. COHEN (Paris, VIe, F. Rieder et Cte. Prix : 30 fr. et 42). Le premier numéro (80 pages) comprend deux articles de fond, une chronique sur le travail scientifique et des comptes rendus, notes et nouvelles. Souhaitons que le nouvel organe puisse rendre les mêmes services précieux que rendait autrefois la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, qui a cessé de paraître depuis la guerre. H. N.

— L'Académie des Beaux-Arts de Paris fait paraître, depuis 1925, un *Bulletin semestriel* (Paris, Rousseau, 33, rue de Châteaudun. Prix : fr. 20 et 25). J. LAVALLEYE.

— La société bibliographique d'histoire de Normandie publie, depuis juin 1925, un *Bulletin bibliographique et critique*. J. L.

— L'*Association bourguignonne des sociétés savantes* tiendra, en 1927, un congrès à Dijon. Le sujet porté à l'ordre du jour : *Saint*

Digitized by Google

Bernard et son temps, intéresse au plus haut point les historiens de l'Église. J. LAVALLEYE.

— Du 19 au 22 avril 1927, se tiendra à Paris un congrès d'histoire du christianisme, à l'occasion du 70e anniversaire d'Alfred Loisy et de sa 45e année d'enseignement. Le comité de patronage est composé de MM. B. W. Bacon, G. A. van den Bergh van Eysinga, E. Buonaiuti, M. Croiset, F. Cumont, E. de Faye, J. G. Frazer, C. Guignebert, A. v. Harnack, L. P. Jacks, R. Kreglinger, R. Pettazoni, S. Reinach, N. Söderblom. Secrétaire : P. L. Couchoud.

— *Prix et concours.* — L'académie des inscriptions et belles-lettres a décerné les récompenses suivantes :

PRIX SAINTOUR : (1000 fr.) M. Augustin FLICHE, *La réforme grégorienne* ; (1000 fr.) M. G. COHEN, *Livre de conduite du régisseur pour la représentation de la Passion à Mons en* 1501 ; (1000 fr.) M. JOÜON DES LONGRAIS, *La conception anglaise de la saisine du* XIIe *au* XIVe *siècle* ; (1000 fr.) M. BOUYZ, *Un humaniste italianisant, Papire Masson* (1544-1601) ; (500 fr.) R. P. M. GORCE, *Saint Vincent Ferrier* ; (500 fr.) R. P. LEIB, *Rome, Kiev et Byzance à la fin du* XIe *siècle.*

PRIX ORDINAIRE : (1500 fr.) M. DE LABRIOLLE, *Confessions de saint Augustin* ; (500 fr.) M. l'abbé PICHARD, *Édition critique des œuvres de Tibulle.*

PRIX FOULD : (3000 fr.) M. l'abbé LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques de France* ; (2000 fr.) M. RAYMOND REY, *Les vieilles églises fortifiées du Midi et la cathédrale de Cahors.*

PRIX BORDIN : (1000 fr.) M. BARDY, *Paul de Samosate* ; (1000 fr.) M. HOMO, *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain* ; (500 fr.) M. GRENIER, *Le Génie romain dans la religion, la pensée et l'art* ; (500 fr.) M. HUMBERT, *Contributions à l'étude des sources d'Asconius et les Plaidoyers écrits et les plaidoiries réelles de Cicéron* ;

PRIX LA FONS-MELICOCQ : (1200 fr.) M. Émile HOUTH, *Recueil des chartes de Saint Nicaise de Meulan* ; (600 fr.) comte de LOISNES, publication du *Cartulaire de la commanderie des templiers de Sommereux.*

Concours des Antiquités de France : 1e médaille, M. l'abbé CHAUME, *Les origines du duché de Bourgogne* ; 2e médaille, M. Paul COURTEAULT, *Commentaires de Blaise de Montluc* ; 2e mention, vicomte ALBÈNE DE TAUCHIS DE VARENNES, *Le prieuré des saints Pierre et Paul à Morteau.*

L'Académie des sciences morales et politiques a décerné les récompenses suivantes : PRIX JAILLET (1500 fr.) M. ANDRÉ FAUCONNET, *Oswald Spengler.*

PRIX LE DISSEZ DE PENANRUN : (2000 fr.) M. PIERRE LASSERRE pour son ouvrage sur *Renan.* G. M.

Digitized by Google

—*Nominations.*— M. Pierre de Labriolle a été nommé maître de conférences de littérature latine à la faculté des lettres de Paris.

M. Ferdinand Brunot, doyen de la faculté des lettres de l'université de Paris, a été élu membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Navarre, professeur à l'université de Toulouse ; M. R. Fage, et M. Gauthier, sont élus correspondants de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Marcel Marion, professeur au Collège de France, a été élu membre de l'académie des sciences morales et politiques.

M. Camille Barrère, ancien ambassadeur de France à Rome, a été élu membre de l'académie des sciences morales et politiques.

G. M.

— *Décès.* — Le R. P. Tournebize, S. J., professeur de théologie dogmatique à l'université de Beyrouth, fin et savant connaisseur du passé et du présent de l'Arménie, qui publia, en 1910, une grosse *Histoire politique et religieuse de l'Arménie.* On lui doit aussi, en collaboration avec le P. Rabbath, deux volumes de *Documents inédits pour servir à l'histoire du christianisme en Orient* ; *Du Doute à la foi, le besoin, les raisons, les moyens, le devoir et la possibilité de croire* (Paris, 1898), *Opinions du jour sur les peines d'outre-tombe Feu métaphorique* ; *Universalisme* ; *Conditionnalisme* ; *Mitigation* (Paris, 1899) ; *L'Église grecque-orthodoxe et l' Union* (Paris, 1900) ; *Le repos dominical* ; *bonheur de l'individu, de la famille et de la société* (Paris, 1901) ; *Les Frères uniteurs*, (*Ounithorg Marianoghq*) ou *Dominicains arméniens* (*s. l.*, 1924).

M. Henry-Camille Marcel, administrateur général de la Bibliothèque nationale, qui écrivit d'importants travaux : *La peinture française au* XIXe *siècle* (Paris, 1906) ; *La Bibliothèque nationale*, en collaboration avez MM. H. Bouchor, E. Babelon, P. Marchal, C. Couderc (Paris, 1907) ; *Manuel d'histoire de l'art* (Paris, 1911-1912).

M. Georges Bénédite, conservateur adjoint au département des antiquités égyptiennes au Musée du Louvre, auteur de divers ouvrages : *La Péninsule sinaïtique* (Paris, 1891) ; *Le Temple de Philae* (Paris, 1893-1895) ; *Le couteau de Gebel et Arak*, étude sur un nouvel objet préhistorique (Paris, 1916).

M. François Courboin, conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, qui publia les livres suivants : *Inventaire de la collection de dessins sur Paris formée par M. H. Destailleus et acquise par la Bibliothèque nationale* (Paris, 1891) ; *Bibliothèque nationale. Inventaire des dessins, photographies et gravures relatifs à l'histoire générale de l'art* (Lille, 1895) ; *Bibliothèque nationale. Départements des estampes. Catalogue sommaire des gravures et lithographies composant la Réserve* (Paris, 1907) ; *Bibliothèque nationale. Exposition de portraits peints et dessinés du* XIIe *au* XVIIe *siècle* (*avril-juin* 1907). *Catalogue en collaboration avec MM. C. Couderc et P. Marchal* (Paris, 1923).

M. Edouard Philipon, archiviste, paléographe érudit, auteur de divers ouvrages : *Les Origines du diocèse et du comté de Belley* (Pa-

Digitized by Google

ris, 1892) : *Les Ibères, étude d'histoire, d'archéologie et de linguistique* (Paris, 1906) ; *Les Peuples primitifs de l'Europe méridionale. Recherches d'histoire et géographie* (Paris, 1925). G. MOLLAT.

Grèce

— Les Chalkondylas ont joué un rôle important dans la vie littéraire et religieuse de Byzance et dans la Renaissance italienne ; on se rappellera les noms de Georges, de Laonikos et de Démétrios Chalkondylas. Le professeur D. KAMBOUROUGLOU vient de leur consacrer une excellente monographie : *Οἱ Χαλκονδύλαι.* (Athènes, Hestia, 1926. In-8, 283 p.). L'auteur est actuellement l'homme le plus versé dans l'histoire d'Athènes : il prépare une seconde édition de sa monumentale histoire de cette ville sous la domination turque. Cet ouvrage, paru en trois volumes (Athènes, 1889-1896), avait été enrichi de trois volumes de documents (Athènes, 1884-1892). Au cours de ce travail, M. K. avait recueilli des renseignements et des documents sur les familles les plus illustres d'Athènes ; il les a utilisés dans sa monographie des Chalkondylas, traçant leur arbre généalogique et reconstituant les vicissitudes de leur histoire jusqu'à nos jours. Il faut signaler particulièrement les pages qui mettent en lumière le rôle littéraire des membres de cette famille en Italie, et les renseignements bibliographiques, qui sont d'une grande richesse. A. PALMIERI.

— La ville de Mistra, située à une heure de Sparte, est un véritable sanctuaire d'art byzantin. Elle fut fondée, vers le milieu du XIIIe siècle, par Michel Paléologue. Ses richesses artistiques consistent surtout dans les mosaïques de ses églises, des fresques et des sculptures. Le peintre G. GEORGIADES en a constitué un superbe album de 160 photographies, y incluant également les photographies des églises byzantines de Chrysapha et de Yerakis, qui datent du même XIIIe siècle. Outre la valeur que lui confère sa beauté artistique, cet album a encore le mérite d'être un guide précieux dans l'histoire de l'art chrétien de Byzance à cette époque.

A. PALMIERI.

Hongrie

— Dans la revue *Corvina, Rivista di scienze, lettere ed arti* de Budapest (1925, t. X, p. 49-72 et 6 pl.), M. Enrico HORVATH, *Siena ed il primo rinascimento ungherese*, étudie, à la lumière des sources d'archives, les rapports artistiques qui ont existé entre la Hongrie et la ville de Sienne, depuis le XIVe siècle. L'influence hongroise à Sienne se manifeste surtout dans l'art religieux (peinture et orfèvrerie) et se résume, entre 1400 et 1420, dans les noms de Giovanni d'Ongaria et Giovanni da Zagrab. Les planches sont caractéristiques et bien exécutées. H. N.

Digitized by Google

Italie

— E. Ruffini, *Introductio in S. Scripturam. Praelectiones. Pars secunda : Introductio in Novum Testamentum. Liber primus.* Turin et Rome, Marietti, 1925. In-8, 447 p. — La publication commence avec la seconde partie, c'est-à-dire avec le Nouveau Testament. Le *liber primus* ne comprend que les trois évangiles synoptiques, les Actes des apôtres, les écrits de S. Jean : évangile, lettres, apocalypse ; le reste formera l'objet d'un *liber secundus*, qui doit être publié sous peu. C'est donc une partie de l'*Introductio specialis* que donne l'auteur et c'est pourquoi il n'aborde et n'étudie pas les problèmes généraux, comme ceux du canon du Nouveau Testament, de l'inspiration ; il les réserve pour la fin. Il entend en effet suivre l'ordre logique dans son traité : « *Studium nunc de Novo Testamento instituimus quale institui potest et reinstituitur pro libris profanis, v.gr. Homeri, Herodoti, Taciti, Titi Livii. Idcirco quaestiones quae auctoritatem humanam librorum N .T. investigant, illustrant et defendunt, omnes eaeque solae huc veniunt. Utrum singuli et omnes libri N. T. fidem mereantur et jure expostulent, utrum illis scilicet credere possimus, imo rationabiliter debeamus necne, en quod praecipue inquirere volumus in praesenti.* » Il est évident qu'en procédant de cette manière l'auteur non seulement atteint un but strictement biblique mais également un but apologétique. C'est pourquoi il étudie séparément les évangiles synoptiques, puis la question synoptique elle-même et les différentes solutions qui lui ont été données. Il adopte un système mixte qu'il formule de la manière suivante :«*Evangelia synoptica exorta sunt ex fonte communi et ex fontibus diversis. Fons communis fuit, ut putamus, scriptum aramaicum, quo comprehensa erat catechesis communis Apostolorum ; fontes autem diversi fuerunt plures, tum scripti tum orales. In locis parallelis habetur probabiliter translatio ejusdem fontis aramaici vel minori cum probabilitate hebraici, interdum ad verbum, frequenter ad sententiam, alias libera additamentis ex aliis fontibus aucta,aut plus minusve contracta secundum ingenium et finem uniuscuiusque Evangelistae.* » Ensuite l'auteur groupe les caractères propres de chaque évangéliste, parle de son autorité comme historien. A la discussion sur l'évangile de S. Luc, l'auteur unit celle des Actes des Apôtres, puis passe aux écrits de S.Jean, qu'il revendique pour cet auteur. Plus d'un tiers du volume est consacré à ce sujet. Six appendices sont ajoutés. Ils donnent entre autres : les logia d'Oxyrinque,les fragments de l'évangile des Hébreux, le canon de Muratori, les témoignages de Flavius Josèphe, de Tacite, de Suétone.

La clarté de l'exposition, l'abondante bibliographie, qui donne jusqu'aux derniers articles parus, rendront ce travail utile, non seulement aux élèves auxquels il est destiné, mais également aux maîtres pour leur permettre de s'orienter dans le *mare magnum* des questions débattues au cours de ces dernières années et qui ont donné naissance à des avis aussi divers et contradictoires. Nous formulons l'espoir de voir paraître prochainement le traité en entier.

P. Paschini.

Digitized by Google

— *L'Istituto storico italiano*, dans les *Fonti per la storia d'Italia*, a publié au cours de ces dernières années trois nouveaux volumes. En premier lieu les *Dialoghi di S. Gregorio Magno* par M. Moricca. L'édition est faite sur des manuscrits italiens du VIIe au XIe siècle « pour la plupart inconnus et non utilisés même par Waitz pour la reconstitution critique du texte des Dialogues ». Un groupe de ces manuscrits dépend d'un manuscrit archétype, qui dut appartenir au Mont-Cassin, apparenté avec un manuscrit de Vérone du VIIIe siècle qui a des analogies avec un manuscrit Sessorien en écriture bénéventine du IXe siècle ; il dépend également d'autres manuscrits indépendants, un de la Vallicellana en écriture *romano-farbense* du IXe siècle, un Vaticanus-Palatinus en minuscule du Xe siècle. Pour le texte, Morrica a cru bien faire de reproduire la tradition manuscrite la plus autorisée représentée par le manuscrit de Vérone et celui de l'Ambrosienne, écrit en belle onciale de la seconde moitié du VIIIe siècle (p. XCII) ; ces mss ne dérivent pas du même archétype, comme l'auteur l'explique dans sa préface. L'édition porte la date de 1924 ; mais la date de l'éditeur est 1922. P. P.

V. Federici publie deux volumes du *Chronicon Vulturnense* du moine Giovanni. Un troisième volume, qui complètera ce travail et paraîtra prochainement, comprendra la préface et les index. Nous ne pouvons donc parler de la méthode suivie par l'auteur dans cette nouvelle édition. Le Chronicon est très important pour l'histoire religieuse et civile de l'Italie méridionale, vu qu'il comprend les documents qui ont rapport à la célèbre abbaye longobarde de Saint-Vincent al Volturno. Le Chronicon avait déjà été publié par Muratori dans les *Rerum Ital. Scriptores*. P. P.

— Dans la collection *Bulletino dell'Istituto storico italiano e Archivio Muratoriano*, 1925, t. XLIII, p. 93-178, signalons : G. Biscaro, *I falsi del vescovo di Ceneda Francesco Ramponi*. Ceneda est un ancien évêché, jadis dépendant du patriarchat d'Aquilée, actuellement de Venise. Les faux, au nombre de huit, vont du 31 mars 794, un diplôme de Charlemagne, au 24 novembre 1301, et servirent à l'évêque Ramponi, durant la première moitié du XIVe siècle, pour revendiquer des droits et des biens de l'église contre la famille princière des da Camino, seigneurs de Trévise et vassaux de l'évêché de Ceneda. P. P.

— Dans la *Biblioteca della Società storica subalpina*, t. LXXXI, fasc. 1, G. Borghezio publie le texte de *I necrologi del capitolo di Ivrea* (Turin, 1925. In-8, XVI-203 p.). Outre les renseignements de caractère local, ce texte en conserve plusieurs qui intéressent également d'autres localités et diocèses. Notons p. ex. : *Reverendus vir Georgius de Salerio yporiensis, lincolniensis, leodiensis, sevulensis ecclesiarum canonicus et abbas secularis ecclesie Sykensis, leodiensis diocesis*, mort en 1332 ; et cette autre notice : *generosus decretorum doctor dominus Antonius de Aladio, ex comitibus sancti Martini, huius ecclesiae prepositus et canonicus, canonicus Lausannensis et Gebennensis*, mort en 1468. Certaines indications ont rapport à des

Digitized by Google

usages liturgiques, à des souvenirs historiques, par exemple celle qui informe qu'à dater de Pâques 1585, par ordre du visiteur apostolique, on commença à employer à la cathédrale d'Ivrée l'*Officium Romanum*. Dans la préface, G. Borghezio donne d'amples renseignements sur les nécrologes d'Ivrée, leur transcription, leurs relations avec d'autres nécrologes piémontais et note, en particulier, l'*episcopus scolarium* qui prenait place dans la chapelle de Saint-Nicolas, le jour de la fête de ce saint. A ce propos Borghezio rappelle l'opinion de Manacorda : « chez nous il n'y a aucune notice de l'*episcopus scholariorum* » ; nous possédons à présent le cérémonial en usage à Padoue, le 6 décembre, pour l'élection de l'*episcopellus*, faite par les acolythes et par les écoliers dans le cloître de la cathédrale. (Voir *Il seminario di Padova*, 1913, p. 21 et sv., où est donné également l'ordre des cérémonies que l'*episcopellus* accomplissait). L'*episcopus scolarium* devait être quelque chose d'identique. Différent était l'usage de l'*episcopus puerorum*, qui présidait le chœur à la fête des Innocents et que l'on trouve à Vercelli. Il se retrouve également à Cividale, dans le Frioul, dans le *festum puerorum* (clercs inférieurs), mais en relation avec tout un ensemble de fêtes du même genre, car le jour de saint Étienne était la fête *diaconorum*, celui de saint Jean celle des *presbyterorum*, le jour de l'Épiphanie, celle des *subdiaconorum* (cfr *Memorie storiche Forgiulese*, 1908, t. IV, p. 335 et sv. G. Vale, *La ceremonia della spada ad Aquila e a Cividale*). L'importance du patriarcat d'Aquilée, qui eut son siège pendant de nombreuses années à Cividale, devait favoriser le développement d'usages plus compliqués que dans d'autres localités. Il est intéressant de noter la diffusion de certains de ces usages dans diverses localités de l'Italie septentrionale, si éloignées les unes des autres.

P. P.

— La collection *Studi e Testi* de la Bibliothèque Vaticane vient de s'enrichir de deux publications du préfet, Mgr Giovanni Mercati : *Per la cronologia della vita e degli scritti di Nicolò Perotti arcivescovo di Siponto* (1925, fasc. 44. xii-172 p. avec 5 tables) ; *Scritti d'Isidoro il cardinale Ruteno e codici a lui appartenuti che si conservono nella Biblioteca Vaticana* (1926, fasc. 46. xii-176 p. avec 6 tables et 10 p. de *Paralipomeni Perottini*). Divers appendices et divers documents augmentent la valeur de ces recherches très érudites sur l'archevêque italien (1429-1480) et le métropolitain grec de Kief, devenu le cardinal Ruthenus († 1463), où se trouvent signalés beaucoup d'erreurs et d'inexactitudes et réunis nombre de renseignements nouveaux concernant la biographie des deux personnages, l'humanisme du xve siècle, la littéraure byzantine, les manuscrits et la Bibliothèque Vaticane. Deux autres fascicules des *Studi e Testi* paraîtront d'ici aux prochaines vacances d'été. M. le professeur Schiaparelli qui avait déjà étudié l'écriture minuscule précaroline en Italie dans le fascicule 36 (*Il codice* 490 *della Biblioteca capitolare di Lucca e la scuola scrittoria Lucchese* [*sec.* viii-ix], 1924), relèvera, dans ses *Note paleografiche* (fasc. 47), diverses influences étrangères qu'a subies l'écriture italienne du viiie et du ixe siècle. Enfin sous le titre : *Sussidi per la consultazione dell'*

Digitized by Google

Archivio Segreto Vaticano, Volume I, le fasc. 45 inaugurera une série d'instruments à l'usage des travailleurs qui fréquentent les Archives du Vatican. L'ouvrage sous presse traite en premier lieu du *Schedario* de GARAMPI et fournit l'explication des sigles employés dans les index de ce vaste répertoire de notes. Pour les registres du Vatican et pour ceux du Latran, des tables plus complètes remplaceront la *Romanorum Pontificum Regestorum Synopsis* de DOM GRÉGOIRE PALMIERI (*Ad Vaticani Archivi Romanorum Pontificum Regesta manuductio*, Rome, 1884). Les comptes de la Chambre Apostolique et l'Inventaire du Fonds Consistoriale occuperont le reste du volume que l'on doit à la direction des Archives du Vatican. Mgr ANGELO MERCATI, connu par ses traductions de Pastor, de Bardenhewer et de Kellner, et par son Recueil des concordats, y a succédé, en juin 1925, à Mgr UGOLINI, qui a pris sa retraite. Le nouveau préfet est assisté du sous-archiviste, Mgr PIERRE GUIDI, et des archivistes suivants : Mgr PIO CENCI, le R. P. BRUNO KATTERBACH, des Frères-Mineurs, professeur de paléographie, de diplomatique et d'archivistique, M. PERICLE PERALI et M. PIETRO SAVIO, qui a remplacé l'année passée M. MIOZZI, émérite. A. PELZER.

— La diffusion que la philosophie idéaliste a prise en Italie dans les écoles supérieures, par suite de l'impulsion que lui a donnée Giovanni Gentile, a remis en honneur également les recherches sur la vie et les écrits de Giordano Bruno. Une vie du philosophe paraissait à Messines en 1923, écrite par STAMPANATO. A cette occasion, les érudits se plaignirent de ne pouvoir connaître les actes du procès de Rome, notamment le texte exact de la sentence de condamnation. Cette lacune vient d'être comblée par MGR CARUSI, dans un article paru dans le *Giornale critico della filosofia italiana*, 1925, t. VI, p. 121-139, sous le titre, *Nuovi documenti del processo di Giordano Bruno*. L'auteur relève les graves dommages que subirent ces archives de même que d'autres fonds du Saint-Siège, lors du transport à Paris en 1809 et leur retour à Rome. Des recherches ultérieures pourront peut-être fournir de nouvelles données aux biographes de G. Bruno. Ce que publie Carusi nous apprend peu de choses, mais témoigne à nouveau de la prudence du tribunal de l'Inquisition et des facilités accordées à Bruno pendant son séjour à la prison. Carusi donne le texte de la sentence définitive du 8 février 1600, d'après une minute, qui porte une rature — reproduite — mais qui n'ajoute rien de neuf à ce que l'on savait d'après le texte déjà publié. P. P.

— L'*Accademia Virgiliana* de Mantoue a entrepris depuis quelques années une suite de publications qui mérite d'être connue. Une première série intitulée *Monumenta*, dont le but est de mettre à la disposition des érudits les moyens de travail indispensables pour l'utilisation des précieuses sources historiques conservées à Mantoue, comprend déjà trois volumes in-4°. Les deux premiers : P. TORELLI, *L'archivio Gonzaga di Mantova* (Ostiglia, 1920. XCII-250 p.) ; A. LUZIO, *L'archivio Gonzaga di Mantova. La corrispondenza famigliare, amministrativa e diplomatica dei Gonzaga* (Vérone, 1922, 424 p.), nous donnent les inventaires sommaires de ces archives

Digitized by Google

si importantes pour l'histoire moderne. Ces index sont précédés d'introductions de XCII et 280 pages, où les auteurs ont groupé le fruit de longues et intelligentes recherches : on y trouve non seulement des indications sur les archives Gonzague, des conseils pour s'y orienter, mais de nombreuses données sur l'histoire de Mantoue, et l'histoire générale. Index et renseignements bibliographiques complètent ces excellentes publications. Un troisième volume de P. TORELLI, *L'archivio capitolare della cattedrale di Mantova fino alla caduta dei Bonacolsi* (Vérone, 1924. 599 p.), publie le texte de 398 pièces qui s'échelonnent de 971 à 1328 ; documents du fonds capitulaire auxquels ont été ajoutés ceux des archives Gonzague qui se rapportaient directement à la cathédrale et au chapitre de Mantoue. L'index onomastique de cette belle publication de textes a été dressé par Mgr Boni.

Dans la série des *Miscellanea*, signalons de P. TORELLI, *Studi e ricerche di diplomatica comunale*, Mondovi, 1915 ; G. G. BERNARDI, *La musica nella Accademia Virgiliana*, Mantoue, 1923, et tout particulièrement les deux études de R. QUAZZA : *Mantova e Monferrato nella politica europea alla vigilia della guerra per la successione* (1624-1627), Mantoue 1922. In-8, 332 p. ; *La guerra per la successione di Mantova e del Montferrato* (1628-1631), Mantoue, 1926, 532 p. Basée sur des documents inédits des archives Gonzague,bien conduite, cette histoire du duché de Mantoue au moment où toutes les cours ont les yeux fixés sur elle, présente le plus vif intérêt. Les *Attie Memorie*, dont le dernier fascicule t. XVII-XVIII (1924-1925) a paru en 1925, contiennent également de bonnes contributions historiques. M. V.

— L'*Archivio Veneto-Tridentino*, 1925, t. VIII, p. 183-205, contient un article de A. BATTISTELLA : *Un temuto ritorno del Vergerio in Friuli nel marzo* 1558. Se basant sur un groupe de lettres du manuscrit Rossiano 1179 de la Bibliothèque Vaticane, dont le texte est donné en appendice, Battistella relate le trouble produit dans le patriarcat d'Aquilée lorsque l'évêque apostat Vergerio manifesta l'intention de se rendre à Aquilée même, à Pâques en 1558, et les mesures prises pour s'opposer à sa venue. Vergerio toutefois, qui s'était rendu aux environs de Göritz, repassa les Alpes sans pousser plus loin. Cependant, il avait pu répandre des livres prohibés qu'il importait de détruire. Les lettres publiées signalent également d'autres hérétiques en résidence dans le Frioul et le territoire de Göritz. — Le même auteur, BATTISTELLA, donne un autre article : *Un processo d'eresia presso il S. Officio di Brescia*, dans l'*Archivio storico Lombardo*, 1925, p. 363-368. Il y est question de la dénonciation faite au Saint-Office de Rome par le nonce à Venise, Carlo Caraffa, en date du 10 juin 1656, contre Giacomo di Filippo (Giacomo Alibanese) de Milan, qui de Venise s'était rendu dans le Valcamonica où il avait fondé une espèce d'oratoire sous le patronage de sainte Pélagie ; il en érigea un, de même, à Milan. Carafa fait connaître cette association et provoque ainsi l'intervention du St-Office et l'arrestation de Recaldini, archiprêtre de Pisogne dans le diocèse de Bres-

Digitized by Google

cia. Ces indications sont données par les papiers de l'Inquisition du Frioul, conservés à Udine, et doivent être mises en relations avec ceux examinés par le P. Dudon, dans *Le quiétiste espagnol Michel Molinos*, p. 45 et sv. Paris, 1921. P. P.

— Ce n'est qu'à la fin de l'année 1925 que le dernier fascicule de 1924, t. XLVII, de l'*Archivio della R. Società Romana di Storia Patria* a été publié. Notons un article de A. Celli, *La malaria nella storia medievale di Roma*, p. 5-44, basé sur des données qui s'étendent de la moitié du IVe siècle jusqu'à la mort d'Urbain V. — O. Bertolini, *La fine del pontificato di papa Silverio in uno studio recente*, p. 325-353, étudie les conclusions de P. Hildebrand (*Die Absetzung des Papstes Silverius*, dans *Hist. Jahrbuch*, 1922) et les confronte avec les opinions de Duchesne et Savio. Malheureusement ces nouvelles recherches sont loin de donner des conclusions certaines et définitives sur un sombre drame qui provoqua de vives controverses à l'époque même où il fut accompli. — E. Carusi, *Per l'archivio di Castel S. Angelo* (*notice di cronaca del* 22 *settembre* 1592), p. 321-325, signale un curieux document. Il fut rédigé en 1592, par un menuisier Tellarini, qui travaillait aux archives du château St-Ange et relate des faits du pontificat de Clément VIII ; caché dans une table, il fut découvert en 1798, lorsque les archives du château St-Ange furent transportés à la Bibliothèque Vaticane. —Enfin, p.366-397, on trouve la seconde partie de la *Bibliografia di storia Pontificia* de G. B. Borino, commencée en 1923. Elle énumère les publications parues depuis 1920 et comprend les subdivisions : papes, cardinaux, travaux généraux, études et documents d'intérêt particulier. P. P.

— La brochure du P. G. Hofmann, S. J., *Athos e Roma* (Orientalia Christiana. Vol. V, fasc. 2. Rome, Inst. des études orient., 1925. In-8, 48 p. L. 4.), est une publication de textes, précédée d'une courte introduction. Le R. P. a recueilli, dans les archives vaticanes, les archives de la Propagande et les archives de la Compagnie de Jésus, une série de 29 documents relatifs aux rapports entretenus, surtout au XVIIe siècle, par les moines de l'Athos avec Rome. Sous l'impulsion de F. Ingoli, secrétaire de la Propagande, Rome caresse le projet de rallier à elle les moines de la Sainte Montagne : eux gagnés à l'Église Romaine, n'aura-t-on pas fait un pas décisif dans la voie de la réunion avec la Grèce, et même avec la Russie? Telles sont les vues de Rome en envoyant successivement à l'Athos diverses missions : des Capucins, un prêtre catholique de rite grec, Canachio Rossi, des Minimes, des Jésuites. De leur côté, les moines se prêtent aux avances romaines. Pendant tout un temps (1636-1641), une école catholique fonctionne à l'Athos et les moines y viennent prendre des leçons. On savait peu de chose des dispositions que les moines de l'Athos nourrissaient, après le concile de Florence, à l'égard de l'union. C'est dire à la fois le mérite et l'intérêt de la publication du P. Hofmann. R. Draguet.

Digitized by Google

— Dans *Critica, rivista di letteratura, storia e filosofia*, 1926, t. XXIV, p. 1-82, BENEDETTO CROCE publie des *Studi sulla vita religiosa a Napoli nel settecento*. Dans un premier chapitre ayant comme sous-titre : *Dalla religiosità popolare ai giansenisti*, il revendique le caractère religieux du peuple de Naples contre les affirmations des écrivains avant tout protestants ; il parle ensuite du célèbre P. Dominicain Rocco, de saint Alphonse de Liguori, puis du ministre du roi, Tanucci, et affirme, à bon droit, que de même que les autres jansénistes italiens « ceux de Naples se préoccupèrent surtout d'un ensemble de postulats relatifs à la constitution de l'Église et à ses rapports avec l'État,que l'on désigne sous le nom de régalisme, et de l'opposition au jésuitisme, plutôt que de questions plus nettement théologiques ». Croce nous fait connaître plusieurs de ces jansénistes, tous en relation avec Tanucci ou avec Ricci, évêque de Pistoie, qui, au moment de la révolution napolitaine, pactisèrent avec elle. Dans un second chapitre, p. 65-82, Croce parle de Capecelatro, archevêque de Tarente de 1778 à 1836, mort à 92 ans, curieuse physionomie de prêtre instruit et bon vivant, admiré par les personnes les plus illustres de son temps. Anti-jésuite, régaliste lui aussi, mais éloigné de la politique et ayant grâce à cela traversé sans trop d'ennuis les perturbations profondes subies par le Royaume de Naples à cette époque. Il laissa quelques œuvres.

P. P.

— La *Storia ecclesiastica contemporanea* (1900-1925) (Turin, Marietti, 1925. In-8, XI-496 p.) d'O. PREMOLI contient un aperçu synthétique de l'histoire politique générale de l'Église pendant les premières années du XXe siècle. Pr. retrace d'abord l'activité des papes Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI ; ensuite, il parcourt les différents pays du monde où le catholicisme est organisé et note, pour chacun d'eux, les principaux événements qui ont exercé une influence sur la diffusion, les progrès ou les reculs de l'Église. L'auteur ne touche pas aux questions de l'histoire spéciale. Sa documentation est assez large, quelquefois cependant un peu unilatérale.

A. D. M.

— Un article important de ALESSANDRO SCRIAZI a paru dans l'*Arte*, t. XXIX, 1926, p. 75-84, sur *La scoperta di un tempietto bizantino del secolo sesto a Padova : l'oratorio di S. Prosdocio annesso alla chiesa di S. Giustina*. En réalité cet oratoire avait déjà fait l'objet d'une étude de R. ZANOCCO dans le *Bollettino diocesano di Padova*, en 1921 ; mais l'article avait passé inaperçu.Le monument a été fort abîmé par les restaurations subies au XVIe siècle, lorsqu'on construisit la basilique de Sainte-Justine. Mais les éléments architecturaux, semblables à ceux du sépulcre de Galla Placida de Ravenne, sont conservés, de même qu'une antique iconostase en marbre, érigée toutefois à une date postérieure. P. P.

— G. PAURI. *La serie Lauretana degli arazzi di Raffaello con i cartoni di Londra e con gli arazzi del Vaticano. Appendice : due araz-*

Digitized by Google

zi della reggia del Quirinale. Milan-Rome, Bestetti et Tumminelli, 1926. In-4, 45 p. et 40 planches. — La série de Lorette comprend neuf pièces, données par testament à la *Santa Casa*, le 29 mai 1665, mais tissées à Bruxelles durant les premières années du XVIIe siècle par Henri Matteus, en même temps qu'un autre groupe de tapisseries actuellement en possession de la couronne d'Espagne. Elle constitue une réplique, avec de nombreuses variantes, du groupe tissé par ordre de Léon X sur cartons de Raphaël, comprenant dix pièces destinées à orner la chapelle sixtine pendant les cérémonies pontificales. Dans la série de Lorette manquent « l'emprisonnement de saint Paul » et « la lapidation de saint Étienne », mais à la place de cette dernière se trouve « la conversion du centurion Corneille et la vision de saint Pierre » qui manque dans les autres séries et même dans celle du Vatican. La *Santa Casa* possède également un autre arazzo, contemporain des neuf précédents, reproduisant avec quelques variantes le tableau de Raphaël, «La bénédiction », qui se trouve dans la Pinacothèque de Naples. Au palais royal du Quirinal il y a deux arazzi, copiés également sur les cartons de Raphael et représentant « La guérison de l'estropié au temple » et « le sacrifice de Listri » ; mais ces pièces sont très inférieures à celles de la série de Lorette. Les reproductions sont excellentes et permettent l'étude sérieuse de ces œuvres ; l'auteur de cette savante publication mérite tout éloge. P. P.

— L'histoire de l'art au XVIIe siècle continue à intéresser d'une manière toute spéciale. Cette période a été caractérisée par la publication de nombreuses biographies d'artistes. Les contemporains avaient conscience qu'un art nouveau s'affirmait, s'imposait, et ils prirent soin de retracer la vie des *artistes modernes.* On commence à apprécier la valeur de ces biographies, faites la plupart avec soin et souci de vérité. Mais les éditions ont été rares, parfois uniques ; les exemplaires sont difficiles à trouver ; le maniement en est parfois incommode ; la publication faite sans tables ni notes. C'est pourquoi la réédition de ces œuvres fondamentales pour l'histoire de l'art moderne s'impose. DETLEU, Fr. VON HADELN vient de donner *Le Maraviglie dell' Arte ovvero le vite degli illustri pittori veneti e dello Stato,* de CARLO RIDOLFI. Le t. I avait paru en 1914 (Berlin, Grote, XLIV-422 p.) ; le t. II (369 p.), avec les tables pour les deux volumes. daté de 1924, vient de paraître. Ridolfi n'avait eu qu'une édition, en 1648 ; c'est la source fondamentale pour l'histoire de la peinture en Vénétie. L'édition de von Hadeln, enrichie d'une copieuse et savante annotation, est parfaite en tout point. Il faut attribuer les mêmes éloges à l'édition de la *Deutsche Academie der Bau-, Bild- und Mahlerey-Künste* de JOACHIM VON SANDRART que vient de donner le Dr A. R. PELTZER (Munich, Hirth. 446 p., avec planches et notes). Excellente publication de cette source de première valeur connue par les éditions de 1675, de 1683 (latine) dont les exemplaires sont rares. Sandrart présente un intérêt tout particulier pour l'histoire de l'art en Italie ; il y séjourna pendant huit ans, y fréquenta assiduement les milieux d'artistes et se documenta d'une

Digitized by Google

manière très complète et précise. Les renseignements que son *Académie* donne sur les artistes et l'art en Italie sont de première valeur et souvent uniques. M. VAES.

— C. GALASSI-PALUZZI, directeur de la revue *Roma*, connue aux lecteurs de la RHE, lança l'idée, il y a un an, de la fondation d'un *Istituto di Studi Romani*. Le projet fut accueilli avec faveur par le ministre de l'Instruction Publique, P. Fedele, qui accepta la présidence du groupe des membres fondateurs, composé des personnalités suivantes : P. Tacchi-Venturi, S. J., R. Paribeni, G. Gioannoni, G. Q. Giglioli, C. Cecchelli, A. Neviani, G. Ceccarelli, F. Ermini, L. Guasco ; secrétaire : Galassi-Paluzzi. Le but proposé fut formulé de la manière suivante : créer un organisme de liaison entre les différentes associations scientifiques et les savants qui s'intéressent aux études ayant Rome comme objet, afin d'éviter des recherches et travaux simultanés sur les mêmes sujets et par ailleurs, de tracer un programme de travail précis de nature à n'entraverpersonne dans son propre champ d'action. L'Institut se propose également la publication d'une *Biblioteca di Studi Romani*, qui embrassera les sujets les plus variés mais considérés *sub specie Romanitatis*. Pour couronner ce programme, l'Institut vient de décider la création de cours supérieurs de *Studi romani*. Ils doivent s'inaugurer en octobre prochain. Les principales chaires ont été attribuées aux personnalités suivantes : Histoire ancienne de Rome : G. CARDINALI, de l'université de Rome ; Histoire médiévale et municipale de Rome : P. FEDELE ; archéologie et topographie classiques de Rome : R. PARIMBENE ; archéologie et topographie post-classiques et médiévales : C. CECHELLI ; histoire de l'Église et des Papes : P. PASCHINI ; histoire de l'art à Rome à la Renaissance et aux temps modernes : A. MUNOZ ; influence de Rome sur le développement de la civilisation : G. Q. GIGLIOLI. En attendant, les *Studi Romani* se sont fait connaître par une publication périodique de la plus urgente nécessité. On ne possède pas jusqu'ici une bibliographie groupant les études, articles, découvertes de ces derniers temps, se rapportant à Rome et à son influence dans le monde ; c'est pourquoi les *Studi Romani* commencent la publication d'un bulletin scientifique de *Bibliografia Romana*.
P. PASCHINI.

— Aux nombreux fonds de la Bibliothèque Vaticane sont venues s'ajouter, en décembre 1921, la Bibliothèque *Rossiana*, retour de Lainz (Vienne) et, en 1923, la Bibliothèque *Chigi*, conservée jusque-là au palais de ce nom. Voici que vient d'entrer au Vatican la bibliothèque *Ferrajoli*, par la donation qu'en a faite le marquis Philippe, décédé naguère après ses frères Gaétan et Alexandre. Sans égaler les deux autres bibliothèques, dont l'importance a été signalée ici (RHE.1922, p.428 sv. ; 1923, p.323 sv.), le nouveau legs enrichit le dépôt du Vatican de quelque 40.000 imprimés et de quelque 1200 manuscrits, dont un certain nombre d'autographes. Le tout concerne surtout l'histoire et les littératures latine,italienne, française, espagnole et anglaise.

En présence des nombreux accroissements de ces dernières an-

Digitized by Google

nées, — auxquels une prochaine chronique ajoutera d'autres collections de livres ou de manuscrits, — la Bibliothèque Vaticane se trouve à l'étroit dans ses locaux, même après le transfert de tous les manuscrits dans un magasin unique, à trois étages, spécialement aménagé, ce qui a permis de remplir d'imprimés les armoires des salles accessibles aux visiteurs, qui abritaient jusqu'ici les codex. Aussi les journaux ont-ils parlé d'une extension de la Bibliothèque dans la direction du *Studio* de mosaïque de la Révérende Fabrique de Saint-Pierre et dans la direction de la Pinacothèque, qui serait logée ailleurs tout comme celui-là.

Cependant un autre transfert est en train de s'accomplir : les Archives paroissiales conservées au Palais du Latran se trouveront dès octobre à gauche du parvis de Saint-Pierre, au bout de la colonnade, leur ancienne demeure étant destinée à un Musée permanent des Missions. A. PELZER.

— La RHE a déjà annoncé (1926, t. XXII, p. 472) que, par un *Motu proprio du* 11 décembre 1925, S. S. Pie XI a réorganisé la Commission d'archéologie sacrée et créé un Institut pontifical d'archéologie chrétienne qui comporte trois années d'études (*Acta Apostolicae Sedis*, 28 déc. 1925, p. 619-624. Voir les Règlements, *ibid.* p. 625-629, 630-633). Les premiers professeurs de la nouvelle école viennent d'être désignés. Mgr J. P. KIRSCH, de l'université de Fribourg en Suisse, nommé directeur pour un terme de trois ans, y donnera les cours généraux d'archéologie chrétienne et la topographie de la Rome chrétienne ; Mgr Joseph WILPERT enseignera l'ancienne iconographie chrétienne ; Dom Henri QUENTIN, O. S. B., la liturgie et l'hagiographie comprises dans l'histoire spéciale de l'Église ancienne ; M. Angelo SILVAGNI, l'épigraphie chrétienne. Le secrétariat est commis à Mgr Giulio BELVEDERI. A. PELZER.

— Le 26 juin, S. E. le cardinal GASQUET, Président de la Commission Pontificale pour la Révision de la Vulgate, accomqagné du R^me^ Abbé AMELLI, de Dom HENRI QUENTIN et des autres membres actuellement à Rome, a présenté en hommage au Saint Père, dans la salle du *Tronetto*, le premier volume de la Bible,relatif à la Genèse, qu'elle vient de faire paraître à l'Imprimerie Vaticane par les soins de DOM QUENTIN. Il est intitutlé : *Biblia Sacra, iuxta latinam Vulgatam versionem ad codicum fidem iussu Pii PP. XI cura et studio Monachorum O. S. Benedicti Commissionis Pontificiae a Pio PP. X institutae sodalium, praeside Aidano Gasquet S. R. E. Card. edita. Librum Genesis ex interpretatione s. Hieronymi cum prologis variisque capitulorum seriebus, adiectis prolegomenis, recensuit D. Henricus Quentin monachus Solesmensis* (in-4, XLVIII-427 p.). Fidèle à la méthode qu'il avait exposée en 1922, dans son *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate*, 1e *partie Octateuque*, et défendue naguère dans ses *Essais de critique textuelle*, le savant bénédictin édite, avec leurs apparats critiques, non seulement la Genèse, mais encore les Prologues de toute la Bible, dûs à saint Jérôme, à saint Isidore à Alcuin, à Théodulphe, la Préface de saint Jérôme au Pentateuque et, une double série de *Capitula*. Le texte critique est précédé de *Prolegomena* où sont décrites les éditions utilisées, étudiées et classés

Digitized by Google

les manuscrits ; il est suivi d'un relevé de particularités orthographiques que présentent ces derniers. Le Saint Père a voulu faire prendre une photographie de la remise solennelle du volume et ordonné la frappe d'une médaille commémorative. A. PELZER.

Pays-Bas

— Précédemment l'attention a été appelée ici (1924, t. XX, p. 643) sur les trois premiers volumes des *Mededeelingen van het Nederlandsch historisch Instituut te Rome* (La Haye, Nijhoff). En 1924 et 1925, deux nouveaux volumes ont paru de cette publication périodique, qui s'intéresse à l'antiquité classique comme aux temps chrétiens, mais qui est spécialement utile pour l'histoire de l'art des Pays-Bas. Bornons-nous à mentionner les articles qui ont quelque rapport avec l'objet de cette revue.

T. IV, 1924. Les fouilles entreprises sous l'église St-Sébastien sont commentées par M. H. M. R. LEOPOLD (*Over de opgravingen in de Kerk San Sebastiano aan de via Appia bij Rome*, p. 77-118 et 6 fig.), qui accompagne son article de quelques bons relevés. — M. H. M. HOOGEWERFF-TAMMINEN décrit une Vierge assise du XIIe s., découverte dans les Abruzzes et exposée au palais de Venise (*Die Madonna von Acuto*, p. 119-122 et pl.). — Vers 1390 des symptômes semblent annoncer à Rome la fin d'une décadence artistique, qui fut d'ailleurs moins profonde qu'on ne l'a cru. Ces conclusions se dégagent pour M. H. M. HOOGEWERFF de l'examen de quelques monuments peu étudiés de cette époque. Le principal d'entre eux, la sépulture du cardinal d'Alençon († 1397), est une œuvre fort modifiée, exécutée probablement par les sculpteurs D'Ambrogio (*De beeldhouwkunst te Rome in den loop der* XIVe *eeuw. Het altaar en grafmonument van den Kardinaal d'Alençon*, p.124-152 et 6 pl.). — M. R. VAN MARLE passe en revue et détermine le caractère des descriptions de Rome aux XIVe, XVe et XVIe s. (*Overzicht der voornaamste beschrijvingen van Rome, uit den Vroeg-christelijken tijd, Middeleeuwen en Renaissance*, p. 153-192). Il avait décrit précédemment les itinéraires plus anciens. —Le dessin de Lucas de Leyde, découvert à Florence par M. I. Q. VAN REGTEREN ALTENA, date de 1512 et appartient à la suite de gravures de l'histoire de Joseph (*Nog een teekening van Lucas van Leyde, in de Uffizi*, p. 193-196 et pl.). — *Jan van Scorel. Enkele aanvullingen* (p. 197-208 et 3 pl.). Il s'agit de quelques œuvres nouvelles, ainsi que de renseignements sur la vie, et sur des œuvres citées dans les deux monographies que HOOGEWERFF a consacrées précédemment à l'artiste. — M. A. SMYERS montre par des exemples comment il faudrait dresser le catalogue, qui offrirait un grand intérêt, des œuvres des musiciens flamands, des XVe et XVIe s., conservées en Italie (*Studien in Italie op het gebied der nederlandsch muziekgeschiedenis*, p. 209-216). — *Over Johannes Heckius* (p. 216-228). Jan van Heck, sur lequel M. G. E. UHLENBECK appelle l'attention, fut un de fondateurs de l'Académies des *Lincei* en 1603. — M. F. C. WIEDER fait connaître un atlas conservé au Vatican, qui reproduit, d'après

Digitized by Google

un original perdu, des cartes et dessins se rapportant aux colonies hollandaises d'Afrique et d'Amérique (*De Atlas van Johannes Vingboons*, p. 253-260 et 5 pl.). — Enfin, sous le titre *Beschryvingen van Italie en Rome* (p. 261-274) on trouvera la liste des ouvrages, écrits et édités dans les Pays-Bas avant 1900, et contenant des des criptions de Rome et de l'Italie.

T. V, 1925. M. A. W. Bijvanck a étudié l'illustration du *Cynegetica* d'Oppien (*De geillustreerde Handschriften van Oppianus Cynegetica*, p. 34-64 et 6 fig.). L'auteur estime qu'elle remonte à un manuscrit exécuté à Antioche vers 210, d'après des sources fort diverses. — M. F. Sassen donne une vue générale sur l'origine et l'évolution de la philosophie du moyen âge avant le xiiie s. (*De ontwikkeling der vroeg-middeleeuwsche wijsbegeerte*, p. 65-78.). — M. D. J. Struik retrace la biographie de l'humaniste Paul de Middelbourg et dresse le catalogue de ses écrits (*Paulus van Middelburg* (1445-1533) p. 79-118). — M. H. Egger détermine le séjour du peintre Van Heemskerk à Rome (depuis juin 1532 jusqu'à l'été 1535) et en déduit quelques conclusions au sujet d'un dessin qui est son œuvre (*Zur Dauer von Martens Van Heemskerck Aufenthalt in Rom*, p. 119-127, 2 pl.). — Terborch séjournait à Rome en 1607 et était rentré aux Pays-Bas en 1611,tandis que le séjour à Rome du peintre Van Nieulandt commença en 1594 ou 1599 et dura trois ou quatre ans. M. J. M. Blok décrit quelques croquis que ces artistes dessinèrent dans la Ville Éternelle (*Romeinsche Teekeningen door G. Terborch Sr en W. Van Nieulandt II in 's Rijks Prentenkabinet te Amsterdam* (p. 128-136 et 2 pl.). — La publication de M. G. J. Hoogewerff : *Prelaten en brusselsche Tapijtwevers*, p. 137-160 1 pl., fait suite à celles parues en 1921 et 1923 et offre un grand intérêt pour l'histoire de la tapisserie bruxelloise au début du xviie s. En 1610-1611, le nonce Bentivoglio commanda à Jean Raes six verdures et les donna au cardinal Scipion Borghese. Celui-ci en fit exécuter sept autres par le même tapissier en 1617-1618. L'auteur suppose que Bentivoglio avait conservé pour lui la tapisserie qui est aujourd'hui à Ferrare. Il publie la correspondance de la nonciature relative à l'intéressante commande du cardinal Borghèse. C'est aussi dans les correspondances des nonces que M. J. Cornelissen a trouvé des renseignements sur l'impression que fit à Rome la peste d'Amsterdam de 1663-1664. (*De belangstelling te Rome voor de pest in Amsterdam van* 1663-1664, p. 161-172 et 1 pl.). — L'Institut historique s'efforce d'inventorier les œuvres d'artistes des Pays-Bas conservées dans les édifices publics de l'Italie. Des recherches systématiques très fructueuses sont déjà achevées dans certaines provinces et sont commencées dans d'autres. Elles s'étendent aux artistes hollandais et belges ; la séparation entre les uns et les autres serait d'ailleurs impossible en bien des cas. M. T. H. Fokker, aidé des notes de M. Hoogewerff, publie un inventaire provisoire pour les églises de Rome et des anciens États pontificaux (*Noord- en Zuid-Nederlandsche Kunstwerken in de Kerken te Rome en in den voormaligen Kerkelijken Staat*, p. 173-215 et 2 pl.).

R. M.

Digitized by Google

— Dans la *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, 1926, t. VII, p. 38-46, notre savant collaborateur Dom L. GOUGAUD décrit les particularités liturgiques de *La légitimation des enfants* SUB PALLIO *d'après les anciens rituels*. Attesté pour la première fois par l'*Historia Normannorum*, ce curieux rite fut très répandu en France aux XVIIe-XVIIIe siècles. Dom Gougaud a fait de longues recherches dans les rituels de France et d'Angleterre, en y annotant les différentes descriptions de la légitimation *sub pallio* ; il fait ainsi connaître un aspect peu connu de ce rite, complètement disparu aujourd'hui. A. D. M.

— Le deuxième fascicule de la collection *Nijmeegsche studieteksten*, (voir RHE. 1926, t. XXII, p. 447) intitulé : *Handvesten*, verzameld door Prof. Mr E. J. J. VAN DER HEIJDEN en Prof. Dr W. MULDER, S. J., (Nymègue et Utrecht, N. V. Dekker en van de Vegt en J. W. van Leeuwen, 1926. 59 p.) contient le texte d'une série de privilèges accordés aux villes des Pays-Bas entre 1190 et 1372. On y rencontre le nom de villes des provinces méridionales, comme Geertruidenberg Breda, Maestricht, Bois-le-Duc, dont l'histoire a été jusqu'à présent moins étudiée. On y trouve également des textes relatifs à Aix-la-Chapelle, parce que Nymègue, ville impériale, ressortissait de cette ville. Ce recueil de privilèges rendra d'autant plus de services aux étudiants d'université, qu'il reproduit plusieurs documents qui ne se retrouvent que dans des éditions soit assez rares et par conséquent difficilement accessibles, soit trop vieillies et trop peu critiques. Dr H.

— Le Dr P. J. BLOK, professeur émérite d'histoire nationale à l'université de Leyde, vient de publier un ouvrage sur *Frederik Hendrik, Prins van Oranje* (Nederlandsche historische bibliotheek. T. XIII. Amsterdam, J. M. Meulenhoff, 1926. 287 p.). Les gravures qui illustrent le texte, ont été faites sous la direction de M. N. Beets, ancien sous-directeur du cabinet des estampes d'Amsterdam. Cet ouvrage comble une véritable lacune, car, depuis 1737, aucune monographie n'avait été publiée aux Pays-Bas sur ce prince. Bl. a conçu son sujet de façon à donner une biographie au sens très large : il décrit longuement le milieu et l'époque (1625-1647) dans lesquels se place l'activité du *Stadhouder*. A notre avis, pour les nombreux points de contact que présentent pendant cette période l'histoire des Pays-Bas et celle de la Belgique, Bl. s'est placé à un point de vue trop unilatéral. Les conceptions qu'il défend à ce sujet. pourront être comparées à celles que soutiennent les historiens belges. Dr H.

— L'article du R. P. G. A. MEYER, O. P., *Mgr Martinus Johannes Niewindt*, 1824-1860, publié dans *Historisch Tijdschrift*, 1926, t. V, fasc. 1, constitue une bonne contribution à l'histoire des missions. Mgr Niewindt fut missionnaire dans l'île de Curaçao et dans les autres colonies hollandaises des Indes occidentales. En 1841, il fut nommé préfet apostolique de Curaçao et, à ce titre, sacré évêque. Il a été le fondateur des missions catholiques dans les Indes occidentales. Il y a très largement contribué à implanter la civilisation chez

Digitized by Google

la population indigène et, sous ce rapport, son œuvre a été plus remarquable que toutes les entreprises de l'ancienne West-Indische Compagnie pendant un siècle et demi. Dr H.

— Les *Bronnen tot de Geschiedenis der Wisselbanken te Amsterdam, Middelburg, Delft, Rotterdam*, uitgegeven door Dr J. G. van Dillen (Rijks' Geschiedkundige Publicatiën, Gr. Serie, nos 59-60. La Haye, M. Nijhoff, 1926. 2 vol. 1436 p. Fl. 15.50) apportent sur l'histoire économique de très nombreux renseignements inconnus jusqu'à présent. Pour cette partie de notre histoire économique, nous ne possédions qu'un ouvrage paru il y a 90 ans environ et sous plusieurs rapports incomplet : W. C. Mees, *Proeve eener geschiedenis van het bankwezen in Nederland gedurende den tijd der Republiek.* La publication du Dr Dillen met aussi en lumière les doctrines économiques qui touchent par plus d'un côté à la morale. Dr H.

— L'ouvrage remarquable que A. Folmer, Mr W. H. Groeneveld, F. K. Heringa, Mr A. C. Josephus Jitta, Mr A. M. Joekes, K. Th. G. de Lange, Mr L. Lietaert-Peerbolte, Mr A. L. Scholtens, Mr J. Westhoff viennent de publier sous le titre : *Het Departement van Arbeid, Handel en Nijverheid onder Minister Aalberse*, 1918-1925 (Alphen s. le Rhin,N.Samson,1926) ne constitue pas seulement un hommage d'admiration des directeurs du ministère du travail, du commerce et de l'industrie à leur ancien chef, M. Aalberse ; il fournit aussi une documentation très riche sur tout ce que ce département a réalisé sous l'inspiration et la direction de M. Aalberse. C'est dire qu'on y trouve l'histoire de toutes les réformes sociales pendant les années 1918-1925. Dr H.

— Du 13 au 23 juillet 1927, se tiendra, d'abord à Leyde (13-15), puis à Amsterdam (21-23), le sixième international congrès de l'histoire de la médecine. Dr H.

— Le 10 mars 1926 a été inauguré à La Haye l'*Oranje-Nassau-Museum*, établi dans le « Waaggebouw » (Prinsegracht, 1). Tout ce qui concerne l'histoire de la maison d'Orange et Nassau, y sera rassemblé. Ce musée possède ainsi une collection du plus haut intérêt non seulement pour l'histoire des Pays-Bas, mais aussi pour l'histoire de l'Église, vu le rôle important qu'ont joué les princes d'Orange au cours des siècles. Le musée comprend aussi une bibliothèque où sont réunis livres, journaux,articles de revues etc. sur l'histoire des Orange-Nassau. Le secrétariat du musée est établi à La Haye, 63 Nieuwe Parklaan. Dr H.

— *Concours.* — L'université de Leyde met au concours les questions suivantes : pour la faculté des lettres et de philosophie :une description d'après les sources du fonctionnement des institutions bourguignonnes dans les provinces des Pays-Bas jusqu'en 1555 ; — pour la faculté de théologie : 1) une monographie sur l'origine et la

Digitized by Google

signification du livre de Ruth ; 2) une étude sur les éléments mythiques qui se rencontrent chez les peuples de l'antiquité dans leurs conceptions du paradis ; — pour la faculté de droit : une étude critique et complète, basée uniquement sur les sources imprimées, sur l'origine des contrats de Londres du 19 avril 1839 (1830-1839) et sur les rapports juridiques internationaux qui ont existé, depuis 1839, entre les Pays-Bas et la Belgique. Les réponses à ces questions doivent être envoyées au secrétaire de l'université avant le 1er mai 1927.

La faculté de théologie de l'université communale d'Amsterdam demande, pour le 1er mai 1927, une étude établissant l'influence de Sébastien Franck sur la vie religieuse aux Pays-Bas. Dr H.

— *Nominations.* — Le Dr H. T. DE GRAAF, professeur extraordinaire à l'université d'Utrecht, a été nommé professeur ordinaire de la faculté de théologie à l'université de Leyde. Il enseignera l'encyclopédie de la théologie, l'histoire de la doctrine relative à Dieu et la morale.

Le Dr J. F. M. STERCK de Heemstede a été attaché à la rédaction des *Bijdragen voor de geschiedenis van het bisdom van Haarlem*, en remplacement de C. J. Gronnet.

A été agrégé comme « Privaat-docent » à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Leyde, le Dr G. KNUTTEL Wzn. (histoire de l'art aux XIXe-XXe s.).

Ont obtenu l'éméritat, comme membres de la *Commissie der Rijks' geschiedkundige Publicatiën* : les Prof. G. W. KERNKAMP d'Utrecht, N. W. POSTHUMUS d'Amsterdam, H. F. COLENBRANDER de Leyde. Dr H.

— *Décès.* — F. J. G. TEN RAA (1851-1926), général retraité, directeur des archives de l'État-major à La Haye. Avec De Bas, il a publié un ouvrage remarquable : *Het Staatsche leger* 1568-1795 (Breda, Kon. Militaire Akademie, 1910 svv.).

Le Dr F. PIJPER (1859-1926), professeur émérite d'histoire ecclésiastique à l'université de Leyde, co-directeur, depuis 1900, du *Nederlandsch Archief voor Kerkgeschiedenis*. Parmi ses nombreuses publications signalons : *Middeleeuwsch Christendom : de vereering der H. Hostie, de Godsoordeelen* (La Haye, 1907) ; *Geschiedenis der boete en biecht in de christelijke Kerk* (2 vol. La Haye, 1891-1908) ; *Middeleeuwsch Christendom : de Heiligenvereering* (La Haye, 1911) ; *De Kloosters* (La Haye, 1916) ; *Handboek tot de geschiedenis der christelijke Kunst* (La Haye, 1918) ; *Beknopt handboek tot de geschiedenis des Christendoms* (La Haye, 1924). Il donna aussi une 2e édition augmentée de J. G. R. AQUOY, *Handleiding tot de Kerkgeschiedvorsching en Kerkgeschiedschrijving* (La Haye, 1910) et, en collaboration avec S. Cramer, il publia, en dix volumes, une nouvelle édition de la *Bibliotheca reformatoria neerlandica, Geschriften uit den tijd der Hervorming in de Nederlanden* (La Haye, 1903-1914).

Le R. P. O. BRAUNSBERGER, S. J., (1850-1926), l'éditeur très

Digitized by Google

connu des *Epistulae et Acta Petri Canisii* (8 vol. Fribourg, 1883-1923), dont il préparait un volume de compléments. Il avait passé la plus grande partie de sa vie au collège St-Canisius d'Exaten (lez-Ruremonde). La biographie de Canisius *P. Canisius, ein Lebensbild* (Fribourg) a été traduite en neérlandais par A. HULSEBOSCH, S.J. : *Leven van den zaligen Petrus Canisius* (Bussum, 1918). Dr H.

Pologne

— Le Dr T. SLIPYI se consacre entièrement à l'étude historique et théologique du dogme de la procession du Saint-Esprit du Père et du Fils. Déjà, il avait touché ce sujet dans son travail sur la doctrine trinitaire de Photius (Innsbruck, 1921), et l'avait approfondi dans une brochure : *De amore mutuo et reflexo in processione Spiritus sancti explicanda* (Léopol, 1923). Il publie une nouvelle étude : *De principio Spirationis in sanctissima Trinitate* (Léopol, 1926. 120 p.), et il en prépare une autre sur la question : *Utrum Spiritus sanctus a Filio distingueretur si ab eo non procederet?* Ces travaux, surtout le dernier paru, ne se tiennent pas dans le domaine exclusif de la spéculation, mais comptent des pages qui intéressent l'histoire de la théologie chrétienne ; l'auteur déclare lui-même vouloir donner un aperçu historique des différentes solutions données au problème des processions divines. Le Dr Slipyi s'occupe spécialement des théories scolastiques, si bien analysées autrefois par le P. de Régnon. On aurait souhaité que cet ouvrage mît à profit les œuvres de Brilliantov et de Bolotov sur la théologie trinitaire de Scot Erigène et de saint Jean Damascène. On est un peu surpris de l'emploi du nom *Ukraina* pour désigner la région de Kiev au xe siècle.

A. PALMIERI.

— Le Dr Jan Czuj, de l'université catholique de Lublin, a publié une thèse sur la hiérarchie catholique d'après saint Augustin : *Hierarchja Koscielna u sw. Augustyna* (Lublin, 1925. 128 p.). Une première partie étudie la hiérarchie ecclésiastique dans la littérature grecque et latine antérieure au saint Docteur. Les doctrines de saint Augustin sont exposées en cinq chapitres : on examine successivement les fondements de ces doctrines, le sacerdoce hiérarchique, ses attributions, ses degrés et le sacerdoce universel. L'auteur étudie leur influence sur la théologie médiévale jusqu'au concile de Trente, depuis Raban Maur jusqu'au cardinal Hosius. On reconnaîtra l'importance de ce travail pour l'histoire de la théologie catholique.

A. PALMIERI.

— La première livraison de 1926 du *Przeglad teologiczny* renferme (p. 49-69) une étude de T. SILNICKI sur *Les influences françaises sur l'Église polonaise aux* XIIe-XIIIe *siècles*. Elles débutent lors de l'envoi, en 1103, de Wallo, évêque de Beauvais, en qualité de légat du pape en Pologne ; cette charge fut confiée encore, en 1248, à l'archidiacre Jacques, de Liége, qui fut plus tard Urbain IV. Les données historiques sur les premières légations ont été recueillies par M. GEN-

Digitized by Google

BAROWICZ : *Walo, biskup Beauvais é Paryza i jego legacya w Polsce* (*Sprawozdania* de l'Académie des Sciences de Cracovie, 1923, t. III, p. 68-71). Parmi les premiers évêques polonais, on trouve deux prélats du diocèse de Liége : Alexandre, évêque de Plock, et son frère Walter, évêque de Wloslawek. Les bénédictins de Liége eurent aussi une fondation en Pologne et Roger de Châlons-sur-Marne passa par ce pays pour aller à Kiev, traiter de l'union des Églises. L'auteur examine encore l'influence française sur l'organisation des chapitres des cathédrales. A. PALMIERI.

— Stanislas Konarski (1700-1773), de l'ordre de saint Joseph Calasanz, joua un rôle considérable dans la réforme des écoles et de l'éducation en Pologne ; il mérita le titre de *praeceptor Poloniae.* A la fois humaniste et théologien, il laissa une œuvre littéraire considérable et défendit la foi contre les attaques de Voltaire. Il se distingua encore en politique, par ses discours à la diète, et prit une part active à la réforme du clergé. Une biographie complète vient de lui être consacrée par VL. KONOPCZYNSKI : *Stanislaw Konarski* (Varsovie, 1925. xx-470 p.). Cette étude, d'une érudition admirable, fournit en appendice (p. 325-424) les lettres de ce personnage ; elle est d'une importance capitale pour l'histoire de l'Église en Pologne au XVIIIe siècle. A. PALMIERI.

— Le volume de L. WANCZURA : *Szkolnictwo w Starej Rusi* (Cracovie, 1923. IX et 240 p.), renferme des pages intéressantes pour l'histoire de la culture religieuse en Russie. L'auteur y raconte les origines et le développement des écoles et y fait connaître la pédagogie de ce pays. Il démontre que l'ancienne école russe était foncièrement religieuse et pleinement soumise au contrôle de la hiérarchie ecclésiastique. A. PALMIERI.

— La revue *Bohoslovia* de Léopol consacre ses deux premières livraisons de 1926 à retracer la vie, l'œuvre apostolique et littéraire de Mgr Sceptycki, métropolite de l'Église ruthène uniate. Ces 256 pages sont le meilleur hommage rendu à ce prélat illustre, infatigable apôtre de l'union des Églises ; on y trouve sa biographie, des détails sur sa captivité en Russie, ses œuvres de bienfaisance, sa réforme monastique, ses travaux scientifiques, surtout aux archives vaticanes, ses missions en Amérique, son activité épiscopale à Stanislawow et à Léopol, etc. Il faut admirer ce zèle et cette fécondité de labeurs, que les années ne font qu'accroître. A. P.

— On est heureux de constater le développement des sociétés destinées à promouvoir les études théologiques. En janvier 1926, s'est fondée, sous le patronage du cardinal Kakowski et la présidence de Mgr A. Slagowski, la *Société théologique* de Varsovie ; elle compte vingt-huit membres. A Poznan, la *Société des Amis de la science* s'est annexée une section théologique. Des sociétés du même genre se sont établies à Katowicz, à Przemysl, à Léopol, et manifestent leur vitalité par des conférences ; citons, parmi les conférences de Poznan, celle du Dr Likowski sur les primats polonais, et celle du Dr Szczygiel sur l'historicité du livre de Judith. A. PALMIERI.

Digitized by Google

— Du 6 au 8 décembre 1925, a été tenu à Poznan le IVe congrès des historiens polonais. En même temps qu'il a été une manifestation d'ardent patriotisme, il a révélé l'enthousiasme que provoque l'étude de l'histoire chez l'élite intellectuelle de la Pologne. Après la libération de la patrie, les Polonais se sont tournés vers le passé dont ils veulent mieux comprendre, pour savoir mieux les restaurer, les glorieuses traditions. Plus de 500 personnes ont assisté aux différentes sections du congrès et plus de 140 communications y ont été présentées. Parmi celles-ci la plupart se rapportaient à l'histoire de la Pologne (2e et 3e sections), à l'histoire religieuse proprement dite (4e section) et à l'enseignement de l'histoire (7e section). Il est impossible de signaler même toutes les communications qui pourraient intéresser les lecteurs de la RHE. Contentons-nous d'en mentionner quelques-unes qui ont été plus remarquées parce qu'elles ont davantage mis en lumière l'orientation des études historiques en Pologne. Le Prof. St. Zakrzewski montra combien l'histoire du roi Boleslas le Grand († 1025) est peu ou mal connue malgré qu'il ait eu une influence fort durable. — Le Prof. St. Ketrzynski, qui continue les recherches paléographiques commencées par son père, fit part des résultats de ses travaux sur l'origine et le développement des chancelleries polonaises depuis le XIIIe siècle. Son œuvre tend à compléter les *Monumenta Poloniae palaeographica* et l'*Album paléographique* de Krzyzanowski. — Les Prof. L. Finke, L. Konopczynski, L. Semkovicz traitèrent de l'organisation du travail historique en Pologne et de la nécessité de faire une réédition des *Monumenta Poloniae historica* de Bielowski. Semkovicz annonça aussi qu'il s'occupe avec d'autres de la publication d'un Atlas historique de Pologne. — Pour ce qui concerne l'histoire ecclésiastique, signalons : J. Fijalek, *L'historiographie de l'Église dans l'ancienne Pologne et aujourd'hui* ; L. H. Likowski, *Sur les conditions nouvelles de l'historiographie ecclésiastique en Pologne* ; Th. Silnicki, *Les influences françaises dans l'organisation de l'Église en Pologne*. En général, tous ceux qui s'occupent du passé de l'Église en Pologne, constatent combien de grands historiens ont mis peu de soin à s'informer du rôle exact qu'a joué la plus grande nation catholique de l'Europe orientale dans la défense du catholicisme. Ainsi, dans l'*Histoire générale de l'Église* de F. Mourret, on est surpris de voir le peu de place qu'occupe l'histoire de la Pologne, alors qu'un spécialiste y a consacré de nombreux chapitres aux schismatiques ; de plus, dans les quelques pages où il est question de la Pologne,on relève plusieurs erreurs : ainsi, t.IV, p. 480, Romain est appelé prince de Galicie, au lieu de prince de Wlodzimierz et de Halicz ; ainsi encore, t. VI, p. 50, l'auteur parle de Copernic d'après un ouvrage mal fait de J. Czynski (non Czinski),qui date de 1847 ; les remarquables études que J.Birkenmaier a publiées en français, dans les Mémoires de l'Académie de Cracovie, sur le célèbre astronome y sont passées sous silence. On devrait faire la même critique de ce que dit du passé de l'Église de Pologne le P.C. Karalevsky Charon dans les deux chapitres qu'il consacre à l'Église orientale. A lire ces pages, on a l'impression que la Pologne a toujours été un

Digitized by Google

obstacle à la conversion de la Russie. Inutile d'insister sur le caractère tendancieux qui se manifeste ici dans le choix des faits.— Ajoutons, pour terminer, que l'organisation du congrès était parfaite, grâce aux soins dévoués du directeur des archives de l'État à Poznan, C. Kaczmarczyk. M. SKIBUIEWSKI.

Roumanie

— L'archimandrite roumain GALACTION CORDUN a traduit en roumain l'Imitation de Jésus-Christ (*De Urmele Lui Hristos*. Bucarest, 1925). Cette traduction a cependant omis quelques chapitres de l'ouvrage. A. PALMIERI.

— Depuis janvier 1926 paraît, à Kichinev, sous la direction du Dr Berechet, la revue *Luminatorul*, qui est l'organe orthodoxe de l'Église de Bessarabie. A. PALMIERI.

Russie

— Bien qu'un certain temps se soit écoulé depuis sa publication, nous croyons utile de signaler le premier fascicule de l'important recueil que le professeur A. J. JATSIMIRSKII a consacré aux apocryphes dans la littérature des Russes et des Slaves méridionaux : *Bibliograficheskii obzor apocrifov v iuzno-slavianskoi i ruskoi pismennosti* (Pétrograd, 1921. VIII et 273 p.). L'auteur en avait recueilli les matériaux dans les bibliothèques d'Europe, de 1908 à 1913. C'est le catalogue systématique des légendes et apocryphes slaves touchant les personnages de l'Ancien Testament. A. PALMIERI.

— Dans l'*Evreiskaia Mysl* (c'est-à-dire : *La pensée juive*) de Léningrad (1926, t. I, p. 197-224), B. BENECHÉVITCH publie une étude intéressante sur la culture juive à Byzance aux VIe-Xe siècles. Le savant byzantiniste étudie les formules d'admission des Juifs dans l'Église chrétienne et les erreurs qu'ils devaient abjurer pour être reçus. Il signale les manuscrits qui renferment ces formules et émet l'avis que certaines d'entre elles proviennent de l'Italie méridionale, où les Juifs étaient nombreux ; un juif converti en fut sans doute l'auteur. Dans une sorte d'appendice à son étude (*ibid.*, p. 305-318), le professeur Benechévitch a publié, avec de très nombreuses variantes, le texte grec des formules d'abjuration, et traité également de leurs versions géorgiennes et de leurs sources littéraires. A. PALMIERI.

Suède

— Nous avons reçu : *Eine mittelniederfränkische Uebertragung des Bestiaire d'amour sprachlich untersucht und mit altfranzösischem Parallelltext* hrsg. von JOHN HOLMBERG. In-8, XVI-256 p. (Upsala Universitets Arsskrift, 1925. Filosofi, sprakvetenskap och historiska vetenskaper, 2). L'ouvrage ne rentre dans le cadre de cette revue que par la personnalité de l'auteur du *Bestiaire d'amour*, Richard de Fournival, qui fut, au milieu du XIIIe siècle, chanoine et

Digitized by Google

chancelier du chapitre de la cathédrale d'Amiens. Richard a laissé, en même temps que des poésies religieuses et courtoises, quelques traités sur l'art d'aimer, notamment cette composition en prose, d'espèce assez frivole, qui applique à l'amour les allégories bien connues du Physiologus et des Bestiaires. M. Holmberg en publie une traduction germanique, conservée, avec d'autres œuvres du genre didactique, dans le ms. 369 de Hannovre, de la fin du XIIIe siècle. Une étude très serrée de la langue de ce recueil lui permet de le localiser dans la région du Bas-Rhin. Non content d'éditer, en outre, la version du *Bestiaire* selon les règles de la critique la plus minutieuse, il recherche, parmi les nombreuses copies de l'original français, encore inédit, celle qui se rapproche le plus du texte francique, pour la placer en regard de celui-ci. La publication, qui relève ainsi tout à la fois, et avec un égal succès, de la philologie germanique et de la philologie romane, fournit des matériaux excellemment préparés pour l'étude des rapports littéraires de la France avec les pays thiois à l'époque médiévale. A. BAYOT.

— Dans un opuscule intitulé *En Katolsk Kritik av en luthersk distinktion* (Upsala, Lundequistska B., 1924. In-8, 23 p.) M. ARVID RUNESTAM s'efforce de prouver que le luthéranisme n'est en aucune façon responsable, comme le maintient Scheler, de la culture irréligieuse du monde actuel, de la sécularisation effrénée de la vie moderne. L'accusation du philosophe M. Scheler est grave et repose sur la constatation d'une distinction qui, au point de vue civilisateur et social, a fait et fait plus que jamais, l'évidente faiblesse du protestantisme luthérien, c'est-à-dire la séparation très nette entre l'évangile et la loi, l'intérieur et l'extérieur de l'homme, le royaume de Dieu et le monde, la foi et les œuvres. Par là même une cloison étanche est établie entre la foi et les œuvres, entre la conscience et la vie ; par là même, le christianisme luthérien a une tendance marquée à livrer le monde à ses propres lois. Par une subtile argumentation, M. Runestam cherche à réfuter les accusations de Scheler.

L. ANTHEUNIS.

Suisse

— K. J. LÜTHI, *Hebräisch in der Schweiz* (Bern, Büchler et Cie, 1926. 48 p. avec ill. Fr.5) est une nouvelle édition, augmentée pour la partie bibliographique, d'une étude parue dans le *Gutenbergmuseum* de 1919-1920. Elle retrace à grands traits l'évolution de l'écriture hébraïque et donne (p. 20-46) la liste des ouvrages imprimés en caractères hébreux et publiés en Suisse. Ces publications furent très nombreuses aux XVIe-XVIIIe siècles. L. les a groupées d'après les lieux d'édition. Le nom des grands imprimeurs, tel Froben de Bâle, y revient très souvent. Ce catalogue constitue une bonne contribution à l'histoire de l'imprimerie en Suisse ; il pourra rendre aussi service à des bibliophiles. A. D. M.

Digitized by Google

Tchécoslovaquie

— Le Dr J. CIBULKA, professeur extraordinaire *ad personam* de l'université Charles IV à Prague, est nommé professeur ordinaire d'histoire ecclésiastique à la même université.

Ukraine

— L'académie ukrainienne des sciences de Kiev a commencé la publication d'une revue intitulée *Ukraina*. Dans le premier fascicule, nous signalerons un article de V. PÉRETZ (p. 16-34), qui passe en revue la littérature du théâtre ukrainien aux XVIIe-XVIIIe siècles. Ce sont surtout des *mystères* et des drames religieux qu'on y rencontre ; parmi les auteurs de telles pièces, on cite S. Dimitri de Rostov et Théophane Prokopovitch. M. Péretz attire surtout l'attention sur le Dialogue sur la passion du Christ, écrit en 1670 et publié, en 1891, par I. Franko, dans la *Kievskaia Starina*. A. P.

— *Nomination*. — Le docteur MICHEL GRUCHEVSKII a été nommé professeur d'histoire du peuple ukrainien à l'université de Kiev. Il vient de publier le quatrième volume de son *Istoriia ukrainskoi literatury* (Kiev, 1925), où il traite de l'épopée politique et religieuse en Ukraine. A. PALMIERI.

— Le professeur K. TITOV, qui avait publié, en 1904-1911, plusieurs volumes de documents pour l'histoire de l'académie ecclésiastique de Kiev, vient de faire paraître un volume intitulé : *Staravicha osvita v kiivskii Ukraini* XVI-XIX *v* (Kiev, 1924). C'est l'histoire de la haute culture dans la région de Kiev ; on y trouve un essai historique sur l'académie ecclésiastique de cette ville et des chapitres spéciaux sur l'histoire des écoles en Ukraine. A. PALMIERI.

Yougo-Slavie

— Le Dr J. MARIC, professeur à la faculté de théologie de Zagreb, vient de publier, dans la *Bogoslovska Smotra* (Zagreb, 1926, t. I, p. 55-102), une étude préliminaire à une nouvelle et originale apologie du pape Honorius. Il cherche dans la terminologie de la théologie alexandrine, et surtout de celle de S. Cyrille, la solution de l'énigme de la condamnation de ce pape. La christologie de saint Cyrille et celle des Sévériens, pense-t-il, jettent une vive lumière sur la question d'Honorius ; partant de ce principe, il se propose de démontrer que le fait historique de la condamnation ne porte aucun préjudice à l'infaillibilité de l'Église. On attendra avec impatience cette étude, qui promet d'être aussi intéressante qu'importante. A. PALMIERI.

Digitized by Google

F. Delorme. Fr. Richardi de Mediavilla Quaestio disputata. (A. TEETAERT.) 616
B. Altaner. Die Dominikaner missionen d.XIII.Jh. (R.MARTIN.) 617
A. L. Corin. Sermons de Tauler.T.I. (R. MARTIN.) . . . 619
J. Ranft. Schöpfer und Geschöpf nach Kard.N.von Cusa. (E. VAN STEENBERGHE.) 621
Fr. Ehrle. Der Sentenzenkommentar Peters von Candia. (R. MARTIN.) 622
A. Masseron. Saint Antonin. (J. FORGET. 625
H. Grisar. Luther zu Worms. (V. SEMPELS.) 626
H. Grisar et **Fr. Heeger.** Luthers Kampfbilder. (V. SEMPELS) 627
K. **D. Schmidt.** Studien z. Geschichte der Konzils v. Trient. (É. DE MOREAU.) 630
A. C. De Schrevel. Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre 1577-1584. (H. ELIAS.) 631
J. Baruzi. S. Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique. (R. HOORNAERT.) 633
J. Baruzi. Aphorismes de S. Jean de la Croix. (R. HOORNAERT. 636
L. Van der Essen. Correspondance d'Ott. M. Frangipani. T. I. (A. PASTURE.) 637
L. Van Wassenhoven. Ott. M. Frangipani... en de Engelsche Katholieken. (L. ANTHEUNIS.) 640
P. Parent. L'architecture des Pays-Bas méridionaux aux XVI-XVIIIe s. (R. MAERE.) 641
A. L. Veit. Mainzer Domherren. (P. VOLK.) 643
J. Dedieu. Hist. politique des Protestants français. (M. PIETTE.) 645
H. Fouqueray. La Compagnie de Jésus en France. T. IV-V. (A. PASTURE.) 645
W. L. Knuif et **J. De Jong.** Philippus Rovenius. (H. ELIAS.) 648
A. Astrain. La Compañia de Jesus en la Asistencia de España. T. VII. (A. PASTURE.) 649
P. Bonenfant. La suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens. (É. DE MOREAU.) 650
P. Angeras. L'édit de 1787 et son application dans la sénéchaussée de Nîmes. (R. MICHEL) 652
E. Gasc-Desfossés. La Révolution française. T. II. (L. ANTHEUNIS.) 653
P. Verhaegen. La Belgique sous la domination française. T. II. (CH. TERLINDEN.) 657
Ch. Maréchal. La Mennais. (J. FORGET.) 660
Y. **M. Lambert.** Le bienh. P.-J. Eymard. (J. FORGET.) 662
A. Houtin. Une grande mystique, Mme Cécile Bruyère, abbesse de Solesmes. (R. KREMER.) 663
A. S. Will. Vie du card. Gibbons. Trad. de A. Lugan. (J. FORGET.) 665
B. Arens. Manuel des missions catholiques. (J. FORGET.) . 667
Les aspirations indigènes et les missions. (J. FORGET.) . . 668
Ad. v. Schlatter. Ad. Deissmann, Ad. Jülicher, Ad. v. Harnack, Fr. Loofs, A. W. Schreiber, Th. Kaftan, Fr. Siegmund-Schulze. Grundfragen einer Einigung der Kirche Christi. (AL. JANSSENS.) 670

Digitized by Google

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

Recueil de Travaux

publiés par les

Membres des Conférences d'histoire et de Philologie.

(Éditeur : A. Uystpruyst, 10-12, rue de la Monnaie, LOUVAIN.)

ONT PARU EN 1925 :

A. Pasture. La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les Archiducs Albert et Isabelle (1596-1633). In-8 de XXXII-378 p. Prix : 30 fr.

Étude originale très fouillée qui retrace, principalement d'après les archives vaticanes, l'action réformatrice du gouvernement central, les efforts du clergé séculier et régulier en faveur de la restauration religieuse, enfin les effets obtenus par les réformes dans le peuple.

J. A. Goris. Étude sur les colonies marchandes méridionales (Portugais, Espagnols, Italiens) à Anvers de 1488 à 1567. In-8 de XIII-704 p. et 9 pl. Prix : 60 fr.

De ce beau volume, M. CLIVE DAY dit, dans l'*American Historical Review*, 1925, oct. p. 165 :

« In view, however, of the importance of that branche of trade in the early part of the sixteenth century, and because of the abundance of pertinent details with which the work is illuminated, the author sould be credited with the most important contribution yet made to an understanding of European commerce as a whole in this critical period of its development. »

R. Van Doren. Étude sur l'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall. In-8 de 160 p. Prix : 15 fr.

L'auteur soumet à un examen pénétrant les textes relatifs au rôle que joua l'abbaye de Saint-Gall dans la diffusion du chant grégorien. Il montre ainsi la faiblesse des différentes opinions qui ont été émises jusqu' à présent sur ce sujet.

Fr. J. Zwierlein. The Life and Letters of Bishop MacQuaid. Vol. I. In-8 de XII-368 p. et nombr. illustr.

Biographie circonstanciée du grand évêque de Rochester, qui résume, peut-on dire, l'histoire du Catholicisme aux États-Unis pendant ces cinquante dernières années.

IMPRIMERIE DE JULES DE MEESTER ET FILS. WETTEREN (Belgique).

Digitized by Google

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — T. XXII, N° 4. OCTOBRE 1926

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

FONDÉE PAR A. CAUCHIE ET P. LADEUZE

DIRECTEURS :

A. DE MEYER, R. KOERPERICH,
J. LEBON, CH. TERLINDEN,
É. TOBAC ET L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE

J. Carreyre. Le jansénisme pendant les premiers mois de la Régence. Les négociations avec Rome (janvier-décembre 1716) 759

Notes et Mélanges :

É. Tobac. Le problème de la justification dans saint Paul et dans saint Jacques 797

Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) . 806

Chronique et Tables 901

Bibliographie et Tables. 373*

Compte chèques-postaux n° 39.421

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

1926

REVUE TRIMESTRIELLE SUBVENTIONNÉE PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Prix de la Revue d'Histoire ecclésiastique. — Pour éviter de continuelles modifications dans le prix de l'abonnement, le Comité a décidé d'en revenir, à partir de 1927, au prix or d'avant guerre : 20 francs or, soit : pour l'Allemagne 16 M. or, pour l'Angleterre 16 s., pour les États-Unis et le Canada 4 doll., pour les Pays-Bas 9 flor., pour l'Espagne 20 pes., etc.

Obligé de tenir compte des difficultés qu'éprouvent nos abonnés des pays à change déprécié, le Comité a fixé, pour ces pays, le prix de l'abonnement à 80 francs belges.

Le prix de l'abonnement est payable *au début de l'année.*

L'abonnement court indéfiniment.

Prix de la collection complète, 1900-1925 (40 volumes) : 220 fr. or, le port en sus.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement au Comité de Rédaction, rue de Namur, 40, Louvain (Belgique).

Dépôt et agence d'abonnement en France chez M. A. Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VIe).

COMPTES RENDUS

Fr. Lanzoni. Genesi, svolgimento e tramonto delle leggende storiche. (P. Paschini.) 806
A. Hessel. Geschichte der Bibliotheken. (J. de Ghellinck.) 809
Spyridion et **S. Eustratiades.** Catalogus of the greek Manuscripts in the Library of the Laura on Mount Athos, with notices from other libraries. (L. Th. Lefort.) . . 811
S. H. O'Grady et Robin Flower. Catalogue of Irish manuscripts in the British Museum. T. I et II. (L. Gougaud.) 812
M. Dibelius. Geschichte und übergeschichtliche Religion im Christentum. (H. Pinard.) 814
Manuale introduttivo alla storia del cristianesimo. T. I, Parte I. (M. Viller.) 816
Alban Buttler. The lives of the Saints. (P. de Puniet.) . . 819
K. Kuenstle. Ikonographie der Heiligen. (R. Maere.) . . 820
E. de Faye. Gnostiques et gnosticisme. (J. Coppens.) . . . 822
Chan. Bayard. Saint Cyprien, Correspondance. (J. Forget.) 826
H. Koch. Cyprianische Untersuchungen. (J. Forget.) . . . 827
S. Augustini. De Civitate Dei libri XXII. (P. Fontaine.) . 829
E. Schwartz. Acta Conciliorum œcumenicorum. T. I. Vol. V : Conc. univ. Ephesenum. (J. Lebon.) 832
A. Souter. Pelagius' Expositions of thirteen Epistles of St. Paul. II. (J. Lebon.) 836
C. Jullian. Histoire de la Gaule. T. VII et VIII. (P. Batiffol.) 839
N. H. Baynes. The Byzantine Empire. (R. Draguet.) . . . 845
A. FitzGerald. The letters of Synesius of Cyrene transl. into Engl. with Introduction and Notes. (R. Draguet.). . . 847
L. I. Newman. Jewish Influence on Christian Reform Movement. (M. Viller.) 849

Digitized by Google

LE JANSÉNISME
PENDANT LES PREMIERS MOIS DE LA RÉGENCE

Les négociations avec Rome

(JANVIER-DÉCEMBRE 1716)

Mécontentement du Pape; refus des bulles aux évêques et spécialement à l'abbé Bossuet, nommé à Troyes; maladie du Pape qui refuse de donner des explications. — Mission de l'abbé Chevalier; convocation d'une congrégation générale des cardinaux: discours du Pape qui résume toute l'histoire de la Bulle. L'abbé Chevalier visite les cardinaux et voit souvent Ferrari et Tolomei désignés par le Pape pour l'entendre. Échec de sa mission. — Le père Lafitau. — Bref du Pape au Régent, aux évêques acceptants, à la Sorbonne et lettre du Sacré Collège à Noailles.

Pendant qu'en France les discussions s'envenimaient, le Régent pressait à Rome les négociations, afin d'arriver à une solution définitive, car il avait conscience que chaque jour apportait une difficulté nouvelle; d'autre part, la conduite de la Sorbonne et des Parlements compliquaient singulièrement la tâche de conciliateur. C'est dans ce but que le Régent et peut-être Noailles lui-même, si timide par nature, essayaient d'empêcher les résolutions extrêmes. Que de fois, durant l'année 1716, les négociations entamées à Rome fourniront au duc d'Orléans un prétexte opportun pour imposer silence aux deux adversaires.

Malgré tous ces efforts, la correspondance du cardinal de La Trémoille avec le Régent et le maréchal d'Huxelles permet de constater la lenteur des négociations et parfois de prévoir déjà leur échec final.

Le 7 janvier, La Trémoille faisait connaître au Régent l'irritation du Pape et surtout de son entourage, au moment où fut connu à Rome le résultat des assemblées de Sorbonne en décembre 1715. Le cardinal ne savait pas tout cependant et déjà il écrivait: « Je crois bien que le Nonce aura ordre de se plaindre et peut-être même de menacer la Sorbonne de la révocation de ses privilèges qui lui ont été accordés par les Papes, mais je crois que Sa Sainteté n'en viendra à aucun acte positif, à moins qu'Elle ne voulut regarder

Digitized by Google

comme une affectation de la part de ce corps de faire publier et imprimer le décret qui a été fait le 2 décembre et confirmé le 5, car Elle a été informée que ce décret doit être imprimé » (1).

Le Pape était également mécontent d'une démarche dont il ignorait peut-être l'origine et l'inspiration : on lui avait mandé « qu'on travaillait à faire souscrire une lettre par un certain nombre d'évêques, afin de lui demander des explications pour ceux qui n'avaient pas encore voulu accepter et ne voulaient présentement accepter la Bulle qu'à cette condition. » Et La Trémoille déclarait à Huxelles que cette démarche était absolument inutile, car Sa Sainteté lui avait dit « qu'Elle ne donnerait jamais ainsi des explications, qu'Elle ne voulait plus différer de faire ce qu'Elle devait et qu'Elle ne pouvait plus patienter. » Le Pape avait ajouté : « Si tous les évêques, après avoir accepté, avaient demandé des explications, il les aurait données volontiers, mais actuellement la chose était impossible, car ce serait fournir des explications à ceux qui n'ayant pas voulu accepter, n'accepteraient que sous cette condition » (2).

Clément XI devenait de plus en plus prudent : il était plus exigeant pour les nominations aux évêchés et aux bénéfices ; ce fut bientôt une nouvelle occasion de désaccord entre les deux Cours.

Torcy, dans ses *Mémoires*, montre les raisons pour lesquelles le Pape, à l'instigation du Nonce surtout, se montra longtemps difficile pour accorder des bulles aux évêques nommés : « le Pape se préparait ... sous prétexte d'une incroyable délicatesse de conscience, d'examiner scrupuleusement leur doctrine, car il pouvait aisément arriver que M. le duc d'Orléans fut surpris par des conseillers dont Sa Sainteté n'avait pas bonne opinion... Une assemblée réunie chez le Nonce « convint unanimement qu'il fallait que le Pape déclarât que, tant que le cardinal de Noailles aurait la feuille des bénéfices, Sa Sainteté regarderait comme suspects tous ceux qui seraient nommés ; sur ce fondement, Elle suspendrait l'expédition des bulles jusqu'à ce que le cardinal fut rentré dans son devoir... Le Nonce jugeait que M. le cardinal de Noailles choisirait des sujets dont il

(1) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 561, f° 25 : La Trémoille au Régent, 7 janv. 1716. Les instructions données de Rome au Nonce Bentivoglio, en cette année 1716, se trouvent aux Archives du Vatican, *Nunziatura di Francia*, t. 389 ; les lettres du Nonce sont aux t. 229 et 230.

(2) *Ibid.*, f° 238-239 : La Trémoille à Huxelles, 21 janv.

Digitized by Google

serait sûr pour les faire nommer aux évêchés, que ce serait donc un nouveau renfort pour les 14 évêques opposants et qu'en moins de trois ans, tout l'ordre épiscopal deviendrait successivement Janséniste ; le ministre prévoyait qu'en refusant les bulles, la France ferait bientôt les pas nécessaires pour les obtenir, qu'alors le Pape serait maître de prendre toutes les précautions que Sa Sainteté jugerait à propos pour assurer la foi... » (1).

A Paris cependant, on résiste et on veut savoir quels sont précisément les désirs du Pape. Aussi La Trémoille fut chargé de lui demander un Mémoire sur les conditions qu'il exigeait : nécessairement des questions épineuses allaient se poser. L'ambassadeur, après avoir, dans les lettres précédentes, constaté les retards apportés par Rome aux nominations en souffrance, pour faire patienter le Régent, annonce le 17 mars, qu'il attend incessamment une réponse. Parmi les difficultés qu'on soulèvera, dit-il « je tâcherai de distinguer celles qu'on ne devrait pas faire sans préjudicier aux concordats d'avec celles que je crois qu'on ne peut faire sans y préjudicier » (2).

En fait, le courrier du 24 mars apporta un Mémoire au Roi au sujet des suspensions de nominations. Pour les bénéfices, le Pape veut qu'il « conste de la doctrine par d'autres documents que ceux des attestations des évêques qui n'ont point encore accepté la Constitution et qu'on cherche les moyens de le faire sans arrêter le cours ordinaire des expéditions... Il ne veut plus accorder la forme *gracieuse* par laquelle le bénéficiaire est mis en possession directement mais seulement la forme *commissoire* par laquelle le Pape commet l'expédition à l'évêque du diocèse où est le bénéfice pour mettre le pourvu en possession, quand il aura consté de l'idonéité du sujet. »

C'était un acte de défiance à l'égard des renseignements fournis par les évêques opposants. Le Pape suivait d'ailleurs la même ligne de conduite pour les évêques à nommer. « Sa Sainteté, ajoutait le Mémoire, n'accordera les évêchés qu'à ceux dont Elle se sera assuré les sentiments, non pas par la voie d'un formulaire, mais ou par la connaissance qu'Elle en aura par Elle-même ou par relation des personnes à qui Elle croira devoir s'en rapporter ou par une lettre

(1) Bibliot. Nation. fonds Fr. 10670, p. 35, 45, 106, 107 : *Mémoires* de Torcy.

(2) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 562, f° 171 : La Trémoille à Huxelles, 17 mars.

Digitized by Google

qu'ils pourront lui écrire ou enfin par quelque manière dont Elle pourra être satisfaite » (1).

On peut deviner les difficultés pratiques qu'allait entrainer l'application de ces principes. Le Mémoire du Pape fut aussitôt discuté. Pour les conditions requises à la nomination d'un bénéfice, on se contente de déclarer : « il est plutôt de la prudence de dissimuler que de se plaindre » ; une lettre de La Trémoille fait remarquer que « par la forme commissoire qu'on exige, on prive les évêques des droits qu'ils ont eus » (2). Et pour la nomination des évêques, on dit catégoriquement : « On doit s'en tenir à ce qui est porté par le concordat et par le concile de Trente : il exige la qualité de docteur ou de licencié, qu'ils soient de bonne vie et mœurs. L'information en fait foi ; toute autre formalité est étrangère et doit être rejetée comme une nouveauté » (3). Désormais la question des bulles pour les évêques proposés et celle de l'acceptation de la Constitution vont se mêler au point qu'il est impossible de les séparer et malheureusement elles s'aggravent l'une l'autre, tandis que les arrêts des Parlements vont, d'autre part, irriter le Pape et faire naître dans son esprit des doutes sérieux sur la loyauté et la sincérité du Régent.

En France, on proteste contre les principes du Mémoire. On veut, dit-on, faire des informations secrètes au sujet de l'acceptation de la Bulle ; cela est tout à fait contraire à l'esprit du concordat ; le Pape n'a pas le droit d'exiger la souscription à sa Constitution pour accorder des bulles ; la profession de Pie IV doit suffire (4).

Mais les discussions ne restèrent pas dans le domaine de la théorie. La nomination de l'abbé Bossuet à l'évêché de Troyes souleva de gros obstacles à Rome : « le Pape, écrit La Trémoille, m'en parla dans le dernier consistoire avec tant de prévention contre lui que j'en fus surpris. Sa Sainteté prétend qu'il est entièrement dans les sentiments de M. le cardinal de Noailles... Elle le regarde comme un des plus opposés à sa Bulle et Elle m'en parla avec tant de chaleur que tout ce que je pus fut de lui témoigner combien j'étais surpris qu'on lui eut rendu de si mauvais offices auprès de Sa Sainteté, ayant cru tout au contraire qu'Elle devait avoir des sentiments d'estime pour lui et pour son mérite particulier et pour la vénération que tout le monde devait avoir pour la mémoire de feu M.

(1) *Ibid.*, f° 203-208. La Trémoille au Roi, 24 mars. Lettres du secrétaire d'État au Nonce des 17, 24, et 31 mars. *Nunziatura*, t. 389.
(2) *Ibid.*, f° 260-272 : Le Régent à la Trémoille, 23 av.
(3) *Ibid.*, f° 221 : c'est une appréciation du *Mémoire au Roi.*
(4) *Ibid.*, t. 556, f° 236-246. Ce mémoire est daté du 30 sept. 1717.

Digitized by Google

l'évêque de Meaux, son oncle ; mais quoi que je pusse lui dire, Elle persista toujours dans sa prévention » (1). Dans sa réponse du 28 avril, le maréchal d'Huxelles prit la défense de l'abbé Bossuet et engagea La Trémoille à mettre le Pape en garde contre toute exagération, car il craint fort que le refus du Pape n'aggrave tout (2). Cela ne fit point revenir le Pape de ses décisions et La Trémoille écrivait au Roi, le 9 juin : « Sa Sainteté voyait plus que jamais la nécessité d'avoir quelque chose qui l'assurât des sentiments de ceux qui doivent gouverner les diocèses... Elle ne voulait point donner la moindre atteinte aux concordats, ni arrêter le cours des expéditions, mais Elle voulait aussi mettre en repos sa conscience... Elle ne refusait point les bulles, Elle ne faisait que les différer pour peu de jours » (3).

Les nouvelles que le Pape recevait de France n'étaient point de nature à calmer ses appréhensions et à le rendre plus conciliant sur les dispositions qu'il exigeait pour envoyer des bulles aux évêques nommés par le Régent. Dans presque toutes ses lettres, à partir du mois d'avril, la Trémoille marque le mécontentement du Pape surtout contre la Sorbonne qui est menacée de plus en plus de perdre ses privilèges (4).

En ce moment, le Pape est assez malade pour provoquer des inquiétudes dans son entourage et faire naître des manœuvres clandestines pour sa future succession. Un *Mémoire sur le futur conclave*, envoyé de Rome, indique les cardinaux papables à choisir et la tactique à suivre pour faire écarter certains cardinaux trop zélés (5). On s'était un peu hâté, car au mois d'avril, Clément XI est en pleine santé (6).

Une fâcheuse nouvelle arrive alors de Rome. Les arrêts du Parlement, que le maréchal d'Huxelles déclare n'avoir pu empêcher, sont connus et irritent vivement le Pape. Aussi le 5 mai, La Trémoille peut écrire : « Sa Sainteté a envoyé, je crois, un bref de plaintes au Régent et je suppose que ce bref contient tous les sujets de plaintes que Sa Sainteté prétend avoir de ce qui se passe en France, à quoi j'ai peine à croire qu'Elle n'ait pas ajouté quelques menaces

(1) *Ibid.*, 563 : La Trémoille à Huxelles, 7 av. (Les feuillets ne sont pas cotés dans ce tome).
(2) *Ibid.*, t. 557, f° 184-185 : Huxelles à La Trémoille, 28 av.
(3) *Ibid.*, t. 564, f° 50-56 : La Trémoille au Roi, 9 juin.
(4) *Ibid.*, t. 563 : lettres de La Trémoille des 21 et 28 av.
(5) *Ibid.*, t. 561, f° 45 et suiv. : *Mémoire sur le futur conclave* remis par Amelot en janv. 1716.
(6) *Ibid.*, t. 563 : lettre de La Trémoille, 21 av.

Digitized by Google

principalement par rapport à la Sorbonne » (1). Dans ce bref, en effet, le Pape regrette d'avoir été trop doux pour les évêques réfractaires qu'il cite, Noailles en tête. Il va leur accorder deux mois de délai et ensuite, dit-il, « Nous commencerons par priver le cardinal de Noailles de la dignité et des honneurs du cardinalat » et le Pape parle avec indignation de ces « factieux qui déchirent la robe de Jésus-Christ » (2).

Le Régent refusa de recevoir ce bref, parce que le Nonce n'avait pas voulu en communiquer la copie avant l'audience (3) ; cependant il n'avait pas encore perdu tout espoir de ramener l'unité au sein de l'épiscopat Français.

La demande d'explications formelles devait être écartée, d'autant plus qu'un certain nombre d'évêques signataires de cette pièce la croyaient secrète ; or elle avait été publiée par un journal de Hollande et elle différait assez notablement de celle qu'ils avaient signée. Il eut été inutile de faire appel à la confiance de ces évêques ainsi trompés. D'ailleurs La Trémoille avait catégoriquement affirmé que le Pape ne donnerait aucune explication, avant que les opposants n'eussent accepté la Bulle (4). On se décida à prendre un détour afin d'arriver au même résultat.

***

A Paris, un groupe d'évêques travaillait à composer un corps de doctrine qui put être accepté de tous les opposants. Lorsque l'œuvre fut achevée, on choisit l'abbé Chevalier (5) pour la porter à Rome et la défendre devant le Pape. L'abbé Chevalier était grand vicaire du cardinal de Bissy à Meaux ; ce cardinal soupçonnait quelque peu son grand vicaire de Jansénisme, mais celui-ci avait suffisamment caché son jeu pour être fort agréable aux Jansénistes et particulièrement à Noailles, sans devenir cependant trop suspect aux évêques

(1) *Ibid.*, t. 563 : du même, 5 mai.

(2) *Ibid.*, t. 556, f° 97-98 : bref du Pape au Régent, 1 mai 1716 ; *Mémoires* de Torcy, B. N. fonds Fr. 10670, p. 446-453.

(3) *Ibid.*, t. 563 : lettre de La Trémoille, 18 mai ; *Mémoires* de Torcy, p. 543-544. *Journal* de Danjeau, t. XVI, p. 380.

(4) *Ibid.*, t. 561, f° 238-239 : La Trémoille à Huxelles, 21 janv.

(5) L'abbé Chevalier, né vers 1660, fut grand vicaire de Bissy à Toul, puis à Meaux ; nommé supérieur des Visitandines de Meaux en 1707, il fut envoyé à Rome le 14 mai 1716 et en revint en oct. 1717. Il recut du Régent une pension de 6000 livres (Cfr *Journal de la Régence* de Buvat, t. I, p. 308 et *Mémoires* de Torcy, B. N. fonds Fr. 10670, p. 356-358).

Digitized by Google

acceptants. Dorsanne explique d'une manière originale comment on fut amené à désigner cet envoyé extraordinaire. « Après avoir passé plusieurs personnes en revue, M. de Tours dit qu'il pensait à un qui pourrait être bon, mais qu'il n'oserait le proposer, parce qu'il pourrait être suspect aux évêques qui n'avaient pas encore accepté (quelle jolie trouvaille !). Pressé par le cardinal de Bissy de le nommer, il dit que c'était l'abbé Chevalier, son grand vicaire. Le cardinal ne rebuta point la proposition et par là augmenta le goût de M. de Tours pour suivre ce projet. Il fut proposé à M. le cardinal de Noailles et à quelques autres évêques qui l'approuvèrent, connaissant la droiture, les lumières,la science de M. Chevalier et son amour pour la vérité » (1). Pour que cet ambassadeur fut bien accueilli à Rome, Noailles demanda au Régent de charger l'abbé Chevalier d'une mission secrète et en son propre nom, car un envoyé de Noailles eut de suite paru suspect.

Bissy, de son côté, soupçonna quelque dessous : il ne voulut pas avoir l'air de favoriser ce choix pour n'être point responsable des résultats possibles de cette mission. Le Régent qui, lui aussi, n'avait eu aucune part au choix de celui qui partait officieusement en son nom (2) permit à Bissy d'envoyer des renseignements au Pape sur le diplomate et d'écrire le 20 avril à plusieurs évêques une lettre circulaire où il affirmait avoir été étranger à cette mission et à ce choix, car, disait-il, « je suis toujours persuadé que nous avons fait notre devoir », en ne demandant pas d'explications (3).

Le compagnon de voyage que choisit l'abbé Chevalier était de nature à justifier tous les soupçons. Il y avait alors une place vacante aux Pères de l'Oratoire de S. Louis à Rome. M. Chevalier demanda au Père de La Tour (4), supérieur de l'Oratoire, d'accorder cette place

(1) *Journal de* Dorsanne, t. I, p. 259.

(2) D'après les *Annales de l'« Unigenitus »* de Le Dran (Af. Ét. *Rome : Mémoires et doc.* t. 45, f° 146) la « lettre de créance de l'abbé Chevalier était une simple lettre du Roi du 15 mai 1716 au cardinal Paulucci, secrétaire d'État de Clément XI. »

(3) Dorsanne (t. I, p. 259) raconte autrement les faits, mais lui aussi convient que Bissy prit des mesures, afin de ne pas endosser la responsabilité des actes de l'abbé Chevalier ; il prétend de plus que Bissy fit opposition au départ de Chevalier et que le Régent lui-même demanda que Chevalier fut envoyé au nom du Roi plutôt qu'au nom des évêques acceptants.

(4) Pierre François d'Arères de la Tour, né à Paris en 1653, entra à la Congrégation de l'Oratoire en 1672, dirigea le Séminaire de Saint-Magloire de 1680 à 1696,devint alors Supérieur général et mourut le 13 fév. 1733. Saint Simon parle souvent de lui en des termes fort élogieux.

Digitized by Google

au Père de Laborde, son ami, directeur au séminaire Saint-Magloire. La demande fut bien accueillie et M. Chevalier obtint du maréchal d'Huxelles de partir à Rome avec cet Oratorien. Or le Père de Laborde était, au dire de Lafitau, « l'un des plus échauffés contre la Bulle » (1), et on sut plus tard qu'il était l'auteur du « *Témoignage de la vérité* » condamné par l'assemblée du clergé de 1715, et qui avait paru sous le voile de l'anonyme. « Sa Sainteté, dit Lafitau, en augura mal. »

Noailles, dont il allait être surtout l'agent à Rome, voulut donner à Chevalier des instructions précises : il lui remit par écrit des notes, plusieurs jours avant son départ, afin qu'il eut le temps de les lire et, au besoin, de demander des éclaircissements. Dans ces notes, le cardinal montre les difficultés d'un mandement explicatif, « où l'on est obligé de dire sur toutes les propositions qu'on les condamne dans un tel sens, que, dans un autre, on les déclare orthodoxes, ce qui paraît une limitation des sens de la Constitution marquée si nettement et si souvent répétée que le Pape aurait pu en être offensé... De plus 1°) l'expédient du mandement explicatif n'était pas du goût de tous les 16 évêques, au lieu qu'ils sont tous entrés dans celui du corps de doctrine ;... 2°) l'on ne pouvait espérer que les 110 évêques adoptassent un mandement explicatif composé et publié par les 16 évêques qu'ils auraient regardés avec un espèce de jalousie, au lieu que nulle raison de bienséance, nulle délicatesse d'amour propre ne les empêchent d'adopter un corps de doctrine que l'on expose à leurs censures et dans lequel on a réformé tout ce qu'ils ont conseillé de changer... Les facultés de théologie n'auraient jamais voulu accepter un mandement explicatif, au lieu qu'elles se portent d'elles-mêmes à adresser des articles de doctrine » (2). Le 9 mai, Chevalier alla au Palais-Royal pour prendre les ordres du Régent qui lui donna mille écus pour son voyage et lui promit mille livres par mois pour tout le temps de son séjour à Rome.Le 10 mai, il reçut le Mémoire qui réglait sa conduite : « M. Chevalier doit représenter au Pape le trouble, les scandales et les disputes qu'a excités et qu'excite encore

(1) *Histoire de la Constitution « Unigenitus »*, par LAFITAU (liv. III, p. 282 de l'édit. in-4° de 1757). Dom VINCENT THUILLIER, dans soln *Histoire* (liv. XVIII, p. 550 et suiv.), dit aussi que ce choix du P. de a Borde était maladroit, car ce Père était fort suspect à Rome (B. N. fonds Fr. 17733).

(2) Ce résumé des notes de Noailles est tiré des *Annales de l'« Unigenitus »* de LE DRAN : Af. Ét. *Rome* : *Mémoires et doc.*, t. 45, f° 147-148. Le *Mémoire* remis à Chevalier a été publié dans le *Recueil des Instructions*, t. XVIII : Rome, II, p. 467-483, par JEAN HANOTEAU,

Digitized by Google

aujourd'hui en France la Constitution *Unigenitus*, malgré l'acceptation du plus grand nombre des évêques. La source de ces troubles vient uniquement des difficultés que les théologiens les plus savants et les plus éloignés de tout parti, les pasteurs les plus estimés, les confesseurs les plus éclairés et les personnes de la plus grande piété, de tout état, de tout âge et de tout sexe trouvent dans la condamnation de certaines propositions dont le sens qui se présente d'abord à l'esprit leur paraît orthodoxe. » C'est pourquoi on demande un bref pour lever toutes ces difficultés (1).

De son côté, le procureur général que le Régent avait spécialement chargé de cette affaire, avait dressé un Mémoire qui fut lu le 10 mai et envoyé aussitôt à La Trémoille pour lui marquer les intentions de son Altesse Royale et le but de la mission de l'abbé Chevalier. « On ne peut rien de mieux écrit, dit Dorsanne, et de plus capable de persuader le Saint-Père, s'il eut voulu se laisser toucher des vrais besoins de l'Église et y apporter les remèdes les plus efficaces ou plutôt les seuls capables de lui donner la paix » (2), et le même procureur général envoyait à Rome le 25 mai un long projet où il affirmait, entre autres choses, que ce qui n'avait pu réussir avec le Roi ne saurait réussir durant une minorité (3). Le 1er juin, on expédiait encore deux Mémoires « sur les différentes voies par lesquelles l'affaire de la Constitution pourrait être terminée. » On propose bien des moyens : des explications données par le Pape, — des explications données par les évêques et approuvées par le Pape, — une censure de quelques libelles contre la Bulle où on explique le sens de cette Bulle, — un mandement explicatif des évêques, — un Concile national (4). Dans le second Mémoire, on indique les mesures que l'on pourrait prendre en France, si le Pape refusait d'entrer dans les propositions qu'on lui faisait pour donner la paix à l'Église de France : « on ne retiendra plus les procureurs généraux, ni les facultés de théologie et surtout celle de Paris, le Roi fera une Déclaration » (5).

(1) Af. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 563 : *Mémoire de M. le cardinal de Noailles pour servir d'instruction à M. l'abbé Chevalier*, 10 mai.

(2) *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 260.

(3) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 563 : *Projet envoyé par M. le Procureur général d'Aguesseau, le 25 mai*, publié par JEAN HANOTEAU, *ouvr. cité*, p. 484.

(4) *Ibid.*, t. 563 : le Régent à La Trémoille, 1er juin, publié par Jean Hanoteau, p. 485-505. Dom Vincent Thuillier consacre tout le XVIIe livre de son histoire à exposer les divers expédients proposés à cette époque (B. N. fonds Fr. 17733, p. 499-684).

(5) *Ibid.*, t. 556, f° 129-149 et T. 563 : *Mémoire*.

Digitized by Google

Deux lettres du Régent accompagnent ces Mémoires pour leur donner plus de poids. L'autorité d'une régence, y lit-on, ne saurait égaler celle du Roi ; il faut donc prendre des mesures plus énergiques pour assurer la tranquillité publique, « les lois doivent régner souverainement et les tribunaux qui en sont les dépositaires ne peuvent se dispenser de veiller à leur conservation. » Il faut obtenir du Pape des explications pour imposer silence aux 16 évêques opposants ; le Régent fait dans ce sens de pressantes recommandations à La Trémoille : celui-ci doit montrer les inconvénients qui naîtraient de résolutions mal concertées. « Il est nécessaire, écrit le Régent, que vous observiez que, comme la Cour de Rome est souvent plus attentive à étendre son autorité que touchée du bien solide de la Religion, il est bon de ne lui laisser aucune espérance que l'on puisse porter les Parlements à dissimuler ce qu'elle pourrait entreprendre contre les maximes du royaume » (1). Et comme si cette menace de lâcher la bride aux Parlements n'eut pas suffi, le Régent parlait de nouveau d'un Concile national.

Cependant l'abbé Chevalier était parti le 14 mai avec son compagnon, le Père de Laborde. Le Régent, dans sa lettre du 1er juin, annonçait ce départ : il disait qu'il avait choisi l'abbé Chevalier, préférablement à tout autre, non seulement à cause du caractère de son esprit, mais principalement parce qu'il avait su que son mérite était connu et avait été goûté par la Cour de Rome dans le séjour assez long qu'il y avait fait (2). Cela était pour le moins ironique, ainsi que l'affirmation de Dorsanne : « personne n'accusait l'abbé Chevalier de Jansénisme, » (3) puisque le cardinal de Bissy avait refusé de lui donner des lettres de recommandation et que, dans sa lettre du 20 mai, le même cardinal qui connaissait l'envoyé mieux que personne, disait que cet abbé était le mandataire de Noailles. D'ailleurs le choix que fit l'abbé Chevalier du Père de Laborde comme compagnon de voyage ne prouve-t-il pas que l'accusation de Jansénisme avait quelque fondement ?

Quoi qu'il en soit, l'abbé Chevalier avait reçu l'ordre formel de ne travailler que sous la direction et le contrôle du cardinal de La Trémoille pour la conclusion d'une affaire si importante (4).

(1) *Ibid.*, t. 556, f° 143-160 : le duc d'Orléans à La Trémoille, 1er juin. DORSANNE, p. 269-271.

(2) *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 271. Le Régent avait été étranger à ce choix, d'après Dorsanne lui-même, p. 259.

(3) *Ibid.*, p. 260.

(4) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.* t. 563 : Huxelles à Chevalier, 2 juin DORSANNE, t. I, p. 271,

Digitized by Google

La Trémoille connaissait donc le but de la mission qu'allait remplir avec lui et sous lui l'abbé Chevalier ; mais, dès avant l'arrivée du négociateur, il doutait fort du succès de cette mission. Le 2 juin, il écrivait, en effet : « on est trop éloigné sur la manière de penser en France et ici sur l'état de la Constitution pour pouvoir se rapprocher... On peut proposer des voies de conciliation... Le point est de savoir si la voie qu'on propose est praticable et si Sa Sainteté croira que ceux qui la proposent n'en peuvent point proposer d'autres qui soient moins éloignées de la manière dont on pense ici et qui aient plus de rapport à ce que cent et tant d'évêques ont fait... Elle craint trois choses : l'une de mettre l'autorité du Saint-Siège en compromis, en acceptant des conditions pour l'acceptation de la Bulle... ; l'autre de donner lieu aux évêques qui ont accepté la Constitution de lui faire des reproches sur ce qu'Elle abandonne et l'autre enfin de décider par son approbation des opinions d'écoles sur lesquelles Elle veut laisser la liberté. Je dois ajouter une quatrième qui est cette même approbation qu'il semble qu'on veut lui demander, en cette occasion, d'un *corps de doctrine,* car Elle s'est expliquée plusieurs fois que le Saint-Siège n'approuve jamais en forme, que toute approbation du Saint-Siège consiste à *ne point désapprouver* et qu'on ne peut pas lui en demander davantage » (1). Aussi il ne croit pas au succès de l'abbé Chevalier.

Les événements qui se passent en France rendent encore plus difficile cette réussite. Le 9 juin, La Trémoille écrit au Roi que le Pape est fort irrité de l'arrêt du Parlement contre l'évêque de Toulon, car le discours de l'avocat général tendait à détruire tout ce qui avait été fait ; le Pape lui avait dit expressément : « on n'avait pas encore vu que le Parlement eut réprimé un des écrits scandaleux qui se faisaient tous les jours contre sa Constitution et contre le Saint-Siège » (2). Le 16, il annonçait une nouvelle encore plus grave : il n'avait pas été reçu à l'audience demandée au Pape ; il est vrai, ajoutait-il, que « peut-être le Pape était souffrant. » Ce jour là même, l'abbé Chevalier arrivait à Rome.

On peut se demander si ce refus d'audience n'est pas une réponse au refus que le Régent avait fait lui-même de recevoir le Nonce, lorsque celui-ci était venu lui remettre le bref du Pape du 1er mai., C'est ce que comprit le maréchal d'Huxelles : le 30 juin, il disait en effet : « Je ne vois pas sur quoi le Pape pourrait fonder la vengeance

(1) *Ibid.*, t. 564, f° 2-4 : La Trémoille au Régent, 2 juin.
(2) *Ibid.*, f° 49-50 : La Trémoille au Roi, 9 juin ; lettre au Nonce, 12 mai, *Nunziatura*, t. 389.

Digitized by Google

qu'il voudrait prendre sur Votre Éminence de ce que son Nonce n'a pas été admis à l'audience de M. Le Régent, lorsqu'il l'a demandée, puisqu'il a refusé de se conformer aux usages établis en de pareilles occasions et que c'est la seule raison du retardement qui y a été apporté (1). » Malgré l'insistance du Nonce, qui ne voulait pas se plier à ces usages, parce que c'était, disait-il, un abus surtout quand il s'agissait de « brefs adressés au Régent » et non au Roi, on fut inflexible et le 21 juillet, Huxelles disait qu'il n'était pas possible de s'écarter de cet usage, qui,sans doute n'était pas imposé aux ministres des autres princes, parce que « les ministres des autres princes n'avaient point de semblables matières à traiter, ni qui puissent intéresser les lois du royaume ; comme c'est la raison de cet usage et du refus que l'on fait d'y rien changer, cette même raison doit avoir lieu à l'égard des brefs adressés à Mgr le duc d'Orléans durant la régence, non seulement parce que Son Altesse Royale est dépositaire de toute l'autorité que le Roi exercerait lui-même, mais encore parce que la matière dont il est question... pourrait intéresser les maximes du royaume... » et il terminait en disant : « En général, je puis dire à Votre Éminence qu'un pareil ministre est bien plus propre à allumer le feu qu'à trouver des moyens de conciliation et que sa conduite et ses discours ne confirment que trop cette opinion » (2).

Dans sa lettre du 23 juin, le Roi rappelle, à son tour, qu'il est d'usage de ne recevoir les brefs qu'après qu'on en a donné une copie et il revient sur une idée déjà exprimée à plusieurs reprises par le maréchal d'Huxelles. Celui-ci avait dit : « Si par malheur, il n'y avait aucun des moyens qu'on propose qui puisse satisfaire la Cour de Rome, le Pape peut vous confier ceux qu'il imagine et l'on y entrera avec plaisir de ce côté ci, s'il est possible de les concilier avec les maximes du royaume dont Votre Éminence sait que l'on ne peut pas s'écarter particulièrement dans un temps de minorité (3). » Le Roi suggère le même expédient et insiste de nouveau dans une lettre du 30 juin : « J'attends de la bonté paternelle de Sa Sainteté qu'Elle entrera dans les moyens qui doivent lui être proposés... ou qu'Elle fera connaître ceux qu'Elle croira plus convenables pour terminer heureusement cette affaire et d'une manière qui ne puisse

(1) *Ibid.*, f° 92-93 : Huxelles à La Trémoille, 30 juin.
(2) *Ibid.*, f° 317-319 : Huxelles à La Trémoille, 21 juil. Lettre au Nonce, 16 juin, *Nunziatura*, t. 389.
(3) *Ibid.*, f° 12-16 : lettres d'Huxelles et du Roi, 23 juin.

Digitized by Google

blesser sa dignité ni attaquer les maximes de mon royaume... » et il revient à la question de l'expédition des bulles aux évêques nommés par lui ; à cet égard, le Roi affirme expressément qu'il n'admettra aucune nouveauté (1).

A Rome, La Trémoille continue ses démarches et prépare l'entrée en scène de l'abbé Chevalier. Il a pris toutes ses mesures, afin de ne pas compromettre ces négociations secrètes et officieuses : l'abbé Chevalier loge chez lui et n'y loge pas. « Je m'explique, dit-il au maréchal d'Huxelles, il loge tout vis-à-vis de manière que par une porte de derrière par laquelle il vient chez moi, il n'a que le museau à passer, de sorte qu'il me fait la grâce de venir dîner chez moi quand la cloche sonne, comme s'il était dans ma maison... Nous sommes dans un cas où il faut se servir de toutes sortes de voies ; ces voies cachées sont souvent les meilleures. Or il est certain que, s'il logeait chez moi, Sa Sainteté garderait des mesures... » (2). Écrivait au Régent, La Trémoille prend un ton plus sérieux et moins cavalier ; il lui annonce qu'il a fait connaître au Pape les expédients proposés et il a prié Sa Sainteté de recevoir l'abbé Chevalier. Celui-ci ne put voir que le cardinal Paulucci (3),secrétaire d'État de Sa Sainteté, et seulement le 25 juin. Dans sa dépêche du 23 juin, La Trémoille raconte qu'il a trouvé Sa Sainteté « très réservée », affectant de ne rien répondre et faisant de nombreuses objections : « Ce serait, avait dit le Pape, renverser l'ordre de l'Église et donner atteinte à l'autorité non seulement du Saint-Siège, mais de toute l'Église réunie dans l'acceptation de sa Bulle et, par conséquent, à cette belle unité de l'Église qui est ce qui la soutient (4). »

Le Pape ne voulait prendre lui-même aucune décision. Aussi le 26 juin, il convoqua pour le lendemain une Congrégation générale de tous les cardinaux qui étaient à Rome ou aux environs et il n'excusait aucune absence, sinon celle qui pourrait être justifiée par la

(1) *Ibid.*, f° 88-90 : lettre du Roi, 30 juin.

(2) *Ibid.*, f° 125 : La Trémoille à Huxelles, 23 juin. *Mémoires* de Torcy, p. 537.

(3) Fabrice Paulucci, né à Forli le 3 avril 1651, évêque de Tolentino le 9 av. 1685, nonce à Cologne, puis en Pologne en 1698, archevêque de Ferrare le 27 janv. 1698, cardinal le 19 déc. 1698, secrétaire d'État de Clément XI le 3 déc. 1700, évêque d'Albano le 8 fév. 1719. A l'avènement d'Innocent XIII, il devint vicaire général de Rome le 10 mai 1721, de nouveau secrétaire d'État sous Benoît XIII le 31 mai 1724, évêque de Porto le 12 juin 1721 et d'Ostie le 19 nov. 1725. Il mourut le 12 juin 1726.

(4) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 564, f° 113-116 : La Trémoille au Régent, 23 juin. Lettre au Nonce, 23 juin, *Nunziatura*, t. 389.

Digitized by Google

maladie. Dès que cette Congrégation fut annoncée, dit Dorsanne, « elle fit un grand bruit dans Rome, n'y en ayant point eu de semblable depuis le pontificat d'Urbain VIII » (1). De quoi s'agissait-il? L'objet était tout à fait secret, si secret que La Trémoille, convoqué comme les autres cardinaux, se rendit pendant la nuit chez le cardinal Paulucci, le secrétaire d'État, mais ne put rien apprendre. On supposa qu'il s'agissait seulement d'entendre un discours du Pape, sans demander aucun avis aux cardinaux, car on avait coutume de distribuer des plis cachetés contenant les points à discuter, quand les cardinaux devaient être consultés. C'est à la lettre même du cardinal qu'il convient d'emprunter le récit de cette congrégation, de préférence à l'histoire plus ou moins complète et partiale de Lafitau ou de Dorsanne (2).

Le Pape, d'après La Trémoille (3), parla deux heures et demie. Il expose d'abord l'histoire de la Bulle, et cette histoire, dans la bouche de Clément XI, auteur de la Bulle, est intéressante et mérite d'être citée en grande partie, malgré sa longueur ; elle montre, en effet, d'une façon nette le rôle et la conduite des deux Cours de France et de Rome.

« Ayant reçu plusieurs instances de plusieurs évêques de France et plusieurs instances réitérées du Roi... de faire une Constitution pour la condamnation du livre du Père Quesnel, Sa Majesté l'ayant fait assurer qu'elle emploierait toute son autorité pour la faire accepter par tous les évêques de son royaume, Elle s'était enfin résolue à la faire ; Elle avait nommé des cardinaux et des docteurs pour travailler à l'examen des propositions dénoncées, cet examen ayant été fait pendant très longtemps avec toute l'exactitude imaginable et le rapport en ayant été fait devant Elle et les cardinaux de la congrégation du Saint-Office pendant un très grand nombre de séances où les mêmes examinateurs du livre et les cardinaux avaient donné leurs sentiments. Elle avait enfin, après avoir imploré l'assistance de Dieu, fait cette Constitution par laquelle le livre est condamné et cent une propositions qualifiées ; Elle l'avait fait publier ici et en France ; de 49 évêques du royaume assemblés à Paris, 40 l'acceptèrent avec soumission, sans restriction et sans

(1) *Journal* de Dorsanne, t. I, p. 277.

(2) *Journal* de Dorsanne, t. I, p. 277-278 : *Histoire de Lafitau*, liv. III, p. 285-291.

(3) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 564, f° 168-181 : La Trémoille au Roi, 2 juill. ; *Mémoires* de Torcy, B. N. fonds Fr. 10670, p. 590-595. Le discours du pape, écrit de sa main, se trouve aux *Archives du Vatican*, Fonds *Clemente XI*, t. 148.

Digitized by Google

relation ; 9 de ces évêques qui se réduisent ensuite à 8, parce qu'un des 9 passa aux sentiments des autres, s'étaient séparés des autres, alléguant qu'ils voulaient lui demander des explications avant que d'accepter ; néanmoins M. le cardinal de Noailles même qui était à la tête des 8 qui se séparèrent, comme président de l'assemblée, conclut à l'acceptation selon la pluralité des voix ; cette acceptation fut autorisée par les lettres patentes du Roi et enregistrée au Parlement ;... cette acceptation fut envoyée ici par le feu Roi et remise entre ses mains par le ministre de Sa Majesté,cette même délibération et acceptation des 40 évêques ayant été envoyées avec des lettres circulaires des agents généraux du Clergé à tous les autres évêques du royaume, ils s'étaient tous conformés à l'acceptation faite par les 40, au nombre de plus de 100 ; 8 seulement s'étaient joints à M. le cardinal de Noailles et à ceux qui l'avaient suivi.La Sorbonne l'avait aussi acceptée et cela constait par les propres termes de l'acceptation qui lui avait été envoyée par ordre du feu Roi ; M.le cardinal de Noailles, au contraire, avait fait publier un mandement scandaleux par lequel il défendait à ses diocésains,sous des peines, de recevoir la Constitution par d'autres mains que par les siennes ; il se passa ensuite un temps considérable pendant lequel on travailla à ramener M. le cardinal de Noailles et ceux qui sont unis à lui, mais tout ayant été inutile,le feu Roi avait pris la résolution d'envoyer ici un ministre du poids et de la considération de M. Amelot exprès pour concerter avec Elle les moyens de réduire M. le cardinal de Noailles à la réunion par des voies canoniques. Et après avoir raconté ce qui s'était passé dans la négocation de M. Amelot et fait mention des deux brefs par où Elle avait commencé sur les difficultés qu'Elle trouvait au Concile national, Elle finit par dire que M. Amelot persista toujours sur le tenue de ce Concile dans lequel il ne devait pas être traité d'autre matière que de celle d'obliger M. le Cardinal de Noailles et ceux qui l'avaient suivi, de se soumettre et expliqua sur cela comment et en quel temps la privation du chapeau de cardinal aurait eu lieu d'accord avec le feu Roi....

Sa Sainteté passa ensuite à la résolution qui fut prise par Mgr le Régent, aussitôt après la mort du Roi, dans l'établissement qu'il fit de divers Conseils, de mettre M. le Cardinal de Noailles à la tête du Conseil de Conscience. Elle témoigna combien ce choix l'avait surprise, au moins qu'il eut été fait avant qu'il se fut soumis. Elle se plaignit de ce qu'on attribuait à la connaissance de ce Conseil de Conscience plusieurs choses qui étaient lésives à la juridiction des évêques. Elle fit la relation de ce que Mgr le Régent lui avait écrit et fait dire sur cela qui consistait à lui faire espérer que M. le cardinal

Digitized by Google

de Noailles se trouvant par là dans un état différent de celui où il était, libre et hors d'état qu'on put attribuer à des raisons de crainte ou autres, les moyens qu'il chercherait de donner satisfaction à Sa Sainteté, il songerait véritablement à terminer cette affaire et à lui faire connaître en même temps les bonnes intentions de Mgr le Régent qui lui faisait espérer de réussir en peu de temps et d'une manière dont Elle aurait lieu d'être satisfaite... Plus de huit mois s'étaient écoulés sans qu'Elle eut encore vu aucun effet de ce qu'on lui fait espérer ; tout au contraire, on n'avait vu que des libelles injurieux et infames contre l'autorité du Saint-Siège et contre la Constitution, dont pas un n'avait été réprimé, au moins par M. le cardinal de Noailles et ses adhérents, ni par le Parlement ; on avait vu tout ce qu'avait fait la faculté de théologie de Paris et celle de Nantes avait été jusqu'à révoquer l'acception qu'elle avait faite.... ; les Parlements, au contraire, avaient eu soin, d'abord qu'il avait paru quelque chose en faveur de la Constitution,de le réprimer et de donner des arrêts préjudiciables à l'autorité des évêques et qui ne tendaient qu'à détruire l'autorité du Saint-Siège, jusqu'en des choses qui ne regardaient pas la France ; nonobstant la déclaration qu'Elle avait toujours faite de ne point vouloir donner d'explications comme une condition pour accepter sa Bulle, ni admettre de restrictions ou relations, Elle n'avait pas laisser de savoir qu'on ne lui voulait proposer que de semblables choses et que cela était tout public.... »

Après cette mise au point de l'état des choses,le Pape fit connaitre les résolutions qu'il avait prises. Il avait envoyé au Nonce deux Brefs : l'un pour le duc d'Orléans, l'autre pour le Cardinal de Noailles et tous deux devaient être présentés d'abord au Régent, afin de rien faire que de concert avec lui. La lecture fut faite de ces deux brefs. Le premier, obligeant pour la personne du duc d'Orléans, se plaint du cardinal de Noailles et de ses amis et déclare la nécessité de procéder contre eux par des voies canoniques, s'ils persistent à ne vouloir pas accepter la Constitution. « Le second qui est *Ad perpetuam rei memoriam,* est proprement une *sommation* au cardinal de Noailles et à ses adhérents » : ils doivent accepter « dans l'espace de deux mois, sans restriction, ni relation » (La Trémoille a remarqué qu'il n'y a pas les mots *pure et simpliciter*), sinon on procédera par les voies canoniques, faisant mention en particulier de la privation du cardinalat. Sa Sainteté dit ensuite que ces brefs n'avaient pu être présentés à M. le Régent, parce que son Nonce n'avait pu avoir audience sur ce qu'on avait voulu l'obliger à communiquer auparavant au ministre le bref ou les brefs qu'il devait rendre, comme cela s'ob-

Digitized by Google

servait sous le règne précédent ; son Nonce prétendant que cela n'avait point encore été observé sous le règne d'aujourd'hui avec les ministres des autres princes, n'avait pas voulu être le premier à se soumettre à cette forme et Elle approuva en cela le parti qu'il avait pris.... »

Puis, continue La Trémouille, le Pape demanda « le sentiment des cardinaux non pas sur la résolution qu'il avait prise, étant dans le dessein de l'exécuter, mais sur la manière de l'exécuter » ; il parlait surtout du chapeau de Noailles et, dit Dorsanne à ce sujet, « sur ce que le Pape répétait si souvent qu'il ne consultait pas les cardinaux sur le fond, mais sur la manière, on a prétendu qu'un cardinal avait répondu que c'était plutôt des maîtres de cérémonie que des cardinaux qu'il devait consulter, puisqu'il ne s'agissait que de la manière d'ôter un chapeau » (1).

Quoi qu'il en soit de ce propos peu vraisemblable, il est sûr que le Pape demanda seulement aux cardinaux leur avis sur la manière de procéder contre les opposants et il leur accorda quinze jours pour réfléchir. En attendant, continue La Trémoille, il imposait « le secret du Saint-Office, ne leur donnant permission de s'ouvrir qu'avec deux personnes chacun, supposant que chaque cardinal voudrait avoir quelque théologien pour le consulter et quelqu'un pour écrire et il leur imposa en même temps de lui envoyer leurs vœux par écrit et cachetés dans l'espace de quinze jours ».

En tout cela, il ne fut nullement question de la mission de l'abbé Chevalier. Lorsque le Pape eut achevé de parler, La Trémoille lui demanda la permission de faire connaître sa pensée au sujet de cette négociation. Le Pape accorda, et, après le départ de Sa Sainteté, La Trémoille annonça aux 38 cardinaux de la congrégation l'arrivée de l'abbé Chevalier envoyé par le Régent ; il s'attacha à montrer que, pour être en état de juger l'affaire de Noailles et de ses amis, il leur serait utile d'entendre l'abbé Chevalier. Le Pape consentit encore. Les cardinaux pourraient recevoir l'abbé Chevalier, avant d'exprimer leurs vœux. Mais une difficulté se présentait : les cardinaux étaient tenus au secret du Saint-Office ; pourraient-ils interroger l'abbé Chevalier? Pour résoudre le cas, La Trémoille se rendit aussitôt dans les appartements du Pape et lui exposa l'objet de sa demande ; Sa Sainteté fit une réponse favorable et il fut décidé qu'avant de rédiger leurs avis, tous les cardinaux recevraient la visite de l'abbé Chevalier.

(1) *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 277.

Digitized by Google

La Trémoille, de concert avec le négociateur, avait réglé la tactique à suivre : M. Chevalier ferait connaître aux cardinaux que la Bulle n'a point été reçue sans contradiction, afin d'empêcher le Pape d'en venir aux mesures extrêmes et il indiquerait à chacun les moyens proposés. Il serait inutile de demander des explications, et, d'autre part, la Trémoille souhaite qu'on ne laisse plus circuler librement en France les libelles qui irritent fort la Cour de Rome.

Cette tactique,que la Trémoille esquissait à la fin de sa longue lettre du 2 juillet, fut pleinement approuvée par le Roi qui expliqua sa propre conduite à l'égard du bref du Pape : il avait été obligé de déférer ce bref au Parlement, car « il contient,en effet,plusieurs expressions qui attaqueraient les maximes de son royaume, » et, d'ailleurs, il veut à tout prix éviter les nouveautés. Les bulles des évêques créent d'autres obstacles : « Vous continuerez, dit le Roi,d'empêcher qu'il ne soit expédié des bulles pour aucun de ceux que j'ai nommés jusqu'à ce que vous soyez assuré qu'elles ne seront refusées à aucun d'entre eux. » (1) Le maréchal d'Huxelles,de son côté, recommande à La Trémoille d'écarter les résolutions extrêmes et de faire comprendre à la Cour de Rome qu'elle ne doit pas être blessée des arrêts des Parlements, dont le but est « de réprimer la témerité de ceux qui osent attaquer les maximes du royaume dont la défense est commise à ses tribunaux » (2).

***

Durant ce mois de juillet,de nombreux Mémoires furent présentés au Roi et au Régent sur les matières discutées : plusieurs ont pour objet le concile national dont on parle encore comme d'une solution possible ; quelques uns vont jusqu'à affirmer qu'on pourrait assembler un tel concile indépendamment du Pape et du Légat, mais, dit-on,ce serait dangereux sous une minorité, car ce concile pourrait aisément dégénérer en États Généraux (3) ; dans un autre Mémoire, on refuse au Pape le pouvoir de révoquer les privilèges de la Sorbonne : cette révocation d'ailleurs donnerait atteinte à l'autorité du Saint-Siège, sans nuire en rien à la faculté (4) ; un autre examine cette

(1) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 564, f° 198-202 : le Roi à La Trémoille, 14 juill.

(2) *Ibid.*, f° 204 : Huxelles à La Trémoille, 14 juill.

(3) *Ibid.*, f° 228-254 ; 266-269 : divers *Mémoires et Inconvénient du Concile Nat.*

(4) *Ibid.*, f° 230-237 : *Mémoire sur les privilèges de la faculté de Paris.*

Digitized by Google

question : le Pape peut-il priver le cardinal de sa dignité sans lui faire son procès dans les formes et sans prendre l'avis des cardinaux? Et on répond que le Pape n'a point un tel pouvoir,surtout à l'égard d'un cardinal français qui « ne peut être jugé à Rome, car quelque crime qu'il ait commis, quelque forme que l'on ait suivie, un tel jugement, selon les maximes du royaume et les libertés de l'Église Gallicane ne peut jamais avoir d'exécution » (1).

***

A Rome, l'abbé Chevalier visitait les cardinaux. Le 2 juillet, il raconte son entrevue avec le secrétaire d'État de Sa Sainteté, le cardinal Paulucci. Celui-ci lui a demandé de préciser « le sujet et le but de sa commission » et Chevalier ajoute qu'il a exposé cinq moyens de conciliation. Le cardinal prit note des trois premiers. Il était inutile, en effet, de songer au Concile national dont on n'avait pas voulu sous Louis XIV. Le pape, conclut l'abbé, ne veut rien décider seul ; il a renvoyé l'affaire au Sacré Collège (2).

Le maréchal d'Huxelles se réjouit à moitié des résolutions prises par le Pape : elles peuvent, sans doute, avoir de fâcheuses conséquences, mais aussi de « bons effets », pourvu que l'abbé Chevalier agisse « avec beaucoup de prudence et de sagesse », afin d'instruire tous les cardinaux avant le terme que le Pape leur a fixé pour lui donner leur avis, et il pourra profiter de cette facilité pour effacer « des préjugés établis sur de fausses relations et y substituer une connaissance plus exacte du véritable état de l'affaire aussi bien que des moyens de faire usage des différents expédients qui ont été proposés » (3).

L'abbé Chevalier ainsi encouragé continue ses démarches et ses intrigues : il voudrait s'expliquer devant le Pape lui même, tandis que le cardinal de la Trémoille qui avait usé de la permission accordée aux cardinaux de communiquer avec deux personnes pour faire connaître à l'abbé Chevalier l'état des affaires et les dispositions du Pape, travaillait à obtenir du Pape une audience pour ce négociateur. Mais le Pape fut inébranlable dans son refus, d'autant plus inébranlable qu'en ce moment là même, à Paris, on refusait de recevoir le Nonce et les brefs du Pape. Huxelles avait écrit que « le

(1) *Ibid.*, f° 255-265 : *Mémoire sur le chapeau de cardinal.*
(2) *Ibid.*, f° 287-295 : Chev. à Hux., 2 juil.. *Anecdotes*, t. IV , p. 8-11 et *Réfutation des Anecdotes*, t. I, p. 36-38.
(3) *Ibid.*, f° 297 : Hux. à La Trém., 14 juill.

Digitized by Google

Nonce n'aurait absolument pas son audience aussi longtemps qu'il refuserait de communiquer la copie des brefs » (1).

Sur la question des bulles aux évêques nommés, le Pape refusait également de céder : connaissant par expérience les difficultés créées par les évêques opposants, il ne veut, à aucun prix, accorder des bulles à des prélats douteux. « Je vois, dit La Trémoille au Roi, je vois Sa Sainteté résolue à ne point accorder de bulles, au moins à ceux qu'Elle croit être formellement déclarés contre sa Constitution sans avoir obtenu quelque chose de leur part qui l'assure de leur sentiment » (2). Le même jour, il est vrai, M. La Chausse qui voit les choses moins bien, car il les voit de plus loin et à travers les on-dit, donne son opinion en ces termes : « Je commence à croire que Sa Sainteté irrésolue en toutes ses actions, est flottante et incertaine sur le parti qu'Elle doit suivre pour se débarrasser des engagements qu'Elle a pris » (3).

Cependant Chevalier multiplie ses visites ; « il est assez content de quelques uns des cardinaux qu'il a vus, mais le pauvre homme, dit La Trémoille,a la santé faible et il est fatigué des longs discours qu'il est obligé de faire avec eux. Cela me fait de la peine » (4). Pourtant le cardinal a bon espoir : « Je sais, dit-il, quelques cardinaux qui sont disposés à donner au Pape des conseils modérés et tout ce que je crois pouvoir dire de meilleur à Votre Majesté est que le Pape lui-même, quelque démonstration qu'il croie être obligé de faire, veut éviter le plus qu'il pourra d'en venir aux extrémités » (5).

Malgré ces espérances, à Paris, on s'impatiente. Pour hâter la solution, le maréchal d'Huxelles juge bon d'écrire directement à un cardinal qui, de tout temps, fut grand ami de la France,au cardinal Gualterio (6). «Votre Eminence jugera aisément de l'importance dont il serait d'être instruit avec quelque certitude de la manière dont Messieurs les cardinaux se seront expliqués dans leurs vœux,

(1) *Ibid.*, f° 319 : Hux. à La Trém., 21 juill.
(2) *Ibid.*, f° 321 : La Trém. au Roi, 7 juill.
(3) *Ibid.*, f° 326 : La Chausse à Hux., 7 juill.
(4) *Ibid.*, f° 324 : La Trém. à Hux., 7 juill.
(5) *Ibid.*, f° 322 : La Trém. au Roi, 7 juill.
(6) Pierre Antoine Gualterio (les Italiens disent Gualtieri), né à Fermo le 24 mars 1660, vice-légat d'Avignon en fév. 1696, nonce en France le 27 fév. 1700 jusqu'au 9 sept. 1706, mourut à Rome le 21 avr. 1728. Il fut longtemps le conseiller officieux de la Cour de Versailles pour les affaires romaines et souvent il reçut à ce sujet des instructions. Sur ce cardinal, cfr A. Baschet : *Le duc de Saint Simon et le cardinal Gualterio : Mémoire sur la recherche de leur correspondance*, Paris, 1878.

Digitized by Google

puisque ce serait un moyen de juger encore plus particulièrement de leurs sentiments et que le temps ne peut être éloigné où il serait bien nécessaire d'avoir sur ce sujet quelque connaissance certaine » (1).

C'était le 28 juillet que le maréchal d'Huxelles écrivait cette lettre. A cette date, les cardinaux avaient dû exprimer leurs vœux depuis plus de quinze jours et à Paris on ne savait encore rien. Dans son dernier courrier, La Trémoille n'y avait fait aucune allusion : ce silence n'est il pas de mauvais augure? Il s'était contenté de dire que le refus des bulles retardait les négociations et à ses plaintes Sa Sainteté avait répondu « qu'Elle n'avait pas pris cette décision légèrement et qu'Elle ne s'en était pas rapportée à de simples soupçons, ni à la relation d'une personne ; que ces relations lui venaient de plusieurs endroits qu'Elle ne pouvait soupçonner ni de mauvaise volonté, ni de fausseté, que c'était pour plus de ménagement qu'Elle ne disait pas publiquement les raisons qu'Elle avait de suspendre les bulles de ceux à qui Elle les suspendait » (2).

D'autre part, le Pape persiste toujours dans sa résolution de ne pas recevoir l'abbé Chevalier « pour ne pas donner lieu de croire, dit Dorsanne (4), qu'il avait prêté l'oreille aux propositions qu'il avait à faire» ; cependant il consentit à lui donner des commissaires pour l'entendre et rendre compte ensuite de ces conférences. Le Pape désigna les cardinaux Ferrari et Tolomei (4), après avoir écarté, dit La Trémoille, le cardinal Fabroni, l'irréconciliable ennemi du Jansénisme. Ce sont, d'après l'ambassadeur, « les deux sujets qui sont les plus habiles et les mieux informés du fond de l'affaire,qui ont écouté M. Chevalier avec beauoup de patience et qui, lui ayant fait les objections les plus raisonnables, ont aussi le mieux entendu ses réponses. Il est vrai, ajoute La Trémoille, que le cardinal Tolomei a été Jésuite, qu'il vit actuellement comme s'il l'était encore, ayant

(1) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 564, f° 344 : Hux. au card. Gualterio, 28 juill.

(2) *Ibid.*, t. 565, f° 25-26 : La Trém. au Roi, 14 juill.

(3) *Journal* de Dorsanne, t. I, p. 279.

(4) Jean Baptiste Tolomei, né à Florence le 3 déc. 1653, fit ses études chez les Jésuites, devint cardinal en 1712 et eut la réputation d'un théologien profond et d'un habile critique. Il connaissait toutes les langues de l'Europe. Il mourut le 18 janv. 1726, laissant inédit un Supplément aux controverses de Bellarmin « que Leibnitz attendait avec impatience » (cfr. *Essais de Théodicée*, Amsterdam, 1710). Sur ce Jésuite (cfr *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t.VIII, col. 86-90) Ferrari était un Jacobin, cardinal le 24 déc. 1695, il devait mourir bientôt le 9 sept. 1716. « Sa vertu et son rare savoir, écrit Saint Simon (t. VIII, p. 443 de l'édit. Cheruel) l'avait élevé à la pourpre et il l'avait honorée, fort employé dans les principales affaires. »

Digitized by Google

une entrée de la maison qu'il occupe dans leurs principales maisons où il couche, mais il est savant, raisonnable, homme de bien, plein de bonnes intentions : c'est un de ceux dont l'abbé Chevalier a été le plus satisfait parmi les cardinaux avec qui il a conféré jusques à cette heure » (1). Dorsanne apprécie assez mal les deux commissaires : « Le cardinal Tolomei habituellement Jésuite devait en soutenir toutes les maximes. Le cardinal Ferrari, quoique Jacobin et bon scolastique, ne laissait pas d'être fort Jésuite sur la morale et surtout sur l'attrition » (2).

L'abbé Chevalier, dans sa lettre du 15 juillet au maréchal d'Huxelles, exposait le résultat de ses démarches : devant tous les cardinaux, il s'est appliqué « à montrer que l'acceptation du plus grand nombre n'a pas été pure et simple » et il ajoutait : « à l'exception des cardinaux Fabroni, Valemani et Cassini (3), on ne peut être écouté avec plus de bonté que je ne l'ai été de tous les autres... M. Fabroni ne me parla que de la nécessité de reconnaître l'infaillibilité du Pape, rejetant sans exception toute proposition d'accommodement... (4). Il en fut à peu près de même de M. le cardinal Cassini ; il me prêcha avec tant de force qu'il en fut incommodé le lendemain. M. le cardinal Valemani s'attendrit, m'embrassa plusieurs fois, pleura même, me suivit et ne conclut rien ; je m'y étais attendu...» Puis il apprécie les deux commissaires désignés par le Pape pour l'entendre : « M. le cardinal Ferrari a toute la modération et la piété d'un religieux, un esprit judicieux et solide ; il est plein de la nouvelle scolastique et c'est son fort. Je ne sais s'il est aussi rompu dans les affaires. Bien des gens craignent sa facilité. Il m'écouta avec beaucoup d'attention,

(1) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.* t. 565, f° 30 : La Trém. au Roi, 14 juil. L'abbé Chevalier qui écrivait assez régulièrement au cardinal de Noailles (B. N. fonds Fr. 23211 et Archives Nat. L. 21) dans sa lettre du 15 juill. (23211, f° 164-171) donne des deux cardinaux une appréciation voisine de celle de La Trémoille ; *Mémoires* de Torcy, B.N. fonds Fr. 10670, p. 663 et suiv.

(2) *Journal* de Dorsanne, t. I, p. 279 ; *Anecdotes*, t. IV, p. 20-32. et 59.

(3) Joseph Valemani (ou Vallemani) né à Fabriano le 9 juin 1648, cardinal le 1er août 1707, grand inquisiteur sous Benoît XIII, mourut à Rome le 15 déc.1725.Cassini était Capucin et prédicateur du Palais apostolique ; cardinal en mai 1712, il mourut en fév. 1719.

(4) Le cardinal Fabroni avait le don d'exaspérer les jansénistes qui lui attribuaient une influence fâcheuse sur les décisions du Pape. Répondant à Chevalier, le maréchal d'Huxelles lui écrivait le 28 juillet (Af. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 565, f° 73). « M. le Cardinal Fabroni s'est fait connaître à nous tel qu'il a toujours paru dans la suite de l'affaire de la Constitution : il ne faut pas espérer qu'il change de maxime, ni de conduite... »

Digitized by Google

lorsque j'eus l'honneur de l'entretenir sur le fait de l'acceptation et suivit le fait avec exactitude ; il releva précisément ce qui pouvait être relevé et ne me parut pas entrer avec moins de facilité dans mes réponses. C'est un de ceux que le Pape m'a nommés. Le second est le cardinal Tolomei à qui j'ai eu l'honneur de rendre mes devoirs. Il me parut, à la vérité, bien plus propre à agiter une dispute scolastique qu'à suivre exactement une induction de fait, mais je dois cependant reconnaître qu'il se montra dans cette affaire un homme sans passion » (1).

La mission de Chevalier allait-elle enfin réussir? Il continue ses visites et c'est seulement le 28 juillet que La Trémoille écrit au Roi : « M. Chevalier a vu tous les cardinaux... Sa Sainteté voudrait entendre et ne pas entendre, c'est-à-dire voudrait qu'il ne parut pas qu'Elle entendit » (2), et le même jour, il disait à Huxelles :« J'apprends que Sa Sainteté travaille sur les vœux que les cardinaux lui ont envoyés, mais je n'ai pu pénétrer encore à quelle intention..., il y aura probablement une nouvelle Congrégation » (3).

La Trémoille pourtant conservait peu d'espoir ; aussi, malgré l'opposition de Chevalier, si l'on en croit Dorsanne, dès le 21 juillet, c'est-à-dire, à une époque où l'abbé Chevalier n'avait pas encore achevé ses visites aux cardinaux, l'ambassadeur envoyait à Paris un nouveau projet de conciliation : « trouver le moyen de réunir en même temps le clergé de France et faire convenir tout le corps des pasteurs de la même doctrine... ; faire un mandement avec relation, pourvu que les termes de cette relation soient mesurés, car le grand point pour le Pape est que sa Constitution soit reçue... ; accepter et en même temps publier un corps de doctrine..., pour couper la racine à toutes les mauvaises interprétations que les hérétiques et les gens mal intentionnés se permettent, au grand scandale de toute l'Église, de donner à sa Constitution, pour établir une fois pour toutes ce qu'on doit croire sur les matières qui ont donné lieu à sa Constitution pour séparer la vraie doctrine d'avec l'erreur... » (4). Tel est le projet proposé par La Trémoille.

Dorsanne déclare qu'en tout cela le cardinal de La Trémoille

(1) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.* t. 565, f° 68-71 : Chev. à Hux., 15 juill.
(2) *Ibid.*, f° 134 ; La Trém. au Roi, 28 juill.
(3) *Ibid.*, f° 139 : La Tré. à Hux., 28 juill. Les vœux des cardinaux se trouvent aux *Archives du Vatican*, Fonds *Clemente XI* t. 148 et 149 ; le pape lui-même a résumé ces vœux, au nombre de 35.
(4) *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 282 ; Af. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 565, f° 91-100 : *Mémoire* du 21 juill.

Digitized by Google

était la dupe des Italiens. La présence de M. Chevalier les incommodait, parce qu'il demandait des explications ou un refus formel et le Pape ne voulait donner ni l'un ni l'autre : « L'expédient fut donc, continue le même écrivain, de renvoyer la Bulle en France. Et pour tirer le Pape d'embarras, on voulait y jeter tous les évêques de France et les obliger de se concilier entre eux, avant qu'on revint à Sa Sainteté » (1).

Le 18 août, tandis que le Roi encourage La Trémoille à persévérer, malgré les changements de la Cour romaine et « l'instabilité des intentions du Pape », le maréchal d'Huxelles découvre sa pensée : il croit que la réunion de tous les évêques dans un corps de doctrine est difficile : « Votre Éminence jugera aisément que M. le cardinal de Noailles et les autres évêques qui l'ont suivi, communiqueraient leur mandement, avant que de le donner ; ils auraient beaucoup d'attention à mesurer tous les termes et à marquer leur attachement respectueux pour le Saint-Siège et en particulier pour la personne de Sa Sainteté... Votre Éminence pourrait sonder les dispositions du Pape à cet égard, en parlant comme d'elle même... » Et le maréchal propose encore un projet : « Ce serait que M. le cardinal de Noailles dressât son acceptation et un mandement dans des termes très respectueux pour le Pape, en y renfermant un précis d'un corps de doctrine qu'il annoncerait et qu'après s'être approché autant qu'il serait possible de ce que Sa Sainteté peut attendre d'un évêque de France en cette occasion, cette acceptation fut communiquée au Pape par telle voie que Sa Sainteté jugerait à propos » (2).

Le cardinal de Noailles à qui on proposa ce projet refusa d'y souscrire, « parce qu'il ne pouvait examiner et approuver un projet que de concert avec les évêques qui lui étaient unis ; parce que, si la vérité était à couvert, les expressions de la tradition condamnées par la Bulle n'étaient pas à couvert ; parce qu'on s'exposerait aux reproches faits aux 40 évêques de l'assemblée, lesquels avaient accepté purement et simplement avant toute explication et qu'ainsi ils avaient donné force de loi à la Bulle avant d'en connaître le sens... » (3). Le procureur général essaya de faire quelques modifications au projet primitif, afin d'obtenir le consentement de Noailles, mais tout fut inutile : le cardinal paraissait moins disposé que jamais à entrer dans des vues de conciliation, car c'est à cette époque

(1) *Journal* de Dorsanne, t. I, p. 283.
(2) Af. Ét. *Rome* : *Corr.* 565, f° 147-150 : lettre du maréchal d'Hux., 18 août.
(3) *Journal* de Dorsanne, t. I, p. 283.

Digitized by Google

même qu'il retirait aux Jésuites les pouvoirs de prêcher et de confesser dans tout son diocèse.

On commençait d'ailleurs à savoir que les vœux des cardinaux « qu'on avait cru modérés, concluaient à la rigueur, que l'adoucissement consistait seulement en ce que plusieurs insinuaient de se conduire avec adresse et avec prudence dans cette importante affaire et de faire précéder quelque acte de douceur à la rigueur qu'ils jugeaient nécessaire. » Cela était connu de fort peu de gens. Aussi le Nonce « qui empoisonnait tous les avis qu'il recevait et qu'il donnait » se montra, dit-on, fort alarmé ; « il ne cessait d'exciter le Pape à tenir ferme. Il l'assurait sans cesse qu'il ne pouvait sortir d'affaire avec honneur qu'en se faisant craindre, qu'il était présentement facile d'y réussir..., que le Régent voulait finir, que ses intentions étaient bonnes, qu'il était sage et que Sa Sainteté pouvait en attendre toutes sortes d'avantages,si le Conseil de ce prince pensait comme lui ou s'il ne dépendait pas lui-même de son Conseil. C'était principalement contre le procureur général du Parlement de Paris que le Nonce était le plus animé, et, comme il savait que Son Altesse Royale le consulterait sur l'affaire de la Constitution, après l'avoir dépeint comme un Janséniste déclaré, il assurait qu'il ferait tous ses efforts pour sauver les rebelles, qu'il tromperait, s'il pouvait, et M. le duc d'Orléans et ceux que Son Altesse Royale consultait sur la même affaire, que les libertés et les usages du royaume seraient le masque dont il se servirait toujours pour les faire tomber dans le piège. » Le Nonce aurait ajouté que le crédit de l'archevêque de Bordeaux, « le seul membre du Conseil de Conscience qui méritât quelque confiance, ne saurait contrebalancer celui du procureur ; tout en annonçant la disgrâce prochaine de la famille des Noailles, il redoutait la désertion de quelques partisans de la Bulle, si Rome ne se montrait ferme et décidée,d'autant que la Sorbonne devenait chaque jour plus hardie et que les lettres écrites de Rome par l'abbé Chevalier et par quelques particuliers étaient de nature à donner confiance aux rebelles » (1).

A Rome, on savait que tous les cardinaux étaient d'accord pour conseiller d'attendre encore avant de sévir contre Noailles, afin que, par de nouveaux ménagements, on tachât de le gagner. Les uns, convaincus que le Nonce n'était pas agréable à la Cour de France — et en cela ils ne se trompaient point, — proposaient d'envoyer un Nonce extraordinaire, mais le Pape ne semblait pas vouloir se

(1) *Mémoires* de Torcy, B. N. 10670, p. 670-679.

Digitized by Google

rendre à cet avis, car pour lui, le Nonce était seulement désagréable aux opposants ; d'autres voulaient qu'on envoyât deux théologiens ; mais, disait le Pape, ce serait l'origine de nouvelles disputes ; d'autres proposaient de s'entendre avec le Régent et de faire détruire tous les libelles qui circulaient contre la Bulle. Le projet qui fut le mieux accueilli du Pape consistait à écrire au cardinal de Noailles une lettre d'amitié signée du Sacré-Collège (1). Aussi La Trémoille semble un instant reprendre courage ; la nomination de deux cardinaux pour entendre l'abbé Chevalier lui donne quelque espoir. Cela dura peu.

L'abbé Chevalier écrivait lui-même le 4 août : « Sa Sainteté a nommé deux cardinaux et,trois semaines après, les deux cardinaux qu'Elle a nommés croient eux-mêmes qu'on se moque » (2). Bientôt une fâcheuse nouvelle se répand à Rome : « J'ai vu dans quelques lettres particulières, dit La Trémoille, une chose qui pourrait nous faire de la peine, qui est que M. le cardinal de Bissy était dans le dessein de publier un mandement pour la condamnation du livre des « *Hexaples* » dans lequel il doit dire que lui et les autres évêques ont accepté la Constitution purement et simplement et que plusieurs autres évêques sont dans les mêmes sentiments. Cela rendrait immanquablement cette Cour-ci plus ferme et nous fermerait le chemin à ce que nous pourrions faire pour entrer en accommodement... » et il engage le maréchal d'Huxelles à montrer au cardinal de Bissy le projet qu'il lui a envoyé (3).

Malgré tous ces contre-temps, on comptait toujours sur l'habileté du négociateur et celui-ci ne manque pas d'entretenir la Cour dans cette espérance. Les lettres de l'abbé Chevalier sont sur ce point vraiment intéressantes ; elles sont, pourrait-on dire,un cas d'autosuggestion. Le 11 août, il raconte les deux audiences qu'il a eues avec les cardinaux désignés par le Pape : il leur dépeint l'état déplorable de l'Église de France « où tout le monde était instruit et les disputes de religion, qui s'étaient élevées tant sur le Calvinisme que sur le Jansénisme, y rendaient le public extrêmement attentif à toutes les affaires de la religion et l'obligeaient à s'y intéresser d'une manière particulière. Aussi il a beaucoup insisté afin de montrer l'utilité et la nécessité même des explications qui feraient tout disparaître. »

(1) *Histoire de la Constitution*, par LAFITAU, liv. III, p. 294-299, éd. in-4°.

(2) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 565, f° 192 : lettre de Chev. et *Anecdotes*, t. IV, p. 18.

(3) *Ibid.*, f° 181 ; La Trém. à Hux., 8 août.

Digitized by Google

Le petit livre de l'*Exposition de la foi* de Bossuet avait fait plus de bien que tous les autres livres de controverse pris ensemble (1).

Si on en croit le bon abbé, dans chaque rencontre avec les deux cardinaux, il remporte une éclatante victoire (2) : il parle tant et si bien qu'il arrive à convaincre ses correspondants. Le maréchal d'Huxelles le félicite de son habileté : « Si, dit-il, la force et la solidité des raisons suffisaient toujours pour persuader dans le pays où vous êtes, l'on pourrait espérer un succès considérable des conférences que vous avez eues avec Messieurs les cardinaux Ferrari et Tolomei » (3), et à Rome même, M. de La Chausse qui voyait Chevalier à l'œuvre, disait de lui : « Il est insinuant ; ses manières sont aisées ; il écoute avec patience les absurdités qu'on lui débite et les réfute avec autant de force que de douceur. En un mot, j'espérerais une bonne issue de ses négociations, s'il traitait avec des personnes qui ne fussent pas aussi infatuées de leurs maximes qu'elles ont les nôtres en horreur » (4).

Chevalier se vantait peut-être, et pour triompher plus aisément, dans ses dépêches, sans le vouloir, il prête aux cardinaux commissaires ses propres pensées. Le 18 août, il affirme que le cardinal Tolomei avait déclaré la Bulle « règlement de pure discipline. Cet aveu m'étonna , dit-il, et je doute encore que le cardinal Tolomei en ait bien prévu toutes les conséquences ; néanmoins, comme il me parut fort important, je pris plaisir à le lui faire répéter et je puis assurer Votre Excellence avec toute la sincérité que je lui dois qu'il ne me l'a pas dit une fois ou deux, mais plus de dix. Lorsque je le vis donc engagé de manière qu'il ne pouvait plus reculer, je revins sur lui et je lui représentai qu'il serait infiniment nécessaire d'avoir une déclaration nette et précise sur ce point ; qu'il n'était pas moins dangereux de prendre un règlement de discipline pour une règle de foi que de prendre une règle de foi pour un règlement de pure discipline ; que la méprise serait capitale, puisque la nature des deux est toute différente ; qu'une règle de foi devait être absolument invariable, au lieu qu'un règlement de discipline pouvait changer ; que les règles de foi obligent à la croyance intérieure des articles proposés, au lieu qu'un règlement de discipline n'obligeait qu'à la soumission extérieure, de sorte qu'on pouvait d'autant moins se dispenser de se déclarer nettement là-dessus qu'il était public que la Constitution

(1) *Ibid.*, f° 235-238 : Chev. à Hux., 11 août.
(2) *Anecdotes*, t. IV, p. 20-28.
(3) Af. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 655, f° 249 : Hux. à Chev., 1er sept.
(4) *Ibid.*, f° 265 ; La Chausse. à Hux., 11 août.

Digitized by Google

qu'il me disait être un pur règlement de discipline était universellement proposée comme une règle de foi. M. le cardinal Tolomei ne se tira de là qu'en disant sans façon que tous ceux qui parlaient de la sorte étaient des ignorants qui n'y entendaient rien ; il le dit et le répéta même si souvent qu'on aurait été tenté de le croire » (1). Tolomei protesta vivement contre de telles paroles, et, nous le verrons, le Pape mécontent de cet abbé qui, dit Lafitau, « empoisonnait jusqu'au sentiment de ses propres commissaires » (2), fit cesser toute négociation.

D'autre part, l'espoir des explications fut de courte durée. La Trémoille faisait bientôt connaître au Roi la décision irrévocable du Pape : « Sa Sainteté ne veut pas entendre parler de l'expédient des explications..., parce que ces explications ne se demandaient que comme une condition pour accepter, parce qu'Elle prétend que Messieurs les évêques auront les mêmes difficultés à accepter ces explications qu'ils ont eues à accepter sa Bulle et je l'ai trouvée si fort éloignée de cet expédient que je ne crois pas qu'il soit possible de la surmonter sur cela. » Quant aux bulles pour les évêchés, « Sa Sainteté fait toujours des objections sur l'idonéité requise par les Concordats » (3).

***

Ici entre en scène un personnage nouveau qui va, sans paraître d'abord dans les négociations, jouer un rôle capital ; il fut alors témoin de ce qui se passait et, plus tard, au grand déplaisir de Dorsanne et de l'auteur des *Anecdotes* ou *Mémoires secrets*, il put contester un certain nombre de leurs assertions historiques et montrer la fausseté volontaire ou involontaire de quelques uns de leurs récits. La Trémouille en fait à cette date le plus bel éloge : « Il a, dit-il, du talent et de l'esprit ; le Pape a pris goût pour lui et lui a parlé avec confiance et a aussi fort bien reçu tout ce qui vient de sa part... Je crois avoir toujours reconnu clairement par ses discours qu'il a parlé plus franchement que personne à Sa Sainteté sur la nécessité de terminer les affaires de la Constitution par accommodement... Il part demain pour se rendre à Paris ; je vous supplie, Monsieur, de l'entendre et de lui procurer, si c'est nécessaire, une audience fa-

(1) *Ibid.*, f° 314 et suiv. : Chev. à Hux., 18 août ; *Anecdotes*, t. IV, p. 29-30.
(2) *Réfutation des Anecdotes*, t. I, p. 43.
(3) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 565, f° 292-295 ; La Trém. au Roi, 18 août.

Digitized by Google

vorable auprès de Mgr le duc d'Orléans » (1). Et quelques jours après, le maréchal d'Huxelles fait écho à ces éloges : « Je le connaissais déjà de réputation et les entretiens que j'ai eus avec lui n'ont point détruit la bonne opinion que l'on m'avait donnée de son mérite et de ses talents. Il a été admis à l'audience de Mgr le duc d'Orléans dont il a été bien reçu et j'espère qu'il partira samedi ou dimanche prochain, pour retourner à Rome,bien instruit des bonnes intentions de Son Altesse Royale et du désir véritable qu'elle a de contribuer en tout ce qui dépendra d'Elle, à terminer l'affaire de la Constitution » (2). Et le 15 septembre,Huxelles fait de nouveau l'éloge de l'envoyé sur l'intervention duquel il compte beaucoup, car, dit-il, « il a vu par lui-même à quel point des personnes très sensées sont prévenues contre la Constitution » (3).

Les démarches parfois imprudentes de l'abbé Chevalier, ses fréquents entretiens dans le jardin des Minimes français avec des ennemis jurés de la Bulle avaient définitivement, ce semble, compromis sa mission ; les paroles qu'il avait prêtées aux cardinaux Ferrari et Tolomei et qui étaient colportées partout l'avaient rendu suspect à la plupart des cardinaux. La Trémoille dut prendre sa défense devant le Pape indigné et le fit très modérément en déclarant que « cet abbé lui avait retiré une partie de sa confiance ». Si on en juge même par les lettres secrètes que Chevalier envoyait à Huxelles, au procureur général d'Aguesseau et à Noailles (4), il y avait un désaccord complet. Il fallait donc un négociateur, qui put être mieux écouté du Pape, puisque la mission de Chevalier était pratiquement terminée. C'est alors qu'on choisit le Père Lafitau, un jésuite de Bordeaux (5). D'après Dorsanne, c'est le Pape lui-même qui « envoya en France le Père Lafitau en qui il avait confiance pour conférer avec Son Altesse Royale sur les moyens d'approuver un corps de doctrine et d'accepter la Constitution (6). Ce Père Lafitau qui devait plus tard, devenu évêque de Sisteron, écrire l'*Histoire de la Constitution Unigenitus* et la *Réfutation des Anecdotes,* a été fort

(1) *Ibid.*, f° 302, : La Trém. à Hux., 18 août.
(2) *Ibid.*, f° 310 : Hux. à La Trém., 8 sept.
(3) *Ibid.*, f° 365-368 : du même, 15 sept.
(4) *Anecdotes*, t. IV, p. 35-58 et 97-112.
(5) Ce Jésuite resta longtemps à Rome : il fut chargé des affaires par interim après la mort de La Trémoille et il devint plus tard, le 5 nov. 1719 évêque de Sisteron. Il mourut le 3 avr. 1764.
(6) *Journal de* DORSANNE, t. I, p. 288. Cependant le 29 sept., le secrétaire d'État écrit au Nonce que « le P. Lafitau n'a eu qu'une commission du pape : porter sa bénédiction et une médaille à l'archevêque de Bordeaux. » *Nunziatura di Francia*, t. 389.

Digitized by Google

dénigré par les Jansénistes et leurs amis. L'auteur des *Anecdotes* le prend constamment à partie ; l'abbé Chevalier, dans sa lettre secrète à d'Aguesseau, se plaint du choix de ce Jésuite ; Dorsanne le peint sous les traits de Tartuffe ; Saint-Simon dit de lui : c'était « un fripon qui ne fit que leurrer et tromper » (1). Quelques-unes de ces attaques étaient injustes ou contradictoires même, comme le montre Lafitau dans sa *Réfutation des Anecdotes* (2), et dans le « *Schisme des Quesnellistes* ». Cependant La Trémoille lui-même fut parfois mécontent de Lafitau qui semble avoir joué partie double. Il suffit de comparer son « *Histoire de la Constitution* » avec les lettres qu'il envoya de Rome à Paris et qui se trouvent aux archives des Affaires Étrangères pour s'en convaincre : autant il est respectueux du Pape et de la Cour romaine dans son *Histoire*, autant, dans ses dépêches, il est indépendant et parfois violent contre le Saint-Père et surtout contre son entourage. Dom Thuillier a bien caractérisé la politique de La Trémoille, de Chevalier et spécialement de Lafitau, lorsqu'il écrit : « Dans le cours de cette affaire qui est toute de religion, jamais nos négociateurs Français, du moins les subalternes, n'ont fait l'honneur au Pape et à son Conseil de chercher dans leurs démarches le moindre motif de religion. On a traité avec eux à peu près comme on faisait avec le Sénat Romain du temps du paganisme. En lisant leurs dépêches, on ne prend d'autre idée du Pape que celle d'un conquérant avide et ambitieux qui n'a d'autre vue que d'envahir,que d'étendre son autorité, que de reculer les bornes de son empire, que d'assujettir tous les esprits à son ambition. De la part d'un Jésuite,il semble qu'on eut dû attendre une politique plus chrétienne, mais le Père Lafitau a négocié sur le même pied. Si Sa Sainteté ne fait pas un coup d'éclat, le cardinal de La Trémoille dit que ce n'est point par crainte, mais parce qu'Elle en prévoit les suites funestes pour la religion et pour l'État, mais selon le Père Lafitau, « le motif qui leur fait souhaiter un édit vient du danger qu'ils découvrent dans un pas violent qu'ils n'osent faire et de l'ardent désir qu'ils ont de mettre leur Bulle à couvert » (13 avril 1717). L'abbé Chevalier n'a rien à reprocher au Jésuite sur ce point. Sa politique est tout aussi peu respectueuse et aussi cavalière : « L'intérêt particulier, dit-il, est uniquement ce qui gouverne cette Cour et parce que naturellement les hommes sont disposés à juger d'autrui

(1) *Mémoires de Saint Simon*, t. VIII, p. 443 édit. CHERUEL, 1857.
(2) *Réfutation des Anecdotes*, t. I, p. 137-139 et *Schisme des Quesnellistes*, p. 159.

Digitized by Google

par eux-mêmes, c'est aussi par là qu'elle juge des démarches qu'on fait à son égard » (13 avril) (1).

Le Père Lafitau quitta Rome le 20 août et arriva le 6 septembre à Paris d'où il repartit le lundi 14 septembre ; il n'apportait point les deux projets qui avaient été préparés : on devait les envoyer par un exprès au cardinal de La Trémoille «pour être présentés comme faits par lui et nullement envoyés par M.le duc d'Orléans, » sans doute pour ne pas compromettre son autorité. Le Père Lafitau est de retour à Rome le 7 octobre. Ce voyage, d'après une lettre de La Trémoille à Noailles, n'avait aucun caractère officiel, mais pourtant l'ambassadeur en espérait beaucoup : il regardait Lafitau, dit Dorsanne, « et le donnait comme un intime confident du Pape, élevé au-dessus des préjugés de la Société, comme un *Jésuite* qui n'en avait que l'habit, qui disait au Pape ce que nul au monde n'osait lui dire... Bref, c'était un « Jésuite merveilleux » ; or il n'avait été envoyé en France, ajoute le même Dorsanne, que pour éluder les négociations de l'abbé Chevalier et pour instruire le Pape d'une manière sûre de l'état des choses et de la disposition des esprits en France (2).

Entretemps, le cardinal Ferrari était mort le 20 août, « regretté de tout le monde à cause de son grand savoir, de sa piété et de son humilité » (3). L'abbé Chevalier déplore cet « accident fâcheux » ; il continue de voir Tolomei : un moment, on se demande dans l'entourage de La Trémoille, si le Pape nommera un commissaire pour remplacer Ferrari et on ne s'entend guère sur le candidat qu'on souhaiterait de voir choisir. Après avoir dit que la mort de Ferrari « est une perte pour le Saint-Siège et un contre-temps pour l'affaire de la Constitution, » La Trémoille ajoute : « Je ne sais encore si Sa Sainteté voudra destiner un autre cardinal à sa place pour entendre M. l'abbé Chevalier et quand Elle le voudrait, je ne sais sur qui Elle pourrait jeter la vue... Je crois que M. le cardinal Pico est le plus capable que Sa Sainteté pourrait choisir » (4). La Chausse, au contraire, tout en reconnaissant que ce cardinal « a de la science et de la vertu », le regarde comme peu propre à terminer les affaires « parce qu'il a toujours été du parti Moliniste et il ne convient guère de le joindre à un autre qui l'est de profession » (5).

(1) *Histoire de la Constitution « Unigenitus »*, par Dom Vincent Thuillier, liv. XXII, p. 439-441 (B. N. fonds Fr. 17734).

(2) *Journal* de Dorsanne, t. I, p. 294-296. Cet auteur accuse Lafitau « de légèreté et d'incapacité ». p. 300.

(3) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 565, f° 336 : La Trém. au Roi, 25 août.

(4) *Ibid.*, f° 337 : La Trém. au Roi, 25 août.

(5) *Ibid.*, f° 357 : La Chausse à Hux., 25 août.

Digitized by Google

D'ailleurs, on ne compte plus sur le succès de ces négociations et La Trémoille demande qu'on lui communique les expédients qu'on veut proposer, car, dit-il, le Pape se plaint de ce que jusqu'ici on n'a guère « fait qu'un plaidoyer contre la Bulle » et « on a peine à le digérer » (1). Il faut se hâter. Aussi Huxelles presse Noailles d'exécuter ce qu'il a promis. « Je supplie Votre Éminence, lui écrit-il le 9 septembre, de vouloir bien me marquer, s'il vous plaît, quel jour elle croit pouvoir m'envoyer le précis de son corps de doctrine en latin, afin que je tienne aussi mes lettres prêtes pour le faire partir sans retardement » (2). Quelques jours après, le Roi se déclare heureux de savoir qu'on a demandé les expédients proposés, car il compte beaucoup sur le corps de doctrine qui assurera la dignité du Saint-Siège.

A Rome aussi, on attend avec quelqu'impatience le projet d'accommodement qu'on a promis. La Trémoille n'a plus de confiance en l'abbé Chevalier, car, dit-il, il ne s'attache « qu'à impugner la Bulle et non à chercher les véritables moyens de la faire accepter ; » donc « il vallait mieux rompre ces conférences qui n'aboutissant à rien, étaient peu convenables au Pape et au Saint-Siège » (3). L'abbé Chevalier est lui même complètement désabusé : « Le Pape dit-il, ne veut plus nommer personne à la place de M. le cardinal Ferrari et Sa Sainteté ne juge pas même à propos que je continue d'instruire M. le cardinal Tolomei » (4). Lafitau, de retour à Rome, laisse soupçonner la raison de cette décision du Pape : « Ce qui, dit-il, pourrait avoir donné lieu au Pape de cesser les conférences de l'abbé Chevalier, c'est qu'il avait écrit du cardinal Tolomei que cette Éminence avait plusieurs fois assuré que la Constitution ne contient que des points de pure discipline. Comme ce sentiment est entièrement opposé à celui du Pape,Sa Sainteté aura été également indignée contre celui qui aura établi ce principe et contre celui qui l'aura publié et Elle aura voulu couper court aux suites qu'Elle en craignait » (5). Cependant le 15 septembre, Chevalier déclare que « le Pape consentait à lier une espèce de seconde négociation avec M. Aldovrandi qu'il vous permet d'instruire en détail des moyens qu'on pourrait prendre pour finir l'affaire de la Constitution, » mais, ajoute-t-il — et cela paraît le désoler, — « il s'agit d'accepter et non d'expliquer la

(1) *Ibid.*, f° 342 : La Trém. à Hux., 26 août.
(2) *Ibid.*, f° 313 : Hux. à Noailles, 9 sept.
(3) *Ibid.*, t. 566, f° 7 : La Trém. au Roi, 1er sept.
(4) *Ibid.*, f° 29 : Chev. à Hux., 1er sept.
(5) *Ibid.*, t. 567, f° 43 et suiv. : Chev. à Hux., 20 oct.

Digitized by Google

Bulle » (1). Alors de Paris, on recommande au pauvre abbé éconduit « de changer de méthode et de ne se servir des difficultés que pour faire mieux connaître la nécessité des expédients » qu'on va proposer (2). Chevalier doit préparer les voies au corps de doctrine préparé pendant le séjour de Lafitau à Paris. A force d'insistance, Noailles finit par faire parvenir au Régent, traduit en latin, ce fameux écrit qui fut aussitôt envoyé à Rome par les courriers des 21 et 28 septembre.

***

A Rome cependant les négociations n'avancent guère ; elles se compliquent plutôt : le Pape refuse toujours d'accorder les bulles aux trois évêques nommés de Clermont, Troyes et Rodez. Les arrêts des Parlements qui,pourtant au dire du Roi, « ne s'occupent de la Constitution que parce qu'on avance des maximes opposées à celles du royaume » (3), alarmaient encore le Pape. Au milieu de cet imbroglio, La Trémoille perd la tête : « Je ne sais plus où nous en sommes, » écrit-il à Huxelles (4), mais il se console bientôt, car huit jours après, il écrit au Roi : « Le Saint-Siège ne donne jamais d'autre approbation que celle de ne point condamner, ce qui marque suffisamment qu'il le trouve orthodoxe, « mais cela même l'obtiendra-t-il du Pape qui, dit-il, a l'air de se défier un peu du Père Lafitau (5) et déjà le cardinal laisse prévoir que le nouvel expédient du corps de doctrine pourrait avoir le même sort que les négociations de Chevalier. C'est qu'en effet,le Pape est mécontent qu'on ait divulgué ce projet, comme s'il eut été concerté avec la Cour de Rome et il se prépare à mettre à exécution le projet proposé par quelques cardinaux durant la congrégation du mois de juin. La Trémoille fait connaître cette décision au Roi : il s'agit « d'une lettre que le Sacré Collège écrirait à M. le cardinal de Noailles, comme confrère et membre de ce corps, par laquelle il le prierait instamment et l'exhorterait à l'acceptation de la Bulle ; « cette lettre serait d'ailleurs très obligeante pour l'archevêque de Paris (6) ; il est convaincu

(1) *Ibid.*, t.566, f° 108-112 : Chev. à Hux., 15 sept. Pompée Aldrovandi, né à Bologne, nonce à Espagne en 1715, expulsé de ce pays en 1718, cardinal le 24 mars 1734, mourut en 1752.
(2) *Ibid.*, t. 566, f° 79 : Hux. à Chev. 29 sept.
(3) *Ibid.*, f° 67 : le Roi à La Trém., 29 sept.
(4) *Ibid.*, f° 137 : La Trém. à Hux., 22 sept.
(5) *Ibid.*, f° 179 : La Trém. au Roi, 29 sept.
(6) *Ibid.*, f° 242 : La Trém. au Roi, 6 oct.

Digitized by Google

personnellement que Noailles ne se rendra pas à cette démarche ; en France, on a la même opinion : il n'y a pas à espérer qu'une lettre du Sacré Collège ramène Noailles (1).

Comme on le voit, de nouvelles difficultés surgissaient sans cesse : l'abbé Chevalier, dans de longues lettres, déclare qu'il a toujours agi de bonne foi et avec loyauté et que pourtant on a refusé de se rendre à ses raisons ; d'autre part, le Nonce est attaqué violemment, même dans les dépêches diplomatiques, parce qu'il entrave toutes les négociations et surtout parce qu'il excite et intimide les cardinaux de Rohan et de Bissy. Ces deux cardinaux, s'ils étaient seuls et livrés à eux-mêmes, s'entendraient avec Noailles, mais le Nonce est toujours derrière eux pour leur souffler la défiance (2). La Cour de Rome est très mal renseignée, au dire des Jansénistes, et à cause de cela, elle fait des démarches imprudentes et inopportunes : ainsi les menaces auxquelles le Pape a recours ne servent qu'à aigrir les esprits. Le Roi lui-même prend soin d'écrire à La Trémoille pour que l'ambassadeur fasse connaître au Pape l'état vrai des esprits et l'empêche de faire des démarches qui seraient réprimées par les Parlements (3). On s'entend donc de moins en moins : aux menaces on répond par des menaces ; déjà le Roi se sert du Parlement comme d'un épouvantail pour intimider la Cour de Rome.

L'abbé Chevalier pense de plus en plus qu'on ne veut rien accorder (4). Aussi il n'a plus qu'à se retirer, puisque, dit-il, « le seul moyen de plaire à cette Cour est d'en passer absolument par tout ce qu'elle veut » (5). La Trémoille, de son côté, d'accord avec Lafitau, écrit au Roi : «Le Pape ne peut pas se résoudre à donner des explications,» il revient toujours aux même difficultés et aux mêmes objections (6). Lafitau ajoute : « En cette Cour, il faut nécessairement jouer au plus fin » (7), et il multiplie des lettres qui témoignent de son activité fébrile ; un jour il voudrait que le Pape écrive au duc d'Orléans et

(1) *Ibid.*, f° 257 : Hux. à La Trém., 27 oct.

(2) *Ibid.*, passim. *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 286, 292, 296. Saint Simon appelle Bentivoglio « une tête brûlée », cet « infâme Nonce »... « Les cheveux se dresseraient sur la tête à la lecture de la conduite véritable et journalière de Bentivoglio, » (t. VIII, p. 380-381 de l'édit. CHERUEL) et un peu plus loin (p.419-421) Saint Simon parle même d'un projet d'enlèvement du cardinal de Noailles. *Mémoires de Torcy*. B.N. 10670, passim.

(3) Aff. Ét. *Rome*, : *Corr.*, t. 566, f° 142 : Le Roi à Le Trém., 13 oct.

(4) *Ibid.*, f° 43 : Chev. à Hux., 20 oct.

(5) *Ibid.*, f° 146 : du même au même, 3 nov.

(6) *Ibid.*, f° 112-125 : La Trém. au Roi, 3 nov.

(7) *Ibid.*, f° 99 : Laf. à Hux., 27 oct.

Digitized by Google

il indique le sens de ce bref (1) ; un autre jour, il raconte ses entrevues avec le cardinal Massei qu'il appelle désormais « le prélat » (2), et, pour montrer la faveur dont il jouit auprès du Pape, il affirme qu'il sera reçu de lui, dès qu'il aura reçu des lettres de créance. (3) Lafitau se flatte peut-être quelque peu, mais, à coup sûr, Dorsanne exagère la note, quand il écrit : « On ajoutait, soit pour mieux jouer la comédie, soit que le Pape fut changé à son égard, que le Saint Père paraissait avoir pour lui autant de mépris qu'il avait fait paraître d'estime pour sa personne » (4). Ce qui est exact, c'est que, d'après Lafitau lui-même, le 10 novembre, celui-ci n'avait pas encore été reçu en audience par le Pape.

***

En ce moment même, il y a quelque chose de mystérieux dans les négociations. Le 17 novembre, La Trémoille déclare qu'il ne connaît pas encore la lettre du Sacré Collège à Noailles, et Chevalier avoue que tout est en suspens dans l'attente où l'on est du succès que pourront avoir les conférences des évêques Français (5). Cependant la lettre du Sacré Collège, datée du 16 novembre, avait été remise à La Trémoille ce même jour et Lafitau affirmait, le 17 novembre, que cette lettre adressée à Noailles partirait dans le courant de la semaine avec un bref au prince Régent (6). Dans la circonstance, Lafitau semble mieux renseigné que l'ambassadeur lui-même ; aussi La Trémoille, peut-être froissé, n'envoya la lettre du Sacré Collège et le bref que par le courrier du 24 novembre (7) ; le bref au Régent était daté d'ailleurs du 20 novembre et il semble bien, comme le dit

(1) *Ibid.*, f° 126 et suiv. : Laf. à Hux., 3 nov.

(2) Barthélémy Massei, né à Montepulciano le 2 janv. 1633, porta la barrette à Bissy et remplaça Bentivoglio comme Nonce en 1720 ; il resta à ce titre jusqu'au 21 sept. 1730. Il devint cardinal le 2 oct. 1730, évêque d'Ancone le 21 mai 1731 et il mourut le 20 nov. 1745. Les jansénistes l'aimaient peu. Ainsi l'auteur des *Anecdotes*, (t. IV, p. 11) dit : « C'était un officier domestique du Pape, savant dans le manège Italien et fort occupé de sa fortune. »

(3) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 567, f° 147 : Laf. à Hux., 10 nov.

(4) *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 300.

(5) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 567, f° 202-211 : La Trém. au Roi et Laf. à Hux., 17 nov.

(6) Lafitau l'affirme positivement. Dorsanne, au contraire (t. I p. 305) écrit : « On lui apporta la lettre le mardi 17 nov. à 2 heures de la nuit, c'est à dire, précisément dans le temps qu'il fallait porter, les lettres à la poste. »

(7) Aff. Étr. *Rome* : *Corr.*, t. 567 : La Trém. au Roi, 24 nov.

Digitized by Google

Lafitau, que le Pape ne fit connaître à La Trémoille le contenu de ce bref, que lorsqu'il se vit dans l'impossibilité de le lui laisser ignorer (1). Aussi La Trémoille désespérait de réussir ; il écrivait alors à Noailles : les expédients qu'on propose « sont, à la vérité, beaux et bons et je voudrais de tout mon cœur que le Pape les acceptât de la manière dont on exige qu'il les accepte, c'est-à-dire, qu'il donnât des explications concertées avec Votre Éminence et les évêques unis avec elle ou qu'il approuvât le corps de doctrine par un bref, avant qu'on en vint à l'acceptation, ce qui donnerait lieu à une acceptation relative au corps de doctrine, mais jusqu'à cette heure je n'ai pu persuader Sa Sainteté à cet égard ; j'ai de plus le malheur de ne pouvoir faire nommer un autre cardinal pour entendre M. l'abbé Chevalier, ni de faire continuer les conférences qu'il avait commencées avec M. le cardinal Tolomei. Je me regarde donc comme un instrument peu propre à faire réussir cette grande affaire. Je prends la liberté de le dire ingénument à Votre Éminence ; je lui serais fort obligé, si elle pouvait contribuer à me faire donner du secours.Le Roi a promis un ambassadeur il y a longtemps. S'il était ici et qu'on jugeât à propos que j'y restasse encore quelque temps avec lui, je ne refuserais point de l'aider ; nous serions deux au lieu d'un et il pourrait peut-être obtenir plus facilement que moi ce que je n'ai pu obtenir jusqu'à cette heure » (2). C'était peu encourageant.

***

Cependant le 6 décembre, arriva de Rome un courrier extraordinaire qui apportait un bref au Régent, la lettre du Sacré Collège au cardinal de Noailles, un bref circulaire aux évêques acceptants et enfin un bref à la Sorbonne pour suspendre ses privilèges.

Dans son bref au Régent, daté du 20 novembre, le Pape exhortait ce prince à seconder les efforts des cardinaux du Sacré Collège et à appuyer les mouvements de leur charité, afin de triompher des hésitations et des scrupules de Noailles ; puis il déclarait que si, par malheur, Noailles demeurait inflexible, il ne pourrait se dispenser de le réduire par la force, car il n'aurait pas la faiblesse de laisser plus longtemps la résistance impunie. La fin de ce bref était particulièrement énergique : « Nous osons Nous promettre de votre équité que,comme Nous avons vu avec plaisir Votre Altesse Royale s'occu-

(1) *Histoire de la Constitution*, par Lafitau, liv. III, p. 322-324.
(2) Aff. Ét. Rome : *Mém., et Doc.*, t. 44, f° 251-252.

Digitized by Google

per des moyens les plus doux pour terminer cette importante affaire, à son tour, elle Nous verrait sans peine employer les moyens les plus efficaces, lorsque les modérés n'ont pu avoir leur effet. Au reste, Notre Nonce vous apprendra quelle est la démarche que Nous faisons aujourd'hui contre la faculté de théologie de Paris. Mais soyez sûr que ce n'est encore qu'un prélude des châtiments que Nous méditons pour punir ses attentats ».

La lettre du Sacré Collège à Noailles était pleine de bienveillance pour lui : elle faisait l'éloge de sa vertu, de sa piété, de sa douceur, de sa naissance et on citait quelques fragments de ses anciennes lettres pour le féliciter apparemment de sa première doctrine. C'était un dernier avertissement.

Le bref aux évêques acceptants avait été écrit, parce que le Nonce avait fait connaître à Rome la convocation prochaine d'une assemblée du clergé où les chefs des évêques acceptants semblaient décidés à expliquer la Bulle, suivant le désir des opposants. C'est pourquoi le Pape crut nécessaire de faire savoir aux évêques unis à lui qu'ils ne devaient donner aucun éclaircissement ; il se déclarait résolu à procéder contre les évêques opposants par les voies canoniques, mais il exhortait pourtant les évêques acceptants à gagner leurs confrères et à les visiter pour leur représenter combien était affligeante et dangereuse pour l'Église leur séparation dont triomphait l'hérésie.

Enfin le bref à la Sorbonne était particulièrement grave : des peines étaient décrétées contre les docteurs qui avaient refusé d'accepter la Bulle ou avaient révoqué leur acceptation. Ils étaient déchus de tous les privilèges accordés à la Sorbonne par les Papes et défense était faite à la faculté d'admettre à quelque degré du doctorat (1).

L'arrivée de ces brefs à Paris causa quelque mécontentement à la Cour, dès qu'on en connut le contenu : « Il est aisé, dit le maréchal d'Huxelles, de remarquer l'attention que le Pape a eue, nonobstant les représentations de son Éminence, à ne rien laisser dans la lettre du Sacré Collège qui puisse calmer les consciences agitées, ni remédier aux besoins.» Décidément le Pape ne veut pas la paix et c'est le Nonce qui, par ses rapports faux ou exagérés, empêche toutes les négociations d'aboutir (2). Cependant on hésite à prendre une décision ferme ; on redoute de tout compromettre ; on va encore atten-

(1) *Ibid.*, t. 44, f° 281-309 ; 327-331. *Histoire de la Constitution*, par LAFITAU, liv. III, p. 318, 324-328. Lettre au Nonce, 25 nov.

(2) Aff. Étr. *Rome* : *Corr.*, t. 567, f° 256 et suiv. : Hux. à La Trém., 15 déc.

Digitized by Google

dre et on espère même que le temps finira par tout arranger. D'abord, sous l'influence de la colère et de la déception, on déclare qu'on ne remettra pas la lettre du Sacré Collège au cardinal de Noailles ;quelques jours après, on se ravise cependant ; on hésite,en sorte que le 19 décembre, Huxelles pouvait écrire à La Trémoille : « Son Altesse Royale a cru qu'il était plus à propos de différer encore quelque temps, parce qu'on ne pouvait espérer que cette lettre eut d'autre effet dans la conjoncture présente que celui d'augmenter des embarras qui ne se sont que trop multipliés dans l'affaire de la Constitution » (1).

Les autres brefs allaient avoir le même sort. Les docteurs de Sorbonne ne s'inclinèrent point devant les décisions du Saint-Siège sur le retrait de leurs privilèges et se mirent à couvert sous l'arrêt du Parlement du 16 décembre. Cet arrêt défendait « de recevoir, publier ou exécuter, imprimer, vendre ou distribuer aucunes bulles ou brefs de Cour de Rome sans lettres patentes du Roi, registrées en ladite Cour. » D'autres Parlements imitèrent bientôt celui de Paris : le Parlement de Rouen, par un arrêt du 22 décembre ; celui de Rennes, par un arrêt du 24 décembre ; celui de Dijon, le 28 ; celui de Toulouse, le 30 du même mois et celui de Bordeaux le 7 janvier 1717, condamnèrent non seulement le bref contre la Sorbonne, mais encore le bref aux évêques acceptants.

Aussi, pour empêcher le mouvement de se propager, le Régent donna ordre à l'abbé de Maupéou, agent général du clergé, d'écrire une lettre circulaire aux évêques pour leur défendre de recevoir le bref qui leur était adressé de Rome, et, comme dans sa lettre du 9 décembre, Maupéou avait dit : « jusqu'à ce que le Régent vous ait donné sur cela ses ordres, » le duc d'Orléans fit écrire une seconde lettre pour expliquer plus nettement sa pensée et ses ordres (2).

Ces diverses démarches qu'encourageaient ou que du moins tolérait le Régent, la conduite de quelques évêques et spécialement celle de Noailles rendaient le succès des négociations de plus en plus improbable ; les événements qui se passèrent en France durant les premiers mois de l'année 1717 allaient le rendre à peu près impossible.

Paris. J. CARREYRE.

(1) *Ibid.*, f° 271 : Hux. à la Trém. 19 déc. TORCY, dans ses *Mémoires*, (B. N. 10670, p. 883-899) donne à ce sujet de très nombreux détails.

(2) *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 306-307 ; *Journal de la Régence* de BUVAT, t. I, p. 235-236 et les *Mémoires de* TORCY, B. N. 10670, p. 913-917, racontent comment le duc d'Orléans essaya de calmer le Nonce qui était fort mécontent des lettres circulaires envoyées aux évêques par l'agent du Clergé.

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

Le problème de la justification dans saint Paul et dans saint Jacques.

Il y a quelques années déjà, nous publiâmes deux études sur le problème de la justification dans S. Paul (Louvain, 1908) et sur la sotériologie de l'épître de S. Jacques (*Mélanges Charles Moeller*, Louvain, 1914) : la première est depuis longtemps épuisée, la seconde a disparu dans l'incendie de Louvain. Nous aurions voulu comparer les deux doctrines. L'espace qui nous était réservé dans les *Mélanges Moeller* ne nous l'a pas permis, mais nous terminions nos recherches en disant : « Après cet exposé des doctrines sotériologiques de l'épître de Jacques, il nous serait facile de montrer que les arguments du frère du Seigneur n'atteignent en rien les thèses de l'apôtre des Gentils. Il n'y a d'opposition véritable ni avec la conception paulinienne prise dans son ensemble, ni, comme on le prétend aujourd'hui, avec certains aspects de cette conception. Nous croyons aussi qu'il serait possible d'établir l'indépendance mutuelle des deux auteurs. Jacques ne veut pas combattre Paul, il ne veut pas même s'élever contre les abus auxquels aurait donné lieu la fausse intelligence des doctrines pauliniennes. Son épître ne suppose, ni la prédication orale de Paul, ni ses enseignements écrits, ni des relations personnelles entre les deux prédicateurs. Et ces conclusions militeraient fortement en faveur de l'authenticité et de l'antiquité de l'épître de Jacques. » La lecture de l'article du P. Lemonnyer, *La doctrine de la justification dans la sainte Écriture* (*Dictionnaire de théologie catholique*, fasc. LXVII-LXVIII (1925), col. 2043-2077), où la question des rapports entre S. Paul et S. Jacques est brièvement traitée (col. 2075-2076), a ramené notre attention sur cette vieille querelle et nous voudrions dire, en ces quelques pages, notre sentiment à son sujet (1).

(1) En dehors des commentaires et des théologies du Nouveau Testament, plusieurs monographies furent consacrées, ces dernières années, aux doctrines sotériologiques de l'épître de Jacques. Citons surtout : P. Feine, *Der Jakobusbrief nach Lehranschauung und Entstehungsverhältnissen untersucht*. Leipzig, 1893 ; Bartmann, *S. Paulus und S. Jacobus über die Rechtfertigung*. Fribourg-en-Br., 1897 ; Ménégoz, *Étude comparative sur l'enseignement de Paul et de Jacques sur la justification par la foi*, dans les *Etudes de théologie et d'histoire*, 1901 p. 121-150 ; B. Weiss, *Der Jakobusbrief und die neuere Kritik*, dans la *Neue Kirchlich Zeitschrift*, 1904, t. XV, p. 391-

Digitized by Google

C'est un des grands mérites de la théologie positive moderne d'avoir bien mis en lumière le fait que les écrivains bibliques sont des individualités, ayant leur conception propre, leur formation particulière, leur horizon personnel. Il faut respecter ces individualités et ne pas se hâter de les fusionner, ni de les opposer, en leur appliquant une commune mesure. Avant de les comparer, il faut les étudier séparément.C'est pour avoir méconnu cette réalité, pourtant élémentaire, qu'on en est venu si souvent, depuis la Réforme, à dresser Jacques en face de Paul : on étudiait son épître la tête remplie de formules pauliniennes, et on s'exposaits ainsi à méjuger. Aujourd'hui, il est généralement admis que les arguments de l'épître de Jacques en faveur de la nécessité des œuvre. n'atteignent en rien la doctrine paulinienne prise dans son ensemble

Jacques affirme l'inefficacité de la foi morte, de la foi sans les œuvres, pour le salut : « Que sert-il, mes frères, à un homme de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres? Est-ce que cette foi pourra le sauver? » (II, 14) « Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement » (II, 24). Mais Paul n'a jamais soutenu le contraire. Sinon, à quoi se rapporteraient ces pressantes exhortations à veiller, à s'armer pour le combat, à se constituer soldat de la justice, à suivre les impulsions de l'Esprit, à ne plus faire de ses membres des instruments d'iniquité? Quel serait le but de toutes ces instructions morales, de tous ces avertissements, de tous ces catalogues qu'il nous dresse de péchés à éviter pour ne pas être exclu du royaume?

Il faudrait citer toutes les épîtres. Contentons-nous de quelques textes : « Dans le Christ Jésus, ni circoncision, ni incirconcision n'ont de valeur, mais la foi qui est agissante par la charité (*Gal.* v, 4). Je vous préviens, comme je l'ai déjà fait, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront pas le royaume de Dieu (*Gal.* v, 21 : il s'agit des œuvres de la chair,énumérées dans les versets 19-21). Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses convoitises. Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi par l'Esprit (*Gal.* v, 24-25). Portez les fardeaux les uns des autres et vous accomplirez ainsi la loi du Christ (*Gal.* VI, 1).

422 ; 423-439 ; GRAFE, *Die Stellung und Bedeutung des Jakobusbriefes in der Entwicklung des Urchistentums.* Tubingue, 1904 ; KUEHL, *Die Stellung des Jakobusbriefes zum alttestamentlichen Gesetz und zur paulinischen Rechtfertigungslehre.* Koenigsberg, 1906 ; GAUGUSCH, *Der Lehrgehalt der Jakobusepistel.* Fribourg-en-Br.,1914.

Pour notre part, nous nous sommes surtout servi de l'introduction au Nouveau Testament de ZAHN (2e édit. Leipzig, 1906), des commentaires de BEYSCHLAG (Goettingue, 1897) et de WINDISCH (Tubingue, 1911), des théologies du Nouveau Testament de B. WEISS (Berlin, 1903), de FEINE (Leipzig, 1910), de HOLTZMANN (2e édit. Tubingue, 1911) et de la monographie de KUEHL, citée plus haut. Ces travaux nous ont paru suffisamment représentatifs des différentes tendances.

Digitized by Google

Car en Jésus-Christ, la circoncision n'est rien, l'incirconcision n'est rien, ce qui est tout, c'est d'être une nouvelle créature. Paix et miséricorde sur tous ceux qui suivront cette règle (*Gal.* VI, 15-16 ; cfr II *Cor.* V, 17 ; *Eph.* II, 15). La circoncision n'est rien, l'incirconcision n'est rien, le tout c'est l'observation des commandements de Dieu (I *Cor.* VII, 19 ; cfr *Rom.* VIII, 4). Le Seigneur mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres et manifestera les desseins des cœurs et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui est due (I *Cor.* IV, 5 ; cfr II *Cor.*V, 10 ; *Rom.* II, 6, ss. ; XIV, 10). Les injustes ne posséderont point le royaume de Dieu (I *Cor.* VI, 9). Les affections de la chair, c'est la mort, tandis que les affections de l'Esprit, c'est la vie et la paix (*Rom.*VIII, 5). C'est là une parole certaine, et je veux que tu affirmes ces choses afin que ceux qui ont cru s'appliquent à pratiquer les bonnes œuvres. Voilà ce qui est bon et utile aux hommes » (*Tite,* III,8).Paul et Jacques proclament donc la nécessité des œuvres pour le salut. Mais ils n'ont pas, dit-on, la même conception des œuvres. Les œuvres de Jacques, c'est l'accomplissement de la volonté divine manifestée par la Loi parfaite : elles dépendent uniquement de l'énergie de la volonté libre de l'homme. Les œuvres de Paul,c'est l'accomplissement de la Loi de l'Esprit de vie (*Rom.* VIII, 2) : elles sont elles-mêmes des fruits spontanés de l'Esprit. Les œuvres de Jacques sont les *ἔργα νόμου*, celles de Paul sont le *καρπὸς τοῦ πνεύματος*.

Il est certain, d'abord, que la Loi de l'Esprit de Paul coïncide pour son contenu avec la Loi parfaite de Jacques. Il est possible que Paul ait ramené davantage à l'unité, à la charité, la multitude des commandements de la Loi (*Gal.* V, 14), mais Jacques sait aussi que la perfection de la Loi royale consiste dans la charité fraternelle (II, 8). Paul appelle cette loi,Loi de l'Esprit, du nom de son principe intérieur et actif, mais Jacques parle aussi de la parole de vérité implantée dans nos cœurs, de la parole régénératrice qui apporte une vie nouvelle à ceux qui la reçoivent (I, 18, 21). Il est certain aussi que, dans le développement de la vie chrétienne, Paul ne considère pas l'Esprit divin comme l'unique principe actif : il faut suivre ses inspirations, on peut lui résister. Il est même souvent difficile de dire si, dans S. Paul, l'esprit désigne l'Esprit-Saint ou l'esprit de l'homme guidé et fortifié par l'Esprit de Dieu. D'autre part, S. Jacques fait-il uniquement dépendre de l'énergie morale de l'homme, le fait que la foi ait des œuvres ou n'en ait pas? Ne compte-t-il pas sur le secours de la grâce pour soutenir la volonté au moment où la foi illumine la conscience? L'épître ne contient pas d'affirmations explicites sur ce point. Elle témoigne cependant, à diverses reprises (I, 5-8 : V, 13, 14, 15-18),en faveur de l'efficacité de la prière qui décide Dieu à intervenir dans les choses des hommes Elle sait que Dieu donne sa grâce aux humbles et que l'Esprit qu'il a fait habiter en nous désire nous posséder d'une façon jalouse et nous donne une grâce d'autant plus abondante qu'il prétend régner plus complètement sur nous (IV, 3-6). Il semble donc bien que la volonté du chrétien n'est pas laissée à ses seules forces

Digitized by Google

pour répondre aux invitations de la foi. Jacques ne dit-il pas d'ailleurs que la foi d'Abraham coopérait à ses œuvres (*ἡ πίστις συνήργει τοῖς ἔργοις αὐτοῦ*, II, 22) et n'inclut-il pas dans cette causalité de la foi, l'action de l'Esprit qu'il sait habiter en nous? Dans les épîtres pauliniennes aussi l'Esprit, principe des œuvres, est en relation intime avec la foi. La foi est causée par l'Esprit, et l'Esprit en retour nous est communiqué par la foi (I *Cor.* II, 4-5 ; *Eph.* I, 17-19 ; *Gal.* III, 2, 5 ; V, 5). Où est donc la contradiction entre Paul et Jacques?

La doctrine de Paul ne s'accorderait avec celle de Jacques que dans une certaine ligne, suivant certains courants : elle la contredirait selon d'autres. La doctrine de Paul, en effet, serait hétérogène et enfermerait dans son sein de nombreuses antinomies. A côté de la conception morale et mystique du salut, où le péché est expliqué psychologiquement, où la rédemption consiste dans la délivrance de la puissance du mal, où la justice réelle et effective est opérée par l'Esprit-Saint, où la foi et le baptême sont considérés comme des moyens d'union au Christ et de participation à sa vie, où enfin le salut final est inauguré par un jugement selon les œuvres de la foi ou les fruits de l'Esprit, conception qui rencontrerait de fait celle de S. Jacques, il existerait chez S. Paul une autre doctrine du salut, la théorie dite juridique ou pharisaïque, avec son explication historique de l'origine du péché, son explication juridique de la rédemption par la satisfaction substitutive nous délivrant des châtiments du péché, son processus judiciaire de la justification où l'Esprit n'intervient que comme témoin de l'adoption et non comme principe de bonnes œuvres, où la foi n'est qu'un moyen d'appréhension de la justice du Christ qui nous reste extérieure et imputée, où le salut enfin est considéré comme certain et accompli par le fait de la justification et où le jugement final n'a plus de raison d'être. Cette dernière conception du salut est manifestement opposée à celle de Jacques, et la contradiction s'exprime d'ailleurs catégoriquement dans les formules employées par les deux auteurs ; « L'homme n'est pas justifié par les œuvres de la Loi, mais bien par la foi de Jésus-Christ », dit S. Paul (*Gal.* II, 16 ; cfr *Rom.* III, 28). « L'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seule » conclut S. Jacques (II, 24) et chacun d'appuyer sa thèse sur le même exemple biblique et sur le même texte scripturaire différemment interprétés....

Ce n'est pas ici le lieu de prouver dans le détail l'unité du système paulinien. Quelles que soient les sources auxquelles s'alimente la théologie de l'Apôtre, on n'est pas autorisé à en isoler deux conceptions différentes du salut, à distinguer, de l'origine au terme, deux courants divergents, deux fleuves coulant parallèlement sans jamais mêler leurs eaux. Dans une étude récente, Wissmann n'est pas loin de le reconnaître : « Die verschiedene Genesis von *πίστις* und Christusfrömmigkeit kann ebensowenig seine Lebenseinheit gefährden wie umgekehrt diese jene... so kommt es mit Notwendigkeit zu Ausdrucken und Redenwendungen, die als Uebergangswendungen zu verstehen sind und die notgedrungen

Digitized by Google

da und dort Kompromisscharakter annehmen müssen. » (*Das Verhältnis von πίστις und Christusfrömmigkeit bei Paulus*, p. 116. Goettingue, 1926). En fait, les prétendues conceptions irréductibles ne sont que des aspects multiples d'une même riche et profonde réalité. Les divers éléments, justice et sainteté, foi et esprit, justification et jugement, se rencontrent dans toutes les épîtres et s'harmonisent d'eux-mêmes en une synthèse parfaitement une. Les partisans du double courant l'avouent malgré eux quand ils se voient forcés de faire rentrer dans ce qu'ils appelent la conception hellénique du salut par sanctification progressive, la théorie essentiellement juive du jugement selon les œuvres à laquelle S Paul n'aurait pu trouver de place dans le processus juridique de la justification. La véritable explication gît bien plutôt dans ce fait que le jugement selon les œuvres est en réalité un jugement selon la foi, les œuvres étant le fruit de l'Esprit, l'épanouissement de la vie spirituelle inaugurée par la foi. Et ainsi encore Paul et Jacques se rejoignent.

Pour concilier des formules à première vue contradictoires, il suffirait, à la rigueur, que l'un des termes employés reçût, chez les deux auteurs, une acception différente ; mais l'accord pourra se faire sur une base plus large si plusieurs des termes ou même tous ont un sens distinct. En déniant aux œuvres de la Loi l'efficacité justificatrice, Paul affirme simplement l'impossibilité pour l'homme d'atteindre à la justice par l'économie légale. Il n'entend nullement dire que les œuvres de la Loi ne sont pas la manifestation de la volonté de Dieu ou que l'accomplissement de cette volonté n'est pas requis pour le salut. Cette impuissance de la Loi provient d'une double cause, d'abord du fait que toute loi, prise formellement comme telle, se borne à tracer les devoirs sans communiquer la force de les remplir, ensuite et surtout du fait que le sujet auquel la Loi s'adresse est au pouvoir du péché, et que ce péché, loin d'être vaincu par la Loi est au contraire éveillé et stimulé par elle. Voilà pourquoi la Loi ne peut conduire à la justice. Voilà pourquoi aussi Paul est amené à réintégrer dans tous ses droits la grâce de Dieu. Cette justice à laquelle l'homme ne peut atteindre, Dieu la lui donne, et ce juste que Dieu reconnaîtra au jour du jugement, c'est Lui-même qui l'a rendu tel. Quand S. Paul oppose la foi aux œuvres, il met en présence deux systèmes, deux économies qu'il désigne par leur élément caractéristique : l'économie légale d'après laquelle les œuvres doivent produire la justice propre, et l'économie chrétienne d'après laquelle la justice est un don de Dieu que nous nous approprions par la foi. Il ne nie pas que l'économie nouvelle, caractérisée par la foi, exige des œuvres : c'est même, à son avis, sous le régime de la foi que les œuvres bonnes sont rendues possibles d'une façon générale, et méritoires. Il n'affirme d'ailleurs pas davantage que la foi fut exclue de l'économie ancienne. S. Jacques, de son côté, se place évidemment sous l'économie de la foi : c'est à des chrétiens qu'il s'adresse dont il veut secouer la paresse morale par la perspective du jugement futur où il sera demandé compte des œuvres qu'aura produites leur foi.

Digitized by Google

Ἀλλ' ἐρεῖ τις : Si S. Paul n'exclut pas la foi de l'économie ancienne, les Juifs et surtout les Judéo-chrétiens qu'il combat dans les épîtres aux Galates et aux Romains avaient donc la foi et les œuvres? En quoi leur condition différait-elle de celle que S. Jacques exige pour le salut de ses chrétiens? En se posant vis-à-vis d'eux en adversaire, Paul ne se met-il pas en contradiction avec le frère du Seigneur? — Du fait que Paul, sans exclure la foi de l'économie ancienne, envisage surtout celle-ci comme le régime des œuvres, nous pouvons légitimement inférer que ses contradicteurs judaïsants faisaient en réalité la part très petite à la foi dans l'œuvre de la justification, qu'ils comptaient avant tout sur eux-mêmes et sur leurs œuvres, sans réfléchir beaucoup sur leur faiblesse native et sans s'attacher fermement à la miséricorde de Dieu manifestée dans l'œuvre du Christ. Il était donc du devoir de l'Apôtre de mettre en pleine lumière les prérogatives de la foi, de présenter l'économie nouvelle comme étant essentiellement basée d'un côté sur l'impuissance de l'homme, de l'autre sur la bonté divine,et de montrer enfin comment ces deux fondements se reliaient par l'intermédiaire de la rédemption du Christ et de la foi des chrétiens. S. Jacques, au contraire, n'avait pas affaire à des chrétiens qui mésestimaient la valeur de la foi dans l'économie du salut, mais qui plutôt la surévaluaient d'une façon erronée et abusive en étant tentés de la considérer comme un principe posé une fois pour toutes, et suffisant, fût-il même inactif et sans répercussion morale, pour les couvrir contre la colère à venir. On comprend donc que S. Jacques ait été amené à insister sur les qualités que doit avoir la foi justifiante et sur les œuvres qu'elle doit engendrer. Paul et Jacques ne parlent donc pas des œuvres posées dans les mêmes conditions : Paul parle des œuvres relevant spécifiquement de la Loi, Jacques parle des œuvres inspirées par la foi.

S. Paul n'oppose pas toujours la foi à la Loi comme deux économies différentes ayant la prétention de nous conduire à la justification finale et au salut. Il lui arrive certainement aussi d'envisager l'acte de foi qui nous place dès maintenant dans la qualité de justes devant Dieu (*Rom.* III, 21 ; V, 1 ; VIII, 30 ; I *Cor.* VI, 11 ; *Tit.* III, 7). Dans d'autres cas, plus nombreux, il peut être difficile de déterminer s'il parle de l'acte de foi ou du régime de la foi, de la justification présente ou future. S. Jacques traite toujours de la justification finale sous sa forme déclarative ; c'est le reconnaissance de la justice au jugement dernier, c'est la *justificatio justi*. Le simple rapprochement des versets 11 et 21 du chapitre II le prouve à l'évidence : « Que sert-il, mes frères, à un homme de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres? Est-ce que cette foi pourra le *sauver*? » « Vous voyez que l'homme est *justifié* par les œuvres et non par la foi seulement. » La notion de sentence judiciaire se rencontre aussi dans la justification de S. Paul. Pour lui aussi, la justification c'est la reconnaissance de la justice par Dieu, c'est le décret d'admission au royaume messianique. Mais le royaume messianique recouvre deux périodes, l'une définitive inaugurée par le jugement dernier,

Digitized by Google

l'autre préparatoire, déjà réalisée dans l'Église où l'on a accès moyennant la justice. Avant, nous étions sous le coup de la condamnation, de la colère de Dieu. Par la foi au Christ et en son œuvre rédemptrice, non seulement nous nous faisons du Christ un avocat et un intercesseur, mais nous nous unissons à lui,et Dieu nous voyant unis à son Fils, nous absout, et des fils de colère fait des enfants d'adoption, des héritiers du Ciel. La condamnation a fait place à la justification, et S. Paul pourra dire que l'homme est justifié par la foi et le baptême, dès son entrée dans l'Église.Cette justification initiale est-elle encore déclarative? Oui et non. Le mot justification conserve son sens formel de reconnaissance de la justice, mais comme cette justice que Dieu reconnaît est produite par lui, comme l'octroi de cette justice coïncide en fait avec sa reconnaissance, la justification cesse d'être purement déclarative pour devenir effective ; donner la justice et la reconnaître sont un seul et même acte, et la justification devient une *justificatio impii*. C'est ainsi que S. Paul pourra dire équivalemment que la foi du croyant lui est comptée à *justice* (*Rom.* IV, 5) et que le croyant est *justifié* par la foi (*Rom.* V, 1 : ἐκ πίστεως ; cfr *Rom.* III, 24, 28, 30 ; *Gal.* II, 16, etc.).

Cette question de la notion formelle de la justification paulinienne importe d'ailleurs assez peu au sujet qui nous occupe. Nous en retiendrons que S.Paul parle souvent de la justification initiale, que S. Jacques parle toujours de la justification finale, que S. Paul nous entretient souvent de la justification du pécheur, que S. Jacques nous entretient toujours de la justification du juste. Serait-il si étonnant, dans ces conditions, que les exigences des deux écrivains ne fussent pas toujours identiques ?Est-ce à dire que la foi que l'Apôtre requiert pour la justification du pécheur correspond à la foi morte, à la foi sans les œuvres dont parle S. Jacques? Aucunement. Une étude attentive de la conception paulinienne de la foi justifiante montre, au contraire, que l'Apôtre entend parler d'une foi vive, active et opérante. Si Dieu n'attend pas que cette foi ait produit des œuvres distinctes d'elle-même pour la compter miséricordieusement à justice et pour justifier, il exige cependant qu'elle soit de sa nature apte à en produire, et si par un changement de la volonté humaine et une résistance à la grâce, de foi vivante elle devenait une foi morte, la justice octroyée par Dieu s'évanouirait d'elle-même pour permettre au péché une rentrée triomphante.

Qu'on examine sous tous ses aspects la doctrine paulinienne de la justification, qu'on la retourne dans tous les sens, on n'y découvrira pas de contradiction réelle avec celle de l'épître de Jacques. Toutefois, du fait que Jacques n'atteint pas Paul, on ne pourrait encore en conclure immédiatement qu'il n'a pas voulu l'atteindre. N'a-t-il pas écrit pour combattre le paulinisme ou tout au moins certains abus nés d'une intelligence imparfaite du paulinisme? Ne trahit-il pas la connaissance des formules pauliniennes? Ne suppose-t-il pas l'existence des lettres ou la prédication orale de Paul? — Si l'on admet chez l'auteur de l'épître de Jacques la connaissance des doctrines pauliniennes, il faut logiquement admettre aussi

Digitized by Google

l'intention de les combattre, et cette polémique portant à faux, il faudra la déclarer maladroite et malheureuse. Elle pourrait ne viser qu'un paulinisme incomplet, affaibli, défiguré, où certaines formules étaient imprudemment mises en avant, tandis que d'autres tout aussi authentiques, tout aussi importantes, étaient délibérement laissées dans l'ombre... Mais nous sommes si mal renseignés sur des abus auxquels aurait donné spécialement lieu la doctrine de Paul sur la justification! Il faudrait en outre, dans cette hypothèse, reculer l'épître de Jacques à une époque tardive. Or, tout plaide en elle pour une haute antiquité : la situation supposée des lecteurs en grande majorité convertis du judaïsme et constituant encore à cette époque toute l'Église, fréquentant encore les synagogues et en butte aux persécutions des Juifs ; le caractère éminemment pratique de la lettre, le peu de développement de la christologie, l'allure toute juive de la doctrine de la justification, la façon d'envisager la Loi, les allusions fréquentes aux paroles du Christ qui ne trahissent cependant pas la dépendance vis-à-vis d'un évangile, tout, encore une fois, nous invite à placer cette épître dans les premiers temps de l'expansion du christianisme, alors qu'il n'avait guère dépassé encore les frontières de la Palestine et de la Syrie.

Ce n'est pas un libertinisme provenant de l'abus de la doctrine de S. Paul que Jacques combat chez ses chrétiens, mais une certaine paresse morale prétendant se légitimer par la possession de la vraie foi. Pareille conception d'une foi justifiant sans les œuvres serait sans doute incompréhensible chez des Juifs, mais est-elle impossible chez des Judéo-chrétiens? Ne présente-t-elle pas certaines affinités avec celle décrite dans *Mt.* VII, 21-27 ; XIII, 19-22 : XV, 8 ; XXI, 28-31 ; XXIII, 3? Ne pouvait-elle s'appuyer à tort sur certaines paroles de Jésus comme celle-ci : ta foi t'a sauvé (*Mt.* IX, 22 ; *Mc.* V, 34 ; X, 52 ; *Lc.* VII, 50 ; VIII, 48, 50 ; XVII, 19 ; XVIII, 42)? Le chef de la communauté de Jérusalem écrit aux églises de la chrétienté à une époque où celles-ci sont encore considérées comme un prolongement de la communauté de Jérusalem. Ceci nous ramène à la situation exposée dans les Actes des Apôtres, VIII, 1, 4 ; XI, 19. La foi au Messie venu et l'attente de son prochain retour devaient entrer comme un élément important dans l'espoir que nourrissaient ces premiers chrétiens d'échapper à la catastrophe finale. Si l'on tient compte de ce fait, si l'on réfléchit aussi à l'état précaire où se trouvaient au point de vue matériel beaucoup de ces communautés dont la détresse s'aggravait encore par le christianisme même des membres qui excitait la haine et l'oppression des Juifs riches et non convertis, il ne paraîtra pas invraisemblable qu'un certain nombre de chrétiens se soient laissés aller au découragement ou se soient réfugiés dans leur foi au salut prochain, et que Jacques ait dû stimuler leur activité morale par la perspective même du jugement.

En un mot, il nous semble que le problème de la justification par la foi ou par les œuvres a pu se poser indépendamment de la prédication paulinienne. Si Jacques avait voulu remédier aux abus du paulinisme, il s'y serait vraisemblablement pris autrement. Il aurait

Digitized by Google

distingué entre le paulinisme authentique et le paulinisme mutilé ; il aurait allégué autrement aussi ses preuves scripturaires. La façon dont il argumente du cas d'Abraham ne paraît pas du tout supposer celle de S. Paul. Enfin, les exemples d'Abraham et de Rahab étaient assez connus et assez discutés pour que Jacques ait pu les utiliser sans s'inspirer de S. Paul. En sens inverse, nous ne croyons pas non plus que Paul aurait pu être amené par certaines paroles de Jacques à formuler avec plus de développement et de précision sa doctrine de la justification.

É. TOBAC.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

FR. LANZONI. *Genesi, svolgimento e tramonto delle leggende storiche. Studio critico.* (Studi e Testi. Fasc. 4.) Rome, Impr. Vaticane, 1925. In-8, XVIII-304 p.

Le volume que vient de publier l'infatigable Mgr Lanzoni, n'est pas un duplicata italien du travail renommé du P. H. Delehaye, *Les légendes hagiographiques*. Le but est différent, la matière également. Lanzoni a moins en vue un but apologétique que didactique. En Italie, et même ailleurs qu'en Italie, le mot *légende* fait aisément mauvaise impression, et surtout lorsqu'il est question de légendes ecclésiastiques, on lui donne des sens bien différents, à tel point que des personnes instruites hésitent à l'utiliser, de crainte qu'il ne soit appliqué aux traditions d'ordre religieux et n'en compromette la valeur. Par contre,on n'hésite pas à utiliser le terme pour déclarer légendes ce qui s'oppose au dogme, aux pieuses traditions, au bon renom des personnes ou des institutions ecclésiastiques : procédé inconséquent qui est cause de beaucoup d'erreurs et contribue à perpétuer des incertitudes et des conclusions mal établies. L'auteur, comme point de départ de son travail, établit que légende signifie un récit qui n'est pas conforme à la réalité. Comme il apparaît de la lecture du travail, l'auteur inclut dans cette définition toute erreur historique qui acquiert une certaine diffusion : tandis qu'il exclut de la légende, prise au sens propre, aussi bien le récit historique déformé par des erreurs, que la narration où les éléments vrais se réduisent à une part minime et sont difficiles à reconnaître. J'avoue ne pas comprendre facilement cette distinction, qui au reste n'a pas d'importance dans le développement de l'étude, attendu qu'il est difficile de déterminer la valeur de ces gradations dans l'erreur. Plus claire et d'utilité plus pratique, est la distinction entre légende et mythe, parce que celui-ci a pour objet « des êtres surhumains qui se trouvent en dehors de l'histoire des hommes » ; de même la distinction d'avec les fausses croyances populaires, parce que celles-ci sont « les jugements erronés acceptés par les masses sur l'origine, la nature, la destinée des êtres naturels : sur les vertus, les actions salutaires ou nocives d'essences minérales, végétales ou d'animaux ou d'objets artificiels, d'usages, de rites et formules, ou enfin sur la licéité ou non de certains actes de l'homme » (p. 5). L'auteur ne s'occupe pas des mythes et des fausses croyances. Quant aux légendes, il en prend des exemples tant dans le monde classique que dans le moyen âge et l'époque moderne, dans les faits qui relèvent de la vie profane ou de la vie religieuse. En effet, la création de la légende est de tous les temps : et le Divin Fondateur qui promit à son Église une assistance indéfectible pour

Digitized by Google

la foi et les mœurs, n'assura jamais aux membres de celle-ci l'immunité contre les défauts que subissent tous les hommes et qu'ils subiront toujours, lorsqu'ils cherchent à transmettre aux générations futures les souvenirs du passé.

Dans la première partie générale, l'auteur, après avoir fixé la signification du terme légende, note que les légendes naissent autour de toutes choses, en tous temps et chez tous les peuples ; qu'elles se manifestent immédiatement après les faits ou parfois longtemps après ; qu'elles se développent plus ou moins rapidement ; qu'elles sont de teneur diverse d'après les circonstances de lieu et de temps, même lorsqu'elles s'appliquent à une même personne ou à un même événement. Leur succès est parfois rapide, d'autres fois difficile ; certaines maintiennent une version inaltérée, d'autres prennent des développements divers, inspirés soit par le peuple soit par des écrivains.

Dans la seconde partie, l'auteur examine le rôle de la légende sur les faits qu'elle prétend relater, en d'autres termes, la manière dont la légende détermine ou donne des précisions chronologiques ou topographiques, crée des qualités, indique les mobiles des événements lorsqu'ils sont ignorés ou mal connus, donne les noms de personnes et leur étymologie. La légende fait ou refait des histoires ou biographies incomplètes, surtout lorsqu'il s'agit de narrer les origines des peuples, pénétrant en ce cas jusqu'à la vie de l'autre monde : elle ose même proposer des prophéties. Et dans ce travail de complément, les matériaux que la légende utilise sont de pure invention ou souvent empruntés à un autre récit, à la vie d'autres personnes et appliqués avec divers procédés. Toutefois, note l'auteur, « dans toutes les littératures et dans toutes les histoires se rencontrent des récits ressemblants : mais toutes les compositions fantaisistes ne dépendent pas de récits antérieurs et toutes les traditions historiques postérieures ne dérivent pas d'autres, car l'imagination humaine est toujours la même et l'histoire se répète souvent. » L'auteur étudie encore d'autres méthodes que la légende utilise pour compléter, construire son récit : élimination de faits qui ne plaisent pas, pour les attribuer parfois à d'autres personnes : leur application à d'autres temps, à d'autres pays, à d'autres personnes, à une autre cause : le rapport à une même personne, au même temps, à un même lieu, de ce qui est de divers sujets, temps et lieux ; transformation de questions de détail jusqu'à changer la nature des hommes et des choses ; des identifications : l'ajoute d'autres récits, leur fusion en une version nouvelle ou la multiplication d'un récit en plusieurs, etc. Le résultat de cette méthode est assez souvent de créer « des êtres qui n'existent pas ni ne peuvent exister, de créer des apparences qui ne peuvent être que du domaine de l'imagination... c'est-à-dire des types ou symboles (p. 116) ; types de cruauté , de luxure, de simplicité, de jovialité, etc., descriptions de temps de corruption absolue, d'institutions essentiellement perverses.

Après avoir étudié le côté matériel de la légende, l'auteur examine les facteurs qui sont cause du traitement légendaire auquel sont soumis les faits. Tout d'abord ce sont les observateurs de faits

Digitized by Google

particuliers, c'est-à-dire de brève durée, qui ne perçoivent pas exactement les faits eux-mêmes ou les jugent mal, soit qu'ils soient compliqués et de contrôle difficile, soit à cause du manque d'attention ou de connaissance ou encore par excès de passion, hallucination ou suggestion. Ce sont ensuite les observateurs de faits de portée générale qui interprètent mal des phénomènes naturels, le langage des peuples primitifs, des documents, monuments, noms. D'autres erreurs proviennent des écrivains ou narrateurs. Ces derniers peuvent se tromper par manque de mémoire ou manque d'ordre dans le récit provenant d'une connaissance imparfaite de la langue ou de l'art d'exposition,par excès d'imagination ; s'ils reprennent les récits d'autres, l'erreur peut provenir du manque de perspicacité et de sens critique. Parfois ce sont les peintres, sculpteurs ou autres artistes qui, pour des raisons analogues, font naître des légendes. Les faussaires travaillent pour des motifs particuliers et donnent ainsi naissance à des récits acceptés comme vrais.

Mais outre ces facteurs individuels il y a une autre cause qui intervient pour une grande part dans l'origine de la légende : le peuple. Les quatre chapitres dans lesquels l'auteur traite ce problème de psychologie populaire me semblent les plus intéressants du livre. Il étudie tout d'abord les jugements simplistes du peuple qui veut tout savoir, tout expliquer sans avoir la capacité de le faire : qui souvent raisonne, non par induction ou déduction mais par rapprochements fortuits, par association d'idées, par analogie purement extérieure : raisonnements bien faibles mais sommaires et décisifs ; pour le peuple surtout le « *post hoc ergo propter hoc* » a de la valeur dans n'importe quel cas. Parmi les préjugés populaires,le plus commun est celui de blâmer les choses présentes et de louer le passé, d'apprécier ce qui se passe à l'étranger et de mépriser ce qui le touche de près ; le peuple est également enclin à expliquer les faits humains de façon malveillante et à vouloir la punition des coupables : châtiment complet, rapide, exemplaire ; ces tendances de la foule ont une répercussion immédiate sur les légendes qui circulent dans ce milieu. Elles ressentent également le contre-coup de l'émotion, de l'irritation provoquées dans le peuple par les personnes, les faits, les choses avec lesquels il entre en contact. Enfin l'auteur étudie les raisons pour lesquelles les légendes peuvent s'accréditer : crédulité innée, intérêts, incapacité de s'opposer à leur diffusion de la part de ceux qui devraient y pourvoir ; enfin, l'autorité d'une tradition déjà formée donne à la légende un crédit que l'on peut difficilement ébranler dans la suite

La quatrième partie s'occupe de la disparition des légendes, imputable soit à l'oubli, soit aux changements subis par le milieu où elles sont nées et ont vécu : c'est la mort naturelle. La critique au contraire les fait disparaître par mort violente. Et à ce propos l'auteur a des pages sévères à l'adresse de ceux qui, malgré les plus évidentes démonstrations, malgré la critique la plus sérieuse, restent les défenseurs de légendes bien déterminées comme telles. C'est un chapitre de vie actuelle et l'auteur recherche les raisons de cette attitude : il note toutefois, et avec satisfaction, que « l'accord

Digitized by Google

intervenu sur des questions qui hier semblaient insolubles, donne le droit d'espérer que des résultats identiques pourront être acquis demain. » Un dernier chapitre étudie la légende dans l'histoire, son influence sur la littérature, les arts, la vie. Un court appendice fait allusion aux romans. Pour finir, d'utiles indications bibliographiques et une table des noms (chose étrange, l'index des matières manque).

Ce beau livre, écrit en un style incisif et élégant, riche en exemples pris de propos délibéré dans les domaines les plus variés, se lit avec grande facilité : cela ne nuit en aucune façon à sa valeur strictement scientifique, mais lui donne plus de force de persuasion. Il n'y avait pas en Italie un traité qui mit en évidence un sujet aussi discuté, et nous espérons qu'il contribuera à faire tomber bien des préjugés contre la critique historique, surtout chez les personnes qui, par une habitude devenue traditionnelle, n'osent pas regarder les réalités en face et craignent d'en aborder l'examen.

P. PASCHINI.

A. HESSEL. *Geschichte der Bibliotheken. Ein Ueberblick von ihren Anfängen bis zur Gegenwart.* Goettingue, Pellens et Cie, 1925. In-4, VII-147 p. et 15 pl.

Cet aperçu rapide sur l'histoire des bibliothèques, depuis l'époque ancienne (chap. I) jusqu'aux grands dépôts contemporains et les bibliothèques populaires du XXe siècle (chap. VIII et IX), en passant par le moyen âge (chap. II, III, IV), l'humanisme (chap. V) et les temps modernes (chap. VI et VII), permet de suivre l'essor des bibliothèques dans ses grandes lignes, et oriente judicieusement le lecteur à travers les phases d'un développement si étroitement lié au progrès de la culture générale. Œuvre de première initiation d'une part, de vulgarisation sainement entendue, d'autre part, l'ouvrage, dans l'idée de son auteur, devait satisfaire à des exigences qu'il n'est pas toujours aisé de concilier. Sa longue accoutumance avec la bibliothéconomie lui a permis de se tirer d'affaire avec succès. On pourra sans doute lui reprocher un manque de proportion ou d'homogénéité dans le traitement de quelques matières ; on rencontrera des affirmations qui risquent de trop simplifier des choses complexes ou de généraliser des cas particuliers ; on trouvera par ci par là des résumés qui restreignent à des aperçus biographiques, des revues que l'on souhaiterait plus « réelles » et plus complètes : malgré cela, l'auteur mérite éloges pour avoir fourni en 126 pages un exposé aussi compétent que suggestif, aussi instructif qu'intéressant, des vicissitudes des bibliothèques.

La partie ancienne, essentiellement historique, et qui nous donne le principal de l'histoire des bibliothèques jusqu'à la réforme, se distingue nettement de la partie moderne et contemporaine. Dans celle-ci l'exposé historique laisser deviner des appréciations et des jugements discrets qui, sans être expressément énoncés et sans enlever

Digitized by Google

à ces chapitres leur caractère principalement historique, contiennent des leçons de la plus haute valeur : car en bibliothéconomie, cristallisation de l'expérience des divers pays et des diverses époques, toute initiative qu'on croit nouvelle ne peut que gagner à s'éclairer d'abord à la lumière du passé : *Historia testis temporum, magistra vitae!* C'est parfaitement exact pour les bibliothèques.

A côté de la bibliothèque savante, l'évolution lente mais complète de l'ancienne conception en celle de la bibliothèque populaire, dont l'Amérique et l'Angleterre ont donné les premières applications, inspirera plus d'une réflexion ; avec l'historien et le bibliothécaire, l'éducateur et le moraliste feront bien de lire ce court résumé des tendances actuelles, tantôt nationales, tantôt sociales ou éducatives avec prédominance, ou rejet à l'arrière-plan, de l'idée centralisatrice. Mais ces considérations relevant davantage des sciences sociales, politiques ou pédagogiques, nous n'avons pas à les développer ici.

Les services que le livre est appelé à rendre à l'historien seraient facilités et par suite augmentés, si la bibliographie avait été mieux répartie dans les chapitres ; suivant une mode qui tend à gagner du terrain, l'auteur a rejeté sa bibliographie à la fin du volume (p. 127-142). Cette bibliographie, en soi fort utile et louable, bien que plusieurs noms importants s'en trouvent omis, tient le milieu, dirait-on, entre une bibliographie systématique et une bibliographie utilitaire ou occasionnelle appelée par les diverses affirmations de l'auteur. Il aurait été plus pratique de répartir la première en tête de chaque chapitre « zur Orientierung » et de rejeter l'autre au bas des pages selon la nécessité des appels de notes. Pour la partie moderne et contemporaine, l'on voudrait quelques grands traits, plus systématiquement disposés, sur l'histoire de l'administration interne, de l'organisation du conseil, des principes du cataloguement, etc.

Quant au détail, nous ne relèverons que quelques particularités qui visent avant tout l'histoire des bibliothèques médiévales. Aux chapitres IV et V, les dates s'entremêlent un peu : ce qui semble dire que la matière de chacun d'eux (p. 34, 48 et suiv.) n'a pas été nettement délimitée ; le rôle du XIIe siècle pour l'essor des bibliothèques (Le Bec, Durham, etc.) disparaît un peu dans la rapide transition du XIe au XIIIe siècle : son ardeur pour la recherche des livres n'est pas assez indiquée ; des ouvrages que vont avidement rechercher les lettrés de l'Occident en Espagne, en Sicile, en Syrie, chez les Musulmans, on ne nous dit rien ou pas assez, bien qu'il soit fait mention des bibliothèques de l'Islam en Espagne (p.38) ; on, voudrait quelque chose de plus complet sur le mode de cataloguement, sur l'inventorisation sous les Carolingiens et après eux, sur le nombre des volumes et la nature des ouvrages aux diverses époques, sur le genre des bibliothèques universitaires et la caractéristique de celles des Ordres Mendiants, parmi lesquelles celles des Carmes et des Augustins (York, par exemple) auraient dû trouver mention ; leur physionomie, toute différente de celles des anciennes abbayes, ne se détache pas comme il faut (p. 44 et suiv.) ; le rôle des Chartreux pouvait être davantage souligné avec l'éloge qu'en

Digitized by Google

fait Gerson ; l'affirmation relative aux origines de Bologne et aux Mendiants est-elle bien exacte (p. 35)? Le doute sur l'authenticité entière du *Philobiblon* de Richard de Bury (p. 46 et 139) devait au moins être indiqué, et sa bibliographie moins incomplète et mieux placée.

Nous ne voulons pas allonger la liste de ces légères lacunes qu'une prochaine édition corrigera aisément. L'illustration, en partie empruntée à Clark (*The Care of Books*), est judicieusement choisie pour donner une idée de l'évolution des principes bibliothéconomiques dans la construction et l'organisation matérielle des dépôts. Une courte conclusion ou résumé,qui condense les principaux résultats de l'enquête historique et en accuse nettement les grandes lignes, notamment, comme on l'a dit,pour l'administration moderne, serait favorablement accueillie par le lecteur et augmenterait encore la valeur et l'efficacité de ce bon livre. J. DE GHELLINCK, S. J.

SPYRIDON et S. EUSTRATIADES. *Catalogue of the greek Manuscripts in the Library of the Laura on Mount Athos, with notices from other libraries.* (Harvard Theological Studies. T. XII.) Cambridge, Harvard University Press; Paris, E. Champion, 1925. In-4, IV-515 p.

La grande presse occidentale annonçait récemment que le général Pangalos venait de dissoudre les communautés du mont Athos. En l'absence de précisions venant de sources plus sûres, il est permis de croire que le dictateur a simplement dissout la *Kinotis* (communauté), c'est-à-dire le Sénat monastique.

Les nombreux monastères et *skites* de l'Athos forment, en effet, une république, constituant sous le régime grec actuel, à peu près comme sous l'ex-régime turc *mutatis mutandis*, un véritable état dans l'État, avec capitale à *Karyes* (les noyers). Le pouvoir y est exercé par la *Kinotis* ou Sénat, composé des vingt représentants des maisons ayant le titre de Monastère. La République se considère, et se traite, comme un immense monastère : elle ne compte donc que des moines en son sein et quelques rares laïcs du sexe masculin, autorisés par la *Kinotis* à y séjourner. Chacun sait que les mammifères du sexe féminin ne reçoivent jamais la permission même d'y mettre le pied : application, un peu rigide peut-être, de ce que nous appelons en Occident « la clôture ».

Il est très probable que c'est ce régime politique que le dictateur a voulu supprimer en y substituant le droit commun de la Grèce agrandie. Les moines de l'Athos se trouveraient donc désormais,vis-à-vis de l'État, dans la même situation que leurs confrères du reste de la Grèce. Essayera-t-il de les soustraire à la juridiction directe du patriarche de Constantinople, pour les placer sous celle de l'archevêque d'Athènes? Ira-t-il jusqu'à confisquer les trésors de l'antiquité, conservés par les moines, au profit de la bibliothèque d'Athènes, ou

Digitized by Google

d'un Institut de byzantinisme que d'aucuns rêvent de voir établir à l'Athos même? L'avenir nous l'apprendra.

Quelle que soit la destinée future des manuscrits de l'Athos, nous avons désormais la série complète des catalogues des manuscrits grecs de la sainte Montagne. Le présent volume inventorie, en effet la dernière et en même temps la plus riche collection, celle de la *Grande Laure* fondée, dit la tradition, par S. Athanase l'athonite, et située aux pieds du pic sur la côte sud-est. Suivant,à une année de distance, son aîné de Vatopédi, ce catalogue paraît sous le même parrainage et dans les mêmes conditions.On y retrouve comme co-auteur Mgr Eustratiades, bien que le travail principal ait été fourni cette fois par Spyridon, moine et médecin. Rien d'étonnant que la disposition générale et la méthode signalées RHE. 1925, t.XXII, p. 337, s'y retrouvent également.

Outre les 1967 volumes de la bibliothèque du monastère,sont catalogués les manuscrits et imprimés du *catholicos*, qui ne comptent guère (nos 1968-2046) que des ouvrages liturgiques des XVIIIe-XIXe siècles. En *appendice* arrivent (nos 2047-2087) les codices, en majorité liturgique (XVIe-XIXe s.) du *Catholicos* d'Iwiron non catalogués par Lambros : quelques codices (nos 2088-2111) récents et liturgiques de Pantocrator : trois codices hagiographiques du XIIIe s. (nos 2112 2114) de Stavronikita : deux codices de la bibliothèque de Mgr Eustratiades qui y joint une étude sur Theophanes Midias et ses œuvres. L'ouvrage se termine par un répertoire des mélographes ecclésiastiques, et une série de tables.

Il va sans dire que les 1967 codices de Lavra sont d'âge, de valeur et de contenu variés. Environ 600 sont antérieurs au XVe s. ; parmi les 69 de cette série qui portent une date, on en relève 5 du Xe 11 du XIe, 1 du XIIe, 6 du XIIIe et 48 du XIVe siècle : signalons en particulier, le no 1827, codex en papier de 1095,et la présence de quelques onciaux anciens (VIIe-VIIIe s.) et de plusieurs feuillets palimpsestes.

La Bible et la liturgie sont naturellement fort bien représentées dans cette collection, et, comme dans la plupart des bibliothèques monastiques, la littérature ecclésiastique y occupe une place prépondérante. Les textes profanes ne sont généralement que maigrement représentés et encore par des copies récentes. Notons toutefois un Thucydide du XIVe s. (no 754), un Libanios du XIIIe et une série importante d'écrits médicaux dont un Paul Éginète du Xe siècle (no 330).

L. Th. Lefort.

Catalogue of Irish Manuscripts in the British Museum. T. I, par le Dr S. H. O' Grady. T. II, par Robin Flower. Londres, 1926. XI-706 et XXXVI-634 p. Prix : £. 2 le vol.

Le premier volume de ce catalogue, dû à Standish Hayes O'Grady († 1915), était terminé depuis 1892. Une première impression en avait été mise à la disposition du public, mais la publication for-

Digitized by Google

melle du catalogue complet porte la date de 1926. Le premier volume, qui vient d'être réimprimé, paraît donc en même temps que la continuation du catalogue par M. R. Flower, laquelle forme le second volume. Ce dernier volume est une œuvre particulièrement remarquable par la quantité de matériaux mis à contribution. Ils permettent souvent de remonter jusqu'à la lointaine origine littéraire de textes irlandais du moyen âge ou d'une époque plus récente, ou tout au moins d'en retrouver des parallèles dans les littératures anciennes ou modernes. Les auteurs de ces textes irlandais et les scribes des manuscrits sont l'objet de notices sommaires, et l'auteur donne une description très détaillée de chaque manuscrit. La classification des manuscrits par genres permet de suivre, dans une certaine mesure, le développement de ces genres par périodes, par régions et, pour la poésie, par écoles poétiques. La littérature religieuse, qui occupe peu de place dans le premier volume, est abondamment représentée dans le second, où l'on trouve une section consacrée à la poésie morale et religieuse, principalement des XVIe et XVIIe siècles (p. 23-47) et une section consacrée à la théologie (p. 428-600), qui comprend : 1° des évangéliaires latins glosés en irlandais (Harley 1802 et 1023, tous les deux du XIIe siècle), p. 428-433 ; 2° des Vies de saints, notamment Egerton 91, du XVe siècle (p. 438-451) ; 3° des recueils de mélanges (Add. 30512, du XVe-XVIe siècle, comprenant 114 pièces, décrites de la p. 470 à la p. 505 ; Egerton 92, du XVe s., comprenant 70 pièces : p. 505-519) etc. ; 4° des traductions d'écrits théologiques, notamment Egerton 1781 renfermant 32 pièces (p. 526-545), Egerton 136, renfermant 30 pièces (p. 554-562) ; 5° la litterature dévote du XVIIe et du XVIIIe siècles (p. 564-600). — Nous croyons bon de signaler spécialement à l'attention du lecteur les points suivants que la méthode comparative de l'auteur éclaire d'une manière particulièrement heureuse : 1° *Lettre et loi du dimanche* (Harl. 5280, f. 38, p. 307-310). Voir RHE. 1924, t. XX, p. 213-215. — 2e Notice de l'évangelaire Harl. 1802, copié par Maelbrigte à Armagh, en 1138 (p. 428-432). — 3° L'exemplaire de la *Vita tripartita* de S. Patrice renfermé dans le ms. Egerton 93 (voir p. 434-435). A ce propos renvoyons à l'étude de Miss Kathleen Mulchrone, trop récente pour avoir été signalée dans le catalogue, *Die Abfassungszeit und Ueberlieferung der Vita tripartita* (*Zeit. f. celt. Philologie*, 1926, t. XVI, p. 1-94), où elle montre que ce texte, qu'on croyait jusqu'ici du XIe siècle, remonte à la seconde moitié du IXe. — 4e *Les ordres du Christ* (Add. 30512, f. 31*b*). Aux références données p. 482, ajouter : Dom A. Wilmart, *Les ordres du Christ* (*Rev. des sciences religieuses*, 1923, t. III, p. 305-327). — 5° Note sur les différentes sortes de bois qui furent employés pour fabriquer la croix du Sauveur (même ms. f. 33). Aux références de la p. 484, ajouter : *Catal. of the Royal and King's Collections*, t. Ier, p. 243 et la bibliographie donnée dans la *Revue celtique* (t. XVI, p. 218, n. 3). — 6° Note sur « les douze vendredis d'or » (même ms., f. 52), p. 496-497. — 7° Note sur le baptême d'Adam (p. 521). — 8° Histoire de S. Brendan et de Judas Iscariote, d'après Eg. 1781, f. 125b (p. 544). Voir RHE. 1923, t. XIX, p. 214. — 9° Deux traductions irlandaises des *Meditationes pi-*

Digitized by Google

tae Christi du Pseudo-Bonaventure, d'après les mss. Add. 11809 et Eg. 137 (p. 546-548 et 552). Voir RHE. 1923, t. XIX, p. 110-111). — 10° A propos du traité *An Tenga Bithnua* (*La langue toujours nouvelle*), nous n'avons pas trouvé indiquée l'édition, avec traduction française, du ms. N° 1, du fonds celtique de la Bibl. nationale de Paris, due à M. G. Dottin (*Annales de Bretagne*, 1920, t. XXXIV, p. 190-207, 278-298). — 11° Un ms. du XVIIIe s. (Sloane 3323, ff. 288-289) renferme une recension gaélique de la lettre apocryphe du pape Léon (p. 599-600), dont on s'est occupé ici (voir RHE. 1924, t. XX, p. 227-238), étude à laquelle renvoie d'ailleurs M. R. Flower, dont il est bien difficile de surprendre l'information en défaut.

L. GOUGAUD, O. S. B.

MARTIN DIBELIUS. *Geschichte und übergeschichtliche Religion im Christentum.* Goettingue, Vandenhoeck et Ruprecht, 1925. In-8, 173 p.

Le petit livre du Dr M. Dibelius résume diverses conférences données à la *Gesellschaft für freie Philosophie* de Darmstadt, en 1925, pour éclairer nombre d'esprits désemparés par les événements de la guerre mondiale et de l'après-guerre. Il étudie d'abord les symptômes de la crise présente : les associations de jeunesse et leur fièvre, l'impressionnisme dans l'art, les formes multiples de « l'irrationalisme », c'est-à-dire de cette tendance qui porte nos contemporains à dépasser l'empirisme et le froid rationalisme par la théosophie, l'anthroposophie, la métapsychique, etc. Le christianisme traditionnel a bien ses solutions ; mais son dogme de la Providence, au jugement de l'auteur, est intenable après la guerre. Chose curieuse ! C'est précisément après des cataclysmes analogues que S. Augustin a écrit, pour justifier la Providence, la *Cité de Dieu*. On devine d'où provient ce contraste.

Le Dr Dibelius, auteur de travaux érudits, appartient à l'école libérale. Il en expose ici les thèses sinon de manière convaincante, vu l'évident arbitraire de ses procédés, du moins avec conviction et chaleur. Huit courts chapitres : 1. Le temps présent, 2. la religion, 3. l'Évangile, 4. le Christ, 5. le monde, 6. l'Église, 7. la morale, 8. l'avenir.

Modifiant quelque peu la thèse de G. Wobbermin, le Dr Dibelius définit la religion « une relation pleine de sentiment avec une monde supérieur : *Religion ist eben immer affektvolle Beziehung zu einer Ueberwelt* (p 21). Tel est, avec l'agnosticisme kantien, le fondement de toutes ses opinions sur le christianisme : si ce monde supérieur est inconnaissable et si la religion n'est rien d'autre qu'une attitude affective envers ces réalités « surhistoriques, *übergeschichtliche* », le Christ évidemment n'a pu révéler autre chose qu'une telle attitude, et tout ce qui s'y trouve adjoint, dans le christianisme « historique », est accessoire et réformable.

De fait, reprenant les thèses eschatologiques bien connues, l'au-

Digitized by Google

teur affirme que l'Évangile tout entier, — l'Évangile débarrassé par la critique libérale des additions qui sont censées l'altérer, — prêche uniquement le « royaume de Dieu » et son avènement imminent (p. 38, 53 sv.). Chercher le but précis que Jésus avait en vue ou le centre de son enseignement serait, d'après le Dr Dibelius, céder aux préjugés de l'Occident et méconnaître ce que sont en Orient prophétie et religion ; « là, rien n'est voulu : nulle découverte [de vérité] ; nul apport nouveau, du moins selon notre manière de parler ; là, un courant de vie se donne carrière, sûr de soi, sans avoir besoin d'un but défini » (p. 37). En prêchant le « royaume », Jésus prêche « l'inverse du cours des choses, *die Umkehr des Weltverlaufs* » (p. 38). Bien que ses discours soient tout pénétrés par les idées erronées de son milieu, ils élèvent au moins les esprits au delà de notre monde, vers l'Inconditionné ; en voilà l'élément capital et durable, *die Erhebung ins Unbedingte* (p. 41 sv.). Il n'a rien voulu fonder, rien enseigner (p. 37, 45, 63, 146) : il n'a pas cherché à constituer une *Ethik*, mais un *Ethos*, une mentalité faite d'un mépris souverain à l'égard de ce monde périssable au regard de l'autre monde (p. 45). Tel est notamment le sens de ces paroles, volontairement paradoxales au jugement du Dr Dibelius : « Rendez à César ce qui qui est à César, etc. Laissez les morts ensevelir leurs morts, etc. » Frappés, comme dit R. Otto, du « numineux » qui rayonnait de la personne du Maître, ses disciples recueillent ses apophtegmes, sans oser l'interroger. Le texte de Mc., x, 32, suffit à l'établir (p. 76 sv.), en dépit de ceux où nous voyons les Douze solliciter des explications, les pharisiens et les scribes exiger des précisions. Ceux où Jésus réclame une obéissance absolue à ses préceptes, une foi sans réserve à son enseignement, ne comptent pas davantage.

Le Dr Dibelius, on le voit, ne va pas, comme A. Drews et ses émules, jusqu'à nier l'existence historique du Sauveur. (On lira avec intérêt les réfutations judicieuses qu'il a données récemment de A. Drews et de G. Brandes, *Theolog. Literaturzeitung*, 1925, t. L, col. 10-13, 489-490). Il admet les « miracles de guérison », comme Renan et Harnack (p. 49 sv.). Comme eux, il maintient que le Christ a dû acquérir sur ses disciples un grand ascendant. Il estime qu'il a été crucifié comme prétendant au trône, sans avoir réclamé au moins formellement le titre de Messie. Tel est le « Christ de l'histoire »...

Le « Christ de la foi » ou le « mythe du Christ » est sorti du message de Pâques. Sans discuter les thèses récentes de Holl (1921) et de Harnack (1922), l'auteur écarte, pour des raisons différentes et d'ailleurs aussi contestables, toute résurrection proprement dite. L'évolution chrétienne s'explique, d'après lui, par une expérience intime de la force conférée par Jésus, par des visions, par l'obstination de la foi qui résiste aux désillusions, « comme toute foi qui est vraiment foi » (p. 81), puis par l'influence des idées ambiantes sur les dieux mourants et ressuscités et par celle des philosophies stoïcienne et néoplatonicienne. Dogmes christologiques et dogmes trinitaires, avec la conception d'une doctrine qui s'impose à la foi de tous, sont choses inadmissibles pour la mentalité postkantienne (p. 85).

Digitized by Google

Où le Dr Dibelius se montre, sinon plus sévère dans la démonstration, du moins plus original, c'est dans la rigueur avec laquelle il dénonce comme marque d'un signe « temporel » et par conséquent inassimilable à l'élément « extratemporel », « ultrahistorique », qui constitue selon lui l'objet propre du christianisme, tout ce qui, dans le culte, dans le dogme, dans la morale, manifeste quelque attache avec les spéculations profanes. La méthode philologico-historique (*sprachlich-geschichtlich*), qu'il pratique à la suite de R. Reitzenstein, de W. Bousset et d'E. Norden, l'aide à déceler ces dépendances. Que la raison païenne ait pu découvrir des vérités éternelles, que les écrivains ecclésiastiques aient pu légitimement stimuler leur pensée par ces spéculations et formuler leurs propres idées dans la langue technique de leur temps, sa philosophie agnostique et sa conception personnelle de la religion lui interdisent de l'admettre.

On demandera ce qu'il conserve de la doctrine et de l'œuvre de Jésus. Mais tout, puisque le Christ n'avait rien enseigné, rien fondé, puisqu'il avait seulement révélé une attitude à l'égard du « royaume » et éveillé pour autant dans les âmes un « être nouveau » ; cette attitude à l'égard de « l'ultrahistorique » peut survivre à toutes les ruines et le Dr Dibelius s'efforce de la maintenir. Dans quelle mesure parviendra-t-elle à nouveau à se concilier avec les formes « historiques » de la vie, il l'ignore ; mais il sait que la vraie force est là et qu'il dépend de nous de la mettre en œuvre (p. 173).

Bien des pages de ce livre laissent une impression poignante, car l'auteur avoue en toute franchise les maux dont souffrent ceux qui l'entourent : mécanisation de la vie dans l'activité industrielle, spécialisation excessive dans l'ordre scientifique, désarroi total des idées, aspirations violentes que rien ne règle et, chez les pasteurs, substitution presque inévitable de leurs pensées à la Parole de Dieu... Par ailleurs, pour remédier à cette misère, il propose un christianisme dépouillé de tout ce qui pourrait le distinguer d'un vague mysticisme commun à toutes les religions, mysticisme si vague qu'il se passe au besoin,comme le Dr Dibelius l'a noté, de la foi en une divinité personnelle (p. 21) et qu'il peut être confondu en quelque mesure avec les émotions de l'amour sexuel lui-même (p.158 : « *Dieses Abhängigkeitsgefühl, das aus eigenem [sexuellen] Erleben stammt, aber kosmische Weite besitzt, darf als eine Vorstufe des neuen Seins gelten, das Jesus durch das Evangelium schaffen will.* » Le remède est au moins aussi inquiétant que le mal.

H. PINARD.

Manuale introduttivo alla storia del cristianesimo. T. I : *Il cristianesimo antico.* Parte I : *I primi tre secoli.* Foligno, Fr. Campitelli, 1925. In-12, VIII-440 p.

Ce volume, le premier d'une *Biblioteca di critica religiosa,* est dû à la collaboration d'élèves et d'amis du professeur E. Buonaiuti qui a écrit la préface et nous livre les noms des auteurs, sans qu'aucune indication permette d'attribuer à chacun la part qui

Digitized by Google

lui revient : MM. A. Biamonti, A. de Micco, A. Donini, M. Fermi, M. Monachesi, A. Pincherle, M. Zappala. Ils ont voulu retracer non point l'histoire extérieure des luttes et des oppositions sanglantes que le christianisme des trois premiers siècles a eu à affronter, mais son histoire intérieure, celle de ses idées, de ses rites, de sa discipline, j'oserais presque dire l'histoire des dogmes, mais une histoire des dogmes destinée à des étudiants, car le but pédagogique est clairement avoué.

Le volume renferme une introduction et huit chapitres dont voici les titres abrégés : 1. Le nouveau Testament. 2. La littérature subapostolique. 3. Le gnosticisme. 4. La littérature apologétique. 5. Premières tentatives de synthèse théologique (christianisme d'Asie mineure ; montanisme ; chrétiens de Lyon ; Irénée). 6. L'école alexandrine. 7. Polémiques théologico-disciplinaires au IIIe siècle (controverses trinitaires et christologiques ; le schisme d'Hippolyte ; l'édit de Calliste et la question de la pénitence ; la persécution de Dèce, les *lapsi* et Novatien ; la polémique baptismale). 8. Les écrivains africains (Tertullien, Minucius Felix, Cyprien).

L'introduction (elle occupe un quart du volume), remémore à grands traits l'histoire du judaïsme depuis la découverte du Deutéronome au temps de Josias (est-ce à dessein que le titre dit seulement « dal Deuteronomio » ?) et l'histoire de la religion grecque, de façon à se terminer sur une description « des contrastes et du syncrétisme des écoles philosophiques et des croyances religieuses à l'âge hellénistique ». L'activité des prophètes, les événements auxquels ils furent mêlés, le contenu des livres prophétiques et sapientiaux, toute la littérature juive depuis Jérémie jusqu'au Ier siècle de l'ère chrétienne, en y comprenant les apocryphes de l'A. T. et les livres de Philon, voilà pour une part ce qui est passé en revue dans ces pages très rapides. D'ordinaire, — et la remarque vaut pour tout ce qui a trait au N.T., — avec une neutralité significative et qu'il est difficile d'approuver dans un livre élémentaire, positions catholiques et hypothèses rationalistes sont indiquées côte à côte, sans que les auteurs avouent leurs préférences ou énoncent de raisons pour affirmer ceci ou contredire cela. Ailleurs, pour le livre de Job par exemple, ils rejettent comme interpolés les discours d'Elihu, ainsi que le chapitre XXVIII et partie des chapitres XL et XLI sans donner davantage les motifs de leur exclusion (p. 55). Avant d'admettre « un contrecoup du zoroastrinisme » sur l'apocalyptique et l'eschatologie hébraïques (p. 78), ils auraient bien fait de nous dire si l'on peut ou non fixer la date des écrits parsistes. Comme tous les chapitres, l'introduction se termine par une bibliographie habituellement assez bien choisie, qui a pris soin pour la littérature biblique de distinguer les livres catholiques ; M. Crampon est à tort donné comme jésuite (p. 98). Pourquoi n'avoir pas gardé à quelques noms propres la même graphie et parler tantôt de Nabuchodonosor (p. 5), et tantôt de Nebuchadnezzar (p. 10) ?

La question synoptique est exposée de façon bien sommaire, et sans que les positions catholiques soient énoncées (p. 109-110). A en croire les auteurs, N.-S. n'aurait assisté qu'une seule fois à la

Digitized by Google

Pâque à Jérusalem durant sa vie publique : celle-ci n'aurait duré qu'une année : la valeur historique de Jean serait assez médiocre ; et tout cela est donné sans discussion, comme des résultats acquis. La prédication de N.-S. est ramenée à deux éléments fondamentaux : la *μετάνοια* et la *βασιλεία* ; mais il faut, pour arriver à une telle réduction, gonfler outre mesure le sens de *μετάνοια*, jusqu'à lui faire signifier « le renversement des valeurs communes de la vie en faveur des valeurs éternelles et impérissables » (chap. I).

Le chapitre sur le gnosticisme appellerait de sérieuses réserves ; il en est resté à la construction hypothétique de W. Bousset qui fait dériver toutes les différentes espèces de gnosticisme d'un type unique diversement évolué. Les multiples doctrines décorées du nom de gnosticisme ne forment pas un bloc homogène et l'on ne peut pas en faire une synthèse unique ; le problème du mal n'a pas été la première préoccupation de tous les gnostiques ; il n'a troublé ni Valentin, ni Marcion (p. 234). M. Tixeront l'a bien compris qui a mis à part dans son *Histoire des dogmes* les doctrines de Marcion ; c'était un exemple à suivre. Rien n'a été dit de la méthode à employer pour l'étude des gnosticismes, ce qui était indispensable après les travaux de M. de Faye ; les renseignements les meilleurs venus des auteurs ecclésiastiques ne valent pas pour cette étude les quelques textes gnostiques qui nous ont été conservés (chap. III).

Le reste de l'ouvrage n'appelle plus que des remarques de détail ; ce n'est pas en 1883, mais en 1875 que le texte de la *Didachè* a été découvert par Bryennios (p. 229). Les auteurs veulent voir dans les chapitres IX et X de la *Didachè* l'eucharistie unie à l'agape ; mais s'il est question, comme tout le monde l'admet, du sacrifice eucharistique dans les chapitres XIV et XV, l'opposition entre ces chapitres et le passage précédent porterait à croire plutôt qu'il ne s'agit dans celui-ci que de l'agape (chap. II). Quand les auteurs écrivent que dans le discours aux grecs de Tatien, il n'y a pas « trace d'intentions apologétiques » ou que les trois livres de Théophile d'Antioche au païen Autolycus « ne révèlent aucun but apologétique » on peut se demander quelle idée étroite ils se font de l'apologétique. Tout auteur qui entreprend de justifier les croyances chrétiennes, qui montre la faiblesse des religions païennes ou la vérité du christianisme, fait de l'apologétique. La forme n'importe pas ; il n'est pas nécessaire que ce soit celle d'une supplique aux empereurs (chap. IV). Soutenir que chez Clément d'Alexandrie l'*ἀπάθεια* exclut l'*ἀγάπη*, et qu'il y a une « contradiction incurable » chez le maître du didascalée (p. 325) me paraît excessif. Il reste évidemment un certain heurt dans les pensées de Clément ; sa synthèse n'est point parfaitement cohérente : mais de là à une contradiction raide, il y a de la marge (chap. VI). L'ouvrage n'est pas sans mérite ; il aurait besoin pour être excellent de retouches assez notables. La liste des errata pourrait être triplée ; l'orthographe des mots grecs laisse particulièrement à désirer.

M. VILLER.

Digitized by Google

ALBAN BUTLER. *The Lives of the Saints.* Nouv. édition revue et considérablement augmentée par H. Thurston. T. I : Janvier. Londres, Burns, Oates et Washbourne, 1926. In-8, XIX-412 p. Prix : 7 s. 6 d.

L'entreprise peut paraître audacieuse de réimprimer une collection aussi vieillie que *Les Vies de Saints* d'Alban Butler. L'ouvrage rédigé de 1756 à 1759 a eu plusieurs éditions en Angleterre, et des traductions françaises lui ont procuré un grand nombre de lecteurs sur le continent. Mais il est bien démodé aujourd'hui. Il fallait le renom incontesté du R. P. Herbert Thurston, S. J., pour lui donner un regain d'actualité et lui permettre de figurer honorablement auprès des recueils plus modernes. L'auteur de cette nouvelle édition avoue bien qu'il a dû refondre complètement l'œuvre primitive, tout en respectant le plus possible tout ce qui méritait d'être conservé. Il a fallu réduire beaucoup de notices qui étaient trop longues, retoucher considérablement la plupart des autres et en ajouter de nouvelles, sans prétendre épuiser la liste des saints et des bienheureux. Il s'agit seulement de donner pour chaque jour de l'année un résumé de la vie, et les indications relatives au culte des saints personnages les plus connus et les plus invoqués. Les lecteurs de langue anglaise sont largement servis, cela va de soi, mais nul ne le trouvera mauvais : les notices d'intérêt plus général sont également nombreuses. Tel qu'il se présente, ce volume vient se placer auprès des meilleurs répertoires hagiographiques.

Avec un guide comme le R. P. Thurston on peut être tranquille : il connaît son terrain, il vous mène très sûrement au travers des problèmes historiques que la critique moderne excelle parfois à compliquer. Les pages consacrées à sainte Geneviève sont un exemple de sérénité et de parfaite possession de soi en présence des attaques forcenées de certains écrivains. Le beau chapitre sur sainte Agnès dénote aussi le tempérament du véritable historien des saints, qui n'ignore rien des témoignages anciens, mais qui s'attache surtout aux preuves inattaquables tirées du culte liturgique.

Chaque notice importante est suivie d'indications bibliographiques très précises. L'auteur est au courant des plus récentes publications. S'il ne peut encore citer l'édition qui vient de paraître des révélations de sainte Angèle de Foligno, il sait au moins qu'elle va renouveler totalement la question. Les problèmes très complexes relatifs aux écrits de saint Hilaire sont exposés clairement, bien que d'une façon succincte. Une jolie pièce mystique du Cistercien saint Aelred de Rievaulx, n'a pas échappé à la sagace érudition du R. P.

Les missels romano-francs des premiers temps carolingiens auraient fourni des renseignements supplémentaires fort intéressants. Leur calendrier est celui de l'Église de Rome, mais il contient des mentions spéciales qui ont eu leur histoire. C'est par eux que la fête de la conversion de saint Paul est entrée dans l'usage romain. L'évêque de Clermont, saint Prix (Praejectus), invoqué également le 25 janvier, avait sa fête à cette date dans les missels du VIIIe siècle qui ont fort contribué à le rendre célèbre par toute la France,

Digitized by Google

Quelque étrange que soit la chose, ces mêmes missels carolingiens fournissent un témoignage des moins suspects sur le culte des «saintes de Provence», au mois de janvier! Les anciens martyrologes et le vieux sacramentaire gélasien, écrit en Gaule vers 700, mentionnaient au 20 janvier, XIII kal. febr., la fête des saints persans Marius, Marthe, Audifax et Abacum, le père, la mère et les deux fils : *Mari, Marthae*, etc. Mais dans le gélasien, une seconde main avait changé *Mari* en *Mariae*; premier indice significatif d'une confusion avec deux autres noms que les martyrologes inscrivaient au jour précédent 19 janvier : *Hierosolyma Marthae et Mariae sororum Lazari* (*Mart. hier.*, AA. SS., nov.II, p. [10]). Dans les missels romano-francs du VIIIe siècle l'identification déjà timidement hasardée dans le gélasien, *Marie, Marthae*, est un fait accompli; ils transportent la fête de sa date ancienne à la veille, du 20 au 19, écrivent tous sans l'ombre d'une hésitation *Mariae et Marthae*, et suppriment d'ordinaire les deux autres noms, Audifax et Abacum. Le souvenir des martyrs persans disparaît et celui des deux saintes Marthe et Marie lui est substitué. Dom Hugues Ménard en avait déjà fait la remarque (*P. L.*, LXXVIII, note 150 à l'édition du grégorien). Le martyrologe de Labbe publié par le P. du Sollier (AA. SS., jun., VI, p.801), et retrouvé dans le cod. Phillipps 1667, à Berlin, donne parfaitement raison à D. H. Ménard contre le P. du Sollier lui-même (AA. SS., jul., V, p. 204-205); le copiste a signalé d'une croix rouge ceux des saints mentionnés au martyrologe dont la fête figure au sacramentaire; deux de ces croix surmontent les noms des saintes dans la mention *Hierosolyma Mariae et Marthae sor. Lazari*, tandis que les saints martyrs au 20 janvier n'ont aucune marque distinctive.

La messe des saintes Marie et Marthe avait disparu au IXe siècle : elle a repris son rang plus tard dans le missel romain avec restitution aux saints Marius et Marthe, mais à sa date nouvelle du 19 janvier. C'est également de nos vieux recueils carolingiens que nous vient la mémoire de sainte Émérentienne au 23. Ces documents sont en partie connus grâce aux travaux de Wilson, de Dom Cagin et de Dom C. Mohlberg. L'édition complète et définitive qui paraîtra bientôt, permettra de préciser plus d'un détail d'hagiographie.

P. DE PUNIET, O. S. B.

K. KUENSTLE. *Ikonographie der Heiligen.* Fribourg en Br., Herder, 1926. In-8, XV-607 p., 284 fig. M. 37.

M. Künstle, professeur à l'université de Fribourg en Brisgau, s'est proposé de refaire sur un plan nouveau le *Christliche Ikonographie* de H. Detzel, paru il y a trente ans. Comme son prédécesseur, il a distribué la matière en deux volumes. L'un d'eux, consacré à l'iconographie des saints, paraît en premier lieu : le volume suivant donnera un aperçu sur les principes de l'iconographie chrétienne et ses éléments auxiliaires, et passera en revue les représentations se rapportant à l'Ancien et au Nouveau Testament. Il réunira les ren-

Digitized by Google

seignements sur la Vierge Marie et sur sainte Anne, sans doute aussi ceux concernant certains personnages de l'Ancien Testament et les archanges, qui ne figurent pas dans le volume paru.

L'auteur a groupé en tête de l'ouvrage quelques utiles renseignements généraux. Il y donne un aperçu sur le développement des récits hagiographiques et des compilations qui s'y rapportent : il fait justice sommaire, d'après les principes établis par le P. Delehaye, des systèmes tendancieux d'interprétation des légendes, et il rappelle comment le culte et le patronage des saints sont nés et se sont développés. Le culte se retrouve à l'origine de la représentation du saint et de l'iconographie ; dès le IIe siècle apparaît l'image du saint protecteur, dès le IVe, celle du saint vénéré. Celle-ci est en plein développement dans l'Église byzantine du VIe siècle : en Occident, elle se multiplie surtout au XIIe et au XIIIe siècle. Mais, tandis qu'en Orient le saint se reconnaît principalement par l'apposition de son nom, en Occident on aura recours, pour l'individualiser, au système des attributs, pris à quelque détail de la vie, du martyre, parfois au nom, au caractère, à la légende. Les attributs ou caractéristiques des saints prennent du développement à partir du XIe siècle, d'abord dans l'art monumental français. Au XVe siècle, ils forment un ensemble complètement constitué.

M. Künstle n'a pas cherché à fournir des renseignements sur tous les saints que connaît l'iconographie chrétienne ; on trouvera dans les ouvrages beaucoup plus sommaires de Pfleiderer et de von Sales-Doyen de nombreux noms qu'il ne reprend pas. Par contre ses notices sont bien documentées. Il donne une courte biographie des personnages,en distinguant les données historiques et les faits légendaires ; il fournit quelques renseignements sur le culte,et parfois sur le tombeau et les reliques ; il mentionne sommairement la bibliographie du sujet ; mais surtout il cite et décrit les principales œuvres d'art qui représentent soit le saint, soit quelque fait de son histoire. Certaines notices,par exemple sur saint Antoine de Padoue, sur saint François de Sales, prennent de l'extension et deviennent de courtes monographies. D'autre part, une série de bonnes reproductions mettent en regard du texte les plus intéressantes œuvres mentionnées.

L'ouvrage de M. Künstle est riche en renseignements et d'une consultation facile. On n'y trouvera pas simplement les caractéristiques du saint, quelque peu perdues parfois dans le texte, mais, par la citation d'œuvres nombreuses, on pourra aussi se rendre compte de la raison d'être et de l'emploi des caractéristiques.

Il n'est pas surprenant que la vaste enquête entreprise par l'auteur n'ait pas été également complète dans tous les domaines. Ses recherches ont moins porté sur l'art byzantin.Elles paraissent avoir été particulièrement heureuses pour l'Allemagne et pour l'Italie. Pour d'autres pays, et notamment pour les anciens Pays-Bas, beaucoup d'œuvres, parfois peu connues, sont mentionnées ; mais on pourrait aussi citer quelques omissions. Observons par exemple que saint Adrien, qui a aussi comme caractéristique le lion (voir MÂLE), est représenté plusieurs fois par l'art flamand ; dans cet art, saint Chrystofore a parfois saint Jean-Baptiste comme pendant. M. de Ceuleneer

Digitized by Google

(*Bulletin des métiers d'art*, 1906) a fait connaître plusieurs représentations flamandes des quatre saints Couronnés. Le retable des saints Crépin et Crépinien à Herenthals n'est pas cité, non plus que celui de Pensa de Mondari à Bruxelles, avec sa série de peintures relatives à la vie de saint Joseph. Le musée de Cluny possède un intéressant retable avec l'histoire de saint Eustache. La plaquette de M. Masseron sur saint Yves aurait mérité une citation, de même que *Illustrations to the life of St. Alban*, publiée par Lowe, Jacob et James, qui reproduit le document iconographique le plus étendu sur la vie du saint et en mentionne plusieurs autres.

Mais ce sont là des observations de détail, qui ne pourront que mieux faire ressortir l'intérêt que présente le méritant ouvrage de M. Künstle pour l'historien de l'art et pour l'hagiographe.

R. MAERE.

É. DE FAYE. *Gnostiques et gnosticisme. Étude critique du gnosticisme chrétien au* IIe *et* IIIe *siècle.* 2e édit. Paris, Geuthner, 1925. In-8, 546 p. Fr. 75.

La RHE a signalé autrefois les articles suggestifs de M de Faye (1913, t. XIV, p. 862 ; 1914, t. XV, p. 227-228), mais elle n'a pas encore présenté le principal ouvrage de cet auteur, son étude magistrale sur les sectes gnostiques (Cfr RHE, 1913, t. XIV, Bibliogr. n° 8134). Cet ouvrage a reçu partout l'accueil le plus large et, fait très rare, il vient d'être publié en deuxième édition. Nous saisissons volontiers cette occasion pour en exposer les principales conclusions.

C'est le mérite de M. de Faye d'avoir le premier frayé quelques sentiers à travers les broussailles des systèmes gnostiques avec un esprit de discernement très sûr et une méthode impeccable. Là où l'on n'apercevait qu'un groupe confus d'hérésiarques et qu'un écheveau enchevêtré de doctrines transformées par la légende ou la polémique, une analyse patiente des sources a réussi à distinguer plusieurs chefs d'école et les traits de plusieurs théories formellement opposées.

L'auteur se représente la naissance et le développement du gnosticisme comme « le produit d'une sorte d'élan vital ». Cette poussée de sève, dans sa première vigueur, fit surgir trois types de gnosticisme, d'inspiration comme de forme très différents. Ce fut en premier lieu le système de Basilide dont le contenu ne peut plus être déterminé avec précision. Le seul trait qui nous en est sûrement transmis, ce sont les 365 mondes suprasensibles vraisemblablement étagés en une espèce de hiérarchie céleste pour monter par une échelle mystique vers Dieu ; première ébauche d'une cosmologie dictée par des préoccupations de salut, dont on retrouve plus tard un vestige dans la pluralité des mondes conçue par Origène pour la purification des pécheurs. Le nombre lui-même a fait fortune: il réapparaît chez

Digitized by Google

Valentin et jusqu'au troisième siècle dans les papyrus de Bruce, chez les gnostiques égyptiens.

Beaucoup plus étendue a été l'influence de la deuxième école gnostique, celle de Valentin. La spéculation de cet hérésiarque contient un mélange curieux d'idées abstraites et de symboles « aussi plastiques que les mythes de Platon ». Exprimée dans un langage persuasif, cette pensée s'est glissée dans tous les systèmes qui lui ont succédé. On retrouve les concepts et spécialement les symboles valentiniens non seulement chez Ptolémée et Héraclion, fidèles interprètes de l'enseignement du maître, mais aussi dans le prétendu système gnostique de Simon que les *Philosophoumena* nous ont conservé, et dans le mythe fantasmagorique de la *Pistis Sophia* (Cfr RHE, 1926, t. XXII, p. 352-354). Il n'y a guère que le marcionisme qui ait échappé à l'emprise de Valentin.

Nous venons de mentionner la secte de Marcion ; c'est la troisième forme du gnosticisme primitif moins influente que la pensée valentinienne, mais non moins originale. D'après l'auteur, Marcion eut dans l'antiquité chrétienne la conscience la plus nette de la nouveauté du christianisme : ce sentiment le poussa à opposer l'Évangile à l'Ancien Testament, Jésus à Moïse, le cosmos, la matière et les œuvres de la chair à l'Esprit. Cette doctrine dualiste qui n'a jamais entaché le Valentianisme, a été reprise et vécue jusque dans ses conséquences extrêmes par les quelques sectes qui s'intitulaient Ophites, Caïnites et Séthiens. Les uns concluaient à l'interdiction du mariage, tandis que les autres puisaient dans un ascétisme de mauvais aloi le prétexte de la plus immonde immoralité.

Telles sont les formes primitives du gnosticisme chrétien : toutes les trois conservèrent jusqu'à la fin du IIe siècle leur indépendance. A cette époque, une seconde poussée fit surgir plusieurs écoles nouvelles, moins importantes à coup sûr, mais pour plusieurs points de doctrine entièrement originales.

De prime abord, les systèmes gnostiques du IIIe siècle se distinguent par leur tendance syncrétiste : caractéristique qui tient en grande partie à l'absence de fortes personnalités comme les hérésiarques du siècle précédent. L'on constate aussi une recrudescence sensible de l'emprise étrangère, surtout orientale, et une préoccupation plus grande pour la solution des problèmes du mal et du salut. Enfin les échanges s'établissent de plus en plus fréquents entre les divers systèmes et il devient difficile de délimiter les positions réciproques des écoles. A cette tâche ardue M. de Faye n'a pas manqué, et les résultats de ses recherches récompensent largement les efforts qu'il a patiemment soutenus. A travers les mailles serrées des tissus légendaires qui recouvrent les documents, on distingue désormais au IIIe siècle trois écoles nouvelles de spéculation gnostique : les Adeptes de la Mère, puis les hérétiques romains représentés par les groupes parallèles des Naassènes, des Pérates, des Séthiens, enfin les sectes coptes dont l'enseignement nous a été conservé par la *Pistis Sophia* et les *Livres de Jeû*.

Les Adeptes de la Mère arrivent en premier lieu. Cette école s'éprit

Digitized by Google

de noms exotiques empruntés aux langues orientales, et en élaborant la doctrine de la Mère, elle accorda la première à un principe féminin cosmologique une importance capitale. La secte prospéra : elle donna naissance, à ce qu'il semble directement, aux petits groupes des Ophites et des Barbélognostiques, et elle marqua de son empreinte les gnostiques coptes et les Séthiens. « Au total, si maigres que soient nos renseignements, ils permettent de constater que l'influence de la secte ne laisse pas d'avoir été étendue. » A côté des spéculations sexuelles des Adeptes de la Mère, il faut mentionner comme un enseignement nouveau ce qu'on a appelé le gnosticisme romain : doctrine pour une bonne part originale qui exerça dans la capitale de l'empire une influence prépondérante, puis passa la Méditerranée et inspira secondairement les gnostiques égyptiens. Trois rameaux à feuillage touffu ont poussé sur le tronc du gnosticisme romain : les Naassènes, les Pérates et les Séthiens. Ces trois groupes inculquent l'existence de trois principes cosmologiques dont les deux premiers sont désignés par le terme particulier et énigmatique de l'« homme » : ils distinguent l'esprit et la matière, définissent les forces intermédiaires entre ces deux domaines, précisent avec insistance — chez les Pérates avec netteté — l'action de ces forces, et par conséquent se préoccupent du problème de la rédemption. Ils ont déployé une propagande très active. Ils sont à l'origine des systèmes du Pseudo-Simon et du Pseudo-Basilide qui se trouvent exposés dans les *Philosophoumena*, et selon toute vraisemblance ils ont provoqué l'éclosion des écoles gnostiques qui portent les noms de Monaïmus, de Justin et des Docètes. A bon droit M. de Faye estime que ces divers systèmes très apparentés ne sont pas des faux inventés par Hippolyte, mais des différenciations progressives d'un gnosticisme dûment historique.

Comme dans la capitale de l'empire romain, en Égypte, au troisième siècle, le gnosticisme subit d'importantes transformations. Nous avons déjà signalé que la *Pistis Sophia* emprunte ses éléments, sans souci d'unité,aux systèmes les plus opposés ; aussi bien à Valentin, aux Adeptes de la Mère, qu'au groupe composite des Naassanènes-Pérates-Séthiens. Toutefois ce qui caractérise à proprement parler les nouvelles sectes égyptiennes, c'est l'évolution totale du concept de la gnose, puis la prépondérance absolue des rites sacramentels. Et d'abord la gnose ne consiste plus dans une synthèse philosophique de l'univers bien ordonnée comme les systèmes de Platon (le *Timée*), de Valentin, de Marcion, voire d'un Numénius ou d'un Plotin, mais dans une accumulation de purs mots et de connaissances « sans autre lien que celui de l'association spontanée des images » ; c'est puéril et c'est grotesque. En outre, seule la participation aux mystères procure la rémission des péchés ; c'est le rite qui sauve, ce sont les mystères qui ont remplacé la gnose comme principe de salut. Si nous possédions toute la littérature du IIIe siècle, nous serions peut-être obligés de conclure que d'autres sectes ont également fondé la rédemption sur la pratique de rites sacramentels ; mais jusqu'à nouvelle information, ce sont les auteurs de la *Pistis Sophia* et des *livres de Jeû* qui ont définitivement substitué à la gnose la réception des sacrements.

Digitized by Google

De l'histoire du gnosticisme, telle que nous venons de la résumer, se dégagent aussitôt quelques conclusions qui sont d'une grande portée pour l'histoire du christianisme naissant. Nous en signalons volontiers les plus importantes : 1° Le gnosticisme n'a pas été un mouvement de doctrines ni même de tendances religieuses uniformes, provenant d'une source commune et se développant en quelque sorte suivant des harmonies préétablies. Les divers systèmes se différencient profondément : la tendance syncrétiste ne s'est introduite qu'à partir du IIIe siècle et elle n'a jamais étouffé la spontanéité qui caractérise la plupart des grandes écoles gnostiques ; 2° Le gnosticisme n'est pas le fruit mûr de tendances religieuses écloses dans l'hellénisme préchrétien. Même l'hypothèse plus nuancée de W. Bousset qui assigne la Syrie comme le berceau d'une tradition religieuse qu'il appelle, en reprenant la terminologie de M. Schmidt, « la secte des gnostiques », n'est pas appuyée par les documents. Si l'on se tient aux sources écrites, c'est seulement vers l'an 130 que se lèvent les vrais créateurs du gnosticisme, et dès l'origine ce n'est pas une, mais plusieurs théories qui apparaissent ; 3° Pour expliquer la genèse des sectes, on ne peut faire uniquement ou principalement appel au sentiment religieux des masses populaires. Le gnosticisme, surtout à ses débuts, n'est pas l'expression quasi-spontanée d'une « religiosité » collective, mais l'œuvre de quelques éminentes intelligences malheureusement fourvoyées ; 4° Si l'on excepte Basilide, les premiers gnostiques n'ont pas accordé une attention particulière au problème du mal, et il est certain que seuls les gnostiques du IIIe siècle se sont passionnés pour l'exposé des moyens de salut ; 5° Enfin, nonobstant les procédés du charlatan Marcus, l'onction et les autres rites valentiniens décrits dans les *Extraits de Théodote*, on peut affirmer que l'idée sacramentelle n'est devenue prépondérante qu'à partir du IIIe siècle dans les milieux égyptiens.

Il est superflu d'insister sur l'importance de ces quelques conclusions. Si les affirmations de M. de Faye sont exactes,—et son témoignage ne sera pas suspecté par les historiens indépendants, — tous les efforts soutenus depuis plusieurs années pour représenter le catholicisme naissant comme une transformation de la religion tout intérieure de Jésus sous l'influence du paganisme décadent, par l'intermédiaire de la Gnose, tous ces efforts laborieux et parfois ingénieux portent à faux. En cataloguant et en datant les sectes gnostiques, en déterminant leur zône de rayonnement, en fixant leurs traits distinctifs, M. de Faye a coupé court à toutes les tentatives de rapprochements superficiels entre les dogmes chrétiens et les spéculations hérétiques. Est-ce à dire que toutes les conclusions de l'auteur sont également vraisemblables et que désormais dans le domaine de sectes gnostiques, toutes les recherches sont vaines, sinon interdites ? Nullement. Sans aucun doute, l'auteur serait le premier à protester contre un manque si évident de sens critique, et M. Cerfaux lui donnerait raison en démontrant, pour les traditions sur Simon, comment on peut pousser plus loin l'analyse et la classification des documents. En outre, tout en approuvant la sage réserve

Digitized by Google

de l'auteur à l'endroit de la méthode comparative, tout en blâmant avec lui les abus auxquels cette méthode a donné lieu, nous estimons qu'il importe de l'utiliser avec une clairvoyante circonspection. Nous croyons même qu'en l'appliquant ainsi l'auteur serait amené à modifier certaines de ses conclusions ; il accorderait une importance plus grande aux rites sacramentels et aux spéculations concernant le salut, et il avancerait la date à laquelle ces deux éléments se sont infiltrés dans les systèmes gnostiques. Pour les mêmes raisons, certains problèmes ne sont nullement envisagés comme, par exemple, l'influence de la gnose iranienne par l'intermédiaire de ce que le P. de Grandmaison vient d'appeler « l'invasion mandéenne ». L'ouvrage de M. de Faye présente donc une grave lacune : il doit être complété par les travaux plus compréhensifs de Reitzenstein et de Bousset.

Faisons remarquer que le texte de l'ouvrage dans cette deuxième édition n'a pas été modifié. L'auteur maintient ses conclusions, et en général c'est justice : ses analyses patientes,ses investigations minutieuses qui contrastent si vivement avec les rapprochements souvent superficiels de W. Bousset, n'ont pas encore été dépassées. Ajoutons que la toilette du livre est bien soignée, et qu'un appendice bibliographique sur les études parues sur le gnosticisme depuis 1911, met l'ouvrage complètement à jour et nous permet de suivre toutes les controverses que sa première publication a provoquées.

J. COPPENS.

CHAN. BAYARD. *Saint Cyprien, Correspondance.* Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1925. In-8, LVI-102 p.

Telle qu'elle nous a été conservée, la correspondance de saint Cyprien comprend quatre-vingt-une lettres, dont toutefois cinquante-neuf seulement sont de lui. On a pu, d'après le contenu, en déterminer l'ordre chronologique, au moins approximatif. Ainsi rangées, elles offrent le plus vif intérêt. Non seulement elles constituent la source principale à consulter sur la vie épiscopale de Cyprien (de 249 à 258), mais l'ensemble est une mine de renseignements hautement autorisés sur l'Église, sa constitution, sa discipline et sa liturgie au milieu du IIIe siècle. L'importance des faits qui y sont mentionnés ou exposés saute aux yeux. Deux persécutions, presque trois, en moins de dix ans ; deux schismes, sept ou huit conciles provinciaux ; un grave dissentiment, qui semble mettre en péril l'unité du monde catholique : c'est plus qu'il ne faut pour mériter, pour solliciter puissamment l'attention de l'historien. Du milieu de ces événements, mêlé à eux et les dominant le plus souvent, une figure se dégage qu'entoure une auréole ; la figure d'un évêque qui est un saint sans cesser d'être un homme ; pieux, actif, prudent désintéressé, habile ; capable d'errer et de souffrir, mais sachant pardonner, et assez maître de lui-même pour modérer les parti-

Digitized by Google

sans de son erreur et les empêcher de s'emporter aux extrêmes contre les contradicteurs communs.

Les 39 lettres contenues dans ce premier volume datent des années 249 et 250 ; elles vont des débuts de l'épiscopat de Cyprien jusqu'à la fin de la persécution de Dèce. Adressées au clergé ou à des membres du clergé de Carthage ou de Rome, elles traitent toutes des questions d'une brûlante actualité : les *lapsi*, les *libellatici*, et la conduite à tenir à l'égard des uns et des autres ; le cas spécial de ces *lapsi* ou renégats qui, sans avoir pu encore être réconciliés, avaient tenu bon devant une nouvelle épreuve ; les empiétements et les menées schismatiques, à Carthage, de Donatus et de Felicissimus.

A côté et comme base de sa traduction, M. le chanoine Bayard a voulu nous présenter un texte aussi sûr que possible. Dans ce but, tout en suivant habituellement l'édition de Hartel, il a tenu compte des corrections de von Soden,il a mis à profit la collation d'un ancien manuscrit de Vérone par l'humaniste Latini et celle des fragments de l'Ambrosiana par Mgr Mercati, et enfin il a cru pouvoir se prononcer pour ou contre certaines variantes d'après la connaissance qu'une longue étude lui a donnée des clausules familières à l'auteur. Mais c'est surtout dans les huit lettres des correspondants de saint Cyprien, parmi lesquelles quelques-unes d'une latinité, détestable et fort obscure, et aussi pour les citations scripturaires qu'il a dû et pu intervenir utilement. Somme toute, son édition nous offre, par rapport à celle du *Corpus Vindobonense*, un nombre non négligeable de petites améliorations. Par cette intelligente constitution du texte, autant que par une substantielle *Introduction* biographique et littéraire, et par les qualités d'une traduction, qui unit la clarté française à une scrupuleuse fidélité, le volume de M. Bayard méritait bien l'honneur de figurer dans la *Collection des Universités de France*. J. FORGET.

HUGO KOCH. *Cyprianische Untersuchungen*. (Arbeiten zur Kirchengeschichte. Fasc. 4.) Bonn, Marcus et Weber, 1926. In-8, 494 p.

Les *Enquêtes* (*Untersuchungen*) qui, au nombre de douze, ont trouvé place dans ce volume ne forment point un tout suivi et complet. Elles portent sur divers points de critique historique ou littéraire concernant saint Cyprien. Ce nom est le seul lien qui, les rattachant l'une à l'autre, donne à l'ensemble une sorte d'unité. M. Hugo Koch, ses publications antérieures nous l'attestaient déjà, s'applique depuis des années à approfondir et à faire connaître la doctrine et les œuvres du grand évêque de Carthage. Il a consigné dans ces pages quelques-uns des résultats auxquels ses recherches personnelles l'ont conduit. A cause de la diversité des sujets, je ne puis guère en donner ici qu'une sèche nomenclature.

Digitized by Google

Un premier travail a pour objet l'opuscule sur *la Vanité des idoles* (*Quod idola dii non sint*), et il tend, à l'encontre d'hésitations et de contestations touchant l'origine de cet écrit, à « prouver, chapitre par chapitre, qu'on y reconnaît clairement l'esprit et la plume de Cyprien ». Viennent ensuite quatre études qui visent à fixer la place chronologique de plusieurs ouvrages. L'intérêt qu'elles présentent, elles le doivent pour une bonne part à la méthode qui y est constamment suivie. A défaut de témoignages historiques moins vagues que les quelques indications contenues dans la *Vita* du diacre Pontius, le diligent enquêteur fait usage surtout, voire presque exclusivement, d'arguments internes : il scrute les œuvres dont il s'agit, il les compare entre elles et avec d'autres écrits de saint Cyprien, principalement avec sa correspondance ; parfois aussi il les confronte avec les productions du milieu contemporain ou à peu près contemporain ; et il fait tout cela avec l'aisance et la perspicacité d'un homme qui est parfaitement maître de la matière, ainsi que des tenants et aboutissants. Selon lui, les deux traités *de Lapsis* et *de Ecclesiae unitate* ont été, quoi qu'en dise Harnack, composés en 250 ou 251, durant l'exil de leur auteur ; le *de Zelo et livore* et le *de Dominica oratione* sont de 251 ou 252 ; le *de Mortalitate* et *ad Demetrianum* ont vu le jour pendant la peste qui sévit de 252 à 254, et le *de Opere et eleemosynis* les a suivis de près, dans la même période ; quant aux deux recueils de maximes *ad Fortunatum* et *ad Quirinum*, le premier daterait du printemps de 253, tandis que le second serait antérieur à la persécution de Dèce et remonterait donc aux débuts littéraires de Cyprien. — Le 6e titre : *Die Bussfrage bei Cyprian* nous annonce une discussion d'histoire doctrinale. Interrogeant les textes, selon sa coutume, M. Koch établit assez aisément qu'il s'est produit dans la pratique et, jusqu'à un certain point, dans la pensée de Cyprien une évolution d'accommodement aux circonstances. Mais il va plus loin, il prétend ramener cette évolution à cinq phases nettement caractérisées : 1e, il n'appartient qu'à Dieu, et non à l'Église de pardonner le crime d'apostasie ; du reste, ajoute-t-on, on verra à régler cette affaire lorsque la persécution aura pris fin ; 2e, les apostats pourront être reçus dans l'Église au lit de mort ; 3e, le concile de Carthage décrète en outre que les *libellatici* seront admis à la réconciliation après un temps déterminé de pénitence : 4e, pour les *lapsi* qui n'ont cédé qu'à de violentes tortures,trois ans de pénitence suffiront ; 5e, en 253, parce qu'on est à la veille d'une n uvelle persécution, on décide de réconcilier tous les apostats qui ont fait un commencement de pénitence. Il y aurait beaucoup à dire contre ce schéma. Bornons-nous à une simple remarque sur le premier point Si l'impossibilité d'obtenir le pardon de l'Église s'entendait d'une limite disciplinaire qu'elle se serait fixée à elle-même, établissant dès lors une sorte de cas réservé, on pourrait l'admettre et,en l'admettant, expliquer tous les faits postérieurs. Ce n'est manifestement pas ainsi que M. Koch entend les choses. Mais alors comment comprendre les accommodations successives de saint Cyprien? Comment comprendre surtout qu'au même temps où il déniait à

Digitized by Google

l'Église le pouvoir radical de pardonner, il annonçait que la question serait définitivement réglée dans une assemblée conciliaire, après la persécution? — Les deux morceaux intitulés : *Cyprian und Seneca*, *Cyprian und Apuleius*, vont, on le devine, à examiner si et dans quel sens il y a contact entre l'évêque chrétien et les deux auteurs païens. Or, l'influence de Sénèque sur Cyprien pour le style et même pour les idées paraît indéniable ; il n'en est pas de même d'Apulée : ici aussi les ressemblances mutuelles sont évidentes, mais elles s'expliquent par l'identité de patrie et de milieu de formation intellectuelle. — Les quatre dernières études s'occupent d'écrits longtemps colportés, mais à tort, sous le nom de saint Cyprien. Voici à ce sujet les thèses que M. Koch fait bénéficier de son érudition : le *de Laude martyrum*, que Harnack revendique pour Novatien, n'est pas de lui ; Rombold essaie vainement de prouver, contre l'avis unanime des critiques, que le *ad Novatianum* ne serait pas à reléguer au rang des *pseudocyprianica* ; la date que Harnack assigne à la composition du *de Montibus Sina et Sion*, à savoir la première moitié du IIIe siècle, est inconciliable avec le fait de sa dépendance à l'égard du *de Opere et eleemosynis* de Cyprien ; relativement à l'opuscule *de Singularitate clericorum*, deux points paraissent dignes d'être notés : rien ne prouve, comme on le suppose généralement qu'il soit l'œuvre d'un schismatique plutôt que d'un catholique ; de plus, il n'est pas d'origine « postnicéenne », comme le prétend Harnack, mais il apparaît dès la fin du IIIe siècle.

A cette brève indication des thèses développées je n'ajouterai qu'un mot. Le lecteur pourra et devra même ne pas admettre tous les arguments et toutes les conclusions de M. Koch. Il trouvera cependant plaisir et profit à suivre attentivement ses discussions. M. Koch est un esprit fort indépendant et expose çà et là des vues très personnelles ; ensuite, tous les ouvrages de saint Cyprien lui sont devenus tellement familiers qu'il y découvre des idées ou des indications insoupçonnées et qu'il y établit des rapprochements inattendus ; enfin, il cite abondamment et au long, et le plus souvent en latin, les textes dont il fait état, et il fournit ainsi à chacun un moyen facile d'apprécier la marche des argumentations et la valeur des résultats. J. FORGET.

S. AURELII AUGUSTINI. *De Civitate Dei libri XXII.* Editio curata a C. WEYMAN. Munich, Bremer Presse, 1924. M. 220.

Deux érudits, au cours de ce dernier demi siècle, se sont fait un renom mérité parmi les travailleurs qui vouèrent leur vie à l'étude des textes de l'ancienne littérature chrétienne et plus spécialement à l'édition d'œuvres de S. Augustin : G. Dombart et E. Hoffmann. Tous deux ont donné du *De civitate Dei*, l'œuvre la plus considérable de l'évêque d'Hippone, une édition établie selon les principes de la critique moderne. Dès 1863, Dombart publiait le *De civitate Dei* dans la collection Teubner ; il en donnait une seconde édition ce

Digitized by Google

1877, livrant au public lettré les résultats du labeur sans relâche de toute une vie consacrée en grande partie à l'élaboration d'une recension du chef-d'œuvre de S. Augustin. De son côté, E. Hoffmann avait entrepris la même besogne et, en 1892-1900, publiait un texte critique du même ouvrage, dans le CSEL de Vienne, t. XL. C'est à cet éditeur qu'est due la connaissance des plus anciens manuscrits de la Cité de Dieu,et cette publication contraignit Dombart à apporter de sérieuses modifications à son apparat critique,dans sa troisième édition. La tâche, pourtant, était loin d'être achevée, car si l'œuvre de Hoffmann apportait des éléments nouveaux, confirmait des résultats précédemment acquis, elle apparut à beaucoup comme viciée par l'application excessive et par trop exclusive du principe de la « lectio difficilior », procédé de contrôle des variantes, précieux en critique verbale mais qui ne peut guère être utilisé de manière absolue dans le classement généalogique des manuscrits.

Dombart le vit bien et reprit la collation des divers manuscrits ; mais, à l'opposé de Hoffmann qui exagérait la valeur de résultats acquis par la méthode comparative, il s'en tenait trop à l'autorité individuelle des manuscrits, à la leçon du bon manuscrit, oubliant que parfois les présomptions d'autorité les plus généralement admises sont revisables. Dombart avait aussi quelque peu la superstition de l'imprimé, le respect exagéré des premières éditions, dont il s'était fait le consciencieux historien.La première en date est de 1467 : il y en eut douze autres qui ne furent pas seulement des réimpressions. Pour les établir, leurs auteurs souvent se servirent du manuscrit le plus à leur portée, ajoutant les variantes d'autres manuscrits ou éditions sans plus de discernement. Ce n'est guère qu'à partir de 1522 (édition de Bâle) que nous avons une édition appuyée sur des manuscrits déterminés et par suite une base qui permit d'étendre les recherches, car pour interpréter sainement la leçon individuelle d'un manuscrit, la première condition est de ne pas ignorer les variantes des autres. Aussi le progrès devint-il considérable, avec les éditions de Louvain en 1576 et des Bénédictins en 1685 ; avant eux les éditeurs n'ayant guère fait que se copier, ou combiner les éditions antérieures en collationnant quelques nouveaux manuscrits.

C'est de cette méthode de travail que relève directement la présente édition de Ch. Weyman. Le texte suivi est celui de la troisième édition de Dombart : « Hoffmann fournit les variantes en ce sens que, avec ce dernier, ce sont les leçons des manuscrits de Lyon qui sont suivies de préférence dans la première partie de l'ouvrage, tandis que dans la seconde,toujours à la suite de Hoffmann, l'auteur n'a pas reconnu au codex Freising l'autorité que lui accordait Dombart. Çà et là s'ajoutent quelques conjectures personnelles et variantes complétant l'apparat critique des deux éditions servant de base.

L'éditeur donne d'abord le texte ainsi établi (p. 1-607) : vient ensuite une « *adnotatio critica* », courte préface où il indique son but et sa méthode de travail (1 p.) puis un *index capitum* (16 p.) c'est-à-dire les variantes et conjectures relatives aux titres des chapi-

Digitized by Google

tres, traitées à part ainsi qu'il convenait, les fautes du copiste étant différentes de celles du rubricateur qui n'est point toujours le même personnage. Vient enfin l'*Index locorum*, donnant les mêmes indications par rapport au texte lui-même, et les références aux textes sacrés ou profanes cités par Augustin (23 p.). Cet index est repris de Dombart. L'éditeur y a également signalé quelques travaux récents qui pourraient être consultés avec fruit.

Variantes et notes sont donc rejetées à la fin du volume, chacune d'elles portant désignation de la page et de la ligne où se trouvent le ou les mots qu'elles ont pour objet. Toutefois rien dans le texte même de l'ouvrage n'indique que tel passage donne lieu à remarque spéciale. Manière de faire fort regrettable, car elle rend le maniement du volume malaisé, laborieux, pénible et amènera le lecteur à préférer une édition manuelle de conception plus pratique. L'observation paraîtra fondée, même en se plaçant au point de vue du but qu'a voulu atteindre l'éditeur qui fut de donner du *De Civitate Dei* une édition de caractère artistique ; « novam proponimus, impressionem, non recensionem, nam cum... id tantum ageremus ut lectoribus textum commodaremus, qui regia charta et pulchris apicibus typographiae Bremensis non prorsus esset indignus, operam nostram artissimis finibus circumscripsimus... »

Ce livre est donc une édition de luxe du *De Civitate Dei*. Qu'un texte de l'ancienne littérature chrétienne soit ainsi édité, en plein xxe siècle, le fait ne laisse pas que de surprendre et si l'on excepte le Nouveau Testament, il est sans doute sa s précédent. Cela vaut qu'on s'y arrête, ne serait-ce que pour juger des principes qui ont dirigé les éditeurs dans leur œuvre.

Tout, dans un livre, contribue à l'impression produite sur le lecteur : la qualité, la couleur du papier, son format, le choix des caractères, l'équilibre plus ou moins harmonieux de la mise en page qui résulte des dimensions des marges tout autant que d'une distribution savante des noirs et des blancs. Tout cela doit être fondu avec art et expérience pour former un ensemble homogène qui plaise aux yeux. Mais la typographie s'entend de deux choses : du choix et de l'assemblage des lettres et de la façon de les imprimer. On n'est pas bon typographe si l'on ne sait à la fois manier le composteur et la presse. Ce n'est même pas assez dire. Il faut aussi savoir composer le ton de l'encre, qui doit être établi en fonction de la couleur du papier et du corps des caractères. Ces éléments matériels servent à interpréter une pensée : ils doivent donc la respecter et être ordonnés au genre littéraire de l'auteur qui fournit la copie. Éditeur, compositeur typographe doivent donc travailler en étroite collaboration avec l'écrivain. Ils ont à se comprendre mutuellement s'ils veulent réaliser œuvre belle. On eût pu concevoir l'édition d'un texte comme celui qui nous occupe, d'un point de vue tout moderne et essayer de créer quelque chose de neuf — de pas encore vu, si l'on veut — dans l'art du livre. Visiblement l'éditeur de ce volume n'eut pas cette intention bien que la formule n'en soit point commune. La minuscule adoptée est un type de batarde, c'est-à-dire

Digitized by Google

une sorte de gothique aux angles arrondis, intermédiaire entre le caractère qu'on appelait autrefois *lettre de Somme* et le caractère romain. Une lettre de type semblable fut en usage au début du XVIe siècle chez les imprimeurs allemands qui avaient subi l'influence de leurs confrères italiens, vénitiens surtout. Nouveau venu en 1472, ce caractère, amélioré, fini, devint rapidement le plus en vogue grâce à sa grande netteté, sa lisibilité et plus encore au renom que lui valut l'imprimeur souabe Auerbach qui s'en servit pour son édition de la *Cité de Dieu* en 1506 : si bien que le nom lui demeura, on l'appela ; caractère Saint-Augustin.

Le prototype des capitales grandes et moyennes appartient à la même époque. Il suffit, pour s'en rendre compte, de les comparer à l'alphabet créé en 1497 par Luca Pacioli, repris et simplifié par A. Dürer en 1508, et dont Vischer grava les poinçons. Mais l'heureuse liberté avec laquelle le dessinateur élargit la forme des capitales de cette édition de la *Cité de Dieu* semble indiquer qu'il s'inspira plutôt des capitales romaines de Daniel Hopfer de Nuremberg. Ainsi donc, n'était la fraîcheur du papier (vergé, à la forme), le foliotage au bas des pages, nous aurions presque l'illusion d'avoir sous les yeux une édition sortie des presses d'un Erhard Ratdold d'Augsbourg ou de Venise ; impression de pastiche qu'accentue encore la signature alphabétique des folios. Et cela est regrettable car, si le livre imprimé, ayant succédé au livre manuscrit, procède de son devancier dans la plus large part au point que la typographie ne fut, à son début, qu'un artifice, la contrefaçon pratique de l'ouvrage manuscrit, cette conception est aujourd'hui surannée. D'autre part, quel lecteur sera capable de lire, sans souffler, la masse compacte des 23 pages qui renferment le livre Ier, des 27 du livre X, où n'entrent pour toute lumière que les alinéas qui indiquent le début des chapitres. Et tout l'ouvrage a cet aspect accablant.

Sans doute, en raison des matériaux mis en œuvre, du soin apporté au tirage, exécuté à la presse à bras, ce volume sera classé parmi ceux que rechercheront les bibliophiles : qu'il soit du nombre de ceux dont l'apparition marque un progrès dans l'art du livre, il est difficile de s'en convaincre. P FONTAINE, O. S. B.

E. SCHWARTZ. *Acta Conciliorum oecumenicorum.* Tom. I. vol. V : *Concilium universale Ephesenum* Berlin et Leipzig, De Gruyter et Cie, 1924-1926. In-4, XVII-XVIII-416 p. M. 60.

Une édition critique des actes des conciles oecuméniques est appelée à rendre des services inappréciables au travail scientifique dans toutes les parties du domaine de l'histoire ecclésiastique. Réunies à des périodes de crise, à des heures dangereuses et décisives, ces assemblées projettent une lumière abondante et souvent originale sur la vie de l'Église, sur la nature, l'action et la puissance de ses

Digitized by Google

principes et de ses facteurs. Mais pour atteindre aux vues larges et complètes, il faut s'élever au-dessus des faits particuliers et restreints, et étendre la considération aux tenants et aboutissants de ces événements extraordinaires. On constate alors que, malgré les intervalles chronologiques qui les séparent, les grands conciles se rejoignent, s'enchaînent, et que leur histoire, envisagée dans son intégrité, est celle de tout le passé chrétien.

En 1909, la société scientifique de Strasbourg décida de patronner l'entreprise d'une édition critique des actes des conciles œcuméniques. Se rendant aux raisons du professeur E. Schwartz, à qui elle commit la direction et le soin de l'œuvre, elle accepta le principe de ne pas restreindre la publication aux actes strictement dits, mais d'y englober certaines collections de documents se rattachant intimement à l'histoire des conciles, et dont les manuscrits ont conservé de précieux spécimens. Un plan fut élaboré, prévoyant huit tomes, dont chacun serait réparti en plusieurs volumes. Tout ce qui a paru jusqu'à présent montre que l'on a mis à profit l'autorisation donnée de concevoir largement l'exécution du projet, et que M Schwartz n'est pas seulement le directeur de l'entreprise, mais encore son plus actif ouvrier. En 1914, le deuxième volume du t. IV (Concile de CP de 553) fournit, outre les *libelli* de Jean Maxence, plusieurs recueils (*Cod. Novar.* xxx ; *Cod. Parisin.* 1682), le *Tomus ad Armenos* de Proclus de Constantinople et la lettre *Ad viros illustres* du pape Jean II. L'année 1923 apporta, comme *pars altera* du vol. IV du t. I (Concile d'Éphèse de 431), la seconde partie du *Synodicon Casinense*. Voici maintenant le vol. V du même t. I, auquel sera consacrée cette recension.

Ce grand et gros volume est encore divisé en deux parties, dont il faut tout d'abord dire brièvement le contenu. La première renferme la *Collectio Palatina*, ainsi appelée parce qu'elle est conservée dans un *Codex Palatinus* (234) de la bibliothèque Vaticane. Elle comprend les écrits publiés jusqu'à présent sous le nom de Marius Mercator, bien à tort pour plusieurs d'entre eux, comme on l'avait déjà reconnu. En appendice, M. Schwartz a ajouté tous les fragments grecs qu'il a pu recueillir des *Scholia de incarnatione unigeniti* de saint Cyrille d'Alexandrie. Dans la seconde partie, on trouve tout d'abord la version latine, élaborée par Denys le Petit, de la lettre synodale de saint Cyrille à Nestorius, suivie des douze anathématismes ; la lettre avait été omise dans l'édition de la *Collectio Palatina*, parce qu'elle y était empruntée sans changements considérables à la même version ; au contraire, les anathématismes, fortement remaniés dans la collection susdite, ont été imprimés aux deux endroits. Vient ensuite la *Collectio Sichardiana*, groupe de documents relatifs encore aux luttes de saint Cyrille avec Nestorius ; M. Schwartz croit qu'ils furent tirés d'un seul manuscrit par Jean Sichard, qui les publia à Bâle, en 1528 ; les principaux sont les contre-anathématismes attribués à Nestorius, l'apologie de saint Cyrille pour les anathématismes contre les critiques de Théodoret, une réfutation anonyme des mêmes anathématismes et les lettres à Succensus, le tout en version latine

Digitized by Google

Au recueil publié par Paschase Quesnel (*ex collectione Quesneliana*) sont empruntées quelques pièces, dont la plus importante est la lettre de saint Athanase à Épictète : il en est également fourni une seconde version latine, inconnue jusqu'à présent, d'après un manuscrit du VIIIe ou du IXe siècle. Enfin, une dernière section (*Collectio Winteriana*) reprend les documents publiés (Bâle, 1542) par Robert Winter, à l'exception des *Scolia* de saint Cyrille, qui figurent déjà dans la première partie du volume, et son apologie pour les anathématismes contre les Orientaux, dont la version, au témoignage de Winter lui-même, n'est pas de date ancienne.

Cet aperçu sommaire ne peut que laisser soupçonner l'abondance des matériaux réunis par M. Schwartz et qui intéressent toute l'histoire du grand concile de 431. Pour s'édifier complètement à ce sujet, le lecteur devra se reporter à la table détaillée qui figure en tête de la première partie, et au premier des index. Ceux-ci se rapportent à tout le volume ; ils ont été conçus et rédigés avec le souci de faire profiter tous les travailleurs de la variété de ses ressources. Les citations de la Bible sont très nombreuses ; pour les citations des auteurs ecclésiastiques et profanes, pour les noms de personnes et de lieux, l'éditeur avertit qu'il n'y a pas tenu compte des passages dont le texte grec s'est conservé ; plus d'un lecteur, à la recherche de citations ou de détails historiques, regrettera cette exclusion. On appréciera le double lexique, latin et grec, des mots et expressions remarquables à l'un ou l'autre titre : les spécialistes qui auront à rendre en latin des textes grecs ou orientaux relatifs aux grandes luttes christologiques des Ve et VIe siècles, y trouveront des suggestions intéressantes pour l'adaptation de leurs traductions à la terminologie occidentale de cette époque.

La technique de l'édition, de même que l'impression, est très soignée et vraiment digne d'éloges. Les textes sont présentés dans un beau caractère, d'une façon très nette, et débarrassés de tout élément qui gênerait tant soit peu la lecture. Les références à l'Écriture, les identifications des citations, sont placées dans les marges latérales, tandis que l'indication des manuscrits et des endroits parallèles occupe le premier étage de la marge inférieure. L'apparat critique est rédigé avec sobriété et clarté. Bref, l'éditeur et l'imprimeur ont déployé un zèle et atteint un succès en raison desquels on sera indulgent pour quelques fautes d'impression qui ont encore échappé à toute révision (p. ex., p 313, dans le titre : CYRILTUM ; préface de la seconde partie, p. XVII, l. 27 : *ercens* pour *recens*). Vu les difficultés de la situation actuelle, la publication paraît presque luxueuse. Avec une sincérité qui l'honore, M. Schwartz dit hautement la reconnaissance qu'il doit, non seulement à la *Notgemeinschaft* allemande, mais aussi au Souverain Pontife Pie XI. La générosité aussi large qu'éclairée du Pape mérite d'être soulignée ; par les légitimes espérances qu'elle fait naître et qu'elle autorise, elle encouragera les projets et les travaux des savants catholiques.

Les bases de l'édition sont larges, solides et heureusement choisies ; l'érudition de M. Schwartz se manifeste une fois de plus dans cette publication. Pour porter, en parfaite connaissance de cause, un

Digitized by Google

jugement sur la valeur du travail critique d'établissement des textes, il faudrait un contrôle minutieux qu'aucun recenseur, sans doute, ne pourrait exercer complètement, faute de documentation suffisante. Je me suis spécialement intéressé à la *Collectio Palatina*, parce que je possède depuis longtemps en photographies le *Cod. Palatin.* 234 ; il n'y aurait, je crois, que peu de réserves à faire à l'exactitude des lectures et des variantes notées, un peu plus peut-être à la justification de certaines corrections adoptées ou proposées. Il n'y a pas à regretter la perte du *Cod. Bellovac.*, qui n'était qu'une copie du *Cod. Palatin.* 234, comme la perspicacité de M. Schwartz l'a découvert, grâce à une note marginale de ce dernier manuscrit. A ce propos, je remarque que cette note, dans le *Cod. Palatin.* (f. 80v) porte nettement, entre *igitur* et *Christus*, le mot *est*, que je m'étonne de voir omettre dans la présente édition (p. v, et p. 159. l. 7). Détail minime, d'ailleurs, comme d'autres sur lesquels je ne veux pas insister. Mais ne sait-on plus rien d'un *Cod.* 1868 *bibliothecae Colbertinae*, que Baluze signalait comme fournissant, dans la même version, les témoignages patristiques produits au concile d'Éphèse contre Nestorius? Et n'aurait-il pas été utile de signaler, au moins pour ses essais d'amélioration, l'édition de Gallandi, dans la *Bibliotheca Vet. Patr.* (t. VIII, Venise, 1772)?

Malgré l'étendue déjà considérable de ce compte rendu, il faut bien dire encore quelques mots au sujet des introductions consacrées aux diverses collections et pièces publiées dans le volume. On leur saura gré des renseignements qu'elles fournissent sur les manuscrits principaux et leurs particularités paléographiques. Mais il leur arrive de toucher à certaines question historiques, auxquelles elles s'efforcent d'apporter des solutions. Et ici, on se défend difficilement de l'impression que le rôle et l'autorité des conjectures sont souvent exagérés, et que l'information de l'auteur aurait pu parfois être plus complète. Veut-on quelques exemples? M. Schwartz affirme que Rufin le Syrien ne fait qu'un avec Rufin d'Aquilée, à qui Marius Mercator attribue une origine syrienne par une pure dépendance littéraire à l'égard de saint Jérôme ; cependant le plus récent travail scientifique sur la biographie de saint Jérôme, celui du P. Cavallera, établit bien, semble-t-il, l'existence historique de Rufin le Syrien et la distinction réelle des deux homonymes. Conjecturale est et demeure aussi l'identification de Jean de Tomi avec Jean Maxence, alors que l'on pouvait croire que le premier avait été retrouvé naguère par dom Morin, et que sa *brevissima utilissimaque instructio* n'a rien à voir avec le second. Des altérations subies par le texte de l'*Epistula ad Epictetum*, M. Schwartz constate qu'il n'est pas resté de traces ; il suppose, sans doute, que tous les témoins actuels pourraient dépendre des exemplaires rétablis dans leur pureté par saint Cyrille, mais il préfère croire (*quod credere malim*) que l'évêque d'Alexandrie a inventé cette histoire de falsification dans un but intéressé, et il s'abstient de justifier ce choix assez injurieux. Cependant, au VIe siècle, Sévère d'Antioche corrigeait encore des citations fautives de ce document produites par Jean de Césarée, qu'il

Digitized by Google

accusait d'avoir pillé les florilèges dogmatiques des « Nestoriens » de Constantinople ! Puisque j'ai cité ces deux personnages, on me permettra de noter que M. Schwartz en est encore à croire et à écrire que ce fut pour l'opposer à un écrit de ce Jean que l'archevêque monophysite composa son *Philalèthe*. Il y a plus de quinze ans que cette opinion a été démontrée absolument fausse, dans un ouvrage, il est vrai, dont M. Loofs a bien voulu écrire encore récemment qu'il est trop peu connu en Allemagne ; dans son travail sur Julien d'Halicarnasse (1924), M. R. Draguet a fourni de nouvelles précisions et rectifié certaines données de cette preuve, mais il n'a fait qu'en fortifier la conclusion en révélant que les Assémani ont créé de toutes pièces, pour le recueil diophysite du *Vatic. syr.* 139, le titre qui l'attribue à Jean de Césarée et qui est, pour une bonne part, responsable des anciennes erreurs.

La publication de recueils ou collections de documents met, sans doute, beaucoup de matériaux à la disposition des travailleurs et mérite leur reconnaissance. Toutefois, il ne faut pas oublier que beaucoup de pièces ainsi publiées ne sont pas encore prêtes pour l'utilisation immédiate dans les travaux historiques. C'est le cas de toutes celles qui présentent des traductions latines et qui doivent encore être confrontées avec les originaux, lorsqu'ils existent, et parfois avec des versions en d'autres langues. Pour cette raison, tout en félicitant et en remerciant M. Schwartz et ses collaborateurs des peines qu'ils se sont données et des résultats qu'ils ont déjà atteints, on souhaitera que leur attention et leurs efforts se portent en ordre principal sur les actes mêmes des conciles. Lorsqu'ils en donneront les textes originaux, ils feront, on peut l'espérer, grâce à leur haute conscience et à leur compétence bien connue, une besogne aussi sûre et aussi définitive que possible, et c'est de cela surtout que l'histoire et les historiens de l'Église leur seront et leur resteront reconnaissants.

J. LEBON.

A. SOUTER. *Pelagius's Expositions of thirteen Epistles of St. Paul.* II. *Text and Apparatus criticus.* (Texts and Studies. Vol. IX, n° 2.) Cambridge, University press, 1926. In-8, x-552 p. Prix : 50 s.

Pour avoir été attendu longtemps et vivement souhaité, ce volume ne recevra qu'un accueil plus empressé. La première partie, qui formait l'introduction et dont nous avons rendu compte en son temps (RHE. 1923, t. XIX, p. 556-559), n'avait fait qu'exciter les désirs des spécialistes, avides de posséder enfin un texte critique des commentaires de Pélage comme base solide de leurs études et de leurs jugements. Ils auront la satisfaction de constater que les espérances qu'ils avaient placées dans la compétence et la haute conscience scientifique de M. Souter n'ont pas été déçues.

Ce n'est pas seulement de conscience, mais c'est presque de scru-

Digitized by Google

pule qu'il faudrait parler pour caractériser en toute vérité le travail du savant éditeur et pour rendre justice à cette deuxième partie de son œuvre. On s'en aperçoit dès l'introduction, qui revient sur les conclusions du volume précédent et déclare, avec autant de modestie que de sincérité, que certaines idées, jaillies cependant des éléments recueillis au cours de la compilation de l'apparat critique, sont devenues plus claires par suite de la rédaction de cet apparat. Ainsi, M. Souter n'affirmerait plus avec autant de conviction que précédemment que l'exemplaire même de Pélage, auquel celui-ci ajoutait de temps en temps des notes, est à la base de la compilation conservée dans le cod. V, car il a reconnu que ce manuscrit dépend aussi de Cassiodore. De même, de nouvelles études l'ont amené à douter que Smaragde de St-Mihiel ait eu à sa disposition un texte pur du commentaire. Dans une notice de la *Revue bénédictine*, en octobre 1922, dom De Bruyne avait signalé un manuscrit du pseudo-Jérôme, que M. Souter n'avait pas connu. Mettant à profit le renseignement, celui-ci a examiné ce nouveau témoin et a discerné en lui, non pas un membre d'un des deux groupes de manuscrits distingués jusqu'ici, mais un représentant d'une classe spéciale, puisqu'il range les épîtres dans l'ordre pélagien et renferme aussi le commentaire de l'épître aux Hébreux. Ce dernier point pique particulièrement la curiosité. Une première collation de passages caractéristiques permet de déclarer qu'il n'est vraiment pas probable que ce manuscrit rende le texte authentique en aucun endroit où les autres ne l'ont pas ; néanmoins, c'est avec intérêt que l'on examinera la collation complète, que M. Souter promet de donner dans un troisième volume. Espérons qu'il y publiera également le texte du commentaire sur la quatorzième épître et qu'il s'y prononcera sur l'authenticité de cette nouvelle pièce. Il annonce encore qu'il y complètera la documentation, en éditant les interpolations du pseudo-Jérôme d'après le cod. S et celles du cod. V, tout en réservant les interpolations ou altérations dues à Cassiodore pour l'édition des œuvres de cet auteur qu'il fera paraître dans le *Corpus* de Vienne.

Il fallait noter ces détails comme compléments de notre recension précédente. Dans ce volume de textes, les commentaires sont présentés dans l'ordre qu'indique le prologue général de Pélage ; l'épître aux Colossiens se place après les épîtres aux Thessaloniciens. D'ailleurs, les indications de la marge supérieure rappellent, à chaque page, au lecteur l'endroit précis de l'ouvrage où il en est arrivé. Dans le texte, le passage commenté est imprimé en italique ; les autres citations bibliques le sont dans le caractère ordinaire, distinguées par un signe bien peu visible, et identifiées dans le premier étage de la marge inférieure, où l'astérisque marque celles qui s'écartent du texte de la Vulgate. L'apparat critique est très fourni et cependant, il est rédigé et présenté avec une clarté exemplaire. En présence de sa richesse et du soin minutieux dont il témoigne, on se surprend à douter de la nécessité de la présence de ces nombreux crochets qui, dans le texte, enferment tant de lettres, de mots, de membres ou de phrases, sans autre but que de signaler que ces

Digitized by Google

éléments manquent en A ou en B. La lecture en est retardée, contrariée et parfois même rendue quelque peu difficile. Dans plus d'un cas, on s'en passerait au moins sans inconvénient, par exemple lorsque la leçon qu'ils encadrent est indubitablement fautive ou même, est révélée telle par le commentaire. Ainsi, puisqu'il est sûr qu'il faut lire : *quam* (p. 294, l. 12), *si* (p. 302, l. 7), *ex* (p. 328, l. 12), *curis saeculi* (p. 383, l. 17), pourquoi imprimer : qu[oni]am, si[c], [l]ex, c[r]uris saeculi ? Pourquoi imprimer : permanseri[n]t (p. 483, l. 10), lorsque Pélage remarque précisément que saint Paul « *hic redit ad pluralem* » ? Il suffit de noter, si on le veut, ces phénomènes dans l'apparat critique, où ils trouvent leur place naturelle et où, d'ailleurs, on n'a pas manqué de les faire entrer. Il semble parfois que l'éditeur ne soit pas parvenu à choisir entre deux variantes, qu'il maintient simultanément dans le texte malgré leur incompatibilité (voir, p. ex., p. 24, l. 7-8).

Quand on s'est rendu compte de la science et du soin qui ont présidé à l'établissement du texte, on est assez mis en défiance contre les hésitations et les doutes que font naître certains endroits, et l'on ne se sent pas trop d'assurance pour les formuler. C'est donc plutôt un peu d'étonnement que nous exprimerons touchant certains passages, où nous n'avons pas eu satisfaction complète. Par exemple, p.101, l.11-12, l'explication pose une question, qu'elle laisse sans réponse contrairement à l'habitude de Pélage ; il semble en être de même p. 425, l. 15, si on lit, dans la ligne suivante, *enim* au lieu de *ergo* attesté par Sedulius ; p. 327, l. 4, on trouvera peut-être que la virgule sépare malencontreusement les mots *epulas* et *praedicantes* ; p. 200, l. 14-17, il est assez étrange que le commentaire parle des prophètes et cite Agabus avant que le membre *secundo prophetas* n'ait été cité. Le texte n'a-t-il pas subi parfois de légers dérangements ?

Quoi qu'il en soit de ces quelques remarques, il reste que la science et le travail de M. Souter ont fourni un texte excellent du commentaire de Pélage. Outre sa valeur interne, cette édition aura encore le mérite de rendre possibles de nombreuses et utiles études, dont elle marquera le point de départ. Car nous n'en doutons pas : les spécialistes, maintenant pourvus de matériaux directs et éprouvés ne tarderont pas de se mettre à l'œuvre pour en tirer heureusement parti. La doctrine propre de Pélage est très visible en certains endroits du commentaire et transparaît à travers d'autres ; la langue offre certaines particularités qui intéresseront les philologues. La recherche des sources, dont il ne faut pas se dissimuler les difficultés, n'a guère été qu'amorcée ; il faudrait tâcher de savoir si Pélage puise ailleurs que dans le milieu ambiant les fréquentes mentions qu'il consacre aux doctrines hérétiques. Pour l'arianisme, on songe immédiatement aux écrits de saint Hilaire, mais les signes de dépendance littéraire sont loin d'être nets ; on peut cependant signaler que, p. 172, l. 18-22, la réponse à l'objection arienne reprend l'argument du *De Trinitate*, VIII, 35, de l'évêque de Poitiers. L'historien attentif pourra recueillir dans presque toutes les pages des traits, tantôt plus accusés et tantôt plus discrets, de la physionomie morale

Digitized by Google

de Pélage, physionomie attrayante dans sa sévérité, parce qu'elle révèle, dans les exagérations d'un faux mysticisme, un haut idéal de perfection et un ardent désir de le communiquer à tous dans la pratique de la charité chrétienne. M.Souter aura bien sa part dans le mérite de tous ces profits assurés aux diverses disciplines historiques par son édition modèle, œuvre de science sûre et de courageux et inlassable labeur.

J. LEBON.

CAMILLE JULLIAN. *Histoire de la Gaule.* T. VII et VIII : *Les empereurs de Trèves.* Paris, Hachette, 1926.

M. Jullian poursuit son *Histoire de la Gaule*, œuvre magistrale dont on sait quelle est l'autorité, et dans les deux volumes que voici il fait revivre sous nos yeux la Gaule du IVe siècle, en lui donnant pour unité le gouvernement des empereurs de Trèves, c'est-à-dire du temps où Trèves était la métropole de la Gaule.

C'est avec Maximien Hercule que Trèves est entrée en possession de ce rôle, à la même date (287) où Dioclétien s'installait à Nicomédie. Dans la pensée de Dioclétien, Trèves serait pour l'Occident ce que Nicomédie devait être pour l'Orient. Les deux Augustes n'avaient que faire à Rome, ils étaient des « empereurs de frontière », suivant la belle expression de M. Jullian, et quand ils auraient à se concerter, ils se rencontreraient à Milan, ainsi en 290.

La tétrarchie, organisée par Dioclétien en 293, installa Maximien Hercule à Milan pour gouverner l'Italie et l'Afrique, et lui donna comme César Constance (Chlore) pour veiller sur le Rhin et administrer la Gaule et ses deux annexes traditionnelles, la Bretagne et l'Espagne, pendant que Dioclétien confiait au César Galère le bas Danube avec les Balkans et la Grèce. On ne trouve aucune trace du séjour de Constance (Chlore) à Trèves. Il mourut (en 306) à York en Bretagne, où son fils Constantin accepta de son armée le titre impérial.

Constantin comprit l'importance de Trèves. Comme Maximien, il y résida, il y passait l'hiver, il y présidait les solennités des panégyriques, il y célébrait les jeux de ses victoires germaniques et les fêtes de ses consulats. Grand bâtisseur, il voulut que Trèves fut une ville magnifique. Son prétoire, sa basilique, ses thermes, ses remparts, son cirque, dominaient les rives de la Moselle, tandis que les tours de sa Porte Noire dressaient leurs masses imposantes face à la direction du Rhin. Mais le destin de Constantin n'était pas de monter la garde sur le Rhin : à partir de 314, deux ans après la conquête de l'Italie, il ne paraît presque plus à Trèves, et s'il séjourne en Gaule, il sent le besoin d'être plus près de l'Italie, à Vienne ou à Arles, à Arles surtout, Trèves cependant demeurant le siège du prétoire et de l'état major de Gaule.

A partir de 323, quand la défaite et la mort de Licinius l'ont fait unique souverain du monde, Constantin s'installe en Orient, à Nico-

Digitized by Google

médie, et bientôt il fonde Constantinople. A sa mort, le monde romain comme un héritage est partagé entre ses trois fils, la Gaule (avec l'Espagne et la Bretagne) échoit au jeune Constantin : Trèves après plus de vingt années de carence, revoit un empereur et le train d'une résidence impériale. Mais Constantin II disparaît dès 340 ; son frère Constant, déjà nanti de l'Italie, hérite de sa part d'Occident ; il n'y a désormais plus que deux parties d'Empire, celle de Rome et celle de Constantinople. Trèves est à nouveau déchue, bien que son évêque Maximinus, ami de S. Athanase, fasse à pareille date, c'est-à-dire à la veille du concile de Sardique, figure du plus influent évêque de Gaule.

Constant disparaît à son tour en 350, l'usurpation de Magnence ne prend fin qu'en 353, et l'Empire est réuni dans les mains de Constance II, le dernier survivant des fils de Constantin. Constance II paraît en Gaule, mais Arles est son séjour favori, il y tient concile en 353, et la servilité aidant de l'évêque d'Arles Saturninus, il gagne à l'arianisme une part de l'épiscopat gallo-romain, le principal à lui résister étant pour lors le digne successeur de Maximinus, Paulin de Trèves. On l'exile en Orient.

Le César Julien, arrivé en Gaule en 355, ne s'intéressa pas à Trèves. Estimait-il que Trèves était maintenant trop menacé par les Francs et les Alamans, et trop difficile à couvrir ? Il jugea que Paris, par sa situation à un carrefour des grandes routes de Gaule, était plus indiqué pour un prince militaire, d'ailleurs ennemi du faste. C'est à Paris qu'il fut acclamé empereur, et de Paris qu'il partit pour l'Orient où il allait prendre la place de Constance II et devenir seul empereur.

Quand il eut disparu, et Jovien après lui, quand l'empire eut été partagé à nouveau entre deux empereurs, Valentinien, laissant l'Orient et le Danube à Valens son frère, gagna Milan, puis Paris, puis Amiens, où il fit Auguste son fils Gratien, puis il s'établit à Trèves où il résida jusqu'à sa mort et qui fut vraiment sa capitale, huit années durant. Ce furent les beaux jours de Trèves. Ils continuèrent sous Gratien, après la mort de Valentinien, car Gratien résida de préférence à Trèves. Et de même l'usurpateur Maxime, qui en 383 renversa et fit périr Gratien : c'est à Trèves que Maxime fut visité par S. Martin et par S. Ambroise.

Théodose, en rétablissant l'ordre en Gaule après l'insurrection d'Eugène (394), sacrifia Trèves et la Gaule avec Trèves, et du même coup la défense de l'Occident qui était sur le Rhin. La préfecture du prétoire des Gaules fut transférée à Arles sous Honorius, et désormais l'Auguste de l'Occident ne s'éloignera plus de Milan, en attendant qu'il se réfugie à Ravenne.

Je viens de résumer le premier volume de M. Jullian dont on devine l'idée inspiratrice. La Gaule, au IVe siècle, a été l'enjeu de la destinée de l'Empire romain d'Occident. Valentinien, en 374, conclut un traité en règle avec le roi des Alamans du Taunus, qui devient dès lors un allié fidèle de l'Empire : ce traité aurait pu ouvrir une ère nouvelle. «Que Rome parvint à imposer à tous les rois de la rive droite [du Rhin] la paix et le travail, et elle ferait d'eux les avant-

Digitized by Google

gardes de la civilisation et les bastions de son Empire. Les Francs de la Germanie Inférieure acceptaient pour la plupart (déjà) ce beau rôle... A l'autre extrémité de l'Europe, le glorieux souverain des Goths du Danube, Hermanaric, bâtissait son Empire sur le modèle de celui de Rome ». L'évangélisation de ces Barbares complèterait l'œuvre des traités, « l'Europe tout entière verrait peut-être changer le cours de ses destinées et n'aurait plus à craindre le retour offensif de la Barbarie. Mais il fallait que son empereur ne quittât pas la frontière, qu'il oubliât le Tibre pour le Rhin et l'Italie pour la Gaule » (t. VII, p. 246-247). M. Jullian juge à ce criterium les empereurs du IVe siècle : Dioclétien est un homme supérieur pour avoir eu l'intention de cette politique de grande envergure, et Valentinien pour l'avoir comprise et pratiquée. Constantin est peu s'en faut un médiocre, capable de tactique de détail, sûrement pas de stratégie à longue et claire vue (p. 109-110). Sa manière de gouverner est pleine de contradictions. Il rétablit l'unité du monde romain et il la maintient jusqu'à la fin de son règne, mais en fondant Constantinople, non pas comme résidence impériale, non pas comme poste militaire, à cela la Nicomédie de Dioclétien eut suffi, mais comme une nouvelle Rome, il brise du coup l'unité qu'il estimait nécessaire, et il sacrifie l'Occident (p. 140-141). Théodose n'est pas jugé avec plus d'indulgence, pour avoir accueilli dans l'Empire les Goths culbutés par les Huns (p. 282-283), premier indice de la dislocation de l'Occident. Assurément, ce criterium ne suffirait pas à donner la mesure de chacun des empereurs : la psychologie de M. Jullian est trop sagace pour ne pas dégager les traits qui complètent le caractère de Constance Chlore, de Constance II, de Julien, de Gratien, et pour les présenter avec objectivité, avec relief, avec éclat : sauf peut-être sur le compte de Théodose, on inclinera à souscrire aux jugements de M. Jullian, encore que sa justice ne s'interdise pas d'être un peu passionnée pour tout ce qui touche à la Gaule.

Le second volume (t. VIII) de M. Jullian est un tableau de la terre et des hommes de cette Gaule dont il a d'abord présenté les chefs, plus précisément, c'est une description des institutions et des mœurs de la Gaule du IVe siècle. Cette description, plus encore que le récit auquel elle fait suite, paraîtra approfondie et neuve : les grandes perspectives s'ordonnent lumineusement, le détail est prodigieux de richesse, de pénétration, et les notes sont pleins d'observations perspicaces, de rapprochements inattendus, de vues qui s'ouvrent et d'hypothèses contre l'entrainement desquelles on sent que l'auteur est le premier à se défendre. M. Jullian étudie tour à tour le gouvernement de l'empereur en Gaule, l'armée, la société civile, la vie matérielle, la vie intellectuelle, la vie religieuse, l'esprit public. Quel que soit l'intérêt de chacun de ces chapitres, on comprendra que nous soyons ici attirés de préférence par ce qui a trait aux Églises gallo-romaines.

Maximien règnait à Trèves quand s'ouvrit la persécution dioclétienne. M. Jullian ne croit pas (t. VII, p. 69) que Maximien ait pris des mesures de persécution générale : les martyres dont on a conservé

Digitized by Google

le souvenir seraient le fait de mesures locales et sans doute de circonstances où l'autorité n'avait pas pu reculer, en Valais le martyre de S. Maurice et de ses compagnons, officiers aux troupes thébaines amenées d'Orient par Maximien, à Marseille celui de S. Victor, dans la Belgique de Reims celui de S. Quentin, en Vermandois, celui de S. Crépin et S. Crépinien à Soissons, d'autres chrétiens encore, « dont le principal crime était de proclamer trop librement leur foi.» Notons que ces martyres n'ont pas eu d'hagiographie immédiate, et voyons dans ce fait l'indice de la médiocre culture littéraire des Églises auxquelles ils appartiennent.

Sous Constantin, M. Jullian a raison de parler de l'atonie des Églises de Gaule (t. VII, p. 128). Au concile d'Arles de 314, que Constantin convoque pour arbitrer l'affaire africaine du Donatisme, on compte seize Églises de Gaule, représentées par leurs évêques la plupart : Arles, Vienne, Lyon, Autun, Reims, Rouen, Bordeaux, Eauze, Cologne, Trèves, Marseille, Vaison, Orange, Nice, Apt... Un seul de ces évêques est connu dans l'histoire littéraire, celui d'Autun, Reticius, dont il ne restera que quelques fragments sans grand prix. Au concile de Nicée, la Gaule n'aura pour la représenter qu'un évêque bien obscur, Nicaise de Die. Elle ne saura entreprendre nulle mission au delà du Rhin, chez les Francs ou les Alamans.

Cette Gaule romaine, qui possède tant d'écoles et si florissantes, foyers de culture et de beau langage, n'arrive pas à produire une œuvre chrétienne. L'arianisme fait rage en Orient, Athanase exilé vit deux ans à Trèves,trente quatre évêques gallo-romains prennent part au concile de Sardique, et on a la surprise de lire dans S.Hilaire qu'il n'a pas connu le symbole de Nicée sinon au moment d'être envoyé en exil, par conséquent au concile de Béziers, en 356. M. Jullian (t. I, p. 177), qui est très épris du personnage de S. Hilaire, le suppose évêque dès 353 et baptisé dès avant 346-347, si tant est qu'il ait été converti par l'évêque de Trèves Maximinus. S. Hilaire est depuis Reticius le premier évêque gallo-romain qui écrive. J'avoue que je goûte peu sa manière, et, quoi qu'il en ait, M. Jullian lui-même reconnaît que « les écrits d'Hilaire rebutent » (t. I, p. 229). Faisons une exception pour son pamphlet contre Constance II, qui appartient à cette littérature d'insurrection contre le césaro-papisme, littérature qui d'Athanase à Facundus d'Hermiane aura été si éclatante et si honorable. Retour d'exil, Hilaire prend part au concile qui se tient à Paris et qui assure le ralliement de l'épiscopat gallo-romain à la foi de Nicée l'année qui suit la défaillance de Rimini. Hilaire a dû contribuer plus qu'aucun autre à ce ralliement, et du même coup à préserver la Gaule de l'intégrisme luciférien : Hilaire a secondé en cela la politique conciliante du pape Libère. On attachera une haute valeur à la note (t. I, p. 217) de M. Jullian signalant la présence d'Hil ire à Rome et la velléité de S. Martin de l'y rejoindre : cette note confirme bien l'entente que je n'avais su que conjecturer de Libère et d'Hilaire.

On lira avec une vive satisfaction les pages de M. Jullian sur le collaborateur que S. Hilaire s'est choisi et qui est devenu « son

Digitized by Google

principal héritier », S. Martin. M. Jullian écarte d'une main ferme les théories de M. Babut, « œuvre subtile et intelligente, dit-il, mais trop agressive et de parti pris». Le P. Delehaye avait déjà fait justice des critiques outrancières de Babut contre Sulpice Sévère. Défendons l'histoire contre les paradoxes qui sévissent en exégèse !

Par contre, je n'oserais dire que S. Martin ait eu dessein de « réagir contre son maître Hilaire » (t. VII, p. 260) : il fut différent de lui, il n'écrivit rien, et, au lieu de gouverner les évêques, il s'appliqua à les former, surtout il s'attacha à propager le christianisme dans les campagnes : il ressemble à S. Vincent de Paul et par là même il crée un modèle ecclésiastique qui est bien de chez nous.

M. Jullian a très bien vu que l'évêque est en chaque Église le chef, *caput* opposé à *corpus*. La religion romaine ne connaissait que des temples, chacun avec son existence individuée et sa *lex*, chacun avec son sacerdoce ou collège de laïques délégués au culte du dieu. Le statut juridique du christianisme au contraire se conforme à ce fait que l'évêque est tout. Assurément, on distingue en chaque Église la *plebs* et l'*ordo*, mais c'est l'évêque qui fait l'unité, et quand un empereur s'adresse aux Églises, il écrit *universis episcopis per diversas provincias* (t. II, p. 295). Le fait que, le siège vacant, l'évêque est élu sur place, ne diminue pas le droit divin de l'évêque, car ce droit divin tient à la succession apostolique que confère à l'élu l'imposition des mains des évêques ses pairs. Je ne crois pas que l'on puisse (t. II, p. 151-152) parler si tôt de mainmorte ecclésiastique, car l'évêque dispose du domaine de son Église, domaine grevé de charges multiples, il est vrai, mais domaine dont la gestion est sans contrôle, du moins au IVe siècle encore. Plus tard, l'usage s'introduira de constituer ce domaine ou partie de ce domaine sur la tête du saint éponyme, d'en faire le patrimoine ou *dominium* ou *territorium* du saint, à dessein de soustraire ces fondations à la libre disposition de l'évêque. Mais pareilles restrictions du droit de l'évêque n'apparaissent pas, que je sache, au IVe siècle.

L'évêque préside à la liturgie, il est le ministre ordinaire du baptême et de l'eucharistie, et ce rôle est important à une époque et dans des pays où il n'existe pas encore de paroisses suburbaines ou rurales, pas davantage de chorévêques. Avouerai-je que, sur ce point, le langage de M. Jullian (t. II, p. 298) déroutera plus d'un lecteur ? « Prêtres et laïques, écrit-il, furent séparés en cette divine cène qui aurait dû les confondre : il arrivera même un jour où la communion absolue et constante fut réservée aux prêtres et aux évêques... » Sans aucun doute, prêtres et laïques étaient distincts, au IVe siècle, mais cette disinction n'était pas nouvelle, puisqu'elle remontait à l'âge apostolique. La *communio laica* n'exprime pas autre chose que cette distinction et elle n'implique pas pour les laïques une moindre part au corps et au sang sacramentels du Christ. Ce n'est pas davantage au IVe siècle que « la communion tendait à devenir un mystérieux sacrifice accompli en dehors des croyants par la vertu toute-puissante du sacerdoce », et que célébrer l'eucharistie s'appelait *offerre*.

Digitized by Google

Le principe en vertu duquel il n'y a qu'un évêque par cité est un principe qui ne fait pas son apparition au IVe siècle : le christianisme a été dès l'origine une religion de cités, comme l'a bien montré M. Harnack. La province ecclésiastique, avec un évêque métropolitain à sa tête, est en Occident une institution du IVe siècle. L'Église est entrée ainsi, peu à peu, dans les cadres de l'Empire romain chrétien. Je voudrais que l'on remarque bien ceci : dans cet Empire romain l'épiscopat ne relevait, en fait, que du prince. Les évêques n'avaient en règle générale rien à démêler avec le préfet du prétoire ou ses vicaires, rien avec les gouverneurs provinciaux, et l'on verra au Ve siècle combien l'Église répugnait à recevoir dans les rangs de ses prêtres ou de ses évêques des chrétiens qui avaient exercé une magistrature. La démarcation de la magistrature et du clergé est un principe que l'on n'a pas mis assez en lumière jusqu'ici, je crois, et qui a eu pour effet de préserver l'Église du danger de la sécularisation. Inversement, le clergé n'endossa aucune magistrature, et l'État resta laïque, si chrétien qu'il fut.

Il faut parler, en Gaule, d'une suprématie exercée par l'évêque de Rome ; M. Jullian en parle avec une parfaite mesure. Cette suprématie, consacrée par Gratien, n'a pas été créée par lui, elle ne date pas de lui, comme le marque très bien M. Jullian (t.II, p.307-310). La décrétale *ad Gallos episcopos*, que Babut a donné de très bonnes raisons d'attribuer au pape Damase, est une manifestation de cette hégémonie romaine. Si nous avions les *generalia decreta* du pape Libère, nous aurions sans doute un indice plus ancien du même fait. Un évêque comme Victrice de Rouen est de ceux qui sollicitent l'extension en Gaule de l'autorité ecclésiastique de Rome : « *Romanae ecclesiae normam atque auctoritatem magnopere postulasti* », lui écrit le pape Innocent en 404, et l'on sait que Victrice est allé à Rome en 403-404 pour se justifier de certaines accusations. « Derrière l'œuvre de saint Martin de Tours, je me demande s'il n'y a pas les conseils, les exhortations ou même les décrets particuliers du pape ». A cette suggestion de M. Jullian j'hésiterais à souscrire, parce que, à pareille date, Rome était très concentrée sur elle-même et n'avait pas de ces initiatives. Le mot de Sulpice Sévère sur Martin (*In solo Martino apostolica auctoritas*) n'est pas nécessairement une allusion à une entente particulière de Martin avec le Siège de Rome, et peut n'exprimer que l'autorité personnelle de Martin eu égard à sa vertu et à ses miracles. Je crois, d'ailleurs, avec M. Jullian, que Mgr Duchesne a exagéré l'importance de la concurrence que Milan a pu faire à Rome auprès des évêques de Gaule au temps de S. Ambroise. L'action de Rome en Gaule se fait sentir surtout à dater du pape Libère et de la restauration de l'orthodoxie après la débacle riminienne. M. Jullian peut écrire : « Aucune ville de la Gaule ne pouvait prétendre faire concurrence à Rome, comme le firent Milan en Italie.. ou Carthage en Afrique : ses plus « nobles » cités, Lyon, Arles, Vienne, Narbonne et Trèves, n'étaient que des colonies, et c'est de Rome qu'elles avaient reçu leur titre et leur rang » (t. II, p. 308). Apparemment, dans le dernier quart du IVe

Digitized by Google

siècle, se fixa l'idée de l'origine romaine de la mission des sept évêques de Gaule, et, d'une manière générale, de l'évangélisation de tout l'Occident, idée qu'exprimera si nettement en 416 le pape Innocent.

On a regret de prendre congé de l'historien qu'est M. Jullian, tant il y a dans ses livres de vie, et dans son érudition de matière à penser. Nous ne le quitterons pas cependant sans dire un mot de son dernier chapitre, « L'esprit public ». Le vieux vocable a subsisté de *res publica*, mais peut-on dire que les Romains du IVe siècle se soient interessés à cette chose publique et aux grands intérêts de l'Empire? Un esprit public était-il possible dans un immense empire, où la politique se réglait dans le consistoire secret du prince, et où le reste du monde ne comptait plus que des fonctionnaires et des administrés? Si on excepte la timide littérature des *Panégyriques*, littérature officielle, l'Église seule, par des pamphlets comme celui d'Hilaire, était capable d'interpeller le prince. « Jamais l'histoire n'a vu une aristocratie aussi obstinément enfermée dans la vie civile », a pu écrire M. Jullian (t. II, p. 361). On jouissait de la *pax romana*, on comptait sur l'empereur pour l'assurer, et l'empereur l'assurait au moyen d'une armée de mercenaires barbares. Aristocratie de la richesse ou aristocratie de l'esprit n'avaient aucune ouverture sur la conduite de l'État : la Cité seule existait pour ces élites. Pour l'Église, au contraire, la Cité certes existait, mais l'Empire était une sorte d'ordre du monde voulu de Dieu et auquel était lié le sort temporel du catholicisme : la *Romania*, qui s'opposait dès lors à la *Barbaria*, était la forme providentielle de l'Église. Je voudrais que l'on recueille tous les textes qui parlent de la prière pour l'empereur et pour l'Empire romain, qui sont si nombreux et si constants dans la liturgie du IVe et du Ve siècle et qui se perpétueront dans les formules des sacramentaires, à commencer par le sacramentaire léonien. On y verrait que la foi des chrétiens, bien mieux que la dévotion païenne à la Victoire et à ses autels, travaillait à la perpétuité de l'Empire romain, et n'est-ce pas elle qui lui a permis de renaître sous les traits du « Saint Empire »?

PIERRE BATIFFOL.

N. H. BAYNES. *The Byzantine Empire*. (Home University Library of Modern Knowledge.) Londres, Williams and Norgate, 1926. In-16, 256 p. Prix : 2 s. 6 d.

Il y a peu d'années, M. Diehl enrichissait la Bibliothèque de philosophie scientifique d'un petit volume, vrai miroir d'une civilisation, où Byzance apparaît avec les gloires et les tares, les grandeurs et les faiblesses qu'elle a découvertes au coup d'œil pénétrant d'un de ses meilleurs historiens. M. B. livre aujourd'hui au lecteur anglais un travail analogue : il le publie lui aussi dans une collection de vulgarisation scientifique et le débarrasse intentionnellement de tout appareil de notes savantes ou de références aux sources.

C'est quelque part vers le milieu du VIIe siècle, croit M. B., que

Digitized by Google

le monde levantin revêt les traits particuliers qui vont caractériser le cours de l'histoire byzantine. Mais l'époque d'Héraclius et de sa dynastie n'est que le sommet d'une montée déjà longue ; par ailleurs, bien que la chute de l'empire latin de Constantinople ait marqué le signal d'une véritable restauration byzantine, l'empire d'Orient, soumis à un nouvel afflux d'influences occidentales, ne sera plus que l'ombre de lui-même en attendant l'heure de succomber avec sa capitale. C'est par ces motifs, par l'obscurité aussi dont s'en tourent encore les deux derniers siècles de l'histoire de l'empire, que M. B. se justifie d'avoir adopté comme cadre de son exposé les années 324 à 1204.

L'ouvrage présente un tableau complet de la civilisation byzantine sans en omettre aucun aspect : histoire, gouvernement, administration, régime fiscal, propriété foncière, armée et marine, art, droit, commerce, religion et église, éducation, littérature. Parmi ces courtes études, dont chacune s'efforce de découvrir,sous les faits caractéristiques, les principes inspirateurs d'une attitude ou d'une politique, les chapitres II (la vie sociale), IV (la souveraineté byzantine) et V (l'Église orthodoxe), sont particulièrement suggestifs. Souvent, en parlant de Byzance, l'auteur évoque les royaumes et les empires de l'Occident médiéval ; ce procédé de contraste est heureux, car de voir quelles voies diverses ont suivies les deux parties de l'ancien empire romain ne contribue pas peu à préciser et à révéler sous leur vrai jour les traits distinctifs de l'histoire et de la civilisation byzantines.

Ces traits, l'auteur les expose dans son épilogue, après avoir rappelé de combien le monde slave est redevable à Byzance. Il est courant, remarque-t-il, de caractériser Byzance comme un empire strictement oriental. Sa conviction est autre : s'il est hors de doute que Byzance s'est assimilé maints éléments orientaux, par exemple dans son art, son droit criminel et sa conception du pouvoir impérial, le caractère essentiel de sa civilisation a été néanmoins de continuer et de fusionner deux traditions, la tradition hellénistique de villes grecques de la Méditerranée orientale (langue, littérature, théologie, culte) et la tradition romaine que la nouvelle Rome avait reçue de l'ancienne (tradition militaire, diplomatie, politique fiscale, suprématie de l'État). Ainsi résumée à la fin du volume, cette thèse emprunte son appui à une série de faits relevés dans tout le cours de l'ouvrage.

La comparaison qu'on fera du volume de M. B. avec le *Byzance* de M. Diehl désavantagera sans doute le premier, car, au total, il était difficile de faire mieux que le byzantiniste français. L'ouvrage angla s consacre cependant des chapitres à des points que M. Diehl n'a fait qu'effleurer, tels l'éducation, l'art, le droit. Il a encore l'avantage de réunir les éléments d'une bibliographie byzantine (p. 245-253) et de posséder un index, tout sommaire soit-il, des noms et des matières.

Faut-il présenter à cet ouvrage excellent des critiques de détail ? Le monophysisme décrit aux pages 81 et 82 a été la doctrine d'une minorité seulement, et non pas celle du monophysisme officiel, dont

Digitized by Google

le grand docteur fut Sévère d'Antioche. Le monachisme devrait-il surtout son origine au sentiment de répulsion qu'éprouvèrent les chrétiens pieux du IVe siècle pour une Église officielle qui avait payé trop cher à leur gré la protection de l'État (p. 86)? De même, nous ne verrions pas autant de choses que l'auteur n'en a vues dans le geste de cet évêque entreprenant qui, du bas d'une colonne, procédait à l'ordination d'un stylite récalcitrant (p. 88). Enfin, en traitant des rapports de l'Église byzantine avec la Russie (p. 232 et suiv.), on eût pu noter que, si le baptême de Wladimir à Constantinople date de 988, des études récentes ont montré que les influences grecques ne prirent décidément le dessus en Russie qu'au début du XIIe siècle. R. DRAGUET.

A. FITZGERALD. *The Letters of Synesius of Cyrene translated into English with Introduction and Notes.* Londres, Humphrey Milford, 1926. In-4, 272 p.

Photius, qui avait lu les lettres de Synésius, évêque de Cyrène au début du Ve siècle, louait en elles la sagesse avisée d'une pensée vigoureuse se présentant avec la séduction d'une élégante facture littéraire : *ἐπιστολαὶ διάφοροι, χάριτος καὶ ἡδονῆς ἀποστάζουσαι μετὰ τῆς ἐν τοῖς νοήμασιν ἰσχύος καὶ πυκνότητος* dans sa *Bibliotheca*, cod. XXVI). Sans cesser de goûter le charme de cette belle prose byzantine, les modernes se sont encore arrêtés aux écrits de l'évêque de Cyrène parce qu'ils restent le miroir, d'autant plus précieux qu'il est rare, de la société hellénistique cultivée des IVe et Ve siècles dans les provinces africaines de l'empire. Sans doute est-ce surtout l'image de leur auteur qu'ils renvoient, et il est probable, comme M. F. le suggère, que Synésius n'eut pas beaucoup de pareils ; encore est-il que l'évêque de Cyrène, tant par nécessité que par humeur, inséra très profondément sa vie dans celle de son milieu et qu'il n'a pas songé à s'en cacher.

Deux fois en peu de temps, les œuvres de Synésius, en tout ou en partie, ont été rendues accessibles au lecteur français, par F. Lapatz en 1870 et par H. Druon en 1878. Mais le public anglais ne pouvait jusqu'ici les aborder. Pour réparer ce dommage, qui est réel, M. F. a entrepris une version anglaise complète. Elle est achevée en manuscrit. Le présent volume contient la traduction des *Lettres*, précédée d'une introduction (p. 11-76). Celle-ci mérite de retenir l'attention. Elle retrace la vie de Synésius en un récit suivi où viennent s'introduire, selon les exigences de la chronologie, les notices littéraires relatives à ses œuvres. Sur ces points, M. F. se défend d'avoir fait œuvre originale : il s'est borné, dit-il, à recueillir les conclusions que des critiques autorisés, tels Crawford, ont dégagées d'une étude des faits qui, pour épuiser les sources, n'est cependant pas toujours en état d'avancer des certitudes. On ne pensera pas pour autant que l'introduction de M. F. soit banale. Il y a plaisir et profit à s'y arrêter,

Digitized by Google

car elle est dominée par le double souci de rendre vivante la physionomie morale de Synésius et d'étayer des vues personnelles sur la philosophie de l'évêque.

Dans la lettre 105, Synésius explique à son frère qu'il partage ses journées entre l'étude et la distraction. Aux heures de travail, dit-il, surtout lorsque je m'applique aux choses divines, je me retire en moi, même ; à mes heures de loisir, je me consacre à mes amis. Plus loin, il avoue ressentir grande inclination pour le plaisir de la chasse et il déclare s'y livrer sans remords. L'évêque est tout entier, semble-t-il en ces trois traits : l'amour de l'action, une urbanité allant jusqu'au dévouement qui sacrifie la tranquillité personnelle au bien des concitoyens et de la chose publique, et enfin le goût de la philosophie. Ici peut-être, pour éviter d'induire personne en erreur, vaudrait-il mieux parler du goût de philosopher que du goût de la philosophie, car il n'est pas douteux que l'évêque de Cyrène ait qualifié de philosophiques les pages du plaisant opuscule où il fait l'éloge de la calvitie.

Né sous le règne de Valens († 378) d'une riche famille de Cyrène, Synésius est étudiant à l'université d'Alexandrie aux environs de 394. C'est le temps où la célèbre Hypatie attire au pied de sa chaire des foules d'auditeurs enthousiastes. Synésius en fut, et il garda toute sa vie une vénération reconnaissante à la philosophe alexandrine dont l'influence s'était marquée si profonde en son âme. Il lui resta beaucoup moins d'une visite aux maîtres d'Athènes. Il lui manquait d'avoir vu Constantinople : une mission que lui confièrent ses concitoyens l'y mena et l'y retint pendant trois ans (399-402 ?). On le retrouve à Alexandrie en 402 ; il y contracte mariage, par devant l'archevêque Théophile, son ami. D'où l'on conclut que Synésius était alors chrétien, au moins depuis un temps.

Quand il rentre à Cyrène au début de 404, les affaires publiques y sont en triste posture : épuisée par les exactions d'un gouverneur malhonnête, la ville est encore exposée aux incursions des barbares du désert de Libye. Le gouverneur a fui le danger, emportant ses rapines. Synésius, le philosophe, le rhéteur et le littérateur de la veille, se révèle guerrier. Il assume le commandement des milices, monte sur les remparts, construit des catapultes et poursuit l'ennemi en déroute jusqu'aux confins du désert. Aussi, lorsque quelques années plus tard, vers 410, les gens de Cyrène eurent à élire un nouvel évêque, leur reconnaissance ne proposa-t-elle point d'autre candidat que le défenseur de la cité.

Mais celui-ci avait conscience d'être beaucoup plus philosophe que chrétien. Dans la lettre 105, il découvrit son âme à son frère, avec prière instante de mettre l'écrit sous les yeux de Théophile. En ces temps troublés, l'évêque était tout autant le chef social, le juge et le défenseur de son peuple que son guide spirituel : de tout cela, Synésius prendrait volontiers sur lui le souci. Mais sa philosophie répugne trop invinciblement à certains dogmes du christianisme : la négation de la préexistence des âmes, la fin du monde, la résurrection des corps. Il est assurément tout disposé à servir au

Digitized by Google

vulgaire les allégories et les clartés fallacieuses qu'un besoin sommaire de certitudes exige en ces matières divines, irrélmédiablement cachées à l'infirmité humaine, mais les lois de 'épiscopat lui permettent-elles de philosopher chez lui tout en prêchant au dehors les contes du dogme (*τὰ μὲν οἴκοι φιλοσοφῶν, τὰ δ' ἔξω φιλομυθῶν*)? Or, devant Dieu, c'est à cette condition seulement qu'il consentirait à prendre sur lui les devoirs de ce très saint état. Il n'apparaît pas que les scrupules de Théophile furent plus grands que ceux de Synésius, car l'archevêque consacra le candidat des Cyrénéens. Sans doute, on peut le présumer, Théophile estima-t-il que les grâces du sacrement feraient le reste dans une âme si droite Si ce fut le cas, le calcul se trouva juste, car Synésius fut un bon évêque, trop tôt disparu, sans doute, au gré des Cyrénéens.

Synésius s'est essayé en bien des sujets : outre des lettres, il a écrit sur la chasse, sur la politique, sur les rêves ; il a composé des hymnes. C'est en parcourant ces différents écrits qu'il faut glaner les éléments qui permettront de lui assigner sa place dans le courant philosophique de l'époque. On ne s'attendra pas à trouver un philosophe profond et original chez un homme dont l'éclectisme paraît avoir été la formule et qui fut en même temps « philosophe » et religieux, grec et chrétien, hommes d'affaires et poète, guerrier et évêque, réalisant ainsi en sa personne des états qui, sans s'exclure, étaient cependant bien distincts. Il s'agit plutôt de savoir à quelle forme de pensée s'adaptait son caractère et allaient ses sympathies. Et ici, M. F. est d'avis que, tout formé qu'il eût été dans les écoles d'Alexandrie, Synésius n'avait rien d'un plotinisant ; si parfois il a pu prendre le langage du néoplatonisme, la mystique et la contemplation ne correspondaient à aucune de ses aspirations intimes. Synésius est un platonisant qui cherche la vérité par le raisonnement et non pas dans l'extase : c'est Hypatie, fille de mathématicien et mathématicienne elle-même, qui l'a formé. Et l'originalité de l'évêque consiste précisément en ce qu'il resta fidèle à Platon alors que les néoplatoniciens de son temps altéraient en l'embrumant une pensée dont ils se prétendaient les fidèles interprètes.

La version anglaise des lettres est basée sur le texte de Herscher. Qu'elle fût exacte, on ne pouvait moins attendre d'un helléniste. Qu'elle soit en même temps aisée, élégante et alerte comme le texte qu'elle veut rendre, c'est ce dont le lecteur, fût-il étranger, a tôt fait de s'apercevoir. On ne récusera pas ce jugement, pensons-nous, si l'on met, par exemple, le texte anglais de la lettre 105 en regard de l'original. Nous exprimons l'espoir de lire bientôt les autres œuvres de Synésius dans la version anglaise de M. F.

R. DRAGUET.

LOUIS ISRAEL NEWMAN, *Jewish Influence on Christian Reform Movements*. (Columbia University Press. Vol. XXIII.) New-York, Columbia University Press, 1925. In-8, xxxvii-706 p.

Digitized by Google

Voici un ouvrage important et qui mérite par la richesse de son information d'attirer l'attention des historiens. En le lisant, je ne pouvais m'empêcher de le comparer aux livres d'Henri-Charles Lea que connaissent bien tous ceux qui se sont intéressés à l'histoire de l'inquisition, du célibat ou de la pénitence. C'est la même érudition touffue, mais aussi parfois le même esprit et les mêmes défaillances de critique. Dans les vues de l'auteur, il inaugure toute une série de volumes sur les relations entre le christianisme et le judaïsme. Ce n'est point une histoire complète de l'influence juive sur les mouvements réformistes chrétiens, mais plutôt l'étude de quelques cas réputés typiques de cette influence.

Les hérétiques du XIIe et du XIIIe siècle : Cathares, Vaudois, Passagiens ; les Hussites du XVe ; et parmi les réformés du XVIe, Zwingle, Servet, voilà les principaux novateurs sur lesquels l'influence juive est spécialement envisagée. Quelques notes brèves sur les iconoclastes grecs, sur Luther et les puritains américains du XVIIe siècle, considérés au même point de vue, viennent compléter le volume.

Des quatre livres, le premier : « Sources, sens et extension de l'influence juive » peut être regardé comme une introduction. L'influence juive est un fait. Perpétuellement, dans la littérature chrétienne le terme de « judaïsants » se retrouve pour désigner ceux qui retournent « aux fondements primitifs du christianisme » (p. 1). Le concile de Laodicée (IVe s.) semble appeler de ce nom (*Ἰουδαισταί*) ceux qui persistent dans l'observation du sabbat ; l'évêque Agobard de Lyon (IXe s.) qui s'est élevé avec tant de vigueur contre les rapports trop fréquents entre chrétiens et juifs a employé un terme analogue « fautores judaeorum », à peu près dans le même sens pour indiquer ceux qui s'attachaient à des usages juifs (*de judaicis superstitionibus* 21, *P.L.*, t. CIV, col. 95 D). L'appellation est fréquente dans la littérature historique des XIIe et XIIIe siècles ; les catholiques s'en servent contre les partisans de Wiclif et des Lollards, et aussi contre les protestants de toute nuance. Ces derniers, à leur tour, traitent de judaïsants leurs adversaires : Calvin affuble de ce vocable Michel Servet ; Luther le brandit contre Münster ; personne ne l'épargne aux puritains d'Angleterre (p. 1-2).

M. N. aurait pu multiplier les exemples : pour les Pères du IVe siècle, par exemple, les ariens étaient des judaïsants (v.g. Grégoire de Nazianze, *Orat.*, II, 37, *P.G.*, t. XXXV, col. 444-445). Mais il va trop loin quand il affirme que le terme n'a jamais été employé sans qu'il y ait eu influence juive à un degré tel que l'épithète put apparemment se justifier (p. 4). La plupart du temps, une apparence a suffi, voire même une similitude très superficielle.

Il est possible de dégager l'influence juive. « Comme toutes les religions du monde, écrit M. N., le christianisme représente une fusion de divers éléments nationaux, racistes, culturels, spirituels. Il n'est pas sorti pleinement développé, armé de pied en cap. de la pensée d'un seul individu ou d'une seule race, mais il s'est développé comme un composé de nombreuses forces personnelles et historiques. C'est une mosaïque dans laquelle sont figurés plusieurs des-

Digitized by Google

sins, un édifice où il entre diverses sortes de pierres, un fleuve dans lequel se sont écoulés et s'écoulent encore des courants variés et multiples... Comme le gulf-stream roule à travers l'Océan tout en gardant ses eaux séparées des eaux environnantes ainsi le judaïsme a poursuivi sa course au milieu du christianisme. Pour varier les images, le judaïsme a été une source maîtresse et primordiale de la foi chrétienne : c'est après être sorti du judaïsme que le christianisme est devenu un fleuve ; il s'est élargi, il s'est approfondi en recevant de très nombreuses rivières nouvelles ; mais au milieu du courant chrétien, distinct de lui, a continué de couler le fleuve juif » (p. 4-6). Cette citation pourrait faire croire que M. N. va surtout étudier l'apport primitif du judaïsme : il n'y consacre en réalité que quelques pages, pour montrer que bientôt le christianisme se séparant de l'interprétation littérale des Juifs, si l'on met à part quelques groupements hétérodoxes sans grande importance, n'entendra plus que spirituellement la loi de Moïse ; quelques sectes même, à différentes époques rejetèrent l'A. T. Ce n'est pas que l'exégèse juive ait été sans action au cours des temps sur l'exégèse chrétienne : les Alexandrins ont imité ou copié Philon et Nicolas de Lyre a souvent tiré profit de la lecture des commentaires de David Kimschi et de Raschi. Il s'attache surtout aux influences postérieures, directes ou indirectes, qu'elles se soient exercées par la littérature ou par les personnes : la Diaspora juive a aidé à la propagation du christianisme (p. 15-21) ; l'étude de l'hébreu par les chrétiens à tous les siècles de l'histoire, qu'elle ait eu un motif apologétique ou scientifique, a été un des modes principaux de l'influence juive, et souvent les maîtres d'hébreu ont été des juifs ou des convertis du judaïsme. Des pages fort intéressantes nous apprennens ce que fut la connaissance de l'hébreu dans le monde chrétien depuit les origines jusqu'au XVIe siècle (p. 21-103) : cette histoire des études hébraïques fournit en même temps de précieux renseignements sur l'exégèse de l' A. T. et les versions de la Bible. M. N. s'est étendu sur Nicolas de Lyre, Roger Bacon et les hébraïsants chrétiens de langue anglaise

Un dernier chapitre de ce premier livre étudie l'influence juive sur la philosophie chrétienne, en particulier sur la scolastique du moyen âge (p. 101-124) : les philosophes juifs Salomon Ibn Gabirol (l'Avicebron des scolastiques) et Moïse Maimonide ont eu une action spéciale à laquelle aucun des grands scolastiques du XIIIe siècle n'a complètement échappé : ceux-ci ont connu du reste d'autres livres juifs. Prenant le Pirée pour un nom d'homme, Duns Scot mentionne sérieusement « Rabbi Berahoc » (le livre des *Berakhoth*) dans ses *Quaestiones Miscellaneae*, q. 6, a. 21 : autant eût valu dire « Rabbi Talmud ».

M. N. conclut son premier livre par quelques pages sur l'étendue de l'influence juive. Pour ne pas être dérouté par ses assertions dont quelques-unes restent fort contestables, il faut se souvenir que par christianisme il désigne non seulement le catholicisme mais avec lui l'ensemble de toutes les sectes chrétiennes petites ou grandes, qui

Digitized by Google

existent ou ont existé dans le monde, si opposées qu'elles soient entre elles. Il est bon de citer quelques lignes de son développement : « En résumé, écrit-il, nous pouvons dire que le judaïsme a laissé son empreinte sur les institutions religieuses ou le culte du christianisme : la liturgie de l'Église chrétienne a été bâtie sur celle du judaïsme. Les injonctions du code mosaïque ont été suivies par de nombreux groupements chrétiens. Ainsi la pratique de la circoncision, l'observance des prescriptions alimentaires, la célébration du sabbat se sont rencontrées souvent chez des chrétiens : l'opposition juive au culte des images a été imitée par des chrétiens, sur la base du second commandement du décalogue. Certaines fonctions sociales et économiques qui à travers les siècles ont été comme le monopole des Juifs (have become associated with the Jews) notamment l'exercice « judaïque » de la médecine et le prêt d'argent ont trouvé des praticiens chrétiens, malgré l'accusation formulée par les orthodoxes que de telles fonctions avaient une saveur judaïsante. L'influence juive a laissé sa marque sur les doctrines chrétiennes, théologiques ou juridiques. Dans ce qu'on appelle le gnosticisme chrétien, qu'il soit pour ou contre l'Ancien Testament, est manifeste la présence d'éléments juifs : le mysticisme chrétien a été débiteur des idées de la Kabbale, laquelle a été assidûment étudiée et imitée par de nombreux savants qui n'étaient pas juifs. Certains mouvements messianiques dans le christianisme ont été provoqués par l'apparition de pseudo-messies juifs : ou c'est une impulsion juive qui a fait surgir de pseudo-messies chrétiens... » (p. 124-125). L'auteur, on le voit, affectionne les jugements d'ensemble et les affirmations massives : ce n'est pas au profit de l'exactitude.

Il y aurait d'autres réserves aussi graves à faire sur l'esprit qui perce par endroits. Certaines réflexions sont manifestement injustes, celle-ci par exemple à propos de la condamnation de la traduction de la Bible de Wiclif en 1409 : « Le clergé croyait fermement que répandre les Écritures en langue vulgaire ce serait stimuler l'hérésie ». Pour bien montrer qu'il énonce une loi générale, M. N. a soin de rappeler les proscriptions du concile de Toulouse (1229) et du concile de Trente (1564) (p. 95). Peut-être aurait-il trouvé la note plus juste s'il avait remarqué que les décisions ecclésiastiques avaient été provoquées par des abus trop réels : les pères de Toulouse avaient sous les yeux les excès du catharisme, et la loi du concile de Trente était cent fois justifiée par les extravagances des protestants sur la lecture de la Bible considérée comme la panacée universelle. Il aurait dû se souvenir aussi de la multiplicité des traductions de la Bible en langue vulgaire durant le xve siècle, en France, en Allemagne (on connaît de nombreuses éditions de la Bible en allemand avant Luther) et en Italie : la mémoire de ce dernier fait lui aurait évité un jugement si sommaire et lui aurait appris que ce que craint l'Église catholique ce n'est point la diffusion de la Bible mais la Bible falsifiée ou interprétée au gré des caprices et des préoccupations individuelles.

Les historiens du droit canon s'amuseront quelque peu en lisant que S. Raymond de Pennafort « est regardé comme le fondateur...

Digitized by Google

du système de condamnation inquisitoriale connu sous le nom d'Index » (p. 61). Qui sera de l'avis de M. N. lorsqu'il fait de saint Bernard de Clairvaux un hébraïsant (p 118) et un platoniste (p. 102), de Vincent de Beauvais un disciple de Duns Scot (p. 120)? Il n'est pas exact non plus d'affirmer que « pendant des siècles Avicebron a été regardé comme un scolastique chrétien » (p. 101) : car si l'on met à part Guillaume d'Auvergne, on l'a pris pour un arabe. Au reste dans tout le chapitre, qu'il a consacré à l'influence juive sur la philosophie chétienne, M. N. n'a pas, dans le fouillis des renseignements qu'il nous donne de seconde main, distingué suffisamment les idées centrales et maîtresses : on remarque trop chez lui les inexpériences d'un homme qui n'est point familiarisé avec les livres dont il parle.

Le second livre : « Influence juive sur les hérésies du XIIe et du XIIIe siècle » me semble la meilleure partie de tout l'ouvrage, encore qu'il s'y rencontre bien des affirmations hâtives. C'est un paradoxe de parler d'influence juive sur l'hérésie cathare : toute dépendance doctrinale est à nier résolument. La doctrine cathare est manifestement antijudaïque et M. N. a soin de le remarquer : le dualisme des néomanichéens albigeois est directement opposé au monothéisme rigoureux des Israélites. Mais l'auteur a nettement majoré l'influence indirecte du judaïsme. La situation particulière des Juifs dans le midi de la France a pu aider à la création d'un milieu favorable à l'hérésie. Mais de ce que les prêtres ne sont pas plus estimés que les juifs, de ce que les églises catholiques sont regardées comme des synagogues, on ne peut conclure qu'à un mépris très vif du judaïsme (p. 134). Si Luc de Tuy indique que les Juifs prêchaient l'hérésie (p. 140-141), c'est en des termes si vagues que l'on ne peut rien conclure de son témoignage. Quand Guibert de Nogent, à propos de Jean de Soissons affirme que tous les crimes des chrétiens étaient inspirés par les Juifs (p. 144), fait-il autre chose que répéter les accusations populaires? Les Juifs sans doute ont souffert de la croisade contre les Albigeois : mais n'est-ce point parce que l'on assimilait couramment les Juifs aux hérétiques? M. N. a essayé de prouver que des relations existaient entre juifs et Cathares : ils vivaient côte à côte en bonne intelligence. Raymond de Toulouse et quelques uns de ses vassaux ont confié des emplois publics et l'administration de leurs domaines à des juifs : le fait est certain. Il y a exagération manifeste à conclure de là que patronage des hérétiques et tolérance des juifs vont généralement ensemble (p. 143-144), que « le traitement libéral des juifs trahit un penchant manifeste vers la dissidence et le non-conformisme » (p. 120). Ce n'est vrai ni de Charlemagne, ni de Louis VII (Bouquet, XII, 286) : M. N. remarque lui-même que le comte de Nevers, un des croisés contre les Albigeois, était favorable aux Juifs (p. 150) et il ne serait pas difficile de montrer que la plupart des papes ont traité les Israélites plus bénignement que les autres souverains du temps. L'autre argument est plus faible encore : de ce que quelques diacres albigeois ont pratiqué la médecine (p.

Digitized by Google

186), du fait qu'il y a eu des cathares banquiers et usuriers, on ne peut, sans autre preuve, conclure à une influence judaïque. Même exagération dans le rôle donné à la Kabbale : tout le monde n'admet pas que Lulle ait été Kabbaliste et beaucoup aujourd'hui rayent du catalogue de ses œuvres le *de auditu Kabbalistico* qui lui a été attribué (p. 180-183).

Le chapitre où M. N. a tenté d'établir « l'influence juive sur les hérésies probibliques et vaudoises » provoquerait de semblables remarques. On n'a pas prouvé qu'il y ait eu des relations personnelles entre juifs et vaudois avant le XVIe siècle. Mettre la mort de Pierre de Bruys en 1126 (p. 208) me paraît trop précis : le traité de Pierre le Vénérable contre les Pétrobrussiens insinuerait une date plus tardive. Henri de Lausanne a prêché au Mans bien avant 1116 (p. 214) : M. Vacandard (*Revue des Quest. Hist.*, 1894, t. LV, p. 68, note 3) a montré qu'il fallait remonter jusqu'en 1101.

Même après l'étude si pénétrante de Molinier, le chapitre consacré aux Passagiens, « ces chrétiens judaïsants lombards qui veulent secouer le joug de l'Église par un retour à la pratique littérale de la loi de Moïse », par la richesse des documents qu'il met en œuvre, sera fort utile, bien qu'il ne fournisse pas d'élément vraiment nouveau. La dernière mention des Passagiens que connaît M. N. est de 1511 : s'il avait suivi l'évolution de la Bulle *In Caena Domini*, il aurait facilement trouvé d'autres mentions plus tardives : ce n'est que vers le milieu du XVIe siècle que leur nom a disparu de la fameuse bulle : il s'y trouve encore en 1536. M. N., je ne sais par quelle distraction, fait de Jean le Teutonique, abbé de Saint-Victor, un amauricien et un vaudois (p. 247, n. 19).

La dernière étude du second Livre : « Les Juifs sous l'Inquisition », malgré son intérêt, n'a avec l'ensemble de l'ouvrage qu'un lien un peu lâche et apparaît comme une longue digression. Le titre du reste est trompeur : il n'indique pas que l'on trouvera ici, entre bien d'autres choses, un aperçu fort suggestif sur les controversistes juifs et les discussions entre juifs et chrétiens au cours du moyen âge (p. 331-359). Naturellement M. N. charge volontiers les papes : il parle bien des mesures prises par Innocent VI contre les juifs convertis retournés au judaïsme : il ne dit rien de ce que le même pape a fait pour protéger les juifs des abus des inquisiteurs (27 juin 1360) (Cfr VIDAL, *Bullaire de l'inquisition française au* XIVe *siècle*, p. 343).

Dans les trois chapitres qui forment le troisième livre : « L'influence juive sur quelques mouvements de la préréforme et de la réforme » ce que M. N. appelle influence juive s'appellerait mieux influence biblique. L'association prétendue des juifs et des Hussites n'est appuyée que sur des racontars assez peu consistants, du jugement même de M. N. (p. 237). Zwingle est un des meilleurs hébraïsants de la Réforme ; il a développé l'étude de l'hébreu et du grec aux écoles de Zurich ; si l'on ajoute qu'il a été un des exégètes les plus abondants du XVIe siècle, qu'il a traduit plusieurs livres de l'A. T. et qu'il a connu la Kabbale, on a tout dit de l'influence juive sur sa

Digitized by Google

personne et sur son œuvre : ce n'est qu'une influence littéraire. I n'en est pas autrement pour Servet : mais peut-être celui-ci a-t-il une connaissance plus étendue de la littérature juive extratestamentaire.

Les « études brèves » du quatrième livre ne sont que des indications rapides. Dans celle qui a trait à l'iconoclasme grec du VIIIe siècle, M. N. semble croire que l'influence juive est acceptée par tous sans contestation. « Nous devons veiller scrupuleusement à ne pas attacher trop d'importance à une ressemblance superficielle ». M. N. qui a écrit cette phrase dès les premières pages de son livre (p. 7), l'a trop oubliée dans le cours de l'ouvrage. L'iconoclasme a probablement d'autres causes que le deuxième commandement du décalogue juif (p. 124).

Ressemblance ne prouve pas nécessairement dépendance. Pour donner un autre exemple pris chez M. N. : parce que les Abyssins pratiquent la circoncision, ils n'ont pas subi nécessairement l'influence juive : la circoncision qui n'est pas considérée par tous les Abyssins comme un rite religieux, peut leur venir des Égyptiens (p. 261).

Je pourrais multiplier les remarques de détail : la même lettre d'Alcuin et qu'il faut dater, semble-t-il, de 799, est tantôt rapportée à l'année 800 (p. 35) tantôt à la période qui va de 750 à 760 (p. 333) ; le concile de Béziers de 1276 (p.404) est en réalité un concile de Bourges, l'auteur traduit « concilium Bituricense » comme s'il avait lu « concilium Bitterrense » ; l'auteur du *Pugio Fidei*, Raymond Martin, est donné tantôt comme un chartreux, tantôt comme un dominicain ; quel est ce concile d'Arles de 851 qu'aucune collection de conciles ne mentionne (p. 34) ? etc... M. N. n'a pas une méthode uniforme de citer : comme un compilateur, souvent il emprunte références et citations à d'autres auteurs, sans toujours vérifier l'exactitude de ses devanciers.

Et cependant son livre, mal composé, tendancieux, rendra d'immenses services au lecteur qui aura le courage de ne pas le croire sur parole et de vérifier toutes ses assertions, tant il est riche de faits et d'idées.

M. VILLER.

J. M. CLARK. *The Abbey of St Gall as a Centre of Literature and Art.* Cambridge, University Press, 1926. In-8, VIII-322 p. et 7 pl. Prix : 18 s.

L'histoire du monastère de Saint-Gall a été, depuis le début du XIXe siècle, l'objet de recherches très poussées et de travaux variés. Les noms des Ildefons von Arx, des G. Meyer von Knonau, des Ferdinand Keller et les nombreux ouvrages indiqués par M. Clark dans sa riche bibliographie (p. 305-313) sont là pour l'attester. Pourtant il manquait encore une monographie montrant quelle fut l'importance de ce centre célèbre de culture comme monastère, école, foyer d'art et de littérature et indiquant les influences étrangères qui l'ont affecté. Le livre érudit de M. C. comble cette

Digitized by Google

lacune. L'auteur n'a ni surfait ni minimisé les influences irlandaises et anglo-saxonnes qui se sont exercées à Saint-Gall, d'une manière plus ou moins intense, pendant quatre ou cinq siècles (p. 18-70) Le tableau des noms de personnes irlandais extraits des diverses. sources de la page 31 est éloquent dans sa simplicité, et les conclusions formulées dans les pages qui suivent nous paraissent basées sur une sage critique. L'auteur a étudié directement les sources et spécialement les textes et les manuscrits sangalliens d'où il a extrait une foule de renseignements dont il a su tirer le meilleur parti. Ce qu'il dit de l'art, spécialement de la miniature, du drame liturgique et de la littérature tant religieuse que profane est exact, dans l'ensemble. Ses conclusions en ce qui concerne l'importance de l'école musicale de Saint-Gall diffèrent assez peu de celles auxquelles est arrivé, de son côté, Dom R. Van Doren dans son *Étude sur l'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall* (Voir RHE, 1926, t. XXII, p. 106-108), ouvrage que le nouvel historien de Saint-Gall n'a malheureusement pas pu utiliser. Il y aura profit pour les musicologues à comparer l'*Étude* susdite avec le ch. VII (*Music*) de M. C. (p. 165-201).

Notons les points de détail qui nous ont particulièrement frappé et aussi ceux qui nous semblent appeler quelques réserves, quelques retouches ou *addenda*. Si séduisante que paraisse l'identification, déjà proposée par Mabillon, de Marcus, le pèlerin de Saint-Gall, oncle de Moengal, avec le reclus de Saint-Médard de Soissons du même nom et son contemporain (p. 32 et suiv.), une difficulté subsiste, c'est à savoir que ce dernier nous est donné par Heiric (*Mirac. S. Germ.*, I, 8) comme « *natione quidem Brito, educatus vero in Hibernia,* » tandis que l'autre est bien, lui, un fils d'Érin. — L'auteur, qui a tiré un si bon parti du *Necrologium S. Galli,* aurait dû citer l'édition de F. L. Baumann, publiée dans les *Mon. Germ. historica* (*Necrol. Germ.*, I), beaucoup plus accessible que celle à laquelle il renvoie. — Suivant lui, les mots « *fratres hellenici* » auraient servi à désigner les Irlandais de Saint-Gall et leurs disciples (p. 109-111). A ce propos, il aurait pu rappeler que les *Scotti* reçurent d'Alcuin le qualificatif d'« *Aegyptiaci* », probablement à cause de leur comput (Voir C. Gradara, *I « Pueri aegyptiaci » di Alcuino,* dans *Roma e l'Oriente,* 1915, t. IX, p. 83-87). — Sur la représentation de la crucifixion dans le Ms. N° 51 de la Stiftsbibliothek et sur d'autres représentations irlandaises de la même scène (p. 128), voir *The earliest Irish Representations of the Crucifixion* (*Journ. of the R. Soc. of Antiquaries of Ireland,* 1921, VIe série, t. X, p. 128-139). — P. 173, il ne peut être question, au milieu du IXe siècle, d'une procession du Corpus Christi différente de celle des Rameaux. — Au ch. VIII (*The Drama*), la part, assez difficile à préciser, de Saint-Gall dans le développement du drame liturgique, est sagement apprécie. Les assertions téméraires du Dr Grattan Flood doivent être écartées. Nul n'a scruté ces questions avec plus de diligence que l'Américain Karl Young, dont M. C. cite deux études. Il aurait pu indiquer plusieurs autres travaux du même

Digitized by Google

chercheur. — Nous avons remarqué une autre carence dans la bibliographie, pourtant copieuse, donnée à la fin de l'ouvrage. Ni là ni dans le corps du livre ne figure la mention du travail du P. E. Munding, O. S. B., *Das Verzeichnis der St. Galler Heiligenleben, etc.* (Beuron et Leipzig, 1918).

N'insistons pas sur les *desiderata*. Louons plutôt l'auteur de s'être donné la peine de battre tant de buissons, de suivre tant de pistes, qui l'ont amené à mieux explorer le terrain. Les résultats de ses efforts et de son labeur sont exposés avec clarté dans un livre méthodique, nourri de faits et qui projette de la lumière sur maint aspect de la vie d'un monastère dont il dit avec raison que l'histoire nous offre « comme un abrégé de celle du monachisme bénédictin » (p. 285). L. GOUGAUD, O.S.B.

GERHARD LAEHR. *Die Konstantinische Schenkung in der abendländischen Literatur des Mittelalters bis zur Mitte des* XIV. *Jahrhunderts.* (Historische Studien. Fasc. 166.) Berlin, Ebering, 1926. In-8, IV-195 p.

L'étude de M. Laehr sur la Donation de Constantin dans la littérature médiévale repose sur une enquête très méthodique, très étendue et très consciencieuse, et cela lui assure déjà une valeur de premier ordre. A la riche moisson qu'il a recueillie on ne pourra, croyons-nous, ajouter que des glanures. En voici quelques-unes. Nous ne voyons pas qu'il cite ce très curieux passage de la célèbre lettre de Louis II à l'empereur Basile. Louis II revendique pour lui, et conteste aux Grecs, le droit au titre d'empereur. « Les Grecs, dit-il, ont cessé d'être empereurs des Romains ; ils ont abandonné en effet non seulement la ville et le siège de l'Empire, mais la race romaine et jusqu'à la langue, et ont complètement émigré vers une autre ville, une autre capitale, un autre peuple et une autre langue. » Ainsi la décision de Constantin, loin d'être un témoignage de sa piété, lui est imputée à blâme ; et il est louable de relever le titre qu'il a laissé tomber. Peut-on être plus éloigné de l'état d'esprit de l'auteur de la Donation? Et ce langage est d'autant plus remarquable que la lettre de Louis II a été probablement rédigée par Anastase le Bibliothécaire, et réflète ainsi l'opinion qui avait cours alors dans les milieux romains. — Mentionnons aussi ces quelques lignes de l'*Opus tripartitum* écrit par Humbert de Romans pour le concile de Lyon (BROWN, *Appendix ad fasciculum rerum expetendarum et fugiendarum*, p. 215) : « Il faut noter que bien que Constantin ait transféré à Constantinople la capitale de l'Empire, cependant il n'y a eu, jusqu'au temps de Charles, qu'un seul Empire tant sur les Orientaux que sur les Occidentaux. » Il ne considérait donc pas que l'acte de déférence de Constantin impliquât une renonciation au pouvoir impérial. — La Donation a joué un certain rôle dans la querelle de la pauvreté ; ainsi Gérard d'Abbeville, l'adversaire des Mendiants, en a fait

Digitized by Google

grand état et s'en est servi pour taxer d'hérésie ceux qui faisaient consister la perfection dans la pauvreté (cfr BIERBAUM, *Bettelorden und Weltgeistlichkeit an der Universität Paris*, p. 208-219). — Il aurait été possible de développer le paragraphe concernant les sectes hérétiques et leur opposition à la Donation. Non seulement les Vaudois, mais les joachimites l'ont condamnée. Ce sont de petits détails.

Il est un point important que M. Laehr a fort bien mis en lumière. La Donation pouvait devenir à l'occasion fort embarrassante pour le Saint-Siège. Ainsi elle racontait que Constantin avait accordé à saint Silvestre la juridiction sur toutes les églises ; mais la juridiction universelle du pape était-elle donc de droit humain? On voit la gravité de la conséquence qu'on pouvait, qu'on a voulu en tirer. En ce qui concerne les rapports du temporel et du spirituel, la Donation contredisait l'une et l'autre des deux théories qui ont été successivement accréditées à Rome. Dans la première, dite de la coordination des pouvoirs, les deux pouvoirs dérivent l'un et l'autre immédiatement de Dieu, et sont distincts, sauf le droit pour le pouvoir spirituel de corriger le temporel *ratione peccati*. Mais la distinction des pouvoirs entraîne et implique la distinction des personnes qui les exercent ; or la Donation la supprime en ce qui concerne l'Occident. Plus tard, on professa quelque temps dans les milieux romains que le Christ étant prêtre et roi,son vicaire, le pape, réunit aussi les deux pouvoirs, quitte à n'exercer par lui-même, ordinairement et en fait, que le spirituel, et à déléguer le temporel, que les princes ne tiennent donc plus immédiatement de Dieu, mais de Dieu par l'entremise du pape. Mais alors comment la Donation confère-t-elle au pape le pouvoir impérial qui lui appartient déjà de par son droit propre? M. Laehr a montré par quelles interprétations et quels efforts dialectiques on s'est flatté de concilier tout cela. Le moyen essentiel a été de présenter la Donation comme une restitution. — Mais il y avait d'autres théories encore avec lesquelles la Donation ne s'accordait pas aisément, et dont M. Laehr n'a pas ou a à peine parlé : ainsi la monarchie universelle, ainsi la translation de l'Empire d'Orient en Occident par décision du pape.

Mais il est surtout un ordre de questions où nous ferions d'assez fortes réserves sur ses conclusions. Dans quelle mesure la Donation a-t-elle inspiré la politique effective du Saint-Siège? — Dans une mesure assez large, évidemment ; la papauté l'a souvent alléguée. Et il est bon de noter qu'à côté des revendications que la Donation a pu suggérer, il en est peut-être qu'elle a empêchées. S'il est un état sur lequel il pouvait sembler naturel que le Saint-Siège exerçât un droit, de suzeraineté, n'est-ce pas ce royaume latin de Jérusalem, que les papes avaient créé, qu'il soutenaient avec persévérance, dans les affaires duquel ils intervenaient sans cesse? Or il ne paraît pas qu'il aient jamais rien réclamé de pareil. N'est-ce pas que la Donations dont l'influence a été particulièrement forte justement à l'époque où le royaume latin se constituait, écartait en quelque sorte la papauté de l'Orient en lui abandonnant l'Occident?

Digitized by Google

Il n'en est pas moins vrai que tout en ayant sans cesse à l'esprit le souvenir de Constantin, les papes, dans leurs revendications territoriales, féodales et politiques, ont invoqué bien des théories, négocié bien des conventions, obtenu bien des avantages partiels, accepté bien des solutions, qui différaient beaucoup de la Donation, et parfois la contredisaient, au moins implicitement. Je ne vois pas comment on peut accorder avec la lettre et l'esprit de l'acte attribué à Constantin, soit le couronnement de Charlemagne et la restauration de l'Empire d'Occident, soit d'une manière générale la politique pontificale en face de l'empire carolingien. Et dans des conventions comme celle de Melfi entre Nicolas II et les Normands, ou celle de Douvres entre Innocent III et Jean sans Terre (on pourrait citer bien d'autres exemples), ce n'est pas l'influence de la Donation que nous apercevons d'abord. Comment la reconnaissance, toute volontaire et spontanée dans la forme,de la souveraineté pontificale sur un territoire limité, peut-elle s'accorder avec une donation antérieure et totale ? A quoi servait donc celle-ci ? Et que dire de la contradiction où tombait un Nicolas III, lorsque dans la constitution *Fundamenta militantis Ecclesiae* il faisait dériver de Constantin les droits du Saint-Siège sur Rome, et presque en même temps se faisait donner par les Romains le sénat à vie, la « seigneurie » sur leur ville. La papauté avait des théories, des arguments, des méthodes de rechange, et suivant les circonstances employait les unes et les autres sans se piquer, il s'en faut, d'une logique parfaite. Mais alors, il ne faut pas, à la base de toute sa politique, vouloir retrouver toujours la Donation ; et c'est à quoi M. Laehr nous paraît un peu enclin. A moins de dire que la Donation,exemple éclatant des rapports qui *devraient* exister entre les deux pouvoirs, a été considérée par le Saint-Siège, moins comme un titre juridique que comme une justification morale de ses prétentions. Et ce pourrait bien être la vérité, entrevue d'ailleurs par M. Laehr. E. JORDAN.

MAX BUCHNER. *Die Clausula de unctione Pippini eine Fälschung aus dem Jahre* 880. (Quellenfälschungen aus dem Gebiete der Geschichte. Fasc. 1.) Paderborn, Schöningh, 1926. In-8, VIII-78 p. M. 5.

La *Clausula de unctione Pippini* était presque unanimement considérée comme un témoignage presque contemporain (daté de 767) d'un événement historique de premier ordre, le sacre du roi Pépin à Saint-Denis, en 754, par le pape Étienne II. Par une série de remarques minutieuses et de raisonnements très ingénieux, dont aucun peut être ne serait décisif à lui seul, mais dont la réunion est impressionnante, M. Buchner paraît bien démontrer que cette pièce est un faux fabriqué en 880, par l'abbé de Saint-Denis Gozlin, dans un intérêt politique. A l'instigation précisément de Gozlin, le roi de Germanie Louis le Jeune disputait la couronne de France occi-

Digitized by Google

dentale à ses cousins Louis III et Carloman. Ceux-ci avaient été sacrés à Ferrières-en-Gâtinais par Anségise, archevêque de Sens ; et pour légitimer cet acte par un précédent on avait fabriqué un récit qui plaçait à Ferrières le sacre de Pépin. En riposte, Gozlin fabriqua avec une réelle habileté la *Clausula* qui affirmait, conformément d'ailleurs à la vérité historique, la sacre de Pépin à Saint Denis, imaginait que sa femme Bertrade avait été sacrée en même temps que lui (ceci à l'adresse de Liutgarde, l'épouse ambitieuse de Louis de Germanie) ; inventait une interdiction faite par Étienne de jamais choisir des rois en dehors de la famille carolingienne (clause bonne à opposer à Louis III et à Carloman, dont la légitimité était contestée) ; comme on n'avait pas pu trouver d'archevêque pour sacrer éventuellement le roi de Germanie, la *Clausula*, dans une allusion au premier sacre de Pépin, en 751, supprimait le nom de saint Boniface, le véritable consécrateur, et le remplaçait par *sacerdotes Galliarum*, en vue de permettre au besoin à Gozlin d'officier (mais *sacerdos* à cette époque ne signifie-t-il pas : évêque au moins autant que prêtre ?). Quant aux sources utilisées par le faussaire, M. Buchner a reconnu entre autres les faux célèbres d'Hilduin de Saint-Denis et par l'entremise d'Hilduin la Donation de Constantin.

E. JORDAN.

RUDOLF GRIESER. *Das Arelat in der europäischen Politik von der Mitte des* X. *bis zum Ausgange des* XIV. *Jahrhunderts.* Iéna, Frommann (W. Biedermann), 1925. In-8, XIV-71 p. et une carte.

M. Grieser a prétendu esquisser une histoire, non précisément du royaume d'Arles, mais du rôle que le royaume d'Arles a joué dans la politique européenne générale. Rôle tout passif, en somme ; le « royaume » n'a jamais été qu'un objet d'ambitions, de négociations, de partages ou d'échanges. N'aurait-il pas été intéressant de commencer par se demander pourquoi il n'est ainsi qu'une expression, non pas même géographique, mais historique ? La cause en est dans le manque absolu d'unité d'aucun genre. Les rivalités des divers seigneurs qui s'y querellaient ont très souvent fourni aux grandes puissances l'occasion et le moyen d'intervenir. C'est cela qui n'apparaît pas assez clairement dans le travail de M. Grieser. Il y manque un chapitre sur la géographie politique et féodale de la région, qui fasse bien comprendre les intérêts divergents et les politiques des différentes dynasties. La brièveté même que l'auteur s'impose non seulement donne une impression de sécheresse mais nuit à la clarté. Il y a des sujets qu'il est presque impossible de résumer, et celui-là est du nombre.

M. Grieser réussit beaucoup mieux à caractériser la politique des grandes puissances ; là est le véritable objet et le principal intérêt de son ouvrage. Quelques remarques. M. Grieser émet à diverses re-

Digitized by Google

prises l'idée que la possession du royaume d'Arles avait une importance capitale pour le maintien de la domination allemande en Italie. Il conclut en disant que si Charles IV a à peu près abandonné officiellement le royaume, c'est parce qu'il renonçait de fait à l'Italie. Mais il dit ailleurs,ce qui nous paraît bien plus vrai,que les intérêts des empereurs dans le royaume d'Arles ont été bien souvent sacrifiés à leur politique italienne. Sans doute les deux ordres d'intérêt apparaissent souvent liés, mais en ce sens que les empereurs puissants et entreprenants montrent leur force et leur ambition, et qu'à d'autres moments l'autorité impériale s'éclipse, sur les deux théâtres à la fois. Et Charles IV, après des velléités contraires, a renoncé à Arles, en même temps qu'à l'Italie, parce qu'il repliait en quelque sorte l'Allemagne sur elle-même. — Est-il vrai que les Clunisiens soient pour quelque chose dans la décadence de l'autorité impériale au XIe siècle, dans le royaume d'Arles? *Politiquement*, on ne peut pas dire que les Clunisiens soient les ennemis de l'Empire. — Parmi les puissances qui ont eu des vues sur le S. E. de la France actuelle, au moins au XIIIe siècle, il faut mentionner l'Aragon, dont la politique est intéressante en ce qu'elle s'appuie sur un certain nationalisme méridional. M. Grieser l'oublie presque. — Dans le projet conçu par Henri VI de rétablir le royaume d'Arles au profit de Richard Cœur de Lion, il nous est impossible de voir de la grande politique, mais plutôt une de ces combinaisons singulières nées, comme si souvent au moyen âge, d'intérêts purement dynastiques. — Au reste, ce fut la destinée du royaume d'avoir, pendant des siècles,une espèce d'existence d'imagination ; toujours «rétabli», en espérance, ou même sur parchemin, au profit de tout le monde, sans jamais devenir viable ; mêlé, un peu comme la croisade, comme une espèce d'assaisonnement, aux combinaisons les plus diverses, le projet sert par exemple, la politique italienne de Nicolas III, en lui fournissant un moyen de réconcilier Charles d'Anjou et Rodolphe de Habsbourg, c'est-à-dire de les contenir tous les deux ; Clément V l'utilise de même entre Henri VII et Robert de Naples, et en même temps commence à le tourner contre les ambitions du roi de France, inquiétantes pour la papauté devenue avignonnaise ; c'est surtout sous ce nouvel aspect qu'il apparaîtra à Benoît XII. — La catastrophe des Vêpres Siciliennes a permis à Philippe le Bel de poursuivre dans le royaume d'Arles une politique très active, assez opposée à celle des Angevins, beaucoup plus active et sérieuse que tous les projets de restauration du royaume. Mais pourquoi les ambitions françaises se sont-elles alors tournées de ce côté? C'est, d'après M.Grieser, parce qu'ayant acquis tout récemment la Champagne, la maison capétienne avait le désir de dominer les voies d'accès aux célèbres foires.Il nous semble plus simple de constater que sur tous les fronts, à ce moment, la France est en veine d'expansion.

En somme, travail solide et consciencieux plutôt que très neuf, un peu sec, et qui sera loin de faire oublier le beau livre de M. Fournier, dont M. Grieser parle avec un dédain peu justifié.

E. JORDAN.

Digitized by Google

A. J. MACDONALD. *Lanfranc : a Study of his Life, Work and Writing.* Oxford, University Press, 1926, VII-307 p. Prix : 12 s. 6 d.

Ce livre est un travail consciencieux. L'auteur a pratiqué les sources, et c'est généralement d'après elles qu'il a écrit ; mais il connaît aussi les travaux modernes, et on lui reprochera peut-être de se fier parfois plus que de raison à certains d'entre eux. La carrière de Lanfranc — studieuse, monastique, archiépiscopale — est décrite avec tout le détail désirable. La controverse avec Bérenger et les longs démêlés au sujet de la primatie entre l'Église d' York et Cantorbéry, qui furent clos pour un temps par le concile de Windsor de 1072, sont l'objet de longs développements. A l'occasion des discussions entre York et Cantorbéry, l'auteur avait à se prononcer sur les conclusions émises par Boehmer dans son ouvrage *Die Fälschungen Erzbischof Lanfranks von Canterbury* (Leipzig, 1902). La thèse de Boehmer est spécialement discutée dans l'Appendice I (p. 217-287). D'après Boehmer, parmi les neuf lettres de papes citées par Eadmer et Guillaume de Malmesbury comme favorables au siège de Cantorbéry, cinq seraient des faux, trois auraient été fabriquées en partie et une seule serait parfaitement authentique. M. M. se livre à un examen critique de ces lettres, et il arrive à conclure que les pièces fabriquées reposent en partie sur des documents authentiques, ce que Boehmer était disposé à admettre ; mais tandis que le critique allemand était d'avis que les faux étaient l'œuvre de Lanfranc lui-même et qu'ils avaient été fabriqués au cours de ses discussions avec le siège d' York (1072), M. M. serait disposé à rejeter la date de la fabrication jusqu'en 1120 et à y voir l'œuvre d'Eadmer († 1124). Le chapitre XI : *La vie à Christ Church de Cantorbéry*, est basé tout entier sur une analyse détaillée du coutumier monastique connu sous le nom de *Decreta Lanfranci*. L'interprétation de ce document est exacte ; mais on regrettera de ne voir mentionné nulle part l'importante étude du Dr Armitage Robinson sur l'origine et la destination de ce coutumier : *Lanfranc's Monastic Constitutions* (*Journal of theological Studies*, 1909, t. X, p. 375-388). Le livre a été soigneusement imprimé. Pourtant on a laissé subsister une faute d'impression qui intriguera certains lecteurs. On lit ceci à la page 158 : « On the first Sunday in Lent, after Compline, a *cauldron* was suspended between the choir and altar. » Évidemment, l'auteur avait écrit « *curtain* » et on a imprimé « *cauldron* ». « Post completorium suspendatur *cortina* », dit le coutumier (*P.L.*, t. CX, col. 453).

L. GOUGAUD, O.S.B.

J. BRYS. *De dispensatione in iure canonico, praesertim apud Decretistas et Decretalistas usque ad medium saeculum decimum quartum.* (Univ. de Louvain. Diss. de la Fac. de théol.

Digitized by Google

2e série, fasc. 14.) Bruges, Beyaert ; Wetteren, De Meester, 1925. In-8, xxxi-275 p. Fr. 25.

Cet ouvrage a été écrit en vue d'obtenir le titre de docteur et maître en droit canon, à l'Université de Louvain. Il est divisé comme suit : 1.Les neufs premiers siècles ; 2. Les xe et xie siècles, ainsi que la partie du xiie qui précède le Décret de Gratien ; 3. Le décret de Gratien avec la glose ordinaire (jusqu'en 1215) ; 4. Les commentateurs des Décrétales jusqu'à Jean André inclusivement (1348).

Pour les deux premières parties, M. Br. a pu s'aider de bons travaux antérieurs, notamment de ceux de A. Stiegler (*Dispensation, Dispensationswesen u. Dispensationsrecht im Kirchenrecht geschichtlich dargestellt.* Mayence, 1901). Pierre de Marca et Thomassin, suivis de toute l'école gallicane et joséphiste, ont soutenu que, pendant les neuf premiers siècles, l'Église aurait ignoré la pratique des vraies dispenses, pour accorder seulement, le cas échéant, des absolutions à ceux qui avaient transgressé les lois. M. Br. réfute cette erreur, en même temps, que plusieurs autres thèses fébroniennes. Pour l'étude de cette période, l'auteur ne s'est d'ailleurs pas contenté de suivre les traces de ses devanciers. Il contrôle et parfois il précise ou rectifie leurs opinions. C'est ainsi qu'il établit, contrairement à l'opinion de Stiegler, qu'il ne faut pas se référer au vie siècle, mais bien au ixe, pour fixer le point de départ de la grande extension de la pratique des dispenses accordées par les Souverains Pontifes. Poursuivant l'étude de cette époque, que M. P. Fournier a appelée « un tournant dans l'histoire du droit » , il examine et critique les théories émises par Thomassin, Boehmer. et Fébronius pour expliquer cette grande modification. Il eût été utile, à notre avis, d'ajouter un autre chapitre, omis par Stiegler ; celui de l'étude de l'influence exercée par les fausses décrétales sur l'évolution du pouvoir de dispenser, tant chez le pape que chez les évêques.

Le *Decretum* compilé et annoté par le moine Gratien fait l'objet d'un examen particulier. Gratien prouve avec une rigueur remarquable, empruntée aux maximes du droit romain, que si le pape possède le pouvoir de dispenser des lois générales de l'Église, c'est en vertu de sa qualité de législateur suprême. Il ne s'avance pas jusqu'à l'affirmation explicite du pouvoir exclusif du pape en cette matière. Mais ses principes, que développèrent les Décrétistes, préparent ce nouveau pas.

Les deux parties principales de l'ouvrage (p. 89-253) sont consacrées à l'examen de la doctrine des Décrétistes et des Décrétalistes. Chacune de ces parties est divisée logiquement, d'après les matières habituelles du traité de la dispense : notion ; auteur ; cause ou motif ; objet ; interprétation ; cessation. Les problèmes les plus intéressants et les plus débattus se groupent autour de l'étude de l'objet et de l'auteur. Parmi les Décrétistes ou commentateurs du Décret de Gratien — dont le dernier fut Jean le Teuton, auteur de la glose ordinaire, composée vers 1215 — se distinguent particulièrement deux auteurs de la fin du xiie siècle : Rufin, qui enseigna à Paris, et

Digitized by Google

Huguccio, qui fut évêque de Ferrare. Traitant de l'objet des dispenses ecclésiastiques, les Décrétistes rencontrent une double difficulté. Est-il licite de dispenser de l'observation de certains préceptes du droit naturel? Peut-on déroger aux prescritpions des quatre premiers conciles et des canons dits des apôtres? Pour le droit naturel, la question se compliquait de l'absence d'une définition qui fût claire et communément admise. On sait que le droit romain proposait, dans différentes parties de son *corpus*, jusqu'à trois définitions disparates du droit naturel. A celles-ci vint s'en ajouter une nouvelle proposée par Gratien. M. Br. montre comment cette imprécision exerça sur les écrits des Décrétistes une influence obscurcissante, dont seul Rufin parvint à se dégager sans réussir à faire admettre par tous son explication. Quant au respect absolu dû aux quatre premiers conciles et aux canons dits des apôtres, l'opinion la plus sévère régnait presque sans conteste. Huguccio, le premier, avança une solution plus bénigne, non sans hésitation. Sur la question de l'auteur des dispenses, la doctrine des Décrétistes, tout en accusant de notables progrès, n'arrive pas encore à des conclusions fermes, admises par toute l'école. Certains auteurs, notamment Rufin et Simon de Bisiniano. affirment le pouvoir exclusif du pape ; d'autres se contentent de poser les prémisses d'où découle logiquement la même conclusion. Si parfois quelques-unes de leurs assertions semblent difficilement conciliables avec elle, cette anomalie tient soit à l'imprécision de la notion de dispense, soit au petit nombre des lois générales, soit au fait que les évêques étaient en possession séculaire du privilège de dispenser.

D'une manière générale les Décrétalistes se distinguent de leurs devanciers, en ce que, sous la pression des nécessités de la pratique ou des doctrines dominantes dans l'enseignement, ils évoluent insensiblement vers des solutions nouvelles. Plus mitigées en ce qui concerne l'objet de la dispense, ces solutions sont plus sévères en ce qui regarde la détermination de son auteur. Une décrétale d'Alexandre III (1159-1181), fournit un exemple célèbre d'une solution mitigée : c'est celle qui proclame la dispensabilité du mariage *ratum non consummatum*. Les explications fournies par les commentateurs immédiats témoignent à la fois de l'embarras dans lequel cette décision les met et de leur volonté de la légitimer.

En maintes autres matières nous relevons l'influence que la pratique exerça sur la théorie. C'est ainsi qu'on en arriva à admettre la dispensabilité des vœux, ainsi que celle des prescriptions apostoliques et conciliaires. D'autre part, nous avons aussi à relever l'influence de la théorie sur la pratique. Les doctrines du droit romain, attribuant au pouvoir impérial le droit exclusif d'accorder des dispenses, prévalurent de plus en plus dans l'enseignement des Décrétalistes. Plusieurs papes avaient étudié ou enseigné le droit à l'université de Bologne. Élevés au gouvernement suprême de l Eglise. ils voulurent introduire dans leurs décrétales certaines thèses de l'enseignement professé ou suivi jadis par eux Cette mise au point n'alla pas toujours sans heurts ni résistances. M. Br. expose quels

Digitized by Google

furent les motifs ou les prétextes dont s'inspirèrent des canonistes ou des évêques pour battre en brèche les doctrines favorables à l'extension du pouvoir pontifical.

La dissertation de M. Br. fait preuve d'une grande érudition et d'une remarquable rigueur de méthode. De nombreuses citations, mises en notes, appuient et précisent les résumés contenus dans le texte. On appréciera la somme de travail que ces recherches présentent, quand on saura que l'auteur a consulté de nombreuses œuvres médiévales encore inédites, éparses dans plusieurs bibliothèques, notamment au Vatican, à Paris et à Munich.

Pour caractériser la méthode suivie, nous finirons par ces deux remarques. Les grandes divisions du travail, indiquées plus haut, nous placent dans un cadre strictement historique. A s'en tenir à une conception purement logique ou doctrinale, on eût plutôt souhaité une division générale d'ordre systématique, qui aurait parcouru successivement les grandes questions relatives à la dispense, depuis les débuts de l'Église jusqu'à la fin du moyen âge. A dire vrai, la division par périodes entraîne certaines répétitions ; mais elle a le grand avantage de placer les auteurs dans leur milieu historique et de mieux montrer les liens de dépendance et d'influence mutuelles qui les rattachent à leur temps. Au surplus un rapide aperçu biographique et bibliographique, placé en tête des périodes les plus importantes, contribue à donner une connaissance exacte des auteurs.

En général, M. Br. expose ou résume les opinions des canonistes médiévaux sans en faire la critique. Parfois la justesse ou l'erreur de certaines d'entre elles sont soulignées d'un trait discret. Mais généralement ces appréciations ne sont pas motivées ni développées. Ce procédé pourrait parfois déconcerter quelque peu un esprit habitué à scruter les problèmes juridiques et à peser la valeur des solutions proposées. Mais il convient d'avoir en vue le but de l'auteur. M. Br. ne s'est pas proposé de faire œuvre directement doctrinale, mais plutôt d'écrire un chapitre de l'histoire du droit. D'ailleurs, même pour le canoniste et le théologien, il est utile de suivre en détail les tâtonnements et les hésitations par où ont dû passer maints points de doctrine, avant d'être cristallisés dans leur forme actuelle. Il leur est également profitable de connaître les circonstances dans lesquelles des législateurs ou des auteurs au jugement perspicace et profond ont, par des décisions ou des explications hardies et heureuses, devancé leur temps et assis solidement les bases de solutions définitives. Quant à l'historien, il trouvera dans le beau travail de M. Br. un instrument de choix pour mettre plus d'ordre et de lumière dans le réseau parfois si embrouillé des idées et des institutions juridiques du moyen âge.

F. CLAEYS BOUUAERT.

Digitized by Google

A. MALIN. *Der Heiligenkalender Finnlands. Seine Zusammensetzung und Entwicklung.* (Publ. de la Société d'Hist. eccl. de Finlande. T. XX.) Helsingfors, 1925. In-8, 260 p.

Depuis l'époque de son évangélisation au XIIe siècle, la Finlande a été sous l'influence de divers centres ecclésiastiques, qui ont laissé leur empreinte particulière sur ses institutions religieuses. Les premiers apôtres, saint Henri, martyrisé en 1155 après quelques mois seulement de ministère apostolique, et l'évêque Thomas au XIIIe siècle, étaient d'origine anglaise, mais ils avaient vécu en Suède avant de passer en Finlande. De ce double fait, ils ont dû introduire, en ce pays en voie de conversion, bon nombre d'usages liturgiques des Églises d'Angleterre, car l'Église de Suède elle-même avait été, du XIe au XIIIe siècle, nettement placée sous l'influence anglaise. En Finlande se laisse aussi deviner un courant germanique, dû sans doute en partie au commerce existant avec les provinces septentrionales de l'Allemagne. Il y a là différents points qui demanderaient à être élucidés.

Au moment où l'Église chrétienne s'organisa définitivement en Finlande, en la seconde moitié du XIIIe siècle, ce ne fut ni à l'Angleterre, ni à la Suède, ni aux églises allemandes qu'elle demanda les éléments de sa liturgie, ce fut au grand ordre des Dominicains, établi en 1249 au couvent de St-Olaf, en la nouvelle métropole d'Abo. Dans tous les anciens calendriers liturgiques finlandais, datant de cette époque et des siècles suivants, on retrouve les éléments du calendrier primitif en usage chez les Dominicains.

C'est le point que le Dr A. Malin, de l'université de Helsingfors, a mis en lumière, grâce aux documents conservés à la bibliothèque dont il est le gardien. Déjà précédemment, il avait publié avec son collègue de la bibliothèque universitaire, M. Haapanen, un recueil de séquences tirées des anciens documents finlandais ; et la même année 1922 a vu paraître un autre ouvrage, également important, de M. Haapanen sur les *Missels manuscrits de l'université de Helsingfors.* Ces publications versent au dossier de la documentation liturgique des éléments nouveaux, dont l'existence même aurait passé inaperçue sans l'heureuse initiative de ces deux savants.

L'étude de M. Malin sur les Calendriers n'est qu'une portion d'un travail beaucoup plus étendu, qui promet de fournir des aperçus très intéressants sur les développements de la liturgie en ces contrées peu explorées. Déjà l'auteur est en mesure d'analyser en détails un nombre respectable de Calendriers qui vont du XIe au XVIe siècle. Les *Monumenta* de l'ordre des Frères Prêcheurs lui fournissent les données les plus précises pour dater ceux de ces calendriers provenant des couvents dominicains de la contrée. Il va de soi que les fêtes de l'Ordre y sont en grand honneur, et qu'il s'y rencontre aussi beaucoup de saints français.

D'autres listes mentionnent, dès le XVe siècle, les fêtes de Ste Anne, de S. Joachim et de S. Joseph, qui n'ont pas d'autre attestation dans toute la série des documents finlandais. C'était sans doute une

Digitized by Google

spécialité propre aux monastères de Brigittines, à celui de Nådendal en particulier qui avait été fondé en l'honneur de Notre-Dame, de Ste Anne et de Ste Brigitte.

Les vestiges les plus nombreux et les plus authentiques des anciennes fêtes propres à l'Église de Finlande apparaissent dans les calendriers de la métropole d'Abo, ou Aboa : la dédicace de la cathédrale au 17 juin, la translation du martyr national saint Henri, au jour suivant, sa fête au 20 janvier, les saints Éric et Eskill et sainte Brigitte qui rappellent la domination suédoise. Les influences dominicaines se font encore sentir, mais les fêtes les plus anciennes et les plus caractéristiques de l'ordre sont réduites quant à la solennité, et, passée la première moitié du XIVe siècle, les fêtes nouvelles adoptées dans l'ordre ne sont plus admises en Finlande. Le calendrier de cette Église tendait à se nationaliser et à se dégager de ses attaches dominicaines. Mais, quoi qu'il fît, il gardait indélébiles les marques de ses origines : et le fait est à relever ; car il n'est pas ordinaire dans l'histoire du culte qu'un diocèse nouvellement constitué emprunte sa liturgie à un ordre religieux.

Le calendrier finlandais conserva son double caractère dominicain et national jusqu'au début du XIVe siècle, où il s'enrichit encore de la commémoraison de l'évêque Hemming nouvellement béatifié. Ce que la Réforme lui substitua n'était plus un calendrier religieux, mais un simple almanach, où fourmillaient des noms allemands entièrement étrangers aux traditions finlandaises. Le travail consciencieux de M. Malin fait revivre ces anciennes traditions et fait regretter leur disparition. Son exposé est présenté avec beaucoup de méthode et de clarté ; la bibliographie est bien au courant des plus récentes publications hagiographiques et liturgiques.

P. DE PUNIET, O.S.B.

B. JANSEN S. J. *Fr. Petrus Johannis Olivi O. M., Quaestiones in secundum librum Sententiarum.* (Bibliotheca Franciscana Scholastica medii aevi, cura Patrum Collegii S. Bonaventurae. T. IV.) Quaracchi, Collège Saint-Bonaventure, 1922, 1924, 1926. 3 vol. in-8, XIV-10*-763 ; XV-644 ; LIV-626 p.

S'il fallait démontrer une fois de plus l'utilité des recherches historiques pour l'étude de la philosophie et de la théologie médiévales, le cas de Pierre Jean Olivi (1248-1298) serait un des exemples les plus typiques à faire valoir. L'ardent franciscain qui avait été mêlé à de retentissantes controverses, dont l'enseignement vivant, personnel, pénétrant, avait su enthousiasmer ses disciples, et qui laissait derrière lui plus de quinze in-folios remplis de ses œuvres, était presque complètement disparu de l'horizon de l'histoire. Son nom avait bien été rattaché à la célèbre décision du concile de Vienne de 1311 sur l'information du corps par l'âme humaine ; mais celle-ci présentait plus d'une énigme aux théologiens et aux philosophes,

Digitized by Google

jusqu'à ce que les recherches du cardinal Ehrle, enfin couronnées de succès, firent jaillir la lumière. Ces premiers résultats, acquis il y a quarante ans environ et précisant ceux de Zigliara et de Palmieri, sont confirmés et développés aujourd'hui dans la belle édition des *Quaestiones* d'Olivi sur le deuxième livre des Sentences, que nous fournit le P. Bern. Jansen. L'ouvrage, qui comprend trois gros volumes, figure dans la série avantageusement connue de Quaracchi.

Ce n'est là sans doute qu'une partie encore minime de la production scientifique d'Olivi, mais les questions qui y sont traitées, la plupart du domaine philosophique, surtout psychologique, jettent un jour nouveau sur les grandes luttes de l'augustinisme et de l'aristotélisme au XIIIe siècle ; à maint endroit aussi, comme dans les chapitres sur le mouvement et l'analyse de la liberté, elles nous présentent des pages qui préludent aux conceptions des modernes. Esprit original et subtil, essentiellement spéculatif, dédaignant les sujets battus, habile à introduire son opinion personnelle avec une circonspection parfois diplomatique au milieu des conclusions opposées, Pierre Jean Olivi a plus que d'autres auteurs médiévaux ce qu'on pourrait appeler le point de vue historique, en ce sens qu'il encadre souvent son exposé dans tous les rétroactes des discussions et des avis contradictoires. Plus d'une fois, il nous fait part des oppositions auxquelles il a dû faire face ; il cite un certain nombre d'auteurs, lesFranciscains surtout, par leur nom ; il attaque fréquemment Aristote, les Arabes, S. Thomas et leurs « *sequaces* » ; il utilise, pour les combattre souvent, les philosophes profanes et montre une familiarité réelle avec la pensée augustinienne : à preuve, entre autres, sa pénétrante étude de la connaissance rationnelle dans S. Augustin (t. III, p. 500). En général il s'exprime sur les avis divergeants du sien avec une liberté de critique qui rappelle un peu celle de son contemporain Roger Bacon. A l'intérêt des questions philosophiques qui nous replacent à la phase aiguë du conflit augustiniste, ajoutons celui d'une longue étude sur le péché originel, où est nié incidemment le privilège de l'Immaculée Conception (t. III, p. 278 et 285). Cette étude, avec celle sur les anges et celle sur le péché, est à peu près la seule matière théologique ; l'importance du contenu concerne avant tout les sciences philosophiques.

Pareille richesse de matières nous a été présentée par l'éditeur dans un revêtement qui rehausse considérablement la valeur de l'édition. Nous ne dirons rien de la partie technique extérieure ; il a suivi en cela les usages déjà consacrés par les éditions précédentes, l'orthographe moderne y comprise. La préface historico-critique annoncée dès le premier volume, a dû attendre la fin de l'œuvre à laquelle elle renvoie continuellement : une cinquantaine de pages sont consacrées aux questions de l'authenticité et de la tradition manuscrite. Conservée complète, mais anonyme, dans un seul manuscrit, le Vatican latin 1116, l'œuvre d'Olivi se retrouve encore sous forme de séries de questions plus ou moins fournies, dans sept manuscrits du fonds Borghèse, dont aucun n'a plus de 35 questions, quelques-uns pas plus de 10, en commun avec les 118 questions du manuscrit du Vatican. Celui-ci, de loin le meilleur, surtout si l'on

Digitized by Google

tient compte des nombreuses corrections dont il a été l'objet, est légitimement placé à la base du texte ; les recueils des manuscrits Borghèse, surtout le 358 et le 322, corrigent avantageusement un certain nombre de leçons. Ces recueils sont antérieurs dans leur rédaction première à l'ouvrage contenu dans le Vatican 116 ; mais ils dérivent d'une source commune d'où dépend aussi celui-ci ; la comparaison de ces recueils de questions avec l'œuvre complète nous fait saisir le mode de composition qui caractérise le travail d'Olivi et elle nous présente son commentaire, d'allure assez libre puisque l'auteur s'est restreint à un choix de questions, comme l'aboutissement final d'un travail de pensée plusieurs fois repris, modifié, amplifié ou écourté au cours des années : ce n'est pas le côté le moins intéressant de son élaboration.

L'authenticité, établie par les témoignages des chroniqueurs et des bibliographes, par les citations des quelques auteurs, par les notes marginal es de quelques-uns des manuscrits Borghèse et par des rapprochements d'ordre interne fort suggestifs,ne peut être contestée, encore qu'un critique exigeant pourrait demander un complément de preuves, où mieux une mise en œuvre plus synthétique des éléments très sérieux de preuves, pour voir dans l'arrangement final des questions la main même d'Olivi. Pour faciliter la lecture des longues dissertations de l'auteur, qui s'écarte souvent bien loin du texte qu'il commente, l'éditeur a sagement recouru à une disposition typographique qu'on ne peut qu'approuver.A voir les longues pages qui séparent la première *obiectio* du *corpus doctrinae* et de la *solutio*, l'on ne peut qu'admirer la vaillance de l'éditeur qui lui a fait déchiffrer près de 1200 colonnes de texte in-folio, aux phrases serrées et enchevêtrées. Avec un texte critiquement établi, l'éditeur nous fournit à la fin du IIIe volume une série de tables qui correspond à la principale utilité de la publication : l'historien des idées ne saurait lui être trop reconnaissant de cet immense labeur qui suppose une dose d'endurance peu commune, — il y a seize ans que nous le voyions affrontant vaillamment à la Vaticane les premiers travaux d'approche, — et aussi une familiarité intime avec les idées et la mentalité de son auteur (voir aussi t. III, p. XLVIII-LIV). Les tables des citations : Bible, docteurs sacrés, philosophes, couvrent vingt cinq pages (p. 557-582) ; c'eût été peut-être beaucoup que de mentionner en outre à côté de chaque écrivain cité le titre de chaque œuvre et le chapitre, surtout quand il s'agissait d'Augustin, d'Aristote ou d'Averroès, continuellement utilisés ; mais n'était-ce pas donner au lecteur le moyen de mieux juger par là de la diffusion des ouvrages et des idées en plein XIIIe siècle ?Ainsi aussi, le nom de Pélage (pseudo-Jérôme, p. 568) occasionne une déception quand, après avoir consulté les pages I, 691, III, 375, 386 et 392, on constate qu'il ne s'agit que de la lettre à Démétriade et non du commentaire sur S. Paul récemment reconstitué. L'éditeur a préféré une division et un procédé qui tienne uniquement compte du contenu des citations : c'était son droit ; il les groupe d'après les matières et d'après l'attitude qu'observe Olivi à leur égard. Ici, pour abréger, il pouvait ne pas répéter ce qu'il fait figurer et au vrai nom de l'au-

Digitized by Google

teur et au pseudépigraphe ; une simple référence ou renvoi, en ce cas, aurait suffi. Malgré cela, la richesse et l'utilité de ces tables est au-dessus de tout éloge.

On peut en dire autant et plus des trois tables suivantes : 1) relevé des aperçus historiques que donne l'auteur dans un bon nombre de questions (p. 583-581) ; 2) caractéristiques spéculativo-historiques de la doctrine d'Olivi, soit en conformité, soit en opposition (celles-ci peu nombreuses), avec l'ancien augustinisme ou avec l'aristotélisme, thèses de l'ancienne ou de la nouvelle école franciscaine, thèses personnelles à l'auteur, thèses qui révèlent sa valeur spéculative, critique ou empirique, etc. (p. 59-1601) ; enfin 3) table alphabétique des matières, celle-ci achevant de compléter les deux autres (p. 601-617). Quiconque s'est occupé de l'histoire des idées en rédigeant une table des matières pourra se rendre compte de l'énorme travail que suppose la rédaction de ces cinquante pages, de la compétence peu commune et multiple qui a présidé à leur confection et de l'utilité inappréciable qu'apporte leur contenu aux historiens de la pensée médiévale. Le Maître dont le nom est inscrit dans la dédicace en tête des volumes a trouvé un disciple digne de lui. Quelques détails pour finir : pourquoi supprimer (t. III, p. XLVIII, p. 519, 531, 535 etc.) ce *tum* (*quia*) : particularité stylistique qui valait la peine et d'autant plus intéressante à relever que P. J. Olivi ne recule pas devant l'emploi de mots nouveaux, comme *intellectualitas*? L'œuvre de Thomas de Verceil (t. III, p. 494 et 582) est en partie éditée dans les *Opera Dionysii Carthusiani* de Montreuil. Pour Damascène (*ibid.*, p. 569) et Denys l'Aréopagite (p. 570), il eût été intéressant de savoir quelle traduction employait Olivi. Son attitude négative dans la question de l'Immaculée Conception (t. III, p. 278 et 285) n'est pas mentionnée dans ses relations doctrinales avec l'école franciscaine (voir cependant p. 610), ni le parti qu'on peut tirer du texte d'Olivi, au moins n'avons-nous pas retrouvé pareille indication, pour trancher le débat depuis longtemps ouvert sur l'inauthenticité du *De rerum principio*, habituellement attribué à Duns Scot. J. DE GHELLINCK, S.J.

J. RIVIÈRE. *Le problème de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel. Étude de théologie positive.* (*Spicilegium sacrum Lovaniense.* Fasc. 8.) Louvain, 40, rue de Namur ; Paris, Champion, 1925. In-8, XII-499 p. F. 50.

En rédigeant une large synthèse des relations de l'Église et de l'État à l'époque de Philippe le Bel, M. Rivière n'ignorait pas qu'il comptait sur ce terrain de nombreux devanciers. Aussi bien nous a-t-il avertis dès l'abord qu'il entendait se placer à un point de vue bien précis, capable de donner à son ouvrage une physionomie vraiment originale. « Bien des auteurs, écrit-il en effet (p. VII), ont étudié les côtés politiques de cette histoire : on voudrait s'atta-

Digitized by Google

cher ici à son aspect théologique... En eux-mêmes, les actes du pape et du roi pourraient peut-être ne signifier qu'une collision d'intérêts. Grâce au commencement de la polémique doctrinale qui les accompagne, on aperçoit mieux qu'ils soulevaient, devant la réflexion des théologiens comme devant l'activité des gouvernants, le vaste problème des rapports de l'Église et de l'État ». Plus loin, l'auteur revient encore sur la même pensée et il nous rappelle derechef que son travail « s'adresse avant tout aux théologiens, comme modeste contribution à l'histoire de l'une de nos doctrines les plus importantes et les plus discutées » (p. XI). Considération qu'il importe de ne pas perdre de vue si l'on veut comprendre et le plan de l'auteur et la façon dont il l'a mis à exécution.

Une introduction assez étendue nous renseigne sur la doctrine des deux pouvoirs telle qu'elle fut formulée au cours du moyen âge. C'est avec Innocent III que la théorie de la *plenitudo potestatis* connaît son premier développement important, à savoir son application au temporel *ratione peccati*. La même doctrine, avec Grégoire IX et Innocent IV du côté des papes, avec Alexandre de Halès, Thomas d'Aquin, l'Hostiensis et Durand de Mende du côté des théologiens et des canonistes, arrive à une période de complet épanouissement.

L'atmosphère était de la sorte admirablement préparée dans laquelle allait éclore la fameuse bulle *Unam Sanctam*, qui « a été l'objet de discussions passionnées chez les politiques et les théologiens » et qui « pour quelques rares panégyristes... a trouvé d'innombrables détracteurs » (p. 85). Comme l'on sait, le roi de France ne se le tint pas pour dit : si le pape affirmait sa supériorité sur le monarque temporel, celui-ci prétendait, à son tour, à cette même supériorité ; il faisait siennes, de la sorte, les prétentions de l'Empire de Byzance et tendait à restaurer l'antique confusion des deux pouvoirs. Mais ce vaste conflit était, en vérité, bien autre chose qu'une querelle d'intérêts et bientôt la lutte politique se doubla et se compliqua d'une controverse doctrinale. Voici que, du côté pontifical, se lèvent Gilles de Rome et Jacques de Viterbe, auteurs, le premier du *De ecclesiastica potestate*, le second, du *De regimine christiano*. En face d'eux, voici, en revanche, Jean de Paris qui, dans son traité *De potestate regia et papali* se propose de tenir une voie moyenne entre les extrêmes, en établissant que le *dominium in temporalibus* n'est ni contradictoire ni essentiel à l'Église mais qu'il peut lui convenir *ex concessione et permissione principum*. En marge du conflit, voici encore Agostino Trionfo, fervent défenseur du droit pontifical, Dante aussi qui, dans sa *Monarchia*, s'essaye à donner au problème des rapports respectifs des deux pouvoirs une solution originale qui ne blesse point, pour autant, sa foi impérialiste.

Ces grandes lignes posées, M. Rivière entre plus avant dans ce que les problèmes soulevés ont de spécifiquement théologique. Les thèses contradictoires qui se partageaient les espits cherchaient à s'appuyer sur des arguments toujours assez semblables, — arguments d'Écriture sainte d'abord, arguments de tradition ensuite, arguments

Digitized by Google

de raison enfin. La lecture de ce chapitre de l'ouvrage de M. Rivière est tout particulièrement suggestive, car on y peut voir à loisir comment les théories les plus opposées se servent au même moment de soutiens identiques et comment l'escrime déconcertante des joûteurs d'idées réussit à parer les coups de manière vraiment imprévue.

Après l'étude des arguments, voici celle des controversistes eux-mêmes. Gilles de Rome, d'abord : il est « un de ces mystiques ardents qui ne savent voir les choses qu'en Dieu et qui appliquent ensuite à cette vue initiale de leur foi toute la puissance de leur raison » (p. 227). Du même côte pontifical, voici encore Jacques de Viterbe, moins personnel que Gilles, mais plus équilibré et plus nuancé que lui. Dans l'autre camp, se dressent les juristes régaliens qui insistent sur l'indépendance réciproque des deux pouvoirs, simplement coordonnés en vue des fins supérieures du monde ; mais cette insistance va parfois bien loin et tel de leurs énoncés soumet franchement l'Église au pouvoir civil.

Entre ces deux extrêmes, — nous l'avons signalé plus haut, — certains théoriciens s'essayent à étayer des doctrines mitoyennes entre le régalisme d'une part et la suprématie pontificale de l'autre. Ces tentatives de *via media* se rencontrent aussi bien en France que dans l'Empire.

Les conclusions de cette grandiose mêlée sont nettement formulées par M. Rivière en quelques pages très denses et pleines d'idées : « s'il est vrai, — nous dit-il entre autres considérations (p. 382), — que la pensée croyante unit aujourd'hui, sans trop de difficultés, la notion d'une suprême autorité spirituelle et de son empire moral sur toute la vie de l'humanité à celle de l'indépendance des gouvernements dans l'ordre purement temporel où se meut normalement leur activité politique, on peut apprécier à son prix l'œuvre des théologiens qui, mis pour la première fois en présence de ce difficile problème, en aiguillèrent, malgré bien des tâtonnements, la solution dans cette voie ».

Six appendices, tous bien étudiés, terminent le volume ; des tables admirablement dressées le couronnent dignement et en font un ouvrage de consultation de premier ordre. Vraiment, le travail de M. Rivière honore la belle collection du *Spicilegium sacrum lovaniense* : tout n'y est pas nouveau, nous l'avons suffisamment indiqué, mais il valait à coup sûr la peine de compulser une fois encore cet antique dossier pour en extraire l'essence théologique. M. Rivière l'a fait avec une patience digne de louange : la synthèse qu'il nous offre est limpide et attachante.

R. MICHEL.

P. HOLTERMANN. *Die Kirchenpolitische Stellung der Stadt Freiburg im Breisgau während des Grossen Schismas.* (Abhandlungen zur oberrheinischen Kirchengeschichte im Auftrag des

Digitized by Google

Kirchengeschichtlichen Vereins für das Erzbistum Freiburg hrsg. v. E. Göller. T. VII.) Fribourg-en-Br., Herder, 1925. In-8, VI-132 p.

La dissertation publiée à Leipzig, en 1909, par M. L. Ehlen, *Das Schisma im Metzer Sprengel bis zum Tode des Bischof Theoderich von Boppard*, avait fait connaître l'histoire du grand schisme dans l'évêché de Metz. Elle avait appelé spécialement l'attention sur la mission accomplie en Lorraine vers le mois de juin 1379 par le cardinal Guillaume d'Aigrefeuille en faveur de Clément VII. Le succès avait été complet ; mais le légat s'était vu interdire l'entrée au cœur de l'Empire. Faute de mieux, il établit son quartier d'action à Fribourg-en-Brisgau. La brochure parue sous le nom de M.Holtermann permet d'apprécier les résultats obtenus et l'étendue de la propagande clémentiste.

Quoiqu'on ne sache pas exactement à quelle date fut connue l'élection de Robert de Genève, il ressort que les Fribourgeois adressèrent de très bonne heure des suppliques au nouvel élu. Princes, bourgeois, ecclésiastiques s'empressèrent de lui demander des faveurs spirituelles ou des bénéfices. A la vérité, leur adhésion à la cause du pape de Fondi reposait sur des motifs quelque peu intéressés. Urbain V ayant conféré, avant 1365, la cure de Grüningen à Konrad Husen de Billingen, un clerc fribourgeois, du nom de Rodolphe Schultheiss, fit opposition et fut soutenu dans ses prétentions par ses compatriotes. Husen désira mettre fin au conflit et s'adressa à Urbain VI qui jeta l'interdit sur Fribourg ; c'en fut assez pour déterminer la cité à se rapprocher de Clément VII et à solliciter de lui la levée de la peine canonique qui la frappait ; voilà pourquoi le cardinal d'Aigrefeuille fut accueilli avec joie en 1381 et y demeura jusqu'en 1385, au plus tard.

L'attitude de Fribourg s'explique encore par celle qu'avait adoptée le duc d'Autriche Léopold III vis-à-vis de Clément VII. La politique conseillait de suivre la même ligne de conduite que le représentant des Habsbourg. L'on vit même se produire un fait significatif : l'évêque de Constance Henri de Brandis, dont Fribourg dépendait et qui avait reconnu officiellement Urbain VI, accepta d'exécuter des mandats apostoliques expédiés par Robert de Genève ! La mort d'Henri changea la situation. La majorité des chanoines élurent Mangold de Brandis, mais six autres, urbanistes, donnèrent leurs voix à Nicolas de Riesenbourg (1383) ; Clément reconnut le premier comme évêque et Urbain VI, le second. Fribourg prit le parti de Mangold par inimitié pour la ville de Constance et ses alliés. Elle encourut l'interdit, mais elle n'en continua pas moins d'adhérer à Clément VII. Quand Mangold mourut de façon tragique, Clément VII lui donna pour successeur Henri Bayler qui résida à la cour pontificale et se fit représenter à Fribourg par un vicaire général. Dans la suite, la ville n'abandonna que tardivement l'obédience avignonaise ; car le schisme ne cessa qu'en 1410 quand Jean XXIII eut nommé évêque de Constance Othon de Hachberg-

Digitized by Google

Rötteln et eut terminé, le 25 mars 1411, par une sentence définitive, le procès bénéficial qu'avait suscité la possession de la cure de Grüningen.

G. MOLLAT.

L. VAN PUYVELDE. *Un hôpital du moyen âge et une abbaye y annexée. La Biloke à Gand.* Étude archéologique. (Université de Gand. Recueil de travaux. Fasc. 57.) Gand, Van Ryssel-berghe, 1925. In-8, 124 p., 15 dessins, 51 pl.

Divers faits récents : travaux de restauration, découverte de peintures murales, aménagement du musée archéologique de la ville de Gand, ont attiré l'attention sur l'hôpital de la Biloke. Déjà les fresques, et parmi elles la Cène, retrouvée sous le badigeon en 1923, ont fait l'objet d'articles que nous avons signalés (RHE. 1926, t. XXII, p. 450). Complétant son étude antérieure, M. L. Van Puyvelde consacre maintenant à l'hôpital une publication d'ensemble, dont l'illustration : plans coloriés, relevés divers, photographies, est abondante et réussie.

Poursuivant les recherches méritoires de M. Van Werveke dans les dépôts d'archives gantois, l'auteur a pu fixer, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent,la chronologie de l'hôpital. Il publie en appendice d'intéressants documents.

Dès 1228 on construisait à la Biloke une salle des malades, à laquelle une chapelle fut annexée trois ou quatre ans plus tard. En 1239 on commençait à édifier le monastère des religieuses cisterciennes qui dirigeaient l'hôpital ; mais ce monastère fut renouvelé complètement au XIVe et au XVe siècle, à partir de l'abbatiat de Marie van Poprode (1303-1323), qui construisit le nouveau dortoir. Il serait oiseux de résumer les péripéties par lesquelles passa l'institution dans la suite. Contentons-nous de rappeler parmi ses édifices anciens, consciencieusement analysés, ceux dont l'auteur souligne avec raison l'importance.

C'est d'abord la vaste salle des malades (XIIIe siècle), belle œuvre d'architecture scaldisienne, dont la charpente surtout, semblable à une imposante carène de navire, est remarquable. La chapelle, de dimensions restreintes, est accolée au flanc de l'édifice, comme dans plusieurs hôpitaux anciens de la Flandre ; au contraire à Audenarde, où la terminaison absidale fut ajoutée (1409) à la salle du XIIIe siècle, et aussi au collège Van Dale à Louvain (1571), la disposition des hôpitaux de Tonnerre et de Beaune est adoptée. L'auteur pense que primitivement un autel était adossé au mur est de la salle des malades de la Biloke ; mais cette question demeure obscure. Il estime se trouver en présence des constructions primitives, commencées en 1228. Mais l'hypothèse d'une reconstruction n'est pas invraisemblable. En effet, d'après la chronologie des monuments scaldisiens : Notre-Dame de Pamele, commencée en 1234, le chœur de la cathédrale de Tournai (1242-1325), le chœur de St-Bavon à

Digitized by Google

Gand (XIIIe siècle avancé), la salle de la Biloke devrait être postérieure à 1250. L'étude de la charpente, qui n'a plus rien de commun avec la technique romane, appelle des réserves.

Tout aussi remarquable que la salle des malades sont les bâtiments du XIVe siècle, dépendants de l'ancien monastère, principalement son réfectoire. Par la place qu'il occupe dans l'architecture de la brique, il égale ou dépasse en intérêt les plus belles maisons brugeoises ; sa sculpture décorative n'a pas d'équivalent dans les monuments gothiques de Tournai ; ses peintures murales du XIVe siècle forment un ensemble qu'on ne rencontre pas ailleurs en Belgique. Elles se rattachent pourtant à l'art français du XIIIe siècle, et ne nous paraissent apprendre rien de bien neuf sur l'évolution de la peinture flamande.

Le réfectoire présente dans son gros œuvre certaines formes, fort avancées pour la première moitié du XIVe siècle ; mais il en est également ainsi dans les Halles de Louvain (décor des socles de la façade nord) commencées en 1317. Puisque le réfectoire servira désormais de musée d'antiquités, on aurait pu conserver telle qu'elle et sans la renouveler, la peinture décorative de ses parois. Celle-ci n'est pas reproduite dans l'ouvrage de M. Van Puyvelde, pourtant bien documenté pour le reste.

L'étude de la Biloke appelle tout naturellement l'attention sur les hôpitaux du moyen âge en Belgique. Même abstraction faite des meubles anciens et des œuvres d'art qu'ils nous ont conservés, leur importance artistique est fort grande, si l'on considère leur nombre, aujourd'hui restreint. Notre histoire architecturale présenterait des lacunes, si l'on n'y tenait pas compte de la « porte romane » de l'hôpital de Louvain (1223), du portail du XIIIe siècle de l'hôpital St-Jean à Bruges, de la salle des malades de la Biloke, des constructions en briques des hôpitaux de Bruges, de Damme et de Gand. Sans compter ce pittoresque fragment de cloître (1519) à Louvain, qui enjambait la Dyle sur un double pont. Ce n'est plus qu'un fragment... trois de ses ailes ont presque complètement disparu, lors de la construction d'un lourd hôpital nouveau en 1840 ; d'autre part la « porte romane » exige une restauration discrète, mais qui se fait attendre. Ajoutons qu'à la Biloke on a trouvé depuis longtemps le moyen de convertir en morgue la jolie chapelle du XIIIe siècle ! Les administrations hospitalières de Belgique, celle de Bruges et d'Audenarde exceptées, ne sont certes pas des modèles en matière de conservation de monuments anciens.

R. MAERE.

O. TAFRALI. *Le trésor byzantin et roumain du monastère de Poutna.* Paris, P. Geuthner, 1925. In-fol., x-78 p. de texte ; album de 116 fig. sur LX pl. F. 200.

Le monastère de Poutna, situé dans une vallée pittoresque du centre de la Bucovine, fut fondé en 1466-1470, aussitôt après la

Digitized by Google

prise de Khilia, en Bessarabie, par le prince moldave Étienne le Grand. Durant un demi-siècle, son église servit de nécropole à la famille du fondateur. Mais son intérêt principal ne réside, ni dans les tombeaux, ni dans les constructions, d'ailleurs fortement modifiées dans le cours des temps. Il consiste avant tout dans le trésor du monastère, et plus spécialement dans une magnifique collection de tissus et de broderies, moldaves et byzantins, dont l'équivalent n'existe pas au monde pour le XIVe et le XVe siècle. De longues inscriptions dédicatoires, très à la mode en Orient, permettent le plus souvent de les dater avec précision.

Le prince Étienne avait épousé en secondes noces Marie de Mangop, princesse de la famille des Paléologue, apparentée aux Comnène (p. 53), qui amena sans doute avec elle à la cour de Sucéava des artistes byzantins. Parmi les objets et les tissus liturgiques dont le monastère fut doté, certains semblent provenir du grand désastre de 1453 et auront sans doute été sauvés par les intimes de la princesse, en Crimée d'abord,et ensuite en Moldavie. D'autres furent commandés par le fondateur ou par quelque membre de sa famille. Les uns relèvent de l'art byzantin, les autres du brillant art moldave qui en dérive.

Le trésor de Poutna est connu. Il en existe des inventaires, mais assez sommaires, et beaucoup d'ouvrages d'archéologie byzantine mentionnent l'un ou l'autre objet qu'il renferme. M. Tafrali, professeur à l'université de Jassy, a voulu le décrire plus en détail. Parmi les objets qu'il étudie et qui lui fournissent l'occasion d'érudites notes historiques, quelques-uns ont été d'abord remarqués par lui dans le trésor, et n'avaient jamais été mentionnés jusqu'à présent.

En dehors des tissus et vêtements liturgiques, il faut citer une série de croix et d'icônes des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ; un bel encensoir gothique de 1470, analogue à un autre que conserve le musée de Bucarest ; une paire de *ripidia* ou éventails liturgiques en argent doré, pendants du *flabellum* des Latins, d'ailleurs déjà reproduits dans diverses publications ; des évangéliaires slavons, dont le plus ancien remonte au XIIIe siècle ; des couvertures d'évangéliaires en argent doré avec scènes au repoussé (XVe et XVIe siècles) ; un *panaghiarion*, ou médaillon sacerdotal, en nacre gravé,où la Vierge orante (*platytera*) apparaît d'un côté, et de l'autre la Trinité, symbolisée par la visite des trois anges à Abraham.

Mais il faut signaler plus spécialement un coffre ou sorte de châsse en bois (1350-1400), dans lequel furent transportés en 1402,d'Ackerman en Bessarabie, à Sucéava en Moldavie, les reliques de saint Jean le Nouveau. Sa face antérieure est ornée de scènes, richement gravées, représentant un Calvaire à nombreux personnages, et six épisodes de la Passion.

La collection d'étoffes, conservée à Poutna, comprend une série de pièces utilisées dans les cérémonies liturgiques de l'Église byzantine, mais M. Tafrali ne donne sur leur emploi que des renseignements épars et fragmentaires. Signalons des *epitaphioi* (longueur variant de 0.85 à 2.52 m.) sur lesquels la présence de la scène du thrène, ou

Digitized by Google

Mise au tombeau du Christ, se justifie, notamment par l'utilisation de ces tissus liturgiques dans la cérémonie du Vendredi-Saint. Sur un *epitaphios* de 1490 (fig. 66) on lit, à côté des symboles des évangélistes, de curieuses inscriptions, en rapport avec les cris proférés par chacun des quatre animaux apocalyptiques.

Le trésor renferme aussi des voiles eucharistiques et des voiles décoratifs divers, brodés de sujets religieux : des *epigonatia*, en quelque sorte l'équivalent du manipule des Latins ; de beaux draps mortuaires, comme il n'en subsiste de par le monde qu'un petit nombre, notamment ailleurs en Roumanie, et à Bergen en Norvège ; des *omophoria*, sorte de pallium, symbole chez les Byzantins de la dignité épiscopale ; des étoles historiées, etc. Tous ces tissus, en soie ou en velours de couleur, sont richement brodés, souvent de fils d'or et d'argent et, comme Poutna est un monastère de la Dormition, on y trouve fréquemment la scène de la mort de la Vierge, avec la légende byzantine de saint Michel coupant les mains au juif incrédule.

Sur une étoffe de 1510 (nº 73), fort décorative, la scène de la Dormition est encadrée de médaillons, figurant douze cités désignées par des sigles ; à côté l'apôtre évangélisateur est transproté dans un nuage par un ange. C'est, à n'en pas douter, le retour miraculeux des apôtres à Jérusalem, au moment où le Christ viendra reprendre l'âme de sa mère. Les apôtres quittent la ville où chacun d'eux prêchait l'évangile (1). Nul doute qu'une représentation aussi complète de la légende ne soit d'une grande rareté. — Rappelons à ce propos le tableau d'un disciple de Wolgemut à la Pinacothèque de Munich (n. 235). Il représente la Dispersion des apôtres et rappelle les noms des pays que les envoyés du Christ iront évangéliser.

Quelques autres scènes ou figures représentées à Poutna méritent d'être relevées. Sur trois objets reproduits dans l'ouvrage quatre archanges sont représentés. Le quatrième, Uriel (une fois, par erreur sans doute, il est nommé Dael ou Daniel), apparaît plutôt rarement dans l'art byzantin (DALTON, *Byzantine art*, édit. de 1911, p. 676).

La Communion des apôtres, que les arts mineurs, au témoignage de Dalton (p. 667) ne reproduisirent pas souvent, figure sur deux tissus liturgiques (nn. 83 et 84). Se retrouve-t-elle aussi sur un troisième, qualifié d'*antimension*, ou autel portatif en étoffe (nº 87)? M. Tafrali le prétend. Mais ici la scène prend une allure insolite. Onze apôtres acclament la Vierge, qui apparaît en orante et glorieuse dans

(1) Mon collègue, M. R. Draguet, interprétant les sigles brodés sur l'étoffe, propose les identifications suivantes : Pierre - Rome ; Jean - Éphèse ; Marc - Alexandrie ; André - Hellade(?) ; Matthieu (?) - Jérusalem ; Thomas - Inde ; Philippe- Hiérapolis ; Barthélémy-(?) ; Simon - Babylone ou Bretagne ; Luc - Thrace (?) ; Matthias - Syrie (?) ; Paul - Tarse (?). Il va de soi que ces identifications, faites sur des documents fort insuffisants, sont provisoires.

Digitized by Google

le ciel. A l'autel, le Christ est absent, et saint Pierre, désigné, suivant la mode byzantine, par l'initiale de son nom, et portant un nimbe sans croix, le remplace. Ne faudrait-il pas chercher ici quelqu'image de la Vierge protectrice de l'Église? (Chez A. WULFF et M. ALPATOFF, *Denkmäler der Ikonenmalerei*, fig. 69, XIVe siècle, ce sujet est autrement représenté).

L'auteur signale à l'attention un curieux médaillon d'*omophorion* (nº 106),sur lequel apparaît une grande croix,dressée sur le Calvaire et à côté quatre personnages parmi lesquels se reconnaît le Christ et un empereur, M.Tafrali y soupçonne une scène apparentée à l'Invention de la croix. Une croix analogue se trouve représentée, avec l'inscription « Jésus Christ triomphe », sur le devant d'autel dans la scène de la Communion des apôtres (n. 83 et 84), mais ici sans autres accessoires. Elle apparaît aussi, avec personnages ou avec scènes différentes de ceux du tissu de Poutna (nº 106), sur plusieurs autres documents d'art byzantin (voir A. WULFF et ALPATOFF, fig. 30 ; LICHATCHEV, *Matériaux*, fig. 630, 814, 834, 857, etc.) et se rapportant à la glorification ou à l'Invention de la croix. R. MAERE.

E. GALL. *Die gotische Baukunst in Frankreich und Deutschland.* T. I : *Die Vorstufen in Nordfrankreich.* (Handbücher der Kunstwissenschaft, hrsg. von G. Biermann.) Leipzig, Klinkhardt et Biermann, 1925. In-8, VIII-390 p., 201 fig.

En 1915 M. E. Gall publiait sur l'architecture du Bas-Rhin et de la Normandie un ouvrage, aujourd'hui en réimpression, qui fut remarqué pour ses vues originales. C'était un fondement tout indiqué pour l'histoire de l'architecture gothique en France et en Allemagne que l'auteur fait paraître dans la collection des manuels Biermann. *Die kirchliche Baukunst des Abendlandes* de Dehio et von Bezold demeure pour M. Gall le travail capital en la matière. Il veut s'y rattacher, en compléter la documentation et rappeler les progrès récents de la science, sans s'interdire toutefois de donner des vues d'ensemble. Il s'occupe moins de l'évolution des formes, exposée en détail dans d'autres ouvrages, que de certaines thèses qu'il considère comme fondamentales. Celles-ci se réduisent principalement à deux pour l'époque des origines : le style gothique se retrouve en germe dans la membrure des édifices romans de la Normandie et la voûte à nervures comme telle n'explique pas son origine ; les premiers monuments français, dits de style gothique primaire, appartiennent en réalité à la même période d'évolution que les édifices en roman tardif des autres contrées.

Ces théories heurtent quelque peu les opinions reçues. C'est pour M. Gall une occasion de donner d'abord sur la littérature du sujet un aperçu érudit, dans lequel les auteurs français ne sont sûrement pas loués à l'excès.Durant la seconde moitié du XIe siècle, sous l'impulsion de Guillaume le Conquérant, la Normandie prend les de-

Digitized by Google

vants dans l'évolution architecturale. Là comme dans le Domaine royal, l'ancienne basilique à piliers n'est reprise que pour les petites églises. Elle est surtout remplacée par l'église à tribunes larges ouvertes, qui sera conservée en France jusqu'à la fin du XIIe siècle. Dès 1100, le caractère distinctif de l'église normande est la membrure des parois, qui marque une impulsion vers le haut et vers l'avant, alors que l'église antérieure était simplement circonscrite par ses murs laissés inertes. Cette membrure paraît conçue pour elle-même, indépendamment d'un avantage technique à obtenir. Ainsi dans certains cas, les colonnes engagées, destinées prétendument à soutenir les maîtresses poutres, se terminent en cône ou en bec de sifflet. (Aux églises que l'auteur cite, on peut ajouter S. Vincent à Soignies, du XIe siècle). Ainsi encore, les plus anciennes voûtes à nervures (vers 1100) sont des voûtes à concrétion et le système d'épaulement ne changera même pas avec les premières voûtes articulées (S. Denis).

Mais la membrure de l'église normande régit la paroi plutôt que l'espace même. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (façade de St-Étienne à Caen), l'unification vers laquelle elle tend n'est pas complète et le monument continue à former un ensemble de masses cubiques juxtaposées.

Dans le courant du XIIe siècle, le Domaine royal prend, sous les règnes de Louis VI et de Louis VII (1108-1180), une supériorité marquante, tandis que la Normandie, tantôt conserve dans son architecture certains éléments antérieurs (Fécamp, chœur de St-Étienne à Caen), tantôt fait appel à des maîtres français (Lisieux).

Deux monuments expriment mieux que tous autres, l'idéal constructif du XIIe siècle : St-Denis (1137-1150), son chœur surtout, œuvre d'un architecte génial, qui sut fusionner avec l'espace intérieur le déambulatoire et les chapelles absidiales ; Laon, et principalement sa façade (1170-1210), dont les lignes mouvementées, malgré une agitation propre à une fin de période, tendent avec décision à produire une impression d'ensemble. — L'auteur a jugé utile de commenter dans un appendice le récit de la construction de St-Denis par Suger.

Le XIIe siècle aime les combinaisons riches et pittoresques, qui provoquèrent un moment la réaction des cisterciens. Il adopte pour le chœur le déambulatoire et les chapelles rayonnantes. Mais celles-ci seront tangentes entre elles, vu le besoin de fusion pour obtenir l'unité d'espace. Elles seront peu profondes comme à St-Denis, parfois simplement remplacées par un second déambulatoire comme à Notre-Dame de Paris, et, dans bien des cas, comme à St-Remi de Reims et à Soissons, on constatera dans la conception du chœur le souci de ménager des perspectives pittoresques.

Deux solutions sont adoptées pour empêcher le transept de rompre l'unité entre le chœur et la nef. La solution picarde, qui dès la fin du XIe siècle (St-Lucien de Beauvais) utilise le plan tréflé, et celle de l'Ile-de-France et du sud (Sens, Bourges), qui préfère supprimer le transept.

Digitized by Google

La nef du XIIe siècle n'est que le développement de celle de l'époque antérieure. Elle présente de neuf la tentative de fusionner l'espace intérieur suivant ses dimensions diverses et de le circonscrire tout entier par la membrure de l'édifice. Les tribunes sont fréquentes, mais l'élévation à quatre étages (Tournai, Noyon, St-Remi de Reims, Châlons) ne franchit pas les limites du diocèse de Reims. L'alternance des supports (Sens, Senlis Le Mans) et des bandes horizontales scandent et accentuent parfois le mouvement vers l'avant et vers le haut, mais, durant la seconde moitié du XIIe siècle, la colonne est adoptée à Laon, à Reims, à Braisne, sous une influence venue peut-être de Normandie (Lisieux).

L'idée des tours multiples de la cathédrale de Laon pourrait dériver de Tournai mais, plus au sud, comme à St-Denis, on adopte les deux tours de façade, qui se retrouvent parfois en Normandie (Jumièges, Caen, Bayeux, Coutances) ; par contre on voudrait voir une origine rhénane dans les deux tours qui flanquent le chœur (Châlons, Noyon, St-Leu). M. Gall attribue à la période du début la combinaison des tourelles de façade avec la tour de croisée (Beauvais). Observons en passant qu'elle persiste plus longtemps dans l'église scaldisienne (Tournai, Audenarde, Gand, Deynze).

St-Étienne de Caen, S. Denis et Laon constituent des étapes pour l'évolution des intérieurs. On peut citer de même trois monuments types pour caractériser l'élévation des tours. Celles de St-Étienne de Caen (vers 1080), tout en accusant la membrure, consistent encore en cubes superposés, mais au clocher vieux de Chartres (1145-1170) les divers étages sont fondus dans un même mouvement ascensionnel, grave et mesuré. Dans la suite le mouvement persiste dans les tours de la façade de Laon (1170-1210), mais avec une recherche d'effet pittoresque, propre à la fin du XIIe siècle.

Cette recherche de pittoresque se retrouve aussi dans la sculpture de l'époque (Laon, St-Germer, etc.), mais antérieurement, à St-Étienne de Caen (1070), des chapiteaux, dérivés des corinthiens, sont les lointains prototypes des chapiteaux à crochets, qui apparaissent à Soissons en 1190.

C'est en somme vers cette date qu'un style sobre et plastique remplacera le style pittoresque de la seconde moitié du XIIe siècle. La disparition des tribunes, l'adoption de voûtes articulées, d'arcs boutants, de contreforts plus saillants, de larges fenêtres, de hauts piliers, donnera un aspect tout nouveau à l'église du XIIIe siècle. Par contre la voûte à nervures du début n'est, ni plus jeune, ni d'un autre caractère que les autres voûtes romanes, et St-Étienne de Caen ne diffère pas autrement de la cathédrale de Laon, que la cathédrale de Spire ne diffère de l'église des Apôtres de Cologne. C'est au XIIIe siècle, dit M. Gall, que commence le style gothique. Si l'on ne considérait que la France, il faudrait chercher son point de départ en Normandie, vers 1050, plutôt qu'un demi siècle plus tard avec les premières voûtes à nervures.

On aura quelque peine à suivre l'auteur dans ces dernières conclusions, et à considérer la cathédrale de Laon et St-Remi de Reims,

Digitized by Google

comme les chefs-d'œuvre d'un style qui finit, et non comme les prémisses d'un art qui commence. Mais, question de classification mise à part, il y aura beaucoup à retenir des théories de M. Gall sur la membrure de l'église du XIIe siècle et sur sa voûte à nervures.

Nous partageons sa manière de voir lorsqu'il rattache la cathédrale de Tournai à l'art du nord de la France, influencé par la Normandie, sans y chercher des influences venues du Rhin ou de la Lombardie. Nous la partageons aussi lorsqu'il prétend qu'il n'y a pas lieu de citer St- Yved de Braisne à propos de la cathédrale de Trèves (p. 188). En effet, les chapelles à axe diagonal existaient ailleurs. Citons notamment celles de St-Quentin à Tournai, de 1200 environ.

L'ouvrage se termine par une série de planches, longue et bien choisie, avec commentaire substantiel en regard. Elle est destinée à rendre des services appréciables. R. MAERE.

J. LOSERTH. *Huss und Wiclif*. 2e édit. Munich, Oldenbourg, 1925. In-8, VI-244 p.

Quand ce livre parut pour la première fois, il y a quarante deux ans, unanimement les meilleurs juges avaient loué son grand intérêt et sa riche documentation. De la thèse même de l'ouvrage, Lechler écrivait : « Huss a pris presque toute sa doctrine à Wiclif. La preuve que Loserth en donne est à notre avis évidente » (*Theol. Literaturzeitung*, 1883, p. 617). Personne ne s'est insurgé contre ce jugement et ce n'est pas sans quelque fierté que l'auteur peut écrire que, depuis quarante ans, on n'a pas soutenu dans une œuvre scientifique, l'originalité de la pensée de Huss (p. 15). Dans les derniers mois de sa vie, A. Hauck († 1918), qui venait de publier ses *Studien über Joh. Huss* (1916), estimait que dans la question hussite, « nous sommes redevables à Loserth d'un réel progrès de nos connaissances » (*Kirchengeschichte Deutschlands*, t. V, p. 907, note 2. Leipzig, 1920).

Aussi faut-il savoir gré à l'illustre professenr de Gratz d'avoir réédité un livre de valeur si éprouvée. Par les corrections faites, par les transformations apportées, l'ouvrage, dont certaines parties sont complètement neuves, apparaît aujourd'hui comme la synthèse d'une belle vie de travail. Sur l'essentiel, la pensée de l'auteur n'a pas changé : mais elle s'est précisée et affermie. M. Loserth qui est maintenant un octogénaire, et qui s'est attaché toute sa vie à l'étude du Wiclefisme de Bohème, a eu le temps de pousser son enquête et de généraliser les constatations faites avant 1883. Il peut affirmer à présent que non seulement les traités latins de Huss, mais encore ses traités tchèques empruntent leur doctrine à Wiclif (p. 1, 15 et 185). Cette seconde édition a profité des travaux parus ces dernières années et en particulier de la publication des œuvres de Wiclif, de celles de Huss et de Mathias de Janov.

Des deux livres de l'ouvrage, le premier, purement historique, le Wiclefisme en Bohème jusqu'à sa condamnation par le concile

Digitized by Google

de Constance, n'a pas été substantiellement modifié. Les titres des chapitres sont restés les mêmes, et bien des développements n'ont pas varié. M. Loserth s'est contenté d'une très sérieuse mise au point.

Dans son introduction où il expose « les vues anciennes et nouvelles sur le rapport de Huss à la doctrine et aux écrits de Wiclif», il a réduit, avec raison, la critique de livres périmés. En parlant des précurseurs tchèques de Jean Huss, il atténue un peu son premier jugement : Il avait dit en 1883 que «pas une de leurs phrases n'était entrée dans les écrits de Huss ». Il répétait encore en 1913 (*Realencyclopädie*, 3e édit., t. XXIII, p. 668) que « l'examen le plus serré ne permettait pas de conclure à l'insertion d'une phrase de Janov dans les écrits de Huss ».Il écrit aujourd'hui que « l'une ou l'autre phrase de Janov se retrouve » sous la plume de Huss. Mais la dépendance de Huss par rapport à Wiclif n'est pas diminuée pour autant : Si Huss a pris quelques phrases à Janov, il a fait siens des traités entiers de Wiclif.

Le chapitre II sur les précurseurs du mouvement hussite est celui où les additions sont le plus considérables.Dans la notice de Militzsch de Kremsier le nombre des filles publiques converties par le très ardent prédicateur, estimé à 200 dans la première édition,s'est élevé à « plus de 300 » (p. 40). La *narratio de Milicio* (Kybal, t. III, p 360) portait : « ducentas personas de mulieribus penitentibus sua sollicitudine, nutrire et vestire et habundanter omnibus procuravit cottidie ministrari. » M. Loserth a évidemment conclu que si Militzsch en nourrissait 200, il en avait converti bien davantage.

L'auteur, qui avait écrit en 1883 que Militzsch était mort à Avignon avant que sa cause fut jugée, se corrige en indiquant que la justification du bouillant orateur fut complète avant sa mort (p. 42). Pour tout ce qui a trait à Mathias de Janov, il a largement profité des travaux de M. Kybal. C'est d'après les *Regulae* de Janov que la question de la communion quotidienne est exposée (chap. III) ; il me vient ici une suggestion que je propose. Dans le « Johannes Horlean predicator eximius et doctus et magnus doctor in theologia et in jure canonico » dont Mathias de Janov reproduit une question sur la communion des laïques (Kybal, t. II, p. 75), et que ni M. Kybal ni M. Loserth (p. 53) n'ont réussi à identifier, ne faut-il pas voir ce Jean des Alleux ou Jean d'Orléans, prédicateur renommé, chanoine et chancelier de Paris, qui entra en 1280 dans l'ordre de saint Dominique? Le « maître parisien » comme on appelait Mathias de Janov, qui connaît tant de docteurs parisiens et qui a pris la peine de transcrire tout l'opuscule de Guillaume de Saint-Amour sur les périls des derniers temps, a très bien pu recopier aussi une question d'un chancelier de Paris.

Le second livre : le Wiclefisme dans les écrits de Huss, qui est une étude comparative, a été entièrement remanié. M. Loserth, qui avait, il y a quarante ans, cherché surtout à dégager les origines wiclefistes du livre de l'Église et s'était contenté d'indications rapides sur les autres publications de Jean Huss, a repris systématique-

Digitized by Google

ment ses recherches sur l'œuvre totale du réformateur tchèque : il étudie successivement l'activité pastorale de Huss (ses sermons et son *Expositio dialogi*), son activité académique (*super IV sententiarum* ; traité contre l'indulgence papale ; *de ablacione temporalium a clericis* ; *de decimis* ; défense des 45 articles de Wiclif ; *contra anglicum Johannem Stokes*) ses écrits polémiques (livre de l'Église ; écrits contre Étienne de Palecz, Stanislas de Znaïm et les huit docteurs), le traité *de sex erroribus*, le *de oracione dominica*, les lettres ; et partout il découvre l'influence de Wiclif. Sauf pour ce qui regarde la communion sous les deux espèces, on peut dire que toutes les idées théologiques de Huss lui viennent de Wiclif. Tant de passages de Wiclif sont reproduits littéralement dans les œuvres de Huss qu'il est loisible d'appliquer à ce dernier le jugement de Mgr Duchesne sur un écrivain ancien : « Il travaillait plus avec les ciseaux qu'avec le calame ».

M. Loserth n'a pas jugé à propos de publier à nouveau les douze appendices de sa première édition : les principaux renseignements qu'ils fournissaient sont entrés dans la trame du livre. Je regrette qu'une exception n'ait pas été faite, à cause de son importance, en faveur de celui qui renfermait la défense des traités de Wiclif par Jean Huss, Jacques de Mies, Simon de Tissnov, Procope de Pilsen, Zadislas de Zwierzetitz et Jean de Giczin (27 juillet- 6 août 1410) En revanche, on nous livre quelques articles sur la question hussite et le Wiclefisme en Bohème, que beaucoup de lecteurs seront contents de trouver rassemblés : 1. La diffusion des manuscrits de Wiclif en Bohème. 2. Rapports entre Wiclefistes anglais et tchèques durant les vingt premières années du xve siècle. 3. Attaque par les Hussites des églises et des couvents : son origine. 4. Un dialogue sur la politique ecclésiastique de l'âge d'or du taboritisme.

M. VILLER.

GUSTAVE COHEN. *Le Livre de conduite du régisseur et les Compte des dépenses pour le Mystère de la Passion joué à Mons en 1501*, publiés pour la première fois et précédés d'une introduction. (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg. Fasc. 23.) Strasbourg-Paris, Librairie Istra, 1925. In-8, CXXVIII-728 p. F. 90.

On doit à M. Cohen d'importants travaux sur le théâtre du moyen âge. Il y a quelques années, il mettait au jour un lot de pièces d'origine liégeoise, deux drames de la Nativité et trois compositions morales, ajoutant ainsi à l'histoire littéraire de la Belgique romane un chapitre qui, jusque là, lui faisait défaut (*Mystères et moralités du ms. 617 de Chantilly*, publ. pour la 1e fois et précédés d'une étude linguistique et littéraire. Paris, Champion, 1920, vol. in-4°). Poursuivant ses recherches, voici que M. C. a retrouvé, à Mons, d'autres

Digitized by Google

textes inédits, de nature à exciter une vive curiosité Ces textes avaient passé autrefois par les mains de quelques érudits locaux, mais sans être bien identifiés et, par suite, sans se faire apprécier à leur valeur. Ils concernent surtout l'ancienne technique théâtrale, la mise en scène et la conduite du spectacle. A la vérité, ils ne bouleversent point les idées que l'on s'était faites là-dessus, en s'aidant d'indices épars et fragmentaires. Ces idées, M. C. lui-même les a coordonnées, dès 1906, en un livre bien connu, l'*Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge* (nouv. édit., Paris, Champion, 1925, vol. in-8°). Mais les documents montois enrichissent et précisent nos connaissances sur le sujet. Désormais, nous pouvons suivre par le menu, pièces en mains, l'organisation et le développement d'un de ces grands drames bibliques qui, aux xve-xvie siècles, mettaient une cité en branle pendant plusieurs mois, et dont la représentation durait, comme à Mons, jusqu'à huit jours consécutifs (du lundi 5 au lundi 12 juillet 1501).

Le premier document publié par M. C., sous le titre de *Livre de conduite du régisseur* (p. 1-466), porte, dans les petits cahiers mss. qui nous l'ont conservé en double copie, le simple nom d'*Abrégé*. On y trouve le texte du *Mystère de la Passion* — qui s'étend, notons-le, depuis la création du monde jusqu'à la descente du Saint-Esprit sur les apôtres — mais réduit à la première et à la dernière ligne de chaque réplique. En revanche, des indications scéniques nombreuses et circonstanciées montrent qu'on a affaire au livre de scène des directeurs du jeu ; et c'est là, précisément, ce qui en fait l'intérêt. Le texte du drame reproduit la *Passion* d'Arnoul Greban (milieu du xve s.), combinée en partie avec celle de Jean Michel (1486), plus des additions de provenance indéterminée, notamment quelques scènes du début, où un personnage symbolique, nommé *Humain Lignage*, rappelle le procédé favori des moralités. L'exemplaire de cette compilation suivi à Mons fut emprunté à la ville d'Amiens, qui avait fait jouer le même mystère en juillet 1500.

Par une heureuse fortune, en même temps que le vade-mecum des régisseurs, réglant les mouvements des personnages, le rôle de l'orchestre et l'emploi d'une machinerie compliquée, M. C. a retrouvé le compte communal enregistrant les *Despenses de la Passion* de 1501 (pp. 467-585). Les deux documents s'éclairent, se corroborent et se complètent l'un l'autre. Nous avons là, pour un même spectacle, un ensemble si complet de détails que nous savons jusqu'au nom et à la qualité des acteurs. Le Compte, spécialement, nous apprend bien des particularités curieuses sur l'érection de la scène, qui occupait une partie de la Grand' Place ; sur les loges et l'enceinte réservées aux spectateurs ; sur le recrutement des machinistes, qu'on était allé chercher à Chauny, en Picardie ; sur les mille fournitures nécessaires à la construction des accessoires et des décors, ceux-ci, selon le principe de la mise en scène simultanée, s'alignant entre le Paradis et l'Enfer, placés aux deux bouts du hourd ou échafaud ; puis encore sur la main d'œuvre et l'outillage ; sur l'entretien du personnel dramatique pendant la durée du jeu ; sur l'organisation de la publicité, etc.

Digitized by Google

Il est possible que les *Abrégés* aient été confectionnés à Mons même, d'après la copie du Mystère venue d'Amiens. Les montois les auraient rédigés pour leur propre usage, en vue de la réalisation scénique dont ils avaient arrêté le projet. Du moins, M. C. incline à le croire (p. XXXVI-VII). On relève pourtant, entre le Compte et les *Abrégés*, certaines discordances qui s'expliqueraient mieux, si le modèle de ceux-ci avait été fourni par la ville d'Amiens, en même temps que le texte de la pièce. Ainsi, le Compte signale l'achat de baliveaux de chêne *tant pour l'arbre du Deluge* [*que*] *de Judas* (p. 494). L'arbre de Judas, c'est celui auquel le désespéré se pend (p. 305). De l'arbre du Déluge, il n'est pas question dans l'*Abrégé* ; ne serait-ce pas une innovation des metteurs en scène montois, innovation dont, au surplus, l'objet précis nous échappe ? De même, le Compte mentionne, à plusieurs reprises, des dépenses engagées pour le Pinacle couronnant le temple de Jérusalem ; il nous révèle même l'existence, entre le plancher de la scène et le Pinacle, d'une sorte d'ascenseur, manœuvré par un jeu de poulies, sur lequel Jésus devait être enlevé au moment de la tentation (cfr p. LX-LXI). Or cette scène de la tentation manque aux cahiers des régisseurs.

M. C. a édité ses textes avec la scrupuleuse exactitude de l'érudit rompu à ces sortes de besognes. Il les a munis d'un ample commentaire ; il s'est appliqué, dans son Introduction, à en dégager les enseignements de tout ordre ; il y a joint, avec un Tableau grammatical, des index détaillés à souhait. Le Compte, toutefois, qui a la sécheresse d'un document d'archives, et qui est bourré de termes techniques ou dialectaux, a opposé à son savoir et à sa perspicacité des difficultés d'interprétation nombreuses, dont il n'est pas possible de se tirer sans des recherches plus approfondies.

M. C. semble avoir mené ces recherches d'une façon peu systématique. Il a eu recours au *Dictionnaire de l'ancienne langue* de Godefroy et aux principaux lexiques régionaux ; il n'a pas fait, du premier, l'emploi judicieux qui s'impose ; des seconds, il n'a pas tiré tout le parti possible. De plus, dans sa manière d'expliquer les termes obscurs, il y a du flottement, soit d'un passage du Compte à l'autre (p. ex. *florée*, p. 532 contre p. 517, 534, 552), soit du Compte à l'Introduction (p.ex. *vernes*, p.LVI et 488) ou du Compte au Glossaire (p. ex. *esque de leu*, p. 564 et 666). La plupart des problèmes lexicologiques qui se posent là, ne regardent, d'ailleurs, que les linguistes et sont sans conséquence pour ce qui touche à l'organisation du théâtre. Les philologues attachés à l'étude de nos dialectes reprendront en sous-œuvre une partie de l'annotation de M. C. (1). Il restera à celui-ci le rare mérite d'avoir révélé aux historiens des textes qui, s'ils n'ont pas livré leurs derniers secrets, n'en proclament pas moins, à chaque page, la somptuosité de l'appareil scénique dans notre vieux théâtre religieux.

ALPHONSE BAYOT.

---

(1) Je me permets de renvoyer le lecteur que la question intéresserait, aux *Notes de lexicologie montoise* qui vont paraître dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, Liége, t. XV, 1926.

Digitized by Google

A. Büchi. *Korrespondenzen und Akten zur Geschichte des Kardinals Matthäus Schiner.* (Quellen zur Schweizer Geschichte. Neue Folge, III. Abteilung : Briefe und Denkwürdigkeiten. T.V-VI.) Bâle, 1920 et 1925. In-8, LXX-582 et XXVIII-678 p.

Le cardinal Matthaeus Schiner, souvent appelé le cardinal de Sion, du nom de la capitale du Valais, dont il fut l'évêque, est une des figures les plus curieuses de la fin du XIVe siècle et du commencement du XVe. Féroce adversaire des Français, partisan déterminé de l'Empereur et soutien du Pape dans sa défense de l'indépendance italienne, il ne cessa d'exciter ses compatriotes suisses contre Louis XII, puis contre François Ier. Sa vie mouvementée et point toujours édifiante, qui, comme celle de plusieurs prélats et même de papes de cette époque, fut plus la vie d'un prince temporel que d'un homme d'Église, offre le plus vif intérêt, et l'on comprend surtout que la Société suisse des recherches historiques ait depuis longtemps mis au programme de ses travaux la publication de tous les textes, lettres et autres documents qui émanent de lui ou le concernent. Le regretté professeur Reinhardt, disparu prématurément en 1906, avait ébauché la tâche. Son collègue de l'Université de Fribourg, le professeur Albert Büchi, a pu la mener à bien. Deux gros volumes, parus respectivement en 1920 et 1925, nous fournissent à peu près toute la documentation que l'on pouvait désirer posséder sur le cardinal Schiner. Ils commencent avec l'année 1489 et se terminent en 1522, cinq ans après sa mort, survenue relativement tôt, puisqu'il n'avait pas beaucoup plus de cinquante ans, lors du conclave qui donna pour successeur à Léon X le pape Adrien VI. La dernière pièce émanée du cardinal lui-même est son testament, daté de Rome, 28-30 septembre 1522.

La publication de M. Büchi est faite avec un très grand soin. La cote de tous les textes d'archives est indiquée avec la minutieuse précision qui est d'ailleurs nécessaire dans un travail de cette nature ; des notes nombreuses et topiques, qu'on pourrait cependant souhaiter parfois plus abondantes et plus développées, donnent au lecteur l'essentiel des explications dont la lecture du texte peut lui suggérer le désir. Un commode registre des noms propres, tant de lieux que de personnes, termine le second volume. Les lecteurs peu familiers avec l'histoire suisse comme avec les détails des événements complexes de l'époque agitée où vécut le cardinal Schiner n'auraient point dédaigné une introduction un peu ample, dégageant la personnalité et l'action d'un personnage qui est demeuré, en raison de son rang et de son rôle, populaire dans la tradition catholique de la Suisse ; mais on ne peut tout avoir à la fois. Tels quels, les deux volumes que vient de publier M. le professeur Büchi font honneur à leur auteur, à l'université où il enseigne, à la société érudite qui a assumé la charge de la publication et à la Suisse savante toute entière.

JACQUES ZEILLER.

Digitized by Google

A.P. EVANS. *An Episode in the Struggle for Religious Freedom. The Sectaries of Nuremberg*, 1524-1528. New-York, Columbia University Press, 1924. In-8, XI-235 p.

L'histoire des anabaptistes marque la première réaction au sein du Protestantisme. Pour nous être encore fort imparfaitement connue jusqu'ici, on pressent néanmoins déjà nettement qu'elle est appelée à éclairer bien des coins restés obscurs dans le développement du monde protestant. Aussi bien l'attention des érudits, qu'intéressent les premiers temps de la Réforme, se porte-t-elle, de plus en plus, sur le mouvement commencé, dès 1521, par les prophètes de Zwickau. Ne trouve-t-on pas chez eux l'affirmation aiguë et le premier essai hardi du principe de libre examen qui se trouvait être l'âme de la réforme inaugurée par Luther? Plus logiques, et plus francs peut-être, que le patriarche de Wittemberg, ces enfants terribles de la Réforme osèrent quelquefois pousser jusqu'au bout les théories subversives auxquel les bon nombre de leurs chefs illuminés se rallièrent. Leur téméraire sincérité les perdit ; elle ruina même le bon renom des gens pieux, mystiques naïfs et pacifiques, qui avaient fait confiance aux tribuns communistes. Ajoutons qu'il a fallu attendre les recherches critiques modernes pour voir remettre un peu en honneur les bonnes gens fort nombreux qui se trouvèrent, presque malgré eux, compromis par les excès de coreligionnaires trop remuants. Bien à tort et trop souvent, on a cru que l'histoire de l'anabaptisme pouvait tenir dans le récit de la guerre des paysans et dans la tragédie de Munster. Ce ne sont là que des éléments extérieurs, politiques et partiels nous apprenant d'ailleurs bien peu de choses sur la vie intime de la secte et sur l'influence religieuse qu'elle exerça pendant sa fort brève existence.

Rompant décidément avec la manière de voir traditionnelle, M. le professeur Austin Patterson Evans essaie de faire voir dans le mouvement anabaptiste un des premiers épisodes de la lutte pour la liberté religieuse. L'auteur a choisi cette secte pour montrer combien l'idée de tolérance religieuse reçut mauvais accueil auprès de Luther et chez la plupart de ses contemporains. Ce n'est pas une histoire proprement dite qu'on trouvera ici ; à peine un coin du théâtre où se joua la tragédie est-il dévoilé : Les sectaires de Nuremberg durant les années 1524 à 1528. Le récit est composé en fonction de l'idée de la tolérance à laquelle un long chemin reste à faire avant qu'elle ne soit reçue dans le domaine doctrinal et politique. Comme fond au tableau, se dessine, à larges traits, l'évolution du mouvement rebaptiseur et l'attitude toujours plus nettement ennemie des chefs de la Réforme, surtout de Luther et de ses coopérateurs les princes. Voici les éléments mis en œuvre : l'*Introduction* contient une série de déterminations successives concernant le concept de tolérance et ses avatars dans le passé des régions protestantes. Les chapitres suivants campent devant l'attention du lecteur «Les commencements de la dissidence dans le Nuremberg ; Le conflit avec l'autorité ; L'attitude de Luther vis-à-vis des dissidents ; La marche vers la

Digitized by Google

répression par l'État ; L'effort pour écraser le mouvement et le triomphe de ce dernier ». Le travail est complété par un appendice bibliographique qui, pour être très loin de comprendre tous les écrits, sources et travaux, concernant les événements et les personnages passés en revue, peut rendre de réels services tout aussi bien que le bref index alphabétique final.

Le petit livre est un essai intéressant : avec quelque succès, il cherche, semble-t-il, à condenser les mérites, rarement réunis, de la monographie critique et des synthèses inspirées par la philosophie de l'histoire. Peut-être celle-ci a-t-elle le pas sur celle-là dans la marche générale de l'exposé. P. M. PIETTE.

P. CHIMINELLI. *Il contributo italiano alla riforma religiosa in Europa.* (Biblioteca di Studi religiosi. Fasc. 16.) Rome, Bilychnis, 1924. In-12, XI-219 p.

M Pierre Chiminelli, pasteur baptiste à Rome, publie neuf chapitres rapides et intéressants sur la part de l'Italie dans la réforme religieuse du XVIe siècle.

C'est une vieille habitude protestante, depuis Matthias Flaccius Illyricus et son *Catalogus testium veritatis*, de se chercher des ancêtres dans les siècles qui ont précédé. La tradition n'est point interrompue par le présent ouvrage qui continue à multiplier gratuitement les précurseurs du protestantisme. Franchement, pourquoi ne remonte-t-il pas jusqu'aux Novatiens et à Simon le Mage ? Que viennent faire la tradition franciscaine et Savonarole dans les origines du Luthéranisme ? L'affirmation répétée, à propos du codex Teplensis découvert par le P. Klimesch, que l'on doit aux Vaudois la première traduction de la Bible en allemand, est à effacer de l'histoire (G. WOLF, *Quellenkunde der deutschen Reformationsgeschichte*, t. I, p. 187, Gotha, 1915), et l'influence des Hussites sur les Vaudois est mieux démontrée que celle des Vaudois sur les Hussites. Qu'on parle de l'action d'Occam et des Augustiniens sur Luther, soit. Mais si M. Chiminelli, très sagement, estime qu'il n'est pas facile d'établir une dépendance entre Luther et Fra Simone Fidati da Cascia, ce qui atténue considérablement la thèse de l'ex-dominicain Muller, il exagère manifestement quand il insinue que les Augustins d'Italie ont pris le parti de Luther « quasi unanimement » (p. 12).

On accordera sans peine que la Renaissance a aidé à la Réforme. Elles sont pourtant, d'un bout à l'autre de ce livre, trop soudées l'une à l'autre, si bien qu'en fin de compte, après avoir grossi outre mesure l'action de la première sur la seconde dans les divers pays d'Europe, l'auteur a quelque peine à expliquer que la Renaissance ait été en Italie un obstacle à la Réforme. En fait, il a continuellement regardé comme une contribution de l'Italie à la révolution protestante ce qui n'est qu'une influence de la Renaissance italienne sur le mouvement littéraire et artistique des nations étrangères. La

Digitized by Google

part de l'Italie dans le renouveau de l'antiquité classique est considérable : elle est mince dans la transformation des idées religieuses. C'est le gros défaut de l'ouvrage d'avoir voulu accaparer pour la Réforme ce qui n'a pas avec elle un rapport nécessaire : il ne reste plus grand chose de la thèse qui y est soutenue quand on l'a dégagée de cette équivoque. Parmi les aventuriers de la pensée qui, sortis d'Italie, sont allés chercher dans toutes les directions du protestantisme une patrie d'un jour à leur instabilité mentale, seuls, les fondateurs du socinianisme ont une pensée originale et qui, par son rationalisme radical,puisse se réclamer directement de l'humanisme italien. Les Italiens d'aujourd'hui ont raison de croire que la propagande protestante va chez eux à l'encontre des traditions historiques, que le protestantisme est en Italie un mouvement antinational. Avec son érudition vieillotte, fondée surtout sur des livres de protestants américains, ce qui indique assez d'où lui vient son inspiration, l'ouvrage de M. Chiminelli ne me semble pas de nature à modifier leurs convictions.

Les historiens allemands souriront de s'entendre dire gravement que les principaux biographes de Luther insistent sur l'épisode de la Scala santa durant le voyage de Rome (raconté pour la première fois dans un sermon de 1545) « comme sur le point culminant de sa vie spirituelle et qui détermina sa carrière de réformateur » (p. 45). Parmi ces « principaux biographes », il n'y a pas un allemand des trente dernières années. En réalité les meilleurs historiens actuels de Luther, Hausrath et Strohl, par exemple, pour ne citer que des protestants, jugent le fait sans importance ou même le regardent comme légendaire.

Consulté, un dictionnaire des anonymes et des pseudonymes, Melzi ou Barbier, aurait appris que le jésuite Dominique Lopez sous le nom duquel le *de auctoritate Scripturae* de Fauste Socin aurait été publié à Séville en 1589 (M. Ch. écrit à tort 1586), n'a jamais existé.

Faut-il ajouter que dans ce livre de vulgarisation, on retrouve tous les vieux clichés protestants : l'obscurantisme médiéval et l'obscurantisme monacal, le triste silence des couvents et l'humidité des prisons de l'inquisition !

Les épreuves de la bibliographie n'ont point été corrigées : il y a quelques mots allemands passablement écorchés. Comment (p. 82) Armsdorf est-il devenu « Ormsford » ? M. VILLER.

R. SCHAFFER. *Andreas Stoss, Sohn des Veit Stoss, und seine gegenreformatorische Tätigkeit.* (Breslau. Studien zur historischen Theologie hrsg. von J. Wittig u. F. Seppelt. T. IV.) Breslau, Müller et Seiffert, 1926. In-8, XVI-168 p.

Voici, sous une forme un peu sèche, une excellente monographie très documentée, sur un des bons ouvriers de la réforme catholique au XVIe siècle. Le carme André Stoss († 1540) méritait d'être tiré de

Digitized by Google

l'oubli. S'il n'est pas « une étoile de première grandeur » (p. 3), il a très laborieusement travaillé, pour sa part, à sauver le catholicisme en Allemagne. Prieur à Nuremberg, sa ville natale, il a durant quelques années opposé une digue à la Réforme ; provincial de son ordre, il a non moins courageusement contribué à maintenir la foi dans le sud de l'Allemagne et en Autriche.

Premier des treize enfants de l'illustre sculpteur Veit Stoss, il était religieux déjà quand son père fut, pour faux en écriture, condamné à une peine infamante (1503) : une intervention impériale ne réussit point à effacer le souvenir de cette ignominie. L'année même de son ordination, en 1510, à Vienne où il vient de faire sa théologie, André est nommé professeur d'écriture sainte. En 1513, le chapitre provincial l'envoie comme prieur à Budapest : sa charge lui laisse assez de loisirs pour qu'il puisse continuer ses études et obtenir à 40 ans, à l'université d'Ingolstadt, le doctorat en droit canonique (1517) (chap. I).

En 1520, sur la demande du conseil de ville, il devenait prieur à Nuremberg : à cette date, les idées de Luther avaient déjà pénétré dans la cité, grâce sans doute au couvent des augustins où Wenceslas Link en particulier, et le prieur Volprecht sympathisent entièrement avec leur confrère de Wittemberg et exercent une influence considérable sur le cercle des lettrés. Au temps de la dispute de Leipzig, les notables avaient pris parti pour Luther : la bulle de 1521 qui excommunia Luther atteignait en même temps deux de ses partisans de Nuremberg : Willibald Pirkheimer et Lazare Spengler. Dès 1520, le conseil de ville accordait à des Luthériens les principales dignités ecclésiastiques : Hector Pömer, un ami de Melanchton, devient prévôt de Saint-Laurent ; Georges Pessler, prévôt de Saint-Sebald. La même année, André Osiander montait dans la chaire d'hébreu des augustins.

Le nouveau prieur des carmes se montra, dès l'abord, très réservé dans ses relations. Les soucis de sa charge étaient une bonne excuse : il lui fallait réparer les désordres de l'administration fort négligente de son prédécesseur : son père exécutait pour l'église du monastère, la Salvatorkirche, ce maître-autel qui amena plus tard tant de difficultés avec le conseil de ville (chap. VII, p. 113-124) et qui a finalement émigré à l'Obere Pfarrkirche de Bamberg. Mais André Stoss s'était vite rendu compte de la situation religieuse de ses compatriotes ; ceux-ci, de leur côté, ne tardèrent point à l'estimer comme le champion de l'ancienne foi. Il trouvait des alliés chez les frères prêcheurs et surtout chez les franciscains. Le prieur des dominicains, Conrad Pflüger montra quelque fermeté lorsqu'un de ses prédicateurs, Gallus Korn, se mit à exposer en chaire le luthéranisme. Mais « il avait pris lui-même tant de chose à la nouvelle doctrine qu'il distinguait mal entre l'ancienne et la nouvelle foi » (p. 42). Un plus ferme appui lui venait des franciscains : du provincial Gaspard Schatzgeyer, du gardien Michel Fries et des prédicateurs très ardents qui se firent l'un après l'autre expulser par le conseil, Jean Winzler, Jérémie Mülich et Léonard Ebner. Avec les deux monas-

Digitized by Google

tères de femmes, Sainte-Catherine et Sainte-Claire où Charitas Pirkheimer, la sœur de Willibald, maintenait la vraie foi, cinq monastères tenaient encore pour le catholicisme à Nuremberg.

Dans les autres, la majorité penchait pour la réforme : l'abbé bénédictin de saint Gilles, Frédéric Pistorius, était un ardent luthérien. Chez les chartreux, il y eut bien quelque résistance ; elle disparaîtra quand deviendra prieur Blaise Stöckel (1524). Le prieur des augustins Volprecht donnait en 1523 la communion sous les deux espèces, et se mit en 1524 à dire la messe en allemand : les deux prévôts des églises de la ville n'hésiteront pas à le suivre.

Ainsi les deux partis sont nettement dessinés. Soutenu par le conseil de ville, le luthéranisme allait bientôt l'emporter. Déjà, les protestations du nonce Chieregati contre les prédicateurs luthériens au colloque de 1523 avaient amené quelques désordres. Mais le conseil avançait prudemment : il mit aux prises, en 1524, tous les prédicateurs de la ville en leur demandant leur avis sur les 23 articles du margrave Casimir (chap. II).

Le conflit devint aigu au colloque de 1525, quand le conseil somma les prédicateurs d'indiquer les articles que tout chrétien doit connaître pour être sauvé (p. 39). Les six prédicateurs évangéliques firent une réponse individuelle : carmes, dominicains et franciscains une réponse collective, inspirée par Stoss. Une fois en possession de ces réponses, le conseil fit établir, par Osiander probablement, une liste de douze articles sur lesquels on devait instruire les fidèles. Il invitait les prédicateurs à se réunir pour les discuter : le choix des articles avait été si habile qu'il était impossible de se prononcer sans prendre parti pour ou contre la réforme (p. 39-41). Le prieur des carmes estimait qu'il fallait refuser toute discussion, en se référant à l'édit de Burgos. Mais on répéta avec insistance qu'il ne s'agissait que d'une réunion amicale ; et franciscains et dominicains se laissèrent entraîner, pour le regretter bientôt, à une véritable dispute. Le résultat du colloque fut une victoire complète du luthéranisme à Nuremberg : le 19 mars, ordre était donné aux carmes, franciscains, et dominicains, de cesser toute prédication et toute confession et d'abandonner la direction des couvents de femmes André Stoss était invité à quitter la ville dans les trois jours : il ne la reverra plus. Lorsque son père mourra en 1533, on ne lui permettra point de se trouver à son chevet (p. 117) (chap. III).

Un champ plus large allait s'ouvrir à son action. Après avoir été quelques mois vicaire du supérieur de Voitsberg, après avoir essayé, mais en vain, de faire rentrer sous l'obéissance le couvent d'Augsbourg passé au luthéranisme en 1525, il s'établissait à Bamberg et soutenait les bonnes intentions de l'évêque. L'influence du religieux sur le prélat est manifeste depuis 1530 et ne cessera point : ils assisteront ensemble à l'assemblée d'Augsbourg en 1530. Quand Weigand cherchera quelqu'un pour le représenter au concile que Paul III convoque à Mantoue en 1537, il ne trouvera personne de plus digne qu'André : il le chargera deux ans plus tard de répondre aux articles de Leipzig (Chap. IV).

Digitized by Google

André Stoss avait été nommé en 1529 provincial de Haute-Allemagne : il le restera jusqu'à sa mort. Dans les vingt-six maisons confiées à sa sollicitude de Wurzbourg à Fünfkirchen (Hongrie), il ne trouvera pas beaucoup de consolations. Il est vrai que ce sont les pires années du XVIe siècle, celles où le luthéranisme a fait le plus d'adeptes. La ligue de Smalcalde est à ce point influente que l'empereur est contraint de s'unir aux protestants. Sans autre appui que Dieu, André fait front à la mauvaise fortune et garde l'espérance au milieu des pires douleurs. La situation économique des monastères est lamentable : on ne reçoit plus d'aumônes et pour vivre, il faut aliéner ce qui est précieux, vendre les terres ou faire des dettes ; plusieurs fois, le provincial n'aura pas d'argent pour les voyages nécessaires. L'état moral est pire : les bons ouvriers manquent, les prédicateurs surtout. Car on ne reçoit presque plus de novices et la mort éclaircit tous les jours les rangs des anciens, l'apostasie aussi. Dans telle maison, il n'y a plus qu'un religieux : à Gösing (p. 86). Il y en a deux à Neustadt (p. 92), trois à Schweinfurt (p. 82). Stoss a peine à trouver des prieurs qui ne soient point favorables aux idées nouvelles ou de mœurs irréprochables. En Souabe et en Franconie, les villes passées au protestantisme cherchent à confisquer les couvents et le provincial ne réussit pas toujours à sauver ses maisons.

M. R. Schaffer publie en appendice, avec une lettre du duc Louis X de Bavière, quelques écrits de Stoss, en particulier le mémorial d'une visite du couvent d'Augsbourg (1523) et sa réponse aux articles de Leipzig (1539). M. VILLER.

J. H. PLANTENGA. *L'architecture religieuse dans l'ancien duché de Brabant, depuis le règne des archiducs jusqu'au gouvernement autrichien* (1598-1713). La Haye, M. Nijhoff, 1926. In-4, LIV-352 p. 36 pl. en photot. et 261 ill. Fl. 21.

Le style baroque belge a été, durant tout le cours du XIXe siècle, l'objet d'une indifférence, voire d'un mépris singulier. Le néo-classicisme le détestait, comme entaché d'impuretés. Le néogothique l'englobait dans l'aversion qu'il ressentait pour le classicisme lui-même et les considérait, l'un et l'autre, comme infectés de paganisme. Alors que le moindre moignon de clocher roman ou le moindre pan de mur gothique étaient classés depuis bien longtemps parmi les monuments historiques, trésor précieux de la nation, les pouvoirs publics n'accordaient ni un subside, ni même une marque platonique d'intérêt, à des édifices comme les abbatiales d'Averbode ou de Ninove !

Cette situation tend, heureusement, à se modifier depuis quelques années. Mais il n'en est pas moins humiliant pour notre amour-propre national, de voir que les premiers qui saisirent l'intérêt archéologique et artistique de nos édifices du XVIIe siècle, furent des étrangers :

Digitized by Google

Gurlitt, Braun, Paul Parent et, last not least, M. J. H. Plantenga, ingénieur architecte et docteur en sciences techniques de l'université de Delft.

L'ouvrage cité en tête de ces lignes fut présenté par ce dernier comme dissertation doctorale et, en cette qualité, il est de nature à rendre jaloux tous les docteurs de tous les pays. Magnifique volume in-4° de plus de 400 pages, il est un vrai chef-d'œuvre d'édition qui fait le plus grand honneur à la firme Martinus Nijhoff. Les nombreuses reproductions et planches hors texte sont de toute beauté et pour une grande part inédites. Les plans et les levés sont irréprochables comme exactitude et comme clarté.

Quant au contenu de l'ouvrage, il mérite également les plus vifs éloges. On se sent, du premier coup, dans ce livre, en présence d'un auteur qui possède la matière par les deux bouts. Et pour un travail sur l'histoire de l'architecture, cela est plus rare qu'on ne le pense généralement. Lorsqu'un archéologue, amateur ou professionnel, se met à écrire sur la technique des temps passés, on le voit bien souvent se mouvoir avec une maladresse insigne à travers les complications d'un métier dont il ne connaît que quelques détours ; on le voit se livrer à des discussions historiques parfois bien fastidieuses pour résoudre un problème qu'un simple examen architectonique peut trancher du premier coup ; on le voit se méprendre d'étrange façon sur des détails techniques et même sur les termes du métier. D'autre part, rien n'est pitoyable comme certains ouvrages d'archéologie écrits par des praticiens, étrangers au maniement de la méthode historique et qui affirment, sans sourciller, les plus grandes erreurs archéologiques et chronologiques. M. Plantenga est un technicien doublé d'un historien et on éprouve, à la lecture de son livre, cette impression si agréable de sécurité que donne le fait d'être conduit en auto par un mécanicien qui connaît également bien la route et la voiture !

Voici, en résumé, le contenu de l'ouvrage : Une assez longue introduction nous place dans le milieu social, politique et religieux dans lequel a fleuri l'architecture baroque. Celle-ci n'est, en somme, qu'un résultat de la renaissance religieuse qui suivit les troubles du XVIe siècle. Elle eut pour cause initiale la contre-réforme du concile de Trente, pour terrain d'éclosion favorable, le règne des archiducs et pour principaux progapateurs et protecteurs, les jésuites, les augustins, les prémontrés et les béguines.

Contrairement à ce qui s'est produit pour l'art profane, l'architecture religieuse baroque se greffe, en Belgique, directement sur le gothique flamboyant, sans passer par la Renaissance proprement dite. Sauf de rares exceptions, influencées particulièrement par l'Italie, les églises baroques réalisent un compromis entre les méthodes constructives et les principes de composition gothiques d'une part et les formes italiennes, d'autre part. Par ce fait, elles ne sont pas, chez nous, des intruses, mais elles font partie de notre art national : leur robe seule a une coupe à la mode étrangère. Nous avons eu, dans le cours du XVIe siècle, toute une école de peintres qui ont, au contact du

Digitized by Google

midi, abdiqué leur personnalité pour devenir des maniéristes romanisants. Mais nous n'avons guère eu d'architectes romanisants. Dans l'art de construire il n'y a pas d'intermédiaire entre Keldermans et Coebergher. C'est tout comme si, en peinture,il n'y en avait pas entre Metsys et Rubens et comme si Frans Floris, Coxcie ou Otto Venius n'avaient jamais existé.

Dans son premier chapitre, l'auteur décrit la vie et les œuvres de Coebergher et de Frankaert, dont, hélas, il nous reste bien peu de choses ; avant tout Notre-Dame de Montaigu et l'église du Béguinage de Malines. Le second chapitre traite plus particulièrement du grand architecte jésuite, le Fr. Huysmans, lequel fut dirigé et protégé par le P. Aiguilon. Les deux œuvres principales de ce maître qui sont, selon l'auteur, les chefs-d'œuvre du baroque belge, sont l'église des Jésuites d'Anvers et surtout Notre-Dame de St-Pierre à Gand. M. Plantenga fait bonne justice, en passant, de la légende de Rubens architecte.Vient le tour de Fayd'herbe et de Hessius. L'auteur a une dent contre Fayd'herbe, constructeur de Notre-Dame d'Hanswyck et de la chapelle de Leliendael à Malines. Et il faut reconnaître que les documents littéraires qu'il cite à l'appui de ses opinions, ne sont pas de nature à hausser le piédestal du célèbre Malinois. De belles œuvres anonymes, comme St-Jean-Baptiste du Béguinage et Notre-Dame de Bon-Secours à Bruxelles, sont ensuite analysées et appréciées avec finesse. Puis apparaissent les quatre grandes abbayes norbertines reconstruites au XVIIe siècle : Ninove, Grimberghen, Averbode et Parc, parmi lesquelles la palme revient incontestablement à Grimberghen, œuvre du frère norbertin Van Zinnicq. Pour finir, quelques églises du XVIIIe siècle, des pièces justificatives nombreuses, une abondante bibliographie, des cartes et des tableaux synoptiques.

L'auteur ne se borne pas à une description ou à une étude archéologique des monuments ; il les apprécie et les compare au point de vue architectural et esthétique et il fait preuve, dans ce domaine, d'autant de science que de goût.

Après avoir dit de ce bel ouvrage tout le bien que j'en pense, on me permettra une critique : c'est celle du titre. Celui-ci ne répond guère au contenu. Il indique une matière : l'architecture religieuse, mais il en sort tout à son aise pour parler de palais, de monts-de-piété, de maisons ou de bâtiments d'abbaye. Il se trace à lui-même des frontières : celles du duché de Brabant ; mais il les franchit à tout moment pour nous conduire à Gand, à Bruges, à Maestricht, à Namur. Enfin, au point de vue chronologique,il pousse bien avant dans le XVIIIe siècle, malgré sa promesse de ne pas dépasser 1713. Mais cette critique n'est-elle pas une mesquine querelle? Je ne le pense pas, car elle montre que l'auteur a eu tort de vouloir délimiter aussi étroitement son domaine d'études. On peut parler d'une architecture religieuse romane, même d'une architecture gothique brabançonnes : on trouvera dans les limites du Duché une matière d'analyse et de synthèse suffisante. Mais au XVIIe siècle les architectes baroques ne sont que quelques-uns et ils ne construi-

Digitized by Google

sent que peu d'églises : dans la masse *l'architecture est encore gothique.* Une union étroite existe alors entre les diverses provinces des Pays-Bas du Sud et les artistes en vue sont appelés d'un bout à l'autre du pays. Il n'y a donc pas à cette époque, une école d'architecture brabançonne, mais seulement des architectes. Et si M. Platenga avait intitulé son ouvrage, par exemple : *Les grands architectes baroques dans les Pays-Bas espagnols,* il aurait, par ce titre même, donné une idée plus exacte de la réalité, et il aurait été beaucoup plus libre dans ses mouvements.

Après cette observation, je me plais à répéter encore une fois que son travail peut être considéré comme l'un des meilleurs qui aient été publiés sur notre architecture. R. LEMAIRE.

M. LETURIA, S. J. *El ocaso del patronato real en la America española. La accion diplomatica de Bolivar ante Pio VII* (1820-1823), *a la luz del archivo vaticano.* Madrid, Razon y Fe, 1925. In-8, XII-320 p.

Quelques mots sur le contenu de ce volume expliqueront la dualité du titre sous lequel il se présente. On sait ce que le droit canon entend par *patronage* à propos de nominations ecclésiastiques. Jusqu'au commencement du XIXe siècle, l'Espagne a joui de ce privilège dans toutes ses possessions de l'Amérique du sud. C'étaient ses souverains : Ferdinand le Catholique, Charles-Quint, Philippe II, et leurs successeurs, qui avaient fait pénétrer la lumière de l'Évangile dans ces vastes régions : ils y avaient envoyé des escouades de missionnaires ; ils y avaient établi la hiérarchie, en créant des diocèses et en les dotant généreusement ; ils avaient bâti des cathédrales et institué des chapitres pour les desservir. En reconnaissance de ces faveurs, les papes leur octroyèrent le droit de présentation aux évêchés et à un grand nombre de bénéfices. Cette concession devint l'occasion de très graves difficultés lorsque, vers 1810, les colonies se soulevèrent contre la mère-patrie. Durant les quinze ou vingt ans que dura la lutte, beaucoup d'évêques furent écartés ou durent se retirer de leurs sièges, comme compromis ou suspects dans l'un des deux partis ; plusieurs vinrent à mourir, sans qu'aucun pût être remplacé : d'un côté, le Saint-Siège était lié par ses promesses à l'égard de la dynastie ; d'autre part, les jeunes républiques n'entendaient plus recevoir leurs pasteurs de la main de princes devenus pour elles des princes étrangers et odieux, aux privilèges desquels elles prétendaient d'ailleurs succéder de plein droit. Ainsi l'administration ecclésiastique restait en souffrance, le recrutement du clergé était entravé, le culte public avait cessé en bien des endroits, faute de prêtres. A diverses reprises, Pie VII essaya d'obtenir du Gouvernement espagnol qu'il renonçât, momentanément et provisoirement, pour le bien des âmes, à l'exercice de son patronage ; ce fut en vain. Cependant l'Amérique multipliait les démarches auprès

Digitized by Google

du Saint-Père pour qu'il pourvût aux besoins religieux ; et de ce côté du moins, tout en annonçant des prétentions ou des aspirations exagérées, on ne se refusait pas à admettre certains tempéraments provisoires. Ce n'est qu'au début de 1823 que le Pape se décida à envoyer au Chili un Vicaire apostolique, auquel il donna les pouvoirs les plus étendus. Ce titre de *Vicaire apostolique* avait été choisi de préférence à celui de nonce, d'internonce, et à tout autre, pour mieux marquer le but et le rôle purement spirituels, et nullement politiques, de l'envoyé pontifical. En 1827, le successeur de Pie VII, Léon XII, pourra faire un pas plus décisif. Alors Mgr Lassa de la Vega, qui occupait le siège de Merida et était connu comme un ardent défenseur de la liberté de l'Église, et Santander, vice-président de la « Grande Colombie » s'étaient mis d'accord pour une nouvelle démarche à Rome, et chacun de son côté avait adressé au Saint-Père une demande relative à tous les évêches vacants, avec indication des noms de candidats recommandables, les mêmes sur les deux listes. Ainsi présentée, tant au nom du clergé que du pouvoir civil,après entente préalable, la requête prêtait moins flanc aux protestations éventuelles de l'Espagne, sans impliquer l'approbation de toutes les prétentions americaines ; elle aboutit à la nomination d'une série d'évêques. Ce fait est le premier qui accuse clairement le déclin du patronage royal. On remarquera que,dans toutes les négociations qui aboutirent à ce résultat, nous retrouvons l'action nettement accusée ou l'influence rayonnante du *Libertador*. C'est à lui qu'on doit en grande partie non seulement l'établissement graduel de relations directes entre les nouvelles républiques et Rome, mais les instances répétées en vue d'obtenir des nominations épiscopales, et aussi l'acceptation de mesures conciliantes. Ce fait n'a rien qui puisse nous étonner : Bolivar, quelles que fussent ses idées personnelles sur le terrain religieux, voyait dans la morale et le dogme catholiques les bases nécessaires de l'ordre social, et il proclamait la nécessité d'adapter les institutions publiques aux croyances de la généralité des citoyens.

Pour retracer fidèlement la marche des longues tractations, le P. Leturia a pu puiser et il a puisé abondamment à une source trop négligée des historiens antérieurs : aux archives du Vatican. C'est sans conteste au Vatican qu'est le dépôt le plus riche en renseignements ; car c'est là que convergeaient, c'est là que s'entrechoquaient, pour ainsi dire, et les demandes des Américains, et les demandes, les réponses et les réclamations des royalistes, et les observations du Gouvernement français, qui intervint plus d'une fois au nom de la Sainte-Alliance.

J. FORGET.

L. J. M. CROS, S. J., *Histoire de Notre Dame de Lourdes. d'après les documents et les témoins.* T. I : *Les Apparitions* (11 février - 7 avril 1858). Paris, Beauchesne, 1925. In-8, XVII-528 p. F. 30.

Digitized by Google

On a déjà écrit bien des livres sur Notre-Dame de Lourdes. La plupart sont non seulement édifiants, mais sérieusement objectifs et très recommandables. Quelques-uns, qui au mérite du fond joignent une rare perfection littéraire, comptent aujourd'hui de nombreuses éditions. Néanmoins il n'y en a pas encore, semble-t-il, quant aux apparitions, dont on puisse dire que c'est *une oeuvre historique* au sens précis et technique de cette expression ; j'entends une œuvre où les faits ne se présentent qu'avec accompagnement de preuves rigoureusement contrôlées et absolument convaincantes, une œuvre dont toutes les parties défient les attaques de la critique moderne la plus exigeante, la plus pointilleuse. C'est cette œuvre que le R. P. Jos.-Marie Cros a voulu soit nous donner, soit au moins, comme il le dit trop modestement, préparer, dans le volume que nous avons sous les yeux, excellente continuation de celui qu'il avait précédemment publié : *Notre-Dame de Lourdes, Récits et Mystères.*

Il est de notoriété que le savant religieux a consacré un grand nombre d'années à étudier sous toutes ses faces l'événement extraordinaire des Grottes Massabielle. Son long labeur préparatoire lui a permis de traiter ici le sujet avec une ampleur et une sûreté de documentation qui ne laissent rien à désirer. Il a interrogé lui-même plus de deux cents témoins, parmi ceux qui ont vu de leurs yeux et entendu de leurs oreilles ou qui ont été personnellement mêlés aux choses racontées. Il a eu à sa disposition les pièces officielles de l'évêché et de la préfecture de Tarbes, ainsi que celles du commissariat de police, du tribunal et de la mairie de Lourdes ; il a provoqué et reçu des mémoires où plusieurs des principaux témoins ont consigné leurs souvenirs ; il a demandé à Bernadette des renseignements sur les plus menues circonstances de ses impressions et de ses gestes, et cela pas plus tard qu'en 1878 ou 1879, c'est-à-dire à une date encore proche des faits. Ainsi informé, ainsi armé, il reprend l'examen minutieux de toutes les apparitions, depuis la première jusqu'à la dix-huitième. Pour chacune, il compare entre eux les témoignages, les diverses relations, en prenant le plus souvent comme point de départ les procès-verbaux des deux commissions instituées par l'évêque de Tarbes en 1858 et en 1860 ; et il ne se fait pas faute de signaler partout où il les découvre, fût-ce dans les rapports des commissaires épiscopaux ou dans les dires de Bernadette, des inexactitudes de détails, de légères exagérations, quelques divergences, quelques défaillances de mémoire. Surtout il se montre soucieux de refuser le nom de miracles à des faits et à des circonstances qui ne s'imposent pas comme tels avec la plus inéluctable évidence. On en pourra juger par la manière dont il explique et défend le caractère miraculeux de la *source*, par la réserve où il se tient à l'égard de la guérison du jeune Bouhohorts, souvent présentée comme « le grand miracle du 4 mars », enfin par son dernier chapitre, où il discute « le prétendu miracle du cierge ». On aurait tort cependant de le soupçonner d'hypercriticisme, de modernisme, de scepticisme, ou de n'importe quelle tare analogue. Le R. P. Cros n'a rien, absolu-

Digitized by Google

ment rien d'un dénicheur de saints. Mais de même que Dieu,suivant un mot célèbre, n'a nul besoin de nos mensonges, de même sa sainte Mère n'a que faire de glorifications maladroites et hasardeuses, qui pourraient détourner de son culte des âmes éprises de vérité et de sincérité. Le R. Père le sait, et c'est précisément à sauvegarder l'inviolable honneur de la Vierge de Lourdes que vont tous ses efforts et toutes ses pénétrantes remarques. Aussi a-t-il soin, lorsque l'occasion s'en présente, d'indiquer à la fois certaines difficultés et leurs solutions. C'est ainsi que, pour l'appréciation de témoignages plus ou moins divergents, il donne ces sages conseils : « On ne doit pas s'étonner de rencontrer quelques variantes dans les récits des témoins : tous ne voyaient pas d'un même point, ni avec une égale suite ; il y a, d'ailleurs, dans un seul fait, ou dans un seul ordre de faits, plusieurs évolutions ou phases, qui ne sont pas toutes discernées par tous les témoins ; l'ordre de ces évolutions ou des circonstances s'intervertit aisément, dans la mémoire d'abord, et puis dans le plus sincère des récits : il ne faut pas l'oublier, et se garder de crier trop vite à la contradiction, ou à l'exagération, ou à l'erreur, ou à la tromperie.»—Que si,après cela, quelqu'un était encore étonné ou scandalisé de telle ou telle opinion, nouvelle pour lui, de telle ou telle affirmation ou négation, opposée à ce qu il croyait avoir appris ailleurs, je lui dirais : N'allez point, de grâce, condamner sur une première impression et avant d'avoir lu ; mais lisez les explications, lisez, si possible, le livre tout entier, et, après avoir lu, vous ne condamnerez, j'en suis persuadé, ni le livre ni l'auteur, bien au contraire.

J. FORGET.

F. J. ZWIERLEIN. *The Life and Letters of Bishop Mc Quaid*, prefaced with *History of Catholic Rochester before his Episcopate*. Rome, Desclée ; Louvain, Uystspruyst, 1925. In-8, XII-368 p. et ill. Doll. 3.

Le nom de Rochester est un de ceux qui, dans l' histoire de ce que nos pères appelaient le Nouveau-Monde, évoque immédiatement l'idée d'un phénomène assez remarquable : la naissance soudaine et l'évolution étonnamment rapide d'une grande ville. Au début du siècle dernier, Rochester, dans le comté de Monroë,état de New- York, n'existait pas. C'est vers 1810 que quelques colons vinrent se fixer sur les deux rives du Genesee, non loin de son embouchure dans le lac Ontario, au point où il croise le canal d'Érié. En peu d'années, l'arrivée au même endroit de nouveaux immigrants y constituait un gros village industriel ; et cette agglomération, élevée officiellement au rang de « cité » dès 1831, compte aujourd'hui 200.000 habitants. Parallèlement au mouvement de la population et en le suivant d'aussi près que possible, les missions et la hiérarchie catholiques se sont développées. De ce développement depuis les origines jusqu'en 1868 les pages que nous avons sous les yeux contiennent une intéressante esquisse.

Digitized by Google

M. le Dr Zwierlein s'était précédemment fait connaître par une œuvre de solide valeur, intitulée : *A History of the Religious conditions in the Province of the New Netherland.* Il a conscience de rester sur un terrain qui lui est devenu familier, en entreprenant d'exposer *La Vie et la correspondance de Mgr Mac Quaid*, premier évêque de Rochester pendant quarante ans. En guise d'introduction à cet important travail, il nous présente d'abord, en un beau et fort volume, une étude sur *Rochester catholique avant son érection en évêché.* De 1810 à 1815, la jeune colonie nous apparaît comme un coin perdu de l'immense diocèse de New-York, qui vient à peine d'être établi et qui ne dispose encore que de quatre prêtres. Mais bientôt la situation change, des renforts missionnaires sont envoyés d'Europe, et dans plusieurs centres importants on se préoccupe de créer pour les fidèles des lieux de réunions et de culte public. C'est en 1823 que la communauté de Rochester bâtit sa première chapelle. Celle-ci, en 1831, est devenue absolument insuffisante, et elle est remplacée par une belle et spacieuse construction, l'église de Saint-Patrice. Les quinze années suivantes voient surgir dans la même ville coup sur coup trois autres églises. De ces quatre temples deux étaient spécialement destinés aux catholiques de langue anglaise et deux aux catholiques de langue allemande. En 1847, Rochester est détachée du diocèse de New-York et attribuée au diocèse de Buffalo, ce qui est le point de départ de nouveaux progrès. Cependant en même temps qu'on pourvoyait au culte et à l'organisation ecclésiastique, on créait des écoles paroissiales et des écoles dominicales, on formait des associations de propagande et de charité, on ouvrait des hôpitaux, des orphelinats, des asiles. Pour l'action éducatrice et bienfaisante, le personnel fut fourni en partie par diverses congrégations religieuses de femmes. Mais à tant d'œuvres des ressources matérielles abondantes et stables étaient indispensables. En vue de les réunir, nous voyons le clergé recourir à toutes les industries que le zèle le plus intrépide et le mieux adapté à la mentalité moderne peut suggérer : collectes publiques et autres, sermon-conférences, petites représentations théâtrales, fancy fairs, etc. Au milieu et sous l'influence de ce déploiement d'activité, le nombre des fidèles allait croissant d'année en année et les conversions de dissidents n'étaient pas rares. Le fait est d'autant plus remarquable qu'on se heurtait çà et là à des difficultés tant extérieures qu'intérieures. Les premières étaient le plus souvent le fait de quelques protestants attardés dans les préjugés traditionnels contre Rome. Elles furent fomentées durant plusieurs années par la secte des *Know-Nothing*, dont le programme était tout d'opposition à l'immigration étrangère et d'hostilité aux catholiques, considérés comme sujets d'un prince étranger. Les tiraillements au dedans ne manquèrent pas non plus, suscités surtout par les conseils d'administration du temporel des églises : ces administrateurs laïques, les « trustees », étaient facilement enclins à empiéter sur les pouvoirs spirituels des curés, voire de l'évêque, et plus d'une fois ils trouvèrent prétexte et appui dans une législation moins libérale que la légis-

Digitized by Google

tion actuelle. L'ampleur, la continuité et les méthodes de progression du catholicisme à Rochester se comprennent mieux quand on les rapproche du mouvement ascensionnel analogue qui se produisait alors dans d'autres villes de la région orientale des États-Unis. Ce point est bien mis en lumière dans la dernière partie du livre, consacrée à la carrière sacerdotale de Mgr Mc Quaid avant son épiscopat. Ce prêtre, en qui le talent, l'esprit d'initiative, le désintéressement, l'ardeur apostolique et une infatigable énergie allaient de pair, était parvenu, comme curé, comme fondateur et président du collège de Seton Hall, et ensuite comme vicaire général du diocèse de Newark, à réaliser, notamment dans le domaine de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen, des choses dont l'ensemble jette le lecteur dans l'admiration.

M. Zwierlein a tracé de ces faits un tableau méthodique et très circonstancié. Fidèle à la loi fondamentale de l'histoire, qui est de ne rechercher que la vérité et de la trasnmettre telle qu'elle se montre ; il est jamais tenté de dissimuler les ombres, les petits côtés d'un beau geste, d'une entreprise louable. D'autre part, il n'affirme rien sans preuves à l'appui ; il cite fréquemment, copieusement, ses sources et les citations ne sont ni consignées en marge ni reléguées dans un appendice final, elles sont insérées dans le texte même de l'auteur, dont elles ne se distinguent que par un caractère un peu plus fin. C'est dans le corps des pages que nous rencontrons, avec d'assez nombreux extraits de lettres, de conférences, de sermons, le détail des recettes et des dépenses relatives au culte ou aux œuvres charitables, les plans et devis des bâtiments construits ou à construire, le prospectus et le programme in extenso des écoles, des collèges, etc. Telle est la richesse et telle la précision des renseignements poussés jusqu'aux menues indications, qu'on pourrait difficilement désirer ou imaginer quelque chose de plus complet. Aussi bien ce volume, ainsi disposé, ainsi farci, rehaussé d'ailleurs d'une abondante et élégante illustration phototypique, est peut-être moins une histoire très consciencieusement et très solidement appuyée dans toutes ses parties, qu'un intéressant recueil de documents habilement coordonnés, bien commentés, surtout replacés, enchâssés dans leur cadre historique, enfin reliés entre eux de manière à en faire ressortir toute la signification et toute la valeur. J. FORGET.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Allemagne

—Mgr O. Bardenhewer a soustrait quelques heures à ses importants travaux de patrologie pour préparer l'édition d'une courte explication de l'épître aux Romains qui fut, à plusieurs reprises, l'objet de ses leçons académiques à l'Université de Munich (*Der Römerbrief des heiligen Paulus*. Fribourg, Herder, 1926. In-8, VIII-220 p. M. 8). L'introduction traite brièvement du contenu de la lettre, de son occasion et de son but, de son époque et du lieu de sa composition, de son intégrité et de la littérature exégétique qu'elle a provoquée. La traduction vise à être aussi exacte et aussi littérale que possible, et à rendre la physionomie de l'original grec. L'explication a surtout pour but de faire ressortir l'enchaînement réel et théologique des idées. Les controverses sont rares ; rares aussi les excursus dans l'histoire de l'exégèse.

Ce commentaire n'est pas destiné à remplacer les grands travaux récents sur l'épître aux Romains, de Sanday et Headlam, de B. Weiss, de Zahn, de Cornely, de Lagrange, etc. ; mais il rendra certainement, selon le vœu de l'auteur, d'incontestables services aux étudiants en théologie qui préparent leurs examens, et aux nombreux amis de S. Paul qui veulent pénétrer plus avant dans l'intelligence de la plus importante et de la plus systématique de ses épîtres. É. Tobac.

— M. Wendt s'est beaucoup occupé du quatrième évangile. En dehors d'ouvrages plus généraux : *Die christliche Lehre von der menschlichen Vollkommenheit untersucht*, 1882 ; *Die Lehre Jesu*, 1901 ; *System der christlichen Lehre*, 1920, il écrivit : *Das Johannesevangelium. Eine Untersuchung seiner Entstehung und seines geschichtlichen Wertes*, 1900 et *Die Schichten im vierten Evangelium*, 1911. On n'a pas accordé, dit l'auteur, aux points de vue exposés dans ces travaux toute l'attention qu'ils méritaient. Il voudrait donc les confirmer davantage encore par une étude attentive des épîtres johanniques et de leurs relations avec les idées du quatrième évangile. Ce complément et ce couronnement aura un autre mérite, celui de montrer l'unité éthico-religieuse du christianisme défendue par Wendt dans son *System der christlichen Lehre*. L'examen de la première épitre de Jean, en particulier, montre combien l'on aurait tort de séparer la dogmatique chrétienne de la morale chrétienne. Dans le christianisme, la morale est inséparable du dogme et l'on ne peut en faire deux systèmes distincts. Nous donnons ici pleinement raison à l'auteur.

Digitized by Google

Son nouvel ouvrage, *Die Johannesbriefe und das Johanneische Christentum* (Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1925. In-8, VII-151 p.), traite, en cinq chapitres, des remarques préliminaires à l'exégèse des épîtres johanniques, du commentaire des lettres, de leurs idées fondamentales, de leurs relations avec le quatrième évangile, de l'origine du christianisme johannique. En voici les principales conclusions. Il faut soigneusement distinguer, dans le quatrième évangile, les discours des récits. Considérés en eux-mêmes, et abstraction faite du cadre historique où ils sont parfois assez artificiellement insérés, les discours contiennent des enseignements qui paraissent se rapporter à la dernière période de l'activité publique de Jésus. Ces discours proviennent d'une source plus ancienne que le reste de l'évangile, et rien n'empêche de faire remonter cette source à l'apôtre Jean, fils de Zébédée, soit que celui-ci ait lui-même consigné par écrit ses souvenirs de la prédication et des entretiens de Jésus, soit qu'un de ses disciples les ait notés d'après les communications orales de l'Apôtre. L'évangile dans son ensemble, au contraire, peut être postérieur de plusieurs dizaines d'années à la source des discours. On peut cependant continuer de l'appeler évangile selon S. Jean, au même titre qu'on parle de l'évangile selon S. Matthieu. Il existe des affinités étroites entre les discours johanniques et les trois épîtres que la tradition rattache au même auteur que le quatrième évangile. Celles-ci aussi sont des morceaux littéraires authentiques et originaux de l'Apôtre. Bien qu'écrites longtemps après les lettres de S. Paul, elles représentent un christianisme plus étroitement rattaché à l'enseignement de Jésus que celui de l'apôtre des Gentils. Enfin, M. Wendt est tout disposé à admettre la valeur historique des quelques enseignements que le Nouveau Testament et le quatrième évangile en particulier nous ont conservés sur le fils de Zébédée, le disciple que Jésus aimait. Il ne doute nullement du séjour éphésien de l'apôtre, ni des traditions relatives à son grand âge, et s'inscrit délibérément en faux contre la thèse de Schwartz et de beaucoup d'autres qui placent le martyre de Jean pendant la persécution d'Agrippa (*Actes*, XII, 1 s.). On voit que sous plus d'un aspect, les conclusions de M. Wendt se rapprochent des positions traditionnelles. É. TOBAC.

— Dans la collection de K. BINDING : *Systematisches Handbuch der deutschen Rechtswissenschaft*, reprise et continuée par FR. OETKER, R. SOHM publie l'histoire du droit ecclésiastique. Nous en signalons ici, avec un retard involontaire, le tome deuxième : *Kirchenrecht. Katholisches Kirchenrecht.* Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1923. In-8, VI-385 p. Tel qu'il est édité, l'ouvrage n'est pas complètement de son auteur. Depuis 1892, Sohm préparait la publication de ce volume, mais il en différait l'achèvement pour se consacrer à l'étude du décret de Gratien. La mort (1918) l'a surpris au travail. Deux de ses disciples et admirateurs : E. JACOBI et O. MAYER, ont rassemblé soigneusement ses pages manuscrites, les ont complétées par quelques références à ses premiers ouvrages et

Digitized by Google

nous offrent ainsi, coordonnées et appuyées de notes nombreuses, les dernières vues de leur maître. Les deux premiers chapitres n'intéressent presque pas l'historien : c'est une suite de paragraphes dans lesquels l'auteur expose son point de vue très personnel sur la science du droit canon (p. 1-39), sur le droit civil, le droit ecclésiastique et leurs rapports réciproques (p.48-130). Le troisième chapitre, au contraire, est de la plus grande importance. Intitulé : *Les changements du droit canon*, il expose, dans une première section, la seule qui est achevée, la législation de ce que les milieux protestants appellent la vieille Église catholique. L'énumération des sous-titres établit l'ampleur des recherches : le catholicisme grec et le catholicisme romain, la liturgie eucharistique, l'épiscopat monarchique, la notion de sacrement, la succession de Pierre, le pouvoir épiscopal, l'attribution du pouvoir des clefs aux évêques, le clergé et les laïcs, les deux peuples, les deux organisations : ecclésiastique et laïque, les pouvoirs de la hiérarchie dans l'ancienne Église catholique, l'ordination dans l'ancienne Église catholique, les rites des ordinations, les titres d'ordination, l'invalidité des ordinations dans les Églises schismatiques. Au sujet de ces diverses questions l'ouvrage développe une conception très personnelle des origines chrétiennes à l'encontre des croyances ecclésiastiques et des hypothèses critiques libérales. Les notes contiennent un grand nombre de textes patiemment rassemblés. Pour les ordinations cependant l'auteur suit de trop près l'ouvrage de Saltet et ne semble pas avoir pris connaissance des multiples articles de P. Fournier sur les collections canoniques du xe et du xie siècle. Grâce à sa documentation abondante, à ses aperçus originaux et à sa synthèse puissante, l'ouvrage de R. Sohm sera longtemps encore un guide indispensable à l'historien de l'Église ancienne. J. COPPENS.

— En 1907, fut publié, en traduction arménienne, un ouvrage jusqu'alors inconnu de S. Irénée : *Demonstratio praedicationis apostolicae* ; l'éditeur promit en même temps de révéler d'autres ouvrages du même auteur, conservés en version arménienne. En fait,en 1910, il fit connaître les livres IV et V de l'*Adversus haereses*. Si la *Demonstratio* a fait l'objet de nombreuses études, les fragments arméniens de l'*Adversus haereses*, par contre, n'ont presque pas été examinés. Dans la *Zeitschrift für kath. Theologie*, 1926, t. L, p. 370-407, le P. A. MERK, S.J., publie un premier article qui vient combler cette lacune : *Der Armenische Irenaeus Adversus haereses*. Il y décrit longuement le ms., étudie la diffusion des œuvres de S. Irénée en Arménie, traite longuement de la tradition manuscrite de cette version et de son importance pour l'établissement du texte original.L'auteur poursuivra cette étude dans un second article. A. F.

— Signalons, dans l'*Historische Zeitschrift*, 1926, t. CXXXIV, p. 216-241, l'article d'E. STENGEL : *Die Entwickelung des Kaiserprivilegs für die römische Kirche* 817-962, où il est question de l'origine du privilège d'Othon Ier de 962, connu sous le nom de Otto-

Digitized by Google

nianum. St. soutient que ce privilège accordé à l'Église romaine, dérive en réalité de deux pactes antérieurs : l'un passé entre Louis II et Hadrien II (872), l'autre entre Charles le Chauve et Jean VIII (876). Depuis cette époque, le privilège fut renouvelé, presque sans changement, dans tous les traités conclus entre les papes et les empereurs jusqu'à Othon Ier. GR.

— La nouvelle édition de l'ancien droit bavarois a soulevé la question de l'orthographe originelle du nom « Bavarois », en latin. Dans sa nouvelle édition, Schwind adopte la forme Baiwarii, qu'il reproduit d'ailleurs en tête de son livre. Krusch, au contraire, intitule son étude sur le droit ancien bavarois : *Die Lex Bajuvariorum*. Cette orthographe est admise et justifiée par K. STRECKER, dans son article *Bajuvaren* (*Neues Archiv*, 1926, t. XLVI, p. 132-134). Mais cet article est réfuté, dans la même revue, (NA, 1926, t. XLVI, p. 385-394), par R. MUCH, *Baiwarii*, qui cherche à prouver que les expressions « Bajuvarii » et « Bajuvaren » proviennent d'une fausse lecture ou d'un glissement de lettres, survenu dans un scriptorium. Par contre, les formes, « Baiovarii » et « Baioarii » sont selon lui, toutes les deux correctes. A. F.

— Dans un article des *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1921, t. XXXIX, p. 414-433, intitulé *Reims und Mainz in der Königswahl des zehnten und zu Beginn des elften Jahrhunderts*, Ulrich Stutz signale les transformations profondes dont l'élection du roi a été l'objet en Germanie au cours des xe-xie siècles. Tandis qu'Othon le Grand et ses successeurs immédiats ont été élus par les *duces ac prefectorum principes*, puis consacrés par les évêques, Conrad II, le 8 septembre 1024, est désigné au choix des princes par l'archevêque de Mayence *cuius sententia ante alios accipienda fuit*. A l'avènement de Henri II, en 1002, l'archevêque de Mayence, Willigis, aurait déjà, comme semble bien le prouver U. Stutz, joué ce rôle primordial et décidé de l'élection. L'auteur cherche ensuite quelles raisons peuvent expliquer cette modification radicale du droit électoral. Il croit en trouver l'explication en France : Willigis, qui a reçu en mars 975 du pape Benoît VII, avec le *pallium* et la primatie de Germanie, le droit de sacrer le roi, aurait réussi à s'arroger les prérogatives de l'archevêque de Reims qui, lors de l'élection de Hugues Capet (987), a désigné le nouveau souverain au choix des princes ; les rapports très suivis qui existaient alors entre les deux églises de Mayence et de Reims, et aussi entre les deux royaumes de France et de Germanie, autoriseraient cette hypothèse. Le raisonnement de U. Stutz a toutes les apparences d'une logique rigoureuse. On peut se demander toutefois s'il n'y aurait pas eu lieu de critiquer davantage les différentes versions des faits auxquels il se rapporte et de tenir compte davantage des interprétations auxquelles ces faits ont donné lieu. A. FLICHE.

— La librairie Aschendorff commence la publication, en petits opuscules, d'une série de textes relatifs à l'histoire ecclésiastique et principalement à l'histoire des doctrines, sous le titre : *Opuscula et*

Digitized by Google

Textus historiam Ecclesiae eiusque vitam atque doctrinam illustrantia. La *Series scholastica et mystica*, à laquelle appartiennent les fascicules que nous venons de recevoir, est dirigée par Mgr GRABMANN et le R. P. FR. PELSTER, et ces noms en disent assez sur la valeur de l'entreprise. Nous ne pouvons que saluer avec joie ce nouvel effort pour rendre la littérature scolastique plus accessible. Les éditeurs ne prétendent sans doute pas donner un texte critique proprement dit, mais uniquement fournir, à titre provisoire, et d'après les principaux manuscrits, un texte suffisamment correct. Ce qui n'empêche pas l'appareil critique d'être déjà assez bien développé. Le but principal de ces publications est de mettre à la disposition des étudiants un certain nombre de textes par lesquels ils puissent s'initier à la connaissance de la culture médiévale et acquérir rapidement une vue d'ensemble sur les principaux courants doctrinaux des écoles scolastiques et mystiques. Il n'y a pas de doute cependant qu'en l'absence, peut-être encore longue, d'éditions définitives, les travailleurs eux aussi y trouveront leur profit. Les uns et les autres auront l'avantage de ne pas devoir toujours recourir à des éditions coûteuses et difficilement maniables. Trois fascicules ont déjà paru.— 1) *S. Thomae Aquinatis De Ente et Essentia.* Opusculum edidit LUDOVICUS BAUR. Munster, 1926.In-16, 60 p. M. 1,20. Cette édition, faite d'après 8 manuscrits des XIIIe et XIVe siècles, remplacera avantageusement les nombreuses mais fautives éditions d'un des principaux ouvrages de jeunesse du Docteur Angélique. Elle est tout indiquée pour l'usage classique là où le professeur veut initier ses élèves à la métaphysique thomiste par le moyen d'un commentaire des écrits du Maître lui-même. — 2) *Guidonis Terreni Quaestio de Magisterio infallibili Romani Pontificis* quam edidit P. BARTHOLOMAEUS M. XIBERTA, O. CARM. Munster, 1926. In-16, 32 p. M. 0,80. Bien que moins connu, cet opuscule n'est nullement dépourvu d'intérêt. Il montre avec quelle vigueur et quelle netteté l'infaillibilité pontificale a été défendue par un docteur parisien de l'école de Godefroid de Fontaines, à l'époque de la célèbre lutte de Philippe le Bel et de Louis de Bavière contre le pouvoir papal. — 3) *S. Thomae de Aquino Quaestiones de Natura Fidei.* Ex Commentario in Libri tertii Sententiarum Distinctiones 23 et 24 secundum fidem manuscriptorum denuo edidit FRANCISCUS PELSTER S. J. Munster, 1926. In-16, 64 p. M. 1,20. Le Commentaire du Docteur Angélique sur les livres des Sentences n'étant pas dans toutes les mains, la présente édition facilitera l'étude comparative des principaux textes de S. Thomas relatifs à la vertu de foi. Elle a comme base un manuscrit de la fin du XIIIe siècle, et subsidiairement deux manuscrits du début du XIVe.

ALOÏS VAN HOVE.

— Le 8e fascicule de la série *Helden des Christentums* (Paderborn, Bonifacius-Druckerei, 1926) du P. K. KIRCH, S. J., vient de paraître à temps pour s'associer à la célébration du 7e centenaire du Poverello d'Assise. C'est en effet un portrait vivant et très sympathique du grand S. François, la biographie de sa fille spirituelle, Ste Claire, celles de S. Bernard,de S. Dominique et de Ste Élisabeth de Thuringe.

GR.

Digitized by Google

— Dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1926, t. XLV, fasc. 2 (dédié à Karl WENCK à l'occasion du 50e anniversaire de sa promotion au doctorat), K. HAMPE signale (p 190-197) pour la première fois une constitution de Grégoire IX sur l'administration et l'organisation financière des États de l'Église d'après la *Summa dictaminis* du cardinal Thomas de Capoue († 1239). Il s'appuie sur les recherches et les conclusions de la dissertation qu'une de ses élèves, Mme E. Heller, a consacrée à cette Somme et il nous fournit enfin des renseignements plus précis sur cette source si importante mais encore si peu connue. Presque toutes les lettres de la collection appartiennent à la correspondance même du cardinal, ou bien ce sont des lettres de la chancellerie apostolique datant de l'époque où il y travaillait. Pour autant qu'il soit possible de les contrôler, elles nous livrent un texte tout à fait original et ne peuvent pas être considérées comme de simples exercices de style. Jusqu'à présent, on ne connaît la collection que par une édition tardive, due probablement au cardinal Jean de Terracina († 1269), et dans laquelle certaines pièces ont été ajoutées. Or, dans la partie fondamentale de la Somme, on trouve une constitution pontificale, la pièce publiée par K. H., qui prévoit que désormais, vu la mauvaise administration du patrimoine de S. Pierre par des étrangers, seul un cardinal en aura la gestion, et que les revenus en reviendront, par tiers, à la Chambre apostolique, au collège des cardinaux et au trésor de l'Église romaine. H. se base sur de bons motifs, empruntés aux circonstances du temps, pour attribuer l'ordonnance au pape Grégoire IX et la dater des environs de janvier 1234 ; il signale son étroite connexion avec la constitution bien connue *Rex excelsus*, du 16 janvier 1234, qui subordonne les aliénations des biens de l'État pontifical au consentement des cardinaux. v. H.

— Sous le titre : *Zum Kölner Studiumsaufenthalt des Aquinaten*, P. A. WALZ, O. P., publie, dans la *Römische Quartalschrift f. christl. Altertumskunde und f. Kirchengeschichte*, 1926, t. XXXIV, p. 46-58, quelques notes, rédigées autrefois, en 1885, par le P. Denifle. Ces notes apportent des renseignements précieux sur une période peu connue de la vie de S. Thomas, à savoir les années qui s'écoulèrent entre sa libération de prison et l'obtention du baccalauréat. W. publie ces notes telles que le P. Denifle les avait composées, en y ajoutant entre crochets, pour faciliter la lecture, quelques remarques complémentaires. A. F.

— Le P. FEDER, *Des Aquinaten Kommentar zu pseudo-Dionysius De divinus nominibus. Ein Beitrag zur Arbeitsmethod des hl. Thomas* (dans *Scholastik*, 1926, t. I, p. 321-351), consacre une étude intéressante au commentaire de S. Thomas sur le *De divinis nominibus* du pseudo-Denys, qu'il considérait, avec tous ses contemporains, comme le Denys l'Aréopagite des Actes. F examine le commentaire au point de vue de sa valeur historique et logique, de sa relation avec le texte original et de la mentalité de l'interprète. On sait que S. Thomas n'avait pas une connaissance étendue de la langue

Digitized by Google

grecque, ce qui, joint à la fausse conception qu'il se faisait de la personne du pseudo-Denys, devait l'amener à commettre maintes erreurs dans l'interprétation verbale et historique du texte et, dans le commentaire doctrinal, à se méprendre sur la pensée de l'auteur ou bien même, et plus souvent encore à adapter son système au sien propre. Le commentaire de S. Thomas reste néanmoins une œuvre claire et pénétrante qui a eu le grand mérite de préserver les générations suivantes d'un double danger, inhérent aux écrits du pseudo-Denys : le danger du panthéisme et celui du pseudo-mysticisme. GR.

— Dans l'*Historische Zeitschrift*, 1926, t. CXXXIV, p. 266-318, W. FUESSLEIN reproduit 16 diplômes, des années 1286-1308, qu'il a trouvés dans le ms. Mch f 140 de la bibliothèque de l'université de Wurzbourg. Ce ms. a appartenu autrefois à Trithémius ; les diplômes y ont été copiés au début du XVIe siècle ; ils sont, de l'avis de F., incontestablement authentiques. Ils modifient notablement l'idée qu'on s'était faite des relations qui avaient existé entre la ville de Wurzbourg et les évêques. Se fiant aux affirmations des chroniqueurs, surtout du tendancieux L. Fries, on avait supposé, que la ville avait été constamment sous la dépendance de l'évêque. Or, ces diplômes prouvent que, depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVe siècle, la ville de Wurzbourg a joui d'une grande autonomie, reconnue d'ailleurs par les rois. Elle possédait un conseil d'administration souverain qui était sur le point de conquérir l'indépendance complète. Toutefois, l'alliance des évêques avec l'empereur, dans la seconde moitié du XIVe siècle, fit avorter cette tentative et remit le conseil sous la dépendance des évêques GR.

— Dans la *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, 1924 (paru en 1926), t. XLVI, p. 1-222, O. GATZWEILER, O. F. M., décrit longuement les manuscrits liturgiques qui ont appartenu autrefois à la bibliothèque du chapitre cathédral d'Aix-la-Chapelle. Actuellement la cathédrale en possède encore 69, les autres sont dispersés. Parmi ces mss, G. distingue des lectionnaires, des *Ordines chori*, des instructions concernant la messe, l'office, les processions, les absoutes, et d'autres fonctions religieuses (p. ex., unlivre du chapitre, un ms. contenant des miscellanea). A noter particulièrement les renseignements qui sont donnés sur les fêtes et les cérémonies spéciales en usage à ce chapitre. En appendice, G. traite de l'introduction de la Fête-Dieu à Aix-la-Chapelle ; cette fête y fut officiellement admise en 1319 ; mais longtemps auparavant déjà, elle avait été célébrée par le chapitre, même avant la constitution *Si Dominum*, de Clément V, promulguée entre 1311 et 1314. GR.

— Dans l'*Archiv für Geschichte der Medizin*, 1925, t. XVII, p 141-156, KARL WENCK retrace, dans un article érudit, la carrière de *Johann von Göttingen, Bischof und Politiker zur Zeit Ludwigs des Bayern*. Médecin attitré de Louis de Bavière, médecin conseiller du roi Jean de Bohême, Jean de Gœttingue résida aussi pendant de nombreuses années à la cour pontificale d'Avignon, où il soigna, jusqu'à sa mort (1349), plusieurs cardinaux et même les papes

Digitized by Google

Jean XXII et Benoît XII. Il eut ainsi l'occasion d'exercer un rôle politique en faveur de l'empereur. W. retrace surtout la carrière externe et politique de Jean de Gœttingue ; il n'insiste guère ou même pas sur ses connaissances médicales, à cause probablement du silence que les sources gardent sur ce point. A. D. M.

— Dans le *Neues Archiv*, 1926, t. XLVI, p. 395-429, B. Schmeidler donne une étude consciencieuse sur la correspondance de Froumund, récemment publiée par K. Strecker dans les MGH. (*Epist sel.*, série in-8, fasc. 3) : *Ueber die Tegernseer Briefsammlung* (*Froumund*). Par un examen très soigneux et détaillé du style, Schm. arrive à prouver que presque toutes les lettres de la première partie (*ep.* 1-93) ont eu Froumund comme auteur. Cette constatation lui permet de fixer des données nouvelles pour la biographie de celui-ci. M. Schm. parvient aussi à mieux déterminer la chronologie relative de ces lettres. A noter particulièrement les remarques de méthodologie que M. Schm. émet concernant l'étude de collections de lettres (voir surtout p. 396, 410, 427 svv.). Schm. annonce la continuation de son étude qui s'étendra aux IIe et IIIe parties de cette collection. v. H.

— La RHE. 1925, t. XXI, p. 568-573, a publié une longue recension de l'ouvrage de J. Trier sur la diffusion du culte de S. Josse. Dans l'*Historische Zeitschrift*, 1926, t. CXXXIV, p. 319-349, cet auteur revient sur la question, dans un article intitulé : *Patrozinienforschung und Kulturgeographie. Berichtigungen und Ergänzungen.* Nous y relevons surtout ses affirmations concernant la méthode à suivre dans les recherches sur la diffusion du culte des saints. A son avis, la « Hagéogéographie » est une des parties les plus importantes de ce qu'il appelle la « Culturgeographie », et elle peut encore fournir des indications fort importantes sur les relations intellectuelles et religieuses qui ont existé autrefois entre différentes localités. Si l'on veut poursuivre ces recherches avec méthode, il faut, d'après Tr., étudier en particulier la diffusion du culte de chaque saint avant de procéder à des comparaisons. Tr. applique ces règles à l'étude du culte de S. Josse, dont il poursuit tous les développements géographiques. Gr.

— Dans la *Bonner Zeitschrift für Theologie und Seelsorge*, 1926, t. III, p. 218-236, J. Kramp, S.J., fait connaître un des prédicateurs les plus célèbres et les plus populaires de l'Allemagne du XVIIIe siècle, le P. Fr. Hunolt (1691-1746) (*Ein rheinischer Volksprediger des* XVIII. *Jh.*). Kr. donne la biographie de Hunolt, étudie son caractère, son genre de prédication et son activité littéraire. A. F.

— Dans les *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein*, 1926, fasc. 109, U. Klein expose, d'après les sources d'archives, la *Säcularisation in Düsseldorf*. Jusqu'en 1806, Dusseldorf appartenait à la Bavière électorale comme faisant partie de la principauté de Berg ; elle passa ensuite à Murat et, en 1806, à Napoléon, pour devenir prussienne en 1815. Dans la première partie, K. traite

Digitized by Google

de la sécularisation en général dans la principauté de Berg. Les ordonnances du gouvernement bavarois manifestent envers les moines et les religieux expulsés les procédés brutaux et sournois appliqués en Bavière, comme on le sait par le grand ouvrage de Scheglmann ; la France achève ce que la Bavière a commencé. Mais le peuple prend vivement parti pour les couvents, et la ville de Dusseldorf aussi bien que les États de Berg réclament leur maintien. Dans la seconde partie, K. traite de la sécularisation en particulier et expose l'histoire de chacun des instituts religieux de Dusseldorf. Les couvents des Croisiers, des Capucins et des Frères Mineurs furent supprimés ; les Carmélites disparurent au temps de la domination prussienne ; les Célestines furent dispersées par l'incendie de leur couvent lors du siège de la ville, en 1794 ; seules les Cellitines et les Ursulines survécurent à la tourmente. GR.

— Dans l'*Historisches Jahrbuch*, 1926, t. XLVI, p. 233-332, le P. PEDRO LETURIA, S. J., consacre un long article à *Die Amerika-Encyclika Leos XII.vom* 24. *September* 1824. Après avoir donné quelques renseignements bibliographiques, il étudie successivement les circonstances de composition, le texte et les conséquences de l'encyclique. De son examen, il ressort sans doute que Consalvi aurait probablement pu empêcher la publication de l'encyclique, mais aussi que le pape n'a agi que sous la pression des circonstances. Léon XII voulait notamment protéger et sauver les intérêts catholiques qu se trouvaient alors fortement menacés en Espagne et dans les nouvelles Républiques de l'Amérique latine. A. F.

— L'opuscule : *Die christlichen Soziallehren* (*Der katholische Gedanke*. Fasc.16.Cologne, Oratoriumsverlag, 1926. In-12, 198 p. M. 2) est, dans son genre, un petit chef-d'œuvre. O. SCHILLING, un spécialiste en matière d'histoire de la morale chrétienne, y expose l'enseignement du Christ, de S. Paul, des Pères et de l'école thomiste, en réponse aux affirmations erronées que Troeltsch avance dans son ouvrage *Die Soziallehren der christlichen Kirchen und Gruppen*. La brochure de Sch. présente toutes les qualités et évite presque tous les défauts du genre auquel elle appartient. Elle donne une excellente vue d'ensemble, une synthèse parfaite aux arêtes nettement accusées, avec, en note, des renvois aux sources et aux articles qui appuient les principales thèses.

J. COPPENS.

— Avec le concours de M. E. STANGE, le Felix-Meiner-Verlag commence une collection qui sera, pour l'histoire des études théologiques, d'une inestimable valeur : *Die Religionswissenschaft der Gegenwart in Selbstdarstellungen*. T. I : ADAMS BROWN, AD. DEISSMANN, L. IHMELS, R. KITTEL, A. SCHLATTER, R. SEEBERG, I. R. SLOTEMAKER DE BRUINE, TH. ZAHN. T. II : K. BETH, K. GIRGENSOHN, H. LIETZMANN, FR. LOOFS, O. PROCKSCH, E. SCHAEDER (Leipzig, 1925 et 1926. In-8, VIII-248 et IV-238 p. M. 12). Deux volumes ont paru : des théologiens de renom y décrivent les milieux universitaires qu'ils ont fréquentés et l'œuvre scientifique qu'ils ont ac-

Digitized by Google

complie. Les auteurs, invités jusqu'à présent à retracer leur *curriculum vitae*, appartiennent à toutes les branches du savoir théologique. Pour l'étude de l'Ancien Testament et les disciplines connexes nous rencontrons R. Kittel et O. Procksch. Dans le domaine néotestamentaire, K. Beth, A. Schlatter et Th. Zahn parlent au nom des écoles conservatrices, tandis que A. Deissmann et H. Lietzmann représentent l'apport des recherches comparatives au progrès des études bibliques. | L'ancienne littérature chrétienne est moins bien représentée : seuls Th. Zahn, Fr. Loofs et R. Seeberg font connaître leurs travaux. Par contre la théologie systématique et la philosophie religieuse sont largement traitées ; signalons R. Seeberg, W. Adams Brown, L. Ihmels, I. R. Slotemaker de Bruine, E. Schaeder, K. Girgensohn. Toutes les notices sont accompagnées du portrait de leur auteur et à peu près toutes sont suivies d'une liste des ouvrages et des articles qu'il a publiés. Pour K. Girgensohn la notice acquiert une importance spéciale ; l'auteur étant mort peu de temps après sa rédaction, elle est en quelque sorte le testament de son œuvre théologique. Dès la publication du premier volume, le succès de la collection fut assuré. Dans un compte rendu, M. Harnack lui accorda une appréciation des plus flatteuses : « Ces notices possèdent tout l'intérêt et exercent toute l'attraction d'auto-biographies bien écrites ; elles sont les pièces d'une mosaïque de grande valeur. » Nous sommes heureux de souscrire à ce jugement et nous le faisons avec une joie d'autant plus grande que, dans les volumes ultérieurs, une place sera réservée, comme de droit, aux théologiens catholiques.

J. Coppens.

— Dans ses *Religiös-literarische Porträts aus dem zeitgenössischen Frankreich, Lotte, Péguy, Psichari* (Sittard, Missionshaus, 1926. In-8, 48 p.), le P. H. J. Terhuente, S. J., fait connaître, d'après des publications françaises, la biographie de ces trois écrivains. Il ne vise nullement à faire œuvre originale, mais cherche à montrer à ses lecteurs allemands la noblesse et l'élévation morale de ces trois convertis au catholicisme, qui ont exercé sur l'élite intellectuelle de la France contemporaine une influence profonde et très étendue.

A. D. M.

— Le 7e fascicule des *Arbeiten zur Kirchengeschichte*, publiés par Holl et Lietzmann, contient des oraisons funèbres prononcés par H. Lietzmann et A. v. Harnack (*Karl Holl †. Zwei Gedächtnisreden*. Bonn, Marcus et Weber, 1926. 20 p. et portrait). Les mérites et les caractéristiques des principales publications de K. Holl sont nettement esquissés dans le discours de v. H. A. D. M.

— L'ouvrage de B. Momme Nissen, *Der Rembrandtdeutsche Julius Langbehn* (Fribourg, Herder, 1926. In-8, IV-358 p.) connaît actuellement un succès remarquable de librairie : paru en mai, il est déjà à son 15e mille. Il est extraordinairement important pour l'historien de l'Église et il constitue une source de premier rang pour l'histoire de l'esprit et de l'art allemands de 1870 à 1914. Le héros

Digitized by Google

du livre, Julius Langbehn, publiait en 1890, sous le voile de l'anonymat, un ouvrage, intitulé *Rembrandt als Erzieher*, qui fit sensation et qui atteignit en peu de temps plus de cinquante éditions. L'auteur s'en prenait à l'attitude des intellectuels allemands du temps ; il attaquait tout, art, science, politique, vie civile, et montrait comment les conceptions matérialistes étaient parvenues à tout vicier sous de fallacieuses apparences. En regard, il présentait Rembrandt comme le type de l'Allemand idéal et il demandait qu'on revînt à un sain naturalisme et à un spiritualisme véritablement national et populaire. L'auteur resta inconnu ; c'est seulement après sa mort qu'on connut sa conversion au catholicisme. Voici maintenant que M.N., un ami du défunt, converti entré dans l'Ordre des Dominicains, retrace, d'après des souvenirs personnels, toute la carrière de cet homme singulier mais dont l'influence fut considérable, et en particulier les étapes de sa conversion. C'est l'histoire de l'esprit allemand et de ses errements ; on y voit figurer les hommes les plus influents de l'époque, des artistes comme Leibl, Thoma, Vorländer ; des savants comme Vischer, Gurlitt ; des historiens comme Mommsen, Janssen, Jorg ; des ecclésiastiques, tel Mgr Keppler ; des philosophes comme Nietzsche, Avenarius, etc. Langbehn les a tous fréquentés et parfois profondément influencés. Il fut également en relations avec Bismarck et Léon XIII. Bref, le volume jette une abondante lumière sur l'état de l'Allemagne avant la Guerre ; c'est dire sa valeur et la raison de son succès mérité. GR.

— Depuis un quart de siècle les érudits s'intéressent aux icônes de l'Église byzantine et apprécient davantage leur intérêt pour l'histoire de la peinture. M. A. WULFF, professeur et conservateur de musée à Berlin, et M. ALPATOFF, assistant à l'Institut archéologique de Moscou, viennent de publier en la matière un premier ouvrage de synthèse (*Denkmäler der Ikonenmalerei*. Hellerau, Avalun-Verlag, 1925. In-fol. VIII-302 p., 110 fig.). Ils basent leur travail sur les icônes publiées, assez nombreuses déjà, et sur d'autres inédites, conservées notamment dans les collections russes, dont l'étude a été plus spécialement réservée à M. Alpatoff. En utilisant des documents sûrs que la paléographie des inscriptions surtout a permis de dater, les deux auteurs établissent dans ses grandes lignes l'évolution de la peinture des icônes, depuis l'antiquité jusque durant les temps modernes. R. M.

— Les inventaires des œuvres d'art de l'Allemagne forment aujourd'hui une imposante série de volumes que seuls un nombre restreint de bibliothèques possèdent au complet. Mais outre les inventaires proprement dits, il existe aussi en Allemagne un inventaire sommaire, qui décrit d'une manière concise mais très satisfaisante un choix fort étendu d'œuvres d'art. C'est une œuvre de G. DEHIO, qui comprend cinq volumes de format modeste (*Handbuch der deutschen Kunstdenkmäler*) . De consultation facile et d'utilité journalière, sa première édition, parue de 1905 à 1912, fut rapidement épuisée. Dès 1914 l'auteur commençait une édition nouvelle, dont

Digitized by Google

la guerre retarda la continuation après le Ier volume. Le IIe, édité par J. Kohte, parut en 1922 ; le IIIe l'avait précédé en 1920 ; le IVe vient de sortir de presse. Ils se rapportent respectivement au centre, au nord-est, au sud et au sud-ouest de l'Allemagne. Le IVe volume (*Südwestdeutschland. In Anhang Elsass-Lothringen und die Deutsche Schweiz*, Berlin, E. Wasmuth, 1926. In-8, viii-600 p. M. 9) comprend en appendice l'Alsace Lorraine et la Suisse allemande. Le duché de Bade, d'abord rattaché en partie au volume III, y figure maintenant en entier.

Pour le reste, la deuxième édition reprend la disposition de la première, mais elle a pu disposer de nombreux volumes d'inventaires parus en ces dernières années. Il serait difficile de condenser plus de renseignements en un espace aussi restreint. Toute note bibliographique est exclue de l'ouvrage, dont le cinquième volume, concernant l'Allemagne du nord-ouest, manque seul à la seconde édition. R. M.

—Du 2 au 18 septembre, la *Görresgesellschaft* a tenu à Coblence sa 50e assemblée générale. On avait choisi cette ville comme lieu de réunion parce que c'est là que fut fondée, il y a cinquante ans, la célèbre société, et aussi parce que l'on y fêtait le 150e anniversaire de la naissance de Joseph Görres. La deuxième publication de la société pour 1926, parue pour les fêtes, se compose d'une série d'articles se rapportant à la vie de Görres. Nous relevons les suivants qui intéressent l'histoire ecclésiastique : R. Reisse, *Die Weltanschauung des jungen Görres* (p. 46-64) ; A. Dyroff, *Görres und Schelling* ; S. Merkle, *Zu Görres' theologischer Arbeit am Katholik*. Parmi les autres ouvrages publiés à l'occasion du jubilé de Görres, signalons : la collection d'articles que la « Görresdruckerei» de Coblence édite sous le titre *Görresbeiträge* et dont nous citerons : H. Kapfinger, *Görres als katholischer Journalist* (p. 88-94) ; le travail de K. A. v. Mueller, *Görres in Strassburg* (Berlin, 1926) où l'auteur raconte, d'après les rapports d'un espion du gouvernement autrichien, le séjour de Görres à Strasbourg, si important pour son évolution religieuse et sur lequel nous n'étions jusqu'à présent que très imparfaitement renseignés ; enfin, une étude très fouillée de R. Reisse : *Die weltanschauliche Entwicklung des jungen Görres*, qui forme le tome VI des *Breslauer Studien zur historischen Theologie*.

Les fêtes commencèrent le 12 septembre par l'ouverture d'une exposition, consacrée à Görres et à ses amis, qui fut une réelle évocation de ce qu'était Coblence au temps du dernier prince électeur de Trèves, Clément Wenceslas. La grande cérémonie commémorative était fixée au 15 ; H. Finke, l'historien bien connu de Fribourg, et président de la *Görresgesellschaft*, y prononça un magistral discours. Le lendemain eut lieu la pose de la première pierre d'un monument à Görres.

Les séances de la section historique de la société se tinrent le 14. On y traita les sujets suivants : P. G. Villada (Madrid) : *Die Anfänge des Christentums in Spanien* ; P. Wagner (Fribourg en Suisse) : *Neues zum römischen Kirchengesang im* vii. *und* viii. *Jahrhundert* ;

Digitized by Google

A. SCHNÜTGEN (Bonn) : *Das religiös-kirchliche Leben im Rheinland unter den Bischöfen Spriegel und Hommer* ; W. PEITZ (Feldkirch) : *Herausgabe und Erforschung der päpstlichen Register von* 1198 *ab* ; D. GRIERA (Barcelone) : *Die Entwicklung der spanischen Wissenschaft der neueren Zeit* ; J. METZER (Bonn) : *Der hl. Petrus Canisius, und die Neuerer seiner Zeit.* Le rapport de W. PEITZ donna lieu à une intéressante discussion ; P. exige de l'éditeur des Regesta non seulement une restitution fidèle de l'original, mais encore l'indication de toutes les caractéristiques des copies. Le 15 eurent lieu de longues tractations en vue d'une collaboration scientifique entre savants allemands et espagnols. A l'assemblée générale, on commémora le souvenir des membres défunts, Mgr Ehses, P. W. Keppler, évêque de Rottenbourg, et E. Müller, le dernier survivant des fondateurs de la société.

Notons que c'est Mgr Kirsch qui dirige maintenant l'Institut historique de Rome, et que son suppléant est le Prof. Bastgen. S. Brettle prépare un nouveau volume du *Tridentinum.* La *Görresgesellschaft* compte actuellement plus de 5.000 membres. GR.

— Sous le titre *Weltkonferenz in Lausanne* 1927 *über christlichen Glauben und Kirchenverfassung,* le P. M. REICHMANN publie, dans les *Stimmen der Zeit* (1926, t. LVI, p. 417-427), un article sur les tendances vers l'union qui se manifestent dans les Églises non catholiques. Parmi les multiples organismes protestants que préoccupe le problème de la paix religieuse dans le monde, le plus ancien et le plus important est assurément la *World Conference on faith and order* ; son comité a convoqué pour 1927, à Lausanne, la réunion internationale qui aurait dû avoir lieu à Washington en 1925. C'est le programme de cette assemblée qui fait l'objet principal de l'article que nous signalons ; l'auteur envisage en même temps les résultats pratiques éventuels de la conférence et il estime, en conclusion, que seule une réunion des Églises non catholiques avec l'Église romaine est susceptible d'apporter aux problèmes qu'on discutera à Lausanne une solution universelle et définitive. A. F.

— M. BUCHNER, qui vient d'être nommé professeur ordinaire d'histoire à Wurzbourg, a commencé la publication d'un nouveau recueil : *Quellenfälschungen aus dem Gebiete der Geschichte,* dont le 1er fascicule : *Die Clausula de unctione Pippini,* est recensé plus haut, p. 859. Ce recueil est destiné aux étudiants en histoire et aux intellectuels en général. Conséquemment, il se bornera à donner des textes, accompagnés de quelques notes sobres et substantielles. Il comprendra aussi des travaux relatifs au même objet. C'est la maison F. Schöningh, de Paderborn, qui en assure l'édition.

A. F.

— Dans une note publiée dans la *Theologische Revue,* 1926, fasc. 6, col. 225, le Prof. M. GRABMANN annonce la découverte, dans le Cod. Vatic. lat. 1086, de cinq *Quaestiones,* rédigées en latin, de Maître Eckhardt (magister Aycardus). Ces questions sont d'ordre philosophique et datent des années du professorat d'Eckhart à Paris (1311-

Digitized by Google

1314). Gr. se propose de publier ces textes dans les *Sitzungsberichte d. Bayer. Akademie d. Wiss.* ; il y donnera en même temps une description détaillée du ms. Vat. lat. 1086, qui contient un recueil fort intéressant de *Quaestiones* développées par des professeurs de Paris au commencement du XIVe siècle A. F.

— *Nominations.* — Le Lic. Dr W. BEYER, privat-dozent d'archéologie chrétienne et d'histoire de l'Église à Gœttingue, professeur à Greifswald. — M. BUCHNER, professeur extraordinaire d'histoire du moyen âge et de l'époque moderne à Munich, professeur ordinaire à Wurzbourg. — G. KITTEL, professeur ordinaire d'Écriture sainte du N. T. à Greifswald, à Tubingue. — E. SEEBERG, professeur ordinaire d'histoire de l'Église et des dogmes à Breslau, à Halle. — H. HIRSCH, professeur d'histoire du moyen âge et des sciences auxiliaires de l'histoire à l'université allemande de Prague, professeur à Vienne.

M.W. BAUMGARTNER, professeur d'A.T. à Marbourg, a été chargé d'un cours sur les sciences auxiliaires de l'exégèse de l'A. T. — Fr. ANDRES, privat-dozent de philosophie et d'histoire religieuses à la faculté de théologie catholique de l'université de Bonn, a été chargé de l'enseignement de la philosophie religieuse catholique à l'université de Francfort s. M.

S'est fait agréger à l'université de Kœnigsberg : le Lic. Fr. BLANKE (histoire ecclésiastique). A. F.

— *Décès.* — R. STERNFELD, professeur extraordinaire d'histoire de l'Europe occidentale, à Berlin. — C. RODENBERG, professeur émérite d'histoire du moyen âge et de l'époque moderne, à Kiel.— J. KAFTAN, professeur émérite de théologie systématique, à Berlin. — K. HOLL, professeur d'histoire ecclésiastique, à Berlin. — R. EUCKEN, mort à l'âge de 80 ans, très connu par ses travaux de philosophie et de philosophie religieuse. — A. EICHHORN, professeur émérite de théologie historique, à Kiel. A. F.

Angleterre, Écosse, Irlande

— Soucieux de poursuivre l'instruction de l'élite intellectuelle de leur pays, les promoteurs du *Catholic Bible Congress,* tenu à Cambridge au mois de juillet 1921, organisent chaque année, sous forme d'extension universitaire, une série de conférences qu'on appelle *The Cambridge Summer School of Catholic Studies.* En 1925 (25-31 juillet), on aborda, en rapport avec la célébration du centenaire de Nicée, l'étude de l'incarnation, devant un auditoire particulièrement nombreux. Les *lectures* y présentés furent réunis par les soins du Rev. C. LATTEY et forment un beau travail sur lequel nous appelons volontiers l'attention des professeurs de l'enseignement moyen : *The Incarnation. Papers from the Summer School of Catholic Studies, held in Cambridge, July,* 25-31, 1925. (Cambridge, W. Heffer, 1926. In-12, 261 p. Prix : 7 s. 6). En publiant ces leçons, le Rev. C. Lattey et ses collaborateurs : P. Boylan, J. Arendzen, C. Martindale, H. Pope, C. Myers, M. de la Taille, Th. Garde, R. Knox et R. Downey,

Digitized by Google

ont bien mérité de la science catholique et l'on est heureux d'applaudir au succès de leur entreprise. Quelles belles manifestations d'une vie religieuse intense que ces réunions réitérées de prêtres et d'hommes d'œuvres, qui viennent retremper leur zèle dans une connaissance plus profonde et plus savoureuse de leur foi.

J. COPPENS.

— L'histoire du christianisme en Asie-Mineure, en Syrie, en Mésopotamie et même en Perse est connue par des documents écrits sur place en grec ou en syriaque. Rien de pareil pour l'Inde. On est dépourvu de témoignages provenant directement de ce vaste pays. C'est ce que fait observer le Dr A. MINGANA dans son étude sur *The early Spread of Christianity in India* (*Bulletin of the John Rylands Library*, 1926, t. X, p. 435-514). L'historien moderne doit tirer toute son information des auteurs grecs et syriaques, qui n'ont enregistré sur l'histoire ecclésiastique de l'Inde que des *obiter dicta*. Cependant l'auteur ne doute pas qu'il y ait eu très anciennement des chrétientés très florissantes dans l'Inde. Il passe en revue les monuments de la littérature religieuse pouvant servir à l'histoire de ces chrétientés, rassemble les éléments d'un catalogue des évêchés établis à proximité de l'Inde ou dans le pays même, et indique une série de textes ou de monuments à utiliser (manuscrits liturgiques, monuments et inscriptions). Il termine par quelques mots sur la tradition non-syriaque touchant l'apostolat de S. Thomas. L. G.

— Le chanoine W. C. DE PAULEY recherche dans l'œuvre de S. Athanase l'idée que ce docteur s'est faite de l'homme par rapport à Dieu créateur et rédempteur : *The Idea of Man in Athanasius* (*Theology*, 1926, t. XXII, p. 331-338). L. G.

— M. E. A. LOWE fait connaître *A new manuscript Fragment of Bede's Historia Ecclesiastica* (*English historical Review*, 1926, t. XLI, p. 244-246). Il s'agit d'un feuillet écrit au VIIIe siècle, qui faisait partie de la collection de Sir Thomas Phillips jusqu'à son acquisition par M. A. Chester Beatty, son propriétaire actuel. Ce fragment comprend le dernier tiers du ch. XXIX et le chapitre XXX tout entier du livre III de l'*Historia ecclesiastica*. L. G.

— Nennius est un pauvre historien ; son horizon est très limité Il a puisé à beaucoup de sources romaines, cymriques (Gildas), irlandaises, anglo-saxonnes (Bède, Généalogies, Annales), quelques unes plutôt troubles ; il a aussi mis à contribution la mythologie celtique et les contes populaires. Cependant, il ne paraît pas possible à F. LIEBERMANN de lui dénier la paternité de l'*Historia Brittorum*. Cette étude savante, mais un peu décousue, intitulée : *Nennius, the Author of the « Historia Brittorum »*, fait partie des *Essays in Medieval History* offerts à T. F. Tout (p. 25-44). L. G.

— Deux études récentes, dont les conclusions diffèrent quelque peu, ont pour objet la communauté primitive de Christ Church de Cantorbéry. Suivant Miss MARGARET DEANESLY, la *familia* de Christ Church fut, dès le principe, une communauté séculière, bien qu'elle

Digitized by Google

fût formée à l'origine par les moines compagnons de S. Augustin. La *vita canonica* y fut abandonnée à une époque difficile à préciser, mais rétablie par l'archevêque Wulfred (805-832), qui, en cela, suivit les traditions de S. Boniface et de S. Chrodegang de Metz (*The Familia at Christ Church, Canterbury*, 597-832, dans *Essays in Mediaeval History presented to T. F. Tout*, Manchester, 1925, p. 1-13).

Interrogeant, à son tour, les documents (Bède, Chartes, etc.), le Dr Armitage Robinson croit que la communauté de Christ Church se composait de clercs qui menaient avec l'évêque une vie régulière et quasi-monastique. Au xe siècle, les clercs furent remplacés par des moines (*The early Community at Christ Church Canterbury*, dans le *Journal of Theological Studies*, 1926, t. XXVII, p. 225-240).

L. G.

— M. R. L. Poole élucide quelques points obscurs de la biographie de Robert Pullen, de Nicolas Breakspear, qui devint le pape Adrien IV, et de quelques autres Anglais qui séjournèrent en cour de Rome vers le milieu du xiie siècle : *The early Lives of Robert Pullen and Nicholas Breakspear* (*Essays in Mediaeval History presented to F. T. Tout*. Manchester, 1925, p. 61-70). L. G.

— C'est un sujet complexe que celui des origines, des affinités et du développement de l'art ornemental celtique. L'Irlande nous en offre les monuments et les types les plus parfaits. La décoration des manuscrits irlandais a été plus d'une fois étudiée, mais la sculpture sur pierre, pourtant d'une grande richesse ornementale, n'avait pas encore été l'objet de recherches méthodiques. Cette lacune vient d'être comblée par M. Henry S. Crawford, *fellow* de la *Royal Society of Antiquaries of Ireland*, qui a composé un excellent *Handbook of carved Ornament from Irish monuments of the Christian Period*, publié par ladite société archéologique, dont il est un des membres les plus en vue (1 vol. in-4°, viii-79 pages, nombreuses figures dans le texte et 41 grandes planches : 63 Merrion Square, Dublin, 1926. Prix : 15 s.). Les grandes croix de chemin ou de cimetière des ixe, xe et xie siècles et les dalles et stèles sculptées antérieures ou contemporaines sont décrites par l'auteur, qui analyse en détail et séparément tous les motifs d'ornementation qu'elles offrent. L'analyse des entrelacs anthropomorphiques et zoomorphiques est particulièrement neuve et digne de retenir l'attention des archéologues. Les motifs employés par les sculpteurs sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés par les miniaturistes, mais ils sont forcément plus simples, moins élaborés sur la pierre que sur le parchemin ; aussi leur étude peut-elle avantageusement servir d'introduction à celle de la décoration des manuscrits. Les intempéries ont rongé la pierre au cours des siècles et usé les reliefs, mais M. Crawford a pris soin de reproduire en 153 figures les principaux motifs d'ornementation en un double exemplaire, l'un donnant la reproduction du réel, l'autre, en face, le même dessin retouché. C'est là un des nombreux avantages de cette remarquable publication. L. G.

— Le périodique *Theology* consacre tout son numéro de septembre

Digitized by Google

1926 à S. François d'Assise : 1° *St. Francis and his Message*, par l'éditeur, le Rev. E. G. SELWYN (t. XIII, p. 121-124) ; 2° *St. Francis the Man*, par M. Laurence HOUSMAN (p. 125-128) ; 3° *St. Francis the Mystic*, par R. L. LANGFORD-JAMES, D. D., (p. 129-136) ; 4° *Franciscan Poverty*, par JAMES ADDERLEY (p. 136-144). Ajoutons à cette liste deux notes franciscaines par le Prof. F. C. BURKITT, la première sur le salut franciscain : *Dio Signore te dia la pace* (p. 144-145), la seconde relevant une curieuse coïncidence entre le Frère Masseo des *Fioretti* et le mystique persan Jalaluddin Rumi, son contemporain. L. G.

— Les règles constitutives des chapitres provinciaux dans l'ordre des Frères Mineurs ont été étudiées par M. A. G. LITTLE : *The Constitution of Provincial Chapters in the Minorite Order*, dans les *Essays in Mediaeval History*, offerts au Prof. T. F. Tout, p. 249-268. L. G.

— Des érudits français ont étudié de près l'activité des bâtisseurs de cathédrales au moyen âge et les ressources dont ils disposaient. Rappelons le précieux répertoire de M. Victor MORTET, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture en France au moyen age*, XI-XIIe *siècle* (Paris, 1911) et les études de M. F. de Mély, *Nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvre* (*Revue archéologique*, 5e série, t. XI-XIII, 1920-1921). Dans *Cathedral Builders of the Middle Ages* (*History*, 1925, t. X, p. 139-150), le Prof. HAMILTON THOMPSON, utilisant les recherches de ses prédécesseurs et les siennes propres, s'applique à définir certains termes du vocabulaire de l'architecture religieuse du moyen âge : *architectus*, assez souvent pris au figuré, comme dans l'expression « ut sapiens architectus » (I *Cor.*, III, 10), (p. 140) ; *princeps artificum* = architecte ; *artifices* = artisans divers (p. 141) ; *magister cementarius* = maître-maçon (p. 142) ; *praefecti operum* ou *operantium*, *custodes ecclesiae* (p. 143) ; *lathomus* (p. 146) ; *magister secundarius* (p. 147), etc. Beaucoup d'abbés (Suger, Guillaume de Volpiano, Lanfranc) ont incontestablement exercé une grande influence sur le développement de l'architecture religieuse médiévale. L. G.

— Le Dr J. M. HARDEN, chanoine de Saint-Patrice de Dublin, nous donne, en un petit volume clair et bien ordonné, une esquisse de la littérature chrétienne éthiopienne (ouvrages bibliques, liturgiques, théologiques, Vies de saints, chroniques, littérature d'imagination, philosophie et droit) : *An Introduction to Ethiopic Christian Literature* (Londres, S.P.C.K., 1926, VI-111 pages. Prix : 5 s.). Les premier chapitre est consacré au pays et à la langue, le second résume l'histoire de la chrétienté éthiopienne et le troisième le développement de sa littérature. L. G.

— L'empire médiéval de Trébizonde, qui dura de 1204 à 1461, est une des curiosités de l'histoire. Pendant les deux siècles et demi de son existence, il atteignit à un haut degré de civilisation. C'est son histoire que retrace M. WILLIAM MILLER dans *Trebizond, the last Greek Empire* (Londres, 1926. 140 pages. Prix : 6 s.). Il y a, à la fin du volume, onze pages de bibliographie ainsi divisées : 1° sources

Digitized by Google

grecques et sources en d'autres langues ; 2° Travaux modernes ; 3° Périodiques comprenant des études se rapportant directement ou indirectement à ce sujet. L. G.

— Le 77e fascicule de la *Canterbury and York Society* contient l'édition du Registre du Cardinal Wolsey, tenu par le notaire public de Winchester, John Cooke, du 11 avril 1529 au 16 novembre 1530 : *Registrum Thome Wolsey Cardinalis Ecclesie Wintoniensis administratoris* edited by HERBERT CHITTY (Oxford University Press, 1926. XXVII-204 p.). L. G.

— La maison Burns Oates and Washbourne vient de publier une Vie du P. Dominique, le propagateur de l'Institut des Passionistes en Belgique et en Angleterre : *Life and Letters of the Venerable Father Dominic*, par le P. URBAN YOUNG (Londres, 1926. XII-404 p. Pr. : 7 s. 6). Né à Palanzana, hameau des environs de Viterbe, le 22 juin 1792, Domenico Barberi reçut l'habit des Passionistes le 14 novembre 1814. Après avoir enseigné la théologie et la philosophie dans plusieurs maisons de son ordre en Italie, il fut envoyé en Belgique, en 1840, et de là en Angleterre. Depuis son adolescence une force mystérieure l'attirait vers ce dernier pays, qui devait être le théâtre de son admirable apostolat. Il y fonda plusieurs retraites de son ordre, la première à Aston Hall, dans le comté de Stafford, en 1842, prêcha beaucoup et devint célèbre par les abjurations qu'il reçut à partir de 1845. Dalgairns, l'ami de Newman, fut sa première conquête (29 septembre 1845). Appelé auprès de Newman à Littlemore, il reçut celui-ci, le 9 octobre 1845, « into the one true fold of the Redeemer », puis deux autres de ses compagnons, Stanton et Bowles. Enfin, d'un autre coup de filet, il attira à la barque de Pierre une famille protestante du village de Littlemore, le père, la mère et leurs deux filles. Ce zèle apostolique puisait sa sève dans une riche vie intérieure, sur laquelle divers traits de la biographie nous éclairent, et spécialement le chap. XV (p. 338-347). Le serviteur de Dieu s'éteignit le 27 août 1849. Il a laissé plusieurs ouvrages de spiritualité : *Il celeste Pedagogo, La divina Paraninfa*, etc. L'appendice C nous instruit de l'état de sa cause. Le titre de Vénérable lui fut conféré le 14 juin 1911. On espère voir se dérouler bientôt les dernières phases du procès de canonisation. L. G.

— Le *Times* du 5 juillet (p. 21) publie une lettre de Lord Halifax datée du 2 juillet où le célèbre « réunioniste » raconte le début de son amitié avec feu l'abbé Portal et dit comment il fut mis en relation avec le Cardinal Mercier. Cette lettre est suivie de deux lettres adressées par ledit Cardinal à l'archevêque de Cantorbéry, datées respectivement du 25 octobre 1925 et du 21 janvier 1926, cette dernière écrite deux jours avant sa mort, et contenant ces mots : « *Ut unum sint*, tel est le suprême désir du Christ. » L. G.

— L'*Annual Bulletin of historical Literature*, publié en 1926 par l'*Historical Association* (N° XV, 69 p.) annonce les publications historiques britanniques et étrangères parues en 1925, réparties en

Digitized by Google

neuf divisions : 1. Histoire ancienne jusqu'en 300 après J.-C. ; 2. Histoire du moyen âge (300-1200) ; 3. Histoire du moyen âge (1200-1485) ; 4. XVIe siècle ; 5. XVIIe siècle ; 6. XVIIIe siècle ; 7. Histoire coloniale et histoire de l'Amérique (1500-1925) ; 8. XIXe siècle et XXe ; 9. Histoire internationale et généralités. L. G.

— Le Rev. CHARLES PLUMMER a communiqué, le 20 janvier 1926, à la *British Academy*, une étude pleine d'intérêt : *On the Colophons and Marginalia of Irish Scribes* ; elle a été imprimée dans les *Proceedings* de l'Académie et tirée à part (Londres, Oxford University Press, 1926. 34 p. Pr. : 3 s.). On trouve dans ces pages une foule de renseignements, généralement de première main, sur les matériaux et les instruments dont se servaient les scribes, sur la tâche quotidienne de ceux-ci, leurs doléances et autres manifestations passagères de leur humeur et aussi sur beaucoup de points intéressant la paléographie. Le *Periodical*, organe de l'Oxford University Press, a donné un résumé de cette étude (1926, t. XI, p. 72-73). L. G.

— M. M. R. JAMES nous donne, dans *Bury St Edmunds Manuscripts* (*English historical Review*, 1926, t. XLI, p. 251-260), une liste des manuscrits actuellement existants qu'il a pu identifier comme ayant appartenu certainement ou très probablement à cette abbaye. Cette liste complète et corrige celle que le même bibliographe a dressée en 1895 dans ses *Two Essays on the Abbey of St Edmund*. L. G.

— Comme tant d'autres bibliothèques publiques ou privées, la Bodléienne d'Oxford manque (ou manquera bientôt) de place pour abriter ses nouvelles acquisitions. Comment remédier à ce sérieux inconvénient? C'est ce que recherche la petite brochure intitulée : *The Future of the Bodleian* (Bodleian Library, 1926. Pr. : 1 s.), qui envisage et discute les cinq solutions diverses proposées par les experts. L. G

— Notons, parmi les dernières acquisitions de manuscrits faites par la John Rylands Library de Manchester, les deux manuscrits liturgiques suivants : 1° Processionnal de l'abbaye de Saint-Florent le Vieil, parchemin du XVe siècle, (R 61146) ; 2° Fragment de Missel (?) à l'usage d'une église d'Angleterre, avec calendrier complet, dans un recueil de Mélanges écrit par diverses mains anglaises du XIVe siècle, sur parchemin (R 61199). L. G.

— Le British Museum a organisé une exposition des plus importants manuscrits franciscains de ses collections pour commémorer le septième centenaire de la mort de S. François d'Assise : Vies et légendes de S. François ; Règle des Clarisses, règle du Tiers-ordre ; privilèges et chartes ; lettre d'admission à la confraternité ; *Laude* de Jacopone de Todi ; ouvrages de Guillaume Ockham, Jean Peckham, Roger Bacon ; *De adventu fratrum minorum in Anglia* de Thomas d'Eccleston ; un exemplaire des *Meditationes vitae Christi* du pseudo-Bonaventure, etc. ; en tout 46 manuscrits et pièces d'archives. L. G.

Digitized by Google

— En traits nets et lucides et avec une érudition qui n'exclut pas l'humour, le Professeur R. A. S. MACALISTER a rendu compte de l'état présent des études d'archéologie en Irlande et indiqué les développements qu'elles prendront vraisemblablement, dans un exposé présenté aux membres de la *Royal Society of Antiquaries of Ireland*, le 27 janvier 1925 : *The Present and Future of Archaeology in Ireland* (Dublin, 1925, 24 p.). L. G.

— Le Rev. Chanoine W. PERRY, principal du Collège théologique d'Édimbourg, consacre une étude importante à son compatriote G. H. Forbes, liturgiste et théologien, né à Édimbourg en 1831, mort en 1875 : *Georges Hay Forbes, Liturgist and Theologian* (*Church Quarterly Review*, 1926, t. CI, p. 252-263). Entré dans les ordres (Église d'Écosse) en 1847, G. H. Forbes mena, malgré une infirmité de naissance qui ne lui permettait pas de se mouvoir autrement qu'avec des béquilles, une vie extrêmement active dans sa mission de Burntisland (Comté de Fife). Les presses qu'il installa dans son presbytère lui permirent d'imprimer lui-même des ouvrages liturgiques fort appréciés (textes et travaux de sa façon), notamment : 1° *The ancient Liturgies of the Gallican Church now first collected* en collaboration avec J. M. Neale (1855-1867), comprenant, *inter alia*, une édition du *Missale Gothicum* et du *Missale Vesontionense* (Missel de Bobbio) ; 2° *The Arbuthnott Missal* (1864) ; 3° *Missale Drummondiense* (1882) ; 4° *Ancient Irish Missal* (1882) ; 5° *Baptism by Immersion* (*s. d.*). L. G.

— Francis Jenkinson, successeur de Henry Bradshaw comme bibliothécaire de l'Université de Cambridge, mourait le 21 septembre 1923 (voir RHE, 1924, t. XX, p. 141). Il vient d'être l'objet d'une étude biographique qui se lit avec intérêt : *Francis Jenkinson*, par H. F. STEWART (Cambridge University Press, 1926. XII-152 p.), car cet érudit, doué de talents si divers, alerte, sans cesse préoccupé d'accroître et de renouveler ses connaissances, fut une personnalité singulièrement attachante. Le nom de Jenkinson restera inséparable de celui de son maître Henry Bradshaw de qui il reçut une très forte impulsion. Signalons à MM. les Bibliothécaires un rapport de 1898 reproduit dans ce livre (p. 37-38) sur les connaissances requises d'un bibliothécaire. Elles pourront éclairer et guider ceux d'entre eux qui se sentiraient disposés à entreprendre un examen de conscience professionnel. L. G.

— Une notice due à la plume de M. F. M. POWICKE caractérise l'œuvre et la méthode de feu Sir Paul Vinogradoff, dont nous avons annoncé ici le décès (RHE. 1926, t. XXII, p. 182-183). Investigations minutieuses, savoir immense, exposés quelque peu arides, voilà ce que décèle l'œuvre de Vinogradoff (*English historical Review*, 1926, t. XLI, p. 236-243). L. G.

— *Baron Friedrich von Hügel and his work*, par le professeur ALBERT A. COCK (*Theology*, 1926, t. XXII, p. 316-331), est un éloge enthousiaste de l'homme et de son œuvre par un penseur pénétrant et averti. L. G.

Digitized by Google

— *Cours et conférences.* — Dans le programme des conférences organisées par la John Rylands Library de Manchester pour le semestre d'hiver, nous relevons les suivantes : le 11 octobre, *St. Martin of Tours and his Script*, par le Prof. E. K. RAND, de Harvard ; le 10 novembre, *Recent Developments in Old Testament Criticism*, par le Dr A. S. PEAKE, professeur d'exégèse à l'Université de Manchester ; le 15 décembre, *Glass Chalices of the First Century*, par le Dr J. RENDEL HARRIS. L. G.

— Le programme de la *Lingard Society* annonce les *lectures* suivantes pour la session de 1926-1927 : le 11 octobre, *The University Question for Catholics*, par FRANCIS DE ZULUETA, Regius Professor de droit civil à l'Université d'Oxford ; le 8 novembre, *The Everyday Life of a Medieval Magnate*, par Miss CLARE MUSGRAVE ; le 13 décembre, *The Origins of the Mendicant Orders in the Thirteenth Century*, par le P. CUTHBERT, O.S.F.C. ; le 10 janvier, *The Garibaldi Myth* par MAURICE WILKINSON ; le 14 février, *The Council of Nicaea*, par Dom F. CABROL ; le 14 mars, *Charles, Cardinal of Lorraine*, par H. OUTRAM EVENNETT ; le 11 avril, *Gregory VII. and the Question of, the Investitures*, par Miss ELEANOR K. E. GIPPS.

La *lecture* sur *Vasco da Gama*, par le Prof. EDGAR PRESTAGE, faite le 11 janvier 1926, a été publiée dans la *Dublin Review* (avril 1926) et publiée ensuite séparément (20 p.). L. G.

— *Nominations.* — Le 29 juin, à Trinity College de Dublin, le doctorat en théologie a été conféré *honoris causa* au Dr HEADLAM, évêque de Gloucester et au Dr SÖDERBLOM, archevêque d'Upsal et primat de Suède. L. G.

— *Décès.* — En juin le Rev. GEORGE HERBERT PALMER, musicologue bien connu dans le monde des grégorianistes. L'étude du chant grégorien a été la passion de toute sa vie.

Le 12 août, à Fen Ditton, près de Cambridge, Sir WILLIAM RIDGEWAY, professeur d'archéologie à l'Université de Cambridge. Il était né le 6 août 1853.

Le 25 août, le Rev. CHARLES LETT FELTOE, D.D., recteur de Ripple près Walmer (Kent), ancien fellow de Clare College, Cambridge. Il a édité le *Sacramentarium Leonianum* (1896). On lui doit par ailleurs : *The letters and other remains of Dionysius of Alexandria* (1904), et : *Vetus liber archidiaconi Eliensis*, en collaboration avec E. H. Minns (Cambr. Antiq. Soc., 48, 1917). L. GOUGAUD, O.S.B.

Autriche

— A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de Em. von Ottenthal, directeur de l'*Institut für Oesterreichische Geschichtsforschung*, ses amis et collaborateurs ont publié un beau volume intitulé : *Festschrift zu Ehren Emil von Ottenthal* (*Schernschriften, Veröffentlichungen zur Landeskunde von Südtirol*, hrsg. v. R. v. KLEBELSBERG. Innsbruck, Wagner, 1925. In-8, XIV-486 p.) Ce volume contient plusieurs

Digitized by Google

études d'histoire ecclésiastique, qui se rapportent aux XI-XIVe siècles et qui ont pour auteurs O. Redlich, H. Hirsch, A. Sparber et J. Hollnsteiner. H. N.

— Melle Milka Kos a examiné d'une manière très approfondie la diplomatique des actes privés de Dalmatie, dans son étude : *Die Privaturkunden von Durazzo im* XIII *Jh.* (*Archiv für albanischen Altertum, Sprache und Literatur*, 1924). Les actes de Durazzo subissent au XIIIe siècle une double influence : de 1205 à 1272, celle de l'Italie par l'imitation de l'instrument notarial, puis celle des actes gréco-byzantins. Ce double courant a donné à la charte albanaise du XIIIe siècle une forme hybride. H. N.

— Du 25 au 29 mai 1926, s'est tenue à Vienne une réunion très importante (312 membres) de bibliothécaires de langue allemande. Parmi les questions purement professionnelles qui y ont été discutées, signalons celles concernant les bibliothèques universitaires et le *Preussische Gesamtkatalog* H. N.

Belgique

— Le fasc. 34e de la *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l' Université de Liège* : M. Delatte, *Les manuscrits à miniatures et à ornements des bibliothèques d'Athènes* (Liége, H. Vaillant, 1926. In-8, 128 p. et 48 pl. phot.) est un bon répertoire descriptif de 44 mss grecs du Xe au XVIe siècle existant à la bibliothèque nationale et à la bibliothèque du Sénat d'Athènes. Il concerne presque exclusivement l'iconographie des évangélistes, l'illustration de l'Écriture sainte et d'œuvres religieuses. M. Delatte n'a eu en vue que de réunir les matériaux pouvant illustrer l'histoire de la peinture et du costume grecs pendant la période byzantine ; on regrettera néanmoins que, dans ses descriptions si détaillées des mss, il ait négligé à dessein le côté paléographique et le point de vue bibliographique. On lui aurait su gré de mentionner, p.ex., que M. H. Omont prépare, de son côté, un important livre sur : *Les miniatures des plus anciens mss grecs de la Bibliothèque Nationale du* VIe au XIVe *siècle* (sous presse). Les reproductions photographiques sont excellentes et indispensables à quiconque s'occupe d'art religieux à l'époque byzantine. H. N.

— A l'occasion de l'envoi par Pie XI de la rose d'or à la reine Élisabeth de Belgique, Dom J. Kreps s'est appliqué à refaire l'histoire de cette institution (*La Rose d'or*, dans *Les questions liturgiques et paroissiales*, 1926, t. XI, p. 71-104, 149-178). Il montre que ce cadeau princier, considéré comme insigne de joie depuis le XIIIe siècle, était avant cette époque un symbole de la Passion et de la Résurrection du Christ ; remontant jusqu'au IVe siècle, il retrouve la lointaine origine de la rose d'or dans la liturgie de Jérusalem. Il étudie la forme et la matière de la rose, les cérémonies liturgiques qui accompagnent a bénédiction, la tradition de l'objet, ses destinataires ; il publie une ltable des donataires de la rose d'or (p. 93-101). J. Lavalleye.

Digitized by Google

— Dans la *Revue liturgique et monastique* (1926, t. XI, p. 205-213 ; 247-253), dom BERLIÈRE fournit, sous le titre : *Anciens pèleri nages bénédictins au moyen âge*, de nombreux et précieux détails sur les sanctuaires les plus visités, les usages populaires et le ministère des moines dans la desserte des pèlerinages confiés à leurs soins, en France, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, en Italie et en Belgique. Les pèlerins se soumettaient aux pratiques traditionnelles des sanctuaires : vénération des reliques, prières devant les statues ou les tombeaux, offrande de cierges ou d'argent, attouchement des châsses ou statues, usage d'eau bénite dans laquelle on a plongé les reliquaires. Notons que le pèlerin est logé d'habitude à l'hôtellerie ou hospice. La course « *ad ymagines* » entraîna des abus que signalent Guibert de Nogent et Frédéric d'Augsbourg. H. N.

— Mentionnons brièvement le travail de M. L. WILLEMS, de Gand : *Nota's over den Sydrac*, dans : *Verslagen en Mededeelingen der Kon. Vl. Academie*, 1926, p. 197-214. L'auteur y met en lumière, en complétant Renan et G. Paris, que le traité *de omni re scibili* appelé Sydrac, du XIIIe siècle, n'est pas une adaptation d'un texte oriental, mais bien une traduction très libre de l'*Elucidarium* de Honorius d'Autun, soit un dialogue roulant sur des matières théologiques et morales. Suivent alors des considérations sur le Sydrac dans la litté rature néerlandaise du moyen âge. H. N.

— M. C. TIHON a étudié d'une manière très approfondie un point de diplomatique pontificale et de droit canonique resté obscur jusqu'à présent : *Les expectatives in forma pauperum particulièrement du* XIVe *siècle*, dans le *Bull. de l'Institut historique belge de Rome* (Bruxelles, P. Imbreghts, 1925, fasc. 5, p. 51-118 et 1 pl. phot.). A partir d'Urbain IV (1261-1264), les grâces expectatives *in forma communi pauperum* [*clericorum*] ont reçu leur forme définitive et leur nombre se multiplie d'une façon désordonnée : mais ni les bulles ni les suppliques n'ont été enregistrées, à l'exception, au XIVe siècle, des grâces accordées à des clercs gradués pauvres. L'obtention des expectatives *in forma pauperum* était parfaitement réglée en curie. Sous Urbain V, est considéré comme clerc pauvre celui dont les revenus bénéficiaux n'excèdent pas 15 livres tournois ; des conditions d'âge étaient requises. Trois examinateurs contrôlaient à la curie les requêtes des postulants et appréciaient le candidat au point de vue de la langue, du style et du chant ; un *exécuteur* faisait enquête sur leur moralité. Une distinction bien nette doit être établie entre la valeur théorique et la valeur réelle des expectatives *in forma pauperum*, si l'on veut se faire une idée exacte de la politique bénéficiale du Saint-Siège à la fin du moyen âge. A vrai dire, l'efficacité des expectatives était médiocre, à cause de leur grand nombre et des clauses d'exécution y insérées. En annexe, M. Tihon décrit un curieux registre d'examinateurs de clercs pauvres de Grégoire XII (Arch. Vat. Arm. XXIX, n° 34) et un autre de Paul II (Reg. Vat. 341). Les conclusions de l'auteur, formulées avec prudence et fondées sur une grande documentation, nous paraissent convaincantes. H. N.

Digitized by Google

— Le travail du chanoine P. Lefèvre : *Textes relatifs à une provision pontificale à l'abbaye d'Averbode au* xve *siècle* (dans les *Analecta Praemonstratensia*, 1926, t. II, p. 1*-35*) illustre par un exemple frappant l'ingérence de Philippe le Bon dans les affaires monastiques. L'abbaye d'Averbode eut une administration bicéphale, de mai 1441 au début de 1448, l'une à Averbode même, sous l'autorité de Jean Balduini, ancien prieur de Furnes, conseiller et protégé du duc de Bourgogne, nommé par Eugène IV, l'autre, à Cologne, sous Jean de Meerbeek († 1443), puis sous Pierre de Lom, nommés par le concile de Bâle. L. raconte, d'après les sources d'archives, les intrigues, les duplicités, voire peut-être le meurtre, auxquels donnèrent lieu ces compétitions qui ne prirent fin qu'en 1448 par l'octroi à P. de Lom de la cure de Sutendael. Le candidat du duc de Bourgogne finit ainsi par avoir le dessus. H. N

— Dans les *Analecta Praemonstratensia*, 1926, t. II, p. 60-81 ; 113-138, le R. P. J. Van Mierlo, S. J., prouve que Christophore Butkens († 1650) a été l'auteur de plusieurs faux : *Eene reeks valsche kronieken van Christophorus Butkens*. Dans le but de glorifier l'abbaye de Nazareth, où sa nièce était alors abbesse, il composa les *Chronica BB. Canonicorum regularium sub sancta Praemonstratensium observantia degentium*, attribués à Nicolas de Alta Terra, abbé élu de Middelbourg en 1320, le *Chronicon de itineribus ad Terram sanctam*, et des *Vitae* d'abbés et d'abbesses, qui parurent sous le nom d'Albéric, de l'abbaye de Ter Doest, située au nord de Bruges. A. D. M.

— La *Geschiedenis van Mechelen tot op 't einde der middeleeuwen*, du chanoine Jos. Laenen (Malines, W. Godenne, 1926. In-8, 385 p. et 2 plans) s'adresse au grand public. L'auteur s'est attaché, au moyen des données les plus récentes de l'histoire locale, à retracer un tableau coloré et très réussi de la vie sociale à Malines au point de vue communal, juridique, économique et seigneurial au moyen âge. Nous n'avons à retenir ici que les chap. VIII et IX : Vie intellectuelle et religieuse, où l'on trouvera un grand nombre de renseignements nouveaux concernant l'enseignement de l'école capitulaire et les conflits avec les maîtres d'école au xve siècle, la bienfaisance, la vie artistique chez les clercs, etc. A propos du philosophe Henri Bate (p. 290) remarquons que c'est à tort qu'on le considère comme ayant été chancelier de l'université de Paris au xiiie siècle. H. N.

— Le t. II de l'ouvrage de O. Lambot et E. Close : *Gilly à travers les âges* (Court-St-Étienne, 1926. In-8, 334 p.) contient deux chapitres importants (p. 188-286) consacrés, l'un à la paroisse de Gilly, l'autre à l'abbaye de Soleilmont, établie en cette commune. Les annales et l'organisation intérieure de cette communauté de religieuses cisterciennes sont bien décrites, depuis la première moitié du xiiie siècle jusqu'à nos jours, d'après des sources d'archives. H. N.

— Un anonyme, mais en qui on peut aisément reconnaître le P. Jérôme Goyens, vient de publier : *Galerie missionnaire franciscaine*

Digitized by Google

belge (Malines, Impr. St-François, 1926. In-12 138 p. et carte). C'est un répertoire très utile des noms de tous les PP. franciscains belges qui, depuis G. Ruysbroeck, en 1253, jusqu'à nos jours, ont porté l'évangile en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique et en Océanie. Les missionnaires sont classés par contrées et par ordre chronologique ; les renseignements bibliographiques sont abondants. H. N.

— Le Folklore brabançon, à Bruxelles, a publié, à l'occasion de l'exposition de Nivelles, un volume spécial intitulé : *Nivelles, Art, archéologie, folklore* (Bruxelles,V. Halle aux-blés, 1926. In-8, 208 p.). Presque tout ce livre, qui n'a aucune prétention scientifique, gravite autour de l'histoire du chapitre noble de Ste-Gertrude et de la place que celui-ci occupait anciennement dans la cité. Son intérêt pour nos études réside surtout dans la riche illustration (120 nos) qui l'accompagne ; la documentation déborde même Nivelles et c'est ainsi que nous avons d'excellentes photos du mobilier religieux des églises de Baisy-Thy, Baulers, Bousval, Braine-l'Alleud, Glabais, (boiseries remarquables), Ophain et Wauthier-Braine. H. N.

— Le livre de M. Sacré : *Folkloristische Kalender voor Brabant* (Merchtem, Sacré-de Buyst, 1926. In-8, 236 p.) nous intéresse à un double point de vue. Il donne d'abord la liste des fêtes liturgiques de l'année, puis, et surtout, le relevé, par ordre du calendrier, des saints particulièrement honorés dans la partie flamande du Brabant. M. Sacré a eu soin de noter toutes les particularités locales se rapportant à leur culte : usages et dévotions populaires, pèlerinages, invocations des saints, dictons, etc. H. N.

— Le Chan. L. Le Clercq, *De vlaamsche vertalingen van S. Franciscus van Sales' werken* (Brasschaat lez-Anvers, A. De Bièvre, 1926. 16 p.) énumère les traductions qui ont été données en flamand des principales œuvres spirituelles de S. François de Sales : de l'*Introduction à la vie dévote*, du *Traité de l'amour de Dieu*, du *Directeur spirituel* et des *Lettres spirituelles*. Cette liste fort longue, et qui fait preuve de patientes recherches, montre la large diffusion des œuvres de S. François en Flandre. A. D. M.

— Si l'influence italienne sur les artistes des Pays-Bas au xviie-siècle a fait l'objet de nombreuses études, il en est tout différemment de l'influence exercée sur l'école italienne par les Flamands qui séjournèrent dans la plupart des villes de la Péninsule et surtout à Bologne et à Venise. Mgr M.Vaes possède sur ce sujet une documentation abondante, puisée avec esprit critique aux meilleures sources d'archives ; il compte publier une série de monographies sur les principaux artistes flamands qui firent école au delà des Alpes ; la première est consacrée à *Corneille De Wael* (Anvers 1592 - Rome 1667), dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* (1925, fasc. 5, p. 137-247). Ce peintre d'actions militaires méritait une biographie fouillée, car il exerça une sérieuse influence et par son abondante production et par la galerie fameuse qu'il ouvrit à Rome ; cet ami de Van Dyck et de Rubens était également marchand de tableaux.

Digitized by Google

Mgr Vaes a fait surtout travail d'historien, négligeant d'apprécier l'œuvre et la place de De Wael dans l'évolution artistique ; il publie en annexe un catalogue provisoire de la production du peintre.

J. LAVALLEYE.

— La *Correspondance de Barthélémy-Joseph Dotrenge, agent diplomatique du prince-évêque de Liége auprès de la Cour de Bruxelles* (1781-1794), publiée par E. HUBERT (Comm. royale d'histoire. Bruxelles, Kiessling, 1926. In-4, XIX-472 p.) comprend, en résumés ou en extraits, 395 lettres envoyées par Dotrenge au prince-évêque de Liége et à Chestret. Elles intéressent directement l'histoire politique ; mais comme les questions religieuses se trouvaient à cette époque à l'avant-plan, on y trouvera de nombreux renseignements concernant l'histoire de l'Église, p. ex., l'exercice de la juridiction de l'évêque de Liége dans les Pays-Bas autrichiens, la suppression des « couvents inutiles », la vacance de l'évêché d'Anvers, l'érection d'un évêché dans le Luxembourg, les réformes ecclésiastiques, etc. H. N.

— L'article de M. Eug. HUBERT, *Les papiers de Bouteville aux archives du royaume à Bruxelles*, paru dans le *Bull. de la Comm. royale d'histoire* 1926, t. XC, p. 258-300, dépeint fort exactement le portrait de Bouteville, commissaire général dans les Départements réunis de la Belgique du 21 décembre 1795 au 15 février 1797, ainsi que son rôle administratif très étendu à un moment extrêmement confus de notre histoire. Bouteville était un homme ardent mais prudent. Comme P. Verhaegen, M. Hubert note qu'il était fonctionnaire intègre ; mais il a raison de mettre en relief son aversion pour les couvents et les moines. Il tomba en disgrâce et fut rappelé à Paris parce que le Ministère de l'Intérieur le jugeait trop conciliant. H. N.

— Dans une nouvelle collection intitulée : *Bibliotheca Leodiensis. Recueil de documents de la Bibliothèque de l' Université de Liége*, M J. BRASSINE publie 43 lettres de l'époque de la Révolution française : *Pendant l'émigration. Lettres de Liégeois* (1794-1801) (Liége, 2, place du Vingt août, 1926. In-8, XV-147 p.). De ces 43 missives, 39 émanent d'un chanoine de la collégiale Saint-Jacques, Quirin d'Adseux, qui s'était réfugié à Paderborn. Elles intéressent surtout l'histoire de la ville de Liége et de familles liégeoises, sur lesquelles elles donnent de curieux renseignements inédits. M. Brassinne a fait de patientes recherches afin d'identifier les personnes qui sont évoquées dans ces textes, parfois d'une manière fort brève ou énigmatique. Sa publication, qui est un vrai modèle d'édition de documents de ce genre, rendra service aux historiens de la ville de Liége. A. D. M.

— Du 8 au 23 août 1926, le Cercle archéologique de Malines a organisé une exposition relative à l'histoire des archevêques de Malines. Elle groupait : 1) des tableaux, portraits et gravures représentant les archevêques ; 2) des objets liturgiques leur ayant appartenu ; 3) les pièces documentaires les plus intéressantes concernant leurs épiscopats. H. N.

Digitized by Google

— En décembre prochain, paraîtra le compte rendu analytique de la IVe session de la *Semaine d'ethnologie religieuse*, tenue à Milan en 1925. (Prix de souscription : 35 fr. ; 7, rue des Augustins, Enghien).

— Le comte Goblet d'Alviella a fondé, par testament, à l'Académie royale de Belgique, un prix quinquennal de 5.000 francs destiné au meilleur travail, relatif à l'histoire des religions, publié par un auteur belge.

— *Décès*. — Le P. H. WATRIGANT, S. J., décédé à Enghien, à l'âge de 81 ans. Le défunt est connu par ses enquêtes étendues et ses nombreuses études sur l'origine, la nature et la diffusion des *Exercices spirituels* de S. Ignace. On sait qu'il avait réuni, et mettait libéralement à la disposition des chercheurs, une immense littérature imprimée sur les livres de spiritualité et d'ascèse depuis le XVe siècle.

H. N.

Le P. J. BRUCKER, S. J., né en 1845, décédé à Enghien le 26 avril 1926. Outre ses travaux de critique biblique, *L'Église et la critique biblique* et *Questions d'Écriture sainte*, il publia de nombreux travaux d'histoire concernant surtout les missions, l'Alsace et la Compagnie de Jésus. Citons : *Rites chinois*, article paru dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, et son *Manuel d'histoire de la Compagnie de Jésus*. Il fut rédacteur pendant de nombreuses années aux *Études* (1871-1880 ; 1888-1920). J. D.

États-Unis d'Amérique

—La publication récente : *Diplomatic correspondence of the United States concerning the independence of the Latin-American Nations*, t. III, par M. WILLIAM R. MANNING (New-York, Oxford University Press, 1925. In-8, XXVIII et 1431-2228 p.) renferme la correspondance des agents diplomatiques des États-Unis avec l'Angleterre, le Mexique, les Pays-Bas, le Pérou, la Russie, l'Espagne et l'Urugay, de 1811 à 1830. Incidemment, les questions religieuses y sont traitées ; c'est ainsi qu'on y trouvera des renseignements sur l'influence des Jésuites au Paraguay, la tolérance religieuse à Buenos-Ayres, la grande influence du clergé au Chili et en Colombie, la profanation d'églises par des étrangers à Lima, la situation du nonce au Chili, la taxe sur la propriété ecclésiastique au Brésil, les rapports du clergé américain avec Rome et enfin, faits à l'ordre du jour, des renseignements sur le clergé mexicain. H. N.

— Les Jésuites des États-Unis publient, depuis cette année, une nouvelle revue trimestrielle *Thought*, consacrée à l'histoire des sciences et des lettres.

France

— Les *Essais de critique textuelle* de DOM H. QUENTIN (Paris, Picard, 1926. In-8, 178 p.) ont pour but de donner une méthode plus

Digitized by Google

positive et plus scientifique à l'ecdotique, c'est-à-dire, à cette partie de la critique qui s'occupe de l'établissement et de l'édition des textes Ils ne s'étendent cependant qu'au classement des manuscrits et à la reconstitution de l'archétype et sont étroitement apparentés au Mémoire du même auteur sur l'établissement du texte de la Vulgate (RHE. 1924, t. XX, p. 80-84). Trois d'entre eux ne sont même que des réponses aux critiques formulées au sujet de ce mémoire, où Dom Quentin cherche à donner des éclaircissements sur ses principes de critique. Il insiste beaucoup sur la différence entre l'archétype et l'original, sur le fait que la comparaison des manuscrits ne peut logiquement et matériellement aboutir qu'à la reconstitution de l'archétype dont ils dérivent, sur la nécessité pour découvrir les rapports des manuscrits entre eux, d'établir la liste de toutes les formes qu'ils donnent, en dehors de celles sur lesquelles ils sont tous d'accord, et de traiter les données de cette liste par des procédés de comparaison et de statistique analogues à ceux dont font usage les sciences expérimentales. Voici la liste de ces dix essais : Le premier, sorte d'introduction, a pour titre : L'établissement du texte de la Vulgate et le problème critique, et reproduit une conférence donnée le dix mars 1925 à l'université de Strasbourg (p. 13-40). Le second : Principes pour le classement des mss, est une réponse aux objections faites au mémoire par M. Rand dans *Harvard Theological Review* (1924, p. 41-60). Le troisième : Esquisse d'une méthode pour le classement des mss, expose plus en détail la méthode suivie dans le mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate(p.61-96). Le quatrième : Original et archétype. Nouveaux éclaircissements sur la méthode, a paru en très grande partie dans la *Revue bénédictine* de mai 1924, en réponse aux critiques de Dom de Bruyne et de Burkitt, (p. 97-112). Les six autres traitent des exemples concrets : Une fausse conception de l'original. Note sur la leçon : *Ipsa observabit caput tuum* (*Gen.* III, 13) chez les Pères du IVe siècle (p. 98-113). Un archétype fautif. Note sur la Préface *Desiderii mei* de saint Jérôme (p. 114-119). Une tradition à rameau unique, la *Passio SS. Mariani et Jacobi* (p. 120-123). Une tradition à deux rameaux, La lettre 53 : *Frater Ambrosius*, de saint Jérôme (124-131). Une tradition à trois rameaux. Le *Lai de l'Ombre* de Jean Renart (p.132-147). Sur la tradition du texte des *Annales* et des *Histoires* de Tacite (p. 148-165). On voit que Dom Quentin ne borne pas ses recherches à la Vulgate. Les questions traitées dans ces pages sont, en effet, d'un intérêt général ; elles se posent pour la critique de tous les textes, et intéressent toux ceux qui s'occupent de l'édition d'auteurs anciens parvenus jusqu'à nous par la voie des manuscrits.

É. TOBAC.

—La RHE a signalé déjà (1925, t. XXI, p. 361) la richesse de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye des Dunes pour l'histoire intellectuelle du XIIIe et du XIVe siècle. M. l'abbé A. DE POORTER publie, dans la *Revue des bibliothèques* (1926, t. IX), le *Catalogue des mss de grammaire latine médiévale de la bibliothèque de Bruges*. Cet article très soigné donne la description de 15 mss (nos 163, 533-548) con-

Digitized by Google

tenant des œuvres de grammairiens connus : Donat, Priscien, Isidore de Séville, P. Hélie, A. de Villedieu, E. de Béthune, J. de Garland, J. le Danois et du belge Michel de Marbais. Les écrits de l'anglais francisé de Garlandé (né vers 1180) sont précieux non seulement au point de vue linguistique, mais encore pour l'étude de l'enseignement à l'université de Paris au XIIIe siècle. H. N.

— M. A. POIZAT rend un grand service aux lecteurs français peu familiarisés avec la langue allemande, en leur donnant une traduction de l'*Histoire des Papes* de L. v. PASTOR. Nos lecteurs connaissent suffisamment la valeur de cet ouvrage capital, dont chaque volume a été longuement recensé dans la RHE. Nous avons reçu la traduction du t. XI (Paris, Plon-Nourrit, 1925. In-8, 553 p. Fr. 30). En général, on ne pourra que louer la clarté, la fidélité, l'élégance même de cette traduction, dont l'élaboration était d'ailleurs un travail très difficile. D'autre part cependant, on regrettera que, dans les citations de textes en langues étrangères, la correction laisse tant à désirer. A. D. M.

— Le P. J. DE GUIBERT, S.J., dans : *Les doublets de S. Thomas d'Aquin. Leur étude méthodique. Quelques réflexions, quelques exemples* (Paris, Beauchesne, 1926. In-8, 165 p. Fr. 10), attire l'attention sur l'intérêt que présente une minutieuse étude comparative des passages, parfois nombreux, où S. Thomas traite, soit ex professo soit incidemment, un même sujet. Pareille étude, menée suivant les rigoureuses exigences de la critique historique, n'a pas encore été poussée aussi loin que le mérite l'importance que l'on attache universellement jusqu'aux moindres nuances de la pensée du Docteur Angélique. Et l'on oublie trop que la doctrine de S. Thomas, sous l'influence de réflexions sans cesse renouvelées, a dû subir des variations qui ne sont pas toutes sans intérêt. Cette étude systématique des doublets aurait, entre autres avantages, celui de permettre une meilleure intelligence des textes, car elle mettrait en lumière la manière dont les questions se posaient au XIIIe siècle, et quel était alors le sens exact des formules usitées. De plus, elle ferait voir de près comment s'est constitué et modifié le plan des grands traités ; elle faciliterait peut-être la solution de longues controverses d'école ; elle fournirait à coup sûr, — l'auteur le montre, — de précieuses indications concernant la chronologie des ouvrages du saint Docteur. Si pour conduire à des conclusions définitives, elle exige une édition critique qui nous manque encore, elle peut cependant dès maintenant être fructueuse et aboutir à plus d'une mise au point.

Après avoir donné un tableau sommaire des doublets relatifs au traité *de Deo uno et trino*, ainsi que quelques directives générales utiles à qui voudrait entreprendre ce genre d'études, l'auteur étudie lui-même quatre exemples de légères variations des formules et de la pensée de S. Thomas, se rapportant au pouvoir discernant de la foi, au problème du salut des infidèles, aux dons du Saint-Esprit, et à la question des rapports de la charité parfaite avec l'observation des préceptes et des conseils. Ces études détaillées et soignées peuvent vraiment servir de modèle à l'historien de la pensée thomiste. Le théologien lui aussi y trouvera d'utiles précisions. A. VAN HOVE.

Digitized by Google

— La thèse très vivante et remarquée que le R. P. Jean RIMAUD a présentée à la Faculté des Lettres d'Aix en Provence (*Thomisme et méthode. Ce que devrait être un Discours de la méthode pour avoir le droit de se dire thomiste.* Bibliothèque des Archives de philosophie. Paris, Beauchesne, 1925. In-8, 276-xxxv p. Fr. 28), est avant tout une étude doctrinale et un programme pour les philosophes thomistes d'aujourd'hui, mais elle suppose nécessairement une sérieuse information historique. Dans le cadre un peu artificiel d'une confrontation, — pas très soutenue en fait, — avec le fameux *Discours* de Descartes, l'auteur étudie la personnalité philosophique de saint Thomas, son attitude vis-à-vis de la tradition, sa dépendance par rapport à Aristote et Albert le Grand, son originalité, sa pensée sur la nature et la valeur de la philosophie. Le R. P. a utilisé les travaux des historiens, surtout du P. Mandonnet, de Mgr Grabmann et de M. Gilson ; il a lu les ouvrages de saint Thomas d'une manière attentive et fort personnelle. Il ne redoute pas les conclusions neuves et les appréciations hardies. La lutte entre le thomisme et l'augustinisme est bien mise en lumière, l'emprise d'Aristote et d'Albert le Grand fortement accentuée ; saint Thomas, métaphysicien avant tout, ne serait guère psychologue ni moraliste, encore moins poète. La valeur religieuse même de sa philosophie n'est pas sans préoccuper l'auteur, qui inclinerait volontiers vers l'augustinisme des premiers scolastiques. En appendice, des précisions sur l'utilisation de saint Thomas en théologie mystique, sur son humanisme, une concordance des éditions Fretté et de Parme pour certains commentaires sur Aristote ; enfin une bibliographie qui ne prétend pas être complète et qu'accompagnent des appréciations sans réticences. Malgré le tour excessif de nombre d'affirmations, on trouvera dans ce brillant travail bien des réflexions intéressantes et une sérieuse étude d'un sujet important. R. KREMER.

— CH. URBAIN et E. LEVESQUE viennent de publier le dernier tome des *Œuvres oratoires de Bossuet. Édition critique de l'abbé J. Lebarq revue et augmentée* (t. VII : compléments et tables. Bruges, Desclée, De Brouwer et Cie, 1926. In-8, 697 p. F. 35). Dans une première partie, intitulée additions et corrections, ils donnent : 1) deux morceaux récemment découverts : un fragment d'un panégyrique de S. Benoît composé vers 1654 et le second exorde d'un sermon perdu sur la Passion datant probablement de 1658 ; 2) le mémoire adressé par Bossuet au cardinal de Bouillon « sur le style et la lecture des Pères de l'Église pour former un prédicateur » ; 3) une liste de corrections à faire aux six premiers volumes, dressée après une nouvelle collation des manuscrits. Vient ensuite une belle « Étude sur la langue des œuvres oratoires ». Le chanoine Lebarq avait placé en tête des deux premiers volumes des remarques et des notes sur l'écriture, l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire de Bossuet. Les nouveaux éditeurs ont réuni ici et poursuivi ces études, qui portent d'ailleurs sur l'ensemble des œuvres oratoires. S'ils ont reproduit à peu près textuellement l'exposé que Lebarq a fait de sa méthode et des résultats qu'il en a obtenus pour le classement

Digitized by Google

des sermons, ils ont,par contre, remanié et considérablement développé les autres parties, au point d'en faire une étude nouvelle. Une longue table, dressée par ordre chronologique, fait connaître, pour un grand nombre de mots, l'orthographe suivie par Bossuet aux différentes époques de sa carrière. Les remarques sur la grammaire et le lexique qui suivent, renseignent avec soin les mots, les expressions et les tournures usitées par Bossuet mais vieillis ou tombés en désuétude aujourd'hui. Le chanoine Lebarq n'avait pu qu'ébaucher une table analytique, qui fut publiée après sa mort ; on la trouvera ici complétée et dressée dans un ordre plus méthodique, avec d'autres tables donnant : 1) les textes de l'Écriture sainte cités, traduits ou commentés dans les œuvres oratoires ; 2) les auteurs y mentionnés ; 3) les emprunts que Bossuet s'est faits à lui-même ; 4) la concordance entre l'ordre liturgique suivi dans les anciennes éditions et l'ordre chronologique adopté par Lebarq. Le volume se termine par un tableau chronologique de la carrière oratoire de Bossuet, où sont relevés tous les discours qu'il a prononcés de 1643 à 1704 et dans lequel on a intercalé quatorze fac-similés caractéristiques de l'écriture et de l'orthographe du grand prédicateur. Ce dernier volume est, on le voit, en grande partie l'œuvre de MM. Urbain et Levesque ; il témoigne de la compétence et du soin avec lesquels ils ont continué et perfectionné la publication du chan. Lebarq,dont ils retracent, dans les premières pages de ce volume, la carrière scientifique. R. K.

— La Société Mabillon édite le XXIXe volume des *Archives de la France monastique* : J. Godefroy, *Bibliothèque des Bénédictins de a Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe*. Paris, Picard, 1925. In-8, xxiii-238 p. et photo. Quoique ce rameau lorrain et franc-comtois de l'ordre bénédictin n'ait pas atteint autant de célébrité que la branche de Saint-Maur, une bibliothèque de ses écrivains sera néanmoins bienvenue. Cette bibliographie d'ensemble, dressée avec soin et après de nombreuses recherches dans les bibliothèques et dépôts d'archives, est une contribution importante à l'histoire de la congrégation de Saint-Vanne ainsi qu'à l'étude des grands courants de la pensée religieuse aux xviie et xviiie siècles. Une excellente table de noms et de choses facilite la consultation du travail. J. Lavalleye.

— Fr. Rousseau, *Moines bénédictins martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution*. (Collection « Pax ». Fasc. 22.)Paris, Desclée, De Brouwer et Cie, P. Lethielleux ; Maredsous, Abbaye, 1926. xiii-390 p. F. 15. — Dans cet ouvrage, M. Rousseau s'efforce de mettre en relief la conduite héroïque d'une élite appartenant à la famille bénédictine. Dans un premier chapitre intitulé : « Avant la Tourmente », il examine les causes et les symptômes de la décadence de l'ordre monastique à la veille de la Révolution. A bon droit, il en découvre l'origine lointaine dans le concordat de 1516, qui introduisit la commende. Puis, il énumère d'autres causes, les unes très actives déjà au xviie siècle, les autres non moins générales au siècle suivant : vocations douteuses ou nulles, influences de l'Encyclopédie, âpreté des polémiques doctrinales (jansénisme), préjugés égalitaires et philanthro-

Digitized by Google

piques inspirés surtout par Jean-Jacques, discordes intérieures qui ruinent la vie conventuelle. A la veille de la Révolution, on peut dire que la vie des grandes abbayes mauristes n'a plus cette intensité, cette intellectualité, cette élévation, cette austérité qui les distinguaient à l'époque du grand Mabillon. Saint-Germain-des-Prés, Saint-Vanne ne brillent plus du même éclat et le sceptre de l'érudition a passé aux mains de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres. D'ailleurs, la *Commission des Réguliers*, « le plus puissant agent de destruction qu'aient jamais eu à craindre les ordres religieux », exerce de plus en plus, au XVIIIe siècle, son action néfaste. Ajoutons-y encore la quasi-hostilité des évêques qui, en présence de la rareté des vocations ecclésiastiques, ne font rien pour remédier à une situation dangereuse : « la Couronne promit aux évêques de leur abandonner les biens des ordres sacrifiés. Pour enrichir le maigre budget de leurs séminaires, ils consentirent à ce marché. » C'est ainsi que dans le quart de siècle qui précéda la Révolution, furent esquissés par les prélats eux-mêmes des gestes que les constitutionnels n'eurent qu'à imiter et à amplifier. Quant aux religieuses, plus ferventes, la commission n'eut guère à s'occuper d'elles. Si les allures sont souvent mondaines, la « tenue morale reste irréprochable ». Quant aux vocations forcées, je ne suis pas aussi convaincu que l'auteur de leur rareté. La situation dénoncée avec indignation par Bourdaloue, ne devait guère s'être améliorée.

Tout compte fait, parmi les hommes surtout, « la majorité se composait de faibles et de médiocres que balaiera la grande épreuve révolutionnaire ». Mais comme toujours, il existe une élite. C'est parmi elle qu'on trouvera plus tard les martyrs et les confesseurs de la foi. Ceux-ci furent nombreux et vraiment admirables. C'est ce que l'auteur nous montre parfaitement dans les chapitres suivants où sont étudiés la suppression des ordres, les inventaires, les maisons de réunion, les emprisonnements, le culte clandestin, les martyres, l'exil, la déportation. C'est un récit émouvant basé sur une érudition des plus sûres. Une bibliographie de 171 ouvrages et articles de revue précède l'étude ; 8 appendices riches d'informations de tout genre et un « tableau général des martyrs et confesseurs de la foi » la terminent. L'auteur, grâce à une érudition solide et à un talent incontestable d'écrivain, a certainement atteint le but qu'il se proposait, c'est-à-dire, « réparer une injustice... en développant par des faits, les paroles lapidaires et concises tombées des lèvres de Pie VI : *De sancta religione nostra optime sunt meriti.* »

L. ANTHEUNIS.

— La librairie Téqui lance une troisième édition des t. II et III du *Dix-neuvième siècle, Esquisses littéraires et morales*, par le R. P. G. LONGHAYE, S. J. (Paris, P. Téqui, 1926. In-12, VII-431 et 448 p.). Ces deux volumes exposent le mouvement littéraire des deuxième (1830-1850) et troisième (1850-1900) périodes établies par l'auteur. La critique n'est pas uniquement esthétique, le titre même nous en avertit ; on trouvera dans ce livre des aperçus généraux sur la société française du XIXe siècle, au point de vue des idées, des mœurs et de la religion. L'historien de l'Église ne les consultera pas sans profit.

P. DEBONGNIE.

Digitized by Google

— Le siècle dernier est remarquable par la multiplicité et la variété des fondations religieuses, sur lesquelles il est souvent malaisé de trouver des renseignements sûrs. Les Sœurs de Marie-Joseph, qui se consacrent au service des prisons et, subsidiairement, des refuges pour prisonnières libérées, viennent de faire paraître l'histoire de leur fondatrice, Anne-Marie Quinon, et des origines de leur congrégation (*Une oeuvre de régénération sociale. Vie de la Révérende Mère Saint-Augustin, fondatrice et première supérieure générale de la congrégation des Sœurs de Marie-Joseph pour les prisons*, par une religieuse de la même congrégation. Paris, P. Téqui, 1925. In-8, XII-230 p.). On pourrait discuter le titre de fondatrice donné à la Mère Saint-Augustin, car l'initiatrice de l'œuvre fut Mlle Duplex, qui s'affilia, elle et ses compagnes, à la congrégation enseignante de Saint-Joseph à Lyon. En 1841, se fit la séparation des deux instituts et Mère Saint-Augustin prit la direction des sœurs de Marie-Joseph.

P. DEBONGNIE.

— Le livre que M. JAMES - H. LEUBA a publié récemment sur la *Psychologie du mysticisme religieux* (Bibliothèque de philosophie contemporaine. Paris, Alcan, 1925. In-8, XII-508 p. Fr. 30) développe les thèses soutenues depuis longtemps par l'auteur. Leur critique détaillée appartient à la psychologie et à la philosophie. La documentation de l'auteur est fournie en partie par des enquêtes ; les mystiques chrétiens, représentés par Henri Suso, sainte Catherine de Gênes, Madame Guyon, sainte Térèse et sainte Marguerite-Marie, sont étudiés dans leurs écrits et dans quelques travaux d'historiens. Mais l'auteur a le tort d'abuser vraiment de la méthode génétique et comparative, de ne pas examiner assez attentivement les phénomènes en eux-mêmes avant de les rapprocher et d'introduire prématurément ses explications dans la description même. Ainsi il parvient à identifier l'extase mystique avec l'ivresse produite par certaines drogues ; il fait consister l'essence du phénomène mystique dans une transe où l'esprit, contrairement au témoignage des sujets les plus dignes de foi, serait vide de tout contenu conscient. Malgré sa bonne volonté, bien des caractéristiques morales des mystiques chrétiens lui échappent ; sans compter que, même au point de vue descriptif, il ne faudrait pas ranger Madame Guyon avec sainte Térèse ou sainte Marguerite-Marie.

R. KREMER.

— La nouvelle édition du *Manuel d'art byzantin* de CH. DIEHL (Paris, Picard, 1926. 2. vol. in 8, XV-946 p., 448 fig. Prix : 80 f.) comprend quatre-vingt-dix pages de texte et vingt-huit figures de plus que la première, parue en 1910. En outre, les tables alphabétiques ont été complétées. L'auteur a conservé l'ordonnance de la première édition et maintient ses opinions antérieures. Les développements nouveaux portent principalement sur deux points : la part de l'Iran, de la Mésopotamie, de l'Arménie, dans la formation de l'art byzantin, et l'importance des écoles régionales dans l'évolution de cet art à partir du XIVe siècle. Sur la première question M. Diehl a surtout tenu compte des derniers travaux de Strzygowski,

Digitized by Google

pour la seconde il s'est inspiré des études de Millet et des nombreuses publications récentes sur l'art des peuples de l'Europe orientale : Serbes, Bulgares, Roumains, Russes. L'ouvrage du P. de Jerphanion sur les églises rupestres de la Cappadoce, dont le premier volume vient seulement de paraître, n'a pu être utilisé. Le calice d'Antioche (voir RHE. 1925, t. XXI, p. 170) est simplement mentionné dans une note (p. 316). Pas plus que d'autres archéologues, M. Diehl n'en conteste l'authenticité, mais il hésite sur la date : IIIe, IVe siècle, ou plus tard. R. M.

— Les notes de cours de M. E. Lefèvre-Pontalis, qui comprenaient sans aucun doute de précieux renseignements, ont été détruites, en exécution des dernières volontés du défunt. M. F. Deshoulières a d'autant plus de mérite à vouloir rendre au maître un hommage analogue à celui que MM. H. Lemonnier et A. Michel ont rendu autrefois à Louis Courajod, en publiant ses Leçons professées à l'école du Louvre (1887-1896). Le directeur du *Bulletin monumental* a reconstitué, d'après des souvenirs personnels et d'après des documents divers, *La théorie d'Eugène Lefèvre-Pontalis sur les écoles romanes* (*Bull. mon.* 1925, t. LXXXIV, p 97-253 ; 1926, t. LXXXV, p. 5-65 et fig.). On peut dire que l'habitude de distinguer en France diverses écoles d'architecture romane est aussi ancienne que l'archéologie du moyen âge elle-même, puisque Arcisse de Caumont l'introduisit dès 1840. Mais, après le fondateur de la Société française d'archéologie, la classification première fut modifiée plusieurs fois. M. Lefèvre-Pontalis s'était rallié à la division adoptée par Choisy, tout en la remaniant sur plusieurs points dans le cours de ses études. Il avait fini par répartir les églises romanes de France en neuf groupements : école de l'Ile-de-France et Champagne, de Normandie, lombardo-rhénane (avec deux sous-écoles), de la Basse-Loire, du Sud-ouest et Poitou, d'Auvergne, de Bourgogne, de Provence et du Languedoc. M. Deshoulières indique l'aire de diffusion de ces écoles, il énumère leurs principaux monuments et cite leurs principales caractéristiques : plan, aspect intérieur, extérieur et décoration. A chaque paragraphe il joint quelques explications sur les théories de M. Lefèvre-Pontalis et la manière dont celles-ci se sont précisées.

Relevons quelques observations de détail dans cette intéressante étude. L'école normande, fort indépendante des influences lombardes, est l'une des plus anciennes. L'école lombarde compterait parmi ses caractéristiques : l'enfilade de colonnes, plutôt que les supports alternativement faibles et forts, les murs revêtus de plaques de marbre noir et blanc, les tours jumelles flanquant l'abside. Ce ne sont pas, on le voit, les églises de Milan et de Pavie, qui ont fourni ces distinctifs. Dans le midi, l'école lombarde se superpose à celles de Provence et du Languedoc. L'auteur insiste beaucoup, trop même à notre avis, sur les caractères par lesquels la cathédrale de Tournai serait apparentée à l'école lombardo-rhénane. — L'école de la Basse-Loire comprend la vallée de la Loire, depuis l'Orléanais jusqu'à l'Anjou, et déborde même au delà. Cette école, sur laquelle M. Lefèvre-Pontalis comptait préciser davantage sa pensée, présente des

Digitized by Google

caractéristiques moins accusées et était rattachée d'abord à l'école du Poitou. — Celle-ci s'étend sur des territoires beaucoup plus vastes qu'on ne le croyait tout d'abord, et doit être appelée l'école du sud-ouest. Elle englobe les églises de l'ancienne école périgourdine, car il est prouvé que dans celles-ci la coupole n'a fait que remplacer le berceau primitif. Il en est ainsi à S. Front, qui d'ailleurs, n'est pas l'église type de la région. La coupole périgourdine existait en Arménie, mais elle n'a rien à voir avec Byzance. — Si les études récentes ont étendu le domaine de l'école du Poitou, elles ont beaucoup diminué celui de l'école d'Auvergne, qui se réduit au département du Puy du Dôme. En effet, les voûtes en quart de cercle et les chapiteaux à copeaux ne suffisent pas pour rattacher une église au style auvergnat. L'école est aussi moins ancienne qu'on ne l'a cru.— Dans l'école de Bourgogne, qui règne depuis Valence et Vienne jusqu'à Sens et Langres, l'auteur distingue la région du nord avec Vézelay et celle du sud avec Cluny et Autun. — Depuis 1918, M. Lefèvre-Pontalis admettait dans son cours une école du Languedoc, dont il parlait déjà dans le *Bulletin monumental* de 1914. Elle s'étend bien au delà du Languedoc, notamment sur le Limousin et le Velay, mais ses caractéristiques : berceau en plein cintre brisé avec doubleaux, coupole sur le carré du transept, etc., ne sont pas toujours fort nettes.

R. M.

— Sous la direction de E. Gilson et G. Théry, O. P., paraîtront, à partir d'octobre 1926, en fascicules de 200 à 300 p., sans périodicité régulière, les *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge* (Paris, G. Vrin, 6, place de la Sorbonne). Elles publieront des textes inédits ou dont la réédition critique s'impose, et des travaux originaux sur les doctrines qui se sont développées entre le IXe et le XVIe siècle.

— La Société d'impressions typographiques (Nancy) met en souscription un *Dictionnaire des Saints de l'Austrasie, de la Lorraine et de l'Alsace*. Ce dictionnaire hagiographique, historique, lipsanographique, bibliographique, etc., comprendra près de 900 notices qui intéresseront les églises des diocèses de Toul, Nancy, Saint-Dié, Metz, Verdun, Strasbourg, Langres, Besançon, Reims, Meaux, Châlons, Soissons, Cambrai, Lille, Luxembourg, Namur et Trèves, ancienne métropole religieuse jusqu'à la Révolution. Il mentionnera les martyrologes, les dates diverses, la fête, l'historique du personnage (même les vénérables, les serviteurs de Dieu, les douteux, qui ont droit de figurer dans un dictionnaire), les reliques, le culte et une abondante bibliographie générale et particulière, qui permettra aux chercheurs d'avoir de plus amples renseignements sur tel ou tel saint. Le prix de la souscription est de 80 fr. par volume. G. M.

— L'abbé Joseph Brauner, archiviste du diocèse de Strasbourg, a fondé un périodique destiné à faire connaître le passé historique de l'Alsace sous le titre d'*Archiv für Elsässische Kirchengeschichte*. (Éditeur Sutter, Rixheim, Bas-Rhin. Un an : 25 fr.) G. M.

Digitized by Google

— Du 26 avril au 1er mai, M. Ch. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, envoyé comme professeur d'échange à l'Université de Montpellier par le gouvernement belge, a donné devant un nombreux public, qui a fort goûté son enseignement, une série de leçons sur le régime parlementaire en Belgique de 1830 à 1914. En une brillante synthèse, dont on a senti à tout moment la solide armature, l'érudit professeur a su faire revivre les principaux épisodes de l'histoire intérieure de la Belgique groupés en une série de tableaux d'un coloris tout à la fois sobre et vigoureux, opposer en des portraits d'une vie intense les grands hommes d'État qui ont créé la Belgique ou l'ont orientée dans des voies nouvelles, mettre en lumière les problèmes politiques et sociaux qui se sont posés au cours du XIXe siècle. M. Terlinden a complété ces conférences d'une riche documentation et d'une réelle éloquence par une leçon sur les sources de l'histoire parlementaire belge, destinée spécialement aux étudiants d'histoire de la Faculté des Lettres, dont ceux-ci garderont longtemps le souvenir. A. FL.

— L'Institut catholique de Paris a été doté d'une école de langues orientales. Le personnel qui la compose est ainsi réparti : directeur et langue syriaque, Mgr GRAFFIN ; langue arabe, le R. P. FEDERLIN ; langue arménienne, le R. P. MARIÈS ; langue copte, M. l'abbé DRIOTON. G. M.

— Depuis le mois de juin dernier, la *Revue de synthèse historique* publie, avec pagination distincte (t. XLI, p. 1-31), un *Bulletin du Centre international de synthèse ; section de synthèse historique*. Ce « Centre » groupe mensuellement, sous la présidence de M. Berr, quelques historiens connus pour discuter les problèmes que soulève la philosophie, ou plus exactement la synthèse de l'histoire. La Société, très active, comprend six sections : 1. Histoire proprement dite et sciences auxiliaires ; 2. Théorie de l'histoire et méthodologie ; 3. Sociologie, ethnologie ; 4. Psychologie dans ses rapports avec l'histoire ; 5. Géographie historique ; 6. Histoire des idées, religion, théories politiques, etc. Parmi les questions à l'ordre du jour, notons celle de la division de l'histoire en périodes, et surtout celle, très intéressante, du fameux projet d'atlas historique d'Oswald Spengler, qui vise à modifier radicalement les anciennes méthodes en matière de cartographie historique. H. N.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 28 mai, M. Camille JULLIAN fait une communication sur une inscription chrétienne découverte à Rioms (Gironde). Il démontre l'importance, dans le christianisme gallo-romain, des bords de la Garonne entre la Réole et Bordeaux ; là, en effet, ont été découvertes les principales inscriptions chrétiennes ; là ont vécu Sulpice Sévère et Paulin de Nole ; là aussi se trouvait la basilique de Primuliac.

Le 18 juin, M. MAURICE parle des mesures prises par les premiers empereurs chrétiens contre les magiciens. Il explique qu'une magie était sinon autorisée, du moins tolérée, mais qu'il y en eut une autre sévèrement réprimée. Les pouvoirs publics, d'après Ammien Mar-

Digitized by Google

cellin, organisèrent une véritable terreur contre une magie criminelle. La répression commença dès Constantin le Grand, mais fut beaucoup plus rigoureuse par la suite. Tout d'abord la magie se développa en Égypte, puis gagna les autres pays. Seul, Julien l'Apostat en favorisa l'expansion. Les sacrifices nocturnes que le tyran Maxence autorisait, irritaient les chrétiens ; les empereurs remirent en vigueur la torture contre les magiciens qui furent traités comme des ennemis du genre humain. Les interprètes de songes furent poursuivis ; les auteurs de sortilèges ne furent pas épargnés : un fils de magicien, Maximin, préfet du prétoire, les traqua particulièrement. L'amnistie pascale tempérait les rigueurs de la répression, mais les pouvoirs publics prenaient bien vite leur revanche ; ainsi Olybrius, le prédécesseur de Maximin, fut destitué à cause de son inertie.

Le 25 juin, M. Eiseler montre que Flavius Josèphe a parlé sans aucun doute de Jésus, mais on ne sait encore ni en quels termes précis ni quelles expressions lui sont propres. Il semble qu'une traduction russe des œuvres du célèbre historien permette d'élucider la question et de découvrir les interpolations qu'a subies son texte. A cette occasion, M. Eiseler signale les interpolations du pseudo-Lentulus relatives au portrait du Christ . L'interpolateur attribue à Notre-Seigneur une taille moyenne, un visage plutôt allongé, un nez fort, des sourcils réunis, des cheveux peu fournis partagés par une raie selon la coutume nazaréenne. G. M.

— *Prix et concours.* — L'Académie des sciences morales et politiques a décerné par moitié le prix Paul-Michel Perret à M. l'abbé Trelcat pour son *Histoire de l'abbaye de Crespin* et à M. l'abbé Barry pour son livre consacré à *Delcher, évêque constitutionnel de la Haute-Loire.*

L'Académie française a décerné les prix suivants :

Prix Juteaux-Duvigneaux : M. Georges Rigault, *Le frère Joseph* (1000 fr.) ; M. F. Hébrard, *Les disciples de l'action* ; M. F. Trochu, *Le curé d'Ars* ; M. P.-H. Gobillot, *Un apôtre, A. Limagne* ; P. L. Buffet, *La vie du P. Tissot* ; M. L. Choplin, *La Trinité chez les Pères Apostoliques* ; Mgr Laveille, *Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.*

Prix Broquette-Gonin : M. Victor Giraud, pour l'ensemble de ses œuvres (10.000 fr.).

Prix Marcelin Guérin : M. l'abbé Barthès, *Lettres d'Eugénie de Guérin à Louise de Bayne* (1000 fr.) ; M. le chanoine Adrien Garnier, *Frayssinous, son rôle dans l' Université sous la Restauration* (1000 fr.) ; M. l'abbé Camille Latreille, *Les dernières années de Lamartine,* (500 fr.) ; M. Edmond Renard, *Le cardinal Mathieu* (500 fr.) ; M. Édouard Schneider, *Les heures bénédictines* (500 fr.).

Prix de l'Académie : M. J. Nanteuil, *L'inquiétude religieuse et les poètes d'aujourd'hui* (500 fr.) ; le P. A. Auffray, *En pleine brousse équatoriale : la mission salésienne de Katanga* (500 fr) ; M. R. Persyn, *Un mystique flamand, Charles Grimminck* (1000 fr.) ; H. Chéramy, *Saint-Sébastien hors-les-murs* (1.500 fr.) ; M. François Gaquère, *La vie et les oeuvres de Claude Fleury* (1000 fr.).

Digitized by Google

Prix MONTYON : MM. VAUSSARD, *Sainte Madeleine de Pazzi* (1000 fr.) ; M. CHAMBOST, *Vie nouvelle du P. Chevrier* (500 fr.).

Académie des inscriptions et belles lettres. — Prix GOBERT : Mgr LESNE, *La propriété ecclésiastique en France, des origines au onzième siècle* (9.000 fr.) ; M. Marc BLOCH : *Les Rois thaumaturges* (1000 fr.).

Prix PIOT : 2000 fr. ont été attribués à la Société des arts de Charlieu (Loire) pour les fouilles entreprises sur l'emplacement de l'ancienne église abbatiale.

Société de géographie. — Fondation Aymar de Liedekerke-Beaufort : R. P. DHORME, pour ses travaux archéologiques en Palestine (1250 fr.)

G. M.

— *Nominations.* — M. DURRBACH, doyen de la faculté des lettres de Toulouse, a été élu membre libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. G. M.

—*Décès.*— M. le chanoine BOURGEAT, doyen honoraire de la faculté des sciences de l'institut catholique de Lille.

Le R. P. BARGE, O. P., directeur de la *Revue des Jeunes.*

M. Bernard HAUSSOULLIER, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, directeur d'études à l'école pratique des Hautes-Études, helléniste distingué.

M. Joseph BERTHELÉ, archéologue, auteur de divers ouvrages : *Archéologie poitevine. Les recherches pour servir les arts en Poitou* (Paris, 1890) ; *Enquêtes campanaires* (1903) ; *Exploration campanaire du Périgord* (1907) ; *Archives campanairès de Picardie* (1911) ; *Anciens textes campanaires de l'Hérault* (1914) ; *Ephémeris campanographica* (1910). *Samnagences et l'oppidum de Rages* (1904). ; *Cartulaire montpelliérain des rois d'Aragon* (1904) ; *Vieilles chroniques de Maguelonne* (1908) ; *Plaquettes montpelliéraines.*

M. le chanoine E. ALBE, archiviste diocésain de Cahors. C'était un érudit épris du passé du Quercy. Après avoir opéré de très longues recherches dans les Archives du Vatican qui lui permirent d'ajouter beaucoup aux résultats de ses trouvailles locales,il écrivit un grand nombre de travaux qui intéressent l'histoire générale et celle de la Papauté. Sous le titre : *Autour de Jean XXII. Les familles du Quercy et les Quercynois en Italie, Evêques Quercynois en France* (Rome, 1902-1906, 2 vol.), il réunit une foule de notes des plus importantes sur les cardinaux et les évêques du moyen âge et redressa un grand nombre d'erreurs que, d'ailleurs, les historiens continuent à répéter. Son livre : *Hugues Géraud, évêque de Cahors, l'affaire des poisons et des envoûtements en* 1317 (Cahors, 1904), suscita une controverse qui tourna à son avantage. Signalons encore des travaux qui complètent ou corrigent son œuvre de chevet : *Autour de Jean XXII* ; ce sont : *Le Prieuré-Doyenné de Carennac* (Brive, 1914) ; *Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre de Marcilhac* (Brive, 1924) ; *Histoire du prieuré du Val Paradis d'Espagnac* (Brive, 1924) ; *Le Château de aint-Sulpice et ses seigneurs* (Brive, 1925) ; *Les Miracles de N. D. de Rocamadour au* XII*e siècle* (Paris, 1907) ; *La cour d'Avignon* (Cahors, 1925) ; *De quelques erreurs*

Digitized by Google

de la liste épiscopale du diocèse de Cahors au XIVe *et au* XVe *siècle* (Paris, 1907) ; *L'hérésie albigeoise et l'inquisition en Quercy* (Paris, 1910) ; *Les lépreux en Quercy* (Paris, 1912) ; *N. D. de Rocamadour* (Paris, 1923).

M. le chanoine Régis PONTVIANNE, auteur d'une biographie : *Un évêque français au* XIVe *siècle. Pierre d'Ailly, évêque du Puy, évêque de Cambrai et cardinal* (1350-1420) (Le Puy, 1896).

M. le vicomte de NOAILLES, dont on peut signaler les travaux suivants : *Mgr Macaire, création du patriarcat copte en* 1895, *ambassade auprès de Ménélik en* 1896 (Paris, 1897) ; *Le cardinal de la Valette, lieutenant-général des armées du Roi*, 1635-1639 (Paris, 1906).

M. Jules GILLIÉRON qui publia une œuvre de première importance *L'Atlas linguistique de la France*.

Mgr Albert FARGES, qui s'attacha à faire connaître la philosophie scolastique et imprima un livre sur l'*Histoire des familles Albert ou Alberti des Monts-de-Beyssac* (Tulle, 1922).

M. Paul SOURIAU, doyen honoraire de la faculté des lettres de Nancy.

M. Léonce LEX, bibliothécaire de la ville de Mâcon, auteur de nombreux ouvrages : *L'abbaye de Maugouvert de Mâcon* (1581-1625) (Mâcon, 1897) ; *Gabriel-François Moreau, évêque de Mâcon de* 1763 à 1790 (Paris, 1898) ; *La Cité de Dieu de la bibliothèque de Mâcon : pourchasse et recouvrance des très belles miniatures du* XVIe *siècle dérobées à ce manuscrit* (Mâcon, 1906).

Hongrie

— Melle Édith HOFFMANN, de Budapest, a examiné dans un court article : *Les restes de la bibliothèque de Pierre Varadi, archevêque de Kalosca* (*Bibliofilia* (Florence),1926, t. XXVIII, p. 115-119 et 2 pl.), trois mss enluminés provenant de la bibliothèque de Varadi († 1501). Celui-ci était un prélat instruit, actif et un platonicien dans le goût de l'époque ; le roi Mathias de Hongrie fit de lui son confident et chancelier ; mais, à la fin de sa vie, il s'en sépara. Ce qui reste de la collection de Varadi se réduit à trois mss du XVe siècle, parmi lesquels il y a un S. Jérôme et une curieuse *Vita Moysi* de Grégoire de Nysse (Bibl. Univ. Bologne, cod. 2682). H. N.

Italie

— Le premier fascicule de la *Bibliografia Romana, Bollettino metodico critico delle publicazioni italiane e straniere riguardanti Roma*, a paru au mois de mai dernier. C'est un fascicule de 135 p., in-8° ; directeur : Carlo Galassi Paluzzi ; éditeur : Leo Olschky. Le Bulletin comporte dix rubriques : Archéologie et Topographie ; Art et artistes ; Instituts de bienfaisance et culture ; Rome moderne ; Rome monumentale ; Rome et province ; Rome sacrée ; Sciences ; Histoire ; Généralités. Chaque rubrique est divisée à son tour en paragraphes. Les indications bibliographiques sont cataloguées avec soin de façon à ce

Digitized by Google

qu'on puisse aisément reconnaître la nature et la valeur du travail ; souvent de brèves notes du directeur et de ses collaborateurs sont ajoutées, parfois des recensions plus longues. Le présent fascicule relève tout ce qui a été publié pendant l'année 1924 et jusqu'au 30 septembre de l'année 1925. Il donne, de plus, en appendice, une première tranche de la *Rassegna bibliografica delle pubblicazioni sulle chiese di Roma*, rédigée par Pio Spezi et qui a pour objet de grouper tout ce qui a été imprimé sur les églises de Rome jusqu'en 1900 ; il promet en outre de donner également les notices qu'il a pu recueillir en étudiant des manuscrits et d'ajouter les publications postérieures à 1900, sans avoir la prétention, toutefois, d'être complet. Le premier fascicule démontre déjà clairement l'utilité de ce Bulletin, les services qu'il rendra aux travailleurs. Souhaitons-lui de continuer dans une voie si bien tracée. P. P.

— Le Dr A. Sartoni, *Propedeutica alla storia del dogma* (Turin, Marietti, 1926. In-8, 90 p.) expose, d'une façon systématique, les conceptions catholique, protestante et moderniste du dogme et de l'histoire des dogmes. Il n'apprend évidemment, à ce sujet, rien de nouveau ; mais il précise avec clarté ces différentes notions et fait preuve d'une solide érudition. A. D. M.

— Dans le *Giornale della Società Asiatica Italiana*, nouvelle série, 1926, t. I, p. 106-121, notons un article de U. Fracassini, *I nuovi studi sul manicheismo*, dans lequel il examine les hypothèses sur l'origine et l'essence de cette doctrine et sur les liens qu'elle a avec le parsisme, la religion mandaïte, le mithracisme, avec Marcion, Bardesane, et il conclut « que le manichéisme ne doit pas être considéré comme un simple rameau d'une des grandes religions existantes, ni des iraniennes, ni du christianisme... Avec Mani, le gnosticisme a fait le dernier pas vers l'Orient, cherchant à s'assimiler les religions iraniennes, sans renoncer pour cela à ses anciens desseins de conquête et d'emprunts aux religions païennes et au christianisme... Mais cette fois encore, comme toujours dans le gnosticisme, cela a donné naissance au syncrétisme, qui au lieu d'être fusion est confusion. »

Notons dans la même revue, p. 146-162, une nouvelle édition de *La Leggenda di Zosimo secondo la relazione armena*, par Almo Zanolli. La traduction est précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur parle des rédactions grecques, syriaques, arabes et slaves de la légende, qui se répandirent du vie au ixe siècle après Jésus-Christ ; la rédaction arménienne dérive de la grecque. La traduction est faite sur le texte arménien d'un manuscrit de San Lazzaro à Venise. P. P.

— Giovanni Ongara, dans les *Memorie del R. Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti*, t. XXIX, 1925, n. 7, donne une intéressante étude sur *Coltura e scuola calligrafica veronese del secolo* xo, avec 3 planches. L'auteur note que « Vérone mérite une considération toute particulière dans l'histoire de la littérature médiévale » parce que « l'école capitulaire ou épiscopale est un centre intellectuel

Digitized by Google

important ». Il en retrace l'histoire, des origines à l'époque de Pacifique au IXe siècle, en examinant les monuments qui nous en ont été conservés : *Carmen Adhalhardi, Gesta Berengarii Imperatoris,* Épitaphe de Notger, activité littéraire de Rathier, les rythmes de Vérone, Épitaphe de Humbert. Il rappelle ensuite les actes et documents qui concernent cette école capitulaire et enfin en étudie la calligraphie, les caractéristiques générales de la minuscule du Xe siècle et, en particulier, de celle de Vérone, les manuscrits de Vérone du Xe siècle et l'activité calligraphique de Rathier. En appendice on trouvera quelques notes sur les premiers temps de l'école et sur l'œuvre de Pacifique. P. P.

— Dans les *Note d'archivio per la storia musicale,* 1925 t. III, p. 17-40, Mgr R. Casimiri étudie *I* XXVII *Responsoria* (des matines de la Semaine Sainte) *di M. Ant. Ingegneri, attribuiti a G. P. da Palestrina,* qui en réalité sont de Ingegneri et non de Palestrina,comme a tenté de le démontrer dernièrement Francin.—P. 41-45, il établit la date de la mort de Firmin Lebel,survenue à Rome entre le 27 et le 30 décembre 1573. — A noter également un article de G. Stanghetti, *La scuola di canto nel collegio Urbano di Roma,* p. 46-57, où il relève l'activité musicale du Collège de la Propagande depuis les origines jusqu'à notre époque. P. P.

— L'histoire de l'Église en Italie, de la moitié du XVIIIe siècle à la moitié du XIXe, n'est pas bien connue dans son ensemble, bien que de précieuses études et monographies aient commencé à paraître à ce sujet au cours de ces dernières années. Nous en avons indiqué plusieurs dans cette revue. Signalons la biographie *Il servo di Dio Pio Brunone Lanteri, apostolo di Torini, fondatore degli oblati di Maria Vergine,* par T. Piatti (Turin-Rome, 1926. In-12, XXIV-257 p.). Lanteri, né à Cuneo le 12 mai 1759, embrassa la carrière ecclésiastique et devint le disciple du P. Nicolas Diessbach. Celui-ci, un calviniste converti, devint Jésuite et fut un des plus tenaces adversaires du mouvement janséniste-régaliste qui se répandait également en Italie. Il forma Lanteri, le conquit à ses idées et le fit membre de l'association de l' *Amicizia cristiana* , espèce de société secrète de prêtres et de laïcs, constituée sur le modèle des *Compagnie del Divino Amore* du XVIe siècle, mais avec l'obligation spéciale de lire et de répandre les bons livres (1780). L'association, outre le siège de Turin, avaient des groupements dans d'autres villes d'Italie et à l'étranger, en communication avec Turin. Il y avait également des groupes de femmes, les *Amiche cristiane* . Pendant l'occupation française (1798-1814), Lanteri organisa l' *Amicizia sacerdotale* pour former et orienter le clergé vers un apostolat plus approprié aux besoins de l'époque,et sur le modèle d'une institution française similaire l'*Amitié anonyme.* Il estimait qu'un moyen efficace pour le développement de ces groupes était la création de bibliothèques et la diffusion de la bonne presse. A la Restauration, Lanteri abandonna la forme de société secrète et constitua l'*Amicizia cattolica,* qui fut, peut-on dire, la préparation de l'Action catholique d'aujourd'hui et

Digitized by Google

favorisa beaucoup la naissance du journalisme catholique. En même temps il fondait la congrégation religieuse des Oblats pour laquelle il rencontra beaucoup d'opposition, surtout de la part de Mgr Chiaveroti, archevêque de Turin. Lanteri mourut le 5 août 1830. Nous souhaitons à cette intéressante étude une seconde édition, avec des renseignements plus abondants sur l'activité politico-religieuse de Lanteri.

— Le travail de ARTURO COLLETTI, *Ausonio Franchi e i suoi tempi* (Turin-Rome, 1925. In-8, XII-397 p.) fournit également d'intéressantes données. Ausonio Franchi, pseudonyme du prêtre gênois apostat Cristoforo Bonavino, fut l'un des apôtres les plus acharnés de l'incrédulité en Italie entre 1848 et 1880. Philosophe, journaliste, professeur, il écrivit, de nombreux opuscules qui eurent une large diffusion et furent traduits en diverses langues. Rentré dans le giron de l'Église, il écrivit, pour réfuter ses propres erreurs, l' *Ultima critica*, en trois volumes. Il mourut le 12 septembre 1895. Le travail de Colletti donne également beaucoup de renseignements sur les années plus troublées du Risorgimento italien. Son livre aurait gagné à être rédigé d'une façon moins oratoire ; on s'aperçoit également que beaucoup de renseignements sont omis qui auraient jeté de la lumière sur la vie religieuse durant cette période. L'auteur n'a malheureusement pu utiliser les renseignements si importants publiés récemment par Luzio sur la *Massoneria*. P. P.

— Dans les *Rendiconti della R. Accademia nazionale dei Lincei. classe di scienze morali storiche e filologiche*, 1925, 6e série, t. I, p. 289-303, UGO MOUNERET DE VILLARD présente une étude sur les fouilles faites au monastère de St-Siméon près de Aswar : *Rapporto preliminare sugli scavi al monastero di San Simeone presso Aswar*, 1924-1925. Le monastère était connu jadis sous le vocable de saint Anbâ Hadrâ ; actuellement il porte celui de Saint-Siméon. L'édifice fut abandonné au moyen âge et tomba lentement en ruines ; mais jamais rien ne vint modifier la structure ancienne. Ce sont ces circonstances qui permettent d'étudier un couvent égyptien du moyen âge jusque dans ses moindres détails. Nous avons ainsi dans le couvent de Saint-Jérémie à Sassarâ, abandonné au VIIIe siècle peut-être, le type du couvent du haut moyen âge de l'Égypte centrale, et dans celui de Saint-Simon un couvent du bas moyen âge de la Haute Égypte. Ces deux monastères se présentent avec des formes totalement différentes. Mouneret donne la relation des recherches faites et les plans de l'édifice ; une publication ultérieure s'occupera de ce que furent les étages supérieurs. P. P.

— M. U. A. PADOVANI consacre une étude intéressante à un prêtre qui appartint au Risorgimento dans l'esprit de Rosmini, quoique avec moins d'éclat (*Vita Fornari. Saggio sul pensiero religioso in Italia nel secolo decimonono*. Pubblicazzioni della Università cattolica del Sacro Cuore. Serie settima : Scienze religiose. Vol. I.. Milan, Vita e Pensiero, s. d. In-8, 219 p.). Érudit, directeur de la bibliothèque royale, puis nationale de Naples, Vito Fornari exerça un grand char-

Digitized by Google

me sur de nombreux amis. Il publia des ouvrages d'esthétique et surtout une monumentale vie du Christ, qui est toute une philosophie de l'histoire et de la religion. M. P. en donne une analyse détaillée et de longues citations. Il y voit une grande œuvre de la tradition volontariste et platonicienne, inspirée largement par Gioberti, mais remontant à saint Augustin et appelant la comparaison avec l'apologétique de M. Blondel. R. KREMER.

— Le volume III des *Rendiconti* des *Atti della Pontificia Accademia Rom. di Archeologia*, année académique 1924-1925, contient plusieurs communications intéressantes au point de vue de l'histoire ecclésiastique. De G. MERCATI, une étude sur *Paolo Pompilio e la scoperta del cadavere intatto sull' Appia nel* 1485, p. 24-43. Pompilio, humaniste assez peu connu, né vers 1455, mort en 1491, était ami de Pomponio Leto et membre de la *sodalitas litteratorum sancti Victoris et sociorum in Quirinali*, qui n'était autre que l'ancienne académie Pomponiana. Parmi les fragments qui ont été conservés de ses écrits, se trouve le récit des événements plus marquants de l'année 1485 et tout particulièrement celui de la découverte du corps de femme sur laquelle tant de sources contemporaines ont d'étranges relations. La version du fait est sobre et modérée chez Pompilio ; Sigismond de Conti s'inspira de ce récit pour ses *Storie*. En appendice Mercati donne également le fragment dans lequel Pompilio parle *De antiquitate linguae latinae*.—Le P. H. DELEHAYE donne, p.45-48, une note *A propos de Saint-Césaire au Palatin*. Il y est question d'un moine appelé Basile, qui vint habiter sur le Palatin, en 825, chez d'autres grecs dont il est question dans la *Translatio sanctorum Petri et Marcellini*. Vers le dernier quart du IXe siècle arriva dans le monastère de Saint-Césaire du Palatin, qui avait alors à sa tête Eustrate, originaire de Cyzique, Blaise, ou plutôt Basile d'Amorium en Phrygie ; nous le savons par la biographie du saint, encore inédite, conservée par un seul manuscrit, le 1491 du fonds grec de la Bibliothèque Nationale de Paris. Basile y prit l'habit monastique et le nom de Blaise et il y demeura une vingtaine d'années, puis passa à Constantinople. Le biographe de saint Blaise comble ainsi l'énorme lacune qu'il y avait entre 825, année de l'arrivée de Basile à Rome, et 990 qui est celle du voyage de saint Sabbas le Jeune à propos de la *λαύρα τοῦ ἐνδόξου Καισαρίου*. comme l'appelle le biographe de saint Blaise. La note de Delehaye complète ainsi celle de CHR. HUELSEN, *Die Kirchen des hl. Caesarius in Rom*, publiée dans les *Miscellanea Francesco Ehrle*, t. II, p. 389-393. — Mgr J. WILPERT poursuit ses études sur les sarcophages, dans une communication intitulée : *L'ultimo viaggio nell' arte sepolcrale classico-romana* (p. 61-72, avec illustrations). La représentation sculptée du voyage vers l'au-delà passa des monuments étrusques aux romains avec les mêmes caractéristiques ; Wilpert le note parce que ces caractères inspirèrent un artiste chrétien dans la représentation de la scène du diacre Philippe instruisant dans la foi l'eunuque de la reine Candace représentée sur un sarcophage. — Une étude, avec de riches illustrations, due à la collaboration de G. BIASIOTTI et PH. B. WHITE-

Digitized by Google

HEAD, est consacrée à *La chiesa dei SS. Cosma e Damiano al Foro romano e gli edifici preesistenti.* Dans une première partie, description du monument ; d'abord l' *aedes Deum Penatium*, édifice rectangulaire de l'époque d'Auguste, construit en blocs de tuf, transformé et destiné à d'autres usages sous les Flaviens ; l'église sous le pontificat de Félix IV transformée à diverses reprises. On sait en effet que, tant pour l'église proprement dite que pour la rotonde qui la précède, on suréleva le pavement pour le mettre au niveau du Forum du XVIIe siècle. Dans la seconde partie, publication et commentaire de la note de Panvinio dans laquelle est décrite l'église telle qu'elle existait vers le milieu de XVIe siècle. — Mgr KIRSCH approfondit les études qui l'occupent de préférence ces dernières années et traite, p. 123-141, de *Origine e carattere primitivo delle stazioni liturgiche di Roma.* Quelle que soit l'origine du mot *statio* pour désigner le jeûne du mercredi et du vendredi, il est certain qu'à partir du IIIe siècle les chrétiens de Rome et d'Afrique appelaient *statio* une réunion liturgique ou ecclésiastico-religieuse particulière, célébrée dans une église de la ville ou dans le sanctuaire d'un martyr dans un des cimetières de Rome. Les *Tituli* s'étant déjà constitués à Rome avant Constantin, « au début, l'église dans laquelle devait se tenir la *statio* ne devait pas être fixée d'une manière constante pour les diverses dates liturgiques, mais elle était choisie selon les circonstances par le pape et son conseil de prêtres, et indiquée aux fidèles au cours de la réunion précédente » (p.12) ; c'est seulement pour la célébration du *natalis* d'un martyr que le jour et le lieu étaient fixes, c'est-à-dire l'anniversaire de son martyre, au lieu où il était enseveli. La construction des grandes basiliques du Latran et Libérienne et des principales basiliques cimétériales, St-Pierre, St-Paul, St-Laurent, donnèrent une importance et une solennité toujours plus grandes à la vie liturgique romaine et les *stationes* reçurent une organisation fixe et définitive qui se maintint pendant des siècles et qui jusqu'à un certain point, s'est conservée jusqu'à nos jours » (p. 132). « De cette manière le mot *statio* prit la signification que nous trouvons dans les livres liturgiques des VIIe et VIIIe siècles : celle de réunion eucharistique solennelle célébrée sous la présidence du pape avec le plus riche cérémonial, le chant de la *Schola cantorum*, l'assistance des évêques suburbicaires, de nombreux prêtres, de diacres, sous-diacres et clercs inférieurs et avec la participation de la noblesse du Patriarchium et de la ville, de fidèles de toutes les régions ecclésiastiques » (p. 133). Avant le VIIIe siècle une règle constante fut adoptée pour ces *stationes*, de manière à célébrer les diverses fêtes à date fixe, dans une basilique déterminée. Ainsi, pour les 23 jours fériés du carême, la station est fixée toujours dans un des anciens titres romains. Aux dimanches de carême, au contraire, la station est célébrée dans les basiliques principales, non titulaires (à l'exception du second dimanche, vacant) ; les jeudis de carême, jours jusqu'alors considérés comme aliturgiques, la station fut fixée par Grégoire II dans des églises d'origine relativement récente ; les jours de quatre-temps, la station se tint régulièrement à

Digitized by Google

Sainte-Marie-Majeure, aux SS. Apôtres, à St-Pierre. Avant la fin du VIe siècle un nouvel élément vint s'ajouter à la liturgie stationale, celle de la *collecta* : « réunion des fidèles des diverses régions ecclésiastiques avec son clergé dans une église qui n'était pas trop éloignée de celle où se tenait la cérémonie de la station. Le pape avec son cortège s'y rendait également, y récitait une oraison spéciale (*collecta*) et ensuite tous les participants se rendaient à pied, accompagnant processionnellement le pape à l'église stationale en récitant à haute voix des prières sous forme de litanies » (p. 136). Plus tard seulement, cette procession prit le caractère de procession de pénitence et fut en usage au temps de carême ; il n'est pas prouvé en tous cas qu'elle fut instituée pour tous les jours de *statio* solennelle. Quant à la visite aux basiliques cimétériales, aux jours *natales* de chaque martyr, il semble que les fidèles l'aient faite chacun en particulier,ou en groupements laissés à l'initiative particulière, sans solennité de chant ou récitation de litanies.— Sous les titres « *Arcus stillans* » et « *Balneum Pelagii* », G. Marchetti-Longhi (p. 143-190, avec ill.), présente quelques notes de topographie médiévale de Rome qui concernent la région de S.Maria in Cosmedin et celle de la Schola Graeca, les églises qui se trouvent dans ces parages et la maison dite de Pilate et de Cola di Rienzo. — S. G. Mercati, dans *Epigraphia* (p. 191-214), commente une inscription métrique grecque trouvée à S. Saba à l'Aventin et concernant *Marc-Aurèle Xenonianus*, négociant en marbres aux magasins «*Petroniani* » ; ces magasins devaient se trouver le long de l'actuelle via Marmorata. En second lieu, il étudie la tradition manuscrite de l'inscription du fronton de l'église des saints Serge et Bacchus de Constantinople, érigée par Justinien et Théodore, actuellement convertie en mosquée.Ensuite, il discute l'édit de Manuel I Comnène, de 1166, dont le texte est gravé dans le temple de Sainte Sophie. L'édit concerne l'interprétation du texte de S. Jean : « Le Père est plus grand que moi », et fut sculpté sur quatre plaques de marbre de manière à former un carré parfait près de l'abside de la basilique ; ces pierres furent enlevées par le sultan Selim II en 1567 et peut-être pourrait-on encore en retrouver des fragments. Dans une dernière étude se trouve reproduite une inscription, disparue actuellement, de l'église de la *Περιβλέπτος* de Constantinople, érigée en 1031 par Romain IV Argyre et restaurée par Nicéphore Botoniate. L'inscription a rapport à des travaux entrepris dans cette église par Andronic II († 1328) ou par Andronic III († 1341) ; elle était placée sous les statues des empereurs, fondateurs de l'édifice. — P. Styger aborde le problème de *L'origine delle cripte di Lucina sull' Appia* (p. 269-287 avec plan et ill.). Les cryptes de Lucina apparaissent sous ce nom dans les actes du pape Corneille, rédigés peut-être au Ve siècle, et dans le Liber Pontificalis, dans la biographie de ce pape. Elles constituent un petit cimetière chrétien dans le voisinage de celui de Callixte, qui subit des agrandissements à trois périodes allant de 130 environ à la première moitié du IIIe siècle. Ce cimetière avait été établi au début, comme l'avait déjà démontré de Rossi, dans une *area adjecta monumento*, et dès lors il se trouvait probablement

Digitized by Google

sous la protection de ce propriétaire dont, jusqu'à présent, on ignore même le nom, attendu que les hypothèses émises à ce sujet par de Rossi n'ont pas de fondement solide. — La communication de dom Morin, *La Massa Candida et le martyr Quadratus d'après deux sermons inédits de S. Augustin* (p. 289-312), est intéressante. Les deux sermons inédits dont Morin donne le texte sont conservés à l'Ambrosienne (C. 210, codex du xviie siècle, acheté par le cardinal Borromée en 1603, provenant du monastère de S. Savino à Plaisance) ; le premier, très court, est un *sermo de Natali Massae Candidae* ; le second, long, est un *sermo ad mensam Cypriani de sancto Quadrato*. Sur les martyrs de Massa Candida, on n'a aucune *Passio*, pas même d'époque très postérieure ; rien que quelques vers de Prudence dans le *Peristephanon*, et de caractère légendaire. De certaines allusions de S. Augustin, on pouvait conclure uniquement que le nombre de ces martyrs était considérable, qu'ils se rattachaient à l'église d'Utique, et que la date de leur martyre était le 18 août. Quant à saint Quadratus, on n'en savait à peu près rien, si ce n'est qu'on célébrait sa fête en Afrique aux ive et ve siècles et que saint Augustin avait prêché à cette cérémonie. Du second des sermons de saint Augustin il n'est pas possible de tirer des conclusions certaines sur le genre de supplice infligé aux martyrs, mais nous savons tout au moins ceci, que le martyr Quadratus était vénéré en Afrique, qu'il avait une basilique qui lui était consacrée à Bizerte, et qu'il était considéré, aux ive et ve siècles, comme l'évêque du diocèse auquel appartenaient les martyrs de Massa Candida, c'est à dire d'Utique. Le massacre en masse du clergé et des fidèles eut lieu le 18 août (259 ?) ; l'évêque fut martyrisé le 21. Si, au point de vue hagiographique, les renseignements fournis peuvent paraître d'importance secondaire, au point de vue patristique la découverte de deux nouveaux sermons de saint Augustin est importante et fait honneur à la sagacité de dom Morin.— L. Laffranchi : *L'imperatore Martiniano ed il suo tempo* (p. 351-390), donne un essai sur la vie de cet empereur grâce aux données numismatiques. On connaît peu de chose sur ce souverain proclamé pendant les dernières années du règne de Licinius. Laffranchi prouve qu'il usurpa le pouvoir en 317, au plus tard en 318, et qu'il régna également sur la Thrace et sur l'Illyrie ; par conséquent, il n'aurait été en aucune façon collègue de Licinus, comme le rapportent les historiens. — Une dernière communication est de D. C. Mohlberg : *Un sacramentario palinsesto del secolo* viii *dell' Italia centrale* (p. 391-450). C'est un manuscrit sur parchemin, conservé à la Bibliothèque Angelica de Rome, ayant appartenu au cardinal Passionei, et qui, sous une écriture du xiie siècle, traitant de médecine, conserve une partie d'un sacramentaire. Les cahiers i-v manquent ainsi que x, xii, xiii ; les cahiers vii et viii sont incomplets ; le xvie cahier est le dernier. Plusieurs des feuillets conservés sont, de plus, illisibles. L'écriture est pré-caroline : l'original fut écrit vers le milieu du viiie siècle en Italie centrale. La partie qui regarde le début de l'année manque jusqu'à la préface du premier dimanche de carême ; manquent également les fêtes des saints et du Seigneur, à partir du 10 août ; manquent de même le canon et d'autres parties

Digitized by Google

intermédiaires. Toutefois le manuscrit est un fragment important contenant environ 300 formules (p.399) ; il se rapproche, plus que tous les sacramentaires gélasiens connus jusqu'à présent, de celui de Monza... ; il est le plus méridional de tous (p. 413). A la suite de ces conclusions, Mohlberg reconstruit le texte donné par le palimpseste en le confrontant avec celui de dix autres manuscrits plus importants du Sacramentaire Gélasien, et, à l'occasion, également avec d'autres textes. (p. 391-450). — Une relation : *I musei e le gallerie pontificie nell' anno* 1924-1925 (p. 451-497, avec illustrations), termine le volume. B. Nogara y traite du musée Grégorien-étrusque, nouvellement ordonné et ouvert au public ; O. Marucchi, du musée égyptien et d'acquisitions faites pour le musée lapidaire du Vatican et pour celui du Latran ; G. Galli, de restaurations faites à l'une des plus importantes statues de la collection vaticane ; B. Biagetti, de tableaux, en majeure partie des xve-xviie siècles, acquis par le St-Siège, et, en particulier, de quatorze précieux fragments des fresques de Melozzo da Forli qui se trouvaient dans la sacristie de la Basilique Vaticane ; des restaurations des fresques de Fra Angelico dans la chapelle de Nicolas V au Vatican, et de celles qui ornent la loggia de Sixte V au Latran. P. P.

— Les RR. PP. Dominicains ont transformé, en 1926, leur ancien périodique mensuel : *Il Rosario, memorie domenicane*, qui se publiait à Florence depuis 1884 et qui groupa durant cette longue période de temps des matériaux précieux pour l'histoire de l'ordre, surtout en Italie. Ils entreprennent la publication de *Memorie Domenicane* qui paraîtront tous les deux mois, dans le but de faire connaître les institutions et l'histoire de l'ordre en Italie, avec une rubrique de *Notizie domenicane* pour la chronique contemporaine. La revue, qui paraît à Florence, au couvent de Santa Maria Novella, a donné les trois premiers fascicules ; ils se présentent bien mais la revue gagnera certainement encore, lorsque la rédaction se sera mise plus nettement sur la voie tracée. Notons, dans ces fascicules, deux articles de M. Ferrara, *Intorno ad un presunto carnevale Savonariolano nel* 1495 (p. 58-61) et *Antiche poesie in memoria di Savonarola* (p.215-253), et du P. R. Diaccini, *Il primo conclave di S. Romana Chiesa e il convento di S. Domenico di Arezzo* (conclave de 1276 dont sortit pape Innocent V), (p. 129-136). P. Paschini.

— Son Ém. le card. Ehrle succède au cardinal Mercier comme président d'honneur de la *Semaine d'ethnologie religieuse*, fondée à Louvain en 1911. Le R. P. Schmidt, S. V. D., président effectif de la *Semaine*, vient d'être nommé Directeur du musée ethnologique du Latran ; ce musée continuera en quelque sorte l'Exposition vaticane des Missions.

Pays-Bas

— Le R. P. van Ginneken, S. J., professeur à l'université de Nimègue, vient de faire une communication à l'Académie royale de la

Digitized by Google

Haye sur l'auteur de l'*Imitatio Christi*. Dans les livres II et III, il croit avoir retrouvé une œuvre perdue de Gérard Groote : *De conversatione interna*, composée probablement sur le modèle du *Soliloquium de arrha animae* de Hugues de Saint-Victor. On sait que Gerson a, lui aussi, imité ce *Soliloquium*, ce qui a pu donner occasion à l'opinion qui lui attribuait l'*Imitation*. Dans *De nieuwe Eeuw*, du 16 septembre, le R. P. revient sur cette question et soutient que les vrais auteurs de l'*Imitation* sont Groote et Jean de Schoonhoven ; Thomas a Kempis n'a fait que rédiger leur travail. L'auteur promet de revenir sur chacune de ses affirmations et d'en fournir les preuves.
Dr H.

— W. Nyhoff vient de publier le Ier volume de son très important ouvrage : *L'art typographique dans les Pays-Bas*, 1500-1540. *Reproduction en fac similé des caractères typographiques, des marques d'imprimeurs, des gravures sur boiset autres ornements employés pendant cette période*. T. I : *Les Pays-Bas septentrionaux* (La Haye, Nijhoff.) Le IIe volume, qui concerne les Pays-Bas méridionaux, paraîtra encore pendant le courant de cette année 1926. Les deux volumes constitueront un répertoire complet de l'histoire de l'imprimerie dans nos contrées.
Dr H.

— La firme M. Nijhoff de la Haye vient de publier la VIe et dernière partie de l'ouvrage de J. B. Rietstap et V. H. Rolland, *Planches de l'Armorial général* (prix : 100 flor. ; 600 flor. pour l'ouvrage complet).
Dr H.

— Le Dr G. Brom, professeur à l'université de Nimègue, vient de publier un ouvrage capital sur l'histoire de la civilisation aux Pays-Bas pendant le XIXe siècle : *Romantiek en Katholicisme in Nederland* (Groningue et La Haye, Wolters, 1926. 2 vol. 430 et 400 p. Fl. 15.80). Le t. I porte en sous-titre *Kunst*, le t. II, *Wetenschap en Staatkunde*. Ces titres n'indiquent pas complètement le contenu de l'ouvrage, où la situation religieuse se trouve largement décrite. Le t. I comprend quatre parties, sous les rubriques suivantes : Bilderdijk, l'École anglaise, le Cercle du *Gids*, Gothique ; le t. II est également subdivisé en quatre sections : Mystique, « Consequentie en Reactie », Émancipation, Conclusion. Le t. II comporte tout un chapitre (p.73-117) consacré à l'histoire générale de l'Église aux Pays-Bas, groupée autour de Willem Moll et son école ; l'histoire spéciale de l'Église est traitée dans différents chapitres : théologie, liturgie, scolastique. Dans la section intitulée « Émancipation », Br. expose l'histoire politique sous différents en-têtes, p. ex. : Trois rois : Guillaume Ier, Guillaume II, Guillaume III ; la Révolution d'avril, la coalition entre catholiques et protestants antirévolutionnaires. La RHE consacrera à cet ouvrage une recension plus étendue.

Signalons que le Dr Brom projette de publier, en collaboration avec M. A. Boon, professeur à l'université de Louvain, une histoire des rapports littéraires qui ont existé entre les Pays-Bas et la Flandre.
Dr H.

Digitized by Google

— Le Dr TH. GOOSSENS, recteur des Cours catholiques à Tilbourg, vient d'être attaché à la direction de la Fondation Nuyens.

On sait que cette Fondation accorde un prix quinquennal au meilleur ouvrage d'histoire, publié, endéans les cinq dernières années, par un historien catholique des Pays-Bas. Un jury vient d'être constitué en vue d'allouer le prix pour la période écoulée : Dr J. de Jong, (grand séminaire, Rijsenburg) ; Dr F. van den Borne, O. F. M. (Alverna, Wychen) ; Dr J. Sassen, O. P. (Utrecht) ; Dr D. Franses, O. F. M. (Nimègue) ; Dr H. F. M. Huybers (Nimègue), secrétaire du jury. Dr H.

— La *Maatschappij tot Nut der Israëlieten in Nederland* demande une étude scientifique sur l'histoire des Juifs aux Pays-Bas depuis 1795. Elle accordera un prix de 500 flor. au meilleur travail, rédigé en néerlandais, qui lui sera envoyé avant le 1er mars 1927. Le jury comprendra le Prof. Dr G. W. Kernkamp, de l'université d'Utrecht, le Dr J. Mendels de la Haye, S. Seeligman d'Amsterdam. Dr H.

— *Nominations.* — Ont été nommés : Le Dr D. COHEN, professeur ordinaire d'histoire ancienne et d'antiquités romaines à l'université communale d'Amsterdam. — Le Dr D. F. SLOTHOUDER, professeur ordinaire d'histoire de l'architecture à l'École technique supérieure de Delft. — M. J. D. C. VAN DOKKUM, bibliothécaire de l'École supérieure d'agriculture de Wageningen.

Ont été nommés par arrêté royal : membres de la *Commissie voor 's Rijks Geschiedkundige Publicatien* : Jhr. Mr. A. H. MARTENS VAN SEVENHOVEN, archiviste du Royaume dans la province de Gelderland ; Mr Dr S. VAN BRAKEL, juge près le tribunal d'arrondissement à Utrecht ; Dr A. A. VAN SCHELVEN, professeur à l'université libre d'Amsterdam.

Comme commis en chef : J.K. BONDAM, aux archives générales du Royaume à La Haye ; Jhr. Mr. D. P. M. GRASWINKEL, aux archives du Royaume, province de Gelderland ; Dr J. W. H. GOOSSENS, de Maestricht, aux archives du Royaume, province de Limbourg. — Aux archives du Royaume, province de Zélande, ont été nommés, comme commis : A. MULDER ; comme commis-adjoint : D. LAMMERTS. Dr H.

Pologne

— Le 27 mai 1926 a eu lieu, à Poznań, l'inauguration solennelle des *Archives diocésaines* de Gniezno et de Poznań. La cérémonie s'est déroulée dans la grande salle des conférences des Archives, ornée de gobelins et de portraits. Les deux diocèses (Gniezno est le siège du primat de Pologne et Poznań le plus ancien évêché, fondé au xe siècle), possèdent un grand nombre de documents historiques très précieux, conservés jusqu'à présent dans les différentes collections, archives et bibliothèques de leur territoire, dont les limites correspondent à celles de la province de Grande Pologne, berceau de la Pologne même. Au cours de l'année 1925, toutes ces archives et bibliothèques particulières ont été réunies dans le beau bâtiment, adap-

Digitized by Google

té et modifié à cet effet, de l'ancienne Académie de l'évêque Jean Lubranski, fondée en 1519. Après cette réorganisation, les *Archives diocésaines* comptent plus de 4.000 documents originaux, environ 3.000 mss historiques, un cabinet de médailles et d'estampes et une bibliothèque de 100.000 volumes. Parmi les mss, il faut noter la série complète des *Acta causarum consistorii Posnaniensis*, depuis l'année 1404, les *Acta episcoporum Posnaniensium*, beaucoup de chroniques, de nécrologes, des cartulaires de couvents de la Grande Pologne. La bibliothèque renferme plusieurs mss qui datent des temps les plus reculés du christianisme en Pologne (xe-xie siècles), plus de 800 incunables et un grand nombre de « paléotypes » polonais. Parmi les anciens possesseurs, nous trouvons des rois, des magnats et des évêques polonais. La bibliothèque du roi-bibliophile Sigismond Auguste (1548-1572), par exemple, est représentée par 46 volumes. Tous ces trésors sont accessibles au public savant dans les deux cabinets d'étude. Et même, aux savants étrangers qui désirent faire des études sur place, on offre l'hospitalité dans une petite chambre à ce aménagée. La fondation des *Archives diocésaines* est due au Cardinal Primat Dr Edmond Dalbar, qui l'avait décrétée le 11 octobre 1925, le choix et l'adaptation du bâtiment à Mgr Zukomski, alors évêque suffragant de Poznań, actuellement évêque de Lomza. Cependant c'est à l'archiviste diocésain, M. l'abbé Edmond Majkowski, que nous sommes redevables du plan et de son exécution ; c'est lui aussi qui a fait classer toutes ces collections. Savant distingué et spécialiste remarquable, l'abbé Majkowski a été nommé premier directeur des *Archives diocésaines*. Dr Ch. Rzyski.

Roumanie

— M. N. Iorga a publié, dans l'hebdomadaire *L'Europe nouvelle* (no du 26 février 1926), une étude intitulée : *L'Église autocéphale de Roumanie, ses origines et son rôle parmi les Églises nationales d'Orient*. On sait que l'histoire du christianisme dans les Balkans, en Roumanie en particulier, ne manque pas de points obscurs. Le christianisme roumain, écrit M. I., est antérieur à Trajan ; ce fut un christianisme de missionnaires et d'origine occidentale, latine. Pendant tout le moyen âge, il s'est maintenu dans cette forme primitive, sans aucune influence des hiérarchies, sans influence non plus, jusqu'au xiiie siècle, du christianisme slavo-byzantin. Ce n'est qu'au xive siècle, après la constitution des principautés valaque (vers 1300) et moldave (vers 1360), que l'État introduit une hiérarchie régulière dans l'Église. Organisée par Byzance, celle-ci sera grecque, mais, dès la première moitié du xve siècle, le principe de l'autonomie nationale est vainqueur en Moldavie et, dans les deux principautés, le slavon reste la langue des lettrés. Par l'intermédiaire de la Transylvanie, le calvinisme ramène les Roumains à leur tradition religieuse : administration de l'Église par le peuple, abandon du slavon et adoption du roumain pour les livres liturgiques. Fait intéressant à noter : c'est en terre valaque que s'est produit le premier contact entre l'Église ortho-

Digitized by Google

doxe et le calvinisme, en la personne du patriarche Cyrille Lucar. Enfin, au XIXe siècle, l'Église roumaine se déclare autocéphale, mais le prince Couza, auquel elle est redevable de ce bienfait, veut l'asservir, plus encore qu'elle ne l'est depuis le Règlement de 1834, au pouvoir politique. Le récent retour de la Transylvanie à l'état roumain a replacé à nouveau l'Église nationale dans les voies de son développement traditionnel : « l'Église hiérarchisée, l'Église dominée par l'État, l'Église pleine de byzantinisme et de laïcisme occidental, a admis les lignes générales de l'Église transylvaine », plus démocratique dans sa constitution. R. DRAGUET.

Tchécoslovaquie

— *Décès.* — H. SVOBODA, professeur ordinaire d'histoire ancienne à l'université allemande de Prague. A. F.

Union Sud-Africaine

— Dans le *South African Journal of Science*, 1925, t. XXII, p. 540-551, M. C. GRAHAM BOTHA, archiviste général de l'Union, a donné, sous le titre : *Social Customs in outh Africa during the XIIIth Century*, une remarquable contribution à l'histoire religieuse et sociale. Il a montré,par l'étude des coutumes concernant le mariage, le baptême et les funérailles, la curieuse lutte que se sont livrée, à l'extrême pointe de l'Afrique, les influences autochtones, hindoues et européennes, et dans laquelle le facteur occidental a triomphé.

E. LOUSSE.

— Conformément aux instructions du Ministre de l'Intérieur, en date du mois d'août 1918, la Commission des archives de l'Union Sud Africaine entreprend la publication des archives du Cap de 1732 à 1793. Elle veut ainsi combler la regrettable lacune qui existe entre les textes publiés par Leibbrandt jusqu'à l'année 1732, et les *Records of Cape Colony*, du Dr Theal, couvrant la période de 1793 à 1827. Elle s'adresse aux gradués des universités pour la prestation du travail critique, tandis que le Gouvernement lui assure la partie matérielle : des impressions claires, des formats pratiques, des reliures solides et élégantes. Les *Kaapse Archiefstukken lopende over het jaar* 1778 (Capetown, 1926), par KATHLEEN M. JEFFREYS, M. A., inaugurent la collection, car l'ensemble du travail est divisé en tranches chronologiques et, — chose curieuse, mais qui trouve dans l'évolution historique sa meilleure explication, — il est amorcé par la période de 1778 à 1793. On ne croit pas devoir présenter en livres distincts des pièces de nature différente, pour éviter d'éparpiller les renseignements sur des faits simultanés, voire identiques. Aussi le premier volume comprend-il plusieurs sections : les résolutions du « Politicquen Raad » du Cap, le journal du Château de Bonne-Espérance, les lettres reçues, les lettres envoyées et des annexes aux résolutions,de janvier à décembre 1778. L'appareil critique pourrait être perfectionné, semble-t-il. Certes, M. E. A. Walker, le distingué pro-

Digitized by Google

fesseur d'histoire de l'université de Capetown, définit, dans une courte préface, l'esprit de la collection et donne une entrée en matière au volume. Mais on sent le défaut d'une introduction critique L'édition proprement dite, fidèle aux originaux jusqu'à l'oubli des règles sur l'emploi des abréviations et des majuscules, est totalement dépourvue de notes. Les tables alphabétiques des noms de personnes, de lieux et de navires, données séparément, et la table analytique des matières gagneraient à se plier aux conventions des sociétés européennes. Au total, ceux qui prennent la noble initiative de faire connaître des sources inédites de l'histoire de leur pays, pourraient, sans beaucoup d'efforts, mettre leur travail à même de rivaliser avec les meilleures productions contemporaines. E. Lousse.

Digitized by Google

I. TABLE PARTICULIÈRE DE LA CHRONIQUE

(NOTICES ET NOUVELLES)

---

1. Distribution des matières par pays.

Allemagne, 157-168 ; 416-437 ; 673-700 ; 901-914.
Angleterre, Écosse, Irlande, 168-183 ; 437-444 ; 701-709 ; 914-921.
Autriche, 444 ; 709 ; 921-922.
Belgique, 183-191 ;445-452 ; 710-718 ; 922-927.
Bulgarie, 452-453 ; 718-719.
Danemark, 191.
Égypte, 453.
Espagne, 192-193 ; 453-454 ; 719-720.
États-Unis d'Amérique,193-195 ; 454-457 ; 720-722 ; 927
France, 195-211 ; 457-463 ; 722-737 ; 927-939.
Grèce, 211-213 ; 463-464 ; 737.
Hongrie, 737 ; 939.
Italie, 213-215 ; 464-473 ; 738-748 ; 939-947.
Norvège, 215 ; 473-476.
Palestine, 477.
Pays-Bas, 215-216 ; 477-480 ; 748-753 ; 947-949.
Pologne, 216-217 ; 481-482 ; 752-756 ; 949-950.
Roumanie, 482 ; 756 ; 950-951.
Russie, 482-483 ; 756.
Suède, 217 ; 756-757.
Suisse, 217-218 ; 757.
Tchécoslovaquie, 218-219 ; 484 ; 758 ; 951.
Ukraine, 758.
Union Sud-Africaine, 951-952.
Yougo-Slavie, 485 ; 758.

2. Notices bibliographiques.

Abrahams, I. 701.
Ackermann, Phyllis, 470.
Adderley, J. 917.
Addison, J. Th. 454.
Albers, 680.
Allen, P. S. 179.
Alpatoff, 911.
Amann, E. 457.
Anninos, B. 212.
Aubert, M. 460.
Audollent, 196.
Bacherler, M. 425.
Baeseke, G. 164.
Baethgen, Fr. 698.
Balmès, J. 193.
Bals, G. 206
Bardenhewer, O. 901.
Bardy, G. 197.
Bastgen, H. 432, 698.
Batiffol, P. 457, 466, 716, 722.
Battistella, A. 742.
Bauer, W. 418, 673.
Baumgarten, P. 163.
Baumstark, A. 681.
Baur, L. 905.
Bautier, P. 189.
Bayer, F. J. 437.
Baynes, Norman H. 439
Beaufays, I. 445.
Beets, N. 750.
Bell, W. G. 177.
Bénéchèvich, V. N. 482.
Benechévitch, B. 756.
Benoit, F. 726.
Bergkamp, J. U. 455.
Berlière, U. 713, 923.
Bernardi, G. G. 742.

Digitized by Google

Bernareggi, A. 467.
Bertolini, O. 743.
Beth, K. 909.
Beyerhaus, G. 680.
Biagetti, B. 947.
Biasiotti, G. 943.
Biscaro, G. J. 739.
Bishop, E. 175.
Bittner, L. 688, 696.
Blake, P. 457.
Bland, C. C. Swinton 703.
Bliemetzrieder, Fr. 681.
Blok, J. M. 749.
Blok, P. J. 750.
Blundell, F. O. 177.
Bodenstein, H. D. J. 478.
Bodnask, St. 481.
Boehm, A. 457.
Boinet, A. 451.
Bonenfant, P. 188.
Bordoune, M. 482.
Borghezio, G. 470, 739.
Borino, G. B. 743.
Botha, C. Graham 951.
Bracey, R. 179.
Brackmann, A. 681, 683.
Brandi, K. 686, 691.
Brassinne, J. 926.
Bratsiotis, P. 211.
Braun, J. 697.
Breen, J. 479.
Bréhier, L. 160, 724.
Brentano, M. R. 166.
Bretholz, B. 698.
Brettle, Sig. 427.
Brittain, F. 171.
Brom, G. 948.
Brou, A. 203.
Brown, Adams 909.
Brugmans, H. 477, 479.
Brun, C. 698.
Brunot, F. 203.
Buchner, 913.
Buchwald, G. 428.
Buckler, W. H. 725.
Budka, Vl. 481.
Burger, C. 479.
Burkitt, F. C. 439, 917.
Burn, A. E. 438, 441.
Buysse, P. 183.
Bijvanck, A. W. 479, 749.
Cadbury, H. J. 454.
Canal, R. P. 470.
Canivez, J. 711.
Cantinelli, R. 451.
Carusi, E. 743.
Carusi, Mgr 741.
Casey, R. P. 722.
Casier, J. 450.
Casimiri, R. 470, 941.
Celli, A. 743.
Ceresi, V. 464.
Cervos, F. 454.
Chabot, J.-B. 723.
Chaloupecky, 218.
Chambers, R. W. 179.
Chapman, G. 439.
Chavelsky, G. J. 483.
Chéramy, H. 205.
Chitty, H. 918.
Clark, A. C. 706.
Clarke, W. K. L. 437.
Clayton, J. 703.
Clemen, C. 157.
Clemen, O. 428.
Close, E. 924.
Clouzot, E. 458.
Cock, A. A. 920.
Coens, M. 710.
Cohn, E. S. 703.
Colletti, A. 942.
Collins, Ross W. 722.
Combes de Patris, B. 458.
Considine, J. J. 455.
Cordovani, M. 214.
Cornelissen, J. 749.
Costantini, L. 464.
Coulton, G. G. 175.
Coumoul, J. 447.
Couty, V. 714.
Craster H. H. E. 173, 176.
Crawford, H. S. 916.
Croce, B. 744.
Czrij, J. 753.
Dald, A. 696.
Dalton, O. M. 724.
Dammann, O. 694.
D'Ancona, P. 450.
Datton, 455.
Davis, F. N. 704.

Digitized by Google

Davis, H. W. C. 442.
Day, Fr. 702.
Deanesly, M. 702, 915.
de Bie, J. P. 477.
de Blécourt, A. S. 478.
de Boer, M. 479.
de Borman, C. 446.
de Crawford and Balcarres, Cte 440.
De Cuyper, J. 711.
de Fayolle, Mquis 460.
de Florenstan, G. 443.
de Font-Réaux, 458.
de Gaiffierd'Hestroy, B.710
de Guibert, J. 929.
Dehio, G. 167, 911.
Deissmann, Ad. 909.
de Jerphanion, G. 724.
de Labriolle, P. 196, 199.
de Lange, K. Th. G. 751.
Delatte, 922.
de la Vallée-Poussin, L. 199.
Delehaye, H. 183, 723, 943.
Demaison, L. 458.
De Meulemeester, M.189,712
de Morgan, J. 723.
de Pauley, W. C. 915.
de Poorter, A. 928.
Der Nersessian, S. 725.
De Schrevel, 478.
Des Forts, Ph. 731.
Deshoulières, 460.
Deshoulières, F. 934.
d'Ester, K. 435.
Destrée, J. 189, 715.
Desvallières, G. 443.
Detleu, Fr. von Hadeln 745.
de Vieux Bois, Chr. 479.
Devigne, M. 450.
de Villermont, Cte C. 449.
de Villermont, Cesse M. 448.
Diaccini, R. 947.
Diculescu, C. 482.
Dieckmann, 160.
Diehl, Ch. 933.
Dierickx, H. 188.
Dimier, L. 459.
Dobrowolski, C. 481.
Dobschuetz, E. von 420.
Doelger, Fr. 686.
Dony, Ém. 448.
Draguet, R. 197.
Dufourcq, A. 730.
du Holgoet, A. 460.
Duhr, B. 692.
Durand, G. 731.
du Ranquet, 460.
Durrieu, P. 725.
Dussaud, R. 723.
Dyroff, A. 912.
Egger, H. 749.
Ehrenforth, G. 161.
Eichmann, E. 685.
Emmerig, E. 692.
Engelmann, G. 422.
Enlart, C. 206, 724, 731.
Enno van Gelder, H.A. 216
Enri, Cathal 443.
Erben, W. 417.
Erens, A. 187.
Fabricius, Cl. 687.
Facchinetti, B. 214.
Fage, R. 724.
Fairfield, L. 441.
Falke, O. von 697.
Falkner, J. M. 706.
Farquhar, J. N. 443.
Faut, A. 433.
Feder, 906.
Feder, A. 416.
Federici, V. 739.
Felten, 674.
Ferrara, M. 947.
Fijalek, J. 755.
Finke, H. 428, 912.
Finke, L. 755.
Flaskamp, F. 680.
Fletcher, J. S. 172.
Flood, W. H. Grattan 174.
Foerster, H. 430.
Fokker, T. H. 749.
Folmer, A. 751.
Foord, E. 178.
Fornari, Fr. 465.
Fortescue, A. 169.
Foster, C. W. 704.
Fournier, P. 198, 723.
Fracassini, U. 940.

Digitized by Google

Frere, 441.
Friedlaender, M. J. 434.
Froevig, M. 159.
Fuesslein, W. 907.
Galaction Cordun, 756.
Galassi-Paluzzi, C. 746.
Galli, G. 947.
Ganshof, Fr. L. 184, 726.
Gaselee, St. 176.
Gatzweiler, O. 907.
Gay, J. 723.
Genbarowicz, 754.
Genocchi, G. 464.
Georgiades, G. 737.
Gilson, Ét. 202.
Girgensohn, K. 909.
Godefroy, J. 931.
Godet, M. 217.
Goeller, Em. 163.
Götz, J. 692.
Goldschmidt, A. 434.
Gorski, C. 481.
Gougaud, L. 750.
Goyau, G. 207, 457.
Goyens, J. 449, 924.
Grabmann, M. 162, 470,913.
Green, A. Stofpord, 173.
Gregov-Taiovski, J. 219.
Grentrup, Th. 216.
Griera, D. 913.
Grisar, H. 695.
Groeneveld, W. H. 751.
Grolig, 709.
Gross, L. 696.
Gruetzmacher, G. 679.
Grummel, V. 720.
Guilday, P. 193.
Gumbley, G. 470.
Guttmann, J. 435.
Haldane, E. S. 441.
Hallé, N. 730.
Halvorsch, A. 475.
Hamann, R. 433.
Hampe, K. 906.
Harden, J. M. 917.
Harnack, A. von 425, 678,910
Harris, J. Rendel 170, 437, 438, 706.
Hauptmann, F. 469.
Headlam, A. C. 701.
Headlam, C. 178.
Heide, W. 435.
Helgason, J. 474.
Helms, H. 689.
Henson, E. 180.
Hergenroether, J. C. 157.
Heringa, F. K. 751.
Hérissay, J. 727.
Heurtebize, 203.
Hicks, L. 705.
Hirsch, B. 709.
Hoederath, H. F. 690.
Hörger, K. 688.
Hoffmann, E. 939.
Hoffmann, G. 165.
Hofmann, G. 743.
Hofmeister, A. 684, 698.
Holmberg, J. 756.
Holtzmann, W. 690.
Holzmeister, U. 678.
Home, B. 178.
Hoogewerff, H.M.748, 749.
Hordynskyi, J. 481.
Horvath, E. 737.
Housman, L. 917.
Howie, M. D. 175.
Huart, Cl. 724.
Hubert, E. 926.
Huelsen, Chr. 943.
Hughes, H. D. 706.
Hughes, V. R. 470.
Hulin de Loo, 189.
Huquet, E. 458.
Huybers, H.F.M. 478.
Huysmans, C. 714.
Ihmels, L. 909.
Ingils, G. J. 174.
Ivanov, G. 718.
Jacobi, E. 902.
Jacquin, 204.
James, M. R. 178, 919.
Japikse, N. 479.
Jarrett, B. 179, 180.
Jatsimirskii, A. J. 756.
Jeffreys, K. M. 951.
Jenner, K. L. 443.
Jennigs, Brendan 176.
Jitta, A.C. Josephus 751.

Digitized by Google

Joachimsen, P. 433.
Joekes, A. M. 751.
Joergensen, E. 191.
Jordan, E. 197.
Jorga, N. 950.
Jullian, C. 724.
Juncker, J. 163.
Kaiser, H. 696.
Kalinka, E. 424.
Kalkoff, P. 429.
Kallinicos, C. 211.
Kambourouglou, D. 737.
Kapfinger, H. 912.
Karpathios, E. S. 463, 464.
Karrer, O. 426.
Kehr, P. 161, 686, 695, 697, 698.
Kernkamp, G. W. 477.
Ketrzynski, St. 755.
Kirch, K. 905.
Kirsch, J. P. 157, 466, 679, 944.
Kittel, R. 909.
Klebelsberg, R. von 921.
Klein, U. 908.
Kleijntjens, J. 478.
Knappert, L. 215
Koch, H. 679.
Kogler, Th. 431.
Kolsrud, O. 473, 474.
Kondakov, N. 724.
Konopczynski, L. 755.
Konopczynski, Vl. 754.
Kos, M. 922.
Kot, St. 481.
Krammer, M. 681.
Kramp, J. 908.
Krasinski, S. 482.
Kreps, J. 922.
Kroon, J. E. 480.
Krose, H. A. 167.
Kruitwagen, 470.
Krusch, B. 690.
Kubickova, B. 484.
Kurtscheid, B. 471.
Labande, L. H. 460.
Laenen, J. 924.
Laffranchi, L. 946.
Lagrange, 678.
Laister, M. L. W. 173.
Lake, K. 722.
Lama, F. von 695.
Lambert, 195.
Lambot, O. 924.
Lamond, E. M. 437.
Lamy, H. 446.
Langford-James, L. 917.
Langlois, 198.
Langlois, Ch.-V. 202.
Langlois, M. 204.
Lanzoni, Fr. 467, 468.
La Piana, G. 721.
Lasonder, L. 215.
Lattey, C. 914.
Laun, F. 160.
Lauschert, F. 429.
Lawlor, H. J. 174.
Lebon, J. 445.
Leclercq, H. 205.
Le Clercq, L. 925.
Le Conte, R. 727.
Lefèvre, Pl. 924.
Legg, L. G. Wicklam 705.
Lemoine, H. 459.
Leopold, H. M. R. 748.
Lesort, A. 195.
Leturia, P. 909.
Leuba, J.-H. 933.
Levesque, E. 930.
Levillain, L. 725.
Liebermann, F.426, 442,915
Lietaert-Peerbolte, 751.
Lietzmann, H. 909, 910.
Likowski, L. H. 755.
Lindsay, W. M. 172.
Little, A. G. 917.
Longhaye, G. 932.
Loofs, Fr. 909.
Loosjes, J. 477.
Lortz, J. 429.
Lowe, E. A. 915.
Lüthi, K. J. 757.
Luzio, A. 741.
Lynam, E. W. 177.
Macalister, R. A. Stewart 172, 920.
Mc Cown, C. C. 454.
Machen, J. Gresham 720.

Digitized by Google

Macler, F. 724.
Mac-Nabb, V. 703.
Madan, F. 174.
Madura, F. 482.
Maire, E. 729.
Mâle, E. 730.
Malvy, 457.
Manning, W. R. 927.
March, J. M. 454.
Marchetti-Longhi, G. 945.
Maric, J. 758.
Mariès, 201.
Martin, R.-M. 470.
Marucchi, O. 465, 466, 947.
Masseron, A. 729.
Mathaeser, W. 693.
Matter, P. 728.
Mayer, O. 902.
Mees, W. C. 751.
Meinecke, F. 694.
Mercati, A. 682.
Mercati, G. 740, 943.
Mercati, S. G. 945.
Merk, A. 903.
Merkle, S. 912.
Mersisi, A. 465.
Metzer, J. 913.
Meyer, F. 693.
Meyer, G. A. 750.
Meyers, E. M. 478.
Micheo, D. 453.
Michon, E. 724.
Millar, E. G. 715.
Miller, W. 917.
Millet, G. 723, 731.
Mingana, A. 168, 171, 439, 915.
Mohlberg, C. 946.
Momme Nissen, B. 910.
Moncrieff, C. K. Scott 439.
Monneret de Villard, U. 942.
Monni, G. M. 465.
Moore, G. 439.
Moricca, M. 739.
Morin, G. 686, 946.
Mountford, J. F. 173.
Much, R. 904.
Mueller, J. 164.
Mueller, K. A. von 912.
Müller, K. O. 695.
Mulder, W. 750.
Mundle, W. 678.
Munier, A. 205.
Muté, S. 459.
Naveau de Marteau, L. 448.
Noble, H. D. 198.
Noël, L. 189.
Noettinger, M. 440.
Nogara, B. 947.
Novotny, 484.
Nijhoff, W. 948.
O'Connor, A. 443.
Odlozilik, O. 484.
Ojardias, 460.
Oliger, L. 471.
Omont, H. 198, 724.
Ongara, G. 940.
Orsi, P. 724.
Owst, G. R. 440.
Padovani, U. A. 942.
Palmieri, A. 214.
Palmieri, P. 197.
Papadopoulos, Chr. 211, 212, 213, 453.
Papajoannes, Chr. 212.
Papakyriakos, S. 212.
Paschini, P. 467.
Pastor, L. von 691, 929.
Pauri, G. 744.
Peillaube, 730.
Peitz, W. 913.
Pelster, F. 425, 905.
Peltzer, A. R. 745.
Perels, E. 682, 698.
Péretz, V. 758.
Perry, W. 920.
Persijn, R. 728.
Petre, M. D. 181.
Petrov, S. 485.
Petsaki, E. L. 463.
Phokylides, J. 453.
Piatti, T. 941.
Ploegaerts, Th. 187.
Plummer, Ch. 176, 919.
Poizat, A. 929.
Polheim, K. 164.
Pollard, A. W. 179.
Poncelet, Éd. 446.

Digitized by Google

Poole, R. L. 702, 916.
Porter, A. Kingsley 724.
Poukens, J. 188.
Poullet, A. 448.
Powicke, F. M. 920.
Premoli, O. 744.
Preuschen, E. 418.
Prévost, A. 195.
Pribilla, M. 426.
Prims, Fl. 713.
Prinet, M. 723.
Procksch, O. 909.
Prokes, 218.
Prou, M. 724.
Przywara, E. 693.
Quazza, R. 742.
Quentin, H. 747, 927.
Raine, A. 705.
Rait, R. S. 177.
Ramblex, 443.
Ranke, 433.
Reade, W. H. V. 440.
Réau, L. 459.
Reichmann, M. 913.
Reinöhl, F. von 688.
Reisse, R. 912.
Remme, K. 696.
Rey, E. 462.
Rhein, A. 460.
Richstaetter, Ch. 714.
Ridolfi, C. 745.
Ried, K. 430.
Reitstap, J. B. 948.
Rigault, 207.
Rimaud, J. 930.
Rivière, J. 197.
Robinson, Armitage 916.
Rodière, R. 731.
Roersch, A. 448.
Rolland, P. 446, 711.
Rolland, V. H. 948.
Rost, H. 694.
Roth, L. 705.
Rouquette, 196.
Rousseau, F. 931.
Royer, 196.
Ruffini, E. 738.
Runestam, A. 757.
Sacré, 925.
Salaville, S. 458.
Sales-Doyé, Fr. von 423.
Salzmann, M. 454.
Samaran, 196.
Sandrart, J. von 745.
Sapinski, St. 481.
Sartoni, A. 940.
Sassen, F. 749.
Sauren, J. 167.
Sceptycki, Mgr 754.
Schaeder, E. 909.
Schaff, 196.
Schilling, O. 909.
Schlatter, A. 909.
Schmeidler, B.416,683,908.
Schmidlin, J. 422.
Schmidt, C. 423.
Schmidt, J. 673.
Schmidt, W. 683.
Schneider, F. 682.
Scholtens, A. L. 751.
Schnütgen, A. 913.
Schoeningh, A. 475.
Schramm, P. E. 688.
Schroeder, P. 424.
Schulte, Al. 426.
Schulz, E. 690.
Schuster, I. 710.
Schwartz, E. 424.
Scognamiglio, P. 468.
Scriazi, A. 744.
Seckel, Em. 163.
Seeberg, R. 909.
Segond, J. 459.
Selmer, L. 475.
Selwyn, E. G. 917.
Semkovicz, L. 755.
Shaw, Th. D. 181.
Sickenberger, 160, 678.
Silnicki, Th. 753, 755.
Silva-Tarouca, K. 682.
Singer, Ch. 440.
Skeel, C. A. J. 702.
Slipyi, T. 753.
Slotemaker de Bruine, I. R. 909.
Smit, H. J. 216.
Smith, G. 169.
Smith, H. 168.

Digitized by Google

Smyers, A. 748.
Sniegarov, I. 718.
Snoj, A. 485.
Sohm, R. 902.
Soil de Moriamé, E. J. 715.
Spezi, P. 940.
Srbik, H. von 693.
Stange, E. 909.
Stange, S. 433.
Stanghetti, G. 941.
Stanimirov, St. St. 452.
Steele, R. 704.
Steinberg, S. 433.
Stengel, E. 682, 903.
Sterck, J. 479.
Stewart, H. F. 920.
Sthamer, E. 698.
Stoeckerl, P. D. 431.
Stracke, A. 447.
Strecker, K. 698, 904.
Streeter, B. H. 722.
Striedinger, F. 695.
Strowski, F. 443.
Struik, D. J. 749.
Stutz, U. 904.
Styger, P. 945.
Tafrali, O. 724.
Tatham, E. H. R. 441
Taurisano, 470.
Taylor, T. 439.
Terhuente, H. J. 910.
Théry, G. 186.
Thompson, A. Hamilton, 178, 704, 917.
Thurston, H. 177.
Tihon, C. 923.
Titov, K. 758.
Tomczak, C. 481.
Torelli, P. 741, 742.
Torres Lopez, 719.
Tournebize, 197.
Tout, T. F. 706.
Trevelyan, G. M. 442.
Trier, J. 908.
Uhlenbeck, G. E. 748.
Urbain, Ch. 930.
Usenicnik, Ales 485.
Vaes, M. 925.
Van den Borren, Ch. 714.
Van der Heyden, E. J. J. 477, 750.
Van Dillen, J. G. 751.
van Ginneken, 947.
van Ginneken, J. 477.
Van Houtte, H. 713.
Van Marle, R. 748.
Van Mierlo, J. 184, 924.
Vannerus, J. 449.
van Puyvelde, L. 450.
Van Regteren Altena, I. Q. 943.
van Rhijn, M. 478.
Van Tichelen, J. 451.
Van Werveke, H. 186.
Venturi, A. 468.
Verheyden, Pr. 714.
Vernet, F. 197, 198.
Villada, P. G. 912.
Villepelet, J. 206.
Viller, M. 725.
Viteau, J. 197.
Vosté, 470.
Wagner, P. 912.
Walz, A. M. 469, 470.
Walz, P. A. 906.
Wanczura, L. 754.
Weibull, L. 217.
Weigl, J. 422.
Weingart, M. 484.
Weiss, A. M. 166
Welle, Ivar 476.
Wenck, K. 684.
Wendt, 901.
Westhoff, J. 751.
Whitebread, Ph. B. 943.
Whitney, J. P. 703.
Weider, F. C. 748.
Wiesener, A. M. 476.
Willard, J. F. 456.
Willems, L. 923.
Wilmart, 725.
Wilpert, J. 465, 467, 943.
Windisch, H. 720.
Winkler, Fr. 434.
Wirtz, M. 690.
Wissmann, E. 677.
Wohleb, L. 423.
Wozniak, M. 481.

Digitized by Google

Wulff, A. 911.
Xiberta, B. M. 905.
Young, U. 918.
Zahn, Th. 909.
Zanolli, A. 940.
Zeiller, J. 722.

3. Collections. Encyclopédies et dictionnaires. Entreprises scientifiques.

ALLEMAGNE.

Beiträge zur Förderung christlicher Theologie, 159.
Vorreformationsgeschichtliche Forschungen, 427.
Corpus catholicorum, 429.
Reformationsgeschichtliche Studien, 430.
Politik und Kultur, 694.
Spicilegium Palimpsestorum, 696.
Beuroner Texte und Arbeiten, 696.
Monumenta Germaniae historica, 697.
Helden des Christentums, 905.
Der katholische Gedanke, 909.
Arbeiten zur Kirchengeschichte, 910.

Verzeichnis von Heiligen und Seligen der römisch-katholischen Kirche, 423.
Encyclopädie des Judentums, 699.
Sächsische Biographiensammlung, 700.
Systematisches Handbuch der deutschen Rechtswissenschaft, 902.

Corpus der griechischen Urkunden des M.A. und der neueren Zeit, 686.
Opuscula et textus historiam ecclesiae illustrantia. Series scholastica et mystica, 904.
Die Religionswissenschaft der Gegenwart in Selbstdarstellungen, 909.
Quellenfälschungen aus dem Gebiete der Geschichte, 913.

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

Cathedrals, abbeys and famous churches, 178.
British diplomatics instructions, 705.

AUTRICHE.

Corpus scriptorum ecclesiasticorum, 424.

BELGIQUE.

Bibliothèque thomiste, 186.
Museum Lessianum, 714.
Inventaire des objets d'art et d'antiquité du Hainaut, 715.

ESPAGNE.

Biblioteca manual sobre la Compañia de Jésus, 453.
Monumenta historica Societatis Jesu, 720.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Harvard theological studies, 457.

FRANCE.

Histoire littéraire de la France, 198.
Les grands pèlerinages de France, 205.
Bibliothèque catholique des sciences, 207.
La prière et la vie liturgiques, 207.
Les grands ordres monastiques, 207.
Bibliothèque des Missions, 207.
Collection de textes pour servir à l'histoire de Provence, 726.
L'art et les saints, 729.
Études philosophiques, 730.
La Picardie historique et monumentale, 731.
Monuments de l'art byzantin, 731.
Les maîtres de la pensée antichrétienne, 734.
Bibliothèque de la Revue historique, 734.
Pax, 931.

Digitized by Google

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, 195.
Dictionnaire de théologie catholique, 197, 457.
Dictionnaire de la langue française du seizième siècle, 458.
Dictionnaire des saints de l'Austrasie, de la Lorraine et de l'Alsace, 935.

Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge, 935.

ITALIE.

Il pensiero cristiano, 464.
Fonti per la storia d'Italia, 739.
Sussidi per la consultazione dell' archivio segreto Vaticano, 740.
Studi e Testi, 740.

NORVÈGE.

Norvegia sacra, 473.

PAYS-BAS.

Werken uitgegeven door het Historisch Genootschap te Utrecht, 215, 216.
Nijmeegsche studieteksten, 477, 750.
Gelre, Vereeniging tot beoefening van geldersche geschiedenis, oudheidkunde en recht, 478.
Nederlandsche historische bibliotheek, 750.
Rijks' Geschiedkundige publicatien, 751.

Biographisch woordenboek van protestantsche godgeleerden in Nederland, 477.
Encyclopaedie van nederlandsch Indie, 477.

Nederlandsch comite tot onderzoek van de oorzaken van den wereldoorlog, 479.

POLOGNE.

Zapiski (actes) de l'ordre de Saint-Basile, 481.

4. Musées, archives et bibliothèques.

ALLEMAGNE.

Bibliothèque universitaire de Halle, 435.
Deutsche morgenländische Gesellschaft, Bibliothèque. 435.
Exposition du millénaire (à Cologne, 1925). 697.
Bibliothèque Warburg à Hambourg, 699.

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE

Cathédrale de Lincoln, 703.
British Museum, 919.

Bibliothèque de l'abbaye de Downside, 175.
Bodleian Library, 176, 919.
Bibliothèque des avocats d'Édimbourg, 181.
John Rylands Library à Manchester, 443, 919.
Bibliothèque de la cathédrale de Durham, 706.

AUTRICHE.

Bibliothèque Rossiana de Lainz (Vienne), 746.

BELGIQUE.

Musée du Cinquantenaire, 451.
Bibliothèque royale Exposition, 717.
Exposition de folklore de Nivelles, 925.
Exposition archéologique de Malines, 926.

FRANCE.

Exposition d'art roumain ancien et moderne, 206.
Musée communal de Saint-Omer. 207.
Exposition du moyen âge, à la Bibliothèque Nationale, 207.
Musée de Villeneuve-lès-Avignon, 733.

Digitized by Google

Musée de Baumont, 733.
Bibliothèque nationale de Paris, 441, 705.

ITALIE.

Musée ethnologique du Latran, 947.
Bibliothèque Chigi, à Rome, 746.
Bibliothèque Vaticane, 746.

NORVÈGE.

Musée de Bergen, 215.

PAYS-BAS.

Exposition historique d'Amsterdam, en 1925. 479.
Exposition Hugo Grotius, à La Haye, 1925. 480.
Oranje-Nassau-Museum de La Haye, 751.

POLOGNE.

Archives diocésaines de Gniesno et Poznań, 949.

UNION SUD-AFRICAINE.

Archives de l'Union, 951.

5. Congrès.

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

Summer school of theology, 442, 914.

AUTRICHE.

Congrès de la Leogesellschaft et de la Görres-Gesellschaft, 709.
Congrès de bibliothécaires de langue allemande, à Vienne, 922.

BELGIQUE.

Journées d'histoire du droit et des institutions, à Bruxelles, 717.

FRANCE.

Congrès de la Société d'histoire du droit, 206.
Association bourguignonne des sociétés savantes (Congrès de 1927), 734.
Congrès d'histoire du christianisme (Paris, 19-22 avril 1927), 735.

ITALIE.

22e Congrès international des américanistes, à Rome en 1926, 472.
Semaine d'ethnologie religieuse, IVe session (Milan), 927, 947.

PAYS-BAS.

6e Congrès de l'histoire de la médecine (Leyde, 13-23 juillet 1927), 751.

POLOGNE.

4e Congrès des historiens polonais à Poznań, 755.

SUISSE.

10e Congrès des Vieux-Catholiques, à Berne en 1925. 441.

TCHÉCOSLOVAQUIE.

4e Congrès pour l'union des Églises, à Velehrad, 219.
Congrès international des bibliothécaires et amis du livre, à Prague, 28 juin - 3 juillet 1926, 484.

6. Sociétés savantes.

Les *Bulletins* et les *Mémoires* des Sociétés savantes sont renseignés sous ce n° 6, et non sous les rubriques « Périodiques » ou « Collections » (nos 8 et 3).

ALLEMAGNE.

Preussische Akademie (Sitzungsberichte), 423.
Bayr. Akademie der Wissenschaften. Philos.-hist. Klasse (Abhandlungen), 424, 425.

Digitized by Google

Commission historique d'Eichstätt (Sammelblatt), 425.
Deutsche Akademie, 433, 435.
Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philol. - hist. Klasse (Nachrichten), 691.
Görres-Gesellschaft (réunion générale), 696, 912.
Sächsische Kommission für Geschichte, 700.
Académie de Prusse (subsides), 700.
Histor. Verein für den Niederrhein (Annalen), 908.
Bayer. Akademie der Wissenschaften (Sitzungsberichte), 914.

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

Royal Irish Academy (Proceedings), 174.
Henry Bradshaw Society, 175.
Historical Association, 177, 180, 442, 918.
Insitute of historical Research (Bulletin), 178, 706.
Bibliographical Society (The Library), 179.
Royal Commission on the ancient and historical monuments and constructions of England, 179.
Catholic record Society, 179.
Lingard Society, 441, 921.
Canterbury and York Society, 441, 704, 918.
Royal historical Society, 442.
Camden Society, 442.
English-speaking Union, 443.
Royal Institution, 444.
British Academy (Proceedings), 706, 919.
Royal Society of literature, 707.
Royal Society of antiquaries of Ireland, 920.

AUTRICHE.

Institut für österreichische Geschichte (Mitteilungen), 709.
Oesterreichische Institut für Geschichtsforschung, 709.

BELGIQUE.

Koninklijke vlaamsche Akademie (Verslagen), 184, 714, 923.
Commission royale d'histoire(bulletin), 188, 711, 713, 926.
Académie royale de Belgique. Classe des beaux-arts (Bulletin), 189, 715.
Académie royale d'archéologie, 446.
Société d'histoire du protestantisme, 451.
Académie royale (Fondation),452.
Académie royale de Belgique (Mémoires), 714.
Commission des anciennes lois et ordonnances de Belgique (Bulletin), 717.
Institut historique belge à Rome (Bulletin), 923, 925.
Académie royale (fondation Goblet d'Alviella), 927.

BULGARIE.

Académie bulgare des sciences historiques et philologiques, 452.

ESPAGNE.

Real academia de la historia, 702.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Société théosophique américaine, 455.
American historical association, 455.
The mediaeval academy of America, 456.

FRANCE.

Association Guillaume Budé, 199.
Académie des sciences morales et politiques, 204, 208, 732.
Société bibliographique d'histoire de Normandie (Bulletin), 207.

Digitized by Google

Académie des inscriptions et belles-lettres, 207, 460, 731, 936.
Société nationale des antiquaires de France, 208, 733.
Société d'archéologie et de statistique de la Drôme (Bulletin), 458.
Académie nationale de Reims (Travaux), 458.
Société française d'archéologie, 460.
Société d'égyptologie, 462.
Académie des beaux-arts (Bulletin), 734.
Société Mabillon (Archives Mabillon), 931.

ITALIE.

Società storica del Sannio (Atti), 465.
Pontificia commissione di archeologia sacra (Atti), 465.
Reale accademia d'Italia, 472.
Instituto storico italiano e Archivio Muratoriano (Bulletino), 739.
Società storica subalpina (Bibliotheca), 739.
Accademia Virgiliana (Monumenta), 741.
Accademia Virgiliana (Miscellanea), 742.
R. Società romana di storia patria (Archivio), 743.
Istituto di studi romani, 746.
Commission pontificale pour la révision de la Vulgate, 747.
Società asiatica italiana(Giornale), 940.
R. Accademia nazionale dei Lincei (Rendiconti), 942.
Pontificia Accademia rom. di archeologia (Atti), 943.

PAYS-BAS.

Société pour la défense de la religion chrétienne, 480.
Académie royale de La Haye, 947.
Nederlandsch historisch instituut te Rome (Mededeelingen), 748.

POLOGNE.

Académie des sciences de Léopol (Zapienski), 482.
Société des amis de la science, de Poznań, 754.
Académie des sciences de Cracovie (Sprawozdania), 754.
Société théologique de Varsovie, 754.

RUSSIE.

Académie des sciences de Pétrograd, 482.

UKRAINE

Académie ukrainienne des sciences, de Kiev (Ukraina), 758.

7. Universités et Instituts d'enseignement supérieur.

Les collections proprement universitaires sont renseignées sous ce nº 7 et non pas sous la rubrique « Collections » (nº 3).

ALLEMAGNE.

Albertus Magnus-Akademie, à Cologne (Veröffentlichungen), 162.
Université de Munich. Institut du journalisme (Revue Zeitungswissenschaft), 435.
Pädagogische Akademien (Bonn, Kiel et Elbing), 435.

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

University College (Londres),443, 707.
Alexandra College (Dublin), 707.

BELGIQUE.

Université de Louvain, 716.
Université de Liége. Faculté de philosophie et lettres (Bibliothèque), 922.

Digitized by Google

Université de Liége (Bibliotheca Leodiensis), 926.

FRANCE.

Faculté de théologie catholique de Strasbourg, 462.
École théologique russe, à Paris, 462.
École des chartes (publication), 725.
Université de Montpellier, 936.
Institut catholique de Paris, (École de langues orientales), 936

GRÈCE.

Faculté théologique d'Athènes (Annuaire), 211.

ITALIE.

Istituto storico italiano, 739.
Institut pontifical d'archéologie chrétienne, 472, 747.

PAYS-BAS.

Université catholique de Nimègue, 477.
Université de Leyde (Concours), 751.
Faculté de théologie de l'université communale d'Amsterdam, 752.
Cours catholiques de Tilbourg (Fondation Nuyens), 949.

8. Périodiques.

ALLEMAGNE.

Zeitschrift für Kirchengeschichte, 160, 161, 164, 679, 680, 702, 906.
Neues Archiv, 161, 690, 697, 727, 904, 908.
Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Rom. Abt., 163; Kan. Abt., 163.
Römische Quartalschrift, 163, 423, 428, 432, 681, 906.
Beiträge zur Gesch. der deutschen Sprache und Literatur, 164.
Zeitschrift für Ortsnamenforschung, 168.
Archiv für Urkundenforschung, 424, 686.
Scholastik, 425, 435, 906.
Hochland, 426.
Stimmen der Zeit, 426, 692, 913.
Historische Zeitschrift, 426, 693, 903, 907, 908.
Archiv für Reformationsgeschichte, 428, 429.
Bonner Zeitschrift für Theologie und Seelsorge, 429, 908.
Franziskanische Studien, 431.
Jahrbuch der Sociologie, 435.
Zeitschrift für katholische Theologie, 678, 903.
Jahrbuch für Liturgiewissenschaft, 679, 681.
Rheinische Museum für Philologie, 680.
Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens und seiner Zweige, 680, 686, 692.
Preuss. Jahrbücher, 681.
Byzantinische Zeitschrift, 686.
Göttinger Gelehrte Anzeiger, 686.
Historisches Jahrbuch, 685, 909.
Beiträge zur Geschichte von Stadt und Stift Essen, 690.
Sammelblatt des historischen Vereins Ingolstadt, 692.
Internat. Zeitschrift für Philosophie der Kultur, 693.
Archivalische Zeitschrift, 695.
Zeitschrift für bildende Kunst, 697.
Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft und Kunde der älteren Kirche, 678.
Archiv für Geschichte der Medizin, 907.
Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, 907.
Theologische Revue, 913.

Digitized by Google

ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE.

Bulletin of the John Rylands library, 168, 170, 171, 173, 437, 440, 442, 915.
Subject index to periodicals, 168, 180.
Classical Quarterly, 172.
Theology, 172, 174, 441, 915, 916, 920.
Journal of hellenic studies, 173.
Archaeologia aeliana, 173.
Tablet, 174, 441.
Review of the Churches, 175.
Downside Review, 175.
Bodleian quarterly record, 174, 176.
Studies, 176, 178.
The library, 177.
Irish ecclesiastical record, 181.
The Year-Book of the scientific and learned Societies, 181.
Review of english studies, 181, 703.
Irish Rosary, 181.
Hibbert Journal, 181.
Times, 437, 706, 918.
Journal of theological studies, 438, 439, 440, 916.
English historical review, 439, 442, 703, 915, 920.
Times literary supplement, 349, 441.
History, 439, 702, 706.
Month, 440, 703, 705.
Holborn review, 440.
The catholic art review, 443.
Catholic social year book, 702.
Cambridge historical journal, 703.
Blackfriars, 703.
Annual bulletin of historical literature, 918.
Periodical, 919.
Church Quarterly review, 920.

AUTRICHE.

Zeitschrift für Aszese und Mystik, 444.
Archiv für Bibliographie, Buch- u. Bibliothekwesen, 709.
Archiv für albanischen Altertum, Sprache u. Literatur, 922.

BELGIQUE.

Revue belge de philologie et d'histoire, 184.
Analecta praemonstratensia, 187, 924.
Limburg, 188.
Paginae bibliographicae, 190.
Revue d'histoire ecclésiastique, 443.
La Terre wallonne, 446.
Bijdragen tot de geschiedenis, 447.
Revue belge de numismatique et de sigillographie, 449.
Gand artistique, 450.
Le flambeau, 450.
Antwerpsch archievenblad, 451.
Analecta bollandiana, 710.
Biekorf, 711.
Revue liturgique et monastique, 713, 923.
Irénikon, 718.
Les questions liturgiques et paroissiales, 922.
Le folklore brabançon, 925.

BULGARIE.

Trskoven arkhiv, 452.

ÉGYPTE.

Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος, 453.

ESPAGNE.

Estudis franciscans, 192, 720.
Analecta sacra Tarraconensia, 192.
Anuario de historia del derecho español, 719.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Harvard theological Review, 454, 720, 721, 722.
Catholic historical review, 455.
Thought, 927.

FRANCE.

Revue d'histoire franciscaine, 202.

Digitized by Google

Annales historiques de la révolution française, 203.
Les trésors des bibliothèques de France, 451.
Revue historique, 458, 734.
Albania, 462.
Annales de l'Est (Bibliographie lorraine), 462.
Revue de l'histoire des religions, 484.
Revue biblique, 678.
Revue d'histoire du droit français et étranger, 717.
Revue d'ascétique et de mystique, 725.
Revue Mabillon, 726.
Annales du comité flamand de France, 728.
Revue des Deux Mondes, 730.
Bulletin des acquisitions étrangères de la bibliothèque nationale et des principales bibliothèques de Paris, 734.
Revue d'histoire moderne, 734.
Bulletin monumental, 934.
Archiv für elsässische Kirchengeschichte, 935.
Revue de synthèse historique, 936.
Revue des bibliothèques, 928.

GRÈCE.

Θεολογία 464.

HONGRIE.

Corvina. Rivista di scienze, lettere ed arti, 737.

ITALIE.

Archivum franciscanum historicum, 449.
Archivio storico lombardo, 464.
Rivista di archeologia cristiana, 465.
Didaskaleion, 468.
Analecta ordinis praedicatorum, 469.
Dedalo, 470.
Note d'archivio per la storia musicale, 470, 941.
Antonianum, 671.
Bolletino per la commemorazione del xv centenario del concilio di Nicea, 471.
Giornale critico della filosofia italiana, 741.
Archivio Veneto-Tridentino, 742.
Critica, rivista di letteratura, storia e filosofia, 744.
Arte, 744.
Roma, 746.
Acta apostolicae sedis, 747.
Bibliografia romana, 939.
Bibliofilia, 939.
Il Rosario, 947.
Memorie domenicane, 947.

PAYS-BAS.

Nederlandsch archief voor Kerkgeschiedenis, 478.
Historisch Tijdschrift, 478, 750.
Sinte Geertruydtsbronne voor de geschiedenis van West-Noord-Brabant, 479.
Oudheidkundig jaarboek, 479.
Tijdschrift voor rechtsgeschiedenis, 750.

POLOGNE.

Przeglad teologiczny, 481, 482, 753
Analecta ordinis sancti Basilii Magni, 216.
Reformacyoi w Polsce, 481.
Przeglad powszeckwy, 482.

ROUMANIE.

Luminatorul, 756.
L'Europe nouvelle, 950.

RUSSIE.

Dukhovna kultura, 483.
Evreiskaia Mysl (La pensée juive), 756.

SUÈDE.

Historisk tidskrift for Skaneland, 217.

TCHÉCOSLOVAQUIE.

Časopis Matice moravské, 218, 484.
Prudy, 219.

Digitized by Google

YOUGOSLAVIE.

Czas, 485.
Nova revija, 485.
Bohoslavia, 754.
Bogoslovska Smotra, 758.

9. **Nominations.**

Voir pages 182, 190, 209, 215 435, 436, 444, 452, 463, 700, 707, 736, 741, 752, 758, 914, 921, 938, 949, 951.

10. **Notices nécrologiques.**

Abrahams, I. 182.
Albe, E. 938.
Barge, 938.
Beauchamp, W. M. 457.
Bénédite, G. 736.
Berthélé, J. 938.
Bonwetsch, N. 436.
Bourgeat, Chne 938.
Braunsberger, O. 752.
Brucker ,J. 927.
Brutails, J. A. 211.
Burton, E. H. 182.
Casier, J. 191.
Chapon, Mgr 210
Clay, A. T. 457.
Courboin, Fr. 736.
Delaporte, L.-M.-J. 210.
de Noailles, Vte 939.
Drury, Th. Wortley 44.
Durrieu, Cte P. 210.
Ehses, Mgr St. 436.
Eichhorn, A. 914.
Enschede J. W. 480.
Eucken, R. 914.
Farges, Mgr A. 938.
Feltoe, Ch. Lett 921
Flamion, J. 190.
Ford, H. J. 195.
Gardthausen, V. 436.
Gasser, L.-A. 210.
Gaudeau, B. 209.
Gilliéron, J. 939.
Gonnet, P. G. 480.
Grenfell, B. P. 708.
Hardy, E. G. 182.
Hatschek, J. 700.
Haussoullier, B. 938.
Hautmann, H. 700.
Holl, K. 914.
Hollweck, J. 437.
Imbart de la Tour, P. 210.
Jackson, H. Latimer 707.
Kaftan, J. 914.
Kirkpatrick, J. 444.
Le Bachelet, P. X. 463.
Lee, Sindey 707.
Lelong, E. 210.
Lewis, A. Smith 708.
Lex, L. 939.
Maître, Cl. 210.
Marcel, H.-C. 736.
Mayer, Mgr K. J. 700.
Meininger, E. 210.
Michel, A. 210.
Mitchell, H. Parker 708.
Palmer, G. H. 921.
Peck, P. F. 457.
Philipon, É. 736.
Pijper, F. 752.
Plummer, A. 708.
Pontvianne, R. 939.
Ridgeway, W. 921.
Rintelen, F. 700.
Rocquain, F. 463.
Rodenberg, C. 914.
Ryle, H. E. 182.
Saalfeld, L. 700.
Salisbury, J. M. Price 444.
Scullard, H. Hayes 708.
Simon, Th. 436.
Souriau, P. 939.
Sternfeld, R. 914.
Strahan, J. 708.
ten Raa, F. J. G. 752
Tixeront, 209.
Tournebize, 736.
Vic, J. 210.
Vinogradoff, P. 182.
Watkins, O. D. 707.
Watrigant, H. 927.
Westlake, H. F. 182.
Weule, K. 700.
Zyla, Wl. 482.

Digitized by Google

II. TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

1. ARTICLES.

G. BARDY. Astérius le sophiste 221-272
G. BARDY. Le Discours apologétique de S. Lucien d'Antioche 487-512
J. CARREYRE. Le Jansénisme pendant les premiers mois de la Régence. Les négociations avec Rome (janvier-décembre 1716) . . 759-796
A. D'ALES. Le Schisme mélétien d'Égypte 5-26
É. DE MOREAU. La plus ancienne biographie de S. Amand 27-67
M. DUBRUEL. Les Congrégations des affaires de France sous le pape Innocent XI . . 273-311

2. MÉLANGES.

A la mémoire de S. Ém. le Card. Mercier. 156
C. Balić. Quelques précisions fournies par la tradition manuscrite sur la vie, les œuvres et l'attitude doctrinale de Jean Duns Scot 551-566
R. Draguet. A propos du Marcion de M. v. Harnack . . . 537-550
Ch. Martin. Note sur l'homélie *εἰς τὸν τετραήμερον Λάζαρον* attribuée à S. Hippolyte de Rome 68-70
E. Tobac. Notes sur les IVe évangile 312-336
E. Tobac. Le problème de la justification dans saint Paul et dans saint Jacques 797-805
J. Viteau. L'institution des Diacres et des Veuves . . . 513-536

3. COMPTES RENDUS.

Alexandre de Hales... Summa theologica. Ed. Quaracchi. (J. de Ghellinck.) 609
B. Altaner. Die Briefe Jordans von Sachsen. (R. Martin.) 608
B. Altaner. Die Dominikanermissionen d. xiii. Jh. (R. Martin.) 617
M. Andrieu. Immixtio et consecratio. (J. Coppens.) . . . 367
P. Angeras. L'édit de 1787 et son application dans la sénéchaussée de Nîmes (R. Michel.) 652
Arcadios, *voir* **S. Eustratiades.**
B. Arens. Manuel des missions catholiques. (J. Forget.) . 667

Digitized by Google

A. Astrain. La Compañia de Jesus en la Asistencia de España. VII. (A. PASTURE.) 649
S. Aurelii Augustini. De Civitate Dei libri XXII. Ed. par C. Weyman. (P. FONTAINE.) 829
F. Baethgen. Chronica Johannis Vitorudani. (G. MOLLAT.) . 383
R. G. Bandas. The Master-Idea of St. Paul's Epistles or the Redemption. (A. LEMONNYER.) 72
J. Baruzi. S. Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique. (R. HOORNAERT.) 633
J. Baruzi. Aphorismes de S. Jean de la Croix. (R. HOORNAERT.) 636
P. Batiffol. Catholicisme et Papauté. Les difficultés anglicanes et russes. (J. COPPENS.) 84
Bayard. Saint Cyprien. Correspondance. (J. FORGET.) . . . 826
N. H. Baynes. The Byzantine empire. (R. DRAGUET.) . . 845
M. Beaufreton. S. François d'Assise. (FR. CALLAEY.) . . 375
U. Berlière, *voir* **P. Van Isacker.**
I. Bidez. L'empereur Julien. Lettres et fragments (J. VITEAU.) 357
M. Bloch. Les rois thaumaturges. (J. CALBRECHT.) 116
P. J. Blok. Willem de Eerste, prins van Oranje. (L. VAN DER ESSEN.). 400
D. S. Blondheim. Les parlers judéo-romans et la « Vetus latina ». (É. TOBAC.) 79
H. Bohatta. Bibliographie des Livres d'heures des XVe et XVIe s. (A. DE MEYER.) 134
G. Bondatti. Gioachianismo e Francescanesimo nel Dugento. (FR. CALLAEY.) 122
P. Bonenfant. La suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens. (É. DE MOREAU.). . . . 650
H. Bornkamm. Luther und Böhme. (M. VILLER.) . . . 138
H. Bouvier. Histoire religieuse de la ville d'Amiens. (F. BAIX.) 369
J. Braun. Der christliche Altar in seiner geschichtliche Entwicklung. (R. MAERE.) 93
J. Brys. De dispensatione in jure canonico, praesertim apud decretistas et decretalistas usque ad medium saeculum XIV. (F. CLAEYS-BOUUAERT.) 862
M. Buchner. Die Clausula de unctione Pippini eine Fälschung aus dem Jahre 880. (E. JORDAN.) 859
A. Büchi. Korrespondenzen und Akten zur Geschichte des Kardinals Matthäus Schiner. (J. ZEILLER.) 886
A. Butler. The Lives of the Saints. Nouv. édit. par H. Thurston. T. I. (P. DE PUNIET.) 819
J. Calmette. La société féodale. (J. CALBRECHT.) . . . 109
Cambridge Mediaeval History. T. III. (B. HEURTEBIZE.) . 594
W. E. W. Carr. Bar-Hebraeus commentary on the Gospels. (J. LEBON.) 612
M. Chaine. La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie. (L. TH. LEFORT.) 338
U. Chevalier. Étude historique sur la constitution de l'église métropolitaine et primatiale de Vienne en Dauphiné (origines-1500). T. I-II. (F. BAIX.) 91

Digitized by Google

P. Chiminelli. Il contributo italiano alla riforma religiosa in Europa (M. VILLER.) 888
J. M. Clark. The abbey of St Gall as a centre of literature and art.(L. GOUGAUD.) 855
G. Cohen. Le Livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour le Mystère de la passion joué à Mons en 1501. (A. BAYOT.) 883
Ch. Collin, *voir* **Mgr Laveille.**
J. Coppens. L'imposition des mains et les rites connexes dans le N. T. et dans l'Église ancienne. (P. GALTIER.) . 75
A. L. Corin. Sermons de Tauler. I. (R. MARTIN.) . . . 619
V. Cremers. De verlossingsidee bij Athanasius den Groote. (J. COPPENS.) 87
L. J. M. Cros. Histoire de Notre-Dame de Lourdes. T. I. (J. FORGET.) 896
A. d'Alès. Novatien. (J. FLAMION.) 85
J. Dedieu. Hist. politique des protestants français. (M.PIETTE.) 546
E. de Faye. Gnostiques et gnosticisme. 2e édit. (J. COPPENS.) 822
Ad. Deissmann, *voir* **Ad. v. Schlatter.**
J. De Jong, *voir* **W. L. Knuif.**
H. Delehaye. Les martyrs d'Égypte. (L. VAN DER ESSEN.) . 354
F. Delorme. Fr. Richardi de Mediavilla Quaestio disputata. (A. TFETAERT.) 616
A. C. De Schrevel. Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre, 1577-1584. (H. ELIAS.) . . . 631
J. De Vuippens. Le paradis terrestre au troisième ciel. (J. DE WIT.) 343
M. Dibelius. Geschichte und übergeschichtliche Religion im Christentum. (H. PINARD.) 814
H. Dorries. Erigena und d. Neoplatonismus. (F. GRÉGOIRE.) 603
G. R. Driver et L. Hodgson. Nestorius, the Bazaar of Heracleides. (J. LEBON.) 589
W. A. Dunning. A history of political theories from Rousseau to Spencer. (L. WILLAERT.) 149
C. D. Durrant. A link between flemish mytics and english martyrs. (L. WILLAERT.) 403
F. Ehrle. Der Sentenzenkommentar Peters von Candia. (R. MARTIN.) 622
A. Erens. Tongerloo en 's Hertogenbosch. (F. WILLOCX.) . 398
S. Eustratiades et Arcadios. Catalogue of the greek Mss in the library of the monastery of Vatopedi on Mt. Athos. (L. Th. LEFORT.) 337
S. Eustratiades, *voir* **Spyridon.**
A. P. Evans. An episode in the struggle for religious freedom. The sectaries of Nuremberg, 1524-1528. (M. PIETTE.) . 887
P. Feine. Die Gestalt des apostolischen Glaubensbekenntnisses in d. Zeit des N. T. (J. COPPENS.) 582
F. Fitzgerald. The letters of Synesius of Cyrene. (R. DRAGUET.) 847
A. Fliche. La réforme grégorienne. T. I. (A. MONIN.) . . 111

Digitized by Google

A. Fliche. Aigues-Mortes et Saint-Gilles. (C. ROUDIL.) . . 372
A. Flower. Catalogue of the irish mss. in the British Museum. T. II. (L. GOUGAUD.) 812
H. Fouqueray. La Compagnie de Jésus en France. IV-V. (A. PASTURE.) 645
Fr. Gaquere. La vie et les œuvres de Cl. Fleury. (J. FORGET.) 406
E. Gall. Die gotische Baukunst in Frankreich und Deutschland. T. I. (R. MAERE.) 878
E. Gasc-Desfossés. La Révolution française. II. (L. ANTHEUNIS.) 653
A. Worthington Goodman et W. Holden Hutton. The Statutes governing the Cathedral church of Winchester. (L. GOUGAUD.). 145
R. Grieser. Das Arelat in der europäischen Politik von der Mitte des x. bis zum Ausgange des XIV. Jh. (E. JORDAN.) 860
H. Grisar. Luther zu Worms. (V. SEMPELS.). 626
H. Grisar et Fr. Heeger. Luthers Kampfbilder. (V. SEMPELS.) 627
L. Gross, *voir* **Regesta Habsburgica.**
L. Gougaud. Dévotions et pratiques ascétiques du moyen âge. (P. DEBONGNIE.) 365
T. Haapanen. Die Neumenfragmente d. Universitätsbibliothek Helsingfors. (R. VAN DOREN.) 602
F. Haase. Altkristlichen Kirchengeschichte nach orient. Quellen. (J. LEBON.) 585
R. Hamann et C. W. Kaestner. Die Elisabeth-Kirche zu Marburg u. ihre kunstler. Nachfolge. T. I. (R. MAERE.) 125
Ad. v. Harnack, *voir* **Ad. v. Schlatter.**
The social and political ideas of some great mediaeval thinkers. Ed. by F. J. C. Hearnshaw. (A. VAN HOVE.) . . . 371
Fr. Heeger, *voir* **H. Grisar.**
A. Hessel. Geschichte der Bibliotheken. (J. DE GHELLINCK.) 809
E. Hocedez. Richard de Middleton. (R MICHEL.) . . . 128
L. Hodgson, *voir* **G. R. Driver.**
A. Hofmeister. Chronica Mathiae de Nuwenburg. (G. MOLLAT.) 383
P. Holtermann. Die Kirchenpolitische Stellung der Stadt Freiburg im Breisgau während des Grossen Schismas. (G. MOLLAT.) 872
H. G. Holweck. A biographical dictionary of the saints. (É. DE MOREAU.) 344
W. St. John Hope. The history of the London Charterhouse. (L. GOUGAUD.) 133
A. Houtin. Une grande mystique, Mme Cécile Bruyère, abbesse de Solesmes. (R. KREMER.) 663
W. Holden Hutton, *voir* **A. Worthington Goodman.**
A. Hyma. The christian Renaissance. A history of the « Devotio moderna ». (P. DEBONGNIE.) 135
B. Jansen. Fr. Petri Johannis Olivi, O. M. Quaestiones in secundum librum Sententiarum. (J. DE GHELLINCK.) . 867
Ad. Jülicher, *voir* **Ad. v. Schlatter.**
C. Jullian. Histoire de la Gaule. T. VII-VIII. (P. BATIFFOL.) 839
C. W. Kaestner, *voir* **R. Hamann.**

Digitized by Google

Th. Kaftan *voir* **Ad. v. Schlatter.**
P. Kalkoff. Die Kaiserwahl Friedrichs IV. u. Karls V. (E. Jordan.) 396
L. Kerbiriou. Jean-François de la Marche, évêque-comte de Léon. 1729-1806. (J. Forget.) 150
W. L. Knuif et J. De Jong. Philippus Rovenius. (H. Elias.) 648
H. Koch. Cyprianische Untersuchungen. (J. Forget.) . . 827
B. Kolon. Die Vita s. Hilarii Arelatensis. (J. Forget.) . . 364
R. Krautheimer. Die Kirchen d. Bettelorden in Deutschland. (R. Maere.) 378
K. Kuenstle. Ikonographie der Heiligen. (R. Maere.) . . 820
Gr. Laehr. Die konstantinische Schenkung in der abendländischen Literatur des Mittelalters bis zur Mitte des xiv.Jh. (E. Jordan.) 857
J. M. Lambert. Le bienh. P.-J. Eymard. (J. Forget.) . . 662
Fr. Lanzoni. Genesi, svolgimento e tramonto delle leggende storiche. (P. Paschini.) 806
Mgr Laveille et Ch. Collin. Gabriel Deshayes et ses familles religieuses. (J. Forget.) 152
H. C. Lawlor. The monastery of St. Mochaoi of Nendrum. (L. Gougaud.) 100
J Lechner. Die Sakramentenlehre d. Richards von Mediavilla. (A. Janssen.) 381
Pl. Lefèvre. L'abbaye norbertine d'Averbode pendant l'époque moderne. T. I. (É. de Moreau.) 140
Législation soviétique contre la religion. (J. Forget.) . . 414
Les aspirations indigènes et les missions. (J. Forget.) . . 668
M. Leturia. El occaso del patronato real en la America espanola. La acción diplomatica de Bolivar ante Pio VII, 1820-1823. (J. Forget.) 895
G. Lindberg. Die schwedischen Missalien des Mittelalters. (C. Mohlberg.) 108
G. Loehr. Die Teutonia im xv. Jh. (R. Martin.) 384
Fr. Loofs, *voir* **Ad. v. Schlatter.**
J. Loserth. Huss und Wiclif. 2e édit. (M. Viller.) 881
A. J. Macdonald. Lanfranc. (L. Gougaud.) 862
J. Mackinnon. Luther and the reformation. I. (M. Piette.) . 395
A. Malin. Der Heiligenkalender Finnlands. (P. de Puniet.) . 866
Manuale introduttivo alla storia del cristianesimo. T. I, 1e partie. (M. Viller.) 816
J. March. Liber pontificalis prout exstat in cod. ms. Dertusensi. (F. Baix.) 603
Ch. Maréchal. La Mennais. (J. Forget.) 660
L. Mariès. Le *De Deo* d'Eznik de Kolb. (R. Draguet.) . . 360
J. Maspero. Histoire des patriarches d'Alexandrie. (J. Lebon.) 592
A. Masseron. Saint Antonin. (J. Forget.) 625
A. Michel. Humbert und Kerullarios. (A. Fliche.) . . . 110
A. Michel. Histoire de l'art. VII. (A. Fliche.) 411
M. Mitterer. Geschichte der Ehehindernisses d. Entführung im Kan. Recht seit Gratien. (F. Claeys-Bouuaert.) . . 119

Digitized by Google

L. Mohler. Kard. Bessarione. T.I. (E. VAN STEENBERGHE.) 387
F. Mourret et J. Carreyre. Précis d'histoire de l'Église. (V. SEMPELS.) 339
A. Neumann. Francouzská Hussitica. (R. DRAGUET.) . . 386
L. I. Newman. Jewish influence on christian reform movements. (M. VILLER.) 859
W. O. F. Oesterley. The jewish background of the christian liturgy. (J. DE WIT.) 341
S. H. O'Grady. Catalogue of the irish mss in the British Museum. T. I. (L. GOUGAUD.) 812
P. Parent. L'architecture des Pays-Bas méridionaux aux XVIe-XVIIIe s. (R. MAERE.) 641
L. von Pastor. Geschichte der Päpste. T. III. 5e-7e édit. (É. DE MOREAU.) 136
F. Pijper. Beknopt handboek tot de geschiedenis des Christendoms. (P. DEBONGNIE.) 71
J. H. Plantenga. L'architecture religieuse dans l'ancien duché de Brabant, depuis le règne des archiducs jusqu'au gouvernement autrichien, 1596-1713. (R. LEMAIRE.) . 892
D. Plooij. A further study of the Liége Diatessaron. (R. DRAGUET.) 347
A. Pompen. The english versions of the Ship of Fools (C. LECLÈRE.) 392
P. Pourrat. La spiritualité chrétienne. III. (P. DEBONGNIE.) 395
J. Ranft. Schöpfer und Geschöpf nach Kard. N. von Cusa. (E. VAN STEENBERGHE.) 621
Regesta Habsburgica. II. Abt. :Die Regesten der Herzoge v. Oesterreich sowie Friedrichs des Schönen als Deutschen Königs von 1314-1330, bearb. von L. Gross. (A. DE MEYER.) 130
G. Rigault et G. Goyau. Martyrs de la Nouvelle France. (J. FORGET.) 405
J. Rivière. Le problème de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel. (R. MICHEL.) 870
W. W. Rockwell. Liber miraculorum ninivensium. (H. NÉLIS.) 606
F. Rocquain. La France et Rome pendant les guerres de religion. (R. MICHEL.) 142
K. Romeis. Pr. Anna von Preussen. (J. FORGET.) . . . 412
E. Salin. Civitas Dei. (E. JORDAN.) 587
L. Santifaller. Das Brixner Domkapittel. (J. WARICHEZ.) . 370
R. Schaffer. Andreas Stoss, Sohn des Veit Stoss, und seine gegenreformatorische Tätigkeit. (M. VILLER.) 889
Ad. v. Schlatter, Ad. Deissmann, Ad. Jülicher, Ad. v. Harnack, Fr. Loofs, A. W. Schreiber, Th. Kaftan et Fr. Siegmund-Schulze. Grundfragen einer Einigung der Kirche Christi. (Al. JANSSENS.) 670
C. Schmidt. Pistis Sophia. Réédit. (L. Th. LEFORT.). . . 352
C. Schmidt. Pistis Sophia. Traduction. (L. TH. LEFORT.) . 352
C. Schmidt. Die Urschrift der Pistis Sophia. (L. TH. LEFORT.) 352

Digitized by Google

K. D. Schmidt. Studien z. Geschichte der Konzils von Trient. (É. DE MOREAU.) 630
N. Scheid. Pater Moritz Meschler. (J. FORGET.) 154
F. Schneider. Die Entstehung von Burg und Landgemeinde in Italien. (E. JORDAN.) 101
A. W. Schreiber, *voir* **Ad. v. Schlatter.**
E. Schwartz. Concilium universale Ephesenum. (J. LEBON.) . 832
W. Scott. Hermetica. T. I-II. (J. COPPENS.) 348
Fr. Siegmund-Schulze, *voir* **Ad. v. Schlatter.**
Th. Simar. La formation de la doctrine des races au XVIIIe s. (A. STUBBE.) 408
A. Souter. Pelagius' Expositions of thirteen epistles of St. Paul. T. II. (J. LEBON.) 836
Spyridon et S. Eustratiades. Catalogue of the greek Mss in the library of the Laura on Mount Athos, with notices from other libraries. (L. TH. LEFORT.) 811
B. H. Streeter. The four Gospels. (G. AUBOURG.) 570
G. Sunyol. Introduccio a la paleografia musical gregoriana. (R. VAN DOREN.) 601
O. Tafrali. Le trésor byzantin et roumain du monastère de Poutna. (R. MAERE.) 875
H. Thurston, *voir* **A. Butler.**
A. Van den Wijngaert. Tractatus pauperis a Johanne de Peckham conscriptus. (A. TEETAERT.) 614
L. Van der Essen. Correspondance d'Ott. M. Frangipani. T. I. (A. Pasture.) 637
R. Van Doren. Étude sur l'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall. (PH. MOUSSET.) 106
Ph. Van Isacker et U. Berlière. Lettres de Clément VI (1342-152.) T. I : 1342-1346. (G. MOLLAT.) 132
L. Van Puyvelde. Un hôpital du moyen âge et une abbaye y annexée. La Biloke à Gand. (R. MAERE.) 874
L. Van Wassenhoven. Ott. M. Frangipani... en de engelsche katholieken. (L. ANTHEUNIS.) 640
A. L. Veit. Mainzer Domherren. (P. VOLK,). 643
P. Verhaegen. La Belgique sous la domination française. II. (CH. TERLINDEN.) 657
E. Weigl. Christologie vom Tode d. Athanasius bis zum Ausbruch des nestorianischen Streites (373-429). (J. LEBON.) 89
J. C C. Welldon. S. Augustini De Civitate Dei. (J. FORGET.) 361
P. Wernle. Der schweizerische Protestantismus im XVIII. Jh. Fasc. 1-20. (M. PIETTE.) 146
C. Wessels. Early Jesuit traveller in Central Asia, 1603-1721. (P. DEBONGNIE.) 143
C. Weyman, *voir* **S. Aurelii Augustini.**
A. S. Will. Vie du card. Gibbons. Trad. de A. Lugan. (J. FORGET.) 665
R. Will. Le culte. Étude d'histoire et de philos. religieuse. (J. COPPENS.) 567

Digitized by Google

F. J. Zwierlein. The life and letters of bishop Mc Quaid, prefaced with history of catholic Rochester before his episcopate (J. FORGET.) 898

4. CHRONIQUE.

(Voir pages **953-969**, la *Table particulière de la chronique*)

5. TABLES.

I. Table particulière de la chronique 953
II. Table générale des matières 970

(BIBLIOGRAPHIE.)

(La Bibliographie, ayant une pagination spéciale, forme un volume à part de 608* pages.)

On y trouvera à la fin trois tables :

I. TABLE ONOMASTIQUE 548*
II. REVUES DÉPOUILLÉES. SIGLES. 599*
III. TABLE GÉNÉRALE DE LA BIBLIOGRAPHIE 606*

Digitized by Google

Digitized by Google